TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased.
Bound, Aug. 1900.

38611.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIXe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CLV. — 1er SEPTEMBRE 1899.

TUFTS COLLEGE LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIXe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT CINQUANTE-CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1899

Martin 3/5

38611.

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

ET

L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

On se souvient qu'à peine réunie, la conférence de la Haye a divisé sa tâche entre trois commissions. La première a été saisie des questions purement militaires (limitation des armemens) : c'est elle qui a préparé les « déclarations » relatives à l interdiction de certains projectiles (1). La seconde s'est subdivisée en deux sous-commissions, dont la première a déterminé l'adaptation à la guerre maritime de la convention de Genève (1864), et la seconde a revisé la déclaration de Bruxelles de 1874. La troisième a rédigé une convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux (2). C'est seulement l'œuvre de la troisième commission que nous allons étudier et juger. Nous nous sommes assigné d'autant plus volontiers cette tâche que la question réservée à cette commission embrasse un horizon plus vaste; elle présente dans le passé, dans le présent, dans l'avenir un intérêt quotidien, permanent, universel.

(1) La Conférence a voté, outre trois conventions, trois « déclarations ».

(2) L'acte final, signé par les *plénipotentiaires* seuls, porte que la Conférence a adopté le texte de trois conventions, mais la signature de cet acte final n'équivaut pas à la signature des conventions et des déclarations. L'acte final n'a pour objet que *de constater*, en fait, les décisions prises, et les plénipotentiaires, en le signant, n'ont pas engagé leurs gouvernemens quant au contenu des conventions et des déclarations. Au contraire les unes et les autres ne seront transformées en actes obligatoires qu'après avoir été signées, au besoin par des plénipotentiaires autres que ceux de la Haye. Elles forment, au demeurant, autant d'actes séparés dont chacun a sa valeur propre. Un État peut les signer toutes ou n'en signer que quelques-unes. Les gouvernemens représentés à la Haye ont, pour y mettre leurs signatures, un délai qui expire le 31 décembre.

I. — MÉDIATIONS ET COMMISSIONS INTERNATIONALES D'ENQUÊTE

Le comte Mouravieff, dans sa circulaire du 30 décembre 1898 « aux représentans diplomatiques accrédités auprès de la cour de Saint-Pétersbourg, » signalait expressément, parmi les objets que son gouvernement entendait soumettre à une discussion internationale, « l'acceptation de l'usage des bons offices et de la médiation. » Les bons offices, la médiation étaient à ses yeux une sorte d'arbitrage préventif, préface de l'arbitrage proprement dit. Cette indication fut convertie en une proposition concrète et détaillée.

La troisième commission, qui fut présidée par le premier plénipotentiaire français, M. Léon Bourgeois, commença par élire un comité d'examen qui serait chargé du travail préparatoire. Ce comité fut ainsi composé : le comte Nigra (Italie), sir Julian Pauncefote (Grande-Bretagne), tous deux présidens d'honneur, MM. Bourgeois (France), président effectif, et le baron d'Estournelles de Constant, notre second plénipotentiaire (1); Asser (Pays-Bas), le chevalier Descamps (Belgique), président-rapporteur, Holls (États-Unis d'Amérique), Lammasch (Autriche), de Martens (Russie), Odier (Suisse), le docteur Zorn (Allemagne). Dès le 22 mai, ce comité reçut le projet déposé par la délégation russe sous ce titre : « Élémens pour l'élaboration d'un projet de convention à conclure pour la conférence de la Haye; » et, dans la seconde séance (29 mai), les débats s'ouvrirent immédiatement sur le texte du projet russe.

En proposant aux puissances d'envisager la médiation comme une préface de l'arbitrage proprement dit et de l'organiser en conséquence, la Russie n'innovait pas.

Le 14 avril 1856, le comte Clarendon avait soumis au congrès de Paris une proposition analogue. En informant les plénipotentiaires des six autres puissances qu'ils allaient être appelés à statuer sur une stipulation insérée dans l'article 8 du traité, pour recommander « de recourir à l'action médiatrice d'un État ami avant d'en appeler à la force, en cas de dissentiment entre la Porte et l'une ou plusieurs des autres parties signataires, » le représentant de la Grande-Bretagne avait ajouté : « Cette heu-

(1) Mais, chaque puissance ne pouvant avoir qu'un seul suffrage, notre second plénipotentiaire ne votait pas quand le premier exerçait son droit.

reuse innovation pourrait recevoir une application plus générale et devenir ainsi une barrière opposée à des conflits qui, souvent, n'éclatent que parce qu'il n'est pas possible de s'expliquer et de s'entendre ; » et le traité de 1856 avait tranché nettement la question : « S'il survenait entre la Sublime Porte et l'une ou plusieurs des autres puissances signataires un dissentiment qui menaçât le maintien de leurs relations, la Sublime Porte ou chacune des puissances, avant de recourir à l'emploi de la force, mettront les autres parties contractantes en mesure de prévenir cette extrémité par leur action médiatrice. » Ce précédent n'était pas le seul. La conférence de Berlin, en 1885, astreignait les puissances signataires de l'*acte* général du 26 février ou celles qui y adhéreraient par la suite, en cas de dissentiment qui se produirait dans les limites du bassin conventionnel du Congo ou au sujet de ces limites, « à recourir à la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies avant d'en appeler aux armes. »

Toutefois le projet russe avait une beaucoup plus grande portée. Il était ainsi conçu : « Les puissances signataires ont décidé qu'en cas de dissentiment grave ou de conflit, avant d'en appeler aux armes elles auront recours, en tant que les circonstances l'admettraient, aux bons offices ou à la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies (art. 2). » « Les puissances jugent utile que dans les cas de dissentiment grave ou de conflit entre États civilisés concernant des questions d'intérêt politique, indépendamment des recours que pourraient avoir les puissances en litige aux bons offices ou à la médiation des puissances non impliquées dans le conflit, ces dernières offrent, *de leur propre initiative*, en tant que les circonstances s'y prêteraient, aux États en litige, leurs bons offices ou leur médiation, afin d'aplanir le différend survenu, en leur proposant une solution amiable qui, sans toucher aux intérêts des autres États, serait de nature à concilier au mieux les intérêts des parties en litige (art. 5). »

Ainsi donc, à la veille même des hostilités, on tentait de faire un double effort pour empêcher les puissances de se dérober à la médiation. La parole est d'abord aux parties intéressées. Mais c'est le moment où l'on n'écoute rien : chacun se regarde comme blessé dans son honneur ou comme atteint dans ses intérêts fondamentaux ; *furor arma ministrat ;* la médiation même apparaît comme une sorte de lâcheté. Les puissances non impliquées dans le conflit entrent alors en scène. Celles-ci verront clair : elles

feront comprendre soit à l'un, soit à l'autre des adversaires la folie de leur entreprise; elles évoqueront, le cas échéant, le souvenir des services qu'elles ont rendus, l'espoir de ceux qu'elles pourront rendre; elles useront de l'ascendant que donnent une grande armée, de vastes territoires, le respect du monde. Elles auront enfin l'éloquence du désintéressement. Mais, en outre (et c'était là le côté profondément original du projet russe), cette double médiation était flanquée d'une institution complémentaire : le gouvernement du tsar fortifiait encore ce mécanisme en créant les commissions internationales d'enquête.

« Dans les cas où se produiraient entre les États signataires, lit-on dans les articles 14 et 15 du projet, des divergences d'appréciation par rapport aux circonstances locales ayant donné lieu à un litige d'ordre international qui ne pourrait pas être résolu par les voies diplomatiques ordinaires, mais dans lequel ni l'honneur, ni les intérêts vitaux de ces États ne seraient engagés, les gouvernemens intéressés conviennent d'instituer une commission internationale d'enquête afin de constater les circonstances ayant donné matière au dissentiment et d'éclaircir sur les lieux par un examen impartial et consciencieux toutes les questions de fait. Ces commissions internationales sont constituées comme suit: chaque gouvernement intéressé nomme deux membres et les quatre membres réunis choisissent le cinquième membre... » M. de Martens avait exposé, M. Descamps a très bien expliqué dans son rapport à la Conférence, ce que le gouvernement impérial de Russie prétendait obtenir. Ces commissions, a-t-il dit, ont déjà fait la preuve des services qu'elles peuvent rendre quand un conflit éclate entre deux États de bonne foi; par exemple, s'il survient entre eux un incident de frontière; l'opinion s'enflamme d'autant plus que l'incident est plus inattendu et qu'elle est moins renseignée. La commission internationale devra rechercher et faire connaître la vérité quant aux causes de l'incident et quant à la matérialité des faits: la commission fera son rapport, qui ne liera jamais les parties. Par là même on retardera, l'on évitera donc peut-être l'ouverture des hostilités. Le gouvernement russe demandait enfin à la Conférence (et c'était le point essentiel, le pivot de tout le système) d'imposer aux puissances signataires, en cas de litige, l'engagement de nommer ces commissions. Tout le projet combiné prenait dès lors une très grande importance.

On se divisa, dans le comité d'examen, dès la première séance, sur l'appréciation du projet russe. On vit aussitôt deux courans se dessiner: plusieurs États cherchaient à substituer des vœux aux résolutions, des recommandations aux injonctions, à remplacer les réponses précises qu'on sollicitait par des réponses vagues. D'autres États cherchaient au contraire, de la façon la plus sincère, le moyen d'assurer par des règles fixes la solution pacifique des conflits internationaux.

C'est ainsi que M. Asser proposa, le 29 mai, d'*astreindre* les parties intéressées à requérir la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies. Le projet russe, on l'a vu, se bornait à dire: « en tant que les circonstances l'admettraient. » Le plénipotentiaire néerlandais fit justement observer que cette formule, empruntée au protocole n° 23 du Congrès de Paris (1856), avait été proscrite en 1885 par l'acte général de Berlin. Tel fut aussi l'avis du plénipotentiaire italien. M. Bourgeois, au contraire, exprima la crainte qu'un *engagement* pris dans ces conditions ne fût souvent éludé, par la force même des choses. C'est alors que l'Autriche-Hongrie, par l'organe de M. Lammasch, tenta de substituer à l'amendement radical cette formule conciliante : *à moins que des circonstances exceptionnelles ne rendent ce moyen manifestement impossible*, « afin d'indiquer que la médiation doit être la règle, et le recours aux armes, l'exception. » Mais ces deux amendemens se heurtèrent aussitôt à l'inflexible opposition du docteur Zorn : l'Allemagne entendait que chaque puissance conservât son entière liberté d'appréciation. Toutefois la suppression pure et simple de la réserve insérée dans l'article 2 du projet russe fut votée provisoirement par cinq voix contre quatre (la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse) et une abstention, celle de la Russie.

Au début de la séance suivante (31 mai), le docteur Zorn rouvrit le feu : il annonça son dessein de faire rétablir en séance plénière les mots supprimés sur la motion de M. Asser. Il se résignait toutefois, du moins jusqu'à nouvel ordre, à laisser passer, si cela pouvait être agréable, l'amendement de M. Lammasch. Au demeurant, que concédait-il ? Est-ce que n'importe quel État en litige ne restait pas toujours libre de soutenir qu'il se trouvait placé sous l'empire de circonstances exceptionnelles ? Il aurait fallu beaucoup de mauvaise volonté pour ne pas s'entendre, et cette inoffensive proposition fut votée sans opposition.

Cependant on regretta même d'avoir été si loin dans la quatrième séance plénière de la commission (7 juillet) ! L'Angleterre avait réfléchi, paraît-il; sir Julien Pauncefote passa d'un pôle à l'autre et tendit la main au docteur Zorn. On maintint le projet russe en substituant, sans doute par élégance grammaticale, les mots « en tant que les circonstances le permettront » à la phrase « en tant que les circonstances l'admettraient. »

Je rappelle que le projet russe instituait, parallèlement à la médiation, des commissions internationales d'enquête. C'est là seulement que le gouvernement impérial avait inscrit le principe d'un engagement à prendre par les États signataires de la Convention. Il était facile de prévoir que les adversaires du projet allaient concentrer leurs forces sur ce point essentiel. C'est ce qu'ils ne manquèrent pas de faire, et plusieurs États de second ordre, affectant de croire que cette partie de la résolution les atteignait particulièrement dans leur indépendance, se laissèrent pousser volontiers ou se jetèrent d'eux-mêmes à l'avant-garde. C'est ainsi qu'aux deux séances du comité d'examen où ce débat fut porté (18 et 19 juillet) se présentèrent, outre le baron de Bildt (Suède et Norvège) et M. Eyschen (Luxembourg), le comte de Macedo (Portugal), MM. E. Rolin, quatrième délégué du roi de Siam, Beldiman et Papiniu (Roumanie), Delyannis (Grèce), Miyatovitch et Veljkovitch (Serbie), Stancioff (Bulgarie). La mêlée fut, sur-le-champ, ardente et confuse. MM. Holls (États-Unis) et Lammasch (Autriche-Hongrie) résumèrent clairement la volonté des opposans : « Il vaudrait mieux se borner à *recommander* les commissions d'enquête. »

M. de Martens défendit la proposition russe sans raideur, avec beaucoup de compétence et d'habileté, sans paraître toutefois vouloir imposer ce qu'il savait ne pas pouvoir obtenir. Les uns disaient, comme MM. Rolin et Odier : « La commission d'enquête conduit à l'arbitrage obligatoire; » d'autres, comme M. Asser : « Elle empêchera l'arbitrage; » les uns, comme M. Veljkovitch : « Cette mesure sera funeste aux petites puissances; » d'autres, comme M. Stancioff : « Elle est tout à l'avantage des petites puissances. » Le plénipotentiaire russe répondait à ces divers assaillans : le but des commissions d'enquête n'est ni de provoquer un arbitrage ni de l'empêcher; elles ont une existence parfaitement distincte et leur objet se borne à *constater* par un commun accord les causes matérielles d'un conflit. Quant aux *conclusions finales*

à tirer, les parties ne suivront que leur propre volonté. Les petits États s'effrayent d'ailleurs à tort; l'institution de ces commissions est tout à leur avantage, ils méconnaissent d'autant plus leurs propres intérêts quand ils s'y opposent que le projet russe soustrait formellement aux commissions « tout litige d'ordre international dans lequel l'honneur ou les intérêts vitaux d'un État quelconque seraient engagés. » C'était la vérité,

L'Allemagne n'intervint que tard, à la fin du débat. J'extrais du procès-verbal de la dix-septième séance la déclaration suivante : « M. le docteur Zorn déclare qu'il a été favorable au système des commissions d'enquête : cependant, pour tenir compte des scrupules qui existent, il est d'avis qu'on doit faire des concessions et pense que le mieux serait d'éviter tout ce qui pourrait donner un caractère obligatoire à l'article 9 (1). Il reconnaît que la situation entre deux grandes puissances n'est pas la même qu'entre deux puissances de forces différentes. » La Prusse, qui préside aux destinées de l'Allemagne, ne sort pas, on le voit, de son rôle historique. Frédéric II se fût égayé d'une façon terrible aux dépens du Congrès qui lui aurait enjoint de former une commission d'enquête au moment où il se préparait à faire main basse sur la Silésie, et l'ombre de Frédéric II n'a jamais cessé de veiller aux destinées du royaume.

Bref, le comité d'examen jugea bon de s'arrêter à la rédaction suivante qui fut apportée par le chevalier Descamps, le 22 juillet, à la troisième commission : « Dans les litiges d'ordre international provenant d'une divergence d'appréciation sur des points de fait, les puissances signataires *jugent utile*, pour faciliter la solution de ces litiges, que les parties qui n'auraient pu se mettre d'accord par les voies diplomatiques instituent des commissions internationales d'enquête afin d'éclaircir, par un examen impartial et consciencieux, toutes les questions de fait. »

La troisième commission se réunit le 22 juillet sous la présidence de M. Bourgeois pour examiner cette proposition. M. Delyannis l'avisa sur-le-champ qu'il avait reçu du gouvernement hellénique l'ordre d'adhérer à la rédaction du comité. Mais la Roumanie se montra plus exigeante : on trouvait à Bucarest, paraît-il, que le projet russe n'était pas amendé d'une manière assez

(1) L'article 9 du projet russe n'avait trait qu'à l'arbitrage : M. Zorn reproduit la confusion entre l'arbitrage obligatoire et la formation obligatoire d'une commission d'enquête.

complète, et M. Beldiman réclamait une transformation plus radicale : « Dans les litiges d'ordre international n'engageant ni l'honneur ni des *intérêts essentiels* (1) et provenant d'une divergence d'appréciation sur des points de fait, les puissances signataires jugent utile que les parties qui n'auraient pu se mettre d'accord par les voies diplomatiques instituent, *en tant que les circonstances le permettront*, une commission internationale d'enquête, chargée de faciliter la solution de ces litiges en éclaircissant, par un examen impartial et consciencieux, les questions de fait. » On sent toute la portée de ce nouvel amendement : quand les circonstances permettront-elles de former une commission internationale?

Quand tel sera le bon plaisir des parties en litige. L'Angleterre, l'Italie, et le Portugal appuyèrent immédiatement cette rédaction, tandis que la Serbie s'en tenait au texte du comité. On s'épuisait à trouver le moyen le plus sûr et le plus éclatant de prouver à l'univers le caractère purement facultatif du recours aux commissions d'enquête. Bref, M. Beldiman entraîna la commission qui finit par voter à l'unanimité moins une voix (celle de la Serbie) et une abstention (celle de la Turquie) la proposition du gouvernement roumain. Afin de ne pas même laisser subsister l'ombre d'un doute, et pour bien établir, à un autre point de vue, la liberté illimitée des États (2), on introduisit dans le texte définitif de la Convention une disposition nouvelle (art. 14) ainsi conçue : « Le rapport de la commission internationale d'enquête, limité à la constatation des faits, laisse aux puissances en litige une entière liberté pour la suite à donner à cette constatation.

Peut-être les puissances représentées à la Haye n'avaient-elles pas prévu que les États-Unis, dans un élan de respect pour le droit des gens, allaient se mettre à la recherche d'un nouveau moyen d'assurer le règlement pacifique des conflits internationaux et découvriraient, pour atteindre ce but, un troisième cas de médiation. Cette surprise leur était réservée. Tel est un des effets les plus

(1) Le projet russe, on l'a vu, disait : « des intérêts *vitaux;* » l'exclusion des intérêts essentiels était plus compréhensive.

(2) Ce point n'avait jamais été mis en doute : d'après le projet primitif, le recours à la commission internationale d'enquête était obligatoire ; mais les parties gardaient, quant aux conséquences à tirer des constatations, une indépendance absolue.

utiles de ces conférences. Les rancunes et les récriminations s'effacent, les cauchemars s'évanouissent; chacun, quels que soient les actes de la veille, a le droit de s'ériger en champion du genre humain, de la civilisation, de l'humanité. Les pécheurs repentans (qui n'est pas d'ailleurs, à un moment donné, parmi les pécheurs repentans?) sont, comme au ciel, reçus avec une courtoisie particulière. Dès le 31 mai, dans la troisième séance du comité, M. Holls, d'accord avec ses collègues américains de la troisième commission, avait introduit dans le projet primitif une médiation d'une nature particulière, qui fut accueillie de tous les côtés avec une faveur marquée. « C'est une vérité qui saute aux yeux, dit l'éminent avocat de New-York, qu'à la veille d'une rencontre fatale dans la vie privée, il vaut mieux laisser la discussion des points intéressés à des tiers qu'aux parties intéressées elles-mêmes. C'est ainsi que, dans la vie privée, à la veille d'une rencontre fatale, on laisse à des *seconds* ou à des *témoins* dans les affaires d'honneur la discussion des points aigus et des questions épineuses. » Partant de là, la délégation américaine proposait de recommander aux États en litige de choisir respectivement une puissance à laquelle ils donneraient mission d'entrer en rapport direct avec la puissance choisie. D'autre part, à l'effet de prévenir la rupture des relations pacifiques, M. Holls exposait que les puissances médiatrices représenteraient leurs commettans, et que la clause nouvelle aurait pour principal effet de faire cesser tout échange direct au sujet de la question litigieuse, les relations diplomatiques directes continuant avec cette seule restriction (1). Cette proposition fut adoptée presque sans débat et passa dans la convention sous la forme suivante :

« Les puissances signataires sont d'accord pour recommander l'application, dans les circonstances qui le permettent, d'une médiation spéciale sous la forme suivante. En cas de différend grave compromettant la paix, les États en conflit choisissent respectivement une puissance à laquelle ils confient la mission d'entrer

(1) « Pour donner à notre idée toute sa force, il est nécessaire que la question litigieuse soit confinée pendant un temps donné dans les limites exclusives de la juridiction des Puissances médiatrices. Enfin notre proposition se recommande par son utilité comme agent de paix en temps de guerre. Il y a maintes circonstances où l'intervention des puissances médiatrices d'autorité reconnue peut persuader à l'un des belligérans ou à tous les deux que l'une des parties a obtenu satisfaction, et épargner ainsi beaucoup d'existences et beaucoup de souffrances. » (*Note lue par M. Holls au comité d'examen le 31 mai.*)

en rapport direct avec la puissance choisie d'autre part, à l'effet de prévenir la rupture des relations pacifiques. Pendant la durée de ce mandat, dont le terme, sauf stipulation contraire, ne peut excéder trente jours, les États en litige cessent tout rapport direct au sujet du conflit, lequel est considéré comme déféré exclusivement aux puissances médiatrices. Celles-ci doivent appliquer tous leurs efforts à régler le différend. En cas de rupture effective des relations pacifiques, ces puissances demeurent chargées de la mission commune, de profiter de toute occasion pour rétablir la paix. »

Au demeurant, on n'avait pas obtenu, dans ce premier ordre d'idées, tout ce qui paraissait souhaitable aux amis de la paix. Est-ce à dire qu'on n'eût abouti qu'à des résultats apparens et que le projet initial du gouvernement russe eût avorté? Nous ne le croyons pas, pour plusieurs motifs.

D'abord, c'est beaucoup que d'avoir à ce point grandi la sphère de la médiation. Se figure-t-on, par hasard, que nous en soyons encore aujourd'hui, sur cette question, au même point qu'après la rédaction du 23° protocole en 1856, après l'engagement isolé pris dans l'article 12 de l'acte général de Berlin en 1885? Ce serait absurde. L'idée nouvelle a pris une large place au soleil.

Ensuite on a fait un grand pas (tout le monde ne s'en est point aperçu) lorsqu'on a conféré définitivement aux puissances étrangères le droit d'offrir leur médiation aux États en conflit en ajoutant « que l'exercice de ce droit ne peut jamais être considéré par l'une ou l'autre des parties en litige comme un acte peu amical (1). » Ce n'est là, sans doute, qu'une faculté. Mais qu'importe si diverses puissances, faisant grande figure dans le monde, sont décidées à user de cette faculté? Tel ou tel médiateur, offrant ses bons offices sans y être obligé, a de grandes chances pour se faire entendre et, s'il se fait entendre, pour être écouté. Certes, chacun pouvait offrir ses bons offices, même avant la réunion de la Conférence, mais non pas de cette manière. La puissance qui voudra les offrir remplira désormais une fonction internationale et parlera, non pas seulement en son nom, mais de la part du monde civilisé. Ce résultat est précis, tangible, et la Conférence n'a pas perdu son temps.

(1) Art. 3 de la Convention.

II. — L'ARBITRAGE PROPREMENT DIT

Il est à peine utile de rappeler quel a été, depuis trente ans environ, le développement de l'arbitrage dans la pratique internationale. L'exposé de ce progrès a été fait cent fois et devient un lieu commun. Peut-être ce mouvement d'opinion a-t-il contribué, plus que tout le reste, à faire naître un grand espoir dans l'esprit de l'empereur Nicolas. Ce prince a pensé que l'heure était propice et qu'il était à même de prendre utilement en main la plus noble des causes.

Le projet russe, tel qu'il fut soumis aux délibérations du comité d'examen, était on ne peut mieux coordonné.

Il déterminait d'abord, de la façon la plus judicieuse, les conflits qui pouvaient rentrer dans la sphère de l'arbitrage et ceux qui devaient en être exclus. « En ce qui regarde les cas de litige se rapportant à des questions de droit et, en premier lieu, à celles qui concernent l'interprétation ou l'explication des traités en vigueur, l'arbitrage est reconnu par les puissances signataires comme étant le moyen le plus efficace et en même temps le plus équitable pour le règlement à l'amiable de ces litiges (art. 7). » « Les puissances contractantes s'engagent par conséquent à recourir à l'arbitrage dans les cas se rapportant à des questions de l'ordre mentionné ci-dessus, en tant que celles-ci ne touchent ni aux intérêts ni à l'honneur national des parties en litige. » C'est la doctrine communément admise. « L'arbitrage, dit M. Calvo, peut porter sur toute espèce de désaccord ou de débat international, excepté ceux dans lesquels l'honneur ou la dignité nationale sont directement en jeu. » « Il n'est guère admissible, écrit encore le jurisconsulte allemand Geffcken, qu'un État soumette à un arbitrage les questions concernant sa puissance et son honneur. »

L'arbitrage facultatif est la règle. Ainsi l'exige l'indépendance des États. « Chaque État reste seul juge de la question de savoir si tel ou tel cas doit être soumis à l'arbitrage (art. 9). »

Mais le projet apporte immédiatement un certain nombre d'exceptions au principe. « Excepté, poursuivait l'article 9, ceux énumérés dans l'article suivant et dans lesquels les puissances signataires du présent acte considèrent l'arbitrage comme *obligatoire* pour elles. »

L'article suivant contenait la grande innovation : « A partir de la ratification du présent acte par toutes les puissances signataires, l'arbitrage est obligatoire dans les cas suivans, en tant qu'ils ne touchent ni aux intérêts vitaux, ni à l'honneur national des États contractans. I. En cas de différends ou de contestations, se rapportant à des dommages pécuniaires éprouvés par un autre État, ou ses ressortissans, à la suite d'actions illicites ou de négligence d'un autre État ou des ressortissans de ce dernier. II. En cas de dissentimens se rapportant à l'interprétation de l'application des traités et conventions ci-dessous mentionnés : 1° Traités et conventions postales et télégraphiques, de chemins de fer ainsi qu'ayant trait à la protection des câbles télégraphiques sous-marins ; règlemens concernant les moyens destinés à prévenir les collisions de navires en pleine mer ; conventions relatives à la navigation des fleuves internationaux et canaux interocéaniques. 2° Conventions concernant la protection de la propriété littéraire et artistique, ainsi que la propriété industrielle (brevets d'invention, marques de fabrique ou de commerce et nom commercial) ; conventions monétaires et métriques ; conventions sanitaires, vétérinaires et contre le phylloxera. 3° Conventions de succession, de cartel et d'assistance judiciaire mutuelles. 4° Conventions de démarcation, en tant qu'elles touchent aux questions purement techniques et non politiques. » On rappelait d'ailleurs cette énumération par des accords subséquens entre les puissances signataires.

Nous ferons bientôt ressortir toute la portée de cette proposition. C'était la partie fondamentale du projet.

Ce texte devait subir dans le comité d'examen l'épreuve de deux lectures. La première eut lieu le 3 et le 7 juin. Le lecteur ne pourrait pas saisir la gravité de l'incident qui s'est produit dans la séance du 4 juillet, si nous ne placions pas d'abord sous ses yeux un tableau des premiers débats.

Le 3 juin 1899, la proposition russe qui, tout en posant le principe de l'arbitrage facultatif, faisait pénétrer dans le droit des gens, par une énumération restrictive, l'arbitrage obligatoire, ne rencontra que des adhérens. Ce fut un assaut de bonnes volontés. On hasarda pourtant quelques observations de détail.

Le texte déclara l'arbitrage obligatoire « en cas de différends ou de contestations se rapportant à des dommages pécuniaires *éprouvés par un État ou ses ressortissans à la suite d'actions illicites*

ou de négligence d'un autre État ou des ressortissans de ce dernier. » La Grande-Bretagne proposa d'arrêter la rédaction de l'article à ces mots « dommages pécuniaires, » et la motion fut adoptée sans difficulté.

M. Holls, au nom des États-Unis, déclara que son gouvernement n'accepterait pas de soumettre à l'arbitrage obligatoire les conventions relatives à la navigation des fleuves internationaux et canaux interocéaniques. Cet amendement fut, il est vrai, combattu par M. Asser (Pays-Bas). Mais il fut appuyé par le docteur Zorn, au nom de l'Allemagne, « bien que la question des canaux internationaux n'eût pas pour cette puissance un intérêt aussi grave que pour les États-Unis. » Le comité décida que la phrase serait supprimée jusqu'à nouvel ordre.

On ajouta, sur la proposition de M. Asser, les traités et conventions téléphoniques aux traités et conventions télégraphiques.

Sur la demande formelle des États-Unis, maintenue contre le vœu formel de la Russie et de la Belgique, on fit disparaître de l'article les conflits suscités par l'application des conventions monétaires.

Au contraire on ajouta, sur la demande de l'Italie, aux conventions sanitaires, les conventions relatives à l'assistance gratuite réciproque des malades indigens.

L'accord paraissant définitivement établi, MM. Asser et Louis Renault furent chargés d'apporter, le 7 juin, une rédaction définitive et soumirent en effet au comité d'examen, ce jour-là, le texte suivant : « L'arbitrage est obligatoire entre les puissances signataires dans les cas suivans, en tant qu'ils ne touchent ni à l'honneur national, ni aux intérêts vitaux de ces puissances. I. En cas de différends ou de contestations se rapportant à des dommages pécuniaires. II. En cas de différends ou de contestations touchant l'interprétation ou l'application des conventions ci-dessous mentionnées : 1°, conventions postales, télégraphiques et téléphoniques; 2°, conventions concernant la protection des câbles télégraphiques sous-marins; 3°, conventions concernant les transports par chemins de fer; 4°, conventions et règlemens concernant les moyens destinés à prévenir les collisions de navires en mer; 5°, conventions concernant les secours aux malades et blessés en temps de guerre; 6°, conventions concernant la protection des œuvres littéraires et artistiques et la propriété industrielle (brevets d'invention, marques de fabrique ou de com-

merce, nom commercial); 7°, conventions concernant le système des poids et mesures; 8°, conventions concernant l'assistance gratuite réciproque des malades indigens; 9°, conventions sanitaires; 10°, conventions contre les épizooties et le phylloxera; 11°, conventions d'extradition; 12°, conventions de délimitation en tant qu'elles touchent aux questions techniques et non politiques. »

Un bref débat s'engagea sur quelques-uns de ces alinéas. C'est ainsi qu'à la suite d'une observation présentée par le comte Nigra, le comité d'examen résolut de soustraire à l'arbitrage obligatoire le principe des indemnités pécuniaires (1). Le docteur Zorn, au nom de l'Allemagne, obtint, malgré la résistance de MM. Bourgeois et de Martens, la suppression du cinquième alinéa qui soumettait à l'arbitrage obligatoire les conflits suscités par l'application des conventions concernant les secours aux malades et blessés en temps de guerre. » A l'alinéa 8 on ajouta ces mots : « Et les mesures prophylactiques contre le phylloxera et les autres fléaux de l'agriculture. » Enhardi par la persistance de l'entente commune, M. Bourgeois finit par obtenir de M. Holls qu'il consulterait son gouvernement sur l'extension de l'arbitrage obligatoire aux difficultés suscitées par l'application des conventions relatives aux fleuves internationaux et aux canaux interocéaniques. Il semblait que tous les obstacles fussent levés et qu'un grand progrès fût décidément accompli.

C'est à peine si l'on put, dans cette première phase, entrevoir une ombre au tableau. Mais dans la séance du 9 juin, M. Holls tint au comité d'examen ce langage inattendu : « Nulle part, l'opinion ne s'est prononcée avec plus d'énergie qu'en Amérique en faveur de l'initiative de S. M. l'Empereur de Russie; nulle part l'opinion n'a fait des vœux plus ardens pour le succès de cette conférence. C'est par centaines que nous avons reçu dans ce sens des adresses émanant, non seulement de l'Amérique du Nord, mais du continent américain tout entier; et ces adresses étaient signées par les collectivités les plus respectables, les plus autorisées. Nous nous trouvons donc liés par une sorte d'engagement moral solennellement contracté, non pas entre les gouvernemens, mais devant l'humanité elle-même. Plaçons-nous donc, comme c'est notre tendance à nous, Américains, non seulement à un

(1) L'alinéa fut ainsi rédigé : » En cas de différends ou contestations sur la fixation du montant des indemnités pécuniaires, lorsque le principe de l'indemnite est déjà reconnu par les parties. »

point de vue pratique, mais consultons l'opinion universelle. Cette opinion est *inquiète* en raison des intérêts, vitaux pour elle, que nous avons à discuter; elle redoute que nous aboutissions à des résultats purement apparens, platoniques. Et il faut bien reconnaître que ces inquiétudes ont leur origine dans les expériences d'un passé récent. » Quel était donc ce mystère? Qu'est-ce qui se préparait dans la coulisse et qu'avait-on à craindre?

On le sut au bout de quelques semaines, quand le projet fut soumis à la seconde lecture. La séance du 4 juillet débuta par un coup de théâtre. Le docteur Zorn informa le comité d'examen que l'Allemagne « n'était pas en état d'accepter l'arbitrage obligatoire. » Pourquoi? C'est ce qu'il n'expliquait pas. Que faire? Une fois que l'empire d'Allemagne se mettait en dehors du concert européen, le concert ne pouvait plus se former. Cependant, comme le professeur de Königsberg reconnaissait, dans une phrase entortillée, que l'Allemagne avait admis, avant la réunion de la Conférence, le principe de l'arbitrage obligatoire dans quelques cas (conventions postales universelles, conventions relatives aux transports par chemin de fer, conventions métriques, etc.), M. de Martens fit un dernier effort pour ébaucher une transaction. Les articles 10 et 11 de la convention auraient été rédigés comme il suit : « L'arbitrage est reconnu comme le meilleur moyen de régler les cas de litige relatifs à ... *suivaient les quatre cas dans lesquels le gouvernement allemand était engagé à l'arbitrage par conventions particulières* (art. 10). « Pour les cas de litige non visés à l'article 10, l'arbitrage est reconnu comme très désirable et recommandé dans les cas suivans : *suivait alors une énumération analogue à celle de l'ancien article 10* (art. 11). » L'adjectif « obligatoire » disparaissait. Mais le représentant de l'Allemagne ne transigea pas et repoussa cette nouvelle proposition « qui déterminait, en fait, croyait-il, des cas d'arbitrage obligatoire. » Il n'y avait plus moyen de se faire la moindre illusion. Des regrets très vifs furent exprimés au nom de la France par M. Bourgeois, au nom des Pays-Bas par M. van Karnebeek. Mais il fallait plier sous les instructions irréductibles du gouvernement allemand.

On a reproché quelquefois à la diplomatie ottomane ses faux-fuyans et ses réticences interminables. Un tel reproche eût été, cette fois, bien immérité. La Sublime Porte tint à faire adhésion à la politique de l'empire allemand avec un éclat particulier. Turkhan-Pacha fit, au nom du Sultan, à la neuvième séance de

la troisième commission, la déclaration suivante : « Il est entendu que le recours aux bons offices, à la médiation, aux commissions d'enquête et à l'arbitrage est purement facultatif et ne saurait, en aucun cas, revêtir un caractère obligatoire ou dégénérer en intervention; le gouvernement impérial aura à juger lui-même les cas où ses intérêts lui permettraient d'admettre ces moyens, sans que son abstention ou son refus d'y avoir recours puisse être regardé par les États signataires comme un acte peu amical. Il va de soi qu'en aucun cas, les moyens dont il s'agit ne pourraient s'appliquer à des questions d'ordre intérieur. » Il va de soi, faut-il ajouter, que cette manifestation ne modifie en aucune manière les rapports antérieurs de l'Europe avec la Turquie, issus des traités et cimentés par la force des choses.

Un autre diplomate, le comte Nigra, avait expliqué, dès le 14 juillet, pourquoi il croyait devoir accepter sans répugnance les instructions irréductibles de l'Allemagne. Les cas d'arbitrage obligatoire énoncés dans l'article du projet russe étaient à ses yeux « si misérables qu'il ne valait pas la peine d'en parler. Pour un si pauvre résultat, il ne fallait pas mettre en péril l'heureuse unanimité qui faisait la force du comité devant la troisième commission. » Ce raisonnement nous paraît faible.

D'abord, si le résultat était si pauvre, pourquoi le gouvernement allemand rompait-il l'unanimité? pourquoi donnait-il à son délégué des instructions impératives, irréductibles? Puisqu'il les donnait, il y avait un intérêt à les donner.

Puis, en fait, plusieurs de ces dispositions avaient une réelle importance. Sans parler des difficultés suscitées par les conventions relatives aux fleuves internationaux et aux canaux interocéaniques, n'était-ce rien que de prévenir par des arbitrages obligatoires les contestations relatives à des dommages pécuniaires, alors même qu'elles ne portaient que sur la fixation des indemnités, les litiges issus des conventions de délimitation et d'extradition, des conventions concernant les secours aux malades et aux blessés en temps de guerre, etc.?

Enfin ce qui importait par-dessus tout, c'était d'introduire ce nouveau principe dans le droit international. On avait procédé, d'après le comte Nigra, avec un excès de circonspection : soit. Ce qui importait par-dessus tout, c'était de faire cette brèche dans l'ancienne loi des nations, de poser et d'imposer cette maxime nouvelle : il y a des litiges internationaux dans lesquels l'appel

aux armes est désormais proscrit, à propos desquels on ne se battra jamais, sous aucun prétexte. L'énumération aurait été complétée plus tard, sous l'empire des réflexions et des volontés communes. Mais on avait, pour l'avenir, une base d'opérations. Elle manque.

Bref, on se borne à recommander, dans la convention définitive sur le règlement pacifique des conflits internationaux, l'arbitrage comme le moyen le plus efficace et le plus équitable de régler les litiges qui n'ont pas été résolus par les voies diplomatiques. On ajoute : « Indépendamment des traités généraux ou particuliers qui stipulent actuellement l'obligation du recours à l'arbitrage pour les puissances signataires, ces puissances se réservent de conclure soit avant la ratification de l'acte, soit postérieurement, des accords nouveaux, généraux ou particuliers, en vue d'étendre l'arbitrage obligatoire à tous les cas qu'elles jugeront possible de lui soumettre. »

III. — LA COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE (1)

Beaucoup de publicistes avaient appelé de leurs vœux, pendant le XIXe siècle, la formation de ce tribunal international permanent. En 1895, la conférence interparlementaire réunie à Bruxelles chargea son président de recommander ce vœu, longtemps mis au nombre des chimères, à l'attention des gouvernemens. Le meilleur moyen d'établir, sur un fondement stable, une justice internationale lui paraissait être de provoquer une entente entre les puissances pour la constitution d'une « cour permanente d'arbitrage international : dans le cas où un différend surgirait entre deux ou plusieurs d'entre elles, elles décideront si le litige était de nature à être porté devant cette cour, sous réserve des obligations qu'elles pourraient avoir contractées par traité. »

Un des plénipotentiaires anglais, sir Julian Pauncefote, ambassadeur du Royaume-Uni à Washington, s'était proposé d'ajouter cette page au programme du comte Mouravieff. Il déposa dans cette vue, sur le bureau du comité d'examen, dès le 22 mai, un projet en sept articles, habilement coordonné. Pour

(1) La troisième commission a rédigé, la Conférence a voté un code très complet de procédure arbitrale. Mais ces dispositions n'offrent qu'un intérêt technique. Nous ne croyons pas devoir en entretenir le lecteur.

faciliter le recours immédiat à l'arbitrage, les puissances signataires devaient constituer un tribunal permanent sur les bases suivantes. On établirait dans une ville d'Europe un « bureau central, » qui serait « l'intermédiaire des communications relatives à la réunion du tribunal à la requête des parties en litige, » et qui garderait ses archives. Chaque puissance signataire transmettrait aux autres « les noms de deux personnes de sa nationalité reconnues dans leur pays comme juristes ou publicistes de mérite et jouissant de la plus haute considération quant à leur intégrité, » qui seraient disposées à remplir les fonctions d'arbitre. Les personnes ainsi désignées seraient membres du tribunal et devraient être, à ce titre, inscrites au bureau central. Celui-ci fournirait la liste de ces membres aux puissances signataires qui feraient connaître leur intention de recourir au tribunal permanent pour le règlement pacifique de leurs différends. Ces puissances choisiraient, sur la liste, le nombre d'arbitres fixé par le compromis. Elles auraient en outre la faculté de leur adjoindre d'autres arbitres, non inscrits sur cette liste. Les arbitres, ainsi désignés, formeront le tribunal pour cet arbitrage (*for the purposes of such arbitration*). Ils se réuniraient à la date fixée par les parties en litige.

Cette proposition, soumise en première lecture au comité d'examen, le 9 juin, fut bien accueillie, si ce n'est par le docteur Zorn, plénipotentiaire de l'empire allemand. Celui-ci, tout en exprimant l'espoir qu'un jour viendrait où les conflits entre les États seraient portés pour la plupart devant une juridiction permanente, laissa pressentir l'opposition de son gouvernement; M. Asser, au nom des Pays-Bas, se récria; il lui semblait que rien ne justifiât ces conclusions. Il fut, cette fois, appuyé par le comte Nigra. Le représentant de l'Italie adjura M. Zorn de ne pas maintenir une décision aussi absolue dans une question qui intéressait à un si haut degré l'humanité tout entière : « L'impatience avec laquelle sont attendus dans l'opinion publique les résultats de nos travaux, ajoutait-il, est devenue si grande qu'il serait dangereux de répudier une telle proposition. La conférence, en opposant sur toute la ligne un *non possumus* au vœu public, provoquerait une vive déception et serait gravement responsable devant l'histoire, devant les populations, devant l'empereur de Russie lui-même. » Le docteur Zorn finit par laisser entendre qu'il consulterait son gouvernement.

Les membres du comité, prenant acte de cette demi-promesse,

renouvelèrent leurs instances, et la Suisse fit entendre le plus noble langage: « Il s'est éveillé dans le monde, dit M. Odier, plus qu'une espérance, une attente ; et l'opinion populaire a la conviction, surtout en matière d'arbitrage, que des résultats importans sortiront des délibérations de la Conférence. Nul ne peut nier, en effet, que nous soyons maîtres de faire en ce moment un pas nouveau et décisif dans la voie du progrès. Allons-nous reculer? ou réduire à des propositions insignifiantes la portée de l'innovation qu'on attend de nous? Nous soulèverions un désappointement universel dont la responsabilité pèserait sur nous et sur nos gouvernemens. »

La discussion générale avait offert un grand intérêt ; la discussion des articles fut insignifiante. Au fond, une seule question préoccupait le comité : fléchirait-on le gouvernement de l'empire allemand? On saurait probablement à quoi s'en tenir au moment de la seconde lecture. Celle-ci commença le 1er juillet.

Le docteur Zorn informa ses collègues que l'Allemagne acceptait le principe de la nouvelle institution.

Un seul amendement de quelque importance fut présenté dans la discussion des articles, par le baron d'Estournelles : le bureau central international recevait des puissances signataires, dans le cas où un conflit aigu menacerait d'éclater entre deux ou plusieurs d'entre elles, le mandat de leur rappeler que la cour permanente leur était ouverte ; cet avertissement les mettrait en demeure de décliner formellement ou d'accepter devant l'opinion la suprême ressource d'une solution pacifique. M. Zorn combattit cette motion et fut appuyé par le chevalier Descamps, rapporteur. Celui-ci fit observer que le mécanisme suggéré par le représentant de la république française avait été mis à l'essai sans résultat : le secrétaire de la Conférence « interparlementaire, » qui représente quatorze parlemens, est chargé d'adresser un avis semblable, à chaque menace de conflit aigu, et cet appel, en général, n'est pas entendu. L'amendement, mis aux voix, fut repoussé par le comité d'examen. Mais le débat recommença, le 20 juillet, dans la septième séance plénière de la troisième commission. M. Bourgeois montra la portée pratique et la portée morale de l'innovation, dans un discours habile, ému, qui provoqua de longs applaudissemens et finit par entraîner le vote de cette disposition additionnelle (1).

(1) C'est l'article 27 de la Convention.

Bref, la Conférence établit à la Haye un bureau central international auquel elle donne les archives de la cour permanente et la gestion de toutes ses affaires administratives. Chaque puissance signataire désignera dans les trois mois qui suivront la ratification donnée par elle à l'acte *quatre* personnes au plus, d'une compétence reconnue dans les questions de droit international et jouissant de la plus haute considération morale. Celles-ci seront inscrites, comme membres de la cour, sur une liste qui sera notifiée à toutes les puissances signataires par le bureau. Deux ou plusieurs puissances pourront s'entendre pour la désignation en commun d'un ou de plusieurs membres; la même personne pouvant d'ailleurs être désignée par des puissances différentes. Les membres de la cour sont nommés pour un terme de six ans; leur mandat peut être renouvelé. Les puissances en litige restent d'ailleurs absolument libres de ne pas s'adresser à la cour permanente et peuvent dans tous les cas constituer à leur guise une juridiction spéciale.

Ce mécanisme est, selon nous, bien préférable à celui que le chevalier Descamps avait proposé, dans la séance du 9 juin, au comité d'examen. Celui-ci cherchait à constituer, une fois pour toutes, un tribunal fixe, composé de membres que désigneraient les différens États, qui se réunirait tous les trois mois, élirait son président et nommerait dans son sein une sorte de chambre des vacations. Chaque État eût abdiqué par là même, entre les mains d'un pouvoir judiciaire international, une parcelle de son indépendance. Ce qui fait la valeur du projet déposé par sir J. Pauncefote, c'est que chacun, même s'il recourt au tribunal permanent, au lieu d'investir un tribunal spécial, conserve sa liberté de choix et d'action. La nouvelle institution ne peut pas porter ombrage aux parties en litige, parce qu'aucune d'elles ne voit se dresser à ses côtés une sorte de puissance rivale.

IV. — LE RÉSULTAT DE LA CONFÉRENCE

On s'est plu, dans quelques cercles politiques et dans certains journaux, à faire entendre que la Conférence, en tout ce qui touche le règlement pacifique des conflits internationaux, n'avait pas donné de résultat et que, sur ce point du moins, le gouvernement de l'empereur Nicolas II avait été mis en échec. Tel n'est pas notre avis.

Je sais ce qu'il faut penser de certaines chimères. Les utopistes et les utopies méritent les dédains de la diplomatie. Ils retardent et déclassent le droit international. Mais il n'est pas défendu, même aux diplomates, même aux hommes d'État, d'ouvrir l'histoire et d'en recueillir les enseignemens. Autrement, ils feraient de l'utopie à rebours. Sans doute on n'a pas obtenu, cette fois, tout ce qu'on avait demandé. Mais, les choses se sont toujours ainsi passées depuis un grand nombre de siècles. Est-ce qu'on avait fait disparaître les guerres privées en un clin d'œil? est-ce qu'on avait fait reconnaître du jour au lendemain les droits des neutres? Avait-on obtenu du premier coup l'abolition de la traite? N'est-ce pas seulement après de longs efforts qu'on arriva de nos jours à l'extinction à peu près complète de la course? Il serait aisé de multiplier ces exemples.

Le victorieux, dans les combats pacifiques qui se sont livrés pour l'amélioration du droit international, n'est pas toujours celui qui couche sur ses positions. Qu'on veuille bien se rappeler un moment la grande lutte engagée au XVIIe siècle entre Grotius, auteur du *Mare liberum* (1609) et Selden, auteur du *Mare clausum* (1635), sur la liberté des mers. Certes l'Angleterre put se figurer à cette dernière date qu'elle avait réduit à néant les théories philosophiques de l'illustre Hollandais. Le livre de Selden, porté jusqu'aux nues, était devenu l'évangile officiel du peuple et du parlement anglais. Cependant, à ce moment même, la bonne cause l'emportait en dépit des apparences, et la liberté des mers commençait à devenir la loi du monde.

Un peu plus tard, en 1625, ce même Grotius écrivit son immortel traité *De jure belli ac pacis*. On était, à cette époque, au seuil des temps modernes et du nouveau droit international. A chaque page, le grand publiciste expose l'état du droit des gens positif, et son évolution, imminente à ses yeux. Par ce seul rapprochement, ce droit des gens positif antérieur est secoué dans ses fondemens : l'autre a fait son entrée dans le monde et va le subjuguer.

Ensuite la constitution d'une cour internationale permanente est un avertissement perpétuel : elle fait naître la pensée de l'arbitrage, et met pour ainsi dire en demeure les puissances en litige, en même temps qu'elle seconde l'action des États médiateurs.

Avant tout enfin, rien ne peut empêcher que les puissances

représentées à la Haye se soient, à la suite d'un premier débat, réunies dans un même vœu; qu'elles aient introduit, d'un élan unanime, le principe limité de l'arbitrage obligatoire dans le droit des gens; qu'elles aient donné cette leçon aux gouvernemens, et cet exemple au monde. Sans doute, un mois après, certains calculs avaient prévalu, la Conférence est revenue sur ses pas. Mais où est l'avenir? De quel côté l'humanité se rangera-t-elle? La réponse n'est pas douteuse.

Il y a deux camps, deux partis. D'un côté, l'on applique à ce problème international la maxime célèbre : « La force prime le droit. » De l'autre on répond : « Soyons les plus justes, puisque nous sommes les plus forts. » C'est bien ainsi que la question est posée. On répète, non sans raison, que le droit est le rempart du faible. Mais, quand c'est le plus puissant empereur du monde qui trouve dans sa force même une raison de protéger le droit contre les abus de la force, la cause du droit est gagnée d'avance. Je disais au mois d'octobre dernier dans cette *Revue* même : « Si les puissances ne parviennent pas à rédiger le code du désarmement, elles en pourraient écrire la préface. » Eh bien! la préface est faite, et le livre s'achèvera.

ARTHUR DESJARDINS.

NOS PEINTRES DU SIÈCLE

DERNIÈRE PARTIE (1)

V

Ce fut en 1857 que le Palais des Champs-Élysées ouvrit pour la première fois ses portes aux artistes. Ils étaient bien loin de se douter que beaucoup des leurs le verraient tomber!

Cette exposition mit plusieurs noms en relief : Pils, qui attirait l'attention publique avec un *Débarquement des troupes en Crimée;* Belly, avec de superbes vues d'Afrique; et Baudry, avec cinq ou six toiles importantes.

J'ai raconté dans la *Vie d'un artiste* que ma *Bénédiction des blés,* très mal placée d'abord, n'avait pu être appréciée que vers la seconde moitié de la durée du Salon, après le remaniement... J'étais devant ma toile, qu'on venait de descendre des hauteurs qui la dérobaient aux yeux du public, et je la regardais, tout heureux de la voir enfin à la cimaise, lorsqu'un jeune homme accourut vers moi et me sauta au cou en me disant : « Que je t'embrasse pour ton ciel! » C'était Paul Baudry. On me pardonnera de rapporter ici ce compliment qui fait surtout l'éloge du cœur généreux d'où il est sorti. La joie que j'en ressentis fut doublée par celle de revoir cet ami tant admiré.

Il arrivait de Rome, triomphant. Jamais plus beau rayon de gloire n'éclaira un début. Edmond About, un autre favori de

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet et du 1er août.

cette heure, fraîchement revenu de Grèce, précédé par un roman qui occupait tout Paris, avait dédié à notre jeune peintre le premier volume de ses Salons où il le célébrait dans mainte page. En tête de l'épître dédicatoire on lisait : « *Paoliccio mio!* » et cela attendrissait le public.

Il était en effet de petite taille, cet artiste charmant que la foule, pour la première fois, contemplait avec cette douceur particulière dont ses regards caressent les jeunes triomphateurs. Si vous voulez le connaître à fond, vous n'avez qu'à lire sa correspondance si intéressante, qui a été publiée. Il y est tout entier, avec sa vaillance infatigable, sa douceur, sa bienveillante ironie, son cœur dévoué. Il avait redouté beaucoup cette exposition, et il était tout à l'étonnement et à la joie d'un triomphe. Certes l'avenir devait paraître bien beau à ce jeune homme dans l'ivresse d'un tel début. Il en jouissait avec un tact parfait et en toute bonne camaraderie. Hélas! la gloire ne lui sera guère douce !

C'était une fête de nous revoir. Je fus surpris du changement qui s'était fait en lui. Quoique toujours très brun, il m'apparut comme éclairci; l'œil plus tendre, la chevelure plus souple, d'une correction imprévue. Nous avions eu des rapports d'amitié discrète et d'estime, huit ou neuf ans auparavant, à l'atelier Drölling. Nous ne les avions entretenus par aucune correspondance pendant cette longue période si différemment passée. Mais nous nous étions suivis en pensée. La publicité lui avait appris mes débuts; quant à moi, j'en étais resté aux conjectures, car il n'avait montré ses envois de Rome qu'à l'École des Beaux-Arts tandis que j'étais à Courrières. En ce moment, il les exposait en bloc. Baudry était autrefois un garçon silencieux, aimant la solitude, s'isolant par une froide réserve, même au milieu de ses condisciples dont il était le point de mire, car la plupart cherchaient à l'imiter. Il avait la tête énergique, au hâle pâle, des dominateurs. Cependant l'empire qu'il exerçait était absolument involontaire. Nous lui reconnaissions une supériorité. Nous l'appelions « le petit grand homme. » Il était arrivé du fond de sa Vendée, à demi sauvage encore, résolu à parvenir, âpre au travail. Il apportait comme la fauve ardeur de la faune de ses bois. Ce fils d'un sabotier avait d'ailleurs l'audace prudente et réfléchie de ceux qui marchent dans les chemins non frayés. Nous nous serrions autour de lui, nous autorisant de cette indépendance

que nous regardions comme une intransigeance pleine de promesses, pour défendre notre personnalité contre la règle académique. Nous l'aurions jugé indomptable, à voir avec quelle hardiesse il brossait ses études à l'atelier.

Mais nous nous trompions ! Baudry était modeste au fond, maniable sous l'influence de son admiration pour les maîtres. De là cette aménité bienveillante qui tempéra l'énergie de son talent et de sa face de corbeau : il ressemblait à cet oiseau. Oui, si nous applaudîmes son exposition de 1857, séduits par tant de charme titianesque et corrégien, nous fûmes étonnés de le trouver si souple à fondre une originalité que nous ne pouvions nous empêcher de regretter, tout en partageant l'admiration générale. Oh ! que sa petite *Léda* était charmante ! Mais nous n'y reconnaissions plus notre épineux Baudry. Les greffes avaient fleuri sur le sauvageon. Nous attendions sinon mieux, du moins autre chose de l'élève qui, en 1848, dessinait si furieusement des scènes de chouans sur la toile dont il avait tapissé sa chambre, vrai grenier d'une maison isolée au milieu de la place Saint-Germain-des-Prés et que le boulevard a emportée, alors que sa fierté tranquille et son silence méditatif nous imposaient une sorte de respect. Que sont devenues ses figures d'après le modèle vivant, un peu barbares, parfois bizarres de proportions, mais aux articulations si fermement élastiques, aux muscles souples, d'une seule et généreuse coulée !...

On connaît son enfance. Tout le monde a remarqué son tableau célèbre : *la Fortune et l'Enfant*. Le petit Paul a vu aussi la déesse lui tendre la main, non sur la margelle d'un puits, mais sur les ais mal joints d'une estrade de ménétrier, car le futur peintre des Muses faisait danser des paysans. Et cette fois, la Fortune, qui avait oublié sa roue, se présentait sous les traits d'un aimable homme, M. Renard, directeur des contributions du département. Plusieurs lettres du peintre témoignent à son égard d'une bien vive reconnaissance.

Ce fut dans les forêts rocheuses, parmi les houx épineux, les chênes rabougris aux mille racines tortueuses, les ronces et les fleurs sauvages, que le petit Baudry reçut ses premières impressions de nature. Il y poursuivait les papillons qu'il collectionnait, les yeux ravis de leurs couleurs dont plus tard il se servira pour les harmonies de ses décorations de l'Opéra. Son *Supplice d'une vestale* porte encore des traces de l'influence première : il y a

là des figures enchevêtrées en broussailles avec leurs ossatures rugueuses, sous des muscles noueux, où çà et là une veine court comme une ronce, tandis qu'à côté s'épanouissent des jeunes filles et des enfans, avec l'âpre élégance et la fraîcheur des églantines. Ce tableau se ressent encore du lait sauvage sucé par le nourrisson. D'ailleurs et heureusement, malgré l'influence italienne subie, il ne s'en dégagera jamais complètement. Quelque chose d'âpre et de bien français subsistera dans son goût transformé. Il aura beau chercher les raffinemens, il conservera toujours un peu de foin dans ses sabots vendéens. Mais comme c'eût été plus simple pour lui de ne jamais quitter son pays. Quelque grand que soit Michel-Ange, pourquoi se mettre à copier, et avec quel inouï courage! cette voûte de la Chapelle Sixtine? Rien de plus sublime que cette gigantesque épopée. Mais notre ami y a pris une formule qui n'est pas du vrai Baudry. Nous aurions préféré celle qu'il eût trouvée par lui-même.

La commande de l'immense décoration du foyer de l'Opéra, que lui confia son ami Ch. Garnier, a-t-elle été, comme beaucoup l'ont affirmé, une bonne fortune pour notre peintre? Il a dû le croire lui-même, dans l'enthousiasme de sa joie créatrice, lorsqu'il conçut cette œuvre olympienne toute rayonnante de lumière divine, toute cadencée de groupes aux gestes surhumains. Avec quelle ardeur il en a jeté les brillantes esquisses, tracé les harmonieux cartons! Mais que ne s'est-il arrêté là, et que n'a-t-il confié à d'habiles décorateurs ce que le reste de ce travail avait d'écrasant. Songez que Baudry a tout peint, lui seul, au moyen de procédés forcément sommaires, de formules nécessairement de pure pratique; lui, l'artiste d'abord énergique, puis délicat, que nous avons vu passer de la robustesse d'un sauvage début aux souplesses du voluptueux et tendre épicurisme où il ne tarda pas à se complaire. C'est ce peintre, fort et fragile à la fois, que j'ai vu, sur ses échelles, s'épuiser à l'acharnement d'un travail de praticien! Je crois encore l'entendre me dire: « Tu ne te figures pas ce que j'y dépense de force physique; » Il eût pu ajouter: « et d'inutile inspiration. »

L'œil du maître, surveillant le travail d'un préparateur, eût mieux conduit une exécution à peine appréciable d'ailleurs dans les conditions où elle se présente. Par quelques retouches, quelques *glacis*, quelques rehauts, il eût dirigé plus sûrement les larges élans de son imagination toute au souvenir de sa chère Cha-

pelle Sixtine et il eût évité la fatigue d'une vaillance inutile et hâtive qui ne lui a pas laissé le loisir ni le repos indispensables à la pénétration complète de son rêve génial et qui a fait dévier, parfois, en torsions maniérées, l'allure trop improvisée de ses figures d'abord si magistralement conçues.

A ce tour de force merveilleux où s'est épuisé Paul Baudry, combien de *Vérités sortant du Puits*, combien de *Perles* et de *Vagues* adorablement nacrées n'ont-elles pas été sacrifiées!...

Malheureusement il est mort trop tôt. La vieillesse lui eût ramené les sensations de l'enfance et, avec elles, sa puissante personnalité. C'est ce retour au berceau qui a inspiré ses chefs-d'œuvre les plus personnels au Poussin, longtemps aussi trop influencé par l'Italie. Mais Baudry n'a pas eu cette faveur du sort! Si encore il avait pu exécuter cette Jeanne d'Arc tant méditée, qu'il devait peindre au Panthéon et qui allait lui reconquérir, tout entier, son beau pays de France! Mais il passa les dernières années de sa vie à peindre ces immenses toiles décoratives du grand foyer de l'Opéra, qu'assourdit la profusion des ors, qu'écrasent d'énormes moulures. Il a dû bien souffrir d'une entreprise si démesurée qu'il fallait pousser à bien, qui ne lui permit pas de se reprendre en toute liberté de création, et qui l'épuisa, je viens de le dire, par le dur travail et le déploiement de force physique qu'elle exigea. De là peut-être cette mélancolie de fond qui ne le quittait plus que très rarement, et qui dégénéra en une profonde tristesse, source probable du mal qui l'a emporté.

Non! la gloire ne fut pas douce à ce vaillant artiste. Elle lui restera fidèle cependant et plus d'une œuvre perpétuera la renommée de sa mémoire. Bien que son instruction première eût été fort négligée, Baudry, à force d'étude, s'était acquis une solide érudition. Théophile Gautier m'a parlé du style de ses lettres, avec beaucoup d'éloge. Il fut de plus un modèle de piété filiale, d'amour fraternel et de tendresse pour ses amis : tout cela justifie bien la dédicace attendrie d'Edmond About : « *Paoliccio mio!* »

Meissonier était brillamment représenté au salon de 1857. Sept tableaux : *la Confidence*, — *Un peintre*, — *Un homme en armure*, — *Amateur de tableaux*, — *Chez un peintre*, — *Jeune homme du temps de la Régence*. — *Un portrait*, et un dessin : — *Joueurs d'échecs*.

Aucun artiste de son vivant n'a joui d'une gloire comparable

à celle de ce peintre. C'est peut-être ce qui a excité l'acrimonie avec laquelle certains critiques chagrins ont attaqué sa mémoire, sans tenir compte des égards dus à toute haute conviction. De si éclatans succès, en éblouissant les uns, ne pouvaient manquer d'offusquer les autres. Un seul homme la trouvait insuffisante, cette gloire, et cet homme c'était Meissonier. Il en doutait même, lorsque quelques heures s'écoulaient sans qu'il en entendît parler. Ce fut le chagrin de sa vie. Chose étrange! Il avait des mouvemens de cœur généreux; il n'était pas jaloux; seulement, si un visiteur de son atelier oubliait de lui donner de constantes marques d'admiration, son silence passait pour un outrage. Notre peintre aussitôt le boudait après l'avoir, l'instant auparavant, embrassé avec chaleur. Et cette susceptibilité, qui le rendait ridicule auprès de ses meilleurs amis, tenait autant à son extrême conscience d'artiste qu'à son orgueil. Au fond, c'était un inquiet et qui avait besoin, comme certains acteurs, des applaudisssemens de la claque.

Cette conscience si honorable avait pourtant un côté étroit. L'amour de l'exactitude était tel chez lui, que pour sa *Retraite de Russie*, il avait fait arranger un terrain de boue dans son jardin, y faisant passer et repasser des roues, des pas d'hommes et de chevaux; y mélangeant de la farine pour imiter la neige fondante; et se servant, pour peindre Napoléon, de la vraie redingote grise et du vrai chapeau qu'avait portés l'Empereur. Pour étudier la marche des chevaux, il avait imaginé un plancher adapté à la voiture et avançant de manière qu'il pût dessiner d'après nature le cheval même qui le traînait. Tous les portraits, tous les accessoires sont reproduits avec le même soin jaloux. C'est une reconstitution complète et extrêmement intéressante. On a presque l'illusion de cette funeste fin d'épopée; mais on n'y sent pas le grand souffle d'héroïque horreur qui circule dans la *Retraite de Russie* de Charlet.

Ne croyez pas cependant que Meissonier manquât d'imagination! Je l'ai vu dessiner d'idée des figures très justes de tournure et de caractère; mais sa mémoire et son intuition des choses étaient aussi minutieusement exactes que sa vue directe. Il voyait les détails trop gros et son œil de myope exagérait la perspective comme l'appareil photographique. Il avait la vision aiguë, inapte à saisir les harmonies diffuses, chères aux poètes. Il peignait par plans à facettes, accentuant les formes un peu durement. Il a

fait de petits panneaux, qui sont d'incontestables bijoux d'exécution fine et ferme, mais comme ciselés dans le bois. Il ne connut pas le sentiment des souplesses et des veloutés des carnations; aussi n'a-t-il jamais réussi les femmes. Il ignorait le charme infini de leurs grâces flexibles, de leurs modelés exquis. Il voyait tout, sauf le mystère. Aucun sacrifice, sa curiosité fouillait infatigablement.

Il est encore trop près de nous pour qu'on puisse le classer d'une façon définitive. La postérité ratifiera-t-elle l'admirable place d'honneur accordée à sa statue? C'est une si belle chose que la conscience absolue d'un artiste, même lorsqu'elle manque d'horizon! On m'a assuré qu'il avait détruit plus d'un panneau dont il n'était pas content, au moment où un amateur voulait le couvrir d'or. Et pourtant, toute sa vie, il fut dans la gêne. Car il n'était pas seulement fier de son talent, il l'était aussi de ses chevaux, de ses voitures, de son luxe, dont il ne jouissait guère, puisqu'il travaillait sans relâche.

Il me montra un jour ses calèches sur lesquelles il avait peint des animaux en sorte d'armoiries parlantes; et il me dit : « Les rois ne sont pas assez riches pour avoir des Meissonier sur leurs portières. »

Il vit l'une de ses ambitions réalisées lorsqu'on le nomma maire de Poissy.

Il a prouvé pendant la période, dite du *16 Mai*, qu'il était capable d'indépendance politique.

Très petit, le corps presque perdu sous les longs flots de sa barbe de fleuve, il se démenait dans sa marche, aimait à se faire remarquer, et à pousser des exclamations aiguës. Il a eu un très grand tort en sa vie, qu'il a, m'a-t-on dit, regretté au moment de sa fin : ce fut de rendre possible, par son importance, la fatale rupture qui sépare les artistes en deux camps, au grand détriment de l'intérêt général de l'Art.

Mon intention, ici, n'est pas de suivre, à chaque Salon, l'œuvre de chaque artiste, mais de regarder dans ma mémoire leur production d'ensemble, comme je l'ai fait au commencement, le plus souvent sans date précise, seule façon possible de suivre des évolutions, dont les points de départ sont, d'abord, toujours confus et dont le public ne s'aperçoit guère. Ainsi ne donna-t-il pas grande attention, en 1861, aux vastes toiles de Puvis de Chavannes, un nouveau venu qui inaugurait un style inaccoutumé

de peinture décorative. Cet élève de Th. Couture avait exposé, en 1859, un retour de chasse que personne n'avait remarqué, mais cette fois-ci, dans les deux très importantes compositions : *la Paix et la Guerre*, de hautes qualités d'allure furent très appréciées des artistes et obtinrent l'éloquente admiration de Paul de Saint-Victor. Je n'affirmerai pas que ces œuvres fussent absolument nouvelles. On y sentait l'influence directe de l'école de Fontainebleau ; et le Poussin aussi avait bien un peu présidé aux lignes d'un paysage dont la couleur délicate et effacée faisait en même temps songer aux fresques du Primatice. Cependant leur ensemble, quoique composite, ne manquait ni d'originalité ni de noble grandeur. On était d'ailleurs loin de prévoir l'extrême importance que leur peintre prendrait un jour dans l'école française, bien qu'il fût applaudi par les délicats, ce qui est le signe des vrais succès. Nous reparlerons de Puvis de Chavannes à propos de la peinture murale dont il sera le plus illustre maître.

En attendant occupons-nous un instant de Théodule Ribot, qui était fidèle à toutes les expositions.

Il semblait se renfermer dans je ne sais quelle officine espagnole. Il a dû être un habitué de ces salles du Louvre qui, jadis, contenaient quatre ou cinq cents tableaux venus de ce pays, déposés là par les princes d'Orléans, qui les réclamèrent après 1848. Qui d'ailleurs n'eût été attiré par leur fanatique silence ? Il m'en reste comme un rêve plein d'effrayant mystère, d'extases farouches, de noirceurs pieuses et d'éclats fulgurans. Cela sentait le cloître et l'inquisition. Il y avait là des choses d'une intensité lugubre, de férocité froide ; des supplices inimaginables, entre autres celui de ce saint qui, tournant lui-même une meulette, dévidait ses propres entrailles enroulées tout autour. Et ce *Saint Barthélemy*, de Ribera, quelle merveille horrible ! Des bourreaux l'écorchent tout vif, et le couteau entre les dents, en arrachent avec des pinces les lambeaux de peau sanglante ; et vraiment, les lèvres du patient tremblaient de douleur contenue et de prière. Et le *Saint François aux stigmates* de Zurbaran, et les Herrera, et les divins Moralès, et les Goya ! Comme toutes ces toiles vivaient étrangement dans ces salles austères et monacales pavées de carreaux rouges. Tout cela me revient à l'esprit comme un cauchemar dévot et grimaçant. Comme les décadens d'aujourd'hui y eussent guéri leurs pâles couleurs, leur mysticisme de petites nonnettes névrosées ! Dire qu'il y avait là trente-neuf

Murillo, dix-neuf Velasquez, dont son merveilleux portrait d'après lui-même, vingt-six Ribera et quatre-vingt-un Zurbaran!

Est-ce là que s'est formé Ribot?

C'était un virtuose du pinceau, acerochant de fermes lumières sur des fonds uniformément noirs... Par une singulière coïncidence, les trois premières lettres de son nom sont celles de Ribera; et il semblerait qu'il n'a jamais regardé autre chose que les toiles de ce maître. Il en reproduit l'effet de cave, la touche dure, sans en donner toute la largeur et nullement l'expression vivante et tragique. Ce qui est manière chez l'Espagnol devient, malgré la verve du pinceau, manie chez le Français. Il exagère de plus l'aspect de terre cuite de son modèle.

Il eut, à la fin de sa vie, de très chauds partisans. Ils ont peut-être raison de lui accorder beaucoup de talent. Quant à nous, nous le trouverions plus intéressant si, au lieu de redire ce qui avait été mieux dit, il avait au moins, une fois en sa vie, ouvert sa fenêtre.

Ce que nous préférons de son œuvre, c'est son début. Il s'était alors adonné aux intérieurs de cuisine. Je me rappelle de blancs marmitons d'un brio et d'une solidité de peinture très appétissans. En ce temps-là, Ribot promettait de devenir un émule de Lenain.

C'est vers ce même temps que j'ai vu apparaître Gustave Moreau. Après avoir débuté par une *Mise au tombeau*, tout à fait dans la manière d'Eugène Delacroix, il s'était laissé longtemps oublier, se recueillant dans la retraite, en Italie, loin de tous. Un jour, on le vit arriver avec un *Œdipe devant le Sphinx* qui fit grande sensation, toile extrêmement travaillée, composée sous l'action d'influences diverses où dominait celle de Mantegna. L'exécution subtile et nerveuse de certaines parties du paysage rappelait Fromentin; mais j'ai su depuis que le peintre du Sahara, à qui on faisait remarquer cette ressemblance, répondit avec sa bonne foi généreuse : « Je dois plus à Moreau qu'il ne me doit; c'est lui qui m'a appris à émailler la croupe d'un cheval. » A côté de brillantes qualités qui ornent ce tableau, les personnages se modèlent sèchement, comme taillés dans l'ivoire, avec leurs membres roides et grêles, ornés de riches bijoux ciselés comme par un habile orfèvre. La couleur précieuse dissimule la fatigue et l'opiniâtreté du travail. C'est poignant quand même. Le sphinx

est froidement féroce et le héros tragiquement découragé. Nous analyserons plus loin la manière de l'artiste, à propos de la grande action qu'il commençait à exercer sur les élèves de l'École.

Le nom de Fromentin qui vient de nouveau, à propos de Moreau, d'arriver sous ma plume, rappelle à mon souvenir deux peintres orientaux dont je n'ai encore rien dit : Berchère et Guillaumet.

Le premier, très modeste, avec un talent de demi-teinte, est resté dans la pénombre des coins oubliés. Je le regrette. J'ai vu de lui des tableaux d'un calme pénétrant. C'était un poète du pinceau, honnête et délicat, d'une harmonie très douce lorsque l'inspiration le servait bien, ce qui lui arriva maintes fois. Sera-t-il apprécié, aura-t-il son heure ? A voir l'abandon du public, il a dû en douter amèrement. Rien ne nuit comme trop de discrétion à une époque où les charlatans sont crus sur parole ! J'ai vu Berchère une seule fois. L'homme comme le peintre m'a laissé le souvenir d'une distinction réservée et très sympathique. Il a écrit un livre intéressant sur l'isthme de Suez.

Bien différent fut Guillaumet. Il débuta par des toiles sans personnalité, veules et insignifiantes. Elles avaient presque passé inaperçues lorsqu'il exposa un vaste tableau : *La Famine en Algérie*. C'était une mauvaise imitation des *Massacres de Scio* d'Eugène Delacroix : dessin mou, aucune construction, des têtes grimaçantes sans expression. On le crut égaré pour toujours. Puis voici qu'apparaît son tableau charmant et qui fit grand bruit : *Fileuses Algériennes*. C'était miracle ! Peut-être un second voyage en Algérie lui avait-il ouvert les yeux. Il s'était assimilé plus intimement le pittoresque et le caractère de ce pays merveilleux. Certes, en y regardant de près, on trouvait toujours de la faiblesse de construction dans les figures, mais l'effet et le sentiment exprimé sauvaient l'aspect général. Il faut ajouter que l'examen de l'exécution donnait la clef du miracle de la transformation accomplie : on y trouve, au fond, des qualités personnelles, des souvenirs de Fromentin combinés avec le procédé plus gras et laineux de J.-F. Millet. Guillaumet était d'ailleurs doué d'une intelligence rare. Il a écrit de belles pages d'impressions dans la *Nouvelle Revue*. Sa vie agitée s'est terminée par un drame attristant.

Au moment où nous sommes arrivés, l'école française, on le voit, offrait une très grande variété dans les talens. J'ai tâché d'en indiquer les types principaux, négligeant naturellement,

quel que fût d'ailleurs leur mérite, les peintres qui en sont comme la suite affaiblie, eussent-ils l'importance d'un Schnetz ou d'un Lehman. Mais avant que l'ordre de cette étude amène les autres personnalités qui poussèrent aux mouvemens d'art dont il me reste à suivre les manifestations plus ou moins heureuses, je vais surtout m'occuper de la marche générale de la peinture et de ses nouvelles tendances.

Comme j'ai pris la résolution de ne pas discuter les artistes vivans, les noms se feront de plus en plus rares sous ma plume. Je ne dois pas toutefois oublier Ch. Chaplin qui, avec un très agréable talent, continua le genre de l'école du XVIIIe siècle, appliqué à des sujets modernes.

Ses débuts avaient eu une tendance réaliste ; je me souviens de petits tableaux représentant des porchers pyrénéens. Il se fit ensuite remarquer par un beau portrait de sa sœur qui n'avait rien de l'afféterie du Louis XV. Aussi fut-on fort surpris lorsqu'on le vit arriver avec des trumeaux à la Boucher, qui n'étaient d'ailleurs pas sans grâce charmante. Il aimait à provoquer les éveils de la chair ; à opposer, en les faisant lutter de finesse et d'éclat, les roses vermeilles aux seins de lys des jeunes filles. Il a décoré le très élégant salon de l'Impératrice au pavillon de Flore.

En 1847, il avait déjà quitté l'atelier de Drölling dont comme moi il fut élève. Je me rappelle l'y avoir vu à de lointains intervalles. C'était un élégant jeune homme affectant un peu la tournure anglaise.

L'un des premiers, il apporta à la peinture de chevalet l'apparence des procédés de l'art décoratif. Il y gardait ses qualités de coloris et de modelé, qualités que négligèrent plusieurs de ceux qui l'ont suivi dans cette voie ; car ils ont supprimé les valeurs et se sont bornés à de simples silhouettes pâles sous prétexte de faire clair. Ceux-ci se sont contentés du ton abstrait sans le soumettre à la gamme des relations. C'est supprimer la vie. Ils aboutissent au vide.

Nous voyons, d'un autre côté, cette importante question des relations mutuelles des règnes préoccuper une grande partie de l'école française. A la suite des paysagistes de Fontainebleau, des artistes cherchent à découvrir les rapports qui, par mille effluves sympathiques, unissent la vie des choses à celle des êtres. Ils se lancent dans des tentatives visant la multiple expression des effets

dans l'infini des harmonies. L'air pour eux n'est plus un fluide impassible, il tremble dans une sorte de vibration morale. Il a ses gaîtés, ses sourires et ses tristesses. L'art associe plus directement le ciel et les élémens aux affections humaines. Solitairement guettés dans le rayonnement de leurs réveils, dans l'énergie de leurs intensités, dans l'apaisement de leurs sommeils, ces élémens, par une sorte de magie harmonique, mêlent leur langage à l'expression de nos sentimens et de nos pensées. La terre chante, sourit ou gémit. L'astre du ciel, clément ou terrible, mûrit ou brûle les moissons; voluptueux, il lutine les fleurs; monarque, il transfigure les êtres et les choses dans les ondes de sa pourpre royale; farouche, il enveloppe leurs catastrophes d'un feu lugubre; Dieu des airs, lorsqu'il se repose de sa splendide gloire, il s'assoupit dans un champ de prière. Tous les effets de la nature sont tentés. La lune aussi nous montre sa face propice ou menaçante; lorsqu'elle se mire et qu'elle égrène ses perles sur les flots endormis, ou lorsqu'elle effiloche ses dentelles sulfureuses et ses halos roux dans la mêlée furieuse des nues où elle court échevelée; mystique parmi les blancheurs des gothiques aiguilles; charmeuse étrange lorsqu'elle s'évapore dans les poèmes du songe; merveilleuse quenouille des vieilles légendes, car tout se renouvelle, tout revient, même l'imprévu. Dans l'un des plus beaux tableaux de Millet on la voit incliner, lueur errante, son regard de bonne pastoure sur un parc à moutons.

Oui, tout revient! Il n'est pas nouveau le souci de la vie passionnelle des choses: il ne fait que se présenter sous une face rajeunie. Léonard de Vinci, le Poussin et Rembrandt l'ont connu. C'est pourquoi ils parlent à l'âme à travers les yeux. Il y a longtemps que la source pleure ou chante, et que l'ondine se démène dans l'onde folle, éparpillant sur la berge des perles irisées. Est-ce que les Grecs n'ont pas tout vu, tout senti? Mais des siècles se sont écoulés qui n'ont pas aperçu cette lumière du sentiment. La gloire du nôtre sera de l'avoir revêtue d'expressions nouvelles. Aujourd'hui, au lieu de personnifier la nature comme les anciens, on cherche à en transfigurer l'apparence vulgaire en lui prêtant une âme, qui la mette en communication avec l'âme humaine par la magie harmonique des sons, des formes, des couleurs, des rêves et des passions.

VI

Voici Manet. Nous le voyons pour la première fois au Salon des refusés, en 1864, avec un *Déjeuner sur l'herbe*. Cette toile aurait dû être reçue. Elle renfermait quelques tons fins, des blancs et des noirs harmonisés avec le vert du gazon. En quoi choqua-t-elle les habitudes routinières? Je l'ignore. Elle ne sort pas des choses alors connues. Après les *Baigneuses* de Courbet que pouvait-elle avoir d'extravagant? Peut-être déplut-elle par l'affectation du mépris pour tout modelé. J'insiste sur ce point. C'est peut-être ce manque de modelé qui a fait d'abord passer Manet pour un novateur.

Je touche à une question qui a excité beaucoup de controverses plus ou moins ardentes. Je sais combien mon intervention est délicate ici. L'intérêt de la vérité doit être plus que jamais mon seul but et mon seul mobile. D'abord une chose me met à l'aise; c'est que Manet, comme homme, m'était fort sympathique et, si je n'aime pas son laisser aller, j'ai goûté plusieurs de ses œuvres et je les préfère toutes à la banalité courante. Ceci dit, j'affirme que son influence, très considérable, n'a fait que retarder le progrès parce qu'elle a amené la peinture facile des simples ébauches, peinture accessible à d'innombrables amateurs qui ont partout multiplié les barbouillages, au détriment de l'art et des vrais artistes. Cette dernière considération explique la folle cohue des adhésions intéressées. D'ailleurs cette influence a été d'abord une réaction; car, comme Courbet, Manet, dans les commencemens, s'inspirait des vieux tableaux. Et si plus tard il a modifié sa manière, c'est pour amener la peinture blanche et par plaques crues, sous prétexte de lumière. Or cette erreur aboutit à empêcher toute lumière, puisqu'elle est la négation des valeurs relatives sans lesquelles aucune vibration lumineuse ne peut se produire. Nous assistons maintenant à une réaction en sens contraire et le succès va plutôt aux tableaux noirs. Ce sont toujours, dans le même cercle tournant, les mêmes fluctuations au milieu desquelles les créateurs marchent sans détourner les yeux de l'horizon où tendent leurs efforts.

Oui, Manet fut d'abord un réactionnaire : puis, l'initiateur des productions faciles, multipliées et stériles.

Rousseau et Corot, élèves des anciens, s'étaient engagés dans

les sentiers non battus; ils y ont fait de vraies découvertes de valeurs et de vibrations; en eux, la nature chanta des hymnes imprévus. Ils ont ajouté des strophes au grand poème de l'harmonie universelle, suivis par Millet, Daubigny, Troyon, Fromentin, et autres explorateurs de régions nouvelles. Eh bien! qu'a fait Manet? On l'a vu au boulevard des Italiens où une trentaine de ses toiles furent réunies en une exposition particulière. C'est là que commença une dispute qu'on eût crue sans importance et où les critiques furent beaucoup plus nombreuses que les éloges. Tous ces tableaux témoignaient d'une facilité hâtive très éloignée de la vraie fécondité. Il y avait des scènes de la rue, des toréadors, des paysages, des natures mortes, dont quelques-unes très fines; des pochades informes, des choses plus faites, — tel cet élégant *Enfant porteur d'une épée*, — mises à peu près au point désirable; oui, il y avait de tout dans ce concert de toiles, et si le peintre y révélait des bizarreries particulières, des trivialités osées, on y eût en vain cherché un accent nouveau de la nature. On y trouvait surtout des imitations extrêmement lâchées, ignorantes même, parfois plus ou moins heureuses ou informes, de Velasquez et de Goya. On a prétendu que l'*Homme mort* était presque une copie du premier.

Et des critiques à courte vue acceptèrent, comme des trouvailles de génie, ces vieilleries assez maladroitement exhumées. Oui, Courbet et Manet commencèrent par donner des œuvres inspirées par les vieux maîtres et c'est par une étonnante erreur qu'elles furent présentées comme des manifestations d'un art nouveau. Ils durent eux-mêmes n'en pas être dupes. Mais il fallut bien qu'ils justifiassent ce rôle de révolutionnaires qu'on leur attribuait, et ils s'élancèrent avec une impétuosité peu réfléchie dans le champ des recherches personnelles. Manet y fut-il plus heureux que Courbet? Nous le verrons plus loin.

Je suis l'ennemi des coteries. L'isolement où j'ai vécu m'en a d'ailleurs toujours tenu à l'écart. Je ne suis donc pas suspect lorsque j'affirme que je suis partisan convaincu de la liberté dans l'art. Mais je crois aussi que le caprice seul est impuissant à rien produire de durable. La nature a des lois essentielles qu'il est absolument nécessaire de connaître et d'approfondir. L'observation de ces lois, loin de nuire à l'originalité de chacun, ne fait que la développer en intensité et lui permettre sans danger les plus grandes audaces. D'un autre côté, je crois à l'éternité de

l'art, je crois que les époques de folie et de défaillance ne font que préparer de nouveaux efforts qui amèneront des phases triomphantes et encore inconnues. Après cela, je suis bien à mon aise pour affirmer que, depuis quinze ou vingt ans, les rêves les plus creux, les théories les plus insensées se sont fait jour. On nie l'évidence du vrai; on fait la nuit du néant, pleine de rêves bizarres et vains. Des créations monstrueuses et informes sont proclamées incomparables merveilles. Toute extravagance trouve un critique d'art pour crier au sublime. Plus elle sera insensée, plus son thuriféraire exaspérera l'exagération dithyrambique de ses éloges : « C'est divin ! c'est inespéré ! » sont des expressions faibles aujourd'hui. Pour combattre ou louer des chimères, on a besoin d'une langue chimérique. La langue française si belle, si claire, si nerveuse, si ferme, si rayonnante, qui a servi à merveille tant de génies, se complique de mille efflorescences maladives comme ces vieilles branches de pommiers qui se couvrent de lichens et de verrues. Bientôt nous n'y verrons plus la coulée de la sève, l'allure de la vie; et, comme ces rameaux déchus, bientôt elle ne donnera plus que des fruits malingres.

Le public, en attendant, ne sait plus à qui entendre. Tout est renversé. Les artistes laborieux *qui suivent les expositions* avec des œuvres vaillantes que parfois a trempées une misère discrète, sont accusés de chercher la réclame dans *un grand et mercantile bazar*. Qui les accuse ainsi ? — La réclame elle-même, qui devrait au moins les laisser tranquilles, et qui les écrase du pied en se dressant pour célébrer les « palpitations géniales » des seuls honnêtes, seuls modestes et sincères vivant dans de laborieuses solitudes, — laborieuses en effet, car il en sort des cargaisons de barbouillages. Oh ! ceux-ci ne font pas de « concessions; » ce sont de vrais « indépendans » qui ne transigent pas avec leur conscience; ils ne « sacrifient pas au public : » pourquoi faut-il qu'ici, sacrifier au public, ce soit dessiner, modeler, avoir le sens commun !

Mais je reviens au cœur de mon sujet. Nous en étions à Manet qui, bien involontairement sans doute, fut l'occasion de toute cette Babel. Je crois qu'il en serait lui-même effrayé. Il ne fut pas moins le point de départ de cette grande licence. Depuis sa mort, une extraordinaire réclame a battu le rappel autour de ses ébauches, réclame inexplicable, car lorsqu'on revoit les toiles de ce peintre au Luxembourg, son *Olympia* entre autres, on est sur-

pris de tout le bruit qu'elles ont fait. Ce sont des blancs plaqués sur des noirs, des noirs sur des blancs, des figures sans la moindre souplesse, cernées de gros contours comme des vitraux. Les recherches personnelles de Manet se sont bornées à juxtaposer, dans une sorte de marqueterie, des notes claires et crues, qui parfois ne manquent pas d'agrément, au mépris de tout modelé. On sait combien il est difficile de bien modeler, tout en gardant la fraîcheur du ton. Et pourtant qu'on ne s'y trompe pas : sans modelé, pas de vie. Il ne donnait que des images inanimées. Il inventa cette mode de peinture blafarde et criarde à la fois, plate, aux pâles couleurs, effleurée, où la moindre fermeté s'accentue en dureté.

Cette manière a pu servir à certaines peintures décoratives, comme nous le verrons plus loin. Mais on citerait difficilement un de ses adeptes qui en ait fait autre chose, dans la peinture de chevalet, que des imitations blafardes.

Certes on ne peut pas faire dériver de Manet notre Henry Regnault, bien qu'il ait aussi médit du modelé. Je vois plutôt en lui, comme en Gustave Moreau, un romantique attardé. Son *Général Prim* fut un très remarquable début. Il est peint avec une crânerie, une fougue, une facilité de brosse presque téméraires, sans pourtant porter la marque d'une bien réelle originalité. Il fait penser à la fois aux Anglais, à Velasquez, à Eugène Delacroix, je dirais même à Devéria, s'il n'était très supérieur à celui-ci. Il faut pourtant reconnaître qu'il garde au Louvre une bonne tenue, ce qui prouve un vrai mérite.

Puis Regnault changea de route. Il n'a pas eu le temps de nous prouver qu'il eût eu raison de le faire. Sa *Salomé* ferait croire à la négative. Ce tableau est brillant, facile, et d'un art tout extérieur comme caractère. Regnault s'éprit tout à coup pour l'Espagne d'une passion sans mesure, d'un enthousiasme exclusif. Il eut le délire de la lumière, de la lumière dévorant toute demi-teinte, tout modelé. Ses lettres écrites de Grenade témoignent d'une exaltation extraordinaire. Son amour pour le soleil de ce pays ressemble au vertige héroïque des cigales. Son génie, toujours frémissant, s'y enflamma, un peu dans le vide, avec l'intrépidité de ces frêles virtuoses des blés qui meurent de la trépidation de leurs cris exaspérés. Ainsi écrivit, peignit et combattit Henry Regnault, sa prunelle folle de rayons, son âme fanatique de gloire, son cœur brûlant de patriotisme. Eût-il été

un grand artiste? Je n'en doute pas, si la mort n'en avait fait un héros tombé, jeune, comme le souhaitaient les Grecs, et pleuré par la patrie.

Le tableau de cette mort était digne d'être peint par un autre artiste ardent, De Neuville, qui peut-être s'en fût inspiré, si lui-même, il n'eût trop tôt suivi dans la tombe son vaillant camarade. Alph. de Neuville avait toutes les qualités du peintre militaire; la fougue et la flamme pour animer ses combats et l'amour ardent de la patrie, au point de ressentir la douleur de ses plaies. Ne discutons pas son art; acceptons le tout entier comme une vibrante manifestation de dévouement chevaleresque. Il se compose en grande partie de grandes esquisses admirablement justes de mouvement et d'expression, prises sur le fait avec leur coloration et leurs effets toujours bien appropriés. Il avait débuté, encore adolescent, il y a bien longtemps, par une *Bataille d'Inkermann*, où, à côté d'inexpériences inévitables, on remarquait déjà toutes ses qualités naissantes. Puis, pendant plusieurs années, il ne donna que des toiles ordinaires, jusqu'au moment où la rage de nos défaites lui inspira les œuvres si vivantes qui font honneur à notre école. Il mérite sa statue. Comme homme, De Neuville, très beau garçon et toujours tiré à quatre épingles, ne laissait nullement deviner l'âpreté de son talent. Cœur généreux, il se réjouissait du succès de ses camarades autant que des siens propres : demandez-le à Detaille, qu'il aimait comme un frère.

Un jour il aperçut chez M. Goupil ma *Ronde de la Saint-Jean* qui venait d'y arriver. Il en fut content, et je ne saurais dire avec quelle joie il me l'écrivit aussitôt. Cette brave lettre, je la conserve parmi mes plus précieux autographes.

Avant d'aborder G. Moreau, disons quelques mots de son ami intime : Élie Delaunay.

Cet excellent peintre, qui mourut sans avoir pu terminer son œuvre principale, sa peinture murale du Panthéon, était un laborieux tranquille et lent, mais dont les aspirations ne manquaient pas de noblesse et qui mettait de l'énergie à l'accentuation des types. Nature réservée, fermée, et quand même sympathique, Delaunay avait la parole rare et légèrement ironique, et même l'air dédaigneux, bien qu'il ne le fût nullement. Il recherchait la solitude, et pourtant ce n'était pas un rêveur; il l'aimait par esprit d'indépendance. Il a fait de bons tableaux, jamais vulgaires, d'un style sévère, comme cette *Cène* très re-

marquée, et qui fut son meilleur envoi de Rome. Il me semble moins heureux lorsque, dans ses sujets mythologiques, il cherche la beauté de la femme. Il n'y met pas toujours toute la souplesse nécessaire. Parfois il alourdissait ses toiles sous l'insistance d'un pinceau trop consciencieux, serrant le dessin jusqu'à la sécheresse. La *Peste de Rome*, qui n'est véritablement qu'une grande esquisse, est une de ses plus belles œuvres, d'un sens touchant et dramatique.

Mais, la meilleure part de son œuvre se compose de ses portraits. Dans ce genre, il a fait quelques vrais chefs-d'œuvre. Les succès de Delaunay ne pénétrèrent jamais parmi le public et n'intéressèrent que les artistes et les amateurs délicats ; cela prouve que, s'ils ne furent pas toujours brillans, ils restèrent de bon aloi. Il avait une tête monacale, et on n'aurait pas été étonné de le voir peindre dans un couvent à l'exemple des artistes du mont Athos. Il était, je le répète, très lié avec cet autre mystérieux dont parfois il subit l'influence : Gustave Moreau.

Encore un solitaire ! et plus fermé que Delaunay qui, tout en s'isolant, montrait ses œuvres. Le peintre du sphinx, lui, les dérobait à ses meilleurs amis, les cachant avec un soin fébrile, autant par crainte de la mobilité de ses propres impressions que par défiance de celles des autres. Il fuyait les conseils qui eussent pu porter atteinte à sa personnalité, d'ailleurs très complexe et d'ordre composite. De là, cette misanthropie inhérente aux solitaires et qui d'ailleurs n'empêchait pas que, dans ses relations, il fût l'homme le plus séduisant et le plus sociable du monde. Aussitôt qu'il se livrait, il mettait un extrême abandon dans ses confidences, et la plus rigoureuse politesse jusque dans les vives impatiences de son tempérament nerveux. Il avait des enthousiasmes lyriques tenus en bride par ses doutes philosophiques, de la générosité, des élans de cœur, et une vraie indignation contre toute perversité ou duplicité.

En peinture, il faisait grand cas de l'exécution. Il aimait beaucoup celle de Vollon et détestait véhémentement celle de Puvis de Chavannes. On voit que la nature de l'homme était aussi compliquée que celle de l'artiste. Il avait des côtés insaisissables, mais c'était un vrai charmeur, et sa mort a vivement impressionné ses amis qui l'adoraient.

Son œuvre très subtil n'est pas facile à juger d'une façon absolue. Près de certaines recherches chimériques communes aux

isolés et qu'on remarque surtout dans ses nus, aux membres d'ivoire arrondis à la lime et ornés de maigres fanfreluches, s'ouvrent des écrins de vrais trésors. C'est un poète confus et un joaillier précis. Les topazes, les émeraudes, les escarboucles, éclatent avec une implacable acuité de ciselure sur des rêves sans fond. On le trouvait souvent, le samedi, au Louvre, avant l'heure de la séance de l'Institut, en extase devant certaines toiles de la petite galerie des Primitifs italiens. Comme eux, il fut habile à composer une architecture fantastique et riche, et à la peupler d'apparitions étranges.

Que d'élémens forment son talent! Il part de Delacroix qu'il a entrevu à travers son cher Th. Chasseriau, cet autre peintre aux hautes visées, qu'il aima comme un frère, qu'il a célébré dans un de ses meilleurs tableaux : *Le Jeune homme et la Mort*, et dont il ne parlait jamais sans une profonde émotion. Chasseriau ne se détacha jamais complètement de son premier maître, bien qu'il ne tardât pas à associer à son influence celle d'Ingres, compromis peu propre au développement de sa personnalité, et que je regrette, car, particulièrement doué, il n'aurait jamais dû se détourner de son chemin. Gustave Moreau, au fond de toutes ses transformations, est resté un Delacroix en miniature. Plus imaginatif par la couleur que par la forme, il interprète en coloriste précieux et dramatique en même temps, les mythes antiques qu'il déforme en y introduisant des symboles modernes. Car il est très moderne, ce byzantin dont la fantaisie mêle des étrangetés très neuves à des aspirations vers je ne sais quelle Inde monstrueuse, cet artiste bizarre, sorte de nécromant qui évoque les morts en invoquant l'avenir.

C'est avant tout un poète charmeur. Il recherche bien plus, dans ses peintures, l'arabesque générale que la beauté de la forme humaine. Il ne construit pas ses figures ; il n'y met pas le souffle. Ce peintre érudit connaissait toute la peinture des maîtres dont il s'aidait pour exprimer des pensées personnelles. Malgré ses efforts à la poursuite d'une belle exécution, il ne parvint jamais à vaincre toutes les difficultés désespérantes de la peinture à l'huile, et à trouver sa manière définitive. Son triomphe, c'est l'aquarelle. Chez lui, à côté de cette opulence barbare et raffinée qui semble lui arriver des rives du Gange parmi d'étincelans vols d'oiseaux ; de cette passion des patientes recherches, des laborieux caprices, des colorations puissantes

et poignantes; comme, au lieu de ces maigres rigidités à la Mantegna, nous préférerions la vie abondante et saine, la circulation du sang dans les vrais muscles, la sereine simplicité et la large saveur de l'éternelle beauté. En somme, il a fallu à Gustave Moreau, pour bien souder ensemble tant d'emprunts, d'exquises qualités et une personnalité non douteuse. Il fut plutôt un grand artiste qu'un grand peintre.

Orateur admirable, avec quelle éloquence il parlait de son art et de la musique qu'il adorait et pratiquait aussi! Dans sa jeunesse il chantait délicieusement, d'une ravissante voix de ténor. Ajoutez à tout cela une noble ambition, un amour de la gloire réduite à quelques admirations de choix. On ne peut pas dire que physiquement il fût beau, mais il séduisait tous ceux qui l'approchaient par sa parfaite distinction et sa verve généreuse.

Tel fut Gustave Moreau.

Personne ne fut plus aimé que ce solitaire si noblement jaloux. Mais sa mémoire nous pardonnera de trouver dangereux le grand ascendant que, par son enseignement trop âpre au prosélytisme, il exerçait sur ses élèves. Et si Manet peut être jusqu'à un certain point responsable des écarts de ceux qui se sont appelés *impressionnistes*, probablement parce que leurs impressions sont d'autant plus étalées qu'elles sont moins profondes, Gustave Moreau n'a-t-il pas servi d'excuse, quoique ne sortant pas d'un art respectueux et décent, à cette invasion qui, sous prétexte de *symbolisme*, nous a valu, viciées par un érotisme de décadence, tant de fausses imitations des naïves hardiesses des Gothiques?

Je vénère les pieux artistes du moyen âge qui nous ont donné tant d'œuvres adorablement ingénues, d'une brûlante ardeur; et j'approuve ceux de nos peintres contemporains qui, sincèrement, remontent s'inspirer à l'amour mystique : je ne puis pourtant pas ne pas protester contre l'abus qu'on fait de ces exemples pour exalter des futilités archaïques dont les prétendues naïvetés ne font que souligner, en les voilant, de mièvres obscénités; contre ces faux mystiques que devrait plutôt attirer l'art pléthorique d'un Jordaens, et qui s'amusent à des enluminures perverses où, parmi les rinceaux d'or et les chétives efflorescences de carmin, se déhanchent des figurines aux yeux de bayadères, aux chevelures multicolores, aux membres lascivement grêles où s'étalent de provocantes mouches pompadour, tout cela filé d'une main habile

aux lignes cursives, dont serait jaloux plus d'un maître d'écriture expert.

Mais je laisse à leurs travaux puérils ces profanateurs des rêves de Fra Angelico et je vais m'occuper un instant d'un artiste que l'on a à tort rangé parmi les adeptes de Manet : Bastien Lepage. Ce jeune homme, cette figure si touchante, qui venait à peine de moissonner ses *Foins* lorsque la mort l'a si prématurément fauché, apportait au contraire une opiniâtre sincérité à l'étude de la Nature. Il exagéra même la recherche de mille détails inutiles. Il les plaquait bien un peu à la façon du peintre des *Canotiers*, mais là s'arrête la ressemblance. Quel soin ardent et amoureux il mettait à modeler des portraits dont plusieurs sont dignes d'Holbein ! Si, dans ses tableaux il ne dégage pas assez le type de l'individu, comment ne pas admirer encore là son entière sincérité? D'ailleurs ne céda-t-il pas parfois à de très nobles et poétiques inspirations comme dans sa *Forge*, d'une si profonde pénétration d'effet, et dans sa *Jeanne d'Arc*, pleine de si touchantes intentions?

Il eut le défaut de vouloir tout expliquer ; de ne rien laisser dans le mystère et ce fut encore ici par excès de conscience. Son premier succès fut le portrait de son grand-père : étude de bon vieillard très naïve, sous le plein air, très poussée, très large de forme et d'une grande distinction de couleur. Bastien devait avoir une vive tendresse pour sa famille, car l'année suivante on vit au Salon les portraits de ses parens, d'une peinture moins sûre et plus émue. La mère surtout, campagnarde très sympathique, était d'une expression adorable, inoubliable. Aussi combien je fus touché, lors de l'apparition du tableau des *Foins*, ce succès retentissant du Salon de 1878, de la trouver un jour, devant cette toile, seule, assise sur le divan, illuminée par la gloire naissante de son fils, buvant les éloges des groupes pressés qui l'entouraient. Elle pleurait : larmes de joie mêlée de chagrin. Hélas ! le paysan qui dort, étendu dans l'herbe, à côté de la faneuse enivrée du parfum agreste, le père Lepage lui-même, était mort récemment, n'ayant connu, comme prix du tableau pour lequel il avait posé, que des luttes et peut-être des découragemens ! Et le triomphe ravivait le chagrin de la pauvre veuve. Profondément attendris, nous ne pûmes, mon frère Émile et moi, résister au désir de lui porter nos félicitations et nos hommages respectueux, sans nous faire présenter, persuadés que par son fils nous étions connus

d'elle ! Elle fut très sensible à cette attention et quelques jours après, je vis accourir à moi Bastien, qui ne savait comment m'en remercier.

Six ans plus tard, le vaillant artiste était lui-même enlevé à ses rêves et à ses travaux. Que de fois j'ai pensé à l'immense douleur de cette mère si tendre ! Je crois la revoir pleurant devant la statue qui, hélas ! ne lui rend pas son fils. Il avait trente-six ans ! Comme il a travaillé ! Il avait surtout étudié la Nature par ses morceaux détachés ; il est mort au moment où il commençait à embrasser les ensembles et les harmonies. Car il était pris de cette ardente passion de la vie et de ses diverses manifestations, tendance qui semble inquiéter l'art de notre temps, consolant de bien des extravagances. Pourquoi ses *Foins* ne sont-ils pas au Louvre, puisque leur peintre est mort depuis 1883 ? Sa place n'est-elle pas dans cette grande salle de l'école française, où il ira un jour retrouver J.-F. Millet, qu'il a dû aimer quoiqu'il fût bien différent du maître de Barbizon. Il serait intéressant de comparer ce chercheur d'intimités au grand résumateur.

C'est en effet là que ce dernier a son chef-d'œuvre : *les Glaneuses* ; et un tableau très bizarre, *le Printemps*, puis cette petite toile, tant reprise et si touchante, *l'Église de Gréville*, toute pénétrée de ses souvenirs d'enfance.

Le tableau des *Glaneuses* est le plus complet qui soit sorti de son magistral pinceau ; est-ce à dire que nous le préférions à tous les autres ? Nous trouvons que, comme beaucoup d'œuvres accomplies, il perd en expression ce qu'il gagne en perfection ; Tout y est admirablement pondéré. A peine pourrait-on reprocher à la marmotte bleue de la femme de gauche, de manquer de vibration. On pourrait aussi se demander pourquoi toutes les petites figures agglomérées dans le fond sont blanches, tandis que les trois figures du groupe principal portent des vêtemens de couleur. Mais ce sont là des vétilles auxquelles il ne faut pas s'attacher. Le tout est très juste de caractère. L'harmonie austère palpite dans cette sorte de respiration idéale qui donne la vie aux œuvres absolument supérieures. D'où vient cependant que je préfère d'autres toiles de Millet bien moins parfaites, mais moins détachées de nos sentimens, plus humaines en un mot ? Je retrouve bien ici cette nature cuite au four sous la voûte d'un ciel sourdement chauffé par un soleil sans flamme ; c'est bien cette même atmosphère qui semble chargée de lourds effluves de froment. Au

milieu de ces qualités si personnelles, une chose me semble manquer ici, c'est la passion douloureuse du peintre; ce que je regrette ce sont ses défauts. Les *Glaneuses* sont certes très supérieures à l'*Angelus*, et à ce *Printemps* qui les accompagne ici. Ah! combien plus intenses ces paysans dont j'ai parlé, exposés en 1853; combien plus sublime, bien que ce soit aussi un chef-d'œuvre accompli, son *Parc à moutons;* combien plus touchante cette humble *Église de Gréville*, cette toile sans cesse reprise et fatiguée, tant le peintre a voulu y mêler de son âme, où son pinceau creuse la Nature avec la pesanteur d'un soc de charrue et dont le ciel tant rêvé semble plein de sourires et de larmes!

Millet est certainement l'un des artistes qui ont le plus profondément cherché l'expression de la vie, qui ont fait parler non seulement les êtres mais aussi les choses. Bastien Lepage est loin d'avoir sa puissance; mais on trouve chez celui-ci des ferveurs ingénues, des ciselures de forme et des souplesses d'épiderme qui manquent au maître de Barbizon, à côté duquel il garderait encore son charme de sincérité. Et puis, qui sait les transformations qui eussent agrandi son talent? Il cherchait à élargir sa manière, un peu sèche au moment où il est mort, à l'âge où Millet en était encore à son *Œdipe*. Il fait penser à ces colonnes tronquées des cimetières; savons-nous ce qu'eût été son chapiteau?...

Ils furent tous les deux, à des points différens, des passionnés chercheurs de cet art de la vie dont je voudrais, pour terminer cet ouvrage, essayer une étude.

Mais auparavant je veux dire quelques mots de la peinture décorative et de ses procédés que l'on a parfois appliqués à la peinture de chevalet, transposition que n'excuse pas la facilité qu'on y trouve à plaquer des teintes plates sur des fonds sommaires et dont le plus grand charme tient à ce qu'elles ne font qu'effleurer des harmonies facilement agréables par leur douce matité. Quoi de plus différent que ces deux arts, la peinture décorative telle qu'on la comprend aujourd'hui et la peinture de la vie? On veut que la peinture murale, noble et belle, mais circonspecte, complète avant tout l'architecture qu'elle décore. Sereine et détachée de nos préoccupations directes, elle a, dit-on, pour rôle de personnifier et de continuer, dans sa langue austère et muette, l'enseignement de la chaire ou l'idée de la loi. Elle poursuit, en le modifiant selon les sujets, le caractère auguste et impassible qu'elle a hérité des Égyptiens, des Assyriens et des Grecs, dont

parfois, de nos jours, elle emprunte encore les formules. Ainsi comprise, elle est certes digne d'admiration et de respect : sa gloire a traversé les siècles, mais elle est dépendante d'un art jaloux de ses droits contre lequel elle s'est souvent révoltée pour prendre ses libertés d'allure, ne se contentant plus de célébrer des symboles et de balancer des lignes harmonieuses. Elle s'est alors franchement détachée de l'Architecture, qu'elle a animée sans s'y mêler. Je ne crois pas que cette dernière y ait perdu.

Car si pâle, si effacée que soit une fresque, si elle n'évite pas les ciels et les plans fuyans, elle troue les murailles et, comme Samson, ébranle l'édifice : les décorations des Assyriens et des Égyptiens sont plates et sans perspective. Les personnages et les objets sont bien des symboles collés sur le mur. Nous ne savons pas bien ce qu'était cette peinture chez les Grecs. Je crois qu'elle devait aussi supprimer les fuites des plans, lorsqu'elle n'accusait pas franchement les reliefs comme dans cette treille d'Apelles qui attirait les oiseaux. En revanche nous connaissons très bien les peintures murales de Léonard de Vinci, de Raphaël, de Michel-Ange, d'André del Sarto, du Tintoret, de Carpaccio, de Bellini, de Rubens, de Jordaens et des maîtres du siècle dernier. Ils n'ont jamais craint d'attaquer vigoureusement les reliefs qui, ainsi que de vrais tableaux, viennent en avant de l'édifice et sont comme suspendus aux murs que l'on sent derrière. La meilleure façon de ne pas détruire l'architecture ne serait-ce pas de ne rien confondre avec elle ?

Mais enfin, je le répète, j'admets la fresque que l'on préfère aujourd'hui, celle qui ne se sert que de mythe et d'archaïsme, et de symboles. Elle est surtout fille de la philosophie, elle est fille du cerveau et elle a pour idéal l'infini de la pensée abstraite. L'autre art, celui dont je vais tout à l'heure vous entretenir, a devant lui l'infini de la vie. Mais avant de chercher à l'étudier, il faut que je rende justice au maître illustre qui nous a légué les plus beaux exemples de cette peinture décorative philosophique et abstraite, écartant avec soin tout trait de passion et de vie qui pourrait en troubler l'auguste sérénité.

Il est difficile de rencontrer une figure d'artiste d'un plus tranquille et radical exclusivisme. Élève de Th. Couture, dont il ne semble en aucune façon avoir subi l'influence, Puvis de Chavannes étudia les maîtres de la Renaissance. Il s'en inspira d'abord, puis les abandonna. Mais, au lieu d'avancer, il recula

jusqu'aux Primitifs; il se créa comme une seconde enfance. Il vécut alors en face de son esprit imagé, comme le font les enfans isolés lorsqu'ils ont le génie de l'art. C'est avec des yeux pareils aux leurs qu'il a ramené les formes à la simplicité rudimentaire. C'est pourquoi nous l'aimons, car voir ainsi est une vertu en peinture. De là sa grâce ingénue et toute végétale, grâce incorrecte souvent et qui peut se passer de beauté, étant la saveur vierge. Il a le charme des simples et la candeur robuste de ceux que rien n'ébranle parce qu'ils se croient infaillibles. Ils sont infaillibles, donc ils sont dieux! Et cette conviction leur amène les croyans qui les adorent comme des dieux. Et notre peintre écoutait avec une mansuétude reconnaissante toutes les louanges qui chantaient sa création. Mais à la moindre critique, il s'allumait, rouge : il se redressait en Jupiter de Fourvières. Il ne vous la pardonnait pas. Il avait alors, lorsqu'il vous rencontrait, une façon hautaine de vous jeter son salut sans vous regarder. Généralement, on ne s'y exposait pas une seconde fois et l'on s'écartait respectueusement, car on aurait eu tort de s'en blesser : ne faut-il pas tout souffrir d'un Dieu? Et puis comment en vouloir à une individualité si peu soumise aux exigences ordinaires? Sa vie avait quelque chose d'absolu comme son art.

Il disait lui-même : « Je veux être non *Nature*, mais parallèle à la Nature. » C'était traiter de puissance à puissance. J'aime cette fierté et j'admire ce grand artiste tout d'une pièce! Il y a pourtant une chose qui m'étonne beaucoup chez lui; c'est qu'il soit revenu à cette naïveté primitive, à cette virginité des colorations édéennes, au Paradis terrestre avant le serpent, après avoir mangé les pommes des jardins de Fontainebleau et de Diane de Poitiers. Qui ne se rappelle l'opulente femme vue de dos dans sa *Paix* du musée d'Amiens? Personne n'a peint un morceau d'une désinvolture charnelle plus élégante dans ses formes abondantes. Tout le reste était à l'avenant comme quintessence de raffiné. Son brusque changement devait naturellement désorienter, même ceux qui l'avaient le plus applaudi. Quoi d'étonnant qu'ils aient pris son préraphaélisme pour une décadence? Je me souviens d'une petite toile qu'il avait envoyée au Salon en même temps que son *Espérance* et qui était si rudimentaire de forme que tous les membres du jury, dont j'étais, se regardèrent en se disant : « Nous ne pouvons pas refuser Puvis! Que faire ? » Alors Delaunay nous dit : « Je suis très lié avec lui,

j'arrangerai l'affaire, je lui conseillerai de retirer son tableau. » Ce fut fait; mais Puvis y vit un parti pris hostile et, pendant bien longtemps, s'en irrita tellement qu'il ne saluait plus les membres de ce jury.

Lequel des deux Puvis de Chavannes devons-nous préférer? La question est difficile à résoudre. L'un est plus ample et plus beau, l'autre est plus touchant. Le mieux est de ne pas choisir et de les prendre tous les deux en félicitant l'école française d'avoir cet artiste double qui, après avoir résumé d'anciennes personnalités, a su être lui-même, tout en continuant à charmer, même dans ses défaillances puériles comme ce *Pauvre Pêcheur* dont la pauvreté, sur laquelle il est inutile d'insister, désarme la critique comme ces figures barbares que les paysans bretons sculptaient pour leurs jubés et leurs calvaires. J'en dirai autant à propos de sa *Sainte Geneviève* du dernier Salon dont l'insuffisance absolue de forme a touché tant d'âmes ferventes. D'ailleurs ce sont là les défaillances que les fanatiques prônent le plus. Il en est toujours ainsi.

Oui, il était naïf. Cependant il ne procédait pas comme les vrais simples. Il partait du compliqué pour arriver à la simplicité. Il dessinait d'abord ses figures avec toutes leurs particularités, puis il les calquait en supprimant tout détail. Alors il arrangeait, il modifiait ses compositions en appliquant ces calques les uns près des autres, les enlaçant, les changeant de place, jusqu'à ce qu'il eût trouvé sa satisfaction complète. Et il mettait un goût admirable à l'ordonnance qui sortait de cette façon de procéder. Voyez, à la Sorbonne surtout, comme les figures se balancent, s'ajustent et s'équilibrent. Toutes ces tournures uniformément résumées, tous ces gestes si bien trouvés ont à côté de leur candeur une autorité vraiment magistrale, quoique cela soit posé un peu comme des papillons dans un cadre, et que, pour soutenir une figure, on y trouve parfois le besoin d'un support factice. Mais, je le répète, l'ensemble est ravissant et les grandes localités de tons sont aussi d'un charme singulier même lorsque (comme dans le *Doux Pays* de l'escalier de Bonnat, où des figures se détachent en clair sur un ciel de soleil couchant) elles ne sont pas « parallèles à la Nature. » Cependant ses groupes sont rarement mus par un sentiment qui unisse logiquement leurs gestes, si admirables d'ailleurs, dans une action commune.

Je trouve que ce défaut de connexité est presque général à

notre époque, parmi nos monumens publics, en sculpture comme en peinture. On y voit une symétrie réglée par la géométrie et non une synthèse de passion et de vie. Puvis de Chavannes est le chef incontesté de cet art abstrait; et il a sa raison d'être aux premiers rangs de l'école française, où tous les genres ont des représentans distingués. Ce que je n'admets pas, c'est qu'on fasse de son œuvre le modèle à proposer aux autres comme le seul art vraiment décoratif; c'est qu'on n'admette pas que cet art comporte aussi la vraie peinture de peintre et les palpitations de la vie, ce que j'affirme au nom de Michel-Ange, de Léonard, de Rubens et d'Eugène Delacroix. Des artistes vivans le prouvent aussi. Ah! si l'un de ces derniers le voulait et s'il ne sacrifiait pas trop à l'étrangeté et à la facilité des ébauches, au lieu d'approfondir les trouvailles!

L'art doit avant tout se mouvoir en pleine liberté, vibrer aux tressaillemens de l'âme, aux battemens du cœur, s'identifier avec les passions et les phénomènes qui l'entourent et procéder autant du sang que de la tête.

Différente aussi de l'art monumental tel que l'a compris Puvis de Chavannes, est la peinture d'histoire, qui fait revivre des héros de nerfs et de chair, et craint moins l'anachronisme des détails que l'invraisemblance et l'immobilité.

On comprend que ces formes d'art, dont le but est divers, réclament des procédés différens aussi.

Je ne suis pas de l'avis des critiques d'art qui veulent que la peinture décorative soit toujours abstraite et dépendante; mais quoi qu'il en soit et de quelque côté qu'on la considère, la peinture de la vie doit être libre d'entraves. Elle peut se servir de toute l'étendue de ses ressources, surtout lorsqu'elle aborde les régions mystérieuses du sentiment et de la pensée. C'est une grande erreur chez certains artistes, de croire que pour exprimer le surnaturel, l'immatériel même, il faille répudier toute matière, et que le rendu de la pensée exige cette pâleur anémique, ce brouillard diffus, cette gracilité fragile dont trop souvent on croit devoir la revêtir. Tout cela n'est que la fumée des rêves incohérens où se dissolvent les fantômes nocturnes. C'est l'erreur aussi des poètes qui prétendent que les idées mystérieuses et subtiles ne se rendent que par la confusion des constructions invertébrées d'un style nébuleux. Plus la pensée est vague, plus la phrase qui l'exprime a besoin de précision grammaticale. Sans cette condition

on tombe dans le néant. Cette précision est alors absolument rigoureuse, surtout à la peinture.

Il ne faut jamais oublier que l'art dont nous nous occupons ici, ne peut rien exprimer sans le secours de la matière, puisqu'il ne peut s'adresser au cerveau qu'en passant par les yeux. Pour faire pressentir l'immensité immatérielle, il a besoin de toute l'étendue matérielle. C'est par la vie physique qu'il aborde la vie invisible, toutes deux régies par les mêmes lois. Comment faire pressentir l'infinie puissance de la seconde, par une forme chétive et maladive? L'art pour l'aborder n'a pas assez de tout son clavier, de toutes ses ressources. C'est pourquoi le procédé éteint et abstrait que l'on impose à un art dépendant ne peut convenir à l'indépendante peinture de la vie, surtout lorsqu'elle a pour but d'exprimer le règne de l'imagination. Il y a des pensées et des sentimens qui éclatent comme des soleils, d'autres qui ne sortent pas du rêve des nébuleuses: ces nuances infinies et diverses réclament tous les moyens d'expression. Rubens n'est jamais plus audacieux, plus éclatant, plus clair que dans ses allégories; et Rembrandt, le peintre de l'invisible, est le plus puissant des peintres visibles. Pour peindre le surnaturel, il faut toute l'étendue et toute l'intensité du naturel.

Le légitime succès qu'ont obtenu les travaux décoratifs de Puvis de Chavannes, a pu entraîner certains artistes à se servir, pour leurs tableaux de genre et d'histoire, de ses procédés sommaires, de ses larges localités de tons plats, de ses modelés à peine saillans, et ils ont abouti à une uniformité engourdie. Je sais bien que pour tous les arts, la simplicité et la grande unité sont des qualités principales; mais, dans la peinture dont il nous reste à parler, cette simplicité et cette unité doivent être la résultante de mille variétés, des tressaillemens de la vie et de l'air. Le procédé est appelé, ici, à rendre les âpretés, les souplesses, toutes les inflexions de la nature, tous les frissons de l'épiderme, toutes les vibrations de la lumière; son unité, c'est la grande synthèse des forces naturelles.

Les artistes qui se sont emparés, pour leur usage exclusif, du mot *impressionniste*, ont la prétention de se dire les initiateurs de cette recherche des secrets de la vie. Ils s'abusent infiniment. L'impressionnisme est vieux comme le monde. Mais ces prétendus novateurs ont crié plus fort que leurs devanciers : de là la méprise d'un public trop distrait. Les quelques découvertes dont

la peinture contemporaine peut s'honorer, ont précédé leur entrée en scène.

Ils ont tout au plus, parmi eux, quelques sentinelles perdues dont les audaces ont pu être utiles, comme nous allons le voir. En réalité, ils n'ont presque toujours fait qu'exagérer ou faussement appliquer des lois que leurs prédécesseurs leur ont transmises. Souvent il les ont dénaturées, poussant jusqu'à l'erreur criarde, la vérité que d'autres avaient affirmée un peu trop sagement peut-être. Ils ont hurlé au lieu de chanter.

Je dois toutefois constater ici que, parmi ces impressionnistes, tous n'ont pas accompli leur entière évolution. Jusque-là, je ne puis condamner des chercheurs à la sincérité de qui je veux croire.

Je citerais même une exception à la vanité de tant de tentatives, si je ne m'étais interdit de parler des vivans. Mais, sans le nommer, je puis bien dire qu'un des artistes qui m'avaient le plus déconcerté par leurs incohérens bariolages s'est tout à coup transformé de la plus heureuse façon. Il n'est pas du reste parmi ceux dont on fait le plus de bruit; peut-être même l'accusera-t-on de trahir de fulgurantes promesses. Qu'il n'écoute mie! Qu'il continue à faire des toiles comme celle de cette *Messe* qu'il exposa au Salon de 1898, section du Champ-de-Mars, où de pieuses femmes, aux blancheurs monastiques, s'enveloppent d'exquises nuances que réveillent, çà et là, les merveilleux reflets d'un vitrail; et comme cette autre toile du dernier Salon : ce groupe de jeunes filles bretonnes embarquées sur une mer toute perlée de magie argentine, petit panneau très neuf de ravissante impression, bien fait pour consoler de tant de folles outrances.

Je m'empresse d'ajouter que nous n'avons pas trop à nous plaindre de ces outrances. Elles excitèrent d'abord une douce gaieté; puis, on se mit à regarder curieusement ces étranges symptômes d'une pathologie bizarre et, parmi des extravagances sans nom, on finit par découvrir quelques audaces heureuses. Les rétines un peu trop timides s'habituèrent aux fulgurations insensées, aux agitations de la forme, et il fut permis aux artistes mieux équilibrés de tout oser, sans craindre l'étrangeté des effets nouveaux ou excessifs. Et voilà comment des colorations folles purent amener des harmonies plus éclatantes, mais n'ayant cependant pour base que les lois découvertes par les précurseurs

qui, dans leur réserve discrète, ne les avaient peut-être pas intégralement appliquées.

D'ailleurs, lorsqu'on les compare les uns aux autres, ainsi qu'il est facile de le faire simultanément au Luxembourg, tout le monde pourra constater que les tons outrés des décadens qui sacrifient tout à la lumière, restent ternes et boueux.

Il y a deux sortes d'harmonies : celle qui procède par l'atténuation, l'adoucissement des tons fondus dans une gamme neutre, jouant surtout avec ce que nous appelons les valeurs; l'autre qui attaque audacieusement les couleurs dans tout leur éclat, ne les accordant que par la justesse extrême des relations. Si les prétendus impressionnistes sont si criards, ce n'est pas qu'ils soient trop colorés, trop intenses, c'est parce qu'ils sont faux et qu'ils ne font pas chanter leurs couleurs dans le chœur harmonieux d'une juste orchestration. Il n'y a pas de violence de coloris qui soit absolument rebelle à cet accord. Si vos tons sont si criards, ce n'est pas qu'ils soient trop éclatans, c'est parce qu'ils sont mal opposés et qu'ils sortent de la logique des reflets ambians. La coloration de la lumière et du reflet qui ne devraient qu'illuminer, sans modifier leur apparence réelle, les objets de vos tableaux, semble leur appartenir en propre. Ce n'est pas le ciel bleu qui reflète en violet le cheval que vous peignez dans ce pré, c'est le cheval lui-même qui est violet sous votre pinceau. Il pourrait être plus violet que vous ne l'avez fait et ne pas le paraître. Pourquoi cette lavandière, dans votre soleil couchant, suspend-elle à la haie son linge qui est absurdement bleu d'un côté et rose de l'autre? C'est parce qu'elle n'est pas dans l'air et sous le ciel qu'il lui faut. Mettez ce linge dans son milieu d'harmonie, et il vous paraîtra blanc, bien qu'il soit aussi bleu et aussi rose que tout à l'heure. C'est que dans ce dernier cas, le spectateur rend à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire, au ciel, le bleu qui tremble sur le linge, et le rose au soleil qui l'éclaire. Cette perception de la couleur intrinsèque des objets persistant à travers la lueur illuminante est le plus grand charme de ces effets prestigieux et la preuve de la justesse de leur harmonie.

Donc, tant que vous restez dans la logique des rapports qui constituent l'harmonie, vous n'aurez rien à craindre de l'emploi des tons les plus violens. Non seulement ils ne hurleront pas, mais les profanes ne les verront pas plus qu'ils ne les voient dans la nature.

C'est surtout par les soleils couchans et au réveil de l'aurore que cette vérité éclate.

Il est une heure du soir qui pénètre l'âme délicieusement et l'exalte par son intensité magnifique. C'est quand le soleil va s'endormir. Tandis qu'il allume d'un feu sombre, et sans presque les éclairer, les objets terrestres, à travers l'horizontale étendue des vapeurs embrasées, ses rayons verticaux par rapport au zénith jettent encore à cette partie du ciel une entière clarté couleur d'améthyste. L'astre, avant de s'éteindre, envoie à la voûte céleste tout son éclat lumineux, laissant encore à la terre le chatoiement de toutes ses richesses colorantes. Presque plus d'ombre, mais des traînées d'azur aux bas-fonds où la flamme ne peut plus dorer le sol. La puissance du reflet égale presque celle de la lumière directe des rayons roses près de s'éteindre. C'est adorable. Tout vibre d'amour dans ce sublime accord du ciel et du feu pour imprégner la terre de leur divine magie. Par la froideur des effluves verts, bleus et violets, épandus de la voûte, c'est un embrasement vermeil qui frémit comme un brasier dans l'eau. C'est l'association étroite de tous les tons les plus opposés; et l'air les accorde si bien que, tout au charme de cette harmonie, on s'aperçoit à peine de la violence des contrastes qui émerveillent les regards de leur symphonie glorieuse.

Et la même magie, ô peintre, si tu ne sors pas de la gamme logique, transfigurera sur la toile les couleurs qui auront laissé à la palette leur inexpressive crudité, pour prendre l'éclat mystérieux de la vie. C'est mauvais signe lorsque les couleurs appliquées au tableau qui doit les transformer, restent les mêmes que sur la palette.

Les tons chantent rien que par leur juste opposition et ceux qui détonnent au contraire, auront beau être pointillés, sabrés de hachures, glacés et tripotés, ils n'arriveront jamais à illuminer la vie.

Quelle belle recherche que celle des colorations et des vibrations de la lumière ! Mais elle ne suffit pas. La forme aura toujours la prééminence. D'ailleurs elle est plus durable. Ceux qui ne pensent qu'aux exquisités de nuances (et souvent quelles exquisités !) se préparent d'amères déceptions pour peu qu'ils vivent. Que restera-t-il sur leurs toiles informes dans cinquante ans ? Heureusement à côté d'eux quelques vaillans de l'école moderne se préoccupent aussi d'exprimer la vie, non seulement par les

vibrations de la lumière, mais aussi par les mouvemens et les palpitations des corps. Seulement, combien s'arrêtent en chemin ! Combien se contentent d'ébauches qu'ils abandonnent au moment où commence la difficulté. Rien de plus insipide en art que des formes mornes et figées. Cependant que dire de ces pochades désordonnées, multipliées par l'impuissance !

C'est qu'il faut être un grand artiste pour finir une œuvre en lui conservant la souplesse et la variété de la nature. Le grand danger, c'est de la refroidir en ramenant toutes ses parties à l'uniformité d'une *manière* qui n'est plus souvent que routine.

La nature ne crée jamais deux choses pareilles, tandis que la manière humaine a la tendance de faire passer tout dans un moule uniforme. Le génie lui-même n'est pas toujours exempt de cette infirmité contre laquelle il doit réagir; car, malgré la lumineuse étendue de sa vision, il tomberait facilement dans ce défaut que les ateliers appellent familièrement *le chic* et qui, appliquant aux choses diverses des indications pareilles, n'est que le vice de la personnalité ! Ce vice insipide ne peut s'éviter que par une étude assidue des types que, même en les simplifiant, il faut toujours accentuer dans le sens qui constitue leur individualité et leur originalité.

J'ai dit que, de nos jours, on s'intéressait à cette recherche de la vie par la variété des mouvemens et des formes, mais qu'on s'arrêtait trop souvent à l'ébauche et à la pochade. Ce qui fait le charme et la vie des bonnes pochades, c'est que le peintre, dans sa précipitation, poussé par une inspiration rapide, y a jeté éperdument, et comme au hasard, les traits et les tons essentiels de sa vision. Ce sont donc ces traits et ces tons essentiels qui doivent tout d'abord ressortir de l'œuvre finie. Arriver à ce résultat qui paraît si simple, est tout ce qu'il y a de plus difficile. Il n'est réalisé que par les forts. Savoir finir, c'est faire des chefs-d'œuvre. La pochade promet tout; elle ne réalise rien. C'est le spectateur qui finit, en esprit, le tableau. Il est vrai qu'il est flatté de ce qu'on lui laisse ce soin, ce qui le dispose en faveur des faiseurs d'esquisses. Les malins en profitent. Les pochades vivent en partie de hasards heureux, si l'on peut appeler hasards des réussites dues peut-être à une inspiration dont les moyens sont inconsciens. Le hasard est varié, mais il est aveugle. On ne crée pas une œuvre véritable sans mettre de l'ordre dans sa création. Pour être durable, elle ne doit pas être improvisée.

Et l'on s'est aperçu qu'en voulant finir l'ébauche, on l'avait refroidie. De là le mépris du fini et du travail : c'est que l'on ignore ce qu'ils doivent être, ou que l'on manque de courage et de persévérance dans leur poursuite. Or ce n'est que par le fini que l'on peut faire pressentir l'infini. Évidemment je ne parle pas de ce fini qui consiste à perler et à multiplier les détails. Tout détail qui n'est pas nécessaire à l'expression du sujet l'affaiblit. Toute complication exagérée détruit l'émotion. Loin de compliquer ce que la pochade donne du sujet on est souvent forcé de le simplifier sur le tableau. Il faut aussi insister sur les accens expressifs, les expliquer (ils ne sont dans l'esquisse qu'à l'état embryonnaire) et il faut en même temps les rendre plus vivans. Il faut finir en intensité.

Quel travail de surveillance pour éviter cette uniformité fastidieuse où tombe toujours un fini qui n'a pas été conduit par une science profonde ! Finir une œuvre c'est en tirer toute l'essence expressive, en l'unifiant, tout en la variant dans ses diverses parties.

Que l'œil puisse la parcourir et la suivre dans sa grande liberté d'allure sans être forcé à des arrêts fâcheux. Un tableau fini doit être ramené, par les accens principaux dominant les détails, aux deux ou trois traits de fusain que l'artiste a d'abord jetés sur la toile blanche, débarrassés de tout ce qui ne contribue pas à la rayonnante clarté et à cette variété d'inflexion qui est la vie même. En peinture comme dans tous les arts, la forme a une importance majeure, car elle fait corps avec la pensée. Plus la pensée s'élève, moins elle est frappée par l'apparence grossière et matérielle, plus elle saisit le sens éternel et secret, plus elle s'approche de la lumière divine, et plus elle serre de près la vérité.

JULES BRETON.

POUR NOÉMI

DEUXIÈME PARTIE (1)

X

Dans le boudoir tendu de brocart jaune où saillaient en reliefs brodés les armes de la maison, la maréchale, plongée dans une vaste bergère, dormait si profondément que sa tapisserie commencée avait glissé jusqu'à terre. A quelques pas, la comtesse, assise toute droite sur un petit siège Louis XVI, causait à voix basse avec un Monseigneur en robe violette, dont la tête recueillie, appuyée sur une main très blanche, se penchait en une attitude de confessionnal. Et leurs voix douces et rythmées, interrompues de loin en loin par une petite toux chez l'évêque et de profonds soupirs chez la comtesse, se perdaient à demi étouffées par les épaisses tentures de la pièce. Dehors, entre les rideaux mollement relevés, un coin de parc doré par le soleil d'automne apparaissait, tandis que des accords d'instrumens arrivaient confusément, par instans, mêlés à un brouhaha de jeunesse qui s'amuse.

— Depuis combien de temps est-elle déjà au château? murmura l'évêque.

La comtesse s'assura que la maréchale dormait toujours.

— Depuis trois mois... Certes, Monseigneur, ajouta-t-elle avec

(1) Voir la *Revue* du 15 août.

humilité, je n'ai pas le droit de porter un jugement téméraire sur cette jeune fille, je veux croire qu'elle est simplement étourdie... un peu coquette... enfant gâtée surtout, mais Votre Grandeur, toujours si judicieuse, et dont l'inaltérable bonté m'a soutenue pendant les douloureuses épreuves que j'ai traversées, désapprouverait-elle les angoisses d'un cœur de mère qui tremble pour l'avenir de son unique enfant?

— Cela voudrait-il dire, chère madame, qu'Adalbert ait manifesté ouvertement... ses sentimens.

— Pas précisément... Il paraissait attentif auprès d'elle, comme tous les autres... mais c'est depuis quelques jours que ses allures m'inquiètent; je remarque que ses yeux la suivent partout; il paraît nerveux, jaloux, refuse de causer avec moi quand je l'en sollicite, et s'enveloppe de mystère...

— Avez-vous du moins communiqué vos craintes à Mme la maréchale, votre vénérable tante, ma chère enfant?

— Oui, mais elle se moque de moi, prétend que j'exagère! Elle a du reste, sur ce sujet, les idées les plus hétéroclites.

La maréchale fit un soubresaut, elle entr'ouvrit les yeux.

— Hétéroclites!... s'écria-t-elle, vraiment, parce que je soutiens que rien ne forme un jeune homme comme d'être amoureux d'une femme ou d'une jeune fille du monde!... Vous ne comprendrez donc jamais, pauvre folle, que le *flirt* autorisé d'un salon est à la fois la meilleure école de délicate galanterie et le plus sûr préservatif qu'on ait encore découvert pour retenir chez soi ces beaux fils!... Et il faudrait bénir les coquettes, au lieu de les vouer aux Gémonies.

— Mais c'est jouer avec le feu, ma tante. Et puis, la coquetterie est un péché!...

— Sottise, ma chère, si vous aviez été plus coquette avec votre mari, plus séduisante, vous auriez d'abord été plus heureuse... et qui sait? ce charmant homme serait peut-être encore en vie! car il n'aurait pas été chercher au loin ce qu'il ne trouvait pas chez lui!...

Une bouffée d'indignation était montée au visage de la comtesse, mais sans daigner s'en apercevoir, l'impitoyable vieille dame continua :

— Vous dites que c'est un péché!... mais lisez donc l'Ancien Testament, ma nièce, il abonde en femmes adroites et coquettes!... Voyez Ruth, Esther, Judith!... croyez-vous qu'elles n'ont

pas connu l'art du *flirtage* et déployé toutes leurs grâces pour arriver à leurs fins?... Ah! vous avez souri, Monseigneur! et vous me donnez raison!

— Ma tante, interrompit sèchement la comtesse, comment pouvez-vous toujours plaisanter sur les plus graves sujets! Si cependant Adalbert, que vous aimez tant, allait s'entêter, par exemple, et vouloir épouser à tout prix cette petite fille, que diriez-vous?...

— Bah, il serait temps alors de montrer les dents!... et il n'y aurait qu'à renvoyer la petite dans sa famille!... c'est moi qui m'en chargerais!... En attendant, laissez-nous la paix!... Cette enfant m'amuse! elle m'est nécessaire... J'ai fait pendant huit ans les frais de son séjour au couvent, il est juste que j'en profite. — Elle se leva, arrangea les plis de sa robe de soie changeante. — Ah, que jadis on avait plus de bon sens, et qu'on savait allier spirituellement la religion aux usages mondains! Monseigneur ne dit rien, mais je vois bien qu'il est de mon avis!...

— Madame la maréchale, je ne suis qu'un humble homme d'Église, peu compétent en ces matières. Mais notre devoir à nous est d'essayer de prévenir les occasions de catastrophe ou de péché... et voilà pourquoi j'ose exprimer ici l'avis que me dicte ma conscience, lequel est de trouver au plus vite un prétexte pour éloigner le jeune homme.

La maréchale s'était levée; elle esquissa un sourire dédaigneux, baisa néanmoins, avec une apparente onction, l'anneau pastoral de l'évêque; et, faisant une pirouette, alla rejoindre la jeunesse, dont la gaieté folâtre l'attirait. Alors, durant une longue heure encore, la comtesse, geignante et confidentielle, s'entretint avec Sa Grandeur des moyens les plus diplomatiques à employer pour soustraire son fils à cette pernicieuse influence.

XI

Sur l'une des terrasses du château, qui dominait tout le pays, Noémi, enveloppée d'un tartan écarlate, arpentait fiévreusement le sol, un petit carnet à la main :

« Reçu dix florins de papa en cachette de maman, plus vingt florins de maman en cachette de papa... plus, encore, cinq florins de Malva, à l'insu des deux autres... sont-ils fous, avec toutes leurs cachotteries... total : trente-cinq florins!... Que me reste-t-il

de cela?... pas un kreutzer. C'est horrible!... Et dire que ma marraine ne me donnerait pas seulement un gulden, la vieille avare! Ah certes! Je devrais me marier, comme le chante maman dans chacune de ses lettres! je ne peux cependant pas accepter l'offre que m'a faite l'autre jour ce vieux banquier de Vienne qui pourrait être mon grand-père!... ni même celle de ce gentil Tarlo... pauvre, dit-on, « comme un saint Turc!... » Elle avait déplié une lettre et s'était mise à la relire. « Tu n'imagines pas, ma chérie, les sacrifices inouïs que j'ai déjà faits pour toi. » Oh! ces sacrifices, me les jette-t-on assez à la tête depuis huit ans!... « Hâte-toi donc de faire un choix parmi les nombreux partis qui sont à tes pieds!... Le cher prince m'a raconté tous tes succès!... et quelquefois je redoute que tu ne te montres trop difficile!... je sais bien que tu en as le droit; belle et charmante comme tu es; mais plus tôt je te verrai casée dans une société qui est ton vrai milieu, plus vite je serai rassurée. Pourquoi donc ne me parles-tu jamais du fils de la comtesse... Adalbert. Est-il au château?... Comment êtes-vous ensemble?... »

Une montée de sang empourpra le front de la jeune fille, et, d'un geste agacé, elle froissa la lettre maternelle. Au même instant le roulement d'une voiture dans la cour lui fit dresser la tête.

Elle vit le jeune comte descendre de la calèche, offrir la main à sa mère, remettre ensuite au valet de pied le châle et le livre d'heures de la comtesse, puis regarder anxieusement dans sa direction. Alors, par un violent effort de volonté, elle rappela sur ses lèvres le sourire effacé, dissimula vivement lettre et carnet, et se trouva juste au haut de l'escalier pour accueillir l'élégant cavalier.

— Vous êtes seule? demanda-t-il.

— Oui; marraine a eu des visites toute la matinée.

— Vous avez dû bien vous ennuyer!

— Parce que vous n'étiez pas là? Quelle fatuité!... Rassurez-vous, le comte Tarlo m'a emmenée dans l'île en bateau, il avait apporté son violon, m'a joué des *czardas*, des *kolomeykas*, j'ai chanté, c'était enivrant!... Tous les pierrots des buissons nous répondaient.

Un nuage avait passé dans les yeux du jeune homme.

— Vous êtes allée sur le lac quand vous savez combien c'est dangereux.

— Oh ! pas avec Tarlo ?... Il est si crâne ! Quel garçon curieux, intéressant, et qui sait bien ce qu'il veut, lui !...

Elle se tenait droite devant lui, dans sa jolie robe de serge bleue, et, tout en parlant, balançait presque sous son visage, d'un petit air insolent, une tige échevelée de chrysanthèmes.

— Oh, Noémi, vous me ferez mourir avec vos coquetteries !

— Coquetteries ! Où les prenez-vous ? Et quel droit avez-vous de m'empêcher de causer avec les gens qui me plaisent !...

Il parut embarrassé.

— C'est que vous affectez quelquefois des allures... si libres !

Ils étaient descendus à petits pas dans le parc, et marchaient dans les allées jonchées de feuilles mortes.

— Et peut-on savoir les choses si intéressantes qu'il vous a dites, ce Tarlo ?

Elle le regarda d'un petit air de défi.

— Oh, mon Dieu, oui ; il m'a demandée en mariage.

— En mariage !

— Pourquoi pas ? Cela vous étonne ? Suis-je donc incapable d'inspirer une affection sérieuse ?

— Oh, ce n'est pas cela que j'ai voulu dire.

— Si, car j'ai bien vu votre ahurissement.

— Et vous avez accepté, naturellement, fit-il d'une voix étranglée.

— Mais non ! j'ai dit que je réfléchirais, que je consulterais ma mère, la maréchale...

Du coin de l'œil elle épiait l'impression que lui faisaient ses paroles...

— Vous savez que le comte Tarlo vit dans une très petite terre et qu'il a à sa charge mère, sœurs...

— Eh bien, c'est un mérite de plus à mes yeux, et quand on a soi-même des goûts modestes...

A ce moment une ombre se profila sur le balcon du château.

Le jeune homme, qui avait reconnu sa mère, fronça le sourcil.

— Voilà votre maman qui vous guette ! fit-elle railleuse ; sauvez-vous donc vite !... elle pourrait vous gronder ! Il me semble qu'on vous surveille beaucoup depuis quelque temps.

Et, moqueuse, elle s'éloigna un peu de lui, en marchant à reculons.

— Au revoir, chanta-t-elle... Je vais écrire à ma famille !...

Mais l'exaspération dans laquelle le mettait ce matin cette jolie

créature placée si dangereusement à portée de ses convoitises lui fit oublier toute sa prudence habituelle.

Il courut après elle.

— Mika!... Noémi!... promettez-moi du moins de venir me trouver à sept heures dans l'orangerie! Moi aussi j'aurai des choses intéressantes à vous dire...

— Mille regrets, mais je répète une saynète avec Tarlo.

— Encore!... Vous voulez me pousser à bout.

— Soit... à onze heures ce soir. Après les tableaux... Et puis, moqueuse, elle ajouta : Il fera noir alors... ce sera moins dangereux!... Et elle s'enfuit en éclatant de rire.

Cependant son cœur battait terriblement : l'heure du triomphe avait-elle enfin sonné? Un éclair de résolution surpris dans les yeux d'Adalbert la troublait. « Oh! songeait-elle en foulant fiévreusement les feuilles sèches du chemin, si je pouvais lui inspirer la force de braver sa mère! N'est-il pas majeur? fils unique? A quoi bon afficher tant d'amour quand on a si peu d'audace? » C'est que, malgré le dédain qu'elle affectait, il lui plaisait infiniment, ce fils de famille, avec sa grâce efféminée, sa morgue de grand seigneur, et tout ce prestige d'élégance dont il s'entourait. Il n'y avait pas jusqu'au subtil parfum dont toute sa personne était imprégnée qui ne lui montât au cerveau comme une griserie. Leurs deux natures frivoles s'identifiaient, se complétaient. Dans le grand monde, on surnommait Adalbert le « gardénia des salons, » et l'idéal de Noémi n'allait pas au delà de cette gloire.

Il était onze heures du soir quand Adalbert, très agité par un entretien qu'il venait d'avoir avec sa mère, se glissa dans l'orangerie. Ah! on rusait, on voulait l'éloigner, on complotait une guerre sourde dont son bonheur était l'enjeu!... Soit, il ruserait à son tour, et combattrait avec les mêmes armes. Il était las d'une tyrannie qui blessait son amour-propre autant qu'elle contrariait ses désirs. Ce qu'il lui fallait aujourd'hui, c'était Noémi. Pour posséder cette enfant insolente et adorable, dont la coquetterie lui faisait perdre la tête, il n'était pas de subterfuge qu'il n'employât!

Soudain, un léger frémissement se fit dans le feuillage.

Vêtue de la longue tunique blanche qu'elle portait dans le tableau représentant la reine Barbe Radzivill, elle venait à lui, légère, écartant de ses petites mains les feuilles de palmiers qui lui fouettaient le visage.

— Enfin, dit-elle, j'ai réussi à m'échapper, mais ce n'a pas été sans peine! Puis, avec un sourire railleur : — Eh bien... ces choses si mystérieuses que vous deviez me dire quand il ferait tout noir?...

Et avec un joli frisson, elle se rapprocha de lui.

Fougueusement il l'attira dans ses bras.

— Ce que je voulais vous dire, Mika, vous le savez depuis longtemps... C'est que je vous aime... Je vous aime, voyez-vous, à en perdre la raison... et je ne peux plus vivre sans vous.

Tout effarée de cette violence inaccoutumée, elle cherchait à se dégager, mais il la retenait étroitement prisonnière. — Et pour cela, ma bien-aimée, il faut que nous prenions une grande résolution.

Elle sourit, un peu pâle, et relevant sur lui, avec curiosité, ses yeux mutins :

— Une résolution, dit-elle! oh, vous ne pourrez jamais!

— Oh, ne me défiez pas! Vous ne savez pas ce dont je suis capable quand on m'a poussé à bout... Il se passe du nouveau... Ma mère voudrait m'éloigner de vous, elle cherche à nous séparer... Mais... Je la braverai! Nous nous aimons... Je suis à vous autant que vous êtes à moi... Oh, je le sais,... je le sens...

Haletante, elle buvait maintenant ses paroles.

— Or, pour que nous soyons l'un à l'autre, ma bien-aimée, continua-t-il en la regardant bien au fond des yeux, il n'y a qu'un unique moyen... et c'est... de partir ensemble!

Elle poussa un cri, comme si une vipère l'eût piquée.

— Partir ensemble! C'est vous qui osez me faire une proposition pareille!

Elle était blême, des larmes jaillissaient de ses yeux.

« Seigneur! Ce n'était pas ainsi qu'elle avait rêvé l'avenir!... » Mais lui, tout à son idée fixe :

— Oui... ensemble!... Nous irons à Vienne... C'est là, précisément, que m'envoie ma mère... Je vous conduirai chez une personne de confiance... une ancienne femme de charge très dévouée, et que ma mère estime beaucoup... Vous y resterez jusqu'à ce que j'obtienne le consentement à notre mariage...

Noémi s'était laissée tomber sur un siège... Et dire que c'était à sa pauvreté qu'elle était redevable de cette insulte!...

— Je vous savais lâche! dit-elle, mais pas à ce point!... N'êtes-vous pas majeur?... libre de vos actions?... pourquoi ne pas

relever fièrement la tête et proclamer tout haut votre volonté!

Il s'agenouilla devant elle, et baisant passionnément ses petites mains, qu'elle lui retirait avec colère :

— Enfant que vous êtes... Il est certaines situations que vous ne pouvez comprendre... Voyons, cette même Barbe Radziwill, que vous représentiez si poétiquement tout à l'heure, a-t-elle hésité une seconde, quand le roi Sigismond l'a suppliée de le suivre pour l'épouser secrètement? Elle n'en a pas moins été reine ensuite!

— Oui, pour mourir, un an plus tard, empoisonnée de la main de sa belle-mère...

Mais sans l'écouter, il reprit tendrement :

— Sera-ce donc si terrible de partir avec celui qui vous aime plus que sa vie! Au reste, tout cela n'aura qu'une courte durée. Ma mère, qui redoute le scandale, se hâtera d'accourir... On nous mariera... et alors!... ma bien-aimée!... Quelles délices! Nous partirons pour les lacs d'Italie!...Nous visiterons Rome, Florence, Venise... et pour le printemps nous nous installerons dans la belle propriété que j'ai près de Tarnów. C'est là que vous serez maîtresse souveraine !...

Les larmes de Mika s'étaient arrêtées, et, anxieuse, sentant mollir sa volonté devant ces perspectives magiques, elle se penchait vers le tentateur.

— J'oubliais, continua-t-il, qu'en traversant Pesth, nous commanderons un délicieux petit coupé doublé de satin marron...

— Bleu, corrigea-t-elle d'une voix imperceptible... puis, abasourdie de ce qu'elle venait de dire, elle cacha son visage dans ses mains. Mais, déjà, il l'avait saisie entre ses bras, et couvrait de baisers ses cheveux, son front...

— Oui, bleu, ma chérie, tout ce que vous voudrez, — et puis nous dévaliserons les magasins... je veux que vous soyez non seulement la plus belle, mais la plus heureuse de toutes les femmes du pays!...

Les larmes de Noémi étaient tout à fait séchées, et elle oubliait, dans son extase, l'angoisse de tout à l'heure.

— Et maintenant, fit Adalbert tout à la joie du triomphe, arrêtons bien notre plan de campagne. Demain soir, nous fêtons ma tante la maréchale. Aussitôt après les tableaux vivans, il sera environ dix heures, je quitte le château pour aller prendre le rapide qui passe à X... Seulement, arrivé à la station, je simulerai

un départ, renverrai la voiture, et louerai un chariot de paysan pour venir vous prendre ici, à minuit, dans le grand pavillon du parc où vous m'attendrez.

L'arrivée intempestive du griffon de la comtesse, petit chien fureteur qui précédait toujours sa maîtresse, jeta le désarroi dans ce tête-à-tête.

— Noémi... je puis compter sur vous... balbutia-t-il, affolé, dites... dites... Mais elle lui avait glissé entre les bras...

— Oh, je n'ai rien promis, murmura-t-elle, en s'esquivant par une porte dérobée.

XII

Emmaillotée dans sa couverture de soie cramoisie, la vieille maréchale se tournait et se retournait, incapable de trouver le sommeil. Pourquoi Noémi ne venait-elle pas comme chaque soir faire la causette et l'amuser de ses remarques sur la société? songeait-elle en agitant sa petite tête ridée qu'auréolait la flamme de la veilleuse. « Décidément, Mademoiselle se gâte!... Le succès la grise! Et ce soir encore, quel triomphe pendant les tableaux!... C'est qu'elle était divine, dans la scène où l'alchimiste Twardowski, on dirait de nos jours occultiste, évoque devant le jeune roi Sigismond le spectre de sa femme morte empoisonnée, et qu'au milieu du tonnerre et des éclairs elle est apparue toute blanche, avec ses cheveux épars, ses beaux bras nus, ses yeux languissans... Ce n'a été qu'un cri d'admiration. Ma chère nièce en était pâle de dépit, tandis que son fils exultait!... Au reste tous les hommes en étaient fous!... Même ce vieil Eustache!... »

Tandis qu'elle rêvassait ainsi, la jolie tête de Noémi était apparue déjà plusieurs fois à la porte. Elle ne s'endormirait donc jamais cette vieille? et, tant qu'elle serait éveillée, comment s'échapper? Les yeux de la jeune fille brûlaient de fièvre. Elle ouvrit la fenêtre, s'y accouda, et prêta l'oreille. Aucun roulement de chariot n'arrivait encore jusqu'à elle. Le vent sifflait lugubrement dans les arbres du parc, et des rondes de chauves-souris, dont les petites têtes carrées se profilaient sur le ciel, voletaient éperdument avec des cris plaintifs. Parfois, l'une d'elles effleurait son visage! Oh! la sensation glaciale, l'horreur de ces pattes qui s'enchevêtrent si obstinément dans la chevelure, qu'il faut les

couper, assure-t-on, pour s'en débarrasser! Adalbert ne tarderait plus maintenant. Allait-elle vraiment le suivre?... Un frisson la parcourut toute. Que diraient sa mère, son père?... Mais c'était la comtesse qui la troublait. Céderait-elle devant la crainte d'un scandale?... Quant à sa marraine elle éprouvait une joie maligne de lui jouer ce tour. Et c'était la revanche de celle qui comprend enfin qu'elle a été non pas la protégée, mais le jouet, la poupée d'une vieille enfant gâtée et féroce, qui projetait de la donner un beau jour en pâture à quelque vieux bourgeois de Vienne!... eh bien ! non, elle aurait une couronne de comtesse, un mari beau, jeune, follement épris... et dans cette même famille où on ne la tolérait que par faveur, elle rentrerait tête haute et prendrait la première place.

Résolument, elle avait posé sur ses cheveux blonds un petit béret de loutre, saisi une mince valise. Elle s'enveloppa ensuite de son large manteau, et, sans regarder en arrière, elle se précipita dans les ténèbres de l'escalier.

En passant devant le salon, une odeur âcre de fumée la prit à la gorge. Mais elle se dit que cela provenait sans doute des feux de Bengale brûlés dans la soirée, et continua son chemin.

Quant elle atteignit le pavillon, la lune, qui était restée cachée derrière de formidables nuages, jaillit brusquement du ciel, en même temps qu'un vent très fort s'engouffrait dans les arbres, avec des gémissemens, et les chênes séculaires, les tilleuls, pareils à de gigantesques candélabres, balançaient sur le gazon, avec des gestes fous, leurs ombres fantastiques.

Une grande loggia vitrée précédait le pavillon de rendez-vous. Au moment où elle s'apprêtait à en franchir les degrés, deux bras l'emprisonnèrent étroitement.

— Oh, ma chérie! j'ai cru que je n'arriverais jamais!... Ces malheureux chevaux sont fourbus, le paysan m'a trompé... il va falloir les laisser reposer... ou bien nous risquerions de rester en panne au milieu des champs... Mais qu'importe, puisque nous voilà réunis... j'ai calculé qu'en partant dans trois quarts d'heure nous arriverons à temps pour prendre l'express qui passe à Oswiecim à six heures du matin.

Noémi eut un soubresaut : Attendre ici trois quarts d'heure, non, non... c'était impossible!... Une indicible terreur la prenait. Elle avait compté partir sur-le-champ, sans se donner le temps de la réflexion; la pensée de cette course précipitée, au galop des

chevaux, avait aiguillonné son courage, et voici qu'il parlait d'attendre !...

— C'est un guet-apens, s'écria-t-elle, irritée... il fallait prévoir tout cela... je ne pars plus !...

— Voyons, Noémi, quel enfantillage, est-ce pour m'exaspérer?...

— Non, dit-elle avec fermeté, en faisant mine de vouloir regagner le parc, c'est décidé... je rentre au château! Ah!... j'étais folle, vraiment, connaissant votre caractère, de croire que je pourrais me fier à vous !...

— Ma chérie, vous êtes injuste, ayez un peu de patience, songez que j'ai fait tout ce trajet pour venir vous chercher!... Mais elle ne l'écoutait pas...

— J'ai toujours dit que vous n'étiez pas crâne!... Ah! si ç'eût été Tarlo!...

Il bondit sous l'insulte, et, serrant ses poignets à les broyer :

— C'est lâche, ce que vous dites et ce que vous faites, après m'avoir leurré de promesses...

— Si vous m'aimiez comme vous prétendez, vous auriez trouvé un moyen... plus digne...

Elle le regardait insolemment.

La colère aveuglait Adalbert. Brutalement presque, il la saisit par le bras, et, l'entraînant tout au fond de la salle de billard dont il referma la porte :

— Ne croyez pas m'échapper, dit-il; vous êtes à moi, et je ne vous céderai plus à personne, dussé-je employer la force !

Tout en parlant, il essayait de couvrir de baisers brûlans ses joues et ses lèvres...

Dans cette lutte désordonnée, ils n'avaient entendu ni l'un ni l'autre une clameur étrange, suivie de bruits sourds, incohérens.

— Il se passe quelque chose, gémit Noémi... On s'est aperçu de mon absence!... On est à ma recherche!...

Au même instant, la cloche d'alarme du château s'ébranlait à toute volée, en même temps que la cour s'emplissait de bruit.

— Adalbert... s'écria-t-elle en se jetant cette fois, sanglotante, dans les bras du jeune homme, sauvez-moi... partons... Oh, Seigneur!... je savais bien qu'un malheur allait arriver!...

Mais le jeune homme, l'oreille au guet, ne bougeait plus.

— J'entends la voix de ma mère, de la maréchale, balbutia-t-il, pétrifié lui aussi par la terreur.

En effet, des ombres affolées arrivaient maintenant droit au pavillon, et l'on entendait distinctement les cris « Au feu! »

— Jésus! Nous allons être bloqués, cria-t-elle avec frénésie...

Mais il n'y avait d'autre issue que la loggia, et au moment où ils allaient s'y précipiter :

— Trop tard, murmura le jeune homme... Nous sommes perdus!

Il venait, par la porte entr'ouverte, d'apercevoir, sur les degrés du pavillon, la maréchale grelottante, enveloppée d'une énorme pelisse jetée sur ses vêtemens de nuit, qui arrivait, soutenue par sa nièce et une femme de chambre.

— Quelle horreur! clamait-elle; j'y attraperai ma mort, c'est sûr! Les maudits feux de Bengale... ils sont cause de tout.

La comtesse avait conservé une imperturbable présence d'esprit :

— Tout le monde est sauvé, je pense, dit-elle. Les pompiers seront ici dans vingt minutes.

Soigneusement, elle avait installé la vieille dame dans un fauteuil.

Maintenant, les messieurs arrivaient à leur tour, rajustant de leur mieux des vêtemens passés à la hâte. Le comte Eustache parut le premier :

— C'est moi qui ai sonné l'alarme, disait-il; je lisais mon journal quand j'ai entendu un craquement... alors j'ai sauté du lit...

— Moi, bégayait l'ancien précepteur de la comtesse, un vieux petit bonhomme enveloppé à la hâte d'un long carrick de cocher, je dormais... Je rêvais que j'entendais la cloche du chemin de fer et que je courais pour ne pas manquer le train. Ça m'a réveillé... j'ai ouvert la porte... l'escalier était en feu, je m'y suis précipité, et me voilà!...

D'autres hôtes du château arrivaient, et c'étaient des plaintes, des lamentations. Les domestiques entassaient cassettes et objets précieux.

Pâle, rigide, mais extraordinaire de calme, la comtesse Wanda allait et venait dans la mêlée, donnait des ordres, encourageait les uns, admonestait les autres. Encore vêtue de sa robe de velours améthyste, maintenant trempée d'eau et souillée de boue, elle ressemblait, dans ce décor fantastique, à la statue du Devoir. Derrière elle, la masse sombre du château, d'où jaillissaient des

torrens de fumée et de flammes, se profilait terrible sur le ciel sanglant. Aux fenêtres, les vaillantes silhouettes des pompiers, enveloppées de lueurs rouges, précipitaient sans relâche, sur le sol, des brassées de volumes : elzévirs et manuscrits précieux,... qui arrivaient noircis ou trempés d'eau, tandis qu'à travers la pelouse, des tourbillons de papiers, poussés par un vent furieux, dansaient une sarabande effrénée.

— Oh, Jésus! cria tout à coup une femme de service, le vent souffle maintenant du côté de la chapelle!...

Cette fois le sang-froid de la comtesse la quitta. Elle s'élança dans la loggia.

— Je vais chercher le saint Sacrement, dit-elle.

Tout le monde la regarda ébahi. Une femme... toucher au saint Ciboire. Mais c'est un péché!... Que faire alors? le chapelain était absent. D'un signe impérieux, elle appela son vieux précepteur qui, gémissant et grelottant, était affalé dans un coin.

Le pauvre homme rajusta comme il put le carrick de cocher qui traînait sur ses talons et, d'un air soumis, suivit son ancienne élève.

Cependant le comte Eustache, bâillant à se décrocher la mâchoire, jetait de piteux regards à droite et à gauche. — Ah! s'il se trouvait au moins une bonne âme pour faire une petite partie de piquet!...

— Eh bien... et moi! s'écria la maréchale, que ce mot de « piquet » avait galvanisée.

On posa une lanterne sourde sur la table, et les cartes tombèrent, au milieu des allées et des venues des domestiques qui ne cessaient d'apporter des objets sauvés des flammes.

Transi de froid, retenant d'une main ses vêtemens, de l'autre son précieux fardeau, le vieux précepteur s'en revenait maintenant à travers la pelouse.

— Vous n'avez pas vu Mlle Noémi? lui cria le comte Tarlo, la face et les mains toutes noircies de fumée.

— Mon Dieu, non!... Vous savez comment le feu m'a surpris! Je dormais... je rêvais que j'entendais la cloche du chemin de fer... j'ai couru pour ne pas manquer le train...

Mais une exclamation indignée l'arrêta.

— Fi donc, Valentin! parler en portant les saintes Espèces! lui disait la comtesse suffoquée.

Très penaud, il se dirigea, avec toute la hâte que lui permet-

tait son manteau, vers le pavillon, et allait déposer le saint Sacrement sur la table des joueurs de piquet, quand un terrible scrupule le prit.

— Pardon, Excellence, dit-il timidement au comte qui ne daigna même pas se retourner, mais je ferai observer respectueusement à Votre Honneur que le saint Ciboire est ici et qu'il serait peut-être plus révérencieux de...

— Eh! mon cher monsieur Valentin, qui vous empêche de le porter dans la pièce du fond?... dit le comte Eustache sans le regarder; puis, avec un sourire à la maréchale :

— C'est à Votre Grâce à couper.

— Oh! mon saint patron... préservez-moi d'un nouveau sacrilège, murmura le pauvre vieux, qui entendait derrière lui la voix stridente de la comtesse, et, poussant la porte du billard, il s'y précipita tête baissée.

— Noémi... où est Noémi? disait la comtesse Wanda. Je l'avais crue chez le forestier. On vient de me dire qu'elle n'y est pas! La malheureuse, serait-elle restée là-bas!... Ma tante... ne l'auriez-vous pas vue sortir de sa chambre?...

— Tout ce que je sais, c'est que sa chambre était vide quand je l'ai traversée, dit négligemment la maréchale... La petite pécore prétendait avoir la migraine... et m'avait sans façon plantée là... Ne vous tracassez pas;.. mauvaise graine se retrouve toujours!

Puis se tournant vers son partenaire :

— Quinte et quatorze d'as, tierce à la dame... Vous êtes capot, mon cher comte!

— Elle est peut-être à la métairie, murmura la comtesse toute préoccupée. Courez-y, Antoine!...

Un léger bruit, venant de la salle de billard, lui fit tourner la tête, et elle vit par la porte entre-bâillée la vague figure du vieux Valentin. Cette fois le bonhomme avait respectueusement déposé le saint Sacrement sur le tapis vert du billard, et, après force génuflexions, il essayait vainement d'enflammer une allumette.

— Permettez, mon cher Valentin, dit la comtesse attendrie, en tirant de sa poche une petite boîte de métal, je vais allumer les deux flambeaux.

Elle s'agenouilla ensuite, tandis que lentement la flamme des bougies illuminait la pièce nue, aux murailles blanchies à la chaux.

A la fin, elle se releva, écarquilla les yeux. Un cri de stupeur s'étrangla dans sa gorge... Adalbert, qu'elle croyait en ce moment sur la route de Vienne!... Noémi, qu'elle demandait à tous les échos d'alentour!... Ils étaient là... tous deux... serrés l'un contre l'autre... blêmes comme des coupables... Et tout de suite l'effrayante clarté se fit dans son esprit :

— Misérables! balbutia-t-elle seulement.

D'une allure résolue, la jeune fille avait traversé la pièce :

— Il ne faut pas juger sur les apparences, madame... Monsieur votre fils vous dira l'effroyable malentendu...

Mais d'un geste rigide, la comtesse lui montra le saint Sacrement.

— A genoux, mademoiselle... sachez du moins respecter la présence divine...

Son visage, effrayant de pâleur et de gravité, se tourna ensuite vers son fils :

— Vous, monsieur... suivez-moi!...

Derrière eux, Valentin marchait, tout ahuri de ce qu'il venait de voir.

Arrivée au seuil de la loggia, la comtesse crut que ses forces allaient l'abandonner. Mais, se raidissant, et parlant à voix haute afin que les serviteurs qui allaient et venaient pussent bien l'entendre.

— C'est la Providence qui a permis que vous manquiez votre train, mon fils, afin de venir assister votre mère dans le désastre qui nous frappe! et maintenant, allez faire votre devoir avec les autres!...

Tout absorbée qu'elle fût par sa partie, la maréchale avait risqué un œil sournois.

— Ah bah! Cet Adalbert, qui avait l'air de sortir d'une boîte à surprise!...

Mais les visages bouleversés de sa nièce et de son neveu lui en disaient trop long pour que sa fine perspicacité ne fût pas mise en éveil :

— Il doit y avoir du « Noémi » là-dessous, se dit-elle. Et profitant d'un moment où la comtesse avait le dos tourné, elle se leva, poussa furtivement la porte du billard, et vit affalée, les mains jointes, au pied du saint Sacrement, une forme vague coiffée d'un petit béret d'où s'échappaient une masse ruisselante de cheveux d'or.

Il était cinq heures du matin quand les hôtes du château purent enfin réintégrer la partie qui avait été préservée.

. . . . . .

Au moment où la maréchale mettait le pied sur le seuil de sa porte, elle aperçut Noémi qui cherchait à se glisser inaperçue, et, de sa voix un peu froide et caustique :

— Te voilà donc retrouvée. Je n'en avais pas douté un instant! Toutes ces émotions m'ont tuée! Toi aussi, tu dois avoir besoin de repos... Aussi je viens de donner ordre qu'on télégraphie ton retour à ta mère, par le premier train, qui part avant midi. Elle sera enchantée de te ravoir enfin, pour de bon, cette chère Vincente.

Noémi s'était inclinée, un froid de mort la glaçait. Elle voulut prendre la main de sa marraine, balbutier quelque chose, mais, d'un geste sec, la vieille dame l'arrêta :

— Adieu, dit-elle, je suis brisée de fatigue, et il faut que je répare mes forces, car nous partons pour Nice dans deux jours, mon neveu, ma nièce et moi!

Et elle referma sa porte.

XIII

— C'est votre portrait, Malva, vous vous en doutiez bien, que je voulais vous demander la permission de faire.

Et devant les paroles qui anéantissaient tant d'extravagantes espérances, une rougeur brûlante était montée au front de la jeune fille : Oh! qu'il ne devine jamais!...

Et vivement elle s'était excusée, alléguant ses occupations, Mais tout de suite, Mme Teznar, qui n'entendait point de cette oreille, était intervenue : — Eh bien! niaise, tu le trouveras, le temps!...

Et elle avait ajouté plus bas :

— Après cela, c'est ta main qu'il demandera!

L'hiver vient très vite dans la montagne... Depuis longtemps le portrait de Malva était fini, et cependant André prétendait sans cesse y faire des retouches. Les yeux surtout ne le satisfaisaient jamais... Ils l'inquiétaient, ces yeux graves, profonds, qui semblaient garder un secret. Quelquefois, séduit par la paix, la quiétude qu'il éprouvait auprès de cette douce créature, il se posait naïvement la question : si je l'épousais!... puis la terreur égoïste

de modifier en rien les liens exquis, uniques qui les unissaient, de les préciser, en quelque sorte, dans la réalité du mariage, l'arrêtait... Cet élan qui le poussait vers elle était immatériel, exempt de fièvre; jamais aucune autre femme ne lui avait inspiré des sentimens pareils.

Maintenant la neige était venue, et novembre était à la porte. Une blancheur aveuglante enveloppait d'un linceul uniforme la plaine qui se confondait avec la suite infinie des montagnes. Le jour baissait très vite; cependant Malva, penchée sur sa couture, continuait à tirer son aiguille.

Soudain un bruit de clochettes bien connu lui fit battre le cœur. Elle vit le traîneau, la pelisse saupoudrée de neige; et sous la czapka d'astrakan, le regard brillant, le front barré de colère, et tout son cœur vola au-devant de l'aimé!...

Déjà il était auprès d'elle, assis sur une chaise basse. Il lui avait pris les mains.

— Oh!... je souffre, murmurait-il... Encore une scène violente avec mon père, qui m'a refusé ses chevaux pour conduire à la gare quelques toiles que j'expédie à une petite exposition de Pesth! Il prétend que ses bêtes sont faites pour transporter des charges sérieuses et non point un tas de croûtes qui ne valent même pas le cadre! Alors je suis allé louer des chevaux dans la montagne, mais tout cela me brise. Cette vie est intolérable, et j'ai quelquefois envie de m'en aller,.. de reprendre ma vie errante.

Elle pâlit.

— Oh, dit-elle, ce serait lâche! l'homme n'a pas le droit de déserter sa patrie... c'est un crime d'aller habiter l'étranger, d'y dépenser ses forces, son intelligence... sa fortune... Voudriez-vous imiter l'exemple pernicieux qui nous vient des hautes classes?

Il eut un geste découragé.

— Que voulez-vous! si je reste ici, mon talent s'atrophiera... je mène une vie abrutissante!... Oh! personne ne saura jamais ce que certaines œuvres, devant lesquelles la foule passe indifférente ou railleuse, ont coûté de larmes de sang. Et celui qui vous dira qu'il méprise l'opinion publique et se contente de sa propre satisfaction en a menti!... L'artiste est comme le comédien, il a besoin des acclamations, des sourires de la foule! Le silence ou l'ironie le tuent. Ce qu'il faut auprès de lui, ce n'est pas non plus le savant critique ou le beau donneur de conseils, dont la sèche logique entrave le génie!... Non, c'est un être simple, tendre,

enthousiaste... et surtout, qui *croie en lui!*... Oh! la divine croyance!... c'est elle qui relève le courage de l'artiste, lui rend l'énergie, la foi en lui-même, panse magiquement ses blessures... Et, peu à peu, les ailes lui repoussent... l'espoir renaît en son âme et, encore une fois, il repart au pays des chimères!...

Malva, son ouvrage sur ses genoux, mains jointes, les regards fixés sur le peintre, l'écoutait suspendue à ses lèvres.

— Pourquoi me regardez-vous ainsi, Malva!... vos yeux me troublent et je sens que je n'ai pas su en rendre l'expression indéfinissable!... Oh!... tenez, je voudrais les prendre vos chers yeux... les tenir là sous mes mains... pour les mettre tout vivans avec votre âme sur la toile!...

Tout le sang s'était retiré du visage de Malva. Elle se leva.

— Quelquefois, continua-t-il lentement, et ses paroles tombaient graves et basses dans le crépuscule, je me demande si cet être qui croit,... qui aime,... qui console,... je ne l'ai pas trouvé en vous, Malva...

Tremblante, elle eut un geste de recul; cependant, pas un muscle de son visage n'avait bronché.

A ce moment la porte s'ouvrit avec fracas, une vive lumière envahit la pièce, et Mme Teznar, portant une lampe, entra, suivie de son mari.

— Une dépêche!... une dépêche, criait-elle en se pâmant... Oh! Malva! c'est affreux!... Un incendie a détruit une partie du château de Lipova!... Noémi nous revient!... elle sera ici tout à l'heure... Pourvu qu'elle soit réellement saine et sauve!...

Il avait saisi sa czapka.

— Écoutez-moi, madame, mais je pars demain dès l'aube pour Pesth.

— Comment... vous vous sauvez, monsieur Ostoya, vous ne restez pas pour voir notre Mika!...

XIV

— Neuf heures!... Dans cinq minutes elle sera ici, la mignonne! Tout est-il prêt?... La pintade sera-t-elle cuite à point? Et les gâteaux de sarrasin? Malva! ne ménage ni la crème ni le beurre!... Voyons, Basia!... sotte... mets donc une nappe, Mademoiselle ne mange pas sur de la toile cirée... Et les maudites fourchettes d'acier qu'elle ne peut souffrir!... Pourvu surtout que

Teznar ait su la préserver du froid, il a si peu de précautions !... et cette neige précoce aura dû l'épouvanter !... Pauvre petite !

Un bruit soudain de grelots... des cris... un brouhaha dans la maison... et ce sont des baisers, des étreintes, des exclamations à n'en plus finir.

Elle est là maintenant, toute pâle sous la lampe, dans la bonne chambre chaude, couvée par les regards d'adoration de toute la famille, Mika la chérie !... Et c'est à qui remplira son assiette, l'accablera de questions !...

— Tiens, ce petit filet de pintade. Un peu de compote de prunes... non, de groseilles... tu n'as donc pas faim ?... Mais dis-nous au moins comment l'incendie s'est déclaré ?...

— Mon Dieu... laissez-la donc respirer, vous ne voyez pas que cette enfant est morte de fatigue et d'émotion.

En effet le visage de Noémi est tout décomposé, elle ne touche à rien.

— Voyons, ma mignonne !... murmure Vincente, puisque tu dis toi-même qu'il n'y a que des dégâts matériels, pourquoi être si chagrine !... n'es-tu pas contente de revoir ta mère qui soupire après toi depuis si longtemps !... Là-bas... tu y retourneras toujours,... car je sais par le prince qu'on a l'intention de t'emmener à Nice, cet hiver... ta vie est une fête perpétuelle, ma chérie !...

Un frémissement a contracté les beaux traits de Noémi.

— Je n'irai pas à Nice, dit-elle de cette voix blanche qui déconcerte si fort ses parens.

— Bravo, fait le sub-juge, reste avec nous !... Vois-tu, un bon plat de sarrasin chez soi vaut mieux que tous les pâtés truffés servis dans la vaisselle plate des étrangers... Mon père disait toujours : Qui mange le pain des autres, entame le sien !... Regarde, ce que nous a coûté ton séjour là-bas... et ce que ça a rapporté...; en somme... tout se paye ici-bas !

Le front de la jeune fille s'était encore assombri ; visiblement la morale paternelle n'avait pas le don de lui plaire. Elle se leva.

— Je voudrais bien me retirer chez moi, dit-elle.

Et comme Vincente, un peu penaude, lui expliquait que le cabinet qu'elle occupait ordinairement était trop humide et qu'elle devrait partager sa chambre, ses traits prirent une expression dure et, d'un petit ton persifleur.

— Eh bien !... Ça va être gai !

Puis sèchement :

— Et toutes mes malles qui arriveront demain?... où les casera-t-on?...

— Toutes tes malles;... mais puisque tu retournes là-bas?...

— Quand est-ce que j'ai dit ça... — sa voix était irritée... Maman ne comprend donc rien!... Ah! que maman est énervante!...

Malva la prit dans ses bras, et l'entraîna dans la chambre à coucher.

— Ne te fâche pas. Veux-tu que je t'aide à te déshabiller comme quand tu étais petite?...

N'y comprenant plus rien, Vincente les suivait, ahurie.

— Je vais délacer tes bottines, dit-elle tendrement en s'agenouillant.

Mais, dans un spasme de colère, Noémi repoussa les deux femmes.

— Laissez-moi donc, au nom du ciel!...Ne voyez-vous pas que vous me rendez folle... Ah! s'écria-t-elle en sanglotant, les poings dans les yeux... je voudrais être morte!

A reculons, lentement Mme Teznar et Malva s'étaient glissées contre la muraille.

— Mais allez-vous-en donc, leur cria encore Noémi en les poussant dehors.

Le lendemain, au réveil, une lettre de la maréchale apprenait aux malheureux parens l'aventure de leur fille.

— Et voilà les beaux fruits de votre vanité et de votre aveuglement, tonnait le sub-juge! tandis que Vincente stupéfaite écoutait.

Noémi, drapée dans un peignoir de soie bleu de ciel, se joignit à son père pour l'invectiver.

— Avoir tout sacrifié pour cette enfant : argent,... repos,... honneur même... et l'entendre accuser sa propre mère!... Oh, ingrate... ingrate enfant!

C'est à ce moment critique que le starost était arrivé :

— Ah çà, mais vous êtes tous fous, ici!... s'était-il écrié... Ignorez-vous donc que dans la vie, le secret c'est de toujours montrer beau visage à la galerie!... Voyons, panna Mika!... une fille intelligente comme vous ne se laisse pas abattre... un mari perdu!... dix de retrouvés!... Je me charge, moi, de vous en découvrir dans le pays!...

Le soir même, la tête sur l'oreiller, Noémi songeait : « Oui, le prince avait raison : dans la vie, il faut réussir ; or le succès n'est qu'aux audacieux, je l'ai bien vu au couvent ; les timides, les tremblantes, n'y gagnaient que des yeux rouges, et peu de considération ; les effrontées, au contraire, emportaient croix et faveurs !... »

Elle aimait le luxe, les hommages, eh bien ! c'était cette vie enchantée qu'il lui fallait retrouver à tout prix.

L'arrivée, un beau matin, d'une suite fringante de traîneaux bondée de joyeux chasseurs opéra dans la maison une détente générale. Nous vous enlevons, mesdemoiselles, avait crié le starost de sa voix retentissante. Ostoya n'est donc pas encore arrivé ! tant pis, il nous rejoindra !... ses succès de Pesth le grisent. Il paraît que c'est une vraie victoire !... Ovations ! commandes.

Coiffée d'un joli toquet à plume de faucon, Mika avait sauté dans un traîneau, suivie de sa sœur, donc le cœur battait terriblement, et, la caravane s'était élancée au milieu d'étincelans tourbillons de neige, en faisant sonner mille grelots joyeux. Au bout d'une heure, on atteignit un vaste cirque encaissé dans la montagne. Aussitôt des montagnards armés de gaules se précipitèrent dans les taillis en poussant des cris sauvages. Pleine d'ardeur, son petit fusil à l'épaule, Noémi s'était embusquée, de même que les autres chasseurs, au poste qui lui avait été désigné, tandis que Malva, plus pacifique, demeurait dans le *challas* et s'occupait, aidée de la montagnarde, à déballer les provisions auprès d'un immense feu de joie. Cependant l'immobilité forcée avait bien vite lassé la jeune chasseresse... Un petit traîneau se trouvait là, à l'écart, elle y monta et d'un coup de fouet vigoureux, ayant réveillé le cheval, elle partit à l'aventure, cahotée entre les ronces et les pointes de rocher qui affleuraient sous la neige. Tout en haut du plateau, elle s'orienta. A ses pieds, la vallée s'étendait blanche et infinie, avec ses roches rougeâtres et ses sapins gigantesques. Et les balles sifflaient, le gibier passait affolé : c'étaient des renards au pelage fauve, des chevreuils haletans, ou quelque pauvre biche blessée qui laissait après elle, dans la neige, une traînée sanglante ! Pan ! un coup partait .. elle tombait frappée à mort... puis une autre... et une autre encore... Sous les balles, qui se succédaient, les hardis montagnards couraient ramasser les victimes... Un coup de feu, plus rapproché, fit cabrer le petit cheval, et brusquement le traîneau minuscule se renversa dans la

neige, entraînant Noémi, la couverture, le fusil... Au cri poussé par la jeune fille, un autre cri avait répondu :

— Malva!... êtes-vous blessée!... et un chasseur inconnu, s'était élancé vers elle, mais déjà elle s'était relevée, toute confuse.

— Excusez-moi, mademoiselle, je vous avais prise pour Mlle Teznar... Puis, s'étant incliné : — Ostoya, dit-il, se présentant lui-même.

Elle lui jeta un regard curieux. D'où surgissait donc celui-là qu'elle n'avait point encore vu?

Lui, de son côté, semblait pétrifié de surprise, et il y avait comme de la folie dans ses yeux... Celle qui était là devant lui... mais c'était son inconnue!... la fée de la forêt!... Celle dont l'image charmante avait hanté ses rêves depuis la Pentecôte dernière, et qu'il désespérait de retrouver jamais!... Et il revoyait ses cheveux d'or, son teint si blanc, et ses yeux doux et allongés qui s'azuraient, sous le rebord sombre de la toque, pareils à deux tendres fleurs de bleuet. Gênée de son silence, elle dit :

— Vous me preniez pour ma sœur?

Sa sœur! c'était sa sœur!... Oh!... il comprenait tout maintenant, l'attirance, l'inexplicable charme!

— Eh bien, continua-t-elle en riant, qu'avez-vous donc à me regarder ainsi?

— Oh! pardonnez-moi! je suis fou... mais vous retrouver de cette façon inattendue...

— Me retrouver? je ne comprends pas...

— Avez-vous oublié le mendiant du printemps dernier à qui vous jetâtes une aumône et un sourire au détour d'un chemin?

Elle rougit de plaisir.

— Et vous, continua-t-il attendri, vous êtes la petite Mika, la sœur chérie, celle dont Malva m'entretenait sans cesse, et qui dès le berceau se faisait obéir comme une petite reine.

— C'est donc vous qui avez fait le portrait de Malva!... Et elle ajouta malicieuse : Vous savez qu'il me ressemble!

— Ah! c'est que, voyez-vous, en y travaillant, j'avais toujours votre image devant les yeux. Et n'est-ce point justement cette ressemblance qui m'avait attiré vers votre sœur?... Aujourd'hui, ajouta-t-il rêveur, c'est elle qui me ramène à vous.

Noémi l'écoutait, ses grands yeux curieusement tournés vers lui. C'est qu'il était très intéressant cet inconnu, et décidément, elle ne s'ennuyait plus.

— Oh! supplia-t-elle, en l'enveloppant d'un sourire si radieux qu'André crut voir s'illuminer toute la forêt, montez avec moi dans le traîneau et, d'ici au déjeuner, vous me conterez toute cette aventure extraordinaire.

Elle avait saisi les rênes, fait claquer le fouet, et, côte à côte, ils s'élancèrent sur la route blanche.

Le soleil marquait deux heures au vaste cadran du ciel quand chasseurs et montagnards chargés de gibier, harassés de fatigue, arrivèrent au *challas*. Debout, près du feu qui pétillait en plein air, Malva versait à chacun l'eau-de-vie réparatrice, tandis que, sur de larges souches, du pain, du caviar, des poitrines d'oie fumées étaient disposés.

Soudain, un bruit de grelots... et voilà qu'émergent d'un traîneau décoré de branches de sapin les figures radieuses de Noémi et d'André.

Pourquoi la réunion inattendue des deux êtres qu'elle aimait le plus au monde avait-elle fait passer sur le cœur de Malva comme le froid d'un serpent?...

Mais déjà les jeunes gens étaient entourés, acclamés, et ils racontaient, bruyans et rieurs, leur rencontre bizarre.

Malva riait aussi maintenant, honteuse d'un sentiment qui lui faisait l'effet d'une lâcheté, et elle se faisait conter en détail l'aventure de la forêt, la poursuite désespérée jusque dans la chapelle!... André parlait avec un entrain, une gaieté que Malva ne lui connaissait pas. Ce n'était plus le misanthrope, l'artiste incompris des jours précédens, mais un homme jeune, ardent, qui aimait la vie et voulait en jouir.

Sur une table improvisée, la montagnarde déposa un plat colossal de *bigos* fumant, ce régal des chasseurs (mélange de viande de porc et de choucroute qu'on peut indéfiniment réchauffer et qui n'en est que plus succulent). Il fut salué par des hourras.

— A table, cria Noémi avec une pétulance enfantine, j'ai une faim de loup!

Et comme André réclamait de la *wodka*, elle enleva hardiment le verre des mains de sa sœur, et y trempant les lèvres, elle le présenta d'un geste crâne à l'artiste :

— A vos succès de Pesth, cher maître, s'exclama-t-elle, au milieu des applaudissemens de tous les chasseurs, tandis que Malva la contemplait avec stupéfaction.

André prit le verre, posa les lèvres là où elle avait mis les siennes, et lentement, sans la quitter des yeux, il but d'un trait comme si, avec cette gorgée de feu, elle lui eût versé l'ivresse de sa beauté radieuse.

La conversation était devenue générale. Chacun racontait ses prouesses de la journée.

— Figure-toi, Malva, disait hardiment Noémi à sa sœur, qu'en route nous avons rencontré une bohémienne qui voulait absolument que nous fussions mari et femme! Nous ne l'avons pas détrompée, n'est-ce pas? fit-elle à son compagnon qui pâlit légèrement.

Elle parlait à tort et à travers, heureuse d'être écoutée, admirée...

— Et maintenant, dit-elle, je vais danser la montagnarde !

Au retour, le hasard avait placé Malva dans le même traîneau qu'André.

— Eh bien ! dit-elle doucement, avais-je exagéré quand je vous vantais ma petite Mika?

— Tout ce que vous avez pu me dire est encore cent fois au-dessous de la vérité, fit-il énergiquement.

Et elle sourit, heureuse. Le châle qui enveloppait Malva ayant glissé, il l'en enveloppa soigneusement.

— N'allez pas vous refroidir, surtout!

Elle le remercia d'un sourire reconnaissant. Oui, la vie était bonne, puisqu'elle lui avait permis de rencontrer ces deux êtres qui remplissaient si complètement son cœur.

On approchait de Nowy; elle se souvint alors, — chose impardonnable, — qu'elle seule n'avait point encore félicité André de ses succès à Pesth.

— Je voulais vous dire, commença-t-elle...

Mais à ce moment, dans le crépuscule qui venait, un traîneau les dépassa, rapide, et d'où s'échappaient des fusées de rire. André fut debout aussitôt, plongeant des regards intenses dans le véhicule que les ombres du soir enveloppaient déjà et vit côte à côte, sous l'épaisse fourrure d'ours, Noémi et un jeune officier de hussards.

— Je voulais vous dire, répéta Malva...

Mais André s'était rejeté nerveusement dans le fond du traîneau... Ah! s'écria-t-il... Je savais bien que j'avais reconnu sa voix!...

Alors, Malva sentit passer une seconde fois sur son cœur le même frisson douloureux de tantôt, et elle redevint silencieuse.

XV

Coup sur coup, pendant la quinzaine qui suivit la journée de chasse, André s'était présenté chez les Teznar, avec la délicieuse angoisse de revoir Noémi, de repaître ses yeux d'une vision si miraculeusement retrouvée. Mais la coquette enfant se dérobait. Tantôt, elle allait sortir, tantôt, elle avait la migraine, et si par hasard elle daignait se montrer un instant, c'est à peine si elle adressait la parole à l'artiste, affectant de le laisser toujours avec sa sœur.

Lui, surpris d'un revirement si bizarre, dévorait son affront, et s'efforçait de garder toutefois avec Malva les rapports affectueux habituels.

Cependant la jalousie de Mme Teznar s'était éveillée. « Étais-je aveugle, pensait-elle, de n'avoir pas réservé cet artiste pour ma propre enfant!... » Et, un matin, profitant d'une visite inattendue du prince, elle avait carrément posé la question devant Noémi.

— Comment trouves-tu Ostoya?

La jeune fille fit une moue dédaigneuse.

— Le peintre... de Malva... il ne sait même pas s'habiller!...

— Bagatelle! on change de tailleur... Mais, dis-moi, est-ce qu'il te plairait?...

— A quoi bon?... puisque vous l'avez destiné à Malva!... dit-elle avec une petite pointe d'aigreur...

— Malva, Malva!... Comme si en face de ton avenir, il y a quelqu'un au monde qui tienne!... Voyons, te plairait-il assez pour l'épouser?...

Elle ne répondit pas tout de suite, l'image d'Adalbert s'était subitement présentée à son esprit. Elle revoyait sa grâce patricienne, son élégance si raffinée. Hélas! tout était-il donc irrévocablement fini entre eux deux?... Non, jamais, jamais aucun homme au monde ne lui inspirerait ce qu'elle avait éprouvé auprès de celui-là!... Et des larmes de rage obscurcissaient ses yeux.

— Je croyais, hasarda le starost, que vous aviez jadis certaines préventions contre le peintre, chère madame!...

— Oui... mais j'ai changé d'avis; il est riche, bien apparenté,

et puis, oubliez-vous le succès qu'il vient de remporter à Pesth !... C'est cela qui vous métamorphose un homme !...

— Eh bien... que diriez-vous, mesdames, d'une visite aux *Étangs noirs*... je viendrais vous prendre toutes les deux dans mon nouveau traîneau !...

— Cher prince, murmura Vincente, les yeux mouillés, vous serez donc toujours notre Providence !...

De cette visite faite à l'insu de Malva et de son père, Noémi était revenue très préoccupée. Elle avait été frappée d'abord de l'impression de discrète grandeur qui se dégageait de cette vieille propriété, entourée de ses lacs noirs, encaissée parmi les rocs et les sapins. Certes, il ferait bon jouer à la châtelaine sur le spacieux perron, dans cette vaste salle à manger où luisait de si lourde vaisselle armoriée ! et déjà elle se voyait, en blanche toilette de mariée, faisant son entrée solennelle au milieu des vivats et des acclamations des paysans, qui humblement lui apportaient le pain et le sel. Néanmoins l'attitude du père d'André l'avait un peu troublée. Elle devinait, de la part du vieux gentilhomme, un secret dédain, pour cette caste de petites gens vaniteux qui s'obstinaient à forcer sa porte. Une autre figure de la maison lui avait également paru hostile. C'était celle d'une femme sèche, pâle, au regard hardi, dont elle avait surpris l'expression ironique, alors que, ne se croyant pas observée, elle se penchait curieusement sur une pièce d'orfèvrerie pour en examiner l'écusson en relief. Et sous le froid de cet œil soupçonneux, elle avait rougi.

Hélas !... c'était donc la lutte, toujours... partout... Eh bien ! cette résistance aiguillonnait davantage encore son désir de vaincre enfin le sort qui s'acharnait après elle !

Surpris de cette visite inespérée, André se tenait néanmoins sur la défensive.

« Bon ! il boude, » s'était dit la coquette enfant... Et, profitant d'un instant où ils étaient seuls :

— Ne voulez-vous pas me faire faire le tour de votre domaine ? lui avait-elle demandé, en lui passant familièrement le bras sous le sien.

Et, repris tout entier par le charme de cette grâce enveloppante, il l'avait guidée à travers les étables et les écuries. Maintenant, avec cette prodigieuse mobilité de nerfs des artistes, il pataugeait avec elle dans la neige, caressant les jeunes poulains qui venaient manger du sel dans leurs mains.

Satisfaite, comprenant l'empire extraordinaire qu'elle exerçait sur lui :

— Viendrez-vous me voir bientôt? lui avait-elle demandé.

Il avait de nouveau froncé le sourcil :

— Je ne tarderai pas à venir vous présenter mes hommages ainsi qu'à Mlle Malva.

Mais elle eut une moue perverse.

— Je déteste les partages! dit-elle.

XVI

Dans la chaleur lourde de la cuisine encombrée de linge, Malva, un refrain aux lèvres, repassait activement, tandis qu'un maigre chat noir aux yeux de chrysoprase suivait attentivement tous ses mouvemens. « Sera-t-elle gentille, ce soir, la mignonne avec cette large collerette de guipure sur son corsage de velours! »

Soudain la porte s'entre-bâilla, et une voix jeune cria :

— Tu n'oublieras pas de coudre la balayeuse de soie à ma jupe!...

— Non, non, ma chérie, sois tranquille, tout sera fait.

— Malva!... as-tu pensé aux chemises de ton père?.. elles sont en lambeaux, et il lui en faut absolument une pour ce soir!

Cette fois, la voix était plus aigre.

— Tranquillisez-vous, ma mère, j'y veillerai. Le temps de terminer ceci, de pétrir la pâte des *piroszki*, et je m'y mettrai.

Et elle souriait, heureuse, en dépit de la besogne qui l'écrasait un peu. C'est que les sombres nuages de l'autre jour s'étaient évanouis en face de l'attitude réservée de sa sœur à l'égard d'André; et elle était confuse presque de sa sérénité quand elle songeait à la cuisante douleur qui faisait encore saigner sans doute le cœur de sa cadette.

Un écroulement de fagots, dans la cuisine, et Basia apparut bougonnant. Quoi?... que disait cette fille? André était là depuis une heure, et on ne l'avait pas prévenue!

— Madame a dit que Mademoiselle était bien trop occupée; qu'il ne fallait pas la déranger.

Elle éclata de rire.

— Eh bien! mais elle a joliment raison, ma mère! le fait est que je suis débordée.

— Hier, continua la petite bonne, sournoise, *il* est encore venu,... et puis lundi,... et puis jeudi. Mais on avait eu soin d'envoyer Mademoiselle au bout du pays.

Malva se souvint en effet que jeudi sa belle-mère avait fortement insisté pour l'envoyer sous un prétexte futile, et malgré le temps affreux, à l'autre bout du pays; et son cœur eut un frisson.

— Quand il vient, Mlle Mika n'est plus triste; il faut voir avec quels yeux malins elle le regarde... voilà qu'elle est debout... voilà qu'elle est assise, elle va arranger ses cheveux au miroir, elle fait froufrou avec ses jupes. Et Madame donc! quand elle lui parle... on croirait que c'est du miel, au lieu de vinaigre, qui découle de sa bouche! Et tout ça, c'est depuis que Panna Mika est allée aux Étangs!...

— Quelle sottise, Basia, ma sœur n'y est jamais allée!

— Ah! si on peut dire! Le cocher de M. le starost ne m'a pas raconté, peut-être, comme quoi il avait mené Madame, Mademoiselle et son maître en visite aux Étangs, il y a dix jours... même que M. André a fait visiter tout le domaine à Mlle Noémi et qu'ils couraient au milieu des chevaux comme deux vrais cabris!

Le sang de Malva s'était figé dans son cœur, et elle demeurait muette, sentant les angoisses de la jalousie l'envahir lentement, en dépit de sa vaillance.

Un petit chat qui la guettait vint s'accrocher à elle en miaulant. Elle le repoussa, presque avec rudesse. Mais tout de suite un remords la prit : « Mon Dieu! est-ce que je deviendrais mauvaise? » Et, s'étant baissée, elle ramassa le petit animal, lui fit une rapide caresse... Pauvre bête, c'est si facile d'être bon quand rien ne vient à la traverse du bonheur! Puis dominée par ce sentiment de loyauté qui était en elle : « Oh!... j'ai honte de me laisser influencer par les histoires de cette petite!... c'est une injure que je fais à ceux qui m'aiment!... »

Huit jours s'écoulèrent. André revint deux, trois fois... mais le pli semblait pris; on la tenait éloignée.

Confinée dans la cuisine ou la buanderie, elle guettait, indécise et le cœur défaillant, ce qui se passait au salon... A la fin, n'y pouvant plus tenir, elle avait résolument interrogé une jeune Slovaque employée à la basse-cour.

— Dis-moi, Hania, tout à l'heure, quand M. Ostoya est venu, n'a-t-il pas demandé après moi?

— Oh si, si, demoiselle, mais Madame a dit tout de suite que Mademoiselle était sortie.

Ce mensonge si flagrant la fit brusquement pâlir; elle ferma les yeux et se laissa tomber sur un siège.

Certes, elle n'était point de celles qui s'imaginent que le bonheur leur est dû; mais il y avait dans les sourdes menées de sa belle-mère quelque chose de si lâche, qu'elle en était écœurée... Qui donc avait attiré, retenu André jadis, alors qu'elle résistait, consciente de son infériorité?... Et maintenant son cœur était pris, et elle aimait à en mourir...

De son côté le juge était perplexe. Il se passait chez lui des choses étranges. Pourquoi maintenant, quand il rentrait, trouvait-il toujours le peintre en tête à tête avec Noémi?

— Voyons, voyons! André abandonnerait-il ma fille!...

Et tout bouillant, comme il venait de croiser le traîneau du peintre qui s'éloignait précisément de chez lui.

— Ah çà! que signifie tout cela? avait-il dit à sa femme. Ostoya fait-il la cour à Noémi ou à Malva?

— Mais allez le lui demander vous-même, mon cher; M. Ostoya ne me prend pas pour confidente!

Alors le bonhomme s'emporta, accusant sa femme de fausseté, criant à Noémi qu'elle était une effrénée coquette, une sœur dénaturée!

— Considérez-vous donc Ostoya comme votre propriété?... Il ne vous a pas encore, que je sache, demandé la main de votre précieuse fille, dit sèchement Vincente.

— Non, mais je prétends qu'il s'est moralement engagé avec elle!

Noémi eut un petit rire mauvais.

— Voyez-vous cette cachottière! Jamais elle ne m'avait soufflé un mot de cette intrigue!

Sur le seuil, Malva venait d'apparaître, blême, indignée. Oh! la lutte honteuse... Et ces êtres s'abaissaient à se disputer, quoi?... un homme!... Le rouge lui montait au front. Tête haute, contenant les battemens désordonnés de son cœur, elle s'avança :

— Paix! dit-elle. Oh!... j'ai honte pour vous!

Et s'adressant à son père :

— Ma mère à raison, dit-elle; jamais il n'y a eu entre M. Ostoya et moi autre chose que des rapports d'amitié, et il ne m'a fait aucune promesse...

— Voyons, voyons, petite, gémit le sub-juge, et cet été au bal... et ici même pendant qu'il faisait ton portrait ?

— J'ai dit la vérité ! Ne pouvez-vous comprendre qu'une amitié désintéressée existe entre un homme et une femme?

Le juge leva les bras au ciel :

— Elles sont folles toutes les trois, ma parole d'honneur!

— A la bonne heure! Malva parle bien, s'écria Vincente, et elle est là pour certifier que j'ai tout fait pour faire réussir son mariage... Mais dame!... on ne peut forcer les gens!...

— Non! on ne peut forcer les gens, ajouta insolemment Noémi!

. . . . . .

Sur la route blanche, André glissait, le cœur débordant de joie.

Était-ce bien hier que Noémi, avec cette grâce mutine qui la caractérisait, avait brusquement enlevé le peigne d'écaille de sa lourde chevelure, et, rabattant vivement ses bandeaux, avait ceint son front d'un léger fil d'or, et lui était apparue, semblable à certaines figures mystérieuses de la Renaissance italienne dont les lèvres de pourpre et le sourire sibyllin faisaient un si étrange contraste avec la langueur des yeux allongés ? Et c'était la même fine arête du nez sous la délicate arcade sourcilière, la transparence du teint, l'attache incomparable du cou...

Mais pourquoi, dans ses regards énigmatiques, y avait-il parfois des lueurs d'insondable tristesse ?... Un chagrin précoce aurait-il empoisonné déjà cette âme, à peine éclose? Mais non!... non... c'était impossible, aucune douleur n'avait encore terni ce cœur ingénu d'enfant. Ce qui le troublait, c'était sans doute l'obligation de vivre dans ce milieu inférieur où sa beauté faisait un si étrange contraste. Mais le jour où une main loyale lui offrirait une existence large, heureuse... les nuages de son front se dissiperaient... Et à cette pensée le cœur d'André se gonflait de joie. Oui, dès le lendemain il irait à son père, baiserait sa main ridée, et, lui donnant ce doux nom qu'il balbutiait dans son enfance : « Tatko... Tatko... murmurerait-il, nous allons être tous heureux. Cette créature céleste, qui l'autre jour a franchi le seuil de notre demeure, cette enfant dont la présence a ensoleillé un instant notre foyer, je vais aller la prendre par la main, je l'amènerai sous notre toit, et elle sera votre fille chérie, la mère de vos petits-enfans, la joie de notre maison! »

XVII

— Huit mille six cent quarante timbres-poste, s'écria Mlle Sophie, la sœur du curé; quand je serai arrivée au million, la sœur Marie aura un lit d'hôpital pour le vieux Franck!

En face d'elle, M. Ambroise Ostoya fumait sa chibouque en dégustant son thé.

— Sornettes que tout cela! Ces chiffons de papier que vous maniez sans dégoût ne servent qu'à colporter les miasmes d'un pays à l'autre... Avez-vous seulement réfléchi aux milliers de langues qui ont passé sur tous ces petits carrés-là!... pouah!... si je ne me retenais pas, je les jetterais au feu!

— Cher monsieur Ostoya, ne comprendrez-vous jamais les ingénieuses subtilités de la charité et de la civilisation!...

— Et je m'en flatte! Dites-moi par exemple ce que la famille a gagné aux chemins de fer et à la poste, si ce n'est d'être dispersée d'une part, et d'échanger, d'une autre, des riens, sous le plus futile prétexte... Autrefois, on restait heureux chez soi. Quand on envoyait un courrier on y pensait à deux fois... et chaque parole avait une valeur! L'étude de quatre ou cinq auteurs suffisait à la vie d'un homme. Aujourd'hui, je vois les tables de mes voisins encombrées de volumes incohérens; et dans ce formidable nivellement de tous les cerveaux peu à peu les grands caractères, les fortes individualités s'effacent pour rentrer dans la médiocrité universelle... La civilisation! mais j'en ai vu un échantillon la semaine dernière sur la route de Béla. C'était une créature, ni homme ni femme, plantée sur deux roues, et filant avec une vitesse vertigineuse... J'ai cru à quelque machine infernale... une œuvre du démon. C'est, m'a-t-on dit, une invention américaine, et qui a envahi l'étranger... qui s'établira bientôt chez nous! Voilà, me suis-je dit... le nouvel ennemi!... autrement terrible et destructeur que tous les autres ensemble, celui qui détruira finalement l'esprit de la famille... et, avec lui,... la pudeur de nos femmes et leur dignité!...

Le vieillard s'échauffait en parlant, son œil lançait des éclairs. Tekla, qui soufflait dans le samovar, pour l'attiser, s'était redressée.

— Au lieu de se tourmenter pour des choses qui se passeront dans cinquante ans d'ici, monsieur ferait bien mieux de voir le feu qui couve sous son propre toit!...

— Tekla sait très bien que je déteste les énigmes. Qu'elle s'explique vite ou me donne la paix !

— Il y a tout simplement que, si monsieur n'y met bon ordre, M. André nous amènera bientôt ici, comme dame et maîtresse, la fille de la *gouvernantka !*... c'est ce qu'on raconte dans le pays !

D'un coup de poing M. Ambroise ébranla la table.

— Tekla veut-elle parler de la petite péronnelle qui est venue l'autre jour inspecter ma maison et mon mobilier ?

— Elle-même, Votre Honneur.

— Ma bonne Tekla, fit doucement Mlle Sophie, il m'est pénible de vous contredire... mais je crois savoir, au contraire... qu'il s'agit de l'aînée des demoiselles Teznar, une fille charmante, douée de toutes les vertus.

— Il paraît que c'est changé, dit la femme de charge, d'un ton goguenard.

— Ah çà ! mais le pays entier est donc au courant des amours de mon fils, alors que j'en ignore le premier mot ! s'écria le vieillard, en brandissant sa canne... Faites descendre M. André !... qu'il s'explique !

— Dans l'état où est Monsieur ! jamais de la vie !... Que Panna Zofia le confesse... Tenez, le voilà justement qui traverse la cour !...

Un peu troublée par cette brusque mise en demeure, la vieille demoiselle hésitait.

— Et allez donc, madame, si vous ne voulez pas que je devienne fou ! tonna le propriétaire, et elle partit comme une flèche.

— Malva ! murmurait André, comme un homme qui sort d'un rêve, c'est Noémi que vous voulez dire, mademoiselle !

— Oh, monsieur André !... oubliez-vous les attentions dont vous avez entouré la pauvre fille... le portrait que vous avez fait d'elle... tout cela constituait un engagement moral... nous l'avons supposé du moins...

Il se prit la tête à deux mains ; Malva, sa loyale amie, cette créature de dévouement et de bonté !...

Il l'aurait déçue, fait souffrir peut-être ? A cette pensée ! son cœur se déchirait... et il voulait courir à elle, la voir !... lui parler ! lire dans ses yeux qui ne mentaient jamais !... et alors... oh ! plutôt que de la torturer... fuir, fuir au loin... renoncer à toutes les deux...

— Oui... oui... Vous avez raison, clama-t-il en sautant dans son traîneau, Malva avant tout !...

— André !... cher monsieur André... expliquez-vous... gémissait la vieille demoiselle... Mais il était déjà loin.

— Eh bien ! s'écria le vieillard les bras levés, en la voyant revenir toute défaite.

— Ce... doit être... l'aînée, balbutia-t-elle... à moins que... tout de même... en y réfléchissant... ce ne soit la cadette !...

— Tonnerre ! s'écria le vieil Ostoya, et sa canne s'abattit si violemment sur la table que tasses et théière volèrent en éclats.

XVIII

Chaussée de hautes bottes, emmitouflée dans son *serdak* (1), Malva descendait rapidement la côte de neige étincelant sous le soleil, tandis que de gaies sonneries de cloches s'égrenaient dans l'air pur. Elle revenait d'un *challas* écarté où elle était allée enseigner l'Histoire sainte à quelques petits, et elle revoyait leurs grands yeux bleus écarquillés, pareils à des fleurs de pervenche, leur maigre poitrine haletante, tandis qu'elle leur disait les douces paraboles d'amour. « Il faut aimer son prochain comme soi-même !... » Plus que soi-même, avait-elle ajouté, surenchérissant encore sur la maxime sainte. « Oui... plus que soi-même, » répétait-elle douloureusement en hâtant le pas vers la demeure de Hania, la petite Slovaque, gravement malade, disait-on...

A ce moment, le traîneau d'André déboucha sur la route, et subitement le visage de Malva prit la teinte blanche de la cendre, tandis que ses jambes se dérobaient sous elle. Mais tout de suite la pensée qu'il pût lire dans son cœur lui avait rendu toute sa bravoure, et c'est presque le sourire aux lèvres qu'elle l'aborda :

Lui, semblait surexcité... embarrassé.

— Chère Malva... commença-t-il, faut-il que je vienne au cœur de la montagne pour vous rencontrer... Vous êtes toujours invisible maintenant chez vous.

— Bah ! dit-elle d'une voix enjouée. Noémi n'est-elle pas là, pour me remplacer... Vous ne vous en plaignez pas... je pense !

Il rougit.

Et maintenant il la regardait bien droit dans les deux yeux,

(1) Veste de peau de mouton.

cherchant à découvrir, au fond de ces prunelles limpides, l'ombre d'un reproche.

Mais, vaillante, elle lui rendait regard pour regard, et, au rebours de ce qu'il cherchait, c'était elle au contraire qui lisait dans son âme. Et elle y voyait l'angoisse indécise de l'avoir déçue... trompée... N'aurait-elle pas pris au sérieux certaines attentions, certaine parole imprudente échappée... un soir!... Oh!... comme elle se redressait fière, ombrageuse... détachée surtout... repoussant jusqu'à l'aumône de sa miséricorde...

— Alors, balbutia-t-il timidement... cela ne vous fâche point que je l'aime autant... votre Mika!...

Il n'avait pu y tenir... il l'avait dite, la parole fatale... décisive...

— Noémi est presque mon enfant!... Vous êtes tous les deux... ce que j'aime le plus au monde...

Il saisit passionnément ses mains et les porta à ses lèvres. Encore une fois, Noémi avait repris seule possession de sa pensée...

— Et..., si elle hésitait à vouloir de moi... vous m'aideriez de votre influence, ajouta-t-il avec l'impétueux égoïsme de l'homme épris...

— Je vous le promets, murmura-t-elle doucement.

Mais c'était assez... on lui en demandait plus que ses forces...

— Adieu, dit-elle, je monte chez Hania... oui... la petite Slovaque... vous vous rappelez... elle est très mal...

Et, comme ils se séparaient... la rapide vision de cette chaude matinée de juillet où, assis côte à côte sur la margelle du puits, ils croquaient si gaiement les cerises du verger, leur revint à tous les deux, et les emplit de mélancolie. « Oh! mon pauvre bonheur, » soupira Malva.

XIX

Quand Mme Teznar donnait une soirée, elle commençait par rançonner, à l'insu de son mari, tous les petits plaideurs de la semaine, pauvres diables qui, en échange d'une promesse d'appui mensongère, lui apportaient beurre, poulets, farine... En outre, comme ni son mobilier ni sa vaisselle ne suffisaient aux exigences de ses réceptions, c'était à la petite ville entière qu'elle faisait appel.

— Tu entreras à la distillerie, Basia, tu prieras la juive de me prêter quatre douzaines d'assiettes, ensuite tu iras chez la jugesse, chercher une dizaine de chaises... Le prêtre nous fournira les fourchettes et les couteaux.

On avait remisé la literie, les coffres, les commodes dans le hangar, au grand ennui du sub-juge qui ne retrouvait ni ses cravates ni ses faux-cols.

Maintenant, montée sur une chaise, Mme Teznar allumait les girandoles tandis que Noémi, charmante dans sa gracieuse toilette rose, inspectait le couvert; et c'étaient des exclamations d'horreur devant les assiettes ébréchées, les verres aux formes multiples...

— Silence, ma chérie, de grâce!... voilà le monde qui arrive!

Et Vincente, très rouge, s'était précipitée au-devant des invités qui paraissaient tout au moins aussi disparates que les pièces de vaisselle disposées sur la table. Et c'étaient : le juge et le vétérinaire avec leurs femmes, un colonel de l'armée autrichienne, les employés subalternes du tribunal, l'apothicaire, et quelques petits hobereaux des environs.

— Ah! voici M. André! et vous aussi, cher prince!...

On s'était mis à table, et tout de suite la conversation s'était lourdement cahotée entre les pronostics électoraux et des commentaires sur le procès de la fausse agence d'émigration qu'on instruisait activement. Assis du côté des hommes, André comparait entre eux les visages si semblables et si opposés des deux charmantes sœurs, placées en face de lui. Et de même que la première fois qu'il avait vu Malva, il avait retrouvé en elle le reflet du visage de sa sœur, de même, à présent, c'était l'âme de Malva qu'il s'obstinait à découvrir en Noémi.

— On vient de me dire, fit la voix grêle d'un petit propriétaire, que le comte Adalbert Stanicki allait prochainement acquérir le territoire entre Rouge-Cloître et Yavorina... ce doit être une manœuvre électorale!...

Noémi avait redressé la tête, tandis qu'une vague espérance éclatait dans son cœur.

— Dites plutôt... matrimoniale, corrigea en riant le colonel. Les forêts en question appartiennent au comte Nagy-Varad, conseiller de légation à Paris; il a une fille avec laquelle le comte Adalbert a beaucoup dansé à Nice cet hiver. L'idée de ce mariage enchante la comtesse, sa mère.

Le visage de Noémi était devenu blême. Il lui sembla qu'on

avait retiré tout l'air respirable de la salle. Une jalousie atroce déchirait son cœur. Les dames s'étant levées de table, elle profita du désarroi général pour se précipiter dans la chambre à coucher, transformée en boudoir, et là, jetée sur un canapé, elle étouffait dans les coussins ses sanglots convulsifs.

— Vous souffrez! s'écria soudain près d'elle André qui l'avait suivie.

— Oh! ce n'est rien... la chaleur... un mal à la tête subit.

— Je suis si heureux, Noémi, de vous avoir un instant à moi tout seul... j'ai tant de choses à vous dire...

Mais son cerveau bouillonnait si fort que c'est à peine si elle l'entendait, et l'idée qu'il allait peut-être se déclarer ce soir ajoutait à son émoi. « Oh! Dieu... ne pourrait-il attendre au moins jusqu'à demain, et fallait-il qu'angoissée comme elle était ce soir, elle décidât de sa vie tout entière?... »

— Je vous aime, Noémi... depuis le jour où vous m'êtes apparue dans la forêt de Bielany!...

Cette forêt... comme elle s'en souvenait, Adalbert y était avec elle, il la poursuivait de son amour ardent; un moment, il l'avait enveloppée d'une de ces chaînes de verdure que tressent les paysannes le jour de la Pentecôte : « — Essayez de vous dégager!... criait-il triomphant!... Vous êtes à moi!... bien à moi!... » Mais elle, d'un geste adroit, et sans briser la guirlande, l'avait brusquement enlacé à son tour... et moqueuse, c'était elle qui l'entraînait au contraire. Hélas! qu'il était loin ce temps béni. Aujourd'hui la frêle chaîne de feuillage gisait dans la forêt, sous un froid linceul de neige, et il lui semblait que son cœur y était enfoui avec elle...

— Je vous aime, Noémi!... répéta André... Oh! pardonnez-moi de vous troubler, dit-il, — car il devinait les larmes qui s'échappaient des yeux de la jeune fille, — je ne suis qu'un artiste, moi... prime-sautier... rude parfois... j'ignore les belles tournures de phrases mondaines... et je vous dis tout uniment ce dont mon cœur est rempli depuis la première fois que je vous ai vue.

Elle avait courbé la tête, il l'attira doucement à lui.

— Parfois, Noémi, je vois un nuage planer sur votre front... et je tremble... Oh! Dieu... dans ce grand monde où vous avez vécu, une parcelle de votre cœur ne serait-elle pas demeurée... A cette idée... voyez-vous... il me semble que la folie me prend... Si

je pouvais croire qu'un autre avant moi ait été aimé de vous... je préférerais vous fuir à tout jamais...

Un long frisson avait secoué Noémi, et, noyant dans l'ombre ses joues qui s'étaient empourprées violemment :

— Mon cœur est bien à moi, je ne l'ai donné à personne.

— Oh! merci... merci pour la joie que cette assurance me donne! Ma nature est si exclusive... je me sens si jaloux de votre passé... de tous ces inconnus qui vous ont admirée... aimée...

— Ils m'étaient si indifférens, laissa-t-elle tomber d'une voix lasse.

— Et moi? demanda-t-il en tremblant.

Elle hésita un instant, puis résolument, avec un éclair de défi :

— Vous... dit-elle... c'est autre chose...

— Alors, balbutia-t-il, bouleversé par l'émotion qu'il devinait en elle, vous voulez bien de moi pour le compagnon de votre existence? et je suis l'élu... le choisi, le seul aimé?...

Elle voulut répéter : Le choisi... le seul...

Mais les mots s'étranglaient dans sa gorge, et elle se redressa avec un besoin de fuir.

— Quoi, pas un mot d'espoir?

Lentement elle revint vers lui, et sans voir Malva qui s'apprêtait à entrer pour allumer les flambeaux, elle mit sa main tremblante dans la sienne.

— Après-demain, venez me demander à mon père.

A ce moment la voix éclatante du starost entonna les stances de la *Dissonance* de Borodine :

Sans cesse tu me dis : Je t'aime,
Et dans le son de ta voix
Je sens une dissonance,
Elle est dans tes yeux, dans ton cœur!
Et tu le sais bien toi-même!

Des accords bizarres plaqués sur le piano symbolisaient l'état d'âme du poète.

« La peste étouffe l'importun, avec ses chansons amères! » se dit André; et il reprit le chemin des Étangs.

XX

Dans la vieille bibliothèque du *dvor*, Ambroise Ostoya était assis, revêtu de sa tunique sévère aux agrafes d'argent. Autour

de lui s'alignaient de poudreux bouquins où l'on pouvait lire les noms fameux de Longinus, de Nicolas Rey, de Jan Kochanowski, de Skarga, ou du moine Augustin Kordecki.

Aux murailles, comme tentures, de vieux *makat* polonais et quelques sabres recourbés, richement incrustés de pierres précieuses, parlaient des guerres fameuses, jadis, avec les Turcs ou les Tartares!... En face du vieux gentilhomme se tenait son fils.

— Ainsi, murmura le vieillard, et les mots tombaient lugubres de ses lèvres pâles, tu veux introduire dans notre famille si fière, si digne... cette enfant frivole... et vaniteuse!...

Les poings crispés, l'œil flamboyant, André se contenait à peine.

— Mon père!... gémit-il.

— Paix... tâche de te maîtriser, songe à l'effort que je dois faire moi-même. Comme je te le disais tantôt, j'avais rêvé pour toi une fille simple, de la petite noblesse de nos campagnes, alliant la grâce de nos Polonaises à toutes les qualités sérieuses de la ménagère. Et chaque matin à mon réveil, depuis ton retour, je redisais les paroles de l'ange dans la *Comédie infernale* (1) : « Femme bonne et modeste, révèle-toi à lui!... Enfans, venez habiter son foyer! » C'était là ma prière!

André eut un ricanement.

— Vous oubliez, mon père, le cri de désespoir du héros lorsque, après quelques années d'union précisément avec une créature ménagère et dévouée, il s'écrie exaspéré : Maudite soit l'heure où je suis devenu l'époux de cette femme!... Depuis le jour de mes noces,... je n'ai fait que manger, dormir... j'ai vécu de la vie des rentiers... j'ai dormi du sommeil des ouvriers allemands!...

— Oui, mais ton héros est un déséquilibré ! Dieu, avoue-t-il, a éclairé sa raison, mais laissé froid son cœur!... et il ne peut mettre en harmonie ses pensées et ses sentimens!... Vois-tu, mon fils, l'homme qui veut entrer dans la sainte voie du mariage, celui qui prétend se rattacher à la réalité de la vie par d'austères devoirs et des lois immuables, tout en s'obstinant à poursuivre un caprice... une lubie d'artiste... est un fou... ou un enfant!.. A cet homme, je dirais : Attends que ta raison ait mûri...

— Attendre!... j'ai trente ans!... et toute ma raison! La

(1) Garczinski.

femme que j'ai délibérément choisie réalise non seulement le type qui a séduit ma fantaisie d'artiste, mais c'est une nature intelligente et elle se façonnera à toutes les vertus domestiques que vous préconisez, mon père. Je suis décidé à l'épouser.

— Tu es le maître;... mais sache bien que la peine que tu me causes est une des plus cruelles que j'ai ressenties de ma vie, car tu me blesses dans mon cœur et dans mon orgueil... Ne compte donc pas sur moi pour faire ta demande... Je n'assisterai pas davantage à ton mariage, je n'entends point sanctionner, par ma présence et par mes démarches, un acte que je réprouve. Une fois marié, cependant, tu peux amener ta femme ici. Je saurai la recevoir avec les égards dus à celle qui portera notre nom.

— Du moment que vous jugez la cérémonie indigne de votre présence, mon père, et que vous ne craignez pas de m'infliger une pareille insulte publique, je ne puis amener ma femme sous votre toit! Je louerai donc un chalet dans la montagne, en attendant que je prenne possession de la petite métairie qui me vient de ma mère!...

André était exaspéré : Hélas! que diraient Noémi... le monde?...

Incapable d'annoncer lui-même aux Teznar la décision de son père, c'est le starost qu'il en avait chargé.

Dans le premier moment, ces nouvelles inattendues avaient atteré la famille.

— Il faut refuser! vociférait M. Teznar.

— Conduire ma fille dans une misérable métairie, sanglotait Vincente.

— Là!... là... du calme, insinuait le prince... Commençons par épouser! c'est l'important. La situation s'éclaircira ensuite! Que dit à cela Mlle Noémi, l'esprit pratique de la famille?

La jeune fille n'avait pas encore desserré les dents. Très pâle elle assistait impassible à ces débats. A la fin, avec beaucoup de calme :

— J'ai donné ma parole à M. Ostoya.... dit-elle, je ne la reprendrai pas!

MARGUERITE PORADOWSKA.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LES CHEMINS DE FER CHINOIS

ET

L'OUVERTURE DU CÉLESTE EMPIRE

En dépit des rivalités qui n'ont cessé d'exister à Pékin entre la diplomatie des diverses puissances, de l'âpre lutte d'influences qui s'y est engagée et qui a souvent compromis le but que tous prétendaient poursuivre avec un égal intérêt, il semble que l'Europe et sa civilisation aient enfin réussi à enfoncer les portes du Céleste Empire. Si l'on compare la situation actuelle des étrangers à celle où ils se trouvaient, il y a quatre ans, il est certain qu'un très grand pas a été fait. Déjà le traité de Shimonoseki leur avait accordé la faculté, grosse de conséquences, d'établir des manufactures dans les ports ouverts : la naissance d'une Chine industrielle était ainsi rendue possible. A cette concession est venue s'en ajouter, en 1898, une autre non moins importante, celle de l'ouverture à la navigation à vapeur de toutes les rivières navigables dans les provinces ayant des ports de traités (1), c'est-à-dire dans treize des dix-huit provinces chinoises, et en particulier dans tout le bassin du Yang-tze-Kiang, à l'exception

(1) Il a été plusieurs fois question de l'extension à tout l'Empire de ce droit de navigation. Cette extension aurait de l'importance en ce qui concerne les régions desservies par le cours moyen et supérieur du Fleuve Jaune, du Hoang-ho et ses affluens. Le cours inférieur de ce fleuve se déplace sans cesse à travers des terres boueuses et constitue une sorte d'inondation permanente, sans profondeur, inaccessible aux navires. On raconte qu'une mission d'ingénieurs européens, voulant canaliser les bouches du Hoang-ko, ne peut même arriver à les trouver! Mais il ne paraît pas en être de même du haut fleuve et de ses affluens.

de la province pauvre du Kouï-tcheou. Les navires européens pourront ainsi aller charger et décharger les marchandises beaucoup plus près des centres de consommation et de distribution, éviter des transbordemens coûteux et les exactions oppressives des préposés aux douanes intérieures. Douze nouveaux ports de traité ont en outre été ouverts depuis la guerre : les commerçans européens pourront s'y établir et se rapprocher ainsi plus encore du consommateur. Ce qui est plus précieux, c'est que, dans l'une des parties les plus riches et les plus vastes de l'Empire, les douanes intérieures, le plus grand fléau du commerce, vont être perçues régulièrement, au grand bénéfice aussi bien du trésor impérial et des recettes des provinces que des négocians chinois et étrangers : les *likins* du bassin du Yang-tze constituent, avec la partie disponible des revenus des douanes, le gage du troisième grand emprunt chinois contracté avec les banques anglaises et allemandes. En conséquence, le service de perception de ces droits va former une annexe du service des douanes impériales, et sir Robert Hart a été chargé de l'organiser et d'en recruter les cadres européens. La transformation de ces taxes oppressives et arbitraires en impôts régulièrement perçus, est une vraie révolution.

Le fait capital de ces quatre dernières années, c'est toutefois la constitution d'un réseau de chemins de fer chinois, à laquelle est venue s'ajouter l'autorisation donnée à des étrangers d'exploiter certaines des plus grandes richesses minières de l'empire.

I

Jusqu'à ces dernières années, la Chine n'avait montré qu'elle comprenait l'importance des voies ferrées qu'en résistant avec la plus grande énergie à l'introduction sur son territoire de cet emblème par excellence de la civilisation moderne. La classe gouvernante voyait confusément les changemens profonds que pourrait entraîner, dans la vie économique, puis, par contre-coup, dans le système politique de l'empire et dans sa propre situation privilégiée, l'établissement de moyens de transport rapides et à grande capacité. D'autre part, la routine empêchait les commerçans eux-mêmes d'en bien saisir les avantages ; et les superstitions populaires, que partageaient des personnages des plus haut placés, ne pouvaient qu'en être choquées. Un censeur ne disait-il pas encore, après cette guerre avec le Japon qui a mis le Céleste

Empire à deux doigts de sa perte, qu'au lieu de faire de regrettables concessions aux inventions des Barbares occidentaux, il vaudrait mieux promettre une haute récompense à qui retrouverait le secret des chars volans traînés par des phénix qui existaient autrefois? Ne voyait-on pas aussi tout récemment des membres du Tsong-li-Yamen protester contre les travaux de terrassement des chemins de fer et contre les clous enfoncés dans les traverses, au risque de blesser l'épine dorsale des dragons sacrés, habitans du sous-sol?

Il n'est donc pas surprenant qu'une courte ligne d'environ 18 kilomètres, construite en 1876 par des Européens, entre Shanghaï et Woosung, son port en eau profonde, ait été arrachée par les autorités chinoises l'année suivante. Il est vrai qu'une partie du matériel en fut employée, mais après avoir été exilée à Formose, où elle servit, vaille que vaille, à établir un petit tronçon de ligne, que les Japonais s'occupent d'améliorer et de prolonger. Peu de temps après, cependant, Li-Hung-Chang se laissa persuader d'établir un court chemin de fer industriel entre ses mines de charbon de Kaïping et la rivière navigable la plus proche, le Petang, située au nord du Peï-ho : cette voie fut ultérieurement prolongée jusqu'à Tien-tsin, d'une part, et de l'autre jusqu'à Shanhaï-Kwan où la Grande-Muraille rejoint la mer. Si on en avait résolument poussé les travaux plus loin vers le nord-est, nul doute qu'elle n'eût pu rendre de grands services pendant la guerre avec le Japon. Quoi qu'il en soit, cette petite ligne de 280 kilomètres était la seule qui existât en Chine jusqu'en 1896 ; elle était excentrique et avait été construite pour ainsi dire à la dérobée.

En se décidant, après la guerre, à la faire prolonger jusqu'à Pékin, le gouvernement chinois avait probablement surtout en vue de jeter de la poudre aux yeux des étrangers ; l'ouverture de ces 135 kilomètres de voie ferrée n'en est pas moins un événement des plus intéressans, comme exemple de ce qu'on peut attendre des chemins de fer dans les régions peuplées de la Chine. Lorsque je me rendis à Pékin au mois de septembre 1897, il n'y roulait encore qu'un seul train par jour dans chaque sens, faisant le trajet en cinq heures ; lorsque j'en revins en octobre, on en avait mis en mouvement un second, un peu ambitieusement qualifié d'*express*, qui mettait Tien-tsin à moins de quatre heures de la capitale et marchait à la vitesse de 32 kilomètres à l'heure.

Sur les bancs cannés des wagons de première classe on avait assez peu de voisins et la place y était suffisante pour qu'à côté des voyageurs on entassât tous leurs bagages, malles comprises; les secondes, où l'on ne payait que 3 centimes et demi par kilomètre, au lieu de 5 en première, étaient déjà mieux garnies; mais de simples wagons à marchandises étaient bondés de Célestes en déplacement.

A ce moment les recettes n'atteignaient pas moins de 300 taëls par jour, soit plus de 1 000 francs au change d'alors. Ce chiffre correspond à une recette brute de 30 000 francs par kilomètre et par an, supérieure à celle de la moyenne des chemins de fer français. Aussi posait-on déjà une seconde voie sur cette ligne à peine terminée, et où des affiches placardées dans les gares annonçaient encore que les voyageurs n'étaient transportés qu'à leurs risques et périls, sans responsabilité de l'administration. Depuis lors le trafic s'est encore accru. D'après M. Kinder, chef de l'exploitation, l'exploitation des 480 kilomètres du réseau du Tchili, y compris un prolongement de 65 kilomètres au nord de la Grande-Muraille rapporterait aujourd'hui 2 millions de *taëls* ou 7 millions de francs, soit 14 600 fr. par kilomètre et par an, et coûterait 1 200 000 *taëls* (4 200 000 fr.), soit 8 750 fr. par kilomètre. Les Chinois s'en servent avec ardeur, non seulement pour se déplacer eux-mêmes, mais pour le transport de toutes leurs denrées. « Des fruits de Pékin, dit le commissaire européen des douanes, sont déjà envoyés par chemin de fer à Takou pour être embarqués vers le sud et inversement. » Parfaitement construite, en un an, par des ingénieurs anglais et américains qui en dirigent encore l'exploitation au point de vue technique, la ligne appartient à l'État chinois, et l'administration en était entre les mains grasses de fonctionnaires indigènes, qui ne laissaient parvenir au trésor impérial qu'une bien faible partie des recettes. Tout le personnel : employés des gares, contrôleurs, hommes d'équipe, est Chinois, à l'exception des mécaniciens qui sont Européens ou Américains. Ces derniers mêmes ne tarderont pas à être remplacés par des Célestes. Sur les chemins de fer japonais, il n'existe plus un seul employé européen, et au Tonkin, sur la petite ligne de Phu-lang-Thuong à Langson. j'ai été conduit par des mécaniciens indigènes : or, à tous les points du vue, les Annamites sont très inférieurs aux Chinois. Il n'est pas douteux que ceux-ci pourront remplir excellemment une tâche qui exige surtout ces

qualités de soin, d'attention et d'exactitude qu'ils possèdent à un si haut degré.

Le chemin de fer de Tientsin à Pékin est un exemple encourageant pour l'avenir des chemins de fer en Chine. « En outre, — me disait Mgr Favier, vicaire apostolique de Pékin, avec l'autorité de ses trente-sept ans de séjour en Chine, tandis que nous faisions ce trajet dans le même compartiment, — en outre, c'est un précédent, ce qui est énorme, ce qui est tout en Chine. On a longtemps hésité à poser la première ligne télégraphique. Aujourd'hui les fils rayonnent vers toutes les frontières de l'empire, jusqu'au Tonkin et à la Birmanie, jusqu'à l'Amour, jusqu'à Yarkand et à Kachgar, au fond du Turkestan, à mille lieues de Pékin. Il y a maintenant quelques centaines de kilomètres de chemins de fer, rien ne s'oppose plus à ce qu'il y en ait bientôt des dizaines de mille. » On sera peut-être tenté de trouver qu'il y avait un peu d'optimisme dans les paroles de l'éminent missionnaire, mais il est bien vrai qu'en Chine surtout, c'est le premier pas qui coûte.

Si les concessions devaient aller du même train qu'elles ont fait depuis la fin de la guerre avec le Japon, et si toutes les lignes concédées devaient être rapidement construites, il est certain que la prédiction de Mgr Favier ne tarderait pas à se réaliser. Durant les quatre années qui viennent de s'écouler depuis la signature du traité de Shimonoseki, il a été concédé aux Européens quelque 10 000 kilomètres de voies ferrées dans l'Empire du Milieu, et, pour bon nombre d'entre elles, comprenant plus de 4 000 kilomètres, on s'est déjà mis à l'œuvre. Le surplus est moins avancé ; pour les unes, les fonds n'ont pas encore été souscrits; pour les autres, les contrats de concession sont à peine signés, et les sociétés qui doivent les exécuter n'ont pu encore se constituer. Outre les lignes déjà concédées effectivement, le gouvernement chinois a pris vis-à-vis de certaines puissances des engagemens de principe relatifs à l'exécution de quelques lignes qui les intéressent particulièrement, mais dont la direction générale est seule encore déterminée : il a promis d'en confier, en temps opportun, la construction à leurs nationaux. Enfin, les faiseurs de projets ne manquent jamais ; il y a longtemps que la question des chemins de fer chinois a attiré leur attention. Dès 1885, Jules Ferry, alors ministre des Affaires étrangères, ne faisait-il pas dresser une carte des chemins de fer en Chine? Aujourd'hui que les gouvernans du Céleste Empire ont dû consentir,

sous la pression énergique de l'Europe, à ouvrir enfin les portes à la locomotive, les projets, bien ou mal conçus, sont plus nombreux que jamais.

Les concessions de chemins de fer, aussi bien que de mines, ont suscité bien des rivalités et fait l'objet de négociations compliquées et laborieuses entre la Chine et les diverses puissances dont les nationaux se les disputaient. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces luttes diplomatiques, que nous avons déjà étudiées. Considérant les faits tels qu'ils sont accomplis, nous allons examiner d'abord les diverses lignes dont l'exécution est prochaine, et les perspectives qu'elles présentent, puis nous étudierons les effets que pourra ressentir la Chine de ces travaux et des autres réformes qui vont modifier si brusquement et si profondément les conditions où elle vit depuis plus de vingt siècles, et les conséquences qui devront en résulter pour les diverses puissances de l'Occident, selon la part qu'elles auront prise à cette transformation.

II

Parmi les 10000 kilomètres de chemins de fer qui doivent venir s'ajouter aux 480 kilomètres du réseau du Petchili et aux 18 de Shanghaï à Woosung, rétablis l'année dernière, les premiers qui aient été concédés sont les chemins russes de Mandchourie, officiellement qualifiés « Chemins de fer de l'Est-Chinois : » 1 425 kilomètres pour la section située en territoire chinois du transsibérien proprement dit qui aboutit à Vladivostok par Tsitsikar et les environs de Kirin; 800 kilomètres à peu près pour l'embranchement qui relie cette section à Port-Arthur; plus un autre court embranchement qui se détache du précédent pour aboutir au port ouvert de Newchwang, à l'extrémité septentrionale du golfe de Petchili. Ces lignes sont entièrement entre les mains du gouvernement russe, principal actionnaire de la Compagnie de l'Est-Chinois, dont le conseil d'administration n'est en fait qu'une dépendance du ministère des Voies et Communications de Saint-Pétersbourg. Construites à la même largeur de voie que les autres chemins de fer russes, formant le débouché du Transsibérien, les lignes de Mandchourie ont une importance stratégique énorme. Elles peuvent, d'autre part, compter sur un trafic très intense de voyageurs, sinon de mar-

chandises, puisqu'elles constituent l'extrémité de la grande artère sibérienne qui sera la route la plus courte d'Europe en Extrême-Orient, mais les pays mêmes qu'elles traversent sont encore très peu habités : l'ensemble de la Mandchourie ne renferme que 7 millions et demi d'habitans sur environ 900000 kilomètres carrés, et la plupart d'entre eux sont cantonnés dans la région méridionale, la province de Ching-King, que traverse seule, parmi les lignes russes, la partie sud de l'embranchement de Port-Arthur et celui de Newchwang : encore n'y a-t-il rien dans cette région qui puisse se comparer à l'extraordinaire grouillement des populations dans les plaines de la Chine proprement dite. Les travaux des chemins de fer de Mandchourie, commencés en 1897, sont vigoureusement menés aujourd'hui et partent de plusieurs points différens : de Transbaïkalie, de la province russe du littoral, des bords du Soungari, affluent de l'Amour, où le matériel est amené par les bateaux fluviaux, de Port-Arthur et de Newchwang, où ont déjà été débarquées des locomotives commandées en France et en Amérique, et plusieurs dizaines de mille tonnes de rails venues d'Amérique. Mais les difficultés sont considérables en Mandchourie septentrionale : deux massifs montagneux abrupts et épais, presque inexplorés jusqu'à présent, séparés par une plaine marécageuse inondée à la saison des pluies. On a longtemps hésité sur le tracé même à suivre et, malgré la diligence qu'on y apporte, les lignes mandchouriennes n'ouvriront pas au Transsibérien de débouché sur l'Océan avant 1904 ou 1905.

Le réseau russe sera relié au réseau qui existe déjà dans le Petchili, et par conséquent à Pékin, par la ligne de Shan-haï-Kwan à Newchwang avec embranchement sur Sin-Minting près de Moukden. La longueur totale à construire n'est que de 415 kilomètres, l'exploitation en sera contrôlée par la *British and Chinese Corporation*, groupement financier anglais qui a émis l'emprunt de construction, et à la tête duquel se trouvent la maison Jardine et Matheson, doyenne du commerce étranger en Chine et la première banque britannique d'Extrême-Orient : la *Hong-Kong and Shanghaï Banking Corporation*. Les rails seront posés, comme pour le réseau du Petchili, à l'écartement habituel en Europe et en Amérique ($1^{m},43$ au lieu de $1^{m},52$ pour les lignes russes). Point n'est besoin de faire ressortir l'importance stratégique de cette ligne qui a sérieusement compromis un instant

les rapports de l'Angleterre et de la Russie : d'autre part la région qu'elle traverse est la plus peuplée et la plus riche de la Mandchourie, et produit beaucoup de grains. Les voyageurs qui se rendront à Pékin par le Transsibérien l'emploieront à partir de Newchwang; les travaux déjà en cours doivent être terminés, d'après le contrat de concession, en 1903.

De l'autre côté du golfe de Petchili, dans la province de Chantoung, l'Allemagne s'est fait autoriser par la Chine à construire tout un réseau dont les perspectives prochaines paraissent bien autrement brillantes que celles des lignes russes ou anglaises de Mandchourie. Nous entrons ici dans la Chine propre, et dans une de ses provinces les plus peuplées : 220 habitans par kilomètre carré, trois fois plus qu'en France, où nous n'en comptons que 72; on a peine à croire à un tel chiffre quand on contourne, en se rendant de Sanghaï à Tien-tsin, le promontoire aux côtes âpres et dénudées, précédées d'îles rocheuses, qui termine la province au nord-est. Outre le massif montagneux qui occupe cette presqu'île, il s'en trouve au centre du Chantoung un second, qui recèle de très grandes richesses minières et est entouré de vastes plaines extrêmement peuplées. Ces plaines s'étendent jusqu'au Fleuve Jaune, qui en dévaste trop souvent une partie, et elles recouvrent des gisemens de houille des plus étendus. Trois lignes ferrées, d'environ 1 000 kilomètres en tout, doivent être construites par les Allemands : elles forment un triangle entourant la région montagneuse du centre et vont de Kiao-tchéou au Fleuve Jaune par Tsinan, capitale de la province, de là à une ville importante appelée Yen-tchéou, qui sera à son tour directement reliée à Kiao-tchéou.

La ligne qui se dirige vers le Fleuve Jaune pourra devenir d'une extrême importance; elle ne servira pas aux seuls transports de la portion du Chantoung qu'elle traversera, mais sera la voie la plus courte menant de la section navigable du Fleuve Jaune à la mer; elle pourra drainer ainsi le trafic de la plus grande partie du Chensi, du Chansi, et du Honan. Ces trois provinces, bien que n'étant pas des plus peuplées de la Chine, comptent cependant, sur 480 000 kilomètres carrés, 40 à 45 millions d'âmes; elles ont été le berceau de la civilisation chinoise; leurs célèbres terres jaunes, profondes de plusieurs dizaines de mètres, sont cultivées depuis des milliers d'années sans qu'il soit besoin d'aucun engrais pour en renouveler l'inépuisable fertilité; mais ce n'est pas

la qualité de leur sol, c'est bien plus encore l'abondance des minéraux qu'il renferme qui fera dans l'avenir leur principale richesse. La présence d'immenses gisemens de houille, d'anthracite et de minerai de fer facilement exploitables, auprès desquels ceux de l'Angleterre sont presque insignifians, transformera un jour en un des plus grands centres industriels du monde cette région que la difficulté des communications, l'impossibilité de naviguer sur le Hoang-ho avaient jusqu'à présent soustraite à toute action européenne. Les chemins de fer allemands du Chantoung sont encore à peine commencés dans le voisinage de Kiao-tchéou; l'emprunt qui doit fournir les fonds nécessaires n'a été souscrit à Berlin qu'au mois de juin dernier.

Deux grandes lignes de chemin de fer doivent réunir le nord au centre de l'Empire du Milieu, allant de Tientsin et de Pékin à la vallée du Yang-tze à travers la grande plaine chinoise : la première est celle de Pékin à Hankéou. C'est la première voie ferrée qu'un édit impérial ait donné l'autorisation d'établir en Chine; mais elle a subi bien des vicissitudes depuis qu'en 1889, le célèbre Chang-Chih-Toung, qui en était le promoteur, fut chargé de la construire et nommé à cet effet vice-roi d'Hankéou. Bien que très progressif, ce grand mandarin se méfiait fort des étrangers, sinon de leurs inventions, et prétendait construire la ligne avec les seules ressources indigènes, le capital aussi bien que les matériaux devant être trouvés en Chine. Comme on pouvait s'y attendre, ce fâcheux exclusivisme fit tout échouer. Les forges que Chang établit à Hanyang, à côté d'Hankéou, parvinrent à grand'peine à fournir un peu de mauvais acier; et les capitalistes chinois, se méfiant à leur tour des mandarins, firent la sourde oreille à ses plus chaleureuses invitations. On laissa dormir le projet, qui ne fut repris qu'après la guerre. Un syndicat franco-belge en a depuis lors demandé la concession, et l'a enfin obtenue en 1898, après de nombreuses péripéties et une sourde lutte diplomatique entre les représentans à Pékin de la France, de la Belgique et de la Russie d'un côté, et ceux de l'Angleterre de l'autre; l'emprunt nécessaire à l'exécution de la ligne a été émis en avril 1899 à Paris et à Bruxelles. L'importance de cette voie est très grande, et ses perspectives de trafic brillantes : à l'une de ses extrémités se trouve la capitale; à l'autre l'immense agglomération urbaine de trois millions d'habitans, suppose-t-on, formée par les trois villes de Hankéou, Wou-tchang et Hanyang au

confluent du Yang-tze et d'un de ses plus importans affluens, la rivière Han. Centre du commerce du thé, Hankéou est, par son admirable position, le vrai cœur de la Chine ; bien qu'elle soit à 1 500 kilomètres de l'embouchure du Yang-tze-Kiang, les plus grands navires de haute mer y remontent sans difficulté. Toutes les nations étrangères s'y sont fait à l'envi attribuer des concessions. C'est peut-être de la Chine tout entière la ville qui a le plus d'avenir. D'autres centres importans, tels que Paoting-fou, avec 100 000 âmes, dans le Tchili, et Kaïfong dans le Honan, se trouvent sur le parcours; la ligne traverse les trois provinces du Tchili (18 millions d'habitans, 120 au kilomètre carré), du Honan (22 millions, 136 au kilomètre carré), du Houpé (22 millions, 188 au kilomètre carré). En moyenne, toute cette région est deux fois plus peuplée que la France. La construction sera facile ; sauf une région un peu accidentée sur les limites du Houpé et du Honan, on ne parcourt que des plaines; la seule difficulté sérieuse réside dans la traversée du vagabond Fleuve Jaune.

La ligne est déjà entamée à ses deux extrémités, sur quelques kilomètres seulement au sud, mais sur une étendue assez considérable au nord ; de ce côté les travaux, commencés par les soins des ingénieurs anglais de l'administration impériale du chemin de fer, avec de l'argent avancé par la Banque russo-chinoise, ont déjà mené la voie jusqu'à Paoting-fou, à 80 kilomètres de Pékin, et les trains commencent à y circuler, avec le même succès que sur le chemin de Pékin à Tien-tsin. On espère que la construction de la ligne sera terminée en 1903 ou 1904; elle sera alors exploitée en entier par la Société franco-belge.

C'est un groupe de capitalistes anglo-allemand qui doit réunir les fonds nécessaires à la construction de l'autre grande ligne située entre la précédente et la mer, de Tientsin à Tching-Kiang, sur le Yang-tze. Ce chemin de fer, de 1 000 kilomètres de longueur environ, suit approximativement le tracé de l'ancien Canal Impérial de Pékin au Yang-tze, aujourd'hui ensablé et envasé au point de ne plus pouvoir être utilisé qu'en certaines parties de son parcours pour les transports locaux, mais qui a été jadis une voie de communication extrêmement importante et fréquentée. Ses perspectives paraissent presque aussi belles que celles de la précédente, à laquelle elle ne fait nullement concurrence, puisque, séparée d'elle par une centaine de kilomètres au nord, elle en est écartée de 500 à son extrémité méridionale; elle se trouve

toujours, d'autre part, si ce n'est aux environs immédiats de Tientsin, à 20 lieues au moins de la mer. Outre le Tchili et le Chantoung qu'elle traverse dans leurs plus fertiles parties, cette ligne parcourt la province de Kiangsou, qui compte 21 millions d'habitans, à raison de 188 au kilomètre carré. Toute sa partie septentrionale sera construite par des ingénieurs allemands, et elle se raccordera à Tsinan, patrie de Confucius et ville de plus de 500 000 âmes, au réseau germanique du Chantoung ; la moitié sud sera confiée à des ingénieurs anglais. Elle comportera plus de difficultés que le Pékin-Hankéou, à cause du peu de consistance du sol dans les plaines basses coupées de nombreux arroyos et de rivières au lit changeant qu'elle traverse. Toute cette région a été souvent dévastée par les inondations effroyables du Hoang-ho : en 1851, à la suite d'une rupture de digues à 500 kilomètres de son embouchure, les eaux de cet énorme fleuve se sont mises à couler vers le nord-est au lieu de se diriger au sud-est ; et ses bouches ont été reportées de 400 kilomètres plus au nord ; le changement a coûté la vie à plusieurs millions de personnes ; de terribles désastres, presque aussi meurtriers, ont eu lieu de nouveau l'année dernière, et l'on a cru un instant que le Hoang-ho allait reprendre son ancien lit. Le passage du fleuve par la ligne de Tientsin à Tching-Kiang sera fort malaisé et entraînera des travaux d'art très coûteux. La construction n'est, du reste, pas encore commencée, car le contrat définitif entre le syndicat anglo-allemand et le gouvernement chinois vient seulement d'être signé, et l'édit impérial ordonnant l'exécution de la ligne promulgué au mois de mai dernier.

Pour compléter l'énumération des chemins de fer dès aujourd'hui concédés dans la moitié septentrionale de la Chine, il nous faut encore mentionner quelques lignes d'un intérêt plus local, au moins pour le moment, qui doivent desservir la région située à l'est de la grande voie de Pékin à Hankéou. Un embranchement de 300 kilomètres qui se détache de cette dernière à Ching-ting pour desservir Taï-yuen-fou, capitale du Chansi, est concédé à la Banque russo-chinoise, qui en commencera l'exécution aussitôt l'arrivée à Ching-ting des voies du Pékin-Hankéou. On compte, pour ce trafic, sur les grandes richesses minérales du Chansi, encore que Taïyuen-fou ne soit pas, semble-t-il, très avantageusement placé. Un prolongement au sud-ouest, vers Singan-fou, chef-lieu du Chensi, la plus ancienne ville et la première

capitale de l'empire, peuplée d'un million d'habitans, ne tardera probablement pas à être exécuté. Il a déjà provoqué des difficultés, au mois de mai et de juin, entre la Banque russo-chinoise et le syndicat anglais dit *Peking Syndicate*, qui a obtenu en 1898 la concession du magnifique bassin minier du Chansi et du Hounan, avec le droit de construire tous les chemins de fer nécessaires pour relier les mines aux rivières navigables et aux grandes voies ferrées. Au mois de juin dernier, ce syndicat a fait notifier par le ministre britannique au Tsong-li-Yamen son intention de construire la ligne de Taï-yuen-fou à Pou-tchéou-fou sur le Fleuve Jaune, longue de 450 à 500 kilomètres, ce qui l'amènerait plus qu'à mi-chemin de Taï-yuen-fou à Singan-fou.

La vallée même du Yang-tze, qui forme le centre et peut-être la portion la plus riche du Céleste Empire, celle en tout cas où l'activité des Européens s'est le plus exercée jusqu'à présent, est si bien desservie par de magnifiques voies fluviales que le besoin de chemins de fer s'y faisait moins sentir. Cependant la *British Chinese Corporation* a obtenu la concession de deux lignes partant de Shanghaï, dont l'une se dirige vers le nord-ouest sur Soutcheou, Tching-Kiang et Nankin, et l'autre vers le sud-ouest sur Hang-tcheou pour revenir le long de la côte sur Ning-po; toutes ces villes sont des ports ouverts et des centres importans de plusieurs centaines de mille habitans, quoique Nankin et Soutcheou, autrefois les plus peuplées, aient été terriblement dévastées, au milieu du siècle, par l'insurrection des Taïpings. En dehors du Kiang-sou, où se trouve la majeure partie de ce réseau d'environ 700 kilomètres, ses extrémités desservent des parties très peuplées du Tchekiang (11 millions d'habitans, 120 par kilomètre carré). Cette région, très fertile, est particulièrement riche en soie et en coton, cultures dont l'établissement d'une grande industrie manufacturière à Shanghaï ne peut qu'amener l'extension. Quoiqu'il ne s'y trouve pas en perspective de mines à exploiter, ce seront peut-être là les plus profitables de tous les chemins de fer chinois, au moins durant les premières années de l'exploitation. Les travaux n'en sont pas encore commencés, mais ils semblent devoir être d'une exécution rapide, facile et assez peu coûteuse.

Dans la Chine méridionale, il a été concédé jusqu'à présent beaucoup moins de chemins de fer que dans le nord : le pays y est bien plus accidenté; un massif montagneux, dont les altitudes

ne sont pas, sans doute, bien considérables, mais dont l'épaisseur est grande, le traverse de l'est à l'ouest, des frontières de Birmanie au détroit de Formose. Des chaînes s'en détachent de part et d'autre, qui s'approchent très près de la mer au sud, qui enserrent au nord le haut Yang-tzé et y déterminent, en plusieurs endroits, des rapides, dont les derniers sont à Itchang, à 800 kilomètres en amont d'Hankéou. Elles s'écartent ensuite; mais, jusqu'aux environs de Nankin, les coteaux s'approchent assez près de la rive méridionale du fleuve. Sans doute entre ces chaînes se trouvent de très larges vallées, de véritables plaines intérieures qu'arrosent, avant de s'épancher en lacs aux abords du confluent, les grands affluens navigables du Yang-tzé. Les provinces du Hounan et du Kiangsi, parcourues par ces rivières, comptent, la première, 21, la seconde 24 millions d'habitans. Quoiqu'une notable partie de leur territoire soit occupée par des montagnes, très peu habitées, comme toujours en Extrême-Orient, la population y atteint une densité une fois et demie à deux fois plus élevée que celle de la France, 112 et 136 habitans au kilomètre carré, ce qui témoigne que, dans les plaines et les basses vallées, les hommes s'y pressent au moins autant qu'en toute autre province chinoise. Au Kouang-toung, sur le versant méridional du massif montagneux, c'est un grouillement plus intense que partout ailleurs dans la plaine de Canton et les vallées inférieures des divers cours d'eau qui viennent y aboutir, notamment du Si-Kiang ou Rivière de l'Ouest. Bien que l'île d'Haïnan, à peine peuplée, fasse partie de cette grande province de 30 millions d'habitans, bien que celle-ci contienne encore d'autres districts médiocrement habités, dans les régions accidentées du nord, et sur les côtes arides et sablonneuses du sud-ouest, il y vit en moyenne 150 habitans au kilomètre carré. Aussi le chemin de fer de Canton à Hankéou, un millier de kilomètres, la seule grande ligne encore concédée dans cette région, qu'un syndicat américain doit construire avec le concours de capitaux anglais, paraît-il avoir devant lui de brillantes perspectives, reliant, comme il le fait, les deux plus grands centres urbains de la Chine, quoique les régions riches et très peuplées de ses deux extrémités soient séparées par une section en pays montagneux et pauvre. De très vastes gisemens houillers paraissent, en outre, se trouver dans le Hounan; mais le pays n'est que très sommairement connu, les habitans de cette province étant particulièrement hostiles aux étran-

gers, et l'on n'en est encore qu'aux études préliminaires de la ligne.

Il suffit de nommer Hong-Kong et Canton pour faire voir qu'un chemin de fer reliant, à travers une région riche, ces deux grands centres commerciaux sera extrêmement productif, malgré la concurrence de la navigation. Il partira de Kowloon, sur le continent, en face de Hong-Kong comptera 200 kilomètres et sera construit par les Anglais.

Très différentes des provinces dont nous venons de parler sont les trois provinces de l'extrême sud-ouest de la Chine, le Kouï-tchéou, le Kouang-si, le Yunnan. Les montagnes et les plateaux y sont plus élevés, leur proportion y est bien plus considérable et celle des plaines et des larges vallées beaucoup moindre : c'est dire qu'elles sont pauvres et peu habitées. A côté des Chinois, il y subsiste des tribus de race différente et médiocrement civilisées : Lolos, Miao-tze et autres, qui sont presque indépendantes et que l'on considère comme les descendans des aborigènes de la contrée. Le Kouï-tchéou contiendrait environ 7 millions et demi d'habitans ; le Kouang-si, 5 ; le Yunnan, 11 et demi, avec une densité respective de 47, 26 et 43 habitans au kilomètre carré, guère plus de la moitié de la France dans l'ensemble qui, d'un cinquième plus grand que notre pays, ne renferme que 24 millions d'âmes. Nous nous y sommes fait concéder quelques chemins de fer à voie de 1 mètre, partant du Tonkin, qui ne seront pas reliés, au moins pour le moment, au grand réseau chinois à voie normale dont nous venons d'examiner les parties constituantes. Les lignes de pénétration partant de notre colonie sont : les 400 kilomètres de Laokaï à Yunnan-Sen ; les 35 de la Porte de Chine, près Langson, à Long-tcheou ; enfin 250 kilomètres de Nanning-fou, sur la Rivière de l'Ouest, à Pakhoï, sur le golfe du Tonkin, port ouvert qui ne nous appartient pas encore, mais est nettement dans notre sphère d'influence. Ces lignes seront assurément beaucoup moins productives, en même temps que plus difficiles à construire et plus coûteuses à établir que les précédentes. Les deux dernières auront à lutter contre la concurrence de la Rivière de l'Ouest, désormais ouverte à la navigation sur toute sa longueur, et amenant les marchandises de Nanning-fou, ouvert lui-même au printemps dernier, et même de Longtcheou aux grands entrepôts de Hong-kong et de Canton, qui présentent au commerce des avantages bien supérieurs au mauvais havre de Pakhoï et aux ports du Tonkin. La ligne de

Laokaï à Yunnan-Sen se heurte à d'immenses difficultés naturelles puisqu'elle doit s'élever de l'altitude de 150 mètres à celle de 2000 pour redescendre ensuite à 1 300. On fait valoir cependant en sa faveur les richesses minières du Yunnan; il se passera longtemps, il est vrai, avant que celles-ci ne soient bien exploitées; elles ne paraissent pas comprendre de houille, du moins de houille de bonne qualité; elles sont peut-être exagérées; en tout cas la voie ferrée n'a pas, pour alimenter ses recettes, en attendant leur ouverture, le trafic qu'assure aux lignes du nord et du centre la présence d'une population très dense, et le transport des produits agricoles. C'est donc une ligne d'un avenir assez aléatoire que ce chemin de fer du Yunnan, mais, compris pour 70 millions dans le programme de travaux publics indo-chinois adopté en décembre dernier par les Chambres françaises, il sera néanmoins le premier à être exécuté dans le sud de la Chine.

Nous avons terminé l'énumération des lignes dès aujourd'hui concédées par le gouvernement chinois; leur longueur totale s'élève au chiffre déjà respectable de 9 000 kilomètres, non compris les voies projetées dans le Chansi et le Honan par le syndicat anglais chargé d'exploiter les mines de ces provinces, voies dont la direction n'est pas encore bien déterminée. En outre, quoiqu'il soit bien difficile de savoir ce qui se passe exactement à Pékin dans le jeu compliqué des négociations entre les représentans des puissances rivales et les diplomates chinois, cauteleux et fuyans, toujours prêts à reprendre leur parole sous le moindre prétexte, le Tsong-li-Yamen a consenti en principe, — ou est censé avoir consenti, d'après ce qu'affirme le gouvernement britannique, — à la prolongation des voies ferrées birmanes à travers le Yunnan jusqu'au Yang-tze-Kiang. Il y aurait là 1 000 ou 1 200 kilomètres à construire à travers de très hautes montagnes coupées de gorges profondes, perpendiculaires à la direction générale de la ligne, en un pays presque désert, car l'ouest du Yunnan qui regarde la Birmanie est encore bien moins peuplé que l'est de la province qui domine le Tonkin. Un voyageur anglais disait que ce chemin de fer n'était pas sans doute impossible, à condition toutefois qu'on voulût bien percer pour l'établir une demi-douzaine de tunnels du Mont-Cenis. Son importance commerciale est nulle, mais les Anglais y tiennent pour des raisons stratégiques, et ils prétendent avoir découvert, en ces derniers temps, une route à peu près praticable.

Ce sont des motifs analogues qui ont incité les Russes à demander au mois de mai dernier la concession d'une ligne reliant leur réseau de Mandchourie à Pékin, d'intérêt commercial très médiocre aussi, et d'exécution coûteuse, quoique moins difficile que la ligne anglaise du Yunnan. Partant des environs de Moukden, grossièrement parallèle à celui de Tientsin à Newchwang, mais beaucoup plus à l'intérieur, ce chemin de fer aurait ouvert aux Russes vers la capitale de la Chine une voie d'accès à l'abri des entreprises d'une flotte ennemie, construite au même écartement de rails que le Transsibérien, et susceptible d'être parcourue par le matériel roulant russe. Devant l'opposition très vive de l'Angleterre, la Russie, ne voulant pas précipiter un conflit, paraît sinon avoir retiré sa demande, du moins l'avoir transformée en la simple revendication d'un droit de préemption sur une ligne allant directement à Pékin, si jamais le Fils du Ciel devait en concéder une.

Les projets de chemins de fer à établir en Chine sont innombrables : cinq provinces, la Ngan-hoëi, le Kiang-si, le Setchouen, le Fokien, le Kouï-Tchéou, le Kan-Sou, ne sont pas encore touchées par les concessions actuelles; les trois premières, arrosées par le Yang-tsé et ses affluens, sont très riches : le Setchouen, grand comme les quatre cinquièmes de la France, contiendrait à lui seul 67 millions d'habitans, plus qu'aucun État d'Europe à l'exception de la Russie. Les voyageurs qui l'ont visité, — entre autres les membres de la mission envoyée en Chine par la Chambre de commerce de Lyon, qui l'ont spécialement étudié, — font le plus grand éloge de ses immenses ressources : ses plaines sont couvertes de mûriers, ses montagnes contiennent les minerais les plus divers, ses bassins houillers s'étendraient sur 250 000 kilomètres carrés, la main-d'œuvre y est surabondante. Mais il est privé de bonnes voies de communications avec le dehors par les rapides qui interrompent le cours du Fleuve Bleu entre son port de Choungking et celui d'Itchang, et qui ne peuvent être franchis que par les jonques. La construction d'un chemin de fer vers le Setchouen paraît donc tout indiquée : la solution naturelle serait de relier Chung-King ou la capitale de la province, Ching-tou, au Yang-tze moyen. On a parlé aussi de prolonger vers le haut Yang-tze notre chemin de fer du Yunnan. Mais, pour atteindre par là les régions productives du Setchouen (dont l'ouest n'est qu'un gigantesque amas de montagnes désertes), il faudrait construire au

moins 600 kilomètres de Yunnan-Sen à Souï-fou, point terminus de la navigation des grandes jonques, et ce dans les conditions les plus difficiles, s'élevant jusqu'à 3000 mètres pour redescendre à 500, à travers un pays sans habitans. Au rapport des membres de la mission lyonnaise, comme de tous les voyageurs qui ont parcouru cette région, un pareil chemin de fer apparaît, sinon comme impraticable, du moins comme exorbitamment coûteux à établir et à exploiter, à cause des pentes continuelles et très fortes qui rendraient impossible d'y faire circuler des trains lourdement chargés. D'ailleurs les marchandises venues du Setchouen par cette voie auraient au moins 1500 kilomètres de voie ferrée à parcourir avant d'atteindre la mer à Haïphong, tandis que, du cœur même des districts les plus riches de la province, on pourrait, par une ligne de 800 à 1000 kilomètres, bien moins difficile et traversant une région peuplée, gagner ce grand port d'Hankéou dont l'avenir est si brillant et où commence la navigation maritime. La pénétration économique au Setchouen par le Tonkin et le Yunnan n'est vraiment qu'un rêve irréalisable; une voie ferrée reliant cette province à Hankéou semble un projet beaucoup moins vain.

On propose aussi de pousser jusqu'à ce même Hankéou le chemin concédé de Shanghaï à Nankin, d'établir une ligne de Canton à Shanghaï par le Kiangsi, avec embranchemens vers Foutchéou, Amoy ou d'autres ports du Fokien, province dont les vallées sont fertiles quoique étroites, mais dont la population est particulièrement misérable, parce qu'elle est trop nombreuse, et atteint en moyenne une densité de 230 habitans au kilomètre carré sur un territoire en grande partie montagneux. On a émis également l'idée de prolonger notre petite ligne de Langson à Longtchéou vers le Yang-tze-Kiang moyen, un millier de kilomètres, dont la première moitié traverserait les mauvais pays du Kouang-si, mais la seconde de riches vallées du Hounan.

Des projets plus grandioses encore mettent en avant la réunion de Pékin au réseau sibérien, par la route la plus directe, celle que suivent actuellement les thés de caravane dirigés sur Kiakhta et Irkoutsk, ou encore la construction d'une ligne immense et désertique partant du bassin du Fleuve Jaune pour relier au centre de l'empire le Turkestan chinois. Si la Chine pouvait avoir la prétention de recouvrer, dans un avenir un peu prochain, quelque force militaire, un pareil chemin pourrait être d'une certaine utilité

politique et stratégique, pour conserver au Fils du Ciel cette dépendance lointaine. Mais de bien longtemps, sinon toujours, l'Empire du Milieu ne pourra se défendre que par la diplomatie. A quoi bon dès lors exécuter déjà une ligne dont l'intérêt économique ne s'aperçoit pas aujourd'hui ?

Coupant court aux sollicitations des faiseurs de projets et des syndicats plus ou moins sérieux, le gouvernement chinois a fort sagement décidé, avec l'approbation tacite des puissances européennes, semble-t-il, qu'il ne concéderait plus de nouveaux chemins de fer avant qu'une notable partie au moins de ceux qui l'ont déjà été ne soient ouverts à l'exploitation et n'aient fait leurs preuves. Les projets, même intéressans, devront donc attendre quelques années, ce qui est fort raisonnable pour plusieurs raisons : d'abord il serait imprudent de modifier trop profondement et trop brusquement en un trop grand nombre de points à la fois les conditions de la vie économique d'un pays tel que la Chine. Puis, avant de risquer encore de nouveaux capitaux européens dans la construction du réseau ferré de cet empire, n'est-il pas bon de voir comment seront rémunérées les sommes déjà considérables qui s'emploient ou vont s'employer à l'établissement des 9000 kilomètres concédés? Les aléas sont multiples en matière de construction de chemin de fer : nous avons constaté que dans la plupart des provinces de la Chine, les populations se serraient avec une densité inconnue en Europe, ce qui est déjà d'un bon augure; nous savons aussi que les Chinois sont d'excellens et d'actifs commerçans ; mais, d'autre part, ils sont routiniers, hostiles aux étrangers et à ce qui vient d'eux; ils sont surtout très pauvres. En outre, si le pouvoir central, n'osant résister à la pression des représentans de l'Europe, donne l'ordre d'exécuter les chemins de fer, les autorités locales, qui ne leur obéissent pas toujours, ne soulèveront-elles pas des difficultés, n'ameuteront-elles pas les populations? Enfin est-on bien fixé sur les frais de construction, les prévisions ne risquent-elles pas d'être fortement dépassées ? Autant de questions auxquelles l'expérience permettra seule de répondre d'une façon certaine, bien qu'il soit possible, aussi bien qu'utile, d'en examiner dès aujourd'hui et d'en prévoir, dans une certaine mesure, la solution probable.

III

Pour augurer du trafic des chemins de fer chinois, nous n'avons pas besoin de nous placer dans le champ des pures hypothèses ; nous pouvons au contraire appuyer dès aujourd'hui nos prévisions sur des données certaines, et tout d'abord sur les résultats rémunérateurs de l'exploitation du réseau qui existe déjà dans la province du Petchili. La plupart des voies concédées traversent des pays au moins aussi peuplés, aussi riches et aussi commerçans, que la ligne de Tientsin à Pékin, et très supérieurs à ceux que dessert celle de Tientsin à Shanhaï-Kwan. La rapidité avec laquelle les Chinois se sont mis à employer le nouvel instrument de transport démontre que, si la routine est trop forte chez eux pour les porter à introduire d'eux-mêmes en leur pays les diverses inventions de l'Europe, elle ne résiste pas longtemps, une fois que ces inventions ont été mises à leur portée, à l'actif esprit de négoce qui les conduit à se servir de toutes les facilités offertes au commerce. C'est là une disposition qu'on remarque partout où ils se trouvent en contact avec les divers perfectionnemens matériels qu'apporte à sa suite la civilisation de l'Occident, dans tous les ports ouverts, en tous les points où font escale des bateaux à vapeur.

L'exemple de l'Inde et du Japon, pays qu'on peut mieux comparer à la Chine que les contrées européennes, est aussi des plus encourageans. Les 3685 kilomètres de chemins de fer japonais en exploitation au 31 mars 1896 avaient coûté 116 millions de yen (1); leurs recettes brutes s'élevaient à 18786000 yen; leurs dépenses à 7663000 yen; le produit net était donc de 11123000 yen, soit près de 10 pour 100 du capital. Au taux actuel du change, la recette brute kilométrique était de 12800 francs; la dépense d'exploitation de 5200 francs seulement. Dans l'Inde nous trouvons des

(1) Nous ne pouvons traduire ce chiffre en francs. Les constructions de chemins de fer ont commencé à prendre quelque extension au Japon il y a une douzaine d'années, alors que le yen-monnaie d'argent valait encore plus de 4 francs. Transformé en monnaie d'or, il est fixé depuis 1897, à 2 fr.59, cours autour duquel il oscillait depuis 1893, sans grande variation. Il résulte évidemment de cette baisse du change que, la valeur moyenne exprimée en or du yen qui a servi à solder les dépenses de construction étant supérieure à la valeur actuelle de cette monnaie, le revenu traduit en or des chemins de fer japonais n'est plus de 10 p. 100, mais tombe probablement aux environs de 8, chiffre encore fort rémunérateur. C'est ce revenu or qui intéresse les capitaux européens employés à l'extérieur.

chiffres analogues : 12500 francs de recettes et 6000 de frais par kilomètre. Mais les chemins de fer indiens et japonais comprennent plusieurs lignes médiocrement productives dans des régions montagneuses et peu peuplées. A l'exception des lignes construites par la Russie en Mandchourie et par la France près du Tonkin, les chemins de fer concédés jusqu'à présent en Chine sont au contraire merveilleusement situés et paraissent devoir égaler aisément les meilleures des lignes japonaises, la grande ligne du Tokaïdo, par exemple, qui unit Tokio à Kioto, Osaka et Kobé, et donne une recette brute de 26000 francs par kilomètre, dont il ne faut déduire que 9000 francs de frais d'exploitation. Sur le capital de construction exprimé en yen, cette ligne donne un revenu net de près de 15 pour 100 qui reste encore de 9 à 10 si l'on tient compte de la baisse de valeur du yen. Or il faut observer qu'une nouvelle et forte dépréciation du métal d'argent paraît peu probable dans un avenir prochain, et que le rendement des chemins de fer chinois, sans être garanti contre tout aléa provenant d'une telle cause, n'y semble cependant pas très exposé.

Pour que le trafic, dont les élémens ne manquent assurément pas, vienne aux chemins de fer, une condition toutefois est essentielle, c'est que les tarifs soient très bas, et ici encore l'exemple du Japon montre que le bon marché des prix de transport peut se concilier avec une exploitation rémunératrice. En ce pays, contrairement à ce qui a lieu en Europe, les deux tiers des recettes brutes de chemins de fer proviennent du service des voyageurs, et ceux-ci ne paient en troisième classe que la somme infime de 1 centime et demi par kilomètre (ce qui réduirait à 12 fr. 95 le coût du voyage de Paris à Marseille), au lieu de 4 centimes et demi pour la même distance en France. Aussi les trains sont-ils toujours bondés, et en circule-t-il plus de dix par jour en chaque sens sur la plus grande partie de la ligne du Tokaïdo. Il y a des chances pour qu'en Chine, le transport des voyageurs joue aussi un rôle très important sur les voies ferrées, comme il le fait déjà sur les lignes de bateaux à vapeur qui, partant de Shanghaï, desservent les diverses échelles de la côte et du Yang-tze. Dès qu'on leur en fournit l'occasion, les Célestes se déplacent très aisément; mais il paraît très probable que la masse du peuple est encore plus pauvre en Chine qu'au Japon. La modicité des tarifs y est donc au moins aussi nécessaire.

Elle n'est pas moins indispensable pour les marchandises que

pour les voyageurs. Les chemins de fer auront à lutter contre deux concurrences : celle des jonques et celle des porteurs. — Il n'y a guère à se préoccuper des animaux de trait ou de bât. A l'exception de la partie septentrionale de la province du Tchili, où les chameaux de Mongolie, les magnifiques mules et les petits ânes râblés de Pékin sont largement employés aux transports, il n'existe qu'une quantité insignifiante de bétail dans la Chine proprement dite, comme partout en Extrême-Orient. La concurrence de la navigation paraît moins redoutable en Chine qu'au Japon, où, à défaut de cours d'eau navigables, la mer pénètre de toutes parts dans les terres, où les neuf dixièmes de la population vivent à moins de huit ou dix lieues des côtes, dont une foule de petits vapeurs vont fouiller les excellens havres. Les côtes de Chine, à l'exception de la partie élevée, comprise entre Ningpo et Canton, au sud du Yang-tze, et de quelques points du Chantoung, n'offrent guère que des rades foraines et des estuaires envasés précédés de barres difficiles à franchir. A l'intérieur, sans parler de la magnifique voie maritime du bas Yang-tzé, plusieurs des affluens de ce fleuve, ainsi que la Rivière de l'Ouest qui aboutit à Canton, sont navigables. Mais le nombre des voies qui pourront d'ici longtemps être aisément parcourues par des bateaux à vapeur, est encore très restreint, relativement à l'étendue immense du pays. L'excessive lenteur des transports par jonques, les portages et les transbordemens, les chances de perte et d'avarie qui en résultent pour les marchandises, sans compter les exigences des hordes de préposés aux douanes intérieures qui s'abattent sur les bateaux à chaque escale, font que les chemins de fer peuvent, sans détruire entièrement, à beaucoup près, ce trafic, vivre et prospérer à côté, comme le fait le chemin de fer de Tientsin à Pékin, qui double à quelques kilomètres de distance la voie fluviale du Peï-ho. Le jour où le Grand Canal impérial aura pu être restauré, où les diverses rivières seront entretenues en bon état, où le likin aura cessé d'être oppressif, ne suivra sans doute que de loin l'ouverture des principaux chemins de fer, et ce jour-là, la Chine aura déjà été assez transformée par le progrès pour que des voies ferrées et des voies navigables puissent vivre côte à côte et prendre chacune, sans que les premières en souffrent, leur part d'un trafic qui aura énormément augmenté.

A côté des jonques, les chemins de fer peuvent avoir un autre rival : c'est l'infatigable porteur chinois qui trotte, par monts et

par vaux, sans que rochers ni marais l'arrêtent, sa perche de bambou passée sur l'épaule, fléchissant sous le poids des lourds paniers remplis qui pendent à chaque extrémité. Celui-là est destiné à disparaître un jour. Une meilleure organisation économique permettra de mieux utiliser son endurance et de le transformer de bête de somme en ouvrier intelligent. Pourtant il vit de si peu de chose qu'il subsistera longtemps; mais les routes qu'il suit se modifieront : il apportera aux voies ferrées les denrées des districts qu'elles ne desservent pas immédiatement; il sera leur auxiliaire, non leur adversaire, pourvu que leurs tarifs ne soient pas trop élevés.

En résumé, il y a tout lieu de penser, à notre sens, qu'une fois construits, les chemins de fer chinois aujourd'hui concédés ont devant eux de brillantes perspectives, et que le génie commercial des Enfants de Han, loin de négliger un instrument de transport aussi perfectionné, s'en servira avec ardeur. Mais il faut d'abord les construire, et c'est la question de leur établissement beaucoup plus que les résultats de leur exploitation qui peut faire légitimement concevoir quelques craintes.

Nous avons dit quelle importance avait en Chine l'existence d'un précédent, et quelle était l'opinion favorable d'un des hommes qui connaissent le mieux ce pays au sujet de la construction des chemins de fer, aujourd'hui qu'il s'y en trouve déjà un. Néanmoins la mauvaise influence des mandarins locaux a déjà tant de fois rendu impossible ou tout au moins retardé de beaucoup la mise à exécution de réformes concédées par le pouvoir central, les excitations des lettrés ont si souvent réuni et soulevé le peuple contre les nouveautés introduites par les « diables étrangers, » que l'on n'est pas sans quelque inquiétude au sujet de l'accueil qui sera fait au chemin de fer en ce pays de superstitions géomantiques. A un point de vue plus pratique et qui touchera fort les Chinois, aussi réalistes que superstitieux, les chemins de fer amèneront une grande perturbation dans la vie économique des districts qu'ils desserviront. Bienfaisans en somme, et bienfaisans même dès le début, n'enlèveront-ils pas leur gagne-pain à nombre de pauvres diables qui vivent du rude métier de porteur? Même dans l'Europe occidentale, l'introduction des machines puissantes de la grande industrie a amené une très forte commotion, et l'Europe occidentale y était pourtant beaucoup plus préparée, elle s'était déjà beaucoup plus dégagée de l'emploi universel

et immédiat, sans aucune interposition d'outils perfectionnés de la main-d'œuvre humaine, que la Chine d'aujourd'hui; et les instrumens mécaniques introduits au début du XIXe siècle étaient moins perfectionnés que ceux de l'aurore du XXe. On sait quels sont encore aujourd'hui les préjugés ouvriers contre le machinisme et l'économie de main-d'œuvre qui en résulte. Sans doute cette économie n'est en somme qu'un déplacement; elle n'en entraîne pas moins des souffrances passagères et des crises d'adaptation. La preuve qu'il peut y avoir de ce fait des troubles graves à redouter en Chine, c'est qu'il vient de s'en produire dans le Yunnan, où les résidens européens de Mong-tze, consul de France et employés des douanes, ont été assiégés pendant plusieurs jours par une populace furieuse : l'origine de la révolte, c'est que les mineurs du voisinage craignaient, — ou des gens malintentionnés leur avaient fait craindre, — qu'on ne voulût bientôt appliquer à l'exploitation des gisemens métalliques voisins les méthodes européennes et priver ainsi de leur gagne-pain beaucoup d'ouvriers; des troubles, moins sérieux toutefois, ont été provoqués par l'ouverture des chantiers du chemin de fer aux environs de Kiao-Tchéou.

A l'exception de ce dernier cas, on doit cependant reconnaître que les travaux actuellement en cours ne paraissent pas avoir suscité une grande émotion parmi les riverains. Quelques actes locaux de brigandage ont été commis dans la haute Mandchourie, mais c'est là un pays désert, où peuvent bien errer quelques bandes de malandrins, mais où l'opposition des populations n'est pas, en réalité, à redouter, par la bonne raison qu'elles sont des plus clairsemées. Aux abords de Newchwang au contraire les deux voies, anglaise et russe, avancent rapidement, sans soulever aucun trouble; il en est de même du côté de Shanhaï-Kwan. Au sud aussi bien qu'au nord les travaux du Pékin-Hankéou, dont plus de 100 kilomètres de voie sont déjà posés de ce dernier côté, ne se sont heurtés à aucun mauvais vouloir des habitans. Les craintes qu'on a pu concevoir de ce chef semblent donc exagérées, pourvu qu'on prenne quelques précautions élémentaires pour ne pas rompre en visière aux usages du pays et que, par exemple, on détourne un peu la voie, comme on l'a fait aux environs de Tientsin, pour éviter les cimetières.

Si les résistances locales ne paraissent pas devoir apporter d'obstacles sérieux à l'exécution des chemins de fer, n'a-t-on pas

tout à craindre de l'espèce de décomposition générale dans laquelle est tombé le Céleste Empire? Que deviendraient tous ces beaux projets de grands travaux publics s'il allait s'écrouler, ce qui n'aurait pas lieu sans d'effroyables convulsions, si le plus vieux gouvernement du monde était remplacé par une anarchie à laquelle l'action même des puissances européennes serait bien longue à substituer un ordre nouveau? Le danger de dislocation de la Chine existe assurément. S'il est bon d'y introduire graduellement des réformes, elle ne saurait en supporter à brève échéance une trop forte dose, et on veut lui en imposer beaucoup depuis quelque temps. Outre les explosions spontanées de fanatisme anti-européen, l'immixtion croissante des Occidentaux dans les affaires intérieures et l'introduction de nouveautés de toute sorte peuvent servir de prétexte aux mécontens pour ameuter le peuple et lever l'étendard de la révolte. Ce n'est pas seulement aux nations étrangères, c'est aussi aux sociétés secrètes, dont fourmille la Chine, presque toutes hostiles à l'ordre établi, que les victoires du Japon ont appris la faiblesse de la dynastie mandchoue.

L'effondrement du gouvernement chinois, qui serait un grand malheur, dépend en partie de la sagesse des puissances européennes sur laquelle on ne sait jusqu'à quel point compter, en partie d'autres facteurs intérieurs, que les étrangers ne connaissent point et sur lesquels ils ne sauraient avoir aucune action. Aussi, tout en espérant que l'événement ne se réalisera pas, en admettant même qu'il soit peu probable, on ne peut traiter de purement chimériques les craintes de ceux qui redoutent que des troubles politiques ne viennent retarder, de beaucoup peut-être, l'exécution des voies ferrées. Qu'ils soient suscités directement par les travaux d'établissement, qu'ils proviennent de l'état d'affaissement où est tombé le Céleste Empire ou d'actes inconsidérés d'une puissance étrangère, l'éventualité de troubles de ce genre constitue pour les chemins de fer chinois un aléa dont il est impossible de ne pas tenir compte.

Une conséquence fâcheuse de l'existence de ces risques, c'est qu'en effrayant les capitalistes timides, ou simplement très prudens, ils rendent plus difficile la constitution des capitaux nécessaires à la construction des lignes. La Chine est déjà bien loin; elle paraît à beaucoup de gens un pays bien étrange; il n'était pas besoin que l'incertitude de son avenir politique vînt encore con-

tribuer à en détourner les placemens d'argent. Et cependant il faut arriver à trouver le milliard que coûtera l'établissement des chemins de fer qu'on y projette. Si les travaux d'art ne paraissent pas devoir être très considérables ni très dispendieux dans la Chine centrale, à l'exception de quelques grands ponts, notamment sur l'intraitable Fleuve Jaune ; si la main-d'œuvre promet d'être à très bon marché, — un terrassier se payant au plus 50 centimes par jour ; — il convient de prévoir des frais d'expropriation importans en un pays aussi bien cultivé. Beaucoup des sommes dépensées de ce chef n'arriveront sans doute pas jusqu'aux propriétaires intéressés ; on n'en devra pas moins les payer. Il n'est donc nullement exagéré de penser que le kilomètre coûtera en moyenne 100000 à 110000 francs. Laissons de côté, si l'on veut, les 2400 kilomètres de chemins construits par la Compagnie de l'Est chinois, qui n'est là que pour masquer le gouvernement russe, principal actionnaire et bailleur de fonds ; mettons à part aussi les lignes voisines du Tonkin dont la principale, celle du Yunnan, fait l'objet d'une garantie d'intérêts du gouvernement français. Il reste encore quelque 6000 kilomètres pour lesquels il faut trouver 650 à 700 millions. Il semblerait naturel que ceux-ci fussent fournis par des gens hardis, auxquels l'appât d'un gros gain ferait oublier les risques possibles.

Malheureusement la forme dans laquelle on fait appel aux capitaux européens est telle qu'elle paraît leur laisser toutes les mauvaises chances, en leur enlevant les bonnes. On ne donne pas aux sociétés de chemins de fer de véritables concessions, comme on l'a fait en France, en Angleterre, en Espagne et ailleurs, ou la propriété perpétuelle de leurs lignes, comme c'est l'usage aux États-Unis. C'est ici le gouvernement chinois qui fait construire pour son compte par des entrepreneurs européens, et émet à cet effet un emprunt gagé sur ses ressources générales, et spécialement sur les recettes de la ligne à construire après paiement des frais d'exploitation et d'administration, le gage des obligataires étant une première hypothèque sur la ligne, son matériel fixe et roulant et ses produits. Ainsi s'expriment, en des termes très semblables, les contrats relatifs au chemin de fer franco-belge de Pékin à Hankéou et au chemin de fer anglais de Shanhaï-Kwan à Newchwang. Une fois construit, le premier sera mis entre les mains d'une société d'exploitation européenne qui, après le prélèvement de l'intérêt de l'emprunt de construction

qu'elle versera à certaines banques désignées, partagera les bénéfices, dans une proportion déterminée, avec l'administration chinoise des chemins de fer. Pour la ligne de Newchwang, ce sera cette administration qui continuera à l'exploiter, mais elle sera flanquée, en vertu du contrat, d'un haut personnel technique européen et d'autres Européens pour diriger sa comptabilité et surveiller les dépenses et les encaissemens de recettes.

Que résulte-t-il de ces stipulations? Qu'une société d'exploitation telle que celle du Pékin-Hankéou, dont le capital sera très limité, pourra faire de fort beaux bénéfices, et il n'y a rien là de blâmable; mais les capitaux de construction, infiniment plus élevés, devront se contenter d'un intérêt fixe d'environ 5 pour 100, sans espoir de voir leurs titres, remboursables au pair par tirages, s'élever notablement. C'est un taux rémunérateur assurément, en ce temps de bas intérêt; c'est à peine assez pour compenser les risques dont nous avons parlé; et on en a jugé ainsi dans la partie de l'Europe même où les capitaux sont le plus hardis. Aussi les grands journaux financiers britanniques et ceux-là mêmes qui, d'ordinaire, pèchent plutôt par excès de hardiesse, se sont-ils montrés très froids à l'endroit des entreprises faites en Chine. La constitution de sociétés par actions offrant aux souscripteurs, en compensation des aléas défavorables, de larges chances de gain aurait été un meilleur moyen d'attirer les capitaux, et les obligations mêmes, émises par ces compagnies, auraient peut-être reçu un meilleur accueil que des emprunts d'État du vacillant gouvernement de Pékin. Sa durée est trop incertaine. D'autres peuvent le remplacer, ses possessions peuvent être partagées entre divers héritiers, et des événemens très récens ont clairement montré que les conquérans refusent souvent de se charger du passif de leurs conquêtes. Les fonds d'États malades courent de ce chef des risques plus grands que ceux des sociétés privées dont l'activité s'exerce sur leur territoire.

Si les lanceurs d'affaires se sont vite engoués de la Chine et si les représentans de syndicats qui rêvaient de la transformer comme par un coup de baguette magique ont encombré, dès le lendemain de la guerre sino-japonaise, les chambres de l'hôtel de Pékin devenue l'auberge des milliards, le public a été plus lentement qu'eux. Bien que les concessions aient été longues à obtenir, les émissions n'ont pu toujours les suivre de près. En fait, en dehors des chemins de fer russes de Mandchourie, qui

sont construits par le gouvernement de Pétersbourg, trois groupes de chemins de fer ont seuls jusqu'à présent leur capital souscrit : celui des lignes anglaises de Mandchourie, 57 millions et demi de francs, l'a été en février dernier; celui du chemin franco-belge de Pékin à Hankéou, 112 millions et demi, en avril; et un premier emprunt de 67 millions a été émis à Berlin en juin pour le réseau allemand du Chantoung. Ni l'une ni les autres de ces émissions n'ont provoqué un très grand enthousiasme, et telles d'entre elles, projetées depuis longtemps, avaient été remises plusieurs fois pour attendre une époque plus favorable. Cependant, ces 237 millions d'emprunts sont souscrits aujourd'hui. Il faut encore trouver 300 à 400 millions pour les lignes de Tientsin à Tchingkiang, Shanghaï à Nankin et Ningpo, Hankéou à Canton, Canton à Hong-Kong. Le chemin de fer russe de Ching-ting à Taï-yuen-fou sera probablement construit avec de l'argent plus ou moins officiel, mais encore faut-il que la Russie l'emprunte; la ligne française du Yunnan jouira, d'après la loi relative aux chemins de fer de l'Indo-Chine, de la garantie du gouvernement français. Ces diverses sommes vont être demandées au public anglais, allemand, américain et, pour une plus faible part, français et belge, d'ici à quelques mois, selon toute probabilité. On parviendra sans doute à se les procurer; mais il ne serait pas prudent de chercher à en obtenir beaucoup plus avant que l'expérience ait permis de juger ce que rapporte l'argent placé en travaux publics en Chine.

Outre les concessions de chemins de fer, il a été donné par le gouvernement de Pékin plusieurs concessions de mines. La plus considérable, la mieux définie et celle dont les termes paraissent le plus favorable aux Européens qui l'ont obtenue est celle qui a été octroyée il y a déjà deux ans à un syndicat anglo-italien en apparence, à peu près anglais en réalité, dit *Peking Syndicate*. Malgré le nom pris par ce groupement, les mines qu'il doit exploiter ne sont pas situées dans le voisinage de la capitale : ce sont les immenses gisemens de houille et d'anthracite du Chansi et du Honan, aux abords du moyen Fleuve Jaune. Les concessionnaires ont tout pouvoir pour acquérir et exploiter les terrains miniers et pour construire des chemins de fer les reliant aux voies navigables et aux lignes déjà existantes. La richesse et l'étendue des gisemens permettent de penser que cette entreprise deviendra un jour très profitable, une fois qu'on aura

vaincu les difficultés de début; et il est certain que l'installation d'une exploitation minière sur une très grande échelle, en plein cœur de la Chine, en comportera. Dans le Chantoung, le gouvernement chinois a en quelque sorte délégué à l'Allemagne son droit de concéder les mines, mais jusqu'à présent aucune société ne s'est encore constituée. Au Kouï-Tchéou un syndicat anglo-français s'est formé en vue de l'exploitation de mines de mercure. Au Yunnan, le gouvernement chinois s'est engagé à diverses reprises à ne pas mettre d'obstacles à l'acquisition et à la mise en valeur de terrains miniers par des Français. Mais jusqu'ici tout s'est borné de ce côté à l'envoi de quelques missions d'ingénieurs, et rien ne saurait du reste être entrepris avant la construction du chemin de fer, qui peut seul permettre l'exportation des minerais dans des conditions d'économie relative. Au Setchouen les mêmes engagemens qu'au Yunnan ont été pris vis-à-vis des Anglais et des Français; là les choses paraissent un peu plus avancées: à plusieurs reprises on a dit que des concessions avaient été accordées à nos compatriotes, puis on n'en a plus entendu parler; en tout cas, au mois de juin, un contrat est intervenu entre un homme d'affaires, membre du parlement anglais, M. Pritchard Morgan et l'administration des mines du Setchouen, puis a été ratifié par le Tsong-li-Yamen.

Ce contrat serait médiocrement avantageux; un journal de Hong-Kong dit que le seul privilège de M. Morgan paraît être de trouver l'argent et de faire les travaux, les lieux et les conditions dans lesquels il appliquera ses efforts restant au choix des Célestes sans aucune garantie pour lui. Qu'il s'agisse de mines ou de chemins de fer, les Chinois excellent à réserver à des administrations ou à des sociétés indigènes, sociétés où les mandarins sont toujours largement intéressés, une bonne part des bénéfices, sans courir grand risque. Il n'en est autrement que dans quelques concessions qui leur ont été arrachées en des momens d'affolement, et sous le coup de la peur, telles que les privilèges donnés à l'Allemagne dans le Chantoung, les chemins de fer russes de Mandchourie et, à un moindre degré, les mines du *Peking Syndicate*.

Lorsque nous aurons cité une concession de tramways allemande à Pékin, il ne nous restera plus, pour avoir complété la liste des œuvres de quelque importance entreprises par les étrangers pour commencer l'exploitation de la Chine, qu'à mentionner

la transaction intervenue en juin dernier entre le vice-roi Chang-Chih-Toung et le gouvernement japonais : celui-ci consent directement au vice-roi un emprunt de 30 millions pour étendre et mettre à la hauteur des progrès modernes les forges que Chang avait installées à Hanyang près d'Hankéou ; la direction de ces mines devra être confiée à une compagnie et à des ingénieurs japonais. Le célèbre mandarin renonce ainsi définitivement à son rêve chimérique de la construction exclusive des chemins de fer chinois à l'aide de rails fabriqués en Chine, par des Chinois, avec des capitaux chinois. Quoiqu'il y ait encore quelque différence entre un ingénieur japonais et un ingénieur européen, il n'y a aucun rapport entre une administration japonaise et une administration chinoise, et il semble que les forges d'Hanyang aient des chances de prospérer sous cette nouvelle direction.

IV

En 1905 ou 1906, s'il ne survient aucun trouble politique grave d'ici là, la plupart des chemins de fer aujourd'hui concédés seront achevés ; quelques mines, au moins une partie de celles du *Peking Syndicate*, seront, on peut l'espérer, entrées en exploitation, quoique, même pour ces dernières, il n'y ait encore de fondée qu'une société d'études, et qu'il y faille beaucoup de capitaux ; la navigation à vapeur, sur les cours d'eau de l'intérieur, aura été facilitée sans doute par une réforme plus libérale des règlemens ; enfin le *likin*, le plus grand de tous les obstacles au développement du commerce, sera, dans l'une des plus riches parties de l'empire, administré par des Européens, et aura cessé ainsi d'être oppressif ; les chemins de fer auront sans doute contribué à diminuer partout ses inconvéniens. Bref, l'air vivifiant du dehors aura commencé de pénétrer dans cette atmosphère confinée où vivait la Chine ; elle sera dotée d'un commencement d'outillage européen, suffisant pour affecter déjà sérieusement les conditions de son existence, sans produire toutefois la dangereuse commotion qu'aurait pu faire naître une trop brusque et trop universelle invasion des méthodes de l'Occident. A ce titre on ne saurait trop se convaincre des avantages d'une pénétration graduelle.

Ce commencement de transformation sauvera-t-il le Céleste Empire du démembrement? Puisque c'est le désir d'exploiter ses ressources que les nations étrangères ont toujours présenté comme

leur but unique, dans tous leurs rapports avec lui, il semble qu'elles doivent se déclarer satisfaites du moment qu'on peut, dans une large mesure, dans la mesure du possible, en tout cas, le considérer comme atteint. Sans doute il est fort différent de coloniser un pays ou de se borner à commercer avec lui. Le simple négoce, qui n'intervient en aucune façon dans la production elle-même, peut avoir pour effet de stimuler celle de certains articles, en ouvrant un débouché aux excédens qui ne sont pas absorbés par la consommation locale, mais il ne modifie aucunement les conditions économiques de l'intérieur, n'introduit ni perfectionnement ni méthode nouvelle, n'augmente donc guère la richesse du pays; par suite, le commerce extérieur ne s'accroît que lentement. La colonisation, au contraire, consiste précisément à modifier les conditions du marché intérieur, à y introduire de nouvelles méthodes, de nouveaux modes d'exploitation des richesses naturelles, à y fixer des capitaux, à y créer des industries; elle est donc susceptible de transformer complètement un pays, de multiplier quelquefois sa richesse presque à l'infini, comme elle l'a fait en Amérique. Or jusqu'au traité de Shimonoseki, les Européens n'ont fait que commercer en Chine, et le volume de leur négoce avait fini par ne plus augmenter que lentement, le pays restant toujours immuablement figé dans sa vieille civilisation, et le gouvernement fidèle à ses traditions oppressives et hostiles au progrès. Depuis quatre ans, au contraire, on peut dire que les étrangers colonisent puisqu'ils modifient les méthodes et les conditions de la production, qu'ils exploitent des richesses qui avaient dormi jusqu'alors : les filatures de coton élevées à Shanghaï, les constructions de chemins de fer, l'ouverture des mines et, l'on peut même dire, l'autorisation de naviguer à vapeur sur tous les cours d'eau, le transfert de la perception des likins de la vallée du Yang-tze aux mains de l'administration européenne des douanes, ce sont là des œuvres de colonisation.

La mise en valeur de la Chine est ainsi commencée collectivement par toutes les principales nations étrangères en relations avec l'Extrême-Orient : chacune y a sa part. Pour ne parler que des chemins de fer, la Grande-Bretagne, avec le réseau du Petchili, déjà exploité, et son prolongement vers Newchwang, les lignes partant de Shanghaï, celle de Canton à Hong-Kong et celles du *Peking Syndicate*, a 2 300 kilomètres environ à construire; en y joignant 500 kilomètres environ pour sa part dans le Canton-

Hankéou, et autant dans le Tien-tsin-Tching-Kiang, on arrive pour elle à un total de 3 300 kilomètres. La Russie vient ensuite avec 2 500 kilomètres en Mandchourie et dans le Chansi, puis l'Allemagne, avec 1 500 kilomètres pour son réseau du Chantoung et sa moitié de la ligne de Tien-tsin à Tching-Kiang. La France suit de près, devant construire près de 1 300 kilomètres, en lui attribuant 600 des 1 200 kilomètres de Pékin à Hankéou, dont les 600 autres reviennent à la Belgique. Les Américains enfin ont pour leur part 500 kilomètres du Canton-Hankéou. Le Japon ne s'est pas fait concéder de chemins de fer en Chine, mais doit en construire en Corée où il a déjà racheté aux Américains la courte voie ferrée qu'ils avaient construite entre la capitale Séoul et son port Tchemoulpo. Il a, d'ailleurs, comme les diverses nations que nous venons de nommer, des intérêts dans divers genres d'entreprises. La part de chacun nous semble ainsi équitable en dépit des cris de la presse britannique qui prétend l'Angleterre lésée, sous prétexte que les voies ferrées qui lui sont concédées ont une moindre valeur stratégique que les lignes russes. Mais la force de la Grande-Bretagne en Extrême-Orient n'est-elle pas dans sa flotte, qui lui assure la haute main sur le bas et le moyen Yang-tze, bien plutôt que dans une voie de terre quelconque et la fameuse « porte ouverte » a-t-elle jamais été fermée nulle part?

Il semble que la Chine puisse ainsi rester, au moins pour un certain temps, une sorte de communal où les nations civilisées exerceraient simultanément leur activité économique, comme l'est un peu la Turquie, avec cette différence que l'Empire du Milieu est bien plus vaste, plus riche, habité par une population bien autrement dense, industrieuse et commerçante. Dans cette mise en valeur de la Chine, ce seraient naturellement les nations ayant le plus de capitaux qui devraient jouer le principal rôle, l'Angleterre, l'Allemagne et la France aussi, si nous savons ne pas nous montrer trop timorés, et ne pas poursuivre, dans une partie du monde où nos moyens d'action militaire sont malheureusement assez faibles, des visées politiques illusoires qui augmenteraient encore les difficultés de notre diplomatie, pourraient nous entraîner dans des luttes redoutables, et n'aboutiraient au mieux qu'à nous faire attribuer deux ou trois des provinces les plus pauvres et les plus difficiles à soumettre de la Chine. En répudiant au contraire formellement toute ambition de ce genre, en nous efforçant de jouer un rôle modérateur et conservateur, en

défendant la politique de la véritable porte ouverte, nous pourrons nous entendre utilement, sur le simple terrain des affaires, avec des hommes de toute nation, comme les Anglais et les Allemands s'accordent sur ce même terrain, malgré les profondes divergences de vue qui tendent de plus en plus à les séparer. Nous trouverions ainsi en Chine un large et rémunérateur emploi de nos capitaux, qui est tout ce que nous y pouvons chercher, et qui, par contre-coup, donneront à notre industrie nationale plus de débouchés que ne pourrait lui en procurer l'absorption au sein de nos barrières douanières de quelques provinces pauvres.

De toutes manières, les pays riches de l'Europe occidentale et centrale, les États-Unis aussi, doivent jouer un rôle très important dans la mise en valeur de la Chine, et c'est à eux qu'elle doit le plus profiter d'abord, parce qu'il y faut des capitaux, qui seront largement rémunérés d'ailleurs, et on sera bien obligé d'aller les chercher où ils sont. Sans doute la Russie et le Japon ont eux aussi un rôle à jouer : sur l'échiquier politique ce rôle est capital, au point de vue intellectuel et social il peut l'être aussi. On est moins loin de la Chine, non seulement physiquement, mais moralement aussi à Pétersbourg et surtout à Tokio qu'à Paris, à Londres ou à Berlin ; on y sait mieux comprendre les Chinois et se faire comprendre d'eux. C'est des mains des Russes, et surtout maintenant des Japonais, semble-t-il, que les Chinois recevraient le plus volontiers la civilisation moderne. Russes et Japonais se chargeraient sans doute bien volontiers de la leur enseigner exclusivement, mais, n'étant point assez riches pour les doter d'un outillage, ils devront nécessairement recourir, pour cette tâche matérielle, à l'indispensable appui de l'Europe occidentale et centrale.

Le maintien du gouvernement chinois paraît aujourd'hui très préférable, dans l'intérêt même de l'exploitation des ressources du pays et de l'introduction de notre civilisation dans ses immenses territoires, au partage de la Chine entre les nations européennes. Ce n'est pas que nous croyions ce gouvernement converti aux idées de progrès. Nous pensons que, à quelques exceptions près, la classe qui fournit au Céleste Empire ses administrateurs et ses hommes d'État est aussi figée dans sa sagesse décrépite, aussi dédaigneuse de la culture occidentale, et en outre aussi corrompue qu'elle l'ait jamais été. Mais elle est aujourd'hui convaincue de son incapacité de résister à l'Europe et résignée à céder à la

pression du dehors. Sans doute l'ère des faux-fuyans d'un côté et des menaces de l'autre n'est pas complètement close; sans doute aussi, en dépit des réformes qu'ont obtenues et que pourront encore exiger à l'avenir les Européens, il restera aux mains grasses des mandarins une part des bénéfices que produira la transformation de la Chine. Mais si le progrès se trouve parfois un peu ralenti du fait des résistances, qui ne seront plus désormais que temporaires, du gouvernement chinois, ce sera un moindre mal que son introduction trop brusque et les troubles qu'elle entraînerait.

Trop faible pour résister longtemps aux demandes des étrangers, mais servant utilement de tampon, de coussin élastique interposé entre leur activité parfois brutale, peu ménagère des transitions, et le conservatisme du peuple chinois, le gouvernement de Pékin joue un rôle des plus utiles. S'il cessait d'exister, dira-t-on peut-être malgré tout, les choses iraient plus vite. On oublie qu'une absolue anarchie lui succéderait, qu'on ne voit pas aisément comment ni quand on y mettrait fin et comment une puissance européenne s'y prendrait pour gouverner une ou deux centaines de millions de Chinois. Les pertes qu'entraînerait le rétablissement d'un régime stable, celles que nécessiterait la répression de troubles trop fréquens dépasseraient certes celles qui peuvent résulter d'une certaine lenteur dans le progrès sous le régime actuel.

Au bout d'un certain temps d'initiation, il est possible d'ailleurs que la marche en avant s'accélère. Quand la masse chinoise aura été mise en contact avec les résultats du progrès occidental, son bon sens pratique l'y convertira peut-être. C'est sur lui, c'est sur son esprit de lucre et de négoce, sur son instinct commercial à développer, qu'il faut compter pour convertir à la culture européenne le plus réaliste, le plus dépourvu d'idéal de tous les peuples. Les chemins de fer seront en Chine les meilleurs missionnaires de la civilisation.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

UN HOMME D'ÉTAT ESPAGNOL

EMILIO CASTELAR

III [1]

SA PRÉSIDENCE. — SON ROLE POLITIQUE SOUS LA MONARCHIE

La présidence d'Emilio Castelar n'a pas duré tout à fait quatre mois. C'est le 6 septembre 1873 que les Cortès l'élèvent à la suprême magistrature; elles le renversent le 2 janvier suivant. Règne éphémère! Mais, dans cette courte épreuve, il s'était révélé un autre homme. A force d'énergie, de bon sens, de droiture, pour tout dire, de patriotisme, il fut à la hauteur de la terrible crise que l'Espagne traversait, capable, en vérité, de sauver cette république, si les républicains, hélas! avaient permis qu'on la sauvât! Ici, nous atteignons au point culminant de sa carrière; nous abordons ce qu'on peut appeler sa période héroïque, où son histoire et celle de sa patrie se confondent. Il sortira vaincu de la tragique épreuve, et néanmoins grandi, transfiguré. Et, pendant les vingt-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août.

cinq années qui lui restent à vivre et qu'il passe dans l'opposition, par la ligne de conduite si politique, si sage, où il se tient avec un admirable esprit de suite, il va grandir encore, jusqu'au point d'être décidément, aux regards de ses concitoyens et du monde, dans sa pure gloire, dans le respect universel dont il est entouré, la plus brillante, la plus haute personnification de l'Espagne.

I

En acceptant le pouvoir, Castelar avait nettement posé ses conditions. On connaît déjà son programme de gouvernement; j'en ai recueilli les traits épars dans son mémorable discours des 8 et 10 juillet. En réalité, qu'avait-il fait depuis deux mois que l'annoncer et le prêcher sans cesse? Ce qu'il voulait, oh! il le savait bien; mais l'assemblée le savait aussi; il ne l'a pas trompée! il n'a rien laissé dans l'ombre; il a tout proclamé avec une incomparable franchise. Quelques jours avant l'élection, dans une réunion des membres de la majorité, il avait eu le soin d'énumérer les mesures de salut public qu'il jugeait nécessaires et sans lesquelles il ne se chargeait pas du pouvoir. C'était comme un contrat dont il dictait les clauses. Il stipulait :

1° La suspension des séances des Cortès durant plusieurs mois;

2° La faculté d'employer les conservateurs de toutes nuances qui s'offriraient à servir la République contre les carlistes;

3° Le rétablissement, dans sa rigueur, du code militaire;

4° Le droit éventuel de suspendre les garanties constitutionnelles;

5° Le droit de dissoudre les municipalités et les députations provinciales;

6° Les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les ressources financières indispensables.

Tout lui fut promis; et, le 8 septembre, le jour où il prenait effectivement la direction des affaires, comme s'il eût voulu consacrer l'engagement et le sceller, aux yeux de tous, il vint aux Cortès et prononça un discours-message, qui n'avait d'autre défaut que d'être précisément un discours, un long discours de plus, quand l'heure avait sonné où les actes devaient — il le disait lui-même — remplacer les paroles. Mais n'oublions jamais que Castelar était par essence un parlementaire, et un parlementaire

espagnol : double raison pour être infiniment verbeux; et le fait est que cet usage immodéré de la parole publique est peut-être, avec l'esprit de coterie, ce qu'ils ont su le mieux, en Espagne, s'approprier de ce régime des assemblées où tant de force se dépense à discourir en vain! N'oublions pas aussi que les lois qui allaient conférer au nouveau président de la République des pouvoirs extraordinaires n'étaient ni votées, ni même présentées. Ces lois, dites des *autorisations*, ne passèrent que quelques jours après, et, dans les séances où elles furent discutées, Castelar donna le spectacle dont nous avions été témoins sous la présidence de Thiers, le spectacle si frappant d'un chef d'État debout sur la brèche, je veux dire à la tribune, enlevant les votes de haute lutte. Or, voici comment, dans cette journée du 8 septembre, Castelar justifiait les pouvoirs discrétionnaires qu'il réclamait, qu'il exigeait : « Dans les républiques modernes, la guerre est avant tout l'office des armées permanentes. Même dans les pays où ces armées sont peu considérables, elles entrent en campagne disciplinées, organisées, dirigées par leurs chefs naturels, selon les règles de la hiérarchie, ayant devant elles la mort dans la bataille et derrière elles la mort dans le code militaire. Voilà comment on se bat en tous pays; et voilà comme il faut qu'on se batte en Espagne. Et c'est pourquoi, messieurs, avec toute l'énergie de mes convictions et tout le mépris que m'inspire la fausse popularité, fort de ma conscience d'honnête homme et de patriote, je vous demande de nous donner tous les moyens de rétablir la discipline dans l'armée, de rendre toute sa vigueur, tout son prestige au code militaire... » Il ajoutait : « Accusez-moi d'inconséquence, soit! J'écouterai l'accusation; je ne me défendrai pas. Eh quoi! Ai-je le droit de songer à être conséquent? Ai-je le droit de tout sacrifier à des considérations personnelles? En ai-je le droit? Ah! que mon nom périsse, que les générations présentes me condamnent à l'exil, à l'oubli, peu m'importe! j'ai assez vécu; mais que la République ne se perde pas par ma faiblesse! Surtout, messieurs, que la patrie ne se perde pas dans nos mains! »

Puis, abordant les deux questions scabreuses : l'emploi des généraux alphonsistes et la suspension des garanties individuelles :

Ce n'est pas tout; il faut plus encore! Il faut, tandis que nous discutons ici, que les chefs militaires de tous les partis, et ceux-là même qui ont le

plus d'attaches avec les Bourbons, aillent tous à la guerre, étant entendu qu'ils auront promis au gouvernement fidélité et obéissance... Le gouvernement, messieurs, est résolu à les employer tous sans distinction de parti. Vous me direz que nous avons peu l'instinct de la conservation. Et moi je réponds que, dans des conjonctures aussi graves, la nécessité est la loi suprême; je déclare que, quand même la nécessité ne m'y obligerait pas, en dépit des exemples que nous offre notre histoire, en dépit de toutes les raisons que vous pourriez invoquer, je crois à la parole d'honneur des généraux espagnols... S'il y a un risque à courir, j'aime mieux me fier à la loyauté de *caballeros* espagnols que de voir don Carlos aux portes de Madrid...

Enfin, que faut-il encore? Il faut que la constitution et les droits individuels ne nous lient pas les mains pour détruire les affiliations qui alimentent la conspiration théocratique. En conséquence, nous vous apporterons un projet de loi tendant à remettre en vigueur la loi dite d'ordre public, et à déclarer l'état de siège dans tout le pays menacé, afin qu'il ne soit plus possible d'ouvrir impunément des souscriptions en faveur des carlistes.

Eh quoi! nous nous exposerions à périr, par un respect scrupuleux des principes, dans des circonstances si anormales! Où donc avez-vous vu faire la guerre de cette façon? Messieurs, s'il m'était permis de rappeler ici les légendes glorieuses de la démocratie, qui ont tant de fois bercé nos rêves, je vous dirais : Est-il une figure plus vénérée au monde que ce Lincoln, qui semble être venu sur la terre pour accomplir les promesses de l'Évangile? Figure étrange, destinée prodigieuse! Voyez-le, le pauvre enfant du désert, l'humble bûcheron, le marinier de l'Ohio et du Mississipi : il monte au Capitole de Washington, il fait tomber les chaînes de l'esclave, et marque sa place dans l'histoire au nombre des grands rédempteurs. Eh bien! comment a procédé Lincoln?

Dès l'abord, sans consulter le Congrès, il suspend l'*Habeas Corpus*, il pénètre dans la demeure des citoyens; sans consulter le Congrès, il disperse à main armée les *meetings* et déporte les orateurs esclavagistes; sans consulter le Congrès, oui! sans le consulter, il poursuit toute publication défendant l'esclavage, confisque les biens des complices de la Sécession qui ont dans les États du Nord plus de 20 000 douros de propriétés; la peine de mort frappe tout soldat rebelle ou indiscipliné. Or, je le demande : Lincoln aujourd'hui est-il à vos yeux l'homme des confiscations, le despote qui bâillonnait la presse et violait le domicile des citoyens? Est-ce sous ces traits qu'il passe à la postérité? Ces misères de la réalité, inévitables surtout dans les temps de guerre, elles se sont effacées; et l'âme de Lincoln plane aux cieux, sur ses ailes de lumière, parmi les héros, les martyrs, les rédempteurs du genre humain.

Et nous aussi, Messieurs, nous allons faire tout ce qui sera indispensable pour la guerre, mais en consultant le Congrès; mais en lui demandant son autorisation, sa sanction. Je n'aurai recours à aucune mesure exceptionnelle qui n'aura pas été autorisée par les Cortès. Mais je déclare aussi que, si je n'obtiens pas cette autorité légale dont j'ai besoin pour me défendre, pour défendre la démocratie, la liberté, la République dans la crise la plus grave de notre temps, n'ayant pas le pouvoir d'agir, je ne veux point avoir la res-

ponsabilité. J'enverrai immédiatement ma démission et celle du ministère au président de cette Chambre. Si je n'obtiens pas les moyens que je réclame, je ne reste pas une heure au pouvoir...

L'assemblée vota les autorisations, malgré M. Pi y Margall, et, quelques jours après, se prorogea pour trois mois et demi, jusqu'au 2 janvier.

C'était, en somme, la dictature, —la dictature de la raison éloquente, — que Castelar, comme un nouveau Périclès, semblait exercer sur cette Espagne séduite par la magie de sa parole. Les pouvoirs extraordinaires qu'il venait d'obtenir n'avaient en apparence d'autres limites que sa volonté. Mais on connaissait sa modération, sa loyauté incorruptible, et ce respect de la loi, nouveauté grande en un pays où la légalité n'était qu'un mot sonore. On sentait bien que cet honnête homme rencontrerait dans les scrupules de sa conscience la borne sacrée qu'il ne franchirait pas. Cependant quelle métamorphose! Ironie des événemens qui livraient l'Espagne mise en état de siège à cet apôtre de toutes les libertés! Celui qui allait sévir contre la presse hostile était le journaliste naguère si durement frappé. Les fameux « droits individuels » étaient suspendus par celui-là même qui les avait prônés avec tant d'ardeur! Et c'était l'adversaire du recrutement forcé qui allait appeler cent mille jeunes gens sous les drapeaux; c'était un littérateur, un universitaire, un poète amoureux de beau langage et d'idéologie, qui assumait la tâche de refaire en quelques semaines une armée.

Car il n'y en avait plus! Sous l'action dissolvante des généraux républicains qui pactisaient avec les chefs de l'émeute et des comités révolutionnaires qui prêchaient au soldat « la sainte indiscipline, » l'armée espagnole fondait comme la neige au soleil. Les troupes régulières étaient démoralisées par l'exemple corrupteur des volontaires et des corps francs. Le mal était immense, surtout dans le Midi. Les 15 000 hommes massés en Catalogne n'étaient plus guère que des mutins livrés aux pires excès. Ils se coiffaient du bonnet phrygien, comme la populace cantonaliste, vendaient leurs chevaux et leurs armes à l'ennemi, et massacraient les officiers ou leur arrachaient les insignes de leurs grades, en hurlant: « A bas les galons, à bas les étoiles! » Ils maraudaient à travers les villages, s'amusant à tirer sur les bestiaux. C'était au point que, dans mainte rencontre, les populations craignaient plus les soldats du gouvernement que ceux de Don

Carlos. Il fallait couper court à cette anarchie prétorienne. Ce fut le premier soin de Castelar. Il se hâta de rétablir le code militaire, et, avec lui, la peine de mort. En même temps, il confiait les commandemens à des généraux capables de se faire obéir. L'effervescence tomba peu à peu ; les soldats rentrèrent dans le devoir.

On rapporte que, vers le même temps, Moriones télégraphiait au ministre de la Guerre : « Je n'ai ni soldats ni argent ; mais tout ce qui peut se faire avec rien, je le ferai... » Ce mot peint au vif les cruels embarras où le Président, jour et nuit, se débattait. Lui aussi, dans son prodigieux labeur, il fit alors « tout ce qui peut se faire avec rien. » L'armée, dans le Nord, manquait de soldats. Il appela les réserves, et fit sortir de terre plus de cent mille hommes. Mais, ces nouvelles recrues, comment les équiper? Les magasins de l'État étaient vides, le matériel de guerre épuisé, et le Trésor à sec. Dans ces conjonctures, je ne sais trop vraiment où il trouva les ressources. Mais il les trouva, et réussit à mettre en ligne les nouveaux contingens : il les arma, leur donna des canons et, ce qui valait mieux encore, rendit aux canonniers leurs anciens chefs, en reconstituant le corps des officiers d'artillerie. Depuis l'affaire Hidalgo, cette belle artillerie, l'orgueil de l'armée espagnole, tombait en ruines, comme le reste. Les officiers démissionnaires avaient bien été remplacés par les sergens ; malheureusement ces honnêtes subalternes, moins habitués à commander qu'à obéir, n'avaient ni la science ni le prestige qui imposent le respect au soldat, et bon nombre, comme à Cadix, trouvaient plus simple de passer avec les canons et les camarades dans le parti de l'émeute. Castelar comprit qu'il devait réorganiser cette arme à tout prix ; les réformes égalitaires viendraient ensuite, quand on n'aurait plus Carthagène et les carlistes à combattre. Il se priva, en conséquence, des services du malencontreux Hidalgo, d'où venait le mal, et replaça les cadets de Ségovie à la tête de leurs batteries, qu'ils n'auraient jamais dû quitter. Ce fut un grand bienfait ; les officiers rétablis contribuèrent fortement à restaurer la discipline, et non seulement dans leurs propres régimens, mais dans toute l'armée. Cette courageuse mesure, dont tout l'honneur lui revient, est une des plus significatives qui aient marqué sa présidence. Nulle autre n'indique mieux le caractère réparateur et vraiment national de la politique qu'il s'efforçait de réaliser parmi tant d'obstacles et de périls.

Il avait à lutter contre deux ennemis à la fois, — je parle des ennemis en armes, — les carlistes, dans le Nord, et, dans le Midi, les cantonalistes : deux guerres civiles, dont une aurait suffi à ruiner l'Espagne ! Les carlistes, à la faveur de l'anarchie où le pays sombrait, faisaient depuis six mois des progrès effrayans. Le fléau n'était plus renfermé dans son foyer naturel, c'est-à-dire dans les trois provinces basques de Guipuscoa, d'Alava, de Biscaye, et en Navarre. Il débordait sur la Catalogne, gagnait la province de Valence, et formait peu à peu le cercle autour des Castilles, où déjà même il s'infiltrait. Comme autrefois, aux jours critiques de la guerre de Sept ans, aux temps de Cabrera et de Zumalacarreguy, des bandes carlistes se hasardaient jusqu'aux environs d'Aranjuez; on en vit jusque sur les hauteurs qui dominent l'Escurial. Au commencement de septembre, on évaluait à plus de cinquante mille le nombre des soldats de Don Carlos Basques et Navarrais, à la voix des curés, quittaient les villages et allaient rejoindre « la faction. » Hommes d'un autre temps, qui couraient à la mort avec la triple devise qu'ils avaient reçue de leurs aïeux : *Dieu, la patrie, le roi ;* qui, avant la bataille, récitaient leurs prières et se faisaient bénir par leurs prêtres. Quel contraste avec les soldats de l'armée régulière, qui insultaient leurs officiers et marchaient à la débandade, avinés et pillards ! Enfin le prétendant lui-même avait passé la frontière; il avait établi son quartier général dans la petite ville d'Estella ; c'était sa capitale provisoire ; il avait là une façon de cour et de gouvernement. Avec ses ministres, son grand aumônier, l'évêque d'Urgel, les hallebardiers qui formaient sa garde, Charles VII faisait presque figure de roi. Assurément, dans le reste de l'Espagne, il comptait peu de partisans; il en comptait bien moins que Don Alphonse; l'armée, d'ailleurs, était alphonsiste et de même, en grande partie, le clergé. Mais don Carlos n'avait-il pas cet avantage de présenter aux regards des conservateurs démoralisés un roi tout prêt et un gouvernement qui, après tout, pourrait rétablir l'ordre? Castelar se demandait si la démocratie espagnole n'allait pas expier ses désordres, ses folies et ses fautes, en subissant, et, avec elle, la nation, le joug écrasant de la monarchie absolue de Philippe II. Il en menaçait les Cortès : ce serait le châtiment de ces hommes qui auraient fait de la démocratie le synonyme de l'anarchie; génération frappée de démence et courant au suicide ! Heureusement les deux prétendans se fai-

saient échec l'un à l'autre; Don Carlos ne suivait pas les sages conseils que lui envoyait le vieux Cabrera; il entendait bien renouer la chaîne des temps; il serait le *rey neto;* il apparaissait, en un mot, comme le fantôme du passé; et ce revenant faisait horreur.

A vrai dire, le carlisme peut étendre facilement son empire jusqu'à l'Èbre; aller au delà lui est presque impossible. Les provinces basques et la Navarre sont comme une Vendée espagnole, où la grande majorité des habitans était, de père en fils, dévouée au carlisme. C'est parmi eux qu'il recrutait presque exclusivement ses soldats. C'est dans ces régions montagneuses qu'il fut presque invincible. Mais, s'il s'avise de franchir l'Èbre, la victoire l'abandonne. Il faut se rendre compte en effet des conditions dans lesquelles il soutient la lutte. Les Espagnols l'appellent d'un mot significatif, *la guerrilla*, la petite guerre d'embuscades, d'escarmouches, de marches et de contremarches. Une bande ou *partida* descend de la montagne et attaque les troupes régulières qui traversent la plaine; elle disparaît, mais pour se reformer un peu plus loin, et reparaît sans cesse, pareille à un feu follet voltigeant et insaisissable. De part et d'autre il n'y a presque jamais d'actions décisives. Il n'est donc pas surprenant que Castelar n'ait pu terminer la guerre carliste. Au fait, elle a duré encore trois ans après sa chute. Ce fut seulement en 1876 que le roi Alphonse XII en vit la fin. La vérité est que la lutte, durant les quatre mois de la présidence, a continué sans changement notable. Le fléau, dans les quatre provinces, accomplissait sa redoutable évolution, mais sans franchir l'Èbre. Le gouvernement de Madrid tenait les carlistes en échec ou du moins en respect de l'autre côté; et, sur les autres points de la périphérie des Castilles, dans la basse Catalogne, dans la province de Valence, dans l'Estrémadure, dans la Galice, le progrès du carlisme fut décidément enrayé.

Tout autre était la lutte contre l'insurrection cantonaliste. Là aussi le mal était entré dans une phase nouvelle. On l'avait vu d'abord naître et se propager à l'état sporadique. C'était comme une éruption qui éclatait un peu partout à la surface du pays. La rapide campagne de Pavia à travers l'Andalousie avait détruit ces foyers épars dont quelques-uns étaient des feux de paille. Car cette tourbe démagogique n'était en Espagne — comme elle l'est presque toujours et partout — qu'une minorité aussi lâche que vio-

lente. Les velléités d'énergie de M. Salmeron avaient suffi pour jeter dans les rangs des cantonalistes le désarroi; l'arrivée de Castelar aux affaires, précédé de son programme, fit le reste. De tous côtés, le parti de l'anarchie, avec ses fusils, ses loques rouges et ses formules creuses, rentrait dans l'ombre. Ceux-là seulement qui étaient résolus à toutes les aventures se réfugiaient dans le port de Carthagène, devenu le lieu d'asile de la république fédérale. Là, — derrière la ceinture des forts qui défendent les approches de la vieille cité d'Asdrubal, — le cantonalisme s'apprêtait à jouer une partie suprême, utilisant les incomparables ressources que cette grande place de guerre, sa rade immense, ses arsenaux, sa flotte de cuirassés et sa population ouvrière lui offraient. En sorte que, le 20 septembre, quand Pavia frappait son dernier coup à Malaga, et que, de toutes ces *Communes* révolutionnaires plus ou moins calquées sur la nôtre, il n'en restait plus qu'une, celle de Carthagène, la lutte, en vérité, changeait de nature; le mal, localisé, était plus formidable; une autre guerre civile, d'un genre inusité, se préparait, — guerre monstrueuse! Les cantonalistes, s'adjoignant les forçats, s'étaient transformés en pirates, et ces bandits, montés sur les vaisseaux de l'État, mettaient le littoral en coupe réglée, opérant des *razzias*, pillant les populations sans défense, bombardant, pour les mieux rançonner, les villes ouvertes. Le premier port militaire de l'Espagne n'était plus qu'un repaire de forbans.

Ce ramassis d'aventuriers régnait à Carthagène depuis deux grands mois, lorsque Castelar prit en main le pouvoir. Tandis qu'il travaillait à refaire une armée, il s'empressait aussi de refaire une flotte pouvant bloquer le port et protéger les côtes. Pour cet objet il fallait avant tout rentrer en possession des vaisseaux de guerre que les Anglais avaient confisqués. Deux bâtimens, la *Victoria* et l'*Almansa*, sortis de Carthagène avec Contreras pour lever tribut sur les villes d'Almeria et de Malaga, avaient été capturés, le 1er août, par un croiseur allemand, assisté de l'escadre britannique. Depuis lors, l'Angleterre s'accommodait de les garder. Les choses en étaient là quand, le 20 septembre, la flotte cantonaliste parut devant Alicante. Les insurgés, en humeur de conquête, signifièrent à la municipalité que si, dans le délai de quatre jours, la ville n'avait pas reconnu le gouvernement du « canton murcien, » elle serait bombardée. Ils tinrent parole, et ouvrirent le feu sur la malheureuse cité. Mais elle se défendit, appuyée par

les troupes de Martinez Campos, et les batteries du môle ripostèrent avec tant précision que les assaillans bientôt gagnèrent le large. L'événement fit quelque impression sur les chancelleries. Les affaires semblaient prendre une tournure nouvelle. Décidément il y avait à Madrid une autorité qui s'efforçait de ressaisir le pays, d'être, en un mot, un gouvernement. En même temps Castelar hâtait, par ses amis de Londres, — spécialement par John Bright qui venait d'entrer dans le cabinet Gladstone, — le succès des négociations. L'Angleterre se résigna à rendre les vaisseaux. Mais, en les restituant, elle s'attribuait un *pourboire* honnête, et faisait payer le plus cher possible aux Espagnols le service qu'elle était censée leur avoir rendu.

Du côté de la terre, les obstacles n'étaient pas moins grands. L'investissement de Carthagène, pour être complet, nécessitait un ample déploiement de troupes, et il fallait une artillerie puissante, afin de réduire les forts qui entouraient la ville. Aussi la marche des opérations fut-elle très lente. On dut recourir à un bombardement ; il ne commença guère que le 26 novembre, et la place tint encore un mois et demi ! Le 2 janvier, quand les Cortès se réunirent de nouveau, la résistance désespérée continuait ! C'étaient, chaque jour, des incidens de tranchée, fort semblables à ceux qui avaient marqué naguère le second siège de Paris. J'ai sous les yeux des journaux madrilènes du temps, et je crois relire, en les feuilletant, les informations quotidiennes qui se publiaient à Versailles dans les mois d'avril et de mai 1871. On savait d'ailleurs les insurgés à bout de forces ; la capitulation n'était plus qu'une affaire de semaines ou de jours. Elle eut lieu le 10 janvier, moins d'une semaine après la chute de Castelar, et serait probablement survenue bien plus tôt, si les nombreux amis que les cantonalistes comptaient dans les Cortès ne les eussent, paraît-il, exhortés à tout faire pour prolonger la résistance jusqu'à cette échéance fatale du 2 janvier : on renverserait alors Castelar et on lui choisirait pour successeur un complaisant de l'insurrection. Seulement on avait compté sans Pavia ! Lorsque les brigands de Carthagène furent avisés de son coup d'État, ils comprirent que c'était pour eux bien fini, et se décidèrent à conclure avec le général en chef Lopez Dominguez un *convenio*. Ce fut le don de joyeux avènement des successeurs de Castelar. Mais, en réalité, c'était lui le vainqueur de Carthagène, et ni à Madrid ni ailleurs l'opinion publique ne s'y est trompée.

Dans cette fatale année 1873, chaque jour apportait un désastre nouveau. Et, comme si vraiment c'était peu d'avoir à la fois deux guerres civiles, un conflit international éclatait soudain, qui mit l'Espagne à deux doigts d'une guerre extérieure et maritime, — de la funeste guerre qu'elle a subie il y a un an ; — je veux parler de la fameuse affaire du *Virginius*.

Au commencement de novembre, le matin même du jour où Castelar et ses ministres firent à Rios Rosas, le grand orateur de la monarchie, des funérailles nationales, une grave nouvelle arrivait de Cuba. Les autorités de cette colonie venaient de capturer dans les eaux de la Jamaïque un flibustier qui, naviguant sous le pavillon des États-Unis, portait des secours à l'insurrection cubaine. Castelar entrevit aussitôt les redoutables conséquences de cette prise irrégulière. Il était trois heures du matin lorsqu'il reçut le télégramme. Dans son émoi, il se rend à pied, en pleine nuit, au ministère de la Guerre, d'où il télégraphie à Cuba l'ordre de suspendre toute exécution. Malheureusement les fils ont été rompus entre la Havane, où parvient la dépêche, et le port de Santiago, où le navire capturé a été conduit; et le gouverneur local, cédant à l'influence des passions furieuses qui l'entourent, fait fusiller près de soixante passagers du *Virginius*. Parmi les victimes se trouvaient, ce qui était gros de périls, un certain nombre de nationaux des États-Unis.

La nouvelle de ces massacres provoqua d'un bout à l'autre du territoire de l'Union une explosion formidable de colère. De toutes parts des *meetings* réclamaient une réparation aussi éclatante que l'injure. Ce qui rendait, en cette occurrence, la situation de l'Espagne infiniment critique, c'étaient les visées déjà bien connues des États-Unis sur cette terre de Cuba que, depuis un demi-siècle, ils guettaient comme une proie. Elle était là, sous leurs yeux, sous leur main, l'île splendide et révoltée ; en vérité elle semblait s'offrir à un libérateur! Dès 1823, Adams expliquait doctoralement qu'elle devait tôt ou tard tomber au pouvoir des États-Unis par un phémonène d'attraction tout aussi fatal que la loi physique de la pesanteur. Il suffisait d'attendre l'occasion. En 1848, on crut l'avoir trouvée; Buchanan, alors secrétaire d'État du cabinet de Washington, déclarait l'heure venue d'annexer Cuba. On l'achèterait à la métropole, comme on avait jadis acheté la Floride à ces mêmes Espagnols et la Louisiane à la France. Des ouvertures dans ce sens furent faites au premier

ministre Narvaëz, lequel les accueillit de telle façon que l'on ne crut pas devoir insister. Mais les États-Unis ne se tenaient pas pour battus, et assurément l'état psychologique de la colonie autorisait toutes les espérances. L'île fidèle, *la siempre fiel*, — ainsi que la métropole continuait de l'appeler, sans doute par antiphrase, — s'agitait déchirée par des dissenssions chroniques, secouée et comme soulevée par un feu intérieur. Les créoles frémissaient sous le joug de la mère patrie. Les uns rêvaient l'incorporation aux États-Unis; d'autres au contraire l'autonomie complète. Tous avaient les regards tournés vers le rivage américain; tous espéraient de là le secours et le salut.

Au fond, l'affaire du *Virginius* n'était qu'un épisode de l'interminable guerre civile qui désolait Cuba. Cette guerre avait éclaté au lendemain de la révolution de septembre, et, depuis cinq années, se perpétuait, alimentée par le voisinage des États-Unis, d'où les autonomistes recevaient des munitions et des armes. L'insurrection avait à New-York une *junte* affiliée; c'était cette *junte* qui venait d'expédier le *Virginius*. De là le conflit, de là le péril, qui était si grand que la guerre entre les deux puissances parut d'abord presque inévitable. Comment espérer que l'orgueil castillan souscrirait aux conditions posées par le cabinet de Washington? Et, si l'Espagne s'y refusait, comment éviter une rupture que les États-Unis semblaient désirer? Le gouvernement de Madrid se trouvait pris entre deux feux D'un côté, il risquait de déchaîner contre lui cet orgueil intraitable, misère et vertu de l'âme espagnole; de l'autre, c'était la guerre, et dans quel moment! Don Emilio m'a dit avoir souffert, à cette époque, les plus poignantes angoisses qui aient traversé sa vie publique. Il eut des jours de transes mortelles. Sa santé robuste en était ébranlée. Lui, d'ordinaire si confiant, si allègre, courbait le front sous cette immense disgrâce de la patrie. Mais sa raison et son énergie grandissaient malgré tout avec les épreuves, et le fait est que l'Espagne, dans ces terribles conjonctures, vit à sa tête un homme d'État.

Par une chance heureuse, le Congrès des États-Unis ne siégeait pas durant cette période; or, lui seul avait le droit de déclarer la guerre. L'opinion eut le temps de se ressaisir; la colère tomba peu à peu; l'incident fut ramené à ses proportions véritables. On vit alors un phénomène inattendu : les Américains reculaient devant l'occasion unique qui s'offrait à eux de prendre Cuba! Revenus

au sang-froid, ils calculaient ce que la conquête de cette île leur coûterait de sang, d'argent, de mécomptes. Car il y avait à Cuba un parti de l'indépendance qui poursuivrait contre les nouveaux maîtres la lutte à outrance qu'il soutenait contre les anciens; on se serait donné une Irlande! Et comme, dans les mobiles compliqués de nos actes, les intérêts se dissimulent, quand ils peuvent, sous le décor spécieux des sentimens, la grande nation américaine manifestait une sorte de pudeur à profiter du désarroi où se trouvait la malheureuse Espagne. Une lettre de Sumner le laissait bien voir : « La République espagnole et Emilio Castelar, disait-il, doivent attendre de nous autre chose que des menaces de guerre. » Un arrangement fut conclu qui, tout en donnant aux États-Unis les réparations légitimes, sauvegardait la dignité de l'Espagne et les principes du droit des gens. Ce résultat fit grand honneur à Castelar, et, dans la suite, un ministre des Affaires étrangères du roi Alphonse XII, M. Calderon Collantes, a pu lui rendre devant l'assemblée des Cortès ce témoignage « qu'il avait mérité la reconnaissance des hommes de tous les partis, en réglant comme il avait su le faire le conflit du *Virginius.* »

II

Mais l'ennemi le plus à craindre restait debout, et se dressait devant Castelar, lui barrant le chemin; cet ennemi, cet obstacle, c'étaient les Cortès, les ingouvernables Cortès constituantes, incapables de rien constituer que l'anarchie. Pitoyable assemblée, qui ne représentait pas plus le vrai pays que ne le représentaient les songe-creux, les prédicateurs de morale révolutionnaire et les hommes de coups de main, les seuls, ou à peu près, qui eussent participé à l'élection de cette Chambre néfaste. Ces étranges Cortès ne comptaient pas en tout dix monarchistes, et elles étaient, avec leur apparente homogénéité, l'assemblée la plus incohérente que l'on eût vue. La droite, formée du groupe des républicains sensés, bien peu nombreux, était l'unique fraction parlementaire sur laquelle Castelar pût compter. Malheureusement la droite n'était par elle-même qu'une minorité; elle ne pouvait rien sans l'appui du centre, où dominaient les partisans de M. Salmeron. En réalité, celui-ci tenait le sort du gouvernement en sa main. Il lui suffisait d'évoluer, avec ses amis, de droite à gauche pour déplacer la majorité. Toute la situation reposait sur l'accord de

Salmeron et de Castelar. A la vérité, cet accord durait depuis plusieurs mois sans que le moindre dissentiment l'eût troublé. Quand l'un était le chef du gouvernement, l'autre occupait le fauteuil de la présidence des Cortès : c'étaient les duumvirs de la République. Mais cette heureuse union allait faire place à un état de sourde hostilité. L'antagonisme commença par quelques divergences de vues et de légers froissemens ; il devait aboutir, après deux mois de tiraillemens et de pourparlers où l'on ne put s'entendre, à la rupture et à un conflit.

Moins de six semaines s'étaient écoulées depuis que les Cortès avaient suspendu leurs séances, quand les premiers symptômes de discorde apparurent. Les députés intransigeans, qui s'étaient tenus cois depuis le lamentable effondrement de M. Pi y Margall, recommençaient à faire parler d'eux ; ils organisaient des conciliabules, à petit bruit, sous la présidence du vieil Orense, ou de Figueras, revenu de sa fugue au delà des monts, et qui, désespéré de n'être plus rien, se remettait à ourdir dans une ombre discrète ses intrigues. Sans doute les Cortès étaient prorogées ; mais elles reprendraient leurs séances au 2 janvier, et on disposait, d'ailleurs, d'un instrument dont on pouvait jouer très utilement ; je veux parler de la commission de permanence que les Cortès, selon la coutume des assemblées souveraines, avaient laissée derrière elles, pour monter la garde.

On sait comment, en règle générale, les commissions de permanence conçoivent leur rôle. Elles le prennent de très haut avec les ministres, les font comparaître comme des accusés, et, sous couleur de sauvegarder les libertés publiques, s'évertuent à mettre des bâtons dans les roues. La délégation parlementaire nommée en septembre ne pouvait manquer à cette louable coutume. Elle s'empressa d'instituer le jeu traditionnel, et tout naturellement, M. Salmeron, qui la présidait, y prit goût. Lui aussi il aurait pu dire : Je suis leur chef ; il faut bien que je les suive ! — Il se laissa peu à peu reconquérir par les passions, par les idées de secte ; il redevenait le métaphysicien politique qu'il n'avait, au fond, jamais cessé d'être. Ce Byzantin ratiocinait, le cerveau rempli de ses formules d'école, tandis que Castelar oubliait tout pour la patrie. Je crois bien aussi que l'humeur agressive de M. Salmeron devait provenir d'un certain état d'âme qui ressemblait fort à l'envie. Il avait eu beau renoncer au pouvoir volontairement, par un point d'honneur de théoricien ; ce qu'il n'avait su ou voulu

faire, il lui déplaisait qu'un autre le fît à sa place. Tout, à ce malcontent, était sujet de querelle. Il fatiguait les gouvernans de ses récriminations; il était le perpétuel censeur. La politique de Castelar, et singulièrement l'attribution des grands commandemens à des généraux réputés monarchistes, lui arrachaient des cris d'alarme; on eût dit qu'il marchait de surprise en surprise; et cependant cette politique, dont le grand orateur avait si loyalement tracé le programme, M. Salmeron y avait donné son adhésion. Il l'avait même inaugurée!

Le mois de novembre passa de la sorte. L'hostilité couvait. Castelar s'épuisait en efforts pour amadouer ce personnage malintentionné; il prêchait un sourd; il proposait la paix à qui voulait la guerre. Et déjà les observateurs avisés prononçaient qu'il était perdu; ce n'était plus qu'affaire de semaines; il serait renversé, le 2 janvier, par les Cortès. La « question des évêques » mit le feu aux poudres. Or, voici à quels termes cette question se réduisait. Un certain nombre de sièges épiscopaux étaient vacans, et le Pape se disposait à y pourvoir seul, *motu proprio*, en se passant de l'autorité civile. De fait, depuis l'abdication du roi Amédée, l'Église espagnole vivait séparée de l'État, qui avait cessé de servir aux titulaires ecclésiastiques les allocations que les lois fondamentales, non abrogées, leur garantissaient. Au Vatican, l'on raisonnait ainsi : Vous ne remplissez pas vos obligations; soit! nous rentrons alors dans la plénitude de notre droit. — Et le Pape, disait-on, instituerait des évêques carlistes. Le gouvernement de Castelar avait vu le danger, qui était des plus graves; il négocia avec la Curie romaine, et heureusement rencontra des dispositions conciliantes. On s'entendit; les nominations furent dûment concertées par les deux pouvoirs, et il se trouva, par surcroît, que les prélats choisis étaient excellens. Cette mesure, dans un pays catholique par essence, ne pouvait être que favorable à la République; pour cette seule raison, tout républicain ayant le sens commun devait l'approuver. Mais, au point de vue de M. Salmeron, de plus en plus figé dans ses dogmes, c'était proprement une trahison : Castelar tournait au cléricalisme! De nouveaux pourparlers eurent encore lieu : le président des Cortès posait des conditions inexécutables! C'était bien la guerre; c'était la crise ouverte; cette date du 2 janvier devenait une échéance, entrevue avec joie par les hommes de désordre, avec épouvante par les gens sensés.

Le dénouement allait venir d'où nul sans doute ne l'attendait; et le *deus ex machinâ* fut, selon l'usage espagnol, un général. Un écrivain qui semble avoir vu de près les choses de ce temps-là, M. A. Houghton, dans un curieux livre : *les Origines de la Restauration des Bourbons en Espagne* (1), nous a donné des renseignemens précis sur le coup d'État du 2 janvier et sur l'homme audacieux qui fut seul à le concevoir, à le préparer et à l'accomplir. Le capitaine-général Pavia, — le même qui avait, quatre mois avant, pacifié l'Andalousie, — était alors gouverneur militaire de Madrid et, comme tous ceux qui n'étaient ni des coquins, ni des aveugles, il s'effrayait pour sa patrie en voyant approcher l'échéance fatale. Il sentait bien que Castelar serait mis en échec, au premier vote, et que, Castelar renversé, c'était *la Federal* de nouveau maîtresse de l'Espagne, le socialisme partout recommençant ses entreprises; c'était en un mot l'effroyable anarchie. Et alors, de lui-même, il forma le dessein de sauver son pays en le débarrassant de ces Cortès funestes.

Il paraît que le général avait d'abord sondé le président de la République, l'engageant à décréter une prorogation des Cortès à long terme, sinon indéfinie. Il le trouva fort attristé de la tournure que prenaient les événemens et s'attendant lui-même à sa propre défaite, mais décidé à ne point sortir de la légalité. Pavia comprit qu'il se trouvait en face d'une résolution irrévocable, et que cet honnête dictateur — si peu dictateur, en réalité! — succomberait, victime de sa droiture. Il prit son parti.

Il avait étudié la situation dans tous ses élémens, et politiques et militaires. Il s'adressa aux chefs des divers groupes conservateurs, leur demandant si parmi eux il en était un qui assumât la tâche urgente de sauver le pays; sur leurs réponses négatives, il les invita à se tenir prêts, pour constituer, à son premier appel, un gouvernement national. Il se chargeait du reste. En conséquence, il employa le mois de décembre à préparer minutieusement son coup d'État, organisant toute chose avec un soin et un art consommés. Il avait distribué, dans les casernes et sur les points stratégiques, des munitions, des vivres, des ambulances. A un signal donné, la garnison, formée en six colonnes, devait se lancer à travers Madrid, au pas de course, écrasant toute velléité de résistance, et s'emparer des édifices publics, des gares,

(1) Un volume, in-8°. Paris, 1890. Plon.

des télégraphes. Le 1er janvier, les mesures étaient prises, les préparatifs terminés. Les Cortès pouvaient se réunir; elles n'échapperaient pas au réseau qui allait les enserrer.

Ici, une question se pose. Eh, quoi ! le chef du pouvoir exécutif n'a-t-il rien su, rien deviné ? Nulle information n'était donc venue à ses oreilles ? Nulle indiscrétion, nul indice n'avait éveillé son attention ? Comment ce secret a-t-il été gardé par tant des personnes, et si parfaitement, et dans un pays où les conspirations, pour l'ordinaire, sont le secret de tout le monde ? Doit-on supposer que Castelar fut si naïf ? ou qu'il eut vent de ce que le général tramait dans l'ombre, mais le laissa faire, connaissant la sympathie très réelle de Pavia à son égard et se disant : Tant que je serai là, il ne bougera pas ; si je n'y suis plus, les Cortès, après tout, auront ce qu'elles méritent ; sans doute ce sera une bien triste violation de la loi, mais à qui la faute ? Et le pays du moins sera sauvé ! — Castelar, au contraire, a toujours protesté qu'il n'en avait rien su. Il en a fait la déclaration solennelle deux années plus tard, devant les Cortès de la Restauration, dans une séance que n'oublieront jamais ceux qui y assistèrent. Des orateurs avaient laissé entendre que peut-être l'ancien Président de la République n'avait pas été si ignorant des desseins de Pavia... Castelar bondit sous l'injure ; d'une voix vibrante d'émotion, il raconta ses entrevues d'alors avec le capitaine-général, et comment celui-ci lui avait donné le change : « Pouvais-je douter, s'écriait-il un peu ingénument, pouvais-je douter de la parole d'un officier espagnol ? » Et, dans un mouvement d'indignation, il osa dire, à la face de Pavia qui siégeait à quelques pas de lui, impassible : « Si j'avais pu le soupçonner de trahison, je l'aurais empêché d'exécuter son plan, *et, au besoin, l'aurais fait fusiller*, car j'en avais le pouvoir... (1) » Il est certain que le général avait un prétexte commode, en sa qualité de gouverneur de Madrid, pour expliquer les mesures qu'il prenait à la veille du 2 janvier, étant censé les prendre à cette unique fin d'assurer le maintien de l'ordre et de prévenir un soulèvement de la milice fédérale, soulèvement que la population madrilène redoutait.

Enfin l'on arriva à la journée tragique. Cette séance des Cortès, qui devait être leur séance suprême, commença le 2 janvier 1874, vers trois heures de l'après-midi, par la lecture que le

(1) Séance du 17 mars 1876.

chef du pouvoir exécutif fit lui-même d'un message où il rendait compte de ses quatre mois de présidence. Et, aussitôt après, le débat s'engagea, un de ces solennels débats parlementaires, si inutiles et si vains ! La discussion traîna, durant plusieurs heures. Ce ne fut que tard dans la soirée, un peu avant minuit, que les deux présidens se jetèrent dans la mêlée ; M. Salmeron d'abord, qui parla froidement, avec obscurité, présentant mal une mauvaise cause. Castelar répliqua, blessé au cœur, exaspéré, impatient d'en finir, et prenant la parole moins pour se défendre que pour confondre ses adversaires. Il faudrait citer en entier cette harangue, qui a jailli, tout improvisée, admirable mélange de passion et de raison ; tableau saisissant où il opposait l'une à l'autre deux politiques, la sienne, et celle des autres républicains, qui allait tout ruiner. Il leur criait, avec une éloquence désespérée : « Ne voyez-vous donc pas que nous roulons au fond de l'abîme ? »

Hélas ! leur disait-il, si la République de mes rêves était réalisable, il n'y en aurait jamais eu de si belle ! Je l'ornerais de toutes les perfections que l'art et la vertu peuvent offrir aux hommes ; mais il s'agit de la réalité. Résignez-vous donc à voir votre République bien imparfaite encore : c'est une loi du monde physique que tous les êtres naissent imparfaits. Le chêne, qui plus tard défie les siècles et les tempêtes, n'est au début qu'un faible rameau qui ploie sous l'aile de l'insecte...

Après tout, nous avons la démocratie, la liberté, les droits individuels, la République ; que nous manque-t-il de ce que naguère nous réclamions ? (*Rumeurs à gauche.*) Ah ! je le sais bien, vous voudriez, vous autres, qu'on vous donnât le monde, pour le découper en cantons, et dans chaque canton mettre un Contreras, comme à Carthagène... Pour nous, il nous suffit, quant à présent, d'accomplir deux réformes : la séparation de l'Église et de l'État et l'abolition de l'esclavage. (*Une voix :* Et la Fédérale ?) La Fédérale ? Vous voulez dire l'organisation municipale et provinciale ? Nous en parlerons plus tard ; aujourd'hui la chose n'en vaut pas la peine ! Le plus fédéraliste doit se résigner à voir son rêve ajourné de dix ans. (*Une voix :* Et le projet de loi ?) Le projet de loi ? On l'a brûlé à Carthagène ! (*Lo quemaron en Cartagena.*) Appelez-moi apostat et traître ; mais j'estime qu'il y a toute une série de réformes justes en principe, qui présentement sont irréalisables, et je ne veux pas perdre la République pour des utopies.

Dans le même discours, Castelar exprimait le vœu qu'il pût se former au sein de la République espagnole deux grands partis, l'un progressiste, l'autre conservateur, où les hommes de bon vouloir des régimes anciens pourraient trouver place. Mais en vérité c'était pour l'Espagne, c'était pour l'avenir qu'il parlait, non

pour ces forcenés, incapables de le comprendre, et qui s'empressèrent de voter contre lui. Cent vingt voix contre cent repoussèrent la motion de confiance. Castelar donna immédiatement sa démission et celle des ministres. Il n'y avait plus de gouvernement, et bientôt même il n'allait plus y avoir de république : elle recevait de ses prétendus défenseurs le coup de grâce.

Pendant ce temps, Pavia veillait et agissait. Au quartier général, où il se tenait, prêt à partir, des affidés se succédaient, lui apportant de minute en minute des nouvelles du drame dont l'assemblée était le théâtre. Lorsque l'heure décisive lui parut approcher, il se mit en marche dans la direction des Cortès. Le général avançait par les rues désertes, suivi d'une troupe d'élite, à la faveur des ténèbres et de la brume d'une nuit d'hiver, dans la solitude muette de Madrid endormi. Arrivé devant les marches du palais législatif, il s'embusqua avec ses hommes dans le square faisant face au monument; et là, enveloppé d'ombre, il attendit. Dès qu'il connut le vote, il comprit que l'heure avait sonné et envoya deux aides de camp pour inviter M. Salmeron à lever la séance dans les cinq minutes. L'assemblée, à ce moment, offrait l'image d'un chaos. Une inexprimable confusion régnait dans la salle et donnait aux « Cortès souveraines de la nation » l'aspect d'un *club* révolutionnaire. On procédait tumultueusement à l'élection du successeur de Castelar, qui paraissait devoir être un obscur député de Valence, nommé Palanca.

Alors on vit se produire un revirement soudain, et bien humain, dans cette majorité brusquement dégrisée par l'imminence du péril. Au moment où les soldats envahissaient le palais, elle se tourna éperdument vers l'homme qu'elle venait de renverser; elle l'adjurait de reprendre le pouvoir, et votait par acclamation cette motion de confiance qu'elle venait de repousser. Mais il était trop tard! Déjà la troupe se dirigeait vers la salle des séances. Dans cette minute suprême, M. Salmeron et les députés songèrent à mourir avec dignité; le président engagea ses collègues à regagner leurs places et posa, paraît-il, cette étonnante question : « Nous laisserons-nous tuer à nos bancs? — Oui, oui! » cria-t-on de toutes parts. Au même instant, les uniformes apparurent, et l'on entendit des coups de feu. Ce fut une panique! On vit ces mêmes députés, qui revendiquaient l'honneur de périr massacrés sur leurs chaises curules, s'enfuir à toutes jambes et par toutes les issues. Il était sept heures du matin. Quand la capitale

s'éveilla, les rues, les places étaient occupées par des forces imposantes; les casquettes rouges, naguère si menaçantes, avaient disparu comme par enchantement, et Pavia constituait un gouvernement dont il voulut qu'un autre que lui-même fût le chef. Il avait fait demander à Castelar de reprendre le pouvoir. Mais Castelar n'avait qu'à refuser et à protester; ce qu'il fit aussitôt, en adressant au pays une déclaration ainsi conçue : « Je proteste de toute mon énergie contre l'attentat brutal qui a frappé l'Assemblée constituante. Je suis séparé de la démagogie par ma conscience, du régime que les baïonnettes viennent d'établir par ma conscience et par mon honneur. » La République espagnole n'existait plus que de nom. La présidence du maréchal Serrano inaugurait une sorte d'intérim, qui dura juste l'année entière. Ce gouvernement provisoire et comme indéterminé avait l'air de garder la place d'un absent. Le *pronunciamiento* de Sagonte ouvrit les portes de l'Espagne à cet absent, lequel s'appelait Alphonse XII.

III

Quel a été le rôle de Castelar sous la Restauration ?

Sa situation, d'abord, fut des plus pénibles. Cette ancienne monarchie qu'il voyait reparaître rajeunie et forte, il sentait bien que, pour la malheureuse Espagne, elle était le salut; mais elle était aussi la réaction; elle était la résurrection d'un passé qu'il avait combattu à mort; et c'est pourquoi, sous peine de n'être plus Castelar, il devait s'en montrer l'adversaire irréconciliable ! Don Emilio prit le parti de quitter l'Espagne, par une sorte d'exode volontaire, et, après avoir voyagé quelques mois, il vint, comme autrefois. se fixer à Paris, déclarant qu'il ne rentrerait dans son pays que si les suffrages de ses concitoyens l'y rappelaient pour défendre la cause des libertés publiques aux Cortès. Mais ces Cortès n'existaient pas; il n'y avait pas, il ne pouvait y avoir de Constitution; on ne savait trop sous quelles lois on vivait, ni même s'il y avait des lois. L'Espagne se trouvait soumise à un régime de fait, de dictature et d'arbitraire, fort semblable à celui que la France avait subi dans les mois qui suivirent le coup d'État du 2 décembre 1851. Enfin le gouvernement d'Alphonse XII se décida, au bout d'un an, à faire élire des Cortès. Ce que furent ces élections, on s'en rendra compte, si l'on songe que, chez nos

voisins, aux époques même de liberté, les élections sont toujours ce que le parti au pouvoir veut qu'elles soient.

La candidature de Castelar avait été posée à Valence et à Barcelone. Quelle était l'attitude du gouvernement ? A en croire les journaux ministériels et les officieux, le gouvernement entendait ne rien faire pour empêcher cette élection d'un homme dont, au contraire, il fallait souhaiter la présence aux Cortès. En tenant ce langage, était-on sincère? Ou jouait-on double jeu ? Ou devons-nous penser que, la distance étant grande de Madrid à Valence et à Barcelone, ces belles résolutions furent contrariées par le zèle indiscret des agens locaux, plus ministériels que les ministres eux-mêmes ? Le fait est que Don Emilio apprit, à la veille du scrutin, qu'il ne pouvait pas être élu à Valence. Le gouverneur avait mandé deux des principaux partisans de sa candidature, leur déclarant tout net qu'il y fallait renoncer. Le gouverneur avait dit simplement qu'il agissait ainsi en vertu du droit de la force, dont il user ait par tous les moyens. Aussi Castelar n'espérait-il plus rien lorsqu'il reçut, quelques jours après, la nouvelle qu'il avait passé, avec la liste républicaine, à Barcelone. Je me rappelle la joie dont il fut transporté. Il allait donc pouvoir rentrer en Espagne ! Il reverrait Madrid, le palais du *Congreso* (1). De nouveau la carrière s'ouvrait devant lui.

C'était le 23 janvier 1876 qu'avait eu lieu l'élection. Le 24 février, il prenait la parole pour la première fois dans les Cortès de la Restauration. Sept années avant, presque jour pour jour, il avait abordé la tribune parlementaire. Dans l'intervalle, quels événemens ! Mais, en vérité, parmi tant de péripéties dont la suite forme le long drame vécu durant ces sept années par le peuple espagnol, je n'en vois pas de plus étrange et qui soit plus digne de notre attention que la crise intérieure, la métamorphose de conscience d'où Castelar était sorti transformé, converti pour toujours en un homme de gouvernement, de légalité, lequel demeurait invinciblement attaché à l'idéal de sa vie entière, la République, mais ne la voulait pas autrement que tempérante, rassurante, conservatrice, — au moins pour ses débuts, — et conciliatrice, largement ouverte et indistinctement à tous les Espagnols, et mettait au-dessus, bien au-dessus de la République, la Patrie. Guéri de ses erreurs dangereuses, mais non de ses géné-

(1) On appelle ainsi la Chambre des députés.

reux sentimens, Castelar avait banni de son *credo* les utopies néfastes : l'idée fédéraliste, la suppression des armées permanentes, l'abstention électorale (*el retraimiento*, ce détestable prélude de l'émeute), — enfin toute intransigeance, tout esprit d'exclusion sectaire. Évolution ou révolution, ce radical changement s'était manifesté, en 1873, dans les semaines qui avaient précédé l'avènement à la présidence. On l'avait vu paraître dans le discours des 8 et 10 juillet, où perçait le nouveau programme du futur chef d'État ; et ce programme, le message du 8 septembre l'avait affirmé ; le discours de la chute, du 2 janvier 1874, l'avait encore précisé, lancé comme un défi à la face des énergumènes ; et, après le 2 janvier, sous le régime sans couleur et sans nom qui servit d'intermède en attendant le retour du roi Alphonse XII, le discours de Grenade l'avait fait revivre ce programme de salut et d'avenir, comme si Castelar eût voulu montrer aux yeux de tous que, dans l'opposition comme au pouvoir, il saurait y rester fidèle (1). En sorte que la très haute doctrine politique, qui allait être désormais et jusqu'au dernier jour de sa vie la règle invariable de sa conduite, était fixée et, on peut le dire, définitive, au moins dans ses lignes maîtresses, lorsque vint la Restauration. Il n'eut qu'à l'adapter au nouveau régime.

Il le fit aussitôt qu'il lui fut permis de rompre le silence. Environ trois semaines avant les élections qui devaient lui rouvrir les portes des Cortès, Castelar avait adressé sa profession de foi aux électeurs de Barcelone et de Valence. Dans ce document, on retrouve, exposé par avance, le programme qu'il mettra en œuvre pendant vingt-quatre ans. Les voilà, les principes directeurs qu'il ira publiant et prêchant sans relâche, les voilà, les grandes réformes capitales, les cinq ou six libertés nécessaires qu'il revendiquera, qu'il mettra la monarchie en demeure de lui donner, et qu'elle lui donnera ! « Je réclame, disait-il, les droits fondamentaux inscrits au titre premier de notre Constitution (la Constitution de 1869, et il voulait parler de la liberté de la presse, des droits de réunion et d'association) ; le suffrage universel, base de tout gouvernement ; la liberté religieuse entière, avec ses conséquences immédiates ; l'enseignement national et l'État indépendant de toute Église, le rétablissement du jury. » Il ajoutait : « Quant à ma

(1) Discours prononcé à Grenade, le 26 mai 1874, dans une réunion républicaine. Il a été reproduit en tête de la collection des discours de Castelar sous la Restauration.

ligne de conduite, mes principes m'imposent la politique suivante : séparation absolue d'avec tous les partis réactionnaires, séparation absolue d'avec tous les partis démagogiques; aspiration vers une démocratie libérale (le régime dictatorial lui interdisait d'écrire le mot : *République*) protégée et défendue par un gouvernement fort qui, empruntant sa force aux lois, les fasse exécuter et obéir avec la même régularité que les lois qui régissent le monde physique... » Il conseillait à ceux de ses amis qui iraient aux Cortès « de ne combattre, de n'entraver aucune mesure conduisant à ces fins générales : la conclusion de la guerre civile, l'intégrité de la patrie, l'allégement du Trésor, l'équilibre du budget, le paiement de la dette, car la patrie n'appartient pas à un parti, à une dynastie, à un gouvernement; la patrie, comme l'air et la lumière, nous appartient à tous... » Castelar concluait par ces nobles paroles d'espoir et de confiance où reparaissait la foi de sa jeunesse, de sa vie entière, dans la toute-puissance des idées : « Ne craignez pas la défaite partielle qui nous attend. L'histoire de l'humanité est un conflit perpétuel entre les intérêts réactionnaires et les idées progressives. Les victoires partielles sont toutes pour les intérêts; mais les victoires décisives sont toutes pour les idées... (1) »

Or, l'idée dominante de ce programme, ce qui en était la base, la condition, et qui en faisait aussi l'originalité, c'était ce respect absolu de la loi, ce culte religieux de la légalité, — grande nouveauté en Espagne! La légalité? Qui donc s'en souciait? Étaient-ce les monarchistes? Depuis le retour d'Alphonse XII, ils avaient essayé toutes les formes de l'arbitraire et méritaient que Castelar leur dît, du haut de la tribune : « La politique de ce gouvernement est une politique anti-légale. Vous perpétuez une dictature que vous vous êtes conférée à vous-mêmes; car votre pouvoir est sorti non des Cortès, mais des casernes... (2) » Étaient-ce les républicains? On a vu ce que les trois quarts d'entre eux avaient su faire de leur république; et, sous la monarchie, que faisaient-ils? Les uns, dirigés par Ruiz Zorilla, ourdissaient de vains complots; les autres, avec M. Pi y Margall, se recueillaient dans l'attente de la révolution future; tous, ou à peu près tous, impénitens et incorrigibles, espéraient d'un hasard ou d'un coup de violence le salut. Quel contraste avec les républicains français,

(1) J'emprunte les extraits de cette circulaire à la traduction que j'en avais donnée dans le *Journal des Débats* du 14 janvier 1876.

(2) Discours sur la dictature, séance du 15 juillet 1876.

qui se montraient, dans le même temps, si modérés ou si avisés ! Durant la crise du Seize mai, Don Emilio, de séjour à Paris, ne se lassait point d'admirer leur union, leur discipline, leur attention à ne sortir jamais des voies légales. Il y trouvait des raisons nouvelles de persévérer dans sa propre conduite. La parole fameuse du président Grévy, disant à Gambetta, le jour que la Chambre fut prorogée : *Restez dans la légalité! Restez-y avec sagesse, avec fermeté et avec confiance!* qu'était-elle donc, cette parole, qui était le programme d'un parti déjà sûr de son triomphe, qu'était-elle sinon la devise qu'il avait adoptée, sinon le mot d'ordre qu'il n'a cessé de donner jusqu'à la fin? A la vérité, ce mot d'ordre n'était reçu que par un groupe infiniment restreint, et le fait est que, ni alors ni, je le crois, depuis, Castelar ne s'est vu, soit dans les Cortès, soit dans le pays même, à la tête d'un parti compact. Abandonné, renié, depuis 1873, par le plus grand nombre des républicains, il a été presque toujours dans la situation d'un général sans soldats. Et, pour commencer, il fut seul, tout seul, dans une Chambre de monarchistes, lesquels d'abord firent mine de le confondre avec ses anciens partisans, devenus ses adversaires, et de traiter cet apôtre de la légalité et de l'ordre en factieux. Plus tard, ses fidèles, ses lieutenans, réussirent à entrer au Congrès, à la suite de leur chef. Mais ce n'était qu'un groupe infime par le nombre, composé d'hommes dont plusieurs sans doute étaient distingués, mais dont aucun n'était illustre; c'est pourquoi l'on peut dire, en somme, que Don Emilio était seul en face de la monarchie. Et néanmoins ce solitaire obtenait, de législature en législature, plus d'autorité, plus de crédit; et un jour vint où il apparut décidément comme une puissance avec laquelle les ministres de la royauté devaient compter, et cela par le seul ascendant que lui donnaient son éloquence, son patriotisme, son caractère si droit et si loyal, sa raison si fine et si clairvoyante! Je ne sais si je m'exagère cette situation, mais il me semble qu'on en pourrait trouver malaisément une autre à lui comparer, je ne dis pas dans l'histoire parlementaire de l'Espagne, mais dans celle des autres pays, et qu'en tout cas ce rôle si personnel fut un grand rôle, et qu'il le paraîtra plus encore lorsque, dans l'avenir, on le verra de plus loin.

Je n'entreprendrai pas de suivre Castelar à travers cette longue période. Il faudrait pénétrer dans le détail des circonstances qui composent la vie journalière d'un État où les grands événemens,

— jusqu'à une date récente, — avaient fait place aux petits incidens passagers. Il faudrait démêler ces intrigues de couloirs, ces cabales de cour, toutes ces *choses d'Espagne*, si vite oubliées et qui méritaient de l'être! Il faudrait chercher les raisons plus ou moins secrètes, souvent misérables et toujours fugitives, qui font là-bas tomber les ministères, puisqu'il est entendu qu'ils ne sauraient être mis en échec, dans les Cortès, par leurs majorités, qu'ils ont eux-mêmes élues! Pourquoi le maréchal Martinez Campos succédait-il à Cánovas del Castillo, l'homme nécessaire des commencemens de la Restauration? Et pourquoi Cánovas succédait-il si tôt au maréchal? Comment, dans la suite, voyait-on, par une sorte de chassé-croisé périodique, M. Sagasta tout à coup prendre la place de Cánovas, et Cánovas remplacer à son tour non moins inopinément M. Sagasta? Il faudrait même plaindre don Emilio d'avoir ainsi vécu dans l'agitation vaine des partis politiques, si l'on ne songeait que, par un des contrastes qui éclataient en lui, ce haut esprit, si prompt à s'enlever d'un coup d'aile, savait redescendre non moins rapidement au ras du sol et se mêler au jeu parlementaire pour avancer le triomphe, la réalisation de son idéal.

Enfin, si je devais retracer l'histoire de son rôle sous la monarchie, il me faudrait passer en revue l'ample série des discours qu'il a prononcés sous la Restauration et qui, pour la plupart, sont infiniment longs; lui-même les qualifiait « ces monologues démesurés qui s'appellent discours (1)... » Cette revue d'ailleurs n'irait pas sans monotonie, car il s'est beaucoup répété, condition nécessaire à qui veut convertir. Les idées, les réformes, qui constituent sa doctrine, son programme, il les prêche, les commente sans se lasser; on les retrouve toujours identiques, à quelques variantes près; à cet égard, on pourrait presque dire qu'il a refait le même discours quinze années durant. Mais, si nous ne pouvons suivre Castelar d'étape en étape, je voudrais du moins marquer par quelques traits les courbes, les tournans, les orientations successives de la route qu'il a parcourue; je voudrais rappeler comment, fort éloigné d'abord de la monarchie d'Alphonse XII, il s'est trouvé plus tard et peu à peu rapproché de la Régence à ce point que l'adversaire d'autrefois devint et resta

(1) Dans la préface de la collection des discours prononcés sous la Restauration, jusqu'en 1884, *Discursos parlamentarios y políticos de Emilio Castelar en la Restauracion*, 4 vol., Madrid.

quelque temps, même assez longtemps, un allié. Ce qu'était, en réalité, cette évolution, qui n'a pas été bien comprise de tous, M. Charles Benoist l'a déjà fait connaître ; et ce côté ou, à parler plus exactement, ce résultat presque fatal de la politique de Castelar, il l'a décrit et caractérisé, ici même, en quelques pages d'une analyse si sagace, si vraie, qu'il reste après lui peu de chose à en dire (1).

Il me semble que l'on peut distinguer, dans les rapports de Castelar avec la monarchie restaurée en 1874, trois phases très différentes. Dans la première, qui comprend la majeure partie du règne d'Alphonse XII, il se montre, à l'égard du nouveau régime, l'opposant irréconciliable qu'il fut jadis au temps de la reine Isabelle ; mais son opposition, à la bien regarder, est de nature tout autre. Non seulement il entre dans cette opposition calme, mesurée et grave, beaucoup de légalité ; mais il y entre aussi beaucoup de résignation. Il ne songe pas, comme autrefois, à renverser cette monarchie. D'abord, il sent bien qu'elle est là pour longtemps, que, par suite, il ferait œuvre vaine. Et puis qu'adviendrait-il si la dynastie des Bourbons reprenait encore le chemin de l'exil? Dans quel abîme ce malheureux pays serait-il plongé de nouveau? La cruelle expérience a pour toujours instruit Castelar. Il ne fera plus d'agitation ; il se gardera bien de passionner les foules! Il sait, hélas! où cela mène. Le tribun, désormais assagi, se renferme dans un rôle de défense et d'expectative. Il espère beaucoup de l'action du temps. Il prévoit que la dictature ne pourra durer. En attendant, il lutte pied à pied, surtout dans les mois qui suivent sa rentrée aux Cortès, pour sauver, s'il se peut, les plus précieuses des libertés conquises par la Révolution de Septembre, et, en premier lieu, cette liberté religieuse qui avait si longtemps manqué à l'Espagne (2). Plus tard, la réaction perdant du terrain, il ira de l'avant, il s'efforcera de ressaisir une à une ces libertés auxquelles il a voué sa vie, et de les faire entrer dans le cadre de la constitution monarchique. De cette royauté qui devient, d'année en année, plus libérale, il finira par obtenir la plus considérable, la plus redoutée peut-être des réformes, le rétablissement du suffrage universel.

(1) *Vingt ans de monarchie moderne en Espagne. Revue* du 1er octobre 1894.

(2) Discours du 9 mai 1876. C'est, à ma connaissance, le seul de ses discours politiques qui ait été traduit en français. Le traducteur était M. Gérard, aujourd'hui ministre de France à Bruxelles. In-18, Paris, 1876.

Nous abordons ici la seconde phase, celle de la Régence, au moins les dix ou onze premières années, et nous assistons en même temps à la grande évolution qui, par degrés presque insensibles, mais sûrement et, je le répète, presque fatalement, le rapproche de la monarchie. Mais, au fait, cette évolution, est-ce Castelar qui l'accomplit? Est-ce lui qui change? N'est-ce pas, au contraire, la royauté, dont le décor mouvant se transfigure et marche à sa rencontre? Ce fut la nouveauté très hardie de la Régence d'alors de faire de l'antique monarchie des Bourbons un régime qui, si l'on excepte l'hérédité de la fonction suprême, ressemblait étrangement à une république. Il donnait, en fin de compte, à Castelar les institutions pour lesquelles celui-ci avait tant lutté. Il y manquait, à la vérité, l'institution d'un chef d'État temporaire, électif. Si haut qu'en fût le prix, fallait-il, pour l'avoir, tout remettre en question? Castelar ne le pensa pas. Il avait inscrit sur sa bannière une formule significative : il s'était déclaré *possibiliste*, c'est-à-dire résolu à se contenter du possible. Et voilà comment, voilà pourquoi l'adversaire d'autrefois allait modérant et atténuant son opposition, jusqu'à la transformer en une neutralité bienveillante, qui était bien près d'être une alliance sinon même un concours actif, — cette neutralité dont il avait tracé jadis les conditions, sous le règne déjà lointain d'Amédée, dans le discours célèbre de *la benevolencia*.

Le jour où Castelar se vit si rapproché de la monarchie que leurs bannières se touchaient presque, il comprit qu'il avait atteint aux limites extrêmes de la tâche qu'il lui était donné d'accomplir sous la Restauration. Le 7 février 1888, dans un discours inoubliable, le grand orateur fit ses adieux à la tribune des Cortès. C'était au cours du débat sur la politique générale, lequel suivait la lecture du message de la couronne; débat qui se renouvelait, chaque année, solennel; pompeux tournoi académique, où les chefs parlementaires venaient tour à tour rompre des lances. Après avoir étudié, discuté la situation de l'Espagne au dehors et au dedans, Don Emilio, par un retour sur lui-même, en vint à déclarer qu'il « appuyait » le gouvernement de la monarchie, parce qu'elle lui donnait les grandes libertés dont il avait fait les revendications de son programme, parce qu'il ne croyait plus, comme il l'avait cru jadis et si longtemps, que démocratie et monarchie fussent, par leur essence, inconciliables. Il ajoutait : « J'ai dit aux miens, qui ne m'ont pas écouté, dans certaine nuit

célèbre : « Notre république sera la formule de cette génération, si vous réussissez à la faire conservatrice, » de même je vous dis maintenant à vous autres. « Votre monarchie sera la formule de cette génération, si vous réussissez à la faire démocratique. » Le fait est qu'il sentait sa carrière politique se fermer d'elle-même. Le loyal adversaire ne pouvait plus combattre la Régence. Mais, d'autre part, pouvait-il la servir?

Ah! Messieurs, j'achèverai ma vie par où j'ai commencé. Quand j'étais jeune, j'enseignais, dans la chaire, à aimer la patrie à des hommes tels que M. Moret, M. Gamazo, M. le duc de Veragua, M. le marquis de Sardoal. Qu'ils se lèvent et qu'ils disent si notre Espagne ne nous était pas comme une divinité à laquelle nous rendions un culte! Mais cet enseignement par la chaire, je dois y renoncer; car l'art de la parole est un art de jeunes gens, non de vieillards; il exige des forces que j'ai bien encore, mais n'aurai plus longtemps. Je me consacrerai à écrire notre histoire nationale, si vous donnez la liberté et la démocratie; et, à mesure que mon sang coulera plus lentement dans mes veines, que l'ardeur de ma voix s'éteindra, peut-être, dans ce commerce avec les héros qui ont fait notre sol de leurs ossemens, avec les martyrs dont les sacrifices nous ont donné l'espace où nous respirons, avec les penseurs, avec les poètes qui ont mis autant d'idées dans notre ciel que Dieu lui-même y a mis d'étoiles et de lumière, peut-être retrouverai-je un regain de jeunesse, et aurai-je le temps de célébrer l'épopée immortelle de notre Espagne, de montrer comment, vaincue d'abord à Guadelete et à Covadonga, elle est descendue jusqu'aux rivages ensoleillés de ces mers : émeraudes de ses sandales et diamans de sa couronne; enfin je retracerai les épreuves qu'elle a subies pour passer d'un absolutisme asiatique à la liberté. Après quoi, l'envie et les rancunes s'étant apaisées, la génération nouvelle me donnera une sépulture honorée et bénie; elle y déposera mes restes, en sorte que mes lèvres glacées puissent encore dans la tombe presser le sol de la patrie, qui couvrira ma petitesse de sa grandeur et mon néant de son immortalité!

Mais de quitter la politique est une entreprise malaisée à qui a fait de la politique sa première raison de vivre. Et c'est pourquoi cinq années encore passèrent dans une demi-retraite. Il n'avait point abandonné tout à fait la scène; il s'était seulement reculé dans l'ombre, au second plan. Enfin, dans l'été de 1893, vers la fin de la session, il annonça qu'il se retirait du Parlement. Quelques mois après, il publiait sa résolution dans un manifeste (avril 1894). Ce manifeste, malgré les apparences, et malgré les fausses interprétations, n'était point un acte d'adhésion à la monarchie. Mais si Castelar déclarait sa résolution de demeurer en dehors du cadre monarchique, il disait à ses lieutenans, à ses fidèles : Allez, et servez la Régence. Ce que firent plusieurs, pour

qui M. Sagasta tenait des portefeuilles prêts, et par exemple, M. de Abarzuza, lequel devint un peu plus tard ministre des colonies (*Ultramar*) et fut à Paris, l'an dernier, l'un des plénipotentiaires chargés de régler avec les États-Unis les conditions de la paix. Castelar, cependant, s'effaçait; mais, en réalité, jamais peut-être son crédit politique n'avait été plus grand; et, par suite, rien de plus erroné que certain propos qu'il m'est arrivé, vers la même époque, d'entendre redire chez nous avec complaisance : « Castelar est devenu un Jules Simon espagnol »; mot qui avait la prétention de faire coup double, mais qui, désobligeant pour ces deux hommes illustres, d'ailleurs si dissemblables, n'était exact ni pour l'un ni pour l'autre. La vérité est que Don Emilio tirait du fait de son isolement volontaire, de son simple et fier désintéressement, de son attitude si réservée à l'égard de la Régence — et de la Régente elle-même, — un prestige que ne cessait d'accroître son prodigieux labeur d'écrivain.

IV

Et en effet jamais peut-être il n'avait tant écrit que durant ces années de la Restauration, lesquelles lui auront été, tout mis en balance, des années heureuses, très douces et très belles. La vieillesse était encore loin, et, au fait, elle n'est jamais venue pour ce merveilleux esprit qui devait rester vaillant, agile, infatigable jusqu'au dernier jour. Il est vrai que cette histoire de l'Espagne qu'il avait promise, du haut de la tribune, à son pays, il ne l'a pas donnée; mais pouvait-il bien la donner? N'était-il pas trop orateur, trop poète, surtout trop improvisateur, pour être historien? Et si nous n'avons pas, en son unité, en sa suite imposante, l'œuvre qu'il avait sans doute entrevue dans ses rêves, ne nous laisse-t-il pas quelques-uns des chapitres les plus nobles de cette histoire? Ne les retrouve-t-on pas épars dans la série presque innombrable de ses écrits, qu'il a livrés à tous les vents du ciel, comme il a fait de tous ses dons, de son éloquence, de son immense savoir, de sa haute et poétique imagination?

Son roman historique, *El Suspiro del Moro*, dans lequel le grand drame national, *la reconquista*, c'est-à-dire la reprise du sol d'Espagne sur les Maures, revit avec une intensité de couleurs incomparable, sa vaste chronique de la découverte du nouveau monde, *El descubrimiento de America*, qu'il aurait pu intituler plus juste-

ment : *Christophe Colomb*, que sont-ils autre chose que des fragmens de l'épopée nationale (1)? Et, çà et là, dans mainte publication hétérogène et composite, telle que les énormes volumes qu'il a dénommés : *Histoire du mouvement républicain en Europe*, et qui sont bien plutôt un recueil de morceaux d'histoire qu'une histoire au sens vrai du mot, ne rencontre-t-on pas plus d'un chapitre de cette épopée? Témoin le récit, le tragique et vibrant récit de la fameuse insurrection des artilleurs, du 22 juin 1866 : admirables pages, qui semblent coulées d'un seul jet (2). Mais ce ne sont que des pages, le plus souvent écrites pour l'heure qui passe, en une matinée, par où il était bien vraiment de la race de Lope de Vega et de Cervantes! Le fait est que don Emilio me les rappelait, ses grands devanciers, dont il était à sa manière le continuateur parmi nous. Il me les rappelait par l'abondance intarissable, par l'incroyable facilité d'un talent d'écrire le plus souple, le plus spontané que j'aie vu jamais. Il écrivait un article de Revue, comme eût fait Lope une comédie; et ici vous touchez à la forme caractéristique, au cadre naturel de ce talent et de l'œuvre disséminée dont je désespère de donner l'analyse ou simplement un aperçu d'ensemble. Cet écrivain aura été, de tout temps et avant tout, un journaliste. J'ai là, devant moi, une trentaine de ses ouvrages, qui appartiennent aux époques diverses de sa vie, et ce n'est là sans doute qu'une faible partie de tout ce qu'il a fait paraître pendant le demi-siècle qu'il n'a cessé d'écrire! Mais, notez-le, si vous exceptez les romans, de valeur secondaire, — genre où il se plaisait, en faisant fausse route, — si vous exceptez les récits semi-historiques, semi-romanesques, tels que le livre intitulé : *La Chute de la liberté*, *El Ocaso de la libertad* (3), qu'il publiait après son second voyage en Italie; si vous exceptez *La Revolucion religiosa*, où l'histoire de l'Église se déroule en des milliers de pages presque grandioses, où se détachent en haut relief les figures de Savonarole, de Luther, de Calvin et de Loyola (4), presque tous les ouvrages de Castelar sont des recueils de discours et d'articles : causeries poétiques et oratoires, chroniques politiques, études littéraires, articles de Revues ou de journaux.

(1) *El Suspiro del Moro, leyendas, tradiciones, historias, referentes à la conquista de Granada*, 2 vol., Madrid, 1886. — *El Descubrimiento de America*, 1 vol. Madrid, 1892.

(2) *Historia del movimiento republicano en Europa*, 2 vol. Madrid, 1873-1874.

(3) Un volume, Madrid, 1876.

(4) 4 vol. in-4°. Barcelone, 1880-1883.

Le journalisme, voilà, j'y insiste, le cadre ou le moule dans lequel il jetait de préférence les impressions que son âme exaltée recevait des beaux paysages, des chefs-d'œuvre de l'art, des découvertes de la science, des événemens politiques, enfin du décor changeant de la vie humaine.

D'où vient cela? De sa nature d'abord, de son tour d'esprit, de l'ensemble de ses qualités et de ses défauts même. « J'aime un peu mes défauts, » me disait-il un jour avec son fin sourire, faisant allusion à son étonnante faculté d'improvisation et d'amplification, à ses éblouissantes métaphores, aux envolées de son lyrisme; et qui sait? il avait raison peut-être d'aimer ces défauts rares, qui le servaient autant sinon plus que des qualités!

Mais il y avait aussi une autre cause, adventice, et cette cause était trop honorable pour que je ne tienne pas à la rappeler. Castelar était né pauvre, et il avait été, dès son adolescence, un de ces courageux jeunes hommes à qui la vie impose de grands et de sévères devoirs. Il devait assurer le sort d'une mère, d'une sœur, de cousins dont la famille l'avait recueilli tout enfant, et auxquels il rendait le bienfait qu'il avait reçu. Et, comme il débuta dans la politique par un coup d'éclat, il se trouva conquis, asservi de bonne heure au labeur attrayant et dévorant de la presse quotidienne et des « correspondances » qu'il adressait aux Revues, aux journaux d'Amérique. Un de ses amis, celui peut-être qui l'a suivi de plus près dans sa vie de chaque jour, M. Adolfo Calzado, son ancien lieutenant aux Cortès, me disait avec quelle entente Don Emilio, aussi prodigue en apparence de ses écrits que de sa parole, aménageait son incessante production littéraire en vue de suffire à tous les articles qu'il envoyait aux quatre coins du monde. Castelar m'écrivait (en 1880) : « J'ai reçu, il y a quelques jours, des demandes pour collaborer à des Revues de New-York, de la Californie, et — soyez surpris — de Melbourne. » C'était pour ces Revues lointaines qu'il écrivait ces pages où le monde extérieur et surtout celui de sa pensée se reflétaient comme en des eaux courantes, rapides et limpides. A ces travaux joignez les obligations de l'enseignement public (car il était redevenu, sous la Restauration, professeur, *catedratico* de l'Université); ajoutez enfin les luttes électorales et parlementaires, les traverses sans nombre d'un chef politique, l'inévitable dispersion d'esprit d'un homme célèbre qui vit de la vie mondaine, fêté partout où il passait, et vous pouvez comprendre comment Cas-

telar, ayant publié tant de volumes, où il y a tant de belles pages, ne laisse en réalité que peu de livres. — Mais revenons à son rôle dans la politique de la Restauration. Et, en effet, la politique, l'avait-il donc quittée vraiment sans esprit de retour?

Je crois bien qu'au fond il n'y avait jamais renoncé; en tous cas, elle parut le ressaisir, en ces deux ou trois dernières années; et c'est ici la troisième des phases que nous distinguions dans l'histoire de ses rapports avec la monarchie. On sait comment à un ministère très libéral où des amis de Castelar étaient entrés, avait succédé un autre ministère, présidé par Cánovas. La Régente pensait-elle s'être avancée trop loin? Ce qui est certain, c'est que le parti conservateur revenait au pouvoir, qu'il y restait, et qu'il parut à Castelar que l'œuvre de liberté se trouvait compromise. En même temps, les événemens se succédaient, tragiques. Le grand ministre de la Restauration, Cánovas, tombait sous les coups d'un anarchiste; l'Espagne allait perdre ce qui lui restait de son empire colonial. La situation était critique pour le pays; elle paraissait l'être plus encore pour la monarchie, qui n'avait pas su conserver Cuba, alors que Castelar l'avait, lui, sauvée pour l'Espagne, lors de l'affaire du *Virginius!* Il se demandait si le régime résisterait à cette épreuve. Dans ces conjonctures, son patriotisme s'exaltait; il était repris, par instans, des anciennes ardeurs, et ce fut peut-être dans un de ces momens-là qu'il écrivit, au mois de mai 1898, un article où il visait directement et très âprement la Régente.

Le scandale fut grand à Madrid. Il y eut au Sénat une levée de boucliers; il fut même question de traduire en justice le signataire de l'article. Le fait est qu'on ne savait que penser; on ne reconnaissait plus Castelar! Mais l'article eut ce résultat immédiat de ramener à son auteur la masse des républicains, que l'attitude conservatrice et quasi monarchiste de leur ancien chef tenait éloignés. Que s'était-il passé dans le secret de cette conscience? Doit-on croire que, dans ces mois de désastre, il voyait de nouveau le mirage d'une république? On assure que cette république, il l'attendait, qu'il se croyait appelé à recueillir, ô illusion dernière! l'héritage formidable de la royauté, et que, dans ces rêves qui hantent les esprits plus sages, il voyait venir pour lui une seconde présidence. La présidence! C'était, hélas! la mort qui approchait!

Depuis l'automne de 1897, sa santé jusque-là si robuste parais-

sait atteinte. Ses forces déclinaient; il perdait peu à peu sa belle humeur, sa verve de causeur brillant et abondant; il se taisait. Sa physionomie, naguère enjouée et souriante, était comme obscurcie d'une ombre de tristesse. L'assassinat de Cánovas, qui était à la fois son adversaire politique et son ami de jeunesse, l'avait cruellement affecté. Puis vinrent les désastres, où sombrait la fortune coloniale du pays, et qui accablèrent son âme de patriote. On devina, on sut bientôt que Castelar était miné par un mal dont seul peut-être il ne soupçonnait pas encore la gravité. Il était déjà fort malade lorsqu'il avait écrit l'article contre la Régente. Cet hiver, il fut quelques jours entre la vie et la mort. Lui-même commençait à sentir qu'il ne guérirait pas et que les jours lui étaient comptés qu'il avait encore à passer sur cette terre ! Il disait à un de ses chers amis : « Je ne vivrai pas jusqu'au mois de mai. » Il le vit fleurir néanmoins, ce mois de printemps qui allait être le mois de sa mort; il eut la satisfaction d'être réélu député à Murcie, puis de recevoir du parti républicain un suprême témoignage d'affection et de vénération. Ses amis et, comme on dit là-bas, ses « coreligionnaires » politiques avaient décidé de lui faire parvenir une Adresse, qui se couvrit de cent mille signatures. La présentation de cette Adresse eut lieu le 5 mai dernier. Ce soir-là, la *calle de Serrano* offrait une animation inaccoutumée. L'appartement de Castelar était envahi par la foule des admirateurs et des partisans qui se pressaient autour de la députation chargée de lui remettre le « Message. » Il y répondit, et ce fut un spectacle émouvant quand il prit la parole. On avait peine à reconnaître l'ancien tribun dans ce vieillard si faible, si décharné, qui n'était plus que l'ombre douloureuse du Castelar que l'on avait connu ! Il lut son discours, qui était un discours-programme, où il déclarait que, en présence de la réaction qui redevenait maîtresse, il était résolu à rentrer sur la scène. Dans cette allocution, il traçait un tableau fort assombri de la situation politique; il dénonçait l'influence du clergé, sa mainmise sur l'enseignement public, le mystère inquiétant dont s'enveloppaient les gouvernans, et prononçait cette grave parole : « Ne trouvez-vous pas que l'heure présente ressemble beaucoup aux temps qui ont précédé la Révolution de Septembre? » Il terminait en rappelant une dernière fois les termes de son programme historique : « Jeunes gens, dit-il, écoutez un vieillard, que les vieillards écoutaient alors qu'il était jeune. Abandonnez toute idée de fonder

une république par les républicains seuls et pour eux seulement : la République, comme le soleil, doit luire pour tous les Espagnols. »

Ces paroles sont les dernières qu'il devait faire entendre à son parti et à l'Espagne. Quinze jours après, il quittait Madrid pour aller passer quelque temps près de Murcie, à San Pedro del Pinatar, dans un paysage séduisant, non loin de cette mer bleue qu'il avait jadis contemplée tant de fois de ses yeux d'enfant et célébrée plus tard dans des pages d'une si pénétrante poésie!

Les amis qui prirent congé de lui crurent remarquer qu'il leur disait adieu avec une émotion inaccoutumée. Arrivé au terme de son voyage, on eut d'abord l'illusion qu'il allait revivre. La grâce des sites, le charme d'une hospitalité délicate en un palais des champs semblèrent le ranimer. Il fit quelques promenades; il voulut revoir les lieux où autrefois il avait passé d'heureux jours dans la société du poète Ramon de Campoamor; mais cet ami des années lointaines n'était plus! Une indicible mélancolie perçait dans ses paroles. La pensée de la mort prochaine, l'image effrayante de la fin des êtres l'obsédaient. Ce fut au retour d'une de ces promenades qu'il s'alita pour mourir. Le matin même, il avait fourni sa tâche quotidienne, une cinquantaine, dit-on, de ces petits feuillets qu'il couvrait si vite de sa large et ferme écriture. Le lendemain, comme il s'éveillait calme et se croyait dispos, le grand et bon travailleur voulut encore se lever et une dernière fois prendre la plume. Quelques heures après, l'agonie commença. Le curé du bourg fut mandé en toute hâte. Castelar, bien qu'il eût rompu avec l'Église, était resté croyant, croyant de toute son âme, et profondément respectueux envers cette religion qui avait enchanté son enfance, qui avait été la religion de sa mère! Le mourant baisa le crucifix, arrêta son regard, doux et résigné, sur les personnes qui l'entouraient; puis inclina sa tête comme pour s'endormir. Castelar était mort.

A Madrid, et dans toute l'Espagne, ce fut un deuil public. Le corps fut ramené dans la capitale au milieu d'un concours extraordinaire des populations. Aux stations où s'arrêtait le train funèbre, des chapelles avaient été dressées; les députations se tenaient sur les quais pour saluer au passage le grand mort. A Madrid, il fut transporté au palais des Cortès. On avait voulu que, pendant les heures qui devaient s'écouler jusqu'au jour des funérailles, sa dépouille mortelle reposât dans la salle du *Congreso*,

au pied de cette tribune que son éloquence avait tant honorée. C'est de là qu'il a été conduit, le 29 mai, au cimetière de San Isidro.

Le ministère, pour se conformer au vœu national, avait décidé que les obsèques de Castelar seraient célébrées aux frais de l'État. Malheureusement, il y avait, dans les considérans qui précédaient le décret royal, une phrase que l'on jugea malheureuse et dont l'hostilité des partis crut devoir s'emparer. Le préambule commençait en rappelant que *Castelar était mort dans une honorable pauvreté* (*honrada pobreza*). Il ajoutait assez froidement que la critique jugerait son œuvre littéraire et l'histoire son œuvre politique... Il n'en fallait pas davantage pour exciter les protestations. D'autre part, le ministre de la Guerre avait cru devoir interdire à tous les militaires qui suivraient les obsèques la tenue dite « de gala »; or, on avait ouï dire au maréchal Martinez Campos, qui, en qualité de capitaine général, est sous les ordres directs du Roi, que rien ne l'empêcherait d'y assister en grand uniforme. De fait, quand le cortège officiel sortit du palais de la Chambre des députés, et que la foule vit apparaître le maréchal et plusieurs chefs de l'armée revêtus de l'uniforme des grands jours et constellés de toutes leurs croix, les acclamations retentirent et éclatèrent sur le parcours, comme une leçon donnée au gouvernement : la politique, elle aussi, faisait cortège à Castelar; elle l'accompagnait jusqu'au seuil de la tombe, là où le silence se fait pour tous et où il a commencé pour la première fois autour de son nom.

Il y a bien des années, visitant à Pise le *Campo Santo*, et contemplant les figures préraphaélites dont les vieux maîtres ont peuplé cet asile de l'oubli et de la mort, Don Emilio comparait ces figures incertaines à des êtres qui naissent sur la limite indécise de deux époques : « Et après tout, disait-il, si nous regardons l'histoire de l'humanité, nous verrons qu'il en est ainsi de tous les hommes; ils sont tous condamnés à ensevelir la moitié des idées qu'ils avaient apprises et la moitié des plus chères aspirations de leur existence; tous entraînés par le courant éternel des choses, sans savoir où; tous contraints à se renouveler sans cesse, sans savoir pourquoi; tous contraints à quitter ces dépouilles de l'âme, l'innocence de l'enfant, la passion du jeune homme, la foi du premier âge, aux carrefours du chemin; tous réduits à se laisser choir, épuisés de lassitude et de désespérance, sur le monceau des

illusions flétries comme les feuilles sèches qu'emporte le vent d'automne... »

En relisant cette page si mélancolique, il m'a semblé que Castelar, jeune encore, avait pressenti la ruine de ses propres illusions. — Était-ce la peine, direz-vous, pour ces illusions vouées à une fin prochaine, d'agiter l'Espagne, de déchaîner sur elle les orages des nations voisines, et, selon la prophétie de la gitane, de *faire tant de bruit dans le monde?* Mais cette agitation de la place publique n'est-elle pas la condition, la vie même des peuples modernes? Et Castelar plus que tout autre a travaillé à faire de sa patrie une nation moderne. Par lui, plus que par tout autre de tes fils, pauvre Espagne, terre d'idéal, pays très noble des preux et des mystiques, par lui qui fut aussi un mystique et preux chevalier, — le servant des idées de notre révolution, — tu as vécu, depuis quarante ans, de la vie de l'âme et de la pensée; tu as espéré; tu as cru au progrès; tu as cessé d'habiter avec les morts dans les tombeaux; et, en restant fidèle au culte de tes traditions, tu as orienté vers l'avenir la générosité de ton effort.

E. Varagnac.

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION

DE

LUCRÈCE[1]

(22 AVRIL 1843)

Le 27 mars 1843, l'acteur Bocage, alors dans tout l'éclat de son talent, réunissait chez lui un certain nombre d'académiciens, d'artistes, de députés, et de journalistes. Il avait convié cette élite amie à venir écouter la lecture d'un manuscrit. Les esprits étaient, à cette époque, volontiers curieux de littérature : tous les invités furent présens.

La plupart connaissaient déjà des fragmens de la tragédie qu'ils allaient entendre. Cette tragédie était *Lucrèce;* et *Lucrèce* faisait vraiment beaucoup parler d'elle. Des cafés d'étudians, des galeries de l'Odéon, un bruit de prochain triomphe s'était levé, qui n'avait point tardé à pénétrer dans les salons littéraires. On allait enfin savoir ce qu'il convenait de penser de la pièce et de son auteur : un certain M. Reynaud, suivant les uns, un certain M. Ponsard, selon les autres, à coup sûr un inconnu fraîchement débarqué de sa province. Et en effet, les invités de Bocage virent aux côtés du maître de la maison deux jeunes gens que personne

(1) A l'occasion de la reprise annoncée de *Charlotte Corday*, nous avons pensé qu'on ne lirait pas sans intérêt ces renseignemens inédits sur les débuts littéraires du poète. Nous les devons à l'obligeance de son fils ; et ils forment l'un des chapitres du livre que M. F. Ponsard prépare sur la *Vie et l'Œuvre* de l'auteur de *Lucrèce* et de *Charlotte Corday*.

ne connaissait : l'un, âgé d'une vingtaine d'années, l'œil gai, le geste abondant; l'autre, approchant de la trentaine, timide et quelque peu gauche. Bocage ne nomma que celui-ci : « M. Ponsard, l'auteur de *Lucrèce*. » L'autre était Charles Reynaud, dont nous aurons, tout à l'heure, l'occasion de parler.

La lecture commença. Il faut croire qu'elle fit impression, car à peine Bocage venait-il de poser sur sa table le dernier feuillet du manuscrit que Lamartine se levait en s'écriant : « Nous n'oublierons pas cette lecture ! Ce que nous venons d'entendre est l'œuvre d'un vrai poète ! Cette œuvre marque une date ! C'est une jeune génération qui nous arrive, avec un esprit nouveau ! La France grandit, messieurs ! »

Lamartine ne se trompait pas, au moins en ce qui concernait *Lucrèce*. Que la première représentation de cette tragédie ait « marqué une date » dans l'histoire de notre littérature dramatique, c'est ce que tout le monde sait aujourd'hui encore. Mais c'est à cela que se borne, ou peu s'en faut, tout ce que la majorité du public connaît de ces débuts d'une œuvre qui, durant des années, a passionné l'opinion à Paris et dans la France entière; qui a soulevé des polémiques aussi vives, peut-être, que celles qu'avait naguère soulevées *Hernani;* et dont Alfred de Musset disait, au nom de toute l'école romantique : « Nous aurons à nous venger de cet affront; » ce qui ne devait pas empêcher le même Musset de dire, sept ans plus tard, en sortant de la représentation d'une autre tragédie de Ponsard : « Avouons qu'un pareil langage ne s'était plus entendu au théâtre depuis Corneille ! »

Ou plutôt : là ne se borne pas ce que l'on croit savoir aujourd'hui de la représentation de *Lucrèce*. On croit savoir encore, on répète, on imprime couramment que le succès triomphal de *Lucrèce* aurait contribué à l'échec des *Burgraves* de Victor Hugo, et aussi que *Lucrèce* a été la première manifestation d'une école nouvelle, « l'école du bon sens, » directement opposée au romantisme, et ayant pour caractère général le retour aux vieilles formules de la tragédie classique, — mais avec un style plus plat et un fond de sentimens plus bourgeois.

Le seul malheur est que ni l'une ni l'autre de ces deux affirmations n'a le moindre rapport avec la réalité. Le succès de *Lucrèce* n'a pas pu contribuer à l'échec des *Burgraves*, puisque le drame de Victor Hugo a été représenté avant la tragédie de Ponsard : tout au plus pourrait-on dire que c'est l'échec des *Burgraves* qui, par

contre-coup, a rendu le succès de *Lucrèce* plus significatif. Encore la chose s'est-elle faite contre le gré de Ponsard, admirateur passionné de Victor Hugo, et qui, invité par celui-ci à la première représentation des *Burgraves*, s'est signalé, jusqu'à la chute du rideau, par l'ardeur obstinée de ses applaudissemens. Et quant à la soi-disant manifestation de « l'école du bon sens » qu'aurait été la première de *Lucrèce*, la vérité est que cette école n'a jamais existé que dans l'imagination des adversaires de Ponsard; que jamais celui-ci n'a songé à se poser en chef d'école ; qu'il s'est même longtemps refusé à énoncer, fût-ce dans une préface, les principes littéraires dont il s'inspirait; et que ces principes n'avaient rien de commun avec ceux qu'a prêtés à « l'école du bon sens » le dépit ou la mauvaise foi de ses détracteurs. C'est, au reste, ce que la simple lecture de *Lucrèce* suffirait à prouver : l'idéal artistique de l'auteur y apparaît avec une clarté parfaite, et l'on y voit aussitôt que, loin de vouloir revenir aux vieilles formules de la tragédie classique, mais surtout loin de vouloir en rendre les sentimens plus banals et le style plus prosaïque, Ponsard s'est au contraire proposé de dépasser, en quelque sorte, le drame romantique dans la voie d'une étroite et profonde union de la vérité et de la poésie. Ponsard a été un précurseur, bien plutôt qu'un réactionnaire; son programme, autant qu'on le puisse définir, le rattacherait davantage à Flaubert et à Leconte de Lisle qu'à Voltaire ou à Raynouard; et si son œuvre, suivant l'aveu de Musset, nous fait entendre « un langage que nous n'avons pas entendu depuis Corneille, » nous ne croyons pas, d'autre part, que jamais un poète ait poussé plus loin le souci de l'exactitude dans les faits, les sentimens, et jusque dans la couleur historique.

Mais on ne sait plus rien de *Lucrèce*, non plus d'ailleurs que de la personne et de la vie de Ponsard. Et cette ignorance tient, en grande partie, au soin avec lequel l'auteur de *Lucrèce* s'est toujours tenu à l'écart de la publicité, ayant pour principe qu'un poète ne devait livrer de lui au monde que son œuvre. Tandis que beaucoup de ses confrères s'efforçaient, par tous les moyens, d'entretenir la curiosité autour de leurs noms, prodiguant au premier venu des confidences, d'ailleurs plus ou moins intéressantes, sur leurs projets, leurs idées, leurs procédés de travail, Ponsard s'obstinait dans sa retraite; n'admettait au spectacle de sa vie que de discrets amis; il évitait même, le plus qu'il pouvait, le séjour de Paris, dont l'atmosphère et les habitudes, de

tout temps, lui avaient déplu. Ainsi s'explique l'extrême rareté des renseignemens biographiques qu'on possède sur lui. Son éloge, prononcé à l'Académie par son successeur Autran, le 8 avril 1869, est à peu près l'unique document un peu sérieux que nous puissions citer : encore n'est-il pas lui-même à l'abri de toute critique. Et quand les journalistes, quand les collaborateurs de dictionnaires ou d'encyclopédies ont à parler de Ponsard, force leur est, faute de mieux, de s'adresser à l'extravagant et fâcheux Jacquot, dit Eugène de Mirecourt, qui a consacré à la biographie de Ponsard une brochure d'une quarantaine de pages où il n'y a pas une ligne qui ne soit une erreur.

Aussi me permettra-t-on de tenter, à l'aide surtout des papiers que m'a laissés mon père, un récit plus fidèle et plus détaillé de cette représentation de *Lucrèce*. Mais avant d'en commencer le récit, avant d'essayer de faire comprendre la portée de cet événement littéraire et d'en reconstituer la physionomie, je voudrais expliquer en quelques mots comment *Lucrèce* a été conçue, comment Ponsard s'est pour ainsi dire trouvé nécessairement amené à la concevoir, et à lui donner la forme spéciale qu'il lui a donnée.

I

François Ponsard était né le 9 juin 1814, à Vienne en Dauphiné. Son père, Hercule Ponsard, était président de la chambre des avoués de la ville : il cessa de l'être peu de temps après la naissance de son fils, ayant encouru la colère du président du tribunal pour avoir obéi à ce qu'il considérait comme son devoir. Le petit François fut élevé par lui dans les principes d'une morale austère et inflexible dont il devait garder toute sa vie l'empreinte profonde. C'est à son éducation qu'il attribuait lui-même ces scrupules de probité littéraire qui non seulement l'ont toujours empêché de faire aucune concession à son désir de célébrité, mais qui l'ont tenu presque à l'écart de la vie des hommes de lettres, dans un laborieux et discret isolement.

Il commença ses études au collège de sa ville natale, puis suivit les cours de rhétorique et de philosophie au collège de Lyon. Dans cette humide caserne, le jeune homme se serait cruellement ennuyé si, par bonheur, il n'avait rencontré parmi ses professeurs un certain abbé Noirot, bien connu depuis comme philosophe, mais en outre archéologue érudit et excellent lati-

niste, qui s'attacha tout particulièrement à lui, et parvint à lui faire partager son culte passionné de l'antiquité romaine. L'abbé Noirot lui mit entre les mains, sans parler des auteurs classiques, toutes sortes de savans ouvrages sur la littérature latine, le prit pour compagnon de ses explorations archéologiques, l'accoutuma à admirer jusqu'aux moindres débris de la civilisation et de l'art du passé.

Le baccalauréat franchi, Hercule Ponsard envoya son fils à Paris pour y suivre les cours de la Faculté de droit. Je ne vois aucun fait de quelque intérêt à signaler durant ces années d'études juridiques; mais elles devaient marquer une sorte de révolution dans la pensée et les goûts de mon père. Comme tous les jeunes gens de son âge, en effet, Ponsard, aussitôt arrivé à Paris, se passionna pour les innovations du romantisme, et notamment pour le lyrisme imagé de Victor Hugo, dont il n'avait rien lu pendant son séjour à Vienne et à Lyon. Et lors même que, plus tard, son idéal littéraire s'écarta de celui des romantiques, son admiration pour Victor Hugo n'en fut pas diminuée. J'ai déjà dit qu'à la représentation des *Burgraves*, il se fit remarquer par l'ardeur de son enthousiasme : cet enthousiasme n'avait rien d'affecté. Ponsard l'éprouvait le plus sincèrement du monde, et on en retrouve l'écho dans une lettre qu'il écrivait, quelque temps après, à Mme de Castries. Plus tard même, en 1856, dans son discours de réception à l'Académie, l'auteur de *Lucrèce* parlait encore de la forte impression qu'avait laissée en lui le génie de Hugo: « Je n'ai pas ressenti, quant à moi, y disait-il, les indignations de mon prédécesseur (Baour-Lormian); j'avouerai même que le romantisme eut mes premiers enthousiasmes. Les illustres chefs de cette école ont mis leur empreinte ineffaçable à tout ce qu'ils ont touché, à la poésie lyrique, au roman, au théâtre. »

Revenu de ce grand Paris où il s'était senti bien isolé, François Ponsard fut heureux de retrouver, dans sa ville natale, un foyer, une affection attentive et tendre. Bientôt cependant la vie un peu monotone qu'il menait à Vienne commença à lui peser. Il plaidait de temps en temps, — fort bien, paraît-il, — mais pas assez souvent pour que son activité pût s'absorber dans l'étude et la pratique de la jurisprudence.

Tout en se promenant par la ville, il s'amusait à considérer les portes ogivales qui fleurissaient nombre de maisons; parmi les

pierrailles des murs, il reconnaissait des fragmens de statues romaines utilisées comme bouche-trous; il s'attardait devant les niches vides où jadis s'étaient dressées des figures de la Vierge, brisées pendant le sac de Vienne par le baron des Adrets. Et un soir, comme les feux du soleil couchant rougissaient l'horizon, le spectacle de l'antique cathédrale, dont les clochetons noirs se découpaient sur le fond métallique du ciel, lui inspira l'idée d'un récit viennois, dans le genre de *Notre-Dame de Paris*. Le lendemain, de bonne heure, il était à la bibliothèque, compulsant les archives, recueillant des matériaux. Au diable la procédure! Dès la nuit suivante, il se mettait à l'œuvre, écrivait une longue nouvelle dont l'action avait lieu à Vienne, au temps du trop fameux baron des Adrets. Puis, naturellement, d'autres nouvelles suivirent, ensuite des contes, mais surtout des vers. Le jeune avocat était devenu poète.

Mais que faire de ces compositions à la manière de la nouvelle école? Aller à Paris chercher un éditeur? Il n'y fallait pas songer. Le papier noirci restait donc soigneusement enfermé dans un tiroir. Et la pire souffrance du jeune homme lui venait de l'impossibilité de confier à quelque ami le secret de ses travaux et de ses projets. Il ne connaissait personne à Vienne qui pût ou voulût s'y intéresser.

Tout arrive, pourtant; même les événemens les plus improbables. Dans l'hiver de 1837, MM. Timon frères, imprimeurs, eurent l'idée de fonder à Vienne une revue littéraire et archéologique. Ces messieurs étaient propriétaires du *Journal de Vienne*, qui publiait, à ce moment, les annonces légales. Ce fut dans ce temple de la loi que mon père eut la joie de leur être présenté, quelque temps avant l'apparition du premier numéro de la *Revue* projetée. L'aîné des Timon interrogea François Ponsard sur ses occupations, sur ses goûts, puis, de son ton le plus bienveillant: « Eh bien, mon jeune ami, venez nous voir demain: j'aurai justement quelques-uns de ces messieurs les rédacteurs de la *Revue*, vos futurs collaborateurs, je l'espère! » Ponsard n'eut garde de manquer à l'invitation. Le lendemain, il s'arrête devant une vieille demeure d'allure familiale. Il sonne; le père Timon lui-même vient lui ouvrir; et, après l'avoir guidé à travers un labyrinthe de couloirs, l'amène dans une sorte de jardin de curé où les salades fraternisent avec les giroflées. Sous la tonnelle, quatre personnes discutent : Chorier ne se serait-il pas trompé en pré-

tendant que la cathédrale Saint-Maurice datait de 1052? Ponsard, consulté, donne des détails précis, retrouvés par lui dans un cartulaire des archives. La connaissance est faite, l'érudit avocat se trouve admis d'emblée parmi les collaborateurs de la *Revue* à naître. Puis, l'entretien passant de l'archéologie à la littérature, Ponsard, pressé de questions, finit par avouer ses espérances poétiques. Quinze jours plus tard, dans la première livraison de la *Revue*, paraissait une églogue, modestement signée des initiales F. P.

De cette période date une phase nouvelle dans l'évolution des idées du jeune provincial. Les collaborateurs de la revue viennoise, historiens et archéologues, ramènent son attention sur les sujets dont autrefois, à Lyon, son maître l'abbé Noirot lui a le premier inspiré la curiosité. Ils lui enseignent le culte des antiquités locales, et tout particulièrement, des antiquités romaines, dont la cité dauphinoise est, comme l'on sait, remplie. Tandis que son imagination et son cœur sont encore tout entiers à Victor Hugo et au moyen âge, ces braves gens lui parlent de César, d'Auguste, de Tite-Live et de Suétone. Et leurs paroles pénètrent en lui d'autant plus profondément que, dans le milieu où il vit, il n'y a rien qui ne lui rappelle le monde antique.

Sa famille, soumise à l'autorité du chef, unie et forte, garde la tradition de la famille romaine. L'étude même du droit lui ramène à chaque instant sous les yeux l'exemple du grand peuple dont les lois, après tant de siècles, forment encore la base de nos codes modernes. Mais, plus encore que tout le reste, c'est le contact quotidien des monumens antiques qui a tourné l'attention de mon père vers les études d'où devait sortir sa première tragédie. Il préparait volontiers ses plaidoiries en se promenant par les champs et les bois, un fusil sur l'épaule, accompagné de deux chiens, ses meilleurs amis. Connu, respecté de tous les paysans d'alentour, c'était lui qui les renseignait sur la valeur des pièces antiques qu'ils découvraient en labourant leurs terres. Médailles, bronzes, poteries, pas un jour ne se passait sans qu'on présentât au jeune savant quelque nouvelle trouvaille. Dans notre clos même du mont Salomon, aux portes de Vienne, on venait de mettre au jour, en ouvrant un puits, deux urnes superbes, qui, depuis, ont toujours occupé une place d'honneur dans l'appartement de mon père. Encore n'était-ce rien auprès des médailles qu'on déterrait tout près de Vienne, à Saint-

Romain en Gall, dans une petite ferme appartenant à l'oncle maternel de Ponsard. C'est en partie dans le terrain de cette ferme qu'étaient enfouies les ruines de cet extraordinaire palais des Miroirs, d'où provient, entre autres choses, l'admirable *Vénus accroupie* du musée du Louvre.

II

On comprendra sans peine que, dans un tel entourage, François Ponsard, éloigné des distractions d'une grande ville, et à peu près sans nouvelles du mouvement littéraire de Paris, se soit trouvé presque fatalement entraîné vers l'étude de l'antiquité. Durant les longues soirées d'hiver, il lisait et relisait les historiens romains. De temps en temps il remontait le Rhône jusqu'à Lyon, d'où il ne manquait jamais de rapporter, avec des ouvrages de droit, quantité de livres latins et grecs. Je vois encore un Tite-Live acheté à cette époque, énorme in-folio qui devait servir, plus tard, à rehausser ma chaise d'enfant, mais qui, alors, était ouvert en permanence sur la table de mon père.

Et non seulement cette fréquentation incessante de l'antiquité lui inspirait le désir d'une exacte restitution artistique des vieilles mœurs romaines; non seulement elle le préparait à mettre dans son œuvre une couleur plus juste que celle dont les poètes du romantisme revêtaient leurs peintures des âges passés; elle lui suggérait encore, peu à peu, le goût d'une forme plus simple, plus humaine. Virgile et Tite-Live, sans lui rien ôter de son admiration pour Victor Hugo, lui apprenaient qu'on peut être éloquent à moins de frais et poétique avec moins de bruit; et puis, de ces auteurs latins sa curiosité se transportait, par une pente naturelle, vers leurs successeurs du XVIIe siècle. La vigueur de Corneille, la tendresse de Racine, le clair génie de Molière surprenaient maintenant le jeune avocat comme si, pour la première fois, il lisait ces grands écrivains. Ils lui apprenaient que la recherche de la pureté et du naturel était plus désirable que la recherche de l'effet, en même temps qu'ils le mettaient en méfiance contre lui-même, en lui faisant sentir la difficulté de toute entreprise vraiment littéraire. Longtemps, en effet, mon père s'interrompit d'écrire. A peine si, après son églogue, il fit paraître dans la *Revue de Vienne* deux courts poèmes et une étude, également très courte, sur *Corneille, Racine et Shakespeare*. Des deux poèmes,

le premier était une description du temple d'Auguste et de Livie, le second avait pour titre *Une Noce ancienne*. Mais plus caractéristique encore est son étude en prose : elle nous montre que, dès 1839, le jeune poète avait conscience de l'idéal littéraire auquel il devait rester fidèle jusqu'à la fin de sa vie.

Ce n'est, à vrai dire, qu'une esquisse, mais déjà le jugement est formé ; déjà Ponsard sait ce que doit et ce que ne doit pas être la poésie telle qu'il la comprend.

Il y a en premier lieu quelque chose de mort à tout jamais : c'est la friperie du langage littéraire de l'Empire... Quant au franc vers cornélien et à la sentimentale musique de Racine, c'est bien différent. Voilà de la vraie et belle poésie. Si elle survit glorieusement aux ruines du système classique c'est par cela même qu'elle n'était pas dans les conditions serviles de cette prétendue noble phraséologie, c'est qu'elle puisait sa noblesse dans l'idée et non pas dans les expressions *distinguées* alignées par un chevillage de convention.

Mais ces grands poètes ont-ils concentré toutes les formes du beau dans leur horizon ? Ne reste-t-il rien en dehors qui mérite une exploration ?... En ce sens, l'école de Victor Hugo a rendu à l'art d'importans services. Je ne parle pas des plats imitateurs qui sont toujours à la queue de toute création puissante, de ces médiocres reproducteurs de la forme extérieure, déjà plus vieillis que les classiques dont ils se moquent sans intelligence ; je ne parle que des maîtres de l'école.

Sans doute on est allé trop loin : mais les excès sont inséparables de l'ardeur d'une révolution. Il fallait un coup de vigueur exagéré pour secouer les esprits engourdis. L'ébranlement a été donné : puis viendra la réaction, si elle n'est déjà venue ; puis la littérature, longtemps oscillante, se reposera dans les bienfaits de l'éclectisme.

Le mot d'*éclectisme* sonne fâcheusement à nos oreilles : mais l'éclectisme tel que l'entendait Ponsard n'avait rien de commun avec une doctrine qui consisterait à rassembler des élémens disparates, empruntés à droite et à gauche. Être « éclectique, » pour le futur auteur de *Lucrèce* et de *Charlotte Corday*, cela signifiait avant tout cesser de mépriser les anciens, et notamment les grands poètes de l'école classique ; cela signifiait, en outre, continuer le romantisme en le débarrassant de l'excès des descriptions purement extérieures, en y introduisant une vie plus naturelle et des sentimens plus humains, en le rendant plus conforme à son propre programme, qui consistait à unir la poésie avec la vérité. Et cet « éclectisme, » — Ponsard le dit lui-même — ne doit pas être considéré comme une « réaction, » mais plutôt comme une consolidation, comme un « repos » en territoire conquis.

III

Restait, pour le jeune poète, à tenter enfin une application de ces idées ainsi élaborées. Il s'y décida enfin, après avoir longuement hésité. Et ce fut une cause tout occasionnelle qui lui fournit le sujet de sa première tentative.

Dans la salle à manger de la maison de Ponsard, à Mont-Salomon, se trouvait, se trouve aujourd'hui encore un grand tableau représentant la chaste Lucrèce à l'instant même où elle enfonce le poignard dans son sein. De ses yeux coulent de grosses larmes et l'expression de sa figure décèle une résolution farouche. Pourquoi ce tableau chez un avoué? Je ne sais. Peut-être un cadeau donné par un client, peut-être une « occasion » dénichée à Lyon, car le cadre est fort beau et s'adapte parfaitement à la place qu'il remplit. Mon père, en tout cas, avait eu le tableau sous les yeux depuis son enfance. Bien souvent cette dame, avec son poignard, avait traversé ses rêves. Le suicide étant tenu chez nous pour un affreux péché, on avait dit au petit François que cette Lucrèce avait commis un crime et avait été, en conséquence, condamnée à se tuer. Mais maintenant il connaissait, il savait par cœur le récit laissé par Tite-Live de la mort de Lucrèce. Et à force de considérer le tableau et de se représenter en imagination les scènes tragiques qu'évoquait cette mort, il songea que c'était là une belle matière pour une tragédie : mieux que toute autre, elle pouvait permettre au poète de faire revivre l'antiquité latine, et d'en traduire avec simplicité les sentimens héroïques; de réaliser, en un mot, le programme exposé dans le petit article de la *Revue de Vienne*. Ainsi, pendant quatre longues années fut conçue, méditée, écrite, sans le moindre souci de succès, la tragédie de *Lucrèce*. Elle fut achevée dans l'automne de 1842.

La pièce faite, restait à la lancer dans le monde; et certes ce n'était pas le bon M. Timon qui pouvait s'en charger. Ce n'était non plus le père de Ponsard, qui, au contraire, commençait à trouver que son fils ne plaidait pas assez; qu'il se relâchait de son travail; qu'il perdait son temps... Et comme il le pensait, le digne avoué le disait, n'étant pas homme à dissimuler ce qu'il avait sur le cœur.

Un jour que le sermon paternel avait été particulièrement

sévère, François, pour se consoler, avait pris son fusil, sifflé ses chiens, et était descendu sur la rive du Rhône. Mais il n'était pas en humeur de chasser. Assis à l'ombre d'une saulaie, suivant du regard le cours de l'eau, il rêvait à la tragédie achevée et à d'autres tragédies possibles, lorsqu'un coup de feu retentit près de lui, et une superbe sarcelle s'abattit à ses pieds. Quelques secondes plus tard, un chien griffon se frayait un passage à travers les ronces, et Ponsard voyait se dresser devant lui un jeune homme d'élégante tournure, en costume de chasse. L'inconnu avait à peine une vingtaine d'années. « Pardon, monsieur, dit-il fort poliment à Ponsard, veuillez m'excuser d'avoir troublé votre repos ou votre rêverie. » Mon père répondit sur le même ton, et l'on se mit à chasser côte à côte. A la fin de la journée, les deux jeunes gens étaient amis intimes. L'élégant chasseur, Charles Reynaud, avait appris à Ponsard qu'il était Viennois, lui aussi, mais qu'il demeurait à Paris et s'y occupait de littérature. Ponsard, en échange, lui avait raconté ses ennuis, ses désirs, et avait fini par lui avouer *Lucrèce*. Le lendemain il lisait la pièce, et Reynaud, enthousiaste, la proclamait un chef-d'œuvre. « A Paris ! à Paris ! » répétait-il à son nouvel ami ; « A Paris, à Paris ! » redisait-on chez les Timon, où *Lucrèce* était également appréciée à sa valeur. Mais François ne pouvait partir sans le consentement de son père, et jamais celui-ci ne consentirait à une telle folie.

C'est alors que Reynaud proposa un plan de bataille aussitôt adopté. Il irait seul à Paris, mais il emporterait avec lui le précieux manuscrit. Si la pièce était refusée, l'amour-propre de Reynaud n'en subirait aucune atteinte, et il y avait vraiment peu de chances que le bruit de l'échec dût jamais parvenir aux oreilles de maître Hercule Ponsard, ni à celles de M. le président du tribunal de Vienne. Si au contraire la pièce était reçue, le jeune poète pouvait dire adieu à M. le président et venir tranquillement à Paris pour y cueillir ses lauriers.

Aussitôt rentré à Paris, Reynaud s'en va errer sous les galeries de l'Odéon. Il y rencontre Ricourt et lui déclame, sans plus tarder, séance tenante, quelques tirades de *Lucrèce*. Ricourt, émerveillé, mène aussitôt Reynaud chez Lireux, alors directeur du second Théâtre-Français. Lireux écoute la pièce, en est ravi, la reçoit d'emblée. « Inutile de consulter ma bourriche ! » ajoute-t-il. Sa « bourriche, » c'était son comité de lecture. Mais la « bourriche, » mécontente de ce manque d'égards, se venge en

refusant la pièce à l'unanimité. Lireux fait faire une seconde lecture. O mystère! la pièce est cette fois reçue à l'unanimité! Les choses allant ainsi au mieux, Reynaud déclara qu'il allait prévenir son ami Ponsard. Lireux et Ricourt de sourire, en hommes à qui on n'en faisait pas accroire. L'invention d'un Monsieur Ponsard qui aurait écrit la pièce était assez plaisante; mais *Lucrèce* reçue, elle n'avait plus désormais aucune raison d'être.

Reynaud, cependant, s'occupait à présent de préparer le succès de l'œuvre de son ami. Tous les soirs, au café Tabourey, il récitait imperturbablement *Lucrèce* à qui voulait l'entendre. Là encore, d'ailleurs, Ponsard passait pour une fiction; l'auteur était Reynaud lui-même, cela se sentait assez au ton dont il parlait de l'œuvre nouvelle. Mais l'œuvre n'en transportait pas moins d'admiration les étudians du café Tabourey, comme elle avait transporté Reynaud, les frères Timon, Ricourt et Lireux. On rencontrait maintenant dans tout le quartier Latin des jeunes gens qui déclamaient des fragmens de la tragédie. N'ayant guère à s'émouvoir d'une politique plutôt terne, toute la curiosité de la jeunesse se tournait fiévreusement vers la littérature. Bientôt les salons eux-mêmes, comme je l'ai dit, percevaient, un écho de la gloire de *Lucrèce*. Reynaud, invité partout, récitait, récitait toujours.

IV

L'affaire en était là lorsque Ponsard fit enfin son apparition. Ce fut une grande surprise de part et d'autre. Les admirateurs de *Lucrèce* étaient stupéfaits de découvrir que la tragédie à la mode avait vraiment pour auteur un jeune avocat de province; et le provincial ne l'était pas moins d'entendre tout ce bruit autour de son œuvre.

Quand il revint de son étonnement, ce fut pour s'inquiéter plus encore que pour se réjouir. Il craignait que cette notoriété prématurée ne fût préjudiciable au succès de sa pièce. Quelle ne serait pas l'exigence de gens qui attendaient un chef-d'œuvre! Déjà, du reste, la critique commençait à se montrer peu bienveillante. Ne pouvant attaquer *Lucrèce*, encore inconnue, elle s'ingéniait à railler, à caricaturer l'auteur. Le lendemain de la première représentation des *Burgraves*, de petits journaux se moquaient de la façon dont Ponsard tenait son lorgnon. Qu'allait-on penser à Vienne en lisant ces méchancetés? Ponsard, qui

jouait une grosse partie, s'épouvantait à la pensée des suites que risquait d'entraîner pour lui l'amitié trop zélée de Charles Reynaud. Voici ce qu'il écrivait à son cher Timon, deux mois avant la représentation de la tragédie :

24 février 1843.

Théophile Gautier a écrit au directeur de l'Odéon pour lui assurer qu'il n'avait aucune malveillance contre le « Dieu Ponsard; » qu'il croyait même que ses innocentes plaisanteries étaient une excellente réclame. Je ne suis pas de son avis. Mais enfin Hugo a en cent fois pis à chacune de ses pièces. Lireux va me faire souper dimanche avec Gautier, qui a manifesté grande envie de me voir...

J'ai à dos tous les Girardin, à cause de *Judith* et de la *Duchesse de Châteauroux*. On a sacrifié définitivement cette dernière, qu'on ne jouera qu'après *Lucrèce*. Attends-toi à bien d'autres choses plus mordantes contre moi! Mais ne t'alarme pas, ce n'est pas à beaucoup près aussi effrayant que tu le crois. Seulement il est évident que, désormais, je ne peux pas avoir un quasi-succès : ce sera ou un triomphe ou une chute. La première représentation est avidement attendue. Il y a au moins cinq cents personnes qui savent quelques-uns de mes vers par cœur. C'est à la mode, tant pis! Bocage enragé: un inconnu lui a débité, dans une soirée, trois cents vers de *Lucrèce*; heureusement il tient trop à son rôle pour s'abandonner à sa vexation.

J'ignore quelles peuvent avoir été les « plaisanteries » de Théophile Gautier, dont mon père fait mention dans cette lettre. Mais certainement l'hostilité contre *Lucrèce* venait surtout du camp romantique. Les amis de Victor Hugo, justement irrités de l'échec des *Burgraves*, avaient imaginé d'en rendre responsable une tragédie qu'ils ne connaissaient pas, et qui n'avait d'autre tort que de se produire au même moment. C'étaient eux qui, avant la représentation, s'amusaient à parodier *Lucrèce*, ridiculisant un peu au hasard le sujet, les noms des personnages, quelques lambeaux de vers entendus çà et là. Et mon père, qui se rendait compte de cette hostilité, la déplorait d'autant plus qu'il se sentait plus innocent de la coïncidence d'où elle était née. La lecture même de Bocage, les éloges de Lamartine, la sympathie de Sainte-Beuve ne suffisaient pas à le rassurer.

Encore ces inquiétudes n'étaient-elles rien en comparaison de celles de ses parens, qui, de jour en jour, regrettaient davantage de l'avoir laissé partir. On pourra juger de leurs alarmes par la curieuse lettre que voici, écrite à Hercule Ponsard par son compa-

triote Jules Janin, quelques jours avant la première représentation de *Lucrèce* :

Oui, certes, Monsieur, vous faites bien de croire à mon vif et fraterne dévouement pour votre fils. Les raisons que vous me dites, le Rhône, Condrieu, mon père qui m'aimait tant, ma noble mère, mon enfance heureuse et chaste sur ces beaux rivages, les premières luttes de cette vie littéraire, si remplies de chances et de périls, voilà toutes les raisons que je me suis dites quand j'ai vu votre fils nous arriver de là-bas, sans autre appui, sans autre espérance qu'une tragédie en vers. Pour ces causes, il était impossible que je ne fusse pas, tout d'abord, l'ami dévoué de mon compatriote; mais quand j'ai vu que c'était là un grand poète, un sincère et loyal talent, vous pensez que ma joie a été grande. Donc, Monsieur, rassurez-vous, prenez confiance dans les destinées de votre fils et ne vous troublez point des premières injures dont on l'honore. N'est pas injurié qui veut l'être dans ce grand Paris, où le bien comme le mal est pesé à chacun et à tous. Il est bien rare d'être assez heureux pour attirer tout de suite la jalousie et l'envie et les colères.

Il m'a fallu quinze ans pour en venir là, moi qui vous parle, et, Dieu merci! du côté des succès littéraires je n'ai plus rien à désirer. Mais aussi, à côté de ces tristes menées, votre fils a rencontré d'honorables sympathies, des amitiés fidèles, de ferventes et chaleureuses protections. Je voudrais vous le montrer déjà célèbre, déjà entouré d'une foule attentive : sa tragédie est un événement. On en parle beaucoup plus qu'on ne parle des plus gros drames applaudis du théâtre français. C'est une faveur très recherchée d'assister à la lecture de ces beaux vers et, en effet, c'est là véritablement le premier succès poétique. On retrouve dans ces vers un souvenir excellent de l'antiquité grecque et latine. Ce jeune homme est le maître de son vers; il le domine de toute sa hauteur et lui fait dire tout ce qu'il veut dire et rien de plus. Je vous promets pour votre fils un succès calme, sérieux, complet, inusité. Sa tragédie peut ne pas réussir au théâtre, car personne ne peut rien prédire au milieu du tumulte et des caprices du parterre; mais chacun peut dire à l'avance tout le succès que cette belle œuvre doit opérer à la lecture. Bref, votre fils a la vocation; il a le feu intérieur, il a la chose intime et cette verve qui pousse les poètes. N'y comptez plus pour se battre avec les avocats du barreau de Vienne. N'y comptez plus pour mener la vie obscure de notre province. Je dis plus, hélas! n'y comptez plus pour le bonheur intime de la famille, pour les douces joies du foyer domestique, mais pour le bruit qui se fait autour des intelligences avancées, pour l'éclat que donne la poésie, pour la fortune qui se trouve au théâtre, pour la renommée et même pour la gloire de votre nom, comptez-y.

Je ne sais, Monsieur, si ce que je vous dis peut être regardé pour une menace ou pour une promesse, si vous devez vous inquiéter ou vous réjouir. Hélas! moi-même, je n'en sais rien, ou plutôt, quand je viens à me souvenir de nos beaux paysages, de notre vie facile, de notre pauvreté heureuse, de nos beaux jours des bords du Rhône, j'ai bien peur que votre fils ne soit un homme à plaindre à cause même des belles promesses de l'avenir. Du reste,

il est fort bien entouré à Paris. Il a pour l'aimer, pour le protéger, pour le défendre, un ami à lui, un enfant du Rhône tout comme lui, et pour le conseiller, pour le guider dans cet affreux labyrinthe qu'on appelle le théâtre, un ami à moi, un bon et honnête garçon qui ne lui fera pas défaut. Après eux, lui, moi qui me tiens sur la défensive, j'arriverai le tambour battant et la mèche allumée et vous verrez que je sais prendre le parti d'un jeune homme et de son esprit et de son talent et de son cœur. Ce sont là autant de motifs pour que vous dormiez en repos.

Allons donc, Monsieur, du courage! Le grand jour de la première bataille va bientôt venir; mais il faut que vous preniez bien vite l'habitude du courage et du sang-froid. Si vous saviez que c'est toujours à recommencer, qu'une bataille gagnée est toujours suivie d'une autre bataille, et qu'une bataille perdue, tout est à recommencer! Si vous saviez que c'est une lutte de toutes les journées, de toutes les heures, et que maintenant votre pauvre enfant est peut-être plus que mort et enterré! C'est alors que vous auriez le frisson de la peur. Mais, silence! ne dites pas tout cela à sa mère : la pauvre femme aurait trop peur.

Bonjour, Monsieur, vous et moi, nous combattons pour la même cause, pour le même triomphe, pour le même héros. A coup sûr, nous gagnerons la bataille. J'espère bien vous porter moi-même la bonne nouvelle et montrer en même temps à ma jeune femme qui est avenante, mes amis connus et inconnus de Condrieu et de Saint-Pierre-de-Bœuf.

Je suis bien tout à vous et de tout mon cœur,

J. Janin.

14 mars 1843.

L'excellent Janin se demandait ingénument si ce qu'il écrivait là au père de Ponsard, pour le rassurer, « pouvait passer pour une promesse ou pour une menace; » et en effet le vieil avoué était homme à trouver que de telles promesses ne laissaient pas d'être plutôt menaçantes. Mais, fort heureusement, il n'allait pas tarder à être rassuré par les faits eux-mêmes, et mieux qu'il n'aurait pu l'être par les prédictions les plus optimistes.

V

Lucrèce fut représentée sur la scène du second Théâtre-Français le 22 avril 1843 : Bocage tenait le rôle de Brutus, Maubant celui de Collatin, Mme Dorval celui de Lucrèce. La première représentation fut un véritable triomphe, et le succès grandit encore aux représentations suivantes. Tous les critiques, même les plus hostiles, furent forcés de reconnaître que le public accueillait la pièce avec enthousiasme. « Le plus grand succès, le plus *légitime*, le plus *mérité* a accueilli cette tragédie, » écrivait Jules

Janin, dans le *Journal des Débats*. « Il faut un grand mérite, écrivait Hippolyte Lucas, pour soulever avec la seule force des idées l'enthousiasme d'une salle entière. » « Prodigieux succès! constatait Charles Magnin dans la *Revue des Deux Mondes*. » Et Jay, dans le *Constitutionnel*, terminait ainsi le dernier des quatre longs articles qu'il consacrait à *Lucrèce* : « Ce serait un double honneur pour la mémoire de cette illustre Romaine que son nom se trouvât attaché à deux grandes révolutions, l'une politique à Rome, l'autre littéraire, à Paris. »

Ce n'est pas que, après avoir reconnu le triomphe de *Lucrèce*, ces critiques fussent unanimes à le proclamer « mérité. » La plupart faisaient même d'assez nombreuses réserves. Les uns blâmaient les vers, tout en rendant hommage à la vérité des peintures, tandis que d'autres déclaraient les vers excellens, et au contraire blâmaient la fausseté des peintures. Mais le plus curieux de ces premiers jugemens porté sur *Lucrèce* est à coup sûr celui de Théophile Gautier, qui écrivait dans la *Presse* du 2 mai :

Les éloges donnés à M. Ponsard ont naturellement amené d'amères critiques contre Victor Hugo; et les articles faits sur *Lucrèce* sont consacrés en grande partie à de violentes diatribes contre l'auteur de *Ruy Blas*, de *Marion Delorme*, des *Orientales*, et de tant d'autres chefs-d'œuvre qui resteront dans la langue comme des monumens. L'on est toujours bien aise de saper un homme de génie avec un homme de talent. C'est une tactique qui, pour n'être pas neuve, n'en est pas moins habile, et qui, temporairement, produit toujours un certain effet. Il s'est trouvé des critiques qui ont loué M. Ponsard de manquer de lyrisme, d'imagination, d'idées et de couleur, et l'ont félicité surtout de ses qualités négatives. Nous croyons que le jeune poète sera peu flatté de ces complimens étranges, dictés par une haine aveugle contre un auteur illustre qui possède ces défauts au plus haut degré.

Théophile Gautier avait raison d'affirmer que de tels complimens devaient cruellement déplaire au poète de *Lucrèce*. Mais ce qui rend cet article si curieux pour moi, c'est que je n'ai absolument pas pu arriver à comprendre à quelles critiques Gautier faisait allusion. J'ai compulsé tous les journaux de l'époque, du moins tous ceux que possède la Bibliothèque nationale, et je dois déclarer que je n'ai pas découvert même l'ombre de ces « étranges complimens. » Tout au plus Gautier a-t-il pu lire, dans l'article d'Hippolyte Lucas, qu'on ne devait pas abuser au théâtre de la couleur locale. Ponsard n'ayant point eu la précaution de publier sa

Préface de Cromwell, le digne critique du *Siècle*, évidemment, s'imaginait que *Lucrèce* était une tragédie dans le genre classique, dans le genre de celles de Ducis ou de Baour-Lormian, et que toute couleur locale en était exclue. Mais à l'exception de cet unique passage, je ne vois rien qui justifie la riposte de Gautier. Il y a bien l'article de Magnin où Ponsard est loué, en effet, de n'avoir pas compliqué d'une mise en scène trop chargée l'action de sa pièce, et il y a aussi les quatre articles de Jay où *Lucrèce* est traitée de « révolution littéraire. » Seulement l'article de Magnin est du 1er juin, le premier article de Jay est du 25 mai : et c'est le 2 mai que Gautier répond d'avance à ce qu'ils vont dire! Explique qui pourra ce phénomène de divination!

VI

La vérité est que la presse, en général, s'est montrée assez froide pour la tragédie nouvelle, et que la critique n'a guère pris de part au triomphe de *Lucrèce*. Pour apprécier le talent de Ponsard, elle a attendu cinq ans, jusqu'à la reprise de l'œuvre en 1848. Et cependant *Lucrèce*, sans elle, malgré elle, continuait à attirer la foule et à la ravir. Le succès s'affirmait avec tant de retentissement que, six jours après la première représentation, Ponsard recevait une invitation des Tuileries et dînait à la table du roi Louis-Philippe. Deux mois plus tard c'était *Lucrèce* qui, à la Chambre des députés, était citée comme argument par M. de la Valette pour le vote d'une subvention de 60 000 francs au théâtre de l'Odéon. « Sans le second Théâtre-Français, — déclarait l'orateur, — un ouvrage qui nous promet un poète tragique de premier ordre serait resté dans l'oubli. » Et la subvention était aussitôt votée. Le 25 avril 1845, Ponsard était fait chevalier de la Légion d'honneur; le 4 juin, sur le rapport de Villemain, l'Académie française lui décernait un prix de 10 000 francs, « destiné à récompenser la meilleure tragédie. » C'est à propos de ce prix que mon père recevait de Sainte-Beuve la lettre que voici :

Ce 17 juin.

Monsieur,

Je suis heureux de recevoir votre aimable remerciement, mais vous ne m'en deviez aucun de particulier. J'ai eu plaisir à m'associer à un acte de justice et de bonne littérature.

Au sein de la commission, je m'étais vite rallié aux paroles très vives de M. Villemain en votre faveur. Au sein de l'Académie, j'ai applaudi mon excellent ami et voisin, M. Patin, qui a plaidé pour *Lucrèce* d'une manière vraiment éloquente; c'est à lui, Monsieur, c'est à M. Villemain, c'est enfin à MM. Molé et Cousin, qui ont pris la parole avec puissance et à-propos, que vous devez quelque chose de particulier; mais il ne m'est pas moins très doux, Monsieur, que vous croyiez aux sentimens de sympathie que m'a inspirés votre pièce dès le premier jour et que j'ai été heureux de pouvoir finalement exprimer par un vote positif.

Continuez, Monsieur, et que vos futurs succès vous conquièrent au sein de l'Académie encore mieux que des couronnes.

Agréez, je vous prie, l'expression de ma haute considération,

SAINTE-BEUVE.

Mais ce qui prouve le mieux l'immense succès de *Lucrèce*, c'est le nombre des parodies auxquelles elle a donné lieu : *Hernani* lui-même, naguère, n'en avait pas fait naître une plus grande abondance. La plupart de ces parodies, malheureusement, manquent trop d'esprit pour qu'il y ait aucun intérêt à les ressusciter. Bornons-nous donc à rappeler quelques titres, au hasard : *Lucrèce à Poitiers*, tragédie-vaudeville en trois actes, par un certain Léonard; les principaux personnages sont Lucrèce et Guanhumara; — *Lucrèce Collatin, ou la Vertu mal récompensée.* — *La Lucrèce de M. Ponsard racontée par Jérôme Paletot, petit-fils de Cadet Buteux*, facétie en vers de S. H. Chabenat ; — L'*Anti-Lucrèce*, par Aristophane Philoradix (de son vrai nom : Aubin Gautier). — *Examen et Appréciation impartiale de la Tragédie de Lucrèce de M. Ponsard*, par Hermann Seiglerchmidt, ancien précepteur de S. A. R. le prince Georges de Prusse. Ce dernier ouvrage, à proprement parler, n'est pas une parodie, mais un véritable « examen, » et je ne serais pas étonné qu'il fût l'œuvre d'un véritable « précepteur : » la pièce y est analysée vers par vers, en soixante-dix pages; toutes les expressions en sont considérées séparément, et, suivant le caprice de l'auteur, approuvées ou blâmées. Peu s'en faut que l'auteur ne numérote les fautes qu'il relève, pour en mettre le total en balance avec la somme des bons points accordés par lui tout au long de son « examen. »

Telle est, en résumé, l'histoire de *Lucrèce*. J'ai fait de mon mieux pour raconter les conditions où est née cette tragédie, les circonstances qui ont précédé et suivi sa représentation. Son rôle

historique est suffisamment hors de doute pour que je me sois cru en droit d'en rappeler l'importance. Quant à sa valeur littéraire, on comprendra que je laisse à d'autres le soin de l'apprécier. Je voudrais seulement qu'au lieu de continuer à répéter sur *Lucrèce* des jugemens plus ou moins suspects, et en tout cas surannés, on prît la peine de la lire, et de se rendre compte par soi-même de ses qualités et de ses défauts. Comme le disait Lamartine, elle a marqué une date dans l'histoire de notre littérature dramatique : je voudrais que l'on comprît de quelle révolution elle a « marqué la date, » et si vraiment, ainsi que l'ont prétendu ses premiers adversaires, — voire quelques-uns de ses premiers amis, — elle a donné le signal d'une réaction contre le goût nouveau, ou si elle n'a pas été plutôt un peu en avant dans le chemin d'un art plus libre et plus naturel. C'est en tout cas de cette façon que l'avait conçue son auteur. « Je me suis efforcé de ramener le vers du drame à une simplicité extrême, — écrivait-il, — et je me suis donné pour arriver à ce résultat autant de peine que d'autres pour entasser les images éclatantes et les idées ambitieuses. » Admirateur passionné des conquêtes du romantisme, tout son effort n'a eu pour objet que de les « simplifier, » en y mettant moins d'artifice et plus de vérité.

F. Ponsard.

L'UNITÉ ITALIENNE

ET

L'ITALIE DU SUD-EST

Naples, jadis, était la capitale économique de l'Italie du Sud; et, des provinces les plus reculées, c'est vers Naples que s'allongeaient les grandes routes et vers Naples que circulait la vie. Mais l'unité du royaume napolitain fut défaite par l'unité italienne, avec la complicité des chemins de fer : on ne réussit pas seulement à supprimer la domination des Bourbons; on atténua peu à peu, ou même on trancha les liens qui, rattachant entre elles les diverses régions du vieux royaume, donnaient à cette domination une sorte de raison d'être géographique; et des liens nouveaux furent créés, tantôt par la force des choses, tantôt par une volonté factice, entre ces diverses régions et les autres provinces italiennes. Le commerce avec Naples n'est devenu, pour les districts de l'ancien État napolitain, qui confinent à la mer Adriatique, qu'un épisode de leur activité : Bologne et Milan, la Romagne et la Lombardie, ont supplanté la capitale déchue, et c'est avec l'Italie du nord que le sud-est de la péninsule communique le plus aisément. Les Napolitains, anxieux et dolens, souhaiteraient que Naples conservât en quelque mesure son hégémonie : M. le comte Giusso, l'un des hommes politiques qui connaissent le mieux les intérêts du Midi, essayait, il y a peu de temps, d'alarmer l'opinion italienne en faveur de la grande ville sacrifiée, réclamait des pouvoirs publics qu'ils offrissent au commerce napolitain, tant péninsulaire que maritime, des conditions

plus propices, observait avec stupeur que le transport d'un quintal coûte aussi cher entre Foggia et Naples qu'entre New-York et Naples, et demandait à l'Italie si le passage de l'Apennin devait être plus onéreux que celui de l'Océan.

Mais les charmes de Naples, une ville qui plaît trop pour qu'on n'aime point à lui plaire, ne peuvent prévaloir contre la déviation définitive de certains courans économiques ; le versant oriental de l'Apennin, que les trains express, impérieux traits d'union, rattachent directement aux provinces du nord, subit la suzeraineté de ces provinces; jusqu'au fond de la terre d'Otrante, les journaux de Milan distancent et éconduisent les journaux de Naples, en dépit des nouvelles lignes de chemins de fer qui, bravant les abruptes murailles de la Basilicate, s'évertuent à relier directement avec Naples le talon de la botte italienne ; le nord et le sud-ouest luttent de vitesse, d'habileté, de bonne fortune, pour la conquête du sud-est ; et dans cette lutte, en général, c'est le nord qui est vainqueur. Il n'y a pas eu échange, contact réciproque, compénétration, entre le sud-est de l'Italie et le reste du royaume; il y a eu, plutôt, mainmise de l'Italie unitaire sur la région du sud-est : mainmise économique (car l'Italie a supprimé une partie des sources de richesse qui existaient dans ces parages, et elle en a introduit de nouvelles); mainmise politique (car les destinées du sud-est ont été subordonnées aux visées et aux maximes de la Triple Alliance, qui dictaient les visées et les maximes de l'Italie).

Quels ont été, au cours du dernier quart de siècle, dans cet ensemble de provinces qu'on appelle les Pouilles, les effets de cette double mainmise, c'est ce qu'il nous paraît intéressant d'observer, ne fût-ce que pour nous expliquer, en retour, de quel poids commencent à peser les revendications des Pouilles dans les conseils politiques de l'Italie.

I

Non loin de la cathédrale de Bari, une courte ruelle, se glissant indiscrète entre quelques masures, étonne l'étranger par la singularité de son nom : elle s'appelle « rue Laisser faire à Dieu, *Lasciar fare a Dio.* » Il semble qu'en dénommant cette ruelle on ait voulu définir l'indigène du sud-est et résumer d'un mot la philosophie de son existence, philosophie trop courte ou bien au

contraire très profonde, suivant le point de vue où l'on s'attache. L'âme des Pouilles, — car les provinces italiennes ont encore conservé leur âme, — transparaît, avec ses vertus et ses lacunes, sans fard et tout entière, dans cet ascétique écriteau. « Laisser faire à Dieu, » tantôt cette maxime est le paravent de la paresse, et tantôt un noble symbole d'endurance : on l'étale complaisamment lorsqu'on ne sait point agir; on la garde en soi, avec jalousie, presque avec orgueil, lorsqu'on sait souffrir. L'homme des Pouilles, dans tous les sens du mot, laisse faire à Dieu. Ainsi s'expliquent les apparentes complexités de son être et les contradictions superficielles de sa vie.

On est religieux dans le sud-est, au moins à fleur de cœur; et peu s'en faut pourtant que cette région, comme au temps de Frédéric II, ne soit « une épine dans l'œil du Pape : » les conseils d'abstention politique que donne le Saint-Siège aux catholiques d'Italie, scrupuleusement écoutés dans le Bergamasque, assez fidèlement suivis en Vénétie, en Lombardie, en Piémont, à Rome, sont au contraire, dans les Pouilles, généralement enfreints; il est telle circonscription où le nombre des votans dépasse 88 pour 100; lors même qu'il s'agit de la prise de Rome, la Pouille catholique laisse faire à Dieu; ou plutôt, sur ce terrain politique, le vrai Dieu, c'est le pouvoir central, c'est l'autorité royale, c'est la force de l'État; et si dans toute l'Italie, l'opinion catholique était aussi effacée, nous allions dire aussi inexistante que dans les Pouilles, les inquiétudes des grandes puissances au sujet de la liberté du Pape, les inquiétudes des fidèles au sujet de l'intangibilité morale de la capitale commune de la chrétienté, seraient malaisément rassurées.

On est travailleur dans le sud-est, mais sans cette imagination novatrice qui est l'une des formes de l'esprit de progrès; et le même motif qui rend le paysan laborieux le rend tout en même temps routinier. C'est une façon de passivité qui maintient l'énergie de l'homme des Pouilles, et c'est encore une façon de passivité qui l'entrave et l'immobilise. Les écoles d'oléiculture, d'agriculture, de commerce, d'arts et métiers, qu'ont fondées dans ces provinces le gouvernement ou les municipalités, n'ont eu qu'un médiocre succès; et les essais scolaires que M. Pavoncelli, le grand viticulteur de Cérignole, voulut tenter sur ses domaines, sont demeurés sans récompense. La Pouille est la région de l'Italie méridionale qui compte le plus d'illettrés : en 1892, sur 100 conscrits,

62 ne savaient pas lire. Et combien, parmi les autres, considéraient et traitaient la lecture comme une connaissance que l'on perd de vue! Un notable de Bari, chargé de faire passer certains examens, m'expliquait, comme un cas assez fréquent, l'anormale histoire de certains jeunes gens qui quittent l'école avec des certificats convenables et mérités, et qui, peu d'années après, sont quasiment brouillés avec l'alphabet : la spontanéité du travail, le *self-help* intellectuel, sont en Pouille extrêmement rares.

Il en est de même du *self-help* économique. On est ennemi de la dépense, épris d'une sobriété lacédémonienne : pour quatre sous par jour, on pratique l'art de vivre longtemps. Lorsque les cuisines populaires de Bari se mirent en mesure d'offrir à leur clientèle, même durant la belle saison, les plats chauds et copieux qui étaient l'ordinaire des mois d'hiver, la clientèle négligea cette attention : se départir de la frugalité serait rompre avec une habitude. Mais nulles provinces, en revanche, ne semblent plus rebelles à l'organisation de l'épargne et aux institutions de crédit. On eût moutonnièrement suivi les classes dirigeantes, si celles-ci avaient daigné s'en occuper; mais les classes dirigeantes, malgré l'exemple que donnait dès 1880, dans la province voisine de Basilicate, M. le député Fortunato, abdiquèrent cette mission éducatrice. Leur insouciance était si notoire, que le congrès des coopératives de Bologne, en 1880, émit le vœu que les coopératives du Nord formassent un fonds collectif pour promouvoir et soutenir, dans le Midi, la diffusion du crédit. M. Pavoncelli, il y a quelques années, installa, pour les nombreux ouvriers qu'il emploie, une coopérative de consommation : le rapide échec qu'elle obtint, — plus de 4000 francs perdus en deux ans sur un mouvement de fonds de 37000 francs, — dénota, chez les paysans de la Capitanate, une sorte d'incapacité à comprendre les institutions économiques et à s'associer solidairement pour leur bien être commun, et la tentative de crédit agricole qu'ébaucha d'autre part la maison Pavoncelli lui coûta 55000 francs et l'ennui d'un insuccès (1). Les dépôts aux caisses d'épargne n'ont pas dépassé, pour chaque habitant des Pouilles, une moyenne de 15 fr. 74, alors que cette moyenne, pour l'ensemble des populations italiennes, s'élevait à 60 fr. 75 (2). Les antiques *Monti frumentari*, qui prêtaient le grain et se laissaient rembourser en grains, éta-

(1) Pavoncelli, *Una azianda vinaria in Capitanata*, p. 60-61 (Cerignola, 1897).
(2) Lo Re, *Capitanata triste*, p. 70 (Cerignola, 1895).

blis dans l'Italie méridionale, il y a un siècle et demi, par le cardinal Orsini, pape sous le nom de Benoît XIII, sont tombés en une incorrigible désuétude, victimes de la déloyauté, de l'incurie et de l'oubli. C'est que les campagnards des Pouilles s'attardent volontiers dans une sorte de torpeur individualiste, où périclitent d'ailleurs, sans sauvegarde ni garantie, les droits de l'individu; l'isolement résigné, qui les désarme, semble avoir pour eux plus d'attraits qu'une action commune; et leur défiance contre les organisations de crédit, défiance qui peut aujourd'hui, à la suite de certaines banqueroutes, leur paraître justifiée, n'était rien de plus, à l'origine, qu'une conséquence naturelle de leurs habitudes de laisser faire et de laisser aller. De père en fils, l'indigène du sud-est laisse faire à Dieu... et il laisse faire à d'autres.

Ces autres sont les Italiens des provinces septentrionales, ou bien parfois des Allemands et des Français. Ils sont très bien reçus en Pouille lorsqu'ils y viennent comme producteurs ou comme gérans d'entreprises, car ils y sont attendus, les énergies autochtones ayant besoin d'eux pour manœuvrer. Ils sont plus fraîchement accueillis lorsqu'ils se présentent comme marchands et comme fournisseurs, car l'article nouveau, là-bas, est d'ordinaire frappé d'interdit. L'acheteur, dans les Pouilles, goûte l'article suranné qui a fait ses preuves d'usage et de vieillesse; il retarde volontairement, se montre, par système, rétif aux innovations, et confère, sur son terroir, une investiture posthume de la mode à ce qui partout ailleurs est démodé; la Pouille, prudente, aime mieux rester à la remorque que de passer à l'avant-garde. Mais lorsqu'il s'agit de prendre une part docile, même très fatigante, à quelque besogne industrielle inédite, les concours laborieux sont tout de suite dispos; et ces tempéramens timides, qui semblent, à part eux, considérer la vie comme une halte plutôt que comme une marche, deviennent, pour le développement industriel, les meilleurs des serfs. Ils laissent tout faire, même le progrès; et, comme agens du progrès, ils se prêtent à l'embrigadement, voire même à l'exploitation.

II

Si l'on veut les retrouver tels qu'ils aiment à être, dévots de la tradition et dévots de leur autonomie, discrètement soupçonneux à l'égard des nouveautés sans y être systématiquement hos-

tiles, lentement accessibles aux évolutions du progrès, mais rebelles aux coups de théâtre de la vie économique, c'est dans la terre d'Otrante qu'il faut descendre : la civilisation unitaire, avec ses prétentions un peu tapageuses, n'a point encore eu le temps d'y pénétrer, ni même d'y étendre son vernis.

Il y a peu de villes d'Italie qui donnent l'impression de l'achèvement, qui paraissent complètes, satisfaites d'elles-mêmes; la plupart ont l'air d'être en construction ou en destruction : témoin Rome, à qui ses nouveaux quartiers composent une enceinte de plâtras; témoin Turin, que surplombent, sur l'une des rives du Pô, la carcasse d'une tour ambitieuse, et, sur l'autre rive, un squelette d'église s'effritant. Lecce, qui commande les abords de la terre d'Otrante, est une petite ville coquette et fière, heureuse telle qu'elle est, complaisante à jouir d'elle-même. On l'appelle la Florence du sud, l'Athènes des Pouilles, et ces périphrases ne lui déplaisent ni ne lui disconviennent; elle sait faire valoir l'homogénéité de son architecture, la bonne tenue de sa voirie, les charmes communicatifs de son hospitalité. Les beaux-arts y sont assez en honneur pour qu'on se pique d'introduire le goût esthétique dans les plus humbles œuvres de la technique industrielle; on y travaille le carton-pâte avec une jolie délicatesse; beaucoup d'églises lointaines, même étrangères, demandent à ce coin de la Pouille les statues de leurs saints; et les artistes locaux qui peuplent ainsi le paradis sont à Lecce considérés comme des notables, et méritent de l'être. Lecce a ses érudits, aussi; et ce qui la distingue, c'est qu'elle les conserve et les fait servir à son illustration. Si certaines localités des Pouilles, comme Molfetta, semblent être de vraies pépinières de professeurs, il advient en général qu'ils s'exportent dans les diverses universités du royaume, oublient la Pouille pour n'y plus revenir, ou bien n'y reviennent que pour flâner. Lecce, loin d'inspirer ces infidélités, fait à l'érudition locale une place dans sa vie; lorsqu'elle charge ses savans de colliger ses vieux souvenirs, de donner à ses rues toute une série de noms historiques en attendant qu'ils leur donnent les leurs, elle se confie elle-même, presque à titre de patrimoine, à leurs mains poussiéreuses et dévouées; elle les aime et ils l'aiment; et l'un d'eux, M. le professeur Cosimo de Giorgi, a dédié à sa ville et à sa province des monographies excellentes, comme on en souhaiterait, mais en vain, pour beaucoup de points de la Pouille. Il y a des bourgs, des peuples même, qui fabriquent

leur gloire comme s'ils se tissaient un suaire, pour s'y ensevelir et pour achever d'y mourir; Lecce, tout au contraire, se berce pieusement dans la mémoire de son passé, sans jamais s'y assoupir. Avec la force de résistance qui n'appartient qu'à une élite de villes, elle a su, sans routine ridicule, sans archaïsme suranné, garder quelque chose de ses mœurs, de ses traditions, de son indépendance municipale; et la terre d'Otrante elle-même, à laquelle elle fait un bien curieux portique avec ses architectures de rococo, est la région des Pouilles qu'a le mieux respectée l'invasion perturbatrice des nouveautés.

Si l'on range sous la rubrique de communes rurales toutes les localités qui comptent moins de 6 000 habitans, et sous celle de communes urbaines toutes les petites villes qui dépassent ce chiffre, on observe avec surprise que, sur 100 habitans de la province de Bari, 12 seulement peuvent être qualifiés de ruraux, et 40 sur 100 dans la province de Foggia; en revanche, dans celle de Lecce, chaque centaine d'habitans se décompose en 54 ruraux et 46 citadins: c'est à M. le baron Angeloni, l'intelligent et minutieux auteur de l'enquête agraire de 1884, que nous empruntons ces chiffres. Les très grosses bourgades, servant de dortoirs aux ouvriers agricoles et aux petits cultivateurs, désertes aux heures de jour, ronflantes aux heures de nuit, et jamais vivantes, sont plus rares dans la terre d'Otrante que dans les provinces contiguës; dans une ville comme Lecce, par exemple, il n'y a presque pas de paysans; les campagnes environnantes retiennent un personnel sédentaire. Beaucoup d'exploitations rurales sont des noyaux de population. De bizarres constructions appelées *trud-dwi*, immémoriales de date, assez analogues aux *nouraghes* de la Sardaigne, abritent, tantôt temporairement, tantôt continûment, les journaliers agricoles et leurs familles; ce sont de formidables amas de pierre, en forme conique, dans l'intérieur desquels sont aménagées des chambres. L'habitation, souvent, définit l'habitant : on s'en rend compte en comparant ces monumens d'une architecture rudimentaire et robuste, monumens faits pour durer, avec les appentis provisoires et misérables où se tassent, en d'autres régions, les travailleurs des campagnes. L'équitable métayage, les très longs fermages, survivance de l'ancienne coutume de l'emphytéose, demeurent fréquens dans la province de Lecce; on n'y connaît pas encore certains types nouveaux de pactes agraires, oppresseurs pour le paysan, et qui, mettant en

un brutal contact la liberté des deux contractans, ne relèvent d'aucune autre règle que de la licence du plus fort. Chaque bourgade rurale, là-bas, conserve quelques traits de son individualité, qui d'ailleurs vont s'effaçant : c'est Poggiardo qui fixe le prix des grains, et c'est Campi qui fixe le prix des vins ; cela s'appelle « donner la voix des céréales, donner la voix des vins ; » et cette voix, résonnant dans ces villages, a de l'écho dans toute la région. Car la terre d'Otrante a gardé une certaine unité économique : telle localité, pour le marché de tel produit, maintient ses traditions spéciales d'hégémonie, reconnues dans le reste du pays ; il n'y a pas de centre où se ramasse tout l'ensemble de la vie agricole et commerciale ; et cette décentralisation même, qui laisse moins de prise aux influences exotiques, garantit en quelque mesure l'autonomie de la terre d'Otrante et préserve, pour quelque temps encore, certaines parcelles de son originalité (1).

Nous observons, dans cet extrême sud, l'une des rares régions d'Italie, la seule peut-être, où la petite industrie domestique (*industria casalinga*) soit encore développée. Le royaume de Naples, il y a peu d'années, comptait une multitude de familles qui, dédaigneuses des offres commerciales, pourvoyaient elles-mêmes à leurs propres besoins : on tissait, dans chaque foyer, les habits nécessaires ; c'est une coutume qui s'efface aujourd'hui ; le bon marché des importations a eu raison de la routine patriarcale ; les vêtemens indigènes, laborieusement fabriqués par la mère et par la fille, passeront bientôt à l'état d'exceptions ou de reliques ; ils affubleront des mannequins dans les musées d'archéologie locale ; et l'Italie du Sud-Est s'habillera à Bologne ou à Milan. Mais la terre d'Otrante, elle, au moins au fond des campagnes, continuera quelque temps encore de se vêtir elle-même ; l'originale fierté de la mode et la jalouse indépendance du rouet domestique tiendront en respect certaines tentatives d'unification.

Ce sont les industries de luxe, jadis prospères dans plusieurs bourgades, qui, du fait de l'unité, ont couru les plus grands périls : le temps n'est plus où Nardo pouvait lutter avec Faenza par ses céramiques artistiques, avec Catanzaro par ses tissages ; les

(1) Au point de vue religieux même, certains villages de la terre d'Otrante, résistant partiellement à la poussée des influences latines, ont conservé quelques habitudes du rite oriental ; il faut lire, sur l'esprit particulariste qui distingua longtemps la terre d'Otrante en matière de liturgie, les intéressans travaux de M. Jules Gay. (*Byzantinische Zeitschrift*, t. IV ; et *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*, t. II.)

Italiens du Nord, en entrant en rapports avec cette région lointaine, n'ont pu que constater, à S. Pietro di Lama, à Grottaglie, la décadence progressive de ces travaux de poterie qui, dès les temps les plus anciens, dénotaient le goût esthétique et l'habileté technique des populations de la Messapie ; et les seules fabrications dont la prospérité demeure parfaitement intacte sont celles qui résultent des besoins mêmes de la région, comme à Castrignano, par exemple, celle des tissus de coton, qui garderont quelque temps encore une clientèle locale, ou comme à Gallipoli la fabrication des tonneaux. Si donc la viabilité de la terre d'Otrante a été passablement négligée, cette négligence même a conjuré certains dangers. Car les nombreux villages qu'on abandonnait à leur isolement ont conservé l'habitude de proportionner leur production aux besoins locaux et de mesurer constamment le rayon de leur influence commerciale; ils n'ont pas subi cet enivrement de la « mégalomanie » économique, auquel ont succombé d'autres districts de la Pouille. Et sans doute, dans la terre d'Otrante comme ailleurs, la culture du coton, qui rapportait, au moment de la guerre de sécession, le quadruple du prix normal, a battu en retraite devant l'invasion des cotons américains; les terres à blé, à peu près respectées dans les circonscriptions de Brindes et de Tarente, ont été plantées en vigne dans celle de Gallipoli; d'imprudens déboisemens ont singulièrement réduit la superficie des forêts; mais en dépit de ces vicissitudes, la terre d'Otrante ne s'est jamais départie d'un certain équilibre de cultures, d'une certaine stabilité d'intérêts; parce que lointaine, elle fut prudente; parce que prudente, elle demeure heureuse.

Il advient que cette prudence même amène la province de Lecce à n'accepter qu'avec discrétion certaines bonnes fortunes, que lui offre la générosité de l'État. Voilà cinq ans qu'on la convie à la culture du tabac ; l'activité de M. le syndic Pellegrino a fait créer à Lecce un laboratoire de tabacs orientaux; on remontre aux paysans qu'un hectare rapporte 120 francs, s'il est cultivé en blé, et 794 francs si l'on y introduit le tabac oriental à petites feuilles; on a pu provoquer ainsi, en faveur de l'acclimatation de cette nouveauté, un certain nombre d'adhésions intelligentes ; mais en 1897, des plants de tabac dont l'État proposait la culture, à peine un tiers ou les deux cinquièmes étaient utilisés. A cette richesse inédite, cadeau d'un pouvoir éloigné, on

préfère l'huile, « l'or liquide, » cadeau de Dieu. L'olivier, source de cet « or liquide, » abonde dans la terre d'Otrante : jusqu'au xvie siècle, Lecce avait deux enceintes, l'une de pierres, l'autre d'oliviers, qui caressaient de leurs branches tordues les murailles de la ville; on fit brèche dans cette seconde enceinte, et pour des raisons stratégiques l'olivier fut consigné à deux kilomètres de Lecce ; mais au delà de ce rayon il est exubérant de vie. Bien que la plupart des huiles soient fabriquées avec des procédés trop rudimentaires pour mériter la réputation d'huiles de table, l'olivier reste, à l'heure présente, la plus sûre richesse du pays : 117 communes sur 130 ont des pressoirs, et plus de 6300 personnes consacrent, chaque année, à la production de l'huile un certain nombre de leurs journées. La santé de l'olivier, dans la terre d'Otrante, est la santé du peuple lui-même.

III

La province de Bari fut moins sage et moins raisonnable : couverte d'un entrelacs d'oliviers et de vignes, elle développa prodigieusement cette dernière culture aux dépens de la première ; de terribles infortunes en résultèrent, qui lui furent communes avec la province de Foggia, et dont nous parlerons tout à l'heure à l'occasion de cette dernière région. Son huile, qu'elle sacrifiait au vin jusqu'au moment où le vin cessa de se vendre, rivalise parfois avec celle de la Rivière de Gênes, non point seulement en abondance, mais même en délicatesse : c'est une richesse stable, et d'un excellent aloi. Mais cette province, largement ouverte aux hommes du Nord, et par conséquent aux nouveautés, s'est laissé jeter dans toutes les agitations et dans tous les périls des mêlées économiques.

C'était une ville fort originale que le vieux Bari. Elle se pelotonnait modestement autour de la basilique de Saint-Nicolas ; et participant du rayonnement qui faisait resplendir au loin la figure de l'évêque de Myre, elle était, comme la personne même du saint, un lien entre le monde latin et le monde slave. Ce lien ne s'est point rompu ; aux pèlerinages que faisait fréquemment à Bari la famille princière du Montenegro, un voyage nuptial a succédé. Mais derrière la vieille ville, qui semblait avoir fait vœu de pauvreté et profession de sainteté, et qui resserre entre la basilique et la mer le tissu compliqué de ses venelles, une cité

nouvelle est sortie du sol, jalouse de s'élargir, de s'aérer et de s'enrichir; elle prétend être, tout à son aise, une grande place d'industrie et de commerce.

On constate, au début de tout développement industriel, une période d'exaltation, où sévit l'ivresse du travail producteur : l'être humain, durant cette phase d'illusions, se sent tout fier d'être un créateur de richesse; cet orgueil le fait passer outre à la dureté des fatigues quotidiennes; il veut produire et encore produire; l'institution du repos dominical lui paraît une insulte à son activité désireuse de s'épancher; et il s'avance, plein de fougue, vers une période de résipiscence durant laquelle, lassé de sa propre ardeur et déçu par les résultats, il réclame la limitation de la production, la diminution des heures de travail, le chômage hebdomadaire. La province de Bari n'est point encore sortie de la première période : les progrès industriels y sont rapides, allègres et variés. L'extraction de l'huile des grignons à l'aide du sulfure de carbone est à Bari l'une des industries les plus florissantes; c'est à des initiatives françaises qu'elle est due. Travail de la laque, fabrication de boîtes en bois pour échantillons, fabrication d'appareils de gymnastique, sont d'importation récente dans cette ville; et ces importations réussissent. L'industrie des cotonnades imprimées, après avoir appartenu, tour à tour, à des maisons anglaises et allemandes, est pratiquée, aujourd'hui, par les ouvriers de Bari, qu'ont formés quelques techniciens venus de la Lombardie. Enfin, chaque année, du grand établissement Murari, s'essaiment à travers la péninsule 650 000 jeux de cartes : rois de la Bible et valets de l'Iliade, paysans de romans et bourgeois de comédies, notables de tout rang et de tout acabit, dont l'imagination populaire a décoré les cartes à jouer, ont leurs silhouettes chez M. Murari, qui fabrique, concurremment, les innombrables types de jeux demeurés à la mode dans les diverses provinces d'Italie. Barletta, Trani, Bisceglie, Molfetta, échelonnant tout le long de la mer, sous les affronts du soleil, la blancheur crue de leurs murailles, s'efforcent d'être les émules de Bari. Élève de la Lombardie, cette province, tôt ou tard, lorsqu'elle comptera plus d'étrangers que d'indigènes, sera pour le midi ce que l'agglomération milanaise est pour le nord.

Entre la province de Bari, qui, sous la pression continue de l'Italie septentrionale, a fini par s'abandonner aux innovations, et la province de Lecce, qui, sans s'y montrer systématiquement re-

belle, les toise avec quelque suspicion, si l'on ose ainsi dire, avant de les admettre, la différence est profonde ; et pour la mesurer c'est assez de l'indiquer. La physionomie même que se sont composée ces deux régions est pour elles la garantie d'un certain bien-être ; celle de Lecce prévient les catastrophes par la timidité qu'elle met à évoluer, et celle de Bari en répare les effets par l'infinie variété d'occupations et de ressources de travail qu'elle tient à la disposition de ses habitans. Tout au contraire, on chercherait en vain, dans la province de Foggia, dans la « triste Capitanate, » comme volontiers on la qualifie, la réserve discrète et traditionnelle qui préserve Lecce, et l'opulente ingéniosité de moyens qui soutient Bari : la Capitanate a passé les trente dernières années à se défaire elle-même, et puis à se refaire, pour se défaire encore ; on la dirait éprise d'on ne sait quelles instabilités successives ; en fait, elle ne les aime ni n'en est responsable ; mais entraînée dans l'orbite d'un État unitaire, ce sont les décisions et les vicissitudes de cet État qui ont contraint la Capitanate à changer plusieurs fois d'aspect et d'existence, et, si l'on nous passe cette expression familière, à se débrouiller toute seule, au risque de s'embrouiller toujours davantage.

IV

M. Émile Bertaux décrivait ici même, il n'y a pas longtemps, l'hospitalité facile et complaisante que trouvaient, dans l'antique « Tavoliere de Pouille, » les troupeaux et les pâtres des Abruzzes (1). Ils étaient, à proprement parler, les maîtres de la Capitanate ; la portion de sol qu'on pouvait cultiver en blé était limitée avec soin, définie avec jalousie ; et les droits de chaque propriétaire, la liberté d'usage et d'exploitation de chaque domaine, étaient subordonnés aux droits imprescriptibles du bétail transhumant, que le trésor royal trouvait profit à protéger. En l'année 1865, par l'effet de la loi qui affranchit le Tavoliere, troupeaux et pâtres furent déchus de leur royauté ; le régime du pâturage forcé fut supprimé ; les propriétaires recouvrèrent la libre disposition de leurs domaines ; et sur ces vastes étendues,

(1) Voir dans la *Revue* du 15 octobre 1897, l'article : *Sur les chemins des pèlerins et des émigrans.* — Voir, sur la façon dont l'empereur Frédéric II avait conçu l'exploitation agricole des Pouilles, Bertaux, *Monumenti medievali della regione del Vulture*, p. 1 (Naples, 1897).

où jadis s'ébattaient les troupeaux en toute souveraineté, les épis de blé commencèrent de mûrir. On fêta cette émancipation, à laquelle les Bourbons n'avaient jamais voulu se prêter, comme le don de joyeux avènement du régime nouveau ; en faire l'éloge devint une chose classique ; M. Angeloni dans l'enquête agraire, M. Lenormant dans son livre : *A travers l'Apulie et la Lucanie*, répercutaient et prolongeaient encore, vingt ans plus tard, l'enthousiasme primitif ; et les publicistes comme Carlo de Cesare, dont les constans efforts avaient longtemps poursuivi et finalement obtenu cette quasi-révolution du régime rural, étaient, sans réserves, salués comme des bienfaiteurs. On incline à reconnaître, aujourd'hui, après les nombreux désespoirs qui furent l'arrière-garde de cette nouveauté, que la loi de 1865 fut, sinon fâcheuse, au moins trop radicale : « en pensant, écrit M. Pavoncelli, à près de 250 000 hectares de terres labourées d'un coup et rendues à demi stériles, le législateur est contraint de se demander, anxieux, s'il n'a pas devancé le moment opportun en accordant ce qu'il aurait été préférable de retarder (1) ; » et un professeur de Foggia, M. Lo Re, qui a consacré deux volumes à la Capitanate, ne craint pas d'écrire que cette loi fut « la condamnation de la pâture méridionale, la catastrophe des valeurs foncières de la Capitanate, la ruine d'une grande partie des montagnards des Abruzzes, du Samnium et de la Lucanie ; » il risque l'oraison funèbre du Tavoliere disparu, « victime, dit-il, du jacobinisme intransigeant, de l'économie politique transcendante, du libéralisme irrationnel (2). » Mais ces épanchemens d'un franc esprit sont de 1896 ; ils succèdent à trente années de déceptions.

Avant 1865, en tous les endroits du Tavoliere où la culture était permise, les céréales avaient déjà élu domicile, et cela depuis longtemps. On trouve encore, à Cérignole, à Foggia, les antiques silos où se conservait le grain, vastes fosses creusées dans le sous-sol des places publiques, grossièrement numérotées, et adjugées aux propriétaires ruraux pour qu'ils y déposassent leurs produits. Ces garde-manger souterrains avaient leur personnel distinct, soumis à des règlemens très stricts ; le statut qui régissait le *Piano della Croce*, à Foggia, date de 1725 et demeure à peu près en vigueur (3). En vertu de ce statut, deux compa-

(1) Pavoncelli, *Una azienda vinaria in Capitanata*, p. 9.
(2) Lo Re, *Capitanata triste*, seconda parte, p. 107-109 (Cerignola, 1896).
(3) *Regolamento del Piano delle fosse di Foggia detto Piano della Croce* (Foggia, 1883).

gnies de fossoyeurs, patronnées l'une par saint Roch et l'autre par saint Étienne, avaient le privilège de surveiller les fosses et de mesurer le grain; chacune comptait 26 membres, 2 sous-caporaux, 2 caporaux, 1 scribe; et cette organisation presque militaire était sous la surveillance de trois députés, dont deux étaient élus parmi les producteurs ruraux, et le troisième parmi les commerçans. Le propriétaire qui louait une fosse pouvait choisir, dans l'une ou l'autre des compagnies, l'auxiliaire qui lui plaisait; mais le salaire tombait dans la caisse de la corporation, et c'est la corporation même qui répartissait entre ses membres les sommes payées par les propriétaires pour l'entretien des fosses et le mesurage du grain. Elle n'oubliait ni les veuves, ni les vieillards, ni les travailleurs condamnés au chômage : la famille du plus modeste fossoyeur avait droit, s'il mourait, à toucher, un an durant, la portion des recettes communes que, de son vivant, lui-même aurait perçue; et les journées de maladie étaient payées au même taux que les journées de travail : « tout cela, expliquait le règlement, afin de maintenir très vif le sentiment de la probité dans une classe aussi importante. » C'était la première préoccupation des pouvoirs municipaux de protéger, parmi ces fonctionnaires du grain, un esprit de corps qui était un gage d'honnêteté, et de maintenir la coexistence de leurs deux compagnies sans exciter entre elles la concurrence et sans permettre que les salaires tombassent au rabais.

Lorsque le Tavoliere devint « libre », il n'y eut aucune famille aisée de la Capitanate qui ne rêvât de jouer un rôle dans le commerce des grains. Le mot de liberté, prestigieux en lui-même, exerce une fascination plus raffinée lorsque les échos qui le répercutent répondent par le mot de richesse. A voir les faits d'un peu près, même parmi les peuples qui se targuent d'avoir été le plus « libéraux, » c'est surtout comme avant-courrière d'une richesse promise que la conquête de la liberté fut la bienvenue : on commence, pauvre encore, par aimer la liberté, et l'on finit, devenu riche, par s'éprendre du libéralisme, qui en est l'abus. Il advint en Pouille qu'une petite oligarchie, applaudissant à l'affranchissement du Tavoliere, s'occupa tout de suite d'en profiter. La Pouille, terre de pâtures, se peupla de céréales; les moutons de la Capitanate, qui jadis atteignaient le chiffre de 1 million et demi, tombèrent, peu à peu, au chiffre de 230 000; les bois, qui occupaient encore, en 1886, 45 000 hectares, furent progressivement

sacrifiés pour faire place aux moissons ; dix-huit ans suffirent pour que la moitié d'entre eux fussent déracinés ; tantôt avec l'assentiment de l'État, tantôt avec la complicité de l'incendie, on poursuivit les déboisemens avec frénésie ; sur 100 permissions de déboiser données par le pouvoir central, 63 avaient trait à la Pouille, et dans la statistique des contraventions forestières du royaume, les contraventions commises en Pouille figuraient pour un quart.

On recueillit en revanche, dans la seule Capitanate, une récolte annuelle de plus de 2 300 000 hectolitres de froment. Les blés appellent l'homme : antidote contre la faim, on aime à les avoir pour voisins ; et malgré la disparition d'un certain nombre d'habitans qu'occupaient les travaux de pâture, la foule humaine grossit en Pouille, à mesure que le bétail diminuait ; de 1860 à 1881, la Capitanate s'accrut de 40 000 habitans ; Barletta, Manfredonia, exportaient en France, en Angleterre, en Belgique, le grain nourricier ; les trois quarts du blé qu'expédiait l'Italie venaient des Pouilles ; les fabriques de pâtes alimentaires de Naples, d'Amalfi, de Gênes se pourvoyaient dans la région de Foggia ; le quintal de blé se vendait, en mai 1873, de 40 à 42 francs. On voulait tout planter en blé, même les larges sentiers (*tratturi*) par lesquels descendait encore une certaine quantité de bétail ; on criait haro sur les pauvres moutons qui se permettaient toujours de briguer l'hospitalité des Pouilles, et l'on réclamait tout au moins, pour compléter l'invasion des céréales, que ces bestiaux importuns descendissent des Abruzzes, non plus par les *tratturi*, mais dans des wagons de chemin de fer.

Le progrès, survenant, commença de chasser le pittoresque : il éconduisit les moissonneurs, qui gagnaient peu d'ailleurs ; mais encore ce peu était-il trop, puisque en douze heures, pour 10 francs, la moissonneuse à vapeur pouvait tondre une superficie de 4 hectares et que 8 machines humaines, se traînant tout le jour sur les sillons, ne pouvaient pas, si haletantes fussent-elles, mettre à nu plus d'un hectare. Puis à leur tour, dans la ligne de retraite des moissonneurs, s'engagèrent ces vagabonds de l'agriculture qu'on appelait les *terrazzani :* prêts à tous les métiers, même au travail sédentaire, tantôt charretiers et tantôt chasseurs, souvent coureurs de champignons et quelquefois coureurs de bourses, s'attachant, de temps à autre, à l'exploitation d'un petit domaine (*versura*), et la poursuivant durant une année

comme pour faire halte au milieu de leur existence ambulante, ces *terrazzani*, dont on évaluait le chiffre à tout près de 8000, étaient le produit et l'indice d'un état social dans lequel l'agriculture, pour prospérer, comptait plutôt sur la bonne grâce du hasard que sur l'assiduité du labeur. Les machines agricoles, concurrentes des bras humains, firent leur apparition ; une école professionnelle fut établie à Foggia, qui depuis lors s'est mise en mesure de fournir immédiatement, au gré des besoins, les pièces de rechange nécessaires pour la réparation de ces machines; on s'outillait pour la prospérité, on s'équipait pour devenir riche; et le premier congrès agraire régional était annoncé à Foggia pour l'année 1874.

Mais la fatigue de la terre et la fatigue des acheteurs eurent bientôt raison de l'enthousiasme des débuts. Le sol s'abîma; des déboisemens imprudens le ravagèrent; des éboulemens, des stagnations d'eaux malsaines, compromirent les terrains mis en culture; l'épuisement commença, et les énergies naturelles de la glèbe, dont la complaisance a des limites, — limites plus tenaces, parfois, et plus malaisées à violer, que celles des énergies humaines — se rebellèrent contre les convoitises effrénées de la surproduction. Puis la concurrence d'outre-mer fit déchoir le prix des grains : ils ne valaient plus, en 1876, que 25 francs le quintal. L'augmentation de la vente de la terre, résultat des brillantes espérances du début, avait amené l'accroissement des loyers; et l'avilissement des prix de vente rendait désormais ces loyers écrasans.

Alors, pour y faire face, on multiplia plus encore les exigences à l'endroit de la terre, et la terre, à son tour, continua de se rebeller toujours davantage. Ce duel de l'homme et du sol était d'autant plus acharné, que la plupart des grands propriétaires, inintelligens des conditions agricoles, préoccupés exclusivement du lucre immédiat, justifiaient ce portrait peu flatteur que leur consacrait M. Raffaele Mariano, dans sa préface au livre de Gregorovius sur les Pouilles : « La vie de ces Messieurs, écrivait-il, se résume dans l'avidité de posséder. L'argent est leur dieu; l'avarice est leur culte. L'amour de l'argent, chez eux, n'est pas cette aspiration toute naturelle et toute légitime, chez les individus comme chez les peuples, à disposer de moyens nombreux pour les fins de la civilisation. C'est l'amour de l'argent pour l'argent. » Déçus par cette divinité qui, depuis la mévente des blés,

se faisait plus insaisissable, ils ne savaient plus où prendre leur revanche, lorsque l'exemple de la province de Bari, assez opulente en vignes, conduisit certains propriétaires à signifier au blé le même demi-congé qu'ils avaient, quinze ans auparavant, signifié au bétail, et à substituer à cette culture banqueroutière l'exploitation prospère du vignoble. Un archaïque blason, dont la Capitanate était fière, offrait l'image d'une montagne d'or, ceinte de quelques épis à sa base, et surplombée, tout en haut, par la fière apparition de l'archange saint Michel : sur la vaste plaine dont le mont Gargan ferme l'horizon, de larges brèches allaient être faites dans la circonvallation des épis.

C'est un grand propriétaire de Cerignole, M. Giuseppe Pavoncelli, — émergeant au-dessus de tous ses concitoyens comme un rare exemple d'initiative, — qui commença cette transformation, concurremment avec M. Maury, français d'origine, régisseur des grands domaines que possède en Pouille la famille La Rochefoucauld, et père du député actuel de Foggia. La royauté du commerce des blés, que M. Pavoncelli avait héritée de son père, devenait illusoire et sans valeur, par l'effet de la crise des grains; mais il avait sur ses terres, depuis 1854, deux vignes de 30 hectares, l'une exploitée personnellement, l'autre affermée à un entrepreneur pour un loyer de 37 francs par hectare. Au moment de l'introduction de ces plants, qui avait coïncidé avec l'épidémie de l'oïdium, un hectare de céréales se louait une fois et demi plus cher qu'un hectare de vigne; et la vigne n'avait longtemps été qu'une culture sacrifiée, subalterne, une sorte de plante de luxe. M. Pavoncelli décida que la Capitanate, où le prix des blés était trop avili pour assurer aux paysans le pain quotidien, deviendrait un réservoir de vin; il mit peu de temps à faire ce miracle. Dès 1877, il livrait à la vigne 294 hectares; année par année, il la rendit toujours plus conquérante; et les ceps de M. Pavoncelli, en 1891, occupaient 2191 hectares. Près de 2400000 francs avaient été dépensés pour métamorphoser en un vignoble la blonde Capitanate.

Cette prise de possession des campagnes par une culture nouvelle avait une allure méthodique, nous dirions presque pédagogique : M. Pavoncelli, loin d'y procéder avec un despotisme égoïste et de ne voir dans ses concitoyens que de simples instrumens maniables à merci pour un tel travail, essayait de les y intéresser, d'y associer leurs intelligences en même temps que leurs

bras, et rêvait que sa propriété fût plus et mieux qu'une exploitation personnelle, qu'elle devînt une école de viticulture. Ces innombrables hectares furent répartis en trois portions, dont la première était administrée par M. Pavoncelli lui-même d'une façon rationnelle et destinée à servir de modèle; la seconde était livrée à des fermiers, avec faculté de sous-louer; la troisième était répartie entre plus de mille familles de petits paysans; ainsi, dès le début, on employait simultanément, pour la diffusion du vignoble, les divers procédés d'exploitation des terres. C'est autour de M. Pavoncelli — don Pippino, comme on l'appelait — que se concentrait et se resserrait, toujours plus étroitement, la vie économique de la région; il en profita pour donner à ses concitoyens une leçon nouvelle. En un temps où beaucoup de communes rurales, rebelles au progrès, gaspillaient ou dépréciaient les produits des terres par la façon rudimentaire, trop souvent négligente, dont étaient manipulés ces produits, M. Pavoncelli révéla que la prospérité d'un pays ne repose pas seulement sur le bon aloi des cultures, mais sur le bon aloi des industries agricoles auxquelles ces cultures donnent naissance, et que ce n'est point assez de multiplier la vigne, qu'il faut s'initier à bien faire le vin, et qu'il faut apprendre à le bien conserver. Sept cantines, susceptibles d'abriter 85 000 hectolitres, sortirent rapidement de terre; certaines forêts de l'Illyrie furent mises en coupe pour procurer les milliers de tonneaux qui s'alignaient dans les gigantesques caves de M. Pavoncelli; et plus de 600 000 francs furent affectés à cette dépense.

Don Pippino se dressait, dans cette région, comme le type inédit d'une féodalité nouvelle, ni exclusivement agricole, ni exclusivement industrielle; il tenait entre ses mains l'existence même de la région; ses bureaux, chaque dimanche, étaient cernés par la masse des paysans environnans qui venaient toucher leurs salaires; la discipline économique de cette immense exploitation semblait une assurance durable contre tous les revers; et don Pippino, qu'on n'était pas loin de considérer comme un thaumaturge puisqu'il proposait de nouveaux moyens de vivre et puisqu'on en vivait, complétait les bienfaits de son hégémonie en s'asseyant, de temps à autre, sur son banc du Parlement, et en demandant aux pouvoirs publics de prêter aide aux Pouilles, qui commençaient de s'aider elles-mêmes.

Car le spectacle de M. Pavoncelli, secouant la torpeur cou-

tumière, avait décidé beaucoup de petits marchands à se faire viticulteurs, beaucoup de petits paysans à affermer des terres avec la promesse de les transformer en vignes dans un proche délai et l'espérance de les exploiter ensuite, moyennant une redevance, durant une période de trente ans. Ils s'engageaient à faire tous les frais du travail, à payer la redevance dès la dixième année qui suivrait la signature de ce « contrat d'amélioration, » à abandonner la terre et à perdre, sans nulle indemnité, tout le fruit des améliorations apportées, s'ils se trouvaient, ne fût-ce qu'une fois, hors d'état d'acquitter cette redevance, enfin, au bout de trente ans, à restituer au propriétaire, sans aucune compensation, la terre transformée par leurs soins. On calculait, pourtant, que ces dépenses viticoles, qui grèveraient le paysan, seraient de 2 000 à 4 000 francs par hectare ; mais la force lui manquait pour résister au contrat usuraire qu'on lui présentait, même pour le discuter; il signait, grisé d'avance, si l'on ose ainsi dire, par les fumées du vin désiré. « Ce n'est pas la Palestine qui est ma terre promise, ce sont les Pouilles, » disait autrefois l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen. Six siècles plus tard, dans l'exode des Pouilles vers le bien-être, les raisins de M. Pavoncelli exerçaient la même séduction que ceux de l'antique terre promise. On se ruait vers la culture de la vigne avec un enthousiasme servile, presque passif, qui paraissait d'autant mieux justifié que les années 1886 à 1888, années de sécheresse, compromirent singulièrement les exploitations de céréales.

V

C'est sur ces entrefaites que l'État unitaire, après avoir permis à la Capitanate de développer son agriculture, lui enleva, tout d'un coup, le fruit de ce splendide labeur : la rupture des relations commerciales entre l'Italie et la France, survenue en 1888, précipita cette province en d'inextricables difficultés. La France importait de Pouille, en 1887, 2787000 hectolitres de vin; en 1889, elle n'en achetait plus que 174000; en 1890, le chiffre déchut à 23000. De ses vins, la Pouille ne savait que faire; le prix en baissait à vue d'œil; l'hectolitre, qui valait 40 francs à Barletta en 1885, tomba à 27 francs, puis à 17, puis à 15, à la fin de 1891 : on donnait le vin, quasiment; et l'on ne trouvait personne pour l'accepter.

Du coup, toute l'économie locale fut bouleversée. Les petits commerçans qui avaient naguère abandonné leur négoce pour la culture de la vigne récoltèrent, avec plus de vin qu'ils n'avaient espéré, une ruine que jamais ils n'avaient redoutée. Les paysans qui avaient allégrement signé les contrats d'amélioration furent hors d'état de payer leurs fermages, par suite de la mévente de leurs vins : au nom même des contrats auxquels ils avaient souscrit, ils furent expulsés de ces terres pour lesquelles ils avaient dépensé leurs sueurs et leur argent. Les institutions de crédit qui, sous la pression de la force des choses, s'étaient imposées à l'inexpérience des hommes, sombrèrent tout de suite sous les premiers assauts de la bourrasque; la Banque d'Italie, la Banque de Naples, dont les petits cultivateurs avaient escompté l'inépuisable indulgence, durent mettre une limite à leur bonne volonté; les banques locales s'affaissèrent, engloutissant avec elles les économies que, bien timidement, les populations des Pouilles s'étaient peu à peu décidées à leur confier. L'atroce détresse de la foule contrastait ironiquement avec l'opulence de la production viticole; cette opulence même ne faisait qu'aggraver cette détresse; et beaucoup d'habitans, plus à plaindre que le sauvage qui vit nu sur la terre nue, se trouvèrent nus sur une terre riche, et stérilement riche. L'infortune a d'impitoyables acharnemens; la nature elle-même sembla vouloir achever les dégâts qu'entraînait, pour les Pouilles, la politique commerciale du royaume; la *peronospora* vint endommager les vignobles; et la *mosca olearia*, parasite insaisissable et invincible, fit invasion dans la province de Bari pour insulter, sans que l'homme pût opposer aucune riposte, les superbes bois d'oliviers.

Au gré de leurs tempéramens, les habitans des Pouilles se vengèrent diversement de la destinée. Un certain nombre s'en furent vivre ailleurs : en 1894, la province de Foggia perdit, par émigration, 807 habitans, et celle de Bari 1 662. D'autres, jaloux de réduire leur vie à sa plus simple expression, laissèrent là les devoirs de famille : de 1890 à 1892, 4 721 enfans furent exposés, soit aux tours, soit dans la rue ; et dans un pays où les quotiens de la nuptialité et des naissances illégitimes dénotent une certaine droiture de mœurs, un tel chiffre serait incompréhensible si l'on ne savait que les effets de la misère, ce vice social, ressemblent souvent de fort près aux effets de l'immoralité. Il y en eut qui voulurent extorquer de la justice humaine un redressement de

ces contrats dont l'application léonine les condamnait à la faillite : de nombreux procès s'engagèrent ; on vit en Pouille, en 1893, 159 procès pour chaque millier d'habitans, alors que le nombre des Piémontais et des Lombards qui, la même année, mettaient la basoche en mouvement, était de 50 sur 1 000 et de 23 sur 1 000. Il en fut aussi qui se révoltèrent : des soulèvemens agraires eurent lieu ; et l' « ordre public, » façade immobile et menteuse, commença de chanceler, comme il advient en général lorsque le désordre et l'iniquité, qu'abrite souvent cette façade, exercent une trop impérieuse poussée. Amour du sol, esprit de famille, harmonie civique, tout périclitait dans cette tourmente ; et la charité, guérisseuse d'amertumes, ne pouvait prévaloir contre l'immensité du mal. La Pouille était, en effet, une des provinces du royaume où les dépenses de bienfaisance étaient le plus réduites : pour chaque centaine d'habitans, elles sont en Piémont de 432 francs, en Toscane de 353, en Campanie de 244, et dans la Pouille, au contraire, elles ne dépassent pas 118 francs. Mais ce fut l'honneur de cette région, que les statistiques de la criminalité, au cours de ces terribles années, ne subirent point d'augmentation : l'être humain, victime de l'injustice brutale des circonstances, n'y puisa point pour lui-même des leçons d'injustice.

Un homme s'était trouvé, qui, par la seule force de son exemple et le seul prestige de son crédit, avait initié les paysans des Pouilles à comprendre la nouveauté et à accepter le progrès. Au prix de gros sacrifices, M. Pavoncelli, lui, pouvait maintenir sa maison ; il chercha des débouchés sur la carte du monde, il se mit à étudier l'opportunité de la culture du mûrier, il était d'ailleurs assez riche pour s'appauvrir impunément. Mais quant à la masse des paysans, ses voisins et ses élèves, la nouveauté les décevait, le progrès les bernait ; leur esprit d'épargne était châtié par les catastrophes financières, et rien n'est plus périlleux pour l'état moral d'un peuple que de pâtir de ses vertus. Ils perdirent, dans cette catastrophe, quelque chose de plus que le bien-être ; ils perdirent le courage. La négligence causerait-elle de plus graves dommages que n'en avait causé le travail ? Voilà la question qu'ils se posaient ; et la soulever, c'est déjà s'abandonner. De la Capitanate, le désarroi gagna les régions plus méridionales. La Chambre de commerce de Bari, assez légitimement découragée, passa plusieurs années sans publier aucun rapport ; et c'est une activité exotique, l'activité d'un homme du nord, M. Luigi Gam-

barini, qui, grâce à la fondation de l' « Association industrielle et commerciale, » a maintenu l'esprit d'entreprise dans l'agglomération de Bari. L'âpreté des souffrances, la vivacité des rancunes contre le sort et contre l'État, furent surtout aggravées par certains publicistes qui rejetaient sur les Pouilles la responsabilité de leur misère en les taxant d'imprudence : outre que le reproche était peu justifié, il semblait méconnaître un des traits de caractère auxquels l'homme des Pouilles est le plus attaché, cette lenteur pondérée, un peu timide, presque lourde, que M. Pavoncelli avait eu le mérite d'ébranler.

« Qu'on se garde bien, s'écriait, il n'y a pas longtemps, un député des provinces méridionales (1), d'attribuer les dommages subis, comme parfois on le fait, à l'imprévoyance de la Pouille. Nous faisons allusion à ceux qui ont dénoncé, comme la cause du mal, la fougue de ces hommes d'initiative qui, grâce au crédit des banques commerciales, créèrent les nouveaux vignobles des Pouilles, ne réfléchissant pas qu'un moment la France pourrait fermer ses frontières. Eh bien ! nous devons hautement déplorer, une fois au moins, que des jugemens si injustes, et presque si cruels, aient été prononcés par des Italiens. On s'est souvent lamenté, on se lamente encore, de la négligence qu'on mettait et qu'on met à pourvoir à l'avenir du pays par la transformation des cultures, et on voudrait condamner les hommes courageux qui ont accompli des miracles, on voudrait faire le procès des méthodes et des moyens employés ! » En fait, c'est la rupture avec la France qui était la cause de tout le mal : la Pouille le sentait ; et tout d'abord, ayant on ne sait quel secret désir de venger sur la France les erreurs de l'Italie, elle se proposa, non sans fracas, de faire concurrence à l'industrie du cognac français. La Chambre de commerce de Bari demanda solennellement, en 1891, l'institution de magasins généraux où l'eau-de-vie, destinée à être transformée en cognac, vieillirait gratuitement sans être soumise dès l'abord à aucune taxe de fabrication. Il faut reconnaître que la situation financière du royaume ne permettait pas au pouvoir central d'accorder aux alcools toutes les immunités que réclamait la Chambre de commerce de Bari ; et cette façon de cartel jeté à nos cognacs ne fut qu'une parole en l'air, sans efficacité.

L'affaissement des regrets succédait aux tentatives de prises

(1) Giusso, *Della convenienza per l'Italia di stipulare con la Francia un trattato di commercio*, p. 7 (Naples 1897).

d'armes. « Si des raisons politiques et des erreurs économiques, affirmait M. Boggiano, président de la Chambre de commerce de Bari, ne nous avaient pas fermé le marché de la France, nous, pourvoyeurs de la matière première, nous nous serions enrichis. » Et il ajoutait en 1892 : « Sans aucune aide, par la simple force de l'épargne, à la sueur de son front, ce noble peuple transforme une vaste lande inculte en un immense jardin. Mais, en quatre longues années d'atroces souffrances, il a désormais épuisé toutes ses ressources. Il a vu diminuer le prix des denrées ; la terre ne lui a plus rien rendu, non par manque de fécondité, mais parce que d'immenses récoltes sont restées inutiles, encombrantes ; il a vu s'accumuler une suite d'aventures ; et tandis qu'hier encore il était riche et heureux, aujourd'hui il n'est qu'un peuple de déclassés. »

VI

Sujette d'un pouvoir lointain dont la politique la ruinait, la région du sud-est devait, en outre, se laisser surtaxer pour permettre à ce pouvoir de continuer cette politique. Il ne suffisait pas qu'au fur et à mesure elle en payât les dégâts éventuels ; elle devait aussi, pour sa part, en solder les frais annuels. L'Italie, suivant une originale expression de M. le député Giusso, « agissait comme ce propriétaire qui ne soigne pas sa vigne ou son olivier, et qui fait des dettes pour se fabriquer une splendide maison et pour vivre avec faste, » et elle demandait aux Pouilles d'acquitter une fraction de ses dettes. Un homme politique de la Capitanate, honoré depuis de la confiance royale, me donnait à cet égard des renseignemens mathématiques. La Pouille, en 1895, payait à l'État 59 476 254 francs d'impôts (non compris 26 286 533 francs de dépenses communales et provinciales) ; or, la valeur de la production de la terre, pour l'ensemble des trois provinces, était de 221 294 623 francs, en calculant le prix du vin à 15 francs l'hectolitre, le prix de l'huile à 90 francs le quintal, le prix de la laine à 2 francs le kilo. Confrontez ces deux chiffres : sur une récolte annuelle de 221 millions, Rome capitale en exigeait 59, c'est-à-dire plus du quart, sous la rubrique « impôts »... Or, on estime là-bas que le revenu net d'une terre atteint à peine le cinquième de ce qu'elle produit : Rome capitale absorbait donc tout le revenu net des Pouilles, et requérait même un surcroît. On

a calculé qu'en Capitanate, si l'on rapprochait le chiffre des travailleurs actifs et le total des impôts, à chaque travailleur actif correspondrait une somme de 130 francs d'impôts, soit la valeur de plus de cent journées de travail; et M. le député Fortunato a pu établir par des statistiques détaillées, que les seuls impôts communaux, à l'heure présente, dans l'Italie méridionale, dépassent de beaucoup l'ensemble des contributions exigées par l'État, par les provinces et par les communes avant 1860. De là la difficulté singulière qu'a toujours rencontrée le gouvernement italien lorsqu'il a voulu se rendre un compte exact de la situation économique et industrielle des Pouilles : l'inoffensif statisticien qui survient avec des allures d'enquêteur est parfois évincé, plus souvent dupé, comme un espion du fisc; et le premier mouvement du propriétaire ou du patron auquel on demande son chiffre d'affaires est un mouvement de défiance, qui expire en un murmure ou se termine en une bourrade.

Cependant les Pouilles se tournaient vers l'État et sollicitaient une rançon pour les sacrifices qu'il exigeait, un palliatif pour les misères qu'il imposait. Elles lui demandaient des eaux abondantes, un air assaini, des chemins de fer.

« La Pouille est assoiffée d'eau et de justice : » ainsi parlait M. Imbriani dans l'une de ses dernières affiches électorales. On raconte que ce député, si cruellement arrêté par la maladie dans sa carrière de bravoure, écrivit dans sa jeunesse un pamphlet contre le vin, et que, dans ses propriétés de Calabre, il n'a jamais voulu donner asile aux plants de la vigne : comment n'aurait-il pas rêvé de renouveler la face des Pouilles, non moins insolentes par leurs vignobles qu'insultées par la sécheresse? Mais cette sécheresse a jusqu'ici survécu aux élans des tribuns, comme aux plans des ingénieurs; et pour obtenir l'introuvable breuvage, c'est dans les ânes, et dans eux seuls, que les Pouilles mettent leur confiance — petits ânes porteurs de petits tonneaux, qu'on voit, en beaucoup de localités des Pouilles, se faufiler, d'un pas sûr et discret, à travers les plus humbles rues, et répartir entre les maisons une eau parcimonieuse et d'origine souvent lointaine.

On poursuit les requêtes à l'État, pour qu'il redresse la nature marâtre; et le littoral des Pouilles, à défaut d'eau, lui demande du moins un air assaini. De-çà, de-là, sur cette côte, des marais pestilentiels subsistent, comme pour marquer les territoires dont

l'État est propriétaire. « C'est une honte pour l'État, déclarait en 1891 M. Maury, député de Foggia, de conserver le marais du Salpi. En fait, c'est une propriété du domaine ; et tandis que, partout alentour, à dix ou vingt kilomètres de distance, l'initiative privée a assaini d'autres marais et transformé les terres en un vrai jardin en les couvrant de riches cultures de vignobles et d'oliviers, il est bien douloureux de constater que le seul possesseur qui n'ait rien fait ni pour son intérêt ni pour l'intérêt général est l'État. » Les Bourbons avaient commencé d'agir, à l'instigation du publiciste Afan de Rivera, l'un des bienfaiteurs de la Pouille ; mais lorsque la mort eut assourdi le bruit de ses écrits et que le *Risorgimento* eut fait émigrer les esprits vers des préoccupations nouvelles, les marais du Salpi s'étendirent avec une telle impunité, que l'on dut, à trois reprises, reconstruire la route de Cerignole à Manfredonia, abîmée par ces incursions paludéennes. Un syndicat de dix propriétaires, à partir de 1876, inaugura des améliorations partielles, qui furent efficaces ; les pouvoirs publics, successivement représentés par les divers ministres qui promenèrent en Pouille leurs attitudes de bienveillance, promirent une amélioration d'ensemble, qui ne vint jamais. A l'autre extrémité du littoral, aux alentours d'Otrante, la vallée de l'Idro est un foyer de miasmes, où périclite la richesse publique non moins que la santé publique ; les deux petits lacs Limini, faute d'entretien, se dépeuplent misérablement et ne fournissent plus à l'État qu'une pêche annuelle de 4000 francs. Mais l'État paraît être sourd et lentement les sources de prospérité dont abonde ce littoral vont une à une se tarissant. Il y a sur la côte de Capitanate, près du petit village qui porte le nom protecteur de Margherita di Savoia, des salines qui rapportent au fisc un revenu net de 11 millions ; les pauvres travailleurs agonisent de fièvre et de misère dans des appentis qui rappellent les *tukuls* abyssins ; et dans ces dernières années, un ministre s'est rencontré pour leur supprimer, sous prétexte d'économie, le modique privilège qu'ils possédaient de recevoir gratuitement chaque année quelques kilos de sel... Il n'y a pas de petites économies, même aux dépens des grandes détresses. « O heureux pays ! écrivait en 1897 un député de la terre d'Otrante, M. de Cesare. Heureux pays où tout cela peut arriver, où trente-sept ans de vie nouvelle n'ont pas laissé la marque d'une civilisation durable, et où un ministre du royaume d'Italie peut encore être accueilli avec le plus chaud

enthousiasme méridional, comme y fut accueilli M. Prinetti (1) ! »

On réclame de l'État, enfin, des voies de communication et des facilités de transport, et ce fut, en 1897, l'une des raisons de ce voyage ministériel... « L'unité italienne est faite, écrit M. le professeur Lo Re; mais l'unité de la Capitanate est encore à faire ; » et l'on observe que toute la région du mont Gargan, peuplée d'environ 100 000 âmes et féconde en oranges, demeure isolée du reste du royaume en dépit du projet de voie ferrée qu'avait ingénieusement proposé M. Piccirella, et que les petits ports de la Capitanate, qui sembleraient promettre un utile accès au trafic de cabotage, sont trop négligés et insuffisamment outillés. Brindes lui-même, ce port classique dont on voudrait faire une étape durable du transit universel, inspire de graves inquiétudes : la malle des Indes menace de chercher un autre débarcadère, si l'on ne procure pas au port de Brindes les améliorations multiples dont M. Prinetti constatait en 1896 la coûteuse urgence. L'État s'occupe de Tarente, parce qu'il en veut faire un port militaire ; mais le commerce maritime lui est beaucoup plus indifférent : et lorsque la Pouille, durant sa courte effervescence de prospérité, fit effort pour devenir le siège de quelques compagnies locales de navigation internationale, elle ne trouva près des pouvoirs publics qu'un assez médiocre concours.

Ainsi les Pouilles, jusqu'à ces derniers temps, n'ont point acquis, dans l'édifice unitaire, l'importance et le respect auxquels elles ont droit ; M. Pavoncelli, membre du dernier cabinet de M. di Rudini, n'eut point le temps, durant son court passage au pouvoir, de rectifier cette inégalité flagrante sous le poids de laquelle les Pouilles sont opprimées. Les périodes électorales, qui se dénouent dans ces provinces par un grand mouvement de votes, n'y produisent qu'un insignifiant mouvement d'idées : « c'est à base de sympathies personnelles que se font les élections, » me disait-on un jour ; et je n'avais, pour m'en convaincre, qu'à lire les débris d'affiches qui maculaient les murs. Nulles promesses précises, nulles revendications détaillées, rien qui dénotât une étude sérieuse des questions urgentes ; mais un grand étalage de vanité personnelle, une sentimentalité un peu laborieuse, une emphase spontanée à force d'être coutumière : voilà ce qui distinguait la plupart de ces manifestes. Un candidat à

(1) Raffaelo de Cesare, *Agro Romano e Tavoliere di Puglia* (Nuova Antologia du 1er mars 1897).

Foggia, frappant à la porte de tous les cœurs, s'exclamait au terme de son affiche, en une interpellation soudaine : « Mères, filles, femmes, si les électeurs ne votent pas pour moi, vous leur refuserez vos sourires et vos baisers. » Il ne fut point élu, et rien ne fait croire qu'à Foggia, depuis son désastre, les mères soient devenues plus sévères, ni les filles moins affectueuses, ni les femmes moins complaisantes.

Les Pouilles sont la région du royaume où l'on vote le plus; et il n'y a, dans cette région, aucune vie politique sérieuse, aucune agitation profonde. Le socialisme n'y fait que de très lents progrès; une partie de la bourgeoisie est devenue républicaine, la même peut-être qui sous les Bourbons avait donné le signal d'être libérale; quant au peuple, il conserve un inébranlable respect pour un personnage abstrait, un dieu terrestre, « le Roi. » Les Bourbons ont fortement gravé le sentiment monarchique dans la conscience des populations méridionales, et cette empreinte qu'ils y ont mise profite à leurs successeurs; le loyalisme de ces populations semble fondé, surtout, sur des habitudes inculquées par le régime ancien; et c'est là ce qui fait, tout ensemble, la force et la faiblesse de ce loyalisme. Il découle d'une accoutumance d'esprit, et c'est là sa force; il n'incarne pas une opinion vivante, et c'est là sa faiblesse. Tel quel, il est très original. Un gouvernement, assurément, pourrait souhaiter des sujets plus aimans; il n'en pourrait souhaiter de plus commodes.

Les changemens de domination qu'ils ont subis à travers les âges les ont accoutumés à être les subordonnés du trône et de la couronne bien plutôt que les féaux d'une dynastie; ils savent que les dynasties sont guettées par les vicissitudes de l'histoire, mais que le trône, patiemment, dans les grandes salles d'apparat, et la couronne, patiemment, dans les écrins somptueux, se prêtent à d'autres titulaires. Ils font comme le trône et comme la couronne, ils se prêtent. Leur loyalisme n'est qu'un aspect politique de leur vertu native de résignation : maintien du trône ou chute du trône, ils laissent tout faire à Dieu ! Et décidément, avec toutes leurs lacunes, ce sont de fort braves gens : les Bourbons les avaient bien élevés.

VII

On ne peut douter que le pouvoir central ait fait plaisir à ces braves gens, lorsqu'il a renoué les relations commerciales

avec la France. Si impérieux en était le besoin, si vitale en était l'urgence, que M. le comte Giusso, dans un discours de l'année 1896, écartait avec une parfaite franchise toutes les objections et toutes les exigences que certaines chambres de commerce ou certains comices agricoles étaient tentés de risquer : le fait même d'une reprise des relations apparaissait à M. Giusso comme un minimum suffisant, ayant presque la valeur d'une victoire italienne. Mais ici les hommes du Nord intervenaient. « Raisonner ainsi, objectaient-ils, c'est vouloir subordonner à la fortune des Pouilles l'intérêt même de l'Italie. » Entre représentans du Nord et représentans du Midi, on épiloguait d'abord sur des détails; et puis la discussion s'amplifiait, le fossé se creusait, aussi large, aussi difficile à combler, que celui qui, survivant à l'unité, sépare les traditions historiques et les habitudes d'existence des deux régions.

Le Nord possède un certain nombre d'industries qui ne voulaient accueillir un traité de commerce avec la France que si elles y devaient trouver certains privilèges propices; çà et là, aussi, il a des vignobles, moins riches que ceux des Pouilles, moins impatiens de trouver un débouché pour leurs produits; beaucoup de viticulteurs du Nord craignaient, avant tout, un abaissement de barrières douanières, qui ouvrirait l'Italie septentrionale aux vins étrangers; et malgré les manifestations nombreuses qu'avait provoquées, de la part de 66 chambres de commerce et d'un certain nombre de comices agricoles du royaume, la Chambre de commerce française établie à Milan, on pouvait se demander si, à la veille du jour où l'entente commerciale paraîtrait devoir aboutir, le nord et le midi de l'Italie ne se livreraient point une suprême bataille d'influences, sinon au sujet de l'opportunité même d'une entente, du moins au sujet des conditions qui la régiraient. Cette bataille a eu lieu, mais elle n'a pas entravé la conclusion du traité.

Depuis la rupture des relations commerciales avec la République française, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, avaient été, tour à tour, sollicitées d'acheter les vins des Pouilles. La Suisse n'était qu'une médiocre cliente. L'Allemagne, après avoir accordé quelque crédit aux vins de table italiens, n'achetait plus guère que des vins de coupage. L'Autriche offrait un débouché plus large et plus sûr, et les bons offices du gouvernement de Vienne étaient assurés à la péninsule jusqu'en 1903, date d'échéance de la « clause; » mais cette « clause » serait-elle renouvelée?

Si ces expédiens provisoires pouvaient ménager aux vins de Pouille, déshérités de notre indispensable clientèle, des marchés insuffisans encore, mais tout au moins importans, et s'ils inauguraient ainsi très efficacement le relèvement de cette région, l'honneur en revenait à l'« Association des propriétaires et agriculteurs », dont le siège est à Naples, et qui rassemble les hommes les plus dévoués aux intérêts économiques du Midi. La Pouille avait accepté des entraîneurs, si l'on ose ainsi dire ; ils venaient du Nord ; elle avait subi des percepteurs, ils venaient de Rome ; ses bienfaiteurs et ses sauveurs, elle les trouvait parmi les hommes du Midi, parmi ceux qui continuaient d'affirmer la solidarité des provinces méridionales et qui n'aimaient point à détacher la Pouille de son cadre historique, le vieux royaume de Naples. Que les progrès de l'industrie dans la province de Bari pussent un jour racheter les misères de l'agriculture dans tout le reste des Pouilles, c'est là une espérance que ces hommes-là n'acceptaient point ; ils persistaient à observer qu'en Pouille, d'après les statistiques les plus complaisantes, le chiffre des ouvriers d'industrie ne dépasse point 2 pour 100 de la population totale. C'est à l'agriculture que les Pouilles sont vouées.

Or ces hommes du Midi, consultés sur la valeur même des mesures de transition qu'ils avaient fait prendre pour assurer aux produits agricoles des Pouilles quelques débouchés, reconnaissaient, sans fausse honte, sans orgueil « mégalomane, » que le rétablissement des relations avec la France serait la seule sauvegarde décisive. Ils constataient que la France, malgré la reconstitution de ses vignobles, emprunte encore à l'étranger 8 à 9 millions d'hectolitres de vin, et ils croyaient pouvoir affirmer que les nouveaux vins indigènes dont elle est justement fière seraient utilement coupés avec le vin des Pouilles. Ils gardaient un souvenir fidèle, un ineffaçable regret, du temps où la France absorbait plus des deux cinquièmes de l'exportation italienne, et volontiers ils déclaraient avec M. le député Giusso, que la fermeture du marché français avait été un acte de démence de la part de l'Italie. C'est ainsi que les évolutions économiques et politiques conduisaient l'Italie du sud-est à compter fort peu sur elle-même, moins encore sur son gouvernement, beaucoup sur la France.

Les Pouilles, dans l'ancien royaume de Naples, étaient une province à part, province d'une vie distincte, se suffisant à peu près à elle-même : l'unité italienne leur coûta leur autonomie

économique, les mêla plus intimement au mouvement agricole et commercial de l'univers; et l'on s'explique que l'homme des Pouilles, transporté brusquement en présence d'horizons qu'il ne soupçonnait point, se soit senti désorienté et comme dépaysé. Il assista, spectateur souvent passif, travailleur toujours actif, aux phénomènes qui depuis un quart de siècle, très lentement dans la partie méridionale, brusquement dans la partie septentrionale, ont modifié l'aspect et l'existence de toute la région. Dès l'abord, les Pouilles eurent bonne contenance : leurs blés, leurs huiles, leurs vins les faisaient connaître et respecter. Et puis elles ont essuyé le malheur, sans nulle faute de leur part; elles ont subi la répercussion de la politique où le pouvoir central engageait l'Italie. Cela leur parut, tout de suite, d'une étrange âpreté; elles regrettèrent le travail dépensé, créateur de ruines; elles regrettèrent l'argent dépensé, victime de ces ruines ; elles se laissèrent choir dans le marasme, dans le désespoir. La fatigue des aïeux était moins décevante, et leur pauvreté moins à jeun : l'homme des Pouilles, après s'être laissé entraîner, presque malgré lui, dans le tourbillon d'une civilisation importée, retomba sur lui-même ; et ce fut une chute dont il est encore courbaturé.

En devenant membres d'un grand État qui prétend, sur le damier de l'Europe, n'être plus un pion mais un joueur, les Pouilles, ces sauvageonnes d'hier, firent, à proprement parler, leur entrée dans le monde; c'est un événement toujours flatteur. Mais le lendemain fut cruel; et le peuple des Pouilles, si discret qu'il fût par tempérament et par contrainte, souhaitait qu'un jour vînt où, sur le damier de la politique italienne, dans le conflit d'intérêts entre les diverses provinces, il serait quelque chose de plus, lui aussi, qu'un pion négligé, et remplirait en Italie, tout comme l'Italie en Europe, le rôle d'un joueur. Le rétablissement des relations commerciales entre la France et l'Italie, dont M. Billot s'est fait ici même l'historien après en avoir été le premier ouvrier (1), apparaît sans doute aux Italiens du Sud-Est comme la réalisation tardive de leurs longs espoirs, et comme la sanction de leur droit à la vie.

GEORGES GOYAU.

(1) Voir la *Revue* du 1er janvier 1899.

REVUE SCIENTIFIQUE

LE MAL DES MONTAGNES. — LA CURE D'ALTITUDE

P. Regnard. *La Cure d'altitude*, Paris, Masson, 1897. — A. Mosso. *L'Acapnie* (Congrès de Physiologie, Berne, 1895). — *Acclimatement à l'altitude* (Travaux de MM. Viault, Müntz, Egger, Mercier, Miescher, Sellier, etc.), *passim*.

I

La montagne est, pour l'être vivant, un milieu différent de la plaine, à la fois au point de vue du sol qui le porte et de l'atmosphère qui l'enveloppe. Aux grandes altitudes, la végétation qui d'abord s'était appauvrie fait totalement défaut : le sol est formé par le roc ou la neige. Mais les changemens les plus caractéristiques portent sur l'atmosphère. Et cela est si vrai que les expérimentateurs considèrent comme une opération équivalente de faire une ascension réelle en montagne ou de rester tranquillement dans leur laboratoire en imprimant seulement à l'air ambiant certaines modifications convenables. M. A. Mosso écrit, par exemple : « Je suis actuellement l'homme qui est monté le plus haut dans l'atmosphère. Autant que je sache, personne n'a été comme moi à la pression barométrique de 192 millimètres, ce qui correspond à 11 650 mètres. » Avant lui, P. Bert, faisant le vide dans une cloche où un chien était enfermé, amenait en quelques coups de pompe la pression à 590 millimètres. L'animal était transporté du coup à 2 000 mètres de hauteur, au col du Simplon, au Montanvert, à l'Eggishorn ou à Arolla. Encore quelques coups de pompe, le voici au sommet du Chimborazo, à 6 420 mètres, avec une pression de 340 millimètres. Après ce dernier coup, la pression baisse à 248 mil-

limètres et l'animal est amené à l'altitude de la plus haute cime du globe, sur le mont Everest, à 8 840 mètres.

Cette façon d'escalader des montagnes et de faire des ascensions sans sortir de la chambre barométrique n'est sans doute pas l'équivalent absolu de l'ascension véritable : elle en est seulement une représentation très approchée. C'est dire que l'un des caractères principaux ou même le caractère principal de la situation en montagne, c'est l'altitude, traduite elle-même par le degré de l'abaissement barométrique. La pression décroît quand on s'élève; cette pression, qui est de 76 centimètres de mercure au niveau de la mer, baisse d'abord de 1 centimètre à mesure que l'on monte verticalement de 100 mètres; elle est de 75 centimètres à l'altitude de 100 mètres, de 74 centimètres à l'altitude de 200 mètres. Au delà, elle continue de diminuer suivant une formule plus compliquée due à Laplace. A Chamonix, qui est à 1 050 mètres au-dessus du niveau de la mer, la pression barométrique est de 67 centimètres; elle est de 56 centimètres au col du Saint-Bernard (2 432 mètres); de 46 centimètres au mont Pelvoux (3 998 mètres). Au Mont-Blanc (4 810 mètres), la pression normale est de 38 centimètres, c'est-à-dire moitié de ce qu'elle est au niveau de la mer. Elle est de 32 centimètres de mercure à l'un des points de l'Himalaya où ont pu atteindre les frères Schlaginweit (6 800 mètres). Aucun explorateur ne paraît s'être élevé plus haut en pays de montagne. Le mont Everest, inaccessible, a 8 840 mètres de hauteur; la pression barométrique y est de 24 centimètres.

A mesure que la pression diminue, la densité de l'air s'abaisse à proportion, d'après la loi de Mariotte. Le litre d'air qui, au niveau de la mer, pèse $1^{gr},293$, ne pèse plus que la moitié de cette valeur, c'est-à-dire $0^{gr},646$ au sommet du Mont-Blanc, où la pression est d'une demi-atmosphère. L'air est plus léger sur les hauteurs. Le premier caractère de l'atmosphère offerte par la montagne aux hommes et aux animaux, c'est la raréfaction, la légèreté de l'air. C'est de là que la vie en montagne tire ses particularités et surtout ses inconvéniens, comme on le verra tout à l'heure.

II

Le plus grand avantage de l'air des montagnes, ce n'est point sa légèreté, c'est sa *pureté*. On respire sur les hauteurs un air léger et pur. En quoi consiste cette pureté, à quoi est-elle due? Il y a quelque trente ans, on enseignait en médecine qu'elle tenait à une quantité

d'acide carbonique moindre que dans la plaine. Les expériences de Truchot avaient montré que l'air de la plaine, qui contient 4 dix-millièmes d'acide carbonique, à l'altitude de 396 mètres (Clermont-Ferrand), n'en avait plus que 3,15 dix-millièmes; au sommet du Puy-de-Dôme (1 446 mètres), il en avait seulement 2,03; au sommet du pic de Sancy (1 884 mètres), seulement 1,72. Sans parler de l'opinion de Mosso, qui veut que l'acide carbonique, au lieu d'être une impureté de l'air, en soit un élément utile, on peut dire avec Regnard que des différences de ce genre ne pourraient avoir aucune conséquence : ce sont de pures vétilles. Mais d'ailleurs elles n'ont même pas d'existence réelle. Des analyses plus précises faites par MM. Müntz et Aubin de l'air puisé au pic du Midi, et d'autres faites sur l'air rapporté d'une altitude de 15 kilomètres par le ballon-sonde l'*Aérophile*, ont montré que l'acide carbonique était également réparti dans l'atmosphère qui nous entoure. Il n'y a aucune différence appréciable dans la composition chimique de l'air, pas plus en ce qui concerne l'acide carbonique qu'en ce qui concerne l'oxygène ou l'azote. La fixité de la constitution de l'atmosphère en tous lieux est la vérité qu'enseignent les plus récentes analyses.

L'air des hauteurs est pur pour une autre raison. Il est pur et transparent parce qu'il ne contient pas de poussières, pas de germes. Dans les plaines basses, dans nos villes, nous vivons au milieu d'un nuage de poussière, composé de débris de toute nature et de toute origine, ainsi que de micro-organismes. Ce nuage est bas : il ne monte pas beaucoup au delà de 1 000 mètres, au-dessus des agglomérations les plus souillées; l'air, de moins en moins dense, devient impropre à soutenir en suspension ses particules flottantes.

C'est Pasteur qui, en 1862, a établi cette vérité fondamentale. Les bouillons de culture qu'il ensemençait avec l'air puisé à 2 000 mètres sur la mer de glace au Montanvert, restaient à peu près tous stériles; l'air des sommets du Jura à 850 mètres en laissait les trois quarts indemnes ; la proportion des ballons fertiles augmentait à mesure qu'on descendait vers la plaine et dans les villes. La stérilité de la haute atmosphère, confirmée par Tyndall, fut, comme on se le rappelle, contestée par Pouchet, Joly et Musset pour l'air de la Rencluse (2 083 mètres), par E. Yung sur les Alpes, par Giacoza sur le Marzo (2 753 mètres). La contradiction des résultats tenait à des erreurs qui furent aperçues et relevées.

Les méthodes d'examen ont été perfectionnées depuis lors. M. Miquel, de l'observatoire de Montsouris, les a portées à un haut

degré de précision, de sûreté et de facilité : ses aéroscopes permettent de recueillir et de nombrer les micro-organismes qui se trouvent, non plus dans quelques litres, mais dans des volumes d'air considérables. Il a montré ainsi que l'air des hauteurs présentait un degré de pureté bien supérieur à ce que Pasteur pouvait penser. Son collaborateur, M. de Freudenreich, entreprit, en 1883, les ascensions pénibles et dangereuses d'un certain nombre de sommets des Alpes bernoises, du Schilthorn à 2 973 mètres, du col de la Strahlegg à 3 200 mètres, de l'Eiger à 4 000 mètres. Dans une masse de près de 3 mètres cubes (2 700 litres) d'air recueilli entre 2000 et 4000 mètres, on ne trouva ni une bactérie, ni une moisissure capable d'éclore dans un milieu de culture qui leur est cependant très favorable, le bouillon de bœuf neutralisé. La même masse d'air puisée à Paris, rue de Rivoli, contiendrait plus de 15 000 microbes. L'atmosphère des régions ensevelies sous les neiges éternelles est d'une pureté immaculée, qui équivaut sans doute aux meilleures stérilisations que nous puissions réaliser dans nos laboratoires.

C'est, sans aucun doute, à cette pénurie en germes de toute espèce que les hautes régions montagneuses sont redevables de leur salubrité proverbiale. Il n'y a pas de contagion à craindre, puisqu'il n'y a pas de germes pour la propager. Les maladies microbiennes sont rares ou inconnues. La phtisie, qui dépeuple les plats pays, respecte les hautes régions. Sur le plateau mexicain, le docteur Jourdanet avait eu à soigner six tuberculeux seulement dans l'espace de quatre années. Guilbert chez les indigènes des Cordillères, A. d'Abbadie chez les Abyssins, Schlaginweit chez les habitants du Tibet, signalent la même immunité.

III

Un troisième caractère de l'atmosphère de la montagne, c'est sa sécheresse habituelle. Sans doute, les pluies sont fréquentes au printemps et à l'automne et la rendent saturante tout comme en plaine, mais elles sont rares en été et tout à fait exceptionnelles en hiver. Il en est de même pour les brouillards. Dans les Alpes, l'été et l'hiver sont des saisons sèches. L'air y est desséchant. C'est une conséquence même de sa raréfaction ; on sait que pour déshydrater les corps, les expérimentateurs ont soin de les soumettre à l'action d'une basse pression ou du vide.

Les manifestations de ce pouvoir desséchant fournissent quelques-

uns des traits caractéristiques de la vie sur les hauteurs. P. Regnard en a tracé un tableau sobre et exact. Les ascensionnistes ou les résidens les constatent dès l'altitude de 1 500 mètres. Les cheveux et la barbe deviennent raides ; l'activité de l'évaporation gerce la peau et les muqueuses ; elle produit des picotemens des yeux et de la gorge qui vont quelquefois, mais rarement pourtant, jusqu'aux petites hémorragies des lèvres ou de la conjonctive dont ont souffert quelques explorateurs. Ce sont ces écoulemens de sang que, depuis le voyage de La Condamine, Godin et Bouguer dans les Andes, on a attribués souvent, et à tort, à la raréfaction de l'air ; il est dû à sa dessiccation.

Dans son rapport à l'Académie des Sciences, Bouguer s'exprime ainsi : « L'atmosphère, dit-il, ayant un moindre poids n'aidait pas assez, par sa compression, les vaisseaux à retenir le sang. »

Cette explication, purement mécanique, n'est pas seulement contraire à la réalité, elle l'est aux principes mêmes de la physique, quoiqu'elle ait été imaginée par des physiciens et acceptée aveuglément par les médecins. La pression atmosphérique représente, sur chaque centimètre carré de la surface du corps, l'effet d'un poids de 1 kg.03. Sur la surface entière du corps, c'est environ une pression totale de 15 tonnes. Une variation barométrique de 1 centimètre en plus ou en moins nous ajoute ou nous enlève donc 157 kilogrammes environ. Nous sommes, disait-on, en équilibre avec cette forte compression. « Vient-elle à être diminuée, il se fait à la surface du corps comme une immense ventouse ; l'action du cœur n'est plus suffisamment contre-balancée ; de là la congestion et les hémorragies des muqueuses et de la peau ; de là la face vultueuse, les accidens cérébraux. » L'erreur de ce raisonnement est évidente. Les tissus sont des semi-liquides ou des liquides vrais : l'organisme est en réalité une masse fluide, incompressible, qui est par conséquent soumise à la loi de Pascal : les pressions s'y transmettent dans tous les sens.

Ces explications mécaniques ont subsisté jusqu'aux travaux de Paul Bert. Ce n'est pas le moindre mérite de ce savant d'avoir bien montré que les effets du changement de la pression barométrique (et par conséquent de l'ascension en montagne ou en ballon), se rapportaient à deux conditions différentes : à la *rapidité* du changement, à la brusquerie de la variation barométrique, qui seule fait intervenir des effets mécaniques, et au *changement* lui-même, à la variation barométrique en elle-même, qui est de tout autre nature. C'est là un résultat général et simple.

A côté de ses inconvéniens, tels que le desséchement et les ger-

çures de la peau et des muqueuses, les sensations de picotement et même les hémorragies, le pouvoir desséchant de l'air de montagne produit quelques effets bienfaisans : il tarit souvent les sécrétions exagérées, des coryzas, des rhumes, des eczémas.

D'autres menus faits que tous les touristes attentifs ont pu observer traduisent ce pouvoir desséchant de l'air des hauteurs. Les craquemens des meubles récemment amenés de la plaine n'ont pas d'autre cause. De même encore cette pratique des montagnards du Valais qui conservent la viande sans la saler, en l'étendant simplement en tranches minces au soleil ; ou, enfin, cette particularité macabre signalée par P. Regnard, qu'à la morgue du Saint-Bernard, où l'on garde les restes des malheureux perdus l'hiver dans les neiges, les cadavres se dessèchent et se momifient sans se putréfier.

IV

La légèreté, la pureté, la sécheresse de l'air des montagnes en sont les trois qualités principales; elles ont leur part dans la constitution du climat d'altitude : elles expliquent certaines particularités de la vie en montagne, la transparence de l'atmosphère par exemple, qui est la source de tant d'erreurs d'appréciations sur les distances, et cet autre trait enfin qui frappe tous les ascensionnistes ou les résidens des grandes altitudes, à savoir le silence extraordinaire qui y règne, d'où se dégage une impression si profonde de calme et de repos. A la vérité, la plupart des causes ordinaires des bruits font défaut; il n'y a ni tumulte de la foule, ni tapage produit par l'exercice des métiers, ni bruissement des feuillages, ni bourdonnement des insectes, ni craquemens des branches : mais, en outre, les sonorités qui s'éveillent dans ce milieu tranquille s'y étouffent vite, l'air moins dense conduisant mal les ondes sonores.

Quant aux particularités du climat, elle pourraient s'exprimer, si l'on n'a en vue que les périodes de temps clair, en disant que l'hiver y est chaud et que l'été y est frais. Cela semble un paradoxe et c'est pourtant une vérité. Il faut d'abord bien stipuler que la belle saison à la montagne est l'hiver : les mois les meilleurs sont janvier, février et mars. L'été est aussi une période favorable, à la condition qu'il ne soit pas pluvieux. Quant au printemps et à l'automne ce sont des saisons franchement mauvaises, pendant lesquelles il faut fuir les montagnes.

L'hiver, même quand le thermomètre est très bas à l'ombre, on a toujours chaud. Les voyageurs qui arrivent au mois de janvier par un

froid de 10 degrés à Leysin, à Davos, à Arosa, couverts de fourrures, sont stupéfaits de voir les gens qui se promènent au soleil, vêtus de pardessus légers, coiffés de chapeau de paille, munis d'ombrelles blanches. Le thermomètre dit que l'air est froid; le sol formé de neige sèche est froid aussi. L'air n'est pas échauffé par le soleil parce qu'il est diathermane, il absorbe peu les rayons solaires : la température du sol ne s'élève point parce que la neige réfléchit ces mêmes rayons. Mais le corps de l'homme qui repose sur ce sol, et, plonge dans cet air, absorbe les vibrations calorifiques et s'échauffe. Il se comporte comme le morceau de bois posé sur la neige et qu'on voit s'y enfoncer parce qu'il s'échauffe au point de la fondre. La nuit même, on peut, sans risques, faire des promenades au clair de lune; à la vérité, l'on ne s'échauffe plus alors au soleil; mais, grâce à la sécheresse de l'air, on n'est pas non plus refroidi par l'humidité. L'air sec, qui n'a qu'une faible capacité spécifique, nous prend peu de chaleur. Au contraire, en plaine, dans l'air humide, l'eau qui imprègne nos vêtemens et dont la capacité calorifique est très élevée nous en prend beaucoup. On sait bien que c'est le froid humide qui nous pénètre et nous glace.

Le printemps et l'automne sont les mauvaises saisons. Le printemps arrive d'un coup; la terre, dépouillée de son manteau, s'échauffe brusquement; la végétation part; en quelques jours les prairies sont parsemées de fleurs. A ces éclaircies succèdent les mauvais temps, les brouillards et les pluies glacées : les conditions sont les mêmes qu'en plaine, dans les mêmes circonstances : elles sont encore aggravées. Il faut fuir ou consentir à vivre en réclusion sans les bénéfices du plein air.

Les écueils de la cure en montagne sont l'humidité et le vent. Il faut qu'une station d'altitude soit abritée de plusieurs côtés des vents habituels et particulièrement du vent du nord par quelque condition naturelle, par l'écran d'une paroi rocheuse ou d'une forêt de sapins. C'est le cas de la plupart des villages climatériques. M. Regnard dit plaisamment qu'une station idéale doit se trouver à l'abri du vent, du brouillard, du froid, du chaud, être gaie, reposante, bien installée, saine et peu coûteuse. Une telle station n'existe pas. Mais il y en a qui en approchent plus ou moins, et M. Regnard est un bon guide pour nous y conduire. Il les passe en revue, nous indique les époques du séjour, les conditions de convenance qui les recommandent ou les excluent. En définitive il n'y a guère plus de quatre ou cinq stations climatériques pour l'hiver : Leysin, Davos, Arosa, Wiesen et Andermatt. Les stations d'été sont très nombreuses : elles pourraient l'être

davantage. Les Pyrénées, qui offrent des conditions merveilleuses à cet égard, n'en possèdent pas une seule qui soit habitable. Les glaciers y sont reculés plus haut que dans les Alpes; les vents y sont moins violens et moins persistans; la saison s'y prolonge beaucoup plus tard. Ces admirables ressources naturelles restent inexploitées.

La France ne possède que huit stations d'été qui soient installées de façon à peu près suffisante. C'est d'abord en Dauphiné les stations du Pelvoux dont l'organisation est assez primitive : Monetier à 1 495 mètres, Lagrave à 1 526 mètres et le Lautaret, qui est une haute station, à 2 070 mètres. En Savoie, on trouve les Corbières (700 mètres), Salève (1 171 mètres) qui sont des stations basses; Pralognan (1 424 mètres), les Voisins (1 456 mètres), le Revard (1 545 mètres), véritables stations d'altitude; Chamonix (1 050 mètres), et le Montanvert, qui est une haute station (1 921 mètres). La Suisse possède plus de soixante villages ou établissemens climatériques groupés autour du Mont-Blanc, dans le pays de Vaud, dans le Valais, auprès du mont Rose, dans les Alpes bernoises, autour du Rigi, dans les Grisons et dans l'Engadine. Les installations sont en général confortables et quelquefois parfaites.

Il y a en Autriche, dans les montagnes de la Carniole, une station célèbre, le sanatorium de Rikli où s'applique la *cure de lumière* qui est une variété de la cure d'altitude. Ce système, d'une hardiesse un peu excentrique, consiste dans l'exposition du corps absolument nu à la lumière du jour et aux intempéries : il jouit en Allemagne et en Autriche d'une réputation aussi étendue que le système de Kneipp. Il produit un état d'endurance extraordinaire, on lui attribue des succès merveilleux dans le traitement des neurasthéniques. M. Lagrange, qui nous a fait connaître cette forme du *traitement naturel*, y voit, en effet, une combinaison des plus puissans modificateurs du système nerveux et de la nutrition, le bain de lumière et de soleil, le bain d'air, sans compter la douche froide des jours de pluie.

Les procédés ordinaires de la cure d'altitude sont plus simples. Il s'agit de vivre conformément aux principes d'une sage hygiène dans l'air léger, sec et pur de la haute montagne. Ce régime a son indication précise dans un certain nombre d'états maladifs. Il convient dans la chlorose et l'anémie des adolescens, dans l'anémie palustre, dans les convalescences traînantes, dans la plupart des dyspepsies, dans la congestion du foie. C'est un des traitemens qui réussissent le mieux contre la neurasthénie. Les stations d'hiver conviennent aux tuberculeux qui sont au début de l'affection. On sait, ou l'on admet aujourd'hui que la cure d'altitude doit son efficacité à l'enrichissement du

sang dont elle augmente le nombre des globules rouges. Elles seraient encore avantageuses aux malades plus avancés.

V

L'étude de la vie en montagne offre une sorte de paradoxe scientifique qu'il faut éclaircir. On vient de voir qu'elle produit un effet bienfaisant sur l'organisme, et constitue un moyen curatif puissant. Et, d'autre part, nous devons rappeler que le premier effet de la dépression atmosphérique, c'est-à-dire de l'ascension ou du séjour aux grandes hauteurs, est de provoquer un ensemble d'accidens morbides connus sous le nom de *mal des montagnes*.

La contradiction semble évidente; mais ce n'est qu'une apparence. Le docteur Jourdanet, qui a eu un rôle d'initiateur dans quelques-uns de ces problèmes physiologiques relatifs à l'influence de l'altitude sur les êtres vivans, croyait que c'était là un vice irrémédiable de la montagne. Les populations des hauts plateaux de l'Amérique et des terrasses de l'Himalaya, condamnées, d'après lui, à une anoxyhémie chronique, c'est-à-dire à une diminution de l'oxygène, source des combustions qui accompagnent toute activité corporelle ou intellectuelle, étaient par cela même placées dans un état d'infériorité et de dégénération physique et morale dont toute leur histoire politique, économique et sociale fournirait un témoignage évident.

Jourdanet ignorait un fait qui ne devait être reconnu, d'ailleurs, qu'à une date assez récente. C'est que l'organisme présente un moyen de défense contre la diminution d'oxygène, contre l'anoxyhémie des hauteurs. Le sang absorbe moins d'oxygène, mais en compensation, et par un mécanisme efficient d'ailleurs inconnu, la matière absorbante du sang, la matière rouge, les globules rouges augmentent; il y a, selon la terminologie barbare des physiologistes, *hypercytémie*. Dans les cas moyens, l'énergie de la résistance semble dépasser la violence de l'atteinte portée à l'organisme, et l'opération se solde, en définitive, au bénéfice de l'être vivant. Il y a non seulement acclimatement, mais l'organisme a acquis une ressource nouvelle.

Paul Bert avait nettement aperçu ce phénomène d'augmentation de la matière rouge (l'hémoglobine) dans le sang de l'animal qui s'acclimate aux hauteurs. Comparant la capacité d'absorption du sang pour l'oxygène chez un certain nombre d'animaux des hauts plateaux d'Amérique (la Paz, 3 700 mètres), il vit que cette capacité était supérieure à celle des animaux de nos pays. 100 centimètres cubes de sang

peuvent absorber, au niveau de la mer, 10 ou 12 centimètres cubes d'oxygène, tandis qu'à la Paz ils fixent 21 centimètres cubes pour le porc et pour le cerf, 17 pour le mouton.

Ce fait de l'augmentation d'hémoglobine aux grandes altitudes fut vérifié par les expériences que M. Müntz exécuta au Pic du Midi de Bigorre. M. Müntz voulut savoir si une longue suite de générations était nécessaire pour produire cette modification. En avril 1883, il transporta à l'observatoire de Bigorre des lapins de garenne pris dans la plaine, aux environs de Tarbes, et sept ans plus tard, en août 1890, il sacrifia les lapins nés de ceux-là après plusieurs générations. La modification s'était accomplie; le sang s'était enrichi en hémoglobine; sept ans avaient suffi. Mais un si long délai n'est pas nécessaire. L'effet s'observa après six semaines chez des animaux (moutons) nés dans la vallée et transportés sur la montagne.

Un médecin distingué de Bordeaux, M. Viault, sans connaître les recherches de Paul Bert et de Müntz, arrivait de son côté à la même conclusion concordante; mais il la précisait par une constatation importante. Comptant le nombre de globules rouges qui existent dans un volume donné de sang, il vit qu'après quinze jours de séjour aux grandes altitudes, ce nombre avait notablement augmenté. A Lima, le 4 octobre 1889, le sang de l'expérimentateur contenait 5 millions de globules rouges par millimètre cube : à Morococha (4 392 mètres), dans la Cordillère, le 19 octobre, il en contenait 7 100 000. Tous les sujets vivant à ce niveau présentaient des nombres à peu près aussi élevés. De retour en France, M. Viault répéta entre Bordeaux et le pic du Midi des déterminations analogues à celles qu'il avait faites en Amérique. Le nombre des globules rouges, qui était de 4 730 000 à Bordeaux, s'éleva, dans la montagne, à 5 230 000.

L'altitude avait donc pour effet d'élever notablement le nombre des globules rouges. La matière colorante n'augmente pas aussi vite : les premiers globules formés sont encore un peu pâles et l'hémoglobine ne vient les teindre que plus tard. C'est de cette manière que l'organisme s'adapterait aux basses pressions des stations montagneuses. Loin de subir passivement la raréfaction de l'oxygène, il cherche et réussit à lutter victorieusement contre cette condition défavorable.

Les résultats précédens ont été confirmés, en 1892 et 1893, précisément dans les stations des Alpes, par les observations d'Egger et du docteur Mercier à Arosa. Ces auteurs ont constaté. de plus, que l'enrichissement du sang n'était pas un avantage définitivement acquis à l'organisme; il ne survit pas au séjour qui l'a déterminé. La descente

dans la plaine ramène les globules au chiffre normal chez les gens bien portans.

On ne peut d'ailleurs donner de ces faits qu'une explication téléologique et par conséquent sans vertu efficace. Il semble nécessaire, pour le bon fonctionnement de l'organisme pendant les déplacemens des animaux en altitude, qu'une pression plus faible d'oxygène soit compensée par une quantité plus grande d'hémoglobine. Dans ces conditions, la quantité du gaz vital offerte à l'organisme restera la même et l'on admet que l'intensité des combustions restera la même. Mais c'est là encore une supposition gratuite. Elle est contredite par une loi fort importante que Pflüger et Voit ont contribué à établir, loi d'après laquelle l'intensité des combustions vitales n'est pas réglée par les quantités du comburant présenté aux cellules, mais au contraire par une condition inhérente à celles-ci, par ce que l'on a appelé *leur besoin* physiologique.

VIII

Il resterait à parler du mal des montagnes, c'est-à-dire des accidens que produit l'ascension ou le séjour aux hautes altitudes, avant que la compensation ou l'acclimatement aient eu le temps de se produire. Des accidens variés se manifestent chez l'homme et chez les animaux qui sont transportés aux altitudes extrêmes. Crocé-Spinelli et Sivel ont trouvé la mort à une hauteur de 8 600 mètres le 15 avril 1875, dans leur ballon *le Zénith*. Le 5 septembre 1862, le savant météorologiste Glaisher s'élevait de Wolverhampton dans un ballon conduit par l'aéronaute Coxwell : il s'évanouit, et faillit périr à une hauteur un peu supérieure à 8 838 mètres : sur deux pigeons que les aéronautes avaient conservés, l'un mourut et l'autre n'échappa que difficilement. Il semble bien, comme on l'a dit, que les poitrines humaines doivent trouver là-haut leurs colonnes d'Hercule et qu'il y ait une altitude où la nature ait dit à l'homme : « Tu n'iras pas plus loin. » Mais déjà, en deçà de cette barrière infranchissable, apparaissent des phénomènes qui sont dus pour une part à la raréfaction de l'air et qui caractérisent le *mal des montagnes* et le *mal des ballons*.

Ces accidens constituent une maladie singulière qui a les plus grandes analogies avec le mal de mer. Elle lui ressemble, au point de vue de ses symptômes, dont les principaux sont les vertiges, le vomissement et l'état syncopal, la prostration physique et morale; elle lui ressemble encore au point de vue de son agression capricieuse qui

attaque les uns et épargne les autres, et enfin au point de vue de sa disparition subite et de sa guérison presque instantanée. A ces désordres nerveux s'ajoutent des troubles circulatoires; les battemens du cœur s'accélèrent comme dans la fièvre ou davantage. M. Lortet par exemple, à Chamonix, constatait 64 pulsations à la minute; au sommet du mont Blanc, 172. Quant aux phénomènes respiratoires, on les décrit différemment. La plupart des ascensionnistes ont éprouvé une oppression plus ou moins angoissante, une respiration précipitée et superficielle, une véritable dyspnée. A. Mosso a observé, au contraire, un ralentissement respiratoire avec repos intercalaires.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une affection universelle qui a été constatée sous toutes les latitudes, dans l'Amérique du Sud, au Caucase, dans l'Arménie, dans l'Himalaya, dans les Pyrénées et dans les Alpes. C'est sur l'explication de ces accidens que l'on cesse de s'entendre. Paul Bert a rendu infiniment vraisemblable que la cause première de ces désordres réside dans une diminution de l'oxygène du sang par suite de la dépression barométrique. M. A. Mosso, au contraire, a soutenu récemment qu'ils reconnaissaient pour cause la diminution de l'acide carbonique contenu dans le sang, c'est-à-dire l'*acapnie*. Il y a bien des chances pour que cette contradiction cache une confusion. Elle s'applique sans doute à des phénomènes différens, et il y aurait deux espèces de mal des montagnes.

Les symptômes du mal que Bert avec la plupart des observateurs attribuaient à l'altitude ne sont pas les mêmes que ceux dont parle Mosso : pour celui-ci il y a un ralentissement de la respiration avec pauses; pour la majorité, au contraire, il y a un état dyspnéique. Le mal ordinaire cède au repos ou tout au moins se calme sous son influence. Pour Mosso, c'est au contraire pendant le repos absolu que les phénomènes s'aggravent. Enfin, les analyses de Paul Bert aux diverses altitudes montrent incontestablement une forte diminution d'oxygène et une faible décroissance de l'acide carbonique. Celles de Mosso conduisent à des conclusions opposées. On ne peut douter qu'il y ait ici un malentendu que nous prendrions la peine d'expliquer à nos lecteurs si nous ne nous rappelions qu'il n'y a vraisemblablement parmi eux qu'un nombre très restreint de physiologistes qu'un tel examen critique serait susceptible d'intéresser.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

La quinzaine a été des plus agitées. Nous ne parlons pas du procès de Rennes et des émotions qu'il soulève, nous réservant de le faire quand il sera terminé. Pour le moment, et pour quelques jours encore, il convient de laisser le conseil de guerre à lui-même et d'attendre patiemment son arrêt. C'est à la vérité ce que ne font pas beaucoup de nos confrères, et déjà plusieurs journaux, dont quelques-uns ont l'habitude d'être obéis, demandent des poursuites contre tels ou tels témoins, dont les dépositions n'ont pas été conformes à leurs vues. Cela montre à quel point les esprits sont montés dans certains milieux, et c'est précisément de l'état des esprits que nous voulons nous occuper aujourd'hui. Il a d'ailleurs amené des conséquences immédiates. Le gouvernement, employant toute sa perspicacité dans un certain sens, a, paraît-il, découvert un grand complot : en même temps, il s'est laissé surprendre par une émeute. Sur un point de Paris, cantonnée dans une maison désormais historique, la rébellion contre lui semble passer à l'état chronique. Ce sont là des symptômes d'anarchie qui méritent bien quelque attention.

Un complot contre la sûreté de l'État ! Un complot qui relève de la Haute Cour, c'est-à-dire du Sénat, transformé en tribunal politique ! Il faut retourner à dix années en arrière, en plein boulangisme, pour rencontrer un fait analogue. A ce moment, il y avait en effet un complot, et même un attentat en voie d'exécution. Le gouvernement n'a pas eu beaucoup de peine à en découvrir les preuves, car elles étaient patentes, et il a traduit devant la Haute Cour trois accusés, qui d'ailleurs avaient jugé prudent de passer la frontière, et ont été condamnés par coutumace. La République a-t-elle couru, même alors, un aussi grand danger qu'on l'a cru ? En tout cas, le danger d'aujour-

d'hui, si on en juge par la quantité des arrestations déjà opérées, sans parler de celles qui restent en souffrance, serait plus redoutable encore. Une quarantaine de conspirateurs sont sous les verrous, dont un seul, M. Paul Déroulède, jouit d'une réelle notoriété. Les autres en ont une moindre, et quelques-uns même n'en ont aucune. Dans le nombre se trouvent des représentans des princes exilés, le duc d'Orléans et le prince Victor Napoléon. L'un des plus intelligens, M. Georges Thiébaud, s'est montré aussi le plus agile, et a échappé, jusqu'ici, aux mains de la police. Mais de quels élémens se compose ce complot, ou ce prétendu complot? On n'en sait rien. Depuis une quinzaine de jours qu'il est découvert, on n'est pas, à cet égard, plus avancé, ni mieux éclairé qu'à la première heure. En admettant qu'il y ait des conspirateurs, le gouvernement est le premier à subir la contagion de leur esprit, et il imite leurs procédés avec tant de perfection que, si l'on veut absolument qu'il y ait un complot, nous avons le droit de dire que c'est le sien. Toute sa conduite en porte le caractère. Un beau matin, il procède à un certain nombre d'arrestations, sans que rien nous ait préparés à cette surprise. Mais soit! Si l'action gouvernementale avait été annoncée et éventée d'avance, elle n'aurait évidemment pas pu s'exercer utilement, et peut-être même faut-il reprocher au ministère de n'avoir pas mis, sinon assez de mystère, du moins assez de promptitude dans son exécution, puisqu'elle n'a pas été complètement efficace.

Nous admettons le secret avant, mais non pas après. Il est inadmissible qu'on nous laisse pendant de longues semaines dans l'ignorance la plus absolue des motifs vrais et sérieux — à supposer qu'il y en ait de tels — qui ont motivé la brusque intervention du gouvernement et qui la légitiment. Certes, l'opinion est aujourd'hui étrangement engourdie. Jamais, à coup sûr, elle n'a été moins exigeante. Si le fait qui vient de se produire avait eu lieu il y a trente ans, à la fin de l'Empire, les grands libéraux de cette époque, dont les héritiers dégénérés sont actuellement aux affaires, n'auraient eu de cesse, ni de repos, avant d'avoir arraché au gouvernement les explications nécessaires. On ne lui aurait pas demandé de justifier l'accusation, puisque cela ne peut se faire avec toutes les garanties indispensables que devant les tribunaux; mais on aurait voulu savoir de quoi il s'agissait, et on ne se serait pas contenté d'apprendre qu'il y avait un complot. Un complot, c'est bientôt dit! mais ce n'est pas dire grand'chose, et la nature de ce complot aurait besoin d'être sommairement indiquée. Sinon, il dépendra d'un ministère quelconque — et Dieu sait, dans la

rapidité de leurs changemens, à quels ministères nous sommes exposés! — de faire arrêter vous, moi, qui il lui plaira, et de nous maintenir en prison aussi longtemps qu'il le voudra, sans fournir d'ailleurs aucune explication de sa conduite. En vérité, cela est trop commode! Un tel pouvoir, accordé à un ministère de passage et souvent de hasard, a besoin d'un contrepoids que l'on ne peut trouver que dans l'opinion. Déjà le ministère précédent a fait arrêter M. Déroulède, et, ce n'est pas de cela que nous le blâmerons; il aurait voulu faire autrement, qu'il ne l'aurait pas pu. Mais on a généralement trouvé qu'il avait tenu M. Déroulède en prison beaucoup plus longtemps qu'il ne l'aurait fallu. On a pu croire qu'il prolongeait artificiellement sa détention jusqu'au jour où son procès concorderait avec d'autres événemens propres à en détourner l'attention publique. Le procès n'a eu en effet aucune importance, et il n'avait certainement pas fallu au juge d'instruction deux mois de recherches pour préparer les révélations insignifiantes auxquelles il a abouti. Est-ce que le ministère actuel va recommencer? Est-ce qu'il va garder plusieurs mois en prison M. Paul Déroulède et ses complices? Est-ce qu'il va tenir au secret, non pas eux seulement, mais l'opinion elle-même? Le ministère Dupuy n'a procédé ainsi qu'à l'égard d'un seul accusé, ce qui était déjà trop; le ministère Waldeck-Rousseau en a arrêté une quarantaine. Si cette gradation se poursuit, que fera le ministère suivant? Les voies lui sont ouvertes, les précédens ne lui manqueront pas; et lorsqu'on songe aux nouvelles catégories de ministrables qu'un incompréhensible caprice a introduites dans les régions gouvernementales, l'avenir est encore moins rassurant que le présent et le passé. Il y a lieu, plus que jamais, avec les facilités que la loi donne au ministère pour satisfaire son bon plaisir, de ressusciter les mœurs des pays libres, et de secouer la torpeur d'une partie de l'opinion.

Ne fût-ce que pour ce motif, nous avouerons au gouvernement que la nouvelle du grand complot a rencontré de l'incrédulité. Ce complot n'est pas d'hier; il date de plus loin; ses origines sont anciennes, et ses développemens même se rapportent à une période déjà close. Dès lors, il y a lieu de s'étonner que des ministres qui avaient le même souci de la sécurité de la République que ceux de maintenant, soient passés à côté de lui sans le voir, et sans y pourvoir. Cela n'est pas naturel, et tendrait à mettre en cause non seulement la perspicacité et la vigilance, mais encore la fidélité des gouvernemens antérieurs. On arrive à l'invraisemblable! Faut-il croire, par exemple, que M. Charles Dupuy, qui a eu en mains le même dossier que M. Wal-

deck-Rousseau, ait manqué à son devoir en ne prenant pas les mêmes mesures? M. Dupuy ne s'est pas effrayé d'un complot dont il connaissait pourtant tous les détails. Il a refusé à M. Paul Déroulède la satisfaction d'amour-propre d'être traduit devant le même tribunal que le général Boulanger. Qu'a-t-il donc vu dans les pièces qui lui ont été soumises, et qu'il paraît avoir appréciées avec le scepticisme du bon sens? Nous l'ignorons, nous ne pouvons faire à ce sujet que des suppositions; mais ces suppositions ne sont pas absolument en l'air, puisqu'elles reposent sur le double fait que si un ministre a estimé qu'il y avait matière à procès, un autre a pensé le contraire. Il faut donc croire qu'au fond de ce complot ténébreux, il y avait bien quelque chose, mais quelque chose qui n'était pas très grave, et qui ne faisait pas courir un péril sérieux à nos institutions. Dans le cas contraire, M. Dupuy aurait été inexcusable. Eh bien! donc, qu'y a-t-il? Notre malheureux pays a été agité par tant de révolutions, et ces révolutions sont encore si récentes, que les partis vaincus rêvent toujours de prendre leur revanche contre la République, sans compter certains républicains qui rêvent sa transformation radicale. Pour ne parler que des anciens partis, on les a condamnés à rester irréconciliables par l'exil de leurs représentans, et nous n'avons nul besoin des moyens de la police, il nous suffit de connaître un peu le cœur humain et d'avoir lu l'histoire, pour être sûrs qu'il y a entre les princes exilés et leurs partisans en France un échange continuel de vues, d'espérances et d'illusions. Depuis que la République existe, et surtout depuis qu'elle a chassé les prétendans, elle a été exposée à ce genre de menaces, et elle ne s'en est pas autrement effrayée : elle a cru qu'une police attentive et vigilante suffisait à l'en préserver, sans qu'il fût nécessaire de mettre en mouvement la Haute Cour, et de donner à un pays qui a soif de repos le spectacle enfiévré d'un grand procès politique. Il y a eu toujours un complot comme aujourd'hui, et les gouvernemens antérieurs auraient pu, s'ils l'avaient voulu, en agiter l'épouvantail à un moment quelconque. Mais ils ont pensé que leur devoir était de veiller à ce que la sécurité du pays ne fût troublée d'aucune manière, surtout dans le sentiment qu'il en avait lui-même, et qui était pour lui un bienfait. C'est une grande faute que d'enlever, sans nécessité absolue, à un pays le précieux sentiment de sa sécurité, parce qu'il faut quelquefois longtemps pour le lui rendre, et qu'il peut y avoir, parmi les républicains eux-mêmes, un parti qui, après avoir eu intérêt à inspirer ces alarmes plus ou moins sincères, ait intérêt à les faire durer.

Les ministères précédens ont pu se dispenser de recourir à ces

procédés équivoques, d'abord parce qu'ils n'en avaient pas besoin pour se justifier et se légitimer eux-mêmes, et aussi parce qu'ils n'étaient pas, en vertu de leur composition, obligés de compter avec certaines influences, habituées à régner souverainement ou plutôt tyranniquement dans tous les milieux où on a eu la faiblesse de leur donner accès. Si nous nous trompons, le procès le dira : jusqu'à preuve du contraire, nous ne croyons pas à la réalité d'un complot digne de la mise en scène qu'on prépare. Nous ne croyons pas que M. Déroulède soit entré de sa personne dans une conspiration monarchiste ou impérialiste : cela dérangerait toutes les idées que nous avons sur lui. Et ce ne sont pas quelques velléités sans portée, ni quelques imprudences sans gravité, à supposer même qu'on nous les montre, qui nous feront croire à une de ces conspirations où l'Etat est sérieusement en danger.

Non pas, certes, que nous méconnaissions le péril; mais il n'est pas où on le met. Il est dans l'anarchie générale dont nous souffrons, et qui se manifeste jusque dans les tentatives par lesquelles le gouvernement croit faire acte d'autorité. Qu'y a-t-il de plus triste, en somme, avec le caractère à la fois tragique et bouffon de l'aventure, que ce qui se passe en ce moment dans une maison de la rue Chabrol? Quelle preuve plus manifeste de maladresse ou d'impuissance un gouvernement pouvait-il donner? S'il y a complot, M. Jules Guérin devait en être ; on aurait été très étonné qu'il n'y fût pas plus ou moins impliqué. On le savait, d'ailleurs, homme d'énergie, et très capable de coups de main. Dès lors, comment n'a-t-on pris, en ce qui le concerne, aucune précaution préalable? Il fallait agir avec lui vivement et rapidement; on a fait le contraire. On lui a donné le temps de se réfugier dans une maison où il avait depuis longtemps entassé des armes, des munitions et des vivres. Eh quoi! personne ne le savait? La police ne connaissait pas l'état intérieur de l'immeuble de la rue de Chabrol? Elle ne se doutait pas des préparatifs faits par M. Guérin et ses compagnons? Une telle ignorance est étrange. Et s'il n'y a pas eu ignorance, mais abstention et inaction, on a de la peine à excuser la police d'avoir laissé s'organiser et se ravitailler en plein Paris, en vue d'éventualités qui devaient inévitablement se produire un jour ou l'autre, ce que, dans la langue populaire, on appelle le fort Chabrol. Comment avoir confiance, pour nous protéger contre les grands dangers, dans un gouvernement dont on pourrait dire que lui-même, par l'excès de sa maladresse, en crée un de toutes pièces? Il a entamé enfin et il poursuit l'investissement du fort Chabrol. Il a pensé que c'était la

manière la plus longue, à la vérité, mais, à tous égards, la moins coûteuse de venir à bout d'une rébellion dont il a été le premier surpris. Le dénouement montrera s'il ne s'est pas trompé dans ses prévisions, et si, après la faute initiale, il a usé du meilleur procédé pour réduire la place. Mais ce procédé même, pourquoi en a-t-il usé si tard? Puisqu'il devait finalement y recourir, et qu'une note officieuse a fait savoir que telle avait été son intention dès le premier moment, pourquoi a-t-il attendu plusieurs jours avant de fermer son blocus? Pendant plusieurs jours, il y a eu des allées et des venues mystérieuses entre la rue de Chabrol et la place Beauvau. On a pu croire qu'une négociation était engagée, avec le concours des plus étranges émissaires, entre M. Guérin et M. le ministre de l'Intérieur. Un moment même, la dignité du gouvernement y a paru compromise. M. Guérin n'a pu qu'en être encouragé à persévérer dans ses allures de matamore, et c'est ce qu'il a fait. Le siège a enfin commencé après un temps inutilement perdu, et il se prolonge encore au moment où nous écrivons, sans qu'on puisse dire comment il se terminera. Sans doute la force restera à la loi; mais à quel prix? Le gouvernement a reculé devant l'effusion du sang; mais quelle sera l'issue de cette échauffourée héroïcomique, où l'on voit une poignée d'hommes mettre la force publique dans un tel embarras qu'elle n'attend plus que du temps et de la patience le respect que la rébellion lui refuse, et qu'elle se serait assuré, en d'autres temps, par des procédés plus expéditifs et plus sûrs? Le gouvernement, si énergique à dénoncer un complot, ne paraît plus aussi sûr de lui dans l'action, dès qu'on lui résiste. Il hésite, il tâtonne, il attend, — et il lui arrive d'être surpris par l'événement.

Il l'a été, par exemple, et dans des conditions fort graves, le dimanche 20 août. Pour la première fois depuis de longues années, on a vu une émeute sillonner les rues de Paris. Nous ne voulons grossir le mal, ni dans son étendue, ni dans sa durée : ce serait donner raison à certains journaux étrangers qui représentent la ville tout entière comme livrée, pendant plusieurs jours de suite, à la révolution ; il semble, à les lire, qu'il y ait péril pour un étranger à venir à Paris, et c'est bien ainsi sans nul doute qu'ils désirent être compris. La vérité est que le désordre a duré seulement pendant quelques heures, et qu'il a été étroitement cantonné dans un coin de Paris : dans tout le reste de la ville, le calme a été absolu, et le lendemain, même dans le quartier le plus éprouvé, on n'aurait pas pu se douter des événemens de la veille. Ils n'avaient pas laissé de trace. Mais, si le mal matériel a été insignifiant, le mal moral a été considérable, et le gouvernement, qui a fait

un peu tard son possible pour en arrêter les manifestations, aurait encore mieux fait de les prévenir. Quand il a vu le caractère alarmant que prenait l'émeute, il a mis sa police sur un pied d'alerte, et grâce au courage, au dévouement, à la discipline de nos agens, il a réussi à circonscrire et bientôt à étouffer le foyer de l'insurrection; pourquoi l'a-t-il laissée naître, et ne l'a-t-il pas empêchée d'éclater?

La journée a appartenu exclusivement aux anarchistes : ils l'ont préparée; ils en ont donné le signal; ils y ont tout fait. Ce genre de manifestation ne se prépare pas sans complot, et un gouvernement dont toute l'attention n'aurait pas été absorbée ailleurs, n'aurait pas manqué de le découvrir tout comme un autre. Qu'aurait-il dû faire alors? Ce n'est pas à nous à le dire; mais, à voir la manière dont il a opéré à l'égard de M. Déroulède et des conspirateurs monarchistes, on peut croire que, si le gouvernement l'avait voulu, l'action gouvernementale n'aurait pas été désarmée contre les anarchistes. Au surplus, la veille et l'avant-veille du 20 août, ceux-ci avaient cru inutile de dissimuler plus longtemps leurs projets; ils avaient mis, au contraire, la plus grande publicité possible à donner rendez-vous à leurs troupes, à heure précise, sur la place de la République. Il y avait eu d'abord une réunion préparatoire, que la police avait surveillée bénignement pour éviter qu'on ne s'y battît, mais où elle n'avait paru ni écouter, ni entendre ce qui s'était dit. Peu importe, au surplus, car les journaux le reproduisaient le lendemain, et il suffisait de les lire pour être fixé. Enfin, le principal organe de l'anarchisme, le *Journal du peuple*, qui a pour inspirateur M. Sébastien Faure, résonnait comme un tocsin de révolution et indiquait à ses lecteurs le point d'où l'émeute devait partir. Le gouvernement a pris des précautions sans doute; mais en attendant il a laissé faire, comme s'il avait l'espérance un peu naïve qu'une manifestation organisée officiellement par le parti anarchiste ne dépasserait pas des bornes toutes pacifiques, ou du moins qu'un gouvernement comme lui n'aurait pas de peine à l'y ramener et à l'y maintenir. Les amis de nos amis ne sont-ils pas, comme on dit, nos amis?

Pourquoi tant de sévérité d'une part et tant de longanimité de l'autre? Les anarchistes sont-ils donc moins redoutables que les monarchistes? Ceux-ci ont été arrêtés sans attendre que leur complot se fût converti en attentat par un commencement d'exécution. Ceux-là ont pu descendre sur la voie publique, et la police n'a mis la main sur eux que lorsque leurs exercices y avaient déjà multiplié les désordres matériels. Il y a là quelque chose de singulier. On s'est demandé si

le gouvernement n'avait pas compté que la manifestation anarchiste amènerait une contre-manifestation nationaliste et antisémite, et s'il n'a pas voulu laisser pendant quelque temps les deux adversaires aux prises. Le bruit avait couru que les anarchistes de la place de la République se transporteraient rue de Chabrol, et, dans ce cas, peut-être auraient-ils rencontré sur leur route les amis de M. Guérin. Mais un pareil calcul aurait été trop machiavélique, et le gouvernement n'aurait pas pu le faire sans manquer au premier de ses devoirs, qui est d'empêcher les citoyens d'en venir aux mains. Quoi qu'il en soit, les anarchistes ont été laissés à eux-mêmes, et leurs adversaires nationalistes n'ont pas fait mine d'intervenir pour modifier, en y prenant part, le sens de leur manifestation. Si ceux-ci étaient descendus à leur tour dans la rue, et s'ils s'étaient opposés aux bandes qui s'en étaient emparées les premières, on ne sait pas ce qui serait arrivé. Le désordre aurait été vraisemblablement beaucoup plus grand, et les partis auraient pu en rejeter longtemps la responsabilité l'un sur l'autre. On aurait finalement été embarrassé de savoir à qui elle appartenait de préférence. Mais les anarchistes sont restés seuls. Nul n'a cherché à leur faire concurrence. Tout le mal accompli a été leur œuvre, et il n'en est que plus intéressant de constater quelle en a été la signification.

Elle a été avant tout antireligieuse. M. Sébastien Faure avait donné formellement à ses acolytes le mot d'ordre : A bas la calotte! et nous nous excusons auprès de nos lecteurs de reproduire cette expression d'un vocabulaire qui n'est pas le leur; elle montre du moins que les instigateurs et les organisateurs de la journée savaient parfaitement bien ce qu'ils voulaient. Ils ont été servis à souhait. Tous les faits graves qui se sont produits le 20 août ont eu un caractère antireligieux nettement déterminé. Nous ne referons pas un récit qu'on a déjà lu dans tous les journaux. Il suffit de dire que les vitres d'une maison de charité ont été brisées uniquement parce qu'elle était tenue par des religieuses, et qu'au surplus elle portait à l'extérieur une image de la Vierge. Il n'en a pas fallu davantage pour que les manifestans s'armassent de pierres, et les lançassent contre les fenêtres de l'établissement. On imagine la terreur, on entend les cris d'infortunés malades et de pauvres vieillards qui ont cru leur dernier jour venu! Cet acte de sauvagerie n'a pas été le seul à signaler : on sait ce qui s'est passé à l'église Saint-Joseph. Une bande s'y est portée et n'a pas tardé à l'envahir. Le sac de l'église a aussitôt commencé; on a cassé, brisé tout ce qui tombait sous la main, et on s'est contenté de le déformer et de

le tordre lorsqu'on ne pouvait pas faire davantage. Enfin tous ces débris ont été entassés, avec les chaises et les bancs, au milieu de la nef, et on y a mis le feu. Heureusement il a pu être éteint avant que l'église fût la proie de l'incendie. Voilà les faits. On ne saurait se méprendre sur leur sens, qui est d'ailleurs tout à fait conforme à celui du mot d'ordre donné par M. Sébastien Faure. La police, voyant le danger grandir avec une rapidité effrayante, s'est multipliée pour y mettre fin; elle a fait très courageusement son devoir, et ce n'est pas à elle que s'adressent des reproches que le gouvernement a seul encourus. Nous déplorons seulement qu'on ait, au début, laissé le champ libre à une manifestation qui devait si vite dégénérer en émeute, et à une émeute qui devait se caractériser par le sac d'une église. Du moins, il en résulte une leçon très claire; elle n'échappera qu'à ceux qui ne voudront pas la retenir.

Mais il y a d'habiles politiques qui sont parfaitement décidés à n'en tenir aucun compte. L'émeute du 20 août est pour eux un incident malheureux, et encore plus maladroit, qu'ils sont très loin d'excuser : ils se contentent de le regarder comme négligeable. Le véritable péril n'en est pas moins ailleurs, et ils se croient trop clairvoyans pour prendre le change. Où est-il donc? Il est dans l'esprit clérical dont l'invasion devient, à les entendre, de plus en plus menaçante, et contre lequel il faut recourir à des mesures de défense immédiates. On ne peut pas à moins sauver la République. Le militarisme et le cléricalisme sont les deux grands ennemis de l'heure présente; c'est contre eux qu'il faut entrer en guerre, et cette guerre prend dès maintenant toutes les formes déjà connues. Il est à peine besoin de dire qu'on commence par réclamer l'expulsion des jésuites; c'est toujours le premier acte. L'initiative a été prise par quelques journaux, et elle a réussi auprès d'une douzaine de conseils généraux qui ont émis des vœux dans ce sens. Mais il y a quatre-vingt-six conseils généraux, et l'on voit tout de suite de quel côté est la majorité. Le pays, dans son ensemble, est affamé de paix intérieure; il a horreur des luttes religieuses dont il a pu mesurer à maintes reprises la malfaisance et la stérilité. On le sait bien. Aussi, d'autres manœuvriers, plus habiles que les premiers, préfèrent-ils les attaques moins directes, et c'est sur le terrain de la liberté de l'enseignement qu'ils dressent leurs batteries. Il n'est pas douteux qu'une grande bataille se prépare, et que nos hommes de progrès vont nous inviter à revenir à cinquante ans en arrière, oubliant que c'est la République de 1848 qui a donné la liberté de l'enseignement secondaire, et que c'est la République de 1871 qui a

donné la liberté de l'enseignement supérieur. La République se serait-elle trompée? Serait-elle incapable de vivre avec la liberté de l'enseignement? Nous rougirions pour elle de le penser. Ce sont là pourtant des discussions auxquelles nous n'échapperons pas; elles nous attendent demain. On proposera de restituer à l'Université, qui ne le demande pas, qui n'en veut pas, un monopole dont elle n'a pas besoin pour soutenir la concurrence libre. Elle a en elle des ressources que ses prétendus amis ne paraissent pas soupçonner, mais dont elle a conscience. N'importe : la liberté de l'enseignement aura, dans quelques mois, à soutenir un rude assaut, et cela sous le prétexte, toujours le même, qu'il faut défendre la République contre les menées de l'esprit clérical. Si nous regardons autour de nous, nous voyons qu'on jette des pierres contre les établissemens religieux, et qu'on entre dans les églises pour les mettre à sac et les brûler. N'est-ce pas là aussi un danger et peut-on le nier? De pareils actes ne révèlent-ils pas une propagande par le fait sur les tendances de laquelle il y a lieu d'être inquiets? Sans doute, répond-on; mais on pourvoira facilement à ce danger-là : il y en a un autre beaucoup plus grave, qui se présente à des esprits plus profonds. C'est le péril clérical, dont il serait à la vérité difficile de signaler une manifestation palpable et tangible, mais qui, sans effraction apparente, s'infiltre partout et menace la République jusque dans ses fondemens. En conséquence on invite tous les républicains à se rallier autour du vieux drapeau, pour combattre le vieux et bon combat.

Beaucoup ne répondront pas à l'appel. Ils croient à la liberté et ils l'aiment. Ils estiment même qu'elle est de l'essence de la République. En outre, ils regardent par qui leur est adressée cette mise en demeure, et ils reconnaissent, sans le moindre étonnement, qu'elle vient surtout des radicaux et des socialistes, qui, depuis les élections dernières, font un effort énergique pour s'emparer de la direction du gouvernement: ils n'y ont déjà que trop réussi. Toutefois, leur succès est un succès de surprise, et qui sera éphémère s'ils ne parviennent pas, pour le consolider, à donner à la République une orientation nouvelle, où ils se sentent seuls en mesure de la diriger après l'y avoir engagée. Pour qu'on ait besoin d'eux, il faut absolument que la République soit menacée : ils assurent donc qu'elle l'est, et ils dénoncent tous les matins, à l'appui de leur assertion, le militarisme, dont ils ont tout de suite dénoncé l'influence dans l'affaire Dreyfus, et le cléricalisme qu'ils n'ont pas tardé à y découvrir aussi. L'exploitation qu'ils ont faite de l'affaire Dreyfus au profit de leurs entreprises politiques serait un chef-

d'œuvre d'habileté, s'ils n'y avaient par trop souvent mêlé une violence excessive. Autant nous désirons voir cette affaire se terminer enfin, et dans des conditions telles que personne ne puisse la faire revivre, autant ils désirent le contraire ; et ils se préparent déjà à lui ouvrir artistement un certain nombre de canaux de dérivation, par où elle s'écoulera dans un lit nouveau au moment d'abandonner l'ancien. On continuera de dénoncer et de poursuivre le militarisme, sous la forme de représailles à exercer contre celui-ci ou contre celui-là. On le fait dès maintenant, et on met dans cette seconde campagne tout l'entraînement de passion qu'on s'est donné dans la première. La lutte se perpétuera-t-elle donc indéfiniment? Elle use le pays, mais elle profite à quelques politiciens et elle fait les affaires d'un parti. Ce parti est le parti radical socialiste, qui ne comprend sans doute pas les anarchistes, mais qui les subit souvent et qui essaie quelquefois de s'en servir. Il n'est pas le gouvernement tout entier, mais il y a ses entrées, il y a sa place, il y exerce son influence ; et la question de demain, peut-être même celle d'aujourd'hui, est de savoir dans quelle mesure cette influence doit y être prépondérante. C'est de ce point de vue qu'il faut regarder ce qui se passe, et se machine : alors, on comprend, on s'explique tout; on aperçoit distinctement les fils de la trame serrée qui se tisse sous l'effort de certaines mains ; et on se demande jusqu'où ce ministère, qui contient après tout des élémens modérés, se laissera entraîner et duper, c'est-à-dire perdre et disqualifier, sous prétexte de mieux sauver la République. Comment croire que les socialistes y soient entrés pour s'y tenir bien sages, et uniquement parce que tous les partis devaient être représentés dans un syndicat dont le seul but était d'assurer la liberté du Conseil de guerre de Rennes, et de liquider l'affaire Dreyfus? Ce serait très imparfaitement les connaître. Il faut d'ailleurs qu'ils se justifient d'avoir pris leur lot de portefeuilles auprès de leurs amis qui, jusqu'à ce jour, ne leur ont point pardonné, et ils ne peuvent le faire que par la manière dont ils exerceront cette part d'autorité, d'influence et d'action qui leur a été imprudemment attribuée.

Là est le danger vrai de l'heure où nous sommes : nous avons essayé d'en analyser les causes, après en avoir énuméré les plus importantes et les plus récentes manifestations. Ces manifestations sont : la découverte du grand complot auquel on a donné une si large façade, et qui met en cause, avec tant d'accusés, tant de partis divers et opposés ; l'émeute du 20 août qu'on a laissée se produire alors qu'on aurait pu la prévenir, mais dont on n'a pas tardé à prendre peur sérieu-

sement, quand on a vu à quel excès elle se portait; la campagne entamée contre la liberté de l'enseignement; enfin la campagne en pleine activité en vue de perpétuer l'affaire Dreyfus dans d'autres affaires qu'on s'applique à en faire sortir. De ces quatre manifestations les deux premières sont le fait du gouvernement; il en a la responsabilité. Nous n'en dirons pas autant des deux dernières. On ignore quelle attitude il prendra dans la question de la liberté de l'enseignement. On ne sait pas davantage dans quelle mesure il s'inspirera de la véritable équité, et aussi des conditions indispensables au rétablissement de la paix dans les esprits, en présence de l'agitation qu'on fomente autour de l'affaire Dreyfus. Sur les intentions du gouvernement règnent encore des obscurités : mais il n'y en a pas sur celles de quelques-uns de ses membres. Ils travaillent ouvertement à l'entraîner tout entier dans une campagne qui, sous couleur de protéger la République, a pour but réel de la mettre définitivement et exclusivement à leur discrétion. Le militarisme et le cléricalisme à combattre, la liberté de l'enseignement à refouler, la justice elle-même à administrer, ce ne sont là que des prétextes, le but est de se rendre maîtres du pouvoir et de l'accaparer. Le ministère n'a rien fait jusqu'ici pour combattre ces manœuvres, bien au contraire! Et c'est pourquoi nous sommes inquiets et impatiens de savoir ce qu'il fera demain.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA CRISE DU SOCIALISME

LA FIN D'UNE DOCTRINE

L'entrée de M. Millerand, socialiste collectiviste, dans le ministère de M. Waldeck-Rousseau, à côté de M. le général de Galliffet, qui combattit énergiquement les insurgés de la Commune, a été considérée par les socialistes, tant en France qu'à l'étranger, comme un événement considérable, — et passionnément discutée. Il en est résulté une scission dans le groupe de l'Union socialiste à la Chambre; et un prochain congrès doit réunir pour la première fois toutes les sectes rivales du socialisme français, afin de décider entre la politique opportuniste de M. Millerand et de M. Jaurès, traitée de duperie par leurs adversaires et la politique plus intransigeante, plus fidèle à la tradition révolutionnaire, de M. Guesde et de M. Vaillant, sans que l'un ni l'autre parti nous semblent d'ailleurs susceptibles de se soumettre aux décisions de la majorité.

En acceptant un portefeuille des mains de M. Waldeck-Rousseau, M. Millerand a tranché de sa propre autorité une question de haute importance : quelle doit être l'attitude du parti socialiste vis-à-vis des autres partis; dans quelles circonstances peut-il s'allier avec eux; et, plus que l'alliance, la collaboration est-elle permise? Cette question de tactique est l'objet de discussions interminables parmi les socialistes allemands, soucieux de mettre

d'accord les principes et la pratique. La polémique engagée à ce sujet au dernier congrès de Stuttgart s'est continuée dans la presse et les revues, à l'occasion des articles de M. Bernstein, et d'un livre (1) du même auteur, peut-être la publication la plus importante depuis le *Capital* de Karl Marx. M. Bernstein prétend établir l'impuissance, la caducité de l'esprit révolutionnaire; il veut prouver que le socialisme entre dans la phase d'adaptation à la société actuelle, et d'exploitation. Examiner les opinions de M. Bernstein, c'est parcourir le cercle d'idées, de tendances contradictoires où se meut le socialisme contemporain, assister à l'agonie de la plus importante doctrine du siècle, celle de Karl Marx, dominante pendant les trente dernières années en Allemagne, et dont les vues fondamentales ont été adoptées, avec plus ou moins de rigueur, par les partis socialistes dans tous les pays.

I

Le marxisme a pour caractère essentiel d'opposer le socialisme scientifique au socialisme utopique : avant de construire des théories, Marx prétend observer des faits. Il introduit, avec Hegel et Darwin, la loi d'évolution dans les sciences sociales, et il en tire une conception matérialiste de l'histoire. Ce qui détermine cette loi d'évolution, ce sont les premiers besoins, car l'intérêt suprême, primordial, c'est la vie matérielle. Les rapports économiques des peuples, fondés sur la satisfaction de ces besoins, mesurent la force impulsive du devenir historique. Comme Darwin l'a démontré pour les espèces animales, Marx aperçoit avant tout, dans les sociétés humaines, la lutte acharnée pour se disputer des parts de nourriture, lutte tantôt sourde et sournoise, tantôt éclatante, presque toujours méchante, cruelle, impitoyable. Avec Hegel, avec Kant, il assigne un rôle considérable à la méchanceté, à la malveillance, dans l'œuvre du progrès social. Il est bien loin de fonder le socialisme sur un idéal de justice : les déesses de la Justice et de l'Égalité font triste figure dans la vie des individus et des peuples. Il se place aux antipodes de Rousseau et de sa thèse sur la bonté native de l'homme.

(1) *Die Voraussetzungen des Sozialismus und die Aufgaben der Sozialdemokratie.* (*Les Hypothèses du Socialisme et les tâches de la Démocratie socialiste.*) Stuttgart, 1899, Dietz.

Il a des affinités avec La Rochefoucauld, qui ramène tout à l'intérêt, et il ne considère, comme les économistes, que cet aspect de la nature humaine.

Les révolutions profondes au sein des sociétés sont, d'après lui, déterminées, non par le progrès des idées, mais par les modifications de l'infrastructure économique dues au perfectionnement de la production, lesquelles altèrent le rapport des classes en modifiant la puissance dont elles disposent et changent les conditions de la lutte qu'elles se livrent entre elles, jusqu'à ce que la force, accoucheuse des sociétés, décide du succès.

Toutes les révolutions modernes, d'après M. Schmoller, qui abonde ici dans le sens de Marx, tous les efforts pour constituer un droit de plus en plus égalitaire, sont les suites de la révolution économique qui, à partir du XIIIe et principalement au XVIe siècle, grâce au progrès de la navigation, à la découverte de l'Amérique et de la route des Indes, à l'invention de la poudre à canon, à l'essor du commerce, brisa la puissance de la noblesse au profit de la royauté. L'emploi des machines a détruit le régime féodal, anéanti la petite boutique patriarcale, amené le triomphe du Tiers État. Mais la vapeur, la grande industrie sont venus à leur tour diviser les producteurs en deux classes séparées de patrons capitalistes et d'ouvriers libres salariés, et les ont opposées l'une à l'autre, comme jadis la bourgeoisie à la noblesse. D'après Marx, le développement du nouveau mode de production amène ainsi un nouvel antagonisme de groupes d'intérêts, une nouvelle lutte de classes, un nouveau progrès. C'est toujours la classe la mieux adaptée au nouveau genre de production, la plus nécessaire à l'ensemble, qui finit par s'emparer de l'État et en fait la cuirasse de ses intérêts, et cette loi de l'histoire est le gage de la victoire du prolétariat.

Examinons, à la lumière de ces idées générales, le phénomène économique essentiel de la société moderne, la formation et l'évolution du capital et du mode de production capitaliste, et ses conséquences sociales.

Autrefois, avec le système du petit atelier, la production était individuelle, ainsi que le profit. Il n'en est pas de même avec le machinisme résultant des découvertes de la science, qui ont créé la grande industrie. Dans la société actuelle, la production est œuvre commune, et le profit, attribution individuelle. Les ouvriers ne peuvent plus posséder les instrumens de production;

ils doivent vendre pour pouvoir vivre leur force de travail aux détenteurs du capital.

Le travail crée la valeur. Or ces masses ouvrières auxquelles est due la richesse nationale ne peuvent elles-mêmes prospérer, car l'ouvrier ne reçoit pas, dans son salaire, toute la valeur que représente le travail exécuté mais seulement une partie, déterminée par le prix des subsistances nécessaires à son entretien. L'entrepreneur, par exemple, lui paie huit heures de travail, quand il le fait travailler dix, onze, douze heures. C'est l'ancienne corvée alourdie et déguisée, d'où l'analogie du salariat et du servage.

Cet excédent de valeur, engendré par le travail de l'ouvrier, cette plus-value, ce profit, résultat du surtravail, du travail non payé, le capital se l'attribue; il en consacre une partie à la vie luxueuse; mais la plus grande partie se capitalise et rend possible et nécessaire l'extension toujours plus large de la production. Formé à l'origine par la spoliation des paysans et l'exploitation des colonies, le capital est aujourd'hui « le vampire qui suce le sang des ouvriers. »

Avide, insatiable, il tend sans cesse à accroître sa productivité, à augmenter sa plus-value. Pour cela il a recours à deux moyens : allonger la journée de l'ouvrier, et faire usage de machines perfectionnées. La division du travail, le grand atelier, permettent d'employer des femmes et des enfans, réduisent le nombre des ouvriers occupés, forment une armée disponible de réserve industrielle soumise à toutes les exigences capitalistes. La concurrence des salaires les abaisse et les maintient au plus bas niveau possible.

Plus grande est la richesse sociale, le capital en fonction, plus grand le nombre des sans-travail et des pauvres. Plus la fortune s'accumule à un pôle, plus la pauvreté devient grande à l'autre pôle. Le progrès du capital a pour conséquence l'accroissement de la misère.

Cette paupérisation s'étend aux classes moyennes, par suite des phénomènes connexes de l'accumulation des capitaux et de la concentration des industries. La production se centralise dans un nombre toujours plus restreint d'entreprises géantes. Incapables de lutter contre cette concurrence, les petits industriels, les petits patrons tombent à leur tour dans le prolétariat. Quand cette évolution aura atteint son dernier période, la petite et moyenne bourgeoisie auront disparu.

Mais dès lors la classe capitaliste ne sera plus capable de diriger la production. Le capitalisme, tandis qu'il accroît immensément la force productive du peuple exploité, tient au plus bas degré sa force de consommation. La grande industrie se ferme le marché intérieur, et elle est obligée de chercher des cliens dans le monde entier. Les nations entrent en concurrence. L'extension des marchés ne suit point pas à pas l'extension de la production. Des crises pléthoriques se produisent. Les fabriques s'arrêtent, parce que les magasins sont encombrés de marchandises. Les ouvriers meurent de faim, parce qu'ils ont produit trop de richesses.

Les crises prouvent qu'une catastrophe est prochaine. D'après la conception matérialiste de l'histoire, une révolution sociale éclate quand les forces productives matérielles d'une société se trouvent en contradiction avec les modes de propriété au sein desquels elles se mouvaient jusqu'alors, quand le mode de propriété entrave la production. C'est le cas du régime capitaliste : son heure a sonné ; les expropriateurs seront expropriés.

Les lois de la production capitaliste conduisent ainsi à la chute de l'ordre actuel et de l'État de classes, et à la domination du prolétariat éduqué, uni, organisé par le mécanisme même de la grande industrie, et qui viendra relever la bourgeoisie de sa gestion incapable et funeste.

La socialisation de la production, préparée par la concentration des industries, impose la transformation de la société dans le sens communiste. Elle mettra en harmonie pour tout le peuple la force de produire et la capacité de consommer. Le capitalisme conduit au socialisme, comme à la seule solution possible de ses contradictions immanentes (1).

De cette conception du mouvement socialiste découle une tactique que Marx a formulée avec sa logique serrée, et qui fut adoptée par la démocratie socialiste allemande.

La doctrine détermine d'abord la tactique à l'égard des syndicats. La « prolétarisation croissante des masses » conduit à une certaine indifférence envers les ouvriers réunis en syndicats

(1) Dans le premier volume du *Capital*, Marx éclaire ces contradictions par des chiffres et par des faits. Marx et Engels n'ont pas laissé d'exposé systématique de l'ensemble de leurs vues historiques, ils ont donné simplement des indications, élaborées par leurs disciples.

Pour l'esprit général du marxisme, consulter l'excellente brochure de M. Sombart : *Socialisme et mouvement social*, Giard et Brière, 1898.

pour améliorer leur situation. Ils ne peuvent obtenir que des résultats très faibles. Avec le développement de l'industrie s'accroît en effet la puissance capitaliste. « L'armée de réserve industrielle » pèse fatalement sur les salaires. Les *Trades Unions* anglaises, si riches et si prospères, semblent réfuter, il est vrai, cette théorie. Mais Engels explique leur prospérité par des circonstances exceptionnelles et passagères. Longtemps les démocrates socialistes ne poursuivirent donc dans les syndicats d'autre but que l'agitation. Il s'agissait d'éclairer les ouvriers, de gagner au socialisme les couches populaires qu'on ne pouvait conquérir par la politique, et de faire des organisations ouvrières autant de champs de manœuvres pour le combat de classes.

La lutte de classes se rattache à la théorie de la concentration des industries et des capitaux. Le marxisme aiguise ce combat et le simplifie: capitalistes et prolétaires, exploiteurs et exploités, se dressent les uns contre les autres, comme des ennemis implacables, pour une guerre d'extermination. Les classes moyennes, vouées à la ruine, sont tenues pour quantité négligeable.

De la formule unilatérale du combat des classes découle une théorie radicale de l'État.

L'État n'est que l'action réflexe, l'organisation de la classe exploitante, pour protéger ses conditions extérieures de production par la force, pour contenir et contraindre la classe asservie. Fortifier la puissance de l'État, c'est pour le prolétariat affaiblir sa propre positition. La bureaucratie et surtout l'armée assurent la souveraineté économique de la bourgeoisie. L'armée n'est qu'une gendarmerie au service du capital, qui maintient le prolétariat sous le joug du salaire.

Foncièrement hostile à l'État et à l'armée, le marxisme l'est également à la patrie, par les mêmes déductions logiques. Les conflits d'intérêts des nations ne sont, en effet, que le combat d'âpre concurrence entre les classes capitalistes de chaque pays en particulier. Les oppositions nationales n'existent pas pour le prolétariat. L'exploitation capitaliste écartée, cette concurrence cessera, car la consommation déchaînée des masses écartera toute difficulté d'écoulement des marchandises, toute recherche de débouchés. Le prolétariat d'un pays est naturellement l'allié de celui des autres pays : ils doivent donc s'unir. Dans tous les pays à mode de production capitaliste, il n'y a qu'un ennemi, la bourgeoisie.

L'existence de la bourgeoisie en tant que classe est inconciliable avec une amélioration profonde du sort des prolétaires. Toute réforme sociale ne ferait que retarder la délivrance. Il ne reste en perspective que le combat décisif. Qu'il soit conduit plus ou moins longtemps sur le terrain légal, il doit finir par une dictature du prolétariat, par une transformation révolutionnaire de la société, qu'on ne peut concevoir sans rupture avec le droit historique. La Révolution n'est pas en contradiction avec l'évolution ; elle en est le moment nécessaire.

Elle peut, selon Marx, se produire de trois manières : d'après la théorie des crises, un krach énorme, une catastrophe du capitalisme peut amener le prolétariat au pouvoir. Après avoir cru, en 1847, qu'on était à la veille d'un bouleversement universel, Engels prophétisait pour 1898 la débâcle définitive.

Ou bien encore, d'après la théorie de la concentration des industries et de l'accumulation des capitaux, la révolte du prolétariat suscitée par sa misère atteindra un tel degré, qu'avec l'arme du suffrage universel il réussira à conquérir le pouvoir politique, à établir sa domination.

Ou enfin, le socialisme sera le résultat d'un développement encore long, d'une concentration générale des industries, et, dans ce cas, la transformation sociale pourrait s'accomplir pacifiquement. Marx et Engels, et les socialdémocrates à leur suite, n'ont compté pratiquement qu'avec les deux premières hypothèses.

Ils sont très sobres d'indications précises sur la société de l'avenir. C'est là, aux yeux de Marx, un jeu puéril, la marque d'un esprit borné. La Révolution économique étant accomplie, l'infrastructure transformée, une nouvelle organisation de la famille, du droit, s'établira naturellement, comme le veut la théorie matérialiste de l'histoire. L'avènement d'une société sans classes, sans ces luttes et sans cet antagonisme que Marx considère pourtant comme la source de tout progrès, ce retour au communisme primitif mais industrialisé, ce n'est plus du matérialisme historique, remarque M. Sombart, c'est du prophétisme pur, le rêve d'un paradis perdu et retrouvé. Le marxisme finit en queue de chimère.

On remarquera combien les doctrines marxistes sont favorables à la propagande. D'une part, elles envisagent la société présente avec un pessimisme absolu ; elles affirment « le carac-

tère fatidique des misères prolétariennes » ; elles ôtent la résignation et la paix à des millions d'hommes. Mais elles établissent que l'ordre actuel n'a rien de fixe ni de permanent. Devenue florissante par l'industrie, la bourgeoisie périra par elle. De l'excès du mal viendra, dans un avenir prochain, l'excès du bien, la délivrance. La révolution a pour garantie suprême la science historique. De cette fatalité l'idée de justice est écartée, en même temps que satisfaite.

La conviction que le marxisme a découvert les lois immanentes de la production capitaliste produit les mêmes effets psychologiques que toute foi fataliste : elle agit sur ses partisans comme la doctrine de la prédestination sur les puritains de Cromwell. C'est une sorte de calvinisme sans Dieu. L'œuvre de Marx est interprétée avec la même piété que s'il s'agissait des versets de la Bible ou du Coran. Elle inspire l'orgueil de la vérité révélée et l'intolérance à l'égard des socialistes dissidens, notamment des idéalistes, traités d'imbéciles, et poursuivis par le fer et le feu avec autant d'ardeur que les représentans infiniment méprisés de l'économie politique bourgeoise.

Or voici que cet édifice génial et harmonieux, ce palais de belle dialectique, cet arc de triomphe dressé au seuil de la société future, craque de toutes parts ; et ce sont d'anciens marxistes, tels que M. Bernstein, qui travaillent avec zèle à sa démolition, et en recueillent les matériaux pour une construction nouvelle (1).

II

Marx a séparé le socialisme du libéralisme bourgeois, il l'a organisé en parti indépendant, il l'a maintenu en étroite solidarité; il lui a donné la conscience de l'intérêt de classe. Le marxisme a été adopté officiellement par la démocratie socialiste allemande, en 1891, au Congrès d'Erfurt (2). Des partis socialistes se sont formés dans tous les pays d'Europe sur les mêmes principes. Et ceux-là mêmes qui n'acceptent pas intégralement les doctrines et la tactique marxistes, leur empruntent les mots d'ordre flamboyans, les cris de guerre et de ralliement : « *Lutte*

(1) *Wandlungen in der Sozialdemocratie, Soziale Praxis*, nos 25, 26, 28, 29; Berlin, 1898. — Pour le marxisme et sa tactique nous avons suivi l'ordre d'exposition de l'auteur anonyme de cette étude, qui complète celle de M. Bernstein.

(2) *Das Erfurter Programm erläutert von Karl Kautsky*. Dietz, 1892, Stuttgart.

de classes. — Prolétaires de tous les pays, unissez-vous! — Les expropriateurs seront expropriés. »

Mais bientôt il a fallu descendre des hauteurs doctrinales aux réalités de chaque jour. L'intérêt pratique, dans tous les partis, est bien plus fort que l'intérêt théorique. Les hommes d'action se déterminent selon les circonstances : ils sont souvent obligés d'agir avant d'avoir pensé. Ce qui importe, ce n'est pas ce que disent les meneurs, c'est ce que sentent et désirent les foules; si les changemens de principes amènent des changemens de tactique, la réciproque est peut-être plus fréquente.

Le marxisme a des points de contact avec le blanquisme, le révolutionnarisme insurrectionnel.

Liebknecht proclamait en 1869, au Reichstag, qu'il n'était entré dans cette assemblée bourgeoise que pour faire plus librement de la propagande révolutionnaire du haut de la tribune : « Le socialisme, s'écriait-il, est une question de force qui, ainsi que toutes les questions de force, ne peut être résolue que sur les champs de bataille. » Dans la préface d'un résumé du *Capital* qu'il fut un des premiers à faire connaître en France, M. Gabriel Deville constatait, en 1883, l'impuissance de toutes les méthodes pacifiques, et recommandait, en vue de la Révolution, « d'utiliser toutes les ressources que la science met à la portée de ceux qui ont quelque chose à détruire. » MM. Guesde et Lafargue déclaraient, vers le même temps, qu'il ne s'agissait pas d'ouvrir avec les élections des fabriques de députés, mais des écoles socialistes et des officines de recrutement révolutionnaire.

Ces manifestations, est-il besoin de le dire, restèrent purement platoniques . M. Liebknecht ne chercha pas un instant à racoler des émeutiers dans les faubourgs de Berlin. On ne vit pas M. Deville appliquer ses facultés à la fabrication d'engins explosifs. MM. Guesde et Lafargue négligèrent de conduire leurs recrues au tir à la cible. Grâce aux armes perfectionnées, partout les gouvernemens sont les maîtres incontestés de la rue. Pavés et barricades appartiennent désormais au musée des antiques.

Cependant les socialistes gagnaient des voix et des sièges dans les élections municipales et législatives, et leur croissance rapide orientait leur tactique vers la conquête de la majorité dans les corps élus, et par suite des pouvoirs publics. Engels, enivré des progrès si imprévus des votes socialistes, écrivait en

1895, dans une sorte de testament : « Nous autres révolutionnaires, nous prospérons beaucoup mieux par les moyens légaux que par les illégaux. Les partis d'ordre crient le mot de désespoir d'Odilon Barrot : *La légalité nous tue.* Les socialdémocrates exigent aujourd'hui, comme condition absolue d'admission aux congrès internationaux, la reconnaissance exclusive de cette tactique, de cette conquête des pouvoirs publics, qu'ils répudiaient autrefois avec mépris; ils se montrent fort intolérans, non seulement à l'égard des anarchistes, mais aussi envers les syndicaux, qui leur opposent *la grève générale*, la révolution des bras croisés. Mais il ne faudrait pas croire qu'ils excluent la violence : ils l'ajournent, jusqu'au moment où ils pourront l'exercer légalement. Car il n'y a pas seulement, remarque M. G. Sorel (1), la violence qui se déchaîne les armes à la main : il y aussi, d'après Marx, la violence concentrée et organisée, la force de l'État, la guillotine légale. M. G. Sorel cite, sans le nommer, un socialiste très légalitaire qui avouait que, pour instaurer le nouveau régime, il faudrait abattre cent mille têtes. Après cette petite opération, le droit pourrait devenir une réalité. Pour d'autres, au contraire, tels que M. Millerand, les socialistes doivent surtout « avoir peur de faire peur, » voiler la tête de Gorgone, prêcher un socialisme rassurant. C'est ainsi que M. Jules Simon nous promettait jadis la « République aimable. »

La conquête des pouvoirs publics, la nécessité de gagner un nombre toujours croissant d'électeurs, modifiait considérablement la tactique du parti. C'est chez les ouvriers des villes que les marxistes ont cherché leur première clientèle : la doctrine de Marx est taillée sur mesure pour les ouvriers de la grande industrie. Mais ceux-là mêmes qui sont animés de l'esprit révolutionnaire, veulent, avant tout, rendre leur situation meilleure. Les intérêts corporatifs, l'organisation syndicale, les inspecteurs ouvriers, les caisses de secours, etc., passent au premier plan. Candidats et députés sont obligés de tenir grand compte de ces sentimens et de ces désirs, de revendiquer la réforme ouvrière, le socialisme d'État. La tactique marxiste reçoit une première entorse, puisqu'il s'agit d'améliorer le sort des ouvriers dans la société présente, par suite de retarder la révolution. On s'en tire en accolant un programme *minimum*, un programme de ré-

(1) *La Crise du socialisme.*

formes, à des considérans révolutionnaires conformes à l'orthodoxie.

Puis les socialistes ont dû songer à sortir de l'étroite enceinte des villes. Sans les campagnes, sans les paysans, la victoire est impossible, car ceux-ci forment partout la grande majorité. Si l'on allait dire aux paysans : « Vous êtes voués à la ruine ; vos petites propriétés seront fatalement absorbées par les grosses, et notre tâche consiste à précipiter cette évolution, » les paysans recevraient à coups de fourche les gens qui leur tiendraient ce langage. Pourtant le programme du Havre, en 1880, était sévèrement communiste : il s'agissait de l'expropriation immédiate, de la mise en commun de toutes les propriétés et des moyens de production. On repoussait même la propriété communale, parce qu'elle paraissait une forme de la propriété privée... Mais bientôt la petite propriété rurale n'a pas eu, dans les réunions publiques et à la Chambre, de plus ardens défenseurs que les socialistes et même que les marxistes, tels que MM. Guesde et Deville, au grand scandale d'Engels, qui reprochait à ses amis de France, à propos du programme de Marseille (1892), « de se donner une apparence de déloyauté, en ayant l'air de promettre aux paysans ce qu'ils savent ne pouvoir tenir... Si l'on veut maintenir la petite propriété d'une manière permanente, on sacrifie les principes, on devient réactionnaire. » « En France, dit un écrivain socialiste, beaucoup de socialistes avouent qu'ils trompent les paysans, en leur tendant un programme hameçon (1). » Plus scrupuleux, les socialistes allemands, après d'interminables discussions, ont renoncé à mettre sur pied un programme agraire. Enfin le congrès international de Londres déclare que toutes les terres doivent revenir à la collectivité, mais il laisse les socialistes de chaque pays libres d'agir selon les circonstances et les transformations de l'agriculture, sans se préoccuper du dogme.

Le socialisme, surtout en France, a chaussé les sabots rustiques, il est devenu un parti à demi agraire. Il trouve un accès facile auprès des paysans, en opposant la petite propriété à la grande, en prêchant « l'impôt payé par les riches. » Cette plateforme lui a valu de notables succès aux dernières élections.

Les socialistes enfin se recrutent dans la petite bourgeoisie, qui forme leurs principaux cadres, ils cherchent à attirer vers eux

(1) Hubert Lagardelle : *La question agraire et le socialisme*, p. 3; cité par M. G. Sorel.

la clientèle des radicaux, tous les mécontens : petits patrons, en qui les ouvriers voient cependant leurs pires exploiteurs, petits boutiquiers, employés, prolétaires intellectuels, bacheliers, professeurs, médecins, avocats. Pour plaire à des électeurs si bigarrés, il faut serrer les principes dans l'armoire à argenterie, et ne les sortir qu'aux jours de fête. On se pose en candidat des humbles ; on se borne à déclamer contre la ploutocratie. Tel orateur réduit le collectivisme à la communauté des rues, auquel cas, nous sommes tous communistes. M. G. Sorel cite un candidat appuyé par le groupe parlementaire de la Chambre, qui promettait aux marchands de vin, ces empoisonneurs du peuple, de les soutenir contre les coopératives ouvrières ! L'Union socialiste, à la dernière Chambre, représentait non pas une doctrine, une classe sociale, mais un salmigondis d'idées, un monde bariolé. « Dans cette union, écrit l'auteur d'une brochure socialiste (1), il y a des admirateurs du drapeau tricolore, du drapeau jaune avec l'alliance russe, des partisans du drapeau rouge. Il y a des communistes, des collectivistes, des défenseurs de la propriété individuelle, des patriotes, des internationalistes, des protectionnistes, des libre-échangistes, des partisans de la grève générale, mais beaucoup plus de ses adversaires. Il y a beaucoup de médecins, de gros rentiers, de journalistes, et seulement une demi-douzaine d'anciens ouvriers. » Et l'on retrouve la même bigarrure, la même opposition des votes et des doctrines, concernant l'armée, — la politique coloniale, le libre-échange, — dans la fraction socialiste du Reichstag.

Après les dernières élections, le groupe de l'Union socialiste s'est purifié des élémens nationalistes. Il s'est constitué sur la base d'un manifeste des trente-sept, qui prétend exprimer, sinon le marxisme pur, — une seule des cinq organisations françaises, celle des guesdistes, se rattache directement à Karl Marx, — du moins « la pensée essentielle du socialisme de tous les pays : » *conquête des pouvoirs publics, collectivisme successif, entente internationale des prolétaires*. C'était le *Credo* formulé par M. Millerand au banquet des municipalités socialistes de Saint-Mandé. M. G. Sorel met en relief les atténuations et les incohérences : « On propose, dit-il, d'assurer à tous la libre disposition des fruits du travail. On n'ose pas prononcer le mot *propriété :* mais le lec-

(1) *La vérité sur l'Union socialiste*, chez Allemane, 21, rue Saint-Sauveur.

teur, peu au courant des subtilités dialectiques, ne manque pas de comprendre qu'il s'agit d'étendre la propriété privée, et non de la supprimer. En 1896, on parlait d'abolir le régime capitaliste; on ne vise plus qu'à préparer « la transformation en propriété sociale des moyens de production, de transport et de crédit, *déjà arrachés à leurs propriétaires individuels par la féodalité capitaliste.* » C'est, sans doute, remarque M. G. Sorel, des grands magasins dont il est question, car comment cela pourrait-il s'appliquer aux banques, aux chemins de fer, aux raffineries de sucre, que M. Millerand, en 1896, signalait comme mûres pour la socialisation?

M. Millerand, il est vrai, est un indépendant qui se pique fort peu de théories. Son entrée dans le ministère Waldeck-Rousseau Galliffet ne marque pas moins un pas énorme dans la voie de l'abandon de l'ancienne tactique. L'Union socialiste à la Chambre a été aussitôt disloquée, et le parti tout entier menacé d'une scission à laquelle un prochain congrès unitaire est censé devoir mettre fin.

La doctrine marxiste enseigne qu'en face de la démocratie socialiste, tous les partis bourgeois ne forment qu'une masse réactionnaire. Mais, dans les luttes que se livrent entre elles les différentes couches de la bourgeoisie, Marx et Engels admettaient, conseillaient même l'alliance avec les partis avancés. Rien d'hétérodoxe, rien de choquant à ce que les socialistes belges s'unissent aux libéraux, voire aux démocrates chrétiens, pour obtenir le suffrage universel. Le *pacte de Bordeaux*, le traité conclu avec les monarchistes, pour administrer la ville contre les républicains opportunistes, est déjà plus suspect. M. de Vollmar, allié des catholiques contre les libéraux, aux dernières élections bavaroises, a soulevé quelques polémiques dans le parti. Et il ne s'agit encore ici que d'un compromis transitoire, d'une action parallèle avec d'autres partis d'opposition, commandée par les circonstances, et non pas d'un programme commun (1). Mais avec M. Millerand, c'est une collaboration, une participation directe à l'exercice du pouvoir, pour le maintien, la consolidation de la République bourgeoise, approuvée par une fraction des socialistes français, comme sauvegarde des conquêtes démocratiques.

(1) Dans son excellent livre *Socialisme et problèmes sociaux* (Alcan, 1899) M. E. d'Eichthal donne de nombreux exemples de ces contradictions entre le socialisme scientifique et le socialisme électoral.

Que deviennent, ici, le collectivisme, l'internationalisme et la lutte de classes? De l'absolutisme théorique au relativisme pratique, quel chemin parcouru!

III

Les nécessités d'ordre pratique ont ainsi contribué à éveiller, chez ceux qui pensent, l'esprit critique. M. G. Sorel en France, le professeur Labriola en Italie, M. Van Kol en Hollande, M. Vandervelde en Belgique, etc., estiment que les doctrines de Karl ont besoin d'être élucidées, qu'on doit y chercher non un dogme, mais une méthode, un procédé d'investigation et, comme il le recommandait lui-même, « un fil conducteur. » La revision la plus complète est due à M. Bernstein, un Allemand qui vit à Londres depuis de longues années, représentant des plus radicaux du marxisme au début, et lié d'amitié avec Engels jusqu'à la mort de ce dernier.

D'après M. Bernstein, l'observation positive des faits oblige d'abandonner le marxisme, en tant que système fermé : le développement politique et social n'a pas suivi le cours que lui avait tracé le programme de la démocratie socialiste. Le matérialisme historique, la prépondérance décisive que Marx attribue aux causes économiques et aux besoins matériels, a été atténuée par Marx lui-même. A côté des facteurs économiques, M. Bernstein introduit, en histoire, les facteurs idéologiques; on ne saurait, non plus, méconnaître l'importance des faits géographiques et naturels, des traditions historiques et religieuses. L'*homo economicus* n'est pas tout l'homme. Il n'est qu'une abstraction, un mannequin.

Marx a contredit et, pour ainsi dire, abandonné lui-même, dans ses notes posthumes qui forment le troisième volume du *Capital*, la théorie de la valeur déterminée par le travail des foules ouvrières, pierre angulaire de sa dialectique. Engels, qui a édité et interprété ces notes, explique que, selon Marx, la valeur n'était proportionnelle au temps de travail que sous le régime du petit atelier. Ce n'est plus le cas avec le système de la grande industrie : la valeur du travail propre a joué son rôle, et coïncide de plus en plus rarement avec le prix. C'est le degré de la production sociale, l'ensemble de la vie sociale, en dernière analyse l'offre et la demande, qui déterminent ce prix. Loin de

résulter des heures de travail non payées, d'être un vol fait à ses ouvriers, le gain de l'entrepreneur dépend de l'état du marché, du machinisme perfectionné, du travail de tête et de l'esprit d'entreprise, de la chance, de l'habileté, de la décision. Les théories de la valeur, de la plus-value, du surtravail disparaissent à la base même de l'édifice du marxisme.

Marx ne s'est point trompé en signalant la tendance croissante de la grande industrie vers la concentration des entreprises : elle n'est pourtant ni aussi avancée, ni aussi générale qu'il le croyait. De moyennes, de petites entreprises subsistent à côté des grandes, et on ne voit pas bien comment on pourrait s'en passer. Pour l'agriculture notamment, Vollmar a montré que le machinisme ne joue pas un rôle décisif. La petite culture intensive, en particulier celle des fruits, de la vigne, des légumes, est plus rémunératrice que la culture extensive. Partout, même en Amérique, il y a arrêt ou recul des grandes exploitations, en sens inverse du mouvement que présuppose Marx. Comment, dès lors, résoudre l'antinomie entre l'industrie socialisée et l'agriculture individualiste?

Il faut se garder, d'après M. Bernstein, de considérer comme connexes la concentration des industries et celle des fortunes. Les capitaux ne s'accumulent pas exclusivement entre les mains de quelques magnats : ils s'éparpillent sous forme de sociétés par actions. Les statistiques de tous les pays accusent une augmentation continue du nombre des propriétaires, un accroissement des classes moyennes. Si la réalisation du socialisme devait dépendre de la disparition de la bourgeoisie, elle se ferait attendre longtemps.

Et il en est de même de la paupérisation des masses par l'exploitation capitaliste : c'est le contraire qui est vrai.

Peut-on, demande M. Bernstein, parler d'exploitation, de misère, d'oppression, de servitude pour la classe la plus nombreuse, celle des paysans? Et la grande industrie appauvrit si peu les ouvriers dans l'ensemble que, — de l'aveu même des socialistes les plus exaltés (1), — la classe ouvrière trouve les conditions les plus favorables justement dans les pays où le capitalisme et le machinisme ont atteint le plus haut degré de développement. Les salaires augmentent en raison de l'importance des établissemens

(1) Voir le *Parti ouvrier*, organe socialiste révolutionnaire, du 15 octobre 1898; la *Petite République* du 21 juillet 1898, auxquels nous empruntons de préférence ces citations.

industriels. Les États-Unis, le pays des *Trusts* et des milliardaires, le pays qui, d'après la théorie de Marx, devrait nous offrir ce spectacle de quelques douzaines de Vanderbilt, de Gould et d'Astor entourés d'un monde croissant d'affamés, — est au contraire le pays où les classes moyennes et les classes ouvrières ne cessent de s'élever le plus rapidement. Il en est de même en Angleterre. L'un des protagonistes de la socialdémocratie allemande, le docteur Schœnlank (1), citant les statistiques officielles de l'impôt sur le revenu des grandes villes d'Allemagne, reconnaît qu'une petite bourgeoisie tend à émerger du sein des classes ouvrières, et il conclut : « La démocratie socialiste n'est pas le produit de la misère et du désespoir. Elle est le résultat de la conscience que possède de sa force une classe qui s'élève, et de là vient sa puissance. Les révolutions tentées par des classes en décadence ne peuvent aboutir. » Le socialisme, en effet, est la manifestation éclatante de l'amélioration du sort des classes ouvrières : le désir de bien-être, de culture croît à mesure qu'il reçoit satisfaction. Le capital, ce « vampire qui suce le sang des ouvriers », leur infuse, en réalité, un sang nouveau, une vie nouvelle.

Si l'évolution que Marx a assignée au régime capitaliste est loin d'être démontrée, la théorie de son autodestruction par les crises périodiques, devant aboutir au krach définitif, l'est encore moins. L'organisation des *Trusts*, ce phénomène économique si nouveau qui marquerait, selon quelques-uns, l'acheminement vers le collectivisme, prouve, en attendant, que la bourgeoisie n'est nullement incapable de limiter la concurrence. de mettre fin à l'anarchie de la production : par les *Trusts*, elle la règle et l'organise. L'extension des marchés, l'élasticité du crédit, l'augmentation énorme du capital, le perfectionnement des moyens de communication, démontrent qu'il n'y a pas de grande crise à redouter, et écartent l'idée d'un bouleversement social. La prétendue contradiction entre la production et la consommation, qui devait nécessairement conduire à une crise gigantesque, n'est, d'après M. Bernstein, que le produit suranné de la dialectique hégélienne : la philosophie de Hegel exige que tout se développe en contrastes et en contraires qui se suppriment et s'égalisent dans une unité supérieure.

Ce qu'on nous donne aujourd'hui comme signes des temps, les

(1) *Leipziger Volkszeitung* du 5 novembre 1896.

orages politiques qui menacent la France, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, l'ordonnance des langues en Bohême, la guerre d'Amérique, l'affaire Dreyfus, etc., tout cela n'a rien de commun avec la lutte de classes. L'erreur de Marx et d'Engels, c'est d'ignorer ou de méconnaître la complexité de la société moderne, c'est de jeter un grand voile sur la vraie force du capitalisme; de considérer la bourgeoisie comme à la veille de s'abîmer dans une catastrophe inévitable.

M. Bernstein et M. de Vollmar vont plus loin : une catastrophe, même si elle était possible, ne serait pas souhaitable. Nous nous plaçons au point de vue socialiste. Si un bouleversement soudain, les désordres d'une guerre malheureuse, une grève générale, un courant du suffrage universel appelaient le prolétariat à exercer, du jour au lendemain, « une dictature de classe », il ne serait capable de gouverner ni au point de vue politique, ni au point de vue économique.

La thèse que Marx semble avoir empruntée au blanquisme, la foi en la puissance créatrice de la force révolutionnaire politique, de l'expropriation violente, — M. Bernstein la juge aussi fausse que dangereuse. M. Guesde exposait cette thèse à la Chambre, le 15 juin 1896, lorsqu'il s'écriait « que si les électeurs amenaient une majorité collectiviste à la Chambre, le *parti ouvrier serait prêt en quarante-huit heures*, et saurait intéresser à sa conservation les masses profondes du pays. » C'est la superstition de la Terreur de 1793, la foi dans l'efficacité des gouvernemens révolutionnaires, susceptibles de transformer, par un coup de baguette, l'état social, de nous faire passer, en un saut brusque, d'une société capitaliste dans une société socialiste, dont on néglige de nous indiquer l'organisation future.

L'histoire réfute cette utopie. L'échec de la Révolution de 1848 et de la Commune démontrent l'impuissance du prolétariat à diriger l'État d'une façon terroriste. M. de Vollmar est allé jusqu'à dire que les ouvriers parisiens auraient mieux servi leur cause si, durant ces jours néfastes, ils avaient pu dormir d'un sommeil de plomb. Comme en 1793, en 1848, en 1871, ce seraient « les amis du peuple, » la petite bourgeoisie qui, en cas de révolution, arriveraient au gouvernail. Mais ils n'ont ni les mêmes habitudes, ni les mêmes intérêts, ni les mêmes visées que les travailleurs manuels, et rien n'est aussi instructif que de voir ce que devinrent par la suite les jacobins, les babouvistes, les vieux républicains de

1848, voire les hommes de la Commune, et à quel point ils oublièrent aisément, pour la plupart, leur ancienne clientèle. Dans nos démocraties, les corps élus, les pouvoirs publics manifestent une tendance invincible à la corruption.

Les difficultés économiques qu'une dictature du prolétariat rencontrerait devant elle, seraient insurmontables, et ne lui permettraient même pas d'exercer une action politique. On se trouverait en présence d'un problème insoluble. Le marxisme, remarque M. Bernstein, ne tient pas compte de l'importance de l'espace et du nombre dans la politique sociale : ce qu'on pourrait, à la rigueur, réaliser dans une petite commune, deviendrait impossible dans une nation. A l'heure présente, l'État ne pourrait prendre en main toute la production, l'organiser d'une façon unitaire, faire disparaître toutes les entreprises privées. Il serait obligé soit de laisser ces entreprises à leurs possesseurs actuels, soit d'en transmettre la direction à des coopératives ouvrières incapables de mener à bien cette tâche immense. Ce ne sont pas seulement les ressources financières qui seraient insuffisantes, mais la capacité d'administration, la technique, la discipline, la moralité, le *self-government*, toutes qualités qui ne s'improvisent pas, qui ne sortent pas de terre, ainsi que le prouve l'échec si fréquent des coopératives de production. Et que serait cette administration nationale de l'industrie, dans une époque révolutionnaire où toutes les convoitises sont excitées, toutes les passions déchaînées, où toute discipline est anéantie?

C'est là encore un des points essentiels sur lesquels M. Bernstein, M. G. Sorel corrigent le marxisme. Ils unissent étroitement l'éthique et le socialisme.

« Il y a trente ans, écrit M. G. Sorel, on avait une confiance extrême dans la science. On croyait qu'il existait une science sociale fondée sur les sciences physiques et biologiques, capable de résoudre tous les problèmes posés par la Révolution. » Il n'existe malheureusement aucune science qui dispense les hommes d'être prudens, avisés, maîtres d'eux-mêmes, ou qui leur infuse ces qualités précieuses. Quand, toutefois, M. Bernstein, M. G. Sorel, M. Conrad Schmidt parlent de ramener le socialisme à la moralité et au sentiment de justice, ils ne le font nullement dans le sens de cet idéalisme vague et déclamatoire de 1848, pour lequel Marx n'avait pas assez de sarcasmes. Il ne s'agit plus de prêcher la morale aux autres ; il faut l'appliquer soi-même. Les mêmes auteurs

font ressortir l'importance de ces facteurs moraux, dont les marxistes, en France, ont pris parti de se moquer, — dans les institutions mêmes sorties de la classe ouvrière, purgées de tout élément bourgeois, — syndicats, sociétés coopératives, bourses du travail, mutualités. Un nouvel esprit de solidarité, une nouvelle conception du droit les animent. La moralité n'est nullement indifférente à la prospérité économique : les *Trades Unions*, le caractère des hommes qui les dirigent, étudiés par M. de Rousiers, en fournissent la preuve éclatante. « Ces unions, écrit M. Sorel, passent pour réactionnaires, mais le socialisme réaliste de ces ouvriers est beaucoup plus sérieux que celui des députés et des docteurs. » C'est dans son propre sein que la classe ouvrière doit d'abord créer l'esprit et la pratique socialistes. En ce sens, la question sociale est avant tout une question morale. Les ouvriers ne peuvent être vraiment libres que s'ils sont capables de se gouverner eux-mêmes : c'est encore le bien petit nombre.

Il convient donc de se montrer sceptique sur le rôle du prolétariat considéré comme le démiurge d'une société nouvelle. On ne saurait lui appliquer le mot de Sieyès : *Que doit-il être? Tout.* Taine, au début de ses *Origines de la France contemporaine*, expose que les classes de l'ancien régime ont conservé le pouvoir aussi longtemps qu'elles ont rendu les services dont la société de leur temps ne pouvait se passer. Il en est de même de la bourgeoisie. Les classes ouvrières ne la supplanteraient que si elles étaient capables, non seulement de donner à la production une meilleure direction économique, mais de constituer un droit, une morale, des coutumes supérieures à celles de la bourgeoisie ; or ce n'est point le cas actuel.

Puisqu'il faut considérer comme erronée l'opinion que nous nous trouvons en présence d'une dissolution de la société bourgeoise, dissolution dont les classes ouvrières, les premières, auraient infiniment à souffrir, la démocratie socialiste doit orienter sa tactique en conséquence, substituer l'esprit de réforme à l'esprit de révolution, poursuivre son émancipation non en détruisant, mais en construisant, non par l'expropriation politique de la bourgeoisie, mais par l'organisation économique de la classe ouvrière.

Les socialistes doivent en conséquence chercher à acquérir de la puissance dans l'État (*Macht*) par leur organisation et leur

nombre, mais non la domination (*Herrschaft*) qui ne pourrait être qu'éphémère. Ils doivent poursuivre toutes les réformes qui sont susceptibles d'élever la classe ouvrière, et de favoriser le développement de la démocratie : droit politique électoral, liberté d'association ouvrière, coopération, etc... Aujourd'hui, par le bulletin de vote et les démonstrations populaires, on obtient ce qui eût exigé, il y a cent ans, une révolution sanglante.

Au point de vue économique, les ouvriers doivent s'organiser dans leurs syndicats. Les syndicats représentent dans l'industrie l'élément démocratique : leur effort est de briser l'absolutisme du capital, de donner aux ouvriers une influence directe dans la conduite des entreprises industrielles. M. Bernstein appelle de ses vœux le temps où les grèves ne seront plus conduites d'une façon sauvage, spasmodique, et où des conseils mixtes de patrons et d'ouvriers auront la mission permanente de régler les salaires. Par les syndicats, les ouvriers obtiendront une part plus assurée des profits industriels ; par les coopératives, ils recevront un profit commercial.

La lutte de classes apparaît dès lors non comme un combat mortel, mais comme une lutte pour le droit, une conscience croissante de l'égalité des droits. La démocratie n'est pas le privilège renversé d'une classe sur une autre classe, c'est la liberté d'action de chacun et l'égalité légale de tous. La classe possédante a cessé désormais d'être un obstacle au progrès social. Qu'on se livre parmi elle à la propagande socialiste, afin d'accélérer ce progrès. M. Bernstein fait appel non à l'égoïsme d'une classe contre l'égoïsme de l'autre , mais à la solidarité de toutes les classes.

Quant au but final, l'auteur a causé un scandale chez ses amis d'Allemagne en disant « que le mouvement pour lui est tout, que le but n'est rien. » Le mouvement, c'est l'effort vers le mieux. Marx exprimait d'ailleurs une pensée plus ou moins analogue, lorsqu'il déclarait « que le moindre mouvement lui semblait infiniment préférable à une douzaine de programmes. » M. Bernstein cite ce mot de Cromwell : « Celui-là va le plus loin qui ne sait pas où il va. » C'est-à-dire que celui qui connaît la direction générale vers laquelle il gouverne, et qui conserve le regard libre pour les conditions et les exigences de chaque jour, va plus loin et plus sûrement que celui qui s'hypnotise dans la contemplation d'un but final spéculatif.

Ce but final spéculatif, le collectivisme, n'est, selon M. Bernstein que l'idée de l'élite. La poussée du monde ouvrier industriel vers cette socialisation générale des moyens de production n'est pas encore prouvée avec certitude. Les voix socialistes qui, malgré leurs constans progrès, ne représentent encore qu'une faible minorité des ouvriers de l'industrie, sont plutôt l'expression d'une aspiration indécise que d'une intention déterminée. Il est d'ailleurs invraisemblable que nous marchions vers un état de société purement collectiviste : nous devrons nous contenter d'un collectivisme partiel. La société de l'avenir ne peut être séparée de l'État présent qu'en degré, non en nature : elle ne peut être que l'évolution normale de la société actuelle, bien loin d'en être la négation. M. Bernstein ne saurait concevoir une société consacrant le droit absolu au travail, pouvant se passer de droit criminel, etc. Le socialisme, au point du vue moral, est pour lui synonyme de solidarité, d'esprit d'association; au point de vue matériel, de démocratie politique et de démocratie industrielle. Le développement de la démocratie, c'est le développement du socialisme, sans que nous puissions jamais imaginer une société figée dans une organisation définitive, immuable...

Que reste-t-il, après cela, du marxisme officiel? On nous a démontré fausses, par les faits et par les chiffres, qu'il eût été trop long de transcrire ici, toutes les parties de la doctrine: fausse la loi de la plus-value et du surtravail, fausse la loi de la concentration capitaliste, fausse la loi de la paupérisation des masses, fausse la loi de corrélation de la puissance politique et de la puissance économique, fausse la loi des crises périodiques, fausse la loi de la grande catastrophe sociale. C'est la faillite du socialisme scientifique, plus exactement de l'utopie réaliste substituée par Karl Marx aux utopies idéalistes de ses précurseurs. Le socialisme ne devient scientifique qu'à mesure qu'il renonce à donner la vérité finale, c'est-à-dire en tant qu'il reste une recherche, une étude de phénomènes changeans.

A mesure qu'il s'étend, le socialisme gagne en esprit pratique ce qu'il perd en précision doctrinale. « C'est que toute réalisation d'idée, écrit M. Bernstein, en est une corruption, car elle représente son alliance avec la tradition. Le monde n'a jamais vu une création entièrement nouvelle : un nouvel ordre n'a été qu'un nouvel arrangement de ce qui existait déjà. Le cours des choses ne se règle pas d'après la logique de nos raisonnemens;

la réalité est toujours plus complexe que notre puissance de conception. »

IV

Les idées de M. Bernstein ont rencontré parmi les démocrates socialistes une vive opposition. Ils lui reprochent de regarder le mouvement socialiste du continent à travers les lunettes anglaises; c'est le point de vue des *Trades Unions* qu'il expose. Il ramène le socialisme à l'alliance avec le libéralisme bourgeois, alliance à laquelle Marx avait eu le mérite de l'arracher. Il arrive, avec des réticences, aux thèses de l'économie politique officielle.

M. Kautsky, le théologien marxiste par excellence, le principal auteur du programme d'Erfurt, a engagé avec M. Bernstein une longue polémique. Bernstein, dit-il, veut séparer deux choses inséparables : l'activité réformiste et la propagande révolutionnaire. Le parti poursuit des réformes, afin de fortifier la classe ouvrière, de la préparer à une révolution inévitable. Nous ne sommes pas des blanquistes, ajoute M. Kautsky, nous ne complotons pas des coups de main : nous devons plutôt nous attendre à un coup d'État. Qu'on le veuille ou non, on marche à la catastrophe annoncée par Karl Marx. Il faut donc, dès à présent, y préparer les esprits.

Des femmes, Mme Zetkin, Mlle Rosa Luxembourg, qui défendait au Congrès de Stuttgart les héros de la Commune contre M. de Vollmar, se sont particulièrement acharnées contre M. Bernstein, qui a osé profaner l'idéal révolutionnaire. Mme Zetkin demande que le parti rejette de son sein les Bernstein, les Vollmar qui cherchent à introduire en contrebande le possibilisme dans la démocratie socialiste. Mieux vaut une rupture avec ces hommes de compromis, d'abandon des principes. Un critique italien, M. Arturo Labriola, remarque à ce propos que « placer le socialisme sur le terre à terre de la société actuelle, c'est le priver du nimbe d'illusion et de mystère qui fait son extraordinaire force passionnelle, et lui donne l'impulsion et l'ardeur d'une foi religieuse ».

Qu'est-ce à dire, sinon qu'il y a deux socialismes, l'un à l'usage des foules, l'autre qui ne s'adresse qu'aux esprits cultivés? M. Bernstein soulève une question de probité scientifique. Une erreur, dit-il, n'est pas digne d'être maintenue uniquement parce

que Marx et Engels l'ont une fois exprimée, et une vérité ne perd rien de son importance, parce qu'elle émane d'un économiste anti-socialiste ou d'un socialiste bourgeois. Pourquoi déclamer et prophétiser des miracles politiques et révolutionnaires, alors qu'on n'y croit plus ? Pourquoi s'enfermer dans une intransigeance qui ne mène à rien ?

M. Bernstein prétend qu'il ne fait qu'exprimer et maximer la transformation intérieure qui s'opère depuis quelques années dans les partis socialistes du continent. Ils songent moins à la grande débâcle, ils vendent moins la peau de l'ours, ils sont plus portés à s'occuper des problèmes du jour. Pour l'Allemagne notamment, M. Bernstein constate qu'il est parfaitement d'accord avec le programme pratique de la démocratie socialiste, et qu'il changerait seulement quelques mots au programme théorique. L'attitude des socialistes au Reichstag et aux élections, la politique de compromis et de compensation est la justification éclatante de sa thèse. La vieille tradition révolutionnaire de 1848 n'est plus que purement verbale : la violence du langage contraste avec la prudence des actes. La lutte contre Guillaume II rend toutefois difficile la position des socialistes modérés. Au fond, non seulement M. de Vollmar, mais M. Auer, le secret empereur de la démocratie socialiste allemande, agissent en parfait accord avec la thèse de M. Bernstein.

Les idées de Karl Marx ne sont pas aussi répandues en France qu'en Allemagne. Chez nous on s'intéresse peu aux théories. La critique de M. Bernstein, signalée dans les revues du parti, n'a pas soulevé de discussions passionnées. D'ailleurs une réaction contre le marxisme s'était produite parmi les socialistes français dès 1885 : MM. Benoît Malon, Rouanet, Fournière, rompirent avec l'école marxiste. Cette philosophie représentait à leurs yeux un matérialisme vieillot. Malon s'est efforcé de concilier, dans son *Socialisme intégral*, l'idéalisme exclusif des socialistes de la première période et le réalisme non moins exclusif de la seconde. Il adopte la théorie de Marx sur l'évolution économique ; il appuie cette évolution par une théorie du progrès dans le sens de l'altruisme, selon Auguste Comte. M. Gabriel Deville juge ce socialisme de Malon « bon tout au plus pour les francs-maçons et les spirites. » M. Jaurès, M. Georges Renard, M. Fournière ont continué l'œuvre de Benoît Malon : ils ont construit leurs cités dans les nuages. Un dernier venu, M. Andler, dans une thèse

retentissante, est allé chercher en Allemagne les théories démodées du socialisme d'État idéaliste pour les opposer, avec une remarquable vigueur dialectique, au marxisme « en décomposition. » M. Andler se fait fort de créer la justice socialiste à coups de décrets. Nous voilà revenus aux vieilles utopies de 1848.

Idéalistes ou non dans les théories, les socialistes français se montrent très opportunistes en matière de tactique. Ils ne diffèrent que par le degré. Ils se rendent compte que les classes ouvrières sont avant tout préoccupées de réformes pratiques. M. Paul Brousse a inventé et appliqué le possibilisme longtemps avant M. Bernstein. M. Jaurès, M. Millerand ne font que suivre en triomphateurs la voie qu'il a tracée. Mais cela n'est point sans péril. Le mouvement politique en France a toujours devancé le mouvement syndical et coopératif. L'exemple de l'Angleterre, de la Belgique, prouve au contraire que la classe ouvrière a beaucoup plus d'avantage à s'organiser elle-même qu'à tout attendre des politiciens. Les démagogues bourgeois sont un danger pour les classes ouvrières. Si tel événement, telle surprise amenaient les socialistes au pouvoir, il en résulterait sans doute, comme en 1848 et en 1871, une réaction violente, un recul du mouvement ouvrier.

Quoi qu'il en soit, le socialisme tend à s'incorporer à la démocratie, à se fondre en elle. C'est le phénomène le plus marquant de ce siècle qui va finir. Bientôt peut-être il faudra modifier le mot de Royer-Collard, et dire : « Le socialisme coule à pleins bords. »

J. Bourdeau.

POUR NOÉMI

TROISIÈME PARTIE (1)

XXI

Tàtra-Füred est une jolie station thermale, juchée sur le versant sud-hongrois des Karpathes, et le point de départ des plus pittoresques excursions du massif.

Devant une riante hôtellerie aux balcons tout escaladés de clématite sauvage, un chariot à bâche blanche s'arrêta, et une coquette vieille dame en sauta prestement, appuyée sur le bras de son docteur, un jeune homme rose et replet.

— Par ici, madame la maréchale, il y a dix marches à monter.

Un valet de chambre suivait chargé de menus bagages.

— Portez tout cela dans ma chambre et informez-vous si le comte Adalbert est arrivé, dit la vieille dame en s'installant à une petite table sur la vaste terrasse encombrée de touristes, puis elle commanda :

— Garçon, deux *chlodnik!*... Là, docteur, mettez-vous en face de moi et goûtez à cette soupe de crème glacée... Les champignons, les concombres, les œufs durs et les queues d'écrevisses sont de la dernière fraîcheur, relevés savamment par une petite pointe de fenouil! c'est exquis!... et dire que les Français ignorent ce potage unique!

(1) Voir la *Revue* des 15 août et 1er septembre.

Le docteur avait levé les bras au ciel!

— Madame la maréchale veut se tuer! manger ce potage indigeste! alors qu'elle souffre d'un catarrhe d'estomac!...

— Ta, ta, ta! il sera temps de crier quand j'aurai du mal, et puis... si je vous ai emmené, c'est précisément pour avoir le droit de faire des imprudences!... Maintenant servez-moi un peu de ce filet d'oie avec de la compote d'airelles.

A l'entour, la foule sans cesse renouvelée des excursionnistes envahissait la salle.

Ils arrivaient harassés de fatigue, le chapeau fleuri d'*edelweiss*, la hachette à la main, contant leurs périlleuses ascensions. De jolies Hongroises aux yeux de velours fumaient coquettement de longs cigares percés d'un fétu de paille, en compagnie d'hommes bronzés et moustachus.

— Qu'est-ce que ces femmes? avait demandé dédaigneusement la maréchale.

— Eh! mais... l'élite de la société de Pesth, la comtesse Z..., la baronne L...

— Ah bah! moi qui les prenais pour des personnes légères! Il est certain que les dames Nagy-Varad, dont nous avons fait la connaissance à Nice, sont plus correctes... Elles le sont même trop, ajouta-t-elle avec une petite moue malicieuse, et entre nous, je n'ai jamais compris l'engouement de ma nièce pour ce mariage! Certes mademoiselle Élisabeth est une merveille de beauté, mais... avant six mois, elle assommera mon neveu... comme elle m'ennuie déjà, moi, toute vieille que je suis!...

Brusquement elle s'était levée.

— Cet entremets est d'un lourd, ne trouvez-vous pas, docteur? et, pétulante comme une jeune fille, elle se précipita à la balustrade.

Obligé de la suivre, le docteur, qui était d'un autre avis, quitta son assiette à regret.

Un brillant soleil illuminait maintenant le plateau de la petite station thermale. Et c'était pour l'œil un papillotage charmant de costumes divers, parmi lesquels on remarquait surtout ceux de fiers montagnards, à l'allure de grands seigneurs, revêtus de vestes d'azur, la jaquette de drap blanc rejetée sur l'épaule, coiffés de feutres à aigrettes étincelantes. Puis, çà et là, un groupe de Bosniaques faisait danser des ours, en face de touristes allemands, vêtus en postillons, accompagnés de leurs femmes en corselets

agrafés d'argent, dont les bras rouges sortaient de manches éblouissantes.

— On se croirait à l'Opéra-Comique, s'écria la maréchale ravie; si nous nous faisions servir le café ici.

Mais, au même instant, un violent coup de canne frappé sur le parquet lui avait donné une secousse.

Un vieux gentilhomme au teint cramoisi, la lèvre barrée d'une moustache floconneuse, venait de prendre à partie un garçon du restaurant auquel il avait demandé une consommation en langue polonaise, et qui lui avait répondu en allemand.

— A la bonne heure, pensa-t-elle, voilà un type de propriétaire qui me plaît.

Et hardiment elle fit porter sa table à côté de la sienne. Deux minutes après, elle babillait à tort et à travers avec lui, comme si elle l'eût connu de tout temps.

— Alors, disait-elle un peu ironique, monsieur est un patriote à tous crins... un intransigeant!... Eh bien, moi... si j'ai choisi le versant hongrois pour faire ma cure de petit-lait, c'est précisément pour fuir un peu mes chers compatriotes.

— Oui, dit le gentilhomme d'un ton goguenard... et pour mieux appuyer votre profession de foi, le premier compatriote que vous rencontrez vous attire irrésistiblement, et vous daignez lui faire l'honneur de votre compagnie; mais en cela vous avez bien la logique de votre sexe!... Quant à moi, ce n'est qu'à mon corps défendant que j'ai franchi la frontière polonaise, et, aussitôt l'affaire qui m'amène terminée, je compte bien m'en retourner chez moi.

Mais déjà l'étourdie maréchale ne l'écoutait plus. Penchée sur le rebord de la terrasse, elle s'amusait à lancer des *kreutzers* à de jolies montagnardes qui lui renvoyaient des sourires et des fleurs sauvages!

— Bon! voilà que vous démoralisez le peuple d'ici, à présent, gronda le vieillard... Ah! c'était une race si fière autrefois que ces montagnards qui vivaient ignorés au fond de leurs montagnes... Un jour l'homme des villes s'est infiltré chez eux, et lentement, systématiquement, y a commencé son œuvre de démoralisation... A présent, ils ont appris à accepter sans rougir un salaire mal gagné... J'en ai vu, à Zakopane, sauter à l'eau pour repêcher des pièces blanches lancées par quelques grands seigneurs oisifs, et j'ai rougi pour eux.

— Eh, monsieur!... s'écria la vieille dame en éclatant de son petit rire de perruche, vous oubliez que tous ces braves gens-là sont petits-fils et arrière-petits-fils de brigands!

— Mais c'est leur gloire, madame, s'écria avec emportement le vieux gentilhomme. Oui, leurs ancêtres étaient des brigands, mais des brigands généreux, chevaleresques! Dans leurs expéditions, c'était leur peau qu'ils risquaient, tandis que tous les rusés voleurs qui pullulent parmi nous et cherchent à nous étrangler, à quoi s'exposent-ils... à quelques mois de prison s'ils échouent, et à beaucoup plus de considération s'ils réussissent?... C'est du reste ce que nous allons voir dans un fameux procès qui passionne en ce moment tout notre district... Eh, garçon!

Et, s'étant fait donner ce qu'il faut pour écrire, il traça à la hâte quelques mots d'une large écriture, puis ayant cacheté le pli, il le remit avec toutes sortes de recommandations à un courrier. S'étant levé ensuite, il salua cérémonieusement la maréchale.

Quand il eut le dos tourné...

— Vite, Zenowicz, apprenez le nom de cet original.

— C'est, m'a-t-on dit, un certain Ostoya, un propriétaire des environs.

La maréchale était devenue pensive : Ostoya? Où donc avait-elle entendu prononcer ce nom?... Mais elle avait beau chercher, sa mémoire était rebelle.

— Ah! voici Adalbert!

En effet, un superbe jeune homme, en tenue irréprochable, un bouquet d'edelweiss fixé à sa boutonnière, venait de croiser sur l'escalier le vieux gentilhomme.

— Qui est-ce? demanda-t-il en baisant la main de la vieille dame.

— Un aimable fou, un propriétaire du district : Ostoya, m'a-t-on dit, et qui m'a fait passer une très agréable demi-heure.

Adalbert avait légèrement pâli. Ce nom n'était-il pas celui du peintre qui, au dire des journaux, avait dû épouser Noémi? A ce propos, l'aventure étrange qui lui était arrivée la veille revint à son esprit : comme il gravissait à cheval le versant polonais de la montagne, il s'était brusquement trouvé en pleine forêt au milieu d'une petite troupe d'enfans, ânonnant l'alphabet, sous la direction d'une belle jeune fille, que, dans le premier moment, il avait prise... pour Noémi. Oh! mais une Noémi métamorphosée, à l'expression grave, mélancolique, charmante du reste! Noémi...

qui sait, elle habitait peut-être ce district? Oh! la savoir si près de lui! Mais.,. elle était mariée aujourd'hui; un autre possédait la charmeuse qui l'avait ensorcelé jadis!...

— Eh bien, s'écria la maréchale, te voilà en arrêt devant ces belles Hongroises maintenant!... Que dirait Mlle Élisabeth?...

Il eut un geste d'impatience.

— Oh! je ne te blâme pas, amuse-toi tant que tu le peux; il sera toujours temps de faire la sottise de te marier!... Et tiens, ce soir, si tu veux, nous irons au bal du Kursaal.

XXII

— Noémi!... Noémi!... grande nouvelle!

Étendue nonchalamment dans un hamac qui se balançait au-dessus du torrent, la jeune femme, paupières closes, songeait : après la fièvre exquise du voyage de noces, les arrêts dans les luxueux hôtels, la fréquentation des théâtres à la mode où sa beauté avait fait sensation, il faut avouer que le calme soporifique de la montagne faisait un contraste désespérant!... Ah! il était loin le rêve d'une entrée triomphale aux *Étangs*, au milieu des acclamations enthousiastes des paysans lui apportant le pain et le sel, dans cette grande salle à manger, étincelante de vieille argenterie, tandis que les notabilités du pays rendraient hommage à ses grâces de châtelaine! Mais quoi! toutes ces glorioles évanouies devant l'hostilité d'un vieillard têtu ne lui faisaient plus envie maintenant; un autre rêve bien plus vaste la hantait. La vue des grandes villes telles que Vienne, Pesth, avait décidé de sa vocation nouvelle. C'est dans une capitale qu'elle souhaitait de vivre, épouse enviée d'un artiste en renom, dont la spécialité serait de célébrer les beautés à la mode et les enchantemens de la toilette moderne. Malheureusement, jusqu'à ce jour, André s'était montré réfractaire. « A présent que je vous ai conquise, ma mignonne, disait-il, je n'ai plus d'autre ambition au monde! »

Et elle se mordait les lèvres jusqu'au sang! Plus d'ambition! alors que son cœur, à elle, en était dévoré...

— Une grande nouvelle, Noémi, avait répété la voix joyeuse de son mari, et il accourait un pli à la main, le visage rayonnant :

— Mon père est dans le pays, à quelques kilomètres d'ici! Il nous attend, nous invite!... Il vient à nous pour faire la paix! —

Et des larmes humectaient les yeux du jeune homme. — Lui si fier ! Lui qui jamais ne quitte sa maison !...

Du bout de son petit pied, elle arrêta le balancement de son hamac et jeta à son mari un regard effaré. Cette démarche la déconcertait, bouleversait ses nouveaux projets. Quelle sympathie y aurait-il jamais entre elle et ce vieillard? Et puis tout cela venait trop tard! l'impression était produite dans le pays, et aux yeux des voisins et des domestiques, ils auraient toujours, elle et André, l'air d'écoliers qui rentrent en grâce.

— Pauvre cher homme, répétait le peintre, il faut pourtant qu'il nous aime bien !

Elle eut une petite moue dédaigneuse.

— Oh! parlez pour vous, corrigea-t-elle.

— Non, non, mon adorée! La lettre est bien pour nous deux, et c'est en fille chérie que mon père veut t'accueillir !... et puis comment pourrait-il résister au charme de ma petite fée, de ma Mika aimée !

Il s'était agenouillé aux pieds de la jeune femme et couvrait de baisers la paume rose de ses petites mains.

Une joie immense débordait de son cœur : cette arrivée spontanée de son père avait remué ce qu'il y avait de meilleur au fond de lui. Combien Malva avait raison quand elle prêchait la paix, l'union de la famille ! Bien souvent, disait-elle, nous jugeons mal les vieillards, parce que nous voulons toujours qu'ils voient avec nos yeux, si nous essayions de regarder avec les leurs, combien nous serions plus indulgens!

— Il faut faire préparer tout de suite la chambre qui est au midi, continua-t-il joyeusement; nous ne pouvons laisser mon père à l'hôtel!... Sais-tu que je crois rêver!... Oh, ma mignonne, que nous allons être heureux ! il me semble que je n'aurai plus rien à désirer!... Eh bien? Mais qu'avez-vous, petite Mika?... Vous ne dites rien! N'êtes-vous pas contente de voir cesser une situation pénible pour nous tous? Mon père n'est pas si terrible que vous pourriez croire. Quelques attentions, quelques gâteries de votre part, et il sera bientôt à vos pieds comme moi,... comme nous tous!...

Elle se souleva paresseusement sur le coude, leva vers lui ses grands yeux assombris, et d'un petit ton boudeur, tout en déguisant un bâillement : — Et le bal de ce soir, vous n'y pensez donc plus... N'avez-vous pas promis de m'y conduire?

En un instant, il fut debout, le sourcil froncé, le cœur traversé d'un frisson subit. Que disait-elle?... Pourquoi cette idée futile juste au moment où il faisait appel à sa tendresse, à sa sympathie?...

Il se sentait blessé, déçu...

Cette joie, cette émotion qu'il avait ressenties, elle ne les partageait donc pas?...

Presque durement, il la regarda.

— Oh! tranquillisez-vous, Noémi, vous ne manquerez pas votre bal. C'est précisément au Kursaal que mon père nous donne rendez-vous, et lui, pas plus que moi, ne voudrait vous priver de vos plaisirs!

Elle ne chercha ni à atténuer ses paroles, en les mettant sur le compte de son étourderie, ni à les effacer par un de ces mots tendres qui font du pardon une douceur de plus, et, comme elle le voyait s'éloigner nerveusement, elle lui jeta de sa voix nonchalante :

— Vous rentrez?.. Dites donc à la femme de chambre de préparer ma robe de gaze bleue, je vous prie!

— Sa robe de gaze bleue!... murmurait-il les poings serrés, en se dirigeant vers la maison. Oh! Malva! Avec quelle joie elle eût accueilli pareille nouvelle, au contraire!...

XXIII

C'est dans un petit salon particulier du Kursaal, en face d'une table coquettement décorée de fleurs, que M. Ambroise attendait ses enfans. Avec une courtoisie toute chevaleresque, où se mêlait une tendresse émue qui n'échappa point à André, il les accueillit sur le seuil et, en les embrassant tous les deux, laissa tomber gravement les paroles de paix qui devaient effacer désormais toute mésintelligence entre eux.

Surprise et flattée des façons pleines de grâce du vieillard, le visage de Noémi s'était épanoui, à la grande joie d'André, et, aussitôt à table, elle s'était laissée aller à son babillage habituel, contant avec humour divers épisodes de leur voyage. Sous la clarté rose de la lampe qui éclairait discrètement l'intimité de ce premier repas familial, le vieux gentilhomme examinait sa belle-fille. Elle était vraiment bien jolie, celle qui tenait désormais entre ses mains le bonheur des Ostoya présens et futurs! Et combien trou-

blans ces beaux yeux d'un bleu changeant qui avaient si étrangement ensorcelé son fils. Mais c'était au contour de la bouche que s'arrêtait surtout le vieillard, la bouche, cette indiscrète révélatrice des mouvemens les plus secrets de l'âme. Elle avait beau être d'un dessin irréprochable, rouge et fraîche comme une baie de la montagne, on y lisait un instinct personnel, une volonté inébranlable, ainsi qu'un désir effréné de plaire. Et un léger frisson glaçait le cœur du gentilhomme, en songeant à l'avenir réservé à André. « Telle tu as cuit ta bière, telle tu la boiras, » disait le proverbe !... Cependant, grâce à l'énergique résolution qu'il avait prise, le mal allait pouvoir être enrayé. Ce qu'il fallait à cette jeune femme, c'était de rentrer au plus vite au bercail !... Seul le milieu sain et industrieux du domaine pourrait développer en elle ces qualités d'ordre et de travail auxquelles elle semblait étrangère.

— Dès que vous serez aux *Étangs*, ma chère Noémi, Tekla aura ordre de vous initier à tous les détails de la laiterie qui sera désormais votre apanage exclusif. Dites-moi, ma chère enfant, vous sentez-vous des dispositions pour devenir une vraie *gospodyna* (1) polonaise?

Elle eut un petit rire effaré.

— Mais pas le moins du monde, mon père, fit-elle hardiment. Aussi je compte bien prier cette bonne Tekla de continuer ses précieux offices.

— Et vous aurez tort, ma fille. De tout temps les femmes de notre maison se sont réservé cette intéressante partie, dont le revenu leur était attribué pour les dépenses quotidiennes du ménage et pour leur toilette. Mon aïeule se levait dès quatre heures du matin, et chaussée de hautes bottes, une lanterne à la main, si c'était l'hiver, elle visitait les étables. Ma mère et celle d'André n'étaient pas moins diligentes. Cela ne les empêchait pas de briller aux bals les plus aristocratiques du pays quand l'occasion s'en présentait.

— L'odeur de la laiterie m'a toujours donné des nausées, dit Noémi, d'un petit ton pincé.

— Oh ! rassurez-vous, ma chère enfant, on ne vous fera pas violence ; une vaste propriété comme la nôtre offre bien assez d'autres ressources : la fabrication de l'amidon, par exemple, les

(1) Ménagère.

conserves de légumes, et tenez, aussitôt la chasse ouverte, nous allons, nous, nous mettre à la confection des tablettes de viande; j'ai fait construire à cet effet, dans les communs, une gigantesque cuve où l'on pourra engouffrer en masse, légumes, gibier, volailles, vaches et bœufs entiers... C'est un essai que je veux faire, nous nous en partagerons la surveillance...

— Et puis, ajouta-t-il, comme il ne lisait aucun enthousiasme sur les traits de sa belle-fille, et puis, j'espère que le bon Dieu vous enverra bientôt une occupation, autrement intéressante, et que vous n'aurez pas assez de tout votre temps pour élever dignement les héritiers de notre nom.

Cette fois une véritable terreur envahit le visage de Noémi.

— Dieu me préserve, s'écria-t-elle très rouge, d'une pareille prédiction!... et d'abord, je n'ai jamais aimé les enfans, je les trouve bruyans, malpropres... insupportables... et si je dois en avoir, oh, un seul!... que ce soit le plus tard possible!...

Tout en parlant elle jetait à son beau-père et à son mari un regard de défi.

Il l'ennuyait à la fin, ce vieillard, avec son ton doctoral et autoritaire, et elle n'était pas fâchée de lui montrer qu'il ne lui en imposait guère!...

Désolé de l'attitude extraordinaire de sa femme, André essayait de tourner les choses en plaisanterie. Cependant le vieillard ne semblait pas s'étonner. Tout cela, évidemment, était très logique; le contraire l'eût plutôt surpris... ni mère... ni femme d'intérieur, pensait-il,... sera-t-elle bonne épouse, au moins?

A ce moment, par la porte brusquement ouverte, les accords bruyans d'une *czardas* firent irruption. Cette fois, un éclair de franche joie passa dans les prunelles de Noémi, et ses petits pieds frétillèrent impatiemment sur le parquet.

— Je suis sûr que vous aimez beaucoup le bal, dit son beau-père avec un malicieux sourire.

— Passionnément!

— Eh bien, c'est moi qui aurai l'honneur de vous y conduire, dit gaiement le vieux gentilhomme, qui, au fond, n'était pas fâché de voir par ses yeux comment la fille de Mme Teznar se comportait dans le monde.

Délicatement, elle posa sa petite main gantée sur le bras de son beau-père et s'avança radieuse dans la salle.

A son entrée, un mouvement de curiosité agita toutes les têtes.

— Qui est-elle, chuchotait-on, la connaissez-vous? Elle est délicieuse. Quelle grâce, quelle aisance!...

André, qui marchait radieux à quelques pas, recueillait cet encens. Il n'était plus question maintenant de lui tenir rigueur, à l'enfant rebelle... il lui pardonnait, au contraire, excusait ses boutades... Bah! les années l'assagiraient assez tôt! Mais ce qui était certain aujourd'hui, c'est que cette créature si belle, si enviée de tous, était à lui, à lui seul, qu'il en était le maître et qu'il l'aimait éperdument.

Au milieu d'un essaim de très jolies femmes, Noémi s'était assise, reine toujours.

— Torna, mon ami! Un peintre de Bude, lui murmura son mari, et elle vit avec étonnement, penché vers elle, un géant dont les dents éblouissantes et les prunelles en escarboucles semblaient la vouloir dévorer.

— Ne dansez-vous point notre *czardas?* demanda le colosse en faisant terriblement rouler les *r*. Belle comme vous êtes, ce serait un vrai plaisir des yeux!... C'est la danse enivrante entre toutes. Elle a la saveur d'un sauvage poème d'amour avec ses hésitations, ses coquetteries, ses hardiesses et son emportement final... Regardez ces couples... on lit le désir dans leurs yeux, c'est à peine s'ils se regardent pourtant... Au contraire, ils semblent se fuir... Mais déjà, *lui*, l'a reconquise... il entoure sa taille... et remarquez comme cette musique endiablée suit chaque palpitation de leurs cœurs!

Noémi s'était levée.

— Voulez-vous que je vous amène un partenaire? demanda-t-il. Et tenez, voici, précisément, le comte Adalbert Stadnicki, un fameux danseur de *czardas*, et le seul cavalier de toute la salle qui me paraisse digne de vous!

Elle se retint à sa chaise pour ne point tomber... C'était lui, lui, Adalbert, plus beau, plus jeune, plus charmant que jamais! Incapables d'articuler un mot, ils se regardaient éperdus... elle, le sourcil froncé, chargé de colère; lui, humble, attendant ses ordres.

A la fin, elle se maîtrisa et d'une voix à peine distincte:

— On nous regarde!... Votre bras!...

Alors, d'un élan fougueux, il l'entraîna dans la foule des danseurs.

En face l'un de l'autre, ils esquissaient maintenant des pas automatiques. Mais chaque fois qu'Adalbert était prêt à la saisir,

elle se dérobait, le regard frémissant. Cependant ramenée par le rythme de la musique, elle fut bientôt obligée de se rapprocher, de poser elle-même ses mains sur les épaules du jeune homme, tandis qu'il s'emparait fiévreusement de sa taille si souple, et penchant tous les deux la tête, à droite et à gauche, au lieu de sourires, c'étaient des éclairs que leurs yeux échangeaient. Petit à petit, l'animation des musiciens grandissait. Aux soupirs langoureux du violoncelle succédaient les accens fougueux des violons, les ardeurs voluptueuses des cymbales. Tout l'orage de la passion longtemps contenue se déchaînait brusquement. Les pieds des danseurs ne tenaient plus au sol. Un frisson courait parmi les Tziganes, qui, grisés par la folie de leur musique, lançaient frénétiquement leur bonnet au plafond, avec un cri sauvage.

Emportés dans ce tourbillon humain, troublés par cette musique ardente qui parlait si éloquemment à leurs cœurs et à leurs sens, Adalbert et Noémi tournaient aux bras l'un de l'autre, avec une rapidité vertigineuse, incapables de penser; mais quand par hasard leurs yeux se rencontraient, il leur semblait, maintenant, que des flèches brûlantes les transperçaient. A la fin, les Tziganes épuisés s'arrêtèrent, tandis que les cavaliers, pareils à des vainqueurs qui emportent une proie, tenaient pâmée entre leurs bras leur danseuse, et la faisaient pirouetter avec une vitesse vertigineuse, sans que ses pieds touchassent le parquet.

Quand Noémi put enfin se dégager de l'étreinte d'Adalbert, elle était si étourdie qu'elle crut défaillir et dut s'accrocher à son bras. Il en profita pour l'entraîner.

— Il faut que je vous parle, lui dit-il.

— A quoi bon, répliqua-t-elle en se raidissant, nous n'avons rien à nous dire... je n'ai pour vous que du mépris!...

Il eut un geste désespéré.

— Oh! que vous êtes injuste!... Et il l'attirait dans l'embrasure d'un balcon... On n'a pas le droit de condamner un homme sans l'entendre... De quoi suis-je coupable? N'ai-je pas été la première victime de la fatalité qui nous a séparés?... Pourquoi n'avez-vous pas daigné répondre à la lettre que je vous écrivais le jour de votre départ?...

Elle haussa les épaules.

— Il n'y a que les lettres qu'on n'écrit pas qui n'arrivent jamais.

— Cruelle Noémi!... Et pendant tout ce temps... je ne cessais

de songer à vous... de vous adorer!... Après votre départ, ma vie est devenue un supplice. Ah! si vous saviez les luttes qu'il m'a fallu supporter. Pour m'empêcher de vous rejoindre, on m'a forcé à voyager... et c'est là-bas... au loin... que la nouvelle de votre mariage m'est arrivée... j'ai cru que j'en deviendrais fou!...

— Vous mentez! Bien avant que mon mariage ne fût décidé, vous étiez à Nice, et vous y faisiez la cour à Mlle Élisabeth Nagy-Varad, que vous épouserez prochainement du reste...

Il rougit à ces mots.

— Comment une pareille légende a-t-elle pu parvenir jusqu'à vous? Ces projets n'existent encore que dans l'imagination de ma mère! Et si vous voulez, ajouta-t-il, avec un regard brûlant qui la pénétra toute, ils ne se réaliseront jamais! La vérité, voyez-vous, Noémi, c'est que, si je suis venu dans ce pays, c'était avec la vague espérance de vous rencontrer, de retrouver votre trace! Et tenez, hier, ne me suis-je pas figuré vous apercevoir dans la montagne, entourée d'une troupe d'enfans auxquels vous enseigniez à lire?... — Une ombre plissa les lèvres de Noémi: ce ne pouvait être que Malva... Hélas! ma joie n'a pas été longue; j'étais le jouet d'une étonnante ressemblance... Mais ce soir, comme je mettais pour la première fois le pied dans ce casino, voici que je vous retrouve, plus belle encore, plus désirable que jamais. Et maintenant, le désespoir de vous avoir perdue, se mêle, hélas! au souvenir de votre image irritée, de votre haine injuste... pour empoisonner mon repos.

Accoudé à la balustrade du balcon, ses paroles tombaient une à une, mornes et tristes, dans la nuit étoilée.

Le visage glacé, Noémi l'écoutait.

— Je ne crois pas plus à vos regrets qu'à votre lettre, dit-elle d'une voix dure. Vous avez brisé ma vie, quelle pitié puis-je avoir de vous? Je ne vous souhaite qu'une chose, c'est que vous souffriez autant que j'ai souffert moi-même! Adieu... c'est la dernière fois que nous nous revoyons ici-bas!...

André passait justement dans la salle voisine; elle courut le rejoindre, avant qu'Adalbert eût pu la retenir.

Dans cette pièce, très spacieuse, sur le vaste billard, placé au centre, Torna, le peintre hongrois, était couché tout de son long, les mains croisées sous la nuque.

Autour de lui, une demi-douzaine de Tziganes lui jouaient ses

airs favoris, et avec une souplesse étrange ils bondissaient, s'insinuaient pour faire tour à tour chanter à son oreille la plainte de leur archet, tandis que le mélomane enragé s'exaltait, s'emportait, morigénait celui-ci, applaudissait celui-là !...

— A toi, Yago !... Tonnerre !... mais pleure donc, misérable !... sanglote !... Et vous autres là-bas, les enfans !... Hourrah... hourrah... montez... montez toujours !... A l'assaut !... Mort et sang !... *Eljen !... Eljen !...* Ah, c'est beau !... Vous me tuez !... vous m'assassinez !... Vous êtes de grands artistes !

Et les pièces blanches sortaient de son gilet pour tomber dans les poches des musiciens. Quand il n'eut plus d'argent, il donna sa chaîne, sa montre !...

Le public partageait son délire, et aux cris d'*Eljen* criblait les Tziganes de pièces de cuivre.

Le géant se mit alors debout, et d'une voix de basse profonde :

Entendez-vous le violon comme il pleure?
Il soupire, il éclate en sanglots.
Il y a donc une âme emprisonnée
Qui se lamente sous ces quatre petites cordes?

Dans l'embrasure d'une porte, la vieille maréchale, escortée de son docteur, écoutait, enthousiasmée. Mais le signal de la danse venait d'être donné et déjà elle avait réintégré sa place et repris ses bavardages :

— Oui, monsieur, disait-elle à Ambroise Ostoya qu'elle venait, à sa grande joie, de découvrir, je me souviens encore, étant tout enfant, d'avoir vu mon aïeul gagner un paysan aux cartes... et comme, en ce temps-là, il était défendu de vendre un serf sans une terre, le bonhomme nous est arrivé le lendemain avec un petit sac de terre suspendu au cou !...

Soudain, elle s'arrêta au milieu de son anecdote.

— Docteur, docteur ! ma face-à-main. Voyons, est-ce que j'ai la berlue !... Quelle est donc cette danseuse, là-bas, en bleu ?...

— C'est, dit gravement le vieil homme, Mme André Ostoya, ma belle-fille, née Teznar.

Teznar !... c'était donc elle, la fille de Vincente... cette petite masque, cette intrigante qu'elle avait chassée... et souhaitée ne jamais revoir... Oui, elle reconnaissait sa grâce insolente, son infernale coquetterie... et elle était la bru de ce respectable propriétaire ! Puis l'idée soudaine qu'Adalbert était là... qu'il l'avait

déjà revue sans doute, la bouleversa... Oh! mon Dieu... que va-t-il arriver!... et que dira ma nièce?... Bah ! qu'importe, se dit-elle avec un haussement d'épaules, puisque la voilà bien dûment mariée... plus rien à craindre de ce côté. En somme, elle était très amusante, cette petite; jamais je ne retrouverai sa pareille... je serais vraiment bien sotte de m'en priver! elle me sera d'une ressource inappréciable ici.

— Noémi Teznar n'est pas une étrangère pour moi, dit-elle avec un sourire à Ostoya surpris : sa mère... me faisait la lecture jadis, et la petite est, dit-on, même un peu ma filleule...

A ce moment, Noémi s'avançait au bras de son mari. La vue inattendue de la maréchale arrêta les battemens de son cœur. Elle ferma les yeux. Mais déjà l'astucieuse vieille s'était levée et avec cette souplesse enveloppante des femmes slaves :

— Ah, ma toute belle! Quelle joie de vous rencontrer ici !...

— Tout le bonheur est pour moi, avait répliqué Noémi, en s'agenouillant presque, pour lui baiser les mains.

Et, après avoir présenté son mari à la grande dame, une conversation pleine d'aménité s'était établie entre elles deux.

Sans être dupe de la comédie jouée par son adroite marraine, la jeune femme démêlait parfaitement le mobile qui la faisait agir, de même qu'elle se rendait compte de tous les avantages que cette relation aristocratique lui procurerait dans la société du pays.

— Adalbert! s'écria tout à coup la maréchale, en voyant approcher le jeune homme, viens donc!... Reconnais-tu une ancienne connaissance? Mais au fait... ne venez-vous pas de danser ensemble?

Les deux jeunes gens s'étaient regardés en pâlissant.

— Monsieur André Ostoya, mon mari, balbutia Noémi.

André toisa le nouveau venu, et lui fit un salut glacial.

Combien la tenue irréprochable d'Adalbert contrastait avec celle, si négligée, qu'affectait son mari, se disait Noémi en se mordant les lèvres !

Au moment de se séparer, la vieille dame daigna effleurer de ses lèvres minces le front de la jeune femme.

— Nous nous reverrons, n'est-ce pas, fit-elle d'un petit ton protecteur.

Et détachant de son bras un superbe bracelet de saphirs et de brillans :

— Voici mon cadeau de noce, murmura-t-elle en fixant elle-même le bijou au poignet de sa filleule stupéfaite et ravie.

XXIV

Enveloppée d'une chaude pelisse, Noémi, paupières closes, rêvait à cette nuit de bal, tandis que le cahot de la briska l'emportait à côté de son mari, dans l'aube blanchissante. Et c'était toujours la voix douloureuse d'Adalbert, psalmodiant ses reproches, qu'elle entendait chanter comme une plainte où se confondaient les accens déchirans des violons tziganes : « Ah ! vous aurez beau faire !... vous voyez bien que la destinée nous ramène l'un vers l'autre ! » avait-il murmuré au moment où elle quittait la salle de bal.

André, blessé par ce silence obstiné, fouettait nerveusement son cheval, et le léger véhicule dévalait rapide parmi les sentes escarpées toutes tapissées de bruyère violette. A leurs pieds, les mousses humides de rosée se dressaient, et une à une, dans le soleil levant, apparaissaient sous les grands arbres l'ombelle cramoisie d'une oronge, la coiffe jaune d'une chanterelle et toute la flore de la montagne : digitales purpurines, aconits au casque violet, glaïeuls élancés.

— Pourquoi, demanda André, en faisant un effort pour maîtriser le tremblement de sa voix, ne m'avez-vous jamais parlé de ce neveu de la maréchale?

— Pouvais-je vous décrire tous ceux qui m'avaient fait la cour? dit-elle dédaigneuse...

— Celui-ci est à la vérité un type peu intéressant : tournure élégante, mais cervelle creuse... vrai mannequin pour tailleur à la mode !

— Ah ! permettez, les peintres ne sont pas les seuls artistes, riposta-t-elle aigrement; le comte Adalbert ne se pique que d'être un parfait cavalier, il sait à la fois s'habiller avec goût, apprécier un tableau ou un opéra, conduire un cotillon et dresser un cheval... Talens pour talens, les siens ont du moins le mérite de charmer tout le monde !...

Elle appuya sur ce mot, et André, qui devinait l'intention acerbe cachée sous ses paroles, se sentit atteint en plein cœur :

— Si ce monsieur avait tant de mérites, je m'étonne que vous ne l'ayez pas distingué particulièrement... jadis !...

Sa voix sifflait, il était d'une pâleur mortelle.

— Ce n'est peut-être pas l'envie qui m'en a manqué, lui jeta-t-elle avec un éclat de rire.

Il la regarda atterré.

— Oh! Noémi, il y a des plaisanteries qu'on ne fait pas!... Il lui avait saisi le poignet où étincelait le bracelet de saphirs et le serrait à le broyer.

— Lâchez-moi, dit-elle, vous me faites mal; et effrayée de son regard, elle ajouta d'un air enjoué : — Vous êtes fou d'être jaloux du comte; ne me racontait-il pas tout à l'heure qu'il avait rencontré par hasard Malva dans la forêt... et en était subitement devenu amoureux!...

Cette histoire, adroitement dénaturée, lui avait paru propre à servir de dérivatif. Mais André ne répondit pas. Il avait la sensation physique d'une irréparable brisure entre eux.

Tout près, dans la vallée riante, le *Chalet du bonheur*, ainsi qu'il l'avait imprudemment nommé, se dressait ironiquement sous les premières caresses du soleil.

Heureuse de mettre fin à cet entretien, Noémi était rentrée à la hâte, tandis qu'André, incapable de prendre du repos, s'était engagé dans un sentier de la forêt. Et, pendant de longues heures, il marcha au hasard, la tête en feu, abattant fiévreusement de sa hachette les arbustes qui lui faisaient obstacle.

Il était midi quand il rentra, brisé de corps et d'esprit. Alors seulement, il se rappela que son père leur avait promis sa visite pour le jour même. Et en effet, sous la véranda abritée d'une toile, le vieux gentilhomme dégustait paisiblement un verre d'eau-de-vie avec du fromage de brebis, tandis que de la cuisine s'exhalait une alléchante odeur de ragoût aux cèpes.

La vue du vieillard si calme mit aussitôt un baume sur le cœur endolori du jeune homme. Il vit à travers la fenêtre le couvert soigneusement mis, tandis qu'à l'espagnolette le chapeau de Noémi se balançait. Sans doute, elle allait apparaître, un bon sourire aux lèvres : « Voyez, monsieur, pendant que vous boudiez, dans la forêt, votre petite femme se multipliait pour fêter dignement l'arrivée de votre père! »

Ah! qu'elle était loin sa sotte colère, et qu'il avait hâte de serrer la chérie dans ses bras, de couvrir de baisers ce poignet meurtri!... Je suis un bourru, un malotru!... et ma Noémi, la petite femme la plus adorée...

Les deux hommes s'étaient cordialement embrassés.

— A table! dit gaiement André! Yasiek! apporte-nous une bonne bouteille de Tokay... Comment!... deux couverts seulement?...

— C'est que, fit le vieux gentilhomme d'un air un peu embarrassé... tandis que nous causions... oh! très amicalement, avec ta femme, cette enragée de maréchale est arrivée en coup de vent à la tête d'une bande de touristes dont le projet est de visiter les lacs! Comme votre chalet était sur leur route, ma foi, ils ont enlevé Noémi : j'ai reconnu ton ami le peintre, le petit docteur, le comte Adalbert... Une vingtaine de guides les escortent, sans compter quatre violons, une contrebasse!... Tout cela chemine à pied, à cheval, en chariot! La maréchale a juré de passer la nuit à la belle étoile en face des lacs, et au son d'une musique de brigands!... Elle est folle!...

Appuyé au chambranle de la porte, André ne l'écoutait plus...

— Noémi... partie, murmurait-il, au moment où les devoirs de la plus élémentaire hospitalité devaient...

Mais le vieillard esquissa un geste d'indifférence...

— Elle s'est très convenablement excusée... je t'assure...

— Partie... répétait André... quand vous veniez à nous avec tant de bonté...

— Mon cher ami, ne te tourmente pas. En ce moment-ci, l'essentiel est de dîner, j'ai l'estomac dans les talons... Quand tu seras réconforté, tu iras à la recherche de ton espiègle moitié... Et puis... un bon conseil... rentre au plus vite aux *Étangs*, pour y reprendre la vie saine et laborieuse qui sera sa sauvegarde!... L'inaction, crois-moi, est nuisible aux jeunes femmes. Un grand saint, que je relis volontiers, Jean, surnommé Bouche d'or, a dit : « Une femme oisive est un fardeau que la terre porte à regret! » Revenez donc tous les deux au foyer paternel, je vous y attends les bras et le cœur grands ouverts!

— Dans deux jours, fit énergiquement André, nous serons chez vous, mon père!

Le vieillard lui serra la main.

— A la bonne heure, voilà qui est parler, et je reconnais mon sang!

XXV

Échelonnée à travers la montagne, la caravane déambulait, musique en tête, parmi les pins séculaires, enveloppés de leur chevelure de lichen, si longue, que l'on songeait en les voyant à des druides géans, dont la robe et la barbe se seraient confondues en une même blancheur.

En tête, venait la contrebasse, armée de sa caisse ventrue. C'était elle, agile et infatigable, qui stimulait l'ardeur de la petite troupe, et rien n'était fantastique comme les évolutions auxquelles elle se livrait. En l'espace d'un éclair, on la voyait à la fois suspendue aux parois verticales d'un rocher de granit, ou se balançant flegmatiquement au-dessus d'un torrent en jouant un refrain de montagne.

Cette vue faisait délirer la maréchale. Elle avait dû abandonner son chariot, et, portée par deux montagnards, on la voyait voler allégrement à la suite du musicien, indifférente aux éboulis qui roulaient autour d'elle.

— *Eljen!* s'écriait le peintre hongrois ravi de sa désinvolture. Madame la maréchale, je vous ferai signaler au Club alpin!...

Et c'était entre les touristes et les montagnards un assaut d'agilité.

Tout en arrière venait Noémi, entourée d'une cour d'attentifs qu'elle encourageait avec affectation, sans daigner s'apercevoir de la présence d'Adalbert.

La vue inattendue des lacs arracha à tous des cris d'enthousiasme.

Dans l'échancrure gigantesque de deux montagnes à pic, une vaste nappe d'eau apparaissait. C'était un insondable miroir d'acier, encerclé d'une ceinture de roches nues, dont les crêtes sombres se dressaient vers le ciel, en même temps qu'elles plongeaient dans l'infini des eaux.

Un silence de mort planait dans ce coin mystérieux du monde, à peine interrompu, de loin en loin, par le vol rythmé d'un oiseau de proie.

— Par quels formidables cataclysmes ce gouffre infernal s'est-il creusé dans les entrailles de la terre? murmurait le peintre. Dante a dû en avoir la vision!... Allons, Jossik, accorde ta contrebasse, et vous autres, faites chanter vos violons!... Il

n'y a que votre musique diabolique capable de s'harmoniser avec ce spectacle infernal.

Et, bientôt, les mélopées montaient aigres et frémissantes, tandis que les guides agiles mettaient le feu à un énorme brasier de sapin, et faisaient bouillir les samovars, sous les tentes dressées à la hâte.

— Montez par ici, mesdames, disait le docteur. Voici la tour de l'*escarboucle*, elle domine le lac vert, c'était autrefois la demeure des fées ; et la pierre précieuse qui surmontait leur château était si éblouissante qu'elle servait de phare, et illuminait le pays entier !...

Maintenant les samovars étaient en ébullition, et les touristes, groupés pittoresquement autour du brasier, mangeaient à belles dents les provisions que l'on venait de déballer. Pendant tout le repas, Noémi ne s'était point départie vis-à-vis d'Adalbert de sa froideur glaciale. Comme on entamait le dessert, elle se tourna nonchalamment vers le jeune homme et, l'enveloppant d'un regard qui le fit frissonner :

— Ne voulez-vous pas, lui dit-elle, me montrer cette tour des fées dont on dit des merveilles?

Du coin de l'œil, la maréchale qui avait suivi, avec une bénévole curiosité, les manèges coquets de sa filleule, avait souri. « Ah! si cette petite, à présent que la voilà ligotée à tout jamais dans les liens du mariage, pouvait détourner mon sot neveu d'une union absurde... quel cierge je lui brûlerais!... »

Silencieusement, les deux jeunes gens avaient atteint la crête d'un rocher.

Lui était très ému. Elle, de son côté, restait silencieuse. Délibérément, elle avait combiné ce tête-à-tête hardi et c'était comme un défi que son âme révoltée jetait à la société, à son mari, dont la conduite de la veille l'exaspérait, à son beau-père, ce pédant vieillard qui prétendait la confiner à perpétuité dans le cercle odieux des devoirs domestiques !...

Timidement, il s'était rapproché d'elle.

— Vous m'en voudrez donc toujours? Ne pouvez-vous comprendre la cruauté de ma situation? Faut-il que je vous aie retrouvée pour assister au spectacle de votre bonheur... Ah! hier... quand votre mari vous a emmenée, avez-vous songé aux tortures que j'allais éprouver? Et cependant... si vous étiez restée libre, Noémi, si vous aviez eu le courage de m'attendre...

vous seriez peut-être aujourd'hui ma femme !... Mais que vous importe ma douleur... à présent que vous êtes mariée à l'homme de votre choix... mariée et heureuse...

Elle le regarda durement en face :

— Heureuse, qu'en savez-vous?

Et des larmes, longtemps refoulées, jaillirent de ses paupières. Stupéfait, il s'était emparé de ses mains, et l'attirait à lui avec passion :

— Et moi qui vous croyais heureuse... moi qui étais jaloux de votre bonheur.

Mais elle le repoussa, farouche.

— Pourquoi vous détourner de moi, Noémi, quel mal mon adoration muette peut-elle vous causer?... Oui, le passé est irrémédiable, mais l'avenir est à nous... Donnez-moi le droit d'être votre ami... de vous consoler, d'essuyer ces larmes...

Il l'avait fait asseoir dans un creux de rocher et s'était agenouillé à ses pieds.

— Mon ami !... répéta-t-elle avec ironie, mais regardez nos routes... elles divergent! Vous êtes destiné à vivre dans le monde; moi, je dois croupir jusqu'à la fin de mes jours dans un domaine écarté, où mon mari et mon beau-père complotent de me transformer en fermière modèle!...

— Oh, c'est un crime de lèse-société, cela!... et une telle abomination ne se commettra pas... Votre mari est peintre?... sa place est donc dans une grande ville où votre grâce... votre beauté l'aideront précisément à se frayer un chemin dans la haute société qui lui est indispensable...

Noémi avait eu un tressaillement... Il avait donc deviné le fond secret de sa pensée. N'était-ce pas étrange?

— Mon mari est las du tumulte des villes, le succès ne l'y a pas gâté; aussi s'est-il repris d'un fanatique amour pour ses montagnes, et compte y finir son existence.

Une idée subite avait traversé le cerveau du jeune homme...

— Si cependant... en aiguillonnant son amour-propre d'artiste, on cherchait à le faire sortir de sa tanière?... Ses yeux interrogeaient ceux de la jeune femme... — Ne permettriez-vous pas d'essayer à un ami? reprit-il en appuyant sur le mot.

— Nous verrons, murmura-t-elle pensive, en laissant errer ses regards au loin; puis, comme la pente était rocailleuse, elle accepta la main qu'il lui offrait.

— Parlez moi de Lipova, continua-t-elle d'une voix câline et lointaine qui réveilla tout un délicieux passé dans le cœur du jeune homme.

— Oh! Lipova! répéta-t-il, et sa voix tremblait, c'est un tombeau maintenant... j'y suis passé l'autre jour... et mon cœur en avait le frisson... l'aile droite, toute noire, est encore en ruines, Dieu sait quand elle sera rebâtie!... Dans le parc... plus de rires, plus de chansons, l'âme qui animait tout cela s'est envolée. « Qu'est devenue la petite alouette? » m'a demandé timidement Valentin, notre vieux précepteur... et quand il a su que vous étiez mariée, il a paru consterné, et m'a regardé du coin de l'œil si tristement que j'ai deviné qu'il compatissait à ma peine... En parcourant les chambres, il m'a attiré dans une pièce étroite, celle que vous occupiez jadis... et... gauchement, comme il fait toute chose... m'a mis dans la main une petite paire de gants et un peloton de soie... Je l'aurais bien embrassé... j'ai gardé précieusement ces reliques d'un temps... qui ne reviendra plus...

Une indicible émotion étreignait à la gorge les deux jeunes gens. A leurs pieds le soleil se couchait. Pareil à un colossal globe de feu, il descendait solennel entre les crêtes noires des rochers, éclaboussant de pourpre l'eau ridée des cinq lacs. Et la vallée ressemblait à quelque fantastique éventail ocellé d'yeux de paon, qu'on aurait déployé, sous l'infini du ciel, et qui chatoyait merveilleusement.

— Si vous m'avez pardonné, mettez votre petite main dans la mienne, murmura tout bas Adalbert.

Doucement, sans détourner son visage, elle effleura de ses doigts la main tremblante du jeune homme.

— C'est notre pacte d'alliance, dit-il éperdu de joie... Au moindre signe de vous... comptez sur moi, j'accourrai... fussé-je au bout du monde... Oh! Mika... ce moment divin... voici des mois que je l'attends!...

Et il osa, d'un geste passionné, baiser follement la main de la jeune femme.

Mais déjà elle s'était ressaisie et le repoussait.

— Noémi, qu'avez-vous, pourquoi déjà me fuir... pourquoi mentir à votre propre cœur?... Ne voyez-vous pas que vous m'aimez encore... que nous nous aimons éperdument!...

Toute bouleversée, elle courait maintenant parmi les roches branlantes et l'or des ajoncs.

— Me fuir... alors que nous devrions au contraire nous concerter pour l'avenir, lui criait-il.

— Le moyen de causer avec un fou!

— Eh bien, je vous promets d'être raisonnable... mais revenez!...

Tout à coup elle poussa un cri terrible et disparut dans une fente de roc.

A ce moment une petite escouade de montagnards apparut sur le plateau, accompagnée du docteur. Ils étaient envoyés par la maréchale qui, en dépit de sa philosophie, trouvait sans doute le tête-à-tête assez long.

— Ah, la petite dame ! elle est prise comme une biche dans un lacet!... s'exclamèrent les Gourals, et délicatement ils retirèrent Noémi évanouie, dont le pied pendait inerte.

XXVI

En bas, au campement, les montagnards exécutaient leur danse guerrière ; et les hachettes s'entre-croisaient, les bottes trépignaient... un cri sauvage perçait l'air, tandis qu'un strident coup de sifflet simulait un appel de brigands.

Hey qu'arrive-t-il à celui-ci?
Hey c'est la brebis qu'il a volée.
Hey qu'arrive-t-il à celui-là?
Hey c'est la corde pour le pendre!

La musique allait *crescendo*, le mouvement devenait vertigineux, les bonds saccadés s'accentuaient. Une ivresse s'emparait des danseurs. On eût dit des possédés, pris de vertige :

Danse, danse! cabaretière jolie!
Avant l'aube, dès demain,
Nous aurons vidé ton cellier!...

C'est au milieu de ces clameurs fantastiques, à la lueur rouge et enfumée des brasiers, que Noémi rouvrit les yeux en poussant un gémissement de souffrance. Et elle rougit de se voir exposée à tous les regards curieux, la tête appuyée sur l'épaule d'Adalbert. Doucement il l'avait déposée sous la tente, et les réflexions pleuvaient autour d'eux... Comment pareille aventure avait-elle pu arriver? l'accident était-il grave?

— Faut-il qu'il soit maladroit, cet Adalbert, disait la maréchale vexée de voir les danses interrompues. Ne pouvait-il donc mieux la tenir !... Voilà un piètre chevalier !...

— Prenez garde, madame, on vous écoute, avait murmuré le docteur agenouillé devant la blessée.

En ce moment un homme couvert de poussière avait pénétré sous la tente.

— Mais c'est le mari ! ma parole !... s'était écriée ironiquement la vieille dame ! Allons, mon neveu, il faut céder la place.

Les deux hommes échangeaient un regard chargé de méfiance ; le comte murmura :

— Vous me permettrez, madame, de venir demain prendre des nouvelles de votre santé ?

Une torche résineuse auréolait d'une flamme bizarre le délicat visage de la jeune femme. André avait pris ses mains brûlantes entre les siennes.

Mais elle détournait la tête.

— Vous m'assurez, docteur, qu'il suffira de quinze jours de repos pour la remettre ?

— Parfaitement... Et je suis arrivé juste à temps pour empêcher un plus grand malheur... Car jamais M. Adalbert...

Le visage d'André se contracta. « Encore ! » Toujours cet homme ! Quels liens avaient donc existé autrefois, entre lui et sa femme ? Connaissait-elle sa présence à Tatra-Füred ? Et la surprise qu'elle avait affectée en le revoyant au bal était-elle un mensonge ? Dans son cerveau troublé, les moindres faits prenaient les proportions les plus extravagantes.

— Oh ! demain... demain, dès l'aube... nous serons en route pour les *Étangs*, se disait-il avec une énergie farouche.

Dehors, la maréchale se dépitait : n'avait-on pas défendu aux montagnards de reprendre leurs danses sous le prétexte que cela pouvait importuner la blessée !

— Décidément, elle porte la guigne, cette petite ! Et, maussade, elle était allée écouter les récits de chasse et de brigandage qu'un vieux conteur attitré faisait à son auditoire attentif.

Là-haut, dans leurs retraites inaccessibles, les hardis chamois dormaient, et l'on n'entendait plus aux alentours que le clapotis des cascades qui s'égrenaient dans le lac, ou le sifflement léger des marmottes tapies dans la montagne.

XXVII

Maintenant, étendue au fond du chariot à bâche blanche qui l'emportait lentement, Noémi roulait à travers la montagne, et les yeux mi-clos, elle songeait... Adalbert?... elle le reverrait donc bientôt?... cette pensée la troublait délicieusement... Mais pourquoi André persistait-il à la bouder?... C'était absurde!... Que lui avait-elle fait?... Bast! ne savait-elle pas que d'un sourire... d'une parole, elle le ramènerait à ses pieds, dès qu'elle le souhaiterait...

Le temps était à l'orage; d'endormantes senteurs flottaient dans l'air et la berçaient.

Un douleur aiguë, au pied, la réveilla brusquement de ses pensées.

— Cette route est interminable, dit-elle à André, assis sur le siège; et, comme il ne répondait pas, elle ajouta d'un ton larmoyant: — Si nous arrivions à une auberge, du moins... j'ai si soif...

On approchait d'un torrent à demi desséché, au bord duquel se dressait une misérable masure. Devant la porte une femme filait le chanvre, entourée de quelques enfans de six à dix ans qui s'ébattaient nus, dans le sable.

Et tandis qu'André commandait du lait:

— Fi, s'écria Noémi, avec indignation, cette femme n'a-t-elle pas honte de laisser ainsi courir ses enfans...

Une expression ironique passa dans les yeux d'André.

— Vous n'étiez pas si offusquée au bal, l'autre soir, devant les corsages outrageusement décolletés de ces dames?

Elle haussa les épaules:

— Quel rapport?...

La montagnarde apportait le laitage.

— C'est à toi cette nichée d'enfans, demanda le peintre, pourquoi ne les habilles-tu pas?...

— Oui... c'est à moi... Votre Honneur, mais pas la petite... celle-là est une orpheline, la pauvre, que nous avons prise avec nous... et de sa rude main, elle lui fit une caresse. Ils usent si vite... dit-elle en riant... Je n'ai pas assez de mes deux mains pour leur filer des habits... Comme ça... au moins, s'ils se font des trous, le bon Dieu se charge de les raccommoder!...

André lui mit une pièce blanche dans la main, et remonta sur le siège.

— Ces gens sont bêtes, dit Noémi, ils n'ont pas de quoi se vêtir, et ils adoptent des orphelins...

— Moi, je la trouve sublime, cette femme, dit tranquillement André ! Distraire avec ostentation un peu de son superflu pour les pauvres, le beau mérite !... Mais se priver... pour donner... voilà la vraie charité...

Noémi lui jeta un regard de côté. Ces petites leçons de morale appropriées aux circonstances, et qui lui rappelaient Malva, lui semblaient insipides !... La pensée de Malva avait également surgi spontanément dans le cœur du jeune homme... et tandis qu'il activait la marche de ses chevaux, la figure grave de la jeune fille flottait, indécise, devant lui... Qu'il eût été doux d'aller, comme autrefois, s'asseoir auprès de sa chaise, et de lui confier le lourd chagrin qui oppressait son cœur.

Un brusque éclair déchira le ciel, suivi d'un roulement de tonnerre, et de grosses gouttes de pluie s'étant mises à tomber, la montagne disparut bientôt sous un épais voile d'eau... André se hâta d'envelopper Noémi de son propre caoutchouc, et soigneusement la roula dans une épaisse couverture. Mais la bâche du chariot ruisselait toujours et l'obscurité était si profonde qu'on y voyait à peine à dix pas. Longtemps, longtemps, on roula ainsi; tout à coup, le véhicule s'arrêta au milieu d'une rumeur bruyante, aboiemens de chiens déchaînés, appels énergiques de valets... auxquels se mêlait une voix aigre de femme.

Noémi s'était redressée, effarée.

« Où donc était-elle ? » Mais déjà des mains agiles l'avaient délivrée de sa prison, l'emportaient sous l'averse, et la déposaient ruisselante sous la véranda d'une maison.

— Ma chère Noémi, soyez la bienvenue chez moi, dit une voix forte qu'elle reconnut pour celle de son beau-père.

Était-ce possible !... Elle était aux *Étangs !*... André avait profité de l'état d'inconscience où elle se trouvait pour l'arracher perfidement à sa demeure, la séparer de ses amis retrouvés, et c'était de cette façon piteuse, ligotée comme un paquet, dégouttante d'eau, qu'elle avait fait, sous les regards moqueurs des domestiques, l'entrée solennelle rêvée jadis !

La colère la suffoquait, elle accusait André de mauvaise foi...

et puis comment reverrait-elle Adalbert... qui devait se présenter dès le lendemain au chalet?

— Ma chère Noémi, excusez cette réception bien peu cérémonieuse, mais l'exprès envoyé par André pour annoncer votre arrivée ne vous a précédée que d'un quart d'heure...

— J'ignorais moi-même mon arrivée ici, murmura-t-elle d'une voix que l'indignation faisait trembler.

Sans insister davantage, le vieillard appela la femme de charge.

— Tekla, soutiens avec précaution Mme André, et conduis-la dans son appartement provisoire.

Une femme, dont le visage anguleux était resté gravé dans le souvenir de Noémi, s'approcha d'elle sans incliner la tête, ni témoigner par un mot sa déférence ou son intérêt.

— C'est ici la chambre qu'occupait feu Mme Ambroise, avant sa mort, dit laconiquement la sèche créature, en faisant asseoir la jeune femme sur un canapé, dans une vaste pièce mal éclairée, dont l'air ne semblait pas avoir été renouvelé depuis cette époque lointaine...

« Oh! l'affreuse vieille! quel besoin avait-elle de rappeler ces choses lugubres. »

— Madame soupera chez elle?... Je vais lui envoyer sa femme de chambre, pour la servir.

Le mouchoir de la jeune femme avait glissé sur le parquet, cependant Tekla ne daigna pas s'en apercevoir, et elle sortit, tête haute, laissant Noémi au comble de la terreur et de la surexcitation... André ne viendrait-il donc pas? et elle aspirait à sa venue. Enfin il paraît dans l'embrasure de la porte, mais combien grave et glacial! Cérémonieusement il s'informe si rien ne lui manque, annonce la visite prochaine du docteur... installe une jeune femme de chambre à son chevet... Et encore une fois, elle reste seule, mesurant l'abîme qu'elle a creusé follement entre elle et son mari, quand soudain, au milieu du silence, des imprécations s'élèvent dans le grand hall, mêlées de coups de canne.

— Que se passe-t-il donc!

— Misérable coquin! c'est ma mort que tu veux?...

Les portes battent. Des lumières brillent à travers les fentes de la porte...

— Malheur, voilà notre Monsieur repris de sa goutte... Maudit orage!... Qui donc a laissé la croisée ouverte?

Pelotonnée dans son lit, Noémi songe aux légendes qui ont couru jadis dans le pays sur la violence des Ostoya... N'avait-on pas été jusqu'à dire que feu la mère d'André était morte des suites de mauvais traitemens?... C'était un conte, évidemment... mais dans l'état d'esprit où elle se trouve en ce moment, tout l'impressionne... et la pensée qu'elle occupe la chambre de cette pauvre femme ajoute à son effroi.

Des gouttes de sueur découlent de son front... André!... pourquoi n'est-il pas là?... Oh!... que ne donnerait-elle pour entendre sa voix si douce, si affectueuse, la rassurer en ce moment... Mais il occupe, dit-on, une chambre à côté de son atelier dans une partie éloignée de la maison;... et un indéfinissable sentiment d'abandon la pénètre.

XXVIII

En apprenant l'accident survenu à sa fille et son retour inopiné, Mme Teznar, folle d'inquiétude, mais pénétrée néanmoins de l'importance de son rôle (n'était-elle pas la belle-mère d'un propriétaire foncier!), était accourue aux *Étangs*. Et là, elle avait commencé par emplir la maison de ses lamentations.

— Le prince est désolé de n'avoir pu m'accompagner, disait-elle à haute voix, en minaudant, sans voir les regards moqueurs qui accueillaient ses exclamations!...

Puis, elle s'était installée au chevet de sa fille, et l'avait accablée de toutes les marques de la sollicitude la plus exagérée.

— Maman aurait bien mieux fait de m'envoyer Malva! disait peu gracieusement Noémi.

Cependant la convalescence de la jeune femme marchait à grands pas.

— Que tu es bien ici, murmurait Mme Teznar, en promenant un regard d'envie sur l'ameublement confortable qui l'entourait!... Enfin je te vois casée, heureuse, à l'abri des ennuis quotidiens d'argent, tandis que moi!...

Et l'instant lui parut propice pour insinuer à sa fille les embarras d'argent où son mariage avec André l'avait mise, et l'espoir qu'elle s'y intéresserait... Mais, aux premiers mots, Noémi étendue sur une chaise longue s'était redressée :

— Maman est folle!... croit-elle donc que je dispose de sommes d'argent!...

— Non, je ne dis pas, balbutiait Mme Teznar... mais ton mari?... Il n'a rien à te refuser...

Cette fois la jeune femme bondit :

— Demander quelque chose à André!... J'aimerais mieux mourir!... Ah! maman s'imagine que c'est tout rose dans un mariage de convenance... un mariage imposé presque!... Car, s'est-on assez dépêché de le conclure!... comme si on avait hâte de se débarrasser de moi... Tandis que si on avait un peu patienté... qui sait ce qui serait arrivé?... Et la pensée qu'Adalbert disait vrai, qu'elle serait peut-être sa femme, l'exaspérait.

Vincente l'écoutait ahurie, n'en croyant pas ses oreilles.

— Comment! on l'avait forcée... on avait cherché à se débarrasser d'elle!... Ah! l'ingrate enfant!... Voilà donc comme elle récompensait sa mère de sacrifices dont jamais... jamais elle ne connaîtrait la portée; et des larmes brûlantes s'échappaient des yeux de Mme Teznar.

Cependant ces réceptions aigres-douces ne la décourageaient pas, et elle profitait de tous les moyens de locomotion qui se présentaient pour se rendre auprès de sa fille adorée : c'était le chariot d'un juif ou d'un paysan, la tarantass de l'économe.

Un jour, elle arriva en coup de vent :

— Devine qui m'a amenée jusqu'ici dans un très joli tilbury... je te le donne en cent?...

Mais sans lui répondre :

— Pourquoi, lui demanda Noémi irritée, maman persiste-t-elle à ne jamais m'envoyer Malva? Je la garderais quelques jours, elle me distrairait...

Bien que piquée par les paroles de sa fille, Vincente répond sur le ton le plus doucereux :

— Ç'eût été bien impossible aujourd'hui, dans tous les cas, parce que nous aurons ce soir à souper... un hôte de marque!...

— Un prétendant? fit dédaigneusement la jeune femme?

— Non... pas précisément,... une ancienne connaissance... plutôt : le comte Adalbert!... Oui, ma chérie!... Tu trouves étrange que mon père et moi nous l'ayons reçu après... ce qui s'est passé... mais si tu savais avec quel véritable désespoir il nous a parlé de tout cela!... et du malentendu épouvantable... et des luttes ensuite entre lui et la comtesse.

— Adalbert! répétait Noémi stupéfaite...

— Mon Dieu, oui.... nous n'avons pu faire autrement... ces grands seigneurs ont une façon si insinuante de vous prendre... Je dois dire qu'il a été parfait pour nous... plein de déférence et de simplicité; et avec quel respect il parle de toi!... Tout cela du reste est sans conséquence à présent, puisque tu es mariée, et que lui, de son côté, ne tardera pas à l'être également, si j'en crois la rumeur publique.

— Il nous a également parlé, continuait Mme Teznar en regardant sa fille de côté, de votre rencontre extraordinaire au bal de Tatra-Füred!... et des avances... des cajoleries que t'a faites la maréchale!... Tu ne m'avais pas dit tout cela! Elle t'a donc embrassée, la vieille capricieuse?... Elle t'a offert un bracelet?... J'en étais ravie... Si tu savais comme je déplorais cette rupture... André devait être enchanté de cette relation qui a dû te poser dans son esprit.

Tandis qu'elle parlait, Noémi rougissait, blêmissait, était sur des épines.

— Il paraît, ajouta Mme Teznar, que le comte est allé au *Chalet* le lendemain de ton accident, mais ayant trouvé visage de bois, il s'est présenté ici.

— Il est venu aux *Étangs?* et on ne me l'a pas dit!... Quand cela?

— Avant-hier... On lui a répondu que tu ne recevais pas...

— Oh!... c'est un peu fort... de quel droit!... On me traite en prisonnière à présent?...

— Je t'avoue que cela m'a étonnée... André a été peut-être excessif... surtout avec un parfait gentilhomme comme le comte... A moins qu'un accès de jalousie... absurde... car je pense bien qu'il n'est pas au courant de tout ce qui s'est passé!...

— J'ignore le mobile qui a fait agir mon mari, dit Noémi blême d'indignation, mais cela ne se terminera pas ainsi!...

— Et je t'approuve, dit Mme Teznar, il faut broyer la volonté des hommes... Affirme bien ton autorité dès le début, je me suis très bien trouvée de ce système avec ton père... Puis, baissant un peu la voix : — Tu n'as pas à te plaindre de ton mari, il n'a pas encore été tyrannique ou brutal?... sois franche?...

— Oh! que maman est énervante avec ses questions!... Non, il ne m'a pas encore battue, mais cela viendra peut-être!... Je n'en suis pas moins la plus malheureuse créature de la terre!...

Mme Teznar leva les bras au ciel. Il y avait dans les regards

flamboyans de sa fille une si effrayante colère qu'elle jugea plus prudent de s'esquiver.

XXIX

Noémi était seule, maintenant, seule et exaspérée. Où se cachait André?... Son dessein était-il de la séquestrer? Oh! mais, elle lui parlerait, elle l'interrogerait! et elle saurait défendre ses droits! Ses pas l'avaient menée jusqu'au salon, et farouche, le visage collé à la vitre, elle laissait errer ses regards parmi les bouquets de hauts sapins qui miraient leur feuillage sombre dans les étangs désolés. Peu à peu le soleil était descendu, il avait incendié de lueurs rouges les troncs rugueux, la terre brunâtre, et strié de sang la moire des eaux.

Tout à coup elle tressaillit. Qu'était-ce donc que cette ombre indécise qui avait surgi là-bas entre les massifs sous lesquels transparaissait l'or du ciel? Son cœur eut un sursaut... Lui!... Adalbert... était-ce possible!... Une joie triomphante l'inonda; l'abattement qui l'avait accablée un moment disparut.

Elle n'était plus seule au monde, il ne l'abandonnait pas, lui... Sans doute, de son côté, il l'avait aperçue, car il avait porté ses mains à ses lèvres en un geste d'adoration. Oui... elle avait confiance, c'est lui qui l'aiderait à quitter ce tombeau. Avec la rapidité de l'éclair, elle se vit à des centaines de lieues, dans un grand salon mondain, entourée d'hommages et d'adulations... et reconnaissante, son âme volait maintenant au-devant de celle du jeune homme, s'y réfugiait, s'y blottissait.

Elle allait ouvrir la porte-fenêtre, pour se glisser dans le parc, quand une voix derrière elle lui donna le frisson :

— Madame ne craint pas l'humidité du soir, c'est dangereux quand on a eu la fièvre...

Elle se retourna, vit la figure pâle de Tekla.

— Laissez-moi, je sais ce que j'ai à faire.

Cinq minutes, longues comme un siècle, s'écoulèrent. Le soleil avait disparu. Silencieusement alors, elle fit jouer l'espagnolette de la fenêtre et se glissa sous les branches traînantes qui la vêtirent subitement d'ombre.

Aussitôt, deux mains passionnées l'attirèrent.

— Fuyez, murmura-t-elle en se dégageant, on nous espionne.

— Oh, Noémi! et il couvrait de baisers éperdus les poignets de la jeune femme; prenez du moins ce billet!...

— Oui, mais allez-vous-en!

— Et vous viendrez au rendez-vous que je vous demande?

— Peut-être!

Il mit un genou en terre, baisa le bas de sa robe, et s'enfonça dans les ténèbres.

Lentement alors, elle regagna le salon. Ce billet lui brûlait les doigts; dans le jour qui s'éteignait, elle le déplia et penchée tout contre la vitre, elle le dévorait des yeux :

« On m'a refusé votre porte... Je suis désespéré; tous les jours j'erre dans les environs. Dès que vous pourrez sortir seule, à pied ou en voiture, rappelez-vous le carrefour de la Croix-Blanche; j'y serai tous les jours, de 3 à 4 heures... »

A ce moment, elle eut comme l'impression d'une brûlure sur le bras et tout son sang se glaça dans ses veines.

— André!... c'était vous!... oh! que j'ai eu peur!

Elle avait glissé sa lettre dans son corsage.

Face à face dans la mélancolie du crépuscule, ils se regardaient frémissans.

Tout à l'heure, de son atelier où il travaillait à l'extrémité de la maison, l'irruption soudaine de Tekla, lui jetant au visage une phrase ambiguë, l'avait fait accourir inquiet... soupçonneux, et maintenant il trouvait sa femme avidement penchée sur un billet qu'elle dissimulait à son approche...

Alors, d'une voix impérative :

— Montrez-moi la lettre que vous lisiez.

Une flamme jaillit des prunelles de Noémi.

— De quel droit?

— Donnez-la-moi, je vous l'ordonne, répéta-t-il d'une voix sourde.

Elle éclata de rire.

— Oh! dit-elle, avec un regard de mépris, n'essayez pas de me faire céder par des menaces, vous n'y réussiriez pas! Je suis une créature libre... Si vous avez cru trouver en moi l'épouse soumise chantée jadis par vos poètes... vous vous êtes trompé!... Quoi, vous m'amenez ici, par surprise, vous m'isolez de mes amis, vous condamnez ma porte, sans même m'en avertir, et vous prétendez encore contrôler ma correspondance!... Eh bien! moi, je me révolte, entendez-vous?... et je vous brave!

Elle était debout, l'œil en feu, les narines frémissantes. Toutes les colères, toutes les rancœurs amassées depuis ces dix jours, pendant lesquels nulle parole de conciliation n'avait été échangée entre elle et André, éclataient à la fois.

— Oui, répéta-t-elle, avec une exaspération croissante, je vous braverai! Je verrai tous ceux que je voudrai! Je recevrai toutes les lettres qu'il me plaira!

— Malheureuse!...

Il l'avait saisie par les deux épaules. Le sang-froid l'abandonnait également; il n'était plus maître, ni de ses actes, ni de ses paroles.

— J'ignore quelle infamie se cache sous les mots que vous venez de dire, mais rappelez-vous qu'avant que vous ayez apporté le déshonneur dans cette maison, il y aura du sang entre nous! Moi non plus, je ne suis pas le mari débonnaire que vous avez cru épouser! Si je me suis tu, depuis notre retour, si j'ai comprimé dans mon cœur toutes les tortures qui me dévorent, c'est que j'avais pitié de votre faiblesse, de votre état de souffrance. Mais aujourd'hui que vous me bravez avec une audace inouïe, il faut que je parle!... Entre vous et moi, Noémi, il y a un mensonge! je le sens, il m'étrangle la gorge, il empoisonne ma vie. Quand vous m'avez dit que vous n'aviez aimé personne avant moi, vous avez menti. Un autre que moi avait fait battre votre cœur!... Pourquoi me l'avoir caché... Qu'y avait-il donc eu de si grave entre vous, que vous ne pouviez me dire? Je vous aimais si aveuglément... Vous étiez pour moi la pureté, la grâce faite femme; je croyais en vous comme on croit aux choses saintes; et la pensée que vos lèvres d'enfant eussent pu se souiller d'un mensonge ne me serait jamais venue!

Leurs visages se touchaient presque, mais c'est en vain qu'il cherchait à lire, dans ces yeux révoltés, sur cette bouche ironique, un signe de regret.

— Noémi! mais défends-toi donc!... dis-moi que je me trompe... que je suis fou... que tout cela n'est qu'un cauchemar horrible et que tu m'aimes, que tu es ma femme adorée!

Un sanglot s'échappa de sa poitrine. Les lèvres de la jeune femme n'avaient pas remué.

— Oh! dit-il, avec un cri de rage, en la serrant à l'étouffer. C'est cet homme que tu aimes!

Elle sentit son souffle lui brûler le front.

— Lâchez-moi! cria-t-elle. Vous n'allez pas me tuer comme votre père a tué sa femme?

Devant l'énormité d'une pareille insinuation, André avait laissé retomber ses mains.

Maintenant, dans le pâle rayon de lune qui filtrait à travers la croisée, Noémi restait debout en face de lui.

— Eh bien! oui, s'écria-t-elle d'une voix de défi, je vous ai menti! je vous ai épousé sans amour! Ce que je voulais, c'était fuir la maison paternelle, la misère qui m'écœurait! Mais je vous apportais ma jeunesse, ma beauté que vous paraissiez tant convoiter!... N'était-ce point assez? Malgré cela vous m'avez traitée durement! Vous vous êtes montré jaloux, tyrannique!... Je me reprends!...

Depuis longtemps elle avait quitté le salon, qu'André, la tête dans les mains, la gorge étouffée par toutes les larmes qu'il ne pouvait pleurer, s'était affaissé sur un siège :

— Oh! Mika!... Mika!... je l'ai perdue, ma petite Mika!...

XXX

Depuis le mariage de Noémi, Malva n'avait plus revu sa sœur. Aussi, après chacun des voyages de Mme Teznar aux *Étangs*, elle écoutait, le cœur à la fois anxieux et rassuré, les déclarations fantaisistes de sa belle-mère sur le parfait bonheur des nouveaux mariés, et les gâteries dont Noémi était l'objet, non seulement de la part de son mari, mais aussi de son beau-père et de tout son entourage.

Peu à peu l'apaisement se faisait en elle, quand brusquement l'arrivée du comte Adalbert l'avait bouleversée. Que leur voulait ce grand seigneur dont les airs insinuans et bon enfant ne lui inspiraient que de la méfiance? Pourquoi ces visites hardies, indiscrètes même, dans une famille qu'il avait si cruellement offensée?... Et ce qui la consternait, c'était l'empressement incroyable avec lequel Mme Teznar l'avait accueilli. Il y avait là une inconscience qui dépassait les bornes. C'est à ce moment que Vincente lui avait transmis de sa voix aigre-douce l'invitation de la jeune femme, insistant presque brutalement, et la traitant de cœur sec et d'indifférente, quand Malva, très émue à cette perspective, avait paru hésiter.

Alors elle avait jeté à la hâte quelques vêtemens dans une

petite valise et dépêché vivement les besognes du ménage. Lasse un peu de sa rude journée, elle s'était assise, le soir, sous la fenêtre adossée au salon. Combien la pensée de cette visite aux *Étangs* pesait lourdement sur son cœur, et qu'il fallait donc payer chèrement la joie de revoir l'enfant tant aimée ! Mais qui donc se doutait, parmi les siens, de l'angoisse qui la torturait? Elle n'existait pour sa belle-mère qu'autant qu'elle pouvait servir de marchepied à Noémi, et quant à son père, il se cantonnait, pour avoir la paix, dans une suprême indifférence.

La voix vibrante du *starost* qui arrivait de Tatra-Füred, et apportait à Mme Teznar une moisson d'anecdotes, lui avait fait dresser la tête. Il contait, avec force détails, l'aventure d'Adalbert et de Noémi, les coquetteries de la jeune femme, l'arrivée inopinée du mari, et le départ précipité pour les *Étangs*.

— Voilà donc tout le mystère éclairci, s'était écriée Mme Teznar, avec un petit rire qui avait donné le frisson à Malva; et messire André veut faire le jaloux! Oh mais, qu'il prenne garde, car il trouvera à qui parler !... Noémi est bien femme à lui tenir tête !

Le cœur de Malva avait cessé de battre. André souffrait... Son bonheur était en péril et les pressentimens qui la hantaient au sujet du comte ne l'avaient pas trompée... Oh ! des ailes ! des ailes maintenant, pour voler aux *Étangs!*

. . . . . .

— Monsieur !... c'est Mlle Teznar qui vient d'arriver de Nowy.

André releva la tête, vit l'humble silhouette arrêtée sous le péristyle, la dévisagea d'un regard, mais ne s'arrêta pas.

Interdite, Malva n'osait plus avancer. Seigneur ! qu'était-ce donc que ce visage si pâle et rigide qu'elle ne reconnaissait plus ?

— Si Mademoiselle veut entrer dans la chambre de Madame... Madame est au jardin, mais elle ne tardera pas à rentrer.

Malva se laissa conduire. Par la fenêtre largement ouverte de la pièce, de chauds rayons pénétraient doucement. Ils se jouaient dans la dentelle des oreillers, sur le satin vert d'eau de la couverture. Une brise légère apportait, avec le chant cadencé des faneuses, de fraîches senteurs de regain coupé. Tout parlait de paix, de joie sereine.

— Non, se disait Malva, il n'est pas possible que le bonheur ait déserté ces murs !

Soudain, sur le paquet ciré, un papier tordu attira ses re-

gards. D'un geste machinal de ménagère elle le ramassa, et tout en suivant le fil de ses pensées, elle le dépliait.

— Jésus ! Qu'avait-elle lu ? Mais non ! ce n'était pas possible. Une lettre d'Adalbert à Noémi !... Une lettre parlant d'amour !... implorant d'elle un rendez-vous !... Elle avait blêmi, ses genoux tremblaient sous elle...

Ainsi, tels étaient les desseins de cet homme ! Après avoir compromis la jeune fille, il voulait perdre la femme mariée !... Le rouge de l'indignation montait à son front. Cependant elle se raisonnait :

« Voyons... Noémi était coquette, imprudente même !... Mais c'était une honnête femme... et sans doute elle avait déjà châtié l'insolent... la preuve n'en était-elle pas dans le peu de cas qu'elle faisait de ses billets ? »

Et incapable d'attendre davantage le retour de sa sœur, elle se précipita dans le hall, vit une porte entr'ouverte, la poussa.

André était devant elle.

—Excusez-moi...je...cherche Noémi...pouvez-vous me dire ?...

Il l'enveloppa du même regard glacial que tout à l'heure.

— Mme Ostoya n'a pas l'habitude de me rendre de comptes...

Sa voix était sèche et l'expression de son visage si dure qu'elle en demeura stupide.

Pas un mot de bienvenue n'était sorti de ses lèvres. Elle se remit, d'un effort, et pour prendre une contenance, dit, très vite :

— J'ai été si heureuse d'apprendre votre retour définitif dans la maison de votre père...

Il eut un geste ironique.

— Oui, le foyer !... la vie patriarcale !... l'union de la famille... Cela a toujours été votre marotte, il me semble. Et il éclata d'un rire qui déchira le cœur de Malva.

— Mon Dieu, qu'avez-vous donc, André ? vous souffrez ?... il se passe quelque chose ?

— Eh ! qui donc cela peut-il intéresser que je souffre ou non ?...

— Oh ! murmura-t-elle... et ceux qui vous aiment... vous les oubliez ?...

— Ceux qui m'aiment, répéta-t-il, et ses lèvres se plissèrent amèrement, où sont-ils ?...

— Voyons, André, c'est de la folie... Noémi vous aime tendrement ; elle n'a pas cessé de le faire, j'en réponds !

— Il s'est passé entre Mme Ostoya et moi des choses si graves, et nous avons échangé de telles paroles, qu'une barrière infranchissable s'est élevée entre nous!...

— Eh! n'attachez donc pas d'importance aux propos en l'air échappés sans doute à une femme irritée!...

— Tenez, Malva, brisons là!... ce sujet m'est odieux...

— Pas avant que vous n'ayez promis de lui pardonner, — dit-elle avec fermeté; — Noémi n'est encore qu'une enfant! Songez à l'éducation futile qu'elle a reçue, ballottée entre une mère idolâtre et une vieille folle, capricieuse et fantasque... Mais son cœur est bon... et votre devoir, maintenant que vous l'avez épousée, est d'attirer à vous cette petite âme, de la forcer à s'épanouir...

— On pardonne tout, sauf le mensonge. En épousant ma femme, je ne lui demandais qu'une chose, de la franchise... Elle m'a trompé, jamais je ne lui pardonnerai.

— Oui, dit Malva, c'est ainsi que raisonnent les égoïstes, ceux qui ne voient les autres qu'à travers eux-mêmes... L'homme qui aime véritablement n'a pas de ces mesquineries; il est grand, généreux, il sait faire abstraction de son amour-propre, de sa douleur même... Allez demander au cœur d'une mère s'il y a des limites à sa tendresse... dans son pardon. Ah! André... l'amour incapable de sacrifice est bien misérable!

Sa voix était chaude, impétueuse. Toute son âme tendre, généreuse semblait passer dans ses paroles.

— Hélas! Malva, je n'ai pas comme vous de dispositions pour l'apostolat : quand l'amour n'est pas réciproque, ce n'est plus qu'une duperie... Entre ma femme et moi, quelque chose s'est brisé. Ce n'est plus mon rôle d'aller à elle!... seulement... si elle se permettait d'enfreindre certaines... — Mais il n'acheva pas, son front était devenu livide. — Ah! continua-t-il d'une voix dure... vous... qui vous prétendiez mon amie, pourquoi ne m'avez-vous pas détourné de ce mariage?

Elle hésita, effarée.

— Était-ce à moi?...

— Non, dit-il, troublé, vous avez raison... Ce n'était peut-être pas à vous...

Tout le passé lui était revenu à l'esprit, et il considérait cette douce créature, aimante et loyale, si étrangement pareille à l'autre... et qui eût pu être sienne, il le comprenait bien, maintenant.

Elle aussi avait relevé vers lui ses grands yeux sérieux, et pendant l'espace d'une seconde, leurs prunelles s'étaient croisées comme si elles avaient voulu fouiller jusqu'aux plus profonds replis de leurs âmes. Autour d'eux un silence lourd pesait, troublé seulement par le bourdonnement des guêpes contre les vitres.

— Oh! Malva! murmura-t-il en saisissant violemment les mains de la jeune fille, et les étreignant à les briser, le bonheur était là, près de moi!... je ne l'ai pas compris...

Il était parti! mais les paroles échappées dans un sanglot, à ses lèvres, résonnaient encore au cœur de Malva, bourdonnaient à ses oreilles, et elle s'appuyait aux meubles pour ne pas tomber.

Ainsi il comprenait sa folie!... il regrettait le passé, et il souffrait...

Ah! l'avoir si passionnément aimé, et par une loyauté malentendue, peut-être, avoir fait son malheur!... Toute la tendresse refoulée et contenue si longtemps dans sa poitrine éclatait à présent sans qu'elle trouvât la force de s'en défendre. Puis, les paroles d'André lui revenaient fiévreusement à la mémoire : quelle était donc la barrière infranchissable qui s'était élevée entre lui et Noémi? Allaient-ils vivre désormais en étrangers? Était-ce possible? Mais Noémi secouerait bien vite un pareil joug! N'y a-t-il pas des tribunaux religieux et civils qui se chargent d'annuler les liens devenus trop pesans?... Elle s'arrêta, terrassée par une vision... et tremblante... affolée, elle avait joint les mains dans un geste d'angoisse... en même temps que tout le sang de son cœur lui montait au visage et l'aveuglait...

Le frôlement léger d'une aile d'hirondelle contre la fenêtre l'arracha à cette inconsciente ivresse. Elle releva la tête, aperçut dans un miroir sa face rouge et décomposée, et se fit horreur!... Alors, elle se redressa honteuse, flagellée par les reproches de sa conscience. « Cœur lâche et égoïste, gémissait-elle, oses-tu t'arrêter à ces coupables pensées quand le bonheur de ta malheureuse sœur est en péril?... Ame vile et misérable... oh! je te dompterai... je te broierai, s'il le faut... et tu payeras cher cette minute d'oubli... » Elle s'était reprise tout entière maintenant, et les murailles de ce salon l'étouffaient. Rapidement, elle ouvrit la porte-fenêtre pour chercher à rejoindre Noémi, et prit sa course le long des grands étangs émaillés de lis d'eau, au bord desquels des alcyons buvaient en se penchant.

Sur la lisière du bois, parmi les fougères et les menthes sau-

vages, la jeune femme lui apparut bientôt. Un petit montagnard venait de l'accoster et lui remettait furtivement une lettre et un bouquet qu'elle s'empressait de faire disparaître. De plus en plus troublée par ce spectacle, Malva s'était avancée, contenant les battemens de son cœur.

— Ah! te voilà! s'écria Noémi. Il est bien temps quand je suis guérie!... j'avais hâte de te voir arriver... j'ai un tas de choses à te faire faire!... Ma femme de chambre est une idiote!... Et puis... tu me serviras de porte-respect!...

Le visage grave, Malva l'examinait sans répondre.

— Oui, de porte-respect, continua sa sœur d'une voix un peu fébrile... car je suis séquestrée ici!... gardée à vue!... André n'est pas du tout l'homme idéal que tu me vantais!... c'est un tyran, un jaloux!...

Malva lui avait pris la main.

— Assieds-toi là, près de moi, sur ce banc... et parle-moi à cœur ouvert... Tu as fait des imprudences... dis... tu as été... inconséquente et tu as blessé ton mari... les hommes sont si jaloux de leurs droits!...

Noémi s'était redressée.

— Qu'entends-tu par là!... je sais me conduire, il me semble!... et ce n'est pas d'aujourd'hui que je fréquente le monde!...

— Écoute, Mika, je serai franche... il circule sur toi, dans le pays, des bruits qui atteignent ta dignité et celle de ton mari!...

— Qu'est-ce que tu me contes là!... Prêterais-tu l'oreille à des commérages absurdes!...

— Il y a certain nom, avec lequel le tien n'a pas le droit d'être accouplé!

— Adalbert... Quelle bêtise, — et elle éclata de rire, — es-tu ridicule avec tes phrases qui ont l'air de sortir d'un livre de maximes!... Quel mal y a-t-il à ce que j'aie dansé une fois avec lui et me sois trouvée de la même excursion!...

— Ma petite Mika, pourquoi user de subterfuges avec moi. Tu sais bien qu'il y a autre chose... Nieras-tu que cet homme cherche secrètement à te voir?...

— Oui, je le nie!... oui, c'est une infâme calomnie, et celui qui t'a dit cela en a menti!...

— Et cette lettre que je viens de trouver dans ta chambre, dit résolument Malva!... et cette autre que tu viens de recevoir... Voyons, avoue...

D'un geste de fureur, Noémi arracha le billet à sa sœur.

— Quoi!... tu es ici depuis une heure à peine... et déjà tu m'espionnes!... tu fouilles dans mes affaires!... tu te ligues avec mon mari contre moi.

Tout son corps tremblait.

— Sais-tu que c'est un rôle abominable que tu joues là!... Mais j'aurais dû me méfier!... après l'intérêt si passionné que tu portais à André, avant son mariage!...

Sous l'insulte, Malva avait bondi :

— Oh, dit-elle... comment oses-tu!...

Puis, avec une véhémence que sa sœur ne lui connaissait pas.

— Eh bien!... c'est vrai, je l'ai aimé, André... je l'ai aimé, de toute la force de mon être... Je résistais d'abord... mais ta mère a eu vite raison de mes hésitations... Un jour, tu nous es revenue... déçue... meurtrie... Alors... tout a changé... et tu sais mieux que moi ce qui s'est passé... les cachotteries, les intrigues... Vous vous êtes dit sans doute que mon rôle était de m'effacer... de me sacrifier... Qu'étais-je donc pour mettre une entrave à ton bonheur à toi! et vous n'avez pas pensé que j'avais un cœur... moi aussi, et que vous l'aviez brisé... Mais j'étais fière... je vous ai caché mes larmes, et je t'ai pardonné!... car tu étais toujours pour moi la petite Mika... celle que j'avais bercée autrefois... Je n'exigeais de toi qu'une chose, c'était de remplir loyalement ton devoir vis-à-vis de ton mari, et de ton beau-père.

La jeune femme eut un ricanement :

— Tu exigeais!...

— Oui, comme aujourd'hui, j'exige que tu châties l'insolent qui ose te manquer de respect!... Oh! Noémi, je t'en supplie, ouvre les yeux, avant qu'il ne soit trop tard; retourne à ton intérieur, à ta maison, à l'homme que tu as accepté librement. Confesse-lui tes étourderies, ton manque de confiance... Laisse-le lire loyalement dans ton cœur...

— Moi, me confesser!... m'abaisser! s'était écriée la jeune femme frémissante... j'aimerais mieux courir à tous les rendez-vous du monde!

— Tais-toi, tu blasphèmes; mais je ne te laisserai pas traîner dans la boue l'honneur de ton mari.

Un sourire de défi passa dans les yeux de Noémi, et brandissant le billet qu'elle tenait caché dans son corsage :

— Tu ne m'empêcheras pas, du moins, d'aller à celui-ci!...

— Oh! dit Malva, les poings serrés, avant que tu coures te jeter dans les bras de ce misérable, il faudra que tu passes sur mon corps!

— C'est ce que nous verrons!

Et sans daigner regarder sa sœur, elle marcha dans la direction de la maison, tandis que la cloche annonçant le dîner remplissait l'air de ses appels joyeux.

XXXI

Le repas de midi avait rassemblé autour de la table familiale tous ces êtres diversement bouleversés.

Seul, M. Ambroise, débarrassé momentanément de sa goutte, était en verve.

— Puisque nous voilà enfin sur pied tous les deux, ma chère Noémi, j'ai pensé qu'il vous serait agréable, ainsi qu'à Mademoiselle votre sœur, de visiter après dîner notre laiterie... Les filles de ferme sont prévenues, elles se réjouissent de votre visite!...

Un éclair d'impatience avait traversé les yeux de la jeune femme :

— Je vous prie de m'excuser, Monsieur, je crois vous avoir déjà dit mon peu de goût pour le ménage... j'ai, du reste, autrement disposé de mon après-midi!... mais Malva me remplacera avantageusement!

Cette réponse cavalière avait indigné André.

— Il est certains efforts que la bienséance et les égards pour mon père devraient vous dicter, madame, dit-il en foudroyant sa femme du regard.

Sa voix tonnait, irritée.

Elle se leva blême, dévorée de honte, repoussa son assiette.

— Je ne me laisserai pas insulter publiquement, dit-elle en sortant tête haute.

Enfermée dans sa chambre, maintenant, le visage enfoncé dans les coussins, Noémi sanglotait :

— Oh! me venger! me venger!...

Combien elle les haïssait en ce moment, tous ces gens qui prétendaient la ployer au gré de leurs caprices!... Mais elle les braverait!... et d'abord... ce rendez-vous!... elle y courrait!... Ah!

on la traitait en enfant insoumise que l'on morigène, eh bien!... elle s'insurgerait!...

Un nuage de poussière sur la route, joint à un bruit de roues, l'avertit qu'André était parti pour Nowy.

Elle était libre! libre!...

. . . . . .

La petite main de Malva sous son bras, M. Ambroise, tout radieux, en dépit de la défection de sa bru, faisait admirer à la jeune fille les nombreuses améliorations qu'il avait apportées dans sa ferme, et il s'émerveillait de son bon sens et de ses connaissances pratiques. C'est qu'elle s'entendait aux travaux champêtres en véritable agronome! Et avec quel profond amour, quelle sincérité elle parlait de la terre polonaise, du peuple, des paysans! Il en était remué. « Voilà, se disait-il, la fille qu'il m'aurait fallu! c'est elle qui aurait compris son rôle de femme!... d'épouse et de mère... tandis que l'autre... Ah! triple sot qui, pouvant choisir, a laissé échapper pareille compagne! Sur quel fragile radeau notre bonheur à tous est-il désormais embarqué?... »

Ils avaient regagné la véranda, quand trois heures sonnèrent à la grosse horloge du hall. Pourquoi résonnèrent-elles si lugubrement dans le cœur de Malva qu'elle en éprouva un déchirement comme à l'approche d'un malheur?

Quelques visiteurs venaient d'apparaître sur le perron; elle en profita pour s'esquiver et courut à la chambre de sa sœur, mais la pièce était vide.

Un serviteur passait sous la fenêtre :

— Savez-vous où est Madame?

— Partie, Votre Grâce, toute seule, il y a trois quarts d'heure, dans son panier...

Malva lui jeta un regard égaré.

« Partie toute seule! » La vérité lui apparaissait très nette : Noémi était allée au rendez-vous de la Croix-Blanche!

MARGUERITE PORADOWSKA.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA FRANCE DU LEVANT

VI [1]

LES CHANCES D'AVENIR

Notre puissance dans le Levant ressemble à une place investie par un siège long et habile : les remparts sont partout menacés ; en maints endroits les brèches s'ouvrent. Rien néanmoins n'est perdu, si nous n'abandonnons pas nos défenses et nous-mêmes. Il nous appartient encore de transformer notre influence politique, de reconquérir notre marché commercial, d'étendre notre protectorat religieux.

I

L'accord politique de la France et de la Turquie a été, de François Ier à la Révolution, une alliance de couronnes et non une amitié de peuples. Mahométane et catholique, les deux civilisations étaient trop contraires pour se mêler ni se comprendre, et les Français ne se sentaient guère moins étrangers aux races chrétiennes qui, sous le joug ottoman, semblaient n'avoir même pas gardé le souvenir de l'indépendance.

Cette mémoire se réveille en elles à la voix de la Révolution française. Dès lors, nos bons offices en faveur de la Turquie nous permettent d'obtenir pour ses sujets chrétiens un sort meilleur et une autonomie progressive. Cette transaction réussit et dure tant que l'Islam se plaît à emprunter de l'Occident les réformes, tant

(1) Voyez la *Revue* des 15 novembre et 15 décembre 1898, du 15 janvier, du 1er mars et du 15 avril 1899.

que nos conseils tirent autorité de notre prestige, tant que les vaincus se contentent de peu.

Mais le sentiment de leur droit grandissait aux dépens de leur docilité. Le Turc, récompensé de la sienne par la perte successive de ses États, pénétrait la duperie d'une douceur qui lui liait les mains et déliait celles de ses captifs. Notre œuvre conciliatrice prit fin en 1870 avec notre prépondérance. Depuis, se sont heurtées la volonté des races à obtenir l'autonomie et la volonté du vainqueur à garder ses conquêtes. Le Sultan a rendu toute sa foi à la force, et l'odeur du sang l'a rendu lui-même à la férocité atavique : au lieu de détruire les abus, il détruit ceux qui se plaignent, il tue pour vivre. Et les nations menacées de mort gardent un espoir plus fort que la crainte; même après les guerres heureuses le domaine du Turc s'amoindrit; elles le jugent condamné, puisque la victoire lui est funeste comme la défaite ; elles n'attendent plus sa justice, mais sa fin. Entre ces adversaires, il y a de l'irréparable, et jusqu'à l'anéantissement des nationalités ou à leur victoire, le conflit ne s'apaisera plus.

Ces changemens imposent une évolution nouvelle à notre politique. Le temps n'est plus de rajeunir les compromis qui assoupissaient l'incompatibilité de nature entre le Turc et les races sujettes. Rester étranger à leur querelle serait la plus mal habile des conduites, car ceux-là seuls qui n'ont besoin de personne sont excusables de ne servir personne. Entre le Turc et les races chrétiennes, l'heure est venue d'opter.

Opter pour le Turc serait démentir les principes qui ont fait notre honneur, éteindre dans le sang des peuples le flambeau dont nous éclairions leurs ténèbres. Pour payer une si mauvaise action il faudrait de bien grands avantages; nous n'avons pas à les espérer du Sultan. Sans doute il sait le prix d'une amitié qui lui permette d'être cruel avec sécurité. Mais il a trouvé cette amitié. Il ne reste à prendre dans les futures exécutions que des rôles et des profits subalternes : ce ne serait pas assez pour la France que de devenir valet de bourreau. Tout la pousse donc vers les peuples et la sollicite à chercher comment elle leur sera utile sans se nuire.

Le premier obstacle à la délivrance vient des races mêmes qui la demandent. Elles sont multiples et trois d'entre elles aspirent non seulement à l'émancipation, mais à l'hégémonie. Les Grecs, maîtres de l'État et de l'Église aux jours de Byzance, sont encore présens par leurs colonies dans toutes les grandes villes, do-

minent dans les échelles du Levant; et leur ambition s'étend sur tout l'empire. Par le privilège de l'ancienneté, de l'argent et de l'intelligence, ils se croient maintenus dans une supériorité sur les autres races. Mais parmi ces races qui, sous le Turc ou sous le Grec, devraient toujours obéir, sont les Serbes et les Bulgares. Les Serbes, opposant traditions à traditions, rappellent que, dès le XIVe siècle, leur empereur Dusan le Grand avait enlevé aux souverains de Byzance presque toutes leurs provinces d'Europe ; et les descendans du héros serbe ont recueilli dans son héritage sa domination des Balkans. Les Bulgares se sont découvert, au gouvernement de la péninsule, des titres plus anciens que ceux des Serbes : les mêmes régions conquises, au XIVe, siècle par Dusan avaient été réunies, dès le IXe, sous le sceptre bulgare de l'empereur Siméon. Cet empereur, le premier, avait conçu le dessein de détruire l'oligarchie grecque et de remettre l'empire à la race qui était le nombre et le courage; et les Bulgares prétendent n'avoir perdu ni le courage ni le nombre.

Comme chacune de ces trois races est déjà indépendante sur des territoires que, sans conteste, elle a peuplés, le conflit se trouve là suspendu par les faits accomplis. Mais la compétition se concentre avec toute son ardeur sur les territoires qui sont demeurés turcs et que chacune s'adjuge d'avance. Or ces contrées, — la Thessalie, l'Albanie, la Vieille-Serbie, la Macédoine, la Thrace, — sont les « marches » où les races ont leurs frontières, donc se touchent. C'est d'ailleurs une question de savoir si la vaste contrée qui s'étend entre la Grèce, la Serbie et la Bulgarie appartient par parties à ses voisins, ou tout entière à elle-même : peut-être, Alexandre et ses Macédoniens ont-ils fait assez de chemin et de bruit dans le monde pour que leurs descendans aient le droit de se croire un peuple. A ces races principales, d'autres se sont jointes. Essaims envolés loin de la ruche mère, elles sont venues s'abattre là : des tribus albanaises ont quitté leurs montagnes pour celles de la Vieille-Serbie; des bergers valaques paissent leurs troupeaux sur les pentes du Pinde. Enfin, dans certains de ces pays, les races ne sont pas juxtaposées, mais mélangées et confondues, si bien que toute attribution de souveraineté à l'une d'elles usurperait sur l'autonomie de plusieurs.

La crainte d'être attribuées à une race autre que la leur paralyse les mouvemens d'indépendance dans les populations encore soumises au Turc. Les États déjà délivrés laissent ces pro-

vinces convoitées à l'Homme malade, par crainte qu'elles ne tombent dans le lot de cohéritiers vigoureux, et aiment mieux attendre que perdre. Le Sultan favorise ces jalousies. Non seulement elles servent sa cause, mais elles ont permis à deux puissances étrangères, la Russie et l'Autriche, de subordonner à leurs propres intérêts les destinées des peuples balkaniques.

La Russie poursuit un dessein autrement vaste que les ambitions aux prises dans les Balkans. Elle regarde tout l'héritage de l'empire byzantin comme une partie de l'empire moscovite, et elle veut qu'en se délivrant du Turc, toutes les races chrétiennes aient travaillé pour elle. Unie aux orthodoxes par la communauté de foi, aux Slaves par la communauté de sang, elle exerçait sur la masse de ces populations, au moment de leur réveil, un incomparable ascendant et elle les enveloppa, malgré leurs querelles, dans l'embrassement du panslavisme. Avouer du haut de sa prospérité ces parens pauvres, c'était s'assurer leur gratitude et se ménager accès dans leurs affaires; se donner vis-à-vis de leur jeunesse un air de mère, c'était s'autoriser à l'indiscrétion dans la sollicitude et les préparer aux docilités; enfin, sous le nom de panslavisme, leur ouvrir l'horizon d'un avenir commun avec elle, c'était les accabler de leur petitesse par le contraste de sa grandeur, absorber les divergences de leurs ambitions dans l'unité de sa masse, leur rendre sans valeur l'autonomie de leurs groupes minuscules, leur offrir la force et la gloire dans la solidarité avec une nation faite pour l'empire. Pour mûrir ces conséquences, il ne fallait que du temps. Lorsque les peuples des Balkans auraient jeté le premier feu de leur fierté, usé leur ardeur les uns contre les autres, souffert de leurs rêves et des réalités, la sagesse leur viendrait avec la lassitude, et, renonçant à la faiblesse de leurs petites patries, ils seraient heureux de trouver, dans la grande, la puissance avec l'union et le repos. Jusque-là la Russie agirait juste assez en leur faveur pour garder l'apparence d'une protectrice; elle attendrait que les populations, convaincues de leur impuissance à se délivrer et à se régir, lui demandassent, comme un service, de substituer au joug ottoman l'hégémonie russe.

Elle crut l'heure venue en 1877. Les atrocités commises contre les chrétiens la mettaient en demeure d'abandonner ses cliens ou de les défendre par les armes. Elle fit la guerre et dicta à San Stephano les conditions de la paix. Sous le nom de Bulgarie, un État nouveau était constitué. Plus vaste qu'aucun de ceux déjà

formés au détriment de la Turquie, aussi populeux que tous ensemble, s'étendant du Danube à la Mer-Noire et à la mer Égée, il avait un sol fertile, des habitans laborieux, et de bonnes frontières. Par sa position, il fermait à la Turquie l'accès aux provinces qui, en Europe, demeuraient encore ottomanes, il barrait à la Grèce le chemin de Constantinople, et touchait lui-même aux faubourgs de cette capitale. Par sa prépondérance militaire et économique, il échappait à la rivalité avec les autres pays slaves des Balkans. Entre lui et le Montenegro, sentinelle avancée de l'influence russe à l'autre extrémité de la péninsule, les Slaves du sud allaient être rassemblés, contenus, organisés. La Bosnie, l'Herzégovine, la Vieille-Serbie, détachées de tout contact avec les Turcs, leurs maîtres nominaux, et entourées par des peuples frères, étaient destinées à compléter la nationalité serbe. Et une succession ininterrompue d'États satellites étendrait jusqu'à l'Adriatique la souveraineté de la Russie.

Ces plans ruinaient les ambitions nouvelles de l'Autriche. Séculairement occupée à dominer l'Italie et l'Allemagne, elle avait été, en 1866, chassée de l'un et l'autre pays. Elle s'avisa alors que la variété de races réunies sous son sceptre lui permettait de changer sa politique nationale; que si, jadis, elle avait autour de son petit duché allemand groupé tout l'empire germanique, il lui serait plus facile, dans l'avenir, de rattacher à ses masses slaves les peuples de même origine épars dans la péninsule Balkanique, et victimes de la barbarie turque. Aussitôt elle tourna le dos à ses regrets et fit face à ses espoirs. Avant le premier pas, la route lui était fermée si la Save et le Danube demeuraient les limites dans lesquelles était emprisonnée son activité, et par-delà lesquelles commençait l'influence russe. La déception de Vienne pouvait devenir le danger de Berlin. Si le cours de cette ambition ne trouvait pas d'issue, il était à craindre que, refluant vers son lit historique, il vînt menacer l'ordre nouveau de l'Allemagne. Le péril créé par le traité de San Stephano fut écarté par le Congrès de Berlin, qui revisa l'œuvre de la Russie : à la vigueur des retouches on reconnut la main de la Prusse. Réduire la Bulgarie à une petite principauté et lui enlever sa primauté de puissance sur les autres peuples de la péninsule; à une masse ininterrompue d'États indépendans, qui séparaient Constantinople de ses derniers domaines en Europe, substituer une délimitation qui fît de ces États des enclaves dans l'étendue du domaine turc; rendre à la

Porte la plus grande part de ce que la Russie lui avait arraché, et en compensation attribuer à l'Autriche la Bosnie et l'Herzégovine; par cette mainmise, faire des deux provinces qui, serbes, unissaient le Montenegro à la Serbie, une séparation entre les deux peuples et un débouché pour l'Autriche, avant-garde de l'Allemagne, par delà la Save; pénétrer en Macédoine, grâce à un chemin de fer autrichien qui, atteignant la mer, établît la communication la plus courte entre l'Europe centrale et l'Égypte; joindre ainsi par une ligne droite Hambourg, Berlin, Vienne et Salonique à Suez; opposer à travers toute la péninsule cet obstacle allemand à l'achèvement des nationalités et à l'entente des États : telle fut la riposte du pangermanisme au panslavisme.

Deux « poussées » commençaient ensemble, l'une partant de la Mer-Noire pour porter l'influence russe jusqu'à l'Adriatique, l'autre partant du Danube pour étendre l'hégémonie allemande jusqu'à la mer Égée. Ces deux lignes d'ambition allaient se rencontrer à angle droit. Laquelle couperait l'autre?

L'Autriche n'avait pas à compter sur l'amour des peuples : elle compta sur leurs intérêts et sur leurs rivalités. Le Montenegro ne pouvait être gagné, il fut investi : des routes stratégiques, des forts et une police de terre et de mer surveillèrent sa force et la contrebande des idées. En Bosnie et en Herzégovine, le mécontentement de 600 000 orthodoxes fut tenu en échec par les faveurs accordées à 300 000 catholiques et à 500 000 musulmans. Le royaume serbe, entouré par des États jeunes et pauvres ou par l'Autriche, n'avait issue que par elle vers la richesse : l'aide ou l'obstacle apportés par Vienne et par Pesth à la sortie de ses produits agricoles, sa seule ressource, lui mesuraient la prospérité ou la faim. Il était impatient de ces travaux publics et démesurés qui sont pour les peuples les folies de jeunesse : l'Autriche lui fournit des ingénieurs, des industriels et des financiers, pour se rendre indispensable en l'exploitant. Enfin, la meilleure chance de l'Autriche fut le caractère du souverain serbe. Délié d'esprit, sceptique de cœur, sans ordre ni scrupule dans le gouvernement de sa vie privée et de sa fortune, il était un aventurier égaré dans un personnage de roi. Il crut faire peut-être les affaires de son pays, certainement les siennes, en se liant à l'Autriche. Elle lui représenta que, dans les bonnes grâces de la Russie il serait toujours primé par le prince de Montenegro, qu'à s'unir à cet ambitieux voisin il risquait de travailler contre lui-même, et le dé-

couragea ainsi de délivrer la Bosnie et l'Herzégovine, les terres pourtant où la race serbe est la plus pure. Elle détourna les ambitions de Milan vers la Macédoine, la contrée où les races sont les plus diverses, où la Serbie provoquait les prétentions bulgares, mais suivait les jalons posés par l'Autriche dans la direction de Salonique. L'état de siège et les corruptions électorales gagnèrent les Chambres serbes à cette politique : mais la Serbie sentait que rompre l'amitié avec le Montenegro, la paix avec la Bulgarie, abandonner la Bosnie et l'Herzégovine à l'Autriche était trahir la cause slave et son propre avenir. En 1889, l'habileté de Milan se trouva si usée que, pour sauver la couronne des Obrenowitch, il abdiquait et quittait le pays. Et le changement de règne amena, par une réaction vraiment populaire, le triomphe du parti qui voulait un rapprochement avec la Russie et passait pour appuyé par elle.

Pendant ce temps, la Russie s'était installée en Bulgarie à son gré, et d'accord avec les Bulgares reconnaissans. Alexandre de Battemberg était neveu du Tsar, ce fut assez pour qu'ils l'élussent leur prince; ils confièrent à des Russes le gouvernement. Les Russes avaient tout demandé et tout obtenu : l'usage qu'ils firent de cette omnipotence créa toutes leurs difficultés. Ils organisaient bien l'armée, gaspillaient les finances, et semblaient dédaigner la nation. Celle-ci finit par s'avouer que ses sauveurs traitaient un peu trop un pays délivré en pays conquis : en échappant au Turc elle n'avait fait que changer de dépendance, et le nouveau joug, parce qu'il était plus savant, paraissait plus continu et plus lourd. Après sept années il parut excessif, et jamais le prince Alexandre ne fut l'interprète d'une volonté plus nationale que le jour de 1885 où il congédia ses conseillers russes. Presque aussitôt après, la Roumélie orientale, s'unissant à la Bulgarie, rétablissait, par un mouvement révolutionnaire, l'œuvre de San Stephano, et la Serbie attaquant la principauté, sous prétexte qu'elle devenait trop puissante, menaçait même l'œuvre de Berlin. Cette heure critique permit à la Russie de prouver si elle préférait dans la Bulgarie les Bulgares ou sa propre domination. Son choix fut net et cruel. Tous les officiers supérieurs de l'armée bulgare étaient Russes : à la déclaration de guerre, la Russie les rappela sur l'heure. Les Bulgares eurent le sentiment que les abandonner ainsi était les livrer. Et si leur victoire de Slivnitza, où leurs bataillons étaient commandés par des lieutenans, et leurs régimens

par des capitaines, satisfit leur fierté, elle leur laissa le souvenir d'une cruelle déception. La Russie acheva de montrer son ressentiment et d'exciter le leur en rendant l'exercice du pouvoir impossible au prince que la victoire avait fait plus cher à ses sujets. C'est malgré la Russie et contre elle que, sur les conseils de l'Autriche, ils choisirent, pour successeur d'Alexandre, Ferdinand de Cobourg.

Bulgares et Serbes avaient donc suivi une marche contraire. L'expérience de l'amitié russe rapprochait les uns de l'Autriche; le résultat de la collaboration autrichienne réveillait dans les autres la tendresse pour la Russie. Mais ce serait se tromper que de voir là une inconstance de subalternes occupés seulement à troquer leurs maîtres. Tandis que les deux grands joueurs poussaient ces petits peuples comme des pions sur un échiquier, ces pions vivans jugeaient la partie où se débattait leur sort, et comme ils se virent sacrifiés, ils échappèrent aux mains qui les croyaient inertes, et résolurent de se mouvoir eux-mêmes. S'ils s'étaient considérés comme réduits à subir la domination de la Russie ou de l'Autriche, c'est la Russie qu'ils eussent choisie. Si la Russie ne veut pas la liberté, elle veut du moins l'union des races slaves : l'Autriche ne veut ni leur liberté, ni leur union. Mais toute l'énergie des Bulgares comme des Serbes prépare un autre avenir. Exposés aux caresses asservissantes des deux empires, ils ont employé la force des faibles, appelé le plus éloigné à leur aide contre celui qui les serrait de trop près, et opposé l'une à l'autre ces cupidités, pour se maintenir libres. C'est l'indépendance qu'ils veulent.

Comment l'assurer? La sagesse populaire dans ses paroles simples cache plus d'un oracle. Depuis des siècles, elle a, sur toute l'étendue de la péninsule balkanique, célébré par ses légendes et ses chants, au-dessus de la gloire particulière à chaque race, la fraternité de toutes celles qu'unit la communauté du sol, des maux, du sang transmis par les mêmes pères ou versé par le même oppresseur. Cette tendresse entre égaux prépare l'entente que l'orgueil de primauté rendrait impossible. Depuis la Révolution française, les vastes et continuels changemens des États ont donné aux nations le courage d'avouer leurs rêves. Celles des Balkans ne songeaient pas à se conquérir, mais à s'associer : telle fut, à travers l'inconstance des combinaisons où se reflétaient les couleurs changeantes du ciel politique, la constance de la vo-

lonté générale. Elle salua sans jalousie, du Danube à la Thrace, la fugitive espérance que Napoléon donnait aux Slaves par le royaume d'Illyrie. Elle tint, en 1848, malgré les séparations des frontières et des cultes, les Serbes et les Monténégrins prêts à secourir les Croates contre les Hongrois. Elle compta en 1866, quand l'Autriche semblait une autre Turquie prête à se dissoudre, que, dans la ruine de ces deux États, plusieurs nations reprendraient leur bien : elle inspira les pactes qui furent conclus alors entre les patriotes croates, le prince de Montenegro et celui de Serbie. La Croatie et la Dalmatie détachées de l'Autriche, la Serbie accrue de la Bosnie, et le Montenegro de l'Herzegovine devaient former une confédération sous la présidence du souverain serbe. L'assassinat de celui-ci et la guérison de l'Autriche par l'empirisme du comte Beust effacèrent ces projets.

Ils ont reparu dès que les influences étrangères cessèrent de dominer à Sofia et à Belgrade. Les peuples reconquis sur l'Islam gardaient conscience qu'ils avaient besoin les uns des autres pour reprendre à la Turquie les portions d'eux-mêmes encore captives; que leurs groupes déjà constitués et mandataires de races diverses ne pouvaient se dissoudre en un seul État; que la nécessité de devenir pour la guerre une force suffisante, pour la paix un marché étendu, de représenter en tout temps dans le monde une influence, leur commande de n'être ni ennemis ni étrangers. L'idée de fédération s'éleva comme l'idée même de la concorde et la sauvegarde unique des nationalités diverses. La Grèce, la Roumanie se sentirent attirées vers elle; des échanges de vues prouvèrent aux hommes d'État sa difficulté et sa nécessité; des échanges de visites et de paroles entre les souverains serbe, bulgare, et monténégrin annoncèrent aux peuples ce que préparaient les chefs d'États. Ils opposaient à la politique russe la volonté d'être autonomes. Ils opposaient à la politique autrichienne la volonté d'être unis.

Cette union semblait faite en avril 1897. Les excès du Sultan l'avaient précipitée. A la veille de la guerre, les Bulgares, les Serbes et les Monténégrins mobilisaient pour secourir la Grèce. Entre Constantinople et Athènes, quatre cent mille soldats étaient prêts à se lever contre la Turquie : c'était pour elle l'insécurité des communications, la révolte mêlée à la guerre, l'impossibilité d'être forte partout, la chance d'être jetée hors d'Europe.

Le dommage n'était guère moindre pour l'Autriche. Que les

races autochtones ne gagnent pas de force et que l'Islam perde la sienne, voilà l'espoir à long terme de la patience autrichienne. Si les races autochtones, fortes de leur entente, se partageaient tout à coup le domaine sur lequel elle avait pris hypothèque, c'en était fait. Leur laisser leurs conquêtes, c'était perdre sa destinée, les seules terres sur lesquelles luise encore pour elle le soleil levant d'une espérance. Disputer aux vainqueurs leur bien, c'était affronter elle-même une guerre, et où plusieurs de ses peuples seraient de vœux avec les Slaves combattus par elle. Ses intérêts exigeaient qu'entre les peuples des Balkans ne se formât point d'entente ; que la victoire certaine de la Turquie sur la Grèce isolée coupât court aux ambitions de toutes les races chrétiennes et laissât vacante pour l'Autriche la place de futurs agrandissemens ; que la finance et le commerce autrichiens, déjà forts à Sofia comme à Belgrade, continuassent leur lente infiltration, grâce à la paix. Mais comment imposer la paix à ces peuples que l'instinct de conservation portait à la guerre ? Il fallait un *veto* de l'Europe. L'Autriche parlait au nom de la triple alliance : restaient la Russie, la France et l'Angleterre. La France était résolue à suivre son alliée ; l'Angleterre, si elle demeurait seule, devenait impuissante ; tout dépendait donc de la Russie.

La Russie, depuis son échec en Bulgarie, semblait désenchantée de protéger personne, et se désintéressait des affaires balkaniques. C'était, parmi tant d'avantages, son infériorité en face de l'Autriche, qu'elle eût le choix entre les grands intérêts et ne fût pas contrainte de s'obstiner où elle trouvait des obstacles. Elle avait porté son activité vers l'Extrême-Orient, et le sud de l'Europe est une petite province à qui domine l'Asie. L'entrée en campagne de ses cliens slaves ne lui apportait que des embarras sans avantages. S'ils combattaient seuls, vainqueurs, ils seraient émancipés d'elle par leur succès ; vaincus, ils ne lui pardonneraient pas son abandon. Si elle était entraînée à les défendre contre l'intervention d'une grande puissance, elle souscrirait ainsi à leur agrandissement qui rendrait plus difficile l'exercice de son hégémonie. Enfin, cette guerre, outre qu'elle ne lui donnerait rien dans les Balkans, risquait de compromettre, si elle devenait générale, les travaux d'approche de la Russie autour de la Chine. Sans doute le maintien du *statu quo* dans les États balkaniques était tout en faveur de l'Autriche et précipitait l'invasion allemande vers Salonique et Constantinople. Mais qu'importerait cette vaine avance le

jour où l'achèvement des lignes transsibériennes détournerait les anciennes routes de la Chine et des Indes? Quand la Russie aurait soumis à son influence les immensités de l'Asie, capté les grandes sources du commerce, et acquis à la race slave une puissance encore inconnue dans l'histoire, toute compétition serait impossible, et les Slaves des Balkans prendraient d'eux-mêmes leur place de satellites dans son système. Pour elle, l'essentiel était de n'être retardée par rien ni personne dans la marche lointaine qui préparerait un triomphal retour. De l'Extrême-Orient elle ne désirait envoyer à ses cliens d'Europe que de l'opium pour endormir leurs aspirations et leurs maux. L'Autriche en eut la preuve lorsque, pour annuler, par l'accord des deux empereurs, les conciliabules des princes balkaniques, François-Joseph rendit visite à Nicolas II. A la suite de cette entrevue, deux dépêches identiques de Saint-Pétersbourg et de Vienne signifièrent aux petits peuples que l'Europe leur ordonnait de respecter son repos.

On leur offrit d'ailleurs, en échange des grands avantages, la consolation des petits gains. La Russie et l'Autriche obtinrent du Sultan un traité de commerce pour la Roumanie, des évêchés et des écoles pour les Serbes et les Bulgares dans les régions que ces deux peuples se disputent. La Russie comme l'Autriche répandait les faveurs qui divisent. Il fallut pour ces plats de lentilles céder le droit d'aînesse. Et nul n'a pu se dissimuler le retour offensif de cette politique, faite pour les protecteurs et non les protégés, depuis le jour où le roi Milan a repris le pouvoir à Belgrade et ramené la discorde entre la Serbie, la Bulgarie et le Montenegro.

Aujourd'hui les peuples de la Péninsule gardent l'amertume d'avoir malgré eux manqué l'occasion dans le passé, la crainte d'être déçus encore dans l'avenir, le doute qu'ils aient quelque chose à attendre de l'Autriche ni même de la Russie, l'angoisse de cette solitude, et une volonté obstinée d'indépendance. Rien ne leur a autant manqué, ils le sentent, et rien ne leur est plus nécessaire que l'amitié d'un peuple généreux. Ils le cherchent, ils le nomment : c'est la France.

La première elle les a appelés. Quand leur conscience obscure doutait si leur volonté de revivre n'était pas une révolte insensée contre le droit de conquête, loi universelle du monde, la France, abolissant cette loi, a proclamé le droit des races. C'est à sa voix,

Lazares ensevelis depuis des siècles, qu'ils se sont dressés de leurs tombeaux, et elle seule a travaillé avec désintéressement à leur liberté. Ils n'attendent pas l'aide armée qu'elle accorda souvent : son bras n'est plus libre, ils le savent. Mais la diplomatie a les secrets de mille secours qui, sans compromettre le médecin, améliorent l'état des malades : ces peuples souffrans nous sauraient grand gré de cette assistance. Ils n'y comptent guère non plus, parce qu'ils nous savent sous le joug de factions sans compétence ni durée; mais, malgré notre infortune et nos fautes, nous gardons intact pour eux l'essentiel de notre prestige. Victimes préférées de la force, ils ne la vénèrent pas du respect idolâtre qu'elle inspire à d'autres; leurs épreuves leur ont appris le culte et les revanches du droit. Ils ont besoin que retentisse dans le monde, en faveur des faibles, le verbe de la foi et de l'espérance. Or, pour notre honneur, nos gouvernemens ne sont ni la seule ni la plus fidèle expression de la France. Les véritables ministres et ambassadeurs de notre patrie dans le monde sont nos penseurs, nos jurisconsultes, nos historiens, nos publicistes, nos lettrés. Sous les formes les plus diverses, les uns et les autres peuvent apporter un témoignage respecté, concordant et sonore, à l'autonomie des races. Et voilà l'aide que les races balkaniques attendent surtout de nous ! Leurs espérances nationales troublent les calculs expectans des grandes puissances; les grandes puissances ont les financiers; et la finance gouverne la presse. De là une coalition de chancelleries, d'intérêts et de journaux pour ignorer des prétentions importunes, et les petits peuples éprouvent quels terribles instrumens de silence sont la tribune, la presse, et la télégraphie. Rien ne leur est plus dangereux, rien n'a davantage amoindri leurs énergies à des heures décisives, rien n'étouffe plus cruellement leurs chances d'avenir que ce mutisme obstiné sur leurs griefs, sur leurs droits, sur leur vie. Ils sentent que la France peut rompre ce maléfice. Elle a gardé le privilège de répandre les idées dans le monde; elle y crée les courans d'opinion. Des rayons de lumière sur des faits si soigneusement tenus dans l'ombre, des témoignages impartiaux sur le sort, les progrès, la constance de ces peuples, tout pénétrés par l'étranger et résolus à être eux-mêmes, donneraient la certitude qu'ils comptent et sont aimés à ces faibles qui nous aiment. Nos journaux, partout attendus comme les échos de la pensée française, ne sont pas tous prêts à la dénaturer sur les

argumens solides de Pesth, de Vienne ou de Constantinople, ils travailleraient puissamment à notre profit et au profit des peuples balkaniques par cela seul que cette pensée française paraîtrait occupée de ces peuples. Les hommes publics de ces pays ont été pour la plupart élevés en France, leurs enfans viennent encore y recevoir la haute culture de l'esprit : l'occasion s'offre ainsi à nos maîtres de témoigner leur intérêt non seulement à chaque homme qu'ils forment, mais aux races que ces hommes représentent; elle s'offre à notre jeunesse de connaître les qualités de ces étrangers, de faire avec eux la communion des espérances généreuses. Il n'en faudrait pas davantage pour donner à la France sur les nationalités des Balkans une influence directrice. Et si nous nous servions de ce crédit pour montrer à toutes un intérêt égal, leur prouver qu'elles ont besoin les unes des autres, et les détourner des compétitions où elles trouveraient une ruine commune, nous rendrions de plus en plus fort l'instinct qui les pousse à assurer leur avenir en se fédérant.

Ce que nous pouvons faire, faisons-le. Les principes dont les races balkaniques se réclament sont les nôtres. Désavouer leur cause serait nous contredire; gardons une originalité que nul gouvernement ne nous dispute, mais qui nous a conquis notre influence sur le monde, et partout où le droit d'autrui se lève, ne songeons pas qu'étant à autrui il nous est étranger, songeons qu'étant le droit il nous oblige. Pour avoir soutenu en d'autres pays le droit qui lutte dans la péninsule balkanique, nous sommes devenus les victimes des nationalités rétablies par nos soins, mais ce serait mal choisir l'heure que de le renier aujourd'hui. Les nationalités ont épuisé contre nous tout le mal qu'elles nous pouvaient faire, et dans leurs évolutions prochaines elles commenceront à le réparer, parce que le développement logique des nationalités tend à diviser les masses unitaires des grands États nos ennemis.

Eussions-nous à espérer seulement les sympathies des quinze millions d'hommes qui occupent un des territoires les plus importans d'Europe pour la guerre et pour la paix, l'avantage vaudrait de n'être pas dédaigné. Mais notre entente avec les peuples balkaniques nous vaudra davantage, et servira de la façon la plus efficace notre politique générale.

Notre premier intérêt est de trouver des contrepoids à la triple alliance. En nous attachant les nationalités des Balkans, non

seulement nous nous ménageons la chance de contenir et d'occuper par elles l'Autriche, mais nous travaillons à changer l'orientation extérieure et la vie intérieure de cette puissance. Dans les aspirations slaves est un principe de ruine pour la triple alliance et de renouvellement ou de mort pour l'Autriche. Depuis 1867, 8 millions d'Allemands et 7 millions de Hongrois se partagent l'empire sur 24 millions de Slaves autrichiens. Depuis quelques années, Tchèques, Slovènes, Croates et Dalmates de la monarchie commencent à se demander pourquoi deux races seules, et les moins nombreuses, sont maîtresses dans l'État, et par quelle infériorité de nature les Slaves seraient les serviteurs-nés des Allemands et des Hongrois. L'ordre qui garde ce désordre, la patience de la majorité, la paix de la rue sont à la merci d'un incident. Les sympathies accordées par la France aux Serbes et aux Bulgares ne sauraient accroître la confiance de ceux-ci dans leur avenir sans que les Slaves d'Autriche sentent plus douloureusement le joug, et le jour où les sujets de l'Autriche se jugeront moins libres que les anciens sujets du Turc, la fin du « dualisme » illogique sera proche. Si les Allemands et les Hongrois s'obstinent à le maintenir, c'est la rupture du lien fragile qui unit des couronnes bien nombreuses pour une seule tête : la Hongrie connaîtra l'isolement et la déchéance; les Allemands subiront l'attraction de l'Allemagne, diminuée malgré cet accroissement parce qu'elle aura cessé de dominer par les Allemands les Slaves de l'Autriche; et ceux-ci, cédant à la communauté de race et d'intérêts qui les mêlent aux peuples de la péninsule balkanique, formeront avec eux une puissance nouvelle et naturellement hostile à l'Allemagne. Si, menacée de n'être même plus « une expression géographique, » l'Autriche suit la logique de la pente où elle s'est engagée le jour où elle a émancipé la Hongrie, et passe du dualisme à la fédération, les Slaves, dans cette fédération, seront le nombre, auront par le nombre la primauté, prendront une revanche sur les influences germano-hongroises par lesquelles ils sont dominés aujourd'hui : l'Autriche alors, au lieu de se dissoudre au profit d'autres États Slaves, deviendrait elle-même l'avant-garde des Slaves contre l'ambition allemande. Dans toutes les hypothèses, l'axe de la politique serait changé, la triple alliance dissoute, et nous aurions pour auxiliaires une partie des forces qui nous menacent aujourd'hui.

Pourquoi hésiterions-nous à préparer ces résultats? Par crainte de désobliger la Russie? Certes il ne faut pas traiter légèrement l'alliance d'une nation puissante : mais qui rend une alliance précieuse? Les profits que chacun des alliés s'assure. Quels sont les nôtres? Sur le Rhin, ou plutôt sur les Vosges, la Russie nous garantit contre une attaque de l'Allemagne. C'est beaucoup de n'avoir pas à craindre pour la Franche-Comté ou la Champagne, mais cela ne nous restitue ni l'Alsace ni la Lorraine, et comme d'ordinaire l'agresseur n'est pas celui qui a pris et garde, mais celui qui se croit dépouillé, nous demeurons seuls s'il s'agit de revendiquer nos provinces perdues. Dans les Lieux Saints et en Syrie, notre ancienne prédominance n'est combattue par personne avec autant d'ardeur que par notre alliée. En Chine elle songe à nous pour soutenir ses prétentions et moins pour partager les bénéfices. Ceci n'est pas un reproche contre la Russie, mais contre nous. Elle a joué son rôle, nous n'avons pas joué le nôtre. Chacun, dans les amitiés politiques, travaille pour soi et laisse à l'autre le soin de réclamer l'aide qu'il désire : nous n'avons rien demandé. Le temps est venu de renoncer à cette alliance où il semble que nous suffise l'honneur de suivre la Russie où il lui plaît. Voulons-nous prévenir des malentendus et de fâcheuses habitudes, voulons-nous que la Russie estime à sa valeur notre concours, sachons dire avec bonne grâce et netteté que notre amitié est toujours prête aux avances, mais qu'elle compte en être remboursée. Indiquons-les points du monde où nos intérêts nous semblent essentiels et où nous espérons, au lieu de concurrence, un appui. Et ne dissimulons pas que nos principes et notre sécurité nous commandent de favoriser dans les Balkans, contre la poussée du germanisme, l'indépendance et la fédération des petits peuples. Il n'y a pas à le dissimuler, nous troublons ainsi la politique d'assoupissement que la Russie préférerait. Mais comme elle est vis-à-vis des Slaves prisonnière de la mission qu'elle s'est donnée, elle ne peut permettre qu'un autre peuple les favorise et les serve sans elle-même les favoriser et les servir, et de bon ou de mauvais gré elle nous suivra. Négligeons les nationalités Slaves : comme personne ne s'occupera d'elles, la Russie a prétexte pour les oublier sans paraître les trahir ; que nous soyons entraînés dans une guerre, les Slaves, ignorés par nous, resteront indifférens à notre sort; et la Russie, ne voyant pas ses intérêts d'Europe engagés dans la querelle, sera tentée de mettre à profit

l'inattention des peuples aux prises pour régler à sa volonté le sort de l'Asie. Aidons et fortifions dans les Balkans les peuples slaves : ils seront, et surtout contre l'Allemagne, nos alliés ; où ils s'engageront la Russie est moralement forcée d'intervenir. Si bien que notre bienveillance active pour ces petits peuples est notre seul moyen de rattacher la Russie à notre politique, d'empêcher qu'elle se dérobe en Asie quand nous aurons besoin d'elle en Europe, et de donner par suite à notre alliance son efficacité.

II

Affermir notre crédit politique n'est pas le moindre moyen de rétablir notre situation commerciale. Les amis deviennent des cliens pour peu qu'on soit habile. Sur les marchés à regagner et sur les moyens d'y réussir, bien des choses seraient à dire, mais elles se peuvent déduire en partie des critiques que j'ai faites, et il faut se borner. Je passe à l'examen de notre situation religieuse.

Les affaires d'État sont régies par des gouvernemens mobiles dans leurs ambitions et leurs principes. Les affaires de commerce sont conduites par des particuliers que l'amour du gain porte où leur travail se transforme plus aisément en richesse. Les affaires d'Église sont menées par des corporations durables, et seuls forment ces corporations des hommes à qui l'obéissance est devenue liberté, l'épreuve joie et le sacrifice récompense. Cela suffit à expliquer pourquoi, dans le même pays où notre politique et notre commerce déclinaient, notre action religieuse n'a cependant connu ni arrêt, ni amoindrissement, ni lassitude. Ce n'est pas assez dire : depuis l'origine, elle n'a pas cessé de croître en se transformant.

Les croisades finies, quelques franciscains se glissent à Jérusalem. D'abord il ne s'agit que de veiller à la place consacrée par la passion du Christ. Ces gardiens d'un tombeau ne sont eux-mêmes que des ensevelis dans l'immensité du monde musulman. Lorsque les capitulations ouvrirent aux « Francs » l'empire turc, et assurèrent à ces étrangers la liberté publique du culte, il y eut place pour plus de prêtres et pour plus d'efforts. Le zèle des missions prit son élan au XVIIe et aussi au XVIIIe siècle, car la même société qui donnait des philosophes incrédules à l'Europe donna une armée d'apôtres au reste du monde. Une partie de ces sol-

dats fut pour le Levant. Assembler pour le culte et la prédication les Latins dans les églises, instruire les Latins dans les écoles, soigner les Latins dans les hôpitaux, consoler les Latins dans les bagnes que la piraterie remplissait de captifs, — tels furent dès lors les multiples théâtres de l'action catholique.

Elle s'exerçait en toute liberté sur les siens. Mais les siens n'étaient que des individus perdus parmi des nations : nations chrétiennes, mais infectées par les hérésies des premiers siècles ou par le schisme byzantin; nations musulmanes, plus nombreuses encore, et plus ennemies. Cette évidence accablait les missionnaires parmi toutes les activités de leur ministère : borner tous leurs soins au salut personnel de quelques âmes quand des sociétés entières ignoraient la vérité! L'œuvre essentielle était de convertir les gentils, de ramener à l'unité religieuse les chrétientés dissidentes et les musulmans. Si la folie de la croix conçut l'audace d'un tel dessein, la prudence humaine adopta la seule conduite qui permît d'entreprendre la lente exécution. Les préjugés des orthodoxes étaient si haineux contre la foi catholique, et le fanatisme des Turcs était si violent que toute tentative directe de conversion sur les uns et sur les autres aurait eu pour unique résultat des émeutes populaires et des massacres. Avant de changer leurs croyances, il fallait se faire pardonner de croire autrement qu'eux.

Ce monde oriental n'avait pas d'yeux pour les détresses humaines partout gisantes sous son soleil. Les Turcs ne leur avaient jamais cherché de remède, et les chrétientés elles-mêmes semblaient avoir emprunté à l'Islam son fatalisme en face de l'ignorance, des infirmités, de la maladie, de la faim. C'est par ces misères que l'Église catholique résolut de commencer la guérison de ses ennemis. Elle ouvrirait, où les populations schismatiques et musulmanes étaient le plus à l'abandon, des écoles, des orphelinats, des hôpitaux et des hospices; ceux à qui elle confierait cette tâche s'abstiendraient de propagande; rien ne dirait leur foi que leur costume et leurs vertus; cette prédication, au lieu de choquer des cerveaux fermés, surprendrait peut-être l'accès des cœurs; bienfaisans et silencieux, ces travailleurs attendraient le jour où leurs services auraient intercédé pour leurs doctrines. Ce travail d'approche autour des religions adverses a été la seconde forme de l'activité catholique. Commencée dès le XVIIe siècle, elle a été dans le Levant l'œuvre essentielle du siècle qui finit.

Dès qu'elle se développa l'entreprise inspira aux religions orientales l'émulation de pourvoir elles-mêmes aux services jusque-là négligés. C'est sur l'enseignement que se porta leur principal effort, et l'on vit le Turc lui-même s'occuper d'écoles. Mais jusque dans les réformes on apporte sa nature, la nature qui a laissé grandir les abus. Les Turcs étaient inaptes à enseigner les sciences et les langues de l'Europe en un temps où ils commençaient à peine à en reconnaître l'utilité. Les Chrétientés séparées, au moins l'orthodoxe et l'arménienne, comptaient des hommes instruits, mais en qui resta somnolent le zèle d'instruire. Les Russes seuls se sont révélés éducateurs, mais leur effort est concentré en Syrie. Il n'y a eu à vrai dire qu'une concurrence générale à l'effort des catholiques, celle des protestans. Ils ont lutté avec la force et la faiblesse de l'émancipation individuelle qui est dans leur doctrine et dans leur apostolat. Personne n'est plus hardi à concevoir, plus ardent à entreprendre, plus préparé à accomplir avec perfection les œuvres qui sont à la taille d'un homme seul et donnent emploi à tout son mérite. Ils excellent à établir les centres d'activité où un pasteur, suffisamment muni de science divine et humaine, suffit à desservir un temple et une école. Mais son savoir, plus en superficie qu'en profondeur, le goût de son indépendance, et le souci de ses intérêts le disposent mal à coopérer aux œuvres collectives qui, sous le nom de collèges et d'universités, distribuent l'enseignement classique ou supérieur, à accepter enfin ces fonctions sacrifiées qui y abondent et sont nécessaires au succès général. Le catholicisme, qui agit par des corporations permanentes, nombreuses, disciplinées, a le regard plus universel, l'action plus ordonnée et les mouvemens plus lents. Pour former les établissemens de haute instruction, que jamais il n'a oubliés dans ses projets synthétiques, il lui suffisait de vouloir; les sociétés monastiques lui fournissaient à son gré des hommes versés en chaque sorte de savoir, prêts à accepter toute besogne qui permettrait de travailler obscurément au bien. Aussi a-t-il sans peine conquis la primauté de l'enseignement supérieur, bien que les protestans aient tenté de le disputer à Beyrouth. Leur collège d'études classiques à Bebeck n'a jamais soutenu la comparaison avec les collèges des lazaristes et des jésuites, à Constantinople, à Smyrne, à Antoura, à Alexandrie. Moins encore les protestans ont-ils réussi à organiser cet enseignement moderne où le culte des littératures mortes est remplacé par l'étude des sciences

exactes et des langues vivantes : établi par les Frères des Écoles chrétiennes bien avant qu'il ne prît place dans les programmes des gouvernemens novateurs, il est donné sans concurrence par les disciples de La Salle dans leurs nombreuses maisons d'Orient. La supériorité des protestans est dans leur audace d'explorateurs à s'établir dans des régions nouvelles, leur abondance d'argent, assez grande pour leur assurer tout ce qui s'achète, leur goût de perfection dans l'enseignement primaire. Ils nous devancent, réussissent où ils sont seuls, nous attirent par ce succès, mais où nous sommes venus, nous demeurons, et, d'ordinaire, ils cèdent la place. C'est ici notre triomphe le plus imprévu et le plus grand : comment leurs écoles luxueuses et leurs instituteurs habiles se laissent-ils enlever leurs élèves par nos écoles plus humbles, nos maîtres et nos religieuses souvent moins instruits? Parce que l'éducation ne se fait pas seulement avec de la science, mais avec du dévouement. L'enfant devine, les parens voient que l'instituteur luthérien ou calviniste croit avoir rempli tout son devoir envers ses élèves, s'il est assidu, clair, juste; qu'en préparant leur avenir il songe aussi au sien; et que son cœur est surtout à sa propre famille. L'enfant devine et les parens voient que le maître catholique ne pense ni à sa retraite, ni à son traitement, ni à la commodité de la vie, ni à sa famille; le religieux ou la religieuse amasse pour richesse ses privations; ce qui déplairait à son goût attire son dévouement, sa tâche est toute sa vie, ses élèves deviennent toute sa famille. Voilà pourquoi, moins instruite qu'un gradué d'Oxford ou de Philadelphie, une humble fille peut non seulement mieux élever, mais mieux instruire. Voilà pourquoi l'on préfère à ceux qui offrent une science plus étendue ceux qui la font mieux pénétrer; à ceux qui prêtent leur temps ceux qui se donnent eux-mêmes. Voilà pourquoi lorsque les schismatiques et les musulmans sentent l'insuffisance de leur enseignement national, ils sont attirés vers l'enseignement catholique. Il reçoit dans les écoles primaires la plus grande partie des enfans qui, pauvres et intelligens, cherchent à s'assurer, par une éducation européenne, un avenir. Il reçoit dans ses collèges presque tous les enfans de condition moyenne ou élevée que les familles indigènes veulent préparer à une existence digne de leur rang.

Si grande soit la valeur de l'élite attirée par cet enseignement, il n'est mis à profit que par une faible minorité des populations orientales. L'intelligence est une aristocratie encore inaccessible

aux multitudes grossières et amollies que leurs religions, leur gouvernement et le climat rendent inertes. Partout, et là surtout, les yeux des hommes semblent moins faits pour la lumière que pour les larmes. Veut-on prendre contact avec la multitude, il faut prendre contact avec la douleur. C'est ce que le catholicisme a fait par ses œuvres de miséricorde. L'homme n'eût pas suffi à les accomplir, le catholicisme a appelé la femme. Elle a montré sa puissance, et sur le domaine de la souffrance, établi sa royauté. Comme l'enseignement, la charité catholique a été pour les autres religions un exemple et elles se sont essayées à le suivre. Les musulmans, qui n'ont aucune habitude de régularité, ni de prévoyance, et qui ont caché et détruit les vertus naturelles de la femme dans le huis-clos du harem, ne pouvaient produire que des institutions mort-nées. Les Églises arménienne et orthodoxe ont épuisé leur effort en quelques rares fondations. La présence de femmes qui vivent sous une règle religieuse assure à ces œuvres le principal élément d'ordre et d'efficacité. Mais, outre la rareté des vocations, quelles chaînes invisibles chargent les ailes de cette charité! Ces femmes ont les vertus principales de leur état, la modestie, la douceur, une tendresse mystique pour les maux de l'humanité, mais si rien ne manque aux mérites de leur conscience, beaucoup manque à l'efficacité de leur action. Il y a je ne sais quoi de passif, de craintif, de subalterne dans leurs vertus : elles semblent plus servantes que sœurs. Elles soignent les corps, on dirait qu'elles n'osent pas soigner les âmes. Elles ne sont pas faites pour imposer cette obéissance et obtenir cet abandon si nécessaires et si doux à ceux qui souffrent, pour représenter la Providence, non seulement dans sa bonté, mais dans son autorité. Les protestans enfin, bien que les plus actifs, n'ont pas donné aux fondations de bienfaisance une place digne d'eux. La libéralité de leur nature n'a-t-elle pas été paralysée par la nature de leur religion? La réforme est née raisonneuse et vit par un esprit de discussion, par suite par des opérations d'intelligence, par suite est un culte d'aristocratie : pour toutes ces raisons, elle est portée à perfectionner avant tout, à perpétuer dans une élite l'aristocratie de l'intelligence par l'enseignement. Quand son génie argumentateur entend l'appel de la pitié, l'absence d'ordres religieux paralyse sa bonne volonté. Quelques congrégations de diaconesses sont tout ce que la réforme possède de force monastique. L'exaltation du « moi, » qui est la philosophie de ce culte, rend

fort difficile de trouver des coopératrices désintéressées et constantes pour les besognes grossières et sans auréole : il y aurait sans doute des volontaires pour des dangers, mais où sont-ils pour les dégoûts obscurs? et où les devoirs de l'obéissance dans un culte fondé sur la négation de la discipline?

Toutes ces imperfections sont absentes de la charité catholique. Le principe d'autorité, qui est la force du catholicisme, mêle à toutes ses œuvres son ciment. Une raison informée et qui dispose chaque espèce d'activité comme un élément d'un ordre général, a fait le sage équilibre entre les œuvres d'enseignement et les œuvres de miséricorde, et, soit qu'elle compte le nombre des intéressés, soit qu'elle pèse la dignité du devoir, elle ne préfère pas la science à la charité. Grâce aux ordres religieux, faut-il des ressources, elles se rassemblent; des aptitudes, elles se préparent; des dévouemens, ils sont prêts. Cet esprit d'obéissance assure le recrutement perpétuel et joyeux des fonctions les plus répugnantes, et cette fidélité aux tâches humbles, sans laquelle il n'y a ni soulagement, ni pitié vraie pour les malheureux. Enfin comme la vie religieuse choisit ses élus dans toutes les conditions, y compris les plus élevées, et qu'à la dignité de la vocation se joint, par surcroît, en nombre de ces femmes, la dignité d'un rang oublié par elles mais demeuré visible aux malheureux, elles gardent, jusque dans l'exercice des actes vulgaires, un prestige, elles peuvent mêler aux services les plus bas les conseils les plus élevés, et chacune de leurs bontés tombant de haut pénètre plus profondément dans l'âme. L'abandonné sent, à devenir l'objet de la sollicitude de telles servantes, l'honneur qu'éprouvaient autrefois ces pauvres dont les pieds, le jeudi saint, étaient lavés par des reines. Voilà pourquoi l'œuvre de charité, plus encore que l'œuvre d'enseignement, a été une victoire catholique.

Et cette victoire catholique est une victoire française. Sur les trois mille religieux et religieuses qui vivent en Orient, deux mille cinq cents appartiennent à la France.

Ce grand effort a fait germer dans cette terre d'immobilité deux sentimens nouveaux.

Chaque religion, bien qu'elle se voilât sous ses œuvres, comptait grandir de la gratitude obtenue par elles. Or, sans doute, les services rendus ont amené aux orthodoxes, aux protestans, aux catholiques des catéchumènes. Mais, dans la masse des popula-

tions le sentiment religieux, loin d'être fortifié, a été amoindri. Il l'a été d'abord par le nombre des Églises qui travaillaient les unes près les autres et les unes contre les autres. La foule voyait, de son regard sommaire et synthétique, les représentans de cultes divers pratiquer la même morale, aspirer aux mêmes vertus, et se tenir pour aussi irréconciliables que la vérité en face de l'erreur. Elle savait que ces êtres de bonté, et parfois d'héroïsme, se considéraient les uns les autres comme des propagateurs de mensonge, et d'instinct elle concluait que si des dogmes contraires n'empêchaient pas leurs apôtres d'aspirer aux mêmes mérites, les dogmes n'étaient pas la source des vertus. Et cette disposition était accrue par la réserve que les divers cultes imposaient à leur propagande. Comme ils s'abstenaient de débats théologiques, ils ne poussaient pas leur conflit à cette phase utile où les dogmes doivent dire leurs raisons, leurs origines, leurs suites, où, les systèmes se prenant corps à corps, l'inégalité de leur puissance apparaît. Leurs brefs actes de foi ne montraient que leurs contradictions; la rigueur inexpliquée de leurs jugemens sur les cultes adverses ne paraissait qu'intolérance. Et la foule, indifférente à leurs divergences doctrinales comme à des modalités d'orgueil sacerdotal, était conduite par l'accord de leurs actes à une vague religion d'humanité. Ainsi la fécondité même du zèle religieux a déterminé une crise de scepticisme.

La seconde conséquence a été la diminution du fanatisme. Les races vivaient séparées par des mépris réciproques, des haines traditionnelles, et leurs Églises surtout les maintenaient en groupes compacts et sans contact les uns avec les autres. Ces races ont été rapprochées par des œuvres que la religion inspirait. Des êtres qui, jusque-là, s'évitaient et se tenaient pour impurs se sont vus recueillis, soignés, honorés dans leurs maux, comme des créatures également précieuses, et ont vécu dans la fraternité de la souffrance. Sur les bancs des écoles se sont assis côte à côte, dans l'égalité soumise d'écoliers, et sans autre distinction que celle de l'intelligence et du travail, les fils des races vaincues et de la race conquérante. Parmi ces races adverses qui se partageaient les bontés d'une autre race détestée aussi, la vie commune, l'habitude, les petits services ont noué des liens, et les répugnances qu'elles gardent contre la foi de la race tutélaire se tempèrent de la justice qu'elles rendent à ses bienfaits. Eux-mêmes, les ministres de ces religions diverses, ont, par le rap-

prochement qu'amène entre eux l'exercice de leur zèle, appris à se mieux connaître et, sans rien céder des doctrines qu'ils gardent intactes, ils ne se croient pas contraints, pour défendre la vérité, de refuser justice à leurs rivaux. Il n'y a pas bien longtemps, les représentans des divers cultes s'ignoraient : maintenant leurs rapports sont empreints de courtoisie, d'égards, de bienveillance; et depuis le délégué du Saint-Père, qui échange des visites avec les patriarches orthodoxes, jusqu'à cet iman de la grande mosquée à Constantinople qui, longtemps spectateur des soins donnés par les sœurs de charité aux malades musulmans et se sentant près de sa fin, faisait demander trois d'entre elles, et leur disait : « Je n'ai pas voulu quitter cette terre sans avoir revu ce qu'elle a de meilleur; » toutes les Églises, témoins du bien permis à l'erreur même, sentent passer sur elles un souffle nouveau de charité, de douceur et de paix.

Ces influences, en pénétrant avec lenteur l'Islam lui-même, lui donnent un pressentiment confus d'une autre civilisation. Non seulement les Turcs élevés dans les écoles chrétiennes, et qui, de plus en plus nombreux, occupent les charges de l'armée et de la politique, échappent aux instincts de la férocité musulmane, mais il a été formé en eux une raison et une conscience nouvelles. Le sentiment du droit, de la dignité humaine, de la liberté individuelle, qui était le fondement de leur société avec leurs condisciples et leurs maîtres, les rend hostiles à l'arbitraire sans mesure du pouvoir, à l'abus sans merci de sa force, qui est la base de la société musulmane. Surtout l'éducation chrétienne suscite contre le mahométisme, dans le retranchement où il a établi sa toute-puissance, une ennemie plus patiente et plus invincible que l'homme. C'est sur la dégradation de la femme que l'Islam a été fondé; c'est par la révolte de la femme que l'Islam sera détruit. Les femmes musulmanes qui ont été élevées par des mains chrétiennes ont eu une vision : la dignité de la femme leur est apparue. Rentrées dans la vie musulmane elles ne consentent plus à être des choses. Elles ont acquis par leurs études de quoi justifier leur ambition : elles sont instruites, leur curiosité excitée et non satisfaite par l'éducation se répand en lectures qui, même frivoles, évoquent, avec toutes ses séductions ou ses grandeurs, le rôle de la femme; leur conversation solide de ce qu'elles ont appris, juste de la raison qu'on a exercée en elles, gracieuse de l'esprit qu'on a éveillé et qui s'y joue, se mêle sans

embarras ni infériorité à l'entretien des hommes. Ainsi élevées, elles auraient horreur d'être ces esclaves parées et muettes qui vivaient en troupe dans les harems, et entouraient de leur beauté, de leurs attitudes et de leurs danses, un maître absolu. La femme est une intelligence égale à celle de l'homme, lui fait comprendre les ménagemens dus à une volonté consciente d'elle-même, lui fait goûter les joies de cette métamorphose qui a changé un animal de plaisir en une compagne de vie. Il ne lui suffit plus d'être l'épouse préférée, elle veut être l'épouse unique, et elle l'obtient. La monogamie, que la pauvreté imposait de tout temps à la majorité des Turcs, devient, par l'influence des femmes, la condition habituelle des Turcs riches. Ces habitudes nouvelles préparent la reconstitution de la famille. Après avoir conquis sur l'Islam son mari, la femme voudra conquérir ses enfans sur l'Islam; plus elle comprendra son devoir envers eux, plus elle se sentira l'ennemie d'une religion qui, en avilissant l'épouse, dégrade d'avance la mère; et le jour où, dans la dignité du foyer rétabli, elle aura transmis sa conscience aux fils élevés par elle, la femme aura vaincu l'Islam.

Cette attaque silencieuse et par les siens est la seule qui soit encore possible contre l'Islam. Toute tentative publique d'étrangers pour le convaincre d'erreur réveillerait tout ce fanatisme qui s'assoupit : car l'Islam n'est pas seulement une foi, mais une société, mais un gouvernement, et chaque coup porté à l'Église y frappe l'État. En revanche, la transformation accomplie dans les esprits permet au catholicisme d'opposer désormais, sans opposition violente de la Porte ni des peuples, son dogme aux chrétientés dissidentes. Cette propagande ouvertement religieuse, récompense d'une générosité patiente, troisième forme de l'apostolat catholique, sera l'œuvre du xxe siècle. Et déjà sont visibles les conditions du succès, et préparés les moyens de conquête.

L'Orient est la patrie des sectes. Le souffle sophistique des Grecs gonfla les bulles de savon brillantes et vides qu'on nomme les premières hérésies. Leur succès fut étrange. Elles ne gagnèrent pas, comme font d'ordinaire les doctrines, par des conquêtes individuelles, des hommes de tous pays : elles furent acceptées ou répudiées par grandes régions. Elles ne demeurèrent pas un débat de théologiens ou de philosophes : elles furent la passion de multitudes incapables d'en comprendre les subtilités. Elles devinrent

la foi de ces peuples au moment où elles étaient abandonnées par Byzance. A ces faits apparaît le caractère de mouvemens qui semblaient religieux et étaient politiques. L'Orient abondait en nations que l'unité de l'empire avait absorbées malgré elles, aucune n'aimait ses voisins ni son maître. Quand le christianisme les confondit dans une unité plus dominatrice encore, elles sentirent qu'elles allaient se perdre comme des fleuves dans la mer. Les hérésies furent la ressource de leur patriotisme, un moyen qu'elles saisirent pour se distinguer, chacune de leurs rivales, et toutes du conquérant. Si, au ve siècle, les Chaldéens prétendent, avec Nestorius, qu'il y a deux natures dans le Christ, si les Syriens, les Arméniens, les Égyptiens affirment, avec Eutychès, qu'il y a dans le Christ une seule personne, et, malgré la similitude de cette doctrine, fondent trois Églises distinctes, c'est qu'ils travaillent à sauver par leur foi leur race contre l'anéantissement dans l'Empire. Un jour vint où la répulsion que leur inspirait Byzance, Byzance la ressentit contre l'Occident. Là un nouvel empire grandissait, fondé sur la puissance militaire et religieuse : Byzance eut peur qu'il s'étendît sur elle et rétablît dans le monde, avec le concours des papes, l'unité romaine. L'empire grec fit ce qu'avaient fait ses races sujettes pour garder leur nationalité, il abjura la religion de ceux qu'il redoutait comme envahisseurs. Le schisme de Photius se révéla lui-même politique plus que religieux. La querelle sur la procession du Saint-Esprit fut un prétexte. La vraie dispute fut sur cette maxime de gouvernement : *Imperium sine patriarcha non staret.* Tout État doit avoir son Église, et les limites de l'Église doivent être celles de l'État. Le danger de l'Islam donna bientôt à penser aux empereurs byzantins qu'ils avaient eu tort de s'isoler en divisant le monde chrétien, et qu'il leur fallait rentrer dans la catholicité pour être défendue par elle. Ils conclurent cette réconciliation dans les deux conciles de Lyon et de Florence. Mais, en 1439 comme en 1274, leur repentir se heurta au cri de division qu'ils avaient poussé jadis : l'entente avec Rome souleva à Constantinople une guerre civile, qui ouvrit les portes au Turc.

Cette conquête apporta un obstacle de plus à l'union des Églises chrétiennes. Les Turcs avaient appris à vaincre avant d'apprendre à gouverner : par orgueil autant que par incapacité, ils ne se donnèrent pas la peine d'établir une police, une administration, des finances ; il leur eût semblé se mettre au service des

vaincus et ne pas laisser intacte la séparation entre l'armée de l'Islam et ses captifs. Quiconque gardait sa foi chrétienne, affirmait son obéissance à un chef religieux : c'est à chacun de ces chefs que les Turcs abandonnèrent le gouvernement de sa « nation. » Il régla pour elle les questions d'État, les procès, les impôts, dut à l'aide de ces pouvoirs maintenir l'ordre parmi ses fidèles et devint responsable d'eux envers la Porte. Malgré quelques changemens qui, de nos jours, ont manifesté une tendance de la Porte à exercer un pouvoir plus direct, les chefs religieux conservent aujourd'hui encore cette délégation de souveraineté. Si donc un chrétien, abandonnant son rite, renonce à la tutelle exercée par le chef de ce rite et ne s'agrège pas à un autre troupeau qui jouisse d'une protection égale sous un autre pasteur, il s'exclut de la capitulation faite entre sa race et la race dominante, il se retrouve à la merci du vainqueur comme une *res nullius*. Or le Turc avait pris les seules contrées du monde où les chrétiens eussent, par passion nationale, abandonné le catholicisme : les chrétientés séparées de Rome furent donc seules reconnues par le Turc. Ces Églises ne vécurent pas impunément près de lui. La science ni les vertus ne furent détruites, mais, comme les sources des pays desséchés, elles se cachèrent dans les profondeurs du sol, dans l'ombre de quelques couvens. La paresse, l'ignorance et la cupidité envahirent ces clergés, et, comme la vie religieuse des peuples est faite par les vertus du sacerdoce, elle alla s'épuisant.

Lorsque des prêtres et des religieux latins s'établirent en Turquie, le remède fut près du mal, mais le mal ne voulait pas de remède. Tout chrétien de ces rites n'eût-il pas abdiqué sa personne civile, livré ses intérêts au pillage, et sa sécurité au bon plaisir, si, pour adhérer à la communion Romaine, il avait abandonné son Église ? Et son Église en ruines n'était-elle pas plus que jamais sa nation ? Contre la langue, les mœurs et la foi islamiques le rite gardait à chacune de ces races vaincues le souvenir d'une vie antérieure aux infortunes présentes ; la vision d'une splendeur sacrée où l'encens, les génuflexions et les trônes rendaient à quelques-uns des vaincus les honneurs de la souveraineté ; les gestes qu'avait accomplis en présence de Dieu la longue suite des ancêtres ; la langue qui dans toutes les fortunes avait porté le cri de la patrie humaine à la patrie céleste. Abandonner les prêtres de son sang, les prières de sa langue, la com-

munion de sa mère, la société de ses frères en malheurs et en espérances, pour recevoir de prêtres rasés les paroles d'idiomes lointains, un culte ignoré des ancêtres, semblait à chacun de ces hommes abandonner la patrie elle-même, et ils se refusaient à comprendre que, pour devenir des disciples plus parfaits du Christ, il leur fallût devenir les renégats de leur nation.

Rien n'était à espérer, tant que le retour à l'unité paraîtrait à ces chrétiens le sacrifice soit de leurs intérêts particuliers, soit de la cause nationale.

Dès le XVIIe siècle, Rome obtint, par les bons offices de la France, que les patriarches des « nations » hérétiques ou schismatiques conservassent tutelle sur leurs nationaux, ceux-ci fussent-ils catholiques : elle crut lever ainsi le premier obstacle. Pour écarter le second, elle rappela que les divers rites de l'Orient, fondés par les Apôtres et leurs premiers disciples, étaient antérieurs à toute hérésie; que les Églises dissidentes les avaient empruntés au catholicisme; que, même après la rupture, le catholicisme n'avait cessé de tenir pour légitimes les diversités de langue et de coutumes où il respectait les plus antiques et vénérables traditions; que par suite, le rétablissement de l'unité religieuse ne changerait aucune des apparences chères aux peuples. Elle voulut que le représentant de l'unité auprès d'eux fût un clergé indigène. Pour le rendre digne de son ministère, Grégoire XIII, en 1581, et Urbain VIII, en 1626, fondèrent à Rome les premiers de ces collèges où, depuis, l'œuvre se continue en s'étendant. Elle compta que des jeunes clercs choisis dans les diverses races du Levant, pénétrés du catholicisme à son foyer même, formés à la fois à l'observance des rites orientaux et à la discipline du zèle occidental, puis rendus à leur contrée d'origine, deviendraient une élite sacerdotale et l'espoir d'un épiscopat indigène. Elle voulut, pour plus de sûreté contre les erreurs canoniques ou les défaillances morales, placer ces clergés et leurs fidèles sous la juridiction d'un vicaire apostolique, choisi par le pape, prêté par l'Occident au Levant. Elle crut ainsi rassurer et unir ces Églises, nationales par la base et latines par le sommet.

Les demi-mesures n'obtiennent d'ordinaire que des demi-succès. Confiés aux patriarches des Églises séparées, les intérêts temporels des indigènes catholiques ne se trouvèrent pas garantis : mettre une minorité sous la dépendance d'adversaires religieux était l'exposer à toutes les simonies du prosélytisme.

Instruire à Rome quelques Orientaux ne suffisait pas à relever la science et les vertus de clergés entiers. A ces privilégiés même, tout n'était pas avantage. Ils recevaient une éducation où tout était disposé avec l'expérience la plus consommée, mais pour préparer le prêtre aux épreuves générales de la vie et non aux épreuves particulières de l'Orient. Elle donnait aux très bons la plénitude de leur vocation, et ils revenaient avec fruit et joie travailler pour Dieu dans leur patrie. D'autres, quand ils quittaient Rome, couronnée de vertu sacrée et de splendeur humaine, pour affronter la grossièreté, la misère, le vide de leurs églises nationales, ne retrouvaient dans leur patrie qu'un exil. Les joies d'intelligence un instant goûtées, la délicatesse des habitudes sitôt prises les avaient pour jamais conquis ; fils qui rougissaient de leur mère, ils abandonnaient leur rite pour prendre celui de Rome ; elle n'avait fait d'eux que des Latins. En d'autres, la nature première n'avait été qu'endormie par une épreuve de quelques années. Jetés de nouveau parmi les habitudes, les passions et la mollesse orientales, comme des naufragés dans une mer trop vaste, ils surnageaient d'abord, puis sombraient dans l'abaissement de leur race au lieu de la régénérer, devenaient semblables aux autres et plus malheureux, parce qu'ils gardaient un impuissant remords de l'idéal perdu, et parce que leur passage à l'étranger les rendait suspects. Car les vieux préjugés des populations veillaient ; elles se plaignaient de leurs enfans enlevés pour désapprendre autant que pour apprendre ; elles ne voulaient pas recevoir par la main de fils le joug de Rome. A la tête de ce clergé qui revenait de trop loin pour leur paraître national, elles voyaient un chef étranger à leur sang, à leur langue, à leur rite, un homme d'Occident, l'homme du pape. N'était-ce pas le complot pour anéantir leur passé et leur avenir dans une dépendance repoussée depuis des siècles ?

Il fallait calmer par des sûretés complètes cette jalousie de la race. Les créer n'a pas été le moindre effort du catholicisme depuis un demi-siècle. Dans chaque nation d'Orient, les catholiques indigènes ne voulaient plus subir la juridiction civile du patriarche étranger à leur culte ; ils ne pouvaient constituer un groupe distinct s'ils n'obtenaient, eux aussi, de la Porte, un chef religieux, à qui elle déléguât son autorité ; ils ne pouvaient choisir ce chef si la Papauté ne le reconnaissait. La Papauté comprit que cet établissement de patriarches catholiques en face

des patriarches schismatiques était utile pour relever les rites-unis d'une infériorité apparente, sauvegarder les intérêts matériels des Orientaux fidèles à Rome, et rassurer ces Églises. Elle seconda par la création de patriarches nationaux, partout où un rite avait gardé ou repris quelque importance, l'effort de la diplomatie française pour obtenir à chacun de ces rites une autonomie. C'est ainsi qu'en 1848, les Grecs-Melchites furent soustraits à la juridiction du patriarche œcuménique et formèrent un groupe autonome sous un patriarche de leur foi; qu'en 1861, les Chaldéens catholiques obtinrent sous leur patriarche une égale indépendance; qu'en 1866, la Porte reconnut de même le patriarcat des Syriens-catholiques; qu'en 1867, les Arméniens catholiques, jusque-là divisés, s'unirent sous un seul patriarche et obtinrent du Sultan la reconnaissance de cette unité; qu'en 1895, la dignité patriarcale fut rétablie par Rome en faveur des Coptes.

Plus le droit des Orientaux à gouverner leurs Églises était reconnu, plus il devenait urgent d'assurer au sacerdoce de ces Églises cette « dignité orientale » que Léon XIII leur rappela par l'encyclique de ce nom. Et plus ces Églises avides d'indépendance se trouvaient amoindries de savoir et de zèle, plus il leur était nécessaire de demander le zèle apostolique à ceux qui ne l'ont pas perdu. Le concours du clergé occidental est indispensable aux Églises indigènes, et le temps n'est pas proche où, transformé par cette influence, le clergé oriental n'aura plus besoin que de lui-même pour garder et transmettre le mérite d'une vie pénitente et active au milieu de mœurs dissolues, et sous un ciel de paresse. Mais encore fallait-il que cette aide nécessaire fût offerte de façon à ne pas fournir prétexte au préjugé répandu contre les Latins. Si l'on voulait vivifier les Églises, il ne s'agissait pas de former à la vie sacerdotale quelques privilégiés, mais de l'offrir à tous les jeunes clercs, et, pour cela, de la porter où ils vivaient. L'établissement de séminaires ouverts en chacun de ces pays par des prêtres occidentaux était le seul moyen d'agir avec ensemble sur la jeunesse sacerdotale de l'Orient. Donnée là, l'éducation ne gagnerait pas moins en efficacité, car la vue immédiate, la connaissance continue des races auxquelles appartenaient les futurs prêtres et des dangers contre lesquels ils devaient être forts, inspirerait aux maîtres, outre la sagesse des principes, la sagesse des lieux, et les conseils pris sur la mesure de la vie

qui attendait les élèves. Et comme ces maîtres resteraient auprès des générations formées par eux, leur influence se prolongerait au delà de leurs leçons, ils veilleraient sur les disciples devenus guides à leur tour, les disciples sauraient où rajeunir leur force contre les tentations, les langueurs, et, dans les aridités de leur ministère, auraient pour guide leur nuée lumineuse, comme les Hébreux dans le désert. Les services que ces maîtres fixés à demeure trouveraient occasion de rendre, leur familiarité dans la langue indigène, la lente alluvion des habitudes locales dans leur propre vie concourraient à faire pardonner, presque oublier leur vice originel de Latins. Ils l'effaceraient si, non contens d'enseigner au clergé le rite de son Église, ils s'agrégeaient eux-mêmes à ce rite, et si, au lieu que Rome parût occupée de sacrifier les droits des Orientaux à son omnipotence, les Latins se faisaient Orientaux pour rendre la vie à ces antiques Églises.

Sans abandonner le soin des chrétientés latines qui s'étaient formées, bien faibles en Asie et en Afrique, plus nombreuses dans les régions où Venise avait préparé l'influence de l'Occident, les ordres religieux ont assumé la tâche nouvelle, et se la sont partagée. Parmi eux, des volontaires se sont adonnés aux langues liturgiques et aux traditions de tous les rites orientaux. Par ces hommes, des séminaires ont été ouverts dans chacune des contrées qui possèdent une religion nationale. Dans ces séminaires, tout l'enseignement instruit les élèves indigènes à connaître et à honorer leur rite, les maîtres gardent pour eux seuls leurs usages de Latins; parfois ils entrent eux-mêmes dans le rite qu'ils enseignent, en prennent le costume, en accomplissent toutes les observances. Partout le succès a récompensé l'effort. Ces séminaires attirent presque tous les indigènes qu'attire le sacerdoce, et sous le respect gardé pour les formes extérieures de ces Églises, la discipline religieuse de l'Occident pénètre ces âmes orientales et les élève. Déjà parmi ces jeunes disciples se sont recrutés des prêtres, des évêques, des patriarches. Les maîtres demeurent, sous leurs robes blanches ou noires, les derniers, tandis que leurs élèves montant en dignité, deviennent leurs supérieurs. Il faut avoir vu l'humilité de ces hommes avancés en savoir et en âge devant les jeunes prélats, leur œuvre; il faut avoir vu la déférence de ces jeunes dignitaires devant leurs maîtres, toujours leur modèle, pour comprendre que les préjugés de l'Orient ne sont plus invincibles aux vertus de l'Occident.

Or, quel pays a fourni à l'Église les éducateurs assez généreux pour accepter une pareille tâche, assez actifs pour l'entreprendre aussitôt consentie, assez désintéressés pour n'effaroucher pas, dès le premier appel, ces chrétientés soupçonneuses? Un seul, la France. Français, les Lazaristes qui, après la guerre de Crimée, favorisèrent les premiers le réveil du peuple Bulgare, satisfirent sa volonté de revenir à la liturgie slave, espérèrent un instant le ramener tout entier au catholicisme, et, par la formation d'un clergé Bulgare, ont fondé dans ces contrées une Église-Unie. Français, les Dominicains auxquels Pie IX en 1856 montrait la Mésopotamie abandonnée,et qui par des moyens semblables ramènent à l'unité les Chaldéens. Français, les Jésuites qui, chassés de France en 1880, étaient présens dès 1881 en Arménie pour y accroître les forces des Arméniens-Unis, et en Égypte pour donner de vrais prêtres à l'Église Copte. Français, les Pères Blancs auxquels est échue en 1880 la charge de former un sacerdoce Syrien pour rendre conquérant le rite des Grecs-Melchites. Français, les Augustins de l'Assomption qui en 1895 entreprenaient de lutter contre l'orgueil grec dans Byzance et de préparer par des prêtres de race grecque la lutte contre l'orthodoxie. Sans les Français, Rome aurait pu concevoir le plan de ses présentes conquêtes. Sans eux, elle n'aurait pu l'exécuter. C'est toujours la même race qui, à travers les temps, à tous les courages fournit les armées. C'est elle qui a versé le plus de sang pour délivrer la chrétienté de l'Islam; c'est elle qui depuis trois siècles a dépensé le plus d'existences à combattre, par toutes les formes de la générosité, toutes les misère matérielles et la cécité intellectuelle de l'Orient; c'est elle qui commence à préparer la suprême victoire, et, arrachant les peuples déchus à leur misère morale, à rétablir l'unité de la foi. Il n'y a pas à s'étonner qu'au moment où elle fournissait cette dernière preuve, le Pape n'ait pas consenti à affaiblir le protectorat de la France et ait tenu à le consacrer. Et il n'est pas nécessaire d'expliquer par les préférences du Saint-Père pour la France un acte qui vaut mieux pour la Papauté et pour la France, car il est un acte de justice, et il a suffi pour le signer que Léon XIII songeât à l'intérêt de l'Église.

La France est-elle moins intéressée au succès de cet apostolat religieux?

Les discordes d'Église sont décourageantes pour l'intelligence et la bonté humaines : elles portent témoignage de notre inaptitude à découvrir la vérité sur notre destinée ; et elles corrompent en haine contre nos frères notre amour de Dieu. Travailler à l'unité religieuse, c'est travailler à la paix. Toute paix vaut d'être servie. Reconnaître partout, sous les divergences de races, de rangs, de traditions, l'unité de la nature humaine est la vocation de la France. Ici la paix religieuse, lointaine encore, ne semble pas inaccessible. Le plus grand mal des Églises dissidentes était, jusqu'à notre époque, leur inconscience de leur état. Quand le monde n'avait pas de vie commune, les peuples ne pouvaient se comparer, ceux d'Orient ne savaient que se souvenir. La grandeur de chaque Église survivait intacte dans leur piété, et cette piété ignorante ne soupçonnait pas ce qui lui manquait. Mais depuis que les peuples se pénètrent, tout est public, tout est proche, et la synthèse de ces visions a découvert aux Orientaux la décrépitude de leurs Églises. Ils obtenaient d'elles des cérémonies et des chants ; ils savent que d'autres Églises donnent des doctrines et des exemples. Les âmes vraiment religieuses ont faim de ce qui leur est refusé par leurs Églises, et cette faim les chassera des sépulcres où elles dormaient. Où iront-elles ? Deux Églises seules, la protestante et la catholique, ont le verbe et les œuvres. Le protestantisme est contraire à la nature orientale. Elle tient à l'antiquité des croyances, à la majesté des pompes ; elle n'est pas faite pour un culte aux temples nus, aux costumes sombres, aux prêches monotones, triste, nouveau et étranger. Le catholicisme est la plus ancienne des religions chrétiennes ; celles qui reviendraient à lui remonteraient à leur origine. Les prétextes anciens de la rupture non seulement ne passionnent plus, mais sont oubliés. Qui songe à débattre aujourd'hui les natures ou les personnes du Christ et la procession du Saint-Esprit ? Si l'Oriental a le choix entre deux clergés, tous deux de sa race, tous deux parlant la langue traditionnelle, tous deux observateurs des mêmes rites, s'il ne lui semble pas opter entre des religions mais entre des hommes, et si les uns sont les avares, les sourds et les muets du Seigneur, et les autres les généreux, les consolateurs, les humbles, les héroïques, pourquoi préférerait-il à jamais les moins bons aux meilleurs ?

Parce qu'à jamais il s'agira pour la multitude non de piété, mais d'indépendance ? Parce que la primauté pontificale a toujours

paru à ces nations un danger pour leur autonomie? Le temps encore ici a changé la face des choses.

L'indépendance dans l'isolement pouvait être l'espoir des Chaldéens, des Syriens, des Arméniens, des Coptes, quand ils ont rompu l'unité. Ils avaient la taille ordinaire de peuples à une époque où le travail des agglomérations n'était pas commencé. Les Chaldéens étaient renommés dans les sciences, établis entre la Perse, l'Arabie et les Indes sur une voie principale du commerce. Les Arméniens étaient supérieurs par la civilisation à leurs voisins les Perses. Les Syriens habitaient une contrée qui attirait les regards du monde par l'éclat de ses écoles, par la grandeur historique et toujours vivante de ses cités, par sa situation maritime. Les Coptes étaient toute l'Égypte, et l'Égypte était une merveille du monde. Aujourd'hui les Chaldéens oubliés déplacent leurs tentes sur des déserts qu'eux seuls parcourent; les Arméniens sont divisés entre plusieurs maîtres; les Syriens ont perdu toutes leurs renommées sauf celles de leurs ruines; les Coptes ne sont plus qu'une infime minorité dans l'Égypte. Tous sont devenus plus petits encore par l'avènement des grandes nations. Sans liens avec personne par la race, sans liens avec personne par la religion, ils sont à la merci des cupidités. Pour les faibles, l'isolement n'est pas une garantie, c'est une menace : l'indépendance est dans la protection. Dans l'unité catholique, ils seraient rattachés par un lien à l'ordre général de ce monde, dans la Papauté, ils trouveraient une assistance morale, dans la France, un appui politique. L'instinct de la conservation, plus encore que le mysticisme, les pousse vers le bercail commun. Et la France, qui par son apostolat les appelle, recueillera leur clientèle.

Autrement difficiles mais autrement fécondes en conséquences seraient les conquêtes du catholicisme sur l'orthodoxie.

L'orthodoxie n'avait pas pour but l'indépendance des nations, mais la suprématie d'un Empire où nombre de nations vivaient sujettes. En Europe, en Asie, en Afrique, la race grecque gouvernait à la fois, par l'Empereur et le patriarche, la politique et la religion. Elle unit sa double puissance pour soustraire à la barbarie de l'Occident la civilisation la plus raffinée et la part la plus riche de l'univers. La servitude fut aussitôt établie du pouvoir religieux envers le pouvoir politique. Mais l'immensité du domaine où s'étendait une immensité d'obéissance, la vision lointaine d'un Empereur et d'un patriarche qu'entourait un com-

mun éclat, l'art des cours à donner un air de grandeur à la servilité, la hauteur d'où une volonté unique descendait comme d'un double trône, étaient faits pour dérober aux peuples les conséquences du régime. Avec quelle puissance ne se précipitent-elles pas comme d'une digue rompue, depuis le jour où l'un et l'autre pouvoir tombent ensemble aux mains d'un peuple ignorant, barbare et qui n'est pas même chrétien ! L'Église, par son idolâtrie envers la souveraineté politique, a si bien tari en elle-même la liberté du ministère religieux que, dès avant la chute de l'Empire, elle a un clergé de fonctionnaires experts à employer les procédés de la politique, à se pousser aux dignités, à s'enrichir, elle n'a plus de docteurs ni de saints ; et elle a si bien brisé dans ses fidèles le ressort des énergies, qu'ils sont prêts à subir toute oppression, même celle du Turc. Dès lors, l'Église orthodoxe, fidèle à son principe de servir le prince, se fait l'auxiliaire du Sultan pour que le Sultan maintienne le pouvoir religieux à la race grecque. Mais dès lors aussi, tout peuple orthodoxe qui se trouve libre de la domination ottomane veut avoir à lui, et de sa race, son chef religieux, et applique contre l'Église grecque le principe posé par elle contre Rome.

Ainsi, dès le xve siècle, les Russes se rendent indépendans de l'Église grecque, et, depuis, chaque démembrement de l'Empire ottoman l'a réduite. Elle voudrait garder sous son autorité les Hellènes, ingrats qui, à peine délivrés, renient leur mère, mais il lui faut abandonner, en 1850, sa juridiction sur les fils de sa doctrine et de sa chair : où la Turquie n'a plus de droits, l'Église grecque n'en a plus. La Roumanie, la Serbie, le Montenegro émancipés en 1878, sont, dès 1885, reconnus comme églises autonomes. D'autre part, la Bulgarie, en 1860, réclame un clergé bulgare, l'Église de Constantinople refuse : parce que les Bulgares sont encore sous le joug des Turcs, ils ne doivent être instruits et consolés que par des Grecs. Elle donne pour fondement à son droit religieux sur ceux qui ne veulent plus d'elle, leur dépendance envers un gouvernement non chrétien ; celui-ci, de sa souveraineté islamique, accorde aux Bulgares un exarque et des évêques ; le Patriarche œcuménique, en frappant l'exarque et les évêques comme rebelles, se met lui-même en rébellion contre son souverain ; les Bulgares s'absolvent de leur schisme parce que le principe même de l'orthodoxie établit leur droit à un clergé national. Où peut-on voir assemblées plus de contradictions et

de ruines? Cette Église se dit encore universelle et chaque peuple ne se sent libre qu'après l'avoir quittée. Sur l'immensité où elle régnait seule avec ses empereurs, c'est un pullulement d'États où chacun touche, en étendant la main, les frontières de sa patrie et de son culte. Le vaste miroir où se reflétait l'Orient entier, est brisé, et dans ses fragmens, nulle grandeur n'a plus la place de son image.

Ce qu'on y voit à nu, dans son impudeur vulgaire, c'est la promiscuité de la religion et de la politique; c'est la soumission de l'Église au pouvoir, quel qu'il soit et quoi qu'il veuille. La gardienne de la nationalité est servante des princes qui souvent, désignés par l'Europe, n'appartiennent pas de race à leurs peuples, et parfois poussent au scandale le mépris de l'intérêt national. Ce n'est pas assez qu'elle soit aux ordres des princes. Ces États ont adopté un régime parlementaire qui alterne avec les coups de force. Quand il règne, les ministres gouvernent, c'est-à-dire des partis qui se succèdent en se combattant : l'on voit passer de l'un à l'autre et servir les uns contre les autres, dans une mobilité toujours fidèle aux forts, l'Église créée pour sauvegarder l'union nationale. Son plus noble espoir est de représenter, dans ces peuples inachevés, le patriotisme qui demande à étendre les frontières. Mais ce patriotisme se manifeste en chacun de ces peuples par des aspirations rivales, et, chacune de ces Églises mettant son désir à n'être qu'à son peuple, au lieu de concilier les conflits, les perpétue et les exaspère. Grecque, Serbe, Roumaine, Bulgare, toutes serrées et acharnées les unes contre les autres sur les terres litigieuses, ces Églises séparent la population du même sol, soulèvent d'un levain sacré une querelle tout humaine, et ordonnent au nom de Dieu de se combattre à ceux que la race avait faits pour s'unir.

Il n'est dans cette crise de dissolution rien qui ne soit fait pour rendre à ces peuples une intelligence plus exacte de l'Église romaine, leur montrer par le contraste la supériorité du catholicisme. Ils sont contraints de reconnaître la grandeur de cette religion, qui au lieu d'enfermer sa vie dans la vie d'aucun peuple, a eu foi en elle-même, et n'a voulu attacher à rien de borné, de passager et de faillible, une puissance nécessaire à tous, destinée à survivre et messagère de vérité; qui, sans méconnaître le rôle des nations et le pouvoir des princes, ne confond pas sa tâche avec la leur, et, par-dessus les territoires où vivent séparés et égoïstes

les intérêts, donne à l'humanité tout entière une patrie du devoir; qui, pour ne pas s'être liée aux fortunes particulières des peuples ne s'est pas divisée contre elle-même, ne change pas de domaine à toutes leurs rectifications de frontières, et garde sur chacun d'eux le prestige d'une puissance universelle et indivisible; qui, pour n'avoir pas abandonné sa conscience aux pouvoirs humains, sait être contre leurs iniquités une école de résistance, de courage, de victoire; qui, échappant dans ces hauteurs à l'atmosphère, aux mécomptes, aux décadences des ambitions politiques, a gardé intactes la jeunesse de son zèle dans la maturité de ses œuvres; qui enfin, non servante de chaque peuple, mais mère de tous, ne se trouve pas vaincue où l'un de ses enfans l'emporte sur l'autre, mais demeure, partout où ils s'établissent, la pacificatrice de leurs conflits et la gardienne de leur concorde. La lassitude des compétitions stériles, le besoin chaque jour plus impétueux d'une entente, travaillent à détruire dans les races balkaniques les vieux préjugés contre le catholicisme. Plus elles consulteront leur raison et la raison d'État, plus leur apparaîtra que l'impartialité du catholicisme entre les cupidités contraires des races offre la meilleure paix aux contrées où les races vivent confondues; et que l'unité religieuse, supprimant le principal désaccord entre les chrétiens de Bosnie et d'Herzégovine, les Slaves d'Autriche et ceux de Belgrade ou de Cettinge, guérirait le race serbe de sa principale faiblesse.

L'obstacle à cette unité religieuse semble la Russie. La communauté de foi est le principe de son influence sur les races clientes, et l'Église russe garde l'apparence de majesté et le prestige d'étendue que l'orthodoxie a perdus chez les autres peuples. Mais, si cette grandeur flatte leur imagination, elle doit alarmer leur bon sens. Plus il y a d'inégalité entre leurs rites minuscules et l'Église géante qui sonne pour le monde slave les cloches de Moscou, moins il y a vraisemblance qu'ils demeurent distincts d'elle. Et si le souci de leur liberté les a décidés à se séparer de l'Église grecque, tout affaiblie qu'elle soit, combien les doit-il rendre attentifs à se défendre contre l'attraction de l'Église russe. Contre la première, il leur suffisait d'opposer un patriarche à un autre, contre la seconde, ce n'est pas trop d'opposer une foi à une autre. Leur indépendance politique ne trouvera de sûreté que dans leur indépendance religieuse.

La Russie elle-même ne deviendra-t-elle pas assez ambitieuse

pour comprendre ce qu'elle gagnerait à clore le schisme byzantin? Sans doute la constitution de l'État et de l'Église assure au Tsar un empire absolu sur les âmes et sur les corps. Mais ce n'est là qu'un triomphe d'orgueil pour un seul parmi cent millions d'êtres, et l'orgueil des souverains russes est trop intelligent pour séparer leur primauté de l'intérêt national. L'apaisement de démêlés sans fin avec la Pologne, de rigueurs chroniques contre les Ruthènes, du désaccord qui dans les lieux saints paralyse l'action ou menace l'amitié de la Russie et de la France, seraient les moindres résultats de la paix entre les deux Églises.

Pour ses grandes tâches, la formation de sa société au dedans et le développement de son influence au dehors, la Russie a besoin du catholicisme. La multitude simple de ses paysans offre des réserves, qui semblent inépuisables, de soumission et de foi : ils respectent toute volonté du Tsar comme une loi religieuse, et la force présente du régime est que toute opposition au gouvernement a pour eux une apparence de sacrilège. Mais les explosions intermittentes du nihilisme laissent deviner un foyer de fureurs en fusion souterraine, un horrible désespoir d'êtres qui, ne pardonnant pas à un monde vide de justice et de pitié, n'ont plus pour lui ni pitié, ni justice, et, ne pouvant aimer, veulent anéantir. Ils appartiennent à la noblesse, à l'administration, à l'Université, à ce qu'on nomme les classes intellectuelles. Sur celles-là, la religion n'a plus guère de prises. Aux angoisses de la pensée sur la destinée humaine, l'Église orthodoxe ne répond que des psalmodies; à la pitié du cœur pour les maux de la vie présente, elle ne donne pas davantage, elle est vide d'œuvres. C'est cette stérilité qui transforme les égoïstes en sceptiques et les passionnés en destructeurs. Or la simplicité présente du peuple est celle de l'enfance, la puberté succède quand se forment les classes moyennes, et l'avènement de celles-ci est l'âge critique pour l'autocratie. Si alors l'Église russe est celle d'aujourd'hui, les classes moyennes seront incrédules comme aujourd'hui la minorité intellectuelle. Et si contre elles l'autocratie invoque son pouvoir religieux, ceux qui ne seront plus soumis à l'Église ne le seront plus au chef couronné de cette Église. Quel est le moyen de prévenir qu'un jour, en Russie, l'impiété souffle en tempête, et surtout prétende reconstruire sur ses plans anti-sociaux? Favoriser une religion qui, au lieu d'être un instrument passif du pouvoir, soit un agent actif de civilisation; qui fortifie, par un

libre concours, le principe d'autorité sans être liée à un système ou à un maître ; qui inspire aux hommes de toutes conditions respect, discipline morale, et mérite d'être admirée, aimée, crue pour avoir rempli le ciel d'espérance et la terre de dévouemens.

Au dehors, la Russie veut dominer l'Asie. Les conquêtes opérées par la force seule sont fragiles comme elle, et l'Asie est la terre qui a vu le plus de puissances irrésistibles s'écrouler l'une sur l'autre sans rien fonder. Les hégémonies légitimes et durables sont celles qui portent une civilisation. La donner aux peuples asiatiques est le généreux désir de la Russie, et le moyen le plus sûr de civilisation est la foi. Mais il faut à cette foi, pour devenir conquérante, la fécondité des vocations généreuses, la science du sacrifice, la discipline des ordres religieux, la force cachée dans les saintes mains des femmes, tous les miracles de l'action. Avec l'orthodoxie, la Russie n'a rien de ces forces : le catholicisme les possède et les lui donnerait.

Alors ce n'est pas l'avenir de l'Asie seule qui serait seul changé, mais l'avenir du monde. Le catholicisme avait fait de tous les peuples une société unique, leur avait formé une même conscience, avait subordonné à une morale universelle l'individu et la race. Il y était parvenu, grâce au caractère international de son Église. L'orthodoxie, par la constitution d'Églises nationales a démembré cette société. La division des Latins et des Grecs a amené le triomphe de l'Islam. Elle a permis à la Réforme d'enfoncer sa propagande comme un coin, entre les Églises divisées ; elle a aidé les Anglo-Saxons et les Germains à prendre l'hégémonie du monde. L'Islam, fondé sur la conquête, a établi la force pour mesure du droit entre les races et entre les hommes. La Réforme, fondée sur la libre interprétation des Livres saints, a établi pour autorité suprême l'intelligence individuelle. Malgré quelques vertus, les peuples islamiques perpétuent l'esclavage et la paresse. Par l'activité de l'intelligence, les peuples protestans combattent pour la richesse et la domination. Chacun songe à soi seul, le faible est livré au fort, le monde manque de justice et d'amour. Défendre ces deux biens fut le privilège de la France parce que, la plus catholique des nations, elle a l'âme la plus universelle. Mais un peuple ne suffit pas à un tel labeur. Une générosité semblable paraît animer la race dont le jeune chef conviait hier, mais en vain, les nations à limiter les conquêtes et la guerre. Le jour où la Russie, choisissant le vrai moyen de

donner efficacité à ce cri de pitié humaine et entraînant à sa suite tous les peuples orthodoxes, restaurerait l'unité catholique, le lien serait rétabli entre quatre cents millions d'âmes; une société assemblerait l'autonomie des grands peuples; la Russie et la France, régulatrices naturelles de cette puissance, auraient affermi leur amitié par une solidarité permanente; et cette force qui, rendant voix et sanction à la conscience humaine, aiderait à l'établissement d'un ordre meilleur dans le monde, assurerait aux nations restauratrices de cet ordre la primauté.

Avant ce jour, bien des jours doivent passer, si l'on compare ce qui a été fait et ce qui reste à faire. D'autre part, nous sommes d'un temps où les choses, comme impatientes, se hâtent vers leurs conséquences. En tout cas, l'apostolat aujourd'hui commencé pour ramener au catholicisme les chrétientés dissidentes d'Orient est la voie du retour qui aurait de si grandes suites. Et voilà comment des moines qui, au fond des solitudes obscures, préparent, en des rites vieillis, l'âme sacerdotale d'enfans étrangers, servent la cause de la France et de l'avenir.

Ainsi la France revient en Orient à l'œuvre que la politique des Valois avait interrompue. Elle se prononcera de plus en plus pour le droit des races chrétiennes contre la perpétuité de la domination musulmane. Elle travaillera de plus en plus à défendre les races chrétiennes contre la perpétuité des dissidences religieuses. Telle était la double conquête que les croisades tentèrent par les armes, et le génie catholique de la France reprend, après un détour de quatre siècles, la voie droite de ses traditions. La différence des âges se marque par la nouveauté des moyens, dans la persévérance de l'effort. Aujourd'hui, le grand secours apporté aux peuples est l'appel fait à la conscience universelle en faveur de leur droit. Le grand secours apporté au catholicisme est l'appel fait à la conscience particulière de chaque homme en faveur de la vérité. Ce n'est qu'un souffle pour renverser ce qui a résisté au fer. Mais, en croyant à la force de la douceur, notre siècle a mieux compris l'Évangile : car seules n'ont rien à craindre de l'avenir les victoires remportées dans la conscience par la vérité.

ÉTIENNE LAMY.

UN NORMALIEN SOUS LA RESTAURATION

CHARLES LOYSON

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS

I

La vie de Charles Loyson ressemble à un livre dont une bonne moitié serait toute blanche. D'abord, il appartenait à une famille qui n'avait pas d'histoire, et puis il est mort à vingt-neuf ans, c'est-à-dire à un âge où, quels que soient ses dons, l'homme n'a guère eu le temps de donner toute sa mesure. Sa biographie pourrait donc tenir en quelques lignes; mais il a laissé, malgré sa jeunesse, une œuvre si variée et si haute; il s'était acquis de si illustres amitiés par son talent et son caractère; sa fin prématurée lui a fait une figure si touchante, que, dans le recul du temps, à la faveur peut-être du nouveau lustre que deux de ses neveux ont jeté sur son nom, sa physionomie mélancolique a gardé son auréole de gloire.

Remarquons tout de suite que Charles Loyson n'était point né par accident, comme tant d'autres, dans le coin de terre où il vit le jour (1). Son grand-père paternel était originaire du Maine et exploitait une métairie à Duneau, dans la Sarthe. Son père, qui était bourrelier à Château-Gontier, avait épousé à Craon, le

(1) Il naquit à Château-Gontier le 13 mars 1791.

24 novembre 1785, Théodose-Sainte-Donatienne Le Suc, fille d'un ancien capitaine de gabelles, d'origine bretonne, et d'une paysanne angevine, dont le P. Hyacinthe a dit qu'elle avait traversé la tempête révolutionnaire avec sa lampe à la main, ou plutôt dans le cœur, sans la laisser s'éteindre ou vaciller. « Esprit simple, mais élevé, âme ferme autant que douce, elle avait légué à ses enfans beaucoup plus qu'une fortune et qu'un titre : un sang honnête et robuste, la foi de l'Évangile, les vertus de la famille et du christianisme (1). » De ces deux Angevins, établis à Château-Gontier dans la rue du Pélican (2), aujourd'hui rue Charles-Loyson naquirent neuf enfans dont cinq seulement vécurent, quatre garçons et une fille. L'aîné des garçons mourut à vingt-deux ans : les trois autres firent grand honneur à leurs parens. Charles fut notre poète; — Louis-Julien, successivement inspecteur d'académie et recteur des académies d'Orléans, de Metz et de Pau, fut le père : 1° de l'abbé Théodose Loyson, ancien professeur de théologie à la Sorbonne, à qui l'on doit un livre remarquable sur l'*Assemblée du Clergé de France de 1682;* 2° de l'orateur fameux, qui, sous le nom de Père Hyacinthe, devait illustrer la chaire de Notre-Dame; — Julien-Jean, de dix ans plus jeune que Charles, après avoir exercé les fonctions de sous-préfet et de conseiller de préfecture, mourut à Paris attaché au secrétariat du Prince-Président Louis-Napoléon. Mais de ces trois frères que rien ne sépara dans la vie, et dont un éditeur, en tête des œuvres du poète, eut la pieuse pensée de réunir les trois profils dans un médaillon unique, c'est encore Charles qui a fait le plus pour la gloire de sa maison.

Il venait d'entrer dans sa douzième année, quand, sur les instances de l'abbé Blouin, chapelain de l'hospice Saint-Joseph, qui lui avait fait faire sa première communion et lui avait appris les premiers élémens du latin, son père le confia à M. Mongazon (3), supérieur du petit collège de Beaupréau. Il y fut un si

(1) *Œuvres choisies de Charles Loyson*, Albanel, éditeur, 1869, lettre-préface.

(2) C'est à tort qu'on a posé la plaque commémorative de la naissance de Charles Loyson sur la maison de la place Saint-Rémy où son père mourut le 10 décembre 1820. Ses parens ne vinrent habiter cette maison qu'entre les années 1796 et 1799, car il leur naquit une fille (Eugénie-Renée) dans la rue du Pélican, le 9 février 1796, et deux autres — deux sœurs jumelles — (Renée-Jeanne et Françoise-Perrine), *place Rémy*, le 11 février 1799. Je dis bien *place Rémy*, le mot *saint* ayant été supprimé dans l'acte.

(3) Après avoir dirigé pendant quelque temps le collège de Beaupréau, M. Mongazon fonda à Angers l'établissement qui porte son nom.

brillant élève, que le cours auquel il appartenait était désigné couramment sous son nom (1). M. Boutreux (2), jeune poète de talent qui périt dans la conjuration de Mallet; Mgr Angebault, évêque d'Angers, l'abbé Gourdon, qui mourut curé de la cathédrale de cette ville après avoir été vicaire général du diocèse de Nantes, et l'abbé Duchesnay, qui fut secrétaire de l'archevêché de Paris, avaient fait partie de ce cours demeuré légendaire dans ce collège ecclésiastique. Il en sortit à dix-sept ans pour enseigner la rhétorique au collège de Doué; mais l'ambition l'ayant pris de compléter ses études à l'École normale qui venait de s'ouvrir, il y fut reçu en 1809, et s'y rencontra avec Patin, Victor Cousin, Th. Gaillard, Viguier, Pouillet, Larauza, qui, tout de suite, lui furent attachés par des liens que sa mort seule devait rompre.

Trois ans plus tard, il passait sa thèse de doctorat ès lettres. Il avait pris pour sujet : *De la manière de traduire les poètes anciens*. Grave question, qui est toujours pendante depuis que Joachim du Bellay la posa dans sa *Deffence et illustration de la langue françoise*, en 1550. On se souvient qu'à cette époque Joachim n'admettait pas qu'on traduisît les poètes anciens; il changea d'avis plus tard en traduisant deux livres et plus de l'*Énéide*. Moins révolutionnaire que son compatriote, et convaincu que les poètes anciens pouvaient se traduire, Charles Loyson estimait que les uns devaient l'être en vers et les autres en prose. Et voici ce qu'il écrivait sur la question à M. Papin, régent de rhétorique au collège de Saumur, son correspondant habituel, son mentor et son ami le plus intime :

« Je vous ai promis de vous envoyer la suite des propositions que je veux développer et soutenir dans ma thèse; mon plan n'est point encore arrêté. Je vais cependant vous exposer ce qu'une première vue de mon sujet me présente.

« Pourquoi s'est-on si peu entendu quand il s'est agi de décider si les poètes doivent être traduits en vers? 1° parce que ne

(1) Il remporta en rhétorique (1804-1805) les premiers prix d'excellence, de version latine, de discours français et de discours latin (Note de M. l'abbé Moreau, supérieur actuel du collège de Beaupréau).

(2) Charles Loyson a chanté son ancien camarade dans son Ode sur la *Conjuration de 1812* :

O triste et cher objet de deuil et de tendresse,
Infortuné Boutreux, tes vertus, ta jeunesse,
De tes assassins même ont ému la pitié!
Mais je dois consacrer d'autres chants à ta gloire :
Au temple de mémoire
Puisse-je unir nos noms unis par l'amitié!

convenant pas de la tâche que devait se proposer le traducteur, du but vers lequel il devait tendre, on ne s'est point accordé sur le sens du mot traduction; 2° parce que la question était posée d'une manière trop générale. Faut-il traduire les poètes en vers? Mais les raisons que l'on donnera pour traduire les poètes épiques et tragiques de cette façon étant admises, restera-t-il prouvé que l'on doive traduire de la même manière les poètes comiques? etc. Voilà deux écueils qu'il faut que j'évite. Commençons donc par bien fixer nos idées sur le sens du mot traduction.

« Si les langues n'avaient point chacune leur génie, et qu'on trouvât dans chacune des mots correspondans à tous les mots d'une autre, on traduirait en substituant le mot correspondant à son correspondant. Un dictionnaire français-latin renfermerait des traductions parfaites de tous les chefs-d'œuvre de la langue de Virgile et d'Horace. Il faudrait exiger du traducteur une exactitude rigoureuse, et elle serait facile à obtenir, mais il n'en est pas ainsi. Chaque langue a son génie; une traduction parfaitement exacte n'est donc pas possible. Il faut se résoudre à sacrifier beaucoup pour conserver le reste. Voyons ce qu'il est le plus important de rendre et si c'est en vers ou en prose que l'on parviendra à le rendre. Qu'est-ce qu'il y a de plus important à rendre dans un poète? Ne sont-ce pas les images, les tours vifs et poétiques, l'harmonie et surtout l'harmonie imitative, et n'est-ce pas seulement en vers qu'on parviendra à rendre tout cela? Cependant gardons-nous de trop généraliser nos divisions. Entrons dans l'examen de chaque genre et presque de chaque poète. L'ode, l'épopée veulent des vers; les épîtres d'Horace des vers. Les ouvrages dramatiques souffrent la prose, les comédies surtout. Nous avons dit que les poètes épiques veulent être traduits en vers. Malgré le paradoxe apparent, nous ne craindrons point d'excepter de cette règle le premier des poètes épiques, Homère. En voici la raison, que j'aurais dû placer plus haut, et qui sera peut-être le principe de ma thèse. La poésie est faite pour plaire; elle plaît par ce qu'on appelle le *beau*. Or il y a deux sortes de beau : l'un, qui se trouvant dans l'expression de certain grand poète de la nature et du cœur humain que rien n'efface ni n'altère, est le beau universel, le beau de tous les siècles et de tous les pays. Dans quelque poésie que ce soit, on est toujours sûr de plaire aux hommes en le reproduisant. L'autre beau est le beau de tel siècle, de tel pays, il dépend des mœurs, des degrés de

civilisation et il ne peut se transporter d'une langue dans une autre. Or, qu'on lise Homère, on y retrouve partout cette espèce de beau. Homère est donc intraduisible en vers. Pourquoi en vers, direz-vous ? La conséquence paraît aussi bonne pour la prose que pour le vers. Eh bien, j'ajouterai, si vous voulez, la prose *française*. Et je crois que pour le rendre, il faut une traduction presque interlinéaire, une traduction qui serait un monstre, considéré comme un ouvrage original, semblable, enfin, à ces traductions latines si barbares qu'on lit avec plus de plaisir que la prose travaillée et brillantée de M. Lebrun, parce qu'elles nous donnent au moins une idée d'Homère et des mœurs de son temps. Tout cela sent un peu le paradoxe. J'en ajouterai un autre, je soutiendrai qu'Homère est le plus grand qui ait existé, et cependant celui qui a mis le moins de poésie de style dans ses ouvrages. M'avez-vous compris ? Je crains bien que non. Je me comprends à peine encore moi-même. Je n'ai pas encore, comme vous le voyez, mis de liaison entre mes idées. Excusez mon style, je vous écris au vol de la plume, dans une conférence où l'on crie de tous côtés à mes oreilles, et où il faut que je sois aux aguets, de peur qu'on ne s'aperçoive que je m'occupe d'autre chose que de la leçon (1)... »

Telles étaient les théories, discutables, mais assez neuves, que Charles Loyson soutint très éloquemment du reste dans sa thèse de doctorat sur la manière de traduire les poètes anciens. Et comme pour joindre l'exemple au précepte, il entreprit vers le même temps sa belle traduction de Tibulle dont, par malheur, nous n'avons que des fragmens, le chrétien qui dormait en lui ayant jugé à propos d'en faire le sacrifice à son lit de mort, au grand chagrin de ses camarades qui l'avaient lue et de son ami Papin qui l'avait encouragé dans cette œuvre.

II

J'ai dit que Papin était son mentor et son correspondant habituel. C'est une raison pour que je lui fasse dans cette étude la place qu'il occupait dans le cœur de Charles Loyson. Il en vaut la peine, d'ailleurs, car s'il ne lui manqua que de briller sur un plus grand théâtre que celui de sa province, on verra que ce ne

(1) Lettre inédite.

fut point la faute des circonstances, mais de son peu d'ambition et de sa modestie.

Né à Baugé (Maine-et-Loire) le 13 février 1773, Louis-Guillaume Papin avait à peine terminé ses études au collège de la Flèche, qu'il présidait à Angers le club de l'Ouest. C'est dire qu'il avait pris la tête du mouvement révolutionnaire. Il poussa même le zèle jusqu'à écrire aux *Affiches*, lors du procès de Louis XVI, qu'il abjurait le nom de Louis pour prendre celui d'« un homme dont les vertus privées et publiques étaient l'objet de son admiration, le tendre, l'éloquent Cerutti. » Et quand éclata la guerre de Vendée, il suivit les armées de la République en qualité de capitaine quartier-maître. Mais les excès des proconsuls Francastel et Carrier, en révoltant sa conscience d'honnête homme, le dégoûtèrent à tout jamais de la politique qu'ils représentaient. Envoyé à Paris, en 1794, par le département de Maine-et-Loire pour suivre les cours de l'École normale, il fut nommé à son retour professeur d'histoire à l'École centrale d'Angers. Nous avons son discours d'ouverture et celui qu'il prononça le 10 prairial, an IV, à la fête de l'Agriculture : ils respirent l'un et l'autre une grande sagesse et un patriotisme exempt de l'emphase du temps. Mais le coup d'éclat qui acheva de l'illustrer fut un drame en deux actes et en prose qu'il fit représenter à cette époque sous le titre : *Les détenus au calvaire d'Angers ou la générosité récompensée par l'amour* (1). Cette pièce de circonstance où Papin, dans une langue enflammée, ne craignait pas de mettre en scène, sous des masques transparens, les bourreaux et les victimes de la Terreur, obtint un succès considérable que la réaction thermidorienne lui fit payer plus tard de la perte de sa place et, peu s'en fallut, de sa liberté. Il fut obligé de se terrer pendant quelque temps et se réfugia chez son ami Grille, au Hutereau, près d'Angers, où il employa ses loisirs « à cultiver les Muses. »

Vint le Consulat. Après avoir occupé la chaire de législation politique à l'École centrale de la Corrèze, il revint en Anjou et fut nommé, en l'an VIII, secrétaire particulier du préfet Désilles, puis, en l'an X, chef de la première division de la préfecture de Maine-et-Loire. Mais l'enseignement public ne cessait de l'attirer, et il n'attendait qu'une occasion pour rentrer dans sa carrière

(1) 1 vol. in-8° de 64 pages, chez Mame frères.

favorite. Cette occasion lui fut donnée, en l'an XII, par la municipalité de Saumur. Une école secondaire communale ayant été établie par elle dans l'ancien couvent des Ursulines, la direction en fut offerte à Papin, qui l'accepta. Et telles étaient sa réputation et la considération dont il jouissait dans le pays, que cette école, à l'ouverture des cours, réunit jusqu'à 90 élèves pensionnaires et un nombre à peu près égal d'externes. Il la quitta cependant, au bout d'une année, pour épouser la veuve de l'architecte Miet qui lui apporta une belle fortune. Nommé maire de la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, le 14 novembre 1805, il renonça encore une fois aux fonctions administratives pour occuper celles de régent de rhétorique au collège de Saumur, dont il avait été chargé par un arrêté du sénateur grand maître de l'Université, en date du 27 octobre 1810.

Cinq ans après, le 17 décembre 1815, il fut appelé par Royer-Collard, en des circonstances que je dirai plus loin, au poste de maître de conférences de philosophie à l'École normale supérieure, mais il déclina cet honneur, par suite du mauvais état de santé de sa femme, et, à partir de ce moment, il ne songea plus qu'à prendre sa retraite. Vainement le recteur de l'Université royale d'Angers insista-t-il auprès de lui pour le décider à remplir, en 1818, les fonctions délicates de professeur de philosophie au collège de cette ville; il lui opposa le même refus qu'à Royer-Collard, et se réfugia à Saumur, dont il était conseiller municipal depuis 1814, dans une retraite paisible d'où il ne voulut plus sortir, pas même pour remplir en 1833 le mandat de conseiller général que lui avaient confié, à son insu, les électeurs des cantons ruraux. C'est là que, dix ans plus tard, la mort le prit (10 octobre 1843); mais il y était préparé depuis longtemps par toutes sortes d'infirmités et de chagrins. D'abord il avait perdu sa femme et quelques amis très chers; ensuite il était devenu sourd et presque aveugle : je crois même qu'il avait fini par perdre l'usage de la parole. La mort fut donc pour lui une véritable délivrance. Elle ne le prit pas au dépourvu. Quand il la sentit venir, il légua tous ses manuscrits et ceux qu'il avait hérités de l'abbé Rangeard à Toussaint Grille, bibliothécaire de la ville d'Angers. Il ne réserva à son neveu Florent Papin, maire de Baugé, que sa bibliothèque et sa correspondance; et tout cela malheureusement fut dévoré par un incendie, à l'exception de quelques lettres, dont celles de Charles Loyson, que je publie

aujourd'hui et que je tiens du petit-neveu de Papin, M. Paul Pionis, secrétaire général de l'Association Bretonne-Angevine.

Tel fut ce Louis-Guillaume Papin en qui Charles Loyson avait mis toute sa confiance. Le hasard ou la Providence, en sauvant des flammes une partie de la correspondance du poète, a grandement servi sa mémoire et celle de Papin, car sans les lettres de Charles Loyson, certains faits intéressant l'histoire politique et littéraire de la France n'auraient jamais été connus, et le livre de sa vie contiendrait encore un plus grand nombre de pages blanches.

III

Ainsi, pour commencer, voici une lettre qui traite exclusivement des ennuis que Charles Loyson éprouva comme répétiteur à l'École normale, lorsqu'en 1812, il y rentra après les vacances. La lettre est amusante et écrite avec une bonne humeur qui ne laisse pas de cacher un certain dépit : les poètes sont si facilement irritables ; et les débuts dans une carrière aussi pénible que celle de l'enseignement sont d'une telle importance !

« Monsieur et très bon ami,

« Commencez-vous à vous étonner de ne point recevoir de mes lettres ? J'avoue que je parais dans mon tort. Il y a plus d'un mois que je vous ai quitté. C'est vous écrire bien tard, et cependant c'est encore trop tôt, puisque je n'ai rien à vous dire de certain sur mon sort. Que diriez-vous si dans un mois, dans quinze jours, j'allais vous envoyer une lettre datée de Reims et signée : Loyson, maître élémentaire, remplaçant provisoirement le professeur de rhétorique ? Mais que diriez-vous si j'ajoutais à ces titres : ex-répétiteur de l'École normale, ex-suppléant de troisième au lycée Charlemagne, ex-suppléant de troisième, seconde et rhétorique au lycée Bonaparte ? Vous me plaindriez sans doute et vous me demanderiez par quelle faute j'ai mérité une telle disgrâce. Je n'ai point fait de faute, je n'ai point déplu, du moins aux influens, et ce ne serait point une disgrâce. Vous commencez à vous y perdre, vous n'y comprenez rien, et moi pas grand'chose. L'Université est une divinité dont il ne faut pas sonder les conseils ; or, écoutez mon histoire, et vous verrez s'il n'y a point là-dessous le doigt de quelque malin démon. Pour moi je trouve à

tout cela je ne sais quel air de fatalité qui m'épouvante. Ma fortune est-elle à bout et ne dois-je plus voir de bonheur dans ma vie qu'en regardant derrière moi? Quand j'arrivai ici, je trouvai d'abord M. Guéroult (1) irrité contre moi. Il s'imaginait ne m'avoir pas fait écrire de rester jusqu'au 15; j'eus beau produire la lettre, le témoignage de l'élève qui l'avait écrite, tout fut inutile. Tout ce qui arriva, c'est qu'à mon tort imaginaire j'en ajoutai un réel, celui d'avoir raison contre plus fort que moi. C'est à dater de ce moment qu'il faut mettre *ex* devant mon titre de répétiteur de l'École. On m'offrit cependant généreusement ma pension si j'y voulais rester une troisième année pour me perfectionner. Voilà d'abord comme j'ai été puni de n'avoir pas suivi votre conseil; mais écoutez jusqu'au bout. Ne voyant plus de place ni au lycée Charlemagne ni au lycée impérial, j'en fais demander une au proviseur du lycée Bonaparte. Je me présente moi-même chez lui. Il me reçut avec une politesse assez froide, prit mon nom et dit qu'il consulterait mes notes à l'Université. Il les consulta, en effet, le lendemain, et revint satisfait, car en me voyant entrer chez lui le surlendemain, il vint au-devant de moi, me prit les deux mains et m'assura qu'il avait le plus grand désir de m'attacher à son lycée et que le lendemain même il verrait le Grand Maître à ce sujet.

« Deux jours après, je revins le voir, impatient de savoir la réponse. « L'affaire est en bon train, me dit-il, j'ai vu le Grand Maître, *et j'ai remis ma demande par écrit à son secrétaire; il a dû la lire le soir même.* » Je restai pétrifié en apprenant qu'il avait écrit au lieu de demander de vive voix, et en le quittant je me résignai tristement à toutes les lenteurs qui sont inséparables d'une telle marche. Cependant, quand je fus un peu avancé dans la rue, l'idée me vint d'avoir un peu recours à moi-même et de voir si je ne pourrais pas décider la chose en allant chez le Grand Maître. Et de ce pas, tel que j'étais, sans rendez-vous, sans lettre d'audience, je vais me présenter, je me fais mettre sur la liste à la suite de ceux qui avaient rendez-vous, et à mon tour j'entre. M. le Grand Maître me reçut de la manière la plus aimable, me dit qu'il avait reçu une lettre du proviseur du lycée Bonaparte, mais trop tard, car un moment auparavant il venait de me nommer au lycée Charlemagne sur la demande du proviseur pour faire une division de troisième qui venait de vaquer. Je lui témoignai

(1) M. Guéroult fut le premier directeur de l'École normale. Il fut remplacé, en 1815, par M. Guéneau de Mussy.

quelque regret de n'être pas au lycée Bonaparte. Il me demanda mes raisons, et il m'avait tellement mis à mon aise qu'en lui disant d'abord que ce n'était pas au Grand Maître mais seulement à M. de Fontanes que j'allais parler, je lui avouai que je donnais des leçons dans une pension voisine du lycée Bonaparte, — ce qui est un grand crime dans l'Université, — et que je comptais y demeurer. Je lui dis qu'un des principaux motifs qui m'avaient déterminé à prendre ce parti était le désir d'avoir avec moi mon jeune frère. Il me dit que je faisais fort bien et me promit pour l'année prochaine une bourse dans un lycée de Paris pour mon frère. Je sortis tout ravi d'une si aimable audience, ne regrettant plus que faiblement le lycée Bonaparte. Quel est mon étonnement, huit jours après, d'apprendre qu'on m'a soufflé ma place et qu'un autre fait la division que je devais faire. Je ne suis donc plus suppléant au lycée Charlemagne. Mais laissez-les faire, ils ne sont pas encore las de me rouler de place en place. Je cours aux informations, et sans savoir comment se fait le changement, j'apprends que je suis au lycée Bonaparte suppléant des classes de rhétorique et d'humanités. Cette nouvelle me console de l'autre. Mais ma joie n'a guère été plus longue que mon chagrin. La chance commence à tourner une deuxième fois, et l'on parle de m'envoyer à Reims, parce que le professeur de rhétorique s'avise d'être malade. Voilà où en sont maintenant mes affaires. Jusqu'à présent, j'ai le titre de suppléant de rhétorique et d'humanités au lycée Bonaparte. Il n'est même pas question de me l'ôter, parce que dans tous les cas je ne serais que provisoire à Reims, mais voyez comme cela romprait tous mes arrangemens. Je donne des répétitions dans deux pensions. Mais il est temps de finir ce journal. Voici le feuilleton : je viens de lire en deux soirées les deux volumes de *Corinne ou l'Italie*. Je trouve que Mme de Staël est une bien étrange créature. Quel talent, mais souvent quel ridicule! c'est Chateaubriand avec plus de pensée et de mauvais goût. Elle est parfois inintelligible. Voici par exemple une de ses énigmes : « Quand on entend des sons purs et délicieux, dit-elle, il semble qu'on soit prêt à deviner le secret du créateur et à pénétrer le mystère de la vie. » Devinez si vous pouvez, mais n'attendez pas que je vous y aide. Adieu! j'embrasse tout le monde et vous surtout... Votre ami,

« CHARLES LOYSON (1). »

(1) Lettre inédite.

Le mot de la fin, le *feuilleton* de ce journal, est d'autant plus piquant qu'il est assez inattendu. Il nous apprend — ce dont nous nous doutions bien un peu — que Chateaubriand, en dépit des éloges officiels de M. de Fontanes, n'avait pas encore l'oreille de la jeunesse universitaire; et que le jeune Loyson n'avait point l'esprit romantique. Quant au *journal* lui-même, il nous rend exactement compte de la situation embarrassée dans laquelle se trouvait Charles Loyson en 1812. Si nous y ajoutons que peu de temps auparavant il avait célébré la naissance du roi de Rome dans une ode qui avait fait un certain bruit (1), on comprendra qu'il ait conçu quelque dépit de se voir, pour toute récompense, ballotté ainsi de lycée en lycée et menacé de perdre le titre de maître-répétiteur qu'il avait acquis au prix d'un labeur acharné. Mais comme ces ennuis ne furent en somme que passagers, nous ne lui ferons pas l'injure de croire qu'il en garda rancune au régime impérial. Peut-être, après l'abdication de Fontainebleau, applaudit-il un peu bruyamment au retour de la monarchie légitime, mais en cela, c'est une justice à lui rendre, il ne fit que suivre l'exemple du haut personnel de l'enseignement. Il ne faut pas oublier, en effet, que les professeurs de la Faculté des lettres, comme Royer-Collard et Laromiguière, et les inspecteurs généraux, comme Ambroise Rendu et Guéneau de Mussy, étaient des royalistes d'opinion, qui ne s'étaient ralliés au Consulat et à l'Empire que pour sauver le pays de l'anarchie révolutionnaire. L'Empereur ne s'était jamais fait d'illusion sur leur dévouement à sa personne et à sa dynastie, et lorsque Fontanes, en sa qualité de Grand Maître de l'Université, lui avait demandé une chaire de philosophie pour Royer-Collard, Napoléon qui savait que, de 1797 à 1803, l'illustre philosophe avait été l'agent principal du conseil royal institué à Paris par Louis XVIII, l'avait nommé sur la foi de ses principes. Mais l'abdication de Fontainebleau, en les déliant du serment de fidélité, avait rejeté tous ces fonctionnaires dans le parti de leurs préférences, et Charles Loyson, qui était le protégé de Royer-Collard, ne pouvait manquer d'y entrer à sa suite. Il acclama donc le retour de Louis XVIII, et comme professeur, dans le discours qu'il fut chargé de prononcer à la distribution des prix du lycée Bonaparte, et comme poète dans une ode

(1) Cette Ode, la première qu'il ait publiée, n'a pas été recueillie dans ses œuvres.

où le « tyran » n'était point ménagé. Voici quelques strophes de cette pièce de vers :

Qu'est devenu le sceptre inique,
Le sceptre, instrument de forfaits,
Sous lequel un bras despotique
Fit gémir dix ans les Français?
Insensé! qui crus en esclave
Pouvoir traiter un peuple brave
Qu'on ne soumet que par l'amour!
Sous tes pieds, en vain terrassée,
La Liberté s'est redressée,
Et te foule aux pieds à son tour.

Heureux, quand le sort l'abandonne,
Le tyran qui, privé d'espoir,
Perd la vie avec la couronne,
Et meurt ainsi que son pouvoir!
Du moins l'éternelle justice
Ne lui fait pas de son supplice
Subir le plus affreux tourment :
Et ses innombrables victimes,
Du bruit de leurs cris unanimes
N'insultent que son monument.

Tu vis, despote sans courage,
Que les Français ont rejeté!
Tu vis échappé du naufrage
Où périt ton autorité.
Vois tes images abattues,
Vois le peuple sur tes statues
Poursuivre encor ton souvenir;
De l'indignation publique,
Entends le concert véridique
Commencer pour ne plus finir.

Puisque à tout prix ton âme vaine
Voulut du bruit et du renom,
Repose-toi sur notre haine
Du soin d'éterniser ton nom.
De l'oubli bravant les ténèbres,
Les noms des criminels célèbres
Ont aussi leur éternité.
Nous maudissons encore Tibère,
Et Néron, bourreau de sa mère,
Subit son immortalité (1)!

(1) Ode I. — *La Restauration.*

Mais la confiance de notre jeune poète dut recevoir un coup terrible, quand il apprit que Napoléon, trompant la surveillance de ses gardiens, avait quitté l'île d'Elbe et se dirigeait à marches forcées sur Paris. Le premier chant politique de sa Muse lui avait ouvert les portes du ministère de l'Intérieur : il avait été nommé chef du secrétariat de la direction de la librairie. Le 20 mars, en lui enlevant son emploi, lui fit des loisirs qu'il occupa d'ailleurs, dans sa province natale, à défendre la cause du roi par des écrits divers (1). Et lorsque l'Empereur eut joué sa dernière carte à Waterloo, Charles Loyson rentra à Paris derrière Louis XVIII, qui, pour prix de sa fidélité, le nomma chef de bureau au ministère de la Justice. Il faut voir avec quelle sainte indignation il s'élevait alors contre les conspirateurs et les mécontens qui troublaient encore la rue :

« Je vous ai instruit de mon bonheur, écrivait-il à son ami Papin, si telle est la fortune de la France que quelque Français puisse se dire heureux dans le malheur public, et l'attente d'un avenir peut-être plus malheureux encore que le présent. *Quod Di omen avertant !* On est généralement inquiet dans ce pays-ci. On parle de conspiration, sans qu'il soit possible de deviner ni les moyens ni l'espérance des conspirateurs. Que veulent-ils ? faire sauter le vaisseau public pour entraîner la France dans leur ruine, c'est tout ce qu'ils pourraient se promettre de leur affreuse tentative impuissante désormais pour rien établir ; leur infernale habileté en complots et en conspiration pourrait aller jusqu'à tout détruire. Que pensez-vous qu'il arrivât en France, s'il était prouvé aux étrangers qu'on eût voulu seulement arracher un poil de la moustache d'un de leurs souverains ou de leurs généraux ? Arrêtez-vous sur cette pensée, si vous en avez le courage. J'espère que l'exécution éclatante de Labédoyère que l'on attend de jour en jour abattra l'audace des factieux. Elle est portée à un point extraordinaire. Il n'y a rien au-dessus que les transports d'amour que témoigne l'immense majorité des Parisiens pour le roi. C'est de la fureur de part et d'autre, et sans les patrouilles nombreuses de la garde nationale, toujours sur pied, il y aurait chaque jour des scènes sanglantes sous les fenêtres mêmes des Tuileries. J'y étais hier : le roi et la duchesse d'Angoulême parurent à une fenêtre du château. Figurez-vous tout ce que vous pourrez imaginer d'en-

(1) Entre autres une brochure sur la *Déclaration de la Chambre des Représentans* (Angers, 1815).

thousiasme et de transports, et partez de ce point pour en imaginer cent fois plus encore, et vous aurez une faible image de ce qui se passait dans cette foule d'hommes et de femmes de toutes conditions dont le jardin était rempli. Les cris, les chapeaux en l'air, les chants, les danses, les mouchoirs et les drapeaux blancs agités au-dessus des têtes, tout cela formait un spectacle impossible à décrire. Eh bien, concevez-vous qu'au milieu de cette foule il se trouve des insensés, des furieux qui mêlent des cris de : vive l'Empereur ! aux cris de : vive le Roi ! C'est ce qui arrive cependant tous les jours, c'est ce dont j'ai été témoin hier. Heureusement le roi venait de se retirer. Vous ne pouvez vous faire une idée de l'indignation publique. Tout le monde se précipitait sur les factieux avec des cris épouvantables. Trois ou quatre patrouilles se jetèrent au milieu de la multitude ; il paraît qu'il y avait parmi les partisans de Bonaparte un ou plusieurs officiers. Les sabres furent tirés, les baïonnettes croisées, il fallait voir le mouvement de cette foule poussée et repoussée en sens contraire, et entendre les cris des femmes effrayées, qui cherchaient à se sauver et ne faisaient qu'augmenter le désordre. J'étais là avec la petite canne que vous me connaissez, ayant une envie démesurée d'en faire usage et m'égosillant à crier : Vive le Roi ! Enfin une douzaine de misérables furent arrêtés et le calme revint. Ceux qu'on arrrête ainsi avouent presque tous qu'ils sont payés. Payés ou non, je ne conçois rien à cette rage nationale qui cherche à empêcher la multitude d'en faire sur-le-champ justice. Il y en a toujours d'extrêmement maltraités. Une chose fâcheuse, c'est que des innocens sont quelquefois victimes de l'indignation trompée. Je vous avoue que tout cela m'afflige et m'inquiète infiniment. Je ne vous conseille point de venir encore à Paris, que les choses n'aient pris une autre figure, non qu'il y ait le moindre danger, mais à quoi bon venir chercher des sujets d'affliction et d'inquiétude à 80 lieues de chez soi ? »

Il terminait ce triste et vivant tableau de Paris en 1815 par les lignes suivantes :

« A propos, je suis redevenu journaliste. Je donnerai de temps à autre quelque article au *Journal général*, qui, comme vous savez, s'est soutenu avec courage et noblesse pendant l'usurpation. Je dois en avoir un d'inséré très prochainement. Je ne vous dis point le jour, parce que je veux voir si vous le reconnaîtrez ou le devinerez. Il ne portera aucune signature. Je vous

prie de ne pas oublier de satisfaire ma curiosité à ce sujet dans votre réponse, si réponse il y a. Je ne puis rencontrer M. Dupuy. Il faudra que j'y renonce. Adieu ! embrassez tendrement Mme Papin et priez-la de songer à mes confitures. Mes respects et amitiés à Mme Dupuy, au docteur, à l'aimable garde national, croyez-vous que son nom m'échappe en ce moment. Ma mémoire me joue souvent de ces tours. Il me reviendra avant que ma lettre soit fermée. Bon, le voici : c'est M. Courtiller. Je l'avais cherché pendant deux minutes. Tout à vous.

« CHARLES LOYSON (1). »

Qu'auriez-vous fait à la place de Papin en recevant cette lettre ? Vous auriez commencé naturellement par recommander à votre femme de songer aux confitures, et vous auriez suivi attentivement le *Journal général* en quête des articles de Loyson. C'est ce que firent les amis de Saumur. Mme Papin, que le poète aimait comme une sœur (2), cueillit les plus beaux fruits de son jardin et en fabriqua des compotes, pendant que son mari parcourait avec curiosité les pages du *Journal général*. Un jour qu'il venait de lire un article de grande allure sur le 21 janvier, il se dit que cette fois cela devait être de la prose de Loyson. Et de prendre sa plume et d'écrire à notre journaliste qu'il l'avait deviné. Je crois même qu'il poussa la malice jusqu'à lui demander s'il n'avait rien emprunté à Thomas ou à Renouard. Toujours est-il que Loyson, piqué au vif, après s'être avoué l'auteur de l'article en question et s'être défendu de tout larcin, railla l'esprit de « divination » du Saumurois qui ne l'avait pas reconnu dans le morceau du *Desservant de* ***, lequel lui avait attiré deux grandes colonnes d'injures de la part du *Mémorial religieux*. Le *Mémorial* était, avec le *Journal du Lys* l'organe attitré des ultras. Or, Charles Loyson, qui s'était dès les premiers jours de la Restauration rangé résolument du côté des doctrinaires ou des constitutionnels, avait souvent maille à partir avec ces feuilles intransigeantes qui

(1) Lettre inédite.

(2) Témoin le quatrain suivant qu'il lui envoya un jour en lui offrant une copie de son portrait :

L'art a daigné deux fois retracer mon image,
Mon cœur, par un partage aussi juste que doux,
De ce double portrait dut faire un double hommage :
Ma mère eut le premier, le second est à vous.

Ce portrait au crayon appartient aujourd'hui à M. Paul Pionis.

affichaient la prétention de ramener la France aux pures traditions de l'ancien régime.

IV

Cependant, Loyson avait été nommé maître de conférences à l'École normale, aussitôt après que M. Guéneau de Mussy en eut pris la direction (1). Profitant du passage à Paris de notre Saumurois, il recommanda Papin à MM. Guéneau de Mussy et Royer-Collard qui, d'un commun accord, en raison de son mérite, n'hésitèrent pas à lui confier la chaire de philosophie à cette école. Cet honneur inattendu jeta Papin dans une stupéfaction profonde. A la vérité, comme il en convenait lui-même, il avait à plusieurs reprises causé avec Loyson du projet de se réunir un jour dans la capitale, mais ce projet, vu dans le lointain, n'offrait alors à sa femme « que le côté qui pouvait la flatter, » et quant à lui, il était bien trop modeste pour penser jamais à une chaire de l'École normale. Or, en même temps qu'il apprenait sa nomination de maître de conférences, il recevait une lettre du pays lui annonçant que « cette nouvelle avait surpris sa femme dans un état de langueur et de souffrances qui ne lui laissait point assez de forces pour soutenir un coup aussi imprévu. » Il demanda donc à M. Royer-Collard la permission de rentrer à Saumur pour la préparer à un départ qui n'était pas sans lui causer de vives inquiétudes. Mais à peine était-il arrivé chez lui, qu'il adressait la lettre suivante au président de la Commission de l'Instruction publique :

« Monsieur,

« A mon arrivée chez moi, j'ai trouvé ma femme dans l'état de trouble que m'avaient annoncé mes amis. Heureusement, ma présence et la promesse formelle que je lui ai faite de ne point contrarier son inclination, ont rendu un peu de calme à ses esprits et écarté le danger qui la menaçait.

« Si ma femme ne m'eût opposé que des objections ordinaires,

(1) L'École normale était logée alors rue des Postes, 26. Les maîtres de conférences, étaient : Villemain et Burnouf, pour les élèves de lettres de la troisième année; Loyson et Patin, pour les élèves de seconde année; Mablin, Viguier et Larauza pour les élèves de première année; Cousin, pour l'histoire de la philosophie, Guigniaut pour l'histoire; Leroy, Dulong, Pouillet et Deflers, pour les sciences physiques et mathématiques.

j'aurais pu facilement les combattre et en triompher. Mais elle s'est frappée de l'idée que le séjour de Paris lui serait funeste, et que sa santé, qui depuis longtemps, en effet, est très délicate et très chancelante, succomberait dans ce double changement de climat et de régime. Il me semble que de telles préventions, fussent-elles destituées de tout fondement, sont de nature à être respectées, et que je ne pourrais passer outre, sans me charger d'une grande responsabilité.

« Il ne fallait pas moins, Monsieur, qu'une considération de cette importance pour me déterminer au sacrifice de l'honorable emploi que je dois à votre bonté. Ce sacrifice est si grand à mes yeux, qu'en trouvant dans mon âme la force d'y souscrire, j'ai commencé à croire que je n'étais pas indigne d'une chaire de philosophie, et qu'il appartenait peut-être d'en donner leçon à qui savait aussi en donner l'exemple.

« Puis-je me flatter, Monsieur, que daignant entrer dans les motifs qui m'ont dirigé, vous me pardonnerez d'avoir préféré aux plus brillans avantages la paix d'un ménage délicieux, quoi qu'en ait dit La Rochefoucauld, et le bonheur d'une femme dont je n'ai reçu d'autres chagrins que celui-là? C'est moins ici au fonctionnaire public qu'à l'homme et à l'époux que j'ouvre mon cœur et soumets ma conduite.

« Il est une autre grâce, Monsieur, que je vous demande encore plus instamment, c'est de ne pas savoir mauvais gré à M. Loyson de ce qu'il a fait pour moi. Il connaissait depuis longtemps mon désir d'habiter la capitale, et il ne pouvait prévoir la répugnance de ma femme pour un séjour si attrayant.

« J'ajoute que telle est l'illusion que l'amitié lui fait sur mes faibles talens, qu'il a cru, de la meilleure foi du monde, procurer à l'École normale une excellente acquisition, erreur étrange sans doute, et dont je sens mieux que personne toute la gravité, mais dont le principe et la fin sont bien pardonnables. Voilà ce qui doit lui servir d'excuse auprès de vous, et lui conserver votre estime et votre bienveillance.

« S'il ne m'est pas donné, Monsieur, de propager parmi nous cette philosophie noble et généreuse qui, sous vos auspices et grâce à l'influence de vos leçons, va désormais fleurir dans nos écoles, je veux du moins lui vouer un culte domestique et consacrer à son étude toute mon application et tous mes loisirs (1). »

(1) Lettre inédite.

En même temps Papin écrivait à M. Guéneau de Mussy que ce qu'il regretterait éternellement, c'était de voir rompues, aussitôt que formées, les relations qu'il lui eût été si doux d'entretenir avec lui. « J'envierai toujours aux professeurs de l'École normale l'avantage d'avoir pour chef un homme aussi éclairé que sage, qui par l'élégance de ses manières, la douceur de ses mœurs, l'agrément de son commerce, est si digne d'obtenir leur confiance et leur dévouement. »

M. Guéneau de Mussy lui répondit, le 6 février 1816, par une lettre que je me reprocherais de ne pas publier ici pour deux raisons : la première, c'est qu'elle fait trop d'honneur à son destinataire ; la seconde, c'est qu'elle nous révèle l'état d'esprit du chef de l'École normale en face des difficultés qu'il éprouvait à recruter ses professeurs.

« Vous m'avez donné une triste nouvelle, Monsieur, en m'apprenant que vous ne pouviez revenir à Paris, et que vous êtes obligé de renoncer à l'emploi pour lequel je m'étais trouvé heureux de pouvoir vous présenter. J'aurais bien voulu trouver insuffisans les motifs qui vous ont déterminé, mais je suis forcé de convenir qu'ils sont de nature à ne pas admettre d'objections, et dans l'embarras où je me trouve, manquant de toute espèce de données pour pouvoir diriger mes recherches, je suis réduit à attendre que la Providence me fasse connaître celui qui pourra vous remplacer dans des fonctions dont je comprends toute l'importance et que par cette raison même je me réjouissais de voir confiées entre vos mains (1). »

La Providence y pourvoira!... c'est ainsi que raisonne le chrétien, et l'on sait que M. Guéneau de Mussy était un chrétien de l'ancienne foi. La Providence vint à son aide en lui désignant M. de Cardaillac pour la chaire de philosophie, en remplacement de Papin. Quant à Royer-Collard, il répondit le 30 janvier 1816 au maître de conférences démissionnaire que, tout en étant très fâché de la résolution qu'il avait prise, il devait en excuser les motifs, et qu'il n'en demeurait pas moins disposé à faire, dans toutes les occasions, ce qui dépendrait de lui pour lui être utile. Et, en effet, le 23 octobre 1817, il l'autorisait à donner des leçons de philosophie au collège de Saumur, tout en continuant d'y enseigner la rhétorique.

(1) Lettre inédite.

V

Est-ce l'ennui de perdre ainsi le compagnon d'études qu'il avait voulu se donner à l'École normale et le chagrin de savoir Mme Papin souffrante qui, soudain, jetèrent Charles Loyson dans une tristesse morne et dans un état d'abattement qui fit croire à une maladie de langueur? Toujours est-il qu'au printemps de 1816, il obtint pour raisons de santé un congé de plusieurs mois qu'il alla passer en Anjou. Mais les natures vaillantes comme la sienne sont incapables d'inaction et ne se reposent que dans le travail. Il n'était pas arrivé à Château-Gontier qu'il s'appliquait à l'étude de la langue anglaise en vue d'une traduction du *Tableau de la Constitution d'Angleterre* par Georges Custance. En même temps, il se préparait au concours de poésie que l'Académie française venait d'ouvrir, et dont le sujet était : *De l'influence de l'étude sur le bonheur dans toutes les situations de la vie.* Il eût pu croire que ce sujet avait été choisi tout exprès pour lui, car depuis l'âge le plus tendre il avait mis toute sa joie dans l'étude. Aussi son discours en vers fut-il un des meilleurs que l'Académie récompensa en 1817. D'aucuns même prétendent qu'il méritait mieux que l'accessit qui lui fut décerné (1). Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il obtint beaucoup de succès sous la forme du livre et que le roi lui-même, en faisant au jeune poète le grand honneur d'en accepter la dédicace, ne dédaigna pas de lui signaler une faute de consonance (2). Mais en somme, ce discours en vers n'était qu'un bon morceau d'école, et pouvait à la rigueur justifier, par son allure un peu lourde, la boutade que l'on prête à Victor Hugo, son concurrent malheureux :

Même quand l'*oison* vole, on sent qu'il a des pattes.

Si toutes les pièces dont se composait le recueil du poète étaient sorties de la même veine, il y a beau jour qu'elles seraient tombées au gouffre de l'oubli, et le nom de Loyson avec elles. Mais il renfermait deux ou trois élégies d'un tour si ori-

(1) Ce fut Lebrun qui remporta le premier prix, Saintine eut le second. Casimir Delavigne et Victor Hugo, qui n'avait que quinze ans, avaient pris part au concours.

(2) Charles Loyson avait écrit dans son épître dédicatoire : Les rois de France, Sire, ont toujours regardé l'amour des *Français* comme d'un prix égal à leurs plus hauts *bienfaits*. Louis XVIII mit le mot « faveurs » à la place du mot « bienfaits » qui avait l'inconvénient de rimer avec Français.

ginal et d'une inspiration si heureuse, qu'aujourd'hui encore on serait tenté de les prendre pour les premières méditations d'un Lamartine qui s'essaie. Écoutez, par exemple, le prélude de l'*Air natal :*

Te voilà, doux pays, témoin de ma naissance!
Voilà tes champs, tes prés, tes ombrages épais
Et ton fleuve si pur et tes vallons si frais.
Mais, hélas! qu'as-tu fait des jeux de mon enfance?
M'as-tu gardé, dis-moi, mes plaisirs, ma gaîté,
Un cœur exempt de soins, ma joie et ma santé?
Beaux lieux où je suis né, me rendrez-vous la vie?

Ne dirait-on pas un fragment de *Milly ou la terre natale?* L'illusion est plus grande encore quand on arrive à ce passage :

Dieu! sur des bords lointains ne placez point ma mort!
Et vous, ô de mes jours puissance tutélaire,
Si de mon lieu natal la mémoire m'est chère,
Si je ne l'ai jamais, exilé par le sort,
Ni quitté sans douleur, ni revu sans transport,
Lorsque les fiers destins auront marqué mon heure
(Et peut-être avant peu je dois sentir leurs coups),
Je ne vous prierai point de fléchir leur courroux;
Mais, né dans ces beaux lieux, que dans ces lieux je meure!
Dans ce temple sacré qui touche ma demeure,
Que de l'airain plaintif les tristes tintemens
Annoncent de mon cœur les derniers battemens.
A ces sons entendus dans tout le voisinage,
Plus d'une bonne vieille, oubliant son ouvrage,
Et laissant un moment reposer son fuseau,
Viendra sur mon linceul pencher son saint flambeau.
Mais lorsque sur la porte on aura mis ma bière,
Chaque passant près d'elle un moment arrêté,
Secouant un rameau dans l'eau sainte humecté,
Prononcera tout bas une courte prière;
Même les étrangers, en voyant un long deuil,
Jusqu'au dernier asile escorter mon cercueil,
Pleureront ma jeunesse en sa fleur moissonnée;
Une mère plaindra ma mère infortunée,
Et quelques vers peut-être iront dans l'avenir,
Gravés sur mon tombeau, porter mon souvenir!

Certes, il y a dans le poète des *Méditations* un vague, un abandon, quelque chose de flottant, d'incertain et en même temps de fort, qu'on ne rencontre chez nul autre et qui fait son charme et son originalité propre; cependant Loyson a déjà la phrase chan-

tante, le mouvement, le coup d'archet des maîtres, et de tous les poètes du premier Empire et du commencement de la Restauration, il est le seul, après Millevoye, qui fasse songer à Lamartine, en ayant le mérite de l'avoir devancé (1). Sainte-Beuve dit qu'il fut un intermédiaire entre l'auteur de la *Chute des Feuilles* et l'auteur du *Lac*, mais beaucoup plus rapproché de ce dernier par l'élévation et le spiritualisme habituel des sentimens. L'observation est juste. Millevoye est un païen, Loyson est un chrétien. Et l'on n'a qu'à comparer l'*Ode à Byron*, de Lamartine, aux *Épîtres* de Loyson à Victor Cousin, à Royer-Collard (2), à Maine de Bi-

(1) Et dans ses dernières poésies, dans l'*Hymne à la lune*, notamment, Loyson côtoie les *Harmonies* de plus près encore :

. . . . . .
Quel est donc le secret de cette sympathie?
Que me veux-tu, globe argenté?
Qu'ont, dis-moi, de commun ton errante clarté
Et ces mystères de la vie,
L'inflexible destin qui la tient asservie,
La naissance et la mort, l'amour et la beauté,
Et la stérile fleur de la virginité,
Et cette tristesse infinie,
Le titre des mortels à l'immortalité?
. . . . . .
Mais tout à coup parmi ces brillantes merveilles,
Quel son majestueux a frappé mes oreilles!
Sous ces dômes resplendissans,
J'entends cette parole, incréée, éternelle,
Le Verbe, fils de l'Être, la vie universelle,
Flambeau de vérité, qui brille avant les temps :
Dieu présent à l'esprit, Dieu caché pour les sens,
Ton silence, ô nuit sainte, est sa voix solennelle,
Et tes astres muets répètent ses accens.
O terre, ô ciel, ô monde, ô région nouvelle,
O de l'intelligence immuable cité!
Poursuis ton vol, âme immortelle
Ton domaine est l'immensité.
. . . . . .

(2) Des systèmes menteurs laissons donc l'imposture,
Pour consulter en nous la voix de la nature.
J'interroge mon cœur. Hors de lui, comme en lui,
Mon cœur trouve partout un éternel ennui;
Soit que cherchant un bien dont l'image m'abuse,
Que tout semble m'offrir et que tout me refuse,
Rassasié sans cesse et jamais satisfait,
Il ne me reste enfin qu'un impuissant regret
D'avoir été trompé tant de fois, et peut-être
Un regret plus cruel de ne pouvoir plus l'être;
Soit qu'après tant d'erreurs seul je revienne à moi,
Et que me contemplant d'un regard plein d'effroi,
De mon vide infini je sonde l'étendue.
C'est ainsi, malheureux, que mon âme éperdue
S'égare sans secours dans une épaisse nuit,
Et se lasse à poursuivre une ombre qui me fuit.

ran (1), pour se rendre compte qu'ils sont tous deux de la lignée des poètes philosophes. Par malheur, c'est le destin des intermédiaires d'être éclipsés par ceux dont ils furent les précurseurs. « Ils ne sont rien en un certain sens, a-t-on dit, puisqu'ils n'ont d'autre utilité que de se rendre eux-mêmes inutiles : ils travaillent, pour ainsi parler, à leur propre élimination. Mais, en un autre sens ne peut-on pas soutenir qu'ils sont tout? puisque, si nous les négligeons, si nous ne leur prêtons pas l'attention qu'ils méritent, c'est la succession des faits qui nous échappe, c'est la généalogie des formes, c'est la continuité de ce mouvement intérieur qui est la vie de l'histoire (2). » Eh bien! si Charles Loyson n'avait pas doté la poésie française des élégies qui ont pour titre l'*Air natal*, le *Lit de mort*, le *Retour à la vie*, les *Souvenirs d'enfance*, il manquerait à la chaîne d'or qui unit Millevoye à Lamartine un anneau dont, historiquement et naturellement, elle ne saurait se passer. Et l'on dirait, vraiment, qu'il s'analysait lui-même, lorsque, saluant les *Méditations* qui venaient de paraître, il s'exprimait ainsi sur le compte de Lamartine :

« On aurait beau revêtir les plus jolis lieux communs de boudoir de la friperie mythologique la plus fraîche et la mieux conservée, orner d'hémistiches pompeux et sonores un grand événement ou des sentimens élevés, étaler dans des vers artistement

(1) Pensers mystérieux, espace, éternité,
Ordre, beauté, vertu, justice, vérité,
Héritage immortel, dont j'ai perdu les titres,
D'où m'êtes-vous venus? quels témoins, quels arbitres
Vous feront reconnaître, à mes yeux incertains,
Pour de réels objets ou des fantômes vains?
L'humain entendement serait-il un mensonge,
L'existence un néant, la conscience un songe?
Fier sceptique, réponds; je me sens, je me voi;
Qui peut peindre mon être et me rêver en moi?
Confesse donc enfin une source inconnue,
D'où jusqu'à ton esprit la vérité venue,
S'y peint en traits brillans, comme dans un miroir,
Et pour te subjuguer n'a qu'à se faire voir.
Que peut sur la lumière un pointilleux sophisme?
Descarte en vain se cherche au bout d'un syllogisme,
En vain vous trouvez Dieu dans un froid argument;
Toute raison n'est pas dans le raisonnement,
Il est une clarté plus prompte et non moins sûre
Qu'allume à notre insu l'infaillible nature
Et qui, de notre esprit enfermant l'horizon,
Est pour nous la première et dernière raison.

(2) F. Brunetière, *Études critiques sur l'Histoire de la littérature française*, t. VI. — *Un précurseur de la Pléiade.*

tournés une sorte de panorama de la nature, prés, ruisseaux, forêts, montagnes, et le ciel et la mer, et le jour et la nuit, les mœurs et les paysages des quatre parties du monde; avec de l'esprit, de la mémoire, de l'élégance, on ferait ainsi des tableaux agréables, on ne ferait pas de la poésie. Ce n'est point l'esprit qui est poétique, ce n'est point la nature : il y a dans le poète un sentiment singulier, un vrai démon ou génie, comme les anciens l'appelaient; l'esprit lui sert d'instrument, la nature lui fournit des matériaux; mais il est lui-même la partie essentielle de ses œuvres, et si elles plaisent, si elles intéressent, c'est qu'il y respire, qu'il les anime, que par leur moyen il pénètre et descend jusqu'au fond de nos âmes. Je ne puis me figurer un poète alignant des syllabes et tenant son lecteur en vue. Le propre de la poésie est d'avoir des effets et point de but, le poète chante comme l'oiseau, sans songer qu'on l'écoute, mais parce qu'il en éprouve le besoin, et qu'il est fait pour chanter. Tous ses travaux (et ses travaux sont grands et pénibles plus qu'on ne pense, même dans le moment de l'inspiration), tous ses travaux tendent à le satisfaire lui-même intérieurement, en répondant à un modèle idéal d'harmonie, de sentiment, d'images, qu'il se sent pressé d'exprimer fidèlement. Il ne faut pas croire que le caractère du démon poétique soit la fureur, les éclats extraordinaires. L'enthousiasme est souvent doux, tendre, paisible, et notre bonhomme La Fontaine est mille fois plus profondément possédé que le pindarique Lebrun. Mais de toutes les sources de l'enthousiasme, la plus élevée comme la plus féconde, c'est incontestablement le sentiment de la religion, parce que c'est celui qui est le plus intime à la nature humaine, et qu'il lui parle éternellement le même langage à travers toutes les formes dont l'ignorance, les préjugés et les erreurs des hommes l'ont revêtu depuis l'origine des siècles. Orphée, Homère, Hésiode, furent des prêtres plutôt que des poètes; l'âme de Virgile était pieuse, et les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* sont les plus beaux morceaux de notre poésie moderne, parce que ce ne sont point des enfantemens de l'art, mais les saints mouvemens, et comme de véritables prières d'un esprit religieux qui se sent en présence de la divinité. Rousseau était doué d'un vrai génie lyrique : il a puisé à la même source que Racine ; toute la pompe et la magnificence des divines Écritures passe dans ses sublimes et harmonieux cantiques. Qu'est-ce donc qui lui manque, et que nous saisissons avec un

plaisir si inexprimable dans les chants de l'auteur d'*Athalie*, l'onction d'un cœur intimement pénétré. »

En citant ce morceau remarquable, daté de 1820, on dira peut-être que je ne tiens aucun compte de la chronologie de l'œuvre poétique de Charles Loyson ; mais pourquoi m'en embarrasserais-je quand lui-même a mis dans son second volume de vers les élégies qui figuraient dans le premier ? Entre ces deux volumes, parus à deux ans de distance, il n'y a d'ailleurs aucune différence au point de vue de la forme : c'est tout au plus si dans l'épître, qu'il affectionne et où il excelle, la pensée du poète s'est élevée de quelques degrés, de l'épître à Ducis à celles qu'il a dédiées à Royer-Collard, à Maine de Biran, à Victor Cousin. Toutes ses élégies doivent être du même temps ; en tout cas elles lui ont toutes été inspirées par la vue du pays natal, par ses souvenirs d'enfance et la pensée de la mort. Cette dernière pensée est même celle qui domine toute son œuvre. Évidemment Loyson avait le pressentiment de sa fin prochaine. Et c'est parce qu'il se sentait mortellement atteint qu'il avait hâte de dire tout ce qu'il avait dans la tête et dans le cœur, en vers et en prose, dans le journal comme dans le livre.

« Grande nouvelle, écrivait-il en 1818 à son ami Papin, j'ai eu une consultation de médecins assistés d'un très habile chirurgien. Le résultat de cette conférence, c'est que mon état est alarmant, qu'il est rare qu'à quarante ans un homme de cabinet soit aussi avancé que je le suis dans l'hypocondrie, et que si je ne me décide à faire régulièrement six heures d'exercice par jour moitié à pied, moitié à cheval, ajournant tout travail littéraire, j'irai toujours m'enfonçant dans ma langueur et que j'arriverai à un marasme affreux d'où rien ne pourra me tirer. Mes intestins sont presque aussi paresseux que vous ; s'ils le sont d'une manière aussi incurable, je me regarde comme un homme perdu sans ressource. » Il avait beau rire de son mal et en prendre stoïquement son parti, ses amis et ses proches n'avaient pas sa résignation et le pressaient d'écouter ses médecins et de se retirer à la campagne. Mais quoi ! six heures d'exercice par jour et ne plus toucher à une plume ! autant valait mourir tout de suite. Et comme son cerveau était sans cesse en ébullition, comme la lettre moulée l'attirait de plus en plus, il ne tint aucun compte des prescriptions des médecins.

En moins de trois ans, il publia à droite et à gauche, dans les

Débats, les *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, le *Spectateur* et le *Lycée français* la matière de plusieurs volumes de prose et de poésie. Odes, élégies, épîtres, bouts-rimés, madrigaux, imitations et traductions, articles de critique (1), pamphlets, récits de voyages, tout lui était bon pourvu que son esprit fût en campagne. Et c'est à cheval sur Pégase qu'il faisait les six heures d'exercice par jour que lui avaient ordonnées les médecins. Quand il était lassé, quand il n'en pouvait plus, il empruntait la main de son jeune frère, qu'il avait fait venir auprès de lui pour achever son éducation. Plusieurs de ses articles de polémique sont demeurés célèbres et se lisent encore avec un réel plaisir. De ceux-là sont *Guerre à qui la cherche*, ou *Petites lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains par un ami de tout le monde, ennemi de tous les partis*, et sa *Lettre à Benjamin Constant*. Dans *Guerre à qui la cherche*, — c'est ainsi qu'il désignait les ultras, — il faut l'entendre parler du rôle de la presse. On dirait que les lignes suivantes s'appliquent aux journaux et à la situation d'aujourd'hui : « On lit beaucoup en France. Les journaux et les brochures politiques sont des espèces de tribunes publiques, d'où les écrivains parlent à la nation entière et forment ses opinions. Car ceux-là mêmes qui ne lisent pas se rangent insensiblement à l'avis de ceux qui lisent; c'est donc aux écrivains principalement de s'efforcer d'accomplir parmi nous l'œuvre de la réconciliation ; noble tâche, s'il se trouve quelqu'un qui essaie sincèrement de la remplir, et malgré toutes les difficultés apparentes, tâche facile encore au vrai zèle et à la bonne foi. Mais les journaux manquent d'autorité, parce que, à tort ou à raison, on ne les croit généralement ni assez désintéressés, ni assez indépendans; et cette idée, juste ou non, n'étant pas de nature à s'évanouir promptement, mettra longtemps un obstacle insurmontable au bien qu'ils pourraient faire. Toute la ressource est donc dans l'influence des écrivains politiques, un peu accrédités. Avec deux qualités, je le répète, sincérité et désintéressement, ils peuvent être les

(1) Ses meilleurs morceaux de critique sont ceux qu'il a consacrés aux poésies d'André Chénier et de Lamartine et aux odes de Pindare. « Parmi les morceaux de littérature classique que Charles Loyson donna aux *Archives*, dit Sainte-Beuve, il en est deux sur Pindare qui sont à mentionner. M. Cousin en fait grand cas, et, en effet, Loyson a le mérite d'avoir, sans appareil d'érudition ni, comme on dit, d'esthétique, démêlé la poésie de Pindare et compris l'espèce d'unité vivante qui animait ses odes. Il voudrait qu'en tête de chacune, le traducteur mît un avant-propos ou argument qui préparât le lecteur, précisément ce qu'a si bien fait M. Cousin en tête de chaque dialogue de Platon. » (*Portraits contemporains*, t. III.)

anges tutélaires de la nation. Mais où sont les écrivains sincères et désintéressés? Où sont ceux qui ont une patrie et point de parti? Je me suis, comme beaucoup d'autres, laissé prendre à l'apparence; j'ai cru à la bonne foi dans des hommes d'une réputation honorable et d'un caractère estimé; j'ai compté sur le besoin du repos après tant et de si effroyables agitations; j'ai espéré en la raison dans un siècle éclairé. En voyant nos intérêts discutés, aux yeux de la nation, dans de nombreux écrits par des esprits si distingués, j'ai cru la France sauvée. On n'est pas d'accord, me suis-je dit, mais le choc des opinions va faire jaillir la lumière, et la lumière montrera la vérité, qui réunira tout à elle. Mon illusion a peu duré. Cette sorte de congrès philosophique que j'avais créé dans mon imagination s'est tout à coup transformé en champ de bataille, où, à la place de ces prétendus plénipotentiaires de la raison, je n'ai plus aperçu de tous côtés que les soldats aveugles de la passion et de l'esprit de parti; je les ai vus à découvert, ces grands hommes en qui j'avais mis mon espoir, et j'ai été frappé du même étonnement qu'Énée, lorsqu'une divinité, après avoir dissipé le nuage qui offusquait ses yeux mortels, lui montra tous les dieux se disputant à l'envi le fatal honneur de porter le dernier coup à la malheureuse Troie.

Apparent diræ facies, inimicaque Trojæ
Numina magna Deum... »

Ses *Petites Lettres*, au nombre de dix-sept, obtinrent un succès considérable, mais la plus connue, celle qui mit le sceau à la réputation de polémiste de Charles Loyson, fut sa *Lettre à Benjamin Constant*. Elle parut dans les *Débats* sous la date du 24 mai 1819, avec cette épigraphe malicieuse : *Sola inconstantia constans*. Cette fois Loyson passait de l'offensive à la défensive. Il répondait à un article injurieux que Benjamin Constant lui avait consacré dans la *Minerve* et où celui-ci l'accusait d'avoir *inventé*, *falsifié*, *injurié* et d'avoir écrit ses « Petites lettres » sur commande. Mais la réplique fut à la hauteur de l'attaque. Après l'avoir félicité ironiquement d'avoir perdu cet air étranger « que nous autres Français désignons par le terme de *style réfugié*, » Loyson démontra à Benjamin Constant qu'il n'avait rien inventé, rien falsifié, et qu'en opposant sa conduite et ses écrits d'hier à sa conduite et à ses écrits d'aujourd'hui il s'était borné à reproduire textuellement les passages que lui, Constant, avait jugé bon

de supprimer dans la réimpression de ses œuvres. Il terminait ainsi : « Je ne sais, Monsieur, si vos occupations vous laissaient dans le temps le loisir de lire le *Patriote français*, journal très libéral, rédigé par Jacques Brissot. Jacques Brissot s'avisa d'accuser de vénalité l'abbé Morellet, homme imbu, comme on sait, de préjugés serviles. Voici la réponse de celui-ci : « M. Brissot ne dit pas la vérité. Je n'ai pas reçu un écu pour trouver J.-P. Brissot bien absurde, et j'emploie ici volontiers l'excellente défense de M. André Chénier contre une semblable imputation, lorsqu'il observe que ceux qui la lui intentent, *affectent bien ridiculement de croire que, pour les mépriser et le leur dire, il faut absolument être payé.* Je trouve comme lui qu'une si bonne œuvre peut être faite sans intérêt. » Je ne suis point assez injuste, Monsieur, pour vous confondre avec les adversaires de l'abbé Morellet et d'André Chénier; mais en écartant le reproche d'absurdité, que vous ne mériterez jamais, et le mépris qui ne saurait être légitime envers un homme comme vous, quelque raison d'ailleurs qu'on ait de s'en plaindre, j'adopte entièrement, à mon tour, la réponse de l'abbé Morellet. Il n'est point nécessaire d'être payé pour trouver votre invariabilité souvent en défaut. Ce serait un argent trop facile à gagner, et la conscience y serait doublement engagée. »

Benjamin Constant fit le mort; et naturellement le nom de Loyson sortit plus grand de toute cette campagne de presse et acquit une autorité, un prestige qui rejaillit sur son cours à l'École normale, car il n'avait cessé de mener de front l'enseignement, l'administration et les lettres, sans prendre garde qu'en « allongeant sa gloire il raccourcissait ses ans (1). »

VI

Cependant, dans ses momens de crise, il se sentait pris de nostalgie ; il aurait voulu partir pour Saumur, pour Château-Gontier où étaient tous ses souvenirs d'enfant et de jeune homme ; mais les devoirs de sa charge et la mission qu'il s'était donnée le retenaient malgré tout à Paris.

« Savez-vous bien, écrivait-il à Papin, que je suis capable des résolutions soudaines et des grandes entreprises. J'ai été sur le point de me mettre en route pour Saumur avec mon frère. Je suis encore tenté de l'y aller attendre à son retour, mais je n'en ferai

(1) Joachim du Bellay.

rien et pour plus d'une raison. Que j'aurais pourtant d'envie de vous voir, de vous embrasser, de vous pratiquer, de tirer de cette amitié ce qui doit m'en revenir et dont vous me rendez si peu fidèle compte ! Me voilà donc, au lieu de cela, seul dans mon bureau, égayé de temps en temps par une barbe juive ou un ministre du saint évangile (1). N'en plaisantons point, je vous en prie, j'ai en général affaire à de braves gens, et je les aime en vérité de tout mon cœur. Allez, Dieu leur fera miséricorde, ce qui ne m'empêche pas de le remercier d'être catholique. »

Catholique, il l'était, en effet, mais à la façon de Royer-Collard, de Guéneau de Mussy, de Molé, de Pasquier, d'Ambroise Rendu qui se rattachaient, par les liens du corps et les traditions de l'esprit, à la grande école de Port-Royal. Outre qu'il appartenait à une famille foncièrement religieuse, il s'était lié à Paris avec l'abbé Burnier-Fontanel, protonotaire apostolique et doyen de la Faculté de théologie, dont la nièce, après lui avoir inspiré des vers charmans (2), les seuls vers d'amour de son œuvre, devait épouser son frère. Celui-ci, quand il était recteur, passait pour un évêque laïque aux yeux de ses subordonnés. Je ne sais donc pas pourquoi Sainte-Beuve dit quelque part (3) que Charles Loyson aurait été

(1) Il était à la fin de sa vie chef du Bureau des Cultes non catholiques au ministère de l'Intérieur.

(2) Quand je vous vis pour la première fois
Pleine de feu, folâtre et sémillante,
Votre air, vos yeux, vos gestes, votre voix,
Tout exprimait une gaîté brillante.
Dieux ! à ce point avez-vous pu changer ?
Triste aujourd'hui, plaintive, gémissante,
Nos plus doux jeux semblent vous affliger.
Vous n'y portez qu'une âme languissante ;
Et si parfois un sourire léger
Sur votre bouche a commencé d'éclore,
C'est pour se perdre aussitôt dans les pleurs,
Comme souvent un rayon de l'aurore
Brille et s'éteint dans d'humides vapeurs.
Pauline, enfin, c'est trop longtemps vous taire.
De mes chagrins vous savez le sujet ;
A mon aveu par un aveu sincère
Il faut répondre, il faut que sans mystère
A votre tour, de votre ennui secret
Vous me rendiez aussi dépositaire.
Ah ! que mon sort me paraîtrait heureux,
Si même mal nous tenait l'un et l'autre !
Mais plût au ciel, pour combler tous mes vœux,
Que le mien fût le remède du vôtre !
(Épître VI. — A Mlle Pauline X.)

(3) *Port-Royal*, t. I, p. 555.

bien surpris, s'il était revenu au monde vers 1866, d'être l'oncle des deux abbés Loyson. Le poète qui devait appeler M. de Frayssinous à son lit de mort et qui connaissait les sentimens chrétiens de son frère, aurait trouvé tout naturel, au contraire, que l'arbre Loyson-Burnier-Fontanel eût poussé des racines dans le sanctuaire de l'Église. Sa sainte mère et l'abbé Blouin (1) n'avaient-ils pas l'arrière-pensée de faire de lui un prêtre quand ils l'envoyèrent au collège de Beaupréau? Et lui-même n'avait-il pas gardé une pieuse reconnaissance au vieux chapelain de Saint-Joseph de Château-Gontier qui lui avait fait faire sa première communion? Nous venons de voir en quels termes il le recommandait, peu de temps avant de mourir, au ministre des Cultes ; qu'on lise à présent ces vers que j'extrais de ses *Souvenirs de l'enfance :*

L'âge enfin nous mûrit et nous rendit plus sages.
Nous étions, à douze ans, de graves personnages,
Vois-tu ce lieu sacré? c'est là qu'un cierge en main,
Signe mystérieux d'amour et d'innocence,

(1) Blouin (Joseph), né le 6 janvier 1748 à la Jumellière (Maine-et-Loire), étudia au collège de Château-Gontier dont le principal était son grand-oncle ; il y professa pendant quelque temps, puis vint enseigner la rhétorique au collège de Beaupréau en 1784. Il mourut le 10 août 1824.

Voici en quels termes Charles Loyson recommandait, au mois de novembre 1819, ce vénérable ecclésiastique au ministre des Cultes, qui lui accordait un secours de 300 francs.

« Son Excellence a bien voulu promettre d'accorder quelques secours à M. Blouin, prêtre résidant à Saint-Laurent-sur Sèvre, dans la Vendée.

« M. Blouin a professé la rhétorique pendant près de vingt ans dans les deux collèges les plus renommés de l'Anjou avant la Révolution, Château-Gontier et Beaupréau ; il est l'auteur de quelques ouvrages sur la religion et l'éducation, qui ont été utiles.

« Il n'a point émigré à l'époque des proscriptions.

« Il est resté caché dans sa province, portant au péril de sa vie les secours de son ministère à ceux qui les réclamaient.

« Il est le premier qui ait rouvert les temples en Anjou. Il s'est occupé depuis ce temps de catéchiser les enfans, sorte de ministère pour lequel il a un goût et un talent particuliers. En un mot, il est un des prêtres qui ont rendu le plus de services à la religion dans le pays. Il est d'ailleurs excellent citoyen. Aujourd'hui âgé de soixante-douze ans, il se trouve sans aucune ressource. Il n'a point de pension comme prêtre, n'ayant exercé aucune fonction dans le ministère avant la Révolution. Il n'a point de pension comme membre du Corps enseignant, parce que les collèges où il a été professeur n'étaient point considérés comme collèges de *plein exercice*. Il n'a de son côté aucune fortune.

« Il me serait bien agréable de pouvoir annoncer moi-même à ce bon vieillard, à qui je dois ma première éducation, la décision que Son Excellence daignera prendre en sa faveur. »

(*Note remise à Son Excellence, par M. Loyson.* — Ms. de la Bibl. de Château-Gontier).

Pour la première fois, au céleste festin
Un pasteur vénérable accueillit notre enfance.
O toi dont la bonté, les vertus, le savoir
Ont formé mon jeune âge, ô mon guide et mon maître,
Le ciel loin de ces lieux t'a conduit, et peut-être
Dans ce mortel séjour je ne dois plus te voir!
Sois heureux, quelque part que t'ait porté ton zèle,
Fais pour d'autres encor ce que tu fis pour moi :
Qu'ils gardent tes leçons, et qu'en pensant à toi
La vertu chaque jour leur paraisse plus belle!

Pauvre poète! il disait que son destin fut toujours de n'être heureux qu'en songe (1). Il est certain qu'aucun de ses vœux n'a été exaucé. Il s'était épris de Mlle Pauline Burnier-Fontanel dont il aurait voulu faire sa femme, et le sort voulut qu'après sa mort, elle entrât dans sa famille au bras de son frère. Il aurait voulu dormir dans le cimetière de son pays, au haut de la colline qui dévale si gracieusement vers la Mayenne (2), et il a été enterré dans une nécropole parisienne (3), loin des siens, loin de sa petite ville, sans avoir eu le temps de construire la maisonnette aux volets verts, à la façade blanche et aux tuiles rouges du rêve d'Horace, et dans le jardin de laquelle il se faisait une fête de dresser, comme en un *campo santo*, des mausolées à tous les poètes morts jeunes, depuis Tibulle, son poète favori, jusqu'à Malfilâtre et Gilbert (4). Mais son lit de mort, pour n'avoir point été arrosé des larmes de sa mère et de l'eau bénite des bonnes vieilles de son pays, n'en fut pas moins très entouré. Ses frères, l'abbé Burnier-Fontanel, ses meilleurs amis étaient là quand il mourut. Ce fut l'abbé de Frayssinous qui l'assista dans ses derniers mo-

(1) *Épître à Maine de Biran.*

(2) Pour moi, j'irai rêver sur ce vieux *Bout du Monde*,
Superbe promenoir de nos simples aïeux,
Qui depuis deux cents ans suspend au bord de l'onde
Les marronniers plantés sur son roc sourcilleux.
Là je contemplerai cette enceinte où la croix,
Saluée en passant du pieux villageois,
Annonce à mes regards la demeure dernière
Qui, tôt ou tard, de l'homme engloutit la poussière.
Le crois-tu, cher ami, dans ce funèbre enclos
J'aime à choisir la place où m'attend le repos.
Pour moi cette pensée a je ne sais quels charmes.

(*Souvenirs de l'enfance.*)

(3) Le Père-Lachaise.
(4) Voir son étude sur André Chénier.

mens (1) et voici en quels termes Maine de Biran parle de lui dans son journal, à la date du 27 juin 1820, qui est celle de sa mort :

« 27 juin. — En revenant du bain à dix heures, j'ai été frappé comme d'un coup de foudre en apprenant la mort du jeune Loyson qui habitait la même maison que moi (2). C'était un compagnon, il cultivait les lettres et la philosophie avec succès et une facilité étonnante. Ce jeune homme se nourrissait de sentimens mélancoliques qui présageaient, ce semble, sa fin prématurée. Il me disait dans les premiers jours de sa maladie : « J'ai cru que le phénomène allait disparaître tout à fait, » faisant allusion à nos conversations précédentes où nous appelions *phénomène* tout ce qui tient à notre sensibilité actuelle, ou qui s'y manifeste immédiatement.

« O mon ami ! si, comme nous l'avons pensé ensemble quelquefois, les âmes ont un mode de communication intime et secrète auquel les corps ne participent pas, votre âme, ne pouvant plus se manifester maintenant par ces moyens visibles dont l'usage m'a tant de fois édifié et consolé, doit avoir d'autres moyens de se faire sentir à la mienne et de lui inspirer des sentimens meilleurs, des moyens plus fixes.

« Le 28, à neuf heures du matin, j'ai assisté à la cérémonie funèbre de l'enterrement de mon jeune ami. Il est en paix. Sa vie était pleine de souffrances. J'espère que cette âme si belle, n'étant plus empêchée, offusquée par une mauvaise machine, jouit maintenant de la plénitude de la vie de lumière (3). »

Enfin, le jour de ses funérailles, Victor Cousin, qui aimait Charles Loyson comme un frère et qui, pour lui témoigner publiquement son amitié, lui a dédié la traduction de l'un de ses *Dialogues* de Platon s'avança au bord de sa fosse et prononça les paroles suivantes : «... Tu n'as paru qu'un instant sur la terre, mais pendant cet instant si court et si bien rempli, tu as cru à la sainteté de l'âme, à celle du devoir, à tout ce qui est beau, à tout ce qui est bien, et tu n'as cessé de nourrir dans ton cœur les seules espérances qui ne trompent point. Ta vie a été pure, ta mort

(1) « C'est moi, Madame, écrivait l'abbé de Frayssinous à la mère de Charles Loyson, quelques jours après sa mort, c'est moi qui ai assisté monsieur votre fils Charles dans la maladie qui l'a conduit au tombeau ; je crois devoir vous dire pour votre consolation que j'ai été très content de ses dispositions et que tout me porte à croire que Dieu l'aura reçu dans sa miséricorde. »

(2) 86, rue du Bac.

(3) *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, par Ernest Naville.

chrétienne. J'ai besoin de me souvenir que c'est là l'unique éloge que ta pieuse modestie voulût recevoir. Mon silence est la dernière preuve de mon dévouement. O le meilleur des fils et des frères, le plus sûr des amis, noble esprit, âme tendre, jeune sage, combien ne faut-il pas que ton ombre m'impose pour arrêter ainsi le cri de mon cœur et de mes plus chers sentimens ! »

C'est ainsi que Charles Loyson, qui, toute sa vie, n'avait travaillé que pour la gloire, entra dans l'immortalité. Vingt-sept ans plus tard, quand Paris l'avait oublié, sa ville natale demanda au gouvernement l'autorisation d'honorer sa mémoire en posant une plaque de marbre sur la façade de la petite maison de ses parens. Et lorsque l'Association Bretonne-Angevine conçut le projet de lui ériger un buste à Château-Gontier, non seulement la municipalité la seconda dans cette entreprise, mais toutes les classes de la société se firent un devoir de lui apporter leur offrande. Les monarchistes se rappelèrent que Loyson avait été le défenseur du trône; les républicains qu'il avait été le champion de la liberté; les catholiques qu'il avait eu une enfance et une mort chrétiennes; ceux enfin qui mettent au-dessus de tout la religion de la patrie dirent avec Brizeux qu'

Il aimait son pays et le faisait aimer!

LÉON SÉCHÉ.

UNE COLONIE ANGLAISE

BIRMANIE ET ÉTATS SHANS

Une Française en exploration dans l'extrême Orient, c'est, paraît-il, chose peu commune. Cela explique le bienveillant accueil qui lui est fait quand elle revient sur le sol français, et l'intérêt qu'on veut bien attacher au récit de son voyage.

Les sentimens qui m'ont été témoignés m'encouragent à présenter au public un résumé des choses que j'ai vues et apprises au cours de mes pérégrinations. Je ne prétends qu'au modeste rôle de vulgarisatrice. Ce qu'une femme seule peut entreprendre est à la portée de tous; et il me semble que nous avons intérêt à élargir notre horizon, à nous rendre compte de ce qui se fait au dehors, à observer d'autres initiatives que les nôtres, d'autres manières de comprendre la vie. Toute la difficulté ne consiste que dans l'effort nécessaire pour s'arracher aux mille liens qui nous enveloppent et se lancer dans ce certain inconnu que n'éclairent jamais entièrement les renseignemens préliminaires.

Dès le départ, c'est l'existence au jour le jour, l'accoutumance rapide à de nouvelles manières de vivre, et on ne comprend tout à fait, qu'après l'avoir éprouvé, le charme infini des sentiers peu battus. Les difficultés sont toujours moindres qu'on ne vous les avait prédites. On finit toujours par passer, et plus aisément qu'on ne prévoyait. Sans compter que cette bonne vie nomade est saine à l'âme comme au corps. J'ai traversé impunément, pendant des mois, les brousses tropicales où gîte la fièvre sans en être incommodée : un microbe tue l'autre dans ce déplacement continuel, et je compte dans les beaux souvenirs de ma vie les mois qu'il m'a été donné, à différentes époques, de passer sous la

tente. Au retour, avec les images d'autres pays, d'autres peuples, d'autres mœurs, d'autres idées qu'on rapporte, il y a encore l'intime jouissance du cœur rempli de reconnaissance pour les bienveillances, les accueils aimables rencontrés sur la route, qui font croire à une bonté universelle.

I. — LA BIRMANIE

La partie méridionale de la Birmanie peut être comparée, pour son climat et la richesse de son sol, à notre belle colonie de Cochinchine, tandis que la Birmanie septentrionale correspond au Tonkin, mais un Tonkin plus sec et, dans le nord, encore moins habité que notre haut Tonkin. Les États shans sont semblables à notre haut Laos, avec une plus grande exubérance tropicale.

Des charmes que j'ai trouvés dans les trois mois de voyage passés dans cette colonie anglaise, j'adresse ici tous mes remerciemens aux Anglais, nos terribles rivaux en Orient, mais les hôtes les plus parfaits qu'un voyageur puisse rêver. Ils ont le génie de l'hospitalité et de l'assistance pratique.

J'arrivai en Birmanie à la fin de novembre 1896. La ville de Rangoon, au milieu de son estuaire, dans les bouches de l'Irrawaddi, ne laisse apercevoir au loin que la pointe dorée de sa grande pagode, première évocation de son glorieux passé bouddhique. Elle s'étend sur une longue plaine sablonneuse qui ne fait rien présager de la riche et élégante *Burma*. Un immense delta sous-marin, formé par les sables des trois grands fleuves birmans, l'Irrawaddi, le Sittang et le Salouen, précède le continent. On dit qu'à 100 kilomètres du rivage, la sonde touche à 75 mètres de profondeur, tandis qu'au delà de ces bancs, les abîmes sous-marins se creusent jusqu'à 2 000 mètres.

Malgré le beau lac verdoyant dont les sinuosités semblent des lacs successifs et qui lui font de si rians environs, Rangoon ne peut être comparé à Saïgon, qui est bien la plus belle ville européenne de tout l'extrême Orient. Mais la ville anglaise reprend le premier rang dès qu'on l'envisage au point de vue économique, et que l'on considère le grand mouvement de son port et la vitalité commerciale que révèlent partout sur les lignes de ses quais les innombrables navires et les hautes maisons à plusieurs étages, où pullulent des offices de toutes sortes.

La chose qui mérite le plus, à Rangoon, de retenir l'attention

du voyageur, c'est la Sway-Dagon-Pagoda. Cette grande pagode est la plus belle et la plus sainte de l'Indo-Chine; car elle a l'incomparable honneur de posséder huit cheveux du Bouddha ! Elle domine de loin tout le paysage et dresse fièrement sa coupole dorée à 98 mètres au-dessus d'un mamelon qui commande la ville. De ce sommet elle se mire dans les lacs qui baignent son pied, ainsi que les diverses pagodes et édicules qui s'élèvent tout autour d'elle. Un immense *htî*, de 46 pieds de haut (1) surmonte la coupole. Le tout est en or, garni de pierres plus ou moins précieuses, qui miroitent dans le ciel, riches présens de l'ancien souverain de Mandalay, « le Seigneur au parasol d'or. »

On accède à la troisième et grande plate-forme de la pagode par quatre majestueux escaliers aux larges terrasses, sur lesquelles commence l'encombrement du bazar pour se continuer sur la plate-forme supérieure à côté des pagodes et des dieux. Le trafic qui s'y fait constitue un important revenu pour le culte. On trouve là les fleurs pour les pagodes, les grands soleils aux rayons d'or bruni, la fleur sacrée du lotus de couleur violette, blanche ou rose, et toutes les fleurs que les Birmans savent arranger avec un art charmant; les longues allumettes de santal odorant; bibelots et objets de piété en papier colorié; les curieuses marionnettes machinées de nombreuses ficelles et manœuvrées avec autant d'habileté qu'au Siam et à Java; les masques grotesques, fantastiques, effrayans, qui servent aux fêtes et aux danses religieuses, enfin des marchandises de toutes sortes, jouets d'enfans, fruits, ustensiles de ménage et autres objets, qui sont étalés sur les marches, usées par les fidèles, de cet interminable chemin couvert.

Le péché mignon des Birmans, la coquetterie, ne pouvait manquer de trouver aussi son compte dans ce lieu de pèlerinage, et il l'y trouve largement. Il se fait ici un grand commerce de fausses queues, que beaucoup ajoutent à leur chevelure naturelle, parce qu'il est de mode, pour hommes et pour femmes, d'avoir de beaux cheveux, relevés en chignons bien fournis, sur le sommet de la tête. On y vend aussi beaucoup de gros boutons

(1) On donne le nom de *htî* à un type de l'architecture bouddhique que l'on appelle *dagoba* aux Indes et que l'on rencontre depuis le Tibet, sous le nom de *tchorten*, jusqu'au sud de la péninsule indo-chinoise où il prend le nom de *phnom* au Cambodge, de *htî* en Birmanie et de *tât* au Laos. C'est une légère coupole terminée par une haute flèche droite qu'entourent des parasols retombans, symboles sacrés d'honneur et de puissance dans tout le monde bouddhique.

de verre de couleur que les femmes se mettent dans le lobe de l'oreille, et qui tiennent par la tension des chairs.

Comme le célèbre *Bourouboudour* de Java, et contrairement aux pagodes de Mandalay et de Pagan, la grande pagode de Rangoon, entourée de ses cinquante pagodons, n'a pas de salles intérieures. Dans quelques niches et sous des baldaquins, les Bouddhas sont assis, accompagnés de leurs disciples, Yahanda et Moygala, agenouillés de chaque côté du « Sage » dans l'attitude du respect et de l'adoration. Sous quelques vérandas, aux colonnes de mosaïque formée de morceaux de verre encastrés d'or, figurant des fleurs en relief d'un fin travail, Gautama, le Bouddha au visage doux et presque féminin, est représenté, tantôt debout, la main levée en signe de paix, tantôt couché et appuyé sur un bras, dans l'attitude du repos; mais toujours, il est entouré de tout le matériel de fleurs et amulettes qui parent ses autels. Les corbeaux et les moineaux vivent avec lui en douce intimité, et se perchent amicalement sur sa tête et ses épaules et sur celles de ses disciples.

Au milieu du bazar de la grande plate-forme, auprès des pagodons qui entourent la Sway-Dagon-Pagoda, autour des divinités qui trônent sous des édicules et des pavillons aux fines sculptures et aux étincelantes dorures, une foule parée s'agite, vêtue pour le grand nombre de soie légère aux brillantes couleurs. Ici, ce sont des hommes et des femmes agenouillés qui prient avec ferveur; là, d'autres fument des cigares; plus loin, on fait tranquillement sa toilette; ailleurs, un cercle de causeurs traite d'affaires ou devise joyeusement. C'est, en un mot, la vie sous tous ses aspects à la fois. Mais prenez garde! et n'allez pas imprudemment commettre quelque impiété; car voici que, tout auprès des dieux, se montrent les farouches « bilou, » les gardiens des temples, aux figures grimaçantes et aux crocs redoutables; à côté d'eux les « léogriphes » gigantesques, les chimériques lions sacrés, veillent sur tous les escaliers.

La tradition raconte qu'un prince au berceau ayant été abandonné dans une forêt fut secouru et nourri par une lionne, et que plus tard, lorsqu'il put s'enfuir et gagner d'autres pays, sa pauvre mère lionne mourut de chagrin, — *of a broken heart.* C'est en l'honneur de cet amour que lions et lionnes figurent au pied de toutes les pagodes.

La navigation, de Rangoon à Prome, est sans intérêt, et une

ligne de chemin de fer directe de 263 kilomètres permet, en une nuit, de regagner le grand fleuve. Au-dessus de Prome seulement, je commence à remonter l'Irrawaddi. Ce fleuve peut être comparé au Yang-tse-Kiang. Il coule, tel qu'un grand lac en marche, au milieu d'une large vallée sablonneuse, aux paysages reposans, mais médiocrement pittoresque et beaucoup moins lumineuse que celle du Nil.

Les couchers de soleil cependant présentent chaque jour, sur le ciel bleu vif qui est particulier à l'extrême Orient, de grands effets de nuages gris ombrés de pourpre et d'or. Avec le crépuscule, les nuages légers et minces prennent un ton bleu sombre et restent frangés de flammes, qui vont en diminuant comme un foyer qui s'éteint, jusqu'à ce que la nuit soit venue.

La rapidité des crues dans ces grands fleuves, qui prennent leurs sources aux sommets orientaux du Tibet, et les déplacemens des sables rendent la navigation toujours difficile et les escales pittoresques, incertaines et incommodes. Le changement continuel des eaux ne permet pas, sur beaucoup de points, de savoir exactement où stoppera le steamer. Et c'est un tableau rempli de mouvement et de couleur que ces hautes falaises de sable aux pentes escarpées et tapissées par des centaines de *coolies* plus ou moins vêtus de leurs tatouages, qui grimpent en portant sur le dos de lourds sacs de riz et des caisses de marchandises. Ils hèlent avec ensemble pour hisser jusqu'au sommet, à l'aide de cordes, de lourdes barriques de pétrole, à raison d'une soixantaine d'hommes pour une futaille. Les marchandises déchargées sont entassées de-ci, de-là, se maintenant l'une l'autre pour laisser une voie libre à l'armée des chargeurs. Entre temps, une foule vêtue de couleur claire, le foulard rose tordu autour de la tête des hommes pour dégager un immense chignon, se presse au bazar ambulant de notre grand bateau, tandis que les corbeaux et les grands vautours plongent du haut de la falaise sur les paniers des vendeuses de fruits descendues sur la rive et emportent toujours quelque butin, malgré les couvercles soigneusement fermés et l'héroïque défense des femmes.

Toutes les anciennes capitales de la Birmanie s'échelonnent sur les rives de l'Irrawaddi. L'histoire moderne de ce pays est concentrée, avec Saraing, Ava, Amarapura, et Mandalay, dans le plus grand coude du fleuve, entre le delta et Bhamo. A Tagoung, lieu d'origine du bouddhisme birman, trente-cinq rois se succédèrent

et Pagan, qui fut capitale du ve au XIIIe siècle, étend les ruines de sa citadelle, de son palais et de ses remparts, avec ses centaines de pagodes, sur plus de 10 kilomètres le long du fleuve. Elle fut, entre le xe et le XIIIe siècle, le plus célèbre centre des lettres et de la vie religieuse bouddhique de toute la péninsule indo-chinoise. Sa plus vieille pagode, d'un accès difficile aujourd'hui, fut longtemps lieu de refuge pour les bonzes, les rois et les nobles, dans les périodes de conquêtes chinoises et shanes. « Innombrables comme les temples de Pagan, » est un proverbe de la Birmanie. Et maintenant, dans la ville morte, un nombre extraordinaire de *poonghee-kiung*, de monastères grands et petits, garde ces ruines. Ce sont de curieux chalets de bois de *tek*, surchargés de sculptures, et habités encore par une foule de bonzes.

Je suis reçue à Mandalay chez le *chief commissioner*, — devenu depuis lieutenant gouverneur, le plus haut fonctionnaire de Birmanie, — dans la double enceinte entourée d'eau de la ville royale, fondée, en 1860, par le grand Myndoon. Si cet habile monarque avait vécu, les Anglais, de leur aveu même, n'auraient jamais pu s'emparer du royaume. Ville d'apparat, toute dorée, toute sculptée, Mandalay ressemble à un décor de théâtre, à un palais des Mille et une Nuits, créé uniquement pour le roi et sa cour. Le trône de Myndoon, sous sa haute flèche à trente-six toitures superposées, symbolisait le mont Mérou, la pyramide centrale de l'univers.

Hors de ce palais, tout le monde était peuple et coolies; devant toutes les maisons, il y avait la « palissade du roi, » derrière laquelle se réfugiaient les habitans quand la police annonçait l'approche des « pieds dorés » du souverain. Tout le monde, même les Européens, était obligé, au passage d'un ministre, de descendre de cheval et, par manière de respect, de tourner le dos. Les personnes les plus qualifiées devaient, il y a vingt ans encore, ôter leurs chaussures devant le roi et se tenir à genoux. Jusqu'au moment où les Anglais se sont résolus à le prendre de haut, leur résident et les consuls de France et d'Italie se sont soumis à cette orientale étiquette.

Le monticule de Mandalay est couronné par une statue qui désigne du doigt l'emplacement où le roi reçut du ciel l'ordre de construire son palais. Une autre statue, placée un peu plus loin, regarde l'est. Elle désignait, croyait-on, le côté par lequel le

dernier roi devait, tôt ou tard, s'enfuir pour échapper aux Anglais.

Tout autour de la ville royale, aujourd'hui appelée Fort Dufferin, s'étend maintenant, au milieu d'un monde de pagodes et de riches monastères bouddhiques, une ville qui compte 200 000 habitans.

Les Anglais reconnaissaient à Myndoon des qualités remarquables. Un de nos compatriotes, qui a eu l'honneur d'être son ami et qui a été accueilli par lui avec une faveur exceptionnelle, me racontait que ce roi était un esprit très élevé, un cœur chaud et enthousiaste. Ils avaient ensemble de longues conversations ; et tandis qu'on s'alarmait, les croyant occupés de politique, Myndoon se plaisait à discuter philosophie et religion. Nos idées et nos croyances chrétiennes répondaient à beaucoup de ses aspirations. Pour lui, les questions de l'au-delà, et du revoir des êtres aimés ne trouvaient pas leur solution dans le bouddhisme. La série des transmigrations dans toute sorte d'animaux plus ou moins nobles, avant de parvenir au plus haut degré de perfection et au Nirvana, ne répondait pas du tout aux idées de raison et de justice que concevait ce grand esprit. Il avait perdu une femme qu'il avait beaucoup aimée et dont il se plaisait à parler. Contrairement à l'usage en honneur chez les princes, il n'avait pas consenti à la laisser brûler et l'avait fait enterrer.

Myndoon avait succombé subitement à des intrigues de palais qui placèrent sur le trône de Mandalay un roi faible et incapable du nom de Theebaw. Or, le 28 novembre 1885, une centaine de soldats anglais, menés par quelques officiers, surprenaient le roi Theebaw, entouré de ses femmes et de sa cour, respirant l'air du soir, avant le crépuscule, sous la véranda du petit chalet que j'ai vu dans le parc. Le lendemain, le dernier roi de Birmanie ne s'enfuyait pas vers l'est, comme les augures l'avaient annoncé, mais, sous bonne escorte, il descendait pour toujours l'Irrawaddi, pour s'en aller vivre dans la solitude de Ratnagherry près de Bombay.

On ne voit que glaces et dorures dans tous ces palais de la dernière dynastie, convertis aujourd'hui en église protestante, club anglais et offices divers. La chambre, toute en mosaïques de glace, de la reine Supuyalat, belle et féroce, la femme de Theebaw, le roi détrôné, sert de salle à manger au club. Et que de scènes terribles, grand Dieu! ont vues tous ces brillans lambris:

scènes d'amour, de jalousie, de férocité, de massacres incessans qui ont précédé l'annexion anglaise! Une main sanglante de femme n'a-t-elle pas laissé sur une porte son empreinte tragique comme un document pour l'histoire?

Il possédait cent reines, sans compter les concubines, ce roi Theebaw qui a perdu le royaume, ce faible qui obéissait à la cruelle Supuyalat, dans les palais d'or et de glace de la superbe ville de bois fondée par le roi Myndoon! Et ce nombreux harem ne lui était guère que spectacle : pour un regard de lui, une femme devait disparaître. « Qu'elle ne reparaisse plus devant moi! » disait Supuyalat, et elle ne reparaissait jamais. L'usage et le devoir obligeaient les rois à épouser leurs demi-sœurs, à l'exception de la sœur aînée, qui, seule, n'était pas épousée. Theebaw a emmené dans sa captivité ses deux sœurs et femmes, la belle Supuyalat et Supuyalé, et sa sœur aînée Supuyaggi. Cette dernière est revenue vivre à Mandalay, où le gouvernement lui sert une pension. Chaque mois le *commissioner* va la voir et peut-être s'assurer de son existence, parce que les princes et les princesses pensionnés en Orient ont une tendance à ne pas mourir. J'ai été invitée à accompagner le fonctionnaire dans sa visite. Supuyaggi raconte volontiers qu'elle n'a pu rester auprès de Theebaw à cause de la jalousie de Supuyalat : la pauvre princesse est d'une laideur qui ne peut faire illusion qu'à elle-même et personne ne pourra supposer qu'on puisse être jalouse d'elle.

La vie était tragiquement agitée dans la ville royale, entre ce frère et ces sœurs de mères différentes, et les princes prétendans, plus légitimes que Theebaw. Un jour, Myngoon, notre prisonnier de Saïgon, le fils du véritable héritier qui venait d'être assassiné, pénétra dans le palais, avec une troupe de révoltés, les sabres dissimulés sous des fleurs, et tua deux ministres ; mais Theebaw parvint à se sauver, emporté sur le dos d'un Birman, car le roi ne devait jamais marcher! Deux terribles massacres eurent lieu sous l'impulsion toute-puissante de cette horrible Supuyalat. Elle avait décidé de donner une superbe « Pwe (1), » avec danses, musique, représentation de marionnettes et tout le solennel appareil des grandes fêtes birmanes. Cette solennité devait durer trois jours, et, pour clore dignement ces magnificences, le soir du troisième jour tous les princes de six mois à soixante-

(1) Ce mot se prononce « poé ».

dix ans, pouvant prétendre au trône, devaient être supprimés. On dit que 260 personnes périrent dans la même journée, mais Myngoon s'échappa. Quatre-vingts personnes furent massacrées dans l'enceinte même de la prison, presque sous l'œil d'un vieux ministre de la police, avec lequel j'ai déjeuné chez le *commissioner*.

Les Anglais servent de petites pensions à grand nombre de princes et de princesses et à tous les anciens ministres de Theebaw. J'ai eu le plaisir de les voir chez le *commissioner* avec plusieurs princesses qui ont bien voulu poser devant mon objectif. Elles ont même, pour l'occasion, revêtu leur ancien costume de cour, surchargé d'or et de pierreries. Pour les reines en particulier, cet appareil était si pesant que, lorsqu'elles le portaient, ces malheureuses ne pouvaient marcher sans être appuyées sur deux dames d'honneur.

Le vieux Myo-Wun-U-Pé-Si, ancien ministre de la police de l'ancienne dynastie, voulut bien, lui aussi, poser devant moi, sous ses anciens et riches costumes : costume de paix et costume de guerre. C'est une curieuse et énergique figure, qui a conservé, à 70 ans, toute la verdeur de sa volonté, de son intelligence et de son indépendance. C'est lui qui exposa si énergiquement au fonctionnaire anglais la situation présente de l'héritier de Birmanie, le Myngoon de Saïgon que j'avais vu à mon passage en Cochinchine et qui mettait à exécution, en ce même mois de décembre 1896, ses projets de fuite. Depuis plus de deux mois, une grande effervescence régnait en Birmanie, en faveur de Myngoon, et le gouvernement avait résolu de sévir contre les conspirateurs. Le fonctionnaire fait venir le vieux Myo-Wun-U-Pé-Si dont il sait l'influence et l'habileté, lui expose les inconvéniens de cette agitation, qui entrave les affaires, et la nécessité d'y porter rapidement remède. L'ancien ministre l'écoute avec sa placidité orientale, et lui dit : « Vous voulez connaître le nom de tous les partisans de Myngoon pour les faire arrêter? — Oui. — Eh bien! faites-moi arrêter, car je suis un partisan de Myngoon ; et tous, à Mandalay, nous sommes des partisans de Myngoon. Je vous sers, parce que vous êtes les plus forts et que je ne crois pas que Myngoon puisse revenir, parce que je ne veux pas que mon pays périsse et que vous pouvez lui faire du bien. Mais, si Myngoon était ici, je serais avec lui et nous serions tous avec Myngoon. » Le vieux ministre sert maintenant les Anglais avec tout son dévouement et ne les a jamais trompés.

Trois mois plus tard, au moment de gagner le Laos, l'héritier de Birmanie était arrêté par des agens du gouvernement français, à Laï-Chau, sur la rivière Noire, près de notre dernier bureau télégraphique dans cette direction. S'il avait réussi dans son entreprise, Myngoon, le protégé des Ponghees (prêtres bouddhistes), l'héritier de droit divin, le représentant de Gautama, ne rencontrait que des amis parmi les princes des nombreux petits États des pays shans. Caché dans le dédale inextricable des montagnes et des forêts vierges de cette contrée, à peine connue de ses nouveaux maîtres, il restait introuvable tant qu'il le voulait et provoquait une nouvelle explosion de dacoïtisme d'autant plus gênante qu'elle coïncidait avec les troubles des Indes. Nous avons donc, dans cette occasion, rendu à nos rivaux un service signalé, qu'ils devraient au moins reconnaître à Bangkok.

Quelques-uns de nos nationaux avaient acquis, avant l'annexion anglaise, une situation importante. Beaucoup de ministres et de hauts personnages birmans parlaient français. On appelait alors les Français « les hauts talons. » Il paraît que nous portons les talons plus hauts que les autres. Ou bien est-ce un vieux souvenir de nos anciens talons rouges? il faudrait alors l'aller chercher un peu loin. L'ancien ambassadeur birman à Paris, Thangyet-Mandaur, me disait en m'offrant le bras : « A la française ! » Élève du lycée Charlemagne et de l'École des Mines, il avait été chargé de négocier avec nous un traité de commerce et d'amitié dans lequel on voulut voir un traité d'alliance. Il apprit à Paris que l'État de Birmanie, qu'il représentait, avait cessé d'exister, et ce fut l'ambassadeur d'Angleterre qui s'occupa de son rapatriement.

Les massacres odieux du règne de Theebaw, des désordres sur la frontière de la Birmanie anglaise, d'imprudentes chicanes à une compagnie anglaise, l'envoi d'ambassadeurs en France et en Italie et non à Londres, la crainte enfin de voir la France profiter de l'influence que quelques-uns de nos nationaux avaient conquise à la cour de Mandalay, précipitèrent l'envoi par le *Foreign Office* d'un ultimatum que le roi ne pouvait accepter. Immédiatement, les troupes anglaises franchirent la frontière et aussitôt la vieille dynastie des Alompra disparut. Et maintenant, aux jours fixés pour les audiences du *commissioner* anglais, une vieille reine se présente, en simple solliciteuse, pour appuyer un petit-fils, employé dans les bureaux du fonctionnaire.

Elle est veuve de Thanawaddi, — embryon de dieu, — quatrième roi avant Theebaw. Elle a 78 ans.

En Europe, nous ne savons pas ce que c'est que la vieillesse : il y a de beaux vieillards et d'agréables vieilles femmes. En Orient, la vieillesse atteint, chez les hommes et les femmes, un degré de décrépitude heureusement inconnu pour nous. La reine est un squelette habillé. Ses deux jambes, sous la mince draperie de soie, semblent deux manches à balai. Ses mains et ses bras impressionnent à regarder. Elle doit sonner en marchant tant elle est sèche ! mais sa langue fait tant de bruit qu'on n'entend pas autre chose.

Son petit-fils est un assez mauvais sujet, qui ne fait jamais la moindre poussière à son bureau, et qu'on va mettre à la porte. Elle prétend qu'il n'aimerait rien tant que d'aller à son office, mais ce pauvre enfant a le malheur d'avoir des dettes, et alors, quand il sort de chez lui pour aller au bureau, ses dettes, malgré lui, lui trottent par la tête, et, au lieu d'aller au bureau, il va trouver ses créanciers. Quoi de plus naturel ? A tout cela, il n'y a qu'un remède, un seul : le nommer « Myoke, » petit magistrat ; alors il paierait ses dettes, et serait si content d'aller au bureau ! En vain, le *commissioner* affecte de causer avec moi, en vain sa femme, qui n'entend pas un mot de birman s'occupe de tout autre chose, la vieille reine ne tarit jamais. Quand elle comprend qu'on ne veut pas l'écouter, vous croyez qu'elle va se troubler, se froisser peut-être ? Allons donc ! rien n'est si loin de sa pensée. Elle récite son chapelet dans les intervalles. Cette prière consiste en trois seuls mots qui n'ont même pas le mérite de donner des pensées consolantes : « Aneïssa, Dokha, Anatta ! » Ce qui veut dire : Tout passe, tout est misère, tout est imparfait. Et quand la vieille reine veut bien répondre au signal d'adieu donné par le *commissioner*, elle salue en grande dame. C'est du dernier macabre.

La conquête a-t-elle au moins fait le bonheur des Birmans ?

Un Anglais, arrivé dans ce pays avant l'annexion, me disait que la Birmanie était bien plus heureuse sous ses rois, mais que les fonctionnaires n'en veulent convenir à aucun prix. C'est toujours la vieille histoire du peuple conquérant qui prétend apporter au vaincu tous les bonheurs et toutes les gloires dans les usages d'une civilisation qu'on était loin de lui demander !

Le Birman est gai, aimable, il a la physionomie réjouie, il est indolent, paresseux, il aime à se laisser vivre, et, contraste étrange, voilà que, tout à coup, le *time is money* est devenu, autour de lui, le mobile de toutes choses. Il vivait sans soucis, dépensait sans compter, adorait la toilette, était passionné de voyages sous couleur de pèlerinages aux pagodes, et l'argent roulait, roulait toujours, mais il restait dans le pays. Avec les Anglais sont venus les Hindous des Indes, et puis les Chinois, plus nombreux, qui s'emparent des travaux, du commerce et drainent partout la richesse. Les Anglais ont, de tous côtés, fait des routes pour leurs voitures et placé des lanternes pour la nuit, et le Birman, qui se lève au chant du coq et se couche à la nuit, doit payer pour ces routes et ces lanternes indispensables à la vie anglaise.

Il n'y a pas en Birmanie de divisions de castes, comme aux Indes, et les relations sont faciles et cordiales. Naturellement doux, le Birman est passionné pour le pouvoir. Simple particulier, il est intelligent et raisonnable; investi de l'autorité, la tête lui tourne, comme il arrive chez tous les peuples soumis à un long despotisme. Les princes ne cessèrent jamais de conspirer. Ils y étaient encouragés d'ailleurs par l'organisation politique du pays. Il suffisait d'être maître du palais pour disposer du royaume. Aussi, les Birmans ne peuvent-ils comprendre les fonctionnaires anglais, qui, après avoir exercé l'autorité durant vingt-cinq ou trente ans, n'ont d'autre désir, le temps venu de quitter le pouvoir, que d'aller jouir paisiblement de leur retraite et du bonheur de n'être plus rien.

Indolens par caractère, négligens comme tous les Orientaux, incapables de s'astreindre à une règle sévère, les Birmans sont de parfaits voleurs, et les missionnaires ne parviennent pas aisément à leur faire comprendre qu'il y a péché à prendre le bien d'autrui, même quand on n'a pas été vu. Ont-ils un désir et trouvent-ils l'occasion de le satisfaire? Ils en profitent le plus naturellement du monde, sans même avoir l'idée que cela puisse être mal. Ils sont indépendans et nullement domesticables. Un jour de fête, nul ne saurait les empêcher de quitter tous la maison. Pour parvenir à être servis, les Anglais sont obligés d'employer des Hindous.

Au fond, ce peuple est perfectible, mais en toute chose il manque de persévérance et de ténacité.

Ce n'est pas que l'instruction ne soit plus généralement répandue qu'en beaucoup d'autres pays. Un lettré m'a affirmé que tout Birman sait lire, écrire et compter; que beaucoup traduisent le « pali, » langue sacrée, dans laquelle on écrit le « Wini, » livre de la loi bouddhique. C'est en cela, d'ailleurs, que consiste, en général, toute la science des bonzes qui sont, dans chaque village, à la tête d'une école. Sous les rois, non seulement tous les garçons, obligés d'être *poonghee*, recevaient une instruction qu'on n'avait pas partout, il y a quarante ans, dans nos campagnes de France, mais, ce qui est encore plus extraordinaire, dans chaque village, les filles elles-mêmes recevaient, d'un vieil instituteur, une certaine instruction primaire. J'ai constaté par moi-même que toutes ces marchandes de légumes et autres objets qui remontent avec moi l'Irrawaddi sur les grands bateaux-bazars, et qui pour la plupart ont été élevées sous les rois, savaient lire, écrire et faire leurs comptes. Et, je les ai vues toutes, avec admiration, faire leurs calculs, à l'aide d'un crayon blanc, sur un livre de carton noir monté en accordéon.

Les Anglais, en Haute-Birmanie, n'ont encore fait que peu de chose pour l'instruction publique, surtout en ce qui regarde les filles, dont s'occupe presque seule la mission catholique.

Les Birmans excellent à travailler l'argent et à sculpter le bois; leurs travaux sont renommés. Depuis les grands bateaux birmans, aux hautes poupes relevées de toute la hauteur d'un étage, entre leurs montans renversés, richement sculptés, jusqu'à la décoration de tous les toits, souvent au nombre de sept dans les pagodes et les monastères, jusqu'aux porches des temples ornés de superbes baldaquins, tous les bois sont fouillés avec une délicatesse et une patience extrêmes. Les figures ne manquent ni de finesse, ni d'intelligence, ni d'esprit amusant. On voit des personnages, des cavaliers, des chars attelés de bœufs dans des reliefs extraordinaires, qui se détachent sous des feuillages finement ajourés. Tous leurs Bouddhas de marbre, d'albâtre ou de bois doré, laissent bien loin derrière eux les Bouddhas vulgaires et sans expression du Siam et de Bangkok.

La Birmane est jolie, généralement élancée, souple, élégante, toujours vêtue de soie; car il n'est si pauvre, homme ou femme, qui n'ait eu au moins un costume de soie dans sa vie. Elle s'enveloppe dans une pièce de soie, légèrement croisée par devant et traînant à terre. Un vague corsage blanc, ou à dessins de couleur,

couvre le buste, avec beaucoup de colliers. Elle a toujours des fleurs sur la tête avec des bijoux sur le côté de son épais chignon haut monté. Elle se couvre la figure d'une poudre jaune, faite d'une écorce broyée, qu'il faut écraser et réduire pendant des heures; on la mêle dans l'huile, et cette couleur dorée lui sert de fard. Elle fume de gros cigares, longs de 23 centimètres sur 2 centimètres et demi de diamètre, faits de tabac et de sciure de bois mélangés. On dit ces cigares assez doux, mais ils sont d'une odeur déplaisante.

Habituée à l'indépendance, la Birmane circule librement et tient une place importante dans la vie. Il est vrai qu'elle ne mange pas avec l'homme et qu'elle commence par le servir le premier. Elle est la ménagère, tout comme la paysanne dans nos campagnes qui sert elle-même les hommes avant de prendre son repas. Depuis quelque temps cependant, dans les classes qui sont un peu élevées ou en contact avec les métis et les Européens, la femme prend place à table à côté de l'homme.

La Birmane a beaucoup plus d'initiative et d'énergie que le Birman; elle a conscience de sa valeur et prend vite la suprématie dans le ménage. Quand elle devient veuve, elle est le chef de la famille et l'administratrice des biens jusqu'à ce que les enfans demandent leur part. Elle est maîtresse du bien qu'elle a apporté, et, dans la classe inférieure, elle ne verse pas à la communauté ses profits personnels. Elle a sa bourse propre et reste seule propriétaire de ses économies. Elle réussit à merveille dans le commerce : mariée à un Chinois, à un Yunnanais, à un Shan, elle fonde partout de riches maisons.

Le divorce a toujours été reconnu par la loi. Il est fréquent dans le peuple, où chacun des deux époux n'a qu'à reprendre sa bourse; mais, il est plus rare dans la classe élevée. La femme qui divorce ne peut opérer sa reprise, s'il y a eu faute de sa part, ce qui est fort rare, dit-on. En ce cas, elle doit s'en aller *avec son corps et son habit*, selon la formule du juge. La fréquence des divorces ne doit pas être attribuée à l'excessive ardeur d'un tempérament tropical; hommes et femmes ont au contraire des sentimens très calmes. La séparation est presque toujours provoquée par la question d'argent, le plus souvent l'amour du jeu chez les hommes les excite à vouloir gaspiller l'argent gagné par la femme.

La Birmane a les allures libres, elle a l'intelligence vive, de

l'esprit, du trait et une extraordinaire puissance d'assimilation.

Mettez une fille du peuple à la table la plus *select :* elle regardera, suivra les mouvemens de chacun, les répétera adroitement, et bientôt elle mangera selon vos principes. Elle est naturellement polie, jamais honteuse ; elle se croit volontiers à sa place partout. Elle est née *dame*, et son costume élégant ajoute à ses charmes. Elle n'est point romanesque, ni vicieuse ; mais elle aime les galans propos, et la liberté est très grande entre garçons et filles, sans beaucoup d'inconvéniens.

La langue birmane est gracieuse ; elle est rythmée à trois tons ; les nuances sont infinies, elle a vingt nuances pour exprimer une même idée, là où nous en aurions quatre, tout au plus. On y peut dire les plus jolies choses, et les plus risquées, dit-on, sans choquer les convenances. Un vieux Français, oublié en Birmanie, me disait que s'il lui était donné de redevenir jeune et de vivre en France, il n'aurait qu'un seul regret, celui de ne pouvoir faire, en birman, la cour aux Parisiennes.

La Birmane est très positive, elle a peur du scandale et ne se laisse séduire qu'à bon escient. Un jeune Russe de distinction, de passage en Birmanie, s'était épris à la folie d'une jolie servante. Il serait resté près d'elle des mois, et peut-être toute sa vie ; mais, rappelé par son empereur, il lui fallait partir le lendemain. Il fait demander à la jolie fille, en lui offrant une grosse somme, de venir le visiter. Elle n'hésite pas à répondre que le Russe lui plaît. S'il était resté des mois à Mandalay, elle serait venue, heureuse, vivre avec lui ; et, selon la loi birmane, quand il serait parti, elle aurait été sa femme. Mais, si elle venait chez lui un jour, elle serait perdue, déshonorée pour toujours et, dût-il lui donner 1 000, ou 100 000 roupies, elle ne viendrait à aucun prix.

Comme bien des filles d'Europe, peut-être, la Birmane calculera quel sera l'épouseur qui donnera les plus beaux présens ; à cette différence près que les présens, somme d'argent ou autre chose, ne seront pas pour elle et resteront à sa famille. Dans son union avec l'Européen, c'est presque toujours le profit qui la décide ; les parens ont d'ailleurs une grande autorité sur leurs filles. Une liaison pour eux est un mariage, bien que provisoire. Si l'Anglais a offert à la mère des présens assez nombreux : « Je vous la donne, » dira-t-elle, et la fille n'aura qu'à accepter le marché.

L'Anglais si réservé, si prudent, si dédaigneux de l'indigène

aux Indes, épouse la Birmane. Il y en a quatre exemples dans l'administration. Jolie, habile, tenace, la Birmane ne se laisse pas aisément abandonner. Le gouvernement se montre très hostile à ces liaisons notoires et à ces mariages; car le fonctionnaire est magistrat, aussi bien que collecteur et administrateur, et la Birmane est mercantile. Femme ou maîtresse, elle se laisse facilement acheter par le justiciable, tout comme notre Annamite.

Les nombreux peuples de la Birmanie sont plus ou moins issus de la Chine; beaucoup d'entre eux se rapprochent par les traits physiques des Chinois du Sud : tels les Khins (1) à l'Ouest, les Kakhins au Nord, les Shans à l'Est et les Karyans au Sud-Est. Mais leurs idées et leurs religions, venus par les ports de mer, les rattachent, et principalement le Birman, à la péninsule hindoue. Le *Manou*, le livre de la loi civile birmane, vient des Indes; et, sous les rois, la cour suivait un certain nombre des formes du cérémonial hindou. Quand les Birmans ne peuvent comprendre le Manou, ils appellent les brahmines des Indes pour le leur expliquer. En réalité, ils ont toujours subi l'influence des coutumes civiles et religieuses des peuples auxquels ils ont été mêlés. Leurs costumes et leurs marionnettes sont empruntés au Siam.

A Mandalay, chez le pape du bouddhisme birman, où veut bien me conduire le *commissioner* de la province, je rencontre en effet trois ou quatre « brahmines, » avec les signes de Vichnou sur le front. Ils ont leurs places dans beaucoup de cérémonies bouddhiques. Ils ont en outre des fonctions, aussi bizarres que multiples, telles que : prédire l'avenir, percer les oreilles et verser l'eau sacrée aux cérémonies du mariage. C'est ce pauvre pape, à la vue affaiblie, qui dans son empressement à accueillir mon aimable guide, me tend la main sans s'apercevoir que je suis une femme. Tous les bonzes protestent, mais trop tard; et il paraît que je puis bien me vanter d'être la seule femme qui ait touché la main d'un pape birman.

Le vieillard a l'air intelligent et volontaire. Il fait opposition au gouvernement anglais, pour la haute Birmanie, dans la question de l'enseignement. Il n'autorise que l'éducation des *poonghees*, les prêtres bouddhistes, sans adjonction de maîtres laïcs.

(1) Se prononcent « Chine, Katchine. »

L'instruction se borne à l'étude du *pali*, dans le *Wini*. La basse Birmanie, soumise depuis plus longtemps, a accepté les programmes anglais, et, comme aux Indes, l'instruction y est largement répandue.

Le vieux bonze raconte, avec plaisir, au fonctionnaire anglais, les honneurs qui lui ont été rendus dans un récent voyage à Rangoon où il a été porté en triomphe aux pagodes. Sa situation de pape élu est assez délicate.

Un an auparavant, le dernier pape étant mort, les *poonghees* avaient dû s'adresser au gouvernement anglais, qui s'est arrogé les droits royaux des dynasties birmanes, pour leur désigner un nouveau chef. Les Anglais, trop habiles pour assumer ce choix, ont obligé les bonzes à procéder eux-mêmes à l'élection, s'en réservant seulement la ratification. Un bonze intelligent et très influent, autre curieuse figure que j'ai eu le plaisir de voir, était trop jeune pour se faire élire directement. Il a entrepris de régner sous un plus vieux, si vieux qu'il en est déjà mort. Mais, il y a eu division dans le vote des trente chefs de grands monastères. Le pape nommé n'a obtenu que vingt voix, et le gouvernement a trouvé la majorité insuffisante. Il ne sera pas procédé à une nouvelle élection qui, par l'influence du jeune bonze, donnerait, dit-on, le même résultat, et, le pape élu n'étant pas reconnu, la grande puissance des bonzes, très attachée et très fidèle à l'ancienne dynastie, en reste désunie et diminuée.

Les *poonghees*, les bonzes, si influens encore en Birmanie, ne forment pas, à proprement parler, une caste à part; car, de même qu'au Siam, tout le monde doit avoir été *poonghee*, quelques mois au moins en sa vie. Les moines sont consacrés à l'instruction et ne doivent vivre que de charité. On les voit, chaque matin, descendre les degrés des temples, en longue théorie, leur marmite dans les bras, et s'en aller faire la quête : ils doivent marcher lentement, sans jamais rien demander à personne. Ils s'arrêtent devant les maisons, pour permettre aux femmes de leur apporter la dîme des provisions; et ils doivent détourner la tête, pour ne pas voir ce qu'ils reçoivent, ni même qu'ils reçoivent. Les nonnes bouddhistes font aussi la quête et circulent la marmite sur la tête. Leur modestie — et le soleil — engagent les *poonghees* à tenir dans la rue un grand éventail, fait d'une immense feuille de *talapot* (latanier) emmanchée de côté, derrière laquelle ils doivent s'abriter pour ne pas voir les femmes. C'est de cette

feuille de talapot que leur est venu l'appellation européenne de *talapoins*. Leur robe, emblème de leur pauvreté, ne peut être faite que de morceaux, soi-disant débris d'étoffes; et la robe la plus neuve doit comprendre un nombre déterminé de coutures.

Le bouddhisme de la Birmanie, qui passe pour un des plus purs et des plus savans foyers de la doctrine du Bouddha, est pénétré de la croyance aux mauvais esprits, ceux qu'il importe avant tout de ménager. A côté des statues de Gautama, on voit le plus souvent deux *natt*, deux mauvais génies, toujours entourés de fleurs et près desquels les fidèles restent longuement prosternés. Dans une pagode à cinq ou six milles de Mandalay, on n'adore que les *natt*. En réalité, le bouddhisme n'a rien d'immuable; celui du Sud ne ressemble pas à celui du Nord, la loi bouddhiste se modèle sur l'organisation politique et sur les coutumes de chaque peuple.

Les Birmans sont superstitieux. Ils voient un paon dans le soleil et, comme les Chinois et les Thibétains, un lièvre dans la lune; comme les peuples d'Égypte, ils se croient descendans du soleil et de la lune que représentent leurs armes. Autrefois, sous les rois, quand on avait coutume de s'entre-tuer entre princes et princesses, il y avait toujours disette si on enterrait les victimes au lieu de les jeter à la rivière pour se rendre propices les génies des eaux. A Mandalay, la première pierre de chaque édifice devait être une *pierre vive* pour écarter les esprits et les mauvais génies. On croit encore qu'à certaines époques, les *natt*, les esprits, réclament le sacrifice d'une vie humaine encore vierge, et on ne se soucie pas alors de sortir le soir; une erreur est si vite commise!

Les tremblemens de terre étaient autrefois très fréquens, et je constatais qu'à Mandalay, on avait coutume pour la solidité des temples de former leurs colonnes d'un long tronc de bois de *tek*, revêtu d'une maçonnerie. Tout le monde sait que les tremblemens de terre étaient causés par la colère des *natt*; ils sont maintenant moins fréquens, mais les pluies ont considérablement diminué dans la haute Birmanie. Elles avaient commencé, dit-on, à diminuer sous le roi Theebaw, qui était un mauvais roi, et elles continuent de ne pas tomber sous les Anglais. On prétend que c'est la faute des Anglais. « Les *natt*, dit-on, n'en sont pas contens. » « Croyez-vous, disent les fonctionnaires, notre gouvernement aussi mauvais que celui du roi Theebaw? — Non,

répond-on, les Anglais sont justes; mais ils déplaisent aux *natt!* » Les Birmans disent encore que si le soleil et la lune s'étaient bien conduits, ils n'auraient pas été battus par les Anglais.

La Birmanie possède trois évêchés catholiques. Deux appartiennent à la Société des Missions étrangères : la Birmanie méridionale, siège : Rangoon; et la Birmanie septentrionale, siège : Mandalay. La Birmanie orientale est confiée à une mission italienne.

La grande figure de Mgr Bigandet a illustré le siège de Rangoon, et nos compatriotes missionnaires et leurs œuvres sont très appréciés du gouvernement anglais. Leurs écoles reçoivent les mêmes faveurs que celles des confessions protestantes, et leurs élèves indigènes sont plus recherchés et inspirent plus de confiance. Le gouvernement, en outre du terrain qu'il donne, paie la moitié de la dépense des constructions, et les écoles de nos missionnaires et religieuses ont toute la clientèle européenne, de préférence aux écoles protestantes. Le lieutenant gouverneur de Birmanie, protestant convaincu, me disait, en parlant du zèle et du dévouement de nos missionnaires : « Quelle force et quel moyen, que de tels hommes! Quoiqu'ils ne professent pas notre religion, nous avons tous, pour eux, la plus grande admiration et le plus profond respect. Si l'Angleterre possédait de tels apôtres, le monde lui appartiendrait! Nos missionnaires ne savent pas se dévouer; ils ne se donnent pas; ils n'oublient pas leurs intérêts temporels; mais, en revanche, ils nous frayent la route au même titre que nos commerçans. »

Un nouvel hôpital de lépreux, intéressante fondation de la Mission catholique, attire les malades et les secours, en dépit d'un asile semblable fondé par les Wesleyens. La lèpre de Birmanie revêt les formes les plus cruelles et les plus répugnantes. Cent six hommes et cinquante-quatre femmes sont secourus et encouragés par les Pères Wehinger et Martin. Il y a peu de catholiques parmi eux; mais tous sont touchés de ces soins et de ce dévouement de toutes les heures, de cette bonté de cœur qui vient d'en haut. Ils comprennent qu'il y a un Dieu, plus grand que celui qu'ils connaissent, et qui seul peut inspirer de telles abnégations. Le calme, la douceur et la quiétude des premiers arrivés frappent les derniers venus, et, sans qu'on ait à leur rien dire, ils demandent à connaître cette religion qui rend si bon.

Chaque année 40 à 50 misérables viennent mourir en paix, soignés et consolés dans cet asile de charité. Quelques-uns arrivent *in extremis* et ne vivent que quelques jours. D'autres doivent mourir petit à petit, dans de cruelles souffrances, couverts de plaies hideuses, qui dévorent leurs membres, en commençant généralement par les extrémités.

Au-dessus de Mandalay l'Irrawaddi continue à étaler la vaste nappe de ses eaux, dans la même large vallée monotone, à travers de nombreuses îles.

Il coule paisible jusqu'à Schwegou et jusqu'à son premier rapide, près de la grande île de Kiong-Daw-Gyi, aux mille pagodes, qui attire chaque année, à la fête de Mars, plus de 2 000 pèlerins.

La navigation est toujours très active, et, jusqu'à Bhamo, d'immenses navires de 98 mètres de longueur sur 23 de largeur sillonnent le fleuve.

Ces bateaux, pour lesquels les roues sont préférées à l'hélice, sont flanqués d'un ou deux chalands plats presque aussi longs que le steamer. Une petite partie, à l'avant du pont supérieur, est réservée aux passagers de première classe et compte quatre grandes cabines, véritables chambres, très confortables. Tout le reste est livré à des marchands et marchandes, rangés en quatre longues files qui présentent l'aspect de rues. Les boîtes d'emballage superposées forment rayons le long du bord, et, à chaque escale, même le soir, sous la lumière électrique, les indigènes se pressent curieux sur le grand navire pour acheter et quelquefois pour vendre. Ce sont de vrais bazars ambulans qui développent le commerce, et, partant, les besoins. Des centres commerciaux se créent jusqu'aux limites de la civilisation, dans des contrées peu habitées, si j'en juge par le petit nombre des escales, qui ne dépassent guère deux ou trois par jour en comptant l'escale du soir.

De longues guerres ont ravagé le pays et décimé la population. On compte beaucoup, pour l'augmenter, sur les Hindous et les Chinois établis maintenant en grand nombre dans la Birmanie.

Mon lecteur me saura gré, sans doute, de lui épargner les nombreuses et monotones escales le long du fleuve et de le transporter tout de suite à Bhamo, à 1 450 kilomètres de la mer. Les maisons de bois de cette ville, son bazar et ses pagodes s'étagent sur les berges, dans un coude du fleuve qui forme lac. Sa grande

pagode est tout un ensemble de *htî*. Tous ces pagodons, semés sur les monticules et entourés d'immenses et bizarres monastères de bois, forment un tableau des plus pittoresques.

Au delà, c'est le grand *jungle*, la forêt vierge qui commence, et se continue en Chine sur des milliers de kilomètres montagneux. Sous mes yeux, de longues caravanes de 300 et 500 mulets défilent sur le sable. Elles apportent ici tout ce qui constitue le commerce du Yunnan et de la Chine, et qui en peu de jours sera rendu à Rangoon et à la mer.

Tout un quartier de la ville appartient aux trafiquans chinois et yunnanais, groupés autour d'un riche temple dédié à Confucius. Ils viennent acheter le coton, le jade, la pierre précieuse de la Chine, et les articles d'Europe.

Le *Deputy Commissioner* a la bonté de mettre à ma disposition un petit steamer du gouvernement, le *Rob Roy*, pour continuer de remonter l'Irrawaddi.

Jusqu'à Bhamo, la vallée est restée plate et sablonneuse. Au-dessus, les défilés boisés commencent; c'est jusqu'à Simbo, la partie la plus pittoresque, un paysage calme, reposant, dans lequel les Anglais retrouvent leur Écosse. Rien n'y manque, pas même le brouillard du matin. Les rives se rapprochent, les roches rendent par moment la navigation difficile, et l'on corne dans les défilés comme aux tournans des routes dans les montagnes; cette précaution n'est pas inutile, car nous croisons deux steamers qui descendent le fleuve.

Le charmant village de Simbo, en pleine forêt, domine l'Irrawaddi du haut de son monticule, surmonté de sa pagode et de son monastère. De grands troncs d'arbres sont épars sur la haute berge, bois de chauffage pour les bateaux à vapeur, que prépare tout un monde de travailleurs, des Kakhins, la petite race sauvage déjà entrevue à Bhamo. Ils portent un large sabre, le *dâh* (1), suspendu en sautoir, par un grand anneau de jonc. Leurs jambes sont chargées de cercles de cuivre superposés qui forment de hautes genouillères. Et, si primitifs qu'ils paraissent, leurs longs fusils, dissimulés derrière les buissons, ont tué nombre de soldats anglais. Je m'attarde jusqu'à la nuit à flâner et à regarder dans les cases, mais on est si peu habitué à voir des promeneurs que les enfans se sauvent à mon approche, comme s'ils voyaient

(1) Ce mot se prononce « dao ».

un *natt,* un diable; les chiens aboient et les vaches s'inquiètent et meuglent.

II. — LES ÉTATS SHANS

Revenue de mon excursion à Bhamo et au pays des Kakhins, je me dispose à quitter Mandalay et les aimables hospitalités anglaises pour gagner Hué, la capitale d'Annam, en un voyage de trois mois à travers les États shans et le Laos.

Le lieutenant-gouverneur, sir Frédéric Fryer, qui s'est montré si aimable et si bienveillant pour moi, m'a signalée aux officiers et fonctionnaires de Taunggy, de Fort Stedman et de Xieng-Tung. Il veut bien encore me donner une escorte de cinq beaux cavaliers du Punjab, portant sur la tête le vaste turban rayé blanc et bleu avec l'écharpe flottant en arrière, le fusil en main et le grand sabre à la ceinture; parfaits soldats du reste, et un peu gentlemen, qui me serviront comme si j'étais leur officier. Dellawarkhan, leur caporal, me tiendra lieu tout ensemble d'écuyer et d'interprète. Une cinquantaine de mots hindoustani, acquis dans un précédent voyage au Cachemire et au Tibet anglais, suffiront à tous nos besoins, avec la belle langue des gestes et beaucoup de bonne volonté.

Le 25 décembre, je pars donc à cheval, les *patti* ou bandes de laine noire enroulées autour des jambes selon l'usage, suivie de mes cinq gardes du corps et d'un *garry*, char, qui portera mes bagages jusqu'à Taunggy. On m'avait offert des éléphans, mais je n'étais pas assez novice pour accepter des éléphans quand je pouvais me servir de chevaux. Ces pachydermes ne rencontrent pas toujours en montagne des sentiers assez larges pour livrer passage à leur masse énorme et ils sont obligés de se reposer un jour sur trois ou quatre pour ne pas user la plante de leurs pieds mous.

Les dix premières étapes jusqu'à Taunggy, résidence du *superintendent* des États shans, se font par une route carrossable, sablonneuse, parfaite aux cavaliers, mais laborieuse pour les chars, les « garries, » qui la suivent en longs convois. Elle est encombrée de caravanes shanes, dont les bœufs marchent en troupeaux désordonnés, heurtant leurs gros paniers les uns contre les autres, dans un blanc nuage de poussière.

Dès qu'on s'élève au-dessus de la plaine, la verdoyante végé-

tation commence, et le chemin tourne en corniche au-dessus de profondes vallées, coupé sans cesse de petits ponts de bois près desquels se lit parfois un avis prudent écrit en anglais : « Dangereux pour éléphans. »

Je marche, tous les matins, deux ou trois heures avant de monter à cheval. Des pluies de volubilis bleu pâle retombent de la cime des plus grands arbres. Les abîmes de verdure, coupés par de gigantesques lianes accrochées, se perdent au-dessous de moi dans la belle sauvagerie de la nature. Partout volent, de branche en branche, de jolis oiseaux bleu foncé, les ailes bordées de blanc, ouvertes en éventail, de chaque côté d'une queue très longue comme celle de l'oiseau de paradis.

Tous les soirs, sur la route anglaise, l'*inspection's bungalow*, sous forme de chalet de bambou, toujours dans le site le plus pittoresque, offre au voyageur le gîte le plus confortable, sans qu'il soit nécessaire de déployer sa tente. Rien n'est plus coquet et plus pratiquement organisé que ces asiles sous leurs grands toits avançans, du genre des *poonghee kiung*, monastères bouddhiques. Une grande véranda, ouverte sur trois faces par de grands auvens de nattes de bambou, constitue le salon et la salle à manger, avec tables, buffets garnis de vaisselle, fauteuils pour s'asseoir ou s'étendre. En arrière sont deux chambres avec tables, fauteuils et cadres de lit pour la literie avec laquelle on voyage toujours; puis deux grands cabinets de toilette avec larges « tubs » que le gardien s'empresse de remplir d'eau dès que vous arrivez. Portes, cloisons, clôtures et plancher sont en lattes de bambou; le tout propre et agréable à l'œil, sur de hauts pilotis.

D'autres petites cases sont espacées dans le *campoong* pour la cuisine, pour les gens, pour les chevaux et les communs.

Sur le plateau de Kalow, je suis à 1 650 mètres d'altitude, au milieu d'un village d'une certaine importance, si j'en crois la foule qui se presse, les nombreuses pagodes et les *hti* répandus. C'est jour de grande *pwe*, et il y a théâtre, musique, danse et fête religieuse chez un riche Shan qui fait fête aux *poonghees* « pour se porter bonheur. » Il y a, en cette saison, beaucoup de *pwe*, et les *djunghi*, habitans du *jungle*, sont nombreux à la fête. On s'est empressé de me faire place; chaque artiste vient me danser, chanter, mimer ses plus jolies scènes, tandis que le maître me fait apporter un panier d'oranges exquises. Nous sommes sous un

large abri de bambou et de paille, à travers lequel le soleil laisse tomber des taches éclatantes sur tous ces groupes pêle-mêle de femmes, d'enfans et d'hommes dans leurs plus beaux costumes.

Les *poonghees* viennent s'aligner l'un à côté de l'autre sur une légère estrade peu élevée, vêtus de belles soies jaunes, et assis chacun derrière une petite table basse surchargée de provisions alimentaires et de toiles blanches, présens destinés à la pagode. L'ensemble forme un superbe fond de tableau.

Les femmes shanes portent la grande chemise à mi-jambe, dans laquelle elles enferment leurs genoux lorsqu'elles s'accroupissent, ce qui est la manière de s'asseoir. C'est un tissu de laine aux dessins originaux, taillé droit à la chinoise, aux larges emmanchures descendant sur les bras. Une ligne de fines coquilles blanches garnit, dans une broderie de soie, l'encolure et le devant de la blouse. Un grand sac carré de fibres recouvertes de soie rouge, brodé des mêmes coquilles, est suspendu à l'épaule. Une grosse écharpe verte, rouge, ou de diverses couleurs, est très artistement posée sur la tête, et les deux extrémités mollement rejetées en arrière dessinent une jolie ligne de profil. Détail très original : de grands cercles de cuivre brillant, superposés, leur forment de hautes guêtres, tandis que d'autres cercles font de larges genouillères comme chez les Kakhins, et que d'autres bracelets assemblés ont l'apparence de manchettes mousquetaire.

Il ne leur manque que les hauts colliers des femmes de l'étrange tribu des Padoung, au sud de Fort Stedman. Le long cou de ces femmes, curieusement comprimé depuis l'enfance par des jeux de colliers de cuivre, ne peut se développer normalement. A mesure qu'il s'allonge, on soude de nouveaux cercles et puis d'autres encore, s'élargissant sur l'encolure, afin de soutenir le cou devenu trop faible pour la tête.

Les bijoux jettent partout des notes brillantes et argentées. De grandes rondelles au cœur rouge, ornées de flots de pointes d'argent, comblent, dans le lobe de l'oreille, un trou qui sert quelquefois à porter le cigare. Une vieille femme portait en boucles d'oreilles deux entonnoirs d'argent de six centimètres de diamètre, sur un tube rouge de la grosseur d'une pièce de deux francs.

C'est à Thamakan qu'il faut abandonner les jolis *bungalows* et la route de *garry* que continuera de suivre mon convoi jusqu'à Taunggy. Le *myok*, le fonctionnaire indigène, a reçu ordre de se

mettre à notre disposition. Il nous conduit lui-même, en dehors de tout sentier visible, à travers un haut plateau coupé de profondes entailles creusées par le travail des eaux, dans un splendide panorama.

C'est déjà le grand souffle de la montagne. Au matin, un léger brouillard couvre d'un duvet de givre les brins d'herbe et les peluches de mon paletot. Une demi-heure après, le soleil aura bu tous ces blancs duvets.

Tout à coup, après 25 kilomètres de chevauchée, au fond d'un grand cirque de verdure, nous voyons s'étaler les eaux bleues de l'Inle-Lack, sous les montagnes de Fort-Stedman. Ce lac, très profond dans son centre, ne mesure que 15 kilomètres de longueur sur 5 kilomètres dans sa moindre largeur. Le paysage est noyé dans une jolie tonalité d'un gris bleu qui se fait gris perle au matin, dans la buée lointaine. De nombreuses pagodes ont été construites sur pilotis et se mirent dans les eaux profondes. D'innombrables canards sauvages nagent et volent près de moi en confiance, des multitudes d'oiseaux pépient et se poursuivent, d'autres s'en vont par troupes en un long nuage noir; et, sur les berges, les énormes *buffalos* noirs, aux longues cornes, ressemblent, par leurs masses, à des rhinocéros cachés dans la verdure.

Les habitans de l'Inle-Lack sont des Inthas, descendans de tribus esclaves amenées de Tavoy. Ils vivent uniquement sur l'eau, dans des villages aux maisons sur hauts pilotis, entourés de jardins flottans qui sont fixés au fond des eaux par de longs bambous, comme les jardins maraîchers des lacs de Srinagar au Cachemire. Villages et jardins forment des îlots en désordre, le long des berges, et, d'un côté à l'autre du lac, les grands bois des pilotis semblent toute une flottille haut mâtée. Quelques arbres poussent dans ces jardins, avec des légumes, des tomates, des melons d'eau, etc. A la saison des grands vents et des tempêtes, la bourrasque a quelquefois au matin emporté le jardin qui s'en est allé flotter bien loin de la case suspendue de son propriétaire.

Sur une grande île artificielle gentiment boisée, tout à fait au sud de l'Inle-Lack, se trouve le village de Nampoong. Il est d'un aspect très curieux, ce village lacustre aux maisons et aux monastères élevés sur leurs hauts pilotis, sous lesquels la lumière se joue dans l'eau. Les *Poonghee-Kiung*, peints en rouge et dorés, sont épars au milieu des saules et des jolis arbres au feuillage

frissonnant. Au centre est la grande pagode toute blanche qu'entourent cinquante pagodons et où mène une longue entrée de bois rouge et or couverte de sept toits tourmentés.

Fort-Stedman renferme 1 500 hommes de troupes indiennes du Punjab. C'est le moment du départ d'un régiment et de l'arrivée de l'autre, et je suis invitée, première femme admise, au mess des officiers pour le dîner d'adieu des deux régimens. Les installations des officiers et des troupes sont toutes en « kéféne, » comme on dit au Tonkin, pour désigner les cases en lattes de bambou, analogues aux bungalows que j'ai déjà décrits. Le grand effort financier, en Birmanie, a été consacré à la création rapide des grandes voies de communication; mais les installations des fonctionnaires, à l'exception du royal palais du lieutenant-gouverneur à Rangoon, sont, même dans les villes et encore bien plus dans « les bois, » très simples, voire un peu primitives, ce qui n'est pas incompatible avec le genre de confort qui convient à ces pays.

Taunggy, la résidence du *superintendent* politique des États shans, est en pleine forêt. C'est un commencement de ville, — véritable sanatorium à 1 460 mètres d'altitude, — qui, lors de mon passage, remontait à dix-huit mois à peine et qui paraît destinée à un bel avenir dans les mains de l'homme habile qui l'a créée. La maison du superintendant commande une vue superbe au-dessus de grands jardins d'essais qui donnent les meilleurs résultats; une canalisation d'une douzaine de kilomètres a amené les eaux en abondance et je mange, au commencement de janvier, des fraises exquises.

A partir de Taunggy, ma route n'a été parcourue, que je sache, par aucun Français jusqu'à Xieng-Tung. Les troupes anglaises n'en avaient pris possession qu'au mois de mars précédent. Le sentier shan a été égalisé le plus rapidement possible, pour le passage des caravanes militaires, et peu d'officiers et de fonctionnaires ont eu l'occasion de le suivre et le temps de revenir.

Nous devons abandonner à Taunggy le char pour porter les bagages et traiter avec un caravanier chinois qui me fournit sept chevaux de charge et deux *lougli*, conducteurs de caravanes. Le superintendant des États shans me remet une lettre de recommandation très pressante, écrite en shan et en birman, où il ordonne de me traiter comme lui-même à tous les Myosa, Sawbwa

Baya, Kienmuong, Henis, Tamons, Kyaw et autres princes de ces États shans, peu connus, encore et que seuls jusqu'alors avaient parcourus de rares officiers en service.

Dans tous les villages, les princes indigènes se pressent en cercle autour de ma tente, avec leurs femmes et toute leur suite. Ils m'apportent leurs *laïes*, leurs présens, sous forme de briques de sucre brun, de tubes de bambou remplis d'huile, qui font le bonheur de ma caravane.

Il est impossible de traverser un pays plus riant, plus pittoresque que celui qui précède le Salouen. C'est un véritable jardin anglais, agréablement vallonné : grands herbages semés d'arbres, groupés ou solitaires, encadrés, à droite et à gauche, de jolies montagnes rapprochées, dont les flancs et les sommets mêmes, qui se découpent sur le ciel, sont boisés de toutes les essences, colorés de tous les tons, du pourpre au vert et au blanc. Le tableau varie sans cesse. Le sentier monte et descend par de douces pentes ; les grands joncs se dressent à quatre ou six mètres de hauteur ; les cloches violettes tombent des lianes folles et géantes, à côté d'orchidées extraordinaires qui trouvent vie sur les bois ; des torrens cascadent sous l'ombre épaisse des branches, et tout à coup, de grandes eaux qui courent luisent au loin comme des miroirs. Toujours, suivant l'expression de Stanley, la « grande silve » qui ne finit pas, que les rivières coupent sans l'interrompre jamais.

Cependant le soleil a dépassé la montagne et monte lentement dans le ciel tout bleu, il répand sa lumière en perles sur toutes les herbes et rend brillantes toutes les feuilles.

Le sentier devient étroit, sentier perdu dans les hautes herbes, ombragé parfois des grands plumets blancs ou roses des joncs ; sentier charmant, sinueux à l'infini, et dans l'air très chaud, doux à respirer, je me laisse bercer avec délices au petit galop de mon cheval. Tous les oiseaux chantent dans les arbres ; de petites perruches trop vertes, à faire mal aux dents, sautent et se poursuivent de branches en branches. Devant nous, dans l'épaisseur du « jungle, » s'ouvre une étroite fissure dans la montagne. Un gros rocher perpendiculaire sur lequel grimpent des arbres en ferme l'entrée et il le faut tourner comme la porte d'une étroite gorge. Nous continuons de monter sous d'immenses arbres très droits au milieu des hautes gerbes de bambous, des fougères arborescentes et de la brousse tropicale. De grands singes pren-

nent leurs ébats en poussant des cris qu'on croirait humains. L'un d'eux a la taille d'un enfant de douze ans. Tout à coup un immense abîme de verdure s'ouvre devant nous. Le soleil y verse à flots sa lumière et l'œil en pénètre les profondeurs. Mes soldats « Punjabi » eux-mêmes s'arrêtent saisis d'admiration : « *Bota atcha!* » s'écrient-ils, « comme c'est beau! » C'est une vraie jouissance que de planter sa tente dans ces grandes épaisseurs de végétation; tel sera mon sort sans interruption durant un mois.

Des ponts écroulés nous créent des descentes et des montées périlleuses; dans des passages marécageux, les chevaux s'ébrouent et enfoncent jusqu'au ventre. Je me suis vue trop heureuse, à l'un de ces mauvais endroits, de passer à pied avec mon écuyer de confiance, sur un long tronc d'arbre couché au-dessus de la fondrière plutôt que de risquer d'y tomber, tête première, avec mon poney.

Nous chevauchons plusieurs jours sur ces hauts plateaux accidentés et nous arrivons enfin dans la « plaine hantée. »

Les grands joncs surmontés de leurs hauts panaches, qui obstruent le regard, avec les *natt* sans doute, ont causé tout le mal. En vain, le matin, l'un de mes *cipayes* avait-il jeté son « lâ Ilâh illa Allâh, » ces musulmans ne connaissent pas les natt, et nous ne possédions pas la moindre clochette pour éloigner le Malin! Aussi qu'est-il arrivé? Il fallait bien s'y attendre. Notre caravane s'est trouvée divisée en quatre tronçons, et, ni les uns, ni les autres, nous n'avons pu trouver l'étape! Je suis seule avec mon caporal. Il tente de couper au plus court, à travers les grands joncs qui s'étendent sur une douzaine de milles carrés, semés de quelques oasis de bambous et de quelques mamelons tous pareils; mais les indigènes, profitant du chaud soleil de 60 degrés, ont incendié les joncs, et les flammes nous barrent le passage. Ailleurs, des eaux profondes nous détournent de notre chemin. Quand nous arrivons enfin à des oasis, nous demandons Nang-Sarrik. Les gens comprennent ou ne comprennent pas. Ils nous envoient à un autre village en arrière. Les heures passent; nous tournons sur nous-mêmes, et les hameaux sont de plus en plus misérables, les gens de plus en plus épeurés de nous voir. La nuit est venue : il faut s'arrêter! J'ai fait douze heures et demie de marche effective, tant à pied qu'à cheval, et nous sommes dans le plus pauvre hameau, abritant ses huit ou dix cases sous les

grands bambous et les bananiers. Nous campons au centre du village, sous une sorte d'abri fait simplement d'un toit et d'un plancher surélevé. Il fait nuit, l'air est frais. Je demande de la lumière, et bientôt des bambous flambans ramènent la gaieté. Enveloppée dans mon unique châle, je me couche tout de mon long contre le feu, mon casque me servant d'oreiller. Mon pauvre écuyer me regarde si piteusement que j'éclate de rire. On n'avait jamais vu d'Anglais dans ce coin perdu, et nos personnes jetaient un certain émoi. Mais, en me voyant rire de si bon cœur et pas méchante, les hommes s'approchent et se risquent à satisfaire leur curiosité. Toute la nuit, je leur ferai entretenir le feu et me retournerai toutes les dix minutes pour égaliser la température.

On se repose tout de même, tandis que, suspendus à de hautes perches, des bouts de bambou heurtés contre d'autres morceaux de bois tintent comme des cloches sur ma tête, pour éloigner les *natt*. Comme ils ont raison, les braves gens! sans les bambous qui résonnent, bien sûr, nous n'aurions au matin retrouvé ni l'oasis, ni le village, ni peut-être nous-mêmes.

Enfin nous arrivons au Salouen, à quatorze étapes de Taunggy et à douze étapes de Xieng-Tung. Les Anglais ont organisé des services de bac sur ce fleuve, de même que sur les trois larges rivières qui le précèdent sur la route et que l'on traverse près de leurs plus larges tournans, afin d'éviter les courans trop violens. Tout un campement nous y a précédés avec une douzaine d'éléphans privés qu'on est en train de promener, de baigner et de laver.

D'un côté à l'autre du Salouen, la configuration du pays change absolument d'aspect. A l'ouest, une série de hauts plateaux s'étendent, séparés par de profondes vallées, et interrompus par des chaînes de montagnes qui suivent toutes la même direction comme les grands fleuves. Quelques pics s'élèvent à 2 800 mètres, tandis que l'altitude générale des plateaux varie de 900 à 1 500 mètres. A l'est, la nature prend immédiatement un aspect plus sauvage, plus désordonné. Les montagnes se dressent brusquement et le sentier qui les côtoie surplombe les précipices. Le Salouen est à 400 mètres d'altitude. Dès la première assise de montagnes, nous sommes à 800 mètres; à la seconde, nous atteignons 1 000 mètres, et sur l'arête, où je campe le soir même, je constate 1 100 mètres à mon anéroïde. Le lendemain matin, j'avais vite atteint 1 600 mètres et, le surlendemain, je descendais 1 000 mètres en

deux heures, pour atteindre le village de Muong-Ping, sur le large Nam-Ping, dont le cours n'est pas encore exploré.

Il faut trois jours pour franchir l'étroite et haute muraille qui borde le Salouen à l'est. Ceux qui ont parlé de la possibilité d'un chemin de fer dans cette région n'ont pas idée de ce chaos de montagnes aux arêtes vives qui se succèdent comme les gigantesques vagues d'une mer en furie. Les arêtes se ramifient dans tous les sens, sans nulle épaisseur, à peine 1 mètre de largeur par endroit, entre deux abîmes de 200 et 300 mètres de profondeur, sur des pentes impraticables de telle sorte que, au milieu de ce dédale, il faut suivre les crêtes le plus exactement possible. Le sentier est le plus souvent au niveau de la cime des grands arbres qui poussent sur les talus presque à pic. Notre route se poursuivra ainsi jusqu'à Xieng-Tung.

Cependant les gorges que j'ai longées, entre Muong-Ping et Xieng-Tung, sont plus habitées que les plateaux. A l'ouest du Salouen, je remarque de nombreuses cultures au fond des vallées; les cases, rares, se perdent dans la brousse.

Beaucoup de ces tribus mènent la vie nomade et campent auprès de leurs cultures. Il est toujours curieux de considérer le peu qu'il faut à certains êtres. J'ai souvent examiné, au matin, les campemens nouvellement abandonnés, dont le foyer était encore fumant. Quelques grandes écorces ou des bambous femelles coupés en deux ont vite fait un plancher reposant sur le sol ou légèrement surélevé. Quelques bâtons soutiennent des branchages pour faire un abat-vent, et quatre bambous supportent la toiture de feuillage qui garantira de la rosée. Le feu est allumé; la maison est prête.

La grande forêt se continue semblable à elle-même. On se croirait au Cachemire, mais un Cachemire tropical, avec les grands bambous, les belles légumineuses du genre des mimosas et des acacias au feuillage léger, qui estompent les masses d'une manière toute particulière.

Et toujours des oiseaux, des chants que je ne connais pas, la vie partout dans la grande paix de la forêt : les buffles noirs, formidables et doux, qu'on chasse sans crainte du sentier qu'ils encombrent; les légions de criquets et de cigales, poétiques animaux, chantés par des poètes qui n'ont certainement pas entendu durant de longues étapes leur bruit de crécelle assourdissant et strident. Et cette intensité de vie, on la sent encore bien plus

grande la nuit. C'est comme l'immense poussée de la chaude végétation; les bambous éclatent comme une détonation; j'entends des cris, des sons inconnus, et ce bruit de tonnerre assourdi, murmure des éléphans, qui monte du fond des vallées, avec le cop! cop! des tigres, moins agressifs qu'on ne croit. Ils viennent bien enlever un chien jusque dans le campement, mais on ne cite pas d'exemple de voyageur attaqué sous sa tente, car, heureusement, ils sont plus peureux encore que les hommes. Dans cette même année, pendant plus de cinq mois, je les ai entendus, et les cris des cerfs aux abois; j'ai vu souvent leurs empreintes et celles des éléphans; mais jamais je n'ai aperçu le grand félin, et je ne l'ai pas regretté.

Après m'être élevée jusqu'à 1 825 mètres, la plus haute altitude qu'atteigne la route militaire anglaise, j'arrive, deux jours après, à Xieng-Tung, où les officiers me font grand accueil.

Xieng-Tung, dans sa riche et grande vallée, est une ville de 16 000 habitans, qui possède un « cantonnement » de 900 hommes de troupes gourkas et un petit roi indigène. Elle présente l'aspect le plus charmant, entourée de ses murs d'enceinte, avec ses ponts d'entrée couverts, ses pagodes dorées et les toits de paille de ses maisons éparpillées dans la verdure.

La vallée de Xieng-Tung est une magnifique rizière de vingt kilomètres de longueur. De nombreux villages chinois entourent la ville. Leurs habitans se livrent aux cultures maraîchères et à l'élevage des porcs. Ce dernier détail provoque un mépris répulsif chez les musulmans de mon escorte, peu habitués, chez les Hindous, à rencontrer cet animal impur. Les jolies aigrettes, oiseaux des rizières, que les Anglais appellent « paddy-birds, » sont nombreuses dans la vallée, malgré la grande chasse qui leur a été faite, à la dernière saison, pour orner nos chapeaux.

Je touche à la fin de mon voyage dans le pays shan. Dix jours seulement me séparent de Xieng-Sen et du Mékong; je détiens, dans ce dernier parcours, le record de la vitesse, sur les seules traces de M. Garanger, du côté français, et de M. Stirling et du capitaine Carrick, sans parler de deux officiers anglais qui n'ont pas dépassé Hong-Luk.

Le *sawbwa* ou prince indigène de Xieng-Tung nous donne un interprète shan sachant le birman, qui m'accompagnera jusqu'au Mékong et nous procurera des guides successifs dans les

différens pays. Ce personnage voyage à cheval. Il a un serviteur qui le précède, toujours à pied et courant toujours. Celui-ci porte naturellement, pendue à l'épaule, la grande sacoche carrée, commune aux hommes et aux femmes, brodée de rouge et de coquilles, avec le coupe-coupe tenu en sautoir par la cordelière rouge ou verte. Trapu, pourvu de mollets bien rebondis, il n'a qu'une seule jambe tatouée, ce qui ne l'empêche de relever son écharpe des deux côtés au-dessus des hanches, comme le prescrit l'élégance, pour faire admirer son tatouage et son galbe.

Les tatouages prennent, dans cette région, les proportions d'une œuvre d'art : c'est un vrai costume. Chez quelques-uns, ils forment un pantalon tout entier aux dessins de dentelle, de point de Venise, qui finit en hautes pointes dentelées à la ceinture, remonte sur l'estomac et dans chaque dent, représente des personnages. J'ai souvent remarqué des dessins réguliers, figurant des animaux, dans leurs enroulemens. Souvent aussi les deux jambes portent des dessins différens: dessins jetés, ou grandes quilles pointues remontant de côté. Tous ces tatouages sont d'un beau bleu. Plus rarement je rencontre des tatouages rouges, mais uniquement sur les parties supérieures du corps, la poitrine, le cou; exceptionnellement sur une joue.

A peine sortie de cette florissante vallée de Xieng-Tung, que les Anglais se sont si bien choisie, je vois se succéder, un peu clairsemées, quelques-unes des plus curieuses populations qui occupent les États shans. D'un district à l'autre, le type physique, la langue, les mœurs diffèrent.

Beaucoup de ces peuples sont bouddhistes; néanmoins, tous les arbres, tous les ruisseaux sont des *natt*, et les sorciers seuls savent et disent ce qu'il faut sacrifier aux *natt*. Le bouddhisme se perd ici dans la croyance aux mauvais esprits, et ce sont des superstitions infinies pour s'en préserver. Nous sommes, aux pays shans, en pleine démonolâtrie. Les sorciers et devineresses sont légion. Un sorcier doit toujours être initié par un autre. Les sorciers passent pour donner la mort à distance, en invoquant leur *natt*. Ils prétendent se rendre invulnérables et invincibles et connaître l'avenir comme ce qui se passe au loin. On prétend qu'ils disent et font des choses extraordinaires, et j'ai entendu raconter de nombreux faits, à réjouir les amateurs d'occultisme.

Les *Natt Kédo*, les femmes possédées par un *natt*, comme leur nom l'indique, sont très nombreuses. On leur attribue de mer-

veilleux talens de devineresses. Elles seraient capables de faire fortune parmi les civilisés, très friands, eux aussi, de connaître l'avenir, et peut-être plus naïfs et plus crédules qu'ils ne veulent en avoir l'air.

Tous ces Shans portent le coupe-coupe en sautoir et le grand chapeau de paille souple, très haut perché sur le turban. Ce chapeau, originaire de Chine, retombe mollement en trois grands plis et il est surmonté d'un large flot de soie floche rouge ou verte, quelquefois mêlée à des fils métalliques ou à de fines découpures de papier brillant.

Hommes et femmes, à mesure que j'avance dans le pays, portent davantage le paletot chinois de toile noire lustrée et matelassée. Dans le jour, les femmes ne gardent que l'écharpe barrant la poitrine, et souvent aussi elles marchent le buste découvert, comme les Laotiennes.

Un des caractères distinctifs les plus frappans chez ces peuples, c'est la fréquence des déplacemens souvent inutiles. Ainsi à Nam-Het, après une longue descente périlleuse dans un chaos de végétation, j'arrive dans une sorte de cirque, au centre duquel se dressent une petite toiture en paillotte et quelques abris de branches cueillies de la veille. C'était l'œuvre d'une caravane, une famille-tribu de quarante personnes, que le « Sawbwa » avait envoyée à je ne sais plus quelle ville prochaine pour chercher fortune, et qui, ne l'y ayant pas trouvée, refait en sens inverse un voyage de vingt ou trente jours avec ses soixante bœufs et tous ses buffalos. Ces déplacemens et ces déceptions sont de tous les jours, et paraissent à ces braves gens absolument naturels.

Et quelle vie, quel mouvement dans le camp, sous ces grands arbres aux fleurs écarlates qui ressemblent à des tulipiers, à côté d'autres arbres couverts de fleurs très roses et plumeuses ! Quelques jeunes filles font la pêche aux crevettes dans le ravin voisin ; les femmes ont le buste nu, leur enfant sur la hanche ou sur le dos.

Le cérémonial du mariage est des plus simples chez les Shans. L'homme et la femme, devant le chef de village, nouent un cordon de coton autour de leurs poignets réunis et mangent ensemble une tasse de riz. Très réussis comme symbolisme ces liens du mariage en coton ! Les gens riches ont quelquefois deux ou trois femmes ; mais en général on n'en a qu'une ; d'autant mieux que le divorce est aussi aisé devant le chef du village que

le mariage lui-même. « Je ne veux plus être votre mari! — Je ne veux plus être votre femme! » et le lien est rompu. Les gens d'un rang élevé réprouvent ces fréquens divorces, et il est rarement demandé lorsqu'il y a des enfans.

La femme shane est très courageuse. Elle travaille autant et plus que l'homme, et elle a, comme la birmane, beaucoup d'influence dans le ménage.

Les enfans sont très respectueux envers les parens et ils pratiquent à leur égard tout un cérémonial dont ils ne se départent jamais.

Le père peut choisir pour héritier celui de ses enfans qu'il regarde comme le plus digne, et a le droit de substitution à un degré. C'est ce qui est arrivé pour l'avant-dernier « sawbwa » : son premier fils désigné a régné et le second lui succède. Maintenant les sawbwa sont obligés de demander au gouvernement anglais le droit de choisir leur héritier, et ce choix doit être ratifié par lui.

Mais continuons notre route. Le sentier qui traverse le pays de ces peuples nous force à une perpétuelle escalade dans des dédales de rochers d'où il faut redescendre sans cesse sur des rivières et dans des fondrières. Les chevaux s'affolent au milieu des troncs d'arbres cachés sous la vase et ces rencontres nous causent bien des chutes. On franchit la même rivière cinquante et soixante fois. Elle fait des méandres très courts, autour desquels le sentier serpente en se jouant pour remonter toujours sous la haute forêt. Tantôt ce sont des arbres à la tige droite et superbe, qui s'élève à 60 mètres de hauteur, au tronc si large parfois que dix hommes ne peuvent l'embrasser; tantôt on se croit dans les fossés d'un château fort, aux talus couverts de mousse et de fougères. Puis le fossé se rétrécit, et bientôt on ne peut plus passer que les jambes sur l'encolure du cheval.

Les bois abattus en travers du sentier me rappellent les exercices d'enjambement des pauvres chevaux de cirque; mais ici les arbres sont terriblement nature, et, sur quelques-uns, les chevaux doivent monter faute de pouvoir les sauter. Ailleurs encore, et cela arrive souvent, ces géans sont à moitié renversés sur le sentier, et pour passer il faut encore, comme au cirque, s'aplatir sur sa monture.

Mes souvenirs de l'Himalaya ne me rappellent rien de comparable à ces sentiers, où les arbres tombés détournent sans cesse le chemin, où les zigzags et les S sont continuels, où l'on

perd de vue aussi bien le cavalier d'avant que celui d'arrière. Au reste on n'a même pas le loisir de les chercher du regard, tout occupé que l'on est à préserver ses jambes et sa tête des divers obstacles.

C'est toute la flore tropicale qui se développe dans la grande serre de la nature vierge, dans la grande forêt qui me paraît chaque jour plus belle. Les palmiers les plus rares que nous mettons à grand prix dans des godets s'élancent et s'emmêlent aux grands bananiers. Les hauts bambous forment au-dessous de nos têtes des ogives parfaites, des cathédrales naturelles et magnifiques. Le sol est tapissé de fougères argentées et dorées à travers lesquelles les « coolies », le coupe-coupe à la main, doivent souvent nous frayer le chemin.

A Hong-Luck je suis en territoire siamois, au milieu des champs verts, près d'une petite pagode aux toits birmans, entourée de nombreuses cases disséminées et de toute une population curieuse et très amusée. Je suis la première femme venue par cette route.

C'est la zone des pirates. Ce sont en général des « Khas Mushö » et ils ne se font pas faute d'attaquer les pauvres Laotiens. Ceux-ci en ont si grand'peur qu'ils ont demandé au commandant du *La Grandière* de se mettre à huit pour m'apporter à Xieng-Tung une lettre qui, d'ailleurs, n'est pas arrivée. Mais attaquer une Française, accompagnée de cinq hommes de troupe anglais d'une race grande et forte, à quelques lieues de notre canonnière, que je ne savais pas à Xieng-Sen, c'eût été une bien autre affaire! aussi n'y ont-ils pas même pensé.

J'ai assez vite apprivoisé tout ce peuple un peu déluré et effronté. Il faut si peu de chose pour séduire ces grands enfans! Nous rions ensemble, nous faisons semblant de causer et je laisse regarder dans mon objectif ceux qui veulent bien se laisser photographier. Je m'introduis dans leurs petites « bâti. » De jolies filles se livrent au tissage, mais tous les travaux ont été vite interrompus, et cent et deux cents personnes ne cessent d'entourer ma tente.

Dans la grande plaine des joncs et des pirates, entre Hong-Luck et Xieng-Sen nous faisons des marches journalières de dix heures; mais, par la paresse et l'infidélité des guides, nous errons de hameau en hameau.

Le 3 février, vers trois heures de l'après-midi, j'arrive sur les bords de ma dernière rivière, le Nam-Mé-Chane, tout près de l'endroit où elle descend dans le Mékong. Elle est fort large, très encaissée; et j'aperçois, à grande hauteur, quelque chose que je prends de loin pour un pont. Par hasard, je suis à peu près à sec, et je répugne, avant d'arriver, à me remettre dans l'eau jusqu'à la ceinture dans un courant très rapide. On confie les chevaux aux mains des hommes, et je poursuis ma route à pied avec mon caporal et un cipaye. C'est bien un pont; mais il n'est composé que de trois ou quatre troncs d'arbres, liés bout à bout sur une longueur d'environ 60 mètres et à 10 mètres au-dessus de la rivière cascadante. Mon écuyer de confiance, en émoi, me demande si la *Mem-Saheb* osera passer. Il n'y a pas à reculer : nos chevaux sont déjà de l'autre côté. Je lui fais signe d'avancer, et je le suis, en lui tenant la main. Je défends au cipaye de nous suivre, jugeant nos deux poids suffisans pour la force de la passerelle. Et, vous pouvez m'en croire, j'étais bien contente, quand je suis arrivée de l'autre côté. Peu de temps après nous commencions à distinguer de très loin, sur un monticule dominateur, le *Tât*, la longue flèche et la coupole de la vieille pagode de Xieng-Sen. Plus tard, la ville elle-même apparaît demi-cachée dans sa verdure, avec sa grande enceinte de terre et de hauts madriers en bois de teck, précédée d'un large fossé et de ses nombreuses portes aux entrées tournantes comme en Chine.

Xieng-Sen, dont les 75 pagodes sont en ruines, a été la capitale de tout le pays : Xieng-Tung, Louang-Prabang et Xieng-Maï ont été ses tributaires. Elle fut détruite par les Siamois, il y a environ cent vingt ans; et ses habitans furent emmenés en captivité. Xieng-Sen compte maintenant à peu près 500 habitans, la plupart ramenés et attirés par le zèle et le dévouement d'un ancien interprète cambodgien de la mission Pavie, M. Ngin, notre agent commercial. Il m'apprend la présence, en ce lieu, du *La Grandière*, dont l'aimable commandant, M. Mazeran, veut être mon hôte, et je m'empresse de descendre au Mékong.

Tous les voyageurs comprendront mon bonheur de retrouver le grand fleuve français, si large, si imposant, même aux basses eaux, dans ce Xieng-Sen, à 2 400 kilomètres de la mer, et mon émotion sincère, en découvrant la canonnière surmontée du drapeau français. Nos chers marins au col bleu sont rangés le long du bord. Je leur crie de tout mon cœur : « Bonjour la Marine! »

J'avais retrouvé la France! Ils étaient aussi contens que moi! Il y avait 45 jours que j'avais quitté Mandalay.

Avant de dire un adieu définitif à la Birmanie, jetons un coup d'œil rapide sur ce que les Anglais ont fait pour l'organiser et pour mettre en valeur ce beau pays. Ils ont eu, depuis quatorze ans qu'ils ont annexé la Haute Birmanie, à lutter contre des difficultés nombreuses. Le *dacoïtisme* leur a causé au moins autant d'embarras que la piraterie en a causé au Tonkin. Malgré tout, cependant, la Birmanie a pris, sous leur impulsion, une extension, un développement extraordinaires.

Comme administration, organisation, initiative dans les plus hardies entreprises, suite dans les idées surtout, nous aurions peut-être beaucoup à apprendre de nos rivaux. Je n'oserais en remontrer à personne, mais il m'est impossible de ne pas ressentir une grande admiration pour leurs méthodes.

Au point de vue administratif, nos voisins de Birmanie ont obtenu le maximum d'effet utile, avec le minimum de personnel. C'est ainsi que cette immense colonie, dont la superficie est peut-être plus considérable que celle de toute l'Indo-Chine française réunie, n'a d'autres fonctionnaires que les suivans : un *chief commissioner*, appelé, depuis le mois de janvier dernier, lieutenant gouverneur, titre correspondant presque à celui de notre gouverneur général de l'Indo-Chine. Un secrétaire général, un chef des finances et un chef de la justice avec plusieurs secrétaires forment le gouvernement général.

Huit *commissioners* sont, en quelque sorte, les gouverneurs de province. Trente-quatre *deputy commissioners* équivalent à nos résidens et commandent les districts. Ajoutez à ce contingent soixante-douze *assistant commissioners*, analogues à nos vice-résidens; et vous aurez un total de 133 fonctionnaires, qui sont, à la fois, préfets, percepteurs des finances, magistrats et maires dans les villes (1), qui ont sur l'indigène un prestige considérable, et sont obéis au doigt et à l'œil. Les services spéciaux : douane, poste et télégraphe, prisons, police, travaux publics, instruction publique et clergé forment avec l'administration un effectif total de 650 fonctionnaires pour 11 millions d'indigènes. Comparez maintenant avec l'annuaire du personnel colonial ad-

(1) C'est ce qui existe au Tonkin, mais seulement dans nos territoires militaires.

ministratif français de l'Indo-Chine, et vous serez stupéfaits de la différence. Une publication officielle donnait pour l'année dernière le chiffre de 3 426 fonctionnaires pour 20 millions d'indigènes. Il est bon de dire aussi que les fonctionnaires anglais ont des traitemens plus élevés que ceux de nos fonctionnaires (1); mais les frais de déplacement, pour raisons de congé, sont à leur charge et le budget du Colonial Office ne s'en plaint pas.

Tout l'effort de ce personnel de choix a porté sur l'utilisation économique du pays. En 1883, dans un livre qui fit beaucoup de bruit, *Across Chrysé*, un publiciste anglais, M. Colquhoun, au retour d'un voyage de Canton à Mandalay à travers le Yunnan et le pays shan, écrivait ce qui suit : « L'extension des voies de communication, à l'intérieur de la Birmanie anglaise, telles que le chemin de fer allant à Toungou, ne doit être que le point de départ de l'extension dans le Shan et le Yunnan... Tous les intérêts mercantiles et maritimes de l'Angleterre sont ici en jeu... Nous commettrions une faute grave, en différant plus longtemps de prendre possession de ce débouché. La France nous presse le flanc au Tonkin. Nous n'avons donc pas de temps à perdre. » L'appel de M. Colquhoun a été entendu par ses compatriotes, dont le premier soin a été de doter la Birmanie de voies de communication.

A dire vrai, dans cette vaste colonie, que l'annexion du royaume d'Ava et de Mandalay a plus que doublée en 1885, et que les États Shans ont encore si considérablement augmentée en 1896, les Anglais possèdent une voie de communication incomparable : le grand Irrawaddi, qui, malgré les déplacemens de ses sables, porte, aisément et sans danger, de grands navires à Bhamo, à 1 450 kilomètres de l'Océan.

Au-dessus de Bhamo, des steamers plus petits montent, trois fois par semaine, à Myiktila, au delà des gisemens d'ambre et de jade dont les produits sont facilement expédiés à Canton.

Et à côté de cette voie fluviale, que nous pouvons leur envier, les Anglais ont créé, près de la ligne du chemin de fer de Rangoon à Prome, sur l'Irrawaddi (263 kilomètres), une grande ligne de Rangoon, par Toungou, qui rencontre l'immense fleuve à Saraing au-dessous de Mandalay. Un grand steamer et deux bacs à vapeur transportent voyageurs et marchandises sur la rive droite

(1) Gouverneur général : 8 133 roupies par mois. Commissioners, 2 500. Deputy commissioners, 1 200-1 800. Assistant-commissioners, 458-1 000.

à travers le fleuve-mer. Et la voie ferrée continue de monter, elle touche de nouveau le fleuve par un court embranchement à Katha, et elle arrive à Mogoung à 1 200 kilomètres de l'Océan, abandonnant Bhamo, au fond d'un grand coude de l'Irrawaddi, incliné tout à coup à l'Est.

Cette ligne, en exploitation lors de mon passage, a maintenant rejoint Myitkila, le terminus de la navigation à vapeur, 1 600 kilomètres de rivière.

La frontière de Chine est à 21 kilomètres de Bhamo, à Nampaung sur le Taping, navigable aux grosses barques, sur plus de 40 kilomètres dans la direction de Tali-Fou. Centre important dans la province du Yunnan, cette ville se trouve ainsi à 350 kilomètres de Bhamo et des grands steamers anglais.

Ces efforts ont été couronnés de succès, car, dès maintenant, des courans commerciaux sont établis entre la Chine méridionale et Bhamo ; et j'ai vu, je vous le disais tout à l'heure, sur les rives de ce port de l'Irrawaddi, des caravanes de 400 à 500 mulets, venant de Chine, avec des marchandises considérables, prêtes à être embarquées pour Rangoon et l'Europe.

Pendant ce temps, nous fiant trop à l'opinion répandue que les montagnes qui séparent l'Irrawaddi du Mékong étaient infranchissables pour une voie ferrée, nous n'avons fait que bien peu de chose, au Tonkin. Le chemin de fer de Phu-Lang-Thuong à Lang-Son est à peine terminé, sans aboutissement vers la mer. Le fleuve Rouge a toujours une navigation précaire et Lao-Kay, comme mouvement commercial, ferait bien petite figure auprès de Bhamo. Nous n'avons donc pas justifié, jusqu'à présent, les craintes que notre présence au Tonkin inspirait, en 1883, à M. Colquhoun.

Les Anglais ont accompli, en Birmanie, une œuvre dont ils peuvent légitimement être fiers. Mais toute médaille, même la plus belle, a son revers, et le revers de leur colonisation si méthodique est le caractère et la hauteur britanniques. En effet, malgré toutes leurs qualités éminemment pratiques, malgré leur esprit de justice, malgré leur habileté à jouer de la vanité orientale, à ménager toutes les susceptibilités religieuses et les préjugés de castes aux Indes, malgré la « respectability » dont ils savent s'entourer, et dont je les loue, le respect qu'ils imposent aux indigènes, la distance qu'ils savent toujours garder, la juste crainte qu'ils maintiennent sans violence, les Anglais ne s'assimi-

lent pas les indigènes. Il reste, entre eux, l'antipathie de race, le mépris, le dédain du blanc pour le jaune ou le noir, contrairement à ce que je voyais en Sibérie et au Turkestan où tous les peuples annexés deviennent membres de la famille.

Le Russe les aime, ces grands enfans d'indigènes. Sa politique, qui sait attendre, convient à la politique orientale. Tous leurs sujets asiatiques sont les frères de ces Mongols qui les avaient soumis et dont ils ont secoué le joug. Ce sont des cousins; des cousins pauvres, qui n'ont pas été éduqués et qui ressemblent au moujik.

A l'œuvre si bien entendue des Anglais, il manque une chose, sans laquelle on ne fait, me semble-t-il, œuvre qui vaille, en ce monde : il y manque l'amour. L'Anglais n'aime pas l'indigène. Il le méprise souvent et le dédaigne toujours. L'indigène le sent et ne pardonne pas. Il se soumet, mais n'oublie pas, et reste l'ennemi et le péril de l'avenir.

C'est précisément le sentiment de cet antagonisme entre conquis et conquérans qui faisait dire à Grant Duff : « Je n'entends jamais parler d'un vaisseau naviguant, à travers le brouillard, dans les bancs de Terre-Neuve, au milieu des montagnes de glace, sans penser à notre gouvernement de l'Inde. »

ISABELLE MASSIEU.

L'AVENIR DE CUBA

« L'horizon tropical inondé d'un éther intense; l'Atlantique entre le bleu céleste et l'opale rosé, comme une perle monstrueuse; les récifs d'or émaillés de coquilles et de nacres; les écueils couverts de plantes aquatiques qu'animent d'innombrables infusoires; les bouches du fleuve ceintes de grands roseaux et de bambous, flottant ainsi que de gros vases, ainsi qu'une forêt de fleurs mobile; et là-bas, dans le lointain, des montagnes revêtues d'un vernis de lilas et de pourpre dont les tons ressemblaient à des condensations de lumière; le feuillage si enchevêtré qu'on eût dit un mur impénétrable de verdure, et si coloré qu'on eût dit une palette chargée de nuances indéfinissables et toutes gaies comme des arcs-en-ciel solides; ces familles d'insectes comparables à des rubis et à des émeraudes et à des saphirs et à des turquoises et à des opales qui auraient des ailes; l'incessant mouvement des papillons, dans les volantes membranes desquels semblaient s'être réunis l'ocre, le vermillon, l'indigo et toutes les réverbérations du prisme poli pour qu'ils parussent des bouquets aériens; les herbes de mille formes variées avec des ornemens de fleurs, lesquelles illuminaient les yeux de leurs pétales et affolaient le cerveau de leurs forts et pénétrans aromes; le tissu épais des lianes ou des plantes grimpantes, qui s'étendaient à terre comme un tapis persan, et comme des châles d'Asie d'un arbre à l'autre, par les cimes; le vol perpétuel des oiseaux-mouches et des perroquets et des colibris aux plumages plus brillans que des soieries de Catay; le chœur des francolins et des rossignols accompagné du cri-cri des cigales qui jamais ne chan-

tent, ni les uns ni les autres, sous nos climats, l'automne ou l'hiver, et qui, en ces pays, se font entendre pendant les mois d'octobre et de novembre; les bananiers aux feuilles aussi larges et d'une trame aussi résistante que de riches manteaux de velours, avec leurs fruits recourbés et jaunes; les palmeraies de cocotiers qui sortaient de l'eau et touchaient au ciel; ces fougères arborescentes à l'entrée des forêts vierges inaccessibles, qui formaient en haut comme une voûte impénétrable aux rayons solaires, et en bas comme un océan de végétation où se cachaient des abîmes remplis de vapeurs pareilles à des voiles de nuées indécises; les champs de maïs d'un vert si clair, couverts d'épis qui ressemblaient à des torsades étincelantes et à des chevelures d'une indicible finesse; les bois de campêche aux sucs qui teignent et les *guanabanos* et les *chirimoyos* aux fruits délicieux; les cactus de la taille du cèdre et les acajous et les ébènes d'une matière si dure; les *galegas* médicinales au tronc strié; le déluge de feuilles innombrables, les éruptions volcaniques d'êtres animés, le parfum de senteurs perceptibles à d'immenses distances, les croisés de fibres entrelacées comme une incroyable dentelle; le bruit d'une symphonie faite du concert des ondes mugissantes et des ramures crevant pour ainsi dire de l'excès de leur sève; tout cet ensemble, invraisemblable d'exubérance, dut émouvoir le vieux pilote de l'ancien monde, presque épuisé, comme le paradis sans maux avait ému l'Adam biblique sans péché, sur le point de se lever au souffle divin pour recueillir en ses veines les premiers effluves mystérieux de la vie universelle. »

C'est en cette phrase extraordinaire par son éclat autant que par sa longueur — dans le texte original elle n'a pas moins de cinquante et une lignes — que don Emilio Castelar nous peint l'état d'âme de Cristophe Colomb, quand, le 28 octobre 1492 au matin, ses caravelles abordèrent à Cuba. Et voici maintenant la phrase toute droite et toute simple, une des premières du livre écrit, autant dire du rapport rédigé ou de l'inventaire dressé, après étude attentive de l'île, par M. Robert P. Porter, commissaire spécial pour les États-Unis à Cuba et Puerto-Rico (1) : « Tabac, café, fruits tropicaux, minerai de fer et autres minéraux de di-

(1) *Industrial Cuba, Being a Study of present commercial and industrial conditions, with suggestions as to the opportunities presented in the island for american capital, enterprise, and labour; with maps and* 62 *illustrations;* New York and London, 1 fort vol. in-8°, 1899; G. P. Putnam's sons. Ce livre est dédié à M. Mac Kinley, Président des États-Unis, et a un caractère semi-officiel.

verses natures, bois de construction, bétail, et l'innombrable série de produits qui forment la richesse commerciale de ce merveilleux pays doivent représenter une valeur annuelle qu'on peut estimer entre deux cent et deux cent cinquante millions de dollars, et qu'il serait facile de doubler, peut-être de tripler. »

Dieu nous garde de conclure, comme M. Castelar le sous-entendait sans doute, que l'état d'âme de Colomb, — celui que du moins il lui prête, — est représentatif de toute l'âme latine en tout temps et en tout lieu, et que cette âme n'est que poésie. Il l'a connue aussi, l'*Auri sacra fames*, l'âpre Génois qui venait d'Europe, menant obstinément vers les trésors de la fabuleuse Cipango les âpres Espagnols ! Et le monde, pour lui non plus, n'était pas seulement lumière, musique et parfums ; dans le mystère des terres et des mers ignorées, c'étaient bel et bien des réalités qu'il cherchait. D'autre part, l'âme anglo-saxonne n'est pas desséchée par la passion du gain au point de ne voir dans la forêt que du bois, dans la plaine que de l'humus, dans les monts que des carrières ; au point de ne sentir aucun genre de beauté : il en est, au contraire, peu qu'elle ne comprenne et qu'elle ne goûte et dont elle ne se mette en quête. Mais enfin, et pour autant que des généralités puissent n'être pas fausses à force d'être générales, le caractère des deux races est ici assez bien marqué. Christophe Colomb, — croyons-en don Emilio, — s'est d'abord écrié : « Le beau pays ! » M. Porter commence par dire : « La bonne affaire ! » En ce siècle et dans tous les siècles du passé et de l'avenir, il se pourrait que ce fût M. Porter qui eût raison. Il n'y a plus sur terre de paradis sans maux, plus d'Adam sans péché, et l'humanité est devenue incapable de sentir, devant la nature, le frisson pur, désintéressé et puéril du premier homme. Pour tout dire en deux mots, l'homme ne conquiert plus ou n'acquiert plus la terre et ne colonise pas pour admirer le paysage.

I

Cuba est donc une île longue de 670 kilomètres, large de 40 à 200, et dont la superficie n'est pas de moins de 126 700 kilomètres carrés (1). Sa forme est celle d'un arc irrégulier dont la con-

(1) 118 833 kilomètres carrés seulement d'après une évaluation plus récente. On sait combien les statisticiens ont de peine à s'entendre sur la mesure des surfaces ; il serait facile d'en citer de piquans exemples.

vexité est tournée vers le Nord. Ses côtes sont bordées de récifs et d'îlots. Une chaîne de montagnes assez élevées la traverse dans toute sa longueur. Les rivières sont nombreuses, mais de peu d'étendue. Le climat est chaud et sec; les vents du Nord et de l'Est le tempèrent. L'île abonde vraiment en richesses minérales, celles qu'énumère M. Robert Porter, et d'autres : houille, cuivre, argent, aimant, cristaux de roche, salines, eaux thermales; et en richesses agricoles : sucre, café, tabac, bois de construction, de teinture, d'ébénisterie.

Elle est à quelques heures seulement de l'extrême pointe de la Floride, c'est-à-dire des États-Unis. Par là, sa valeur spécifique s'accroît de sa valeur de position. Elle vaut infiniment plus pour les États-Unis que pour toute autre puissance et notamment que pour l'Espagne, dont la séparait toute la largeur de l'Atlantique. C'est ce que les États-Unis ont compris, dès qu'il y a eu des États-Unis : le gouvernement et le peuple, les hommes d'État et les hommes d'affaires. Avoir Cuba, tout de suite tout le monde est tombé d'accord là-dessus : ce n'est que sur le procédé, acheter ou prendre, que l'on s'est divisé. Nous n'insisterons pas sur cette histoire que nous avons à cette place même déjà contée (1), ou plutôt nous n'y rentrerons que par un seul de ses côtés. La persistance jamais découragée des États-Unis dans leur ferme dessein de se faire céder l'île, au besoin à beaux deniers comptans, prouve le très haut intérêt qu'ils ont toujours attaché à sa possession.

Le 28 avril 1823, M. Adams, secrétaire d'État du gouvernement américain, écrivait à M. Nelson : « Les îles de Cuba et de Puerto-Rico appartiennent encore à l'Espagne, et il n'y a que l'Espagne qui puisse en transférer la possession. Cuba et Puerto-Rico, par leur situation et leurs dépendances naturelles sur le continent Nord-Américain, mais en particulier Cuba que l'on découvre presque de nos côtes, en sont venus à être pour les intérêts de l'Union américaine, soit commerciaux, soit politiques, un objet d'une importance transcendante. La position dominante de Cuba, par rapport au golfe du Mexique et aux mers occidentales; le caractère de sa population; sa situation à mi-chemin de notre côte méridionale et de l'île de Saint-Domingue; le port, si sûr et si vaste, de la Havane, vis-à-vis d'une longue ligne de côtes américaines dépour-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mai 1897, *Cuba, l'Espagne et les États-Unis.*

vues d'un même avantage; la nature de ses productions et celle de ses besoins, fournissant les élémens et exigeant les retours d'un commerce à bénéfices immenses, lui donnent une importance de premier ordre, sans comparaison, et un intérêt peu inférieur à celui qui unit les différens membres de l'Union américaine en un même corps. Tels sont, en vérité, les intérêts de cette île et de ce pays, les relations géographiques, commerciales, morales, politiques, formées par la nature; ajoutons-y que, dans la suite des temps et même dès à présent, vu ce qui s'est passé depuis un demi-siècle, les événemens feront vraisemblablement que l'annexion de Cuba à notre république fédérale soit indispensable pour la continuation et l'intégrité de l'Union elle-même... »

On ne s'en tenait d'ailleurs pas à des déclarations de principe, et déjà l'on dressait des bilans, on établissait des devis, on examinait article par article le budget cubain : recettes, tant; dépenses, tant; excédens, tant. En août 1823, M. Appleton estimait ces excédens à 1 500 000 *pesos fuertes*, chiffre probablement exagéré. Vingt-cinq ans passent, et, en 1848, un successeur de M. Adams au département des Affaires étrangères, M. Buchanan, s'exprime ainsi dans une dépêche à M. Saunders, ministre des États-Unis à Madrid : « Sous le gouvernement des États-Unis, Cuba arriverait à être l'île la plus riche et la plus fertile du monde entier. D'après la statistique commerciale de Mac Gregor, il n'y aurait eu de cultivé qu'un douzième de l'île seulement. « Nous n'avons pas de renseignemens, ajoutait M. Buchanan, sur la superficie que couvre à présent (1848) la culture à Cuba : mais, d'une comparaison de la valeur des produits exportés en 1830 avec celle des produits exportés en 1842, et par différens calculs, nous déduisons la probabilité que la terre actuellement cultivée peut s'élever à un huitième de l'île environ. » Et l'auteur poursuit : « Quand nous comparons cette surface cultivée au vaste territoire qui reste sans culture dans le sol fertile de Cuba, et au produit que l'île entière donnerait, il n'y aurait pas d'exagération à dire que l'Europe pourrait ne tirer que de Cuba tout le café et tout le sucre qu'elle consomme aujourd'hui. M. Mac Gregor expose que la population générale de l'île ne dépassait pas, en 1841, 1 007 624 âmes; mais, des renseignemens qui viennent d'être présentés, on peut inférer à bon droit que Cuba serait capable de nourrir 10 millions d'habitans. Si Cuba faisait partie des États-Unis, il serait difficile de calculer la quantité de

grains, farines, riz, coton, et autres produits de l'industrie, de bois et articles divers qui s'ouvriraient un marché dans cette île, en échange de son café, de son sucre, de son tabac, etc. Ses productions, d'ailleurs, iraient en augmentant à mesure qu'augmenterait sa population, et le développement de ses ressources tournerait au bénéfice de tous les États de l'Union (1). »

Mais M. Buchanan veut serrer la question de plus près, et, en homme pratique, qui sait que les affaires d'État sont tout de même des affaires, il l'étudie commercialement. « Si l'on trouvait le cabinet de Madrid disposé à se défaire de l'île de Cuba, alors se poserait la question : Qu'est-ce qu'on en doit offrir? Pour fixer cette somme, il est important de vérifier : 1° quel est le revenu liquide qu'en retire présentement le Trésor de la Métropole? 2° à combien montera pour les États-Unis le revenu net, dans l'état actuel de Cuba? Il m'est difficile de répondre sur le premier point avec l'exactitude nécessaire. M. Mac-Culloch, dans son *Gazeteer*, dit que « les revenus de l'île entière pour la période de cinq ans « qui s'est achevée en 1837 s'élevaient à 8 945 581 duros par an; » et, dans le *Hunt's merchant's Magazine* d'octobre 1845, il est dit que le revenu pour 1844 montait à 10 490 252 pesos. Après 1844, le département manque de données dignes de foi. M. Calderon m'a informé que la trésorerie de Madrid n'a jamais reçu plus de 2 millions de duros, et, comme je lui demandais à quoi se dépensait alors le surplus de la rente, il m'a répondu : à défrayer le gouvernement colonial; à payer les troupes et à entretenir les vaisseaux de guerre nécessaires pour la défense et la sécurité de Cuba. »

Tout bien considéré, le secrétaire d'État, d'accord avec le Président, offrait 50 millions, et au maximum, pour en finir, 100 millions de pesos — 500 millions de francs. — On sait que l'offre fut faite formellement et déclinée; que, plus tard, en 1853 et 1854, la négociation fut reprise par M. Marcy, l'un des successeurs de M. Buchanan, et M. Pierre Soulé, l'un des successeurs de M. Saunders (2); qu'elle n'eut pas un meilleur succès, mais que, plus tard encore, en 1869, M. Sickles, ministre des États-Unis à Madrid, n'en revint pas moins à la charge auprès du général Prim, qui lui non plus ne céda pas, bien qu'il eût, dit-on, à de certains momens, paru prêter une oreille com-

(1) Voyez D. Carlos de Sedano, *Cuba, estudios politicos*, p. 18.

(2) M. Soulé se croyait autorisé à offrir jusqu'à un milliard (200 millions de pesos). Voir D. Carlos de Sedano, *Cuba, estudios politicos*.

plaisante ; et qu'enfin, jusqu'à la veille même de la rupture et de la guerre, les Américains ont voulu démontrer aux Espagnols — ce qui était peut-être vrai, mais ce qui était sûrement la dernière chose qui pût être comprise des Espagnols — que, plutôt que de perdre Cuba, l'Espagne avait tout intérêt à s'en défaire contre espèces sonnantes.

L'Espagne, trop fière, n'entendit rien; Cuba est maintenant perdue pour elle, et non seulement on ne l'a pas payée, mais elle a payé pour la perdre. L'article 1er du traité de paix, signé à Paris le 10 décembre 1898, stipule en effet : « L'Espagne renonce à tout droit de souveraineté et de propriété sur Cuba. En considération de ce que ladite île, quand elle aura été évacuée par l'Espagne, devra être (*va à ser — is to be*) occupée par les États-Unis, les États-Unis, tant que durera leur occupation, assumeront et accompliront les obligations que, par le fait de cette occupation, leur impose le droit international pour la protection des vies et des propriétés (1). » L'article 7 précise : « L'Espagne et les États-Unis d'Amérique renoncent mutuellement à toute réclamation d'indemnité nationale ou privée, de quelque espèce que ce soit, de l'un des deux gouvernemens contre l'autre, ou de leurs sujets ou citoyens contre l'autre gouvernement, qui pourra s'être élevée depuis le commencement de la dernière insurrection à Cuba, et sera antérieure à l'échange de ratifications du présent traité, comme aussi à toute indemnité à raison de dépenses occasionnées par la guerre (2). » L'article 8 est la conséquence naturelle de l'article 1er. Renonçant à ses droits de souveraineté et de propriété sur Cuba, l'Espagne renonce du même coup « à tous les édifices, môles, casernes, forteresses, établissemens, voies publiques et autres biens immeubles qui constituent légalement le domaine public, et comme tels appartiennent à la couronne d'Espagne. »

En somme, les États-Unis reçoivent en dépôt, de l'Espagne qui y renonce, pour un temps illimité ou sans autres limites que celles qu'il leur plaira à eux-mêmes de fixer à leur occupation, l'île de Cuba nette pour eux de toutes dettes et charges. — La

(1) *Tratado de Paz entre España y los Estados Unidos de America, firmado en Paris el 10 de diciembre de 1898; — Documentos presentados a las Cortes en la legislatura de 1898 por el Ministro de Estado, Duque de Almodóvar del Rio* (Livre rouge), n° 134, p. 304.

(2) Le texte anglais, plus bref, dit tout simplement pour frais de guerre : *for the cost of the war. Ibid.*, p. 308, 309.

dette de Cuba : c'est un des points sur lesquels les plénipotentiaires espagnols ont le plus longuement et le plus vaillamment résisté. Il leur paraissait de toute justice que, si les Américains prenaient le bon, ils prissent également le mauvais. A quoi les plénipotentiaires de l'Union ont répondu, non sans quelque subtilité, qu'ils ne « prenaient » pas Cuba, qu'ils en acceptaient seulement la garde ; que l'Espagne *renonçait* bien à tout droit de souveraineté et de propriété sur cette île, mais qu'elle ne la leur *cédait* pas, tandis qu'elle *leur cédait* Puerto-Rico et les derniers débris qui lui restaient des Indes occidentales, avec l'île de Guam dans l'archipel des Mariannes ou Ladrones, — cela gratuitement, — et, — ceci contre une indemnité de 20 millions de dollars : — l'archipel des Philippines (1); que grande était la différence, et que, comme l'Espagne ne leur cédait pas Cuba, elle ne pouvait donc leur céder davantage la dette de Cuba.

Les commissaires espagnols, il est vrai, eussent pu répliquer que, du moment que l'Espagne était forcée de renoncer à Cuba, elle ne faisait point de difficultés à y renoncer *en faveur des États-Unis;* au contraire, sa dignité, ou, si l'on veut, son amour-propre, son « point d'honneur » y pourrait trouver des ménagemens; et ils ont dû le laisser nettement entendre pendant les quatre heures qu'a duré la discussion; mais c'étaient les délégués américains qui étaient inébranlablement résolus à ne pas vouloir que le protocole portât : *en faveur des États-Unis.* « Bien claire est la raison de cette résistance, écrit M. Montero Rios (2); ces messieurs comprennent que, si les États-Unis acceptent la souveraineté sur l'île de Cuba, soit pour la conserver, soit pour la transmettre au peuple cubain, il leur faudra être directement responsables, en faveur de l'Espagne, de tout ce que la cession doit emporter avec elle. Si résolus qu'ils soient à s'opposer à ce que par la cession passent les charges, sans doute comprennent-ils que l'évidente justice des demandes espagnoles les obligera à céder peu ou prou sur ce point. Et, pour éviter que ce soient les États-Unis qui aient à supporter les charges transmises, ils se refusent à paraître accepter la souveraineté à laquelle nous renonçons sur la Grande Antille. »

(1) *Tratado de Paz*, art. 3. *Livre rouge*, p. 304-305.

(2) *El presidente de la Comision española de la Paz al ministro de Estado*, 15 oct. 1898. *Livre rouge*, n° 29, p. 49.

Au surplus, que telle fût bien la pensée des commissaires américains, ils ne s'en cachaient pas et même le déclaraient explicitement. Le fond de leur raisonnement était que, dans ce qu'on appelait *la dette cubaine*, il y avait avant tout une *dette espagnole*, — ce que niaient avec énergie M. Montero Rios et ses collègues. — De quoi se compose la dette cubaine et comment s'est-elle formée? Suivant le mémorandum américain, avant 1861, cette dette n'existait pas. Les revenus de l'île étaient plus que suffisans pour couvrir ses dépenses, et laissaient un excédent, qui ne tournait pas d'ailleurs à son profit, et qui s'en allait à Madrid; excédent qui, de 1856 à 1861, n'aurait pas été inférieur à 20 millions de pesos ou 100 millions de francs. En 1864, lorsqu'il fallut faire face aux frais de la réincorporation de Saint-Domingue et de l'expédition du Mexique, les autorités espagnoles émirent des bons pour la somme de 3 millions de pesos — 15 millions de francs. Dans la suite elles firent de nouveaux emprunts, si bien que, en 1868, la dette cubaine atteignait 18 millions de pesos — 90 millions de francs. Ce n'était encore rien. Mais survint la guerre de Dix ans, où l'argent fondit, et pour la liquidation de laquelle Cuba se trouva si lourdement chargée que sa dette, en 1880, dépassa 160 millions de pesos — 800 millions de francs. C'est pour la consolidation de cette dette ou de ces dettes d'origine diverse que le gouvernement espagnol créa, six ans après, en 1886, les billets hypothécaires de l'île de Cuba, à concurrence de 124 millions de pesos — 620 millions de francs. Finalement, en 1890, — toujours selon le mémorandum américain, — le gouvernement espagnol aurait autorisé une seconde émission de bons, pour la somme de 175 millions de pesos, — 875 millions de francs, — à l'effet apparemment de refondre et d'unifier l'ancienne dette et de couvrir celles contractées entre 1886 et 1890; mais il semblerait qu'une faible partie seulement de ces bons ait été placée lorsque éclata la dernière insurrection, en février 1895. Le gouvernement dut alors se procurer des ressources pour réprimer l'insurrection, de sorte que les bons existant au 1er janvier 1898 représentaient, à en croire les documens publiés, un total de 171 710 000 pesos — 850 500 000 francs. En outre, il aurait été lancé un autre emprunt de 800 millions de francs, dit *Emprunt pour pourvoir aux frais de la guerre de Cuba*, en bons à 5 pour 100; et, quoique, sur ces bons, aucune mention ne soit faite des rentes de Cuba, il aurait été entendu en Espagne que ces 800 mil-

lions, eux aussi, seraient considérés comme faisant partie de la dette cubaine, au même titre que d'autres dettes, assez considérables, que les autorités espagnoles avaient précédemment contractées pour s'opposer par les armes à l'indépendance de Cuba. A cette prétention, et à l'ensemble des prétentions espagnoles concernant la dette cubaine, les plénipotentiaires des États-Unis s'opposaient de toutes leurs forces : « A aucun point de vue, concluaient-ils, les dettes ci-dessus mentionnées ne peuvent être regardées comme dettes locales de Cuba, ou dettes contractées au profit de Cuba. En aucune manière ces dettes ne peuvent être rejetées sur l'île. Ce sont des dettes créées par le gouvernement espagnol pour ses propres fins, par ses propres agens, et dans la création desquelles Cuba n'a eu ni voix ni vote (1). »

Les commissaires espagnols contestèrent l'exactitude de cet exposé, y signalèrent des erreurs que, du reste, ils s'abstinrent de redresser (2). Les appréciations, en effet, ne sont pas toutes ni rigoureusement concordantes. Au début de la guerre, en 1895, une publication officieuse espagnole réduisait la dette cubaine à peu près au montant des deux émissions jusqu'alors réalisées de billets hypothécaires — c'est-à-dire à 842 500 000 pesetas (3). C'est presque le même chiffre que le sénateur Castañeda donnait en 1891 : 875 millions. Et c'est presque le même encore que donnait au commencement de la guerre un des ardens défenseurs de la cause cubaine, M. V. Mestre Amabile (4), tout en y ajoutant 612 500 000 francs destinés à la conversion de la dette de 1886 et distraits pour les frais de la guerre, ce qui le doublait ou peu s'en faut, et faisait monter la dette aux environs d'un milliard et demi (1 439 736 000 francs). Avec ce qu'on serait obligé de payer en dommages-intérêts aux citoyens des États-Unis et d'autres nations,

(1) *Livre rouge*, n° 29, annexe B. *Memorandum presentado por los Comisarios americanos* (traduction), p. 55, 56.

(2) *Ibid.*, n° 35, annexe C. *Memorandum presentado por los Comisarios españoles*, p. 79. Cf. n° 135 (*Rapport final du président de la Commission*, D. Eugenio Montero Rios), p. 318-320.

(3) *España y Cuba, estudio politico y administrativo de la Grande Antilla bajo la dominacion española*, Madrid, 1896, p. 111. Tout ce paragraphe, qui contient l'énumération des nombreuses opérations financières faites sur Cuba depuis 1868, emprunts au *Banco español de la Habana*, émissions de bons et billets du Trésor, en 1872 et 1874, emprunts de 1875 et 1876, émission de billets de *Banco español* pour le compte du Trésor, obligations avec affectation hypothécaire de 1878, dettes amortissables de 1882 ; tout ce passage, disons-nous, est assez ambigu.

(4) V. Mestre Amabile, *la Question cubaine et le conflit hispano-américain*. Paris, 1896, p. 59.

la dette cubaine serait bientôt de près de 2 milliards. Plus récemment, M. Paul Leroy-Beaulieu arrivait un peu au delà de cette somme : 2 032 000 000 de pesetas ; et M. Robert Porter lui-même, bien au delà, arrêtant, en octobre 1898, — au moment des négociations, — le total de la dette à 519 600 000 dollars : 2 598 millions de francs (1).

Mais ce qui demeure incontesté, ce qui est incontestable, et ce qui, pour l'avenir, est l'important, c'est que tout le monde reconnaît, Espagnols, Cubains et Américains, que jusqu'à la période de troubles, de révoltes et d'expéditions militaires, qui s'ouvre vers 1860, le budget de l'île, si médiocrement administrée et si incomplètement exploitée qu'elle fût, se soldait par des excédens. « Jusqu'à l'année 1867-1868, lisons-nous dans *España y Cuba*, la situation économique de l'île fut véritablement prospère, puisqu'elle lui permit non seulement de concourir pendant très longtemps, et non pour de petites sommes, provenant des excédens de ses budgets, aux nécessités de la Péninsule, mais d'amortir, au moyen de ces mêmes excédens, la plus grande partie des obligations qui pesaient sur Cuba du fait de l'expédition du Mexique et de la guerre de Saint-Domingue (2). » Les excédens versés au Trésor espagnol étaient-ils au juste de 45 millions, comme on le croyait en 1837, ou de 55 millions, comme on le disait en 1844, et comme M. Buchanan le répétait en 1848 ? N'étaient-ils au contraire que de 10 millions, comme d'autres le soutenaient ? Toujours est-il que c'étaient des excédens ; que c'était de la richesse, alors que, pour toutes sortes de causes et par toutes sortes d'issues, il s'en perdait beaucoup, alors qu'il n'y avait en valeur que la huitième ou la douzième partie de l'île de Cuba, le sol le plus merveilleux peut-être des deux mondes, une vraie mine de trésors agricoles, l'Eldorado du sucre, du café et du tabac.

(1) Cette somme, M. Porter la décompose ainsi ; *Industrial Cuba*, p. 261 :

Dette de l'Espagne envers les États-Unis (1834) . . .	600 000	dollars.
Billets créés par décret royal du 10 mai 1886	124 000 000	—
— 27 septembre 1890. .	175 000 000	—
Créances antérieures sur la trésorerie de Cuba. . . .	80 000 000	—
— les douanes espagnolos. . .	40 000 000	—
Dette flottante, dépenses de guerre, etc.	100 000 000	—
Total :	519 600 000	—

(2) *España y Cuba*, p. 109.

II

Si la superficie cultivée n'était, il y a un demi-siècle, qu'un huitième ou un douzième de l'île, il résulte des documens les plus dignes de foi que, sous ce rapport, il n'a été accompli pour ainsi dire aucun progrès, puisque le territoire cubain tout entier devrait maintenant encore se répartir ainsi : 10 pour 100 en cultures, 7 pour 100 en terrains vagues, 4 pour 100 en forêts, le reste inexploré.

De ce dixième cultivé la canne à sucre couvre la plus grande partie : elle a même chassé des provinces orientales, de Santiago, de Puerto-Principe et de Santa-Clara, le caféier, auquel le climat convenait moins bien. L'espèce la plus répandue est la canne blanche, dite de Bourbon, qui dure de sept à neuf ans ; par suite, tous les sept ou neuf ans, il faut replanter. La récolte se fait tous les dix ou onze mois, et le rendement moyen est de 80 kilogrammes de canne par hectare (1). Certaines tiges atteignent, dans cette terre privilégiée, une grandeur et une grosseur incroyables ; il ne serait pas rare d'en voir, sur les rives du rio Cauto, qui ont 9 mètres de haut et 8 centimètres de tour (2). On peut, pour les dernières années, évaluer, en temps normal, la production du sucre à plus d'un million de tonnes. En 1893-1894, elle a été de 1 054 214 tonnes (3). Depuis lors, la guerre est venue tout interrompre ; il a fallu abandonner et la *zafra* et la *molienda*. C'est surtout autour de Guantanamo, de Manzanillo, de Santiago, de Gibara que se rencontrent les sucreries, les *ingenios*. Les meilleurs témoins assurent qu'il y avait à Cuba, au commencement de l'insurrection, environ huit cent *bateyes* ou usines. Parmi ces usines, il en est qui ne fabriquent pas plus de 10 à 15 000 sacs de sucre par an, et qui valent de 100 à 150 000 pesos (de 500 à 750 000 francs) ; mais il en est aussi qui fabriquent de 75 à 100 000 sacs et dont la valeur est de 700 000 à un million de duros (3 500 000 à 5 000 000 de francs). Prenant une moyenne proportionnelle, il n'est pas téméraire d'avancer que chaque *batey* fabrique 50 000 sacs de sucre et vaut, bâtimens, machines et ou-

(1) *Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle*, de M. Vivien de Saint-Martin, continué par Louis Rousselet. Supplément, art. *Cuba*, fasc. 8., 1897.

(2) V. Mestre Amabile, *la Question cubaine*, p. 60.

(3) Robert P. Porter, *Industrial Cuba*, p. 281.

tillage, environ 400 000 pesos (2 millions de francs). Il suit de là que les 800 *bateyes* que l'on comptait, en 1895, à Cuba, pouvaient fabriquer chaque année 40 millions de sacs, et représentaient une valeur de 320 millions de duros (un milliard 600 millions de francs). Mais, à côté de ce qu'on nomme les *bateyes*, il y a ce qu'on nomme les *colonias*. Quoiqu'elles ne figurent pas d'ordinaire dans les statistiques, on est fondé à dire qu'à elles toutes elles donnent quelque chose comme 20 000 *caballerias* ou charges de canne, et qu'elles valent, bâtimens, machines, outils et bétail compris, quelque chose comme 60 millions de duros (300 millions de francs) qu'il faut ajouter aux 320 millions de duros représentés par les *bateyes*, soit, ensemble, un milliard 920 millions de francs. En 1895-1896, le sucre se vendant au prix de 5 duros (25 francs) les 100 kilos, et la production normale étant annuellement d'environ un million de tonnes, le produit de la récolte s'élevait donc en gros à 50 millions de pesos (250 millions de francs), sur lesquels il revenait 30 millions (150 millions de francs) aux propriétaires (*hacendados*) et 20 (100 millions de francs) aux fermiers (*colonos*), pour la matière première. Les uns et les autres, propriétaires et fermiers, payaient là-dessus à chaque ouvrier (manœuvre, *bracero*) de 80 à 90 pour 100 de la valeur, le bénéfice net restant pour eux-mêmes de 5 à 20 pour 100, suivant leurs position, classe et condition sociales (1).

Telle est, ou plutôt telle serait la production sucrière de Cuba, année normale. Mais trop longtemps Cuba, déchirée par les factions, n'a point connu d'années normales. M. Mestre Amabile observe que, pour 1895-1896, cette production eût dû être de 1 100 000 tonnes, tandis qu'elle n'a été que de 180 000 (2). Et, si l'on veut corroborer ce témoignage par un autre, celui de D. Manuel Carreño y Fernandez est à retenir, parce qu'il est personnel et direct : il forme comme une monographie. En 1895-1896, malgré toutes les difficultés et tous les empêchemens, D. Manuel Car-

(1) Voyez D. José Menendez Caravia, *la Guerra en Cuba*, Madrid, 1896 ; G. Pérez. Cette brochure est faite en grande partie d'après des renseignemens fournis par D. Manuel Carreño y Fernandez, conseiller de l'*Ayuntamiento* de Colon, et propriétaire des trois usines *Esperanza*, *Porfuerza* et *la Paz*.

(2) M. Mestre Amabile, qui évalue la tonne de sucre à « 50 francs, » a dû oublier un instant que les statistiques cubaines sont établies en pesos. Ses chiffres rectifiés concorderaient alors avec ceux de D. Manuel Carreño, qui doit être bien informé, étant du métier : 5 pesos les 100 kilos et 50 pesos ou 250 francs la tonne. — On verra plus loin que M. Porter (*Industrial Cuba*, p. 294) donne, pour la campagne manquée de 1895-1896, le chiffre un peu plus fort de 225 000 tonnes.

reño avait pu faire tant bien que mal la *zafra* et entreprendre la *molienda*. De ses trois sucreries, il avait pu expédier, entre le mois d'avril et le mois de juin, par la ligne centrale de Cardenas au Jucaro, les quantités de sacs suivantes : de son usine *Esperanza*, 17 098 sacs ; de *Porfuerza*, 15 937 ; de *la Paz*, 4 501 ; en tout 37 536 sacs. Résultat qu'il déclare relativement satisfaisant, dans le malheur des circonstances. Homme de lutte et, par nature, peu enclin au découragement, il note pourtant qu'un tiers de la propriété a été ruiné à Cuba, depuis l'ouverture des hostilités. Les *bateyes* des grandes exploitations de sucre, détruits par les insurgés, dépassent le nombre de 200 et valaient plus de 75 millions de duros (375 millions de francs), sans compter ceux des *colonias* dont la valeur était de plus d'un million de duros (5 millions de francs). Joignez-y la valeur de la canne détruite sur pied — au moins 50 millions de duros (250 millions de francs), — puisqu'on la paie habituellement 2 *duros* les 100 *arrobas*, et que la quantité brûlée ou ravagée ne saurait être au-dessous de 1 050 millions d'*arrobas*. Le calcul de D. Manuel Carreño y Fernandez le conduit ainsi à cette désolante constatation que la guerre, en un an et dès 1896, avait coûté à Cuba, rien que dans sa production de sucre, 126 millions de duros (630 millions de francs). Si encore cette énorme perte (1) n'avait pas entraîné après elle le manque de travail, et toutes les misères qui lui font cortège ! Mais, faute de travail, et par conséquent faute de pain, 50 000 ouvriers s'étaient jetés dans la brousse et étaient allés grossir l'armée de la révolte.

Maintenant, après la production, la consommation. Tout ce sucre qui sort des vastes plaines de Cuba, où se vend-il ? Qui achète ces 1 100 000 tonnes ? Qui mange ce milliard passé de kilogrammes ? Il y a trente-cinq ans déjà, avant la guerre de Dix ans, en 1865, on calculait que les États-Unis, à eux seuls, achetaient 62 pour 100 du produit total, la France et les autres pays, 22 pour 100 ; l'Espagne, pas plus de 3 pour 100 (2). Pour les cinq dernières récoltes que la statistique ait analysées, la proportion n'a varié qu'à l'avantage des États-Unis, lesquels en sont venus

(1) D. Manuel Carreño n'a garde d'omettre pour les exploitations fruitières : 20 millions de duros ; pour les plantations de café : 5 millions ; pour les *potreros* et exploitations plus petites : 3 millions. Total général de la richesse cubaine détruite, suivant lui : 154 millions de duros = 770 millions de francs. Il estime que, personnellement, il avait perdu environ 120 000 pesos (600 000 francs).

(2) D. Carlos de Sedano, *Cuba*, p. 302.

presque à accaparer tout le sucre de Cuba : en 1893, 680 000 tonnes sur 815 000; en 1894, 965 000 tonnes sur un million et demi; en 1895, 770 000 tonnes sur un million; en 1896, les États-Unis auraient reçu de Cuba un peu plus de sucre que l'île n'en aurait produit dans l'année, et il y aurait donc eu une réserve : 235 000 tonnes, tandis que la récolte n'en aurait donné que 225 000 (1); en 1897, enfin, 202 000 tonnes sur 212 000 (2).

Mais la crise ne se révélait pas seulement, dans les mauvaises années, à la quantité produite, elle s'aggravait encore, jusque dans les bonnes années, de la baisse constante des prix. Le sucre blanc n° 3, qui valait, en 1880, 67 francs les 100 kilos, ne valait plus, en 1884, que 45 fr. 65; en 1887, il descendit à 35 fr. 15, et s'il remonta, un instant, en 1893, à 42 fr. 62, ce fut pour redescendre ensuite au prix de 27 fr. 75, au-dessous même duquel il tomba en 1896. On a vu que D. Manuel Carreño indique, pour cette année-là, 25 francs les 100 kilos. C'est qu'un redoutable concurrent était entré en lice, qui disputait avec succès au sucre de canne le marché du monde, et dont les centres de production étaient multiples, en Europe même, et dans des riches et puissans États. Le sucre de betterave passait rapidement de 40 000 tonnes, en 1840, à 200 000, en 1850 : à 400 000, en 1860; à 900 000, en 1870; à 1 860 000, en 1880; et, en 1894, à 3 841 000 tonnes; autrement dit, tous les dix ans, il doublait. Dans le même temps, il est vrai, le sucre de canne passait de 1 million à près de 3 millions de tonnes métriques, et, en 1893-1894, on évaluait la quantité totale de sucre existant partout, sucre de canne ou sucre de betterave, à 6 800 000 tonnes. Les États-Unis, non contens d'attirer à eux presque toute la production de Cuba, devenaient producteurs à leur tour; en 1894, leurs usines fabriquaient 272 838 tonnes de sucre de canne, 20 119 tonnes de sucre de betterave, sans compter, ou en ne comptant que pour mémoire, 394 tonnes de sucre de sorgho et 3 408 tonnes de sucre d'érable, car la chimie est devenue alimentaire, et, en attendant qu'elle nourrisse l'humanité de petites boulettes, ce n'est plus de l'ar-

(1) A moins qu'il n'y ait là une transposition de chiffres Porter, *Industrial Cuba*, p. 294 ce dont nous n'avons malheureusement aucun moyen de nous assurer.

(2) La part de l'Espagne était relativement insignifiante : 9 000 tonnes en 1893, 23 000 en 1894, 28 000 en 1895, 10 000 en 1896, 1 300 en 1897. Bien que, depuis 1892, le sucre de provenance antillane ne payât dans la Péninsule que 33 fr. 50 les 100 kilos, contre 82 fr. 25 qu'y payaient les sucres de provenance étrangère, l'Espagne en prenait à peine pour une trentaine de millions de francs.

senic, c'est du sucre et de l'alcool qu'elle tirerait d'un bois de fauteuil !

Cependant, pour ne pas sortir de Cuba, la fabrication et la culture même, dans leurs méthodes ou leurs procédés, subissaient des modifications profondes, et le revenu, de ce fait, s'est relevé. Alors que, vers 1825, les plantations les plus étendues dépassaient rarement 1 500 acres de superficie, ne produisaient guère que 350 tonnes par an, ne représentaient en capital, — terre, magasins, machines, stock et esclaves compris, — que 500 000 duros (2 500 000 fr.) avec un revenu de 60 000 (300 000 fr.) 30 000 duros (150 000 francs) de frais, laissant un bénéfice égal, 150 000 francs ; au contraire, dans les derniers temps, ont apparu des plantations de 25 000 acres, représentant un capital investi de 10 millions de francs, avec un rendement annuel de 5 millions, dont 4 millions sont à prélever pour les frais et qui laissent un million de bénéfice net; du 10 pour 100 en 1894, au lieu de 6 pour 100 en 1825 (1). Ainsi, la culture de la canne à sucre tend de plus en plus, elle aussi, vers la grande, la très grande culture; et le nombre des plantations a diminué, à mesure que s'accroissait leur étendue. L'esprit d'initiative s'est développé parallèlement dans les usines, et l'outillage de quelques-unes d'entre elles ne craint la comparaison avec aucune autre. Il faut compter 500 000 dollars (2 500 000 francs) pour un *ingenio central*, capable de rendre 1 000 tonnes par jour pendant la saison. On a construit pour les employés des habitations confortables et commodes; établi sur plusieurs milles et garni de wagons et de locomotives des voies ferrées pour apporter, des extrémités du domaine, la canne aux cylindres qui la broient; sur ce domaine vivent 2 000 employés et ouvriers, et 1 000 têtes de bétail ou bœufs pour le travail des terres. C'est là sans doute une *colonia* modèle, et sans doute toutes les *colonias* cubaines ne sont pas des modèles; mais, grâce à tant d'intelligens et persévérans efforts, il n'est pas défendu d'espérer que la production du sucre de canne puisse atteindre sous peu, et peut-être dépasser les 2 millions de tonnes que lui promettait en 1896 D. Manuel Carreño.

Et si, d'après le tableau dressé au 5 janvier 1899 par MM. Willet et Gray, la production totale du sucre, canne ou betterave, qui, en 1896, était, on s'en souvient, de 6 800 000 tonnes métriques

(1) Robert P. Porter, *Industrial Cuba*, p. 283.

a gagné encore plus d'un million de tonnes et, à présent, est de 7 872 000 tonnes, assurément Cuba ne réalisera pas tout à fait la prédiction de M. Buchanan ; l'Europe ne tirera pas d'elle seule tout son sucre, et elle en enverra peut-être encore à l'Amérique, mais Cuba à elle seule fera quand même plus du quart de la production universelle. Après avoir subi la concurrence du sucre de betterave, le sucre de canne, servi par un de ces puissans trusts, comme il ne saurait manquer de s'en former là-bas, lui fera concurrence à son tour : Cuba, sinon américaine, du moins américanisée, prendra sa revanche. Et ce sera profit pour les États-Unis ; mais ce sera aussi profit pour Cuba. L'Europe, toutefois, — et nous particulièrement, qui venons avec l'Allemagne en tête de la production du sucre de betterave, — pourrait bien n'y pas trouver son compte.

III

Longtemps la partie orientale de l'île, les trois provinces de Santiago de Cuba, de Puerto-Principe et de Santa-Clara avaient été consacrées particulièrement à la culture du café. C'est en 1742 et d'Haïti, suivant les uns, en 1709 et de la Martinique, suivant les autres, quelques-uns disent de Saint-Domingue et par les émigrés français, que cette culture fut introduite à Cuba. D'où qu'elle vînt, elle prit tout de suite une grande importance, donna naissance à une industrie florissante, et l'on s'accoutuma à considérer le café de Cuba comme une des meilleures marques. Néanmoins, peu à peu la culture du sucre s'affirma comme beaucoup plus rémunératrice ; en 1843 et 1846, de désastreux ouragans ravagèrent les plantations ; le Brésil, placé dans des conditions politiques et économiques plus favorables, pourvu d'un outillage plus moderne et plus perfectionné, entra en pleine production, et le café de Cuba disparut presque des marchés étrangers.

Il existe pourtant encore de nombreuses plantations, mais en général assez petites, qui, telles quelles, subviennent à la consommation locale, et, dans ces limites, ne sont pas une mauvaise affaire. De 1890 à 1896, la seule province de Santiago de Cuba a donné 14 048 490 livres (*pounds*) de café (1). Chaque arbre portant en moyenne 3 livres de café en cerises, à 5 400 pieds par hectare,

(1) Robert P. Porter, *Industrial Cuba*, p. 349.

chaque hectare rapporte 8 tonnes. Mais l'exportation, très réduite comme on sait, ne représentait, en 1895, qu'une valeur de 1 491 pesos pour les États-Unis, 466 pour la France, 4 750 pour Mexico, 9 030 pour l'Espagne; en tout 15 036 pesos (55 000 francs), et ce tout n'est rien (1). En 1892, l'Espagne avait encore acheté 164 tonnes de café cubain au prix de 427 000 francs; depuis lors, chute brusque, pour des motifs divers qui ne sont pas tous économiques, mais dont le plus efficace, et si efficace qu'il n'est pas besoin d'en chercher d'autres, a été l'abandon pour ainsi dire complet de la culture de cette plante à Cuba, et la concentration de toutes les forces productives à peu près sur la seule culture du sucre.

Est-ce là, comme certains le veulent, « une direction industrielle imprudente, grosse de risques et de périls? » Est-ce là « une erreur économique, comparable, toutes proportions gardées, à celle commise en Espagne même quand, sur la foi de folles espérances, on a donné à la culture de la vigne un développement exagéré? » Le café des Antilles était cependant suffisamment protégé dans la Péninsule contre ses concurrens du dehors, puisqu'il ne payait que 60 francs par 100 kilos, tandis que les autres payaient 134 fr. 50 (2). D'ailleurs, de ce que laissait tomber Cuba, Puerto-Rico ramassait une partie; puisque, si, pour Cuba, l'exportation du café, de la colonie dans la métropole, était, en 1879-1881, de 772 tonnes, valant 1 523 000 francs, et n'était plus, en 1890-1892, que de 358 tonnes, représentant seulement 849 000 francs, au contraire, pour Puerto-Rico, elle passait de 617 tonnes, valant 1 238 000 francs, en 1879, à 4 415 tonnes, représentant 11 479 000 francs, en 1892; si bien qu'il ne se buvait guère en Espagne de café qui ne vînt de Puerto-Rico, et que la Péninsule achetait environ la moitié de la récolte : 4 415 tonnes en 1892, 5 126 en 1893, 4 898 en 1894, sur 150 000 sacs de 45 kilogrammes ou 9 750 tonnes (3).

Ce chiffre, qui exprime sa production totale, prouve, du reste, qu'à défaut de la Grande, la Petite Antille demeure un facteur non négligeable du marché universel pour le café. Elle y vient, quelque restreinte que soit sa superficie, au septième rang. En

(1) *Estadistica general del Comercio exterior de la Isla de Cuba en 1895, formada por la Dirección general de Hacienda del Ministerio de Ultramar*: Madrid, 1897.

(2) D. Pablo de Alzola y Minondo, *Relaciones comerciales entre la Peninsula y las Antillas*, in-8°, Madrid, 1895; p. 67.

(3) D. Pablo de Alzola y Minondo, *Relaciones comerciales*, p. 71.

effet, des 12 000 000 de sacs, auxquels on évalue dans le monde entier la production de ce fruit, le Brésil en fournit 7 500 000; le reste du continent américain, 2 300 000; les Indes hollandaises, 1 000 000; Haïti, 500 000; Ceylan et Manille, 320 000; l'Afrique, 230 000; et Puerto-Rico, enfin, 150 000 (1). C'est déjà un présent prospère, qui permet d'augurer un plus prospère avenir. M. Robert Porter dit que, même à Cuba, la question de la culture du café mérite toute l'attention des colons américains qui ne manqueront pas d'y apporter leur argent, leur travail et leur hardiesse d'entreprise. Si cela est vrai de Cuba, à laquelle l'Espagne s'est contentée de renoncer sans la céder à personne, combien ne s'efforcera-t-on pas de le faire plus vrai encore de Puerto-Rico, que l'Espagne, par un traité en bonne et due forme, a cédée aux États-Unis!

IV

Le tabac prend place, par ordre d'importance, parmi les productions cubaines, immédiatement après le sucre et loin, très loin avant le café. D'après un bon juge, M. Gustave Bock, de la maison Henry Clay et Bock, de la Havane, la production annuelle du tabac dans l'île de Cuba, en temps normal, serait celle-ci : dans la province de Pinar del Rio (l'extrême pointe occidentale de l'île), tabac dit de la *Vuelta Abajo*, de beaucoup le plus fin et le plus parfumé : 260 000 balles; dans la province de la Havane, tabac qu'on appelle *Partido :* 70 000; dans la région de las Villas, province de Santa-Clara, tabac dit de *Remedios :* 130 000; et dans les provinces orientales, tabac dit de *Mayari* et de *Gibara :* 100 000; au total, 560 000 balles. Chaque balle pesant en moyenne 50 kilos, ce seraient donc 28 000 tonnes de tabac que produirait annuellement l'île de Cuba.

Cette évaluation n'est-elle pas un peu forcée? Elle dépasse, en tout cas, de moitié celle que donnait, en 1895, dans un travail d'allure officieuse, un auteur compétent, que nous avons déjà plusieurs fois cité, D. Pablo de Alzola y Minondo, délégué de la *Liga nacional de productores* à la commission nommée pour la réforme des tarifs de Cuba et de Puerto-Rico : il s'en tient alors plus modestement à 12 000 tonnes, et il est difficile de croire qu'en

(1) Chiffres de 1894. D. Pablo de Alzola. *Relaciones comerciales.*

trois ans, ces 12 000 tonnes se soient élevées jusqu'à 28 000. Mais M. Gustave Bock présente ce chiffre comme si sûr, qu'il indique même la répartition des 28 000 tonnes ou 560 000 balles, desquelles 220 000 seraient employées à la consommation locale et 340 000 exportées. La valeur en serait : pour les 340 000 balles exportées, de 12 millions de dollars (60 millions de francs) et pour les 220 000 balles consommées sur place, de 10 millions de dollars (50 millions), en tout 110 millions de francs. Sur les 60 millions de francs qui représentent le montant de l'exportation, les États-Unis auraient fourni pour leur part près de 45 millions en 1893, plus de 52 millions et demi en 1896 (1). La statistique espagnole accuse, pour 1895, des chiffres sensiblement plus forts, qui s'appliquent à toutes les formes sous lesquelles sort le tabac (2) : l'exportation aurait atteint la somme ronde de 24 millions de pesos (120 millions de francs) dont 18 millions (90 millions de francs) pour la part des États-Unis (3).

Des 300 millions de cigares, fabriqués à Cuba en 1889 et représentant une valeur de 13 500 000 dollars (67 500 000 francs) 50 millions s'étaient évanouis en fumée dans l'île même et 250 millions étaient allés répandre au dehors la capiteuse senteur de la terre cubaine. Depuis lors, les chiffres de l'exportation n'ont guère cessé de fléchir, jusqu'à s'abaisser, en 1897, à 123 millions de cigares, soit une diminution de près des deux tiers. En ces deux années extrêmes, 1889 et 1897, l'exportation aux États-Unis est tombée de plus de 100 millions de cigares en 1889 à 34 millions en 1897 (4). La province de Pinar del Rio, la *Vuelta Abajo*, qui était celle où le tabac cubain triomphait, est également celle qui a le plus souffert; des consommateurs inexperts, peu gourmets ou plus économes n'ont plus su distinguer entre ses plantes d'essence rare et choisie, dont en toute vérité on peut dire que « le tabac est divin, qu'il n'est rien qui l'égale » et les feuilles moins délicates du *Partido* ou du *Remedios :* corruption du goût, qui a singulièrement réduit les 125 millions que Pinar del Rio tirait de sa supériorité, pour le plus grand dommage des 60 000 employés et ouvriers auxquels étaient payés, chaque jour,

(1) Robert P. Porter, *Industrial Cuba*, p. 312.

(2) Cette statistique distingue quatre catégories : *cajetillas de cigarros, picadura, tabaco torcido,* et *tabaco en rama.* Les chiffres cités ici portent sans doute sur plusieurs récoltes.

(3) *Estadistica comercial*, p. 212 et 262.

(4) Robert P. Porter, *Industrial Cuba*, p. 314, 315.

environ 300 000 francs de salaires, dont subsistaient plus de 450 000 personnes (1). A la Havane même, la fabrication tant des cigares que des cigarettes (2) n'occupait pas moins de 18 000 à 20 000 ouvriers qui, avec leur famille, font une population de 45 000 à 50 000 âmes sur 200 000, le quart de la ville. Ce sont eux surtout qui ont pâti d'une crise dont la « démocratisation » du tabac n'est pas la seule cause.

Les États-Unis achètent toujours leur provision à Cuba, mais, au lieu de l'en tirer à l'état de produit fabriqué (3), ils l'en tirent plutôt à l'état de matière première : des manufactures ont été établies en territoire américain, et il y a sur ce territoire trop de gens avisés qui courent après la fortune pour qu'ils n'aient pas vu la nouvelle chance d'enrichissement qui passait. Aussi l'ont-ils bien vue, et aussi ont-ils supputé qu'avec les bienfaits d'une paix durable et d'un gouvernement stable, de la sécurité garantie aux producteurs et de la loyauté garantie aux amateurs, — en partie peut-être détournés par la fraude; — avec l'apport nécessaire d'intelligence, d'activité, de capital et de travail, les 240 000 balles qui jadis formaient le contingent de la Vuelta Abajo arriveraient à 500 000, et qu'il en serait de même dans la Havane, dans las Villas et les provinces orientales (4). Et quand, ayant le kentucky à 0 fr. 85 le kilogramme, les États-Unis auront par surcroît les tabacs cubains à 1 fr. 85, 2 fr. 50 et 2 fr. 70 (5), ils en tiendront pour tous les palais et pour toutes les bourses; et quand, fournissant déjà près de 500 millions de livres (*pounds*) sur les deux milliards environ qui sont consommés dans le monde, ils disposeront en outre des 62 millions de livres que produit Cuba et des 8 800 000 livres qu'y ajoute Puerto-Rico; quand, pour le tabac comme pour le reste, ils auront monté un de ces *trusts* gigantesques à l'abri desquels ils mettent la main sur tout ce qui se crée, s'utilise ou se gaspille par les hommes (6),

(1) Voyez Mestre Amabile, *la Question cubaine*, d'après le livre de M. Rafaël M. Merchan, *Cuba*. Cf., du même M. Merchan, *Variedades;* 1 vol. in-16, Bogota.

(2) M. Porter, *Industrial Cuba*, p. 313, estime à 3 millions ou 4 millions de dollars (15 ou 20 millions de francs) la valeur des cigarettes fabriquées à Cuba.

(3) En 1896, par suite de l'application du haut tarif américain, l'importation de cigares de Cuba aux États-Unis est descendue à 60 millions, de 188 millions qu'elle atteignait en 1887. La diminution se faisait d'ailleurs sentir sur l'ensemble de l'importation du tabac, en de telles proportions qu'on peut se demander s'il n'y avait pas dans ce tarif comme une machine de guerre.

(4) Robert P. Porter, d'après M. Gustave Bock, *Industrial Cuba*, p. 312.

(5) D. Pablo de Alzola y Minondo, *Relaciones comerciales*, p. 73.

(6) C'est commencé. Avant l'occupation américaine, les principales compagnies

ils seront les maîtres du marché du tabac, ainsi qu'ils le sont, et le seront de plus en plus, des autres marchés.

V

Ce que nous venons de faire pour le sucre, le café et le tabac, nous pourrions le faire pour toutes les productions de l'île, végétales ou minérales. On pourrait le faire pour les dérivés du sucre, pour les mélasses et les miels, pour les alcools, les eaux-de-vie, pour le cacao, pour le coton et le cèdre, pour la multitude de fruits qui font l'opulente parure de Cuba : raisins, ananas, bananes, noix de coco, oranges, citrons, grenades, *aguacates*, *guanabanas*, etc. On pourrait le faire pour les réserves du sous-sol : fer (1), manganèse, cuivre, or et argent, plomb, charbon, asphalte. Mais ce serait un nouvel entassement de chiffres, et si pesant qu'il deviendrait aisément insupportable. Aussi bien nous n'avons pas aujourd'hui le dessein d'étudier à fond la Grande Antille sous tous ses aspects, ni même, en nous plaçant au seul point de vue économique, d'en tracer un tableau complet et détaillé. Trop d'élémens devraient entrer en ligne de compte : la population, les impôts, le budget, le crédit, la situation hypothécaire ; tout ce qui est moteur ou frein, ressort ou poids dans la vie d'un pays. Nous n'y toucherons pas. Ce n'est qu'un bref aperçu que nous avons voulu donner de Cuba ; moins qu'un jour, deux ou trois taches de lumière que nous avons essayé de jeter sur elle, pour dire ensuite : *Ab uno disce omnes;* voici ce que l'île peut rendre rien qu'en sucre, café ou tabac, et elle peut rendre autant en mille autres choses. Cuba a des mines, mais Cuba elle-même n'est qu'une énorme mine agricole. Que n'en tirera-t-on pas, lorsqu'on se décidera à exploiter *industriellement* cette terre de toute richesse?

Or, on y est maintenant décidé ; et ceux qui y sont décidés, et ceux qui en ont désormais toutes les facilités, ce sont les Améri-

pour l'exploitation du tabac étaient : 1° *the Henry Clay and Bock Company limited* (au capital de 2 500 000 dollars) ; 2° *the Partagos Company* (anglaise ; au capital de 1 500 000 dollars) ; 3° *H. Upmann and C°* (allemande) ; et 120 autres marques de moindre importance. Depuis l'occupation, il s'est créé, sous le titre de *the Havana commercial Company*, un syndicat américain qui du premier coup a absorbé *quatorze factoreries*. — Porter, *Industrial Cuba*, p. 306.

(1) Exploité déjà par trois compagnies américaines, *the Juragua Iron Company*, *the Spanish-American Iron Company*, *the Sigua Iron Company*.

cains des États-Unis. Que vont-ils faire, ou plutôt que ne vont-ils pas faire de Cuba, je ne dis point *américaine*, mais *américanisée?* Car la question n'est pas pour le moment, — et, en ce qui nous concerne, ce ne sera jamais la plus intéressante question, — de savoir si Cuba restera *politiquement américaine* ou si elle sera *cubaine*, mais bien dans quelle mesure elle sera *économiquement américanisée*, puisqu'il est impossible qu'elle ne le soit pas. L'*américanisation économique* de Cuba se fera de deux manières, et par deux agens en coopération étroite : par les hommes et par l'argent. Les Américains ne tenteront rien sans doute pour chasser de Cuba les Espagnols qui voudront y demeurer, et dont les articles 8 et suivans du traité de paix du 10 décembre 1898 règlent la condition et garantissent les droits. Mais ils s'installeront en masse à côté d'eux, et, à la longue, ils les submergeront sous leur flot : c'est aux États-Unis que les statisticiens ont posé en fait que la population de Cuba, laquelle actuellement n'est guère que de 1 600 000 habitans, — dont à peine un million de blancs, — pourrait être, sans surcharge, portée à dix millions : les Américains y contribueront dans une proportion si forte, qu'avec le temps il faudra que l'îlot ethnique espagnol soit bien résistant, d'une bien pure et bien dure roche de Castille, pour n'être pas rongé et entamé. Mais, surtout, ils l'attaqueront par le dollar. Le président Cleveland estimait, à la fin de 1896, entre 30 et 50 millions de dollars (de 150 à 250 millions de francs) la somme des capitaux américains engagés à Cuba, soit en plantations, soit en chemins de fer, soit en exploitations minières ou autres (1); et cette somme, comme la population et du même mouvement qu'elle, tout naturellement, pourra être portée au décuple. Par là, le commerce entre l'île et le continent, qui, en 1893, a atteint 163 millions de dollars (615 millions de francs), recevra un accroissement en quelque sorte indéfini, ou, tout au moins, quant à présent incalculable. Par là l'attraction du continent sur l'île sera, elle aussi, décuplée, et par là s'opérera dix fois plus vite, à une puissance dix fois plus haute, l'*américanisation* de Cuba.

De cette *américanisation* économique de la Grande Antille, quels seront donc les résultats? quels seront-ils pour Cuba d'abord — et indirectement pour l'Espagne? — quels seront-ils pour les États-Unis et pour l'Europe? Pour Cuba, tout à gagner, sauf, on

(1) Message du 7 décembre 1896.

peut le craindre, l'indépendance. J'écrivais ici, il y a deux ans, que l'Amérique avait, dans la question cubaine, sa question d'Orient. Elle a maintenant son Égypte, et Cuba est sous la garde des États-Unis, comme l'Égypte sous la tutelle de l'Angleterre. Mais, en retour, Cuba va être, par les États-Unis, généreusement dotée des capitaux et de l'outillage qui lui étaient, par l'Espagne pauvre et lointaine, — et dont les fonctionnaires y cherchaient toujours Cipango, — si maigrement dispensés, encore plus mal administrés.

Qui sait? L'Espagne elle-même ne perdra peut-être pas tout, à avoir perdu Cuba. Qu'elle se soit refusée obstinément à la céder contre remboursement ou indemnité d'expropriation, qu'elle ait tenu à se la faire prendre, on sent par combien de considérations, toutes honorables et légitimes, cet héroïque entêtement s'explique. Cuba était pour elle plus qu'un morceau de territoire, un morceau d'histoire espagnole; elle était le dernier témoin du grand passé mort, le dernier vestige du grand empire aboli : chair de la chair et sang du sang de l'Espagne — *sangre de nuestra sangre*. On ne s'ampute pas, on ne se mutile pas soi-même; on ne vend ni un de ses membres, ni un tombeau de famille. Mais, puisque le glaive a coupé le lien et dégagé l'honneur, pourquoi ne pas le dire? Politiquement et économiquement, la possession de Cuba était onéreuse à l'excès pour l'Espagne contemporaine. Elle se flattait, quand elle s'en promettait des avantages qui ne venaient jamais, et qui ne seraient jamais venus. Ni les blés d'Andalousie, ni les tissus de Catalogne, ni les fers de Biscaye n'auraient jamais trouvé là-bas un débouché suffisant. Cuba, avec ses rébellions fréquentes et ses perpétuelles mutineries, ses revendications et ses exigences, était un fardeau que sa gloire imposait à l'Espagne; mais, s'il est permis de parler ainsi des nations, elle n'avait pas les reins assez solides pour le porter. Il y a dans le malheur des consolations et, Dieu merci, la défaite elle-même n'est pas sans espérance. Pendant vingt ans, après les misères de la Révolution, l'Espagne s'était reconstituée, par une politique qui coûtait à son amour-propre, mais que la raison ferme et claire de M. Cánovas lui dictait, en s'isolant, en se recueillant, en s'abstenant des querelles et des combinaisons internationales; si, n'ayant plus ces deux soucis aux deux bouts du globe : à l'extrême occident Cuba, à l'extrême orient les Philippines, elle se replie sur soi et se concentre plus étroitement encore, il ne serait pas étonnant et il

serait juste que, dans l'abandon accompli de ses colonies, l'Espagne rencontrât un jour le germe de son relèvement.

Pour les États-Unis, une colossale affaire se dessine. Cuba, couverte de fermes, d'usines, de hauts fourneaux, sillonnée de routes, rattachée à Key-West, à la Floride, à la Nouvelle-Orléans par les fils abondans et entre-croisés d'un réseau de lignes maritimes, ses rades magnifiques et ses ports profonds suppléant à ceux que n'avait pas l'Union sur le rivage d'en face, sans cesse alimentée d'hommes et d'argent par les États-Unis, sans cesse les alimentant de produits et de matières premières, Cuba va être en leurs mains une carte de plus et un atout dans le jeu de ce monde, qui est ou qui sera bientôt le jeu des deux mondes. Politiquement, l'Amérique aux Américains, c'est-à-dire l'Amérique aux États-Unis : le développement de leur puissance leur en fait une loi; mais l'heure approche où le développement même de leur richesse leur fera une obligation ou leur sera une tentation d'ajouter : « *Économiquement*, l'univers aux Américains. » — Nous, cependant, en dépit de toutes les Conférences de la Paix, nous sommes encore très loin des États-Unis d'Europe, et même du Zollverein européen ! Notre diplomatie a-t-elle un plan? a-t-elle une idée? S'est-elle dit seulement qu'elle aurait à nous défendre, et demandé comment elle nous défendra?

CHARLES BENOIST.

POÉSIE

BUCOLIQUES

PATURAGES

Le pré, comme une nappe immense d'émeraude,
Au flanc du doux coteau déroule un vert tapis;
Des bœufs, les uns debout, les autres accroupis,
Tachent l'herbe, où parfois un souffle embaumé rôde.

Sur le fond velouté du pacage charmant,
Ceux-ci paissent, ceux-là ruminent, lents et graves;
Et pacifiques tous, et tous libres d'entraves,
Hument l'air pur du large et songent vaguement.

Lorsqu'un des compagnons se sépare du groupe,
Il s'aventure au bout de l'enclos, et soudain
Lançant à l'horizon un regard de dédain,
Revient superbe, avec du soleil sur la croupe.

Des mufles alourdis s'exhale un jet puissant,
Dont la chaude vapeur flotte par l'étendue;
Et du berger lointain, silhouette perdue,
S'allonge l'ombre grêle au radieux versant.

Tel le temps passe, et l'heure après l'heure s'écoule,
Et les simples pasteurs, et les calmes troupeaux
Goûtent partout la saine ivresse du repos,
Et la vie est pour eux comme une mer sans houle.

Ignorant nos labeurs, nos fièvres, nos départs,
Peut-être ayant senti ce que résume en elle
D'ample sérénité la nature éternelle,
Ils rêvent, sur la glèbe éblouissante épars.

O cœurs, où tant d'amour incompris se devine,
Altérés de silence et désireux d'oubli,
Pauvres cœurs où l'espoir même semble aboli,
Trouverez-vous l'enclos où croît l'herbe divine ?

L'HEURE APAISÉE

De soyeux étendards flottent par les nuées,
Secouant de la pourpre et de l'or en leurs plis.
Le soleil agonise au bord des cieux pâlis,
Encore éblouissant d'ardeurs exténuées.

Le calme et la langueur des divins soirs d'été
Planent sur l'abreuvoir en nappe lumineuse;
Un chant aérien de pâtre ou de glaneuse
Se traîne, dans la brise odorante apporté.

Tout se fond en extase et se résout en joie.
Quelqu'un laisse en secret, de l'azur plus clément,
Descendre une pitié faite d'apaisement,
Et rayonner l'amour dans l'orbe qui rougeoie.

C'est l'heure solennelle où les bœufs blancs et roux,
Nimbés par le couchant d'un vestige de gloire,

L'un après l'autre et très gravement viennent boire,
Une flamme sereine en leurs yeux sans courroux.

Vers le miroir que nul vent brusque n'effarouche,
Où dorment étalés les larges nénuphars,
Tandis qu'à l'horizon gagnent les tons blafards,
Ils viennent le front haut et l'écume à la bouche.

Chacun d'eux, à travers les fragiles roseaux
S'avance puissamment dans l'eau claire qu'il trouble;
Et l'onde réfléchit le corps massif et double,
Et des gouttes d'argent ruissellent des naseaux.

Chacun hume à longs traits la fraîcheur et la vie
En contemplant le doux paysage connu;
Puis le troupeau s'en va comme il était venu,
D'un pas majestueux qui jamais ne dévie.

Avec la vision des pacages lointains,
Et de tendres regards pour la moindre chaumine,
Jusqu'au tiède repos de l'étable il chemine,
Dans la rusticité des primitifs instincts.

Et, plein d'un sentiment si profond qu'on l'ignore,
Par instans, l'un des bœufs, voyant l'ombre grandir
Et des feux s'allumer du Zénith au Nadir,
Pousse vers l'ample nuit un beuglement sonore.

LA MORT DU BŒUF

L'un des deux compagnons est mort, et l'autre pleure,
Et le soc inactif se rouille, et les vallons
Ont retenti d'échos douloureusement longs,
Et comme un glas discret, par instans, sonne l'heure.

Les jougs, où s'accouplaient leurs larges fronts jumeaux,
Gisent abandonnés, stupides, presque mornes ;
Et le maître est pensif, qui décorait leurs cornes,
Quand ils rentraient, le soir, de fleurs et de rameaux.

Œil hagard, souffle court, poitrine haletante,
Le compagnon vivant, plein d'effrois ignorés,
Sent l'angoisse et l'horreur l'envahir par degrés,
Et beugle sans répit, las d'une vaine attente.

Il a vu passer l'ombre immense du trépas,
Et, bien que le bouvier ait garni l'ample crèche
De feuilles de maïs et de luzerne fraîche,
Le bœuf épouvanté songe et ne mange pas ;

Et la bête massive, auguste et lamentable,
Dont rien n'a consolé le sublime tourment,
Flaire de tous côtés mélancoliquement
L'âme obscure du frère éparse dans l'étable.

Léonce Depont.

REVUE LITTÉRAIRE

LES LITTÉRATURES DE DÉCADENCE

Y a-t-il en littérature et en art des périodes de décadence? Quand on parle de décadences littéraires, veut-on dire quelque chose et sait-on ce qu'on veut dire? Quelques critiques l'ont contesté, auxquels il faut joindre la plupart des écrivains décadens. Ils n'admettent pas qu'on distingue dans l'histoire d'une littérature des époques, jeunesse, maturité, vieillesse, reliées elles-mêmes par des périodes de transition pareilles aux « âges critiques » de la vie des êtres humains. Cette exacte symétrie les fait sourire et ils protestent contre cette duperie des mots qui nous fait prendre pour des divisions fondées en nature des artifices de classification, et pour des réalités des métaphores. D'après eux, une littérature n'est qu'une entité sans existence réelle; seuls les écrivains existent, et le génie souffle où il veut et quand il veut. Un Polybe, un Plutarque, un Sénèque, un Tacite, un Marc-Aurèle sont-ils des écrivains de décadence? Vivent donc les décadences, à qui nous devons quelques-uns des beaux livres dont l'humanité aime à se souvenir, tandis qu'elle a oublié tant d'ouvrages des « bonnes époques! » Il n'y a pas de périodes de transition, ou, ce qui revient au même, tout n'est que transition, chaque moment de la durée n'existant que par rapport à celui qui le précède et à celui qui suit. Et enfin il est absurde de juger les livres d'une époque par comparaison avec ceux d'une autre époque, arbitrairement choisie, au lieu de les apprécier en eux-mêmes. Il est faux qu'une littérature s'élève jusqu'à un certain point précis pour ne faire ensuite que redescendre la pente. En fait, une littérature se transforme sans cesse, et toutes ses transformations, étant déterminées

par un ensemble de conditions et de circonstances, sont pareillement légitimes... Cette opinion est réconfortante. Le malheur est qu'elle soit insoutenable. Dans le dernier volume de leur grande *Histoire de la littérature grecque* (1), MM. Alfred et Maurice Croiset viennent d'étudier comment l'hellénisme s'épuise, agonise et meurt pendant les périodes alexandrine et romaine. Les conclusions qui se dégagent de leur travail sont d'une netteté frappante. Elles établissent, non sur des raisonnemens ou sur des considérations de sentiment, mais, ce qui vaut mieux, sur des faits, la réalité des symptômes par lesquels se traduit la décadence en littérature. Toutes les œuvres qui viennent alors à se produire sont marquées par avance de certains signes qui en révèlent la date. Parmi les écrivains de ces époques peuvent sans doute apparaître de très grands esprits, mais qui n'échappent pas à la contagion générale. Et, à coup sûr, le laps de temps n'est pas fixé après lequel une littérature est condamnée à l'épuisement; mais on peut discerner sûrement le fait décisif à la suite duquel se produisent, comme dans un organisme attaqué aux sources de la vie, les phénomènes morbides et les troubles précurseurs de la fin.

Pour une telle étude, aucun exemple ne saurait être plus significatif et d'une portée plus générale que celui de la littérature grecque. Outre que cette littérature, qui embrasse un peu plus de quinze siècles, est jusqu'aujourd'hui la plus riche que l'on connaisse, elle offre par son développement régulier quelque chose comme le type et le « canon » de l'évolution littéraire. Aucun brusque accident ne vient déranger le cours normal de cette évolution; ici, rien de semblable à ce qu'a été, pour la littérature latine ou pour nos littératures modernes, l'importation en bloc d'une littérature étrangère. La pensée grecque ne s'est pas enfermée dans des cadres tout faits et qui lui venaient d'ailleurs. Elle s'est créé à elle-même des genres littéraires où ses facultés prenaient forme peu à peu et à mesure, au gré de leur épanouissement. Ces genres se sont développés en liberté, allant jusqu'au bout de leur principe et jusqu'à l'épuisement de leur sève. Toute jeune, dans le premier éveil de l'imagination, la Grèce s'enchante des récits merveilleux de l'épopée, s'exalte aux transports enthousiastes des poètes lyriques, et prête une oreille charmée aux beaux contes du crédule Hérodote. Plus mûre, devenue capable d'observer et de réfléchir, avide de savoir et de comprendre, elle invente le drame qui imite la vie,

(1) *Histoire de la Littérature grecque*, par MM. Alfred et Maurice Croiset, 5 vol. in-8° 1887-1899. T. V, période alexandrine par Alfred Croiset, période romaine par Maurice Croiset (Albert Fontemoing, éditeur).

l'éloquence qui influe sur elle, l'histoire qui la raconte, la philosophie qui l'interprète. Alors même que le déclin a commencé, telle est la vitalité de cet esprit grec, qu'il peut encore donner avec une abondance extraordinaire des œuvres curieuses, fortes même, et destinées à susciter toute une série d'imitations; mis en contact avec le christianisme il essaie de se renouveler en lui empruntant son principe, et ne s'éclipse enfin sous l'invasion de la barbarie que pour attendre le moment de reparaître et l'heure d'envahir notre monde moderne.

Ajoutons que nous avons en MM. Alfred et Maurice Croiset les guides les plus sûrs en même temps que les plus attrayans, en sorte qu'on ne sait si on a plus de profit ou plus de plaisir à les suivre. Au moment où ils viennent de terminer une œuvre dent la seule publication ne leur a pas coûté moins de douze années, et pour laquelle ils ont uni leurs efforts fraternels, il n'est que juste de signaler le résultat de leur patient et savant labeur. C'est vraiment une « histoire » qu'ont écrite MM. Croiset. Ils y ont fait circuler les idées à travers les faits, et le soin d'une information scrupuleusement exacte ne leur a fait négliger aucun des mérites proprement littéraires : le souci d'une composition équilibrée, d'une exposition claire, d'une forme élégante, aisée, harmonieuse. Par toutes ces qualités, leur livre se distingue des simples ouvrages d'érudition et fait honneur à la science française.

C'est déjà avec Aristote que s'annonce la prochaine apparition de l'alexandrinisme. « Son érudition même est un trait alexandrin. Son esprit plus scientifique que littéraire, plus tourné vers la classification méthodique des faits que vers la création, porte la marque de l'âge nouveau. Il en est de même de sa langue, moins attique que grecque, et de ce cosmopolitisme scientifique qui fait qu'au lieu de s'enfermer dans la contemplation de sa petite patrie, c'est tout le monde grec qu'il embrasse dans ses études politiques et toute la nature dans ses études physiques. » Désormais les genres qui exigent le déploiement de l'imagination sont stérilisés. Partout le jaillissement des facultés spontanées est remplacé par les recherches de l'esprit savant. L'éloquence desséchée et mise en préceptes devient la rhétorique. La philosophie, négligeant la spéculation, qui avec un Platon confinait à la poésie la plus audacieuse, se restreint dans le domaine pratique et se borne à formuler des règles de vie, à moins qu'elle ne s'amuse à entre-choquer les idées pour en remuer la vaine et brillante poussière. Devenu surtout curieux et chercheur, l'esprit grec se complaît dans l'histoire, dans les provinces de l'histoire, et dans ses annexes : histoire générale, biographie, géographie, histoire de la civilisation, histoire des

sciences, histoire du langage, critique, philologie, grammaire, technologie, musique, rythmique et leurs dépendances. L'érudition envahit la littérature proprement dite et la poésie elle-même. Callimaque, Philétas, Apollonius, Théocrite sont des érudits; leur poésie est faite ou de souvenirs et d'emprunts, ou de combinaisons ingénieuses. Les défauts de l'esprit grec s'exagèrent. De tout temps, il avait été doué d'une agilité dangereuse qui lui permettait de passer en se jouant d'une idée à une autre et de regarder la vie comme un spectacle auquel on assiste en témoin amusé; maintenant la sophistique, qui jadis était restée à l'état d'exception et sous le coup de la défaveur, se répand universellement dans un monde de disputeurs subtils accoutumés à envisager toutes choses du point de vue de l'art. D'autre part, certains traits apparaissent qui sont en contradiction avec l'essence même du génie de la race. Ce génie exactement approprié à la mesure humaine était fait de naturel et de souplesse; les stoïciens y introduisent la raideur. Docile au pouvoir de la raison, il avait toujours répudié les excès du sentiment; le mysticisme vient rompre cet équilibre. Les Grecs n'avaient jamais séparé l'idée de la forme, et ce qu'on n'avait pas encore vu chez eux, c'était un penseur vigoureux qui ne fût pas en même temps un artiste. Le cas va être fréquent et on trouvera de grands savans, historiens ou philosophes, qui seront à peine des écrivains. Le sentiment de l'art se perd chez ceux mêmes qui y ont le plus de prétentions. On ne sait plus composer; l'œuvre faite de morceaux rapportés n'a plus cette unité intérieure qu'on pouvait comparer à celle d'un être vivant. La langue elle-même se gâte : les mots simples cèdent la place à des composés plus lourds et qui n'enferment pas plus de sens : la phrase se charge de termes incolores, inexpressifs, abstraits, se hérisse d'une terminologie technique inintelligible à ceux qui ne sont pas initiés. Les œuvres abondent et la plupart du temps cette abondance donne l'impression de la stérilité. Encore les meilleures de ces œuvres n'ont-elles pas ce caractère de plénitude et de perfection aisée auquel on reconnaît celles qui sont nées aux époques de robuste et heureuse fécondité.

Tous ces caractères qui donnent à la littérature grecque des derniers siècles sa physionomie de décadence ne sauraient s'expliquer par l'épuisement qui suit une longue période de production. Il s'en fallait que le génie grec fût épuisé. Pour rendre compte d'un changement si radical, il faut une cause plus profonde. En fait, nous voyons qu'il coïncide avec un événement considérable : c'est la rupture de toute communication entre la littérature et la vie nationale,

entre l'écrivain et le public auquel il s'était longtemps adressé.

La littérature grecque, depuis ses origines jusqu'à la fin de la période attique, est par essence une littérature populaire. Elle s'adresse à la nation tout entière. Née de ses rêves, de ses aspirations, des besoins de son âme collective, elle se transforme avec elle et lui renvoie à mesure sa propre image. Croyances religieuses, créations mythiques, légendes répandues à travers le monde grec, telle est la matière des chants que l'aède primitif répète sur la place publique, devant les mêmes flots, sous le même ciel où elles ont pris naissance. Le lyrisme célèbre dans la cité en fête, au milieu de l'allégresse commune, l'athlète vainqueur aux grands jeux, et fait remonter l'honneur de la victoire jusqu'aux héros qui ont fondé la cité, jusqu'aux dieux qui la protègent. Le drame puise aux mêmes légendes, faisant agir et parler devant la Grèce assemblée des héros qui sont pour elle des ancêtres. A Athènes, l'éloquence politique vit des passions de la foule, l'éloquence d'apparat sert au panégyrique de la cité, l'histoire enregistre ses succès et ses revers. Socrate, dialoguant avec ses disciples, suit le cours de l'Ilissus; ou bien se promenant par la ville où sa figure est familière et sa laideur proverbiale, tantôt il entre dans l'échoppe de l'artisan, et tantôt, de son bâton mis en travers, il barre la route au passant qu'il va presser de ses questions. Poète, historien, philosophe, l'écrivain n'a pas une vie différente de celle des autres citoyens; il a mêmes devoirs et prend sa part de toutes les charges publiques; juge, soldat, homme d'État, il ne conçoit pas que son intérêt individuel puisse se séparer de l'intérêt général. L'habitude de l'action, le commerce de la vie pratique, les exigences de la réalité à laquelle il est sans cesse ramené, font contrepoids aux tendances trop spéculatives de sa pensée et l'empêchent de s'échapper vers les rêveries sans objet et les purs jeux d'esprit. S'adressant à tout le monde, il parle, pour être compris de tout le monde, une langue simple, concrète, constamment renouvelée et rajeunie par le travail de création instinctive. Les idées et les mots lui viennent du peuple et pour ainsi dire montent du sol jusqu'à lui. En communion étroite avec son public, il y puise ses inspirations, lui emprunte les pensées et les sentimens qui s'y sont peu à peu élaborés et qu'il se contente de lui rendre en les marquant de son empreinte personnelle. Associée à la vie nationale dans ses manifestations multiples, vie religieuse, politique, militaire, commerciale, venue du peuple et retournant à lui, la littérature exprime l'âme de la cité.

Rien de semblable à partir du IIIe siècle. Depuis la victoire

d'Alexandre, Athènes, soumise à la domination macédonienne, n'est plus qu'une ville déchue où se vérifie la loi d'après laquelle l'influence littéraire ne survit pas à la ruine de la puissance militaire et de l'importance politique. On la visite encore, parce qu'elle a de plus beaux souvenirs qu'aucune autre, et parce que l'esprit y est plus aiguisé qu'ailleurs. Mais le mouvement l'a désertée ; il s'est transporté dans les cités nouvelles, à Alexandrie, à Antioche, à Pergame. C'est dans ces patries étrangères que va essayer de refleurir l'hellénisme déraciné et transplanté. Ici, plus de tradition, plus de souvenirs ni d'intérêts communs. Le peuple est une foule bariolée, cosmopolite, uniquement attachée à des préoccupations matérielles. Il ne comprend même pas la langue que parlent les écrivains et qui n'est pas la sienne. La séparation est aussi complète que possible : séparation de gens qui se coudoient dans les rues d'une même ville et qui s'ignorent. A qui donc s'adressera désormais l'écrivain obligé de laisser en dehors de son action la grande majorité du public? Force lui est bien de se tourner vers le petit groupe de ceux qui s'intéressent encore à la littérature. Ce public restreint se compose de deux sortes de lecteurs : d'abord la cour, grecque d'éducation, cultivée, mais qui goûte surtout les formes littéraires brillantes ou mondaines, ensuite les lettrés de profession, qui vivent à l'ombre des bibliothèques et des écoles, passant leur temps à lire, écrire, disputer; nous dirions aujourd'hui les gens du monde et les gens de métier. L'écrivain se console d'avoir si peu de lecteurs, en songeant que ce sont des lecteurs de choix, et il se flatte que leur qualité est une ample compensation à leur petit nombre. Il est fier de s'adresser à une élite. Or voilà justement la source de sa faiblesse; voilà le mal initial d'où va découler pour lui une série de fâcheuses conséquences.

La première est que, chez l'écrivain, l'homme lui-même vaut moins. M. A. Croiset le remarque et expose avec force la leçon qui se dégage de ce fait. « Ce n'est pas à dire que chaque homme soit moins intelligent, moins laborieux, moins savant que ses prédécesseurs : mais, au milieu de ses livres, dans son école ou dans son cénacle, dans les plaisirs de la cour, il vit en somme d'une vie moins complète et moins noble que dans les vieilles cités grecques. L'air qu'il respire est moins fortifiant. L'individu s'isole et s'amoindrit; sa vie particulière, détachée du sol où elle s'attachait autrefois, ballottée dans l'immensité de l'espace et du temps, va à la dérive ; ou bien elle se replie sur elle-même et s'absorbe dans un égoïsme plus ou moins intelligent, mais qui atrophie ses plus hautes facultés. L'homme n'éprouve plus guère, en

dehors de l'intérêt pratique, que l'attrait du plaisir ou la curiosité du dilettante. La religion, qui remplissait les cœurs d'enthousiasme dans les panégyries d'autrefois, n'est plus pour l'élite qui seule s'occupe encore de littérature qu'une mythologie. Le patriotisme est mort avec les patries. Les choses de la guerre n'intéressent que les soldats de profession. La politique se concentre dans le cabinet de quelques princes. La cour, les érudits, les lettrés, les poètes ne cherchent au fond que leur propre amusement sous des formes différentes. Une sorte d'épicurisme pratique envahit toute cette société. Les hautes sources d'inspiration sont taries et ainsi l'abaissement moral a pour conséquence directe l'abaissement littéraire et artistique. » Pour tout dire en un mot, l'écrivain jusqu'alors avait été un homme; il devient un homme de lettres; c'est une déchéance.

Aussi toute cette littérature sera-t-elle une littérature livresque. Au lieu de sortir des entrailles de la cité, elle sort des retraites du Musée. Presque tous les poètes d'alors sont des bibliothécaires. L'inspiration leur est venue tandis qu'ils secouaient la poussière des vieux manuscrits. Ils n'ont pas écouté dans leur cœur l'impression que produisaient sur eux la nature, la divinité, les spectacles du monde; mais ils ont recherché dans les livres l'impression que d'autres en avaient reçue. Ils se sont efforcés de les restituer en eux artificiellement. Ils ont fait de la poésie comme on fait de l'archéologie. Aussi ont-ils pu à leur gré s'exercer dans tel genre qu'il leur a plu de choisir. Ce n'est plus le large courant de l'imagination et de la sensibilité répandue partout à une même époque qui leur impose une forme d'art en harmonie avec le besoin des esprits. Ils écriront des odes ou des épopées dans un âge qui n'est ni lyrique ni épique; ils écriront sur la guerre de Troie et sur l'expédition des Argonautes. Ils célébreront des dieux auxquels ils ont cessé de croire et des exploits qui n'éveillent plus chez eux ni émotion ni fierté. Entre les œuvres qu'ils imitent et les copies qu'ils en donnent il y aura précisément cette différence, que les premières étaient surabondantes de vie, et que les secondes sont des œuvres mortes où rien d'humain ne palpite, véritables travaux de marqueterie, faits avec art et sans âme et qui ne valent que par le travail de l'ouvrier. Il en est de même de l'histoire. Le temps n'est plus où un Hérodote recevait la tradition directe de la bouche même du peuple, où un Thucydide racontait avec une âpre tristesse et une émotion virile les événemens dont il avait été instruit au jour le jour et dont saignait son patriotisme. C'est à travers les textes que les historiens de maintenant cherchent la matière de leurs récits. Ils compulsent, ils

comparent, ils compilent. Ils n'ont d'ailleurs pour se diriger dans la recherche de la vérité que des principes rationnels, des méthodes et des idées qu'ils n'ont pu soumettre à l'épreuve du réel. Le sens du réel, c'est ce qui leur fait le plus complètement défaut. Ni soldats, ni politiques, ni diplomates, ils ne savent rien des affaires, rien des intérêts d'une grande cité, rien du maniement des hommes. Leur histoire est froide, faute d'un sentiment profond qui la pénètre : à un Grec qui raconte l'histoire de Rome, irez-vous demander de l'écrire avec toute son âme ? Elle est stérile, car elle n'a pas l'action pour objet. Il en est de même encore de la rhétorique, de la critique, de la grammaire. Au temps où, suivant le mot de Fénelon, « tout dépendait du peuple et le peuple dépendait de la parole, » l'orateur de la place publique se formait à la parole en parlant ; depuis que les affaires ont cessé de se décider sur l'agora, c'est alors que les maîtres du bien dire ont trouvé toutes sortes de recettes infaillibles pour former leurs disciples à une éloquence qui n'a plus d'occasion de se produire. Au temps où les œuvres jaillissaient de l'imagination toute neuve, on ne songeait guère à les cataloguer ; maintenant on les examine, on les commente, on y étudie l'agencement des pensées, les formes du langage et les secrets du rythme. Partout la théorie au lieu de la pratique, l'idée abstraite au lieu de la chose vivante, l'étude rétrospective au lieu de la création. Ce n'est pas en vain que le Musée, avec ses rayons chargés de livres, ses salles de lecture et ses chaires de professeurs, est devenu l'unique centre intellectuel. Tous les élémens de la défunte vie grecque sont désormais des curiosités de musée que rangent, qu'étiquètent et qu'époussètent des conservateurs attentifs et mornes.

Les sentimens individuels sont les seuls que l'écrivain puisse connaître, qu'il soit disposé à exalter et qui aient chance d'intéresser son public ; mais surtout le plus individuel d'entre tous : l'amour. La peinture de l'amour n'avait tenu que peu de place dans l'ancienne littérature grecque. Ce n'est rien que le lyrisme amoureux de Sapho et d'Anacréon à côté du lyrisme d'Alcée, de Simonide et de Pindare. Dans l'amour, l'antiquité n'avait guère vu que l'ardeur des sens ; et, l'amour ainsi compris ne se prêtant guère à l'analyse, elle avait surtout étudié les conséquences tragiques de l'amour et les drames dont il peut être l'occasion. Dès le temps de la littérature alexandrine, les proportions sont renversées ; l'amour envahit tous les genres, l'épopée, l'ode, l'idylle, le roman, l'épigramme ; par un exemple significatif, dans l'épopée d'Apollonius, la partie amoureuse rejette toutes les autres dans l'ombre. C'est déjà cette optique mensongère qui fait apercevoir

l'amour comme la grande affaire de la vie et concentre sur ce sujet unique tous les efforts de l'écrivain comme toute la curiosité des lecteurs. Pour entretenir cette curiosité, il est clair qu'il ne suffit plus de présenter dans son paroxysme l'amour, folie des sens, fléau des hommes et des dieux. L'étude des complications sentimentales peut seule prêter à des découvertes et tenter l'écrivain en quête de nouveautés. On distingue des nuances, on agite des problèmes, on invente des cas. L'amour se raffine, se subtilise, et incline peu à peu à la galanterie. Et, comme il est beaucoup plus facile de parler de l'amour que d'être amoureux, mais à peu près impossible d'en bien parler sans en avoir éprouvé l'émotion, cette galanterie s'exprime avec la fadeur des amours de tête et d'imagination. C'est l'amour tel qu'il doit être pour défrayer les conversations mondaines. Aussi bien la galanterie innocente ne saurait longtemps suffire à une société blasée. Et de son ennui, de sa lassitude, de la perversion de son goût, l'odieux libertinage a bientôt fait de naître.

Retenir l'attention de lecteurs blasés pour qui la littérature n'est qu'un passe-temps, voilà en effet l'unique souci de l'écrivain, celui qui aiguillonne son esprit et l'excite à chercher du nouveau, n'en trouvât-il que dans le bizarre et l'extravagant. La simplicité et le naturel sont de toute évidence hors de cause. Il n'y a de salut que dans l'extraordinaire : on s'y jette à corps perdu. Les rhéteurs inventaient déjà des sujets où le défi est outrageusement jeté à la vraisemblance et au bon sens : les faiseurs de roman recueilleront ce legs des complications à outrance, des intrigues absurdes, des rencontres imprévues, des enlèvemens, des reconnaissances et des coups de théâtre. Mais ce sont encore les artifices de style qui offrent à un littérateur de décadence le plus de ressources. A quelles tortures ne va-t-on pas soumettre les mots, et à quels usages ne va-t-on pas les faire servir ? Ils n'avaient encore été employés que pour exprimer des pensées, traduire des sentimens, exposer des faits ; ils vont maintenant, excédant leur destination naturelle, rivaliser avec les arts plastiques ; on les emploiera pour peindre et pour sculpter, et la description deviendra le refuge des écrivains sans idées et sans émotion. On reprendra de vieux mots qui n'ont plus cours et on les enchâssera comme autant de pierres précieuses. On rapprochera par des alliances hardies les mots qui jurent d'être ensemble ; on relèvera par des épithètes rares ceux qui par eux-mêmes risqueraient de passer inaperçus. La phrase classique était un organisme où chaque partie n'avait de valeur que par rapport à l'ensemble auquel elle se subordonnait : dans la phrase comme ailleurs,

l'individualisme va détruire l'harmonie générale; chaque détail est traité pour lui-même et on fait un sort à chaque mot. La phrase se contourne, le mot s'alambique; c'est tout le travail de la préciosité. Ici encore, par le jeu des contrastes, en même temps que le goût se raffine, il s'éprend des effets violens et se complaît dans un réalisme grossier que n'éclaire plus aucun rayon d'idéal, que ne légitime aucune préoccupation de morale.

L'écrivain devient un virtuose qui, n'attachant plus aucune importance aux choses qu'il dit, ne s'occupe que de la façon de les dire, et met sa coquetterie à pouvoir parler de tout agréablement sans avoir rien à dire qui en vaille la peine. L'exemple de Lucien nous offrirait de ce type le spécimen le plus complet et d'ailleurs le plus séduisant. Celui-ci a d'éminentes qualités, de l'esprit, de la souplesse, du bon sens, une grande variété de connaissances. Il possède toutes les ressources de son métier et les met en œuvre avec une incomparable habileté. Né dans une autre époque, engagé au service d'une cause généreuse, obligé d'aller jusqu'au bout de ses idées et d'envisager la vie avec sérieux, il aurait pu être l'égal des hommes de génie. Sa destinée ne le lui a pas permis et elle lui a imposé tous les défauts de son temps. Donc il se joue à travers tous les sujets, les effleure l'un après l'autre, et s'amuse au spectacle de ses propres contradictions. Un parti pris de continuelle raillerie l'empêche d'être vraiment intelligent. Il ignore ce qu'il y a de meilleur dans l'âme de ses contemporains, il méconnaît ce qu'il y a de plus noble dans l'âme humaine. Ambitions, déceptions, espérances confuses, erreurs douloureuses, efforts sans cesse trompés, jamais découragés, tout ce qui rend respectable et pitoyable la vieille humanité souffrante, ce n'est pour lui que le thème des jeux d'esprit les plus impertinens. Sa gaieté mesquine manque aussi bien de la franchise des grands rieurs et de l'âpreté des satiriques pour qui le rire est une arme de combat. Son ironie mobile et paresseuse lui semble un gage incontestable de sa propre supériorité; elle n'atteste que le desséchement de son cœur, la faiblesse de sa volonté, l'incapacité où il est de prendre parti; elle n'est signe que d'impuissance.

Autour de cette vaine littérature l'air va chaque jour se raréfiant. Car un public d'oisifs, dont aucun intérêt commun ne maintient la cohésion, en vient nécessairement à se désagréger, et à s'éparpiller. De petits groupes se forment, des cénacles étrangers l'un à l'autre, rivaux ou hostiles, et dont le caractère est justement d'être impénétrables et inaccessibles. On a commencé par écrire pour les lettrés;

puis on a fait un choix parmi les délicats ; de sélection en sélection, on en arrive à ne plus écrire que pour les initiés. Finalement on écrit pour soi tout seul. Lycophron dit « l'obscur » doit toute sa célébrité aux ténèbres dont il s'est enveloppé. Il a eu ce courage d'écrire un poème en quatorze cents vers auxquels personne n'a jamais rien compris. C'est pourquoi l'armée des commentateurs et le bataillon des snobs lui ont fait une réputation. Il est devenu chef d'école pour avoir été inintelligible à tous et probablement à lui-même. Cependant que les poètes décadens agencent des mots qui ne veulent rien dire, des hommes graves s'enferment en des recherches érudites dont toute la valeur vient de leur érudition et qui sont leur objet à elles-mêmes. Spécialistes qui ont rompu toute communication avec l'ensemble du savoir humain, ils se confinent jalousement dans leur spécialité. Poètes de cénacle, érudits de séminaires, ils font une œuvre pareille et pareillement frivole. Sous une forme plus prétentieuse ou plus pédantesque, ils appliquent une même théorie, qui est celle de l'art pour l'art. Et tandis que le vide se fait autour d'eux, fiers de l'inutilité de leur labeur et dupes du gonflement de leur vanité, ils s'admirent dans leur solitude.

Lorsque nous lisons aujourd'hui les écrivains de l'hellénisme finissant, nous n'avons pas de peine à constater que nous avons avec eux plus d'analogies qu'avec les écrivains des belles époques. Donc nous les félicitons d'avoir été déjà si modernes, car nous nous aimons nous-mêmes. Au lieu de nous réjouir, cette constatation devrait bien plutôt nous inquiéter. Il est exact que plusieurs des caractères de l'alexandrinisme se retrouvent dans notre littérature contemporaine ; seulement l'expérience est faite, et elle est instructive : ces caractères étaient ceux d'une littérature en voie de disparaître. Raffinemens d'une littérature savante et artificielle, spécialité des recherches érudites, invasion du cosmopolitisme, étalage de l'individu, subtilités de l'analyse amoureuse, grossièreté du réalisme, indécence du libertinage, alternatives de scepticisme et de mysticisme, jeux d'une ironie superficielle et improductive, obscurité de la pensée, perversion du sentiment, déformation de la langue par l'abus de la description, par l'introduction des termes techniques et abstraits, par les bizarreries de l'écriture artiste, on peut bien trouver pour désigner toutes ces tares de flatteuses appellations ; mais c'est comme on trouve pour signifier les pires maladies des vocables séduisans. On peut bien les célébrer comme autant de mérites et comme les conquêtes d'un modernisme hardi ; mais c'est à la manière du malade qui se vanterait de la belle

pleurésie qui va l'emporter. Connaître la cause d'un mal, ce n'est pas toujours le moyen d'arriver à la guérison; c'en est du moins la condition. Or, ce même isolement dont est morte la littérature grecque, nous le voyons se produire sous nos yeux, et nous assistons à la même rupture entre l'écrivain et le public. Certes, depuis qu'il y a en France une littérature digne de ce nom, elle n'a jamais été populaire; l'écrivain, chez nous, n'a jamais pu s'adresser qu'aux lecteurs préparés par une certaine culture. Mais, à l'époque classique, l'écrivain n'établit pas de catégories entre ces lecteurs; il écrit pour tous les honnêtes gens, s'efforce d'être compris de tout le monde, et considère comme le plus beau triomphe du talent d'avoir recueilli l'approbation unanime. L'écrivain d'aujourd'hui commence par excommunier tous ceux qu'il juge indignes de le comprendre, et tire vanité de ne plaire qu'à un petit nombre. Au lieu de se plier aux préoccupations d'ordre général qui sont celles de tous les hommes, il ne fait état que de ceux qui partagent ses préoccupations d'art. Romancier, il ne traite que des sujets d'exception; savant, il s'enferme dans son laboratoire; et poète, il monte dans sa tour d'ivoire. C'est le contraire qu'il devrait faire. Sous peine que la littérature aille de plus en plus en s'anémiant jusqu'au jour où elle mourra par impossibilité de vivre, il faut la retremper à ses sources, la rattacher à la vie nationale, la faire rentrer dans le courant de l'activité commune. Et, parce que c'est déjà avoir fait quelque profit que d'appeler les choses par leur nom et de mettre les gens à leur rang, il n'est sans doute pas indifférent de renvoyer parmi les beaux esprits de décadence tels de nos écrivains d'aujourd'hui qui, dédaigneux de la foule, réservent les productions de leur talent à une élite, — comme disent ceux qui en font partie, — ou, — comme disent les autres, — à une coterie.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

LE CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE GŒTHE

Gœthe's Vater, par Félicie Ewart, 1 vol. Hambourg; *Gœthe's Leipziger Studentjahre*, par Julien Vogel, 1 vol. illustré, Leipzig; *Gœthe in Frankfurt in 1797*, par Ludwig Geiger, 1 vol. Francfort; *Gœthe-Forschungen, andere Folge*, par F.-W. von Biedermann, 1 vol. Leipzig, etc.

Les événemens politiques de l'année 1849 ayant empêché que le centième anniversaire de la naissance de Gœthe fût fêté, cette année-là, avec tout le calme et tout l'éclat désirables, les Allemands ont eu l'ingénieuse idée de le fêter de nouveau en 1899. C'est en effet un véritable centenaire qui a été célébré dans toutes les villes de l'Allemagne, le 28 août dernier, avec illuminations, banquets, inaugurations de monumens commémoratifs; et, à voir l'importance attribuée à ces fêtes par les principaux journaux allemands, à entendre l'écho des discours, des toasts et des hourrahs qu'elles ont provoqués, on serait tenté de croire que la nation entière s'est trouvée unie, dans un magnifique élan d'enthousiasme, pour honorer la mémoire du plus grand de ses poètes.

La vérité est cependant que ces fêtes, si bruyantes et si solennelles, sont loin d'avoir eu ce touchant caractère d'unanimité. C'est ce que leurs organisateurs eux-mêmes sont forcés de reconnaître. Autant les journaux allemands, — je veux dire les grands journaux libéraux, les seuls qu'on lise en dehors des villes où ils sont imprimés, — autant ils mettaient de chaleur, avant le 28 août, à prédire le succès des « fêtes de Gœthe, » autant ils en mettent maintenant à s'indigner du peu de

succès qu'elles ont obtenu. Ils se montrent fort irrités, en particulier, de l'indifférence témoignée, à l'égard du cent cinquantième anniversaire de la naissance de Gœthe, par le monde officiel et par le monde catholique. L'empereur d'Allemagne ayant négligé de manifester ses sentimens pour Gœthe, à l'occasion de cet anniversaire, ils lui reprochent de préférer M. Rudyard Kipling à l'auteur de *Faust*. Et peu s'en faut qu'ils ne réclament des poursuites contre le clergé de Francfort pour n'avoir pas, le 28 août, pavoisé les églises de la ville.

Ils oublient seulement, dans leur indignation, qu'ils ont d'avance tout fait pour désintéresser de ces « fêtes de Gœthe » ceux qu'ils accusent à présent de ne s'y être pas assez intéressés. Parmi les innombrables articles publiés, à propos de ces fêtes, sur « les idées politiques de Gœthe, » je n'en ai guère lu qui ne fussent remplis d'allusions malveillantes au régime impérial tel qu'il est aujourd'hui. Dans les uns, Gœthe était représenté comme un anarchiste, dans d'autres, comme un autoritaire et le précurseur du prince de Bismarck; mais les uns et les autres affirmaient que, s'il vivait encore, le spectacle de la politique allemande contemporaine lui ferait horreur. Et je ne parle pas des caricatures, non moins innombrables, publiées sur le même sujet dans les journaux satiriques. Une d'elles, intitulée *Son Excellence Gœthe*, nous fait voir un jeune prince passant dans une rue de Berlin, en compagnie de son aide de camp. « Je ne comprends pas, dit le prince, comment on a pu tolérer qu'un homme d'État perdît son temps à écrire tant de vers! »

Une autre image nous montre un gros prêtre catholique tournant le dos au portrait de Gœthe, d'un air de haine mêlée de mépris. Le visage de Gœthe est plein de majesté, celui du prêtre exprime la bassesse et la mauvaise foi; et, dans un long poème annexé à l'image, le prêtre s'écrie : « Que nous voulez-vous, avec vos fêtes de Gœthe?... Vous aurez beau, dans vos discours, en appeler à l'avenir; par bonheur pour nous, la sottise humaine sera toujours assez forte pour empêcher un haut esprit d'être dangereux! »

Cette image et ce poème pourraient suffire à résumer le caractère qu'on a expressément donné, en Allemagne, à la célébration du cent cinquantième anniversaire de la naissance de Gœthe. Bien plus que le poète ou le critique, on a voulu glorifier en Gœthe le libre penseur, le Voltaire allemand, l'homme qui écrivait à Lavater : « Anti-chrétien, je ne crois pas l'être, mais je suis et resterai toujours un non-chrétien convaincu! »

On a soigneusement extrait de son œuvre, pour les remettre sous

les yeux du public, les passages qui pouvaient le plus offenser une conscience chrétienne. Dans les biographies destinées au peuple, peut-être aussi aux écoles, et répandues à travers l'Allemagne par plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, on a dénoncé le « jésuitisme » de tous ceux qui osent émettre des doutes sur la correction morale des amours du grand homme. « La femme de Schiller, — nous y dit-on, — si intelligente à l'ordinaire, a été brusquement contaminée d'une épidémie de morale, » en apprenant que Gœthe refusait de se marier avec sa maîtresse; et cela signifie que la femme de Schiller a désapprouvé l'étalage public fait par Gœthe d'une liaison dont seuls des esprits « abrutis par la prêtraille » auraient eu le droit de se scandaliser. Le même sentiment se retrouve dans tous les articles publiés sur Gœthe à l'occasion du 28 août, dans tous les discours prononcés à cette occasion. Une revue berlinoise ayant imaginé de demander aux principaux écrivains allemands quelle influence le génie de Gœthe avait exercée sur eux, presque tous ont répondu qu'il les avait surtout aidés à « secouer le joug des superstitions religieuses. » Comment s'étonner, après cela, de ce que ni le clergé, ni le public chrétien en général, n'aient pris part à des fêtes dont l'objet essentiel était évidemment de les outrager?

Et l'on se tromperait fort à vouloir conclure de là que l'Allemagne ne soit pas unanime à reconnaître et à admirer le génie de Gœthe. Je ne crois pas qu'il y ait en Europe un seul grand écrivain, pas même Shakspeare ou Dante, dont la gloire, dans sa patrie, soit plus universelle. Pour tout Allemand sans exception, Gœthe est le plus grand des poètes allemands. Mais son œuvre n'est point de celles que l'on puisse accepter « en bloc; » et bien que, dans ces temps derniers, on l'ait bien souvent comparé à Luther, j'ai peine à comprendre comment ses compatriotes luthériens peuvent concilier leur christianisme avec l'admiration d'une œuvre aussi profondément « non chrétienne. » Les catholiques, en tout cas, ne poussent pas au même degré la tolérance et le dilettantisme. Tout en admirant l'art de Gœthe, ils se méfient de ses doctrines; et voici en quels termes, à la fois très précis et très modérés, un des plus remarquables d'entre eux, un Père jésuite, M. A. Baumgartner, vient de répondre à la revue berlinoise qui lui demandait quel était l'ouvrage de Gœthe qu'il aimait le mieux et quelle influence le génie de Gœthe avait exercée sur lui :

Ce n'est point par tel ou tel de ses écrits, en particulier, que Gœthe a fait sur moi le plus d'impression, mais par l'étonnante richesse et variété de son esprit, dont *Faust* lui-même ne suffit pas à donner l'idée.

Sur « mon développement intérieur et sur la formation de ma pensée, » Gœthe n'a exercé, pour ainsi dire, aucune influence. Une éducation catholique a, dès l'enfance, fait de la foi catholique la base de ma conception du monde ; et cette foi, depuis lors, n'a jamais cessé de me satisfaire. De longues années consacrées à l'étude de la philosophie, de la théologie, de l'histoire et de la littérature, m'ont, en outre, convaincu que la conception du monde, fondée sur cette foi, garde aujourd'hui encore toute sa valeur, et n'apporte d'obstacle à aucun progrès tant soit peu sérieux. Le commerce de l'œuvre de Gœthe, dans ces conditions, ne pouvait rien changer à mes sentimens intimes; et ce n'est pas un tel commerce, d'ailleurs, qui aurait eu de quoi ébranler ma foi de catholique, car la vérité est que Gœthe ne montre jamais autant de clarté, de force, et de beauté que quand lui-même il se rapproche des principes de cette foi. Et, au contraire, je dirais volontiers que sa philosophie, sa religion, et sa morale me paraissent assez faibles quand il s'éloigne du point de vue chrétien pour se rattacher, d'une façon toujours tout éclectique, à Spinoza, à Rousseau, à Voltaire, aux vieux philosophes naturalistes grecs, aux sages hindous ou aux théosophes. Dans tous ces chemins, où il s'aventure lui-même un peu au hasard, un bon catholique ne saurait le suivre, sous peine de manquer à sa religion. Et comme ses idées se reflètent, par occasion, jusque dans ses poèmes, nous ne pouvons pas non plus admirer et célébrer ceux-ci sans quelque réserve. Mais cette réserve ne repose sur aucune malveillance; elle n'implique, de notre part, aucune indifférence. Dans la mesure où cela nous est possible, personne n'apprécie plus que nous le génie de Gœthe. Gœthe est, incontestablement, le plus génial des poètes modernes ; il est à la fois le plus grand de nos classiques et de nos romantiques; il est le maître parfait de l'expression, en prose comme en vers; et c'est à lui que la littérature allemande dut de pouvoir prendre place parmi les grandes littératures européennes. Cela, aucun Allemand ne doit, ne peut l'oublier. Et j'ajouterai que tout catholique a le devoir d'apprendre de lui les précieuses vertus artistiques dont il donna l'exemple. Mais on pense bien que nous ne saurions aller jusqu'à sacrifier, pour l'admiration du génie de ce merveilleux poète, notre foi chrétienne, positive, révélée, cet incomparable trésor intellectuel et moral que Dieu nous a donné pour nous permettre de traverser les épreuves de la vie.

Cette réponse d'un ton si digne, et dont je dirais volontiers qu'elle contient le seul jugement critique un peu sérieux qui ait été porté sur Gœthe à l'occasion de son cent-cinquantenaire, je l'ai vue citée dans des journaux allemands comme un modèle d'inintelligence et de fanatisme. C'est que, précisément, les organisateurs des « fêtes de Gœthe » avaient espéré que, à leur appel, toute l'Allemagne chrétienne « sacrifierait sa foi religieuse » pour rendre hommage au « merveilleux génie » de l'auteur de la *Fiancée de Corinthe* et de tant d'autres poèmes où le « non-christianisme » confine de très près à « l'anti-christianisme. » Leurs fêtes, en réalité, avaient une portée politique au moins aussi marquée que celles qui avaient été célébrées en 1849;

et de là vient, sans doute, l'incroyable indigence de leurs résultats littéraires. Depuis les plus graves revues jusqu'aux petits journaux, en vain on chercherait une seule étude sur Gœthe qui valût la peine d'être signalée.

Un critique qui passe pour être, en Allemagne, le plus habile à parler de Gœthe, M. Hermann Grimm, s'est borné, cette fois, à nous apprendre que Gœthe avait toujours vécu « en plein air, » et qu'ainsi il avait été, avec Luther et Bismarck, le prototype du parfait Allemand. Un autre a découvert que Méphistophélès était « le symbole de la vulgarité, » et a consacré quarante pages à nous le prouver. Un troisième a essayé d'établir que le génie de Gœthe était un phénomène de dégénérescence, ce qu'un quatrième a cru devoir nier, mais en ajoutant que la santé de Gœthe n'était qu'un accident, et n'avait aucun rapport avec son génie. Des cinquante écrivains interrogés par une revue berlinoise, seul le P. Baumgartner a pris au sérieux les questions posées : les autres, après avoir loué Gœthe de les avoir affranchis des « superstitions, » n'ont pensé qu'à se louer eux-mêmes à propos de lui. Il y a eu aussi des études sur *Gœthe et les Femmes*, — *Gœthe et le Socialisme*, — *Gœthe et la Musique* : mais aucune ne contenait ni une idée, ni un fait nouveau. Et si un étranger avait voulu, à l'occasion de ces fêtes, se rendre compte de la place que tenait Gœthe dans la littérature allemande contemporaine et de l'influence qu'il y exerçait, il n'aurait certainement trouvé ni un livre, ni un article, ni un discours qui pût le renseigner. Tout au plus ces « fêtes de Gœthe » lui auraient-elles permis de constater que l'anticléricalisme est aujourd'hui, en Allemagne, une maladie très répandue parmi les écrivains; et peut-être, aussi, que la critique littéraire allemande a beaucoup changé, depuis le temps où Gœthe en faisait l'admirable usage que l'on sait.

Mais si, au point de vue critique, le résultat de ces fêtes a été médiocre, on leur doit en revanche la publication d'un certain nombre de documens biographiques ou anecdotiques qui ne laissent pas de contribuer à mettre en lumière la puissante personnalité du poète allemand. Ou plutôt, même à ce point de vue, je ne crois pas qu'elles aient mis au jour un seul document tout à fait nouveau; mais elles en ont rappelé un certain nombre qui risquaient d'être oubliés, ou qui, lors de leur première publication, n'avaient pas été aussi remarqués qu'ils le méritaient. Je vais essayer d'en signaler quelques-uns, sauf à y revenir une autre fois pour en tirer, plus à loisir, ce qu'ils peuvent contenir de renseignemens généraux sur le caractère de Gœthe et sur son génie.

Une dame qui n'était guère connue, jusqu'à présent, que pour avoir écrit une retentissante brochure sur l'*Émancipation des Femmes dans le Mariage*, Mme Félicie Ewart, a publié, à l'occasion du 28 août, une biographie du père de Gœthe. Celui-ci, suivant elle, aurait été odieusement calomnié par les biographes de son fils : auquel cas, en vérité, il aurait été surtout calomnié par son fils lui-même, qui, on s'en souvient, ne s'est point fait faute de railler ses manies et ses ridicules. Mais Mme Ewart estime qu'un grand homme doit, forcément, avoir eu pour père un excellent homme ; et, reprenant tout ce que nous ont dit du conseiller Gœthe les critiques et les historiens, elle s'efforce de prouver que tout cela mérite plutôt l'éloge que le blâme. On a prétendu qu'il avait été tyrannique et grossier pour sa femme : celle-ci, pour peu que la chose eût été vraie, l'aurait-elle soigné comme elle l'a fait durant ses maladies ? On a prétendu qu'il ne se souciait jamais de lui faire plaisir : ne lui a-t-il pas un jour, au contraire, donné une tabatière d'or garnie de diamans ? On a prétendu qu'elle avait eu souvent avec lui des querelles de ménage : cela ne démontre-t-il pas qu'il lui laissait la pleine liberté de ses opinions, et qu'il attachait même à celles-ci assez d'importance pour prendre la peine de les discuter ? Et ainsi l'apologie se poursuit, de page en page, attestant chez Mme Ewart plus de bonne volonté que de sens critique ; car, en fin de compte, l'image qu'elle nous donne elle-même du conseiller Gœthe ressemble fort à celle qu'elle avait entrepris de nous faire oublier.

Mais son livre n'en a pas moins l'intérêt de nous présenter, sous un jour moins défavorable qu'on ne le fait d'ordinaire, la forte discipline à laquelle a été soumise l'enfance du poète. Certes, le conseiller Gœthe était un original ; et un grand nombre des choses qu'il a apprises à son fils ont été, pour celui-ci, tout à fait inutiles. C'est à lui, cependant, que Wolfgang a dû son goût pour les arts, et son penchant à l'observation, et ces habitudes d'ordre et de méthode qui, bien employées, ont fait de lui ce qu'il a été. Il lui a dû, encore, l'habitude de se méfier de soi-même et de résister à ses désirs ; tandis que sa mère, qui n'avait de pensée que pour le gâter, a, en somme, exercé sur lui une assez fâcheuse influence. Le seul malheur est, peut-être, que le père de Gœthe ait légué à son fils ce profond égoïsme qui, même revêtu de l'épithète d'*olympien*, — ou de celle, plus moderne, de *super-humain*, — n'en reste pas moins un des traits les plus déplaisans de son caractère. Et que ce trait-là lui soit venu du conseiller Gœthe, c'est ce qui ne semble pas pouvoir être nié. En ce sens, comme en bien d'autres, Mme Ewart a raison d'affirmer que, « plus on étudie la nature du fils, plus on trouve

chez lui, élargie et développée, une répétition de la nature du père. »

Le profond égoïsme de Gœthe se montre à nous, tout entier déjà, dans le récit de ses premières aventures amoureuses, et en particulier de son roman avec Annette Catherine Schœnkopf, la fille de l'hôtelier de Leipzig chez qui il prenait pension. Gœthe lui-même, dans *Vérité et Poésie*, n'est pas éloigné de juger regrettable la façon dont il s'est conduit avec cette jeune fille, après avoir d'abord si vivement sollicité sa tendresse. Mais ses biographes, là encore, se bornent à flétrir les « Philistins » qui osent blâmer la conduite d'un si grand homme. Et l'on chercherait en vain l'ombre d'un blâme pour Gœthe dans le chapitre consacré à ce mémorable roman par M. Julius Vogel, auteur d'un très intéressant ouvrage illustré sur le *Séjour de Gœthe à l'Université de Leipzig*. M. Vogel, d'ailleurs, n'a point prétendu refaire la biographie du jeune poète, mais simplement la compléter en mettant sous nos yeux le plus grand nombre d'images et de menus documens qu'il a pu recueillir. Il nous fait voir, par exemple, les portraits en silhouette du père et de la mère de Catherine Schœnkopf, et un délicieux portrait en miniature de cette jeune fille elle-même. Les professeurs dont Gœthe a suivi les cours, les étudians qu'il a fréquentés à l'Université, les artistes et collectionneurs saxons avec lesquels il a été en rapports, tout un monde de figures oubliées revit pour nous dans ce livre; et vraiment ressuscité avec tant d'adresse et de soin que peu de livres sont aussi précieux pour nous renseigner sur la formation intellectuelle et artistique de l'auteur du *Divan Oriental*. Une conclusion, surtout, en ressort avec une évidence saisissante : c'est que les véritables maîtres de Gœthe ont été des artistes et des critiques d'art; que la peinture l'a passionné avant toute autre chose; et que, dès l'âge de seize ans, le commerce familier des chefs-d'œuvre de l'art plastique a développé en lui ce goût de perfection formelle qu'il n'a point cessé de garder durant sa longue vie. On sait le rôle considérable qu'a joué la musique, dans l'éducation de la plupart des grands écrivains allemands; dans l'éducation de Gœthe, ce rôle a été tenu par la peinture et la sculpture, tandis que la musique n'a jamais été pour lui qu'un passe-temps. A Leipzig, notamment, il ne se fatiguait point de visiter les collections particulières, qui y étaient alors nombreuses et fort belles; il apprenait la gravure, et gravait au burin des paysages imités de Ruysdaël; il copiait les moulages des marbres antiques; et il avait pour intime ami le peintre sculpteur Oeser, l'un des hommes qui ont exercé sur lui le plus d'influence. Sur ce Frédéric Oeser, M. Vogel nous fournit une foule de renseignemens curieux.

Peintre et sculpteur médiocre, il raisonnait sur les arts avec une originalité, une passion, une profondeur admirables. Il avait été le confident ou plutôt l'inspirateur de Winckelmann ; il fut, de la même façon, l'inspirateur du jeune étudiant qui se plaisait à le consulter. Il n'avait de goût que pour l'art antique, interprété d'ailleurs à sa fantaisie; et si, d'une part, Gœthe a certainement appris de lui à aimer par-dessus tout l'harmonie de la forme, c'est de lui aussi, sans doute, qu'il a appris à mettre dans son art toute sorte de symboles et d'allégories. Sur un rideau peint par Oeser pour le théâtre de Leipzig, les Muses et les grands poètes anciens sont représentés faisant face au spectateur, un peu comme dans le merveilleux *Parnasse* du Vatican : mais derrière leur groupe, une figure d'homme apparaît qui, leur tournant le dos, semble en train de courir vers le fond de la scène : et cet homme est Shakspeare, nous rappelant ainsi qu'il est différent des poètes classiques, et qu'il cherche la beauté dans une autre voie. Plus significatif encore, à ce point de vue, est un projet de monument en l'honneur du poète Gellert : au faîte du monument, Oeser a dessiné trois enfans endormis, lesquels représentent les trois Grâces, introduites par Gellert dans la poésie allemande; et comme Gellert n'a pu faire que les y introduire, laissant à d'autres le soin de les amener à leur maturité, Oeser nous les montre sous des traits d'enfans. Qui pourrait dire que, dans les œuvres même les plus belles de Gœthe, quelque chose ne se retrouve point de ce symbolisme à la fois ingénu et subtil? Mais ne sent-on pas, en même temps, quelle action féconde a dû avoir sur l'esprit du jeune poète la familiarité d'un maître tel que celui-là, qui donnait pour idéal à toute œuvre d'art l'expression d'une pensée dans une forme parfaite? C'est dans l'atelier d'Oeser, c'est dans les salles du musée de Dresde où, sur le conseil d'Oeser, il est allé s'enfermer pendant des semaines, c'est dans cette atmosphère d'art que Gœthe s'est formé au sortir de la rude discipline paternelle; et M. Vogel, sans presque nous parler de lui, nous renseigne mieux que tous ses biographes sur ce moment capital de sa carrière d'artiste.

Un petit ouvrage de M. Geiger, sur *Gœthe à Francfort en 1797*, ne laisse pas, lui aussi, d'être assez instructif. Non que la biographie des personnes que Gœthe a fréquentées dans sa ville natale, durant ce séjour de quelques semaines, ait pour nous le même intérêt que celle des maîtres et des amis de Gœthe pendant ses trois années d'études à Leipzig. Mais M. Geiger s'est amusé à reconstituer pour ainsi dire heure par heure l'emploi du temps du poète dans ces quelques semaines : il a extrait de sa *Correspondance*, de son *Journal*, des écrits du temps, tout

ce qui se rattache au voyage de Francfort; et ainsi il nous a permis de voir, en raccourci, combien était réelle cette « étonnante variété et richesse d'esprit » que le P. Baumgartner regarde comme la principale qualité de Gœthe. Étonnante, en effet, à peine croyable! En vingt-deux jours, Gœthe s'occupe de cent sujets différens, depuis la politique jusqu'à la décoration théâtrale, depuis la métaphysique jusqu'au jardinage. Il écrit dix lettres par jour, à Schiller, au peintre Meier, au grand-duc de Weimar, à sa maîtresse Christiane Vulpius; et dans chacune de ces lettres, c'est comme si nous avions devant nous un homme nouveau, s'abandonnant tout entier aux questions qu'il traite; et son journal nous apprend que, après avoir écrit ces dix lettres, il a encore visité une église, pris part à des expériences de physiologie, réglé des affaires de succession, engagé des architectes pour le théâtre de Weimar, composé des vers, écrit des articles, entendu des vaudevilles et interrogé des Francfortois sur l'occupation du pays par les troupes françaises. Mais ce n'est pas en quelques lignes que je pourrais montrer ce qu'a vraiment d'original cette multiplicité des préoccupations et des goûts de Gœthe : mieux vaut me borner, aujourd'hui, à signaler le livre de M. Geiger, et citer encore quelques extraits d'une autre publication récente, qui, elle, nous transporte aux dernières années de la vie du poète.

C'est en effet de 1829 que datent la plupart des fragmens du *Journal* de l'Anglais H. C. Robinson (1775-1867), qui viennent d'être traduits dans la *Deutsche Rundschau* par Mme Ellen Mayer. Nous y voyons Gœthe à quatre-vingts ans. Mais dès 1801, Robinson, qui était alors correspondant du *Times*, avait eu l'occasion de rencontrer le grand homme dont il devait devenir l'ami vingt-huit ans après. Dans sa somptueuse maison de Weimar, il était allé lui faire visite, en compagnie d'un ami, et avait été, d'ailleurs, assez froidement reçu. Il n'en avait pas moins été frappé de sa « toute-puissante beauté » et de « cet air de noble réserve que seuls les petits esprits pouvaient prendre pour de la *hauteur*. » Quelque temps après, il avait dîné chez Gœthe avec Mme de Staël et Guillaume de Schlegel. Le poète avait parlé avec amertume de la « manie de moralité » des Anglais : il avait dit aussi qu'il « haïssait tout ce qui était oriental, » ajoutant qu'il en était fort heureux. « Je me réjouis fort de sentir qu'il y a des choses que je hais : car rien n'est plus mortel pour nos sentimens que de trouver que les choses sont comme elles doivent être. » Mais de ces premières entrevues, l'écrivain anglais avait simplement emporté l'impression que Gœthe était un homme supérieur : la liaison intime ne s'était pas produite. Schiller, qu'il avait rencontré à

la même époque, s'était ouvert à lui bien plus cordialement. « Il avait dans le regard une inquiétude étrange, qui tenait peut-être à sa maladie. Son attitude était celle d'un homme qui se sent toujours mal à l'aise : un mélange de génie et de gaucherie. » Il avait dit, entre autres choses, à Robinson que, malgré sa connaissance de l'anglais, il ne lisait jamais Shakspeare qu'en allemand : « C'est que, voyez-vous, mon métier est d'écrire en allemand; et j'ai la conviction que personne ne peut lire souvent des langues étrangères sans devenir moins apte à sentir l'originalité et la beauté de sa propre langue. »

En 1829, Robinson, passant par Weimar, fut de nouveau accueilli dans la maison de Gœthe : mais cette fois en familier, un peu aussi en professeur, car le vieux poète, durant plusieurs semaines, ne cessa point de l'interroger sur la littérature anglaise. Il était très changé : seuls les yeux gardaient un reflet de l'ancienne grandeur : mais la vigueur de sa pensée était restée intacte. Robinson lui ayant parlé d'une traduction anglaise de *Faust*, il s'étonna que le traducteur eût cru devoir couper le *Prologue dans le Ciel*. « On ne peut rien trouver à dire contre ce prologue : j'en ai emprunté l'idée au *Livre de Job!* » Il ne s'apercevait pas que, à vouloir justifier ainsi son *Prologue* auprès du public anglais, il n'eût fait qu'en accentuer le caractère choquant.

Une autre fois, l'entretien étant tombé sur l'émancipation des catholiques en Angleterre, Gœthe dit à Robinson : « Parlez donc de tout cela avec ma belle-fille; quant à moi, ces questions religieuses ne m'intéressent pas ! » Robinson lui cita, en réponse, une phrase de Lamennais, affirmant que toute vérité vient de Dieu, et par la voie de l'Église. Gœthe tenait, à ce moment, une fleur dans la main; un papillon volait çà et là, dans la chambre. « Sans doute, — fit le vieillard, — toute vérité vient de Dieu : mais l'Église n'a rien à y voir. Dieu nous parle par cette fleur, par ce papillon ! Seulement ces gaillards-là ne l'entendent pas ! »

Vingt-sept ans plus tard, Robinson, parvenu lui-même à l'âge de quatre-vingts ans, écrivait dans son *Journal* qu'un des plus grands bonheurs de sa vie était de l'avoir connu. « Il m'a dit un jour, — ajoutait-il, — qu'il n'avait jamais eu d'obligation qu'envers trois hommes : Shakspeare, Spinoza et Linné. Pour ce qui est de moi, je n'ai rencontré personne qui lui fût comparable. En regard de lui, tout ce que je me rappelle de Schiller, de Wieland, de Herder, pâlit et se rapetisse. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Le Conseil de guerre de Rennes a rendu son arrêt. Nous avons déclaré d'avance que nous nous inclinerions devant lui : nous tenons notre parole, et nous nous inclinons, en effet, sans aucune arrière-pensée. Tout le monde applaudissait, il y a quelques jours, M. le Président de la République lorsqu'il disait, à Rambouillet, que c'est là ce qu'il faudrait faire, car aucune société humaine n'était possible si les décisions suprêmes de la justice n'étaient pas respectées. M. Loubet avait raison. Chacun a le droit de conserver son sentiment intime sur le fond de l'affaire, mais tous ont le devoir de se soumettre à un arrêt qui est devenu définitif. Lorsque, il y a deux ou trois ans, l'arrêt de 1894, — le premier qui a condamné Dreyfus, — a été attaqué, l'opinion des hommes les plus impartiaux et les plus consciencieux est passée par des phases successives. Les partisans de la revision du procès ont commencé par la demander sans aucun motif juridique. Après leur avoir laissé un temps de raison suffisant pour trouver ces motifs, nous avons constaté qu'ils ne trouvaient rien, et que l'agitation entreprise serait d'autant plus malfaisante qu'elle paraissait devoir être stérile. Et nous nous sommes alors opposé à la revision. Puis est venu le coup de foudre du faux Henry. La situation a été subitement changée. La revision, qui était impossible la veille, est devenue possible le lendemain. Nous avons cessé de la combattre ; nous l'avons même formellement demandée, dans l'espoir qu'une instruction nouvelle de l'affaire dissiperait les obscurités et les équivoques qui pesaient sur elle.

Le respect de la chose jugée, si nécessaire qu'il soit, ne peut être absolu et sincère que si toutes les règles de la justice ont été scrupuleusement observées. La découverte du faux Henry, et le suicide d'un homme qui avait été le principal témoin du procès de 1894 pouvaient jeter un doute légitime sur la régularité de ses opérations. Mais, à

Rennes, tout s'est passé correctement. Si quelques pièces des dossiers secrets n'ont pas été publiquement versées à l'audience, elles n'ont été soustraites ni à l'accusé, ni à ses défenseurs. Rien n'a échappé à la discussion et à la critique, ce qui permet de dire, dans tous les sens du mot, que la cause est entendue. Les débats ont été longs; la défense a été libre; et c'est une justice à rendre au Conseil de guerre qu'il a mis l'attention la plus patiente et la plus scrupuleuse à étudier tous les détails de l'affaire. Bien peu de tribunaux ont donné le spectacle d'une meilleure tenue morale. Et, s'il en est ainsi, où attacher désormais une objection nouvelle? Dira-t-on que les juges ont pu se tromper une fois de plus? et, en effet, ils ne sont pas infaillibles; mais qui donc est infaillible? Assurément ce ne sont pas ceux qui contestent cette qualité aux juges : ils ne peuvent se l'attribuer que par une confiance en eux-mêmes que nul autre n'est obligé de partager. De quel droit mettent-ils leur opinion personnelle au-dessus de celle du Conseil de guerre? Peuvent-ils invoquer un sang-froid, une absence de passion et, par conséquent, un sentiment de l'équité supérieur à celui des juges? Ont-ils des lumières spéciales qui ont manqué au Conseil? Possèdent-ils d'autres dossiers secrets que les juges n'ont point connus? Obéissent-ils à des règles plus méthodiques et plus sûres que les leurs? On ne peut répondre que négativement à ces questions, et les conséquences s'imposent. Si Dreyfus a été jugé illégalement en 1894, il a été jugé légalement en 1899. Les formes de la justice ont été cette fois observées, et nous attachons à ces formes un grand prix, car elles sont notre garantie commune. Tout a été accordé aux partisans de la revision du premier procès. Ils ont eu pleine et entière liberté de développer leurs argumens et de produire leurs preuves. On savait même, — et nous ne voulons pas en ce moment insister sur ce point, — que le gouvernement partageait leur opinion, leurs désirs, leurs espérances. Que pouvaient-ils demander de plus? Ils ont échoué.

Peut-être y a-t-il eu de leur faute; mais assurément il n'y a pas eu de celle des autres. Ils ont continué, sans un moment de cesse ni de répit, l'abominable campagne d'intimidation et de menaces qu'ils avaient entreprise contre l'armée, et, parce que la violence avait paru les servir dans certains momens, ils ont cru devoir en user jusqu'au bout. Ils n'ont tenu aucun compte des dispositions équitables qu'on leur montrait; ils ont continué de dénoncer, d'injurier, de maudire, et de parler de représailles. Si de pareils sentimens, affichés avec une scandaleuse imprudence, ont eu quelque action sur le dénouement

du procès, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Mais rien ne permet de croire que les juges de Rennes n'aient pas échappé à toutes ces influences. Ils sont honnêtes gens; ils ont jugé en leur âme et conscience; et leur arrêt se présente avec une autorité morale qu'on ne peut ni contester, ni même discuter.

On sait qu'à la majorité de 5 voix contre 2, ils ont déclaré Dreyfus coupable : toutefois, ils ont admis en sa faveur des circonstances atténuantes, ce qui leur a permis de réduire la peine à dix ans de détention. Comment leur conviction s'est-elle formée ? Nous l'ignorons; personne ne le sait; ils n'avaient pas à le dire et ils ne l'ont pas dit; on ne pourrait, à cet égard, que faire des hypothèses, et nous nous garderons bien d'entrer dans cette voie. Au reste, nous ne savons pas tout, puisque les juges ont eu, pour s'éclairer complètement, deux dossiers secrets qui nous ont échappé, dossier militaire et dossier diplomatique. De plus, ils ont eu pendant un long mois sous les yeux l'accusé lui-même et tous les témoins, et ce n'est pas sans motif que notre législation a établi en principe que la procédure criminelle devait être orale. Rien ne remplace la communication directe qui s'établit entre le juge, les témoins et le prévenu. Tout ce que nous avons lu dans les journaux n'a pu nous donner que la physionomie décolorée des audiences, dont les juges seuls ont eu l'impression vivante et animée. Beaucoup d'élémens d'appréciation nous font par conséquent défaut, et c'est un motif de plus pour accepter un arrêt rendu avec une compétence supérieure à toute autre, parce qu'elle provenait d'une information plus complète. Le Conseil de guerre a déclaré Dreyfus coupable, mais nous avons dit qu'il lui avait accordé des circonstances atténuantes : qu'est-ce que cela signifie ? Il était facile de prévoir toutes les déclamations qu'on ne manquerait pas de faire à ce sujet. Comment, a-t-on demandé, pourrait-il y avoir des circonstances atténuantes à la trahison ? Comment pourraient-elles se présenter dans la cause d'un officier instruit, riche, dont l'avancement dans sa carrière avait été rapide, dont l'avenir prochain était brillant ? Si un pareil homme a trahi, c'est, dit-on, des circonstances aggravantes, qu'il aurait fallu prononcer contre lui. De là à conclure que les circonstances atténuantes révèlent beaucoup plus le trouble et l'incertitude d'esprit des juges qu'elles ne s'appliquent à la personne du condamné et à son crime, il n'y a qu'un pas; il a été vite franchi; et les circonstances atténuantes ont servi de point de départ à des accusations contre le Conseil de guerre, auquel on a reproché de n'avoir pas répondu un « oui » ou un « non » tout sec à la question qui lui était posée.

Il fallait, d'après ces critiques, confirmer le premier jugement et prononcer à nouveau la première peine, ou renvoyer Dreyfus après avoir proclamé son innocence. Hors de ce dilemme, point de salut.

Cette argumentation a une apparence rigoureuse, assez propre à séduire quelques esprits; mais, à notre avis, elle part de prémisses fausses. Les circonstances atténuantes n'ont jamais eu dans la pensée de la loi, et, en tout cas, elles ont rarement dans la pratique le caractère de logique absolue qu'on prétend leur attribuer : sinon, il faudrait admettre que, toutes les fois qu'elles interviennent, le juge a eu des doutes sur la culpabilité de l'accusé, au moment même où il l'affirmait. Elles ne sont, à vrai dire, qu'un moyen donné au juge, surtout quand il agit comme juré, de proportionner la peine à tout un ensemble de circonstances très variées et très diverses qu'il a été seul à même d'apprécier. Le juge ordinaire donne les motifs de sa sentence, et il peut par là expliquer et modérer la peine qu'il prononce; le juré ne les donne pas, et c'est seulement par l'admission des circonstances atténuantes qu'il peut faire connaître sa pensée tout entière sur le châtiment que lui paraît mériter le condamné. Le juré cherche toujours à adapter la peine à l'idée qu'il se fait du crime et du criminel, idée qui lui appartient en propre et qu'il n'a pas d'autre moyen de manifester. Si la peine lui apparaît trop forte, il lui arrive parfois, et nul ne l'ignore, de déclarer innocent un accusé dont la culpabilité ne fait à ses yeux aucun doute. Il y a, en tout cela, une part d'empirisme. Mais nous parlons ici d'une manière générale : faut-il répéter que, dans l'espèce actuelle, nous ne savons pas au juste et nous ne saurons jamais de quels élémens s'est formée l'intime conviction des juges et, par conséquent, quelle est exactement cette conviction? Le Conseil de guerre croit à la trahison; mais dans quelles conditions a-t-elle été commise, c'est ce qu'il n'a pas dit, et ce qui, néanmoins, a pu influer sur son arrêt. Qui sait, d'autre part, si les juges de Rennes n'ont pas fait entrer en ligne de compte, à côté de l'intention scélérate qu'ils ont voulu frapper dans l'accusé, le peu de tort qu'il a causé réellement à la défense nationale? Les opinions ont été très partagées sur la valeur des documens énumérés au bordereau. Mais, nous le répétons, ce sont là de notre part de simples conjectures et elles sont certainement contestables. Ce qui ne l'est guère, c'est que le Conseil de guerre a estimé que, quel qu'ait été son crime, Dreyfus ne pouvait pas être frappé en 1899 de la même peine qu'en 1894; et la raison n'en est pas bien difficile à trouver. Quelque sévères qu'ils aient cru devoir être, les juges de Rennes sont des hommes, ils ont un cœur sous leur tunique, et

ce cœur, comme le nôtre, comme celui de tous ceux que l'ardeur de la lutte n'a pas momentanément égarés, est accessible à la commisération. L'idée de la justice et le sentiment de la pitié n'ont rien d'inconciliable. Comment ne pas s'avouer à soi-même que Dreyfus, en l'admettant coupable, a subi une peine plus dure que celle que les juges de 1894 avaient entendu lui infliger? Ils l'avaient condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée; mais avaient-ils prévu, avaient-ils voulu les aggravations matérielles et morales qui ont été ajoutées au châtiment, et qui n'étaient pas dans la loi? Rien de tout cela n'était dans sa peine primitive. Voilà, sans doute, les circonstances atténuantes que les juges du Conseil de guerre ont appréciées, et qu'ils ont exprimées comme ils ont pu, c'est-à-dire de la seule manière que la loi leur offrait. Peut-être auraient-ils fait encore davantage si la loi le leur avait permis. Elle ne leur permettait de descendre que de deux degrés dans l'échelle des peines. Un degré de plus les aurait conduits au bannissement : qui sait s'ils n'ont pas regretté de ne pouvoir pas aller jusque-là, et s'y arrêter? En tout cas, ils ont donné une indication dans le sens de la clémence et de la pitié, et, bien loin de le leur reprocher, comme une contradiction, il faut, au contraire, les louer d'avoir mesuré la souffrance déjà endurée, et leur savoir gré de s'être montrés compatissans.

Peut-être, aussi, ont-ils voulu dire qu'ils ne rendaient pas Dreyfus responsable de l'odieuse campagne qui a été menée à propos de lui, mais à son insu, et sans qu'on puisse lui en attribuer la moindre part. Ses prétendus amis l'ont bien mal servi! Toutefois, il n'était pas juste de lui faire expier leur faute; et, si les membres du Conseil de guerre ont tenu à ne pas le faire, c'est encore chez eux un scrupule qui les honore. Cette campagne va-t-elle se continuer? On l'annonce; on le fait même avec fracas et avec violence. A voir le beau résultat qu'elle a produit, il serait plus judicieux et plus prudent d'y renoncer. Qu'espère-t-on désormais? Reprendre l'affaire Dreyfus, et la conduire à une nouvelle revision? Ceux qui se bercent d'un espoir aussi chimérique sont assurément peu nombreux : en tout cas, leurs illusions ne tarderaient pas à se dissiper. L'effort qui a été accompli en faveur de Dreyfus a atteint en puissance et en efficacité tout ce qu'on en pouvait attendre. On a découvert des faits nouveaux qui ont permis de reviser la première sentence; mais, après avoir fouillé et refouillé l'affaire dans tous ses replis, comment pourrait-on aujourd'hui y trouver et en faire jaillir d'autres faits nouveaux? Dreyfus n'a plus rien à espérer que d'une mesure gracieuse, et ce n'est certainement pas par la menace

qu'on l'obtiendra. La France a été assez longtemps troublée et agitée par cette triste affaire : il est temps de lui rendre un peu de repos. Elle a droit de l'exiger, et le devoir du gouvernement est de le lui assurer.

Nous n'avons pas été, pour notre compte, émus outre mesure de l'explosion de sensibilité qui s'est manifestée en faveur de Dreyfus dans tous les pays de l'univers à peu près sans exception. On a traité la France avec une dureté toute pharisaïque, et chacun semblait remercier le Ciel, avec une orgueilleuse componction, de ne l'avoir pas fait à la ressemblance d'un pays où régnait l'iniquité. Nous sommes bien loin, certes, de dédaigner l'opinion du reste du monde à notre égard, mais nous ne renonçons pas au droit de la juger elle-même et de la ramener, dans chaque cas particulier, à sa juste valeur. Il est parfaitement vrai qu'aucun autre pays ne nous ressemble, si l'on veut dire par là qu'aucun autre n'aurait toléré l'ouverture et la prolongation d'un pareil procès. C'est en France seulement, nation de traditions généreuses, que ce phénomène a été possible et qu'il a pu durer si longtemps. Partout ailleurs, il y a des erreurs judiciaires, n'en doutons pas, et on pourrait même en citer quelques-unes qui sont pour le moins très probables : nul pourtant ne saura jamais si elles sont réelles, car on se garde bien de faire autour d'elles le moindre bruit. On étouffe purement et simplement les affaires de ce genre, et on se contente de prouver son amour de la justice et de la vérité en l'important et en l'exerçant chez nous, à nos dépens. Nous le prenons pour un hommage. Cela prouve, en effet, que, de l'avis général, le terrain est mieux préparé en France que partout ailleurs à ces réhabilitations de victimes, qui restent pourtant presque toujours suspectes. Quand un autre pays aura donné le spectacle que nous avons donné, quand il aura sacrifié pendant plusieurs années son repos, quand il aura compromis ses intérêts les plus sérieux pour permettre à un condamné de prouver une innocence hypothétique, nous ferons à ses leçons et à ses remontrances l'accueil qu'aura mérité un aussi chevaleresque dévouement à la justice. Mais ce pays, où est-il? Nous regardons vers tous les points de l'horizon; nous ne le voyons nulle part. Et alors, tout en respectant l'opinion de l'étranger, nous demandons à rester libres chez nous, et à faire nos affaires à notre convenance. Nous ne croyons pas être dans le monde civilisé un objet de scandale. C'est pourtant le reproche qu'on nous fait. S'il nous vient de nos compatriotes plus ou moins, égarés, nous pouvons en être touchés; nous le sommes moins, s'il nous vient du dehors. Je suis

sévère pour moi quand je me juge, disait le philosophe; mais je me relève à mes propres yeux quand je me compare.

Nous n'ajouterons qu'un mot; il ne se rapporte pas à l'œuvre que le Conseil de guerre a accomplie, mais à celle qui revient maintenant à d'autres qu'à lui. La question judiciaire est épuisée; les juges militaires y ont pourvu d'après leurs lumières et dans le recueillement de leur conscience; ils ont donc fait ce qu'ils devaient. Toutefois, après la question judiciaire, il était à prévoir qu'une autre se dresserait, question toute politique, dont les juges n'avaient ni à connaître, ni à s'inquiéter. Ils n'auraient pas pu le faire sans sortir de leur rôle, ou sans introduire dans le prétoire des préoccupations qui ne devaient pas y pénétrer. Mais, maintenant, quelles seront les suites, ou, si l'on aime mieux, quel sera le lendemain de l'arrêt? Nous avons le droit, nous, de nous en préoccuper sérieusement, et le gouvernement a le devoir, puisqu'il est chargé du pouvoir exécutif, non seulement de délibérer, mais d'agir. A chacun sa fonction : les juges ont rempli la leur, au gouvernement de remplir la sienne. Il y a, sans doute, pour lui des responsabilités à encourir : mais n'est-il pas fait, précisément, pour prendre des initiatives, et pour encourir des responsabilités ?

En ce qui nous concerne, nous avons dit bien souvent et nous répétons qu'après comme avant l'arrêt, si quelque chose importe et paraît désirable, c'est d'éliminer le capitaine Dreyfus de son affaire, ou de celle qu'on a greffée sur la sienne et qui a amené de si extraordinaires confusions. Aussi longtemps, en effet, qu'il y sera présent de sa personne, et que les haines politiques ou les appétits d'un trop grand nombre de ses partisans se dissimuleront ou s'abriteront derrière la possibilité de son innocence, nous serons gênés, pour les combattre en pleine liberté. Quoi que nous puissions dire, quoi que nous puissions faire, ils nous opposeront toujours la personne de Dreyfus. Nous aurons toujours l'air, ou ils nous le donneront, de nous acharner contre un homme, et, comme ils disent, contre une victime. Il est temps de dissiper ces équivoques. Puisque, depuis deux ans, la personne de Dreyfus, militaire et israélite, sert à ses défenseurs de paravent, de prétexte, ou même d'excuse pour se livrer contre l'esprit militaire et contre l'idée religieuse à toute la violence de leurs passions, il faut leur enlever ce genre d'argumens. Ce qu'ils attaquent, il faut les réduire à l'attaquer ouvertement, directement, de manière qu'ils ne puissent pas y mêler plus longtemps soit une question de justice, soit une question d'humanité. Encore une fois la question de

justice est réglée ; la question d'humanité le sera quand on voudra ; mais il en reste d'autres qui n'ont qu'un rapport artificiel avec les premières et que nous aspirons avec impatience à en voir démêlées et distinguées. Chacun alors pourra reconnaître son drapeau, obscurci par tant de fumée, et reprendre sa place naturelle et normale dans le camp auquel il a toujours appartenu, auquel il appartient toujours. C'est pourquoi nous souhaitons que l'affaire Dreyfus soit liquidée politiquement, après l'avoir été judiciairement, afin de nous sentir libérés de la longue et pénible contrainte que nous avons dû observer depuis plus d'une année. Et nous ne savons pas si c'est là contribuer à « l'apaisement ou à « la conciliation, » toutes choses que nous désirons beaucoup, mais sur lesquelles nous ne comptons guère ; tant mieux s'il en est ainsi ; en tout cas, nous aurons obligé nos adversaires à se découvrir, et on verra alors clairement à quelle entreprise de désorganisation politique et d'anarchie sociale ils ont fait servir, depuis deux ans, les grands noms de « justice » et d'« humanité ».

Il est douteux que, parmi les intérêts auxquels nous devons désormais nous consacrer, il y en ait beaucoup d'engagés dans le complot qui vient d'être décidément déféré à la Haute-Cour. Nous sortons d'un procès pour tomber dans un autre, comme si nous ne pouvions plus dorénavant nous passer d'en avoir un. Mais la vérité oblige à dire qu'au moins jusqu'à présent, le nouveau ne paraît pas solliciter les imaginations aussi puissamment que l'ancien. Celui-ci, bien que terminé, continue d'agiter les esprits et de remuer les cœurs, si bien qu'on parle à peine de l'autre, quoiqu'il soit à la veille de s'ouvrir. Peut-être, dans d'autres circonstances, l'annonce d'une grande conspiration qu'on aurait découverte, et qu'on serait sur le point d'apporter, sinon devant la plus haute justice du pays, au moins devant la plus retentissante, aurait-elle excité une curiosité très vive. Cela aurait paru piquant. Et les accessoires de l'affaire en auraient encore augmenté l'importance. On a fait un nombre prodigieux de perquisitions et un nombre considérable d'arrestations, tant en province qu'à Paris. Plusieurs accusés sont sous les verrous depuis plus d'un mois, entre autres M. Déroulède dont la personne n'est jamais tout à fait indifférente. Le siège en règle d'une maison qui contient un rebelle et quelques compagnons se poursuit à deux pas des grands boulevards, sans qu'on puisse prévoir à quel moment la place capitulera ou sera enlevée. On devait croire, et peut-être le gouvernement espérait-il qu'une affaire aussi bien machinée exercerait sur les esprits une diversion irrésistible et qu'elle les absorberait bientôt tout entiers. Rien

n'était plus vraisemblable ; rien ne s'est trouvé moins vrai. L'atonie du public, en face des prodigieuses révélations qu'on lui a promises, est un symptôme très significatif. On nous dit que la République a été exposée à un immense péril, et personne ne s'émeut. On ajoute qu'on a arrêté les plus dangereux des hommes, et il s'en faut de peu que tout le monde se mette à rire. Cela signifie-t-il que le sort de la République ait cessé de nous toucher? Non, certes, et si elle courait un vrai péril, les choses ne se passeraient pas avec autant de calme ; mais, précisément, on ne croit pas à ce péril. Notre sécurité était telle que le gouvernement, malgré ses airs effarés, n'est pas encore venu à bout de la troubler. Non pas que la situation générale nous apparaisse comme normale et qu'elle ne fasse naître dans notre esprit aucune inquiétude : seulement, cette inquiétude ne vient pas du complot de M. Déroulède, de M. Buffet, de M. Thiébaud, de M. Marcel Habert. Peut-être la conspiration a-t-elle existé, mais nous persistons à penser jusqu'à preuve contraire qu'elle est de celles dont un gouvernement un peu sûr de lui n'a pas à s'alarmer beaucoup, et dès lors l'étalage d'un si grand appareil de défense nous étonne. Il blesse l'esprit comme tout ce qui est disproportionné avec son objet. « Voilà bien du bruit pour une omelette au lard, » disait un esprit fort, qui en mangeait une un vendredi, et dont le déjeuner était troublé par un épouvantable orage. Nous sommes cet incrédule en face du grand complot, et nous éprouvons le même sentiment. Les choses auraient certainement pu se passer avec plus de simplicité, se dérouler devant un tribunal moins solennel, et aboutir à des répressions moins sévères. On se perd en conjectures sur les motifs qu'a eus le ministère de mettre en mouvement cette énorme machine de Marly qu'on appelle la Haute-Cour. Pour ne lui attribuer d'abord que de bons sentimens, peut-être a-t-il cru nous distraire avantageusement et opportunément du procès de Rennes ; mais nous avons vu qu'il n'y a pas réussi. Peut-être, aussi, a-t-il espéré que l'union de tous les républicains se reformerait comme par enchantement en présence du danger dont nos institutions étaient menacées : mais il faudrait pour cela croire au danger et on n'y croit pas. Pour passer à des sentimens déjà moins bons, peut-être le ministère a-t-il jugé qu'après l'arrêt de Rennes, et quel que fût cet arrêt, sa propre existence ou, pour mieux dire, sa survivance à l'événement paraîtrait une anomalie. Comment M. Waldeck-Rousseau et M. Millerand pourraient-ils s'asseoir un jour de plus autour de la même table? Il fallait trouver un nouveau prétexte à une aussi étrange concentration. On l'a donc cherché, mais n'aurait-on

pu imaginer mieux? Enfin, parmi les sentimens tout à fait mauvais que nous ne voulons pas encore attribuer définitivement au ministère, ou du moins à tous ses membres, il y a eu sans doute la pensée qu'en sonnant un hallali vibrant contre les royalistes, coupables sans doute de quelques imprudences, on lancerait le parti républicain, d'autant plus courageux qu'il aurait eu peur, dans la voie des représailles anti-libérales, et qu'on l'y conduirait ensuite très rondement et très loin. Nous verrons, de tous ces pronostics, quels sont ceux qui se trouveront les plus exacts. Quoi qu'il en soit, le sort en est jeté; le décret convoquant la Haute-Cour a été signé, et ce tribunal d'ordre supérieur, mais de caractère purement politique, se réunira le 18 septembre, c'est-à-dire dans très peu de jours. Nous saurons alors, avec plus de certitude qu'aujourd'hui, si le ministère a vraiment voulu sauver la République, ou s'il n'a songé qu'à se sauver lui-même.

Les nouvelles qui viennent de Londres, au sujet des affaires du Transvaal, ne sont pas bonnes. Depuis quelques mois, les chances de paix et de guerre passaient par des alternatives successives : aujourd'hui, ce sont les chances de guerre qui dominent et tout fait craindre qu'elles ne finissent par l'emporter absolument.

Il n'est peut-être pas bien utile d'entrer dans le détail des négociations qui se sont poursuivies; on risquerait de s'y embrouiller et de s'y perdre sans grand profit pour l'intelligence de la situation. Nous ne saurions dire, de M. Chamberlain et de M. Krüger, lequel des deux a montré le plus d'ingéniosité et de subtilité ; ils en ont dépensé l'un et l'autre de véritables trésors, qui ne sont d'ailleurs pas tout à fait perdus, puisque M. Chamberlain en a rempli au moins une douzaine de Livres bleus. Il est vrai qu'on en a lu seulement ce que les journaux ont reproduit. Les propositions de M. Chamberlain et les contre-propositions de M. Krüger indiquent chez celui-ci et chez celui-là une égale ténacité, et il n'y a évidemment aucune raison pour que ce genre de jeu finisse, à moins que, d'un côté ou de l'autre, on ne l'interrompe brusquement et brutalement. Mais il semble bien qu'on en soit là. Un conseil des ministres s'est réuni très extraordinairement à Londres, il y a quelques jours. La session parlementaire avait été close environ trois semaines auparavant; le monde politique était dispersé; il a fallu faire revenir les ministres, qui étaient tous en villégiature. Leur réunion a été présidée par lord Salisbury, et il y a lieu de croire qu'elle ne s'est pas rompue sans que des décisions graves aient été prises. Une espèce d'ultimatum a été envoyé à Prétoria. M. Krüger devra cette fois y

répondre, non pas par une contre-proposition nouvelle, mais directement, par oui ou par non.

M. Krüger, quelle que soit sa finesse, ne paraît pas avoir très bien compris le caractère particulier de son adversaire. Avec les Anglais, si l'on doit finalement céder, il vaut mieux le faire immédiatement, car il est dans leur pratique habituelle d'augmenter leurs prétentions à mesure que la négociation se prolonge. Ils prennent tout ce qu'on leur offre, et ils demandent autre chose. C'est ce que M. Chamberlain n'a pas manqué de faire. Il a déplacé continuellement le terrain du débat, fatiguant son partenaire par des exigences imprévues et sans cesse renouvelées; et M. Krüger, continuellement en retard, acceptait toujours l'avant-dernière des propositions du ministre anglais. Au point où on en est, et depuis assez longtemps déjà, il a accepté ,et même au delà, tout le programme que sir Alfred Milner avait apporté à l'entrevue de Blœmfontein, et qui lui avait alors paru inacceptable. Il ne l'était pas, comme on l'a vu par la suite : dès lors, M. Krüger a certainement commis une faute en ne s'y résignant pas tout de suite. S'il l'avait fait, il se serait probablement épargné bien des difficultés et des déboires. Il s'agissait alors, on s'en souvient, de donner aux uitlanders, c'est-à-dire aux étrangers, la franchise électorale au bout de cinq ans de résidence : on la concède aujourd'hui, mais trop tard, la situation n'est plus la même. M. Chamberlain lui a imprimé une évolution qui l'a totalement transformée. Il ne s'agit plus de savoir s'il faudra cinq ans, ou six, ou sept, pour l'attribution aux uitlanders de la plénitude des droits politiques; il ne s'agit plus de savoir s'ils auront cinq ou dix députés au Volksraad; il s'agit de savoir si l'indépendance du Transvaal sera maintenue ou si elle sera supprimée. Au fond, M. Chamberlain n'a jamais eu d'autre préoccupation que celle-là. Dès le premier jour, il a parfaitement su ce qu'il voulait, et il l'a voulu très fortement : mais il n'osait pas le dire encore avec la franchise hardie qu'il y met maintenant. L'opinion, en Angleterre, était hésitante et inquiète. Ce qu'il y a d'incontestablement peu évangélique et de certainement odieux dans l'opération à accomplir lui causait quelque embarras, sinon quelques scrupules, et nous croyons même à la sincérité des scrupules. Il fallait les dissiper, ce qui ne pouvait pas se faire en un jour. Pour cela, le temps était nécessaire, la fatigue aussi, la lassitude des esprits, la confusion résultant d'une série de propositions qu'on ne comprenait pas très bien, mais qui servaient à découvrir et à dénoncer la mauvaise volonté du gouvernement transvaalien.

Mauvaise volonté incontestable. M. Krüger se défiait; il avait

quelques assez bonnes raisons pour cela. Peu à peu, M. Chamberlain a usé, sinon les résistances du Transvaal, au moins celles de l'opinion britannique, et on peut dire aujourd'hui qu'il la tient presque complètement à sa discrétion. Il l'a insensiblement habituée à l'idée d'un recours à la force, qui lui répugnait encore il y a quelques mois. Il l'a convaincue qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'en finir, puisque M. Krüger n'y mettait si évidemment aucune complaisance. Enfin, c'est de guerre lasse qu'il l'a acculée à la guerre, et il est maître aujourd'hui de l'y précipiter. M. Chamberlain a montré, dans toute cette campagne, une habileté qu'on ne saurait méconnaître ; les maladresses et les contradictions qu'on lui reproche ne sont qu'apparentes ; il a toujours su où il allait, mais il ne pouvait y conduire les autres que par des chemins embrouillés. Avant d'accomplir l'acte final et décisif, il a attendu que le Parlement fût séparé, parce que dans le Parlement il y a toujours une opposition, et que, si faible qu'elle soit, elle parle. Elle peut prononcer des paroles qui sont quelquefois relevées plus tard. Cependant, le dernier jour de la session, il a cru le moment venu de déchirer les voiles, et d'afficher sa politique dans toute sa crudité. Au point où on en était venu, M. Krüger semblait dire : — Je vous accorde tout, pourvu que vous reconnaissiez mon indépendance. — M. Chamberlain a mis une vigueur impatiente et irritée dans ses déclarations, et c'est précisément son indépendance qu'il a refusée au Transvaal, en le traitant de pays vassal. Depuis, dans une fête champêtre qu'il a donnée à Highbury, sa résidence d'été, il a renouvelé les mêmes sommations dans des termes encore plus énergiques, donnant ainsi son sens véritable à la note qu'il était occupé à rédiger, et ne laissant au malheureux Transvaal d'autre parti que de se soumettre, ou de recourir à la fortune des armes. Et il n'y a pas de fortune miraculeuse qui puisse favoriser jusqu'au bout les armes des boërs. Que ce soit par l'entremise d'une commission mixte où l'Angleterre serait forcément prépondérante, ou par tout autre moyen, M. Chamberlain entend s'immiscer dans les affaires intérieures de la petite république. Il y voit un foyer autour duquel viennent se grouper tous les mécontentemens de l'Afrique australe, et il veut le disperser et le détruire à tout prix. Le développement ultérieur de la politique impériale présente à ses yeux des exigences devant lesquelles il ne recule pas. Le Transvaal gêne cette politique, cela suffit. Pour M. Chamberlain il n'y a jamais eu d'autre question, et il a fait aujourd'hui accepter son point de vue par toute l'Angleterre. Lord Salisbury, sur lequel on avait eu tort de compter pour mettre un frein à cette fureur d'impé-

rialisme, se tait, laisse faire, et peut-être de lui aussi pourrait-on dire qu'il se soumet.

Il est donc probable, aujourd'hui, que la guerre aura lieu. Des deux côtés on s'y prépare, et, malgré la disproportion de puissance qui existe entre le Transvaal et la Grande-Bretagne, ce n'est pas pour cette dernière une épreuve qu'elle puisse affronter sans quelque inquiétude. La désaffection des afrikanders du Cap, c'est-à-dire de ses sujets fidèles et loyaux jusqu'à ce jour, mais d'origine hollandaise comme les boërs et attachés à eux par des liens de race, de famille et de sympathie, sera dans les événemens futurs un facteur qu'on ne peut pas considérer comme négligeable, sinon militairement, au moins politiquement. Or, veut-on connaître les sentimens des afrikanders par une preuve manifeste? On sait que les dernières élections leur ont donné la majorité au Cap et qu'ils y sont actuellement au pouvoir ; ils en profitent pour laisser transiter sur le territoire de la colonie les armes et les munitions qui vont à Prétoria, tandis que le Portugal, plus vassal que ne l'a jamais été le Transvaal, fait dans la baie de Delagoa la police de l'Angleterre, et empêche de débarquer les fournimens de guerre à l'adresse des boërs. Si la guerre éclate, elle apportera une révolution profonde dans l'Afrique du Sud et y modifiera, un peu plus tôt ou un peu plus tard le caractère de la politique, anglaise, en portant une atteinte certaine non seulement à l'indépendance du Transvaal et de l'État libre d'Orange, mais au régime colonial qui faisait autrefois l'honneur de l'Angleterre. Le jour où l'indépendance du Transvaal aura succombé, l'autonomie et le self-government du Cap seront bien près d'avoir vécu.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE PEUPLE ESPAGNOL

Il est des peuples qui ont monté, il en est d'autres qui, après être descendus, ont assez de ressources intellectuelles et morales pour remonter encore; l'étude des uns et des autres est précieuse pour le psychologue et le moraliste, qui recherchent dans les caractères nationaux les vraies raisons profondes de la grandeur ou de la décadence des nations. La théorie de Marx, qui veut expliquer tout le mouvement de l'histoire par des causes purement économiques et par des raisons toutes matérialistes, ne s'applique guère à l'Espagne, où nous verrons le caractère, les mœurs et les croyances jouer le principal rôle.

I

Au physique et au moral, il y a plusieurs Espagnes, qui cependant forment bien une Espagne. Au nord, de la Catalogne à la Galice, l'Espagne plus proprement européenne a l'âpreté et le sol rugueux de l'Auvergne, du Limousin, de la Bretagne; c'est là, selon le dicton, que l'on fait du pain avec de la pierre. L'Espagne du sud est africaine; à la vigne et à l'oranger elle mêle le dattier et la canne à sucre. L'Espagne intermédiaire, la vraie Espagne, avec ses sierras et ses steppes, a été comparée à une vaste forteresse dressant ses créneaux dans le ciel. L'aridité est le trait général du climat espagnol, où la pluie est plus rare non seulement qu'en France, mais qu'en Italie et en Grèce; sous ce rapport, l'Espagne est analogue à la région de l'Atlas. Si, dans les provinces d'Andalousie, de Murcie et de Valence, le climat devient tout à fait africain, il reste proprement méditerranéen dans la vallée de l'Èbre et océanique à l'ouest ou au nord-ouest.

L'ensemble du plateau sec et froid qui s'étend depuis les Pyrénées cantabriques jusqu'à la Sierra Morena rappelle par plusieurs points la Russie. « Trois mois d'enfer et neuf mois d'hiver. » Une race sèche elle-même vit au milieu de cette sécheresse. L'Espagnol a jusque dans son caractère quelque chose d'âpre comme la brise de ses sierras, de dur comme son sol, de brûlant comme son soleil.

A peine séparée de l'Afrique par un étroit canal, l'Espagne se trouve à la rencontre des deux continens. Dès la plus haute antiquité, les populations berbères, qui semblent un mélange de la race méditerranéenne à crâne long et de quelques tribus noires d'Afrique, ont pu se répandre en Espagne, comme le prouvent les fouilles faites dans les cavernes et dans les sépultures. Ibères et Berbères sont analogues. Non seulement ils remplirent la péninsule, mais ils débordèrent en Gaule (où les Basques sont leurs descendans) et au nord de l'Italie. Les Phéniciens, de race sémitique, conséquemment, aussi, méditerranéenne à crâne long, n'apportèrent pas d'élément ethnique vraiment nouveau ; mais, concurremment avec les Grecs, ils établirent leurs marchés et leurs comptoirs sur la côte d'Andalousie et jusque dans l'intérieur, sur le Guadalquivir. Plus tard, les Celtes font leur invasion par le nord; leurs crânes se retrouvent dans des sépultures plus récentes que celles des Ibères. Strabon, Pline, Ptolémée distinguent avec soin, parmi les tribus espagnoles, les celtiques et les ibériques. Fondues au pied des Pyrénées, elles forment la Celtibérie, puissante et redoutée. Puis l'Espagne devient carthaginoise, subissant ainsi de nouveau l'influence sémitique.

D'Europe en Espagne, d'Espagne en Europe, difficile est le passage ; difficile aussi d'une région intérieure à l'autre. Il y a peu de pays où les communications fussent si rares qu'en Espagne, grâce au relief compliqué du sol et à l'absence de fleuves navigables à l'intérieur. Doublement isolés, les Ibères se renfermaient volontiers en soi. C'est une des causes, sans doute, qui concentrèrent de plus en plus des tribus déjà farouches et peu communicatives. Les anciens opposent sans cesse l'Ibère, ami de la solitude, au Celte, amoureux de camaraderie, vivant en société, avide de nouvelles, prodigue de discours, étourdi et mobile, lançant partout ses hordes mouvantes. Les Ibères, dit Strabon, étaient divisés en petites tribus montagnardes qui ne se

liguaient guère entre elles, « par l'effet du caractère et aussi d'un orgueil qui leur inspirait un excès de confiance en leurs forces. » Ils n'avaient ni la sympathie rapide ni le besoin de compagnie qui entraînaient leurs voisins gaulois. Leur aspect même, leurs vêtemens noirs contrastaient avec les vêtemens éclatans et bariolés de la Gaule. Les Ibères étaient d'un génie médiocre, mais laborieux, agriculteurs, mineurs, attachés à la terre pour en tirer les métaux et le blé. Obstinés et indomptables, ils eurent plutôt le courage de la résistance que celui de l'attaque, si familier aux Gaulois : pour les unir entre eux, il fallut la conquête du dehors, la conquête du dedans ; et ce sont d'autres races, plus expansives et plus unitaires, qui ont tout ramené, à grand'peine, sous un même joug.

L'énergie de résistance éclate dans la défense de l'Espagne contre les Romains, dans ces deux siècles de guerre opiniâtre que le vainqueur dut subir. Les prisonniers embarqués comme esclaves et perçant la cale du navire pour couler dans la mer avec leurs nouveaux maîtres; le pâtre Viriathe, neuf ans invincible, jusqu'à ce que Rome le fît assassiner; les 60 000 légionnaires de Scipion et la famine ne pouvant réduire les 4 000 Numantins, qui aimèrent mieux mourir que de se rendre; Sertorius battant Metellus et Pompée; César s'étonnant de voir à Munda, pendant une journée entière, la victoire indécise; enfin, sous Auguste même, les gorges des Cantabres et des Asturies toujours remuantes : ce sont là les preuves d'une volonté pleine d'énergie, ramassée sur elle-même jusqu'au moment où, d'une seule détente, elle fait explosion et frappe.

Une certaine quantité de sang germain, qui devait modifier le caractère ibérique, fut introduite en Espagne par les Wisigoths, établis dans la vallée de l'Èbre; par les Suèves, dans la Lusitanie; par les Vandales, dans la Bétique. On sait que les Wisigoths furent, de tous les barbares, les plus doux et les plus aptes à la civilisation; chrétiens de bonne heure, parlant la langue de Rome, pliés à ses institutions, ils avaient à la fois le courage aventureux et la réflexion des races germaniques, avec le sentiment très développé de la liberté individuelle. « Celui-là seul qu'ils avaient élu, ils le reconnaissaient pour chef. » L'institution élective ne put jamais être abolie : rarement un souverain put faire agréer son fils, et toujours le nouveau roi dut être reconnu par l'assemblée des soldats, des grands et des évêques. Les rois

ne pouvaient prononcer ou faire prononcer un jugement hors des formes de la justice. Le servage, considérablement adouci en Espagne, ne garda rien de l'esclavage antique. Devant les périls communs, Goths et Ibéro-Romains acquirent le sentiment de la solidarité et se montrèrent unis. Ainsi s'introduisait dans le caractère des Espagnols un élément de vrai individualisme et de sociabilité tout ensemble. Le courage germanique et le courage ibérique, l'un bouillant et plus expansif, l'autre résistant et plus intensif, se mêlèrent en des volontés également énergiques et également amoureuses de l'indépendance. Les sentimens de la dignité personnelle et de l'honneur se développèrent; les côtés admirables du caractère espagnol commencèrent de se dessiner. Ce concours de volontés entreprenantes et de volontés tenaces nous explique l'héroïque croisade de sept siècles par laquelle, du rivage où il avait été refoulé, l'Espagnol, pied à pied, reconquiert sa patrie sur les Maures, jusqu'à ce que Boabdil fugitif verse des larmes sur son royaume perdu. C'est une poignée de Goths réfugiée dans les montagnes qui se fait le centre de la patrie, amassant ses forces pour se ressaisir; ce sont des Germains qui, compagnons de Pélage, ce parent du roi Roderick, étendent peu à peu leur reconquête sur toutes les Asturies, la Galice, le pays de Léon, et préparent la délivrance de l'Espagne entière. Le même amour de la liberté et la même opiniâtreté de lutte devaient plus tard nous chasser nous-mêmes d'Espagne, après la folle et coupable invasion de Napoléon Ier.

D'après toutes ces données concordantes de l'anthropologie et de l'histoire, nous pouvons nous attendre à voir, dans l'Espagne du sud et du centre, dominer la race brune à crâne allongé, c'est-à-dire méditerranéenne et sémite. Possédée par les Maures pendant plusieurs siècles, l'Espagne avait reçu une forte dose de sang africain. Au nord et à l'ouest se trouvent quelques élémens celtes et germaniques. Ceux-ci se sont principalement conservés dans l'aristocratie espagnole.

L'indice céphalique, — rapport de la longueur cranienne à la largeur, et signe d'importance capitale pour la race, — est remarquablement semblable à lui-même dans la péninsule ibérique, et, de plus, il y est généralement bas; la race dolichocéphale méditerranéenne, à laquelle appartenaient les populations primitives ainsi que les immigrations ultérieures de Phéniciens, de Maures et de Juifs, y est donc restée presque pure. C'est là un

fait dont il faut tenir grand compte. L'Espagne se trouve ainsi, avec l'Angleterre, le pays le plus homogène d'Europe sous le rapport de la race. Tous les deux sont dolichocéphales, mais l'un de la race brune du midi et l'autre de la race blonde du nord. La ressemblance fondamentale entraîne, en Espagne comme en Angleterre, une remarquable unité de caractère national sous les variétés les plus grandes de provinces. Il n'y a jamais eu d'immigration en masse de brachycéphales ou crânes larges par-dessus les Pyrénées. C'est seulement dans les provinces dominées transitoirement par les familles germaniques, Suèves en Galicie, Goths à Tolède, Vandales en Andalousie, que la largeur des têtes augmente un peu. Ce n'est pas le fait de la race germanique elle-même, mais, selon la remarque de M. Otto-Ammon, des serfs brachycéphales amenés de Gaule par les Germains. M. Federico Oloriz, professeur d'anatomie à l'Université de Madrid, a publié un admirable livre sur la *Distribucion geografica del indice cefalico en España* (1894) et montré que la population est presque entièrement dolichocéphale brune. Les villes ont un indice à peu près égal à celui des campagnes, quoiqu'en général plus bas encore. Par tous ces traits, l'Espagne ressemble à la Sicile et à l'Italie du sud, mais non à l'Italie du centre et encore bien moins à celle du nord. Quant à la France, elle n'offre avec l'Espagne aucune ressemblance de race, si l'on excepte une faible partie de nos Méditerranéens et nos Basques. On voit ce qu'il faut penser de tous les lieux communs antiscientifiques sur les *races latines*, qui remplissent les journaux et leur fournissent au besoin des argumens. Ces diverses races n'ont rien de latin, sauf la culture, et rien ne ressemble moins à un Français qu'un Italien et un Espagnol, qui eux-mêmes ne se ressemblent pas entre eux.

L'ensemble d'influences ethniques subies par l'Espagne a produit une race forte et vigoureuse, au crâne volumineux. Le Castillan en représente bien le type moyen, dolichocéphale brun au visage ovale. L'Espagnol est généralement de petite taille, aux muscles fermes, sobre, très endurci à la fatigue, supportant toutes les privations. La femme espagnole, — grands yeux noirs, longs cils épais, taille cambrée, port onduleux, — est aussi du type méditerranéo-sémitique. Le tempérament espagnol est le plus souvent bilieux-nerveux. C'est dire que, brûlant d'un feu intérieur, il sait comprimer la passion qui le consume. C'est dire aussi qu'il est capable de couver les rancunes à longue

échéance. Comme tous les Méditerranéens, l'Espagnol a le goût du plaisir, un fond de bonne humeur et d'esprit, mais, plus que tous les autres, il a les passions violentes, concentrées et non expansives. Sa sensibilité est irritable et, en même temps, l'amour-propre le domine : voilà ses deux caractéristiques. Aussi n'y a-t-il pas loin de la main au couteau. Les *ferias* sont l'occasion de meurtres nombreux. Les condamnations pour homicide, qui, en 1893, étaient de 0,50 pour 1000 en Angleterre, de 1,06 en Allemagne, de 1,72 en France, s'élevaient en Espagne à 4,74 (et à 8,14 en Italie).

Les Espagnols sont loyaux, fidèles à la parole donnée; ils ont le sentiment de la dignité et de l'honneur. Ils sont généreux, hospitaliers, peut-être encore plus dans le sud que dans le nord; et cependant, on ne saurait dire, en général, qu'ils soient humains. Durs pour les animaux domestiques, durs pour les hommes, durs pour eux-mêmes, c'est par l'absence de bonté sympathique et sociable qu'ils contrastent avec d'autres peuples. Cette dureté est un des signes caractéristiques de la race ibère et berbère, comme de la race sémitique, telle que nous la montrent surtout les Phéniciens. Les Espagnols se croyaient bien différens des Maures; au point de vue ethnique, ils en étaient déjà très voisins. Ils n'ont pas reçu assez d'élémens celtiques et germaniques pour avoir la douceur dans le sang; ils sont demeurés africains, et ces Occidentaux sont aussi des Orientaux. Leur insensibilité, dont les Indiens conquis firent l'épreuve, alla souvent jusqu'à la cruauté froide et à la férocité. Les peintres eux-mêmes se plaisent à représenter des supplices. Entretenue jadis par les spectacles de l'autodafé, leur dureté l'est, aujourd'hui encore, par l'éducation des courses de taureaux. Quelques âmes naïves, à la suite d'Edgar Quinet, se sont persuadé que ces jeux contribuaient à la persistance de l'énergie espagnole; comme si la cruauté et l'énergie étaient identiques! Y avait-il des jeux de taureaux à Numance? Est-ce le taureau qui enseigna la valeur aux Goths de Pélage et du Cid? Ce que ces spectacles contribuent à maintenir, c'est simplement la barbarie; le goût du sang ne fut jamais nécessaire pour faire des héros.

L'imagination de l'Espagnol s'exalte en dedans et se nourrit de ses visions intenses, jusqu'au moment où tout éclate au dehors. Mais, si cette imagination est forte, elle est en même temps bornée. Par cela même, les passions conservent quelque chose

de simple et de monotone, dépourvues qu'elles sont de tout ce que les vastes horizons intellectuels pourraient y ajouter en étendue et en variété. Simplifiez le sentiment religieux en lui conservant son énergie, vous aurez le fanatisme étroit et violent; simplifiez le sentiment de dignité personnelle, vous aurez l'orgueil farouche; simplifiez l'amour, vous aurez la jalousie exclusive et toujours menaçante. Cette dernière passion est une des plus fréquentes chez les Méridionaux au tempérament bilieux et au sang chaud : on sait quel degré elle atteint chez l'Espagnol, quelle part elle a dans toute sa littérature. Toutefois, en Espagne, le jaloux pense encore plus à son honneur qu'à son amour. « Il y entre, disait Mme d'Aulnoy, moins d'amour que de ressentiment et de gloire : les Espagnols ne peuvent supporter de voir donner la préférence à un autre, et tout ce qui va à leur faire un affront les désespère. »

La combinaison de la plus féroce jalousie avec le plus féroce point d'honneur peut aboutir à une morale extraordinaire. L'amant ou le mari qui se sait trompé doit en tirer vengeance, première loi; mais son honneur veut que l'outrage reçu demeure ignoré de tous, seconde loi; il faut donc que le motif de la vengeance demeure secret. C'est pourquoi, dans *le Châtiment sans vengeance*, de Lope de Vega, le mari, ayant son fils pour rival, annonce à sa femme qu'il connaît son crime, pour qu'elle s'évanouisse, puis la bâillonne et l'enveloppe d'un drap, la présente comme un noble qui conspirait contre lui, ordonne à son fils de tuer le conspirateur, enfin dénonce son fils aux officiers comme ayant assassiné sa belle-mère et leur commande de le tuer! De même, chez Calderon, dans le *Médecin de son honneur*, le mari fait saigner sa femme à mort par un médecin masqué, qu'il a menacé lui-même de tuer; après quoi, il prétend que les bandelettes se sont d'elles-mêmes détachées et va partout à la ronde célébrant la vertu de sa femme. Grâce à ce mensonge, son honneur conjugal est sain et sauf. Un sujet non moins atroce se retrouve dans une autre comédie de Calderon dont le titre est expressif : *A outrage secret vengeance secrète*. L'Italie seule, pour la *vendetta* froide et longtemps méditée, rivalise avec l'Espagne (1).

(1) Le théâtre espagnol, se développant en toute liberté, en dehors des règles classiques et avec la seule règle de « toujours plaire, » comme dit Lope de Vega, ne peut manquer d'offrir une représentation particulièrement fidèle de ce que le public connaît le mieux : les mœurs nationales.

Autant que la sensibilité de l'Espagnol, sa volonté indomptable, mais également bornée, se ressent du manque d'un haut développement intellectuel. La lutte longue et monotone contre l'ennemi n'a fait que la tendre encore et la raidir. Elle n'en a pas moins des qualités de mâle vigueur qui sont dignes de profonde estime, malgré le manque de ces élans de tendresse et d'humanité qui excitent plus particulièrement la sympathie. Mais la volonté de l'Espagnol, gravitant sur soi, se répand mal au dehors en grandes initiatives : elle agit moins qu'elle ne souffre ; elle résiste, se prive et peine.

Le mélange du sang européen et du sang arabe est sans doute une des causes de cette universelle aspiration au grand et au noble qu'on retrouve par toutes les Espagnes. Jusque dans la simple conversation, on est frappé par la solennité des manières et du langage. Kant remarque que le badinage familier du Français est antipathique à l'Espagnol ; ce qui n'empêche pas ce dernier de s'amuser, aux jours de fête, par des chants et des danses ; mais « le *fandango* lui-même, dit Kant, comporte un certain sérieux. » Des paysans d'Andalousie, galans comme des chevaliers, « orgueilleux comme des princes, » élégans comme des artistes, vantards comme des Gascons, se piquent, sinon par la race, au moins par les manières, d'être gentilshommes. Tel mendiant, à la porte d'une cathédrale, vous tendra la main, comme chacun sait, avec la dignité d'un hidalgo. Dans un de ses voyages, Mme Arvède Barine avait demandé son chemin, puis donné de la monnaie à un mendiant de Grenade ; ce dernier indiqua le chemin d'un geste large, souleva dignement son feutre percé et « rendit la monnaie. » Un salaire eût été vil, l'aumône est noble ; un mendiant d'Espagne ne saurait déchoir.

Le défaut de liaison naturelle qui se manifeste dans la configuration de la péninsule a exercé une influence sur le caractère et sur les destinées des populations. La communauté d'une longue série d'événemens historiques, luttes et souffrances, aurait dû produire une fusion complète des divers groupes. Par malheur, le pays est « naturellement morcelé » (1). Le régionalisme reste « incrusté » dans l'âme de ces populations, encore plus séparées du reste de l'Europe qu'isolées entre elles. Opposer l'individualisme anglo-saxon ou germanique au socialisme des nations néo-

(1) M. Vidal-Lablache, *États et Nations de l'Europe.*

latines, cela est devenu un lieu commun. Et pourtant, il y a un certain individualisme, celui qui est fait de vie uniquement ramassée en soi, inexpansive, impatiente du joug et de la discipline sociale, étrangère à la coopération et à l'effort en commun, qui est des plus fréquens en Espagne, — comme aussi en Italie et trop souvent en France ; — en ce sens, l'Espagne est profondément individualiste.

A travers la variété des provinces, ce fonds commun se reconnaît partout. Autant l'Andalou est vif et exubérant, autant l'habitant des grandes plaines grises de Castille est sérieux, lent et grave, sous sa « *capa* aux plis classiques. » En sa demi-misère, il a encore l'attitude fière du conquérant et du maître. Solennel, hautain, très soucieux de l'honneur, apathique devant les réalités de la vie, le Castillan, ayant imposé sa domination à toute l'Espagne, est médiocrement aimé des autres Espagnols : il n'en a pas moins peut-être les plus hautes qualités de la race. Malgré tant de différences régionales, l'Espagnol a une physionomie tranchée et une. Il a conservé partout un idéal de virilité, et même de virilité héroïque ; c'est cet idéal, toujours présent à l'esprit de la nation, qui explique beaucoup de ses tendances les meilleures, comme aussi de ses défauts. Chez tout Espagnol typique, il y a un don Quichotte, idéaliste songe-creux, et un Sancho Pança, observateur et amateur de la réalité.

II

La religion espagnole est restée étrangère à toute métaphysique et n'a pas davantage conservé le sens profondément moral des dogmes. Elle est ritualiste, comme la religion des Romains, mais, au lieu de l'indifférence foncière qui a caractérisé la foi italienne, l'Espagnol a montré toute l'ardeur du fanatisme (1). Ce fanatisme, en Espagne, ne provient pas généralement, comme chez l'Allemand ou l'Anglo-Saxon, de l'intériorité mystique d'une pensée perdue en Dieu ; il est plutôt l'attachement inflexible et aveugle aux dehors de la religion, au culte et aux pratiques. Le

(1) En Angleterre, par l'effet des circonstances, l'élément dolichocéphale brun ou ibérique joua un grand rôle au XVIIe siècle, et il s'y est manifesté aussi par un fanatisme intense. M. Galton et plusieurs autres anthropologistes ont étudié les portraits du temps de Cromwell et résumé ainsi leur opinion : prédominance des types ibériques. Voyez de Lapouge, *les Sélections sociales*, p. 93.

fanatisme, a-t-on dit avec finesse, est à la religion ce que la jalousie est à l'amour, et l'Espagnol est trop jaloux pour ne pas être aussi très fanatique (1). La dévotion a pu aboutir, en Espagne, à toutes les macérations orientales, à cette dureté envers soi qui faisait le pendant de la dureté envers les autres. Ne voyait-on pas se promener dans Madrid des pénitens nus jusqu'à la ceinture, le corps bleu et meurtri de coups, portant jusqu'à sept épées passées dans leur dos et dans leurs bras? D'autres, ployant sous le faix de croix énormes, recevaient de leurs domestiques du vin ou du vinaigre en guise de cordial, pour ne pas tomber exténués. C'était l'ostentation de la pénitence : la fierté castillane ne perdait rien à cette humilité.

Un autre caractère de la foi espagnole, c'est son esprit de prosélytisme conquérant, c'est le besoin de s'imposer à l'infidèle ou à l'hérétique. Si sainte Thérèse, à sept ans, s'échappe avec son frère de la maison paternelle pour aller chercher le martyre chez les Maures; si, après avoir prononcé son premier vœu, pressentant déjà tout ce qu'elle voudrait accomplir de grand, elle s'écrie : « Je n'ai pas encore vingt ans, et il me semble tenir sous mes pieds le monde vaincu; » si elle dédaigne la dévotion doucereuse et mièvre pour une dévotion ardente au dedans, militante au dehors; si elle mêle à ses extases maladives toute la lucidité d'une raison ferme et toute la vigueur d'une âme presque virile; si elle condamne la mélancolie, qui n'est au fond, dit-elle ingénieusement, que le désir de faire sa propre volonté; si enfin elle transporte l'action et l'énergie jusque dans la contemplation, comment ne pas reconnaître en elle, à tous ces traits, le sang et l'éducation des héros espagnols? Le père de sainte Thérèse, Alphonse Sanche de Cepeda, Avilais de la Vieille Castille, homme de haute taille et de grande mine, comptait d'ailleurs parmi ses ancêtres un roi de Léon; sa mère, Béatrice Davila de Ahumada, appartenait à la plus vieille noblesse de Castille. C'est dire que le sang des races du Nord se mêlait chez la sainte à celui du Midi, sans aucune mésalliance mauresque ou juive qui en altérât la *limpieza*. Ignace de Loyola, chevaleresque aussi et romanesque, est une autre personnification de la foi espagnole. Chez ce Basque, né de parens nobles au château de Loyola en Biscaye, quel esprit héroïque d'aventure et, en même temps, quel esprit positif d'organisation pratique! Blessé

(1) Voyez Desdevises du Dézert, *l'Espagne sous l'ancien regime;* Paris, 1897.

au siège de Pampelune, la lecture de livres de piété pendant sa convalescence donne l'essor à son imagination, détermine sa vocation religieuse. Le voilà qui renonce aux biens et honneurs de ce monde pour se vouer à une vie d'ascétisme et de pauvreté, mais aussi de prosélytisme et de propagande. Aujourd'hui à Jérusalem, demain à Barcelone et à Alcala, plus tard à Paris, au collège de Sainte-Barbe, il découvre que le meilleur moyen de prêcher partout l'Évangile, d'instruire la jeunesse, de convertir hérétiques et infidèles, c'est de fonder une immense chevalerie pratique, sous forme d'une association vaste comme le monde. Son ami François Xavier, « l'apôtre des Indes, » qui était né au château de Xavier près Pampelune, était venu aussi achever ses études au collège Sainte-Barbe et avait enseigné la philosophie au collège de Beauvais. Après s'être associé aux vœux prononcés par ses autres compagnons au monastère de Montmartre, ce berceau de la célèbre compagnie, Xavier se rend en Italie, passe en Portugal, s'embarque pour les Grandes Indes, baptise, dit-on, plus de 25000 barbares, part pour le Japon, meurt au moment où il va pénétrer en Chine. Ce sont les grandes aventures religieuses, qui font le pendant des grandes conquêtes. Noble inquiétude qui entraîne au bout du monde, prévoyante sagesse qui ne perd jamais de vue ni la fin, ni les moyens que la fin justifie.

Quand elle n'est pas ainsi envahissante et conquérante, la foi espagnole n'aboutit trop souvent qu'à la pratique machinale et formaliste. Ce n'est plus l'esprit qui sauve, c'est la lettre. Calderon nous montre, dans *la Dévotion à la Croix*, un homme qui a commis tous les crimes, mais qui, ayant conservé depuis son enfance le respect pour le signe de la rédemption, obtient au dénouement la miséricorde divine, — avec la pitié du public. C'est le salut, non plus par les œuvres, non plus même par la foi intérieure, mais par les rites extérieurs. Ainsi, aux mains de l'Espagne comme aux mains de l'Italie, déviait le catholicisme, altéré en son essence. Il serait injuste de le rendre responsable en lui-même des écarts dus à des peuples trop esclaves des formes extérieures. Car cette extériorité est contraire au véritable esprit du christianisme, à la grande et constante tradition qui enseigne que la valeur des actes vient du dedans; que, sans la disposition du cœur, l'effet au dehors n'est qu'un mensonge; qu'une bonne action perd son prix si l'intention n'est pas droite, que l'acte même de piété et « l'approche du sacrement, » avec un cœur indigne et une con-

science impure, constitue le plus haut « sacrilège. » Telle était la vraie orthodoxie ; et il faut bien convenir, pour être juste, que la catholique Espagne fut trop souvent hétérodoxe, nourrissant elle-même au for intérieur l'hérésie qu'elle poursuivait si impitoyablement au dehors.

III

Du latin, la langue espagnole a gardé une gravité et une sonorité de prononciation quelque peu emphatique, que n'ont point les autres langues et où s'exprime bien le génie national. La littérature de l'Espagne s'est développée librement et n'a subi l'influence latine qu'autant qu'il fallait pour conserver la précision et la clarté des formes : l'esprit est resté espagnol. Jusque dans l'antiquité, l'Espagne romanisée s'était, dans les lettres, montrée plus originale que la Gaule, — avec les Sénèque et les Lucain, avec Quintilien, Silius Italicus, Martial et Florus. Si l'on trouve dans Sénèque, à côté de l'élévation et de la grandeur, la déclamation et la recherche du trait, les antithèses et les jeux de mots, l'emphase et la subtilité tout ensemble ; si la versification de Lucain, énergique et brillante, est déclamatoire aussi et vise à l'effet, le génie ibérique y est assurément pour quelque chose.

L'Espagnol a besoin de sensations violentes. Son imagination ne se plaît ni au rêve vaporeux, ni au fantastique ; il veut des contours arrêtés et des couleurs chaudes. Un des caractères de la littérature épique espagnole, c'est l'absence du merveilleux, ou du moins sa réduction à un rôle très effacé. Au fantastique, la poésie espagnole préfère l'héroïque. La foi religieuse et le patriotisme ont fourni au poème du *Cid* une grandeur rude et parfois sauvage. Dans le *Romancero*, les traits féroces abondent, ingénument racontés comme s'ils n'avaient rien que de naturel.

M. Brunetière a magistralement marqué le caractère général de la littérature espagnole en la représentant comme essentiellement chevaleresque et romanesque. L'Italie du xve siècle était toute naturaliste et entièrement livrée à la morale de l'intérêt personnel, ou plutôt à l'absence de toute idée morale. La France d'alors, « demi-anglaise et demi-bourguignonne, » était, elle, *uniquement* réaliste. Les Espagnols contribuèrent, en posant la religion du point d'honneur, « à réintégrer quelque idée de la justice dans ce monde nouveau qui était en train de se fonder alors

sur l'intérêt comme sur sa seule base. » Le point d'honneur espagnol a empêché le naturalisme italien d'envahir les littératures modernes. Quant à l'affinité que devait plus tard offrir le romantisme avec la littérature espagnole, M. Brunetière l'explique par l'effort même du romantisme pour renouer, par delà la Renaissance, la chaîne de la tradition du moyen âge. Nous devons donc à l'Espagne d'avoir conservé et, par la contagion de sa littérature, répandu en Europe ce qu'il y avait de meilleur dans l'idéal du moyen âge : courage chevaleresque et culte de la femme.

Quoique le théâtre, en Espagne, s'adressât au peuple comme aux seigneurs, l'habitude de dignité et la fierté partout répandues l'empêchèrent de tomber dans la platitude et dans la vulgarité : on exigea un certain sentiment poétique et la langue des vers. Mais le génie romanesque et dramatique de l'Espagne n'exclut pas le génie observateur : *Don Quichotte* est une œuvre de haute imagination et de solide réalisme; cette peinture de la folie est un livre de sagesse. Si vraie y est l'observation de la démence idéaliste que de doctes commentateurs ont voulu découvrir chez Cervantes un médecin prédécesseur d'Esquirol. Mais Cervantes lui-même n'a pu triompher entièrement (ne nous en plaignons pas) du sentiment chevaleresque cher aux Espagnols. Comme celui des Romains, l'âpre génie de l'Espagne est propre à la satire, mais, en raison de sa gravité naturelle, il donne plus volontiers à sa moquerie la forme d'une ironie amère. Ce n'est pas la pitié pour les misérables, c'est le mépris qui inspire le réalisme cruel des romans picaresques. Par ces romans, l'Espagne préparait les modernes études de mœurs, qui passent en revue aussi bien les plus humbles classes de la société que les plus hautes.

La grande peinture espagnole, elle aussi, est naturaliste : elle saisit la réalité sur le vif pour la reproduire avec franchise et vigueur. Là encore éclate l'originalité de l'Espagne. Velasquez, Murillo, Zurbaran, Ribera, Goya, qu'ont-ils en commun ? Le penchant irrésistible pour le naturel, la passion de la vérité vivante, au besoin brutale, horrible ou triviale; mais ils ne la regardent pas avec l'observation humble et terre à terre des Hollandais, comme à la loupe : ils la voient de haut et la représentent avec leur hardiesse, leur grandeur, leur fierté naturelles. Ce réalisme, au lieu d'être bourgeois, conserve quelque chose d'héroïque et de romantique. Et si, au-dessus de la réalité, viennent planer des rêves de mysticisme, le peintre espagnol ne se contentera pas, comme

l'Italien, de les incarner en des scènes du Nouveau Testament; il ira de préférence à la légende des saints, pour pouvoir représenter des scènes familières et des tableaux de vie réelle.

Rêveur et tendre, comme par une sorte d'exception rare, Murillo a la sympathie irrésistible pour le peuple, dans le sein duquel il est né, et il le représente avec ses haillons en une glorieuse lumière. L'insouciance dans la misère est un de ses thèmes favoris. Son idéalisme, inspiré par une foi ardente et simple, servi par une merveilleuse souplesse de pinceau, se fond avec le réalisme traditionnel de l'art espagnol.

Autant est grande la place de l'Espagne dans l'histoire des lettres et des arts, comme dans l'histoire politique des temps modernes, autant est petite sa place dans l'histoire de la philosophie. Suarez n'y représente que le dernier effort de la scolastique mourante. Dans l'Espagne isolée et fermée, sous la haute surveillance de la police inquisitoriale, comment la philosophie aurait-elle été cultivée, sinon par de rares adeptes, moitié savans, moitié théologiens? Ils naquirent surtout dans le royaume d'Aragon. On rencontre parmi eux quelques beaux types d'Espagnols. Ramon Lull, d'une famille noble de Palma, et dont le nom trahit l'origine gothique, passe sa vie dans le désordre jusqu'à trente ans, se fait franciscain et conçoit le projet de former une milice de théologiens qui iraient convertir les musulmans par la dialectique. Ce Don Quichotte de l'école, inventeur du *Grand Art* qui permet de raisonner mécaniquement, argumente à Tunis, à Bône et à Alger avec les philosophes averroïstes, jusqu'à ce qu'il se fasse lapider. On reconnaît en lui un digne compatriote d'Ignace et de sainte Thérèse. Si Arnaud de Villeneuve n'est pas né près de Montpellier, il est né près de Barcelone; il fut d'ailleurs plus alchimiste que philosophe. Raymond de Sébonde, lui, est sûrement né à Barcelone, mais c'est à Toulouse qu'il professe la médecine, la théologie et la philosophie scolastique. Michel Servet, de l'Aragon, vient très jeune en France, étudie le droit à Toulouse, la médecine à Lyon et à Paris, s'enthousiasme pour la Réforme, lutte contre Calvin et se fait brûler à Genève; mort digne d'un Espagnol, mais commune à beaucoup d'autres. En dehors de ces noms, la philosophie théologique et la science même n'ont presque rien à citer. De nos jours encore, malgré quelques heureux essais, la philosophie n'a guère de représentans en Espagne (1).

(1) « C'est, a dit M. Guardia, aux savans et aux philosophes qu'elles produisent

IV

Un des problèmes les plus dignes d'intérêt, non pas seulement pour l'historien, mais encore pour le psychologue, c'est la décadence si rapide de ce peuple dont on avait pu dire un siècle environ auparavant : « Quand l'Espagne se remue, le monde tremble. » La dégénérescence du caractère national en Espagne eut des causes multiples, à la fois physiques et morales. Physiques, parce que la race fut atteinte jusque dans son sang, dont elle avait follement dépensé la partie la plus pure et la plus vitale. Elle s'était, par plusieurs voies, vidée elle-même de ses élémens supérieurs. D'abord elle avait brûlé de ses propres mains, comme en un immense *autodafé*, presque tout ce qui avait foi profonde et intérieure, pensée indépendante, volonté dévouée à tous les sacrifices, conscience inflexible. M. Galton a calculé le nombre considérable de familles que l'Inquisition fit disparaître, familles d'élite et fécondes en talens (ou *eugéniques*), dont l'extinction contribua à paralyser l'industrie, les arts, la littérature. En même temps que l'Espagne exerçait à rebours la « sélection religieuse, » en éliminant par le fer et le feu les consciences les plus ardentes et les volontés les plus fortes, elle l'exerçait encore à ses dépens en multipliant outre mesure les ordres monastiques voués au célibat. Les parties de la nation les plus capables de foi profonde et de haute moralité se trouvaient ainsi triées en quelque sorte, vouées à l'infécondité, incapables de faire souche. Peu à peu, par l'élimination directe des croyans hétérodoxes et l'élimination indirecte des croyans orthodoxes, la foi devait aller en perdant son intériorité pour se paganiser et se réduire, comme nous l'avons vu, aux pratiques populaires.

Malgré cela, il est difficile d'admettre que l'Inquisition et le monachisme, à eux seuls, eussent pu ainsi anémier la race même. Il y faut ajouter les guerres folles de Charles-Quint et surtout les conquêtes en Amérique, qui déversèrent au delà de l'Océan tout ce que l'Espagne contenait de caractères entreprenans et énergiques.

que se reconnaît la santé mentale des nations. Certes, les corporations savantes ne manquent point en Espagne, ni les cours de philosophie. Mais où sont les savans, où sont les philosophes espagnols? Connus dans le monde officiel dont ils font partie, ils n'ont point de notoriété en dehors de la zone administrative. Voilà brutalement la vérité, toute la vérité, sans atténuation ni excuse. » *En realidad de verdad,* comme dit Cervantes.

Ces causes réunies produisirent une sorte de saignée à blanc par laquelle s'écoulèrent les élémens les plus généreux de la vie nationale. Ce furent surtout les descendans des Goths et Germains, les dolicho-blonds, ainsi que les meilleurs représentans de la race méditerranéo-sémitique dolicho-brune, qui furent victimes ou de leur humeur aventureuse et batailleuse, ou de leur indépendance d'esprit et de l'ardeur de leur foi. Le gros des races sans résistance et sans ressort demeura intact, mais presque toute l'aristocratie naturelle disparut. Telles sont les raisons physiologiques qui produisirent la dégénérescence espagnole. A elles seules, elles n'expliquent pas tout : les causes morales et sociales vinrent s'y joindre.

L'expulsion des juifs en 1492, celle de tous les habitans d'origine maure en 1609-1610, privent l'Espagne d'une population particulièrement active et laborieuse ; l'indolence méridionale, le préjugé contre les travaux manuels, le fléau de la mendicité toujours croissante prennent bientôt le dessus. Que de petits faits nous font comprendre dans quelle atmosphère de soupçon et de crainte on vivait alors ! Les bains ressemblant aux ablutions, on les proscrivit en même temps que la race infidèle : prendre un bain ou le prescrire aux malades, c'était chose périlleuse. Dans la Vieille Castille particulièrement, où les nouveaux chrétiens étaient en petit nombre, leurs démarches pouvaient éveiller les soupçons : « Un médecin convers, dit M. Guardia, qui eût ordonné un bain eût fait scandale. » De là une malpropreté générale et les maladies de peau devenues endémiques. Voilà l'image matérielle des effets du despotisme et de leurs répercussions lointaines. Les expéditions de Charles-Quint avaient si bien soutiré hommes et argent que les maisons se fermaient, les campagnes devenaient désertes, une partie de l'Espagne retombait en friche. Mais, ici encore, c'est la découverte de l'Amérique qui avait été la principale origine des calamités morales et sociales de l'Espagne. C'est une cause puissante de déséquilibration, pour le caractère d'un peuple, que le bouleversement plus ou moins soudain de toutes les conditions sociales, qui enrichit les uns, ruine les autres, fait monter ceux-ci, descendre ceux-là, entraîne tout dans des courans contradictoires. On s'habitue à compter sur le hasard plutôt que sur la volonté ; et, si on fait acte de volonté même, c'est sur un effort passager, non sur un travail soutenu et persévérant que l'on fonde ses espérances. Or, quoi de plus démora-

lisateur que le hasard? Un peuple ne vit pas d'aventures, mais du travail quotidien qui assure le pain quotidien. Le romanesque, pour une nation, n'est jamais une inoffensive maladie. « Les grandes et glorieuses aventures nationales, dit un Espagnol, firent de nous un peuple d'aventuriers. »

La cupidité confiante dans la chance engendre nécessairement la paresse, qui, quand elle devient elle-même un objet d'orgueil, constitue un péché deux fois capital. Ce fut celui de l'Espagne. La soif de l'or obtenu sans travail régulier, l'honneur placé dans la vie d'expédiens, toutes les ambitions allumées par les récits merveilleux du Nouveau Monde, les têtes en fièvre, les imaginations exaltées, des fortunes insolentes par leur soudaineté, des ruines et des catastrophes encore plus grandes, la violence et l'intrigue remplaçant à la fin le devoir patiemment accompli et les tâches modestes, mais sûres, un vent de folie soufflant sur tout un peuple, qui, au moment même où il perdait sa moralité profonde, se posait en héros d'épopée, — voilà l'incroyable spectacle que nous offre l'Espagne de Charles-Quint et de Philippe II. Le résultat intérieur fut l'universel affaissement des volontés.

Les romans de chevalerie, on les vivait en Amérique, s'il faut appeler chevaleresques les aventures fabuleuses et les exploits barbares des Cortez et des Pizarre. C'est ce qui donnait vraisemblance et vogue aux romans d'alors. L'épidémie morale fut telle que Charles-Quint fit des lois contre ces romans, ce qui ne l'empêchait pas de lire lui-même en cachette *Don Belianis de Grèce*. Sous Philippe II, les Cortès demandèrent au roi de brûler en masse tous les romans de chevalerie ; on promit tout, on ne fit rien.

— Le drainage produit par les colonies d'Amérique ne saurait, dit-on, expliquer la déchéance espagnole d'alors; car des colonies plus pauvres et qui n'étaient guère plus sagement administrées ont fait la grandeur de l'Angleterre. — Sans doute, mais le drainage de l'Angleterre peut-il entrer en comparaison avec celui des *conquistadores* de l'Amérique? Les colonies anglaises n'ont pas fait se reposer les Anglais dans leur propre pays sous le prétexte que l'or leur viendrait tout seul de là-bas. Aux métaux précieux de l'Amérique l'Espagne accorda la préférence sur les trésors bien plus réels et plus durables du sol et de l'industrie; on autorisait, de chaque côté des routes, les ravages des troupeaux voyageurs de la *Mesta*; les nombreuses terres du clergé et de la no-

blesse étaient mal cultivées par les colons, dont l'intérêt était de ne pas augmenter les revenus pour ne pas augmenter leur fermage. Enrichis par les mines du Nouveau Monde, les Espagnols prirent l'habitude de demander aux autres pays ce que le leur aurait pu produire. Une sorte de « régression psychologique » raviva en Espagne les idées et sentimens correspondant aux modes primitifs d'acquisition des richesses. Dans l'ordre moral et dans l'ordre économique, la partie la plus noble de la nation s'habitua à recevoir passivement les élémens de sa vie. La fière paresse, que la découverte de l'autre hémisphère rendit universelle et classique, devint bientôt, comme on l'a dit, « une sorte de religion sans dissidens. » L'esclavage, qui existait en Espagne et que l'horrible traite des noirs transportait en Amérique, contribuait encore à faire mépriser le travail manuel. Le métier des armes engendrait le même dédain des métiers serviles. Despotisme et intolérance, goût de l'extraordinaire et mépris de l'effort ordinaire apparaissent déjà sous Ferdinand et Isabelle. De nombreux oisifs, préférant la misère au travail, prétendaient descendre des anciennes familles chrétiennes et faisaient remonter leurs titres de noblesse jusqu'à la lutte contre les Maures. Deux types résument, comme on sait, l'Espagne de la fin du XVIe siècle : le cavalier et le *picaro*. Le preux manqué devient un gueux; le chevalier épique se change en chevalier d'industrie. Le roman picaresque n'a bientôt plus à peindre que la foule des oisifs qui auraient cru déchoir en faisant œuvre de leurs dix doigts, des hidalgos faméliques, des aventuriers et des intrigans à la recherche de la fortune, gens sans aveu et sans scrupule; des soldats fanfarons, des valets menteurs et fripons, des entremetteuses, des sorciers, des bohémiens, des détrousseurs de grand chemin et des spadassins. Par une étrange aberration, le point d'honneur, au lieu d'être placé dans ce qui est honorable, s'attache à ce qui ne l'est pas. On connaît l'histoire de ce spadassin qui avait reçu de l'argent pour un assassinat et qui, après la réconciliation des deux ennemis, ne voulut ni rendre l'argent, ni le garder sans l'avoir gagné, si bien qu'il tua fièrement son homme, par honneur.

La guerre dite des Communes, sous Charles-Quint, avait préparé la ruine des libertés publiques; la répression sanglante du protestantisme, sous Philippe II, acheva de ruiner la liberté de conscience. L'unité, voilà le rêve espagnol, et l'Espagne réalisa son rêve. Pendant des siècles, l'unité y a régné, de par la poli-

tique. Mais la politique acheva d'y cultiver les élémens les plus dangereux du caractère de la race : l'indolence méridionale et l'aversion des choses nouvelles, d'une part ; d'autre part, la réduction de l'activité spirituelle à « l'empire des formes et à la vie imaginative. » Tout régime tendant à établir, par l'oppression, l'uniformité d'idées va contre la nature des choses et n'engendre que dégénérescence et misère (1). Au milieu d'une nation chevaleresque, Philippe II avait pris pour devise : « Dissimuler ; » cette devise devint celle de tout le monde. Le fanatisme des uns engendre nécessairement l'hypocrisie des autres, et le proverbe espagnol a raison, qui prétend que le diable a coutume de se masquer derrière la croix. La compression des esprits produisit en Espagne, comme partout, la sophistique et la rhétorique. Ne pouvant s'exercer sur le fond même des choses, l'intelligence s'exerça sur les formes et substitua les raisonnemens aux raisons. On déguisa la pensée sous les métaphores et les figures de diction. On écrivit moins pour être compris que pour laisser deviner sa pensée ; « ceux-là furent le plus admirés que l'on comprenait le moins. » La subtilité et le brillant du style, sans les idées, ne pouvait manquer d'aboutir au gongorisme et au cultisme. Enfin, rien ne pouvant se publier sans préalable autorisation, comment la science aurait-elle fait le moindre progrès ? Après la Chine, l'Espagne est le pays qui eut le plus, non de savans, mais de mandarins : docteurs, licenciés et bacheliers dans les quatre facultés. Les petites universités vendaient leurs diplômes et s'en faisaient des rentes. On prenait des grades pour se soustraire au travail. Le parasitisme « empruntait le masque de la religion et de la science, » et les bras manquaient pour cultiver le sol. Tout se donnait au concours, et les historiens espagnols nous apprennent que, pour obtenir une prébende, un bénéfice, un emploi, une charge, une chaire, une position sociale, il fallait argumenter victorieusement. C'était une véritable épidémie scolaire : la logique, la rhétorique et le beau style, seuls exercices permis à l'intelligence, servaient de déversoirs au trop-plein des esprits inoccupés. Chacun s'enorgueillissait de ses titres universitaires, et, à défaut d'hommes sérieux, l'Espagne avait des hommes graves (2).

Un peuple vit surtout par la conscience, source profonde de

(1) Voyez le beau livre de M. Sanz y Escartin, récemment traduit en français : *L'Individu et la Réforme sociale ;* Paris, 1898, Alcan.

Voir M. Guardia, *Revue philosophique*, 1890.

toute moralité. Le despotisme politique et le fanatisme intolérant ont toujours pour résultat de supprimer la dignité personnelle, pour la remplacer par le ploiement de la machine à des règles toutes formelles. Le véritable esprit politique et le véritable esprit religieux furent du même coup étouffés en Espagne. Une unité extérieure et factice remplaça cette unité intime et vivante que donne à une nation la libre communauté des idées ou des sentimens; et, quand le pouvoir absolu faiblit, l'unité artificielle fit place à l'anarchie réelle. Les conditions de climat et de configuration géographique reprirent le dessus: les montagnes se retrouvèrent de nouveau dressées entre les provinces, visible image de la séparation des esprits. L'essor de l'industrie et du commerce s'arrêtant avec celui des intelligences, tout recommença à végéter; la population, qu'on assure avoir été de 40 millions d'âmes sous les Romains, tomba à un chiffre misérable : en 1700, elle n'était que de 6 millions. On ne vécut plus que des souvenirs de la grandeur passée, avec l'orgueil chevaleresque sans ce qui le justifie, avec le dégoût du travail effectif, avec l'étroitesse de conscience et l'absence de toute haute inspiration morale. Le résultat intérieur fut l'universel effondrement des caractères ; le résultat extérieur et matériel fut une sorte de famine généralisée, car jamais la poursuite de l'or ne ruina plus rapidement une nation au point culminant de sa puissance et de sa gloire.

L'Espagne, en son temps de grandeur, possédait le Portugal, Naples, Milan, la Franche-Comté, les Flandres en Europe, la plus grande partie de ce qu'on nomme aujourd'hui l'Amérique espagnole, une ligne d'importans établissemens en Afrique, dans l'Inde, en Malaisie ; de Bornéo à la Californie, le grand Océan n'était qu'un lac espagnol. Contarini estime les revenus américains de Philippe II pour l'année 1593 à deux millions d'écus; Motley estime le revenu provenant du Mexique à 3 millions de dollars. Un siècle après la mort de Philippe II, les cabinets d'Europe discutaient sur la manière dont on démembrerait l'Espagne. A Séville, en 1515, on comptait 16 000 métiers à soieries, occupant 130 000 ouvriers; en 1673, il n'y avait plus que 400 métiers. Dans les manufactures de Ségovie, 34 000 ouvriers confectionnaient jadis 25 500 pièces par an; en 1788, on ne produisait plus que 400 pièces. Ayant perdu par sa faute ses possessions d'Amérique, l'Espagne perdit les principaux débouchés de son commerce, qui bientôt tomba presque entièrement, grâce à la position isolée de

l'Espagne et à la difficulté de ses voies de communication (1).

Dans tous ces maux, un partisan de Marx ne verra-t-il encore que des phénomènes purement économiques, ou, sans méconnaître l'importance des modes de production de la richesse, n'y faut-il pas reconnaître avant tout l'action des grandes causes intellectuelles et morales?

V

Suivant la tradition populaire, à l'origine du monde, l'Espagne demanda au Créateur un beau ciel, et l'obtint; une belle mer, de beaux fruits, de belles femmes, et l'obtint encore ; — un bon gouvernement? — « Non, ce serait trop, et l'Espagne serait alors un paradis terrestre. » Mais ce ne fut pas seulement de bons gouvernans qui furent refusés à l'Espagne ; ce furent aussi, trop souvent, des hommes gouvernables. Ferdinand le Catholique s'en plaignait à Guichardin, ambassadeur auprès de lui : « Nation très propre aux armes, disait-il, mais désordonnée, où les soldats sont meilleurs que les capitaines et où l'on s'entend mieux à combattre qu'à commander et à gouverner. » Et Guichardin ajoute, dans sa *Relazione di Spagna :* « C'est peut-être parce que la discorde est dans le sang des Espagnols, nation d'esprits inquiets, pauvres et tournés aux violences. » Ce portrait, de nos jours, n'a pas encore perdu toute sa vérité. Comme électeur, l'Espagnol ignore à peu près la résistance au gouvernement, qui, par un moyen ou par l'autre, a toujours la majorité. La ressource de l'Espagnol, sa manière de montrer de l'indépendance, c'est donc la rébellion. Et la ressource du gouvernement pour éviter la rébellion, c'est de donner spontanément et alternativement le pouvoir aux conservateurs et aux libéraux, quelles que soient les élections, de manière à satisfaire tantôt une catégorie, tantôt l'autre. Par malheur, cette sorte de pulsation qui devrait venir du peuple même, c'est le gouvernement qui la produit et qui, par des moyens artificiels, semble imprimer au cœur de la nation tantôt l'élan de diastole, tantôt celui de systole.

La justice ayant été, en Espagne, toujours mêlée à l'administration, toujours entachée de quelque arbitraire, jamais repré-

(1) Voir Valentin Almirall, *l'Espagne telle qu'elle est;* Paris, 1887. — L. Mallada, *Los males de la patria y la futura revolucion española;* Madrid, 1892. — J.-M. Escuder, *Plus ultra;* Madrid, 1892.

sentée par des chanceliers comme ceux d'Angleterre et de France, par des l'Hôpital, des Lamoignon ou des d'Aguesseau, le peuple ne put jamais croire beaucoup à la justice. Il manqua ainsi à l'Espagne une des idées vitales de la conscience d'une nation. Et puisqu'elle n'avait guère, d'autre part, le sentiment profond de l'humanité, que lui restait-il, sinon l'orgueil dans le vide chez les uns, la soumission chez les autres?

L'Espagne, sur 19 millions d'habitans, a aujourd'hui 6 millions de personnes sachant lire, 5 millions sachant écrire, 13 millions d'illettrés. Le fonctionnarisme y est une plaie; 150 000 personnes, non compris l'armée, émargent au budget; les impôts qui grèvent les classes populaires sont considérables. Tandis que, à Londres, une famille d'ouvriers qui, par la réunion de divers salaires, se fait un revenu de 2 000 francs, paye à peine 90 francs d'impôts, à Madrid, une famille qui gagnerait autant paierait déjà, du seul fait des droits de consommation, 400 francs d'impôts (1). On comprend que, dans de telles conditions, l'épargne soit très difficile, puisqu'elle exigerait, outre des circonstances particulièrement favorables, des qualités morales de premier ordre. Sous ce dernier rapport, l'Espagnol se montre inférieur à l'Italien, grevé d'impôts, lui aussi, et qui trouve pourtant moyen d'épargner!

Dans son essai sur l'*Histoire de la propriété en Espagne*, M. F. de Cardenas a excellemment montré les relations qui lient la richesse aux qualités de culture et de gouvernement des classes supérieures, — encore un point négligé par Karl Marx. Mais il y faut ajouter aussi les qualités des classes inférieures. Comme leurs voisins d'Afrique, les Espagnols de nos jours vivent pauvrement de l'élevage des moutons et des produits d'une culture arriérée. Non seulement ils n'ont pas de capitaux, mais nous avons vu qu'il manque à leur caractère même le grand capital moral de l'initiative, le besoin de progrès. Consommant peu, d'ailleurs, ils travaillent peu. S'ils échappent à l'extrême misère, c'est à force de tempérance et de sobriété. Outre que le climat porte à ces qualités, en Espagne comme en Italie, il y a peu d'occasions de dissipation et de dépense en dehors des courses de taureaux, que l'Italie ne connaît pas, et de la loterie, qu'elle connaît comme l'Espagne. Aux ouvriers espagnols on reproche d'être souvent aussi ignorans qu'intelligens, — ce qui n'est pas peu

(1) Sanz y Escartin, *L'Individu et la Réforme sociale.*

dire, — d'être fréquemment enclins à la paresse dès que l'absolue nécessité ne les aiguillonne plus, d'avoir un caractère irritable et trop prompt, en même temps qu'orgueilleux, indépendant et indiscipliné. On nous montre le gros des ouvriers espagnols habitués à l'indolence et à une existence misérable, sans effort énergique pour améliorer leur sort, sans espoir d'y parvenir, sans grands besoins, sans vifs désirs, sans assiduité, ni ardeur ambitieuse ; plus remarquables comme hommes que comme travailleurs, industrieux, mais inégaux, insoucians, prenant peu d'intérêt à la besogne et ayant besoin d'une constante surveillance ; tantôt, après des heures d'activité fiévreuse, passant des journées entières dans l'oisiveté, — ce que feraient aussi des Arabes ; — tantôt accomplissant leur tâche avec lenteur, inattention ou mollesse, plus occupés de fumer ou de causer entre eux que de bien faire. Il y a d'ailleurs exception pour les Catalans et les Valenciens, plus actifs et qui, dans certaines branches d'industrie, fabriquent des produits suffisamment perfectionnés (1). Au reste, comment l'ouvrier espagnol vivrait-il bien et travaillerait-il bien, avec un aussi misérable salaire? Sa paie, dit un agent anglais, « est d'ordinaire trop faible, sa nourriture insuffisante, son vêtement des plus communs et des plus grossiers (2). » Il se nourrit presque exclusivement de pain, de légumes, de fruits, d'huile et de poissons, jamais de viande. La soupe froide de l'Andalou, « mélange indigeste de pain et de tranches de concombre, » ne saurait être fortifiante. Mal logé, mal vêtu, ne renouvelant guère ses vêtemens, l'ouvrier reste étranger à tout souci de l'hygiène. Malgré sa frugalité, il n'arrive finalement qu'avec peine à équilibrer recettes et dépenses.

L'enquête ouverte par le gouvernement espagnol sur les causes du mouvement d'émigration, qui va croissant, a montré que, si l'on excepte les provinces basques avec leurs populations aventureuses, c'est une misère profonde et insurmontable qui pousse les Espagnols au delà des frontières. « Mauvaises récoltes, sécheresses, dénudation des montagnes, absence d'eau et ravages des torrens, mauvais état et insécurité des routes, détestable administration municipale, excès des charges, » tels sont les faits que signalent de toutes parts les autorités espagnoles. Les habitans cherchent ailleurs des pays plus riches et de meilleures lois.

M. Lucas Mallada, en étudiant *les maux de la patrie*, *los Males*

(1) Lavollée, *les Classes ouvrières en Europe*, II, 506.
(2) French, *Reports*, t. I, 315.

de la patria, nous révèle qu'aujourd'hui même, il y a en Espagne quatre cent quatorze mille propriétés mises en séquestre, autant dire improductives, parce qu'elles ne peuvent payer l'impôt foncier, qui ruine la terre. Il y a plusieurs millions de personnes sans profession et ne rentrant dans aucune classe, et près de 100 000 mendians. Les Espagnols ont trop pris au pied de la lettre le mot de saint Ignace, recommandant à l'un de ses religieux dénué de ressources « la sainte mendicité. » A Madrid, on exploite la charité plus profitablement que partout ailleurs, par manque de toute organisation de la bienfaisance privée. Plus d'une fois, M. Sanz y Escartin, impressionné par le ton lamentable d'un de ces mendians aptes au travail qui content au passant leurs misères, lui donna l'adresse de son domicile, promit de lui fournir des secours et de le recommander à une association de bienfaisance : jamais le mendiant ne se rendit à l'invitation. Une pauvresse honteuse, le visage couvert d'une voilette noire, implorait d'un ton mélodramatique du pain pour ses enfans. Après avoir reçu quelque argent des uns et des autres, elle dînait largement au café et passait le reste du jour dans ce *farniente* encore plus doux à l'Espagnol qu'à l'Italien. Misère morale, misère intellectuelle et misère matérielle vont toujours ensemble.

VI

On a maintes fois insisté sur l'importance de la race dans les États de l'Amérique et sur l'infériorité des races dites latines par rapport aux races anglo-saxonne, germanique et scandinave. Selon M. Le Bon, les causes de la décadence des républiques hispano-américaines seraient tout entières « dans la constitution mentale d'une race n'ayant ni énergie, ni volonté, ni moralité. » Ici encore, il faut d'abord protester contre l'abus de cette appellation : races latines. Les Français, encore une fois, ne sont pas vraiment latins ; toujours est-il qu'au Canada, ils ont réussi aussi bien que les Anglo-Saxons. L'élément celtique peut, en Amérique comme ailleurs, montrer moins d'âpre énergie et de volonté aventureuse que l'élément anglo-saxon ; mais c'est à peu près tout ce qu'il est permis de dire. Quant à la race ibérique, est-ce que l'esprit de hardiesse et l'énergie lui manquent? Malgré les théories sur les races latines, l'Espagne romantique nous a paru bien éloignée de la positive et souple Italie. Au delà de l'Océan, il en est de même. Les

noms d'Amérique espagnole, d'Amérique *latine* ne sont d'ailleurs pas exacts. Il reste bien peu d'Espagnols et de Portugais de sang pur, ou même de sang mêlé. Africains et Indiens sont en majorité. De plus, les Français, les Anglais et les Allemands se mêlent aux Espagnols. Le Brésil est en grande partie nègre. Il y a au moins 12 millions de noirs et de mulâtres, un million d'Indiens purs; les Portugais, les Allemands et les Indiens métis ou civilisés forment le reste. Il y a très peu de familles portugaises pur sang, et le climat, excepté sur les hauteurs, ne permet pas la propagation de la race européenne dans sa pleine vigueur physique et mentale. Selon M. Curtis (1), même dans les provinces du Sud américain, la plupart des colonisateurs ont succombé aux influences du climat. Est-ce la faute de l'Espagne?

Dans les contrées plus tempérées, c'est par l'énergie indomptable, par l'esprit d'initiative et le sentiment d'indépendance, autant que par l'intelligence même, qu'on peut se flatter de réussir. Les Yankees, — Anglo-Saxons mélangés de sang allemand, français, etc., et modifiés par le climat américain, — sont bien connus pour leur activité fiévreuse, leur hardiesse poussée jusqu'à la témérité, leur admiration de la force et du succès, leur absolue indépendance personnelle. Les États-Unis sont un pays de lutte et de conquêtes industrielles, où les qualités des esprits courageux et conquérans retrouvent, sous une forme pacifique, tout leur emploi et tous leurs succès; quiconque ne possède pas les conditions requises de caractère et d'esprit a bientôt disparu et ne peut faire souche. De là une sélection. Tandis que l'Anglo-Saxon prospère, l'Irlandais trop souvent végète, hormis comme politicien, l'Italien meurt de faim. Quant à l'Espagnol, il n'a pas le génie industriel ni l'ambition insatiable de l'Anglo-Saxon. Dans les républiques qu'il a fondées, il n'a pas développé cette passion d'affaires et d'industrie qui se trouve aux États-Unis. Les Espagnols ont d'ailleurs conservé en partie leurs préjugés contre le travail et leur peu de goût pour mettre personnellement la main à la besogne. De plus, ils se sont mêlés à la population indienne et africaine, l'ont laissée se développer à leurs dépens dans des proportions énormes. Enfin, l'absence de lutte industrielle très intense et la prédominance des intérêts agricoles sur tous les autres a laissé le champ libre aux politiciens. Ces der-

(1) *Capitals of Southern America*, 706.

niers ont été en outre favorisés par l'erreur, — fréquente chez les peuples *d'éducation* latine, — qui consiste à croire que le gouvernement et les lois peuvent tout, créent tout dans un pays. La politique est ainsi devenue l'occupation dominante et, au lieu d'une concurrence féconde dans l'industrie ou le commerce, on n'a eu que la lutte stérile des partis politiques, avec les révolutions perpétuelles qui en sont la conséquence. On en est venu à chercher dans une nouvelle révolution la sanction et le remède des abus de pouvoir. « Cette moralité, dit M. Gil Fortoul, dans une intéressante étude sur le Vénézuéla (1), en vaut une autre. » Nous nous permettrons d'en douter. Aux États-Unis, les habitudes d'empire sur soi, de respect du devoir et de moralité avaient subsisté chez les meilleurs, depuis les Puritains, qui exercèrent jadis tant d'influence. Et autre était l'éducation puritaine que celle des jésuites espagnols. Mais, même aux États-Unis, que les temps et les mœurs sont changés!

La conquête et même l'immigration pure et simple entraînent toujours ce que les psychologues appellent une régression morale. On l'observe dans l'Amérique anglo-saxonne comme dans l'Amérique espagnole. L'immigré, en effet, a brisé les liens de famille et ceux de la tradition nationale : il est ramené à un état d'individualisme qui peut ressembler à l'absence de règle. Son but, c'est le gain, dont sa situation même lui fait une nécessité. M. Bosco a montré, dans ses études sur *l'Homicide aux États-Unis*, que la régression morale entraîne à son tour une régression juridique, dont le lynchage est la conséquence la plus visible et la plus frappante. Toujours est-il que le taux des homicides atteint, dans la totalité des États-Unis, le chiffre de 12 par 100 000 habitans, dépassant ainsi de beaucoup l'Italie même, l'Espagne et la Hongrie. Il faut d'ailleurs distinguer ici, avec M. Bosco, les diverses parties de l'Union. Les États atlantiques du Nord n'offrent que six homicides pour 100 000 habitans, deux de plus qu'en Espagne; dans les États du Sud, où les noirs abondent, où les facteurs économiques viennent se joindre à la race même, la situation des nègres ayant constamment empiré depuis l'émancipation, le chiffre d'homicides est doublé. Enfin, dans les États de l'Ouest, où se trouve une société en formation, composée d'émigrans européens et chinois, avec une autorité politique et judiciaire très faiblement constituée,

(1) *Revue de Sociologie*, 1894.

l'homicide atteint le chiffre énorme de 28 pour 100 000 habitans. Les statistiques sérieuses manquent pour l'Amérique dite latine, mais il est facile de concevoir que les conditions de race et celles de milieu y sont encore plus défavorables, ce qui doit entraîner un accroissement de criminalité. Ce serait une injustice pure et simple que d'en rendre les Espagnols responsables, alors que les Anglo-Saxons eux-mêmes subissent des fatalités analogues.

VII

Rien ne serait plus faux que de juger l'Espagne même sur ses colonies ou sur les destinées de la prétendue Amérique latine, où se trouvent réunies, comme on l'a vu, tant de conditions fâcheuses étrangères à l'Espagne.

Pour l'intelligence et pour la volonté, l'Espagne a toujours d'immenses ressources; et, d'autre part, même dans les temps modernes, la nécessité est toujours la grande maîtresse de l'industrie. Comment rester en dehors du courant économique qui entraîne les autres nations et qui, sans « commander » le courant intellectuel et moral, comme le prétendent les marxistes, finit cependant par le susciter et par l'aider? La montée même de la population rend nécessaires des changemens que sa stagnation n'aurait point provoqués. Sans doute l'Espagne n'a pas encore 20 millions d'habitans, et elle n'a que 35 habitans par kilomètre carré; mais, comme le Portugal et comme l'Italie, elle a une natalité qui se rapproche de celle de l'Allemagne. A peu près constante depuis vingt ans en son taux d'augmentation, cette natalité est de 35 à 36 pour 1 000; le Portugal en a une de 34 à 35. L'Espagne aura bientôt retrouvé ses 40 millions d'habitans. Il y a là un grand élément de prospérité pour l'avenir, car la surabondance de la population permet les sélections sociales, oblige au travail, assure le succès final à l'intelligence.

Pour ses coutumes propres, l'attachement de l'Espagnol est opiniâtre : du dehors, il ne veut rien apprendre et n'a encore presque rien appris. Il traite l'étranger avec une grande courtoisie, qui recouvre une grande indifférence. Il est trop fier de lui-même pour être curieux à l'égard des autres : c'est « un grand seigneur ruiné qui maintient ses prétentions et reste fixé dans son attitude (1). » Mais cette attitude ne durera pas : on peut de

(1) Vidal-Lablache, *États et nations de l'Europe*, p. 344.

moins en moins vivre en dehors du mouvement intellectuel qui entraîne toutes les nations modernes : que l'Espagne s'instruise, et elle sera changée.

Le peuple espagnol a toujours l'âme guerrière et vaillante : c'est un des traits les plus permanens de son caractère. S'il en faut croire ceux qui l'ont étudiée, l'armée espagnole, malgré ses revers, est douée de vertus militaires qui ne s'acquièrent point du jour au lendemain. Moins brillante que certaines autres, elle a peut-être plus de fond; elle possède, en tout cas, le vrai soldat, celui qu'on a défini l'homme sobre, robuste, endurant, brave, enthousiaste et pourtant tenace, rempli d'orgueil patriotique et exalté par le sentiment de sa supériorité, sentiment si utile à la guerre. Il est malheureux que l'armée espagnole compte tant de généraux : elle en avait récemment 540 contre 300 dans l'armée française, dont l'effectif numérique est presque triple. Durant plus de trois ans, avec une énergie que toute l'Europe a admirée, l'Espagne n'a pas reculé devant les plus grands efforts et les plus lourds sacrifices pour étouffer l'insurrection de Cuba. Si elle n'y est pas parvenue, les hommes du métier font observer que les insurgés, quoique sensiblement moins nombreux, ont profité du pays et du climat pour mettre les colonnes espagnoles sur les dents, laisser faire la fièvre jaune, se rendre eux-mêmes insaisissables : ils ont retourné ainsi contre l'Espagne la tactique dont celle-ci s'était servie pour user les armées de Napoléon. Enfin, divisés sur les questions intérieures, les Espagnols retrouvent leur unité devant l'étranger : leur population étant, comme nous l'avons vu, la plus homogène au point de vue de la race, avec celle de l'Angleterre, l'esprit national est intense et invincible.

L'industrie espagnole, jadis si florissante, aujourd'hui dégénérée, se relève, quoique péniblement; sur les quinze provinces du royaume, il en est deux ou trois où le travail industriel a pris du développement : avant tout, la Catalogne, la Biscaye, puis Valence et Alicante. Les chemins de fer finiront par faire sentir leur influence sur la richesse publique : difficiles à construire, à cause de la nature du sol, ils ne représentent encore que dix mille kilomètres, avec de mauvaises routes pour affluens, des tarifs trop élevés, une exploitation trop lente et trente kilomètres à l'heure. Malgré ces désavantages, les effets d'une meilleure circulation des produits se font déjà sentir : pour ne parler que des vins, l'Espagne s'est mise en état d'en exporter par an 5 ou 6 mil-

lions d'hectolitres en France (1). On a fait aussi de grands travaux pour l'amélioration des ports.

L'Espagne redeviendra un jour ce qu'elle fut dans l'antiquité, un grand pays métallurgique. Les Carthaginois et les Romains exploitaient déjà ses mines, comme le prouvent les amas de scories, les profondes excavations, les monnaies, statuettes et outils qu'on a découverts. Elle a d'importantes richesses non seulement en fer et en cuivre, mais aussi en houille, et l'on sait ce que de telles ressources peuvent donner entre des mains industrieuses. Ce sont surtout les moyens de transport qui manquent et c'est de leur développement, selon les économistes, que dépend l'avenir industriel de cette nation si intelligente. Dans nul pays, leur défaut n'a produit plus de mauvais résultats; dans aucun autre, peut-être, leur extension n'aurait des effets plus favorables et plus variés. Car il ne s'agit pas seulement ici des faits économiques; il s'agit encore des conséquences politiques, intellectuelles, morales. Quand l'Espagne aura réussi à établir des communications aisées entre ses parties, elle aura triomphé de ce qu'on a appelé sa grande fatalité géographique (2), qui est devenue une fatalité psychologique. Et si elle s'ouvre aux idées du dehors, c'est alors vraiment qu'il n'y aura plus de Pyrénées.

Déjà les philosophes et sociologues d'Espagne constatent qu'une grande réaction semble s'opérer dans leur pays. Le spectacle de la prospérité et de la force que d'autres nations doivent au travail, la conscience croissante des lacunes de la moralité espagnole, la culture positive qui arrive chaque jour des régions industrielles et commerciales de la péninsule, et qui contre-balance le faux « idéalisme » aux décevans mirages, encore prédominant au centre et au midi; le fond sain et vigoureux de la majeure partie de la nation, qui, après avoir vécu, comme en un rêve séculaire, « dans la sphère de l'action réflexe et des instincts élémentaires (3), » est prête à se réveiller et à agir; le discrédit dont les rhéteurs deviennent l'objet dans le pays même de l'emphase héroïque, la faveur qui commence à s'attacher aux « élémens réfléchis et pratiques, » une politique enfin sage et prévoyante qui honore et défend le travail national; la progressive élimination, par une sélection inévitable dans nos sociétés mo-

(1) Vidal-Lablache, *ibid.*
(2) Vidal-Lablache, *ibid.*
(3) Sanz y Escartin, *l'Individu et la Réforme sociale.*

dernes, de tout élément autre que « la vertu et l'effort personnels, » le sentiment plus *humain*, plus efficace et plus vrai qui pénètre aujourd'hui jusque dans les convictions religieuses, en Espagne comme ailleurs, tous ces faits donnent l'espoir que, mettant fin à sa « déviation séculaire, » l'Espagne reviendra dans les grandes voies au bout desquelles l'histoire entière montre la vraie prospérité.

Tôt ou tard se rouvrira l'avenir pour cette noble nation, qui a toujours en elle des réserves de résistance et d'héroïsme. L'Italie, elle aussi, eut ses siècles de décadence profonde; elle a aujourd'hui son *risorgimento*. L'Espagne n'a pas cessé de fournir des écrivains et surtout des peintres de talent; elle nous donne en ce moment des études de sociologie et de droit très dignes d'attention. Nul ne peut se figurer combien de richesses dorment enfouies au sein des nations. Ce peuple d'une originalité si saisissante joint toujours à sa fierté virile et à son courage tenace l'amour de la patrie comme l'entend Camoëns, *nâo movido de premio vil, mas alto e quasi eterno*, « non pas mû par un prix vil, mais élevé et comme éternel. » Il suffit qu'un souffle philosophique, scientifique et moral vienne tout ranimer chez cette race héroïque, aventureuse et dévote, qui dut peut-être sa ruine morale aux causes mêmes de sa puissance politique. A notre époque, les changemens qui eussent demandé des siècles peuvent s'accomplir en un demi-siècle. Le mouvement vertigineux des sciences et des découvertes industrielles transforme de plus en plus rapidement les conditions de la vie sociale et du travail, ainsi que les rapports mutuels des diverses classes. Nul peuple ne peut plus se flatter d'une éternelle prééminence; nul ne peut non plus être condamné à une déchéance irrémédiable, chacun profitant, par la solidarité universelle, des découvertes et expériences d'autrui. C'est une raison pour ne pas remettre au laissez-faire le soin de ses destinées : les peuples comme les individus ne doivent « rien abandonner au hasard de ce qui peut lui être enlevé par prudence. »

ALFRED FOUILLÉE.

POUR NOÉMI

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXXII

Droit devant elle, haletante, les cheveux au vent, Malva courait maintenant à travers les prairies humides où se balançaient les blanches reines des prés, et elle traversait les clairières émaillées de saxifrages et de campanules légères, escaladait les côtes de granit. Çà et là, entre les pierres tièdes des rochers, un gentil lézard effaré la regardait passer.

Oh ! arriver, arriver à temps !...

Les eaux d'un torrent tumultueux, qui fuyaient entre les rocs, lui barrèrent le passage. Sur le bord, un vieux pâtre faisait boire son troupeau de noires brebis.

— Que le nom du Seigneur soit béni ! lui cria Malva. Le chemin du carrefour de la *Croix Blanche?*

— La demoiselle prendra le sentier à gauche, elle y sera dans une petite heure...

Elle eut un geste d'effroi.

— Et si l'on suivait le lit de la rivière?

L'homme sourit.

— Il n'y en aurait pas pour trente minutes; mais les eaux sont bien froides, la demoiselle attraperait sa mort après avoir tant couru...

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre.

Malva a secoué la tête, quitté rapidement ses souliers, et est entrée résolument dans l'eau : s'arrête-t-on à de pareilles vétilles quand il s'agit du bonheur de ceux qu'on aime !

Cependant, au contact de l'eau glacée, un frisson avait parcouru tout son corps.

Bah ! le mouvement la réchaufferait, l'important était d'atteindre le but au plus vite, de sauver sa malheureuse sœur...

De temps en temps, une truite, aux écailles d'argent mouchetées de noir, glissait rapide entre les aiguilles des rochers, et il semblait qu'on eût pu la saisir avec la main, tant l'eau avait la transparence d'un miroir, mais les yeux de Malva ne voyaient ni les poissons agiles, ni les mouches diaprées, et elle ne sentait pas davantage les pointes aiguës des cailloux qui déchiraient ses pieds délicats.

Parfois, elle trébuchait sur une pente glissante de granit et s'affaissait, un genou dans l'eau. Elle se redressait aussitôt, tordait sa robe trempée, et, tête haute, le regard fixe, reprenait sa course.

Enfin, sur la hauteur, le profil confus d'un toit surgit parmi les hêtres, en même temps que la forme vague d'un cheval se dessinait derrière les branches.

Le cœur de Malva battit follement ; d'un geste désespéré, elle s'accrocha aux pointes des rochers, et, les mains coupées, la robe souillée d'eau et de boue, atteignit la grand'route.

. . . . . .

Dans le *challas* en rondins de sapins, primitif rendez-vous de chasse que le comte X,... un ami d'Adalbert, lui avait complaisamment prêté, l'élégant gentilhomme, celui que les Cracoviens avaient surnommé le « gardénia des salons, » arpentait impatiemment, dès trois heures de l'après-midi, le sol de terre foulée. Quelques meubles slovaques, grossièrement sculptés et enluminés, des tapis aux bigarrures étranges, des poteries rustiques, une douzaine de fusils rouillés, accrochés aux parois, entouraient d'un cadre insolite le dandysme précieux de sa personne.

Une recherche extrême paraissait avoir présidé aujourd'hui à sa toilette, d'où émanait un parfum savamment combiné, qui achevait le contraste étrange avec ce milieu sauvage. Sur une petite table, un carafon de vin d'Espagne, des biscuits et des fruits apparaissaient faiblement éclairés par une étroite fenêtre, masquée d'un rideau mouvant de clématite.

Noémi viendrait-elle ? se demandait le jeune homme. Quelque

scrupule de petite bourgeoise l'arrêterait-il, au dernier moment? Et attentif, ému, il prêtait l'oreille aux moindres bruits de la montagne : c'était tantôt le vol pesant d'un coq de bruyère, le frôlement perfide, entre les branches, d'une fouine en quête d'un nid, ou bien quelque reptile se glissant sous les feuilles. Mais cette fièvre d'attente ajoutait une volupté de plus à son désir.

Oh! la revoir! la tenir seulement une fois encore entre ses bras, dans cette solitude impénétrable, respirer le parfum de ses cheveux, boire l'ivresse à ces lèvres charmantes, dont les insultes et les reproches se changeraient désormais en paroles de tendresse infinie...

Et, cette fois, il ne la laisserait plus échapper. Aucune puissance humaine ne l'empêcherait d'être sienne; plus d'hésitations, ni de maladresses; il n'avait eu que trop de mauvaise chance jusqu'ici...

Mais, sur le seuil, un bruit léger a arrêté les battemens de son cœur.

— Ma Mika! ma reine!

Elle est là devant lui, oh! si pâle, bien que son visage ne se détourne point, et qu'à sa ceinture brille, comme une promesse, le bouquet qu'il lui a envoyé le matin.

— Oui... c'est moi! dit-elle hardiment, je suis venue... j'ai voulu vous parler... vous dire...

Sa parole est saccadée, ses yeux ont la fixité du diamant.

— C'est votre amour, dites, mon aimée, que vous êtes venue m'apporter! murmure-t-il avec adoration.

Mais elle redresse sa fine tête...

— Ne faisons pas d'erreur, je vous prie; je vous permets de m'aimer... voilà tout... vous avez promis d'être mon chevalier..., voyons comment vous me servirez... Depuis dix jours, ma vie est un enfer... J'étouffe dans ce château lugubre, entourée de tyrans qui veulent me faire la loi... Un seul remède existe... arracher mon mari à ce milieu où il est revenu s'enterrer, et lui persuader de vivre à l'étranger... Voulez-vous m'y aider?... avez-vous une idée,... un plan?...

Le jeune homme l'enveloppa d'un regard rayonnant :

— Voici à quoi j'ai songé, dit-il : le comte Wasiliewicz, mon cousin, fait construire en ce moment un petit hôtel à Paris. Si je l'engageais à s'adresser à M. Ostoya pour les peintures décoratives?...

Un éclair de joie mal contenue brilla dans les prunelles de Noémi.

— Oh! dit-elle... vous pourriez obtenir cela?

— Ordonnez! et je me fais fort de réussir; mais ensuite, ne m'accorderez-vous rien? Jadis les dames récompensaient leurs chevaliers...

Un sourire énigmatique passa sur les lèvres de la jeune femme.

— Délivrez-moi d'abord!... je verrai ensuite, dit-elle un peu moqueuse.

— Et mes arrhes... mes arrhes... ne me les donnerez-vous pas?

Plus rapide que la pensée, elle s'était penchée sur lui... et avait effleuré, à peine, le front et les cheveux d'Adalbert.

Très pâle, il s'était redressé comme si un choc électrique l'eût secoué.

— Vous me rendez fou, dit-il, en l'étreignant violemment dans ses bras, et la forçant à s'asseoir sur un banc, à côté de lui. O Mika! ne repoussons pas davantage le bonheur qui s'offre à nous... rappelez-vous que je suis le premier qui ait fait battre votre cœur... celui que vous étiez prête à suivre au bout du monde...

Elle avait posé d'un geste provocant sa tête sur son épaule. L'approche du danger la grisait. Elle songeait à son mari, à sa sœur, à son beau-père, et les narguait. Pareille à l'enfant qui se joue du danger, elle se plaisait à attiser cette flamme...

— Dites, dites que vous m'aimez, murmura-t-il tout bas, en approchant si près ses lèvres des siennes que c'est à peine s'il l'entendit articuler de sa voix un peu ironique :

— J'aime... à être aimée...

Mais la porte avait grincé, s'était ouverte toute large. Quelqu'un était entré, une femme, les yeux égarés, les cheveux et les vêtemens en désordre...

— Oh!... c'est lâche... lâche, ce que vous faites!

Les deux jeunes gens s'étaient levés d'un bond : Malva!

Violemment, elle avait saisi les mains de sa sœur.

— Ainsi... tu es venue, Noémi, tu n'as pas craint d'outrager par ta présence ici l'honnête homme dont tu portes le nom!... Et vous... monsieur... quel rôle jouez-vous donc?...

Adalbert s'était avancé vers la jeune fille :

— Vous vous méprenez singulièrement sur nos intentions, mademoiselle,.. et votre sollicitude pour madame votre sœur dépasse un peu le but. M. Ostoya a cru devoir injustement m'interdire l'entrée de sa maison; nous protestons, en vertu de notre vieille amitié, et nous nous rencontrons sur un terrain neutre. Il n'y a dans tout cela qu'un simple enfantillage.

— Oh! murmura Malva suffoquée, enfantillage... quand il s'agit de l'honneur d'une femme!

— Vous ne doutez cependant pas de mon profond respect pour Mme Ostoya?...

— J'ignore, monsieur, les subtilités du langage mondain, mais j'estime que les gens qui se cachent n'ont point la conscience nette!... Vous respectez ma sœur, dites-vous... prouvez-le-lui en la fuyant à tout jamais!

Noémi se contenait à peine :

— De quoi te mêles-tu? cria-t-elle, véhémente; je te retrouverai donc toujours sur mon passage!... N'as-tu pas honte de ce rôle d'espionne que tu joues?... et c'est ainsi que tu me récompenses de t'avoir attirée dans ma maison! Au lieu d'une sœur, d'une compagne que j'espérais, j'ai trouvé une ennemie... Mais tu vas t'en aller... tu vas retourner d'où tu viens!...

— Non, dit résolument Malva, pas avant que monsieur ne m'ait donné sa parole d'honneur qu'il quittera le pays aujourd'hui même!

Ce n'était plus l'humble Malva, la jeune fille effacée et docile que l'on maniait à son gré, c'était une femme énergique qui voulait être obéie.

A ce moment, un bruit de roues sonna sur la chaussée.

Malva s'était élancée vers la porte, elle vit, sur la route en lacet qui côtoyait le torrent, la tarantass d'André arriver droit au *challas*. Lui, de son côté, l'avait-il vaguement aperçue?... Sans doute, car il sembla fouetter son cheval avec un redoublement de vigueur.

Mais par quel sortilège se trouvait-il au cœur de la montagne alors que ses affaires l'appelaient en ce moment à Nowy? Était-ce hasard... instinct jaloux, ou bien quelque délation d'un subalterne?... La tête de Malva se perdait... Cependant il s'agissait de prendre rapidement un parti.

— C'est toi qui as averti mon mari! s'était écriée la jeune femme, avec indignation.

Mais, sans daigner répondre à cette insulte, et avec une autorité qui imposa aux deux jeunes gens :

— Toi, dit-elle à sa sœur, reste dans la maison, et n'ouvre sous aucun prétexte... Vous, monsieur, suivez-moi...

Affolé, le jeune homme avait rassemblé à la hâte gants, chapeau, cravache. Décidément, cette aventure tournait au grotesque!... après la sœur, le mari... toute la famille alors... c'était complet!... La maréchale avait raison, cette Noémi portait malheur!... Dans une rapide vision il se représenta la scène épouvantable d'une surprise, et les conséquences tragiques : duel, scandale, malédiction maternelle!... Trois fois déjà, la Providence s'était chargée de l'arrêter à temps, dans ses coupables projets; persister davantage eût été folie. Vivement il courut détacher son cheval, sauta en selle. Quelle hâte il avait de mettre plusieurs kilomètres entre cette famille néfaste et lui!...

— Jurez-moi, murmura Malva, que vous allez quitter le pays!

— Je vous donne ma parole d'honneur, dit-il avec un accent de vérité non équivoque, que je serai, dès ce soir, sur la route de Paris.

La tarantass d'André n'était qu'à une cinquantaine de mètres. Alors, résolument, la jeune fille se haussa sur ses pointes, et, avant que le jeune homme eût deviné sa pensée :

— Embrassez-moi, dit-elle... Il la regarda ébahi, sans comprendre. — Embrassez-moi! répéta-t-elle, d'une voix qui ne souffrait pas de réplique, en tendant son front pur aux lèvres du jeune homme, — et elle ajouta, impérative : — Comprenez donc... c'est pour Noémi!... pour la sauver!... Ce n'est pas elle que vous aimez, ce n'est pas elle que vous êtes venu retrouver ici... C'est moi!... moi!... sa sœur!

Il avait saisi, maintenant, il comprenait le dévouement sublime, l'abnégation infinie de cette simple fille qui sans arrière-pensée s'immolait. Et lui, l'homme blasé, le viveur égoïste, habitué à n'écouter que ses caprices, se sentait attendri et pénétré de respect.

— Malva, soyez bénie, balbutia-t-il seulement, et, se penchant, il baisa avec vénération ce front si chaste que jamais aucun homme au monde n'avait effleuré; puis, piquant des deux, il s'élança dans la forêt.

André n'était plus qu'à quelques pas.

Alors, Malva, la face exsangue, se tourna vers lui. Elle s'était

tenu parole. Noémi était sauvée, et elle avait mis une infranchissable barrière entre elle et l'homme qu'elle aimait...

— Vous!... vous! répétait André stupide d'étonnement... Vous... et non pas Noémi... le montagnard s'était donc trompé!... Et soudain, une joie folle avait inondé son cœur torturé depuis longtemps.

Mika!... sa petite Mika!... sa joie!... son trésor!... elle n'était pas coupable!... elle n'avait pas rejoint cet homme!...

Un poids horrible était tombé de dessus sa poitrine et maintenant il se rappelait mille détails, certaines paroles énigmatiques prononcées par Noémi... au sujet d'Adalbert et de sa sœur, et puis cette lettre... cette lettre qui sans doute était pour Malva...

Comme il s'était montré violent, comme il avait dramatisé à plaisir la situation, exaspérant la pauvre petite... provoquant ses révoltes et ses bravades!... Toute une existence d'adoration pourrait-elle racheter jamais tant d'injustice et de cruauté?... Et c'était... Malva!...

Il était descendu de la tarantass et marchait maintenant vers elle.

Pourquoi, en dépit du calme qui s'était refait dans son cœur, éprouvait-il un sentiment de si profonde amertume? Malva le sauvait... et cependant la pensée qu'elle s'était laissé prendre au charme grossier de ce gandin l'exaspérait!... Elle était donc semblable à toutes les femmes, celle qu'il avait placée si haut et qu'il avait aimée d'une affection unique au monde!...

Adossée à la muraille, elle le regardait fixement; mais, au lieu de la rougeur de honte qu'il s'attendait à lire sur son front, il ne voyait qu'une pâleur de mort.

— Je vous demande pardon, mademoiselle, de vous avoir dérangée, dit-il froidement. Une erreur, que je ne me pardonnerai jamais, m'a fait venir ici... Permettez-moi... cependant... de vous exprimer toute ma stupéfaction.

— Et en quoi ma conduite vous surprend-elle si fort?

— C'est parce qu'elle n'est en rapport ni avec votre caractère, ni avec votre passé!...

— La question de sentimens ne se discute pas, et je suis libre de mes actes, il me semble!...

Il éclata d'un rire moqueur. Le calme de Malva le faisait bondir; volontiers il se fût persuadé, avec une vanité bien masculine, qu'il était trahi par elle.

— Voyons, ma pauvre Malva, vous me prenez pour un niais! Ne vous rendez-vous pas compte de tout ce que vous me donnez désormais le droit de penser de vous?...

Cette fois, elle s'était redressée, cinglée par ce coup de fouet. Que signifiait ce ton de commisération ironique? Un flot de sang avait aveuglé ses yeux. Non... ce n'était pas possible!... Comment! parce que, dans un élan de sacrifice et pour donner plus de vérité à son mensonge, elle avait eu le courage de permettre à cet homme d'effleurer son front de ses lèvres... il osait la soupçonner d'infamie, la traiter en créature perdue!... Oh!... que les hommes étaient donc méchans et cruels!...

Défaillante, les yeux égarés par la douleur et l'indignation, elle s'était pris la tête à deux mains.

Une parole, un geste de trop pouvaient perdre Noémi.

— Vous ne vous défendez même pas! dit-il avec un amer sarcasme. Et cette confiance fraternelle dont vous m'honoriez jadis a donc sombré, avec le reste?... Soit... c'est encore une illusion qui s'en va... et vous m'apprenez une fois de plus que le monde n'est que leurre et mensonge!

Sa voix véhémente pénétrait jusqu'au fond de l'âme de Malva et la déchirait, mais elle demeurait muette. Affaissée sur un banc, elle semblait plus morte que vivante. Tout avait sombré en effet. En s'immolant spontanément pour sa sœur, elle n'avait pas deviné, dans la pureté de son cœur, les soupçons injurieux auxquels sa conduite donnerait lieu! Elle ne savait pas que, d'instinct, l'homme voit toujours le mal!...

Et désormais elle était déchue à ses yeux, et il n'avait plus pour elle que des regards de mépris.

— Qu'attendez-vous maintenant de l'avenir? demanda-t-il encore d'un ton sévère.

Forte de sa conscience, elle le regarda fièrement :

— Mon avenir est entre les mains de Dieu, dit-elle. Ne vous en préoccupez pas...

— Comme vous voudrez, fit-il en s'inclinant froidement. Et remontant sur son siège :

— Désirez-vous que je vous ramène aux *Étangs?*

Mais comme elle lui fit signe que non, alors il rassembla les rênes, lui jeta un court salut, et reprit la route de Nowy.

Malgré l'invraisemblance de la scène qu'il venait de voir, l'idée d'une comédie jouée pour détourner ses soupçons ne lui

venait même pas! Il y croyait fermement, parce qu'il *voulait* y croire, et parce qu'elle était surtout nécessaire à la réédification de son bonheur.

Grave et solennel comme un juge, il s'en allait sous les grands hêtres: Noémi lui était rendue! Son honneur de mari était sauf,... et cependant, à la pensée d'avoir été si vite supplanté dans le cœur de Malva, son orgueil et son amour-propre saignaient cruellement. Nicolas Rey a bien raison, quand il dit : « Les femmes guère ne voyagent, à peine savent lire, et d'un coup paraissent plus savantes que leurs maîtres. »

. . . . . .

Quand la briska d'André eut tout à fait disparu dans le lointain, Malva se leva, et, d'un pas automatique, marcha vers le torrent. Là, elle trempa son mouchoir dans l'eau glacée, et, longtemps, épongea son visage pour en effacer la trace du baiser d'Adalbert. Mais ce qui jamais ne s'effacerait plus de son cœur et en faisait jaillir des larmes de sang, c'était le dernier regard d'André. Oh! celui-là,... il la poursuivrait jusqu'à son dernier souffle!

Absorbée par sa douleur, elle avait oublié jusqu'à la présence de sa sœur dans la maison. Elle ne vit pas une ombre se dresser devant elle, elle n'entendit pas une voix moqueuse clamer son nom, au bord du chemin.

— Eh bien! tu dois être satisfaite, toi qui aimes les mélodrames!... Après avoir attiré ici mon mari, tu as été prise de remords et tu t'en es tirée en sautant au cou d'Adalbert!... Je te félicite de ton esprit d'intrigue... je n'aurais pas trouvé ça!... En attendant, tu as forcé à la fuite le seul ami qui me restait, et je ne te le pardonnerai jamais!...

Mais Malva semblait changée en statue de pierre. Peut-être, pour la première fois de sa vie, se rendait-elle compte enfin de la sécheresse de cœur, de l'égoïsme cruel de celle à laquelle, toute sa vie, elle s'était immolée... Aucune larme ne sortait de ses yeux. Elle regardait fixement, sans la voir, l'écume blanche du torrent, qui jaillissait entre les rochers, pour aller se perdre au loin.

Peu à peu, les nuages s'étaient obscurcis, un vent froid avait soufflé, et une pluie serrée s'était mise à tomber. Alors seulement, elle s'aperçut que Noémi était repartie.

Une heure s'écoula. A la fin, un frisson la prit, en même temps qu'une douleur aiguë lui martelait le front et la nuque; le ciel était devenu noir et, alentour, rochers et montagnes s'enlizaient

sous un impénétrable voile. Quelle heure pouvait-il être? L'obscurité grandissait avec une rapidité effrayante. Vêtue légèrement, n'ayant même pas pris le petit *serdak*, sans manches, en peau de mouton, indispensable dans les Karpathes, elle regardait, indifférente, la route sombre qu'il lui faudrait parcourir. A la fin, elle se leva. D'un côté, le chemin menait au domaine des Ostoya, de l'autre, il conduisait à Nowy. C'est celui-là qu'elle prit. L'idée de retourner aux *Étangs*, de revoir André et Noémi lui était odieuse!... Résolument, elle s'engagea dans l'obscurité.

A droite et à gauche, des pins et des hêtres géans se dressaient à l'infini. De temps en temps, elle s'appuyait à leur écorce ruisselante. Quand les arbres cesseraient tout à fait, elle serait sur la chaussée de Nowy. Sa robe trempée d'eau lui battait les jambes avec un claquement. Elle marchait depuis une heure, maintenant. Comment donc n'était-elle point encore sortie de la forêt? Se serait-elle enfoncée, sans le savoir, dans un sentier opposé? Alors elle songea aux ours qui errent dans la montagne, aux serpens blottis entre les pierres, et qui s'élancent parfois avec un sifflement aigu. Eh! qu'était-ce que de telles misères auprès des tortures morales qu'elle ressentait! Quelquefois, le tintement grêle d'une clochette lui faisait croire qu'elle approchait des hauts plateaux où se tiennent les bergers avec leurs troupeaux.

« André!... Noémi!... Qu'ils soient heureux!... » Telle était l'unique prière que murmuraient ses lèvres tandis que ses pas erraient à l'aventure.

Le froid commençait à la glacer. Son visage fouetté par les branches mouillées ruisselait, comme inondé de larmes. Par terre, les pointes acérées des rochers entravaient, à chaque instant, sa marche. Pourquoi les arbres s'étaient-ils mis à tourner subitement devant elle?... les arbres,... et la terre aussi!... Il lui sembla qu'elle était sur la mer, dans un navire aux gigantesques mâts, et qu'elle allait sombrer. Un étrange bruit de ferraille sonna à son oreille, elle vit une masse noire passer droit devant elle, voulut hâter le pas, crier... une insupportable douleur à la nuque la terrassa et, sans connaissance, elle roula sur le chemin.

XXXIII

Un grand calme régnait au domaine quand Noémi s'y glissa tremblante, mais elle constata bientôt avec satisfaction que nul ne

semblait s'être préoccupé de son absence. Quant à André, il ne rentrerait, disait-on, que fort tard dans la soirée.

Un gai feu de sapin illuminait le hall et faisait contraste avec la pluie glacée qui tombait dehors, tandis que les voix joyeuses et animées des joueurs de whist montaient dans la bibliothèque.

A la hâte, Noémi revêtit une coquette robe d'intérieur, et, frileuse, s'étant blottie dans la cheminée, huma avec délices un verre de thé, brûlant et parfumé, qu'un laquais bien stylé venait de lui apporter sur un plat d'argent.

Et maintenant, la satisfaction de se sentir chez elle, dans ce milieu imposant et confortable, alors qu'il s'en était peut-être fallu de bien peu qu'André l'en eût chassée honteusement, dominait toutes ses pensées. Décidément, elle avait échappé à un grand danger!... et elle s'avouait avoir été d'une imprudence impardonnable!... C'était comme si un coup de folie avait passé sur son cerveau... Mais peu à peu la froide raison lui revenait... Pour arriver au but de ses rêves, il fallait à tout prix changer de tactique... et d'abord, apaiser la colère d'André... endormir à tout jamais ses velléités de jalousie, puis flatter les goûts de son beau-père... Un peu de souplesse lui réussirait bien davantage que la révolte et les moyens excessifs!... Cette journée terrible compterait, lui semblait-il, pour dix années d'expérience dans sa vie!... Reverrait-elle jamais Adalbert, et tiendrait-il la promesse qu'il lui avait faite?... Peu lui importait. En ce moment, l'essentiel était de poursuivre systématiquement son plan de conduite jusqu'au jour où, triomphante, enfin, elle s'échapperait de ce vieux nid d'aigles, et emmènerait André dans un de ces grands centres de la civilisation, digne à la fois de son talent à lui, et de son ambition à elle!...

Au milieu de ses préoccupations, la pensée de Malva ne lui était même pas venue. Cependant, au dehors, la tempête prenait des proportions inquiétantes.

— Mademoiselle votre sœur n'est donc pas là? lui avait demandé avec sollicitude M. Ambroise, comme elle entrait dans la salle du souper.

La mémoire revint alors à la jeune femme.

— Ma sœur se sera attardée dans un *challas* de montagnards sur la route de la *Croix blanche*, dit-elle avec indifférence, elle est coutumière de ces escapades.

— Eh bien! mais je vais lui envoyer sur-le-champ des chevaux!

L'heure s'avançait; un à un les hôtes du château s'en allaient, le propriétaire lui-même avait regagné son appartement. De lugubres gémissemens emplissaient la grande cheminée du hall, et l'on entendait le glouglou sinistre de l'eau qui se précipitait le long des gouttières.

Un domestique parut, venant dire à Madame que l'on n'avait trouvé aucune trace de Mlle Malva dans les cabanes échelonnées sur la grand'route.

Maintenant la maison était rentrée dans le silence, et, en dépit d'elle-même, une terreur envahissait Noémi. Où donc pouvait être sa sœur? Le front collé à la vitre, les yeux écarquillés, elle essayait de percer l'obscurité grandissante que son imagination peuplait de terrifians fantômes... Et un malaise la prenait, aiguillonné de la pointe d'un remords. Était-ce la voix gémissante de Malva qui dominait si lugubrement la tempête?... Quelle était donc cette forme inanimée que son imagination troublée venait de lui montrer... là... en face d'elle... au bord d'un abîme, à la lueur fulgurante d'un éclair!... La pensée d'un malheur oppressait soudain sa poitrine au point de l'étouffer...

A ce moment, des aboiemens furieux de chiens enchaînés, un bruit de roues, dans la cour, une voix de commandement qui sonne haut et clair,.. puis des pas fermes tout près...

— André!...

Comme une folle, elle s'est jetée dans ses bras :

— Où est ma sœur? lui crie-t-elle, tandis qu'il la serre, éperdument, attendri devant cette émotion qui n'est pas jouée...

— Rassurez-vous, Noémi, j'ai vu Malva, elle est à Nowy... en sûreté... Elle s'était égarée dans la forêt... la pluie l'y avait surprise, mais des montagnards qui passaient en chariot l'ont reconnue et ramenée à vos parens... Elle en sera quitte pour un refroidissement.

Il ne dit point, craignant de lui causer trop d'émotion, que la pauvre enfant était évanouie, et qu'un docteur a dû être appelé en toute hâte pour la faire revenir à elle.

— Malva, ajouta-t-il, a été d'une imprudence impardonnable; demain j'irai prendre de ses nouvelles...

Dans l'intonation de sa voix, on sent qu'il parle d'un sujet pénible, et voudrait l'écarter au plus vite.

Noémi lève les yeux vers lui, et elle comprend, comme s'il l'avait ouvertement formulée, l'accusation qui pèse sur sa sœur...

La minute est solennelle; d'un mot elle peut faire jaillir la vérité : — André, la coupable, c'est moi; j'ai été folle, votre jalousie m'avait exaspérée! j'ai voulu vous braver, courir à ce rendez-vous en dépit de Malva, de la raison,... du devoir;... mais mon cœur n'a pas cessé de vous appartenir... Je ne suis coupable que d'imprudence et de légèreté... André!... regardez-moi, lisez dans les yeux de votre petite Mika!... voyez son repentir,... son désespoir!...

Cependant, ces paroles loyales, elle ne les dit point. Ses lèvres restent scellées. Elle a conscience de la lâcheté qu'elle accomplit, et sa témérité, sa fanfaronnade habituelles, ne vont pas jusqu'à lui faire assumer noblement la responsabilité de ses actes.

Il l'a entraînée rapidement là-haut, dans la pièce qui lui sert d'atelier, dans ce sanctuaire d'où il l'avait bannie, et qu'elle voit aujourd'hui pour la première fois. Et sous la chaude lueur d'une lanterne multicolore, son œil étonné distingue de rares tapisseries, des meubles précieux, mille bibelots curieux dont la vue l'enchante.

Il l'a fait asseoir sur un siège florentin, et s'est agenouillé à ses pieds.

— Noémi... pardonnez-moi!... j'ai été dur, injuste;... mais la jalousie m'aveuglait!

Dans les yeux de la jeune femme un éclair de triomphe a jailli; elle relève la tête, et la dernière chance de Malva s'est évanouie dans le sourire de sphinx dont elle enveloppe son mari. Que la destinée de sa sœur s'accomplisse! sa partie à elle est heureusement gagnée. André est à ses pieds, sa chose, son esclave, et c'est elle qui pardonne!...

— Méritez-vous que j'oublie le passé? murmure-t-elle en mettant d'un geste mutin ses bras nus sous ses lèvres.

Et lui, tremblant d'adoration, n'osant croire à la réalité, continue à la regarder, tandis que dans ses yeux des larmes montent lentement.

— Oh! ma petite Mika! ma petite Mika! murmure-t-il seulement... tu m'es donc rendue!...

XXXIV

Une série de réceptions dans les environs, d'aristocratiques fiançailles à Tarnow, suivies de plusieurs bals, avaient vite rendu à Noémi son insouciance et sa gaîté; et ce qui achevait de l'enchan-

ter, c'était de voir avec quel orgueil d'amant et d'artiste André se plaisait à la parer. Lui-même dessinait ses toilettes, cherchant à allier harmonieusement la mode moderne avec la grâce des atours de la renaissance italienne, immortalisés par Vinci ou Antonello de Messine.

— Si vous faisiez mon portrait en reine Barbe Radziwill? s'était un jour écriée Noémi; et cette idée avait ravi l'artiste qui, dès lors, s'était livré ardemment à l'étude des costumes royaux de cette touchante héroïne du XVIe siècle.

Placée sur un piédestal au milieu de l'atelier, en face d'un grand miroir qui la reflétait toute, Noémi triomphait. A ses pieds, au milieu d'un amoncellement de soies et de velours, se tenait une marchande juive de Kesmark. Obséquieusement, la vieille tendait à André les étoffes chatoyantes.

— Oh, nasillait-elle avec un sourire extasié, une si belle madame, on n'en a jamais vu de pareille!

La jeune femme souriait et docilement se laissait vêtir de souple drap d'or broché de roses jaunes; sa taille gracieuse était enserrée dans une ceinture enrichie de gemmes précieuses, ses lourds cheveux aux chauds reflets s'échappaient en tresses serrées de la caractéristique coiffure royale : un véritable casque de perles qui encadrait divinement son fin visage.

— Je sens que je vais faire un chef-d'œuvre! s'écriait l'artiste avec enthousiasme.

— Et vous enverrez mon portrait à une grande exposition, avait insinué Noémi avec un sourire d'enfant gâté, celle de Paris... s'entend!

Il avait hésité. Comment consentir à un acte qu'il avait tant blâmé la veille! N'avait-il pas, ici même, un an auparavant, tonné contre ces grands caravansérails, véritables foires aux vanités. Mais devant l'angoisse effarée de la jeune femme, un consentement était tombé de ses lèvres. Pour elle, il avait fait bien davantage encore, puisqu'il allait, maintenant, jusqu'à renier les principes de l'école réaliste dont il était un si fervent adepte. Et nul n'aurait reconnu dans cette œuvre si finie, si exquisement moderne, le sabreur rude et énergique d'autrefois.

— A la bonne heure, voici de la peinture que je comprends! s'écriait le vieil Ostoya, ravi.

Quant aux quelques rares artistes venus aux *Étangs*, ils avaient été stupéfaits.

— Voilà le beau résultat de ton mariage! disaient-ils à André. Tu es perdu pour l'art!... Tu as prostitué ton talent!...

Mais, tout à une pensée unique, le peintre les écoutait sans les entendre. Seuls, les éloges de Noémi avaient le don de l'émouvoir.

— Que c'est beau, lui murmurait-elle, émerveillée, pleine d'orgueil à la vue de cette esquisse d'une grâce si noble et qui la représentait.

Et souriante, elle permettait à André de baiser ses cheveux où il y avait de l'or, et ses lèvres de carmin, si douces qu'il les prenait pour quelque mûre, sauvage et parfumée, de la montagne, attiédie par le soleil de midi.

— M'aimez-vous encore aujourd'hui, autant qu'hier, ma reine? lui demandait-il.

D'un coup d'éventail elle lui fermait la bouche :

— Mais oui! grand fou, puisque à présent je m'amuse et que je suis heureuse!

S'amuser! briller, paraître, tel était le critérium des sentimens secrets de Noémi. Mais André n'en était plus à épiloguer sur les mots, et, dévotement, il buvait ses paroles; aussi la maison tout entière se ressentait-elle de ce renouveau d'amour!

Au moins, disait confidentiellement M. Ambroise à la sœur du curé, qui l'écoutait pleine de sympathie, mon sacrifice porte ses fruits : voici André définitivement réacclimaté dans notre pays! Que Noémi me donne deux ou trois petits-enfans, et je lui pardonnerai sa répugnance pour le ménage. Seule Técla, hautaine et silencieuse, réservait son jugement, et, dans les grands corridors, on la voyait glisser, son trousseau de clefs à la main, une lueur de méfiance dans ses yeux gris de lin.

XXXV

Le temps coulait; à l'hiver avait succédé le printemps, et depuis des mois maintenant, Malva se traînait péniblement de la cuisine à la basse-cour, étouffant une petite toux sèche.

Un matin, le docteur, entrant à l'improviste, l'avait prise par les épaules.

— Ah çà! vous voulez vous tuer? Il faut garder le lit, entendez-vous!

Elle sourit.

— Pour cela, docteur, je devrais en posséder un!

— Eh bien! mais installez-vous au salon.

Elle eut un geste d'effroi.

— Et les séances de musique, le prince, ma belle-mère...

— Au diable le prince et sa musique! votre santé avant tout! Quant à Mme Teznar, elle en sera quitte pour mettre davantage la main à la pâte! n'est-il pas vrai, chère madame Vincente?

L'idée de l'installation d'une malade dans « son salon, » avait horripilé la femme du juge.

— Si Malva voulait seulement faire un petit effort! elle serait vite guérie, avait-elle dit sèchement;.. mais... la maison est à elle.

Tant que, par une extraordinaire tension de nerfs et de volonté, Malva était restée debout, elle avait eu raison de la maladie; à présent que, vaincue, elle s'abandonnait, la fièvre prenait sa revanche. Inerte, les pommettes rouges, les lèvres sèches, ses yeux extraordinairement agrandis, allaient tour à tour de la fenêtre du couchant à celle du levant, comme s'ils cherchaient à y découvrir quelque point mystérieux et inaccessible.

Mais, en dépit de son accablement, elle devinait l'irritation grandissante de sa belle-mère, à mesure qu'approchait le jour de la visite du *starost;* et malgré le paroxysme de fièvre qui l'affolait :

— Vite, vite, Basia, avait-elle crié, transporte ma couverture, mes oreillers, sur le canapé de la salle à manger!

— Mademoiselle n'y pense pas! l'odeur de la cuisine, la chaleur, le bruit... Et puis... tant de mouches!

— Bah! tu me donneras une branche de sapin et je les chasserai.

— Mais tous les paysans qui viennent parler à Monsieur?...

— Eh bien! tu feras un paravent de cette armoire...

Basia soupira :

— S'il est permis de voir une brave demoiselle comme cela, si mal soignée!... Pourquoi donc Mme Noémi, qui a une si grande maison, ne prend-elle pas Mademoiselle auprès d'elle?...

Le front de Malva s'est empourpré.

— Tais-toi, Basia, tu dis des bêtises.

— Je sais bien que je suis bête, mais tout de même je vois bien que, depuis son mariage, Mme Noémi est devenue plus fière... c'est à peine si elle met le pied ici, et M. André aussi a l'air tout changé.

Malva ferma les yeux, une douleur aiguë transperçait son cœur.

Bah! à quoi bon rappeler ces choses?... et qu'importait la froideur, la dureté, de ces deux êtres tant aimés? pourvu que le but fût atteint!

Mais la porte s'est ouverte brusquement, et le juge est apparu suivi de quelqu'un qui se dérobe.

— Comment! te voilà par ici? s'écrie-t-il étonné. Puis, avec l'égoïsme inconscient de l'homme habitué à tout sacrifier pour sa tranquillité personnelle : Vincente sera enchantée!

Malva ne l'entend pas, car elle a reconnu André dans la personne qui suivait son père.

— Approchez-vous donc, mon cher gendre!... Ma fille va être bien contente de vous voir. Est-elle assez pâle? C'est pourtant sa sotte manie d'aller toujours visiter les va-nu-pieds de la montagne qui lui a valu cette maudite maladie!... gémit-il d'un ton bourru.

Lentement, André abaisse ses regards vers la malade, et d'une voix où perce une indéfinissable ironie :

— N'accablez donc pas cette pauvre Malva!... il est cruel de lui reprocher son grand amour du prochain...

Comme autant de gouttes de plomb fondu, ces paroles sont tombées sur le cœur de la malheureuse, et, blottie sur son étroit canapé, elle a relevé vers André son regard navré. Pourquoi cet acharnement dont il ne cesse de la poursuivre?... pourquoi?... puisqu'il est heureux!... Le bonheur ne doit-il pas rendre généreux? Et cette félicité, dont il est si vain, à qui la doit-il, si ce n'est à elle?... Chaque caresse, chaque baiser de Noémi, n'est-ce pas elle, elle, Malva, qui les a payés de son sang... de son honneur! Mais la vie est ainsi faite; tout se paie, la joie des uns se taille dans la misère des autres; pour évoquer le sourire de celui-ci, il faut faire couler les larmes de celui-là... Enveloppée dans son silence impénétrable de martyre, Malva subit le regard cruel de celui qu'elle a tant aimé, et, une fois de plus, pardonne.

Seul, de tous ceux qui l'entouraient, Henerik peut-être pressentait la vérité. Avec une intuition d'amoureux, il devinait que cette mystérieuse maladie ne provenait pas seulement d'un simple refroidissement, mais qu'elle devait avoir sa source dans quelque cause morale autrement grave, autrement effroyable... Et cette douleur, dont elle mourait, lui venait d'André, il en était sûr!...

de cet homme que le malheur avait mis sur son chemin... qui, même marié, même éloigné, resterait éternellement l'obstacle à la paix de sa vie. Et toujours, elle souffrirait par lui et pour lui, et toujours, elle préférerait cette souffrance à n'importe quelle joie qui lui viendrait d'un autre!...

Un souffle doux venait maintenant de la montagne et les ruisseaux gonflés par la fonte des neiges couraient gaiement, en reflétant le ciel.

Un jour qu'il lui apportait quelques pâles violettes, découvertes sous la mousse, il la trouva tout en larmes.

Sur la route, la poussière soulevée par le dog-cart, qui emportait le maître des *Étangs noirs*, tourbillonnait encore. Et cette fois, le rouge de la colère était monté à son front.

— Grondez-moi, Malva, chassez-moi, si vous voulez... Mais il est au-dessus de mes forces de vous voir souffrir... Qu'avez-vous?... dites... Oh ! parlez-moi... je me doute bien que c'est encore une fois cet homme qui vous a torturée... De quel droit vous persécute-t-il ainsi?... Oh ! donnez-moi celui de vous défendre, de le foudroyer...

Le visage de Malva s'était violemment métamorphosé; ses yeux lancèrent des éclairs.

— Ne le touchez pas... entendez-vous !... S'il me méprise... eh bien !... il en a le droit... Oui... le droit !... répéta-t-elle les dents serrées.

Il haussa les épaules.

Mais elle, avec un emportement que la fièvre accentuait encore davantage :

— Si vous m'aviez surprise,... moi Malva,... entre les bras d'un étranger... là-bas... dans la forêt... comme la dernière Marisia du village... qu'auriez-vous dit?

Il l'enveloppa d'un regard de profonde tendresse.

— Que mes yeux avaient menti... Malva !... que je rêvais !... ou bien encore... que vous jouiez un rôle !... un rôle... c'est bien cela, murmura-t-il plus bas... pour sauver une coupable... Noémi, par exemple... mais je ne croirais pas !

— Oh ! taisez-vous !... taisez-vous !... Vous blasphémez !... murmura-t-elle, épouvantée, en regardant tout autour d'elle...

Et maintenant, il savait ce qu'il avait voulu savoir. Sans ajouter un mot, il prit entre les siennes la main de la jeune fille, qui pendait inerte, et la porta gravement à ses lèvres.

— Oh ! sainte... sainte Malva !... murmura-t-il seulement, et, suffoqué par l'émotion, il sortit de la pièce.

XXXVI

L'annonce de l'ouverture du procès intenté à la fausse agence d'émigration avait éclaté comme une bombe dans le pays. Vincente surtout, qui en éloignait toujours l'échéance, était terrifiée. Naïvement, elle s'était imaginé d'abord que les papiers dérobés par elle au dossier et communiqués à Zilberstein lui seraient retournés avant le jour des assises, afin qu'elle pût les réintégrer dans leur carton. Affolée, elle avait couru encore une fois dans l'arrière-boutique de la place, mais il lui avait été répondu que le marchand de bestiaux était parti pour la Bukovine en longue tournée commerciale, et elle était rentrée, la mort dans l'âme, comprenant qu'on s'était joué d'elle.

De tous les coins du pays, les montagnards, en grand costume de jour de fête, la face grave de justiciers qui vont faire éclater la vérité et venger tant d'ignorantes victimes, se dirigent en longue procession vers le tribunal de W... et s'engouffrent un à un dans la salle d'audience. Beaucoup de notables arrivent aussi, et, au premier rang, M. Ambroise Ostoya, plus acharné que tous les autres, car, fidèle à ses principes, il a toujours protesté à outrance contre l'odieux encouragement à l'émigration.

La salle est basse, enfumée, on y respire un air lourd et fétide. Les magistrats, revêtus de leur uniforme bleu foncé, dont les épaulettes, brodées d'un certain nombre d'étoiles, indiquent le grade, président l'assemblée. D'une voix monotone, le procureur interroge les témoins, tandis que clercs et greffiers inscrivent machinalement les dépositions, tout en chassant avec exaspération les mouches qui s'acharnent à leurs cheveux pommadés. Sur le banc des prévenus, cinq hommes, au visage hâve et sournois, se tiennent entourés de gendarmes.

— Femme Yakoubova, lève-toi, et jure de dire toute la vérité !

La paysanne, les yeux ahuris, mais creusés à force de larmes, le regarde, interdite.

— Allons, jure.

— Moi ! Votre Honneur !... jurer !... quand c'est défendu par les commandemens de Dieu !... jamais !...

— Voyons, femme, pas d'enfantillage !

— Monsieur le juge ne voudrait pas que je commette un péché?...

— Mais, imbécile, si tu ne jures pas, on te mettra à l'amende, et, pour payer, tu devras vendre ton champ...

— Mon champ! il y a longtemps que ces brigands-là me l'ont pris, avec mon mari et mon fils, qui ne sont jamais revenus, dit-elle en foudroyant les prévenus de ses regards,... il ne me reste plus qu'une enfant de quatre ans... qu'est-ce que messieurs les juges en feraient?...

— Eh bien! on te jettera en prison...

— Bah!... on finit toujours par en sortir!

— Grosse bête!... mais on t'y remettra au bout de trois mois... et, comme cela,... toute ta vie durant.

Cette fois, la femme réfléchit. Dans l'auditoire, pas un sourire, les montagnards écoutent avec recueillement ce débat de conscience.

— Eh bien! je vais jurer; mais, ajoute-t-elle d'une voix solennelle, que ce péché retombe sur vous tous, mes juges, et non pas sur moi-même!

Et elle raconte comment, un soir d'hiver, après un été déplorable pour la récolte, un homme s'était présenté dans leur chaumière et, avec des paroles astucieuses, avait fait miroiter à leurs yeux l'avantage qu'il y aurait pour les deux hommes à prendre un engagement de trois ans, en Amérique; au bout de quoi, ils rapporteraient, disait-il, un lingot d'or, gros comme la tête d'un enfant, et pourraient acheter une ferme et beaucoup de terre autour...

— Reconnaîtrais-tu la figure de cet homme? demande le juge.

— Sa figure? Jésus!... je la verrai encore au jour du jugement! Que je tombe morte, ici même, si ce n'était pas, malgré ses lunettes et sa fausse barbe, Zilberstein, le marchand de bestiaux!

— Le témoin n'a pas fait cette déclaration à l'instruction, glapit la voix aigre d'un avocat.

— Zilberstein, annonce le juge, sera confronté avec la femme Yakoubova; il a été cité comme témoin.

— Oui, dit l'avocat de la partie adverse, mais il manque à l'appel...

— C'est bien! son dossier sera consulté, pendant qu'on procédera à la déposition suivante. La femme Yakoubova peut s'asseoir.

Cette fois, c'est un vieux montagnard, dont la face, sillonnée de rides, est encadrée de longs cheveux blancs.

— Piotr Krivan, dis-nous comment a eu lieu l'engagement secret de ton fils?

Le vieux pousse un profond soupir, et regarde fixement, de ses yeux éteints, le Christ de la salle.

— Eh! Votre Honneur!... l'enfant était aventureux... il disait volontiers qu'il aimerait à aller voir ce qu'il y avait là-bas, derrière nos montagnes, au delà des terres et des mers, et on le plaisantait là-dessus, dans le pays; alors, les gens ont commencé à lui monter la tête, le soir dans la *karczma* (1), en lui versant je ne sais quelle diablesse d'eau-de-vie, et, à la fin, ça l'a ensorcelé! Un jour, il m'a entraîné en cachette avec lui au bureau secret du recrutement... Il y avait là de beaux messieurs tout cousus de galons d'or! et sur la table, en face d'eux, une drôle de boîte... qui était le télégraphe. Le plus vieux a dit : Vous venez pour l'engagement?... on va faire jouer le télégraphe pour savoir si l'empereur d'Amérique veut bien accepter votre fils...

Alors il a ouvert la boîte, et « cra, cra, cra... ding, ding,... ça faisait un train d'enfer...

— Mais, animal! s'écrie tout à coup la voix de M. Ambroise Ostoya, sans s'inquiéter des rappels à l'ordre du président, c'était un vieux réveille-matin que ces bandits avaient caché là, et qu'ils faisaient marcher devant vous autres, imbéciles!

Un fou rire court dans le banc des clercs.

— C'est bien possible, Excellence, fait gravement le Goural; mais que voulez-vous? nous n'entendons rien à toutes ces finasseries!... « L'empereur d'Amérique vous fait répondre qu'il veut bien prendre votre garçon à son service et qu'il lui donnera trois dollars par jour, et des bénéfices!... »

Trois dollars!... cela faisait près de huit florins, presque le gain d'un mois ici!... J'ai cru que mon fils deviendrait fou de joie! Moi, je disais : attendons,... viens consulter,... je n'aime pas toutes ces manigances secrètes... Mais autant parler à un sourd... et déjà, il avait signé. « Vous n'avez rien à payer que l'inscription et l'équipement, » avaient dit les beaux messieurs, et nous pensions qu'on retiendrait cet argent plus tard, sur le gain d'Amérique;... mais les gredins avaient une autre idée. Quand ils

1) Cabaret.

ont eu la signature, le papier timbré est vite tombé chez nous... et, pour payer, nous avons commencé par vendre les vaches et les brebis... « Ne pleurez pas, disait le garçon, je vous en rachèterai de bien plus belles!... » Et il riait, en gambadant comme un jeune chamois, baisait les mains de sa mère, et promettait trois rangs de coraux à Katia, sa promise... C'était son dernier rire... lui, non plus... n'est jamais revenu!... Les autres ont dit... qu'il avait souffert beaucoup... de faim... de misère... car tout ce qu'on avait promis n'était que mensonge!... Mais il était trop fier pour l'écrire. Un jour... la fièvre l'a pris, et ç'a été fini!... il est mort là-bas... comme un pauvre chien,.. de l'autre côté du monde!... et nous...

La voix du vieillard n'était plus qu'un souffle, mais tous étaient suspendus à ses lèvres, et l'on n'entendait, dans la petite salle, que les sanglots étouffés des femmes, tandis que, par un carreau entr'ouvert, le piaillement des moineaux célébrait gaiement le printemps.

L'audience est levée.

Cependant un incident grave a dû survenir, car pendant que la foule se retire, clercs et huissiers chuchotent, effarés, dans les couloirs. Certaines pièces compromettantes du dossier Zilberstein manquent, dit-on (1)...

XXXVII

En apprenant la nouvelle de ce détournement, Mathias Teznar, dans le bureau duquel se trouvait précédemment le dossier, a été frappé de stupeur. Mais c'est en vain que, revenu à Nowy, il a fait fouiller minutieusement chaque coin et recoin de ses cartons. Cependant, certains regards, certaines paroles échappées devant lui à son supérieur, ont achevé de l'anéantir. Oserait-on le soupçonner?

Il vient de rentrer chez lui, s'est accoudé lourdement devant la table de la salle à manger, sans même apercevoir Malva, qui tourne péniblement dans la chambre pour compléter le couvert, s'asseyant de temps à autre, afin de reprendre haleine. Et il n'entend pas davantage la voix du *starost* qui, en attendant le repas, étudie avec Vincente un air du *Rheingold*.

(1) Le procès de l'émigration a eu lieu en 1890 à Wadowice (Galicie, Autriche).

— Père, voici M. Landa; il traverse la rue... Il vient chez nous, dirait-on!... mais oui, le voilà!...

Le juge de paix entre en effet. Son visage très rouge semble convulsé par la colère, et debout, car il a refusé le siège que lui a offert son subalterne:

— Si je viens moi-même, monsieur, dit-il d'une voix ferme, c'est pour vous épargner une humiliation publique; mais, à présent, nous sommes chez vous, et je vous accuse d'avoir soustrait, ou fait soustraire par un complice, les pièces les plus compromettantes du dossier pour les livrer à Zilberstein!

Ces paroles résonnent, comme un glas, dans la petite salle à manger, et pénètrent jusqu'au salon, où le piano s'est arrêté avec un gémissement.

Terrassée par cette incroyable attaque, Malva s'est adossée à la muraille. Cependant, M. Teznar, blême comme un linge, s'est redressé sous l'insulte, et très digne, bien que sa voix tremble légèrement:

— Je suis pauvre, dit-il, ma position est subalterne, mais que l'on fouille dans ma vie tout entière, je défie qu'on y puisse trouver un seul acte, si petit qu'il soit, contraire à l'honneur!

Les yeux ronds d'épouvante, Vincente est apparue sur le seuil du salon. Le prince est derrière elle.

— Mon cher collègue, dit-il au juge de paix, en affectant un air bon enfant, vous voilà bien sévère pour cet excellent M. Teznar, coupable, tout au plus sans doute, d'une petite négligence...

— Votre Excellence veut plaisanter. Il y a eu bel et bien détournement... Du reste, je n'ai pas dit que M. Teznar eût agi seul, et, à ce propos, Mme Teznar nous dira peut-être le pourquoi des si nombreuses entrevues qu'elle a eues secrètement, avant et depuis l'instruction, avec le marchand de bestiaux, dans une certaine arrière-boutique de la grand'place. Tous faits qui, avec quelques autres, viennent d'arriver à ma connaissance.

Mais, cette fois, le juge ne peut contenir son indignation.

— Ceci est une infâme calomnie! s'écrie-t-il; jamais l'homme dont vous parlez n'a adressé la parole à ma femme; jamais, non plus, il n'a franchi le seuil de notre demeure. Elle ne le connaît même pas!

Un gémissement l'a interrompu; il voit le visage livide de Vincente, ses yeux hagards, sa défaillance qui semble éclater

comme un aveu terrible;.. et le bandeau qui était sur ses paupières se déchire brutalement.

— Malheureuse!...

Dans un éclair rapide, le passé lui apparaît : les appels incessans d'argent, les difficultés, les tiraillemens, et, par un prodige dont il se rend compte aujourd'hui seulement, les caprices renouvelés de Noémi, toujours satisfaits... Son front est devenu pourpre, la honte l'accable. Cependant, pas un mot de reproche ne sort de ses lèvres à l'adresse de celle qui vient de le déshonorer.

Et, résolument, il se tourne vers le juge.

— Faites votre devoir! monsieur. Je me soumettrai à tout ce que vous déciderez... Ces choses je les ignorais... vous me croyez, n'est-ce pas?

Il les ignorait. Eh! qui songe encore un instant à douter de la parole de cet homme au regard clair, aux joues creuses, le long desquelles roulent deux larmes uniques, effrayantes?

Et un frisson passe dans le cœur des assistans, en même temps qu'une immense pitié.

Lui, très droit, serré dans sa redingote usée, blanchie aux coudes, semble grandi. Ce n'est plus, maintenant, le pauvre petit fonctionnaire banal, l'homme faible que l'on a plaisanté bien souvent; c'est un être injustement frappé, qui souffre et qui va expier la faute d'autrui.

Le juge lui-même semble gêné de son triomphe.

— Teznar, dit-il la main tendue, je vous plains sincèrement; vous êtes un honnête homme, pardonnez-moi d'avoir douté...

Cependant Mathias Teznar n'accepte point la main offerte.

— Merci de votre sympathie, dit-il; mais je reste solidaire d'une faute que ma faiblesse et mon aveuglement ont laissé commettre...

— Teznar, continue le juge, je tâcherai d'étouffer l'affaire. Vous ne serez pas révoqué. Dans mon rapport, je mettrai tout sur le compte de la négligence,... et vous serez simplement changé de poste... Y en a-t-il un que vous préfériez,... en Hongrie,... par exemple?... votre pays, ajoute-t-il affectueusement... je ferai toutes les démarches...

D'un geste grave, le juge le remercie.

Et maintenant le magistrat a pris congé. Mais pourquoi le *starost* l'accompagne-t-il. Son couvert est mis, cependant, à la

pauvre table où il s'est si souvent assis! Et, malgré la honte qui l'accable, Vincente le suit de ses yeux brûlés de fièvre, le voit traverser la rue, et pénétrer dans la maison du juge de paix où la lampe du souper vient d'être allumée. A-t-il vraiment le courage de l'abandonner dans son horrible détresse et de leur infliger à tous cet affront sanglant?... Oh! l'insulte est trop atroce! Mais ce Zilberstein,... n'est-ce pas par lui qu'elle l'a connu, ne l'a-t-il pas engagée, forcée presque à le voir, alors qu'elle était aux abois, et qu'il redoutait un appel fait à sa générosité? Et, tête basse, elle demeure dans l'obscurité qui grandit, seule en face de l'homme qu'elle a perdu, attendant le déchaînement inévitable de ses reproches. Mais, comme s'il ignorait même sa présence, Mathias Teznar s'est effondré dans un fauteuil, impassible et muet.

A l'écart, tout près de la fenêtre, la tête renversée sur le dossier de sa chaise, Malva gît évanouie.

XXXVIII

Un voile de plomb pèse maintenant sur la petite demeure que des pampres de vigne vierge, éclairés par la lune, escaladent cependant ce soir avec une grâce si folâtre. Dans la salle à manger, où Malva demeure accablée, en proie à une fièvre intense, les plats encore intacts du dîner s'étalent sur la vieille toile cirée.

Soudain, une voiture s'est arrêtée et, comme un ouragan, Noémi a franchi le seuil de la maison :

— Que signifient les rumeurs qui courent?

Et elle interroge, nerveuse, autoritaire.

A sa vue, M. Teznar a pris son chapeau et s'en est allé. Alors, tandis que Malva le regarde s'éloigner, elle entend, à travers la cloison, la voix irritée et pleine de reproches de sa sœur, alternant avec les sanglots et les explications de Vincente.

Nul accent attendri, nulle parole de bonté, de pitié, ne tombe pourtant de la bouche de cette jeune femme heureuse, brillante, pour cette misérable mère qui expie le crime de l'avoir trop follement aimée.

— Mais, en agissant ainsi, vous n'avez donc pas songé à ma situation mondaine... et à la honte qui en rejaillirait sur moi?... sur moi... Oh! mais je partirai!... j'obligerai mon mari à quitter le pays,... et ce sera vous qui nous aurez chassés!...

Menaçante, elle s'en va, tandis que la mère, le cœur broyé, l'œil égaré, courbe la tête et, pour la première fois de sa vie, n'essaie pas de la retenir.

Dehors, par les fenêtres ouvertes de la maison du juge, une voix pure de femme, unie à celle plus vibrante d'un homme, que Vincente connaît bien, monte, dans la nuit tiède, mêlant une vague harmonie au souffle balsamique qui arrive de la montagne.

Oh ! mon héros
Oh ! ma beauté !

chantent les voix

Est-ce ta main ?
Est-ce ta lèvre ?
Toi dans mes bras...
Toi près de moi !...
Parle, parle, chasse le doute,
Parle... parle, Iseult.

Cruellement, comme autant de pointes acérées, les paroles sonores traversent la nuit sereine et viennent percer le cœur meurtri de Vincente.

Et voici maintenant que la porte de la maison d'en face s'est largement ouverte. Dans un brouhaha joyeux, à la clarté de la lampe où flamboient les chignons fauves de la femme du juge et de sa jeune sœur, la chanteuse de tout à l'heure, le *starost* apparaît fringant.

— Cher prince, quelle soirée inoubliable ! vous recommencerez souvent, n'est-ce pas ?...

Galamment, il se confond en politesses, baise la main des dames.

Ses chevaux sont avancés. Il saute dans sa briska.

— *Vio !...*

Derrière la fenêtre où elle se dissimule, Vincente regarde d'un œil sec la raie lumineuse des lanternes qui filent sur la place. N'est-ce point un faux départ ? Ne va-t-il pas revenir ?... Mais le bruit des roues va s'amoindrissant toujours. Une flamme brille encore au détour de la route ; puis tout s'éteint, retombe dans la nuit. Et elle a conscience qu'avec cette dernière étincelle, a sombré une amitié de vingt ans !

Hélas ! qu'est-ce après tout que cela, auprès de la cruelle ingratitude de sa propre fille ?...

Et elle songe à ces deux êtres qu'elle a uniquement aimés.

Quels trésors d'indulgence, de délicatesse, de dévouement n'a-t-elle point trouvés pour eux, dans son cœur, si fermé aux autres, si dur même!...

Ils avaient été son orgueil, sa vanité, le petit coin bleu qui éclairait son horizon étroit de femme prétentieuse et sentimentale!...

Une douce main sur son épaule la fait tressaillir.

Qui donc vient là? Et, d'un geste méfiant, elle a repoussé une ombre : Malva! Malva, qui a deviné tout le drame de son cœur, et s'est traînée jusqu'à elle, émue de pitié.

— Mère, mère, vous souffrez, mère, pleurez dans mes bras, les larmes consolent,... elles apaisent... Celle qui est partie irritée tout à l'heure vous reviendra comme autrefois, quand elle était petite enfant;... elle comprendra que c'était... pour elle,... que c'est pour l'avoir trop aimée!...

Doucement, avec des yeux égarés de folle, Vincente se laisse bercer par les paroles de tendresse et de miséricorde; peu à peu, les larmes montent de son cœur à ses yeux, et longtemps elle pleure, serrée dans ces bras débiles qui se sont ouverts tout grands pour l'accueillir.

XXXIX

Ainsi que l'avait fait espérer le juge, la révocation de Mathias Teznar avait été écartée, et maintenant, le décret l'envoyant en Hongrie était officiel.

Un matin, comme Henerik envoyait, à la petite maison qui abritait Malva, son salut ému, quotidien, la vue d'un chariot arrêté, sur lequel s'entassaient des caisses, l'avait douloureusement frappé. Hélas!... qu'adviendrait-il quand il ne lui serait plus permis de contempler ce doux visage aimé? Et puis, comment supporterait-elle ce voyage fatigant?... La secousse dernière semblait l'avoir achevée... Pourtant ni Mathias Teznar, ni sa femme, absorbés tous les deux dans leur poignante douleur, ne paraissaient s'apercevoir qu'elle allait s'éteignant un peu chaque jour.

Et, tandis qu'assis à la table du greffe, la main du jeune homme court machinalement sur le papier, sa pensée erre au delà de la muraille du tribunal, et cherche à revoir, dans la petite maison, le pâle visage dont il rêve.

Se doute-t-elle qu'il partage si complètement sa souffrance?

Se souvient-elle encore de cet amour qu'il lui a offert un jour?... Oh! s'il pouvait tuer ce passé!... conquérir une parcelle de sa tendresse et peu à peu l'amener à l'aimer!... il lui semble qu'il la sauverait. Et alors, avec quelle joie il l'emporterait là-bas, sur le versant méridional de la montagne, parmi les fleurs qu'elle aime, dans le petit chalet, bien humble, mais si riant, où toute une vie de paix et d'amour lui serait faite?

Dans la maison tout encombrée du sub-juge le bruit assourdissant du marteau se mêlait au va-et-vient de Vincente et de Basia, qui aidaient les emballeurs.

— Demain je serai plus forte... et travaillerai avec vous, murmurait Malva, confuse de son inaction, et qui assistait le cœur serré à ce bouleversement brutal de leur pauvre foyer... foyer bien humble, bien maussade souvent, mais qui s'illuminait, à présent qu'il fallait s'en séparer, de toute la magie du passé. Si, du moins, on avait pu attendre quelque temps encore, qui sait? il n'aurait peut-être pas fallu l'emmener!... Mais la pensée d'aller mourir dans ce pays qu'elle n'avait jamais vu lui donnait le frisson.

Le coude sur l'oreiller, elle s'était penchée vers la fenêtre largement ouverte, et elle suivait de ses grands yeux mélancoliques le travail des déménageurs.

Chargés sur les larges épaules des paysans slovaques, les pauvres meubles, témoins de son enfance, s'en allaient un à un. Ils s'en allaient, montrant ainsi leur tare et leur usure à la grande clarté du jour. C'était le secrétaire vermoulu où son père enfermait le maigre argent de la dépense; le vieux fauteuil défoncé, où, à quelque vingt ans de là, lui apparaissaient tour à tour le visage ridé de l'aïeule et la face pâle de sa jeune mère. Puis la petite chaise, achetée pour Mika, et où elle se tenait si royalement assise. Le piano passa aussi, rendant de vagues sons plaintifs, comme s'il se doutait qu'aux fanfares victorieuses d'antan succéderaient désormais les accords graves et douloureux des regrets.

Mais le cœur de Malva eut un serrement soudain, à la vue de son portrait, triste épave inachevée et reléguée en quelque coin, parce que, dans un mouvement d'exaspération, André, d'un coup de pouce impitoyable, en avait effacé les yeux. Et ces grands yeux de mystère, vraies fenêtres d'une âme qui sans doute lui paraissait inaccessible, ne verraient plus la lumière; ils étaient aveugles à jamais, condamnés sans relâche à déchiffrer l'insondable énigme du néant...

Et c'était justice ! A quoi bon voir? puisque la vie ne lui montrait que déception, ingratitude, infamie ! Ce portrait, c'était bien le symbole de sa vie, lumineuse un instant, mais que, brutalement, la destinée avait, elle aussi, fait rentrer dans l'obscurité. Maintenant, elle s'acheminait lentement vers l'ombre inexorable et définitive !... A ce moment, une touffe de fleurs de la montagne, lancée du dehors, vint s'éparpiller sur ses genoux, et elle vit s'envoler à tire-d'aile, comme un essaim joyeux, une troupe folâtre de petites montagnardes.

De ses mains diaphanes, Malva assembla les petites corolles safranées, c'étaient de pâles fleurs de livèche qui ont la vertu, dit-on, de préserver des maléfices de l'amour. Malva pressa sur ses lèvres les fleurs délicates : « Pauvres petits pétales merveilleux, murmura-t-elle tristement, pourquoi venez-vous si tard?...

— Eh bien, fillette, toujours fatiguée?

C'était son père qui l'interpellait. Elle regarda son visage émacié, son dos voûté : comme il avait changé, le pauvre homme, depuis ces terribles jours d'épreuves ! Et la pensée qu'elle devrait le quitter bientôt l'emplissait de pitié et de regret, car il était bon,... et il l'aimait, malgré sa nature rude et réfractaire à toute démonstration.

— Demain, continua Mathias avec un soupir de soulagement, le dernier chariot emportera la literie,... et puis ce sera notre tour.

Malva l'avait enveloppé d'un regard plein de tendresse.

— Oui, demain, dit-elle ;... puis, s'enhardissant : demain, murmura-t-elle d'une voix câline en attirant timidement la main de son père contre son visage, nous serons dans le pays de papa, je verrai la maison qu'il habitait quand il était petit,... le grand verger rempli de prunes, la petite église où il a été baptisé, et puis l'oncle François, l'oncle Antoine, la tante Anne.

M. Teznar avait souri.

— Oui,... dans mes malheurs, c'est encore ce qui peut m'arriver de plus heureux... je sais bien que je resterai sub-juge à perpétuité ;... mais, du moins, je retrouverai là-bas mes frères, mes camarades d'autrefois. Nous finirons notre existence ensemble,... en jouant le whist et en causant du passé... Quand les années acheminent l'homme vers le but final, c'est au point de départ qu'il aime à revenir ! Puis, il ajouta, avec hésitation : c'est Vincente... qui aura à souffrir... la pauvre...

Elle vit le regard humide de son père, et lui serra la main en silence, car jamais, par un sentiment de délicatesse, naturel à ces êtres simples, ils ne s'étaient encore expliqués à ce sujet.

— Alors, continua doucement Malva, bien vrai, papa sera heureux... lui?...

— Oui,... bien vrai...

Elle sourit, mais un frisson l'avait saisie.

— Eh bien! qu'as-tu? Je vais fermer la fenêtre. Comme tu es pâle!... tu te trouves mal?...

Il la prit entre ses bras, et fut effrayé de la maigreur de ce pauvre corps.

Jamais, lui sembla-t-il, jusqu'à la minute présente, il ne s'était rendu compte de son état. Comme ses joues étaient creuses, ses yeux cernés, son teint transparent! Une stupeur le saisit : était-ce une maladie incurable qu'elle avait?... Est-ce qu'elle allait mourir?... et ne pourrait-il l'emmener là-bas avec lui?... Il lui sembla qu'il devenait fou... Mais non, ce n'était pas vrai!... le bon Dieu ne permettrait pas une abomination pareille!... Il ne voudrait pas l'accabler à ce point... Cette enfant!.. elle était à lui, à lui seul!... c'était tout ce qui lui restait en ce monde... Et il se souvenait comme elle avait été bonne et douce... et travailleuse... ne songeant jamais à elle, et toujours aux autres... à ces autres... dont il était lui aussi... et qui l'exploitaient... la négligeaient... la rudoyaient même!...

Malva avait rouvert les yeux. Elle vit le regard effrayé de son père et le rassura d'un bon sourire :

— Que papa ne s'effraie pas! Ce n'est rien qu'un peu d'étourdissement causé par le bruit... Je vais déjà mieux, et demain... papa verra que je serai la première levée!...

XL

Elle s'était réveillée plus forte en effet le matin suivant, et vite, appuyée sur Basia, s'était acheminée, sous la caresse rose du soleil printanier, vers la vieille église.

Oh! s'agenouiller encore une fois sous l'humble voûte, y chercher, avant le départ, le viatique suprême, et puis prier!... prier de toute son âme, oublier le passé cruel, vaincre ses dernières faiblesses humaines, et ne se souvenir que de ce qui avait été beau, bon, généreux!...

C'était un dimanche. Des appels joyeux de cloches s'entremêlaient aux petits cris des hirondelles, et la place était sillonnée de montagnards en habits de fête, leur grand livre de prière en langue slovaque sous le bras.

— Que le Seigneur Jésus soit loué! disaient-ils à Malva avec un bon sourire, et, doucement, elle répondait : — Jusqu'à la fin des siècles! — Au retour, comme elle s'approchait du logis, un peu lasse, mais l'âme si rassérénée, elle eut une exclamation joyeuse :

— O Noémi! toi! toi!... c'est bien d'être venue! — Et tendrement, sans arrière-pensée, elle lui avait tendu les bras, s'extasiant sur sa belle mine, son air de bonheur.

— La pauvre maman,... comme elle a dû être heureuse!... Et tu vois,... tout s'arrange : pas de révocation... notre père est bien content.

Mais Basia, un bol de lait à la main, était intervenue avec autorité.

— Si Mademoiselle se reposait, avant tout!

— Fi! s'écriait Noémi, qui inspectait la maison empoussiérée, quel désordre! quelle saleté! Comment peux-tu rester ici? Et elle retroussait vivement ses jupes soyeuses pour ne pas frôler une grande cage à poulets, pleine d'hôtes tapageurs, qui venait d'être déposée contre la muraille.

— Bah! ce ne sera plus bien long maintenant, puisque nous coucherons là-bas ce soir... Mais quelle consolation, n'est-ce pas, d'avoir obtenu la Hongrie, le pays de papa, plutôt que la Bukovine, dont il était question?... Et puis,.. pour toi, ce sera bien moins loin, quand tu viendras...

— Oh!... pour moi...

— Comme tu dis ça!...

— C'est que... nous partons aussi... oui... Nous quittons le pays. Ça t'étonne?... Tu oublies que c'était mon rêve, et, quand j'ai quelque chose là!... Du reste André vient d'être chargé de décorer l'hôtel du comte Wasiliewicz, une illustration parisienne. Cela, avec son exposition au Salon des Champs-Élysées où il envoie deux superbes portraits de moi, qui le sacreront peintre des élégances féminines, voilà plus qu'il n'en faut pour nous pousser là-bas...

Malva regardait sa sœur, interdite: André rejeté au tourbillon de Paris,... André aux Champs-Élysées,... André peintre des

élégances féminines!... Oh! quelle était donc la puissance de cette dangereuse enfant, pour métamorphoser ainsi un homme et lui faire renier tous ses principes!

Et, très bas, elle demanda :

— Mais... ta mère!... et... son père à lui?

— Maman, je l'avais prévenue déjà... elle s'en souvient bien... naturellement, elle prend la chose au tragique... Tant pis!... Après la déplorable aventure qui vous est arrivée,.. elle devait s'y attendre... Quant à mon beau-père, je l'ai maté. Il en sera quitte pour reprendre un intendant et revenir de trois ans en arrière. Du reste, j'ai découvert qu'il est bien plus riche qu'on ne croit, et alors, je ne me gêne plus!... Vois-tu? Malva, je ne suis ni une sentimentale comme maman, ni comme toi une bonne petite poulette domestique, pareille à ces pauvres bestioles enfermées là, dans cette cage. Je suis un oiseau de haut vol, moi!... Il me faut les grands espaces!... Mon ambition est insatiable, et je serai quelqu'un!... Comment? je l'ignore; mais on parlera de moi, un jour, tu entends!...

— On parlerait d'elle un jour! répétait Malva, la tête renversée contre la muraille...

Mais voici qu'une pensée foudroyante venait de surgir dans son cerveau en feu, et y jeter l'épouvante. Ce comte Wasiliewicz dont parlait sa sœur, n'était-il point le très proche parent d'Adalbert? Son cœur cessait de battre, et mille terreurs, plus affolantes encore que tout ce qu'elle avait éprouvé jusqu'ici, l'assaillaient. A quoi donc alors auraient servi tous ses... sacrifices?...

Par la porte ouverte de la maison quelques voisins avaient timidement fait irruption.

Vivement, Noémi se pencha sur sa sœur :

— André viendra prendre congé tout à l'heure; j'espère bien que tu ne vas pas démolir tous mes plans et le monter contre moi, comme cet été...

Et, sur ce trait perfide, elle était partie, laissant Malva stupide de douleur et d'indignation. Assise très droite, les yeux fixes, elle ne pleurait pas. Des gens s'approchèrent d'elle, lui prirent les mains, l'embrassèrent; elle ne les voyait pas. Les sanglots déchirans de Vincente emplissaient la petite maison; elle ne les entendait pas!...

Henerik, effrayé d'une telle prostration, essaya de lui faire prendre un cordial, mais elle le repoussa d'un geste farouche :

— A quoi bon?

Et il se doutait bien, lui qui l'avait observée, le matin, si vaillante à l'église, que ce désespoir était l'œuvre de Noémi.

L'heure fuyait. Déjà les chariots à bâches blanches, qui allaient emporter les voyageurs, se tenaient devant la porte, et on y entassait les derniers bagages.

— Allons, en route ! dit Mathias Teznar, en passant un bras sous celui de la jeune fille.

Elle rassembla toutes ses forces, toute son énergie, fit un pas,... deux...

Près du chariot se tenait André, arrivé justement, et qui la salua gravement. Alors, une envie folle la prit de crier :

— N'allez pas à Paris !... Ce sera votre perte !...

Mais un cri sourd s'échappa seul de sa gorge. Elle fit encore un pas, chancela, tourna sur elle-même, et, livide, s'abattit entre les bras de son père.

Il y eut alors une minute d'affolement général.

— Un médecin, tout de suite ! s'était écriée Mlle Sophie, la sœur du curé, qui seule n'avait pas perdu la tête. Et, vite, elle avait fait déposer Malva sur le méchant canapé demeuré dans la maison.

— État extrêmement grave, avait dit le docteur, amené en toute hâte par André.

— C'est bien ! je ne la quitterai pas, fit la vieille demoiselle. Qu'on dételle les chevaux ! qu'on déballe de la literie ! Vous, ma pauvre Vincente, allez à la cure, mon frère vous y donnera l'hospitalité ainsi qu'à M. Teznar...

La journée se passa dans une angoisse indicible. Malva sortait d'un évanouissement pour retomber dans un autre. Vers le soir, comme l'angélus tintait mélancoliquement, elle entra dans un état comateux plus effrayant encore. André, qui était demeuré, envoya alors un exprès aux *Étangs*, pour dire qu'il ne rentrerait pas.

A minuit, la malade ouvrit démesurément les yeux, et regarda autour d'elle. Pourquoi ces lumières inaccoutumées? et ces ombres noires et immobiles, rangées tout autour de son lit? Dans un coin, une voix douce récite une prière... celle des trépassés peut-être?... On la croit morte sans doute !... Une épouvante la prend. — C'est du plomb qui pèse sur son front, sur sa poitrine. Elle veut appeler... et de sa gorge, un cri... un seul s'échappe, rauque, effrayant, inhumain :

— De l'air!...

On la dresse sur ses oreillers, un flacon d'éther est placé sous ses narines, et, longuement, elle respire, tandis que ses yeux cherchent à reconnaître ceux qui l'entourent.

Là,... tout près,... c'est André... qui se penche anxieusement sur elle, André qui la considère non plus avec l'expression dure, hautaine des temps derniers, mais avec les bons yeux de pitié et de tendresse de jadis. Et, peut-être, songe-t-elle au temps si peu éloigné encore où elle eût souhaité cette âpre douceur de mourir ses yeux dans les siens?... Mais, aujourd'hui, son regard se détourne grave, indifférent, et c'est vers Henerik que se lèvent ses prunelles interrogatrices.

Il est là, l'humble greffier dissimulé derrière la bonne demoiselle Sophie. Oh! le visage ravagé de douleur qui n'attend plus de consolation ici-bas! L'âme de Malva en est remuée.

A cette heure supra-lucide, juge-t-elle la valeur de ces deux hommes qui l'ont aimée si différemment? Le premier, impressionnable, fougueux, tendre, mais faible et dominé par la passion; l'autre, grave, réservé, sans dehors brillans, mais qui a dû l'aimer, et la connaître bien mieux qu'aucun autre, puisque au jour de l'involontaire confidence, il a su deviner son sacrifice, malgré ses dénégations... Une gratitude profonde inonde le cœur de Malva... Comment la lui dire? Et, dans ce cerveau qui sombre, elle cherche... N'ayant plus rien à lui offrir, ni son cœur brisé, ni sa vie qui s'en va, ni rien de ce qui a été à elle,.. elle lui tend sa petite main diaphane. Il aura du moins son étreinte dernière, lui... et pas un autre!... Et, sans doute, il a encore deviné sa muette pensée, car les larmes étranglent sa gorge, et, religieusement, il serre entre les siennes cette pauvre petite main dont il compte les derniers battemens.

Mais l'effort qu'elle vient de faire a épuisé Malva. Déjà elle a refermé les yeux.

Et, la joue appuyée sur son bouquet de fleurs de livèches, «celles qui préservent les jeunes filles des maléfices de l'amour,» elle s'est endormie de son dernier sommeil.

MARGUERITE PORADOWSKA.

LA POÉSIE PROVENÇALE

AU MOYEN AGE

II [1]

LA POÉSIE POLITIQUE CHEZ LES TROUBADOURS

Raynouard : *Choix de poésies originales des troubadours*, t. IV et V, Paris, 1819-20. — — Ch. de Tourtoulon : *Jayme Ier le Conquérant, roi d'Aragon*, Montpellier, 1863-67. — E. Boutaric : *Saint Louis et Alfonse de Poitiers, Etude sur la réunion des provinces du Midi et de l'Ouest à la couronne*, Paris, 1870. — P. Meyer : *La Chanson de la Croisade contre les Albigeois* (Société de l'Histoire de France), Paris, 1875-79. — A. Stimming : *Bertran de Born, sein Leben und seine Werke*, Halle, 1879. — E. Levy : *Guilhem Figueira, ein provenzalischer Troubadour*, Berlin, 1880. — A. Thomas : *Poésies complètes de Bertran de Born* (Bibliothèque méridionale, I), Toulouse, 1888. — C. Chabaneau : *Biographies des Troubadours* (Extrait de l'*Histoire de Languedoc*, t. X), Toulouse, 1885; *Varia provincialia*, Paris, 1889. — C. Appel : *Provenzalische Inedita*, Leipzig, 1890; *Provenzalische Chrestomathie*, Leipzig, 1895; *Poésies provençales inédites, tirées des manuscrits d'Italie*, Paris, 1898. — E. Berger : *Blanche de Castille*, 1895. — C. de Lollis : *Vita e poesie di Sordello di Goito* (Romanische Bibliothek, XI), Halle, 1896. — R. Zenker : *Die Gedichte des Folquet von Romans* (Romanische Bibliothek, XII), Halle, 1896. — M. Scherillo : Articles sur Bertran de Born dans la *Nuova Antologia*, 1er, 16 août, 1er sept. 1897. — J. Coulet : *Le troubadour Guilhem Montanhagol* (Bibliothèque méridionale, IV), Toulouse, 1898.

De tous les genres lyriques cultivés par les troubadours, le sirventés historique et politique est vraisemblablement celui qui a été le moins épargné par le temps. Le sirventés, quel qu'en fût le sujet, était moins estimé que la chanson, dont un caprice éty-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1899.

mologique le faisait le « serviteur, » et les pièces où la satire personnelle se donnait carrière trouvaient plus d'amateurs que celles qui roulaient exclusivement sur les événemens historiques. Celles-ci, au bout de quelques années, avaient perdu, pour un public où le goût de l'érudition était rare, à peu près tout intérêt : aussi un grand nombre d'œuvres de ce genre, parmi lesquelles il y en a de premier ordre, ne nous ont-elles été conservées que par un unique manuscrit, et n'ont donc échappé à la destruction que par une sorte de miracle.

Nous en jugeons tout autrement que le moyen âge, et nous donnerions volontiers bien des chansons d'Arnaut de Mareuil ou même de Guiraut de Bornelh pour quelques *coblas* de Bertran de Born ou de Peire Cardinal. Nous accueillons en effet avec enthousiasme tout document qui peut remédier à l'insuffisance des chroniques, si sèches, si impersonnelles, si peu soucieuses de nous faire pénétrer dans l'âme des contemporains. Mais les sirventés mêmes des troubadours sont-ils vraiment l'écho de la conscience publique? C'est ce dont ne paraît pas douter Augustin Thierry : « Les chants des *trobadores*, écrivait-il en 1825, circulant rapidement de château en château et de ville en ville, faisaient à peu près au XIIe siècle l'office de papiers publics. L'influence de l'opinion publique et des passions populaires se faisait sentir partout, dans les cloîtres des moines comme dans les châteaux des barons (1). » C'est ce que Diez, deux ans après, répète sous une forme plus précise : « Le sirventés est, sans contredit, le genre le plus instructif au point de vue historique que nous ait légué la littérature provençale, non parce qu'il nous fait connaître quelques menus événemens négligés par l'histoire, mais parce qu'il formule les arrêts, les divergences de l'opinion et qu'il est l'organe véridique et retentissant de cet esprit public qui parle souvent plus haut que les faits (2). » Peut-être y a-t-il, dans ces affirmations, quelque témérité. Un troubadour pouvait avoir sur les faits une opinion purement personnelle et la traduire avec d'autant plus de chaleur. Beaucoup étaient les protégés des grands, et les sentimens exprimés dans leurs vers pouvaient leur être suggérés par ceux qui étaient intéressés à les répandre. Dans quelle mesure précise expriment-ils leurs idées, celles de leurs protecteurs, ou le

(1) *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, édit. de 1836, t. III, p. 292.

(2) *La poésie des Troubadours*, traduction (modifiée) du baron de Roisin, p. 171.

sentiment public? La réponse à cette importante question se dégagera, j'espère, des pages qui vont suivre. Dans quelque sens, du reste, que le problème doive être résolu, les œuvres dont nous nous occupons n'en conservent pas moins un vif intérêt : si elles ne sont pas le reflet direct et impersonnel de l'opinion publique, elles ont pu contribuer à la former ou à la modifier; portés sur les ailes des chansons en vogue, dont ils suivaient le rythme et la mélodie, les sirventés pouvaient obtenir une assez large diffusion pour exercer sur les événemens mêmes une certaine influence. Le fait seul que les princes en firent composer pour défendre leur politique, que parfois ils répondaient ou faisaient répondre à ceux où ils étaient attaqués, nous prouve qu'on y voyait un moyen d'agir sur les foules, que l'histoire n'a pas le droit de négliger. Il va de soi que, devant faire un choix, nous examinerons de préférence les œuvres qui se rattachent à des événemens d'une grande portée historique, — comme les croisades proprement dites ou la croisade albigeoise, — ou qui se recommandent, — comme les œuvres de Bertran de Born, — par d'exceptionnelles qualités littéraires.

I

De toutes les croisades, la première est peut-être la seule qui soit sortie des entrailles mêmes de la chrétienté. L'Europe avait vraiment entendu la voix de Dieu : contempler la ville sainte, vestibule de la Jérusalem céleste, voilà le vœu qui arrachait, des Pyrénées à la mer du Nord, le baron à son manoir, le vilain à sa charrue. Il n'est pas douteux que des chants lyriques, exprimant l'enthousiasme de tout ce peuple en marche, n'aient rythmé ses pas sur l'interminable chemin, dépeint ses souffrances, chanté sa victoire; il est vraisemblable aussi que plusieurs de ces chants étaient en provençal, la première de toutes les langues nouvelles qui se fût élevée à l'expression poétique. Malheureusement il ne nous en est rien resté : les langues modernes n'avaient point encore vaincu les répugnances de quiconque savait tenir une plume, et on dédaignait d'en recueillir les manifestations. Nous n'avons conservé qu'une chanson latine, écho, sinon traduction littérale, d'un de ces chants en langue vulgaire (1) : une apostrophe

(1) *Jerusalem mirabilis*, dans Du Méril, *Poésies populaires latines du moyen âge*, t. Ier, p. 297,

enflammée à la ville sainte, la mention émue des prodiges dont elle fut témoin, une courte exhortation à préférer les biens éternels à ceux de la terre, voilà ce qui la remplit. Toutes ces idées sont exprimées avec une énergique brièveté; elles ne sont ni développées, ni appuyées d'argumens d'aucune sorte, ce n'est pas là de la prédication : « On se prêchait les uns les autres de parole et d'exemple, » dit un contemporain.

Il n'en était plus de même déjà en 1147 : le grand saint Bernard lui-même, avec son éloquence enflammée et subtile, ne put renouveler le miracle réalisé jadis par un pauvre moine ignorant; dès lors, le clergé dut, pour entraîner les princes et les peuples, multiplier les objurgations et les promesses. Les poètes se firent ses collaborateurs bénévoles. Nous avons, en dialecte d'oïl, une belle exhortation à la croisade (1), d'un style mâle et nerveux, mais où il y a pourtant, comme le remarque finement M. Lanson (2), « plus de raisonnement que de passion. » Il est étrange qu'on n'en trouve pas l'équivalent dans la poésie méridionale, plus mûre, plus développée que celle du Nord : une curieuse et touchante romance (3), où une jeune châtelaine se plaint que son ami l'ait quittée pour suivre outre mer le roi Louis, voilà le seul souvenir que la croisade de 1147 ait laissé chez les troubadours. Comment expliquer ce silence? Par les nombreuses pertes qu'a faites, dans sa première période, la poésie provençale? Peut-être. Il est certain aussi que la seconde croisade, quoique le comte de Toulouse y ait pris part, n'excita pas sur le versant français des Pyrénées un grand enthousiasme. C'est qu'il y avait un pays plus voisin où la valeur des chrétiens trouvait aussi une ample matière, où les barons méridionaux étaient poussés par bien des motifs, la proximité, l'espoir de fructueuses conquêtes, souvent aussi la crainte de l'envahisseur.

Vers 1137, la plupart des États de l'Europe méridionale tentèrent un vigoureux effort contre les Almohades d'Espagne, déjà menacés par les Almoravides du Maroc et, dans la Péninsule même, par les Arabes andalous : une vaste ligue, dont Alphonse de Castille était le chef, venait de se former entre les républiques italiennes, les barons français et les villes catalanes. Deux pièces d'un jongleur gascon, en même temps « soudoyer, » nommé Mar-

(1) Voyez le *Recueil d'anciens textes* de M. P. Meyer, n° 39.
(2) *Histoire de la Littérature française*, p. 81.
(3) *A la fontana del vergier* (dans Bartsch, *Chrestomathie*, p. 49).

cabrun, sont consacrées à la prédication de la guerre sainte : dans l'une, quoiqu'elle commence, comme un véritable sermon, par une formule de bénédiction (1), la foi s'exprime en termes saccadés et bizarres, et fait vite place à l'invective ; mais la métaphore sur laquelle elle est tout entière bâtie frappa vivement les imaginations, et, cinquante ans après, le « Chant du Lavoir » était encore célèbre : « Dieu nous a élevé de ses mains, ici près, un lavoir, non moins merveilleux que celui d'outre-mer. Avec quelle ardeur ne devons-nous pas nous précipiter vers cette fontaine dont l'eau nous fera plus nets, plus brillans que l'étoile qui guide les navires !... Mais, hélas ! Rapacité et Non-Foi désolent le monde ; le lignage de Caïn se multiplie ; les hardis, les braves suivront Dieu, mais ils sont nombreux, les débauchés engouffre-vin, presse-dîner, souffle-tison, croupe-à-terre, qui garderont les logis, où la mort, plus forte que les forts, viendra les prendre (2). » Pour les lâches qui préféraient leurs aises aux périls glorieux de la croisade, Marcabrun n'a pas assez d'invectives. Écoutons ces strophes, d'une éloquence étrange et farouche, qui menace et fustige :

« Laissons se déshonorer là-bas ces riches qui aiment les aises de la vie et les doux sommeils dans les couches moelleuses ; nous, ici, comme nous l'ont promis les prédicateurs, nous recevrons de Dieu, pour notre zèle, l'honneur, les richesses et les mérites.

« Rivalisant de convoitise, ils ne savent ce que c'est que la honte et croient assez faire en louant ceux qui partent. Et moi, je leur dis qu'un jour viendra où ils sortiront de leurs palais, la tête derrière et les pieds devant.

« Marcabrun frémit en pensant à Jeunesse, quand il la voit opprimée par l'amour de l'or ; mais celui-là même qui amasse avec le plus d'âpreté, quand il en viendra à son dernier bâillement, ne donnerait pas un ail de mille marcs, tellement la mort lui rendra les richesses fétides.

« Avec l'aide des vaillans de Portugal et du roi de Navarre, pourvu que Barcelone se joigne à nous, nous irons pousser notre cri de guerre sous les murs de Tolède l'impériale, et nous déconfirons la gent païenne (3). »

(1) *Pax in nomine Domini* (dans le *Recueil* de M. P. Meyer, n° 10).

(2) M. P. Meyer a donné de cette pièce, dont je ne traduis que quelques passages, une version littérale et complète (*Romania*, t. VI, p. 121).

(3) *Emperaire, per mi mezeis* (dans Raynouard, *Choix de poésies originales des Troubadours*, t. IV, p. 129).

Quarante ans après, les choses avaient bien changé : il ne s'agissait plus de savoir si les Sarrasins seraient expulsés de l'Espagne, mais si les Castillans et les Aragonais ne seraient pas refoulés au nord des Pyrénées, la France même envahie. Cette fois encore, la voix des troubadours se fit entendre. Tandis que Folquet de Marseille, le futur persécuteur des hérétiques, dans un sirventés subtil, équilibrait savamment les antithèses, Gavaudan, émule de Marcabrun, jongleur comme lui, jetait aux échos, comme un retentissant coup de clairon, un appel désespéré, où s'exprime, en termes d'une effrayante énergie, une inexpiable haine de religion et de race :

« Ils sont si fiers, ceux qu'a rassemblés le roi de Maroc, qu'ils regardent le monde comme à eux. Quand ils plantent leurs tentes par les prés, Marocains et marabouts font entre eux assaut de jactance : « Francs, disent-ils, cédez-nous la place ; Toulouse et Pro-« vence sont à nous ; à nous tout l'intérieur du pays, jusqu'au « Puy ! » Entendit-on jamais si insolentes railleries dans la bouche de ces faux chiens, de cette race sans loi?

« Ne livrons point, nous, fermes possesseurs de la grande loi, ne livrons point nos héritages à ces noirs chiens d'outre-mer. Que chacun songe à prévenir le danger : n'attendons pas qu'il nous ait atteints. Les Portugais et les Castillans, ceux de Galice, de Navarre, d'Aragon et de Cerdagne, qui étaient pour nous comme une barrière avancée, sont maintenant défaits et abattus.

« Mais viennent les barons croisés d'Angleterre, de France, d'Allemagne, de Bretagne, d'Anjou, de Béarn, de Gascogne et de Provence. Réunis en une seule masse et l'épée à la main, nous entrerons dans la foule des infidèles, coupant têtes et bras, jusqu'à ce que nous les ayons tous exterminés ; puis nous partagerons entre nous tout leur or.

« Gavaudan sera prophète ; ce qu'il dit sera fait : les chiens périront, et, là où Mahomet fut invoqué, Dieu sera honoré et servi (1). »

Mais ce sont surtout les grandes expéditions d'outre-mer, de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle, qui excitèrent la verve des troubadours : les trois quarts des pièces conservées s'échelonnent entre 1188 et 1230 ; cette époque marquant précisément l'apogée de la poésie provençale, on a le droit de s'étonner que, parmi elles,

(1) *Senhors, per los nostres pecatz* (dans Raynouard, *Choix*, t. IV, p. 85).

il n'y ait pas plus de chefs-d'œuvre. Les seules vraiment belles peut-être sont d'un pauvre chevalier du Velay, Pons de Capdeuil, dont le nom est mêlé à une romanesque histoire d'amour, et qui alla finir, en combattant les Infidèles, une vie ballottée au flot des passions. Non point que les idées en soient bien originales, mais elles s'enchaînent bien, et la logique n'en exclut pas l'émotion : c'étaient peut-être déjà des lieux communs, mais on sent que le poète y a cru, et il les a vivifiés en y mettant toute son âme. Il commence par un acte de foi et de contrition :

« En l'honneur du Père, en qui réside toute puissance, toute vérité, du Fils, toute sagesse et toute grâce, et de l'Esprit, source de tous biens. Je crois aux trois personnes en une... et, pour tous les péchés que j'ai commis, en actions, en paroles, en pensées, je bats ma coulpe et proteste de mon repentir.

« Qu'il soit notre guide, notre sauvegarde, celui qui dirigea la marche des trois rois vers Bethléem, qui, par sa merci, nous a montré telle voie par où peuvent aller à leur salut les plus coupables ! »

Il rappelle l'absolution octroyée aux croisés par le Pape et les légats, l'infinie miséricorde de Dieu, qui pardonna à Longin, le pouvoir miraculeux de cette croix qui peut effacer le péché et « tuer la mort, » la fragilité des biens du siècle, et il termine en se mettant sous la protection de la « Vierge glorieuse, étoile resplendissante, reine pitoyable, espoir et salut des pécheurs (1). »

A vrai dire, il était bien difficile aux chantres de la croisade de se montrer originaux : les idées qu'ils pouvaient exprimer sont de celles dont on a vite fait le tour, et la plupart étaient ressassées, depuis un siècle, dans les lettres des papes, les canons des conciles, les exhortations des prédicateurs. Elles tiendraient toutes en quelques lignes : « Jésus-Christ nous a rachetés de son sang : nous devons aussi le racheter au prix du nôtre (la chute de Jérusalem était censée faire de Jésus-Christ le prisonnier des Turcs). Que dirons-nous, quand il viendra, au jour du jugement, nous reprocher, en nous montrant ses plaies, de n'avoir pas payé notre dette? Ce n'est pas qu'il ait besoin de nous, car il pourrait exterminer les Infidèles en envoyant contre eux les légions de ses anges ; mais, dans son infinie miséricorde, il feint d'en avoir besoin : paternel artifice pour nous forcer à faire notre salut. Quelle

(1) *En honor del Paire*; *Er nos sia capdelhs e querentia* (dans Raynouard, *Choix*, t. IV, p. 87 et 90).

folie ce serait de préférer quelques années de basses jouissances à une éternité de bonheur! Ces richesses, en effet, que nous lui préférerions, la mort viendra demain nous les arracher. Ce serait donc vraiment mourir que de vivre ici pour elles, de même que ce sera vivre que d'aller mourir là-bas pour Dieu. Le jour est donc venu où les preux vont, pour leur gloire et leur salut, se séparer des lâches. Honni celui qui hésiterait à se ranger parmi les premiers! »

La plupart de ces idées sont fort bien appropriées à une poésie toute faite de sentimens et d'images, et nous avons déjà vu le parti qu'en avait tiré le talent bizarre, mais vigoureux, de Marcabrun. Il faut rendre cette justice aux troubadours que, s'ils n'ont pas éliminé de parti pris la subtilité ou le sophisme inhérens à quelques-unes d'entre elles, ils les ont du moins dépouillées de ce qu'elles avaient, dans les sermons, de trop scolastique, et qu'ils ont su, en les rendant accessibles à tous, leur donner parfois une expression saisissante. Le plus grand reproche qu'on puisse leur faire, c'est de ne pas les analyser assez : comme s'ils voulaient amplifier également toutes les parties d'une matière imposée, ils aiment mieux les effleurer toutes, quitte à passer de l'une à l'autre avec une hâtive brusquerie, que d'en sacrifier aucune. Dans les sirventés de la seconde époque, ceux de Folquet de Romans par exemple, elles sont jetées pêle-mêle, empilées au hasard, et, semble-t-il, uniquement déterminées dans leur succession par les exigences de la rime. On dirait des pièces de rapport assemblées sans intelligence et sans soin.

Malgré ces défauts, il n'est peut-être aucune de ces œuvres qui n'ait son intérêt. Je ne parle point de celles où l'exhortation pieuse n'est qu'un prétexte, une entrée en matière qui amène doucement l'auteur à ses thèmes favoris, Bertran de Born à l'invective, Peire Vidal aux madrigaux et aux jeux de rime : il en est d'autres, et elles sont nombreuses, où le poète s'écarte de l'antique schéma ecclésiastique, pour exprimer avec force ses idées et celles de ses contemporains. Il est, par exemple, un argument à peine indiqué par les prédicateurs, très souvent développé par les troubadours, et qui peint de façon frappante un état d'esprit qui a dû être fréquent dans la haute classe féodale : la croisade, disent-ils, offre une occasion unique de faire son salut sans renoncer aux vertus mondaines, d'associer la « vaillance » et la foi, la courtoisie et l'ascétisme. « Voyez! dit avec quelque candeur

Pons de Capdeuil : pas n'est besoin, pour obtenir la rémission de nos péchés, de raser nos têtes, et d'endurer mille privations dans quelque ordre rigoureux : il nous suffit de mettre au service de Dieu notre prouesse. » N'était-ce point une véritable aubaine que de pouvoir, comme le dit Aimeri de Péguilhan, conquérir à la fois « le prix du monde et le prix de Dieu, » la terre et le ciel ?

Ce qui nous intéresse davantage encore, c'est de retrouver ici un écho des inquiétudes et des griefs des petites gens, qui ne comprenaient point les tergiversations des grands et les soupçonnaient de nourrir des préoccupations tout autres que dévotes. Beaucoup se scandalisaient en voyant les hauts barons de France et d'Angleterre et les deux rois eux-mêmes, croisés depuis de longs mois, oublier leurs sermens en de vaines et interminables querelles : « Aveugles les rois, dit Pons de Capdeuil, s'ils continuent à guerroyer pour un peu d'or qui va leur échapper dans quelques instans !... Je voudrais, ajoute-t-il, que le roi de Pouille (Guillaume II d'Apulie) et l'empereur (Frédéric Ier) fussent amis et frères, que le roi de France et celui d'Angleterre fissent la paix : celui-là serait le plus honoré de Dieu qui le premier la ferait, et ses richesses n'en seraient point diminuées, car il serait couronné dans le ciel. » Le scandale redoubla quand on vit que l'Église elle-même cherchait dans la croisade un moyen de battre monnaie, qu'elle préférait aux trésors spirituels les biens terrestres, de belles terres au soleil, tout près d'elle, et qu'elle dérivait, vers l'Albigeois, la Provence, la Lombardie ou la Pouille, ce fleuve d'aumônes qu'elle avait fait jaillir de terre : « Ceux qui connaissent les lois et disent les leçons (du psautier) ne veulent point partir eux-mêmes ; ils aiment mieux déshériter les chrétiens que les Sarrasins félons, et, si vous leur reprochez leur avarice, ils vous traitent de pécheurs. Ceux qui prêchent les autres ne devraient-ils point se prêcher eux-mêmes ? Mais Cupidité a fait perdre le sens au clergé (1). » Nous retrouvons, soixante-dix ans plus tard, les mêmes plaintes : « Le pape fait de pardons grande largesse aux gens d'Arles et de France contre les Allemands : libre à chacun de changer de route et d'aller guerroyer en Lombardie. Nos légats, je vous le dis, vendent Dieu et le perdent pour argent (2). »

(1) Pons de Capdeuil.
(2) Un templier : *Ira e dolor* (dans Raynouard, *Choix*, t. IV, p. 131).

Le jour vint où le découragement gagna les plus dévots et les plus braves. Depuis cent cinquante ans, l'Europe s'épuisait en vains efforts pour « délivrer Dieu : » Dieu semblait ne pas vouloir être délivré. Austorc d'Aurillac lui reproche crûment d'avoir livré Louis IX et son armée aux Infidèles (1). Quinze ans après, quand les Turcs s'emparèrent des principales villes de la Palestine, on ne douta plus que le ciel lui-même n'abandonnât la partie et ne condamnât les chrétiens : « Bientôt le moûtier de sainte Marie sera changé en *Mahomerie ;* mais, puisqu'il plaît ainsi à son Fils, qui devrait en souffrir, cela doit bien nous plaire aussi. Il est bien fou, celui qui lutte avec les Turcs, puisque Jésus-Christ lui-même ne leur dispute plus rien (2). » Ce qu'il y a de caractéristique, c'est que c'est un templier qui parle ainsi : la milice même consacrée à la défense des lieux saints mettait bas les armes. Dans toute la chrétienté, c'était le même découragement : ce sont des idées analogues qui remplissent le célèbre *Débat* de Rutebœuf *entre le Croisé et le Décroisé.* Depuis longtemps, les croisades n'étaient plus, pour les princes et les grands, que de brillantes « emprises » chevaleresques ou d'aventureuses spéculations ; mais elles ne pouvaient se perpétuer que par la foi des simples soigneusement entretenue et périodiquement réchauffée : le jour où cette foi se perdit, l'ère des grandes expéditions religieuses était close.

II

Les idées, les sentimens, les images mêmes que déroulent devant nous les chansons de croisade n'étaient point particulières aux troubadours : nous les retrouverions avec de très légères différences si nous parcourions les *serventois* des trouvères, et les *kreuzlieder* des Minnesinger. Rien de plus original au contraire, rien de plus particulier à une époque et à un pays que les œuvres de Bertran de Born, qui forment le groupe de pièces historiques le plus ancien et le plus compact que la littérature provençale nous ait laissé. Ces vingt-cinq ou trente sirventés, tous écrits entre 1181 et 1194, ne se rapportent pas ordinairement à des événemens d'une très grande importance ; mais il n'est peut-être aucun document historique qui nous permette de reconsti-

(1) *Ai Dieus, per que as facha* (dans Mahn, *Gedichte,* n° 9).
(2) Un templier : pièce citée plus haut.

tuer avec la même netteté de contour la physionomie d'un petit seigneur méridional du XIIe siècle.

Non point que celle de Bertran de Born soit fort attrayante et sympathique. Ce n'est pas seulement à défendre ses droits, à protéger son maigre domaine qu'il consacre une indomptable énergie : il aime (nous en comprendrons tout à l'heure les raisons) la lutte et la guerre pour elles-mêmes: « Quand la paix règne de toutes parts, j'ai encore un empan de guerre; c'est la guerre qui me réjouit: je ne connais ni ne pratique autre loi (1). »

Aussi se donne-t-il lui-même comme le fléau des pacifiques: « Je veux, dit-il en deux vers que l'on pourrait donner comme épigraphe à son recueil, que tout le temps il y ait guerre entre les hauts barons. » Non content d'animer les vassaux contre le suzerain, puis le suzerain contre les vassaux, il ne craignit point d'exciter un frère contre ses frères, des fils contre leur père : rôle odieux qui ne paraît avoir choqué personne de son temps et que Dante, le poète de la « rectitude, » a le premier flétri: « J'ai fait le fils rebelle contre le père. Achitofel n'excita point par de plus méchans aiguillons Absalon contre David. Pour avoir divisé ceux que la nature avait unis, je porte ma tête séparée, hélas ! de son principe, qui reste enfermé dans ce tronc. » Ces paroles, qui sortent d'une tête sanglante, balancée au bout d'un bras en guise de lanterne, nul lecteur de *la Divine Comédie* ne les a oubliées. Il n'est pas étonnant qu'une figure aussi originale ait de bonne heure attiré l'attention. Dans toute histoire de France un peu développée, Bertran de Born a aujourd'hui sa place. Il doit cet honneur à Villemain, qui a fait de lui le type du guerrier-troubadour et traduit comme il savait le faire quelques-uns de ses plus beaux sirventés; à Augustin Thierry surtout, qui a singulièrement agrandi et, selon nous, dénaturé son rôle. Il devient, aux yeux de l'historien de la conquête de l'Angleterre, un profond politique et un ardent patriote, précurseur de nos idées modernes sur les nationalités: « Cet homme extraordinaire semble avoir eu la conviction profonde que sa patrie, voisine des États des rois de France et d'Angleterre, ne pouvait échapper aux dangers qui la menaçaient toujours d'un côté ou de l'autre que par la guerre

(1) I, x. — Je renvoie à l'édition Thomas; le premier des deux chiffres désigne la subdivision du recueil (*Poésies politiques, amoureuses, diverses*); le second est le numéro d'ordre de la pièce.

entre ses deux ennemis. Telle, en effet, paraît avoir été la pensée qui présida, durant toute la vie de Bertran, à ses actions et à sa conduite (1). »

Ce sont là de singulières exagérations. En admettant même que cette politique soit trop profonde pour avoir pu être comprise par les historiens du temps, celui qui l'eût représentée, âme des rébellions, arbitre de la paix et de la guerre, eût été un homme en vue : on trouverait dans les chroniques quelques traces de cette agitation, dont les résultats étaient si considérables. Or, aucun historien de cette époque, une des mieux connues du moyen âge, et par les témoignages les plus indépendans, n'en a conservé le souvenir; le nom même de Bertran de Born n'est pas prononcé une seule fois, ni par les représentans du parti anglais, ni par ceux de la cause française; il ne se rencontre même pas dans cette copieuse *Histoire de Guillaume le Maréchal*, récemment publiée, où la vie de Henri II est racontée jour par jour; il n'est mentionné une seule fois, incidemment, que par le prieur de Vigeois, qui était son compatriote et même un peu son parent. En réalité, cette théorie ne résiste point à l'examen des faits : si Augustin Thierry eût pu lire, comme nous, Bertran de Born dans une édition complète, munie d'un soigneux commentaire, son lumineux bon sens eût empêché son imagination d'échafauder ce roman. Que nous apprennent les textes, en effet? Le poète, en somme, n'excite point le roi d'Angleterre contre le roi de France; c'est entre les princes anglais qu'il sème la discorde (2). Essayait-il de les briser l'un contre l'autre pour faire place nette aux seigneurs du pays? Non certes, mais simplement de se venger d'un prince contre qui il avait des griefs, de lui en substituer un autre, plus soucieux de ses intérêts. S'il combat Richard, c'est que celui-ci soutenait le frère déloyal que Bertran avait dû expulser du manoir paternel. Mais, quand la mort du jeune roi l'eut privé du protecteur en qui il avait mis toutes ses espérances, son premier soin fut de lui chercher un remplaçant : et ce remplaçant ne fut autre que son ennemi de la veille. Il s'avise alors qu'il est

(1) *Conquête de l'Angleterre*, t. III, p. 290. Henri Martin exprime la même idée, mais en renchérissant encore : Voyez *Histoire de France*, édit. de 1878, t. III, p. 497. La note est beaucoup plus juste dans Michelet (liv. IV, ch. v).

(2) Philippe-Auguste est surtout tancé pour sa froideur à défendre son allié le Jeune Roi. Une seule pièce (I, XIX), l'excite contre Richard, mais elle est suivie à peu d'intervalle d'une autre (I, XXII) où le poète déplore leurs dissentimens et les engage à se réconcilier pour secourir ensemble Boniface de Montferrat.

dangereux d'être brouillé avec son suzerain, surtout quand ce suzerain s'appelle Richard d'Angleterre : il accable celui-ci de paroles doucereuses, d'ardentes protestations, et obtient de lui la restitution de son château. A partir de ce jour, il ne variera plus : c'est à son seigneur légitime, c'est à Richard qu'il consacre son dévouement ; ce sont ses intérêts qu'il sert par la plume et par les armes ; il le pousse à exiger de son père de plus vastes domaines, c'est-à-dire à étendre son pouvoir sur un plus grand nombre de provinces françaises. Durant la croisade, il chante ses exploits ; quand Richard sort des prisons du duc d'Autriche, il salue son retour avec enthousiasme ; il lui dénonce les barons limousins qui ont profité de son absence pour se révolter, et il appelle sur eux toutes ses rigueurs : « Percez, lui dit-il, pendant que vous en avez encore le loisir, cet abcès dont souffre le Limousin. » Singulière parole dans la bouche d'un poète patriote !

Quelle est donc l'explication de son rôle ? Quel motif avait-il de désirer « que tout le temps il y eût guerre entre les hauts barons ? » Cette explication est très simple et il l'a donnée lui-même à plusieurs reprises. Il était pauvre, et aimait la vie large et fastueuse : force lui était bien, pour mener cette vie, de s'attacher à un maître assez riche et assez généreux pour lui en fournir les moyens. Mais, dès lors, quoique ce fût l'âge d'or de la « courtoisie, » la libéralité était rare ; déjà l'avarice, envahissant le monde, l'avait corrompu jusqu'aux moelles : « Il y a encore des royaumes, mais plus de rois ; des comtés, mais plus de comtes (III, VIII)... Où sont-ils, ces grands épris de *Jeunesse*, qui sont toujours à court d'argent, qui engagent leurs biens, brûlent leurs coffres, se font aimer des jongleurs (III, I) ? » Il y avait pourtant une circonstance où les grands savaient pratiquer cette suprême vertu, où renaissait la splendeur des anciens jours : c'est quand éclatait une bonne guerre, qui faisait hausser le prix des sergens et des soudoyers : en effet, le service militaire n'étant exigible que pendant un temps très limité, le jour arrivait bientôt où les belligérans, abandonnés par leurs troupes, étaient forcés de se procurer à prix d'argent des mercenaires ; avoir une bonne épée et savoir s'en servir était alors une véritable fortune. Cette fortune était précisément celle de Bertran de Born. Dans ses strophes les plus enthousiastes en l'honneur de la guerre, il ne manque jamais d'énumérer, à côté des beaux spectacles dont elle emplit les yeux, les avantages positifs qu'elle peut procurer : « Voici donc revenue

la belle saison, où nous verrons couler à flots l'or et l'argent, fabriquer et manœuvrer les pierrières, abattre les murs, découronner les tours (I, xxv)... Nous allons rire maintenant : peut-être vont-ils nous aimer, ces riches barons, accueillir les preux et semer les barbarins (I, xxiv). » Qu'on médite surtout cette strophe : « Ne me tenez point pour batailleur parce que je veux que les riches hommes se querellent entre eux; car c'est alors que les pauvres, varlets et châtelains, peuvent tirer d'eux quelque chose ; par ma foi, un riche homme est plus généreux et maniable en guerre qu'en paix. »

Ne doutons point qu'il n'ait fait à son cas particulier l'application de ces théories : quand la guerre éclate, il se plaint de n'avoir pu encore « bosseler sa targe, teindre en rouge son gonfanon blanc; » mais il doit rester l'arme au poing en attendant qu'on fasse pour lui les frais de son entrée en campagne. « Je puis vous aider, dit-il à Richard, moi et mes fidèles; j'ai l'écu au col et le heaume en tête ; mais je ne possède ni Lusignan, ni Rancon, et ne puis, sans argent, faire campagne au loin (I, xix). » Voilà des sentimens que Bertran de Born a partagés avec un grand nombre de chevaliers pauvres du Midi, et même quelques troubadours; mais il se distingue de ceux-ci, et même de ceux qui se sont exercés dans un genre tout différent du sien, par un talent qui fait de lui l'un des coryphées de la poésie provençale. Nul ne l'a égalé, non seulement par l'intensité de la passion, l'âpreté de l'ironie, mais aussi par des qualités plus proprement formelles, le raccourci énergique de l'expression, une hardiesse et une originalité d'images dignes de Shakspeare ou de Victor Hugo. Ce sont ces qualités qui nous rendent sa lecture supportable encore aujourd'hui, bien que les trois quarts des allusions nous échappent, et que, souvent même, le sens littéral nous laisse en suspens. Elles ont été appréciées par ses contemporains mêmes, assez peu sensibles pourtant à ce genre de mérite. Parmi les auteurs de poésies politiques ou de circonstance, aucun n'a été copié plus souvent et plus longtemps que Bertran de Born. Cinquante ans après sa mort, on prenait encore plaisir à entendre chanter ses sirventés; pour en rendre l'intelligence plus facile, les jongleurs imaginèrent de les accompagner de commentaires (*razos*), où ils mêlèrent assez confusément à quelques souvenirs historiques des renseignemens tirés du texte même et beaucoup de détails purement romanesques. C'est dans ces *razos*, auxquelles les érudits du commencement de

ce siècle ont accordé trop de confiance, que commence à se former ce qu'on pourrait appeler la légende de Bertran de Born : l'une d'elles, traduisant par une énergique métaphore une idée du reste peu exacte, dit qu'il était, « quand il le voulait, maître du roi d'Angleterre et de son fils. » Un auteur italien du XVIe siècle, sans doute induit en erreur par ce texte, fait de lui le « précepteur » du jeune roi ; un autre nous le montre en Palestine, où il n'a jamais été, enseignant à Saladin les règles de l'amour chevaleresque. De tels récits ont contribué à former l'idée que Dante se faisait de lui : en effet, il ne se borne pas à lui donner dans *la Divine Comédie* la place que l'on sait, mais, au livre IV du *Convivio*, dans cette énumération des héros de la libéralité où le Jeune Roi n'est même pas nommé, il le place entre Alexandre, le bon Raimon de Toulouse (Raimon V) et Saladin.

En ce siècle d'érudition, la légende a pris une autre forme : nous avons vu ce qu'elle avait fait de Bertran de Born, il y a quelque soixante ans. Si nous consultons impartialement l'histoire et les textes, nous nous bornerons à voir en lui un *condottiere* besogneux et sans scrupules, qui se trouvait être un poète de génie.

III

Au début du XIIIe siècle, les provinces méridionales, de Toulouse à Avignon, vécurent trente années vraiment tragiques : nous n'avons pas à refaire cette lamentable histoire, aujourd'hui bien connue, et nous bornerons à en chercher le reflet dans la poésie des troubadours.

Les premières années de la guerre, quoique marquées par des événemens graves et bien faits pour émouvoir l'opinion, ne nous offrent que de très rares documens poétiques ; mais le petit nombre de ces documens est compensé par leur très vif intérêt. Le plus ancien (de peu postérieur à novembre 1209) est une complainte sur la mort de Raimon-Roger de Béziers. Il y avait quelque chose de vraiment poignant dans le sort de cet héroïque jeune homme, le seul de tous les hauts barons du Midi qui se fût solidarisé avec son peuple, et qui, pris dans un guet-apens, venait de mourir, à vingt-quatre ans, au fond d'un cachot. La voix populaire accusait ses geôliers de sa mort et le jeune vicomte devenait ainsi une sorte de martyr de la cause méridionale. C'est un sentiment de pitié et de reconnaissance profonde qui s'exprime

dans le chant en question, dont l'auteur ne craint pas de comparer son héros au Sauveur du monde. Cette pièce, bien qu'alourdie de formules, refroidie de lieux communs, offre pourtant quelques beaux passages.

« Chacun pleure et plaint son dommage, son infortune et sa douleur; quant à moi, hélas! j'ai au cœur telle indignation et telle tristesse, que mes jours ne suffiront point à regretter, à pleurer le vaillant, le vénéré, le preux vicomte de Béziers, qui est mort, le chevalier le plus gracieux, le plus juste, le meilleur du monde.

« Ils l'ont tué, et jamais nul ne vit commettre un tel crime, une telle folie, ni faire chose déplaisante à Dieu et à Notre-Seigneur, autant que le fut l'acte de ces chiens renégats, issus du félon lignage de Pilate, qui l'ont tué. Quant à lui, il s'est fait semblable à Dieu qui mourut pour nous sauver : n'a-t-il point, lui aussi, passé par le même pont pour délivrer les siens?

« Mille chevaliers de grand lignage et mille dames de grande valeur seront par sa mort plongés dans le désespoir; et aussi mille bourgeois et mille serviteurs, qui, s'il eût vécu, eussent été noblement dotés, et puissans, et honorés. Maintenant il est mort. Ah! Dieu, quel grand dommage! Voyez ce que nous sommes, où nous en sommes réduits! Voyez ceux qui l'ont tué, qui ils sont, d'où ils viennent! Maintenant nous avons perdu notre recours et notre garant (1). »

Le sirventés qui, dans l'ordre chronologique, vient après celui-ci, a dû être écrit dans les premiers mois de 1213. Pierre II d'Aragon, qui, pendant deux ans, avait vingt fois offert une médiation toujours repoussée, commençait à prendre ombrage de la puissance croissante de Simon de Montfort, dont il avait d'abord accepté l'hommage, et à comprendre qu'il n'était point prudent de laisser s'installer à la place des comtes de Toulouse un lieutenant des rois de France; il venait de se déclarer pour Raimon VI ou était sur le point de le faire, quand un poète, dont le nom ne s'est pas conservé, lui adressa ces vers, tout vibrans d'ardeur guerrière et de confiance dans le droit (2) :

(1) *Cascus plor e planh son damnatge* (dans Raynouard, *Choix*, t. IV, p. 46). Divers érudits ont cru devoir rapporter cette pièce, non à la mort de Raimon-Roger, mais à celle de son grand-père Raimon-Trencavel, assassiné en 1167, dans une sédition; mais quelques-uns des vers que nous avons traduits ne nous paraissent pouvoir convenir qu'à la victime des croisés.

(2) *Vai, Hugonet, ses bistensa* (dans Rochegude, *Parnasse Occitanien*, p. 392).

« Va, Hugonet, sans retard, au noble roi d'Aragon et chante lui ce sirventés nouveau : dis-lui qu'il tarde trop à paraître et qu'on le lui impute à déshonneur; car on dit que, depuis trop longtemps, les Français tiennent sa terre, qu'il ne songe point à défendre.

« Dis-lui que sa grande valeur sera triplée s'il vient, en bon roi, exercer ses droits en Carcassès; et s'il trouve quelque résistance, qu'il montre qu'elle lui déplaît; qu'au besoin, il allume le feu et verse le sang, et que ses machines frappent si dru que les murailles ne puissent protéger nos ennemis.

« Car c'est ainsi, Seigneur, que vous réduiriez au silence les Français félons (que Dieu les maudisse!), qui disent que vous ne savez pas venger les vôtres... Ainsi vous feriez revivre Noblesse, qui se perd parmi nous, si bien que je n'en vois plus trace.

« Il me plairait de voir par les champs briller les heaumes, les hauberts et les lances, et flotter les beaux étendards multicolores. Oui, il me plairait de voir les Français se mesurer avec nous : on saurait alors quels sont les plus vaillans, et, puisque le droit est de notre côté, il est à croire que le dommage serait du leur. »

On sait à quoi aboutirent ces espérances : à Muret, la fougue méridionale céda à la discipline française, et la mort de Pierre II ruina les espérances de Raimon VI : épuisé par deux ans de luttes, il dut reprendre les négociations et se soumettre d'avance aux décisions du concile que le pape venait de convoquer.

Ainsi se terminait la première phase de la guerre : deux ou trois sirventés, quelques allusions éparses, voilà toutes les traces qu'elle a laissées dans l'œuvre des troubadours. Est-ce là tout ce qui avait été écrit? Sans doute un certain nombre de leurs pièces ont pu se perdre. Néanmoins, s'ils eussent accueilli la croisade par un cri unanime d'indignation et de révolte, il est à croire qu'un plus retentissant écho en fût parvenu jusqu'à nous (1). Cette quasi-abstention a vraiment de quoi nous surprendre : en effet, les deux

(1) Aux deux pièces que nous venons de citer, on ne pourrait guère ajouter qu'une allusion, qu'on voudrait plus émue, de Raimon de Miraval à la prise de son château; une pièce, moitié sirventés, moitié chanson, de Bernard Arnaut de Monteuq, (dans Raynouard, *Choix*, t. II, p. 216), dont l'attribution à l'époque qui nous occupe n'est du reste pas certaine; et enfin deux couplets fort curieux, composés à Rome même pendant le concile de Latran, où le comte de Toulouse répond à une question assez embarrassante, que lui pose un de ses fidèles, de façon à sauvegarder sa réputation de vaillance sans offenser le clergé.

premières années de la guerre furent peut-être, de toutes, les plus affreuses. Il est possible qu'à Béziers, les ordres de Simon de Montfort aient été dépassés; mais à Minerve, à Lavaur, l'extermination avait été systématique : c'était avec « grande allégresse, » selon l'expression de l'historien officiel des croisés, qu'on dressait les potences, qu'on allumait les bûchers : ce qui était procédé d'intimidation de la part des chefs devenait œuvre pie pour la masse inconsciente des subordonnés. Or, le pays, désolé par ces deux affreuses campagnes, était précisément la terre d'élection des troubadours : les barons du Lauraguais et du Carcassès, dépouillés les premiers, Aimeri de Montréal, Peire Rogier de Mirepoix, Bertran et Olivier de Saissac, étaient pour eux des protecteurs et presque des amis personnels; c'était dans ces châteaux mêmes de Minerve et de Cabaret, devenus le théâtre de scènes atroces, qu'ils s'étaient bercés aux molles harmonies de Raimon de Miraval, divertis aux poétiques excentricités de Peire Vidal. Ne faut-il point, pour expliquer cette singulière indifférence des poètes en face d'événemens qui les touchaient de si près, recourir à l'hypothèse d'un mot d'ordre? Pendant deux ans, Raimon VI avait cru possible de faire la part du feu, et, en sacrifiant ses alliés naturels, de se sauver lui-même; il s'était agenouillé à Saint-Gilles devant le légat; il s'était laissé traîner au siège de Carcassonne. Il est naturel de se demander s'il n'avait point interdit aux troubadours, dont sa cour était le principal rendez-vous, d'exaspérer des ennemis qu'il se croyait encore intéressé à ménager. Sans insister outre mesure sur cette hypothèse, je ferai du moins remarquer qu'elle est appuyée par un fait significatif : c'est que c'est précisément au moment où Raimon VI et son fils rentrent dans la lutte ou s'y replongent avec plus d'ardeur que les chants des troubadours retentissent, plus pressans et plus nombreux.

C'est ce qui se produit, par exemple, en 1216. La décision du Concile n'avait pas été celle que Raimon pouvait attendre. Innocent III, malgré un réel souci de la justice, avait dû ratifier l'arrêt des prélats, qui, tout en réservant les droits du jeune Raimon, prononçaient la déchéance du vieux comte et sa spoliation au profit de son plus mortel ennemi. Une telle sentence ne pouvait convenir ni à la fierté du père, ni à l'âme chevaleresque du fils. Tous deux quittèrent Rome, décidés à recommencer la lutte : ils y étaient même autorisés, si nous en croyons la *Chanson de la*

Croisade, par l'assentiment tacite du pape. Leurs sujets de Provence, jusque-là contenus par les légats et les clercs, leur firent un accueil enthousiaste : ils furent pour ainsi dire portés en triomphe de Marseille à Avignon, d'Avignon à Beaucaire. C'est alors qu'élevèrent la voix deux poètes tarasconnais, Tomier et Palazi, qui furent les éloquens interprètes du loyalisme de la province (1). Ils protestent avec énergie contre cette prétendue paix, qui, fondée sur l'iniquité, ne peut engendrer que la guerre; ils invitent les tièdes à « se mirer dans Toulouse et Foix, » à considérer le sort des deux comtes, trahis par ceux à qui ils s'étaient confiés; ils flétrissent les lâches et leur prédisent le sort de Uc des Baux, dépossédé des terres qu'il n'avait pas craint d'usurper sur un banni; ils glorifient la noble cité qui venait de donner l'exemple de la foi dans la justice, du dévouement à ses seigneurs légitimes.

« Vive la noble comtesse, Avignon, que Dieu protège! Ne s'est-elle pas mieux comportée que ces parens à la façon des Alguais (2)? Nul ne relève la tête, ni ne prend le bon chemin : l'un tire vers le Portugal, l'autre vers la Lombardie.

« Que d'autres soient vils et lâches, Avignon se dresse au milieu de la Provence; il semble que Dieu même la protège, car en elle se voient sens et largesse. Ah! nation noble et courtoise, ton énergie est l'honneur des Provençaux, en tout lieu, en tout temps. »

Tant d'enthousiasme et de foi allaient être récompensés : quelques mois après, la garnison française de Beaucaire, malgré une défense désespérée, malgré la présence de Simon de Montfort, accouru à son secours, devait capituler; sans doute le succès n'était pas complet, puisque le jeune Raimon, seul chef de la petite armée provençale, avait dû laisser la liberté à ses adversaires; mais c'était le premier que, depuis sept ans, les armes méridionales eussent remporté : elles avaient enfin réussi à faire reculer le terrible lion de Montfort. Cette victoire est célébrée dans un sirventés tout débordant de joie et de confiance; un groupe de manuscrits l'attribuent, certainement à tort, à Bertran de Born, mais l'erreur est excusable, car il est digne en tous points du plus illustre des troubadours guerriers (3). Comme Tomier et Palazi,

(1) *Si col flacs molins torneja* (dans Raynouard, *Choix*, t. V, p. 275).

(2) Les Alguais étaient une famille de routiers et de brigands très redoutés à cette époque.

(3) *A tornar m' er enquer al primier us* (dans Mahn, *Gedichte*, n° 313).

l'auteur proteste contre cette « perfide paix, à nous apportée par Simon, qui dépouille et ruine, fait de haut choir en bas et change les villes en déserts; » il raille Montfort et le défie : « S'il veut venir recueillir lui-même ses tributs, je ne lui conseille pas de prendre gîte à Beaucaire; » enfin il anime les Provençaux à une résistance dont on vient d'éprouver l'efficacité : « Que fais-tu, baron qui te caches comme un rat dans son trou? Ne vois-tu pas le dommage qui t'en peut échoir? Allons, sus, remue les mains et les bras,... car par effort on a vu sortir de peine maint homme, qui autrement eût été la proie de la défaite et de la mort... Allons, puisque désormais nous voici en pleine lumière, qu'il s'avance, celui qui vaut quelque chose : défendons plaines et marais, ne nous laissons point dominer par Nonchalance. Les Français nous reviennent tout désarmés; mais nous savons maintement ce qu'ils veulent. Grâce à Dieu, la chance a tourné, malgré ceux qui avaient consenti à l'accord. » Le poète nous donne lui-même une précieuse indication : après une longue période de silence, c'est pour obéir à un comte qu'il s'est remis à chanter. Quel serait ce comte, si ce n'est celui dont il exprimait si bien les sentimens, c'est-à-dire sans doute le héros même de Beaucaire, le jeune comte de Toulouse?

Ainsi était brillamment inaugurée cette seconde période où les armes méridionales ne devaient guère compter que des succès: en septembre 1217, Toulouse, que n'avait pu mater la terrible exécution de l'année précédente, accueillait avec enthousiasme son seigneur; pendant dix mois, elle résistait victorieusement à Simon, jusqu'au jour où, lancé par une pierrière que servaient des femmes, un caillou vint frapper « tout droit où il fallait, » et délivra Toulouse de son plus redoutable ennemi. L'année suivante, le fils même du roi de France échouait devant ses murs; et, après six semaines d'efforts inutiles, était forcé de reprendre le chemin du Nord. L'incapable Amauri de Montfort perdait les anciennes conquêtes de son père; l'Albigeois, le Biterrois même lui échappaient, et il était forcé d'offrir au roi de France le bien mal acquis que déjà il ne possédait plus. Il est singulier que, pour toute cette période, nous ne possédions aucune pièce qui puisse être rapportée à une circonstance précise, et rien mieux que cette pénurie ne nous montre les pertes qu'a dû faire la littérature méridionale : il est évident que la gloire de Toulouse, qui fut alors vraiment la ville héroïque, dut être chantée par les trouba-

dours, groupés autour du jeune Raimon VII comme ils l'avaient été autour de son père, qu'ils durent célébrer ses exploits et saluer cette étoile qui se levait si inopinément dans un ciel si étrangement obscurci.

Mais peu de temps après, le vent tournait encore une fois. Le pape Honorius III, après avoir d'abord songé à diriger toutes les forces de la chrétienté contre les Turcs, s'alarme des rapports qui lui sont faits sur la recrudescence de l'hérésie en Languedoc, et fait de nouveau prêcher la guerre sainte. C'est en vain qu'au concile de Bourges, Raimon VII tente de se justifier; Louis VIII, devenu roi, rentre en scène; il descend le Rhône avec une imposante armée et vient mettre le siège devant Avignon. La ville ne démentit point sa vieille réputation de fidélité à ses seigneurs et résista vaillamment. C'est pendant le siège même que Tomier et Palazi, les deux chevaliers tarasconnais que nous connaissons déjà, entonnèrent, sur le rythme et la mélodie d'une chanson populaire, un sirventés destiné à soutenir le courage de leurs concitoyens (1) :

« Dieu nous enverra un puissant secours, j'en ai confiance, seigneurs, et nous l'emporterons sur les Français. D'armée qui ne le craint point, Dieu prend soudaine vengeance. Soyons fermes, seigneurs, et comptons sur un puissant secours.

« Tel vient, sous le faux prétexte de croisade, qui devra fuir sans même allumer les feux du campement; car, en frappant bien, on triomphe même d'une nombreuse troupe. Soyons fermes, seigneurs, et comptons sur un puissant secours. »

Malgré ces fières assurances, les deux poètes ne parviennent pas à dissimuler leur découragement : ils constatent que le roi d'Aragon a été sollicité en vain : « Auprès des Aragonais et des Catalans, nous avons perdu notre peine et notre sirventés : le roi, qui est jeune, ne trouve personne qui l'excite. » Ils ne paraissent pas compter beaucoup davantage sur le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne, qu'ils invoquent ensuite, et ils se bornent, en terminant, à maudire les « perfides évêques, » qui, peu soucieux du Saint Sépulcre, ne craignent pas de tourner contre des chrétiens les armes de la chrétienté.

Il semble que ce découragement ait été partagé par les anciens tenans de Raimon : après la chute d'Avignon, Louis VIII par-

(1) *De chantar farai* (dans Raynouard, *Choix*, t. V, p. 447).

courut sans obstacle tout le Languedoc, encore terrifié sans doute par le souvenir des campagnes foudroyantes de 1209 et 1210; sa mort inopinée elle-même et l'incapacité de Guy de Montfort ne rendirent pas aux Méridionaux leur confiance; après deux années de lutte, où les revers alternèrent avec les succès, le comte de Toulouse, renonçant à la partie avant d'avoir joué ses dernières cartes, signait le désastreux traité de Meaux, qui lui assurait l'usufruit de ses domaines, mais en stipulait la transmission à un prince de la maison de France.

Ce que nous avons dit ne suffit pas à donner une idée exacte du rôle que jouèrent les troubadours dans ces dramatiques circonstances. Il est tout naturel que la grande majorité des pièces historiques ne contiennent pas d'allusions assez précises pour pouvoir être rattachées avec certitude à un événement déterminé; mais il en est tout un groupe, et des plus intéressantes, qui se rapportent, sans aucun doute possible, à la période qui nous occupe. Nous avons vu que Raimon VII ne dédaignait point la collaboration que pouvaient lui prêter les poètes : comme son grand-père, qui commandait des vers à Bertran de Born, il comprenait qu'un sirventés enflammé pouvait valoir des bataillons. Quand il résolut d'engager la lutte à outrance, ce sont les troubadours qu'il chargea d'exalter le sentiment national. Il en est deux surtout qui répondirent à son appel et dont la plupart des œuvres se placent précisément à l'époque qui nous occupe : ce sont Guilhem Figueira et Peire Cardinal. Les *tornades* de leurs sirventés ramènent trop souvent le nom de Raimon, ce nom y est accompagné d'éloges trop pompeux, leurs vers expriment du reste des sentimens trop conformes à ceux du comte de Toulouse pour que nous ayons le moindre doute sur la source de leur inspiration. Ces sentimens, fort simples, sont exactement ceux que Raimon VII avait intérêt à répandre dans les masses : ils se résument dans la haine des clercs et des Français, des clercs, qui avaient été, comme le dira plus tard Paulet de Marseille, « la pierre à aiguiser le glaive des Français, » entre les mains desquels ce glaive n'avait que trop bien coupé.

Peire Cardinal est certainement un des plus grands satiriques qui aient jamais existé. On s'en rendra compte quand on possédera de ses œuvres une édition lisible : l'énergie de l'expression, la hardiesse et la variété des images ne sont pas chez lui inférieures à l'intensité de la passion, à l'originalité de la pensée. Les clercs

sont à ses yeux une race maudite, contre lesquels tous les honnêtes gens doivent se liguer. « C'est aussi un larron, celui qui ne dénonce pas les larrons : crions donc bien haut le mal qu'ils font ou font faire ; et que nul de nous ne se croie en sûreté alors qu'il voit écraser son voisin ou son frère. » Les vices qu'il leur reproche le plus âprement sont la rapacité, l'hypocrisie, la luxure, l'instinct de domination : « Ils se vêtent en bergers, mais ce sont des loups, qui tuent et dévorent les brebis... Ils ont sur la tête la tonsure, sur le corps de blancs vêtemens, mais dans la poitrine des cœurs de loups et de serpens... Les clercs vont lançant des pierres aux gens : ceux qui se défendent, voilà les hérétiques. » Les plus insultantes métaphores ne suffisent pas à son indignation : « Ni milan ni vautour ne sentent de plus loin la chair pourrie qu'eux ne sentent la richesse... Aussi sont-ils plus volontiers au chevet des riches moribonds que dans la cabane des pauvres... Un ordre est venu de France, que l'on ne doit plus saluer que ceux qui ont en abondance vin dans leurs caves et blé dans leurs greniers. » Ont-ils besoin d'argent pour garnir leurs vastes réfectoires ou satisfaire leurs appétits? Ils « vendent Dieu » et font venir de Rome les grands pardons. « Ils iront loin, car ils ne craignent ni Dieu ni péché; rien ne leur coûte, ni crime ni parjure... A force de tromperies, ils sont devenus les rois de la terre et ont mis sous leurs pieds ceux qui devraient les gouverner... Ils ont accaparé tout l'orgueil, toutes les fraudes, toute la cupidité du monde : à mesure qu'ils sont de plus haut rang, il y a en eux moins de foi et plus de fraude, moins de douceur et plus de cruauté... Ce qu'ils osent faire, je n'ose le dire. » Et nous, pas plus que Fauriel, nous n'osons répéter tout ce qu'il dit.

Dans ces sirventés, « tissus d'amertume, ourdis de honte, » l'ironie vient souvent relever ce que l'expression brutale de la haine aurait de trop monotone : « La croyance qu'ils exigent, c'est celle que les œuvres n'accompagnent point... Rarement vous les verrez pécher, sinon de jour et de nuit... Non, ils ne haïssent personne, ne commettent point de simonie; larges donneurs, ils amassent avec mesure : aussi est-il singulier qu'au lieu de les louer, on les blâme comme on le fait. »

Chez Guilhem Figueira, nous ne trouverons point la même variété dans l'invective : son célèbre sirventés contre Rome (1) est une

(1) *D'un sirventes far* dans Raynouard, *Choix*, t. IV, p. 309; édit. Lévy, n° 2).

immense litanie, — c'est la plus longue pièce lyrique que les troubadours nous aient laissée, — dont chaque strophe, commençant par le nom de la ville abhorrée, n'est qu'un cri de haine et de fureur : « Rome, cime et racine de tout mal, tête et abri de toute perfidie et de toute honte, a dans le cœur une intarissable source de venin qui lui monte aux lèvres et empoisonne l'univers entier. » Les accusations, quand elles se précisent, sont les mêmes que celles de Peire Cardinal : « Rome étend partout sa main crochue; pour quelques deniers, elle pardonne les péchés... » Il n'y a rien de bien nouveau, et l'insulte poussée à ce degré n'a presque plus rien à voir avec la littérature. Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce sirventés, ce sont les allusions politiques dont il est rempli. Figueira passe en revue les États ou les princes qui ont eu affaire avec Rome, et il constate qu'elle a été pour tous un instrument de perdition. Il ne rappelle pas seulement les crimes auxquels elle poussa les croisés, « l'étrange boucherie de Béziers, les pardons trompeurs accordés à Toulouse, le pèlerinage d'Avignon, dont Dieu nous garde, » mais aussi les perfidies qu'elle a elle-même commises : par elle, le roi Jean d'Angleterre fut trahi, par elle, le roi Louis entraîné, loin de Paris, en cette expédition d'où il ne revint pas; c'est elle qui conteste à l'empereur son droit à la couronne. Elle n'a même plus le souci de la chrétienté : « Peu lui importe, pourvu qu'elle écrase ici la tête des rois, que Damiette se perde et que les chrétiens d'Orient gémissent. » Toutes ces accusations sont trop précises, elles montrent une connaissance trop exacte de l'état politique de l'Europe pour émaner d'un simple jongleur qui, à en croire son ancienne biographie, fréquentait surtout les tavernes et les truands : il nous paraît évident qu'elles lui ont été suggérées par ce comte, à qui il souhaite « la force et le pouvoir de mettre sous ses pieds les Français. »

Il n'est pas sûr que ces ardens appels à la haine de l'envahisseur soient tous antérieurs à la paix de 1229. Cette paix, en effet, Raimon VII ne s'y résigna jamais : ne le plaçait-elle point en tutelle et « sous la plus irritante des surveillances (1)? » Elle était à peine conclue, que les troubadours protestaient déjà contre elle. L'un d'eux (2), opposant une paix « sûre et ferme, une paix d'amitié qui accommode les deux partis, paix loyalement conclue entre honnêtes gens, qui satisfait et ne laisse point de rancœur, »

(1) E. Berger, *Histoire de Blanche de Castille*, p. 219.
(2) Bernard de la Barta, *Folha ni flors* (dans Raynouard, *Choix*, t. IV, p. 194).

à cette « paix forcée, paix de clercs et de Français, » prédisait qu'il en devait sortir plus de mal que de bien et reprochait au roi de France d'avoir « fait desmesure. »

Un autre (1), un peu plus tard sans doute, rapprochait tristement le passé du présent : « Hélas! Toulouse et Provence, terre d'Argence, Béziers et Carcassès, quels je vous vis et quels je vous vois! » Il reprochait aux Français leur avidité : « Nos barons les plus courtois crient humblement aux Français : « Sire, pitié! » Oui, les Français ont pitié, mais quand ils voient la table mise. » Il peignait, en termes presque aussi violens que Cardinal lui-même, l'avarice effrénée des ordres militaires, « orgueilleux, simoniaques, dédaigneux de tous, sauf des riches, gens dont la trahison est le *Credo*. » Lui aussi, il manie cruellement l'ironie : « Je dois dire de vous grand bien, et j'en dirais le double si je le pouvais. La voie que vous tenez est droite et vous êtes d'excellens guides : vous ne vous laissez rien; vous ignorez la convoitise, vous savez souffrir les privations... Que Dieu jamais ne me bénisse, si j'ai dit de vous la vérité! »

Le comte de Toulouse, qui, au temps de sa plus grande puissance, n'avait pu résister aux Français, ne pouvait songer à recommencer seul la lutte, amoindri comme il l'était par le traité de Meaux; aussi son objectif, dans les années qui suivirent, paraît-il avoir été de s'assurer de solides appuis. La politique la plus naturelle eût été pour lui de s'allier au comte de Provence, dont la succession était également guettée par la France, et de former un solide faisceau de toutes les forces méridionales. Mais le comte de Provence avait déjà été circonvenu par la diplomatie de Blanche de Castille, et sa fille était déjà fiancée au futur roi de France. Puis, à vrai dire, Raimon VII ne paraît pas y avoir songé : ce n'était point un politique à longues vues, et il eut le tort, pour la vaine satisfaction de vieilles rancunes, d'user ses forces pendant dix ans dans une lutte sans grandeur avec Raimon Bérenger. Il ne cessait, en revanche, de tourner les regards vers l'Aragon, où son père avait trouvé son unique allié. En 1241, il avait conclu un traité avec Jacques Ier. L'année suivante, une occasion parut s'offrir de secouer le joug et de réparer ses pertes. Sous l'impulsion de l'irascible et fougueuse Isabelle d'Angoulême, veuve de Jean sans Terre et femme de Hugues de Lusignan, une

(1) Bernar Sicart de Marvéjols, *Ab greu cossire* (dans Raynouard, *Choix*, t. IV, p. 191).

coalition venait de réunir contre la France la plupart des barons de la Marche, du Limousin, du Poitou et même du Rouergue; les rois d'Aragon et de Navarre étaient gagnés; le roi d'Angleterre avait promis de jeter sur les côtes, au moment opportun, une forte armée. Le comte de Toulouse, bientôt suivi du comte de Foix, adhéra avec enthousiasme à la ligue. Les troubadours, ses interprètes ordinaires, essayèrent de déterminer en faveur de la guerre un mouvement d'opinion, et d'animer les coalisés par le sentiment de leur popularité. Peire del Vilar (1) se réjouit en songeant que la griffe du léopard va faucher ces fleurs de lis, « qui se répandront partout, si le chaud ou le froid n'y font obstacle; » mais il s'étonne qu'une si noble entreprise ne trouve pas de plus ardens auxiliaires. Bernard de Rovenac (2) gourmande âprement les coalisés sur leur inertie. Il ne voit, parmi les grands qui l'entourent, que des timides « riches d'argent, mais pauvres de cœur. »

« Le roi anglais diminue encore, par trop craindre, son peu de valeur : il est si mou qu'il ne lui plaît pas de défendre ses sujets. Pendant qu'il dort, le roi de France lui enlève sans résistance Tours et Angers, Normandie et Bretagne.

« Le roi d'Aragon mérite son nom de Jayme (que le poète rattache plaisamment à *jazer*, être couché), car il ne sait que rester étendu. Occupe ses terres qui veut : il est de si douces et agréables façons qu'il n'élèvera plus la moindre protestation.

« Jusqu'à ce qu'il venge son père (Pierre II, tué à Muret), il sera déshonoré. Qu'il ne croie pas que je dise rien à son éloge, jusqu'à ce qu'il allume le feu de la guerre. Oui, s'il veut monter en prix, qu'il entame les domaines de ce roi de France qui usurpe ses fiefs et en saisit son fils Alphonse.

« Comte de Toulouse, vous et le roi votre allié, vous êtes déshonorés si nous ne vous voyons bientôt déployer tentes et pavillons, abattre murailles et tours. »

Les troubadours avaient raison de craindre. C'est la lenteur, l'indécision des coalisés qui firent le succès des armes françaises : Louis IX frappa à Taillebourg un coup décisif qui déconcerta les Anglais; les Aragonais, sentant la partie perdue, ne bougèrent pas; le comte de la Marche fit sa soumission, bientôt suivi par le comte de Foix; Raimon, resté à peu près seul, en fut réduit à implorer humblement son pardon.

(1) *Sendatz vermelhs, endis e ros* (dans Raynouard, *Choix*, t. IV, p. 187).
(2) *Ja no vuelh do ni esmenda* (dans Raynouard, *Choix*, t. IV, p. 203).

Combien lui fut cruel l'écroulement de ses espérances, c'est ce que nous devinons par les récriminations des poètes à sa dévotion. Peire Duran, un simple tailleur du Venaissin (1), enveloppe dans le même mépris le roi anglais, « que tous tiennent pour sot » en le voyant assister tranquillement à sa propre spoliation, le roi d'Aragon, « dont le serment ne fut que vent et fumée, » tous ces hauts barons « que les Français tiennent agenouillés et auxquels il ne reste plus qu'à aller autour des tables verser le vin dans les hanaps de leurs oppresseurs. »

Le Toulousain Guilhem Montanhagol (2) constate que, sauf le comte de Toulouse, qui reste au faîte de l'honneur, tous les princes sont tombés dans la boue ; il maudit « Foix, la Marche et Rodez, le roi Jacques et ces Anglais qui, au lieu de combattre, se couronnent de fleurs et de feuillage. » Longtemps encore, l'illusion subsista d'une alliance possible entre les rois « déshérités, » qui ferait échec à la maison de France : Bernard de Rovenac (3), par un singulier anachronisme, exhortait encore le roi d'Aragon à venger son père, le roi d'Angleterre à faire valoir ses droits les armes à la main, alors que Raimon VII était mort, qu'Alphonse de Poitiers était entré en possession de ses domaines, et que cette alliance tant désirée eût été sans aucune influence sur les destinées du Midi. Tant il est vrai que dans la poésie des troubadours, tout, même les combinaisons de la politique, devait tomber au rang de lieux communs !

Après cette nouvelle défaite, pourtant bien définitive, Raimon ne s'était pas résigné encore : il s'attachait désespérément à l'idée d'un nouveau mariage qui, en lui donnant un héritier mâle, lui permettrait peut-être de frustrer son gendre Alphonse d'une partie de son héritage ; il se rapprocha du comte de Provence et sollicita successivement la main de ses deux filles. Mais ces suprêmes illusions s'évanouirent : Sanche épousa le frère du roi d'Angleterre, et Béatrice Charles d'Anjou.

Ainsi la maison de France, par un concours merveilleux de circonstances, mettait la main, à quelques années de distance, sur les deux grandes provinces du Midi. Le jour où Béatrice fut fiancée au jeune frère de Louis IX, les esprits clairvoyans

(1) *En talent ai* (dans Mahn, *Gedichte*, n° 56).

(2) *Bel m'es quan d'armatz aug refrim* (édit. Coulet, n° 3).

(3) *D'un sirventés* (dans Raynouard, *Choix*, t. IV, p. 206). Certaines allusions permettent de dater cette pièce de 1252.

comprirent que tout était consommé, et les plaintes éclatèrent contre le comte de Provence, auquel la France devait de s'agrandir plus en un jour qu'elle ne l'avait fait en vingt ans de guerre : « Provence, dit Montanhagol (1), jouant sur une étymologie qui n'est qu'un calembour, ne mérite plus son nom (terre des preux), mais celui de Défaillance, » et, se raccrochant à l'antique espoir, il exhortait le comte Raimon et le roi d'Angleterre à unir leurs efforts contre les Français. Un autre Toulousain, Aimeric de Péguilhan (2), plaignait les Provençaux de n'avoir pas tous suivi leur comte dans la tombe, avant d'être devenus les esclaves des Français.

Ces sentimens, assez naturels chez les sujets et les protégés de Raimon VII, n'étaient nullement partagés par la Provence. Là, tout le monde prit assez vite son parti du changement de dynastie contre lequel nous ne trouvons, chez les troubadours provençaux, que de très rares protestations : c'est avec la plus sereine philosophie qu'ils remplacèrent dans leurs *tornades* le nom de Raimon par celui de Charles, et demandèrent au second les faveurs dont le premier leur avait été assez chiche. Sans doute quelques résistances personnelles se produisirent ; mais elles provenaient plutôt d'intérêts lésés que d'une hostilité de principe. Bertran de Lamanon, par exemple, un des principaux officiers de l'ancien comte, se soumit après une courte résistance, dont les motifs paraissent avoir été purement intéressés (3). On a cité souvent une belle pièce où Granet (4) trace fièrement à Charles d'Anjou ses devoirs de prince et ne lui ménage guère les reproches ; mais ce qu'il lui pardonne le moins, ce sont ses exigences en matière fiscale ; la pièce se termine du reste par une simple pantalonnade qu'on voudrait pouvoir en effacer (5). Les anciennes villes libres, il est vrai, essayèrent bien, durant la croisade de 1248, de recouvrer leur indépendance ; mais de pareilles révoltes s'étaient produites sous le précédent comte, qui n'avait pas eu d'ennemis plus acharnés que les Marseillais.

(1) *Ges per malvestat* (édit. Coulet, n° 5).

(2) *Ab marrimen angoissos et ab plor* (dans Mahn, *Gedichte*, n° 557).

(3) C'est ce que se propose de démontrer M. Salverda de Grave dans une étude qu'il publiera prochainement sur ce troubadour.

(4) *Comte Charle* (dans Raynouard, *Choix*, t. IV, p. 237).

(5) Après avoir décrit, comme tant d'autres poètes, les joies de la guerre et les affreuses beautés du champ de bataille : « Tout cela me plait, ajoute-t-il, à condition pourtant que je n'y aille pas. »

Un seigneur troubadour, Boniface de Castellane, qui avait, lui aussi, à se plaindre de Charles, lia ses intérêts à ceux des communes révoltées et essaya, dans des sirventés fort éloquens (1), de donner à la rébellion l'aspect d'une guerre de race; mais il ne trouva en somme que peu d'écho. La Provence, qui avait été à peine effleurée par la terrible bourrasque de la Croisade, n'éprouvait nullement pour les Français cette instinctive et profonde aversion que les troubadours avaient si longtemps attisée en Languedoc. Au bout de deux ou trois générations, malgré le gouvernement fort despotique de Charles d'Anjou, la Provence était française de cœur: le temps seul avait produit le résultat auquel devait aboutir plus rapidement encore, dans le Languedoc même, l'administration habile et méthodiquement réparatrice d'Alphonse de Poitiers.

La réponse à la question que nous nous posions au début de cette étude s'en est dégagée pour ainsi dire d'elle-même. Bertran de Born nous est apparu comme le type d'une classe, assez peu nombreuse sans doute, mais où ont dû abonder les figures originales et viriles comme la sienne même. Dans leurs exhortations à la croisade, les troubadours ont surtout été les échos des prédicateurs; dans les sirventés inspirés par la guerre civile, ceux des princes qui les protégeaient.

Il faut donc se garder d'exagérer la valeur représentative de leurs œuvres et apporter quelque restriction à l'opinion qui veut y voir l'équivalent de la presse moderne, — à moins qu'on n'entende qu'elles s'en rapprochent précisément parce qu'elles sont rarement l'expression d'une pensée individuelle et désintéressée. Elles ne sont point non plus l'expression impartiale de la justice, de la vérité absolues, comme s'en sont plusieurs fois vantés les troubadours eux-mêmes en proclamant que c'était pour eux un droit et un devoir de louer les bons, de blâmer les méchans et en revendiquant le libre exercice de ce droit (2): il nous apparaît clairement aujourd'hui que pour eux les bons étaient surtout ceux qui les payaient bien, les autres ceux dont ils n'avaient rien à attendre.

Leurs œuvres néanmoins gardent pour l'historien, aussi bien que pour le lettré, une très grande valeur. D'abord, s'ils sont rare-

(1) Chabaneau, *Varia Provincialia*, p. 36.
(2) Granet, par exemple, dans la pièce déjà citée plus haut.

ment tout à fait indépendans, ils ne sont jamais absolument serviles : même en exprimant la pensée du maître, ils gardent vis-à-vis de lui une grande liberté d'opinion et de langage. Nous avons vu que, dans les pièces mêmes où ils s'ingénient à versifier les lieux communs chers aux clercs et aux moines, ils ne ménagent pas à l'Église les critiques et les reproches. Bertran de Born, parlant évidemment contre son propre sentiment, osa dire à Richard Cœur de Lion que, s'il ne partait pas pour la Terre-Sainte, c'est qu'il n'en avait pas le courage (I, xxx). Plusieurs poètes accablèrent d'injures le roi d'Aragon, dont ils attendaient le salut de leur pays; quelques-uns conseillèrent à Raimon VII une politique à laquelle il ne cessa de se refuser, c'est-à-dire un rapprochement avec le comte de Provence (1): vue trop profonde pour qu'on ose leur en attribuer tout l'honneur. Nous pourrions ajouter encore qu'un grand nombre de pièces que nous avons dû négliger complètent notre connaissance de divers événemens ou contiennent des allusions, par cela même fort peu claires, à des incidens tout à fait ignorés. Mais ce qui fait surtout leur prix à nos yeux, c'est qu'elles nous transportent, quelle que soit du reste la source de leur inspiration, en pleine lutte, en pleine vie. Combien pâlissent, à côté de ces strophes où bouillonnent les plus ardentes passions, où elles s'expriment, sans ménagemens et sans apprêts, dans la langue de tous, ces chroniques, dont les unes nous glacent par leur indifférence, où la passion, quand elle y apparaît, s'empêtre ou se noie dans les périphrases d'une rhétorique surannée! Or, il se trouve que l'époque qui nous a laissé le plus grand nombre de pièces historiques est précisément l'une des plus dramatiques que le Midi ait traversées, qu'elle a été décisive pour notre histoire: c'est dire qu'une soigneuse édition des sirventés historiques des troubadours, munie d'un commentaire exact et précis, serait actuellement une des tâches les plus dignes de tenter un philologue qui aurait la chance d'être en même temps historien.

A. Jeanroy.

(1) Peire Duran, *En talent ai* (Dans Mahn, *Gedichte*, n° 56).

LA GRANDE MADEMOISELLE

II[1]

LA TRANSFORMATION DES MŒURS
NAISSANCE DE LA VIE DE SALON

Les *Mémoires* de la Grande Mademoiselle n'offrent que peu de chose à glaner, soit sur elle-même, soit sur les affaires du temps, jusqu'aux derniers mois du règne de Louis XIII. L'âge ingrat la traita mal, à tous égards. Elle avait été jolie et délurée dans sa petite enfance. A douze ans, c'était une grosse fille avec de grosses joues, de grosses lèvres, l'air bête : un franc laideron, et trop absorbé par la vie animale, le besoin de jouer et de remuer, pour jamais observer ou réfléchir. Il est à peine croyable qu'une jeune fille élevée à la Cour de France, nullement sotte dans le fond, et à portée, par sa naissance, de tout voir et de tout entendre, ait pu traverser en sourde et en aveugle quelques-unes des catastrophes les plus saisissantes de cette époque tragique. Mademoiselle était la première, plus tard, à s'en étonner. Elle en donne un exemple qui passe l'imagination.

En 1637, avant de partir pour son voyage en province, elle était allée faire ses adieux à « Leurs Majestés, » qui se trouvaient à Chantilly. Mademoiselle tombait en plein drame. Richelieu venait de mettre en pénitence la reine de France, convaincue d'avoir abusé de ses retraites au couvent du Val-de-Grâce pour entretenir des correspondances secrètes avec l'Espagne. On avait fouillé le Val-de-Grâce, arrêté l'un des domestiques d'Anne d'Au-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

triche, on l'avait interrogée elle-même comme une criminelle, et elle avait eu un tête-à-tête bien amer, dans sa chambre de Chantilly, avec un Richelieu qu'elle n'avait plus reconnu.

Il y avait alors une dizaine d'années que Louis XIII, entrant à l'improviste chez sa femme, avait interrompu la déclaration que lui faisait son ministre. Après Marie de Médicis, Anne d'Autriche : c'était évidemment un système, une politique où l'orgueil avait sa part ; le cœur aussi pour Anne d'Autriche, qui était jeune et belle, mais un cœur à la Richelieu, et il faudrait savoir à quoi cela ressemblait. Les historiens ne se sont pas donné la peine de nous le dire, parce qu'il y avait plus important à connaître, pour eux et pour l'histoire de l'Europe, dans un homme d'État de cette envergure. La vie sentimentale du cardinal de Richelieu ferait pourtant la matière d'un beau chapitre. Elle était violente et cruelle, comme toutes les passions qui hantaient cette âme tourmentée, comparée par Michelet à « un grand logis ravagé. » L'amour y était toujours doublé de haine. Mme de Motteville, témoin des procédés de Richelieu envers la Reine, n'en revenait pas de ses façons de plaire : — « Les premières marques de son affection, écrivait-elle, furent les persécutions qu'il lui fit. Elles éclatèrent aux yeux de tous, et nous verrons durer cette nouvelle manière d'aimer jusqu'à la fin de la vie du cardinal. »

Anne d'Autriche ne fut sensible qu'aux persécutions. Richelieu déplaisait aux femmes ; il avait la toute-puissance, la richesse, le génie, on le savait sans pitié dans la colère, et il ne pouvait seulement pas obtenir qu'elles fissent semblant de l'aimer. Elles se moquaient toutes de lui, même les Marion de Lorme, et Retz nous en a livré la raison : « N'étant pédant en rien, il l'était tout à fait en galanterie. » C'est une chose que les femmes ne pardonnent pas. La Reine détesta Richelieu et le lui fit sentir. Il tint sa vengeance avec l'affaire du Val-de-Grâce. Après un pareil éclat, après qu'on avait prononcé le gros mot de trahison, il dépendait de lui de faire renvoyer honteusement en Espagne cette reine stérile. Il se donna le plaisir de la voir à sa discrétion, affolée, résignée à en rabattre de son ancienne hauteur, et de la dédaigner avec des affectations de respect parfaitement insultantes dans la circonstance. De peur que la postérité n'en ignorât, il a retracé de sa propre main (1) la scène qui avait été si délicieuse à sa vanité blessée.

(1) *Relation de ce qui s'est passé en l'affaire de la Reyne au mois d'août 1637*,

Il avait laissé la Reine s'enferrer, « lui rendre plus de témoignages de sa bonne volonté qu'il n'en osait attendre, » et lui expliquer à sa manière, par de gros mensonges sans artifice, ses lettres à ses frères et à ses amis d'Espagne. Quelques mots avaient suffi ensuite pour la confondre, et la pauvre femme avait immédiatement perdu la tête. — « Alors, poursuit Richelieu, elle confessa au cardinal tout ce qui est dans le papier qu'elle a signé depuis, avec beaucoup de déplaisir et de confusion d'avoir fait les sermens contraires à ce qu'elle confessait. Pendant qu'elle fit ladite confession au cardinal, sa honte fut telle, qu'elle s'écria plusieurs fois : « Quelle bonté faut-il que vous ayez, monsieur le cardinal ! » Et, protestant qu'elle aurait toute sa vie la reconnaissance de l'obligation qu'elle pensait avoir à ceux qui la tiraient de cette affaire, elle fit l'honneur de dire au cardinal : « Donnez-moi la main, » présentant la sienne pour marque de la fidélité avec laquelle elle voulait garder ce qu'elle promettait; ce que le cardinal refusa par respect, se retirant par le même motif au lieu de s'approcher. » Officiellement, Louis XIII pardonna l'intrigue du Val-de-Grâce; mais les courtisans ne s'y trompèrent pas et désertèrent sans hésiter l'appartement de la Reine; ils baissaient pudiquement les yeux en passant devant ses fenêtres. C'est alors que Mademoiselle survint, vers la fin du mois d'août. Elle put lire sa bienvenue dans tous les yeux. La gaieté devenait un devoir, les divertissemens une obligation; ce fut un soulagement général : — « Je mis toute la Cour en belle humeur. Le Roi était alors en grand chagrin des soupçons qu'on lui avait donnés de la Reine, et il n'y avait pas longtemps que l'on avait découvert cette cassette qui donna sujet à ce qui se passa au Val-de-Grâce, dont on n'a que trop ouï parler. Je trouvai la Reine au lit, malade; l'on pouvait l'être à moins, de l'affront qu'elle avait reçu. »

La moins contente ne fut pas Anne d'Autriche, qui put enfin se dégonfler le cœur. Mme de Saint-Georges, la gouvernante de Mademoiselle, était de ses familières. La Reine s'épancha avec elle, sa nièce en tiers pour ne pas donner l'éveil, et cette dernière se trouva ainsi maîtresse de secrets dont elle savait l'importance et le danger. Elle n'aurait demandé qu'à les trahir en écrivant ses *Mémoires;* force lui est d'avouer, d'un ton penaud et en protestant de sa « douleur, » qu'il « ne lui en était jamais souvenu. »

sur le sujet de La Porte et de l'abbesse du Val-de-Grâce. Cette pièce se trouve à la Bibliothèque nationale.

Quelques mois plus tard, elle fut mêlée au roman du Roi avec Mlle de Hautefort, et ne s'aperçut même pas, ce qui est du reste à sa louange, des luttes des cabales pour faire tourner l'aventure à leur profit. Mademoiselle avait pourtant ouvert les yeux et les oreilles tout grands; les manèges d'amoureux l'intéressaient, comme toutes les petites filles. Nous devons même à cet instinct de son sexe, à défaut de remarques plus sérieuses, un joli tableau de la transformation de l'homme par l'amour, cet homme fût-il l'ennuyeux et ennuyé Louis XIII. La chasse était le grand plaisir du Roi. En 1638, pendant ce printemps lumineux où on le vit presque gai, où il fut par momens tout à fait heureux, grâce à deux grands yeux bleus, il emmenait sa nièce et d'autres jeunes filles derrière ses chiens, pour avoir un prétexte d'emmener Mlle de Hautefort : — « Nous étions toutes vêtues de couleur, raconte Mademoiselle, sur de belles haquenées richement caparaçonnées, et, pour se garantir du soleil, chacune avait un chapeau garni d'une quantité de plumes. L'on disposait toujours la chasse du côté de quelques belles maisons, où l'on trouvait de grandes collations, et, au retour, le Roi se mettait dans mon carrosse entre Mme de Hautefort et moi. Quand il était de bonne humeur, il nous entretenait fort agréablement de toutes choses. Il souffrait dans ce temps-là qu'on lui parlât avec assez de liberté du cardinal de Richelieu ; et une marque que cela ne lui déplaisait pas, c'est qu'il en parlait lui-même ainsi. »

« Sitôt que l'on était revenu, on allait chez la Reine ; je prenais plaisir à la servir à son souper, et ses filles portaient les plats. L'on avait réglément, trois fois la semaine, le divertissement de la musique, que celle de la chambre du Roi venait donner, et la plupart des airs qu'on y chantait étaient de sa composition ; il en faisait même les paroles, et le sujet n'était jamais que Mme de Hautefort. Le Roi était de si galante humeur, qu'aux collations qu'il nous donnait à la campagne, il ne se mettait point à table, et nous servait presque toutes, quoique sa civilité n'eût qu'un seul objet. Il mangeait après nous et semblait n'affecter pas plus de complaisance pour Mme de Hautefort que pour les autres, tant il avait peur que quelqu'une s'aperçut de sa galanterie. »

En dépit de ces précautions, la Cour et la Ville, Paris et la province étaient informés des moindres incidens d'une affaire de cette conséquence. La seule personne que la passion du Roi laissât indifférente était la Reine. Anne d'Autriche n'avait jamais été

jalouse, — elle ne trouvait pas que Louis XIII en valût la peine, — et le moment aurait été mal choisi pour le devenir : elle était grosse, après vingt-trois ans de mariage. Les mêmes gens qui la comblaient d'avanies dans sa disgrâce étaient maintenant à ses pieds, très sincères dans leur respect et leur dévouement pour une princesse qui serait peut-être reine mère, peut-être régente de France. Tout s'effaçait pour elle devant ce coup de théâtre délicieux. La nouveauté de se sentir ménagée et considérée était si grande et si agréable, qu'elle prenait son parti le plus facilement du monde de voir son royal époux soupirer auprès de la vertueuse et maligne Hautefort, dont « les chaînes » passaient pour « dures à porter (1). » Anne d'Autriche se contentait de sourire des mines transies du Roi, de ses gauches empressemens mêlés d'effarouchemens plus gauches encore. Elle apprenait avec amusement que Mlle de Hautefort se moquait, entre jeunes filles, d'un amoureux qui « n'osait s'approcher d'elle quand il l'entretenait, » et qu'elle disait n'y plus tenir d'ennui à force d'entendre parler « de chiens, d'oiseaux et de chasse. »

Les amies le répétaient, Louis XIII finissait par le savoir, se fâchait contre l'ingrate, et toute la Cour était au noir. — « S'il arrivait quelque brouillerie entre eux, poursuit la Grande Mademoiselle, tous les divertissemens étaient sursis ; et si le Roi venait dans ce temps-là chez la Reine, il ne parlait à personne et personne aussi n'osait lui parler ; il s'asseyait dans un coin, où le plus souvent il bâillait et s'endormait. C'était une mélancolie qui refroidissait tout le monde, et, pendant ce chagrin, il passait la plus grande partie du jour à écrire ce qu'il avait dit à Mme de Hautefort et ce qu'elle lui avait répondu : chose si véritable, qu'après sa mort, l'on a trouvé dans sa cassette de grands procès-verbaux de tous les démêlés qu'il avait eus avec ses maîtresses, à la louange desquelles l'on peut dire, aussi bien qu'à la sienne, qu'il n'en a jamais aimé que de très vertueuses. »

L'importance politique des favorites de Roi échappait à Mademoiselle, comme lui échappait alors tout ce qui était sérieux : « Je n'écoutais de tout ce que l'on me disait, écrit-elle, que ce qui était à la portée de mon âge. » Ne lui demandez pas ce que pensait Richelieu de cette chaste affection ; pourquoi il n'en voulut plus après l'avoir encouragée ; pourquoi il voulut encore moins de

(1) *Mémoires* de Mme de Motteville.

Mlle de Lafayette, la poussa au couvent, et fit ordonner des médecines au Roi toutes les fois qu'il lui soupçonna l'intention d'aller voir son amie à la grille. Si Mademoiselle a su ces choses, « il ne lui en est jamais souvenu. » Demandez-lui encore moins pourquoi Louis XIII, travaillé sans relâche contre Richelieu, et ne l'aimant point, continuait à lui sacrifier ses proches et ses amis; pourquoi, devant les revers de 1635 et 1636, devant la France envahie et les coureurs ennemis à Pontoise, il était resté fidèle, en définitive et malgré quelques instans de défaillance, au ministre dont la politique lui attirait ces humiliations. Mademoiselle n'a sans doute jamais su ces choses; elles dépassaient par trop son horizon.

La grossesse de la Reine lui fut une occasion de plus de montrer combien elle restait « innocente, » vivant dans un monde où on l'était si peu. Elle s'en réjouit, sans faire « la moindre réflexion » que son père, Gaston d'Orléans, perdrait à la naissance d'un dauphin son titre d'héritier présomptif de la couronne. Anne d'Autriche fut touchée d'une simplicité de cœur à laquelle son expérience des cours ne l'avait pas accoutumée. Elle répétait à sa nièce pour la consoler au cas où la réflexion lui viendrait : « Vous serez ma belle-fille. » Sa nièce n'entra que trop dans la plaisanterie; elle lui dut l'une des heures les plus amères de son existence.

L'enfant qui devait être Louis XIV naquit au château de Saint-Germain le 5 septembre 1638. Mademoiselle en fit son joujou. « La naissance de Monseigneur le Dauphin, dit-elle, me donna une occupation nouvelle : je l'allais voir tous les jours et je l'appelais *mon petit mari;* le Roi s'en divertissait et trouvait bon tout ce que je faisais. » Elle avait compté sans son parrain le cardinal, plus croquemitaine et plus trouble-fête que jamais, qui découvrit de grands inconvéniens à ces enfantillages : « Le cardinal de Richelieu, poursuit Mademoiselle, qui ne voulait pas que je m'y accoutumasse ni qu'on s'accoutumât à moi, me fit ordonner de retourner à Paris; la Reine et Mme de Hautefort firent tout leur possible pour me faire demeurer; elles ne purent l'obtenir, dont j'eus beaucoup de regret. Ce ne furent que pleurs et que cris quand je quittai le Roi et la Reine; leurs Majestés me témoignèrent beaucoup de sentimens d'amitié, et surtout la Reine, qui me fit connaître une tendresse particulière en cette occasion.

« Après ce déplaisir, il m'en fallut essuyer encore un autre.

L'on me fit passer par Rueil pour voir le cardinal, qui y faisait sa demeure ordinaire quand le Roi était à Saint-Germain. Il avait tellement sur le cœur que j'eusse appelé le petit Dauphin *mon petit mari*, qu'il m'en fit une grande réprimande : il disait que j'étais trop grande pour user de ces termes; qu'il y avait de la messéance à moi à parler de la sorte. Il me dit si sérieusement tout ce que l'on aurait pu dire à une personne raisonnable, que, sans rien lui répondre, je me mis à pleurer; pour m'apaiser, il me donna la collation. Je ne laissai pas de m'en retourner fort en colère de tout ce qu'il m'avait dit. »

Richelieu tenait la main à ce que ses ordres fussent exécutés: « Quand je fus à Paris, je n'allais plus à la Cour qu'une fois en deux mois; et, lorsque cela m'arrivait, je dînais avec la Reine et m'en revenais à Paris pour coucher. » Il faut dire qu'on aurait peut-être eu de la peine à la coucher au château, si le cardinal l'avait permis en passant, pour une nuit ou deux. Nos rois avaient à cette époque des façons de s'organiser fort incommodes, qui les avaient conduits à supprimer le luxe de la chambre d'ami. Chaque fois qu'ils allaient s'établir à Saint-Germain, c'était un déménagement complet. On ne laissait rien dans les appartemens particuliers du Louvre, pas même de quoi coucher le roi de France, si quelque affaire l'appelait dans sa capitale. Henri IV, qui était sans gêne, s'invitait chez un seigneur, chez quelque bourgeois cossu, s'y mettait à son aise, y recevait le Parlement et les belles dames, et ne débarrassait ses hôtes de sa personne qu'à son jour et à son heure. Le timide Louis XIII n'aurait jamais osé faire des choses pareilles et s'en retournait par tous les temps; il n'inventa jamais d'avoir deux lits, l'un à la ville, l'autre à la campagne.

A la rentrée de la Cour à Paris, on redéménageait, il ne restait pas non plus un matelas à Saint-Germain. Cette singulière coutume en avait entraîné une autre, qui nous paraît bien peu hospitalière et le contraire de royale. Le roi de France ne meublait pas ses invités de marque; il leur offrait les quatre murs, à eux de s'arranger. On voit, dans les mémoires du temps, les grands arriver au château suivis de leur lit, de leurs rideaux, et même de leurs casseroles et de leur cuisinier. C'était le cas de Monsieur et de sa fille; ce fut celui de Mazarin sous le règne suivant. Mademoiselle n'ignorait pas ces détails de ménage. Elle savait qu'une couchée à Saint-Germain, cela ne s'improvisait pas, et elle se tint en repos dans ses Tuileries, ne songeant plus qu'à se divertir de son mieux.

Le public avait vu dans son exil de la Cour une méchanceté gratuite. La Fronde a montré que Richelieu avait raison; la Grande Mademoiselle a fait la guerre civile pour contraindre Mazarin à la marier avec Louis XIV, qui avait onze ans de moins qu'elle. Son parrain avait bien deviné que l'idée d'être reine de France germerait très vite dans cette petite tête, où l'influence de l'*Astrée*, si vivante encore quoique déjà ancienne, était en train de former une âme de visionnaire, romanesque entre toutes celles de sa génération. Il est à la gloire d'Honoré d'Urfé, qui mourut en 1625, qu'on soit absolument forcé de remonter jusqu'à lui, et de parler de son roman, pour expliquer l'état d'esprit des générations qui arrivèrent à la vie active vers 1640.

II

Peu de livres, dans aucun pays et dans aucun temps, ont égalé la fortune de l'*Astrée* (1), roman pastoral en dix volumes « où, par plusieurs histoires, et sous personnes de bergers et d'autres, dit un long titre à la mode du siècle, sont déduits les divers effets de l'honnête amitié. » L'œuvre d'Honoré d'Urfé devint aussitôt « le code de la société polie (2) » et de celle qui veut le paraître; tout fut « à l'*Astrée*, » les modes, les sentimens, le langage, les jeux de société, les conversations d'amour. L'engouement s'était étendu à des classes de la société où on lisait pourtant bien peu; dans une comédie de 1635, qui se passe dans le monde de la petite bourgeoisie (3), un personnage reproche aux jeunes filles à marier de se laisser prendre aux fadeurs du premier freluquet venu,

... bien poli, bien frisé,
Pourvu qu'il sache un mot des livres de l'*Astrée*.

Le succès avait franchi les frontières. Les étrangers trouvaient à s'instruire dans l'*Astrée*, qui était un roman à clef. Céladon, c'était l'auteur; Astrée, c'était sa femme, la belle Diane de Châ-

(1) Les deux premières parties ont paru en 1610, ou peut-être, dit M. Brunetière, en 1608. Le reste se succéda à intervalles assez éloignés. Les quatre derniers volumes sont de 1627, posthumes, par conséquent : « On n'y peut guère distinguer la part qui en revient à d'Urfé de celle qui appartient à Baro, son continuateur. »

(2) *Manuel de l'histoire de la littérature française*, par M. Ferdinand Brunetière. — Cf. *En Bourbonnais et en Forez*, par Émile Montégut. — *Le roman* (*XVII*e *siècle*), par M. Paul Morillot, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, publiée sous la direction de M. Petit de Julleville.

(3) *Les Vendanges de Suresne*, par Pierre du Ryer.

teaumorand, avec laquelle il n'avait pas été heureux; la cour du grand Enric, c'était la cour d'Henri IV; Galatée, la reine Marguerite; et ainsi de suite. — « Toutes les histoires de l'*Astrée* ont un fondement véritable, écrivait Patru, qui le tenait de la bouche d'Honoré d'Urfé; mais l'auteur les a toutes romancées, si j'ose user de ce mot. » L'attrait d'une pointe de scandale venant s'ajouter au reste, le livre fut traduit en la plupart des langues et dévoré par tout pays avec la même passion. Il se fonda en Allemagne une *Académie des vrais amans*, copiée sur celle du Lignon. En Pologne, et dans la seconde moitié du siècle, Jean Sobieski, le contraire d'un héros musqué, jouait avec Marie d'Arquien à être Astrée et Céladon, et lui écrivait après leur mariage: « Foin de ces amours matrimoniales qui se convertissent en amitié au bout de trois mois... Céladon je suis, comme par le passé, amant passionné comme au premier jour (1). »

Lorsque enfin l'engouement de la foule eut passé, le livre conserva l'admiration des délicats et, par elle, son influence littéraire : « Pendant deux siècles, dit Montégut, l'*Astrée* ne perdit rien de son renom. Les esprits les plus divers et les plus opposés ont également aimé ce roman : Pellisson et Huet, l'évêque d'Avranches, en étaient enthousiastes; La Fontaine et Mme de Sévigné en raffolaient; Racine, sans en trop rien dire, l'a lu avec amour et profit... Marivaux l'a lu et en a profité plus certainement encore que Racine... Enfin Jean-Jacques Rousseau l'admirait tellement qu'il avouait l'avoir relu une fois chaque année pendant une grande partie de sa vie; or, comme l'influence de Jean-Jacques sur les destinées de notre moderne littérature d'imagination a été prépondérante, il s'ensuit que le succès de l'*Astrée* s'est indirectement prolongé jusqu'à nos jours, et que Mme Sand par exemple, sans trop s'en douter, dérive quelque peu de d'Urfé. » Montégut a oublié l'abbé Prévost. M. Brunetière répare cette omission et ajoute: « C'est comme si l'on disait que le succès de l'*Astrée* a donné son orientation à tout un grand courant de notre littérature. »

L'influence sociale fut au moins égale à l'influence littéraire. Il n'est cependant pas de livre qui soit aujourd'hui plus délaissé, parmi tous ceux qui ont eu leur temps de gloire et de popularité. On ne lit plus l'*Astrée*, on ne le peut plus; l'excès de l'ennui

(1) Waliszewski : *Marysienka*.

vient à bout des meilleures volontés. Il est devenu impossible de supporter les cinq mille pages de dissertations amoureuses des bergers du Lignon. C'est tout au plus si une pareille débauche de subtilité serait encore tolérable venant d'un écrivain de génie, et d'Urfé n'avait pas de génie; il n'avait que du talent.

C'était un petit gentilhomme du Forez, à qui son âge — il était né en 1568 — avait permis d'entrevoir la société des Valois. On sait assez qu'il n'en fut guère de plus corrompue. Ceux qui l'avaient connue en avaient néanmoins gardé un éblouissement, et eux-mêmes passaient sous Louis XIII pour les survivans d'une civilisation supérieure, exquise de politesse et d'élégance. Les femmes de la cour d'Anne d'Autriche tenaient à grand honneur d'attirer l'attention de ces vieillards grâce auxquels « il y avait encore en France quelque reste de la politesse que Catherine de Médicis y avait apportée d'Italie (1). » Leurs hommages étaient de ceux qui ne se refusaient point; Anne d'Autriche elle-même ne se crut pas le droit de rudoyer le vieux duc de Bellegarde, qui avait été l'un des tristes favoris d'Henri III, mais en aurait remontré à Cathos et à Madelon pour l'horreur des mots grossiers. « La renommée en faisait encore tant de bruit, nous dit Mme de Motteville, que la Reine ne refusa point d'en recevoir de l'encens dont la fumée ne pouvait noircir sa réputation, et souffrit qu'il en usât avec elle à la mode du siècle où il avait vécu, qui avait été le règne de la galanterie et celui des dames. »

Le prestige de la cour des Valois vivait encore au milieu du XVIIe siècle. En 1646, parut à Paris un roman posthume, *Orasie*, qu'on attribuait à une fille d'honneur de Catherine de Médicis, Mlle de Senneterre. L'éditeur y mit une préface où on lit : « Bien que cet ouvrage porte le titre de roman,... c'est une véritable histoire toute pleine de très rares événemens et qui n'a presque rien de supposé que les noms... C'est un tableau de la plus magnifique et pompeuse Cour que l'on ait jamais vue, d'une Cour où régnaient les vraies civilités et la plus pure politesse; où les fausses galanteries et les bassesses ne s'étaient point introduites... »

Quand les guerres civiles eurent anéanti ce monde pourri, mais inoubliable, la cour d'Henri IV parut bien rude en comparaison, bien soldatesque de ton et d'allure. Au retour de la paix, on sentit

(1) Motteville.

le besoin de rétablir une société polie, avec moins de cruauté et moins de vice que l'ancienne. Deux noms symbolisent le progrès qui s'accomplissait dans les cœurs et dans les consciences : François de Sales commençait sa prédication, et la mère Angélique se préparait à réformer Port-Royal l'année même (1608) où allait paraître l'*Introduction à la vie dévote*. Malheureusement, l'imagination était malade. L'influence de la littérature espagnole, de ses romans de chevalerie, de ses pastorales et de son théâtre, avait inoculé le romantisme à la France, où l'on en voyait poindre de toutes parts les premiers symptômes. C'était l'un de ces âges de germination et d'attente où un peuple accueille avec transport l'homme qui lui apporte la parole nouvelle, bonne ou mauvaise, dont il sentait le besoin ou le désir sans venir à bout de se la formuler.

Le grand mérite d'Honoré d'Urfé a été de présenter à ses contemporains, dans l'*Astrée*, un miroir fidèle et, si j'ose ainsi parler, un miroir intelligent de leurs aspirations confuses. Il réunissait tout ce qui pouvait l'y aider, en premier lieu la vocation impérieuse sans laquelle on a vu qu'un gentilhomme n'osait pas toucher à un encrier. Personne, d'autre part, ne savait mieux que lui ce que la guerre remet de brutalité dans les mœurs ; il avait été ardent ligueur, et l'un des derniers à se soumettre. Personne, non plus, n'était mieux placé pour se convaincre que l'esprit d'amour volait sur la France apaisée, cherchant où se poser, comme la colombe de l'arche ; François de Sales était de ses amis, et dans une si parfaite communion d'esprit avec lui qu'on a pu dire sans paradoxe : « Il n'y a pas seulement analogie, il y a presque identité d'inspiration et de nature de talent entre l'*Introduction à la vie dévote* et l'*Astrée* (1). » D'Urfé enfin, on l'a déjà vu, n'avait qu'à se souvenir de l'atmosphère d'esthétisme où s'était épanouie son adolescence pour comprendre l'ennui dont l'inélégance intellectuelle et la rusticité de mœurs du nouveau règne accablaient les esprits.

C'était un homme sérieux et réfléchi. Il observa et médita plusieurs années avant de prendre la plume. Sa patience fut récompensée. De remarque en remarque, d'Urfé a fini par mettre dans son roman « presque toutes les aspirations de son temps... De fait, cet obscur provincial, qui n'avait jamais de sa vie mis les

(1) Montégut, *loc. cit.*

pieds au Louvre, a composé une œuvre quasi universelle, qui résume toute la vie intellectuelle et sentimentale d'une époque, et telle qu'il n'en peut guère naître qu'une ou deux tout au plus dans un siècle (1). » En même temps qu'il dégageait et éclairait l'idéal cherché jusqu'alors à tâtons, d'Urfé excitait ses contemporains à en poursuivre la réalisation, de sorte que le premier en date de nos romans psychologiques a été aussi le premier de nos romans à thèse.

Le sujet n'a rien de rare. C'est la brouille de deux amans qui se raccommoderont et s'épouseront au dénouement. La bergère Astrée accable des reproches d'une jalousie injuste le berger Céladon, qui ne veut pas y survivre et va se jeter dans le Lignon. Il adresse auparavant ses plaintes à un ruban et à une bague qui lui sont restés dans les mains, tandis qu'il essayait de retenir sa bergère : « Sois témoin, dit-il, ô cher cordon, que plutôt que de rompre un seul des nœuds de mon affection, j'ai mieux aimé perdre la vie, afin que quand je serai mort et que cette cruelle te verra peut-être sur moi, tu l'assures qu'il n'y a rien eu au monde qui puisse être plus aimé que je l'aime, ni Aimant plus mal reconnu que je suis. — Et lors se l'attachant au bras et baisant la bague : « Et toi, dit-il, symbole d'une entière et parfaite amitié, sois content de ne me point éloigner en ma mort, afin que ce gage pour le moins me demeure, de celle qui m'avait tant promis d'affection. — A peine eut-il fini ces mots, que tournant les yeux du côté d'Astrée, il se jeta les bras croisés dans la rivière. »

Céladon est sauvé par les nymphes. Ses aventures romanesques servent de fil à l'action, continuellement interrompue par de longs épisodes. Plus de cent personnages enchevêtrent avec la sienne leurs intrigues galantes, devenues la grande affaire de ce peuple enrubanné qui a mis ses armes au croc et remplacé les arts de la guerre par les arts de la paix. Les héros d'Honoré d'Urfé se montrent plus jaloux de beaux sentimens que de grands coups d'épée, plus curieux de joli langage que de mouvement et d'action. Cela changeait singulièrement des lecteurs dont plus d'un avait vu la Saint-Barthélemy et combattu avec Henri de Guise, et qui se reconnaissaient dans les druides, les chevaliers et les bergers de l'*Astrée*. Ils se contemplèrent avec un plaisir extrême dans les nobles personnages qu'on leur montrait désœuvrés

(1) M. Paul Morillot, *loc. cit.*

par la paix, n'ayant rien à penser que des points de casuistique amoureuse, rien à faire que d'en disserter sous de tranquilles ombrages, parmi les richesses d'une campagne rendue à la sécurité, avec de belles dames vêtues comme eux de déguisemens champêtres ou mythologiques. C'était bien là le rêve qu'avait fait éclore tout au fond de leurs âmes la lassitude produite par la Ligue. C'était bien le repos réparateur dont la noblesse de province, décimée et ruinée par trente ans de guerres civiles et religieuses, nourrissait le désir dans le secret de son cœur, lorsqu'elle avait accepté, en acceptant Henri IV, la soumission à un principe d'autorité, supérieur aux intérêts privés et aux ambitions particulières.

La haute noblesse en eut vite assez de l'ordre et de l'obéissance; elle n'a jamais été plus turbulente et plus indisciplinée que sous Louis XIII et pendant la minorité de Louis XIV. Il est à remarquer toutefois qu'elle n'apportait plus dans ses complots et ses soulèvemens la belle sécurité de conscience du temps jadis. Il en existe de curieux témoignages. Les princes ou seigneurs révoltés refusent désormais avec indignation d'admettre qu'ils ont pris les armes contre le Roi. C'est invariablement « pour se rendre utiles à son service » qu'ils lui font la guerre, ainsi que l'écrivait Gaston d'Orléans en passant à l'étranger; c'est pour l'obliger malgré qu'il en ait, en le délivrant d'une tyrannie humiliante ou d'une influence pernicieuse. Même pendant la Fronde, alors qu'ils changeaient de parti comme de gants ou de chapeau, ils ne cessent pas de protester de leur fidélité au Roi, parce qu'il n'est plus dans les idées de la France que personne mette son caprice ou ses intérêts au-dessus des lois et de l'État, et parce qu'eux-mêmes, les descendans des grands barons, commencent à ne plus être aussi sûrs d'en avoir le droit. L'*Astrée* avait contribué à des scrupules aussi neufs, par les réflexions qu'elle avait suggérées à tout ce qui, en France, savait lire ou simplement causer.

Les « flots de tendresse (1) » auxquels le livre a dû son influence sentimentale sont bien fatigans à la longue. Le premier de nos romanciers psychologiques, devinant, ici encore, ce qu'il nous fallait, ne s'est intéressé qu'à une seule passion, l'amour. Il nous en a donné l'étude certainement la plus développée, et peut-être la plus subtile, qui existe dans notre langue. Toutes les

(1) M. Paul Morillot, *loc. cit.*

manières d'aimer y sont analysées avec minutie dans d'interminables conversations, toutes les raisons d'aimer ou de n'aimer pas, d'être inconstant ou fidèle, toutes les joies que l'amant trouve dans ses souffrances et toutes les souffrances que lui réservent ses joies, toutes les sensations intellectuelles (et quelques-unes des autres) de l'Aimant ou de l'Aimé, de l'Aimante ou de l'Aimée, tous les cas de conscience qui peuvent surgir dans la vie de gens n'ayant pas d'autre pensée, pas d'autre raison d'être, que de développer et d'exercer, chacun à sa mode, leur faculté d'aimer, d'aimer encore, d'aimer toujours.

D'Urfé concevait la passion à la façon antique, comme une fatalité contre laquelle il est vain de lutter. Vers le milieu du roman, le triste Céladon, inconsolable de la colère d'Astrée, est caché dans une caverne, où il se nourrit « d'herbes. » Le druide Adamas, qui le voit dépérir, essaie de le raisonner. Céladon lui répond : « Si le Ciel, comme vous dites, m'a laissé en ma puissance, pourquoi me demanderait-il compte de moi-même, puisque tout ainsi qu'il m'avait remis en ma propre conduite et disposition, de même me suis-je entièrement résigné entre les mains de celle à qui je me suis donné ? et partant, s'il veut demander compte de Céladon, qu'il s'adresse à celle à qui Céladon est entièrement. Et quant à moi, c'est assez que je ne contrevienne en rien à la donation que j'en ai faite. *Le Ciel l'a voulu, car c'est par destin que je l'aime.* Le Ciel l'a su ; car dès que j'ai commencé d'avoir quelque volonté, je me suis donné à elle, et ai toujours continué depuis. Et bref, le Ciel l'a eu agréable : autrement je n'eusse pas été si heureux que je me suis vu par tant d'années. Que s'il l'a voulu, s'il l'a su, et l'a eu agréable, avec quelle justice me pourra-t-il punir, si je continue à cette heure, qu'il n'est pas même en ma puissance de faire autrement... Que mes parens et amis se plaignent et aient telle opinion qu'ils voudront, ils doivent être tous satisfaits et contens de moi, quand je leur dirai pour toute raison que J'AIME. — Mais comment, répondit Adamas, voulez-vous toujours vivre de cette sorte ? — L'élection, répondit le Berger, ne dépend de celui qui n'a ni volonté ni entendement. »

La Grande Mademoiselle et le gros de ses contemporaines ont échappé sur ce point particulier à l'influence de l'*Astrée*. Elles n'acceptèrent pas, ou n'acceptèrent plus, que l'homme fût sans « volonté ni entendement » en face de ses passions, et que ses sentimens dépendissent du « Destin. » Corneille avait passé par

là, et remis en honneur l'asservissement du cœur à la volonté. — « L'amour d'un honnête homme, écrivait-il en 1634 (1), doit être toujours volontaire : on ne doit jamais aimer en un point qu'on ne puisse n'aimer pas ; si on en vient jusque-là, c'est une tyrannie dont il faut secouer le joug. » Mademoiselle de Montpensier a été l'une des plus vraiment cornéliennes de sa génération, car elle a pratiqué ce que d'autres se contentaient de professer. La tyrannie de l'amour lui paraissait chose honteuse, et elle était si convaincue qu'il dépend de chacun de « secouer le joug, » que les défaillances les plus honnêtes la trouvaient sans pitié ; elle chassa un jour une jeune femme de chambre, uniquement, — c'est Mademoiselle elle-même qui le dit, — « parce qu'elle s'était mariée par amour. » La honte grandissait avec la « condition » des esclaves de leur passion ; au-dessus d'un certain rang, il ne pouvait seulement pas être question de sentiment dans une affaire de mariage, et nous verrons notre princesse mettre sa conduite d'accord avec ses principes pendant toute sa jeunesse. Le jansénisme et Racine, qui désabusèrent tant d'âmes plus humbles, ou plus imbues de doctrine chrétienne, de l'efficacité « de la volonté toute seule contre les tentations de la chair et du cœur (2), » n'eurent pas de prise sur la Grande Mademoiselle ; il fallut Lauzun pour briser son orgueil.

Le dissentiment sur la liberté humaine est à peu près le seul grave qui se soit produit dans l'espace d'un demi-siècle entre d'Urfé et la société française. Dans les choses du goût, notamment, l'*Astrée* s'harmonisait avec le sentiment public, même lorsqu'elle le dépassait. Ainsi, elle est très en avance sur son époque par ses paysages, qui sont d'un écrivain aimant la nature et possédant une imagination capable de « surprendre l'âme des lieux, » selon l'expression de Montégut, qui avait été lire l'*Astrée* au bord du Lignon ; mais la nature que d'Urfé sentait et admirait était bien la même pour laquelle la France de Louis XIII avait des yeux, la nature arrangée, transformée par la main de l'homme en paysage artificiel, en colifichet compliqué où la verdure n'est plus que l'un des élémens du tableau, et pas toujours le principal. C'était une mode venue d'Italie, où la Renaissance avait inventé le jardin-bibelot, dont il subsiste là-bas d'amusans spécimens, conservés

(1) Dans la *Dédicace* de la *Place Royale*.

(2) M. Jules Lemaître. Discours prononcé à Port-Royal à l'occasion du centenaire de Racine.

par des propriétaires intelligens : « Fontaines, jets d'eau et cascades, dit M. Eugène Muntz (1), bocages, berceaux et haies, treilles et treillages, fleurs d'agrément et plantes médicinales, grottes et souterrains, volières et orgues hydrauliques, statues et groupes, obélisques, vases, pavillons et promenoirs couverts, salles de bains, tout y était réuni pour charmer le regard ou favoriser le recueillement. »

Les jardins de France offraient ce même aspect de magasins de bric-à-brac. Le promeneur devait y aller de surprise en surprise et s'y perdre dans toutes sortes de « dédales, » combinés avec des trompe-l'œil ingénieux; ainsi le voulait l'esthétique du genre, et les jardins les plus savamment machinés étaient réputés les plus beaux. Chez les Gondi, à Saint-Cloud, on admirait tout particulièrement, parmi plusieurs « raretés, » des fontaines, dont les eaux faisaient jouer des instrumens invisibles. Chez le duc de Bellegarde, rue de Grenelle-Saint-Honoré, la merveille du jardin était « une grotte éclairée d'arcades, ornée de grotesques et de termes marins; couverte d'une voûte incrustée de coquilles et de quantité de rocailles; de plus, si pleine de tuyaux, de canaux de jets d'eau et de robinets invisibles (2) » que le roi n'en avait pas davantage sur ses terrasses de Saint-Germain, ni le cardinal de Richelieu dans ses jardins de Rueil, où furent construites les premières cascades artificielles qu'on ait vues en France (3). Au château d'Usson, chez la reine Marguerite, que d'Urfé a mise dans l'*Astrée* sous le nom de Galatée, le jardin était « agencé de toutes les raretés que le lieu pouvait permettre,... n'y ayant rien oublié de tout ce que l'artifice y pouvait ajouter, » et l'on avait « embelli » les bois de « diverses grottes, si bien contrefaites au naturel, que l'œil trompait bien souvent le jugement (4). » La plus célèbre était « l'antre de la vieille Mandragore, plein de tant de raretés et de tant de sortilèges, que d'heure à autre, il y arrivait toujours quelque chose de nouveau. » La voûte de l'entrée était soutenue par deux Termes, « qui étaient fort industrieusement revêtus de petites pierres de diverses couleurs; les cheveux, les sourcils, les moustaches, la barbe et lès deux cornes de Pan étaient de coquilles de mer, si proprement mises que le ciment n'y paraissait

(1) *Histoire de l'art pendant la Renaissance.*
(2) Sauval, *Les Antiquités de Paris.*
(3) Dulaure, *Environs de Paris.*
(4) L'*Astrée.*

point... Le tour de la porte était par le dehors à la rustique, et pendaient des festons de coquille rattachés en quatre endroits, finissans auprès de la tête des deux Termes. Le dedans de la voûte était en pointe de rocher, qui semblait en plusieurs lieux dégoutter le salpêtre. » Les parois de l'antre étaient « enrichies d'un grand nombre de statues, qui, enfoncées dans leurs niches, faisaient diverses fontaines, et toutes représentaient quelque effet de la puissance de l'Amour. » Un tombeau « garni de tableaux » et d'ornemens en marbre de couleur s'élevait au milieu de la grotte.

Autant que possible, les arbres étaient taillés et tordus pour leur faire représenter ceci ou cela. Les fleurs des parterres formaient de savans dessins de broderie. L'intervention constante et illimitée de l'homme avait abouti à une nature absolument factice, « précieuse » à la façon des « fausses Précieuses. » L'*Astrée* en avait consacré la mode par ses descriptions, empreintes d'une admiration sans réserves. Il fallut Le Nôtre pour ramener un peu de simplicité dans nos jardins et les débarrasser des inventions les plus saugrenues, et ce ne fut pas sans causer des regrets aux personnes qui avaient accoutumé de demander à un paysage le même genre de beauté et d'amusement qu'à un décor d'opéra. La Grande Mademoiselle trouvait Chenonceaux incomplet et comme inachevé, parce qu'on avait eu, par extraordinaire, le bon goût de respecter le cadre charmant que lui a fourni la nature. Elle était en peine de s'expliquer la réputation de la Provence, qui lui paraissait « assez vilaine. » Elle séjourna un mois à l'entrée des Pyrénées sans avoir la curiosité d'y mettre le pied. Mais elle ne se lassa jamais d'admirer les joujoux prétentieux dont les architectes paysagistes de l'école italienne avaient encombré nos jardins et nos bois, et c'est d'Urfé qui en est responsable; il lui a manqué, parmi tant de goûts nobles et bienfaisans qui ont fait de l'*Astrée* « un livre de haute portée, presque un grand livre (1), » d'aimer le naturel et la simplicité. Ce fut d'autant plus fâcheux, que les continuateurs de son œuvre sociale étaient destinés à accentuer ses défauts, ainsi qu'il arrive presque toujours. Les Précieuses, par exemple, même « les vraies, » n'ont pas su séparer le bon grain de l'ivraie, en prendre et en laisser dans l'héritage de l'*Astrée*. Elles ont précipité la révolution dont Honoré d'Urfé avait été le prophète, et

(1) Montégut, *loc. cit.*

consommé la transformation de mœurs qu'il avait préparée au mieux de ses forces. Elles ont tenu pendant un demi-siècle école de politesse et de beau langage, faisant accepter leur férule par des personnes aussi indociles à l'ordinaire que la princesse dont j'ai entrepris de raconter l'histoire. Elles n'ont pas essayé, bien loin de là, de redresser ce qui avait été faussé dans l'esprit français et de ramener le goût public dans la bonne route ; elles ont, au contraire, beaucoup poussé la France vers le tortillé et l'alambiqué.

Tout compte fait, leur influence a néanmoins été bienfaisante dans l'ensemble. La Grande Mademoiselle, aux allures brusques et cavalières, a dû à l'hôtel de Rambouillet de ne pas avoir été un mousquetaire en jupon. Elle avouait si volontiers la reconnaissance qu'elle lui devait qu'un biographe doit tâcher de l'aider à payer sa dette.

III

On s'est demandé (1) s'il fallait faire une part à l'influence de l'*Astrée* « dans la formation de la société précieuse. » Je le crois, avec cette réserve, déjà indiquée, que d'Urfé n'a pas eu la prétention de créer de nouveaux courans d'idées et de sentimens ; il s'est borné à observer ceux qui se dessinaient au fond des âmes et à s'en faire l'apôtre, se sentant avec eux en complète harmonie. L'esprit de société serait né sans lui ; il commençait de naître alors que parurent les premiers volumes de l'*Astrée*. Son essor aurait été moins rapide si d'Urfé n'avait pas écrit.

Il a passé longtemps pour spirituel de se moquer des Précieuses. Maintenant que ce plaisir trop facile s'est émoussé par l'abus, il y a plus d'originalité à leur rendre justice : — « On n'a généralement retenu d'elles, dit M. Brunetière, que le souvenir de leurs ridicules, et il faut avouer qu'elles en ont eu beaucoup... Ce qu'on pourrait surtout leur reprocher, ce serait d'avoir remis la littérature française à l'école de l'Espagne et de l'Italie... supposé du moins qu'elles eussent pu l'éviter, dans une cour tout italienne, et dans un temps où l'influence espagnole rentrait chez nous par toutes nos frontières. Mais elles nous ont, après cela, rendu de grands services, et des services qu'on ne saurait oublier, mécon-

(1) M. F. Brunetière, *Manuel de l'Histoire de la littérature française.*

naître ou négliger, sans fausser vingt ou trente ans de l'histoire des mœurs et de la littérature. C'est ainsi qu'étant femmes, et du monde, elles ont affranchi la littérature de ce pédantisme dont elle est encore tout embarbouillée dans Ronsard ou dans Montaigne même... elles ont obligé l'écrivain à secouer la poussière de sa bibliothèque ou de sa « librairie ; » elles lui ont imposé quelques-unes des exigences de leur sexe ; et, par là même, une littérature jusqu'alors presque purement érudite est devenue déjà mondaine. — Elle l'est également devenue, et presque en même temps, grâce à elles, par un air de décence et de politesse qui lui manquait encore... Les Précieuses ont exigé des hommes qu'ils leur rendissent les respects auxquels toute femme a droit, comme femme, dans une société civilisée, et elles l'ont obtenu... On comptera désormais avec elles, on ménagera leurs pudeurs... » Elles ont épuré le langage et, par cela seul qu'elles obligeaient « l'honnête homme » à choisir ses mots, elles l'ont accoutumé à discerner les nuances de la pensée, à « anatomiser » l'idée à traduire. — « A la faveur de la préciosité, la propriété de l'expression et la finesse de l'analyse s'introduisent donc ensemble dans le discours. »

Voilà bien des services, et bien éminens. On n'en mesure toute l'étendue qu'en examinant de près les mœurs qu'il fallait adoucir et policer. L'élégance des costumes et des attitudes cachait une rudesse et une grossièreté dont les preuves sont à profusion dans les écrits du temps. La Grande Mademoiselle, qui est déjà de la seconde génération des Précieuses et qui a mérité par son amour du bel esprit de figurer dans leur livre d'or (1), avait encore, sitôt qu'elle s'animait, un verbe et des gestes de pandour. Elle faisait « mille imprécations (2), » et elle menaça un jour le maréchal de l'Hôpital, qui eut peur et fila doux, de lui arracher la barbe de ses propres mains. Plusieurs femmes de qualité étaient connues pour avoir la main leste et lourde, le pied à l'avenant : leurs gens et leurs galans en savaient quelque chose. Mme de Vervins, qui appartenait à la Cour, où elle avait assisté avec Mademoiselle aux fêtes en l'honneur de Mlle de Hautefort, fouettait elle-même ses laquais et ses servantes et n'y allait pas de main morte ; l'une de ses suivantes en mourut, dit-on, et fut vengée par le peuple de Paris, qui mit la maison à sac.

(1) *Dictionnaire des Précieuses*, de Somaize.
(2) *Mémoires de Conrart.*

On brisa vitre, on rompit porte...
Bref, si fort s'accrut le tumulte,
Que, de peur de plus grande insulte,
Cette dame s'enfuit exprès
Et se sauva par les marais (1).

Les hommes ne se gênaient pas pour riposter; au besoin, ils commençaient. Le comte de Brégis, ayant reçu un soufflet de sa danseuse, la décoiffa au milieu du bal. A un souper, le marquis de la Case saisit un gigot et en frappa sa voisine au visage, la couvrant de jus; elle, bonne personne, « en rit de tout son cœur (2). » Malherbe avouait à Mme de Rambouillet avoir souffleté jusqu'à la faire crier au secours la vicomtesse d'Auchy, dont il était jaloux. Battre sa femme était chose qui s'avouait.

Les plaisanteries ignobles, les saletés qu'il est impossible de raconter, étaient acceptées par les deux sexes. Le père du grand Condé, présidant à un jeu de société où la règle obligeait les autres joueurs à faire tout ce qu'il faisait, mangea le premier et fit manger à l'assistance — je n'ose dire quoi, et n'essayez pas de deviner, vous ne le pourriez pas. Louis XIII, le timide et pudique Louis XIII, ne laissait pas, quand il s'y mettait, de donner à sa Cour des exemples peu ragoûtans. On lit dans un livre d'édification de 1658 que le feu roi, ayant remarqué dans la foule admise à le voir dîner une demoiselle assez décolletée, « la dernière fois qu'il but, il retint une gorgée de vin en la bouche, qu'il lança dans le sein découvert de cette demoiselle (3). »

La tradition aristocratique exigeait qu'on battît les inférieurs au moindre manquement de leur part. Richelieu rossait ses gens, il rossait les officiers de sa garde, il rossait, disait-on, ses ministres. Le célèbre duc d'Épernon, le dernier des grands seigneurs d'après Saint-Simon, discutant un jour avec l'archevêque de Bordeaux, lui « bailla trois coups de poing » dans la figure et la poitrine, et « lui donnant plusieurs fois du bout de son bâton dans l'estomac, lui dit que sans le respect de son caractère, il le renverserait sur le carreau (4). » En Bourgogne, le marquis de Maulny, outré de ce que des paysans avaient fait attendre du beurre et des œufs à ses gens, sort de chez lui comme un furieux,

(1) *Gazette de Loret*, lettre du 13 août 1651.
(2) Tallemant.
(3) *Lettres de Pauline et d'Alexis à diverses personnes, pour des sujets bien importans*, par le P. Barry.
(4) *Mémoires de Richelieu.*

se jette sur les premiers qu'il rencontre, et à coups d'épée, à coups de pistolet, en blesse deux mortellement. En Anjou, le comte de Montsoreau fabrique de la fausse monnaie dans les bois, rançonne les voyageurs, pille et tyrannise les campagnes, à la tête de vingt brigands de son espèce. A Paris même, le duc d'Angoulême, bâtard de Charles IX, est aussi faux monnayeur, et il envoie ses gens se payer de leurs gages dans la rue, en détroussant les passans.

Les duels entretenaient le mépris de la vie humaine. A trente ans, le chevalier d'Andrieux avait déjà tué en duel soixante-douze hommes. Les édits n'y faisaient rien ; il fallait que le changement vînt des mœurs. Neuf ans après la mort de Louis XIII, le maréchal de Gramont disait dans une de ses lettres : « De compte fait, il y a, depuis la régence, neuf cent quarante gentilshommes tués en duel. » C'était le chiffre officiel, « sans compter ceux dont la mort fut attribuée à d'autres causes, bien qu'ils eussent réellement péri dans des rencontres (1). »

On n'y mettait pas les mêmes cérémonies et les mêmes précautions que de nos jours. Un duel était un combat de sauvages, où l'on se frappait n'importe comment et avec n'importe quoi, tous les moyens étant jugés bons, quoique plus ou moins « courtois, » pour « bien tuer. » En 1612, Balagny et Puymorin descendirent de cheval et tirèrent l'épée dans la rue des Petits-Champs. Pendant qu'ils se battaient, un valet blessa Balagny par derrière d'un coup de fourche, dont il mourut. Puymorin était déjà blessé, et mourut aussi. Ce fut encore un laquais qui tua Villepreau traîtreusement, pour le compte de Saint-Germain Beaupré, dans le duel qu'ils eurent ensemble rue Saint-Antoine. Le jeune Louvigny (2), se battant avec d'Hocquincourt, lui dit: « Otons nos éperons, — et comme l'autre se fut baissé, il lui donna un grand coup d'épée qui passait d'outre en outre et le mit à la mort. » Tallemant des Réaux qualifie cette action d' « épouvantable ; » cependant elle n'eut pas de suites pour Louvigny. Le maréchal de Marillac, qui fut décapité en 1632, tua son adversaire « avant que l'autre eût eu le loisir de mettre l'épée à la main (3). » Nous appellerions cela des assassinats. Nos pères n'y voyaient point de mal ; ils ne méprisaient que les pacifiques.

(1) Vicomte d'Avenel. *Richelieu et la monarchie absolue.*
(2) Tué en duel, en 1629, à un peu plus de vingt ans.
(3) Tallemant.

La vie de salon fut ce qui vint à bout de ces restes de barbarie. Elle forme à la politesse, qui ne permet pas de faire donner des coups de fourche dans le dos à son adversaire, ni de faire manger des ordures aux dames en jouant aux jeux innocens. Les bonnes manières sont une partie de la morale ; soyons reconnaissans aux Précieuses d'avoir « façonné » les hommes pour le monde, et à Mme de Rambouillet entre toutes les autres, car c'est elle qui a rendu possible l'œuvre générale, en la commençant par le commencement.

Son génie de maîtresse de maison lui avait soufflé que l'ordonnance des vieux hôtels parisiens, imaginée pour d'autres temps et d'autres mœurs, ne valait plus rien et devait être abandonnée. L'ancienne distribution ne comportait pas de salon ; c'est une pièce qui n'existait pas, de sorte qu'il manquait un cadre pour cette vie de société qui demandait à naître. « On ne savait, dit Tallemant, que faire une salle à un côté, une chambre à l'autre, et un escalier au milieu. » La salle était une pièce de parade où l'on ne se tenait point d'habitude. On recevait ses visiteurs « dans n'importe quelle pièce de l'hôtel, selon l'heure, la saison ou le hasard. Ce que nous nommons salle à manger n'existait pas davantage... On dînait dans sa salle, dans son antichambre ou dans sa chambre. Chaque jour on dressait la table, ou bien on l'apportait toute servie, dans une pièce choisie sans règle fixe, selon le nombre des convives (1). » L'esprit de conversation est une plante trop délicate pour fleurir dans ces conditions, au hasard et à l'abandon. Pour avoir des causeurs, il faut avant tout avoir un endroit où causer. Tout le monde le sait, à présent, ou devrait le savoir ; personne n'a plus le droit d'ignorer l'influence du lieu où l'on se tient, et qu'il suffit d'un meuble mal placé pour empêcher les sympathies de se grouper, le courant de s'établir entre les esprits. Il y a trois cents ans, ce fut la découverte de Mme de Rambouillet. Ses réflexions l'amenèrent à inventer l'appartement moderne, favorable aux réunions intimes et aux joutes d'esprit. C'est une date dans l'histoire de la société française.

Mme de Rambouillet possédait un hôtel délabré, situé entre les Tuileries et la cour du Louvre, vers l'endroit où est maintenant le pavillon de Rohan (2). Elle voulut le rebâtir, et ne trouva personne qui sût lui faire un plan à son idée. Elle prit le parti d'être

(1) Vicomte d'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue.*
(2) Cf. le plan de Gomboust, *Paris en 1652.*

son propre architecte : « Un soir, après y avoir bien rêvé, elle se mit à crier : — Vite, du papier ; j'ai trouvé le moyen de faire ce que je voulais. — Sur l'heure elle fit le dessin (1). » La disposition qu'elle venait d'inventer était si heureuse qu'elle fut imitée par toute la France. « C'est d'elle qu'on a appris à mettre les escaliers à côté (2) pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers, et à faire des portes et des fenêtres hautes et larges et vis-à-vis les unes des autres. Et cela est si vrai, que la Reine mère, quand elle fit bâtir le Luxembourg, ordonna aux architectes d'aller voir l'hôtel de Rambonillet, et ce soin ne leur fut pas inutile. C'est la première qui s'est avisée de peindre une chambre d'autre couleur que de rouge ou de tanné ; et c'est ce qui a donné à sa grand'chambre le nom de *Chambre bleue.* »

Cette chambre fameuse, où le XVIIe siècle vint prendre « le ton juste de la conversation (3), » était disposée avec une science déjà consommée des exigences de sa destination. Le jour y était mesuré, les sièges comptés — dix-huit, pas un de plus — les groupemens facilités par des paravens. Des fleurs parfumaient l'air, des objets d'art caressaient le regard, l'ensemble avait un air de sanctuaire si caractérisé, que les habitués en parlent toujours comme d'un « temple, » y compris la Grande Mademoiselle, qui retenait ses grands gestes garçonniers et ravalait ses « imprécations » en passant le seuil de la Chambre bleue. Elle n'échappait pas à l'influence apaisante de la maison, et en acceptait la discipline avec la même soumission que le reste du monde. Mme de Rambouillet était à ses yeux « une chose adorable. » — « Je la crois voir, écrivait Mademoiselle (4) en 1659, dans un enfoncement où le soleil ne pénètre point, et d'où la lumière n'est pas tout à fait bannie ; cet antre est entouré de grands vases de cristal pleins des plus belles fleurs du printemps, qui durent toujours dans les jardins qui sont auprès de son temple, pour lui produire ce qui lui est agréable ; autour d'elle il y a force tableaux de toutes les personnes qu'elle aime ; ses regards sur ces portraits portent toute bénédiction aux originaux : il y a encore force livres sur des tablettes qui sont dans cette grotte ; on peut juger qu'ils ne traitent de rien de commun. On n'entre dans ce lieu que

(1) Tallemant.

(2) Dans un des angles du fond de la cour (note de Tallemant).

(3) M. Bourciez. *L'Hôtel de Rambouillet, etc.* Dans Petit de Julleville.

(4) Dans *La Princesse de Paphlagonie*, où Mme de Rambouillet s'appelle la *déesse d'Athènes.*

deux ou trois à la fois, la confusion lui déplaisant, et le bruit étant contraire à la divinité dont la voix n'est d'ordinaire éclatante que dans son courroux lorsqu'elle lance les tonnerres. Celle-ci n'en a jamais; c'est la douceur même. »

La reconstruction de l'hôtel de Rambouillet date de 1618, d'après l'inscription d'une pierre conservée au musée de Cluny. Il fallut une dizaine d'années à la maîtresse de maison pour former son « salon, » au sens social ou mondain du mot, et pour en parachever l'éducation. Elle le conserva ensuite dans tout son éclat jusqu'à la Fronde, qui vint troubler la vie de l'esprit et suspendre les plaisirs du monde. La belle période de l'hôtel de Rambouillet coïncide donc exactement avec la première jeunesse de la Grande Mademoiselle, qui était née en 1627, et avec celle de Mme de Sévigné, qui avait un an de plus.

La grande nouveauté des débuts fut l'espèce d'avancement accordé aux gens de lettres, qui furent reçus dans la Chambre bleue sur le pied de gens du monde. Cela ne s'était jamais vu. On avait toujours recherché les « beaux esprits, » mais on les traitait comme méritaient de l'être, après tout, de pauvres hères qui vivaient presque tous la main tendue et l'échine ployée, faisant assaut de complaisances équivoques et de dédicaces écœurantes pour obtenir un sac d'écus ou s'assurer une place au bas bout de la table. Pour un Balzac ou un d'Urfé, qui vivaient sur leurs terres, combien de Sarrazin et de Costar, combien de parasites-nés, sous peine de crever de faim! Ils auraient eu dix fois plus de talent que ce n'était le cas, qu'il leur aurait tout de même été impossible de mettre de la dignité dans leur existence. Il n'y avait pas de journaux, ni de revues, ni de propriété littéraire, ni de droits d'auteur au théâtre : comment gagner son pain, si ce n'est par des voies détournées et des moyens bas? Comment acquérir la fierté, le respect de sa profession et de soi-même, quand le premier hobereau venu vous faisait bâtonner aux applaudissemens de la galerie? Comment ne pas rester pédant jusqu'aux moelles quand c'était la seule chose qui rapportât dans le métier, quand on n'était logé et pensionné que pour être « bel esprit » de la tête aux pieds et sans une heure de relâche, dans son costume, dans ses manières, dans chaque mot qu'on disait, afin que le maître en eût pour son argent et apparût aux yeux de tous en protecteur des lettres? Aujourd'hui que les écrivains sont au pinacle; qu'on en est même venu à s'exagérer les mérites de leur

profession,—puisque enfin il n'y a rien d'admirable en soi à mettre du noir sur du blanc, et qu'un bon cordonnier est un citoyen plus utile qu'un méchant écrivain, —aujourd'hui il nous paraît presque inconcevable qu'il y a trois siècles, dans les conditions que je viens d'exposer, d'honnêtes garçons qui auraient pu vendre de la chandelle se soient fait auteurs de gaieté de cœur. C'est bien la preuve que la vocation littéraire est irrésistible.

L'hôtel de Rambouillet tendit à modifier l'échelle des valeurs sociales et à diminuer la distance entre la science ou le talent et la naissance, entre l'intellectuel et l'homme de qualité. Les gens de lettres goûtèrent, pour la première fois, les douceurs de la considération. Ils ne furent pas dispensés d'avoir de l'esprit, bien au contraire, mais ils furent incités à l'avoir moins rébarbatif, moins dissemblable de ce qu'on appelait l'esprit de cour, qui passait pour très supérieur, et avec justice : il n'y a pas de comparaison à faire entre les mots jaillissans et drus du grand Condé, qui était, lui aussi, l'élève de Mme de Rambouillet, et les facéties laborieuses de Voiture ou de l'académicien Jacques Esprit, déjà en progrès, cependant, sur leurs prédécesseurs. Traités en égaux, les gens de lettres quittèrent peu à peu le ton du pitre ou du pédagogue avec les aimables femmes qui leur faisaient cette grâce et leur rendaient ce service. La métamorphose fut lente, — Trissotin en est la preuve, — et la reconnaissance des « pédans » onéreuse, car ils déteignirent un peu sur leurs bienfaitrices. Il suffit toutefois de regarder Racine ou Boileau : on aperçoit d'un coup d'œil l'immensité du chemin parcouru depuis le jour où « l'incomparable Arthénice » décida d'inviter les gens pour leur mérite personnel, à l'exclusion de tout autre motif tiré de la naissance ou de la fortune. Ce fut la première phase de l'évolution démocratique qui en est arrivée maintenant, sous nos yeux, à rendre le mérite personnel suspect, parce qu'il choque l'idée d'égalité.

La Chambre bleue vit défiler le « tout Paris » d'alors. Du côté des lettres, Malherbe fut un des fidèles de la première heure, et il demeura le poète attitré du « rond, » ainsi qu'on disait entre initiés, jusqu'à sa mort, survenue en 1628. Il était pourtant « rustre et incivil, » d'après Tallemant et bien d'autres; sa « conversation était brusque; » mais il faisait de bons vers et « ne disait mot qui ne portât. » C'était une recrue précieuse, un panache pour le salon. D'ailleurs il se surveillait à l'hôtel de Ram-

bouillet, il faisait l'aimable, avec sa barbe grise, et rimait des chansons en l'honneur d'Arthénice ; mais il était trop vieux pour changer et ne réussissait qu'à se rendre ridicule, dans son rôle de galantin édenté, toujours crachotant. — Malherbe avait été aux gages de M. de Bellegarde, qui « lui donnait 1 000 livres d'appointement avec sa table et lui entretenait un laquais et un cheval. » Il eut dans la suite 500 écus de pension de Marie de Médicis, et de nombreuses gratifications, quémandées à la sueur de son front : « Malherbe, écrivait Huet, l'évêque d'Avranches, n'épargnait point sa veine pour se faire une meilleure fortune, et sa poésie, toute noble qu'elle est, n'est pas toujours employée noblement. De sorte que M. des Yveteaux disait qu'il demandait l'aumône le sonnet à la main. »

Il avait eu pour rival à l'hôtel de Rambouillet un Italien brillant et complimenteur, dont toutes ces femmes s'étaient engouées parce qu'on s'engoue toujours en France des écrivains étrangers, quand ils le méritent et même quand ils ne le méritent pas. Marini, — on l'appelait à Paris le cavalier Marin — qui, « les jours où il était simple, appelait la rose « l'œil du printemps (1), » travaillait alors à son *Adonis*, poème en quarante-cinq mille vers où chaque mot est à effet, et il ne parlait non plus que par pointes et antithèses. Le « rond » se pâmait d'admiration devant ce prétentieux personnage, au grand dégoût de Malherbe, qui en était confirmé dans son antipathie pour la littérature italienne. L'influence de Marini a été déplorable pour le premier salon de France : — « Il partit, mais il laissait en germe la préciosité (2). »

Chapelain était fils d'un notaire de Paris et avait commencé par être précepteur. Il vécut ensuite de pensions : 2 000 livres de M. de Longueville, qui furent portées à 3 000 à l'apparition de *La Pucelle*, 1 000 livres de Richelieu, 500 écus de Mazarin. Il s'était fait donner plusieurs petits bénéfices à force de « courir après, » ne fussent-ils que « de cent francs. » Il avait, chose alors très rare, un bon traité avec son libraire : *La Pucelle* lui fut payée 3 000 livres. Chapelain était dans l'aisance. — C'était l'un des hommes de Paris les plus râpés, fripés, crasseux, minables, les plus « fagotés en auteur, » les plus caricature de la tête aux pieds. Le jour où il fut présenté à Mme de Rambouillet (en 1627), elle resta abasourdie, bien qu'elle eût déjà l'habitude des gens de

(1) M. Bourciez, *loc. cit.*
(2) *Ibid.*

lettres. Elle vit un laid petit homme en habit de satin gorge de pigeon, dans un temps où l'on n'en portait point, et couvert de passementeries bariolées. Il avait des bottes étranges, une vieille perruque, un vieux chapeau, l'air de revenir de la Courtille. Mme de Rambouillet se garda de le condamner sur la mine, et elle s'en trouva bien. Chapelain méritait l'estime et l'amitié. Il était plein de cœur, extrêmement instruit, et passionné pour les choses de l'intelligence. Un sens critique très aiguisé lui avait valu une autorité universelle ; il « entretenait une correspondance immense avec toute l'Europe savante, et... était consulté par tous comme un oracle... Chapelain s'intéresse à tout ; il a l'esprit singulièrement ouvert, et des curiosités qui lui font honneur et qui nous étonnent (1). » Il fut l'un des piliers du salon Rambouillet, irremplaçable pour les conversations sérieuses et les discussions littéraires. Son extérieur s'était amendé dans une certaine mesure ; il s'était vêtu de noir, comme Vadius et Trissotin au Théâtre-Français ; mais la transformation s'était accomplie sans qu'il eût cessé un seul jour d'être râpé : « Je pense qu'il n'a jamais rien eu de neuf, » disait Tallemant.

Ménage, de la bonne bourgeoisie de province, n'était pas seulement un grand pédant, il était le Pédant, l'homme qui sue l'encre et crève de vanité, le sot qui fait éternellement la roue et qui a des colères de dindon quand on ne l'admire pas. C'est de lui que descendent les gens de lettres, — car il en existe encore, — qui vous font passer des examens sur ce qu'ils ont écrit. Il demandait à propos de tout, avec son sourire avantageux : « Vous souvient-il du mot que je dis sur cela ? » On ne se souvenait pas, et alors il criait du haut de sa tête des choses piquantes et des grossièretés. Au surplus, tout le monde le connaît ; il est l'original de Vadius, et Molière l'avait fait criant de ressemblance. Il fallait bien aimer la littérature pour le supporter : « Je l'ai vu, dit Tallemant, dans l'alcôve de Mme de Rambouillet se nettoyer les dents, par dedans, avec un mouchoir fort sale, et cela pendant toute une visite. » Avec ces belles manières-là, il se croyait irrésistible, poursuivait Mme de Rambouillet de ses déclarations et laissait entendre qu'il était au mieux avec des femmes comme Mme de Lafayette et Mme de Sévigné. Cette dernière ne lui laissa pas porter ses vanteries en Paradis. Elle l'invita un jour à monter

(1) M. Petit de Julleville, *Fondation de l'Académie française, loc. cit.*

tête à tête dans son carrosse, disant « qu'elle ne craignait point que personne en parlât. » Outré d'un pareil mépris, Ménage se répandait en reproches : « Mettez-vous dans mon carrosse, lui dit-elle ; si vous me fâchez, je vous irai voir chez vous (1). »

On le supportait à cause de son vaste savoir et du vif sentiment de la justice qui lui faisait oublier ses griefs et ses inimitiés toutes les fois que Mazarin ou Colbert lui demandaient la liste des gens de lettres à récompenser. Il avait du bon, sous ses dehors de cuistre, était capable de dévouement, et il a rendu toute sa vie d'innombrables services. — Ménage avait du bien. Il se donna néanmoins à Retz, qui le logeait, le nourrissait, lui entretenait un laquais, et endura pendant dix ans ses colères et ses criailleries. Il fallut enfin se séparer. Ménage obtint par ailleurs un bon bénéfice et fonda chez lui une succursale de la Chambre bleue. Ses réceptions étaient très recherchées. Elles avaient lieu le mercredi, et on les appelait « l'académie de M. Ménage. »

Tout autre était le petit Voiture, un malheureux « pygmée » qui passa les cinquante années de sa vie à se mourir. Très jeune encore, il écrivait à Mme de Rambouillet : « (Nancy.) Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai eu des maux qui ne se peuvent dire... En passant par Épernay, je fus voir de votre part Monsieur le maréchal Strozzi : et son tombeau me sembla si magnifique que, voyant en quel état j'étais, et me trouvant là tout porté, j'eus envie de me faire enterrer avec lui. Mais on en fit quelque difficulté, pour ce que l'on trouva que j'avais encore quelque chaleur. Je me résolus donc de faire porter mon corps jusqu'à Nancy ; où enfin, Madame, il est arrivé si maigre et si défait, que je vous assure que l'on en met en terre qui ne le sont pas tant. » Dix ans plus tard, il faisait son portrait en ces termes : « J'ai la tête assez belle, avec beaucoup de cheveux gris : les yeux doux, mais un peu égarés, et le visage assez niais. En récompense... je suis le meilleur garçon du monde. » Pas si bon garçon que cela. Le « roi nain » était un charmant causeur, une manière de précurseur du Parisien du XVIIIe siècle, par son esprit aîlé et sa gaieté mousseuse. Il était le boute-entrain de l'hôtel de Rambouillet, qu'il désempesait après le départ de ses confrères, lui apprenant le rire léger qui sied aux jolis riens. Mais il avait ses défauts, qui faisaient dire à Condé :

(1) Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules.*

« Si Voiture était de notre condition, il n'y aurait pas moyen de le souffrir. »

Il était petit badin avec indiscrétion. Il prenait à chaque instant des familiarités qui obligeaient de le remettre à sa place, comme le jour où il voulut baiser le bras d'une des filles de la maison. On lui donnait sur les doigts, il demandait pardon, mais ne se corrigeait point; la vanité l'en empêchait. C'était aussi la vanité qui le rendait jaloux et colère. Chose plus grave, il était mal sûr, d'après Mlle de Scudéry, qui n'est point mauvaise langue. Sa littérature lui ressemble; tout ce qu'il a écrit est petit et coquet, délicat souvent et plein de grâce, mais de vrais colifichets, et, quant à son goût, ce fut lui qui se chargea d'aller dire à Corneille, après la lecture de *Polyeucte* à l'hôtel de Rambouillet, qu'il ferait bien de garder sa pièce dans un tiroir. Sur la fin de sa vie, Voiture se teignit la barbe et les cheveux, tourna un peu au pitre pour n'avoir pas su vieillir, et devint fatigant par son caractère irritable. Il n'en fut pas moins jusqu'à son dernier jour l'enfant gâté de Mme de Rambouillet et de toute sa société, parce qu'il n'avait pas le gourmé et le compassé des autres. Plus de trente ans après sa mort, Mme de Sévigné rappelait avec délices son « esprit libre, badin et charmant, » et ajoutait : « Tant pis pour ceux qui ne l'entendent pas. » Voiture aurait pu se dispenser d'être un solliciteur et un obligé; son père avait fait de bonnes affaires dans les vins. L'usage s'en mêlant, il crut qu'il y allait de sa gloire d'avoir sa part du gâteau et profita de ses belles relations pour se faire donner de toutes mains pensions, charges et bénéfices. Ses revenus devinrent considérables. Mme de Rambouillet le nourrissait.

Valentin Conrart, le premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, fut le plus utile, sinon le plus brillant, des membres du « rond. » Il était le bon sens de la maison, l'ami sage et discret à qui l'on s'en remettait avec la même confiance du soin de garder un secret délicat ou de donner la bonne prononciation d'un mot. Un peu pédagogue, inévitablement, à force de corriger les ouvrages des autres, la jeunesse le trouvait quelquefois bien sérieux. Conrart me fait l'effet de n'avoir jamais oublié qu'il était protestant, de s'en être souvenu en parlant, en marchant, en dormant, en rimant de petits vers à *Alphise* ou à *Lycoris*, parce que ce n'était pas une chose qu'il fût alors permis d'oublier; tout vous le rappelait à tout instant : « C'est un si grand désavantage selon le monde que d'être huguenot, » écrivait-il en 1647 à un coreli-

gionnaire (1). — On sait que les réunions de lettrés d'où est sortie l'Académie française se tenaient chez Conrart. L'Académie ne pouvait pas avoir un berceau plus honorable. Il y a plaisir à considérer cet intérieur de bourgeois à l'aise et indépendant, hospitalier avec simplicité, ne demandant rien à personne et ayant facilement la main ouverte. Sa femme était une excellente et digne créature, qui ne croyait pas qu'on dût faire des embarras parce qu'on recevait à dîner des duchesses et des marquises. Elle n'avait d'amour-propre que pour ses liqueurs de ménage, ses pastilles et autres friandises, dont elle faisait des présens aux amis de son mari.

Vaugelas était un timide et un naïf, qui n'avait eu que de mauvaises chances dans la vie. Il s'était attaché à Gaston, y avait perdu sans compensation sa pension du roi, et s'était endetté à n'en plus jamais sortir. Mme de Carignan l'avait pris pour être gouverneur de ses deux fils : il se trouva que l'un était sourd-muet, l'autre bègue. L'hôtel de Rambouillet essaya de le mettre en relief et y échoua; c'était un écouteur obstiné, qu'il était impossible de sortir de sa grammaire et qui ne pensait qu'à attraper au vol les tours de phrase des « gens de qualité »; bref, une non-valeur pour un salon. J'ai bien peur qu'il n'en faille dire autant de Corneille, qui ne fut pas brillant, le sentit et cessa de venir, sauf les jours où il lisait ses pièces. Ce ne sont pas toujours les grands génies qui font le mieux dans les salons; Corneille dans le monde était toujours « le bonhomme Corneille, » marguillier de sa paroisse de Rouen, et pas amusant, de l'aveu de La Bruyère : — « Un autre est simple, timide, d'une ennuyeuse conversation; il prend un mot pour un autre, et il ne juge de la bonté de sa pièce que par l'argent qui lui en revient; il ne sait pas la réciter, ni lire son écriture. » Pour un cercle de jolies femmes, dix Corneille ne vaudront jamais un Antoine Godeau, minuscule dans ses vers comme dans sa personne, mais toujours en verve et toujours amoureux : « Quand il était en philosophie, tous les Allemands de sa pension ne pouvaient vivre sans lui; il chantait, il rimait, il buvait, et avait toujours le mot pour rire. Il était fort enclin à l'amour, et comme il était naturellement volage, il a aimé en plusieurs lieux (2). » Présenté tout jeune « au rond, » il fit pâlir l'étoile de Voiture, à qui Mlle de Rambouillet eut la cruauté

(1) *Valentin Conrart*, par MM. René Kerviler et Ed. de Barthélemy.
(2) Tallemant.

d'écrire : « Il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée, et je vous jure mille fois plus galant. » Godeau eut tous les succès; il fut même un bon évêque, à la surprise générale, et tout en restant, dit Sainte-Beuve, « l'évêque dameret de ce monde-là. »

L'hôtel de Rambouillet ne demandait aux gens de lettres d'autre passeport que l'esprit. Il caressait Sarrazin, malgré ses bassesses et ses friponneries, ses mariages ignobles et sa tournure ridicule, parce qu'il avait la repartie plaisante dans une conversation générale. Il protégeait l'encombrant Georges de Scudéry, espèce de capitan à la cervelle brouillée de vanité, qui fanfaronnait du matin au soir « la tête dans les nues, » vous rebattant les oreilles de ses ancêtres, de sa gloire, de ses tragi-comédies, de son poème épique sur *Alaric*, et croyant tout de bon avoir fait rentrer dans le néant Corneille et son théâtre. Il souffrait Colletet, Colletet le bon ivrogne, qui avait épousé successivement ses trois servantes, et n'avait même pas de talent pour se faire pardonner sa crasse et sa bohème populacière. On ne crée rien, même un salon, sans faire des sacrifices à son œuvre.

Il est impossible de tout nommer; tous y passèrent sauf Balzac, qu'on y place d'ordinaire et qui ne pouvait pas y être; il vivait au bord de la Charente et ne connaissait Arthénice que par lettres, Tallemant des Réaux l'affirme (1). Dans cette foule aux doigts barbouillés d'encre, que peut-être, aujourd'hui, l'on passerait au crible, aucun du moins n'était le premier venu, et Mme de Rambouillet les mettait aux prises avec la fine fleur de la Cour et de la Ville en naissance et en mérite, avec tout ce qui était spirituel et gai, curieux et intelligent, obligeant les uns à s'accoutumer aux idées sérieuses, et à en parler sérieusement, les autres à jeter aux orties, avec leur défroque spéciale « d'autheur, » leur langage spécial et pesant de pédant pédantisant. La présence dans le « rond » de nombreuses jeunes filles complétait la révolution, en imposant aux causeurs le ton de la décence et de la bonne compagnie. Je ne compte point parmi les jeunes filles la belle Paulet, surnommée « la lionne » à cause du blond ardent de sa chevelure, personne extraordinairement aimable, mais d'un peu trop d'expérience, l'un des sauvetages de Mme de Rambouillet, qui l'avait repêchée, catéchisée, rendue à la régularité et à la considération. Je n'y range pas davantage, à aucun âge, la bonne Scudéry : « C'est

(1) Cf. M. Bourciez, *loc. cit.*, p. 91.

une grande personne maigre et noire, et qui a le visage fort long. Elle est prolixe en ses discours, et a un ton de voix de magister qui n'est nullement agréable. » Le portrait n'est pas chargé, bien qu'il soit de Tallemant; il est vraiment impossible de se représenter Mlle de Scudéry en ingénue. Je pense aux filles de la maison, par qui viendront l'excès de délicatesse, la préciosité et la décadence : à Julie d'Angennes, pour qui fut faite *la Guirlande de Julie* et qui devint Mme de Montausier; à Angélique de Rambouillet, qui fut la première des trois femmes de M. de Grignan. Je pense à toutes leurs amies, Mlle de Bourbon en tête : c'était la future Mme de Longueville.

Il ne faut pas se figurer une réception à l'hôtel de Rambouillet avec l'aspect austère d'une séance de l'Institut. Ce n'aurait pas été la peine d'avoir là une Sévigné, une Sablé, une La Fayette, une Paulet, pour prendre des airs d'être en classe, même en discutant s'il fallait dire *avoine* et *sarge* avec la Cour, ou *aveine* et *serge* avec les halles et le port au Foin, même en assistant aux assauts d'éloquence des beaux esprits, à propos du livre nouveau ou de la pièce en vogue. Les conversations grammaticales ou littéraires étaient pourtant l'écueil; elles dégénéraient d'un rien en exercices de collège. On reste aujourd'hui confondu de la solennité avec laquelle Conrart parle à Balzac, dans une lettre de 1639, d'un « tournois » entre Voiture et Chapelain, à l'hôtel de Rambouillet, au sujet d'une comédie de l'Arioste, et des « Arrêts » en forme rendus sur ce différend par l'ermite de l'Angoumois (1). Il était urgent que les gens du monde s'en mêlassent, pour empêcher de prendre au sérieux tant de choses qui n'en valaient vraiment pas la peine.

Les écrivains venaient lire leurs œuvres inédites chez Arthénice ; tous les chefs-d'œuvre de Corneille y passèrent (2), ânonnés par leur illustre auteur, et si le « rond » se trompa pour *Polyeucte*, il vit juste pour *le Cid*, qu'il soutint contre Richelieu. On lisait aussi les lettres des absens, on improvisait des vers, on jouait la comédie, on raffinait en paroles sur l'amour, on faisait à tous ces jeux d'esprit des progrès en vivacité, et l'on devenait brillant en attendant de devenir entortillé. C'était la première période du règne des Précieuses, la bonne, celle dont La Bruyère a écrit d'après les récits des vieillards de son temps : — « Voiture et Sarrazin étaient nés pour leur siècle, et ils ont paru dans un

(1) MM. R. Kerviler et Ed. de Barthélemy, *loc. cit.*
(2) Cf. M. Bourciez, *loc. cit.*

temps où il semble qu'ils étaient attendus. S'ils s'étaient moins pressés de venir, ils arrivaient trop tard ; et j'ose douter qu'ils fussent tels aujourd'hui qu'ils ont été alors. Les conversations légères, les cercles, la fine plaisanterie, les lettres enjouées et familières, les petites parties où l'on était admis seulement avec de l'esprit, tout a disparu. » Il y avait eu un moment unique, gracieux et rapide comme un verger en fleurs, et que l'esprit français retrouvé n'a plus qu'au XVIIIe siècle. Le souvenir en était resté si vif que Saint-Simon écrivait cent ans après : « L'hôtel de Rambouillet était alors le rendez-vous de tout ce qui avait le plus d'esprit et de connaissance, et un tribunal de jugement redoutable au monde et à la Cour (1). »

On n'y boudait pas les plaisirs mondains. La jeunesse faisait son métier de jeunesse, dansait pour l'amour du mouvement, riait pour rire, se déguisait en personnages de l'*Astrée* ou en « petits métiers de Paris, » organisait des parties de campagne et jouait aux invités des tours de collégiens en vacances. Un soir, au château de Rambouillet, le comte de Guiche avait mangé force champignons. On fit rétrécir ses habits pendant la nuit. Le matin, impossible de s'habiller. L'inquiétude le prit : — « Suis-je enflé? Serait-ce d'avoir mangé trop de champignons? » Un compère répondait : — « Cela pourrait bien être... Vous en mangeâtes hier au soir à crever. » Il se regardait dans les glaces, se trouvait livide... Il fallut cesser la plaisanterie, qui devenait cruelle. Mme de Rambouillet elle-même inventait des surprises, mais elles étaient plus galantes. Un jour, — c'était encore au château de Rambouillet, — elle proposa à l'évêque de Lisieux de s'aller promener dans une certaine prairie où se trouvait un cercle de rochers naturels et de grands arbres. L'évêque accepta : — « Quand il fut assez près de ces roches pour entrevoir à travers les feuilles des arbres, il aperçut en divers endroits je ne sais quoi de brillant. Étant plus proche, il lui sembla qu'il discernait des femmes, et qu'elles étaient vêtues en nymphes. La marquise, au commencement, ne faisait pas semblant de rien voir de ce qu'il voyait. Enfin, étant parvenus jusques aux roches, ils trouvèrent Mlle de Rambouillet et toutes les demoiselles de la maison, vêtues effectivement en nymphes, qui, assises sur les roches, faisaient le plus agréable spectacle du monde. Le bonhomme en fut si charmé que

(1) *Écrits inédits*, éd. Faugère (Hachette).

depuis il ne voyait jamais la marquise sans lui parler des roches de Rambouillet (1). » M. de Lisieux était un fort bon prêtre. Les bienséances ne s'opposaient point à ce qu'on fît des surprises de cette sorte à un évêque; le frère de Richelieu, qui était archevêque de Lyon, se déguisa lui-même en berger, un jour que les dames s'étaient déguisées en bergères.

L'une des lettres les plus agréables de Voiture, adressée à un cardinal (2), contient le récit d'une partie de campagne faite en compagnie de Mlles de Rambouillet et de Bourbon, de Mme la Princesse, mère du grand Condé, de Mlle Paulet et de quelques autres personnes : « ... Nous partîmes de Paris, sur les six heures du soir, pour aller à la Barre (3), où Mme du Vigean devait donner la collation à Madame la Princesse... Nous arrivâmes à la Barre, et entrâmes dans une salle où l'on ne marchait que sur des roses et de la fleur d'orange. Madame la Princesse, après avoir admiré cette magnificence, voulut aller voir les promenoirs, en attendant l'heure du souper. Le soleil se couchait dans une nuée d'or et d'azur et ne donnait de ses rayons qu'autant qu'il en faut pour faire une lumière douce et agréable, l'air était sans vent et sans chaleur, et il semblait que la terre et le ciel, à l'envie de Mme du Vigean, voulaient festoyer la plus belle princesse du monde. Après avoir passé un grand parterre et de grands jardins tous pleins d'orangers, elle arriva en un bois, où il y avait plus de cent ans que le jour n'était entré, qu'à cette heure-là, qu'il y entra avec elle. Au bout d'une allée grande à perte de vue, nous trouvâmes une fontaine, qui jetait toute seule plus d'eau que toutes celles de Tivoli. A l'entour étaient rangés vingt-quatre violons, qui avaient de la peine à surmonter le bruit qu'elle faisait en tombant. Quand nous nous en fûmes approchés, nous découvrîmes dans une niche qui était dans une palissade une Diane à l'âge de onze ou douze ans, et plus belle que les forêts de Grèce et de Thessalie ne l'avaient jamais vue. Elle portait son arc et ses flèches dans ses yeux, et avait tous les rayons de son frère à l'entour d'elle. Dans une autre niche auprès était une de ses Nymphes, assez belle et assez gentille pour être de sa suite. Ceux qui ne croient pas les fables crurent que c'était Mlle de Bourbon (4) et

(1) Tallemant.
(2) Au cardinal de La Valette.
(3) Près d'Enghien.
(4) La lettre est donc de l'été de 1630 ou 1631.

la Pucelle Priande. Et à la vérité elles leur ressemblaient extrêmement. Tout le monde était sans proférer une parole, en admiration de tant d'objets, qui étonnaient en même temps les yeux et les oreilles : quand tout à coup la déesse sauta de sa niche et, avec une grâce qui ne se peut représenter, commença un bal qui dura quelque temps à l'entour de la fontaine. »

Ici le petit Voiture, qui avait des obligations à son correspondant, le cardinal de La Valette, se représente pleurant son absence et communiquant sa douleur à toute la compagnie. « Et cela eût duré trop longtemps, poursuit-il, si les violons n'eussent vitement sonné une sarabande si gaie, que tout le monde se leva, aussi joyeux que si de rien n'eût été. Et ainsi sautant, dansant, voltigeant, pirouettant, cabriolant, nous arrivâmes au logis, où nous trouvâmes une table qui semblait avoir été servie par les fées. Ceci, Monseigneur, est un endroit de l'aventure qui ne se peut décrire. Et certes, il n'y a point de couleurs ni de figures en la rhétorique qui puissent représenter six potages, qui d'abord se présentèrent à nos yeux... Et entre autres choses, il y eut douze sortes de viandes, et de déguisemens dont personne n'a encore jamais ouï parler et dont on ne sait pas encore le nom... Au sortir de table, le bruit des violons fit monter tout le monde en haut, où l'on trouva une chambre si bien éclairée, qu'il semblait que le jour qui n'était plus dessus la terre s'y fût retiré tout entier. Là, le bal commença, en meilleur ordre et plus beau qu'il n'avait été autour de la fontaine. Et la plus magnifique chose qui y fût, c'est, Monseigneur, que j'y dansai. Mlle de Bourbon jugea qu'à la vérité je dansais mal, mais que je tirais bien des armes, pour ce qu'à la fin de toutes les cadences il semblait que je me misse en garde. » La fête se termina par un feu d'artifice, après lequel « on reprit le chemin de Paris à la lueur de vingt flambeaux » et en chantant des ponts-neufs. Au village de la Villette on rattrapa les violons, et une enragée proposa de les faire jouer. Il était entre deux et trois heures du matin et Voiture n'en pouvait plus. Il bénit le ciel en apprenant que les violons avaient laissé leurs instrumens à la Barre. — « Enfin nous arrivâmes à Paris... Nous vîmes qu'une grande obscurité couvrait toute la ville : et, au lieu que nous l'avions laissée, il n'y avait que sept heures, pleine de bruit, d'hommes, de chevaux et de carrosses, nous trouvâmes un grand silence et une effroyable solitude partout, et les rues tellement dépeuplées, que nous n'y rencontrâmes pas un homme, et vîmes

seulement quelques animaux qui, à la lueur des flambeaux, se cachaient. » La lettre est un peu longue, même en y faisant de larges coupures ; mais c'est comme si l'on avait passé une soirée avec eux.

Il ne manqua point de contrefaçons de l'hôtel de Rambouillet, à Paris et jusqu'au fond des provinces. La vie de salon s'implanta de proche en proche dans toute la France, avec des conséquences littéraires qui ont été souvent étudiées, et des conséquences politiques qui ont moins retenu l'attention. Ce fut le commencement de la domestication de la noblesse. Les anciens passe-temps du gentilhomme en sa gentilhommière ne prenaient pas sur son indépendance; on pouvait aimer de tout son cœur à chasser, à batailler avec ses voisins, et demeurer un être insociable, ce qui est le seul moyen d'être un homme libre. Les nouveaux divertissemens exigeaient des sacrifices continuels aux convenances d'autrui (1), chose excellente en soi, et qui a cependant mal tourné pour l'aristocratie française ; le jour où il convint à Louis XIV, qui avait ses raisons, de transformer ses ducs et pairs en courtisans et en grands barons de l'antichambre, il n'y trouva pas assez de difficulté. « L'incomparable Arthénice » lui avait trop bien mâché la besogne, sans y penser, lorsqu'elle avait donné le goût des jeux innocens et des belles conversations aux plus remuans, y compris la Grande Mademoiselle elle-même.

Il nous reste à examiner ce que notre princesse et toute la Fronde ont dû de faux grands sentimens et de fausses grandes ambitions au théâtre de leur temps. Nous connaîtrons alors les principaux élémens, — sauf un, l'élément religieux, qui viendra à son heure, — dont s'était formée la société idéalisée par Corneille, et que Mademoiselle a fidèlement représentée jusqu'à son dernier soupir. Nous n'aurons plus alors qu'à regarder vivre et agir ce monde romantique, jusqu'à l'avènement de la société si différente que Racine a eue sous les yeux.

ARVÈDE BARINE.

(1) Sur le refoulement de l'esprit d'individualisme et d'indiscipline au XVIIe siècle, voir le *Manuel de l'Histoire de la Littérature française*, par M. Brunetière, ch. II. *La Nationalisation de la Littérature*.

LE COUP DE CANON

(10 SEPTEMBRE 1870)

I

Le capitaine Blanchet traversait à la nuit close Strasbourg assiégé. Ce qu'il venait d'entendre au quartier général, ce qu'il craignait d'apprendre là-bas, sur le rempart, ce qu'il voyait, chemin faisant, dans les rues muettes et désertées, tout ajoutait à son angoisse et multipliait son souci.

Il avait pris part à la séance du conseil de défense, non pas comme simple capitaine, mais en la qualité nouvelle dont il était maintenant revêtu : il commandait l'artillerie des ouvrages de la porte de Saverne. La délibération du jour portait sur l'abandon possible du plus avancé et du plus menacé de ces ouvrages, celui que la nomenclature technique, passée dans l'usage courant, dénommait la *lunette 44*. On arrêtait à la majorité des voix, on inscrivait au procès-verbal les conditions de cette évacuation : à la dernière extrémité, l'ordre étant donné par le capitaine lui-même et sous sa responsabilité, toute la garnison, fantassins et canonniers, se retirerait sous l'abri en allumant des feux de Bengale; aussitôt, les canons du corps de place croiseraient leur feu sur ce boulevard et retarderaient, une minute encore, le logement du sapeur allemand.

Or, c'était envisager un peu tôt, au gré du capitaine Blanchet, l'hypothèse de la retraite. A distance, on voit mal les choses, souvent meilleures qu'elles ne sont, mais quelquefois pires; et ce qu'il pouvait dire, lui, combattant d'avant-poste, témoin de tout le progrès de l'attaque, de tout le recul de la défense, c'est que, sur ce point, la position restait tenable et que la lunette 44 pouvait encore être défendue. Sans doute, elle était en butte à la

canonnade, mais son canon à elle ne faisait pas encore silence; sans doute, un principe de brèche entamait son escarpe, mais cette brèche n'était pas praticable ; sans doute, on avait perdu là bien du monde, surtout on allait en perdre, mais, au moment où la population se disait et se croyait à bout de forces, où la nouvelle municipalité formée après l'événement du 4 septembre commençait à parler de capitulation, à cette heure extrême, était-ce aux soldats à marchander leurs sacrifices?

Aucun effort, aucune perte ne devaient être pris en considération, dès lors qu'il s'agissait de conserver la lunette 44. Entre quatre murs, dans une salle de conseil, on pouvait raisonner froidement de sa perte, et, d'un coup de crayon, la retrancher sur le papier; mais lui, Blanchet, qui la défendait au feu par le feu, il ne pouvait pas, sans qu'une rougeur de honte brûlât ses joues sanguines, parler d'en retirer la troupe et de l'évacuer, elle, place d'armes, point d'appui, centre de résistance, car cette idée en éveillait aussitôt une autre dans son esprit, intolérable et criminelle, celle-là, une de ces idées aiguës et blessantes qui font saigner le cœur, souffrir les nerfs, se crisper les mains, se fermer les doigts comme s'ils pressaient la détente du revolver et si, d'un coup de feu, ils envoyaient au plafond la cervelle incapable d'avoir consenti cela... l'idée atroce de livrer la ville.

Oui, la lunette 44 était la clef de la ville! Un enfant même, considérant le plan de Strasbourg et voyant cette pendeloque attachée à la ceinture du corps de place, cette avancée jetée hardiment loin des gardes et des contre-gardes, en aurait compris le rôle. C'était un cap, un môle, un petit Gibraltar ; de là, posté sur le flanc droit de l'assiégeant, on bouleversait ses tranchées, dès qu'il les avait tracées, on mitraillait ses travailleurs, dès qu'il les montrait à découvert...

— Soit, avait dit le général gouverneur, coupant court à ces argumens, nous répondez-vous que la batterie de l'ouvrage 44 tiendra jusqu'à demain matin?

— Oui, mon général, quoi qu'il arrive, la batterie tiendra jusqu'à demain matin!

Il avait dit cela dans un entraînement de bonne volonté; mais maintenant, sur cette route de retour, il pesait ce serment dans son cœur et le trouvait lourd auprès du peu qu'il savait des événemens de la journée.

A l'aube, il avait vu avec sa lorgnette des travailleurs alle-

mands occupés à démolir un mur, près des Rotondes du chemin de fer. Un observateur novice eût négligé ce fait; mais on connaissait maintenant la pratique des assiégeans : ils prenaient le mur comme un écran commode, construisaient leurs terrassemens derrière, puis abattaient le mur quand la batterie était achevée. Celle-ci se faisait tout de suite connaître en attaquant la lunette 44. Pourtant, son tir incertain et lent n'était encore que peu de chose, quand, vers midi, de gros mortiers invisibles au delà de Kronenbourg ajoutaient leur feu d'écharpe à ce feu direct venu des Rotondes; leurs premiers coups ravageaient le terre-plein; d'autres écornaient le saillant; d'autres, fichant dans le fossé avec un *floc !* venaient heurter sourdement l'escarpe à travers le matelas d'eau.

L'instant était critique, et pourtant, à cet instant même, l'officier devait se séparer de ses hommes. Il demandait des renseignemens, on lui adressait des ordres, le télégraphe mêlait ceci et cela en un dialogue incohérent : « Voyez-vous les mortiers qui tirent sur moi ? — Vous êtes appelé au quartier général. — Je demande si l'observatoire de la cathédrale voit les mortiers qui tirent sur moi ? — Venez de votre personne... Oui, nous les voyons, les batteries de la porte de Pierre vont leur répondre... Le général vous réitère l'ordre de vous rendre à son hôtel... »

Autre misère propre à ces misérables jours, qu'au lieu de laisser les gens à leur affaire, le commandement les convoquât sans cesse; ou plutôt, c'était la municipalité qui posait des questions, exigeait des comptes rendus; c'était la population qui rappelait à elle ses défenseurs; c'était Strasbourg, attaché à son lit de cendres, qui ramenait ses extrémités vers son centre et les agitait sur soi-même en gestes stériles et fous. Pauvre ville hantée de visions d'agonie, traversée de frissons de mort !... Elle délirait sans doute, mais aussi comme elle avait souffert et que d'insultes, que d'épreuves, que de rêves, que de chimères elle avait connus tour à tour, frappée par plus de supplices que la haine n'en devait vouloir et la peur en imaginer !

Cette guerre même, Strasbourg l'avait apprise avant d'y croire, et subie avant de l'approuver. Le 7 août, les blessés de Frœschviller refluaient jusqu'à ses murs, le sang de la bataille perdue venait couler jusque dans ses rues; le 8, le premier détachement ennemi apparaissait. « Les Prussiens? demandait-on. —

Non, pis encore! répondaient des gens venus de Niederhausbergen; les Badois! — Les Badois?... c'est impossible! » Comment aurait-il pu se faire que les Badois vinssent mettre le siège devant Strasbourg, eux, les voisins, les amis, eux chez qui l'on allait si librement, si volontiers, durant des saisons entières, les écoliers pour passer les vacances, les vieillards pour soigner leur santé?

On convenait que cet attentat des Badois eût été monstrueux; on démontrait, par raisons stratégiques, qu'une agression allemande contre Strasbourg n'eût été qu'une erreur d'état-major, une imprudence, un non-sens. Et vraiment, à considérer l'aspect de bien-être et de sécurité que Strasbourg avait conservé jusqu'alors, ses remparts désarmés, ses portes ouvertes, ses fossés à sec, les arbres qui couvraient ses glacis et ses avenues, on ne pouvait que répéter : Oui, évidemment, c'est impossible!

Le 10, l'assiégeant s'installait définitivement, et cette fois il fallait bien comprendre; ou, si les événemens de ce genre portent avec eux quelque chose d'obscur qui les exclut à jamais de la pensée, sans comprendre ce caprice de l'histoire et cette injure du destin, il fallait les admettre et les endurer. Ce qu'il y avait d'allemand chez les Badois s'en prenait à ce qu'il y avait de français chez ceux de Strasbourg; une querelle de races se vidait aux dépens de l'Alsace; la frontière, violée et rompue à Spickeren, à Wissembourg, flottante depuis lors au gré des événemens, venait se raccrocher aux bastions de la place, envelopper la ville et faire d'elle une enclave française parmi les armées d'outre-Rhin. Dès lors, Strasbourg, étranger d'abord à cette guerre, en devenait l'objet et l'enjeu. L'urgence de son danger lui mesurait l'étendue de son devoir; et, tandis que, derrière l'enceinte surprise, ni les constructions, ni l'artillerie, ni les services n'étaient préparés, les âmes se sentaient prêtes et les cœurs s'armaient.

On assemblait la garde mobile, en enrôlait des volontaires, on formait des corps francs; puis on ouvrait les écluses, on noyait les abords, on palissadait les chemins couverts. On retournait lire dans les livres ces choses dignes du moyen âge, la manière d'investir une place, de construire les trois parallèles, de pousser les tranchées, de donner l'assaut. Mais l'idée d'un bombardement ne venait pas encore à l'esprit. Même après que le Badois Werder, ignorant Strasbourg et pensant le prendre de vive force, l'eut insulté au 15 août, on ne reconnaissait pas là un parti pris de violence et de destruction : la date expliquait assez l'acte; c'était une

célébration hostile de fête de l'Empereur. Mais, après les bombardemens du 23 et du 24, après l'incendie des faubourgs et la ruine de la citadelle, après tant de morts et tant de deuils qui ne faisaient que rendre patente la volonté jusque-là cachée au fond des âmes, l'assiégé, sachant ce qu'il en coûterait au juste, jurait de défendre Strasbourg jusqu'au bout, l'assiégeant se résignait à l'attaquer pied à pied.

Il tendait ses tranchées, il découvrait l'une après l'autre ses batteries parmi les vignes et les vergers. Toutes tonnaient, le 2 septembre, en signe de victoire et faisaient savoir à Strasbourg, par salves redoublées, la capitulation de Sedan. Dès lors, les péripéties politiques alternaient avec les événemens du siège : le préfet Pron, qui dénonçait les protestans à l'Impératrice et qui les disait d'accord avec les Prussiens, cédait la place au préfet Valentin; une municipalité républicaine faisait entendre ses observations au gouverneur; les journaux prenaient parti pour ou contre lui. Un d'eux, commentant l'arrivée des délégués suisses venus pour offrir asile aux non-combattans, célébrait le temps où Strasbourg était ville libre, et regrettait qu'elle n'eût pas fait corps avec les Villes forestières, en adhérant comme elles à la constitution helvétique.

Ainsi, tout chancelait au dedans des esprits comme au dehors, dans l'édifice de la nation. Relevé de ses obligations coutumières, l'individu tombait dans une liberté imbécile qui le laissait osciller d'un bout à l'autre de la conscience, de la démence au désespoir. La misère et le danger croissant à mesure, la colère empoisonnait les âmes, un dégoût mutuel les divisait; les habitans n'étaient plus des citoyens, mais des faillis ou des contumaces enfermés chez eux et qui tremblaient d'y demeurer. Les voûtes elles-mêmes n'étant pas sûres, ils s'asseyaient dans leurs caves comme dans des salles d'attente; le sac de voyage à la main, ils craignaient l'arrivée des bombes, la ruine, l'éboulement, l'incendie, et se tenaient prêts à transporter ailleurs leur vie sans asile, sans objet, sans espoir, sans devoir.

Dans ces ténèbres constantes, les heures du soir étaient plus sinistres encore; elles remettaient la ville vassale dans la sujétion du canon allemand et lui faisaient sentir l'atroce et méthodique volonté du vainqueur. On attendait curieusement : canonnade ou bombardement? Accalmie ou tempête? Dans l'accalmie, quels bruits menteurs naîtraient du désir de la foule? quels cris de déli-

vrance propageraient partout de fausses nouvelles : « Ils arrivent !... Ce sont eux !... A Kœnigshofen !... A Schiltigheim !... Cent mille hommes !... C'est le général Dumont !... C'est Félix Douay !... C'est Mac-Mahon !... Quoi ! Vous n'entendez pas leur canon ? » Dans la tempête de fer et de feu, quels monumens vénérés, quelles maisons discrètes et bénies, quels asiles, quels foyers, quels autels disparaîtraient ? Le sommeil, quand on en pouvait jouir, délivrait de toutes ces menaces ; on l'espérait comme un bienfait, comme un cadeau, et ce n'était plus le bruit coutumier du canon qui prévalait contre ce sommeil béni, c'était l'appel des veilleurs, c'était leur cri d'alarme répété et multiplié de quartier en quartier : « Au feu ! rue du Dôme ! — Au feu ! Broglie ! — Au feu, rue de la Mésange ! — Au feu ! place Kléber ! — Au feu ! rue du Bouclier ! »

On sortait, les pavés étaient rouges ; au hasard des pas et des cris, derrière les escouades de pompiers volontaires, on allait voir brûler l'arsenal, où les fusées détonaient par milliers, brûler le musée de peinture, où les toiles des vieux maîtres s'en allaient au néant dans un peu de fumée, brûler la bibliothèque, où les manuscrits du moyen âge, les incunables du xve siècle, les archives de Gutenberg ne faisaient au matin qu'un tas de cendres et de débris. De droite, de gauche, il arrivait des bombes ; leur trajectoire courbe, recoupant la montée verticale des flammes, convergeaient là systématiquement. C'était le moyen des Badois pour écarter le secours et pour étendre le fléau. On restait cependant à se conter les nouvelles, les fantaisies des obus allemands, les pauvres logis qu'ils avaient visités, volés pour ainsi dire, la misère du tambour Umhofer, l'infortune du colporteur Blum. « A l'orphelinat, onze petites filles ont été blessées d'un seul coup. — Moi, j'ai vu une femme qui portait au général Uhrich le cadavre de son enfant ; elle riait, elle dansait, elle était folle. — On dit que la Préfecture brûle aussi ? — Oui, on le dit... » Et, tout à coup, on se taisait, le sens des mots étant épuisé ; tout ce que l'intelligence peut jeter d'argumens à la force qui l'écrase, tout ce que la bouche peut dire au cœur qui désespère, on l'avait dit ; il ne restait plus qu'à compter silencieusement les heures, ailées autrefois quand le carillon de la cathédrale les jetait gaîment dans le ciel ; il ne restait qu'à s'asseoir et qu'à fermer les yeux, jusqu'à ce que l'aube lente à paraître, bien qu'elle fût l'aube prompte d'un jour d'été, pâlit ces flambées rouges, ternît ces grandes surfaces ardentes et

rendît du moins la lumière à ceux qui n'avaient plus d'autre bien. Comme il paraissait pur après ces horreurs de la terre, comme il rayonnait clair sur la ville maudite, le grand matin de pourpre et d'or! Les yeux ne se reposaient qu'en lui; lui seul était calme, heureux, profond; lui seul était bon. Bien des gens, étonnés d'y prendre plaisir, s'habituaient à le contempler; ils suivaient à l'orient le mouvement des nuages qui s'animent à la chaleur du soleil, se meuvent, s'étendent, deviennent des courtines, des tentes, des pavillons. Ces formes leur paraissaient si belles qu'ils ne pouvaient les regarder sans pleurer.

II

L'officier prenait au plus court, par des rues étroites et mal éclairées: des lanternes accrochées çà et là à différentes hauteurs, pour suppléer aux réverbères, semaient de points de lumière les façades noires des maisons.

Un attroupement formé devant un café l'arrêta un instant. C'était une réunion politique ; on allait mettre une motion aux voix; mais l'orateur, apercevant le capitaine, s'interrompit : « Honneur à lui! cria-t-il en levant sa casquette. Il va au rempart! Saluez vos défenseurs! » La foule s'ouvrant avec une rumeur, l'officier la traversa rapidement.

Il arrivait au faubourg de Saverne, une mer de ruines; mais, plus près maintenant de ses hommes, il redoutait moins d'apprendre les faits de la soirée et portait plus légèrement son serment de tenir jusqu'au matin.

— Qu'avais-je à craindre? se disait-il. Trœsch était là...

A l'entrée du bastion, le factionnaire lui porta les armes; un brigadier, assis sur un banc devant le corps de garde, se leva et demanda s'il fallait appeler le lieutenant.

— Non, répondit l'officier. Je vais à l'ouvrage 44.

Et il poursuivit, l'esprit toujours tendu vers ceux de là-bas :

— S'il n'y avait à Strasbourg que des hommes comme Trœsch...

Il ne prit avec lui qu'un porteur de falot pour l'éclairer jusqu'au bas de l'escalier, mais, ne trouvant pas à la poterne le pontonnier qui aurait dû s'y tenir, il garda ce planton pour la traversée du fossé. L'homme gagna d'un pas mal assuré l'arrière de la nacelle, posa la lanterne sur le banc et se mit à ramer maladroitement. Par momens, au passage d'une bombe qui traînait

derrière elle un panache, la lanterne clignait comme pour s'éteindre, l'eau devenait toute rouge, les éclaboussures des rames retombaient en pluie de sang.

Non seulement le pontonnier manquait à son poste, mais sur toute la ligne de combat, de l'Ouvrage à Cornes jusqu'à la porte de Pierre, régnaient le silence et la torpeur. Seuls, les canons de 24 sur le rempart du bastion 12 tiraient à de rares intervalles ; une fusillade brodait d'un bruit de crécelle leurs éclats intermittens; mais rien, ici, que la stridente gravitation des bombes jetant ces lueurs au passage et se fracassant longuement sur la ville avec un grave et gémissant écho.

— Sont-ils tous morts, disait l'officier entre ses moustaches, que ma batterie ne tire plus?

Le pied sur la première marche de la contrescarpe, il repoussa la barque d'une enjambée si brusque que le soldat perdit l'équilibre et retomba assis sur son banc.

Au delà, d'autres ouvrages allaient s'enveloppant les uns les autres et chargeaient de leur détail complexe le plan plus mâle de Vauban. D'abord, une demi-lune, qu'entourait aussi un fossé plein d'eau; puis, le chemin couvert; enfin, à deux cents mètres en avant, un chemin de ronde palissadé.

C'était le thème habituel du capitaine, quand il parlait à ses hommes, de déprécier ces défenses mortes. Il leur disait qu'un retranchement, par lui-même, n'a pas de force, mais qu'il augmente la force de celui qui y est retranché; leur batterie n'était pas un couvert, elle était un poste de combat. Le matin même, prévoyant que la journée serait rude, et voulant leur hausser le cœur, il leur avait raconté *comment on capitule;* certes, pas un d'eux alors ne paraissait prêt à ces actes, de déposer les armes, de rendre les drapeaux, de défiler par rangs de quatre et de s'en aller dans le camp des Badois former une chaîne de forçats, un troupeau de bestiaux...

— Qui vive? cria le fonctionnaire, et, recevant le mot de ralliement, il riposta :

— Passez comme il vous plaira.

— C'est vous, Eumann! dit l'officier, qui reconnaissait l'homme à ce maniement d'armes fait loin du corps, avec un bras trop grand pour la longueur du fusil.

— Les fantassins sont partis, mon capitaine; alors, c'est nous qui avons pris la faction.

— Et pourquoi les fantassins sont-ils partis ?

— Ils ne pouvaient pas tenir au feu des Prussiens, mon capitaine, ils avaient un mort et dix blessés.

Derrière l'homme, se dressait la masse de l'ouvrage, toujours silencieux; mais, dans les lignes allemandes, c'étaient des commandemens, des appels, l'animation particulière qui signalait, le soir, la reprise des travaux.

— Mes hommes, à moi, ne sont pas partis, au moins? reprit anxieusement l'officier.

— Il y en a qui sont partis, mon capitaine, répondit le soldat décontenancé; — il s'agita sur ses pieds posés en équerre, et, détendant son bras, laissa glisser l'arme le long de l'épaule. — Ils disaient que leur tour était fini; hier au piquet, aujourd'hui sur le rempart... Mais tous ne sont pas partis, mon capitaine. Nous, nous avons resté; nous avons dit à ceux qui partaient: « Allez seulement nous chercher la soupe; nous, nous garderons bien la batterie. » Mais c'est quand on a vu qu'ils n'apportaient pas la soupe, alors, on est sorti de la batterie, on s'est rangé sous l'abri, en attendant la soupe, mon capitaine...

— Sous l'abri! répéta l'officier. Son ordre formel interdisait l'accès de l'abri à tous ses soldats, les artificiers exceptés; car une fois des hommes cachés là, comment les ramener sur la ligne de feu?...

Gagnant rapidement ce refuge, il contourna le masque de terre qui en cachait l'entrée, poussa la porte sur laquelle était affichée sa *défense d'entrer*, et vit leur petit nombre, douze hommes peut-être, les uns accroupis la tête dans les mains, d'autres debout, adossés aux parois. Deux caisses à poudre étaient ouvertes au milieu d'eux; au-dessus, — comble d'imprudence! — brûlait une lanterne qui enfumait le plafond.

— Maréchal des logis Trœsch! appela-t-il d'une voix de commandement.

Tous restèrent inertes et comme inconsciens. « Quoi! songea l'officier avec surprise, Trœsch serait-il parmi les absens? » Mais un autre sous-officier, nommé Léonard, prit la parole :

— Trœsch est mort, mon capitaine. Il a été tué à quatre heures d'un éclat d'obus.

Et il ajouta d'un ton plus bas, du ton respectueux dont on parle devant les morts:

— Tenez, mon capitaine, il est là...

Il prit une lanterne et, soulevant un des sacs dont le cadavre était couvert, montra la tête sanglante à laquelle un pavé servait d'oreiller. L'obus, déboîtant le crâne, avait laissé la cervelle à découvert; le front était si nettement scalpé qu'il avait fallu nouer un mouchoir autour, pour empêcher la peau de tomber sur les yeux. Mais les traits expressifs et volontaires semblaient ignorer que la vie s'en était retirée, ou plutôt un autre souffle les animait, un rayonnement manifestait à leur surface l'éclat triomphant de l'âme, la paix victorieuse de la conscience surprise dans la lutte et dans le devoir.

— Ce n'est pas lui qui a donné l'ordre d'évacuer la batterie, j'en suis bien sûr, dit à mi-voix le capitaine Blanchet.

— Non, mon capitaine, il a été tué dans la batterie.

Le chef s'inclina pieusement devant son serviteur et le recouvrit de son grossier linceul :

— Paix à son âme de soldat! dit-il ému.

Puis, revenant sans retard aux affaires de service :

— Eh bien ! rendez-moi compte, puisque c'est vous qui commandiez...

— Il n'y a plus de batterie, mon capitaine. Elle est abîmée, ravagée. Tout est perdu, saccagé...

En s'animant, il raconta leurs misères de la journée. Outre les deux batteries allemandes qui battaient la lunette de brèche et d'écharpe, une troisième, vers quatre heures, s'était mise à tirer d'enfilade et tout de suite avait fait beaucoup de mal. On ne pouvait pas la voir; elle était à grande distance, vers la route de Wasselonne; les batteries de la porte de Pierre ne la voyaient pas non plus. Que faire? Comment lui répondre? Trœsch voulait transporter une pièce sur la face gauche de l'ouvrage, et, pour cela, il venait de faire dresser la chèvre à haubans, quand tout à coup le feu des Allemands se concentrait, se précipitait, devenait effroyable. Helmstetter, le fils du pasteur, recevait une balle dans la gorge; Trœsch tombait une minute après. Tout sautait en l'air, c'était infernal, les hommes perdaient la tête; pourtant, ils restaient à leurs postes.

— Les hommes ont fait ce qu'ils ont pu, conclut-il, les larmes aux yeux.

— Ils ont abandonné leurs pièces, reprit sévèrement le capitaine.

— Non, mon capitaine, non ! Ce sont les pièces qui refusaient le service...

La quatrième pièce, que la manœuvre de Trœsch tournait vers la gauche, avait été égueulée dans cette position. La troisième, son affût brisé, était tombée jusque sur la plate-forme. Quant à la deuxième, on ne la voyait plus; elle disparaissait sous les décombres du parapet.

— Et la première?

— Elle avait perdu sa vis de pointage ; mais nous la lui avons remise...

Léonard balança un instant, puis, ses yeux rencontrant les yeux de l'officier :

— La première pièce peut encore tirer, mon capitaine.

— Alors, elle doit tirer !... Entendez-vous, Muller, entendez-vous, Bippert ? Vous tous, vous êtes là pour servir la première pièce et non pas pour l'empêcher de tirer !

Bippert, assis contre le mur, ne bougea pas plus qu'un terme; mais Muller releva la tête et dit durement :

— J'ai pas mangé, mon capitaine.

L'officier tressaillit. Lui avait-on changé ses hommes et fallait-il maintenant les sommer d'obéir, au risque de provoquer le refus formel que les conseils de guerre punissent par la peine de mort? Il regardait avec dégoût leur vile et stupide immobilité; mais, les regardant, il vit leur souffrance; leur misère se dressa devant lui et les couvrit contre son autorité. Les hommes étaient bien les mêmes, plus malheureux seulement, mais lui, devait leur sembler autre : il revenait d'ailleurs, reposé, nourri, étranger à leurs épreuves, déchu par là de son commandement. Alors, ne gardant rien de son grade que le droit à l'exemple, il leur parla non plus en officier, mais en soldat :

— Soit ! dit-il d'une voix sans colère et sans hauteur, humaine simplement. Puisque je suis le seul canonnier qui me reste, je servirai la pièce tout seul.

III

Il suivait la rue du rempart, obstruée par des charrettes et des avant-trains, quand il entendit derrière lui la voix de Léonard :

— Mon capitaine ! mon capitaine ! Je vais avec vous !...

— Bien, Léonard, je vous attends, répondit-il; et il se corrigea aussitôt pour dire :

— Je vous attendais...

Léonard était de ceux qu'une parole flatteuse attache et qui sont sujets au pouvoir des mots. Joli garçon, soigneux de ses moustaches, il avait fait autrefois bien des folies pour des femmes ; mais le temps avait passé là-dessus ; il ne lui restait rien de ses airs conquérans qu'une coquetterie particulière, un désir de paraître qui suppléait à son manque d'endurance et d'activité.

— A nous deux, nous servirons aisément cette pièce, reprit l'officier.

— Oui, mon capitaine, nous la servirons !

Ils entrèrent dans la batterie informe et sans contours. L'officier feignait de ne pas voir les dégâts ; mais, d'une voix maussade, s'adressant à un contradicteur inconnu, qui peut-être était lui-même :

— Qu'est-ce qui lui manque, à la première pièce ? disait-il. Elle sortirait de l'arsenal, qu'elle ne serait pas en meilleur état. L'échantignolle est renversée ? Eh bien ! redressons-la...

Croisant deux leviers sous la culasse, ils la soulevèrent, redressèrent l'échantignolle, puis laissèrent retomber la pièce, qui fut prête dès lors pour la manœuvre et pour le tir. Léonard vagua quelque temps alentour en rassemblant les objets nécessaires pour le chargement, puis s'éloigna vers le dépôt à munitions.

Alors l'officier regarda à loisir cette dune sillonnée et ravinée qui avait été un parapet. Les embrasures comblées, la crête en dents de scie, les pièces chavirées, les affûts de guingois, les gabions déchiquetés jonchant le sol de menu bois, ces ruines, ces fragmens, ces poussières s'étalaient à la place du soigneux ouvrage, tracé au tire-ligne par le sapeur et construit au cordeau par le canonnier.

Pourtant, dans ce désastre, un signe de volonté se dressait encore et témoignait de la résistance que Trœsch avait essayée : la chèvre à haubans montrait au-dessus de la pièce égueulée sa chaîne pendante, sa poulie et ses robustes montans. Le ciel incendié tendant derrière cette carcasse un fond clair, elle apparaissait massive et sombre, lugubre comme un gibet. Pourquoi les obus allemands les avaient-ils épargnés, ces agrès sans valeur, tandis qu'ils détruisaient les œuvres vives de la batterie et qu'ils décimaient ses forces vivantes ?... On entendait grandir le pas de Léonard : l'officier, secouant la tête pour rejeter ses visions, commanda réglementairement :

— En action !

Ils introduisirent la charge dans la bouche, noire des bavures de la poudre, et la refoulèrent dans l'âme ; le sachet de papier se froissait aux parois encrassées du canon. L'obus, étant plus lourd, descendit plus facilement, puis s'arrêta court avec une résonance de tout le métal.

— En batterie, Léonard... Ferme !

L'un à droite, l'autre à gauche, ils s'appliquèrent, pour ramener l'affût vers l'avant et le faire passer de la position de recul à la position de tir. Le levier de Léonard craquait à chaque effort :

— C'est dur, mon capitaine, disait-il. Tout seul, vous n'auriez pas pu.

— J'aurais pu, répondit simplement l'officier en montant sur le châssis.

L'incendie, qui se rallumait à ce moment sur Strasbourg, illuminait les avancées et montrait à découvert, devant les tranchées allemandes, de larges buts en mouvement.

Des groupes allaient, venaient, se défaisaient ; à la fin, un cercle d'auditeurs se forma autour d'un personnage qu'on n'approchait qu'avec déférence, comme pour lui demander ses ordres. C'étaient là, sur cette scène barbare et sous ce jour sauvage, la pantomime du respect et la parodie du commandement ; ou plutôt, c'était un tableau plus sinistre encore, un cauchemar macabre, une vision de fièvre, d'asthme et d'agonie... Les statures d'hommes, les tas de choses, les grandes ombres mêlées de sang, tout s'agitait, dans ce suaire jaune, d'un mouvement élastique qui donnait le vertige et la nausée...

— Quelle nuit, mon capitaine ! disait Léonard. S'il y a un enfer, il doit ressembler à ceci.

L'officier ne répondit pas. Il apercevait d'autres choses, que Léonard ne pouvait pas voir, et s'appliquait à suivre du matin au soir toute la déduction des actes allemands. D'abord, ces deux batteries d'avant midi, puis la troisième, entrant brutalement en feu aux dernières heures du jour, comme pressée d'en finir et d'avoir son résultat avant la nuit. Pas de doute, les Badois avaient concentré leurs efforts du jour contre la lunette 44 ; et, maintenant qu'ils pensaient l'avoir détruite, cet impudent étalage de forces...

Un souffle qui passa vivement près de sa figure, comme le coup d'aile d'un oiseau de nuit, l'interrompit. Un bruit sourd résonna dans la rue du rempart, puis des fumées montèrent de ce

fond, et l'on entendit sur le terre-plein la chute mate et successive d'objets qui tombaient comme de différentes hauteurs.

— Un obus! dit Léonard.

— Oui, c'est ce que je pensais... répondit l'officier, et, se retournant à demi vers lui, il lui montra, sur ses traits pacifiés, heureux, la joie d'être au devoir et le calme d'être au danger.

Cette recrudescence de feu fournissait le dernier indice; non seulement elle éclairait la cérémonie que présidait le mamamouchi aux salamalecs, mais elle en révélait le sens. A couvert derrière les salves de son artillerie, il prétendait, ce monsieur jaune, ouvrir la *troisième parallèle*. Pourtant, il procédait un peu vite, en supposant la batterie de l'ouvrage 44 tout à fait éteinte...

— Pointez ! commanda vivement l'officier.

L'œil à la hausse, il fit des mains les gestes : « A droite... A gauche... Halte!... Lentement; » mais Léonard, avec son levier, ne donnait à l'affût que des déplacemens incohérens. De nouveau, l'officier lui fit face et le vit qui regardait, bouche bée, vers la ville, avec des yeux effarés.

— Le feu, mon capitaine !... Le feu sur la cathédrale !

La masse de la cathédrale s'empanachait de feux mouvans. On les voyait courir sur la toiture, saillir capricieusement hors de la nef incendiée. Puis les flammes se fixèrent et la couverture entra en fusion; les vapeurs blanches du zinc et les vapeurs vertes du cuivre se mêlèrent en un nuage dense; au-dessus, la flèche s'élançait encore, mais d'un aspect nouveau et d'un étrange essor; vue ainsi, elle n'était plus ce rêve hardi d'Ervin de Steinbach qui faisait fleurir jusqu'au ciel la prière de la terre, mais bien quelque grâce d'en haut trop belle pour les hommes et que la terre indigne s'efforçait de vomir et de rejeter. Le tourbillon s'accrut et monta vers elle; roulant ensemble flammes, étincelles, escarbilles et fumées, il la couvrit tout entière de sa volute épaisse : la cathédrale avait disparu.

— Vous aviez raison : c'est une nuit d'enfer ! dit l'officier, et peu s'en fallut, à cet instant, qu'il ne cédât à Léonard et ne rentrât avec lui sous l'abri. Il passa sa main sur ses yeux et les sentit humides; une faim subite tiraillait son estomac.

— Quand ils auront étranglé la France, ils n'en referont pas une autre, songea-t-il, et, défaillant à cette idée *qu'alors, il n'y aurait plus de France*, il se raccrocha des deux mains au corps froid du canon. Ce contact le fit se redresser; il se ressouvint du

serment qu'il avait prêté de tenir jusqu'au jour, à moins qu'il ne fût tué pendant la nuit.

— Éteindre le feu n'est pas notre affaire, reprit-il. Nous autres, nous n'avons qu'un moyen de combattre le feu, c'est de rouvrir le feu...

Il se baissa pour reprendre sa visée; Léonard, avec son levier qui craquait, poussait le châssis, de droite, de gauche, pour l'amener en direction; mais, cette fois, il manœuvrait trop vite, il servait trop bien.

— Doucement, Léonard... Ne nous pressons pas : il faut que le coup les surprenne.

Il essuya à la dérobée cette larme qui revenait l'empêcher de pointer, feignit de vérifier la hauteur de la hausse dans le canal, et remit au cran de mire son œil éclairci. Tout paraissait achevé; l'homme pouvait croire qu'il avait triomphé des choses et de lui-même, quand une difficulté nouvelle surgit :

— Qu'y a-t-il donc, Léonard? J'étends les deux mains et vous n'arrêtez pas...

— C'est la pièce, mon capitaine. J'ai beau la tenir, elle roule toute seule.

Ils examinèrent les appuis du châssis sur la circulaire et virent qu'un des galets était faussé, sans doute par l'effet d'un éclat d'obus. Reposant sur cette partie aplatie, la pièce persévérait dans son équilibre et, quoi qu'on fît pour la mouvoir, y retombait, comme une personne boiteuse fléchit sur son pied déformé.

— Il faudrait une cale, dit l'officier, et il allait chercher une hache pour fabriquer une cale, quand, tout à coup, ce hasard qu'on dit aveugle, mais qui sert au contraire les hommes de caractère et qui plie à la fin les choses au gré de leur volonté, changea le problème et fournit le résultat. On vit *le Monsieur Jaune*, traînant derrière lui sa suite, se déplacer de quelques pas vers la droite, puis s'arrêter :

— Regardez-le, Léonard! Il est venu se mettre juste sur ma ligne de mire.

Léonard vérifia : le but mobile s'était si parfaitement fixé devant la pièce immobilisée que, ni de l'œil droit, ni de l'œil gauche, il n'y trouvait rien à prendre. Ils attendirent : *le Monsieur Jaune* ne bougeait pas.

— Vous mettrez le feu, Léonard, dit le capitaine, car la mise de feu n'est pas dans les attributions du pointeur; elle appartient au pointeur-servant.

Des pas et des voix s'entendaient depuis un instant dans la rue du rempart; des têtes apparaissaient au ras du terre-plein. C'étaient les canonniers, sortis de l'abri l'un après l'autre, arrêtés là entre un reste de mauvais vouloir et un commencement de repentir. Mais, au commandement de : « Pièce! » la curiosité les poussa plus avant : ils vinrent jusqu'au parapet pour voir le coup du capitaine.

Léonard avait saisi la bobine du tire-feu dans la main droite et porté le pied gauche à la distance réglementaire. Au commandement de « Feu! » il ramena la bobine vers le nœud et se redressa sur la jambe droite. Le canon éclata, l'affût bondit en arrière, puis le bronze ému vibra en sourdine et termina en doux son de cloche son bruit déchirant. L'officier, penchant la tête, opposait la visière du képi aux volutes de la fumée; derrière lui, les canonniers annonçaient l'effet du coup :

— Bien tapé!... Dans l'œil!... Attrape ça, mon vieux... Va-t'en prendre les eaux, ça te remettra...

Ils étaient là comme au spectacle, mais l'officier était en service : il remonta sur le châssis.

Le doigtier sur la lumière, tandis que Léonard écouvillonnait, il regarda à son tour par l'embrasure. Plus aucune trace du *Monsieur Jaune*, mais un affairement, une effervescence, l'agitation d'une fourmilière sur laquelle un promeneur aurait marché. Des gens accouraient en criant, d'autres s'agenouillaient à terre; un grand diable fuyait à toutes jambes en levant les bras au ciel; leur épouvante était comique, comme tout à l'heure leur gravité.

— C'était bien pointé, mon capitaine, dit Léonard de sa voix molle et sans accent.

Il apercevait le dégât matériel, mais l'effet profond de surprise et de déroute, l'erreur du calcul allemand, l'arrêt brusque de leur machine méthodique, il ne les voyait pas. Cependant, les sapeurs suspendaient le travail; des officiers les rappelaient avec de grands gestes en criant : « *Zurück! Zurück!* » les batteries lointaines faisaient silence; Strasbourg s'endormait dans la lassitude; c'était l'heure la plus calme qu'on eût connue depuis l'ouverture du siège.

— Et vous ne l'ouvrirez pas ce soir, votre parallèle, conclut l'officier; mais, comme il se portait vers la bouche de la pièce, un vieux canonnier chevronné lui barra le passage :

— Otez-vous de là, mon capitaine. Ce n'est pas votre affaire, de charger une pièce.

La voix de cet homme réclamant son droit était impérieuse; l'officier lui obéit. S'écartant, il les laissa s'arranger entre eux et librement servir. Seule, une voix honteuse essaya de dire : « Pourquoi qu'on ne nous avait pas apporté la soupe?... » Les autres avaient pardonné. D'eux-mêmes, ils formèrent un peloton, puis prirent des postes autour de la première pièce. Ils firent là une belle manœuvre, pareille à ces exercices de parade qu'autrefois, — du moins, un mois auparavant, enfin, au temps de paix, — le capitaine Blanchet commandait en personne, les samedis : c'était ce service académique, réglé par temps et par mouvemens, qui fait du canon un être animé et obéissant; il étend ses leviers comme des membres, et prend ses vivans appuis sur les corps de ses canonniers.

— Mon capitaine, sur quoi faut-il pointer? vint redemander le vieux soldat.

— Ah! ah! c'est encore vous, Bippert! dit l'officier. Vous venez me chercher, à présent!

Il ne lui plaisait pas de répondre tout de suite : en somme, ils avaient refusé le service, les mauvais gars.

Il s'en alla regarder par-dessus le parapet, vit le glacis nettoyé, les batteries allemandes toujours muettes, les tranchées où leurs travailleurs s'étaient terrés, tout cet appareil en désarroi contre lequel on n'aurait plus de peine à tenir jusqu'au matin. Puis, il considéra la deuxième pièce, que Léonard travaillait à retirer des décombres. Déblayée, les hommes la dégorgèrent de tout le sable qu'elle avait dans l'estomac; ils la curèrent avec l'eau de la baille et l'écouvillon. Elle était prête enfin, les hommes las rentraient en action, la batterie éteinte rentrait en feu; le capitaine, maître maintenant de deux pièces, vint prendre au milieu de l'intervalle un poste d'officier.

Bippert, pas à pas, l'avait suivi jusque-là. Alors seulement l'officier lui parla, non qu'il consentît encore à répondre sur le sujet de la première pièce, mais il se souvenait des paroles que cet homme avait prononcées tout à l'heure en le rappelant à *son affaire :*

— Mon affaire, mon affaire... disait-il d'une voix neutre, encore mécontente, satisfaite cependant. Eh bien! si chacun de nous a son affaire, faites donc la vôtre, et moi, je ferai la mienne!...

ART ROË.

JOURNAL DE ROUTE

EN

ASIE CENTRALE

DU FERGANAH EN KACHGARIE [1]

Nous avons passé le col du Terek-Davan, qui franchit la ligne de faîte de l'Alaï (1), frontière naturelle entre le Turkestan russe et le Turkestan chinois. Nous sommes, — le vendredi 31 octobre 1890, — au sommet de la crête qui, du Pamir au Kamchatka, sépare les eaux qui s'écoulent vers le bassin Aralo-Caspien, ou vers les steppes riveraines de l'Océan Glacial, de celles qui vont gagner le fond de la grande dépression du Lob-Nor, cette ancienne mer intérieure, tributaire elle-même, jadis, de l'Océan Pacifique. Nous avons escaladé la muraille de montagnes derrière laquelle se sont formées autrefois les diverses invasions hunniques, pour se ruer à l'improviste sur le monde occidental. Il s'agit maintenant de redescendre de l'autre côté.

Sur le versant sud du Terek-Davan, la descente est plus facile que sur le versant nord, ou du moins la pente est moins raide et plus régulière. Mais, en revanche, le sentier est beaucoup plus vertigineux. Il est tracé au flanc de l'un des versans d'une gorge, au lieu d'en suivre le fond comme de l'autre côté. Au moment où nous venons de passer le col et de nous engager sur le versant

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre et du 1er octobre 1898.

qui regarde la Chine, nous nous trouvons au sommet de l'amphithéâtre d'une sorte de cirque où naît un torrent peu considérable, et qui, de même que le cours d'eau directement opposé, par le lit duquel nous avons fait notre ascension, porte le nom de Terek. C'est d'ailleurs une règle à peu près constante, dans toute l'Asie centrale, que les cours d'eau coulant en sens inverse l'un de l'autre, et prenant naissance à un même col, portent le même nom. Il en résulte même une difficulté assez sérieuse pour les géographes et les voyageurs. On retrouve fréquemment cette particularité en Turquie d'Asie et aussi dans l'ancienne géographie romaine. Chaque fleuve de quelque importance change vingt fois de nom sur l'étendue de son cours : on a souvent peine à l'identifier avec lui-même dans ses diverses parties. Mais, en revanche, il est assuré de porter toujours, dans sa partie supérieure, le même nom que son plus proche voisin. Ainsi il y a deux rivières du nom de Taldyk, deux Mourg-Ab, deux Ak-Sou. Il y a un nombre infini de rivières Terek, accouplées deux à deux, ce nom étant commun à un très grand nombre de cols. Il y a aussi, et cela est important à noter, tant au point de vue géographique qu'au point de vue de notre itinéraire actuel, deux Kizil-Sou, partant tous deux du mont Gouroumdi, l'un des principaux sommets du Transalaï, et se dirigeant l'un vers l'Ouest, l'autre vers l'Est. Le premier, qui coule au fond de la grande vallée d'Alaï, n'est autre chose que le cours supérieur du Sourk-Ab, l'une des principales têtes de l'Oxus. L'autre, qui va droit à l'Est, portera plus bas le nom de Kachgar-daria : c'est l'une des têtes du grand fleuve Tarim, l'affluent du Lob-Nor, et l'artère médiane de la dépression centrale du continent asiatique. C'est ce fleuve que nous allons descendre pour gagner Kachgar. Il nous faut d'abord l'atteindre.

Le torrent qui ruisselle sur le versant sud du Terek-Davan est profondément encaissé. Il fuit entre deux murailles rocheuses, souvent à pic, par une série de chutes rapides. Moi, qui suis fort sujet au vertige et qui, en dépit de mes ascensions nombreuses, ne ferai jamais qu'un alpiniste médiocre, j'aurais volontiers suivi le fond de son thalweg, excellent moyen pour ne pas perdre la route, et pour éviter les chutes d'une grande hauteur. Mais il paraît que c'est impossible : il y a des cascades. Les bêtes ne passeraient pas, les gens non plus, peut-être, et en outre on risquerait fort d'être écrasé par des éboulemens de rocs et des avalanches de pierres : par ce froid, il s'en produit beaucoup. Chi-Othman, qui nous

guide, nous oblige à prendre le sentier tracé sur le flanc de droite, et qui descend par une pente fort modérée, tandis que la ligne de fond de la vallée en a une très prononcée. Aussi, au bout de peu de temps, nous trouvons-nous à une hauteur énorme au-dessus du torrent. Le mot sentier est mis ici par euphémisme, car personne ne s'est jamais donné la peine de faire le moindre terrassement volontaire pour rendre le chemin praticable. Ce sentier est tout simplement le produit des efforts gymnastiques, sans aucun plan préconçu, faits par les voyageurs successifs, — j'allais dire par les patiens successifs, mais le terme serait impropre, car le rôle que leur imposent les difficultés de la route n'a rien de passif, — qui ont voulu se rendre d'un côté à l'autre de la montagne, et qui, une fois engagés dans cette imprudente entreprise, ont bien été contraints, coûte que coûte, de la continuer. Chacun d'eux a cherché à se tirer de son mieux des mauvais pas. Mais aucun ne s'est avisé ensuite, une fois passé, de s'attarder à accommoder la route pour ceux qui viendraient après lui. Aussi le résultat final, au point de vue de l'art des ponts et chaussées, laisse-t-il beaucoup à désirer.

Le chemin, mauvais en tout temps, est rendu particulièrement défectueux, le jour où nous nous y engageons, par un verglas qui enduit les étroites corniches sur lesquelles on est obligé de marcher. En trois endroits notamment, tenant d'une main la bride ou la queue de mon cheval, et de l'autre m'appuyant à la paroi, je dois ramper ou marcher de côté pendant environ 150 mètres chaque fois, le nez tourné du côté du rocher, et les pieds mal affermis sur un rebord qui n'a qu'un ou deux décimètres de large. Immédiatement au-dessous, entre nous et la première terrasse où peut s'arrêter l'œil, il existe un escarpement tantôt à pic, tantôt légèrement incliné, mais toujours trop abrupt pour qu'il soit possible de s'y retenir en cas de chute. Puis, au bas de plusieurs ressauts successifs, dont la disposition varie, une gorge à falaises verticales de plusieurs centaines de mètres de profondeur. En somme, le lieu est aussi bien disposé que possible pour que l'on puisse s'y rompre les os.

Au bout de cinq kilomètres d'un trajet rempli d'exercices du même genre, nous descendons enfin, par une pente assez difficile, au fond de la vallée, et nous nous mettons à suivre le lit du torrent, devenu praticable. Dès lors, la marche n'est plus qu'une promenade. Pendant seize kilomètres, nous cheminons constam-

ment dans le thalweg, passant à huit reprises d'une rive à l'autre. Nous rencontrons plusieurs caravanes allant en sens inverse. Chemin faisant, je note à droite et à gauche et j'inscris sur ma carte plusieurs vallées latérales d'où sortent d'assez gros affluens de notre Terek. Les deux principaux arrivent de la rive droite : ce sont le Tach-Oui et le Sougst, que nous ne traverserons que demain. Sur la rive gauche, une vallée latérale dont l'entrée est peu apparente, mais qui paraît très fréquentée par les indigènes, s'élève rapidement dans la direction de l'Est. Elle n'est pas marquée sur les cartes. Le sentier, très frayé, qui la suit, conduit au col de Kara-Bel, qui est le point de la frontière chinoise le plus rapproché du Ferganah. A vol d'oiseau, la distance entre ce col et la bifurcation de ces deux vallées n'est que de 24 kilomètres, et par là on peut venir de Kachgarie au Terek-Davan en évitant le poste frontière d'Irkechtam.

Vers cinq heures du soir, nous arrivons au confluent du Terek et d'un petit cours d'eau venant de l'Ouest, le Tach-Oui. Là nous faisons halte et nous cherchons, pour y passer la nuit, un abri au pied de l'éperon rocheux qui domine la jonction des deux torrens. Ce n'est pas encore là, nous expliquent nos guides, que nous devrions camper. L'usage est, pour ceux qui franchissent le Terek-Davan pendant les longs jours d'été, d'aller dans la même journée jusqu'au fond de la vallée du Kok-Sou, rivière assez importante, dans laquelle se jette le Terek. Cette vallée est à un niveau assez bas et elle est assez abritée pour que l'on y puisse camper dans des conditions relativement bonnes. Son altitude, au point où on la traverse, n'est guère que de 10 000 pieds. On y trouve de l'herbe pour les chevaux en été : elle est alors parcourue par des bergers nomades. On nous y a même fait préparer une yourte. Bref, on y trouve, au dire de nos guides, une foule de choses utiles ou commodes pour constituer un bon campement, mais qui font complètement défaut dans l'endroit où nous allons passer la nuit : ici il n'y a rien que des pierres couvertes de verglas. Mais l'approche de l'obscurité, ainsi que la fatigue extrême de nos chevaux, nous oblige à camper plus tôt. Nous avons marché sans cesse depuis le lever du soleil, et fait, dans des conditions pénibles, quarante kilomètres. Il en reste encore seize pour gagner la vallée du Kok-Sou, et il y a de mauvais pas qu'il est de toute impossibilité de franchir de nuit. Nous nous arrêtons au pied d'une grosse roche contre laquelle nous nous adossons pour être autant que possible

à l'abri du vent, qui est glacial. Nous faisons un feu très maigre au moyen de trois ou quatre morceaux de bois que nous avons emportés de la forêt de genévriers traversée la veille, nous faisons cuire un quartier de mouton, coupé en petits morceaux, avec du riz, et nous préparons du thé. Puis, nous enfonçons nos têtes jusqu'au fond de nos bonnets, qui servent en même temps d'oreillers, et nous nous couchons sur la neige, les pieds au feu. Les chevaux, débarrassés de leurs charges, ont été mis en liberté. Ils chercheront leur vie comme ils pourront. Il y a, aux endroits les moins pierreux, dans le sol dépourvu de toute végétation superficielle, quelques racines de chiendent ou d'autres plantes analogues, qu'ils sauront découvrir, la faim aidant, en grattant la neige, qui n'est pas épaisse, puis le terrain sous-jacent. Mais celui-ci est durci par la gelée. J'opine pour qu'on leur donne une ration d'orge qu'ils ont bien gagnée. Dervich s'y oppose : il faut ménager nos provisions et il affirme que les animaux trouveront leur pâture. Comme il connaît son personnel et les localités, je cède. La nuit se passe tant bien que mal : nous avons froid, mais nous sommes si fatigués que nous dormons quand même. A deux ou trois reprises, nous sommes réveillés par des paniques des chevaux, qui viennent en galopant se réfugier du côté de notre feu, et qui pourraient bien nous fouler aux pieds, si nous n'avions pris la précaution de nous faire tant bien que mal un rempart de nos bagages.

L'une de ces paniques est causée par une panthère grise. La vue de notre feu suffit à la tenir à distance, et elle ne se rapproche pas assez pour nous permettre de la tirer avec sûreté. Mais elle hésite à s'éloigner et reste quelque temps dans notre voisinage. Je lui envoie un coup de fusil, mais presque au jugé et sans résultat. L'un de nos guides, un des notables qui accompagnent Chi-Othman, en fait autant, et n'a pas plus de succès.

Pendant tout le reste de la nuit, les chevaux effrayés demeurent près du feu et n'osent plus s'éloigner. Un peu avant le matin, voyant qu'ils ont à peine mangé et sachant combien sera longue l'étape que nous allons faire, j'oblige Dervich à leur donner à chacun deux litres d'orge. Cet ordre exécuté, nous prenons derechef quelques heures d'un sommeil qui, pour ma part, fut profond, malgré l'absence complète des accessoires que la vie civilisée considère comme indispensables. Nos touloupes ont à elles seules ici tenu lieu et d'immeuble et de mobilier.

Samedi 1er novembre. — Il a fait froid cette nuit-là, et quand nous voulons nous lever, je constate que l'humidité de nos respirations a formé sur nos poitrines, d'une épaule à l'autre, une croûte de glace qui atteint, en certaines places, deux à trois millimètres d'épaisseur. Nous ne nous attardons pas outre mesure dans ce campement, qui a tout au moins l'avantage d'être rapidement levé. Les chevaux sont rechargés. Mais ce qui est curieux, c'est qu'ils ont trouvé leur vie pendant les dernières heures de la soirée et les premiers momens du jour. En grattant la neige et la terre avec leurs pieds, dans les endroits abrités, où le sol est le moins gelé, et le long des berges du ruisseau, ils ont déterré des racines de graminées en quantité suffisante pour leur alimentation. Ce sont des animaux bien précieux. Quant à nous, avant de partir, nous déjeunons, et, selon ma coutume, ce sera pour toute la journée.

Le déjeuner est froid, mais froid dans toute l'acception du mot. Il se compose des restes du dîner de la veille. Nous n'avons plus de bois, ayant usé tout ce que nous en avions pour entretenir pendant la nuit un feu motivé par la panique des chevaux et par la température. Le thé est gelé dans le grand *koungane* de cuivre qui nous sert de théière. J'hésite à brûler, pour faire chauffer de l'eau, une partie de notre provision d'alcool : il serait préférable de le boire dans les mauvais pas. Le mouton est gelé ; le pain surtout est solidement gelé : il faut le casser avec une pioche, puis l'écraser avec le dos du même outil, pour éviter de s'y briser les dents. Heureusement les caravanes sont, toute l'année, nombreuses sur cette route : les vestiges du passage de leurs animaux nous fournissent un combustible utilisable et bien connu de tous ceux qui ont traversé les déserts. Nous en ramassons une quantité suffisante, que nous jetons sur les restes de notre feu, et nous parvenons à faire chauffer de l'eau pour le thé. Je regarde le thermomètre : auprès du feu, il indique — 15°, ce qui, après tout, n'est pas une température bien basse, comparativement à celle qu'a éprouvée Groumbtchevsky huit jours auparavant. En somme, nous avons une chance relative, et nous bénéficions d'un radoucissement momentané. Mais le culte de la belle étoile, même quand on le pratique vêtu d'une touloupe en peau de mouton et chaussé de bottes en feutre, n'est pas fait pour réchauffer ses adeptes lorsque vient le matin après une nuit entière consacrée à sa dévotion. En outre, il souffle dans cette gorge un vent déplo-

rable, violent et glacial, qui ne nous épargne pas dès que l'on cesse un instant d'être abrité par les rochers.

A 7 heures du matin, nous sommes en route. Mais l'étape sera longue, très longue, si nous voulons gagner Irkechtam, et il n'y a pas de temps à perdre. Nous continuons, comme la veille, à descendre le cours du Terek, entre deux falaises de gneiss. Nous traversons deux fois la rivière, qui, dans l'intervalle de ces deux gués, reçoit sur sa rive droite un affluent torrentiel d'un volume presque égal au sien, le Sougst. Puis, à quatre kilomètres en aval de ce confluent, nous voyons les deux murailles rocheuses se rapprocher à tel point que, cette fois, le défilé semble vraiment sans issue. On se demande où peut bien passer la rivière. Il y a un passage pourtant, mais on ne le voit que lorsqu'on arrive tout près. Au pied d'un mur de rochers brunâtres, haut de plusieurs centaines de mètres, l'eau s'engouffre dans une fissure irrégulière dont elle bat les deux parois, et qui, dans certaines de ses parties, n'a pas plus de cinq pieds de large, sur une profondeur dépassant mille pieds. Le site rappelle, mais avec des proportions plus grandes, l'abîme de Pfæffers, près de Ragatz, classique en Suisse, et que traverse la Tamina. La nature géologique des roches diffère : ici, c'est du granit; à Pfæffers, c'est du calcaire. Nous nous engageons dans ce couloir, où la lumière ne pénètre pas, car les parois n'en sont pas même verticales; elles sont en surplomb, et le profil transversal de la crevasse est en zigzag. La largeur moyenne du fond, rempli par le courant, est de 8 mètres. En certains endroits, il n'y a que $1^{m},50$: les deux bras étendus peuvent toucher à la fois les deux murailles : un chameau porteur d'une charge un peu volumineuse ne passerait pas. Bien entendu, nous sommes obligés d'entrer dans l'eau, et nous en avons jusqu'à la ceinture, toujours par 10 degrés au-dessous de zéro : il y a de quoi prendre un bon rhume. Mais le coup d'œil est splendide. Nous marchons pendant une centaine de pas dans le fond de cet abîme tortueux. Puis, les deux murailles s'écartent, et tout à coup, sortant de notre prison obscure, nous nous trouvons au fond d'une sorte d'entonnoir, inondé de soleil, parfaitement circulaire et profond de cinq cents mètres. L'eau s'échappe de là, comme elle y est entrée, par une fissure étroite. Mais c'est en vain que, mis en goût par le succès du premier essai, je veux m'engager dans celle-ci. Elle est tout à fait impraticable : elle n'a qu'un mètre de large et on ne passe pas, me disent mes hommes. Cet endroit

s'appelle Kapkan (le Piège), et jamais nom géographique ne fut mieux motivé. Il s'y attache le souvenir de surprises et de désastres renouvelés plusieurs fois pendant les guerres, les invasions ou les luttes armées qui ont eu pour théâtre ce pays bouleversé par la nature, plus encore que par les sanglantes ambitions de conquérans prodigieux et inconnus de nous. Ceux-ci ont entraîné à leur suite ou chassé devant eux, à travers les obstacles gigantesques qui hérissent le Toit du Monde, des hordes de barbares affamés, féroces et dociles, ou des troupeaux de vaincus traqués sans pitié, les uns comme les autres insoucieux de la vie et de la mort, et n'ayant même pas, le plus souvent, pour payer leur renoncement, le mobile du fanatisme religieux. A quels égorgemens sans merci, à quels écrasemens de foules en déroute ce gouffre a-t-il servi de décor? L'histoire est muette là-dessus, et les tueries, pourtant déjà si nombreuses et si énormes, que nous entrevoyons, lorsque, par des recherches nouvelles, ou à la lueur des rares documens que nous possédons, nous voulons plonger un regard à travers les brumes qui enveloppent, dans le temps comme dans l'espace, ce plateau central de l'Asie, citadelle naturelle et colossale du vieux monde, ne sont qu'une faible partie des massacres qui ont eu lieu. Car nous ne connaissons que ceux du dernier siècle, ou ceux qui ont ponctué quelques invasions célèbres, dont l'écho a retenti jusqu'en Europe. Il y en a eu bien d'autres.

Chi-Othman me rappelle qu'il faut se hâter, et me confirme, ce que je vois, du reste, que nous ne pouvons songer à profiter plus loin, pour la commodité de notre itinéraire, du travail par lequel les eaux de la rivière se sont ouvert un chemin à travers la montagne. Le seul moyen de sortir de cet entonnoir consiste à gravir la pente de sa paroi, ce qui d'aucun côté n'est commode. Pour me rendre compte de la configuration complète du lieu, autant que pour juger de la possibilité d'améliorer un jour le chemin en assurant aux convois une issue plus normale, je tente de reconnaître l'entrée du passage par où fuient les eaux. Je constate que sortir par là est absolument impossible. Un homme peut se glisser dans la crevasse, mais les animaux n'y passeraient pas. En outre, j'entends, au bout de quelques pas, le bruit d'une très haute cascade, où je risque d'être entraîné par la violence du courant. De plus, le rocher, poli par l'eau, est glissant comme du marbre. Le Piège, décidément, mérite bien son nom. Cependant

la vallée du Kok-Sou, derrière la muraille que l'eau traverse par cette brèche, n'est qu'à quelques pas de nous, et il est bien désagréable de recommencer une longue escalade, compliquée d'un grand détour, quand, depuis vingt-quatre heures, on s'est appliqué à descendre pied à pied un grand nombre de mètres, en étant constamment encouragé par cette idée unique, et en apparence logique, que, plus l'on descend, plus on est près d'arriver au bas. Tel n'est plus le cas si, chemin faisant, il faut remonter. Nous nous élevons donc sur le flanc gauche de ce maudit entonnoir. Ce n'est pas facile. Nous perdons une heure pour grimper jusqu'à un petit col, et de là gagner la vallée du Kok-Sou par un détour d'environ 3 kilomètres.

Le Kok-Sou, qui vient du Nord, est une rivière assez importante. C'est même, au point de vue de la longueur du parcours, la source principale du Kizil-Sou, bien qu'il ne lui donne pas son nom. Il draine toutes les eaux du versant oriental de l'Alaï. Là où nous le rencontrons, le Kok-Sou (Rivière Verte) coule assez paisiblement au fond d'une vallée, large de trois kilomètres, qui, pendant la belle saison, doit être tapissée d'excellens pâturages. C'est là que nous aurions dû camper la veille, ainsi qu'en témoignent trois yourtes préparées pour nous et que nous apercevons de loin, sans même avoir le temps d'y faire halte. Mais nous n'avons pu les atteindre la veille, ainsi qu'on l'a vu, et, comme il est déjà près de midi, notre étape d'aujourd'hui sera des plus longues. Aussi Chi-Othman me demande-t-il s'il ne me conviendrait pas de s'arrêter ici jusqu'au lendemain. Je refuse, séduit par la perspective de trouver à Irkechtam, poste frontière, un gîte dans un bâtiment chauffé. En route donc pour Irkechtam ! Chi-Othman et les gens de sa tribu qui nous ont accompagnés prennent ici congé de nous.

Avant de poursuivre ma route, je tente, pendant que les chevaux prennent un peu de repos, de reconnaître, par le côté d'aval, la brèche qui sert d'issue aux eaux du Kapkan. J'en trouve sans peine l'orifice, où je m'engage. Mais je ne peux aller loin, et la cascade, dont j'entends le bruit, est invisible. Le couloir, aux parois verticales, qui y fait suite en aval, est étroit, sinueux, et rempli d'un bord à l'autre d'une eau profonde. Pour visiter cette gorge, il faudrait un bateau, et un bateau de forme spéciale, par exemple un de ces canots en toile, plians et très courts, comme on en a fait en France dans ces dernières années, et que l'on a

utilisés notamment pour explorer les cours d'eau des cavernes. Avis à mes successeurs.

Le Kok-Sou se jetant dans le Kizil-Sou, dont la vallée est notre objectif, et sur le bord duquel est bâti Irkechtam, il serait naturel de le descendre, tout simplement. Mais la rivière, qui coule vers le Sud, s'engage, paraît-il, dans des gorges inexplorées par les Européens, et qui sont infranchissables. Aussi allons-nous être obligés de couper transversalement deux chaînons très élevés. Nous le ferons par deux cols successifs, qui portent le nom d'Aïkkezek (les Jumeaux), nom qui tient sans doute à ce qu'ils sont voisins, aussi hauts l'un que l'autre, et exigent des efforts égaux pour être franchis. Ces efforts ne sont d'ailleurs pas excessifs. Le premier col se dresse devant nous aussitôt après notre traversée du Kok-Sou. Son escalade ressemble à celle de certaines crêtes des Pyrénées. Nous grimpons en zigzag entre de grands blocs de rochers grisâtres, aigus et pittoresques. La pente est rapide. Mais cette ascension n'est pas difficile et n'exige pas d'aptitudes spéciales. En une heure et demie, nous arrivons au sommet, où nous nous trouvons devant une échancrure naturelle, pratiquée dans une crête rocheuse formée de bancs redressés tout à fait verticalement et partiellement revêtus d'éboulis pierreux. Pendant les 300 derniers mètres seulement nous avons été sur la neige. Sur le versant opposé, nous n'avons qu'à descendre mille mètres d'un long talus de rocailles roulantes. Nous arrivons ainsi au fond d'une vallée étroite où coule un torrent, l'Aïkkezek-Sou. Nous en suivons durant quelque temps le cours, qui, pas plus que celui du Kok-Sou, ne peut, paraît-il, nous mener à destination, bien que ses eaux aillent aussi rejoindre la vallée d'Irkechtam. Après avoir cheminé pendant huit kilomètres dans cette vallée, nous voyons tout à coup s'ouvrir à notre gauche un étroit vallon latéral, venant de l'Est, encadré de très hautes montagnes, et dont le fond est uni et praticable. Une petite rivière paisible, le Kohi-Sou, y coule. Nous la remontons. Le soleil commence à baisser et il nous reste encore à franchir un col, le second Aïkkezek, que l'on appelle aussi, pour le distinguer de l'autre, col de Karavan-Koul. Le sentier naturel, formé par le fond de la gorge, est excellent : on le dirait fait de main d'homme. Il s'élève par une pente rapide, mais uniforme. Nous marchons vite, car il est deux heures de l'après-midi, et nous n'avons devant nous que peu d'heures de

jour. La vallée, étroite et sinueuse, se déroule devant nos pas en méandres successifs. Au bout de 6 kilomètres de cette marche, je constate, à l'aide du baromètre, que nous avons monté de 600 mètres environ, et rien n'annonce encore l'approche de la ligne de faîte. La température se refroidit singulièrement et le sentier monte toujours. Enfin, nous arrivons à la source de la rivière, au fond d'un grand cirque, de forme régulière; sur un point du haut de son pourtour, du côté du Sud, se trouve le col. Les bords de cet entonnoir sont très élevés, l'intérieur en est tout tapissé de neige, et le jour baisse. J'ordonne de mettre pied à terre pour soulager les chevaux, et nous montons vite, trop vite même, car tout à coup un de nos animaux de bât, pris de syncope, se laisse tomber, et roule sur le flanc de la montagne : il descend sur la neige comme une boule, et, la pente étant absolument uniforme, il n'y a pas de raison pour qu'il n'aille pas jusqu'en bas. Dervich et Sakkat se précipitent et réussissent à l'arrêter en chemin ; on dénoue les sangles, et il faut remonter la charge jusqu'en haut à dos d'homme. Quant à l'animal, il se ranime peu à peu : il n'est qu'étourdi et n'a rien de cassé : on le remet sur ses pieds, et, en le poussant d'un côté, le tirant de l'autre, on finit par lui faire atteindre le sommet.

L'accident qui vient de frapper un de nos chevaux chargés, avant que nous-mêmes, bien que marchant à pied à ses côtés, soyons sérieusement incommodés, est un commencement d'asphyxie. Il confirme nettement la théorie d'après laquelle les accidens du mal de montagne seraient dus, au moins jusqu'à une certaine altitude (voisine de 5 000 mètres en moyenne), non pas tant aux effets mécaniques d'une pression ambiante insuffisante, c'est-à-dire aux effets de distension et de rupture des vaisseaux, qu'à une sorte d'empoisonnement, causé par l'hématose incomplète du sang dans les poumons sous l'influence d'une pression extérieure trop faible, jointe à un travail musculaire trop grand. Ainsi, nous qui ne portons rien, nous avons souffert moins que le cheval, et, pressés par le temps et abusant de la facilité de l'escalade, nous avons franchi trop rapidement une altitude trop forte. Cette théorie est vérifiée d'autre part, comme nous l'avons vu souvent, par ce fait que le voyageur qui se laisse porter par un cheval, sans faire lui-même d'efforts, est moins malade que celui qui grimpe à pied à côté de lui.

Je n'insiste pas davantage sur le mal de montagne, dont les

diverses manifestations ont été décrites et étudiées au point de vue physiologique, par de nombreux auteurs et par moi-même, dans des publications techniques ou dans des milieux spéciaux. C'est certainement à la suite d'accidens de ce genre qu'a pris naissance la légende, accréditée dans tout l'Orient, et que l'on retrouve dans maints récits populaires, d'après laquelle certains sommets ou certains territoires situés dans les montagnes seraient défendus par des génies invisibles, qui frapperaient de torpeur, de blessures impossibles à parer, et même de mort, les hommes et les animaux.

Les géans du Pamir oriental, le Mouz-Tagh-Ata (le Père des Montagnes neigeuses), haut de 8 180 mètres, le Kizil-Aguine (6 600 mètres), dans le Transalaï, le Tengri-Khan (le Roi du Ciel), qui atteint 7 300 mètres, près du lac Issyk-Koul, m'ont été présentés successivement, ainsi que d'autres pics encore, comme protégés par ce privilège. Des gens qui avaient entrepris de les gravir m'ont déclaré avoir été, à un certain moment, repoussés par des ennemis invisibles et obligés de se coucher ou de rétrograder. Et tous concluaient formellement à l'existence de *djinns*, génies défenseurs des parties de la terre qui ne sont pas ouvertes aux hommes. Quelques-uns même prétendaient les avoir entrevus ou entendus.

Ils exprimaient ainsi d'une façon naïve, mais fort juste en somme, quoique erronée, ce que la physique nous enseigne en termes plus pédans et moins simples. Méfions-nous de la Physique. C'est l'ennemie de la Poésie. A moins que ce ne soit la même personne, travestie différemment selon les époques, et rendue méconnaissable par les mauvais tailleurs occidentaux du XIXe siècle; ce qui est encore bien possible. Alors, j'avoue qu'elle est, à mon goût, beaucoup plus séduisante, vêtue à l'ancienne mode du Panthéisme grec, ou même à la mode moderne de l'Orient. Dans tous les cas, la formule orientale rend fort bien compte du phénomène, tout aussi bien que la nôtre. Et elle a l'avantage d'être plus claire pour les profanes.

Cet incident nous a fait perdre du temps. Quand nous atteignons la crête, il est quatre heures et la nuit tombe. Hommes et chevaux sont bien essoufflés. Je regarde le baromètre : il indique 12 600 pieds d'altitude. Ce col, dont nous ne nous sommes pas méfiés, et dont nous avons à peine tenu compte dans la prévision de notre itinéraire, est presque aussi élevé que le Terek-Davan. Mais il est loin de présenter les mêmes difficultés. Sur le versant

Sud-Est, la pente est raide, mais aisément praticable : ce n'est qu'un immense éboulis de pierrailles. Le sentier y descend, tortueux. Nous sommes pressés : il s'agit de couper au plus court. Nous abandonnons à eux-mêmes les chevaux que nous chassons devant nous après les avoir dirigés tout droit sur la ligne de plus grande pente de l'éboulis. Dervich ajoute, pour chacun des plus hésitans, un vigoureux coup de pied sur la croupe. Nous leur laissons prendre un peu d'avance : en descendant les premiers, nous risquerions d'être assommés par les pierres que font rouler les animaux.

Puis, nous nous engageons à leur suite sur la pente, et nous nous laissons dégringoler aux grandes allures sur nos talons, en nous aidant des quelques bâtons que nous possédons. Moitié glissant, moitié courant, nous arrivons tous, en quelques minutes, au bas de l'escarpement, après une descente de deux kilomètres. Nous nous trouvons là sur le bord d'un petit lac, environné de toutes parts de hautes montagnes singulièrement abruptes : c'est le Karavan-Koul. Sa nappe, encaissée de berges rocheuses, est de forme circulaire et paraît presque noire. De nombreux vestiges de campemens anciens l'entourent. La nuit nous prend à cet endroit. Sous d'autres climats, en de pareilles circonstances, j'aurais fait camper, sans chercher à pousser plus loin. Mais j'estime, à tort d'ailleurs, qu'en cette saison et après ce que nous venons de faire, il vaut mieux tâcher de trouver un abri fermé. Le poste d'Irkechtam me fascine. Nous n'avons plus de tente et la nuit est bien froide. J'ordonne de continuer la marche en avant. Remonté sur mon cheval fatigué, je pense, tout en ramenant ma touloupe de peau de mouton sur mes genoux transis, et en pressant du talon la pauvre bête, qu'à Irkechtam il doit y avoir un poêle, et que, sur ce poêle, on doit pouvoir se coucher. Coucher sur un poêle, dans un corps de garde, au milieu des Cosaques, quel rêve ! Tel est pourtant, en ce moment, mon idéal. Singulier effet du désir et du point de vue ! Décidément, l'homme n'est pas un bon instrument de précision : les impressions qu'il enregistre et les appréciations qu'il formule dans les diverses circonstances de sa vie ne sont pas comparables entre elles. C'est d'ailleurs pour cela que les indications des thermomètres, appareils impassibles et honnêtes, sont si rarement d'accord, en ce qui concerne le froid et le chaud, avec nos sensations subjectives.

Irkechtam est encore loin, mais nous avons pour nous guider

la petite rivière qui sort du Karavan-Koul. Il suffit de la suivre. Le trajet n'est pas difficile, mais le sentier est raboteux, encombré de blocs de roche, et l'obscurité n'est pas une condition favorable. Nous commençons vers cinq heures à cheminer dans cette gorge, et c'est seulement à dix heures du soir que nous atteindrons l'issue méridionale, qui pourtant n'est éloignée que de 16 kilomètres.

Je prends la tête de la petite colonne, et je commence à m'acquitter une fois de plus, pendant de longues heures, de la tâche banale, familière aux voyageurs comme aux chasseurs à courre habitués aux retraites nocturnes, qui consiste à suivre, dans la nuit sans lune, au milieu des pierres, le sentier praticable, en évitant d'engager les chevaux dans des impasses.

Tout à coup, à travers cette besogne, que j'accomplis machinalement, une pensée subite traverse mon esprit. En repassant mentalement les dates des étapes, je me dis que, dans le calendrier grégorien, que j'ai perdu de vue depuis longtemps, c'est demain le 2 novembre, et que là-bas, en France, cette nuit à travers laquelle nous marchons, c'est la nuit des Morts.

Tandis qu'ici, sous le ciel clair des hauts plateaux d'Asie, la nuit est vide de légendes, ou, du moins, n'en contient que quelques-unes, d'un intérêt médiocre et dont aucune n'est angoissante, là-bas, en Europe, sous le ciel embrumé de l'Ouest, dans les brouillards issus de l'Océan Atlantique, errent les âmes des trépassés. C'est cette nuit que, dans les pays latins, et surtout dans ceux où règnent les mythes celtique ou germain, les vivans peuvent, dit-on, se mettre en communication avec les âmes ou les pensées de ceux qui ne sont plus.

Involontairement, je me retourne sur ma selle, et je lève les yeux pour saluer les absens ou ceux qui ont quitté ce monde. Et voici que là-haut, entre les deux bords noirs du ravin au fond duquel nous sommes, sur la mince bande de ciel qu'ils laissent entre eux au-dessus de nos têtes, monte, lentement, une étoile. Elle est toute seule : je n'en vois pas d'autre. Sa lueur est blanche et elle me semble énorme. Quel message m'apporte cette clarté? De quelle âme absente ou morte est-elle la pensée lointaine? Je n'en sais rien, mais je ne doute pas que telle ne soit sa mission.

Et pourtant de nos jours, les hommes n'ont plus d'étoile. Dans l'antiquité, c'était plus commun. Non seulement les héros et les

demi-dieux, ou leurs amantes, tels Hercule, Persée et Andromède, mais de simples mortels, et des plus humbles, pouvaient recevoir, à bail pour l'éternité, un coin du firmament étoilé. Un simple chasseur comme Orion avait pour lui seul une constellation entière, et la plus belle de toutes, avec plusieurs étoiles de première grandeur. Un bouvier, un simple centaure, étaient presque aussi favorisés. Plus tard, dans des temps historiques, moins éloignés de nous, Ptolémée VI Evergète, roi d'Égypte, parvenait encore à accaparer une constellation nouvelle, tout entière, pour la chevelure de Bérénice. Plus récemment, les Rois Mages et quelques autres personnages illustres trouvaient encore de petites places vacantes. Mais, depuis les temps modernes, il n'en a plus été de même, et les gens les mieux qualifiés ne sauraient obtenir une simple étoile. On a contesté la sienne à Napoléon, qui, raconte-t-on, était seul à la voir (1), et les souverains de la maison d'Autriche n'en ont eu qu'une entre eux tous. A notre époque, qui se dit démocratique, il n'est pas au pouvoir d'un simple particulier d'acquérir un astre au ciel. Il serait d'une outrecuidance ridicule de le prétendre.

Non, cette étoile ne m'appartient pas. N'importe : je ne doute pas un instant que sa lumière ne soit, sinon à moi, du moins à mon adresse. Je sais — ou je crois fermement, ce qui est la même chose, — qu'il y a là-haut, derrière cette petite lueur, une âme dont le regard me suit de loin.

Eh bien! maintenant, il peut survenir n'importe quels incidens de route, je suis sûr d'arriver au but de mon voyage. Et je continue à guider le convoi à travers la nuit, sur le terrain inégal, sans que les hommes qui me suivent se doutent pourquoi mon cheval a le pas plus relevé que tout à l'heure.

Dix heures du soir! Enfin voici l'issue de cette interminable gorge. Par une brèche étroite, nous débouchons tout à coup dans une grande vallée, où coule avec fracas une large rivière : c'est le Kizil-Sou, dont les eaux vont à Kachgar. De l'autre côté, nous apercevons une lumière haut perchée qui nous indique le poste d'Irkechtam. Mais il s'agit d'y arriver. Il n'y a pas de lune, et c'est un fleuve que nous avons devant nous. Le lit a plus d'un kilomètre de largeur. L'eau n'est pas très profonde, et le

(1) On connaît le dialogue de Napoléon et de Caulaincourt : « Voyez-vous cette étoile ? —...Non, Sire.—Eh bien, moi, je la vois, » répondit brusquement Napoléon en tournant le dos.

courant, divisé en plusieurs branches, est coupé par des bancs de galets. Nos yeux, habitués à l'obscurité, le perçoivent vaguement ou du moins le devinent. Pourtant le passage de nuit n'est pas commode, et aucun de nous ne connaît le gué, d'ailleurs variable, sous les eaux torrentueuses et troubles. Pour comble de difficulté, une couche de brume glacée masque la surface du courant. Nous tirons des coups de fusil dans l'espoir d'appeler un guide ou d'attirer l'attention. Mais personne ne nous répond, et nul ne peut nous entendre de l'autre bord, à travers le vacarme des eaux. Cependant il est absurde de rester en détresse à un kilomètre du gîte après avoir tant fait pour l'atteindre. La perspective du poste bien clos et chauffé nous donne courage. Une fois de plus, je commande : *Aïda*, « en avant », et nous nous mettons à l'eau, en n'importe quel point de la berge, au hasard. Cette eau, qui descend des glaciers du Transalaï, n'est pas chaude et nos bagages comme nos personnes y subissent une immersion complète. Enfin, tout finit par atteindre l'autre rive, et nous faisons, peu de temps après, non sans difficulté, notre entrée dans le fortin d'Irkechtam, où nous sommes parfaitement reçus par le commandant du poste, un capitaine de Cosaques, dont l'aspect est aussi bien d'accord avec le cadre et aussi franchement militaire que possible. Il se nomme Kotchouroff. Ce n'est pas chose précisément aisée que d'arriver jusqu'à lui. Le fortin est bâti au sommet d'un petit piton rocheux et isolé qui domine de haut la berge méridionale de la rivière, dans un endroit parfaitement choisi pour la défense, mais où, pour plus de sûreté aussi bien que par dédain des commodités inutiles, on a complètement omis de faire un sentier d'accès. Il nous faut grimper à tâtons et sans chemin, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'atteindre un sommet désert, et non le poste occupé par l'extrême avant-garde de la civilisation occidentale, le point où flotte le dernier drapeau de celle-ci au seuil du monde jaune.

Après l'échange de quelques politesses, nous remettons au lendemain la tâche de faire plus ample connaissance, et je vais prendre place sur le fameux poêle, objet de mes visions anticipées. Il existe réellement; il est en terre battue et encore plus grand que je ne l'avais rêvé. Je m'y endors profondément.

Dimanche 2 novembre. — Nous avons passé à Irkechtam la journée du dimanche 2 novembre, pour donner aux animaux un repos dont ils avaient besoin. Nous n'avons pas été fâchés non plus

de dormir et surtout de nous restaurer et de nous chauffer en nous reposant sur le poêle, bien qu'il soit fort dur et que la chaleur lourde qui s'en dégage soit peu favorable aux travaux de l'esprit.

La plus grande partie de la journée est employée par le capitaine Kotchouroff à me faire les honneurs du poste qu'il commande. Le capitaine est un excellent militaire, d'une vigueur remarquable, même dans l'armée russe. C'est le type le plus parfait de l'officier de Cosaques, s'occupant en détail de ses hommes et de ses chevaux, généreux, hospitalier, adorant son métier, brave comme son sabre et d'une énergie qui ne connaît pas d'obstacles. Son occupation presque unique, pendant la mauvaise saison, — et ici elle est longue, — consiste à exercer ses soldats au tir. Pendant l'été, il fait avec eux des courses de montagne où il accomplit de merveilleuses prouesses : mais actuellement ce n'est pas le temps d'y songer. Tout au plus peut-on faire, dans les environs immédiats, quelques chasses à l'ours et au mouflon. Excellent tireur lui-même, il est d'une rare compétence en matière de chasse et même de tir de guerre, et il me donne l'occasion d'apprécier, sur des cibles, la justesse exceptionnelle de son coup d'œil. Sur son invitation, je fais sa partie à ce jeu, et je tâche de représenter, du moins mal que je puis, les « savans français, » quand on leur impose pour arme, au lieu d'une écritoire ou d'une loupe, une carabine.

Le capitaine me donne aussi des détails topographiques très intéressans sur les parties les moins connues des montagnes avoisinantes. Il me raconte encore qu'il est chargé par l'Observatoire de Tachkent de diverses observations météorologiques, et il me montre ses registres et ses instrumens, qui sont assez sommaires : le principal est un baromètre anéroïde à cadran. Cet appareil lui donne quelque souci. Il le consulte régulièrement trois fois par jour et note avec soin les résultats observés. Mais il lui semble que depuis quelques semaines le fonctionnement n'en est plus parfaitement régulier : l'invariabilité des pressions l'inquiète. Il fait appel à nos lumières pour avoir une consultation. J'examine le sujet et je vois que le pivot de l'aiguille indicatrice est inséparablement soudé à son coussinet par une épaisse couche de vert-de-gris. Après avoir constaté qu'en outre le mécanisme intérieur est complètement hors de service, je déclare au capitaine qu'en effet le fonctionnement de ce baromètre laisse à désirer,

et qu'il fera bien, à la prochaine occasion, de le renvoyer à Tachkent en en demandant un autre. Mon pronostic paraît le chagriner : il me demande si, provisoirement, il peut continuer à se servir de l'appareil et à l'observer trois fois par jour, en attendant cet envoi. Je lui réponds que, pour ma part, je n'y vois aucun inconvénient. Sur quoi, il remet philosophiquement l'instrument à son clou, où je le soupçonne d'être encore.

Lundi 3 novembre. — Nous partons d'Irkechtam à huit heures du matin, après avoir pris congé de nos hôtes. Les chevaux sont reposés. Le temps est froid, sec et superbe. La route est commode : il n'y a qu'à suivre la rivière. Nous la franchissons à gué, sans difficulté, à l'endroit qu'on nous a indiqué, c'est-à-dire à 2 kilomètres en aval du poste, pour longer ensuite la rive gauche.

Tout près de là, à 3 kilomètres du fort, nous passons la frontière, qu'aucun signe extérieur ne marque, mais dont nous connaissons à l'avance la situation. Devant nous, c'est la Chine, et c'est la partie la plus reculée et la moins connue de l'Empire chinois. Nous sommes exactement au sommet du grand triangle, contenant 300 millions d'hommes, de tous temps en dehors de nos civilisations et de nos croyances européennes, qui a sa base sur le littoral du Pacifique, et qui s'enfonce comme un coin au centre du vieux continent, entre l'Himalaya et les monts Célestes, entre l'Inde, domaine de la race aryenne, et la Sibérie ou les steppes, domaine des races touraniennes.

Ici nous intercalons une remarque postérieure à la rédaction de nos notes sur le terrain, car aujourd'hui la situation politique n'est plus la même qu'alors. La Chine, à la suite du coup de foudre de la guerre japonaise, a dû, bon gré, mal gré, pactiser avec la civilisation occidentale, et s'est ouverte. Il n'en était pas encore de même à l'époque de notre voyage.

La Chine, à ce moment-là, c'était encore, surtout dans ses parties reculées comme celle dont il s'agit ici, le pays mystérieux et impénétrable, sinon menaçant. C'était la grande énigme dans la géographie politique de l'avenir.

A ce moment-là, et même bien plus tard encore, jusqu'en 1895, les journaux d'Occident — on s'en souvient peut-être encore dans notre pays où les préoccupations politiques et autres n'ont que la durée d'un jour, — agitaient périodiquement la question du *péril jaune*. Ils se demandaient, de temps en temps, avec

une anxiété qui n'était pas inspirée uniquement par le vide de leurs colonnes, ce qui adviendrait lorsque la Chine, formidablement armée et instruite par nos soins, se précipiterait sur l'Europe. Beaucoup voyaient déjà celle-ci submergée.

En 1890, à l'époque de notre récit, le coup imprévu et hardi frappé à l'improviste par l'épée du Japon, n'avait pas encore démontré la faiblesse militaire de la Chine et hâté l'heure de la curée. Il n'avait pas donné raison, au moins jusqu'à un certain point, au paradoxe militaire de Prjévalsky, à savoir que 25 000 Cosaques suffiraient, lorsqu'on le voudrait, à conquérir le Céleste Empire. Les guerres soutenues en ce siècle contre lui par les puissances européennes en Extrême-Orient, n'avaient pas, par suite de circonstances accessoires et diverses, été aussi probantes qu'elles auraient pu l'être touchant sa faiblesse militaire. Lors de l'agression japonaise, l'issue de la lutte paraissait extrêmement douteuse, ou du moins personne ne croyait que le Japon, même appuyé par l'éducation et l'outillage européens, pût remporter un succès aussi décisif qu'il l'a fait.

Pour ce qui est de mon opinion personnelle, telle qu'elle était déjà alors, dès 1890, et telle qu'elle a été aussi un peu plus tard, lorsque j'ai pu étudier la Chine de plus près, en la voyant en quelque sorte par son envers et non par la façade qu'elle montre à l'Europe le long du littoral ; quant à mon opinion, dis-je, je ne saurais la développer ici sans sortir du sujet actuel.

Pour la résumer superficiellement, je me bornerai à dire, comme je l'ai dit vers cette époque, qu'à mon avis la Chine ne constituait pas et n'était pas appelée à constituer, vis-à-vis de l'Europe, un danger militaire sérieux. Son incontestable faculté de résistance, attestée par la façon dont, à toutes les époques, elle a dévoré et absorbé ses conquérans, était plus passive qu'active. Avec ses millions de travailleurs et de commerçans, elle pouvait être — et il n'est pas certain qu'elle ne puisse être encore — pour l'Europe un danger économique, comme elle a failli l'être pour l'Amérique. Elle ne pourra jamais être un danger politique. Ni le fanatisme religieux, ni le sentiment dynastique, ni l'esprit militaire n'existent, dans la Chine moderne, pour la pousser à un rôle de conquêtes hors de son domaine naturel, entouré par une ceinture de déserts. L'absence de ces trois élémens, dont l'un au moins est le levain nécessaire pour entraîner une race à des guerres d'invasion, est poussée à un tel point chez

les Chinois d'aujourd'hui qu'ils ne sauraient même chez eux opposer une résistance armée bien sérieuse. Ils n'avaient, pour les soutenir dans ce rôle, que deux sentimens tenaces et énergiques : la haine ou le mépris du Barbare, et l'attachement traditionnel à certaines de leurs institutions et de leurs coutumes. Ce sont là certainement des élémens de résistance à l'étranger. Ils ne suffisent pas à eux seuls, et d'ailleurs ils sont en voie de décroissance. Quoi qu'il en soit, la question politique est, dirais-je, en Chine, subordonnée à la question économique. La puissance qui fera la conquête économique et financière de la Chine fera en même temps, et sans coup férir, sa conquête politique.

C'est pourquoi la tactique consistant à soutenir l'intégrité territoriale de l'empire chinois et à acquérir d'autre part la haute main sur ses chemins de fer, sur ses finances, et sur l'outillage économique qu'elle est maintenant forcée de créer à l'imitation de l'Europe, était un coup de maître de la part de la seule puissance qui fût en mesure de jouer ce jeu et de prétendre en recueillir un jour le fruit. L'a-t-elle joué assez nettement et assez radicalement dans ces derniers temps? C'est discutable.

Quant à l'opinion de Prjévalsky, que nous avons été amené à mentionner tout à l'heure, elle est formulée à un point de vue qui nous semble n'avoir, en somme, aujourd'hui, qu'une importance secondaire. Peut-être 25 000 Cosaques pourraient-ils, comme il l'a dit, ou auraient-ils pu suffire à vaincre la Chine, mais non sans doute à la conquérir et certainement non à la conserver ni à l'assimiler. La conquête de la Chine par le monde européen, si elle doit avoir lieu, sera une conquête pacifique, une opération d'influence, en un mot un acte d'association de la race blanche et de la race jaune, celle-ci étant trop en retard comme outillage pour pouvoir lutter avec sa rivale, mais trop nombreuse et trop vivace pour pouvoir être écrasée ou supprimée.

Quoi qu'il en soit, et quelque opinion que l'on puisse avoir aujourd'hui, maintenant que la porte de la Chine est ouverte et que le partage du Céleste Empire, — ou son entraînement dans l'orbite de la civilisation européenne, devenue dorénavant, par le consentement de la race jaune et par l'écrasement des autres races, la civilisation humaine, — n'est plus qu'une question de temps, la Chine était aux yeux de tous, à l'époque dont nous parlons, un pays fermé et redoutable.

Pour le géographe comme pour l'homme politique, la Chine c'était incontestablement, entre tous les pays du globe, sinon le danger, du moins l'inconnu. Le Céleste Empire constituait dans son ensemble, au point de vue politique, une énigme pour l'histoire future de l'humanité, et d'autre part, il recélait dans ses parties intérieures les principaux problèmes géographiques restant encore à résoudre à la surface du globe.

Cette digression close, je reprends la suite de mon journal et je continue à relever les notes consignées sur mon calepin.

Voici la Chine. Enfin ! Cette seule idée suffit à me réconforter et à me rendre tout dispos. Et, pensant aux longues chevauchées sous le grand soleil ou par le froid, sur le sable et sur la neige, qui, depuis cinq ans, m'ont mené, par le chemin des écoliers, de l'autre bout du Sahara jusqu'au seuil du désert de Gobi, dont les dernières dunes viennent mourir au bas des pentes qui s'étagent à mes pieds, et où vont se perdre les eaux du fleuve que je côtoie, j'ai un sentiment de réelle satisfaction, qui me payerait en un instant de toutes mes peines, si je les avais jamais regrettées. Je sens, je l'avoue sans honte, passer, dans mon épiderme racorni de vieil observateur, un petit frisson d'enthousiasme, comme j'en avais souvent dans mon enfance, en lisant certaines pages des classiques anciens, et comme j'en ai eu encore quelquefois, de plus en plus rarement, en avançant dans la vie, un de ces petits frissons qui, au collège, vous emportent bien loin de la classe et vous empêchent d'entendre la leçon du professeur, — ce qui vous vaut généralement une punition, — et qui, dans la vie au grand air, empêchent les hommes d'entendre les balles, et donnent des jambes aux chevaux.

Que les gens raisonnables et méthodiques qui n'ont jamais rien ressenti de pareil ne s'en moquent pas. C'est sous cette influence que les hommes font des choses contradictoires, absurdes et ridicules, voire illégales, mais c'est sous son empire aussi qu'ils réalisent de temps en temps l'impossible. Et c'est avec ce petit frisson-là seulement qu'ils parviennent quelquefois à vaincre les deux forces supérieures qui dominent et semblent régler à l'avance, entre elles deux, tous les événemens de la vie, et dont sans cela ils ne seraient que les jouets impuissans : la Logique et le Hasard.

Et, tandis que, pour indiquer un point de direction à mes hommes, je me redresse sur ma selle usée, qui vient de France

et d'Afrique, et où j'ai passé tant d'heures de jour et de nuit, je me surprends à fredonner entre mes dents le refrain d'une chanson cosaque que mon ami Ogier d'Ivry a fait connaître chez nous il y a déjà longtemps :

Le fifre aigu marque le pas
Sur la marche de Rostopchine.
Nos chevaux ne s'arrêtent pas :
Ils nous porteront jusqu'en Chine,
Les corbeaux seront las !

Eh bien! mais voici que mes chevaux à moi m'y ont porté. Il est vrai que ce ne sont plus les mêmes qu'au départ. J'en ai changé plusieurs fois en cinq ans. N'importe : si l'orge n'était pas si rare ici, je leur ferais donner ce soir une demi-ration supplémentaire. Ils l'auront à Kachgar.

A propos de corbeaux, cet animal de Souleyman nous fait encore perdre un temps précieux. Pendant les cinq minutes que j'ai employées à contempler le panorama du pays que je viens de conquérir, il a, lui, mis pied à terre et il a grimpé, avec une de nos carabines, dans un ravin latéral où il fait la sourde oreille et d'où il refuse obstinément de revenir. Je suis obligé de l'envoyer chercher et de le faire hisser de force sur son cheval pie. Encore me faut-il ensuite lui imposer silence. Il veut absolument tuer lui-même ou me persuader de tuer un gros corbeau qui plane au-dessus de nos têtes, attendu que celui qui mange les yeux d'un corbeau de cette espèce, prétend-il, est assuré de ne jamais devenir vieux. Je refuse absolument de me prêter à l'exigence absurde de mon cuisinier, pour de nombreuses raisons, ne serait-ce que par simple humanité envers les corbeaux. Puis, vraiment, le régal peu appétissant qui m'est proposé n'est pas justifié par les avantages d'une prophétie aussi ambiguë.

Comme voie à suivre, mon avis serait de descendre le cours du Kizil-Sou, dont la vallée est assez large, et qui, semble-t-il, doit nous mener dans la bonne direction. Relever d'un bout à l'autre le cours de ce fleuve serait intéressant. Mais les hommes, qui connaissent le chemin, insistent pour que nous prenions la piste ordinaire des caravanes, et, au bout de sept à huit kilomètres, nous quittons la vallée du Kizil-Sou. Nous élevant sur sa rive gauche, nous remontons assez péniblement un ravin à pente très accentuée. Après avoir franchi un petit col, nous redescendons dans la vallée d'un autre affluent du fleuve. Remontant une

vallée latérale, nous franchissons un second col, puis un troisième, et enfin nous nous trouvons sur un vaste plateau dont le centre est déprimé et qui paraît avoir été la cuvette d'un ancien lac. A notre droite, nous apercevons la partie supérieure d'une sorte de large entonnoir où les eaux se sont engouffrées pour se vider, à une époque plus ou moins ancienne, dans le Kizil-Sou. La marche sur ce plateau argileux serait facile, s'il n'y faisait un vent terrible, qui soulève des tourbillons d'une poussière aveuglante pour les hommes et pour les chevaux.

Nous marchons pendant trois ou quatre heures à travers cette plaine poudreuse, à l'extrémité de laquelle nous voyons se dresser, au Nord, une ligne de hauteurs d'un profil escarpé. Nous nous dirigeons vers une brèche qui s'ouvre entre le dernier et l'avant-dernier de ces sommets, du côté de l'Est. La route fait ainsi vers le Nord un détour assez long que je ne m'explique pas tout d'abord. Après avoir gravi un petit col peu élevé, mais assez abrupt, nous redescendons dans une large vallée qui vient du Nord-Ouest. Cette vallée aboutit, en amont, à un col peu fréquenté aujourd'hui, mais qui pourrait constituer une importante voie de communication entre le Turkestan russe et le Turkestan chinois. Ce col se trouve, sur le versant qui regarde le Ferganah, aux sources de la rivière Tar, un des plus grands affluens du Syr-Daria. Nous avons demandé aux indigènes pourquoi cette route n'était pas employée, concurremment au Terek-Davan et au Taldyk. D'après ce que nous avons appris, le motif qui empêche de l'utiliser consisterait, non pas dans la difficulté du col lui-même, qui est très accessible, ni dans l'étroitesse des vallées, mais dans ce fait que le Tar, étant une grande rivière, à cours impétueux, n'est généralement pas guéable, et que sa traversée présente de graves difficultés lorsque l'on est obligé, par la configuration des versans, de passer d'un bord à l'autre. Peu de temps avant mon arrivée, le capitaine Kotchouroff, ayant tenté de pratiquer le passage de ce fleuve, avec une cinquantaine d'hommes, y a perdu quatre chevaux, et à dû renoncer à son entreprise : deux de ses Cosaques, emportés par le courant, n'ont été sauvés qu'à grand'peine. Cependant il est certain qu'au prix de travaux d'art, relativement peu considérables, que les indigènes ne sont pas capables d'exécuter, mais qui ne seraient qu'un jeu pour les ingénieurs européens, la route de la vallée du Tar pourrait être rendue praticable. Elle constituerait alors un chemin de caravanes

préférable à ceux qui sont employés aujourd'hui, le Taldyk étant trop indirect et le Terek-Davan trop difficile.

Dans cette vallée nous apercevons, sur notre gauche, les ruines d'un ancien poste militaire indiquant bien que cette route a été autrefois suivie. C'est Izghen. Là dut exister jadis un centre de population assez important, car, près des restes du petit poste militaire chinois, abandonné, on voit un vaste cimetière, deux coupoles anciennes, et, comme constructions plus modernes, une petite redoute en terre et trois ou quatre hangars. C'est sans doute le même Izghen dont il est fait mention, dans les vieilles chroniques, à propos des guerres des Timourides et de Tamerlan lui-même contre les souverains de Kachgar (1). Autour de ces masures en ruines s'étend aujourd'hui un assez gros *aoul*, village mobile composé de tentes de feutre. La vallée, assez large, formée par la réunion de celles du Kara-Tach et du Kara-Terek, présente les restes desséchés d'une végétation herbacée telle que nous n'en avons pas vu depuis longtemps. Quelques chevaux et chameaux paraissent s'en repaître avidement.

En ce point nous tournons droit au Sud, pour descendre le cours de la rivière, qui évidemment est un affluent du Kizil-Sou. Je me rends compte alors du motif qui nous a forcés à obliquer vers le Nord. La rive droite du Kara-Terek, que nous suivons, est bordée sans interruption par une haute falaise de grès rouge, formant le revers des montagnes dont nous apercevions les sommets, dans l'Est, du haut du plateau. Cette falaise est absolument inaccessible, aussi bien à la descente qu'à la montée. Elle est formée par le redressement de bancs de grès triasiques, et elle est rigoureusement verticale. Elle présente de grosses cannelures arrondies et régulières, produites par érosion. De loin, il semblerait que cette muraille gaufrée ait été ciselée à coups de gouge donnés de haut en bas par des ouvriers cyclopéens. A mesure que nous descendons cette vallée, la végétation arborescente, que nous n'avions pas encore revue depuis notre ascension sur l'autre versant de l'Alaï, fait son apparition sous forme de spécimens qui, dans ce vallon abrité, atteignent une fort belle taille. De magnifiques peupliers, ou de gros buissons de rosiers, malheureusement dépouillés à cause de la saison, bordent la rivière. Au bout d'une dizaine de kilomètres, le fond de la vallée

(1) Cf. la Chronique d'Abd-er-Razzak-es-Samarkandi.

s'élargit et le paysage où nous sommes prend l'apparence d'un parc anglais. Au milieu de cette sorte de forêt, nous tombons tout à coup dans un campement d'indigènes. Cet endroit se nomme Nagra-Tchaldi (mot à mot : *la place où l'on bat le tambour*). L'origine de ce nom bizarre tient peut-être à ce que ce lieu, sorte de carrefour, a pu servir de point de ralliement aux armées d'invasion, dont les détachemens franchissaient simultanément la ligne de faîte de l'Alaï par tous les cols, avant de converger dans la large vallée du Kizil-Sou pour descendre vers Kachgar.

Les Kirghiz chinois que nous rencontrons là sont moins civilisés et plus amusans à observer pour nous que leurs congénères du versant occidental, déjà familiarisés avec le contact des Russes. Naïfs, curieux et quémandeurs, ils n'ont jamais vu avant moi aucun Européen, et ils s'empressent autour de nous avec l'enthousiasme de certaines peuplades nègres ou polynésiennes. Mon arrivée au milieu d'eux a beaucoup d'analogie avec celle de ces navigateurs qui, au siècle dernier, abordaient dans telle ou telle île du Pacifique. Le chef nous explique avec emphase qu'il est un personnage considérable, et il justifie cette assertion par un discours très long et très confus que j'ai beaucoup de peine à comprendre. Le sens de la traduction, enfin obtenue, est qu'il est le propre frère du chef de la plus importante des fractions de tribus qui ont pour centre le poste chinois d'Ouloug-Tchat. Je le félicite, et lui déclare gravement qu'un pareil titre remplit toutes les conditions voulues pour être apprécié par les gens civilisés de mon pays. En quoi je ne plaisante nullement, car, en France, combien de vanités locales, sur lesquelles les gens les plus éclairés et les plus qualifiés discutent à perte de vue, et dont ils font le principal mobile de leurs actes et le but de leurs ambitions, sont moins fondées que celle-là ! Mon interlocuteur ne comprend pas, mais il se tait, ce qui est le résultat que je me proposais. J'en profite, sans perdre un instant, pour lui demander de me vendre un mouton, qui m'est aussitôt apporté.

Les indigènes, vêtus de peaux et coiffés du *malakhaï*, bonnet de fourrure à longues oreilles et à couvre-nuque, nous entourent avec tous les signes de la plus grande joie. Ils apportent de l'orge pour les chevaux, des œufs pour nous, et le chef s'empresse de faire évacuer, à notre intention, la plus belle yourte, dont les habitans se réfugient sous les tentes voisines. Au bout d'une heure, un *kavardak*, sorte de ragoût de mouton, où Souleyman excelle,

et un pillao, préparé par lui, réunissent en un même festin les visiteurs et les chefs de famille.

Mardi 4 novembre. — Le matin, il ne m'est pas possible de partir aussi facilement que je l'aurais voulu. Car, bien avant le jour, le groupe des notables guettait patiemment mon réveil. Depuis six heures jusqu'à neuf heures et demie, moment où je parviens enfin à prendre congé de mes hôtes, je dois subir un interrogatoire en règle et des palabres sans fin. Tous ces braves gens sont vraiment de si bonne foi et paraissent si enchantés de me voir que je n'ai pas le courage de les envoyer promener une fois pour toutes. Il me faut d'abord écouter patiemment une longue harangue du doyen de la bande, un vieux Kirghiz horriblement crasseux et borgne, qui dissimule coquettement son infirmité sous une paire d'énormes besicles rondes, de fabrication chinoise, dont il paraît très fier. Puis je suis forcé de donner une consultation médicale à la femme du chef de l'aoul, qui m'expose longuement et sans la moindre réserve ses souffrances les plus intimes. Je dois ensuite assister au défilé des élégans de l'endroit qui viennent me voir et se faire voir, car — qui l'aurait cru? — ces Kirghiz si malpropres, enduits de suif et vêtus de peaux de mouton auxquelles nos chiffonniers craindraient de toucher, sont en même temps très recherchés, à leur manière, dans leur ajustement. Un des signes les plus apparens de cet état d'esprit est que ces sauvages hirsutes portent avec soin, suspendu à leur ceinture, tout un attirail de toilette, composé d'engins variés et barbares, dont les gens de Nagra-Tchaldi me firent complaisamment l'étalage. Ne voulant pas paraître trop peu civilisé à leurs yeux, j'ai l'imprudence d'exhiber à mon tour mon nécessaire de voyage, réduit pourtant à sa plus simple expression, car il est contenu dans une des sacoches de ma selle. Cette vue provoque chez mes interlocuteurs un violent enthousiasme. Le chef de l'aoul lui-même vient de m'enseigner, en opérant sur la personne de l'un de ses administrés les plus élégans, qui s'est complaisamment prêté à cette démonstration, comment on arrive, à l'aide de l'une des lames affilées et informes qui leur servent de rasoirs, fragmens de vieux couteaux ou de vieux sabres emmanchés dans des cornes d'animaux ou des morceaux d'os, à se couper la moustache à la dernière mode de Nagra-Tchaldi. Je riposte en lui montrant une paire de ciseaux, instrument dont il n'avait jamais soupçonné l'existence. Aussitôt l'un des assistans s'en empare et tous les notables,

à tour de rôle, se font de nouveau accommoder le visage. Ils me supplient de leur laisser cet objet, en souvenir de mon passage parmi eux, et c'est alors que j'ai lieu de regretter de n'avoir pas emporté, comme le faisaient les navigateurs d'autrefois, une pacotille de ciseaux, de petits miroirs, et autres menus outils prisés jadis par les sauvages classiques dont j'avais toujours cru la race disparue depuis l'époque déjà lointaine de Fenimore Cooper et du capitaine Cook. Contre cette paire de ciseaux, que je leur refusai durement d'ailleurs, n'en possédant pas d'autre, ils m'offrirent tout ce qu'ils possédaient de plus précieux, et je vis qu'en échange d'un petit nombre d'objets de ce genre il m'eût été facile de devenir acquéreur de tout ce qu'il y avait dans le village, à commencer par leurs femmes. Je signale le fait à ceux qui viendront après moi.

Enfin, à neuf heures et demie, je prends avec regret congé de mes hôtes, non sans leur avoir promis de ne pas oublier, si je revenais un jour parmi eux, de leur rapporter quelques échantillons de l'industrie de mon pays. La pauvreté de mon matériel de campagne, amoindri par les nécessités de la traversée des montagnes, m'empêche de reconnaître comme je le voudrais, par des dons immédiats, la bonne volonté de ces pauvres diables. J'en suis réduit à leur distribuer quelques pièces de monnaie, dont ils ne connaissent que vaguement l'usage et pas du tout la valeur. Ils auraient préféré des bibelots de fabrication européenne. J'y ajoute, faute d'autre denrée, un argument littéraire. Je rappelle au chef, en m'excusant de ma pénurie, que, suivant un proverbe de son pays, « à l'ami, comme payement du service rendu, suffit une feuille d'arbre. » Les proverbes kirghiz, que j'ai eu l'occasion d'étudier à Tachkent, ont décidément leur utilité. J'en apprécie tous les jours de plus en plus le sens vraiment pratique, en même temps que profond.

Tandis que nous sommes sur le chapitre des proverbes kirghiz et que nous avons été conduits à parler incidemment des femmes indigènes, je citerai un des épisodes de ma conversation de ce matin-là.

Je remarque à Nagra-Tchaldi, et j'ai déjà remarqué dans les autres campemens de nomades, que la plupart des Kirghiz, bien que musulmans et pratiquant officiellement la polygamie, n'ont en général qu'une seule femme. Ils en changent assez souvent et avec facilité, et ils en semblent peu jaloux, mais ils n'en ont d'or-

dinaire qu'une à la fois. Je demande au chef de l'aou si telle est la coutume générale et quelle en est la cause. Il me répond affirmativement sur le premier point, et, comme motif, en outre de la pauvreté de ses administrés et de leurs semblables, il me donne un axiome qu'il formule avec assurance et qui paraît avoir l'approbation unanime des assistans : « Une même botte ne peut pas contenir à la fois deux pieds, ni un même cœur deux amours. » Cette affirmation, fort logique en apparence, ne serait pourtant pas admise d'emblée à 70 degrés de longitude plus à l'Ouest. Ce n'est plus ce que pensent, en France, les romanciers modernes. Affaire de temps et d'espace, peut-être. Mais les rôles des avocats me semblent pourtant intervertis. Qu'eût dit de cet argument, cité par un musulman polygame et libre à cet égard de toute contrainte, le subtil et consciencieux auteur de *Notre Cœur*, qui a soutenu avec tant de talent, et avec assez de conviction pour en convaincre d'autres, la thèse franchement contraire ?

J'ai bien envie de faire savoir à mon interlocuteur que le cœur des gens civilisés et monogames de chez nous est plus vaste que celui des Kirghiz, et qu'à Paris l'on met fort bien deux pieds dans un même soulier. Mais je me tais, car, outre que je ne suis pas bien sûr que ceux qui croient le faire le fassent réellement, il ne serait pas poli de le dire ici. Et puis, même si nos cœurs de gens occidentaux sont plus vastes que ceux de ces Mongols, ne sont-ils pas plus encombrés ? C'est encore là une question délicate et trop complexe pour être traitée à Nagra-Tchaldi.

Pendant que je fais à part moi ces réflexions épineuses, mon cuisinier Souleyman, qui me sert d'interprète dans cette conversation, — c'est-à-dire qui m'aide à surmonter les difficultés résultant du dialecte et de l'accent, et remplace par des synonymes, en la même langue, les mots inconnus pour moi, — prend un air important pour confirmer le dire du chef kirghiz et pour ajouter que la même maxime a cours parmi les Sartes du Ferganah, sous une forme légèrement différente. Il me la cite et je la répète ici à mon tour, non sans regret, dans toute sa trivialité : « Deux têtes de veau ne cuisent pas à la fois dans la même marmite. » Tiré brusquement de ma méditation par cette nouvelle formule, je suis consterné et révolté tout à la fois. Je préfère infiniment, bien entendu, tant pour la forme que pour la justesse, la version kirghize, et je déclare à Souleyman que son proverbe, auquel sa conduite privée paraît d'ailleurs donner de fréquens démentis,

est bien un proverbe de cuisinier, je dirai même de cuisinier de Montmartre plutôt que du Pamir : il devrait avoir honte de le proférer dans un cadre aussi grandiose que celui qui nous entoure.

Cependant ce dicton ultra-moderne existe réellement en Turkestan. J'ai voulu en avoir le cœur net et j'ai contrôlé plus tard le fait en interrogeant des indigènes. Et pour que l'on ne s'imagine pas, à Paris, que je l'invente à plaisir et qu'il s'agit d'une facétie de mauvais goût, je vais citer le texte même. Le voici : « *Aïkki goutchkourni bachi bor kazanda kaïnamach* (1). » Ceux de mes lecteurs qui savent le djaggataï peuvent vérifier la traduction.

Durant cet entretien philosophique, nous avons achevé, avec l'aide de nos hôtes, de manger les derniers reliefs du mouton de la veille. Il n'en reste pas une bribe quand nous nous mettons en route.

ÉDOUARD BLANC.

(1) J'ai entendu dire aussi, depuis : « *Aïkki oudjdi bachi...*, deux têtes d'*Ovis Poli...* » ce qui est à la fois plus vrai, moins vulgaire, et d'une meilleure couleur locale. L'énorme tête de l'*Ovis Poli*, avec ses gigantesques cornes roulées, qui atteignent jusqu'à trois mètres de développement, justifie l'assertion, et en même temps l'animal est spécial à la région pamirienne.

UN DOCUMENT

SUR

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

LES PRISONS DU MARQUIS DE CASTELLANE

I

Je soussigné, chargé par l'Administration de Police intérieure de la maison de détention de cette commune, reconnais avoir reçu du citoyen Castellane, y détenu, la somme de 250 livres, 3 sols, à quoi il a été taxé pour sa portion contributive dans les frais de nourriture et autres de ladite maison, pendant le mois de germinal, à raison de 83 livres, 7 sols, 8 deniers par décade. Dont quittance.

A Montagne-Bon-Air, le 1er floréal, an deuxième de la République une et indivisible.

BRETON.

En ce temps-là, Montagne-Bon-Air était, comme l'on sait, le nom républicain de Saint-Germain-en-Laye. Quant au citoyen Castellane, c'était le père de ce Boniface de Castellane qui devait, plus tard, devenir maréchal de France, et dont la figure, grâce à la publication de son *Journal* et de sa *Correspondance*, nous apparaît aujourd'hui comme une des plus piquantes incarnations du vieil esprit militaire français.

Le détenu de Montagne-Bon-Air s'appelait, de son vrai nom, le marquis Boniface-Louis-André de Castellane. Né à Paris en 1758, il avait d'abord suivi la carrière des armes; et il était co-

lonel au 16e de cavalerie lorsque, le 12 mars 1789, le bailliage de Châteauneuf-en-Thimerais l'avait élu député de la noblesse aux États généraux. A Versailles, puis à Paris, pendant toute la durée de l'Assemblée constituante, il s'était signalé parmi les plus ardens amis de la liberté. Il avait été des premiers, notamment, à réclamer la fusion des trois ordres, et avait proposé, entre autres réformes, la suppression des détentions arbitraires. Quand l'Assemblée s'était dissoute, il avait rejoint l'armée; mais, au lendemain du 10 août, il avait donné sa démission, et s'était retiré, avec sa femme et son fils, le futur maréchal, dans un petit village des environs de Meulan, Aubergenville, où il avait été nommé officier municipal. C'est là que, le 21 mars 1793, — comme il était en train, nous dit son fils, « de pêcher à la ligne dans un petit lac, » — on était venu l'arrêter, à titre d' « ancien général, » pour le conduire à la prison de Montagne-Bon-Air (1).

Il y resta détenu plus de deux mois, jusqu'au 30 mai. A cette date, le citoyen Crassous, député de la Martinique, et représentant de la Convention dans le département de Seine-et-Oise, le fit mettre en liberté provisoire, ainsi qu'en témoigne la pièce suivante, datée du « dix prairial, l'an second de la République une, indivisible et impérissable : »

Vu la pétition du citoyen Castellane, de la commune d'Aubergenville, mis en arrestation comme ancien général, par ordre du Comité de salut public, après avoir pris les renseignemens les plus exacts sur ce citoyen et avoir vu l'ordre d'arrestation motivé, j'ai arrêté que ce citoyen sera en arrestation dans sa commune, sous la garde d'un sans-culotte qui sera désigné par le comité de surveillance de Montagne-Bon-Air.

A. Crassous.

Mais, soit que le sans-culotte préposé à la garde de Castellane ait eu des doutes sur la qualité de son civisme, soit que le Comité de salut public ait jugé dangereuse la mesure prise à son égard par le citoyen Crassous, — qu'on ne pouvait guère soupçonner, pourtant, de « pactiser avec la réaction, » — à peine le malheureux officier d'Aubergenville était-il rentré dans sa commune que de nouveau on le venait chercher, pour le conduire, cette

(1) La vérité est que l'on avait confondu M. de Castellane avec son frère le vicomte, qui, impliqué dans une prétendue conspiration, avait été incarcéré le 10 mai 1793, d'abord à Sainte-Pélagie, puis à la Conciergerie, enfin au Luxembourg, d'où il s'était enfui, le 25 octobre, dans des conditions particulièrement romanesques.

fois, à Paris, et non plus en qualité d'ancien général, mais comme « prévenu d'avoir conspiré contre la République. »

Enfermé à la Conciergerie le 4 messidor, il y passa sept semaines, dont les cinq premières, jusqu'après le 9 thermidor, doivent avoir été pour lui pleines d'émotion. Le 27 thermidor, il fut transféré au Collège du Plessis, où il resta encore détenu près de deux mois, au grand chagrin de ses collègues du Conseil municipal d'Aubergenville, qui, de semaine en semaine, envoyaient au Comité de sûreté générale des attestations du genre de celle-ci :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

DISTRICT DE MONTAGNE-DU-BON-AIR

MUNICIPALITÉ D'AUBERGENVILLE

Nous soussignés, maire et agent national de la commune d'Aubergenville, certifions que le citoyen Boucher, huissier du tribunal révolutionnaire, est arrivé dans notre commune le 3 messidor, accompagné d'un garde; qu'il nous a communiqué un ordre signé Fouquier-de-Tainville, qui portait d'arrêter l'ex-vicomte de Castellane, conspirateur; que nous lui avons observé que le citoyen Boniface-Louis-André Castellane, qui est domicilié dans notre commune depuis quatre ans, était un patriote, qu'il ne s'était jamais appelé *vicomte*, et que ce mandat ne pouvait porter sur lui : il a toujours persisté et nous a exhibé un autre ordre signé aussi Fouquier-de-Tainville, par lequel il pouvait arrêter, nous a-t-il dit, tout ce que son zèle et son patriotisme lui dicteraient; en conséquence, malgré nos observations, il a emmené notre concitoyen, qui, depuis ce temps, gémit dans les prisons du tribunal, malgré les réclamations que la commune en masse a faites, et ferait encore si elle n'attendait pas une prompte justice du Comité de sûreté générale.

A Aubergenville, le 16 fructidor, l'an deuxième de la République une et indivisible.

BERTRAND, maire, GOJARD, agent national.

Soussignés, membres de la commune d'Aubergenville, certifions que le citoyen Castellane, demeurant à Aubergenville, est un excellent patriote, que toute sa commune réclamerait en masse si elle n'attendait de la justice du Comité de sûreté générale le prompt élargissement de ce bon citoyen.

Signé : AUCHANT, notable, F. BOULLAND, notable, J.-B. RAQUILLET, notable, LORREZ, officier municipal, DENIS CABIT, officier municipal, F. DEBAIZE, notable, BLIN, secrétaire-greffier.

La justice du Comité de sûreté générale, malheureusement, était devenue très lente depuis le 9 thermidor. Les semaines passaient, et l'excellent patriote Castellane restait toujours en pri-

son; de sorte que, le 10 vendémiaire, le conseil de la commune d'Aubergenville, les citoyens dont on vient de lire les noms, et quelques autres notables, parmi lesquels un citoyen Gravelle dit Grattarola, s'étant réunis en délibération solennelle « au temple de l'Être suprême, » décrétèrent que deux commissaires, le maire Bertrand et l'agent national Gojard, seraient autorisés à séjourner à Paris, aux frais de la commune, « pour inviter le Comité de sûreté générale à faire droit à leur réclamation touchant la mise en liberté du citoyen Castellane. » Les deux commissaires vinrent en effet à Paris. Ils furent reçus par un membre du Comité, qui, le même soir, fit savoir à Castellane qu'il était « enchanté d'eux. » Mais leur démarche ne paraît pas avoir eu d'autre résultat.

Avec non moins de zèle, et avec tout aussi peu de succès, Castellane, de son côté, multipliait les démarches pour obtenir sa libération. Voici, par exemple, une note écrite par lui le 27 fructidor, « pour être remise au citoyen Goupilleau, membre du Comité de sûreté générale : »

Le citoyen Boniface-Louis-André Castellane a été traduit à la Conciergerie en vertu d'un mandat d'arrêt de l'accusateur public du tribunal révolutionnaire en date du 3 messidor, lequel mandat *portait le nom d'un autre;* ce fait avoué par l'huissier porteur de l'ordre, devant le maire et le procureur de la commune d'Aubergenville.

Il a constamment marché dans le sens de la Révolution, ayant été maréchal de camp, *à son ancienneté*, le 20 mars 1792, même style. Il n'est ni destitué, ni suspendu, ni démissionnaire volontaire, mais il a dans ses mains une démission honorable du Conseil exécutif, pour cause de maladie constatée.

Il n'a pas quitté la France depuis plus de dix ans; ses père et mère ne sont pas non plus sortis du territoire de la République. Depuis le 26 mai 1792, vieux style, il n'a pas bougé d'Aubergenville, district de Montagne-Bon-Air, département de Seine-et-Oise : il y a été commandant de la garde nationale, ensuite officier municipal. Les habitans de cette commune, tous francs républicains, et dont le civisme n'a jamais été inculpé, demandent unanimement sa liberté.

Ayant précédemment été arrêté, le 2 germinal, comme ex-général (quoi qu'il n'en ait jamais fait les fonctions), il avait été renvoyé dans sa commune, en prairial, par le représentant du peuple Crassous, dont l'arrêté portait ces mots : « après avoir pris les informations les plus exactes sur ce citoyen. »

Il est muni de certificats de résidence, de non-émigration, de civisme : et toutes les autorités constituées du district de Montagne-Bon-Air attesteront son patriotisme.

Il cultive à Aubergenville une modeste métairie. Son fils est âgé de six ans; sa femme, très malade depuis vingt-sept mois des suites d'un dépôt de lait, est mourante depuis sa détention.

Si quelque calomnie avait pu le noircir, il demande à la connaître et à

être interrogé par le Comité, pour finir le supplice qu'il éprouve, étant séparé d'une épouse chérie à qui ses soins sont indispensables.

Il a présenté le 22 thermidor une pétition au Comité de sûreté générale.

B. L. CASTELLANE.

En réalité, aucune « calomnie » nouvelle n'était venue noircir Castellane, depuis son arrestation, et ce n'était point par mauvais vouloir que le Comité de sûreté générale tardait ainsi à s'occuper de lui. On avait même décidé, le 4 fructidor, qu'il ne passerait pas en jugement, et qu'on signerait sa mise en liberté sur le simple vu de son acte d'arrestation. Mais, avec les meilleures intentions du monde, le Comité n'avait pas le temps de s'occuper de lui. Et ce n'est que le 22 vendémiaire que, sur le rapport de Legendre, le prisonnier obtint enfin son élargissement. Il quitta la Maison Égalité le lendemain, après que le concierge, le fameux Haly, lui eut remis le certificat que voici :

MAISON D'ARRÊT ÉGALITÉ

Extrait d'écrou délivré en exécution de la loi du huit messidor dernier sur les rentes viagères.

Le nommé Castellane, Boniface-Louis-André, est détenu dans cette maison, par ordre des autorités constituées, depuis le 27 floréal dernier (1), et dont il est sorti aujourd'hui, vingt-trois vendémiaire, troisième année de la République française une et indivisible.

HALY, concierge.

Trois jours plus tard, le 26 vendémiaire, le prisonnier libéré comparut solennellement devant le maire, les officiers municipaux, et l'agent national de la commune d'Aubergenville, à qui il présenta son « extrait de liberté, » signé par six membres du Comité de sûreté générale : Legendre, Goupilleau de Fontenay, Lesage, Bentabole, Reverchon, et Clauzel. Acte lui fut donné de sa comparution, conformément à la loi, « pour lui servir et valoir ce que de raison. »

II

Telle est, en résumé, l'histoire des « prisons » du marquis de Castellane. Elle aurait pu, assurément, fournir la matière d'un récit bien curieux, si le père du maréchal avait eu, comme plus tard son fils, l'habitude de noter au jour le jour les événemens de

(1) Haly se trompe de date : c'est le 27 thermidor que Castellane est entré au Plessis, ainsi qu'en fait foi le registre de la Préfecture de police.

sa vie. Combien nous aurions aimé, par exemple, à tenir de lui quelques renseignemens sur son séjour à la Conciergerie, pendant les plus tragiques journées de la Terreur! Mais il n'a laissé ni journal, ni lettres; et de son séjour à la Conciergerie, notamment, nous ne savons rien de plus que la date de son entrée et celle de sa sortie. Aussi n'aurions-nous pas pris la peine de tirer de l'oubli ce petit épisode de l'histoire révolutionnaire, si, à défaut de tout témoignage personnel, le marquis de Castellane n'avait rapporté de ses prisons un document d'une espèce assez rare. C'est une série de quatre-vingt-sept lettres écrites au prisonnier du Plessis, de la fin de thermidor au 21 vendémiaire, par trois personnes d'une même famille, un frère et ses deux sœurs, qui, durant tout ce temps, paraissent n'avoir eu de pensée que pour solliciter et obtenir sa mise en liberté (1).

Les lettres du frère sont signées: Courcelles. Une de ses sœurs signe: Clémentine Courcelles, l'autre signe tantôt: Julie Courcelles, tantôt: Veuve Raby. Au bas d'une de ses lettres, Clémentine ajoute à son nom la mention « artiste. » Et deux fois on trouve écrite, puis raturée, avant le nom de Courcelles, la syllabe Var..., ce qui porterait à supposer que Courcelles n'était qu'un faux nom, adopté par les correspondans de Castellane pour dépister les indiscrétions: hypothèse d'autant plus vraisemblable que les Courcelles, dans leurs lettres, emploient volontiers des précautions du même genre, écrivant, par exemple, « Lienta » pour Tallien, et « Narbo » pour Bonnard. Les lettres nous apprennent encore que les Courcelles ont un oncle député à la Convention ; qu'ils sont en rapports familiers avec quelques-uns des plus gros personnages du temps, Tallien, Louis David, Rouget de l'Isle, Legendre ; qu'ils demeurent, depuis vendémiaire, rue du Faubourg Honoré, 41, « la maison neuve après la rue de la République, à droite; » et qu'ils connaissent Castellane depuis fort peu de temps. Ajoutons que tous trois sont jeunes, malgré le veuvage de Julie Raby, dont le mari meurt, précisément, durant le séjour de Castellane à la prison du Plessis.

Et voilà, à peu près, tous les renseignemens qu'on peut tirer de ces lettres sur les trois personnes qui les ont écrites. Qui étaient, au juste, ces trois personnes? Quel lien les rattachait au

(1) Nous devons la communication de ces lettres, et de la plupart des autres documens qui nous ont servi pour cette étude, à l'obligeance de Mme la comtesse de Beaulaincourt, petite-fille du prisonnier du Plessis.

marquis de Castellane, que les jeunes femmes appelaient couramment leur « petit frère, » et qu'elles « embrassaient » à la fin de leurs lettres? Quel motif avaient-elles pour s'occuper avec tant de passion de la mise en liberté d'un « ci-devant, » dépensant littéralement leurs jours et leurs nuits à faire à son sujet démarche sur démarche, à suivre les séances du Comité pour y guetter une occasion de hâter le jugement, à convaincre, à stimuler, voire à corrompre les membres de ce Comité? Autant de questions auxquelles les lettres ne donnent point de réponse, et sur lesquelles personne, malheureusement, n'est plus désormais en état de nous rien apprendre. Tout au plus pouvons-nous hasarder quelques hypothèses sur ces diverses questions, et en particulier sur la dernière d'entre elles. Nous croyons, en effet, que c'est de la façon la plus désintéressée, par pure bonté d'âme, par une sorte de respectable et touchante folie de dévouement que les Courcelles se sont ainsi voués, de tout leur cœur, à la libération du prisonnier du Plessis.

On sait que, après le 9 thermidor, les prisons furent envahies par une foule d'avocats improvisés, hommes et femmes, qui s'offraient, moyennant paiement, à tenter des démarches en faveur des détenus. La comtesse de Bohm, dans ses intéressans souvenirs sur *les Prisons en 1793* (1), raconte que, dès le soir du 10 thermidor, un gardien du Plessis lui dit: « Employez-moi pour sortir promptement d'ici : je suis l'intime d'un membre du Comité de sûreté générale. » Elle ajoute que, les jours suivans, « cette engeance qui, à Paris, ne vit que d'intrigues » afflua au Plessis. « On offrait des services, on les marchandait, on cherchait des cliens, on trafiquait directement ou par intermédiaire: les geôliers employaient plus volontiers leur crédit en faveur des prisonniers: les gens d'affaires s'adressaient aux femmes. » Mme de Duras, dans son *Journal de mes prisons*, nous parle aussi d'hommes et de femmes qui, pénétrant auprès des détenus, « montraient le désir d'obtenir leur confiance pour se mêler de leurs affaires. » Mais les Courcelles, assurément, n'appartenaient pas à cette catégorie. Le ton seul de leurs lettres suffirait à prouver que ce n'est point par trafic qu'ils travaillaient pour leur « petit frère; » on y sent l'ardeur la plus sincère, la sympathie la plus vive et la

(1) Les souvenirs de la comtesse de Bohm ont été recueillis par M. de Lescure dans la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, t. XXXIV (librairie Firmin-Didot).

plus généreuse. Mais, au reste, Clémentine Courcelles se charge elle-même de nous apprendre qu'elle n'a rien de commun avec « l'engeance » dont nous parlent Mme de Bohm et Mme de Duras. « Je vois souvent au Comité, — écrit-elle à Castellane le 1er vendémiaire, — la femme dont nous a parlé ce Billard. Ses moyens sont les mêmes que les nôtres. Tout le monde la connaît, et tout le monde sait aussi que, depuis quelque temps, elle n'en fait pas plus que les autres. Je la vois tous les jours. Elle dit publiquement qu'elle est préposée pour solliciter pour les personnes qui n'ont pas le temps de le faire. C'est un métier pour elle, et il semble qu'elle fait un négoce de la justice. Du reste, je lui parlerai ce soir. »

Certains passages d'autres lettres pourraient faire supposer, en revanche, que les Courcelles agissent au nom et de la part de Mme de Castellane. Nous voyons, par exemple, qu'ils servent volontiers d'intermédiaires entre le prisonnier et sa femme; qu'ils sont en correspondance avec cette dernière; et que c'est eux qui se chargent de remettre au portier Haly les paniers de fruits, la volaille, le « melon cantaloup » qu'on leur envoie d'Aubergenville à cette intention. Mais, à y regarder de plus près, cette seconde hypothèse est aussi peu vraisemblable que la première. Parfois, en vérité, les Courcelles louent Mme de Castellane de son obligeance, et de l'amitié qu'elle daigne leur témoigner: mais ces louanges mêmes démontrent qu'ils la tiennent simplement pour une alliée, une collaboratrice, et non pour une cliente dont ils dépendraient.

L'espoir d'un profit, immédiat ou lointain, n'est, certes, pour rien dans le zèle passionné de ces braves jeunes gens. Spontanément, dans un bel élan de sensibilité, ils ont formé le projet de tirer de prison un gentilhomme innocent, et pour y parvenir ils n'épargnent ni leur temps, ni leurs forces, ni leur argent même, au point qu'ils prennent à leur charge les dettes de Castellane. « J'ai promis d'acquitter la dette que vous avez contractée à la Conciergerie, — lui écrit Clémentine — : ainsi, que cela ne vous tourmente plus! »

Et nous devons ajouter que ce n'est pas non plus la religion qui les fait agir: car, avec des cœurs très chrétiens, pleins de simplicité et de compassion, ils ont les idées et le ton de chaleureux jacobins et qui, depuis longtemps, ne se souviennent plus de leur catéchisme. Clémentine s'informe bien, à deux reprises, de l'opi-

nion de Castellane sur certain « hymne » qu'elle envoie, par paquets, à la citoyenne Laly, pour être distribué aux prisonniers du Plessis : mais son « hymne » doit être, sans aucun doute, un de ces chants patriotiques que faisait naître, tous les jours, le persistant succès de *la Marseillaise;* et nous ne serions pas surpris que Rouget de Lisle lui-même eût collaboré à cet hymne-là, les Courcelles se trouvant, à cette époque, en relations journalières avec lui. Serait-ce, par hasard, un morceau que Clémentine aurait « créé » dans quelque théâtre ou sur quelque place publique, et pourrait-on s'expliquer ainsi le titre d' « artiste » qu'elle se donne dans une de ses lettres? Ou bien Clémentine serait-elle peintre, ce qui expliquerait ses relations avec David et l'académicien Taillasson (1).

Mais, quel que fût son « art, » elle l'a sûrement sacrifié aux intérêts de son « petit frère, » durant les deux mois qu'il a passés à la prison du Plessis : car elle lui rend compte, heure par heure, de toutes ses actions, et il n'y en a pas une qui n'ait pour objet de lui être agréable ou de le servir. Malade, à demi morte de fatigue, sous la pluie et le vent, elle poursuit ses démarches : après quoi elle passe des soirées entières à attendre, dans la loge des Haly, que ceux-ci l'autorisent à voir le prisonnier. « Vous m'avez tellement affectée hier soir, — lui raconte-t-elle le 20 fructidor, — que j'ai été obligée de m'arrêter en route chez une personne de connaissance ; et là, je me suis trouvée mal, mais bien mal, et je me ressens encore de mon indisposition, car j'ai reçu, en outre, la grande averse tout entière. »

Qui était-elle donc, cette amie de Castellane ? Où l'avait-elle connu ? Et par quel hasard avait-elle été amenée à le prendre ainsi sous sa protection ? C'est ce que, malgré tous nos efforts, nous ne sommes malheureusement point parvenus à découvrir. Ni dans les journaux du temps, ni dans les dossiers des Archives, nous n'avons trouvé aucune mention d'une famille Courcelles pouvant avoir quelque rapport avec les Courcelles qui nous occupaient. La syllabe « Var..., » non plus, ne nous a rien donné ; et nous avons vainement cherché un nom d' « artiste » de la période révolutionnaire qui correspondît, si peu que ce fût, à ce que les lettres de Clémentine nous apprennent sur elle. Seul le nom de Raby a failli nous mettre sur une piste ; et encore est-elle si

(1) Une certaine Joséphine Courcelles, artiste peintre, a été attachée au Muséum sous le Consulat.

vague que c'est à peine si nous nous risquons à la mentionner.

Le registre des arrestations, conservé à la Préfecture de police, porte deux fois le nom de Raby. Un premier Raby, Jean-Étienne, a été arrêté, à l'audience du Tribunal révolutionnaire, le 11 ventôse an 2, conduit à la Conciergerie, ramené au tribunal le lendemain 12 ventôse, et, ce même jour, condamné à mort. Il était accusé de « participation à une conspiration formée dans plusieurs communes du district de Rosny. » C'était un vieillard de soixante ans, « garde-chasse de l'émigré Montesquiou. » Celui-là, évidemment, n'a pu rencontrer Castellane, qui, en ventôse de l'an 2, remplissait encore sa charge d'officier municipal à Aubergenville. Mais, à la suite de son nom, le registre de la Préfecture de police porte celui d'un autre Raby (sans indication de prénoms, d'âge, ni de métier), qui a été enfermé au Plessis le 27 ventôse, et mis en liberté le 30 messidor. Rien n'empêche de croire que ce second Raby ait été fils du premier, qu'il ait eu pour femme Julie Courcelles, et que ce soit à lui que se rapporte ce que nous savons du mari de cette jeune femme. Malheureusement sa mise en liberté est du 30 messidor, et Castellane n'a été transféré au Plessis que près d'un mois plus tard : de sorte qu'on ne devine toujours pas où et comment les Courcelles ont pu le rencontrer. Tout au plus avons-nous le droit d'imaginer que l'exécution du vieux garde-chasse et le long emprisonnement de son fils auront eu pour effet d'intéresser toute la famille au sort des malheureux qui restaient en prison. Clémentine dit à Castellane, dans une de ses premières lettres, que son frère a à s'occuper d'autres prisonniers. Peut-être le frère et les deux sœurs se sont-ils, au début, chargés chacun de la cause d'un des détenus du Plessis, bien que, dès les lettres suivantes, tous trois ne s'occupent plus que de Castellane.

III

Mais ce ne sont là que des hypothèses gratuites ; et la vérité est que nous ne savons absolument rien des auteurs de ces lettres. Tenons-nous-en donc aux lettres elles-mêmes, qui, d'ailleurs, avec l'impénétrable mystère dont elles sont entourées, ont très suffisamment de quoi nous intéresser. Elles sont, comme nous l'avons dit, au nombre de quatre-vingt-sept, et s'étendent sur un espace d'environ soixante jours. Quelques-unes sont de simples billets, tandis que d'autres remplissent au contraire des feuillets

entiers. Et, longues ou courtes, il n'y en a pas une qui ne contienne quelque détail curieux.

Non que nous prétendions leur attribuer une très haute portée historique. Elles ne nous renseignent guère que sur le Comité de sûreté générale, nous apprenant par exemple que, tel jour, tel membre du Comité a été malade, ou que tel autre est parti avant la fin d'une séance. Et cependant, même à ce point de vue, elles ne laissent pas de nous paraître assez instructives. Elles nous montrent notamment, de la façon la plus saisissante, dans quel incroyable état d'anarchie se trouvaient en 1794 les tribunaux révolutionnaires, et avec quel étrange sans gêne ils procédaient à leurs opérations. Comme ils avaient condamné au hasard, jusqu'au 9 thermidor, ils acquittaient maintenant au hasard, avec cette différence que, maintenant, ils prenaient leur temps. Impossible de savoir, le matin, qui serait jugé le soir à la séance du Comité, ou même s'il y aurait une séance, car souvent le Comité ne pouvait pas siéger, faute de membres présens. C'est ce que n'arrivait pas à comprendre le malheureux Castellane, qui voyait sa libération retardée, d'un jour à l'autre, par le désordre et l'incurie de ces magistrats fantaisistes. Mais ses amis, les Courcelles, ne songeaient pas à s'en étonner, et c'est le plus simplement du monde qu'il lui expliquaient, dans chacune de leurs lettres, les causes nouvelles qui étaient venues ajourner le succès de leur entreprise. « Si vous ne sortez pas aujourd'hui, il faudra que le diable s'en mêle, » écrit Clémentine, le 20 thermidor. Mais le 28, Castellane apprend que le Comité a résolu « de ne s'occuper des détenus nobles que quand le sort des autres détenus sera décidé. » Le 4 fructidor, Clémentine lui annonce qu'il ne passera pas en jugement et que, « sous très peu de jours, » le Comité délibérera sur lui ; « mais ce ne peut être ni demain, ni après. » Hélas ! ce n'est pas, non plus, un des jours suivans ! « Quoique la justice soit très véritablement à l'ordre du jour, il y a tant de personnes détenues qu'on a mille peines à obtenir la sortie de ses amis qui n'ont même point d'accusation. Le citoyen Despré, homme de lettres, réclamé par sa section qui en rendait le témoignage le plus favorable, et qui n'avait aucune dénonciation contre lui, a éprouvé par cela même mille difficultés pour obtenir sa liberté, malgré des sollicitations sans nombre. » (Lettre du 7 fructidor.)

Sera-ce donc pour le 11 fructidor? « Si l'on est de parole, et que de nouveaux événemens ne viennent pas déranger encore une

fois l'ordre des démarches, vous serez vraisemblablement en liberté vers trois ou quatre heures aujourd'hui. » Mais, le soir du 11, Courcelles écrit au prisonnier : « J'ai été porté sur les ailes de la fortune jusqu'au septième ciel, c'est-à-dire que je suis parvenu jusqu'au Comité de sûreté générale, muni de toutes les pièces pour obtenir votre liberté. L'affaire a été entamée : mais le rapporteur, appelé pour se rendre sur-le-champ au Plessis, a donné les pièces à son secrétaire pour lui en faire le rapport demain matin. J'y serai avec de nouvelles pièces que ma sœur est allée chercher au Comité de salut public. » Le lendemain, c'est Julie Raby qui écrit : « Ma sœur est au Comité de salut public en ce moment : elle éprouve un peu de difficulté pour avoir vos motifs d'arrestation, mais nous espérons les avoir. Ainsi, à midi, nous serons au Comité de sûreté générale, et de là nous irons... où? Je voudrais bien que ce fût à la Maison Égalité! » Mais voici que Clémentine, rentrant chez elle, ajoute en post-scriptum : « C'est bien l'enfer d'avoir vos motifs d'arrestation! Au Comité de salut public, on les a cherchés en ma présence, avec une patience incroyable, sans les trouver. On les suppose à la section de la guerre. Je m'y suis rendue. S'ils y sont, il faut une autorisation de Carnot pour les avoir. J'ai donc écrit à Carnot, et un huissier, fort honnête, se charge de lui donner ma lettre et de ne le point quitter qu'il n'en ait réponse. »

Les papiers en question sont décidément introuvables. Mais enfin on s'en passera; et, le 14 fructidor, Clémentine écrit à Castellane que son rapporteur est nommé. C'est André Dumont, l'ennemi de Robespierre : et nous n'avons pas besoin de dire que, depuis ce jour, l'appartement de Dumont, rue de l'Échelle, reçoit souvent la visite des Courcelles et de leurs amis. A neuf heures du matin, parfois, Clémentine attend déjà dans son antichambre. Elle y envoie Champeaux, David, Bourdon de l'Oise : elle y envoie Chauveau-Lagarde, qui paraît avoir été l'avocat de Castellane. Mais André Dumont ne se hâte pas de rédiger son rapport. Et, tous les jours, les Courcelles l'attendent au Comité de sûreté générale. Pas de séance le 13 fructidor : le Comité n'était pas en nombre. « Tous ces jours-ci, il n'y a pas eu plus de trois membres présens. » Le lendemain, Clémentine écrit : « J'arrive et du Comité de salut public et du Comité de sûreté générale. Le premier est inabordable : on ne peut pas seulement parler au plus petit commis. Au second, on a déjà dit qu'il n'y aurait pas de séance; mais l'espoir

engage mon frère et ma sœur à y rester jusqu'à la fin. » Huit jours après, le 20 fructidor : « On nous dit qu'il est possible que vous sortiez d'un instant à l'autre : on nous l'a même promis pour dans les vingt-quatre heures. Mais il ne faut être sûr qu'à l'instant où l'on criera dans la cour : « *Castellane est libre!* »

Cet instant, Castellane devait l'attendre plus d'un mois encore. Tel jour, le Comité ne siège pas ; tel autre, il lève sa séance sans avoir rien fait. Le 2 vendémiaire, il se réunit au Comité de salut public. « Par conséquent, nous n'avons rien pu faire cette nuit. Rien, non plus, la nuit du 6 ; et cependant il y a eu cent cinquante-deux libertés d'accordées. Il y avait un Castellan, mais pas de Castellane, et une seule liberté pour le Plessis. Comme ce travail a commencé tard, tout mon monde était parti et m'avait engagée à m'en retourner, parce que Dumont n'était point arrivé, et qu'un de ses collègues avait dit que sans doute il était allé se coucher, étant malade. Eh bien! il est venu, et a donné bien des libertés! Ah! que mon cœur était oppressé! » Quelques jours après, nouvel espoir : « Il faut espérer qu'André (Dumont) ne tiendra plus contre toutes les recommandations qui lui sont faites. Voilà Crassous, Alquier, Lindet, et Champeaux qui lui en parlent : il faudra bien qu'il leur dise pourquoi il ne fait pas votre rapport! » Et cela continue ainsi de jour en jour, de semaine en semaine, jusqu'à ce qu'enfin Castellane obtienne d'avoir un nouveau rapporteur, l'ancien boucher Legendre, devenu désormais le plus actif et le plus sincère ami des aristocrates. Celui-là règle l'affaire en un coup de main. Le 20 vendémiaire, Dumont lui remet les pièces : le 22, Castellane est décrété libre.

Mais, pour profondes que fussent l'incohérence et l'anarchie dans l'administration révolutionnaire, elles étaient bien plus profondes encore dans les esprits de ce temps ; et c'est également de quoi les lettres de Courcelles nous offrent un exemple tout à fait typique. Ces petits bourgeois se dévouant à la cause d'un marquis, que d'ailleurs ils appellent « citoyen, » qu'ils traitent de « petit frère, » et qu'ils « embrassent » dans chacune de leurs lettres; ces sans-culottes se montrant tout fiers d'un mot aimable qu'a daigné leur écrire la « citoyenne » Castellane, et avec cela remplis d'admiration pour certains des plus fâcheux pourvoyeurs de la guillotine : peut-on rien imaginer de plus singulier? Et combien leur cas apparaît plus extraordinaire, si vraiment ils sont de la famille

de ce garde-chasse de « l'émigré » Montesquiou, qui, quelques mois auparavant, a été exécuté « pour avoir pris part à une conspiration royaliste! » C'est comme si toutes leurs idées s'étaient brouillées dans leur tête, comme s'ils avaient perdu le sens des réalités, comme si la fièvre qu'ils venaient de traverser leur avait à jamais déformé le cerveau. Et ce cerveau déformé s'accompagnait, en eux, d'un cœur parfaitement sain et droit, un bon cœur où fleurissaient les sentimens les plus délicats.

Castellane ayant témoigné de la répugnance à se prévaloir d'un républicanisme que, sans doute, il n'éprouvait pas, Clémentine s'empressait de lui faire entendre combien elle respectait son scrupule. « Je ne donnerai point le certificat de civisme, lui écrivait-elle, à moins que votre liberté n'en dépende absolument... Il faut savoir sacrifier quelque chose, pour être libre! » Et, quelques jours plus tard, elle lisait, avec des transports d'enthousiasme, le rapport de Robert Lindet à la Convention. « J'espère que vous serez content du rapport de Lindet, » écrivait-elle à son « petit frère. » Toutes ses lettres portent le reflet de ses opinions républicaines, et si peut-être elle s'appliquait à étaler son civisme dans ses lettres, pour le cas où ces lettres seraient lues en chemin, si peut-être même son civisme lui avait été, au début, inspiré par la prudence et la crainte de se compromettre, on sent qu'au moment où elle écrivait, il lui était devenu naturel. « Quand même vous iriez au tribunal, n'en ayez aucune frayeur : j'en connais les membres, et certainement ils sont aussi justes qu'humains. »

IV

Voilà ce que nous apprennent ces lettres, dont la suscription, à elle seule, a de quoi faire rêver : « Au citoyen Castellane, Chambre des sans-culottes, maison Égalité, rue Jacques, à Paris. » Mais leur attrait principal, à nos yeux, est moins encore dans leur intérêt historique que dans le petit roman sentimental dont elles nous apportent l'écho. Car, bien que les trois Courcelles s'emploient avec une égale ardeur à servir Castellane, c'est en réalité Clémentine Courcelles qui est sa protectrice; c'est elle qui dirige la campagne, et qui se charge de rendre compte de ses résultats. Son frère et sa sœur n'écrivent que pour la remplacer, quand ses démarches ne lui laissent pas le temps d'écrire elle-même. Du

début à la fin de la correspondance, c'est elle que nous voyons au premier plan, infatigable à renseigner son « petit frère, » à le divertir, et à le consoler. Et si, à l'origine, la pitié est l'unique sentiment qui la fait agir, nous sentons que peu à peu un autre sentiment naît et grandit en elle. Sans cesse ses lettres sont plus familières, plus intimes, plus tendres. Et ce sont tous les jours des attentions discrètes et touchantes, des flatteries, souvent des plaintes cachées sous des sourires, mille petits témoignages d'un amour que la jeune femme n'ose point s'avouer à elle-même, mais qui, profondément, prend possession de son cœur. « Je vais, en attendant, causer avec mon *petit frère*, quoique vous m'appeliez *citoyenne* gros comme le bras!... Mais comment pouvez-vous me dire : *Quand vous me laissez en prison!* moi qui souffre tant de vous y savoir? Ah ! cela me pénètre jusqu'au fond de l'âme ! » Et elle ajoute, timidement : « Oui, je crois deviner les nouvelles raisons qui vous font désirer votre sortie! »

Elle lui écrit cela au sortir de la première visite qu'elle a enfin obtenu la permission de lui faire. Et c'est depuis ce jour que le ton de ses lettres commence à changer, et que Castellane devient vraiment le seul objet de toutes ses pensées. « Mon Dieu, cher petit frère, que ces deux jours m'ont paru longs ! Quel supplice de ne pas se voir quand surtout on en a contracté la douce habitude! Mais demain nous nous verrons ! » Elle lui écrit deux, trois fois par jour; au sortir du Comité, elle court au Plessis, s'ingénie à toute sorte de prévenances pour le concierge et sa femme, guette fiévreusement une occasion de revoir son ami. Souvent l'occasion manque, et Clémentine, désespérée, écrit encore un billet avant de quitter la prison : « Tout à l'heure, lui dit-elle, la 5e sans-culottide, j'avais oublié d'apporter mon petit écritoire; et il y avait tant de monde au greffe que c'est avec peine que j'ai pu obtenir une plume les deux premières fois. J'en aurais bien fait acheter une; mais les fiacres, qui ne sont nullement complaisans, ne veulent pas attendre. » Une autre fois elle lui dit : « Je n'ai pas pu vous écrire dans la cour. Ma santé a été si mauvaise toute la journée qu'il m'était impossible et de marcher longtemps et de me tenir debout sans me trouver mal. Ajoutez à cela que j'étais habillée en linon blanc, costume peu propre à s'asseoir à terre, comme cela m'est arrivé plusieurs fois pour vous écrire. »

Et, à mesure qu'elle s'attache plus passionnément à Castellane,

nous sentons que celui-ci la traite avec plus de mauvaise humeur. Il s'impatiente, il s'énerve; et la pauvre fille l'agace avec ses continuelles promesses, qui aboutissent toujours à de nouveaux déboires. Clémentine, d'abord, le laisse crier sans en trop souffrir. « Du courage, lui écrit-elle le 12 fructidor, il faut bien sacrifier le bien particulier au bien général! » Le lendemain : « Je ne vous dis pas : prenez patience! Vous avez besoin de vous impatienter beaucoup. Il faut jurer, pester tant que vous pourrez : cela soulage et je vous y engage fort, dussiez-vous même exercer votre impatience contre moi. Je le désire, pour peu que vous soyez un peu consolé! »

Mais bientôt les reproches de son ami lui vont plus au cœur. C'est alors qu'elle se plaint du mot, bien dur en effet : « Quand vous me laissez en prison! » Quelques jours après, l'accueil qu'elle reçoit de son ami la fait « se trouver mal. » Castellane ne lui a-t-il pas déclaré que tout le monde, au Plessis, se moquait de lui, pour la façon dont il prenait au sérieux ses incessantes promesses! « Mais mon cœur peut-il se repentir de vous avoir procuré un instant de satisfaction? Non, non, petit frère, je consens à mériter les épithètes même les plus désagréables, dès que cela peut vous procurer des instans de douceur. Adieu, je vous embrasse de toute mon âme. »

Hélas! les « épithètes désagréables » devaient se multiplier, et le ton désolé des réponses de Clémentine prouve assez combien elle disait vrai en affirmant à son ami qu'elle avait le « cœur ulcéré. » Elle continuait, cependant, à tout supporter, se bornant à se défendre parfois contre des accusations par trop imméritées. Et elle continuait à se dépenser tout entière au service de Castellane : et elle continuait à lui faire, de jour en jour, des promesses qui, nous devons bien l'avouer, auraient exaspéré la patience d'un saint. Pas une de ses lettres qui n'annonce la mise en liberté pour le soir, ou le lendemain : « Si vous ne sortez pas aujourd'hui, lui écrivait-elle le 20 thermidor, il faudra que le diable s'en mêle! » Et, deux mois après, elle lui écrit encore : « Je n'hésite pas à vous annoncer que j'espère vous aller chercher cette nuit. » On comprend que les compagnons de Castellane se soient moqués de lui, à le voir sans cesse nourri d'aussi vaines espérances.

Il y a là une situation à la fois comique et touchante, et qui s'accentue encore dans l'épilogue du petit roman. Ou plutôt cet

épilogue est si touchant, d'une mélancolie si simple et si forte, que nous avouons que ce qu'il garde de comique ne parvient pas à nous divertir. Non seulement, en effet, Clémentine, à force de zèle et de tendresse, n'a réussi qu'à impatienter l'homme qu'elle voulait servir, mais toutes les démarches qu'elle a faites pour lui se sont, en fin de compte, trouvées inutiles : et ce que, durant deux mois, elle n'avait pu obtenir, un autre ami de Castellane l'a obtenu en deux jours, sans elle, presque malgré elle! Voici d'ailleurs, d'après les lettres des Courcelles, comment les choses se sont passées.

Le 19 vendémiaire, Clémentine écrit à son ami : « Pauvre cher petit frère, est-il bien croyable que vous soyez encore dans votre douloureuse et inconcevable captivité? Le croiriez-vous, cher frère, André Dumont n'est point venu au comité hier soir; ils étaient encore tous réunis au Comité de salut public en sortant du spectacle; quelques-uns seulement sont venus vers minuit, et j'ai vu donner quatre libertés, après lesquelles ils ont travaillé au rapport sur la commune. »

Le lendemain, n'osant sans doute aborder elle-même un sujet qui devait lui être trop pénible, elle fait écrire à Castellane par sa sœur Julie :

Ce 20 Vendémiaire an III.

Il est bien malheureux pour vous que votre ami Saisseval (1), en voulant vous servir, ne fasse que contrecarrer tout ce que nous faisons. Chameaux avait enfin obtenu d'André de faire votre rapport : il y était décidé sur-le-champ, et cherchait un papier dans cette intention ; mais dans l'instant même Louchet, par ordre de Saisseval, venait de les retirer pour les remettre à Legendre. Le secrétaire d'André, qui en avait le double, venait de sortir ; et quand je le ramenai, André n'était plus disposé à faire de rapport pour cette soirée-là.

Je ne conçois rien à la conduite de Saisseval : voilà deux fois qu'il fait manquer vos affaires. Comment est-il possible qu'il ait fait retirer les papiers sans nous en parler, et en nous assurant que c'est à André qu'il s'adresse

(1) Le marquis de Saisseval était un ami du marquis de Castellane. Voici ce que nous dit de lui le maréchal de Castellane, dans son *Journal*, à la date du 26 novembre 1825 : « J'ai appris la mort du marquis de Saisseval. Homme de beaucoup d'esprit, d'un caractère difficile, d'une tournure ridicule, il avait cependant de bonnes qualités. C'était l'ami intime de mon pauvre père depuis cinquante ans : sa perte a été pour lui un chagrin cruel. M. de Saisseval, avant la Révolution, avait été nommé colonel d'un régiment de milice de Paris, qui n'a jamais existé que sur le papier : on l'en avait gratifié pour ne pas lui en donner un véritable. » Ajoutons que, dans toutes ces démarches pour la mise en liberté de Castellane, Saisseval agissait d'accord avec Mme de Castellane et la municipalité d'Aubergenville.

également? Cela est inconcevable, et fait pour décourager ceux qui prennent vos intérêts! Je vous assure que, pour moi, j'en suis indignée. Ce n'est pas de cette manière que l'on agit! Quand on désire le bonheur d'un ami, on va franchement, et on ne se joue pas de la sorte de personnes honnêtes, qui lui ont déjà donné une preuve de délicatesse en pardonnant sa première grossièreté. Il devait s'entendre avec nous au lieu de nous tromper, au lieu de nous prier de ne plus nous en mêler : nous l'eussions fait, et, s'il n'eût pas réussi, vous auriez encore retrouvé votre famille prête à vous servir, parce que vous ne devez pas souffrir des inconséquences des autres... Adieu, malheureux frère.

Femme Raby.

Mais Saisseval, à supposer que vraiment, une précédente fois, il eût « fait manquer » la mise en liberté de Castellane, « réussit, » cette fois-là, de la façon la plus étonnante: deux jours après qu'il eut fait confier le rapport à Legendre, le prisonnier du Plessis était délivré! Et voici la dernière lettre qu'écrivit à celui-ci la pauvre Clémentine Courcelles, le matin même du 22 vendémiaire:

Cher petit frère, il m'est affreux de vous refuser : mais il ne m'est pas possible de vous aller voir aujourd'hui. La prière réitérée que vous m'en faites m'afflige par la nécessité où je suis de ne pas y satisfaire. Vous devriez être certain que ma plus grande consolation est de vous aller visiter, et qu'il faut une raison urgente pour me résoudre à cette privation.

Mon frère et ma sœur sont abîmés de fatigue, je le suis également; mais je puis encore les seconder jusqu'à l'heure du Comité, où je ne veux pas manquer de me rendre, non pas pour m'emparer de votre liberté, si le rapport est fait ce soir et qu'elle soit accordée, comme je n'en doute pas : c'est uniquement pour ne pas ignorer l'instant où vos malheurs seront finis.

Je sais par moi-même combien il serait mal d'enlever à votre ami le plaisir de vous la porter. J'engagerai ma sœur, si c'est à nous qu'elle est remise, à l'envoyer à votre ami, à qui elle appartient de droit, et j'irai seulement vous prévenir qu'elle est entre ses mains : c'est la seule jouissance dont je ne puis lui faire le sacrifice. C'est beaucoup de ne pas me trouver au moment où vos fers seront brisés. Et si votre ami avait été aussi aimable que je me l'étais imaginé, il m'aurait proposé de partager cet instant délicieux. Je pensais qu'il le devait à la tendre amitié que je vous ai vouée, et je m'y attendais. Si bien que je suis affligée qu'il n'ait pas eu cette généreuse complaisance; mais cela n'ôte rien aux sentimens reconnaissans que j'aurai toute ma vie pour lui du bonheur qu'il vous procure. Il peut bien être assuré qu'il acquiert par là tous les droits imaginables sur moi.

Petit frère, je vous quitte à regret, mais il le faut : vous verrez sûrement votre ami aujourd'hui : je vous conjure de ne point lui parler de ce que je vous mande. Vous me désobligeriez si vous le faisiez. Quêter une satisfaction, c'est lui ôter tout son prix, et je n'y en trouverais aucun. Dites-lui seulement que, s'il en peut attacher à l'affection d'une sœur qui vous aime avec

tendresse, qu'il peut être sûr d'avoir acquis des droits sacrés sur la mienne. Adieu, petit frère!

CLÉMENTINE COURCELLES.

N'est-ce point là une belle lettre, discrète et douce, bien digne de la « tendre amitié » qui l'a inspirée? Ce refus d'aller voir Castellane, cette résolution d'y aller pourtant, ces plaintes aussitôt contenues, et jusqu'au changement du ton, jusqu'à l'absence des « baisers » par lesquels se terminaient les lettres précédentes. tout cela n'a-t-il pas une éloquence touchante? Et l'on se rappelle comment, pendant deux mois, la jeune femme est devenue sans cesse plus familière avec Castellane, comment elle a compté sans cesse davantage sur le bonheur qu'elle aurait à passer avec lui les premiers jours de sa liberté. « Vos sœurs, votre famille entière, — lui écrivait-elle, — vous aiment et vous désirent avec autant d'ardeur que vous désirez votre liberté. Chaque instant qui retarde votre arrivée au milieu de nous est, soyez-en certain, un supplice pour les cœurs où vous régnez par la plus tendre et la plus véhémente amitié! » Ou encore, un jour qu'elle s'excusait de ne pouvoir venir au Plessis : « Cher petit frère, il vaut mieux s'occuper de vous que d'être avec vous. *Nous serons ensemble, ensuite, tant que nous voudrons!* » Vingt fois elle lui annonce « qu'elle espère l'aller chercher cette nuit. » Et ce sont tous ces beaux rêves qui s'effondrent d'un seul coup; et elle n'est même pas invitée à être témoin de cette libération qu'elle a si constamment, si passionnément souhaitée!

Le marquis de Castellane la revit-il, en sortant du Plessis? Tout porte à le supposer, car on devine, à travers les lettres de Clémentine, qu'avec ses colères et ses impatiences, il avait l'âme délicate, et savait gré à la jeune femme de son dévouement. Mais les registres de la commune d'Aubergenville nous apprennent que, dès le 26, le Conseil municipal de cette commune était convoqué pour donner acte à Castellane de sa comparution: et depuis ce moment, sans doute, toutes relations auront cessé entre les ci-devant d'Aubergenville et les républicains de la rue du Faubourg Honoré, puisque nulle trace n'est restée, dans les papiers de la famille de Castellane, qui permît même de deviner ce qu'étaient les Courcelles et ce qu'ils sont devenus.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LA PESTE

Proust. *La défense de l'Europe contre la peste*, 1890. — Noury-Bey. *L'épidémie de peste de Djeddah en 1898.* — Yersin, Calmette et Borrel. *La peste bubonique.* — P. Simond. *La propagation de la peste.* — E.-H. Hankin. *La propagation de la peste.* — Batzaroff. *La pneumonie pesteuse expérimentale.* — (*Annales de l'Institut Pasteur*, 1898 et 1899). — Netter. *La peste et son microbe* (*Semaine Médicale*, 1895); *La Peste pendant ces dernières années* (*Presse Médicale*, août 1899), etc. — L. Landouzy. *Traitement de la peste* (leçon à la Faculté de médecine, février 1897).

I

Les foyers de la peste. — La peste qui, au cours des temps, a si souvent ravagé l'Europe occidentale, n'y est pas endémique; elle n'a pu s'y implanter définitivement sur aucun point. C'est un produit d'importation orientale. On enseignait, il y a quelque vingt ans, dans les écoles de médecine, que chacune des quatre grandes maladies épidémiques qui ont décimé l'humanité avait son foyer d'origine à l'embouchure de quelque grand fleuve, dans les terrains marécageux qui en forment le delta : le choléra dans le delta du Gange, le typhus aux embouchures du Danube, la fièvre jaune dans le delta du Mississipi, et la peste enfin, dans le delta du Nil.

En ce qui concerne la peste, de beaucoup le plus meurtrier et le plus redouté de ces fléaux, la mention est incomplète. Au foyer égyptien il faut en ajouter un autre, le foyer indo-chinois. Les épidémies historiques ont eu l'un ou l'autre de ces points de départ.

Le sol humide et malsain des bourgades de la Basse-Égypte

est longtemps resté imprégné du miasme pestilentiel. C'est de là qu'il s'élevait pour se répandre périodiquement sur les côtes de la Méditerranée. A l'Occident, il frappait d'abord la Tripolitaine, dont on n'a guère connu que les épidémies récentes de Bengazi en 1856, de Mourzouk en 1859, de la Cyrénaïque en 1874 : puis il atteignait la Tunisie, dont l'épidémie la plus célèbre fut celle qui décima l'armée des Croisés et causa la mort de saint Louis en 1270 : il ravageait enfin à diverses reprises l'Algérie et le Maroc. Du côté de l'Orient, la peste se propageait en Syrie, dans la Turquie d'Europe, et, à la suite des armées, en Grèce, en Transylvanie, en Dalmatie et jusqu'en Russie. Chacun de ces pays devenait, pour un temps, un nouveau centre de rayonnement. La Turquie, dévastée par le fléau à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, a constitué pendant longtemps un foyer secondaire émané du foyer principal égyptien et entretenu par lui : il s'est éteint d'ailleurs à peu près à la même époque que celui-ci. Ce sont les troupes du Sultan qui de 1814 à 1816 propagèrent le fléau en Valachie, en Albanie, en Épire et sur tout le littoral oriental de l'Adriatique. La peste de Morée (1824) n'eut pas d'autre véhicule que le contingent égyptien de l'armée turque.

Il est certain que l'Égypte était infestée déjà au IIIe siècle avant l'ère chrétienne. Daremberg en a donné la preuve. On sait, d'autre part, par Evagrius et Procope, que c'est de Péluse, dans le delta du Nil, que surgit le fléau connu dans l'histoire sous le nom de peste de Justinien, qui, en l'an 542 de notre ère, dévasta tout le bassin de la Méditerranée. La peste de Marseille en 1720, si meurtrière qu'elle fit périr un habitant sur trois, fut introduite par un navire venu de Saïda en Syrie. La peste de Messine en 1743 se rattachait de même, plus ou moins immédiatement, au foyer égyptien : de même encore, l'épidémie de Moscou en 1771, et plus tard l'épidémie de Malte en 1813. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, le limon du Nil n'a pas cessé d'être le sol matriciel de la peste : la maladie s'y perpétuait à l'état endémique; fréquemment, — vingt et une fois, dans l'intervalle de 1783 à 1844, — elle y prenait un développement épidémique. L'une de ces épidémies frappa l'armée française, au moment de la campagne d'Égypte, et lui enleva deux mille hommes.

Cette longue contamination du sol égyptien a pris fin en 1844. Depuis lors le fléau avait cessé : le foyer s'était éteint et avec lui

tous les foyers secondaires qu'il avait engendrés. On sait qu'un vice d'organisation du service sanitaire international vient de lui permettre de se rallumer, et que la peste, importée de Bombay, a reparu à Alexandrie en 1896.

Si, comme on avait pu le croire, et comme l'ont prétendu Desgenettes, Fodéré, Pariset et d'autres épidémiologistes, l'Égypte eût été le véritable et le seul foyer originel de la peste, son extinction en ce point vers la fin de l'année 1844 eût marqué la disparition définitive de cette maladie. Il nous serait permis après cinquante années d'immobilité et d'inertie du germe de la contagion de le considérer comme éteint et détruit à jamais. C'était bien là ce que pensait la majorité des médecins : la peste appartenait au passé; elle n'intéressait plus que l'histoire.

La réalité n'était malheureusement pas conforme à cette opinion optimiste. Il y avait d'autres foyers originels que l'Égypte. Il en existait un principal dans l'Extrême-Orient, en Chine, dans le Yunnam; il y en avait un autre dans l'Inde, au pied de l'Himalaya, dans le Gahrwal. Il existait enfin des foyers endémiques moins importans, secondaires, en divers autres points.

Le foyer chinois, — à moins que ce ne fût le foyer de l'Himalaya, — s'était déjà manifesté par un coup d'éclat, au moyen âge. C'est là qu'avait pris naissance la plus terrible des épidémies dont l'histoire ait gardé le souvenir, la *peste noire*, qui désola le monde entier et fit périr, dans la seule Europe, de 1347 à 1351, vingt-cinq millions d'habitans sur une population de cent cinq millions. Parti de l'Extrême-Orient, le fléau s'était étendu lentement dans l'Inde, la Perse, la Russie. Il avait mis treize ans à arriver jusqu'en Pologne. Mais, dès ce moment, au milieu de populations plus denses, il s'étendit avec rapidité, dans toutes les directions : il n'épargna aucune partie de l'ancien continent, dont il atteignit enfin les points extrêmes, l'Angleterre en 1349, la Norvège en 1351.

Il n'y a pas à douter que l'épidémie qui inquiète le monde depuis quelques années n'ait eu le même point de départ. La peste, probablement endémique dans la région de Canton, Hong-Kong, Formose et certainement dans la province du Yunnan, a pris, dans ces régions, depuis 1894, un développement épidémique. Elle s'est étendue de là dans l'Annam (épidémie de Nha-Trang, 1897), dans l'archipel Malais (Penang, 1899), et surtout

dans l'Inde (Bombay, 1896), où elle s'est implantée et où elle a fait rage. De là elle a rayonné dans tous les sens. Elle a pénétré dans le golfe Persique, vers le nord; elle a gagné, vers le sud, l'Afrique portugaise orientale (épidémie de Lourenço Marquez, 1899), l'île de Madagascar (épidémie de Tamatave, décembre 1898 à février 1899), l'île Maurice et l'île de la Réunion (1899) ; enfin, vers l'extrême Occident, elle a atteint l'Amérique du Sud. Son apparition vient d'être officiellement constatée dans la ville d'Assomption, capitale du Paraguay (septembre 1899).

On a découvert récemment deux nouveaux centres endémiques : l'un en Asie à la frontière russo-chinoise, dans le voisinage du lac Baïkal (peste des Sarbagans); l'autre en Afrique, dans l'Ouganda, au voisinage des grands lacs. M. Netter, à qui nous emprunterons une grande partie de nos renseignemens, pronostique quelque célébrité retentissante à ces deux foyers, fâcheusement situés sur le trajet des deux plus grandes voies ferrées qui seront l'œuvre du siècle prochain, le Transsibérien d'une part, le Transafricain de l'autre.

Il existe encore d'autres foyers. L'un, très important, signalé par Tholozan dans la partie élevée du bassin de l'Euphrate, a été le point de départ des épidémies qui ont désolé de 1856 à 1867 les villes de Hillah, Bagdad et Bassorah. Un autre est installé vers les frontières de l'Arménie et du Caucase; un dernier enfin dans l'Assyr qui est un district montagneux de l'Arabie.

L'Europe Occidentale se trouve donc menacée de divers côtés. Il est possible qu'avant longtemps, elle ait à lutter sur terre et sur mer contre les réveils du fléau et la force effrayante d'expansion virulente qui se manifeste dans ces centres engourdis, sous l'influence de conditions favorables. Mais pour le moment, il semble que la peste ne puisse venir à l'Europe que des foyers de la Chine ou de la presqu'île Hindoue, et par la voie rapide, la voie de mer. Sur terre, la marche du fléau est lente : il gagne de proche en proche, sans sauts brusques, sans envolées; il procède pas à pas, comme le typhus. Il fait le tour du monde comme un touriste pédestre. Desgenettes, le célèbre médecin de l'armée d'Égypte, déclarait qu'un fossé suffit à l'arrêter. La maladie aurait des chances d'être cernée et étouffée sur place dans les solitudes clairsemées et sans routes rapides qui séparent nos pays de ceux où il prend naissance. C'est donc par la route maritime, par

la Mer Rouge et le canal de Suez que nous pouvons craindre son invasion. Le vrai péril est de ce côté.

II

Les mesures de défense. — L'Europe a, pour se défendre contre l'agression du fléau, une triple ceinture de mesures protectrices qui lui forment comme une triple cuirasse. La première, la plus extérieure, consiste dans l'organisation du service sanitaire international. C'est elle qui présente les plus graves défauts.

En réalité, c'est avant de pénétrer dans le canal de Suez que les navires venant des pays contaminés devraient être soumis à une désinfection rigoureuse. Lors des Congrès internationaux de Paris, de Vienne et de Venise, les voix médicales se sont prononcées pour l'établissement d'un lazaret à *El Tor*. L'opposition de l'Angleterre a empêché la réalisation de ce vœu. Il est certain qu'une mesure de ce genre eût apporté quelques entraves et causé quelques retards au mouvement des navires venant de la Chine et de Bombay. La navigation en eût souffert, si l'hygiène en eût profité. L'Angleterre a préféré, en cette circonstance, les intérêts de son commerce à la préservation de la santé des autres pays. La sienne est hors de cause. La distance lui est, à elle-même, une protection suffisante, si l'on considère que l'incubation de la peste ne dépasse guère une dizaine de jours.

Il a donc fallu remplacer la quarantaine d'observation à Suez par une *visite médicale* qui, vu les conditions où elle s'opère, ne présente qu'une garantie insuffisante. La préservation de l'Europe est, en définitive, à peu près à la merci d'un capitaine peu scrupuleux ou d'un médecin négligent. Leur connivence, à plus forte raison, annihilerait les faibles garanties de l'organisation adoptée. Le fait n'est pas rare de navires se présentant au transit avec la peste à bord. Le *Caledonia*, affecté au service de la malle des Indes, en a fourni un exemple. M. le professeur Proust en a signalé cinq en moins de deux ans.

Il était donc aisé de prévoir que le continent serait atteint, quelque jour par l'épidémie. Et de fait, la peste a éclaté à Alexandrie d'abord, sur cette terre d'Égypte qui en avait été longtemps le berceau et qui s'en était complètement débarrassée depuis cinquante ans. Enfin, au mois de juillet, elle s'est déclarée à Oporto, en Portugal.

La police des ports doit remédier à l'insuffisance du service sanitaire international. Elle peut rendre obligatoires les précautions que celui-ci a négligées, c'est-à-dire imposer une quarantaine aux navires qui arrivent d'un lieu contaminé ou les soumettre à une visite médicale sévère. Ces mesures, prescrites pour le service sanitaire métropolitain, constituent contre l'agression du fléau une nouvelle défense ; c'est la seconde cuirasse dont nous parlions plus haut. Mais celle-là aussi a ses défauts. Ces précautions ne réussissent qu'à empêcher l'introduction des malades atteints déjà de la peste ou sous la menace du mal encore en incubation. Si la contamination ne se faisait que d'homme à homme, de telles mesures suffiraient à y mettre bon ordre ; elles seraient efficaces. Mais nous verrons précisément, en étudiant tout à l'heure les procédés de propagation de la maladie, que les germes du mal peuvent être véhiculés par les objets inanimés, par les étoffes, le linge, les vêtemens, les hardes, par tout ce qui a été en contact avec les pestiférés, et non seulement avec les hommes, mais avec les animaux comme les rats, aussi sujets que l'homme même à la contagion. Dès lors, il ne pourrait y avoir de sécurité absolue que si l'on soumettait à une désinfection rigoureuse toute la cargaison du navire et si, conséquemment, l'on prohibait l'importation de tous les objets tels que grains, peaux, laines qui ne se prêtent pas à cette opération et qui peuvent, d'ailleurs, servir d'abri aux rongeurs et aux insectes qui sont les vrais agens propagateurs du fléau.

Mais de telles mesures prohibitives équivaudraient le plus souvent à la mise en interdit des ports contaminés. Le service sanitaire international a reculé devant leur rigueur : la police nationale des ports recule à son tour. Tout au moins peut-on dire qu'elle en retarde l'obligation jusqu'au dernier moment. De là une fissure dans l'armure protectrice, par où peut s'insinuer l'agent morbide. C'est ainsi sans doute que les choses se sont passées à Oporto.

La peste semble y avoir été introduite par un navire anglais, le *City of Cork*. Il importe de noter que le *City of Cork*, quoique chargé de chanvre indien, ne venait pas directement de Bombay. C'est d'ailleurs le cas pour tous les navires qui importent au Portugal les produits des Indes : le thé, le riz, le chanvre, le coton. M. Forbes assure qu'ils n'arrivent jamais à Porto qu'après avoir touché un port européen, Londres, Liverpool, Rotterdam, Brême

ou Hambourg. Le *City of Cork* venait de Londres, où il avait séjourné quelque temps.

C'est donc à Londres que l'épidémie aurait dû se déclarer. Il est vraisemblable que, grâce à la perfection de l'organisation hospitalière de cette ville, elle y aurait été étouffée sur place, sans bruit, et peut-être sans être reconnue. Des faits de ce genre doivent arriver quelquefois. Il y en a eu un exemple, en tous cas, en 1896. Trois pestiférés, dont la maladie n'avait pas été reconnue d'abord, ont séjourné dans les salles communes, sans qu'il y ait eu contamination du personnel hospitalier ni des autres malades.

Les premières victimes, à Oporto, furent les débardeurs qui avaient travaillé au débarquement. Comme il arrive au début de toute épidémie, les tout premiers cas qui se produisirent, avant que l'opinion publique eût été mise en éveil, échappèrent à l'attention. La véritable filiation ne s'établit que d'une façon rétrospective. Le mal avait déjà fait des progrès quand il fut nettement reconnu par un médecin bactériologiste, directeur du Laboratoire municipal d'hygiène de Porto, le docteur Jorge. L'existence du fléau, officiellement constatée, fut notifiée par le gouvernement portugais aux représentans étrangers, conformément à l'un des articles du règlement édicté par la conférence sanitaire de Venise. A partir de ce moment, les consuls ne délivrèrent plus que des *patentes jaunes* aux navires qui sortaient. Telle est la manière de parer à la dissémination du fléau par la voie de mer.

D'autre part, pour empêcher la diffusion par la voie de terre, le gouvernement établit autour de la ville un cordon sanitaire et arrêta le mouvement des chemins de fer et des transports.

L'établissement d'un cordon sanitaire autour d'un lieu contaminé est un de ces remèdes que l'on appelle en médecine *héroïques*, à cause des épreuves auxquelles il soumet le patient. Il peut être ou n'être pas efficace; il impose, en tous cas, de pénibles sacrifices à ceux qui le subissent. Pour réussir à préserver les contrées avoisinantes, il faut que le blocus soit effectif; il faut avant tout qu'il soit possible. En un mot, il a ses indications et ses contre-indications. Lorsqu'il s'agit de petites agglomérations de populations agricoles qui possèdent des ressources suffisantes d'alimentation pour n'avoir pas besoin de se ravitailler au dehors et qui peuvent être maintenues inflexiblement à l'inté-

rieur du cercle qui les enserre, le succès est immanquable. L'histoire de la peste en a offert des exemples remarquables, dans l'épidémie de Noja en Italie, en 1815, dans celle de Wetlianka en Russie en 1878 et dans celle d'Anzob, dans le Turkestan russe en 1898.

Noja est une petite ville de l'Italie méridionale, dans la province de Bari. Elle comptait un peu plus de 5000 habitans, lorsque, au mois de novembre 1815, elle fut envahie par le fléau que les troupes turques avaient déchaîné sur le littoral oriental de l'Adriatique. La maladie y sévit pendant dix mois et y fit périr 716 personnes, c'est-à-dire environ un habitant sur sept. Dans le courant du second mois, un cordon sanitaire fut établi et la ville étroitement bloquée. Il était interdit, sous peine de mort, aux habitans d'avoir aucun rapport avec les troupes d'investissement. Cette consigne fut rigoureusement observée. On raconte qu'un paysan fut fusillé pour l'avoir enfreinte et pour avoir fait passer aux soldats un jeu de cartes provenant de la ville infectée. L'épidémie fut étouffée sur place, et l'Italie, si souvent ravagée jadis par la peste, fut préservée cette fois.

L'épidémie de Wetlianka est plus récente. Elle s'est produite en 1878, en Russie, dans le gouvernement d'Astrakan. Elle a eu un grand retentissement, parce qu'elle venait interrompre le rêve de sécurité où se complaisait l'Europe. Wetlianka est un village de Cosaques, comptant 1500 habitans, situé sur la rive droite du Volga à une cinquantaine de lieues en amont d'Astrakan. La maladie, probablement originaire du foyer persan, y fit sa première apparition le 12 octobre 1878; ses premiers progrès furent lents et sa nature fut d'abord méconnue. Brusquement elle s'aggrava le 29 novembre et la contagion commença de gagner les villages voisins. Le médecin mourut. La terreur se répandit partout et l'on vit se renouveler les scènes d'horreur qui avaient marqué quelques-unes des épidémies du moyen âge : l'abandon des malades, la fuite des habitans, les morts laissés sans sépulture. Le gouvernement, tardivement informé, prit des mesures de préservation énergique. Un premier cordon sanitaire entoura le village envahi ; un second enveloppa le district ; un dernier cercle de troupes investit la province tout entière. Des précautions hygiéniques rigoureuses, telles que l'incendie des maisons atteintes, la destruction par le feu de tous les objets qui avaient servi aux pestiférés, l'inhumation dans la chaux de ceux qui avaient suc-

combé, contribuèrent à étouffer sur place l'épidémie qui, pendant un moment, avait troublé la quiétude de l'Europe. Tous les gouvernemens avaient envoyé des délégués pour se renseigner sur la véritable nature du fléau et l'efficacité des mesures de préservation. Le mal se réduisit à peu de chose en comparaison de ce que l'on pouvait craindre. Vingt-deux familles seulement furent frappées et fournirent trois cent soixante-douze victimes.

L'établissement de ces cordons sanitaires rigoureux n'est pas possible, et cela pour beaucoup de raisons, lorsqu'il s'agit d'une grande ville de 80 000 habitans, commerçante, industrielle, comme Oporto. La suppression des communications avec le dehors reste inefficace parce qu'elle est incomplète; ses inconvéniens seuls subsistent sans compensation; et ils sont tels qu'ils contribuent à l'aggravation de la maladie. Le ravitaillement insuffisant, le développement de la misère, l'état moral des habitans prisonniers favorisent les ravages du fléau.

En ce qui concerne Oporto, les missions étrangères et la mission française en particulier, composée de MM. Calmette et Salimbeni, se sont élevées contre le maintien du cordon sanitaire qui avait été établi au début. La société médicale de Lisbonne a joint ses protestations à celles de tout le corps médical, et le gouvernement portugais, à la date du 13 septembre, a décidé la suppression du blocus. Conformément aux prescriptions de la Conférence de Venise de 1897, il a rétabli les communications de la ville contaminée avec le dehors et organisé, à la sortie, une visite sanitaire rigoureuse avec séjour obligatoire dans des lazarets d'observation, désinfection de tous les objets désinfectables et interdiction d'exportation pour ceux qui ne se prêtent pas à cette opération. Telles sont les mesures qui remplacent l'ancien cordon d'isolement; leur ensemble constitue la troisième ceinture protectrice par laquelle les États modernes peuvent essayer de se défendre contre l'invasion des maladies épidémiques.

Le rôle de la police sanitaire finit là; celui de la science commence. Il y a une dernière ressource, qui consiste dans l'emploi des procédés scientifiques de vaccination et d'immunisation.

Quel résultat peut-on attendre de ce plan de campagne, dans les conjonctures actuelles? Réussira-t-on à maintenir le fléau dans les foyers multiples qu'on a laissés se former et à empêcher

qu'il s'étende et nous envahisse? La réponse que l'on peut faire à cette question capitale n'est pas très rassurante. Les savans les plus compétens en la matière ne nous bercent d'aucun espoir. Les membres de la mission française déclarent que la maladie subsistera à Oporto pendant des mois, peut-être des années. « Il est presque impossible, ajoutent-ils, de préserver les autres villes européennes de la contamination. »

L'Europe se trouverait donc ramenée à l'état où elle était, il y a deux siècles, avant que le fléau eût abandonné définitivement ses diverses contrées. On sait, en effet, que la peste s'est retirée des pays scandinaves, de 1654 à 1657; de l'Angleterre en 1665, des Pays-Bas en 1669, de l'Espagne en 1681. Et voici que, de nouveau, elle y prendrait pied.

On ajoute qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. On nous promet que, si nous observons les règles de l'hygiène publique et individuelle, si nous nous gardons de la misère, de l'encombrement et des causes de débilitation, la maladie, en quelque sorte domestiquée, n'exercera pas de plus grands ravages que la fièvre typhoïde et les autres infections endémiques. Sa diffusion sera entravée de toutes parts. Le développement sera empêché par cette raison que les manifestations de la peste seront désormais diagnostiquées, dès le début, d'une manière infaillible et que les mesures d'isolement et de désinfection pratiquées aussitôt, auront toute leur efficacité.

On nous dit encore que nous pourrons nous préserver de cette peste, installée à l'état chronique, comme nous nous défendons de la variole. Nous aurons la ressource de l'inoculation préventive par le vaccin de Haffkine ou de l'immunisation par le sérum antipesteux de Yersin, Calmette et Borrel, ou par le sérum antitoxique de Lustig et Galéotti. La peste n'aura plus alors qu'une virulence émoussée. Le bacille coccique, qui a donné naissance à la maladie, ne présentera plus l'activité exaltée que lui confèrent les passages ininterrompus à travers plusieurs organismes humains. L'effrayante mortalité, qui jetait l'épouvante dans les contrées atteintes ne sera plus qu'un souvenir.

Une panique n'aurait plus de prétexte. La terreur était bien justifiée, au contraire, au temps où le fléau, abandonné à lui-même, décimait les populations. Ce n'est pas assez de dire qu'il les décimait ; il faisait périr, non le dixième des habitans, mais le quart, la moitié, quelquefois les deux tiers. La peste noire de

1350 fit 50 000 victimes à Paris, 60 000 à Florence et à Londres. L'Europe, d'après l'évaluation que fit faire le pape Clément VI, perdit le quart de sa population. L'Italie en perdit la moitié et certaines villes, comme Venise, les trois quarts. La peste de Provence, de 1720 à 1722, amena la mort de 87 000 personnes, sur une population de 247 000 âmes.

On ne reverra plus de pareilles hécatombes. La peste de Hong-Kong fait actuellement trente victimes par semaine : celle d'Oporto, une ou deux victimes par jour. Dans des milieux mieux surveillés, où les règles de l'hygiène publique et privée seraient mieux obéies, la malignité serait moindre encore. La cohabitation avec un ennemi dont les griffes sont aussi rognées n'a plus rien de terrifiant. On nous rassure en proclamant l'atténuation et l'innocuité relative du fléau ; mais ne nous rassurerait-on pas mieux en organisant la défense de manière qu'il ne pût nous atteindre (1)?

III

Les différentes formes de la peste. — La circonstance principale qui a toujours paralysé la défense contre l'invasion de la peste, c'est que la maladie était ordinairement méconnue à ses débuts. On ne réussissait pas à l'identifier, avec assez de certitude, sous ses divers déguisemens. Cette lacune dans l'étude nosologique de la peste est maintenant comblée. Les diverses variétés sont exactement décrites. La découverte du germe infectieux, c'est-à-dire du bacille de la peste, faite par Yersin, en 1894; l'exacte détermination de ses manières d'être et de se comporter, des diverses voies par lesquelles il peut aborder l'organisme et des désordres qu'il est capable d'y provoquer, suivant qu'il pénètre d'un côté ou d'un autre; toutes ces notions nouvelles ont jeté la plus vive lumière sur la nature de la maladie et ont permis de la dépister sous tous ses travestissemens. L'examen bactériologique, enfin, permet de lever les derniers doutes et d'assurer le diagnostic.

(1) Des précautions ont été prises, en effet. En l'absence des Chambres, le Conseil d'État, saisi de la question par le ministre de l'Intérieur, a décidé, dans l'audience de vacation du 14 septembre, qu'une somme de 300 000 francs serait mise à la disposition du gouvernement pour lui permettre de prendre les mesures de protection nécessaires. Le Comité de direction des services sanitaires s'est réuni pour fixer ces moyens de défense. Ces moyens ont été, dès longtemps, prévus par les éminens hygiénistes de notre temps, MM. Brouardel, Proust, et les autres membres du Comité d'hygiène.

Ce n'est pas ce qui avait lieu jusqu'ici. Le mal avait déjà le temps de s'étendre et de se diffuser hors de sa première station d'accès, avant d'être exactement signalé. Le navire le *Grand-Saint-Antoine* qui, parti de Saïda en Syrie, introduisit, en 1720, la peste à Marseille, avait eu déjà deux cas de peste, avant de relâcher à Livourne. Il aurait dû y être retenu. A Marseille même, et tandis qu'il purgeait sa quarantaine, un matelot meurt à bord, le 27 mai; le mal n'est pas encore diagnostiqué. Le 14 juin, les passagers sont admis à la libre pratique. Des portefaix employés au déchargement sont frappés les 23, 25 et 26 juin et 7 juillet, et le chirurgien de la santé ne reconnaît pas encore la peste. Il paie, d'ailleurs, son aveuglement de sa vie et de celle de sa famille; mais, lorsque enfin on identifie le fléau, il est trop tard; la peste est installée.

Dans l'épidémie de Wetlianka, en 1878, plus d'un mois s'écoule avant que les médecins reconnaissent la nature de la maladie, et les mesures de préservation ne sont prises qu'après deux mois. La même chose arrive à Oporto. La maladie suspecte se déclare au commencement du mois de juin de cette année : les médecins croient à une épidémie habituelle d'entérite ou de choléra-nostras. Le docteur Ricardo Jorge, chef du service de santé de la ville, professeur d'hygiène à l'école de médecine, soupçonne, dès le 6 juillet, la nature du mal, mais il n'en peut donner la preuve authentique que le 8 août. Jusqu'à ce moment, l'autorité sanitaire du port délivrait des patentes nettes aux navires qui avaient touché Porto, et, paraît-il, les consuls étrangers contresignaient de confiance.

La population était restée calme. Elle a continué de vaquer paisiblement à ses occupations, jusqu'au moment où l'on connut l'intention du gouvernement de mettre la ville en quarantaine et d'établir autour d'elle un cordon d'isolement. Ce fut alors, au dire de M. Forbes Costa, « une fuite de plusieurs milliers de personnes quittant Porto en voiture, sans inspection médicale aucune, et avec des bagages non désinfectés. »

Au résumé, pendant plus de deux mois, aucune mesure efficace n'a été prise pour empêcher la diffusion du fléau par la voie de mer, ni par la voie de terre; au contraire, tout a été fait pour la permettre.

A l'annonce que la ville allait être mise en quarantaine, la population s'est affolée; elle s'en est prise aux médecins qui signa-

laient le mal; le docteur Jorge a été l'objet de menaces violentes; l'un des membres de la mission française, M. le docteur Salimbeni, a subi une agression, heureusement sans suites sérieuses.

Ce qui s'est passé à Oporto, a dû se produire ailleurs. On a dû voir, bien des fois, les mêmes faits : un diagnostic tardif permettant l'aggravation et l'extension du fléau; des mesures maladroites, prises dans le dessein de l'isoler, aboutissant au contraire à le propager. Nous avons dit qu'aujourd'hui la situation est changée, grâce surtout aux progrès des idées pastoriennes et au développement des études bactériologiques.

Par opposition à la peste d'Oporto, on peut citer la petite épidémie de Vienne, au mois d'octobre 1898. C'est une épidémie sortie d'un laboratoire et aussitôt éteinte dans l'hôpital voisin, sans avoir gagné la ville. Son histoire est aussi dramatique qu'instructive. Une mission scientifique avait été envoyée à Bombay en 1897, par l'Académie des Sciences de Vienne, afin d'y étudier la peste qui s'y était déclarée l'année précédente. Le docteur Hermann Müller, privat-docent à l'Université, en était le chef. Les savans autrichiens recueillirent le bacille de la peste, le cultivèrent sur l'agar salé, selon les prescriptions de Yersin, et rapportèrent ces cultures au Laboratoire de l'Institut anatomo-pathologique de Vienne, afin d'y répéter et d'y poursuivre les expériences d'immunisation que Yersin lui-même et son confrère japonais, le docteur Kitasato, avaient récemment exécutées en Chine et au Tonkin. Ces expériences se faisaient sur des rats. Elles se continuaient depuis près d'un an, lorsqu'un beau jour, le garçon de laboratoire qui était chargé du soin des animaux en expérience, tomba malade. L'affection dont il était atteint ressemblait à une attaque d'influenza compliquée de pneumonie : elle n'avait pas les caractères habituels de la peste bubonique de Bombay : le docteur Müller s'y trompa d'abord; c'était pourtant bel et bien une forme de la peste. Trois jours après, le 18 octobre 1898, ce garçon, nommé F. Barisch, succombait. Le docteur Müller avait enfin reconnu, avec une vive émotion, la nature du mal. Il donna les derniers soins à son fidèle serviteur et prit toutes les précautions pour empêcher le mal de se propager au dehors. Il procéda lui-même à la désinfection de la chambre occupée par le pestiféré.

Malgré toutes les opérations tardives d'antisepsie, les deux

gardes-malades et l'une des religieuses qui l'avaient aidé à soigner le malheureux Barisch, tombèrent malades à leur tour; l'une d'elles, dès le lendemain. Trois jours après, le 21 octobre, le docteur Müller, tout en leur prodiguant ses soins, reconnut sur lui-même les premiers symptômes de la maladie et comprit qu'il était perdu. Ne voulant entraîner personne dans son désastre, il s'enferma dans sa chambre pour mourir isolé. Il succomba, en effet, dans la nuit du surlendemain. Tandis qu'il en était encore capable, il écrivit à ses parens, à ses frères et à ses sœurs une lettre d'adieux touchans et demanda qu'un prêtre lui donnât, de la rue, à travers sa fenêtre ouverte, l'absolution et la bénédiction des derniers sacremens. Sa lettre à sa famille se terminait par le post-scriptum suivant : « Je voudrais être brûlé sur un bûcher afin de ne mettre personne en péril. Recueillez mes cendres et déposez-les dans le cimetière de Dœbling, près de ma grand'mère. » Cette fin résignée du jeune savant fut à peu près aussi la fin de l'épidémie. Elle s'éteignit, après avoir fait encore une troisième victime. L'une des gardes-malades qui avait consenti à recevoir une injection du sérum antipesteux envoyé par l'Institut Pasteur, Pecha, résista dix jours et finit, cependant, par succomber. Les autres guérirent plus ou moins rapidement.

IV

La diversité des formes de la peste. — Le diagnostic de la peste est devenu facile, depuis que l'on connaît les diverses formes sous lesquelles elle se manifeste. C'est là, d'ailleurs, une notion encore toute récente; elle remonte à peine à trois années. D'autre part, cette variété d'aspects s'explique naturellement par la variété même des organes par lesquels l'agent d'infection, le bacille de la peste, s'introduit dans l'organisme. La gravité de la maladie, elle aussi, est en relation, on le comprend sans peine, avec la forme qu'elle revêt, et par conséquent avec l'organe d'accès. Mais elle dépend encore d'une autre circonstance, c'est à savoir, la condition propre du microbe, plus ou moins exalté ou atténué dans sa virulence suivant les péripéties qu'il a subies, lui ou ses ascendans.

Les deux formes principales de la peste sont la *forme bubonique*, qui est la forme commune, la seule qui ait été connue pendant longtemps (peste à bubons, peste bubonique); en second lieu,

la *forme pneumonique* (pneumonie pesteuse) que le médecin anglais Childe a parfaitement dégagée en 1897; il faut ajouter une troisième variété, *la peste septicémique*.

Les deux formes principales correspondent aux deux principaux moyens de pénétration du bacille pesteux : l'introduction à travers la peau ou à travers le poumon. Le microbe infectieux peut attaquer l'organisme en pénétrant à travers la peau par quelque excoriation préexistante, coupure, égratignure, érosion quelconque; ou encore à la suite de la piqûre de quelque insecte, puce ou punaise; ou enfin, par suite de la morsure de quelque animal infesté, rat, souris, ou singe. Le bacille chemine alors, par les vaisseaux lymphatiques, jusqu'aux ganglions voisins : il s'y arrête et en provoque l'inflammation. Ces ganglions enflammés sont les bubons.

La situation des ganglions atteints signale la porte d'entrée de l'agent infectieux. Si l'effraction du tégument a eu lieu au membre inférieur, ce sont les ganglions verticaux du pli de l'aine qui sont intéressés : si l'inoculation s'est produite à la racine du membre, ce sont les ganglions du pli de l'aine orientés dans le sens transversal. Si la piqûre a été faite à la main ou au bras, le bubon se produit sous les aisselles. Une tuméfaction des ganglions du cou, un bubon situé derrière la mâchoire, témoignent d'une piqûre infectieuse à la partie supérieure du tronc ou à la tête.

Ces bubons accompagnant les autres symptômes morbides, c'est-à-dire une fièvre intense et un délire bientôt suivi de prostration, caractérisent la peste ordinaire. C'est la présence de ce signe si évident, la tuméfaction bubonique, qui permet de reconnaître la peste dans les épidémies racontées par les anciens auteurs : c'est son absence, dans la description si complète de Thucydide qui nous empêche de la retrouver dans l'épidémie connue sous le nom de peste d'Athènes, qui ravagea l'Attique en l'année 430 avant Jésus-Christ, au temps des guerres du Péloponnèse. Une fièvre intense débutant par un frisson et atteignant, dès le second jour, la température de 41°; un mal de tête violent s'accompagnant de délire et bientôt suivi d'une extrême prostration; tels sont, avec un ou plusieurs bubons apparaissant en quelque point du corps, les trois symptômes classiques de la peste, dans sa forme commune.

Quelques manifestations accessoires, des vomissemens, des

douleurs dans les membres, une soif vive; une impression pénible produite par la lumière sur les yeux dont les globes sont rouges et injectés, complètent le tableau des symptômes.

Ces manifestations de la peste, à la violence et à la rapidité près, ressemblent à celles du typhus. On dirait une fièvre typhoïde, dont la marche serait invraisemblablement accélérée. L'abattement, la prostration, l'expression atone, indifférente ou stupéfiée du visage, la faiblesse des membres qui ne permettent pas au malade de se soutenir ou seulement de se soulever sur son lit, l'intensité de la fièvre, sont des traits communs aux deux affections. L'existence des bubons établit la différence. Ceux-ci, qui se manifestent dès le premier ou le second jour, entrent en suppuration vers le septième ou le huitième, si la maladie se prolonge jusque-là; d'autres fois, la peau se mortifie comme dans l'anthrax (peste charbonneuse) et laisse un ulcère indolent : enfin, dans les cas légers, la tumeur ganglionnaire s'indure et disparaît par résorption.

La mortalité est variable. On peut admettre, en moyenne, que la peste bubonique franche tue une fois sur trois, s'il s'agit des Européens, et deux fois sur trois, s'il s'agit des indigènes, Chinois ou Hindous. La mort survient ordinairement vers le cinquième jour, exceptionnellement le deuxième ou même le premier jour. Les morts foudroyantes sont rares dans cette forme de la maladie.

On a noté, dans les épidémies de l'Inde, des cas exemplaires, dans lesquels on a pu suivre clairement le développement des accidens depuis le début jusqu'à la terminaison fatale. Ils fournissent en quelque sorte le type normal de la maladie et permettent d'apprécier la durée de ses diverses phases, incubation, excitation, coma. Ce sont les médecins ou les membres des services hospitaliers, toujours si cruellement éprouvés dans les épidémies de peste, qui en ont fait les frais. En pratiquant une autopsie, M. Prall (de Bombay) se pique au bout du doigt, le 19 mai 1898. Le surlendemain, le bubon commence à poindre dans l'aisselle; les symptômes ordinaires apparaissent, fièvre, délire, vomissemens, bientôt suivis de la prostration habituelle; la mort survient cinq jours après. Même chose pour M. Clemow (de Bombay), pour M. Niedl (de Calcutta). On doit donc admettre qu'en l'absence de toute complication étrangère, lorsque le bacille infectieux est inoculé par piqûre, érosion ou coupure, les

accidens éclatent après quarante-huit heures ; la mort suit quatre ou cinq jours plus tard. La durée moyenne de l'incubation est de deux jours, celle de la maladie de quatre jours et demi.

A côté de ces cas de peste franche, il y a des cas atténués sur lesquels l'attention des médecins a été appelée depuis longtemps.

Ils fournissent comme une image réduite du tableau habituel. Le malade est atteint de fièvre légère avec ou sans frisson initial, en même temps que d'engorgement ganglionnaire : en peu de temps, ces symptômes s'amendent et disparaissent. C'est une indisposition éphémère plutôt qu'une maladie : elle permet au sujet d'aller et de venir, de se promener, de vaquer à ses occupations. Si l'on n'était pas en temps d'épidémie, cette atteinte passerait sans doute inaperçue. Mais, sa confrontation avec les cas graves qui coexistent dans le voisinage permet d'y reconnaître une variété fruste et adoucie de la même affection ; c'est ce que les anciens auteurs ont appelé la *peste atténuée* ou *peste ambulante*. Sydenham l'avait souvent constatée à Londres lors de l'épidémie de 1665. En 1720, à Marseille, Chicoyneau en a signalé un grand nombre d'exemples. Il évaluait de 15000 à 20000 le nombre des habitans qui auraient été atteints de cette forme bénigne de la maladie. « Ces personnes, sans abattement des forces et sans changer de façon de vivre, allaient et venaient dans les rues et sur les places publiques, pansant elles-mêmes, avec un simple emplâtre, les bubons ou les charbons dont elles étaient affectées, qui s'élevaient, tournaient en suppuration ou, plus rarement, se dissipaient sans suite fâcheuse. »

On observe cet état de choses, cette constitution bubonique simple, surtout au déclin des grandes épidémies. Peut-être aussi se produit-il avant leur début, comme il advint dans un certain nombre de localités, autour de Wetlianka, un peu avant l'épidémie de 1878. Ces mêmes accès de peste bénigne se montrent, quelquefois aussi, au cours des épidémies graves, pendant leur période d'activité, mais aux limites de leur champ d'action. On en a vu un exemple, en Tripolitaine, pendant la peste de 1858.

Cette épidémie de bubons simples marquant la fin, le début, la limite d'action du fléau, semble indiquer que le microbe, atténué dans sa virulence, n'a plus la vigueur nécessaire pour ébranler l'organisme auquel il s'attaque. Elle a la valeur d'un signe

prémonitoire ou critique. Elle annonce l'approche, le départ ou le voisinage de la peste véritable.

V

Peste pneumonique. — L'infection de l'organisme par le microorganisme de la peste peut se faire par les voies aériennes. Mêlé aux poussières ambiantes, il pénètre avec elles jusque dans les bronches, s'y attache et devient le point de départ d'une pneumonie spéciale.

Cette pneumonie est particulièrement grave, à la fois pour le malade et pour ceux qui l'entourent. Les produits expectorés sont remplis de bacilles qui, desséchés, se mêlent aux poussières et vont répandre partout la contagion sous sa forme la plus redoutable. En effet, la pneumonie pesteuse est toujours ou presque toujours mortelle. Les statistiques les plus favorables indiquent à peine une guérison sur dix cas. Les épidémies les plus meurtrières sont celles où la contagion prend cette forme. Le malheureux médecin de Vienne, H. Müller, et son garçon de laboratoire, Barisch, furent emportés en trois jours. La mort, au quatrième jour, est le fait ordinaire : rarement l'affection se prolonge jusqu'au huitième ou au neuvième jour. L'intensité des troubles respiratoires, les crachats sanglans, révèlent cette transformation redoutable de la maladie.

On comprend, d'après ces rapides indications, comment les historiens et les chroniqueurs ont eu raison, mais sans le savoir, lorsqu'ils ont désigné du nom commun de peste des épidémies que les écrivains médicaux plus récens ont voulu distinguer parce qu'elles n'offraient par les mêmes symptômes. Les études bactériologiques contemporaines nous obligent à réunir de nouveau, sous le même nom générique, la peste bubonique commune et la peste pneumonique plus rare et plus grave, puisque ces affections ont la même cause, le même agent. Lorsque le microbe pénètre d'emblée jusqu'au poumon, par les voies aériennes, on n'observe plus les bubons ordinaires ; les ganglions enflammés sont, alors, sans doute, ceux mêmes du poumon qui restent cachés au regard. D'autre part, la lésion de l'organe respiratoire, superposant ses manifestations morbides à celles qui traduisent l'infection générale de l'organisme, imprime à la maladie une marche et un aspect particuliers. Mais, cette diversité

d'aspect de l'affection ne doit pas nous tromper sur sa véritable nature.

VI

Peste noire. — Ce n'est pas seulement par les voies lymphatiques de la peau et du poumon que le microbe de la peste peut arriver jusqu'au cœur de l'organisme. Quel que soit son point de pénétration, il peut tomber, aussitôt l'effraction accomplie, dans un vaisseau sanguin. Le sang, au lieu de subir une intoxication lente et progressive, est alors empoisonné brusquement. C'est la *peste septicémique*, c'est-à-dire, au sens littéral du mot, la peste par empoisonnement direct du sang. La maladie présente une évolution précipitée et une forme condensée; elle n'est pas moins meurtrière que dans le cas précédent.

Le début de l'affection est extrêmement violent; sa marche est ultra-rapide. La fièvre atteint immédiatement 41 à 42 degrés. Le délire est intense : dès la fin du premier jour, il fait place à la prostration et au coma; des hémorragies se produisent dans tous les organes; sous la peau, dans les muqueuses nasale et oculaire, dans l'intestin, dans la vessie. Des taches d'abord rouges, puis bientôt noires, apparaissent sous les tégumens. De là le nom de *peste noire*. Il est probable que la fameuse épidémie qui, partie des foyers endémiques de l'Himalaya ou de la Chine, dévasta le monde vers le milieu du XIVe siècle, a dû son effrayante mortalité aux formes septicémique et pneumonique qu'elle avait revêtues.

VII

Le bacille de la peste. — Avant le triomphe des idées pastoriennes, on ne pouvait avoir aucune idée nette de la cause des épidémies en général et spécialement de la peste, non plus que de l'agent qui servait à la propager. On parlait de miasmes engendrés par une accumulation de matières infectes, sans définir autrement cette vague notion de miasmes. Il s'agissait sans doute d'un quatrième état de la matière, moins grossier, plus subtil que les solides, les liquides, les gaz ou les vapeurs; il avait été imaginé pour les besoins exclusifs de la médecine, qui, jusqu'au milieu de ce siècle, en faisait une forte consommation.

On n'a su réellement qu'à une époque récente que les épi-

démies s'étendent, se diffusent, et se reproduisent par la même opération par laquelle les êtres vivans eux-mêmes se multiplient, se disséminent et se reproduisent, c'est-à-dire par le mécanisme de la génération ; et cela, parce que l'agent infectieux est un être vivant. Celui qui produit la peste est un microbe découvert, il y a quelques années, par M. Yersin. L'idée de rapprocher la propagation d'une maladie de la pullulation d'une espèce vivante, s'était présentée à quelques esprits. La multiplication rapide d'animaux très féconds fournit la seule image intelligible de l'envahissement progressif d'une contrée par une épidémie comme la peste. Un petit nombre de savans l'avaient compris. Au commencement du XVIIIe siècle, le médecin lyonnais J.-B. Goiffon pensait que la peste était due « à des vers ou petits corps animés, qui sont à la mite ce que la mite est à l'éléphant. » Déjà, au milieu du XVIIe siècle, un jésuite célèbre par l'universalité de ses connaissances et la hardiesse de ses imaginations, le Père A. Kircher, avait annoncé que la propagation du terrible fléau se faisait par la multiplication d'un parasite vivant, d'un animalcule qu'il essaya de trouver dans le liquide qui gorge les bubons. Cet animalcule s'y trouvait bien, en effet ; mais il fallait pour l'y découvrir des instrumens autrement délicats que ceux dont disposait le savant jésuite.

Lorsque éclata, en 1894, la peste de Hong-Kong, l'Institut Pasteur délégua l'un de ses membres, M. Yersin, pour en étudier le développement et les particularités. M. Yersin s'était déjà signalé par des recherches faites en collaboration avec M. Roux sur le poison de la diphtérie. Persuadé que le germe morbide devait se trouver dans les bubons qui constituent la manifestation caractéristique de la maladie, il en étudia avec soin le contenu. Il y découvrit le microbe spécifique. C'est un micro-organisme remarquable par son polymorphisme, c'est-à-dire par la variété de ses formes ; tantôt allongé en bâtonnet (bacille) dans les milieux de culture solide, tantôt arrondi en grains isolés dans les milieux liquides (coccus) ou réunis en chaînes (streptocoques). Il ne se distingue, en aucune façon, par son aspect, ni par ses aptitudes à s'imprégner des réactifs colorans ; il se révèle seulement par ses modes d'activité.

Ce bacille se montre particulièrement virulent pour les rongeurs et surtout pour les souris et les rats. M. Mahé, médecin sanitaire à Constantinople, avait signalé la grande récepti-

vité des souris et des rats pour la peste. Les Hindous et les Chinois la connaissaient depuis des siècles. C'est la mortalité qui se manifeste sur ces animaux qui leur annonce l'irruption imminente de la peste. L'épidémie qui frappe les souris et les rats précède en effet l'éclosion de celle qui frappe les hommes. Les singes, les buffles et les porcs y sont également sujets, mais à un moindre degré. Tous ces animaux succombent avec des accidens et des lésions ganglionnaires analogues à ceux de la peste humaine.

La virulence du bacille de la peste s'affaiblit rapidement dans les cultures, et se restaure par le passage dans les êtres vivans. Mais tout en perdant, lorsqu'il est en dehors de l'organisme infecté, son activité pathogène, il conserve néanmoins son énergie reproductrice, et il pullule à l'état atténué. C'est cette observation qui a servi de point de départ pour les tentatives d'immunisation dont nous allons parler.

Le même agent se trouve dans le sang et dans les sécrétions diverses du sujet atteint de la peste. On a exactement déterminé les circonstances et de lieu et de temps où le microbe se rencontre dans chacune de ces humeurs. En tenant compte de ces renseignemens et en dirigeant l'examen microscopique suivant des règles précises, le médecin peut retrouver chez le sujet pestiféré le bacille infectant. La recherche bactériologique vient apporter au diagnostic de la maladie, dans les cas douteux, la confirmation décisive.

VIII

Propagation par l'air et les objets inertes. — L'étude du bacille de la peste, faite à Hong-Kong par le savant français Yersin et par son collègue japonais Kitasato, a été reprise par les savans de tous les pays. Les gouvernemens ont envoyé des missions d'étude dans toutes les contrées où, depuis 1894, se sont déclarées des épidémies de peste. Deux points, très importans au point de vue pratique, avaient été assignés pour but aux efforts de ces missionnaires. Il s'agissait de déterminer les différens modes suivant lesquels le bacille propage la maladie, afin d'en tirer des moyens de s'opposer à cette propagation. Il fallait, en second lieu, faire sortir, de l'examen attentif de ses propriétés, les moyens de créer des méthodes d'immunisation ou de traitement.

L'étude des moyens naturels de propagation de la peste a conduit aux résultats les plus curieux. Les questions qu'il faut résoudre sont les suivantes : Comment le bacille est-il introduit chez l'homme sain et passe-t-il du sujet atteint au sujet encore indemne? Quel est l'agent intermédiaire qui porte le germe de l'un à l'autre?

Sans doute l'air peut servir de véhicule et c'est le cas, ainsi que nous l'avons vu, pour la peste pneumonique. Les germes microbiens sont entraînés au dehors de l'organisme pestiféré par les sécrétions, les exsudats, le sang ou les humeurs. Mêlés, après dessiccation, aux poussières atmosphériques, ils peuvent être introduits par la respiration dans les voies aériennes d'un sujet sain, s'y cultiver, et, finalement, le contaminer. Nous avons vu que cette espèce de contamination engendrait la peste pneumonique, c'est-à-dire la forme du fléau qui est la plus grave.

Il semble, au premier abord, que ce mécanisme si simple doive intervenir constamment. S'il en était ainsi qu'il paraît, l'humanité ne résisterait pas au fléau; elle ne tarderait pas à disparaître devant lui. Une particularité très importante de l'histoire du bacille pesteux s'y oppose; c'est, à savoir, que ce microbe, une fois sorti de l'organisme contaminé et jeté dans le monde extérieur s'y détruit rapidement. Il résiste mal aux agens physiques ambians. Desséché, il ne tarde pas à périr. La plus longue survie a été de huit jours dans les expériences que la mission allemande a exécutées dans l'Inde. Dans nos climats, la durée de la survie s'est élevée à trente jours. Mais déjà, dès le dix-huitième jour, le micro-organisme a perdu la plus grande partie de son énergie virulente. L'action du soleil est particulièrement funeste au bacille: elle le désorganise en moins d'une heure, selon Kitasato. Ces deux influences combinées, de la dessiccation et de la lumière, anéantissent donc la majorité des germes extérieurs et défendent ainsi les hommes et les animaux contre l'extrême péril de la peste pneumonique.

L'histoire des épidémies a appris que la peste était transportée souvent, d'un lieu à un autre lieu lointain, par des vêtemens, du linge, des objets familiers qui avaient appartenu à un pestiféré.

Les exemples abondent de la diffusion de la peste et de son transport à grande distance par des matières inertes qui ont été en contact avec des malades, tels que linge, vêtemens, objets

d'usage personnel, ustensiles et meubles divers. Au partage des dépouilles d'un pestiféré, plus d'un héritier a trouvé dans son lot les microbes du mort, supplément d'hoirie inattendu. On connaît l'histoire d'une femme de Toulon qui, pendant l'épidémie de Provence de 1720, légua à ses parens et amis la peste enfermée dans les plis de sa garde-robe. Grassi, que nous citons encore d'après Netter, rapporte quelque chose de pareil à propos de l'épidémie qui, en 1829, désola le couvent de Saint-Jean-d'Acre. Le fléau éclata à l'ouverture de caisses pleines de vêtemens de pestiférés morts deux ans auparavant. Si l'observation est exacte, elle prouverait que le microbe pathogène peut conserver sa vitalité et sa virulence vingt fois plus longtemps que ne l'indiquaient les expériences directes que nous avons rappelées tout à l'heure. Une vitalité latente de deux années, c'est autre chose qu'une survie de quelques jours ou même d'un mois. L'observation du médecin d'épidémie contredit ici les résultats obtenus par l'expérimentateur. On pourrait, il est vrai, insinuer que l'expérience est certaine, tandis que l'histoire de ces caisses l'est moins.

Le doute, néanmoins subsiste; et il est fâcheux. On aurait le plus grand intérêt à être bien fixé sur la véritable durée de la survie du bacille de la peste hors de son milieu naturel de culture, — si l'on ose appeler ainsi l'organisme vivant qu'il vient infester. La défense contre l'invasion du fléau ne saurait être organisée sérieusement si l'on reste dans l'ignorance de ce renseignement essentiel.

Il ne s'agit pas seulement des objets qui ont été en contact direct avec les pestiférés et dans lesquels s'est conservé le bacille. Celui-ci peut tout aussi bien s'être conservé dans des étoffes ou des matières qui n'auront jamais approché d'un malade. Il suffit qu'elles aient plus ou moins longtemps traîné dans les échoppes des mercantis ou dans les bazars. Les germes infectieux flottant dans les poussières d'une ville contaminée se déposent avec ces poussières sur l'objet et, transportés avec lui, par quelque acheteur, dans une localité lointaine, ils peuvent y semer le fléau. C'est l'histoire de cette épidémie réduite qui se produisit, à l'hôpital des marins, à Londres, au mois d'octobre 1896, et qui fit seulement trois victimes. Deux cuisiniers de bord avaient acheté à Bombay des foulards éclatans qu'ils s'empressèrent d'arborer une fois débarqués aux Docks. Cette velléité d'élégance leur coûta

la vie. La contagion dont ils furent atteints ne semble pas avoir eu d'autre agent que les bacilles déposés sur ces étoffes neuves.

Bien d'autres épidémies ont eu une origine analogue. C'est toujours la même histoire. Il n'a rien paru de suspect pendant la traversée : la santé est excellente à bord. On décharge la cargaison et la peste éclate. Elle frappe d'abord les portefaix et les débardeurs qui ont travaillé au débarquement, et les commis qui l'ont surveillé. Imaginons que ce navire s'appelle le *Grand-Saint-Antoine* et qu'il porte une cargaison de soie, et nous avons le début de la peste de Marseille en 1720; qu'il s'appelle le *City of Cork* et qu'il soit chargé de chanvre, nous avons l'épidémie d'Oporto en 1899.

Ainsi, d'une ville contaminée tout est suspect : les êtres et les choses, les objets qui ont été en contact avec les malades, et ceux qui n'ont été en contact qu'avec les poussières de l'air; partout l'agent pathogène risque de s'être conservé à l'état de vie latente. Que ce germe tombe alors sur une peau excoriée ou sur une muqueuse entamée en quelque point, l'inoculation a lieu; la peste se déclare.

Il faut se rappeler que cette propagation par l'air et l'inoculation dans le poumon sont des possibilités toujours imminentes. Rarement elles passent à l'état de fait, à cause de la facile destruction du bacille pesteux hors de l'organisme; et c'est là ce qui a permis au professeur Proust de dire que la peste « n'est guère transmissible par l'air. »

C'est le lieu d'ajouter que, dans l'organisme lui-même du pestiféré, le bacille disparaît aussi assez rapidement. On n'est sûr de le trouver dans les bubons et dans le sang qu'au début de la maladie.

On peut expliquer par là le résultat négatif de l'acte célèbre de Desgenettes. On sait que pour ranimer le courage des soldats et leur donner le mépris de la contagion, Desgenettes, médecin en chef de l'armée d'Égypte, trempa une lancette dans le pus bubonique d'un pestiféré convalescent et, en plein hôpital, sous les yeux d'un grand nombre d'assistans, s'inocula à l'aine et à l'aisselle. Cette héroïque témérité n'eut pas d'autre conséquence fâcheuse que la production de deux points d'induration. Le risque n'était pas aussi grand qu'il a paru aux contemporains et peut-être à Desgenettes lui-même. Nous savons aujourd'hui

que les bubons suppurés ne contiennent plus de bacilles : l'agent pathogène en a disparu. Tout au moins, il est fortement atténué. Yersin a fait supporter à une souris l'inoculation que Desgenettes avait pratiquée sur lui-même. Il inocula à cet animal le produit de culture d'un bubon extirpé à un convalescent, et cet animal, qui est pourtant ultra-sensible à la peste, resta indemne.

D'ailleurs, Desgenettes parlant plus tard de son auto-inoculation en dit deux choses qu'il faut retenir. « Cette expérience incomplète, dit-il, prouve peu de chose pour l'art, elle n'infirme point la transmission de la contagion, démontrée par mille exemples ; elle fait seulement voir que les conditions nécessaires pour qu'elle ait lieu ne sont pas bien déterminées. »

Voilà pour le côté scientifique. Voici maintenant pour le côté moral de cet acte héroïque : « Je crois, ajoute Desgenettes, avoir couru plus de danger, avec un but d'utilité moins grand, lorsque, invité par le quartier-maître de la 75e demi-brigade, une heure avant sa mort, à boire, dans son verre, une portion de son breuvage, je n'hésitai pas à lui donner cet encouragement. Ce fait, qui se passa devant un grand nombre de témoins, fit notamment reculer d'horreur le citoyen Durand, payeur de cavalerie, qui se trouvait dans la tente du malade. »

IX

Propagation par les insectes. — Les études récentes sur les modes de propagation de la peste ont eu un résultat inattendu. Elles ont montré que cette transmission se faisait par les puces et par les rats. On vient de voir qu'il faut un autre véhicule que l'air pour transporter le bacille d'un sujet déjà malade à un sujet sain.

Et le transport ne suffit pas encore pour assurer la propagation de la maladie. Si la peau est intacte, elle peut impunément subir le contact des tissus infectés, du sang pestiféré, du bacille sous toutes ses formes et dans toutes ses cultures. La peste se transmet peu ou point d'homme à homme. La contagion directe par contact n'existe pas. Il faut une effraction des tégumens pour permettre l'inoculation et le développement des accidens. Les indigènes qui marchent nu-pieds sur un sol contaminé prennent la peste, uniquement parce qu'ils ont des écorchures ou des éro-

sions. La contagion exige donc un instrument d'inoculation et un instrument de transport.

Les insectes parasites réalisent cette double condition et particulièrement les puces, les punaises et diverses mouches. Ils sont capables, à la fois, de transporter le bacille pathogène et de l'inoculer. Le docteur L. Simond, médecin des épidémies, en a donné la démonstration. Le microbe de la peste vit et se développe aisément dans le tube digestif des puces. Chez celles qu'il recueillait sur des animaux pestiférés, M. Simond a trouvé l'intestin en quelque sorte farci de bacilles pesteux.

Un premier point est donc établi, c'est à savoir que ces insectes peuvent prendre des microbes aux pestiférés sur lesquels ils vivent, dont ils piquent la peau et sucent le sang, et qu'ils peuvent les conserver en bon état de vitalité et de virulence. D'autre part, en piquant ensuite d'autres animaux, ils peuvent leur inoculer les bacilles dont ils sont gorgés. M. Simond a mis en évidence cette seconde vérité en enfermant ces puces de pestiférés avec des souris indemnes : il a constaté que ces rongeurs avaient contracté la maladie.

Ces expériences établissent donc la possibilité complète pour les insectes parasites de jouer le rôle d'instrumens de transport et d'inoculation du bacille pesteux ; d'être, en un mot, des agens de propagation de la maladie. Mais une possibilité n'est pas une réalité. *De possibili ad actum non valet consequentia*, comme disent les juristes. Ce mode de propagation par les puces est-il véritable? Il y a bien des vraisemblances en sa faveur. Yersin fournit un excellent argument, en citant ce qui s'est passé à Nhatrang, dans l'Annam. Là, comme à Hong-Kong, la peste sévissait. Chaque fois qu'il se produisait un cas nouveau, les habitans qui vivaient autour du malade, dans le même logis, étaient transportés dans une *île d'isolement* où ils devaient séjourner pendant quinze jours. Le plus souvent, ils restaient parfaitement indemnes. Au contraire, les voisins de l'habitation évacuée ne tardaient pas à être atteints. La contagion se faisait donc de la maison vide et fermée aux maisons voisines. On ne voit guère que de petits insectes qui soient capables de passer des unes aux autres. Au moment de l'évacuation, les puces restent dans la paillotte et dans son sol; mais bientôt, ne trouvant plus à vivre, elles émigrent dans les maisons voisines et y transportent l'infection. Pour empêcher le fléau de se perpétuer, il

ne suffit donc pas de faire évacuer la paillotte contaminée, il faut la brûler avec toutes les paillottes limitrophes.

Cette contagion par les puces ou les punaises explique encore l'immunité des maisons européennes bien tenues, opposée à la contamination habituellement facile des habitations indigènes. Sans doute l'encombrement de celles-ci et la promiscuité où vivent les habitans multiplient les occasions de communication du mal, mais la fréquence des parasites dans ces habitations, opposée à leur rareté dans les maisons européennes, fournit aussi une explication qui n'est pas moins rationnelle. Elle rend intelligible la prédilection du fléau pour la population misérable.

X

Propagation par les rats. — Le rôle des souris et des rats dans la propagation de la peste n'est pas moins curieux : ces rongeurs sont les agens les plus actifs de la dissémination de la peste dans le monde. Ils ne sont pas à la fois, comme les puces, des instrumens de transport et des instrumens d'inoculation, ils ne remplissent que le premier de ces rôles; mais on peut dire qu'ils y excellent. Ils n'interviennent point dans l'inoculation, puisqu'ils ne s'attaquent pas à l'homme et qu'il est rare qu'un adulte ou même un enfant soit mordu ou griffé par eux. Il est donc entendu qu'ils n'inoculent point la peste. Demandons-nous, tout au moins, comment ils la transportent.

Nous avons dit, plus haut, l'extrême réceptivité des souris et des rats pour le bacille de la peste humaine. L'inoculation, qui fait périr l'homme en cinq jours, tue la souris dès le second jour et le rat dès le troisième. Si l'on supposait que les germes de la maladie se répandissent au même moment, dans une localité, sur les hommes et sur leurs hôtes rongeurs, les uns et les autres étant atteints en même temps, on verrait ceux-ci périr bien avant ceux-là. La peste humaine serait précédée de la « peste des rats. »

C'est bien ainsi que les choses se passent en effet. Un jour ou deux avant que le fléau n'éclate avec violence sur la ville, un fait singulier frappe et inquiète l'attention. On trouve partout, dans les maisons, dans les rues, sur les places, des cadavres de rats. Le phénomène est particulièrement saisissant dans les ports, où les rats pullulent autour des docks et des entrepôts de grains. Dans

l'épidémie de 1894 à Canton, le seul gardien de la porte de l'Ouest fit ramasser 22000 rats crevés, qui furent enfouis hors de la ville. Le fait est certifié par le docteur Rennie, médecin des douanes chinoises.

Cette mortalité annonce l'invasion imminente du fléau ; il serait plus exact de dire qu'elle en est la première manifestation. Les indigènes, dans les vallées de l'Himalaya et dans l'Yunnan en connaissent bien la signification redoutable. Ils abandonnent aussitôt leurs habitations pour fuir le fléau.

Les cadavres de ces animaux, dispersés partout, deviennent l'instrument le plus efficace de dissémination pour le bacille de la peste. On comprend maintenant pourquoi, lors des grandes épidémies, la maladie éclate simultanément avec une intensité extraordinaire sur un grand nombre de points. La contagion directe d'homme à homme n'expliquerait pas une poussée si soudaine. L'homme malade dissémine les germes infectieux, dans un faible rayon autour de lui : il infeste une chambre. Les rongeurs, les rats surtout, animaux mobiles, agités, nomades, disséminent les bacilles à grande distance ; ils infestent la cave et le grenier, les égouts et, en quelque sorte, tout le sous-sol de la ville. C'est une peste souterraine, universelle, qui prépare les explosions des grandes épidémies.

Quant au mécanisme par lequel les rats et les souris se contagionnent les uns les autres, il est le même que pour les hommes. Ces rongeurs, en effet, hébergent dans leur pelage des insectes parasites très nombreux. Les puces y pullulent. Dès que l'animal est frappé, elles s'enfuient dans tous les sens et cherchent un autre gîte. Elles dispersent ainsi les germes du mal et les distribuent aux animaux encore indemnes.

M. Netter se demande si elles se réfugient sur l'homme et lui communiquent l'infection. A la vérité, chaque espèce a ses parasites, et les hôtes du rat, de la souris, du chien, ne sont pas ceux de l'homme. Mais, les chasseurs savent bien que, si les puces du chien ne s'attachent pas d'une façon définitive à l'homme, elles peuvent en être les hôtes passagers. Il est donc possible que les puces, qui se sauvent du rat pestiféré, séjournent sur l'homme assez longtemps pour lui transmettre le mal.

Les habitans des villes contaminées par la peste prétendent que l'homme qui touche un rat pestiféré, pendant qu'il est encore chaud, est un homme perdu. Les employés préposés au nettoyage

des docks en ont souvent fait l'épreuve à leurs dépens. Au contraire si l'animal est mort depuis plus longtemps, s'il est froid, on peut le toucher impunément.

Ce transport de la contagion par les rats ne peut se faire que sur le sol. Le rat, de lui-même, ne peut répandre la contagion que sur la terre où il chemine. Une île, un bateau, un ponton, constitueront donc une protection certaine, si leurs habitans évitent d'introduire eux-mêmes, comme jadis les Troyens, l'ennemi dans la place, avec les caisses ou les ballots où il se cache. Cette immunité créée par une ceinture d'eau a été souvent observée. A Londres, en 1665, les personnes qui se réfugièrent sur les bateaux ou les barques à l'ancre sur la Tamise échappèrent toutes au fléau. Même effet à Canton, en 1894, où les 80 000 Chinois qui habitent les bateaux et les pontons du fleuve et du port, restèrent entièrement indemnes.

Inversement, si, comme c'est le cas ordinaire, les rats qui pullulent sur les quais ou dans les docks réussissent à s'introduire dans le navire, pendant son séjour dans le port, ou pendant son chargement, le navire emportera dans ses flancs la peste, fret inattendu. Il y a lieu de croire que c'est par ce procédé qu'ont été propagées la plupart des épidémies qui ont désolé l'Europe. La destruction systématique des souris et des rats s'impose donc comme la condition essentielle d'une organisation définitive contre la peste.

XI

Les procédés de défense contre la peste. — Les procédés de propagation de la peste étant connus, l'œuvre de la défense se trouve toute tracée. Elle consistera à établir des barrages sur chacune des routes du fléau. Il faut s'opposer à la contagion par l'homme, par les objets inertes et les poussières, et enfin par les animaux.

Or, si l'on examine, en fait, les procédés de cette défense tels qu'ils existent actuellement, on constate qu'ils parent, en définitive, au moindre de ces trois dangers, à la contagion par l'homme. Les visites médicales arrêtent les pestiférés en puissance du mal; les quarantaines d'observation arrêtent les pestiférés en incubation. Leur efficacité est fondée sur ce fait que l'incubation de la peste, chez l'homme, est ordinairement de quatre à cinq jours et qu'elle ne dépasse jamais dix jours.

Quant aux obstacles opposés à la transmission par les objets inertes, les poussières, les marchandises, on en conçoit de deux espèces. Il faudrait, en premier lieu, exiger que la cargaison fût entreposée, immobilisée, aussi longtemps que le bacille conserve sa vitalité et sa virulence. Ce serait la quarantaine des marchandises, après la quarantaine des passagers. La science n'est malheureusement pas encore en mesure de nous faire connaître cette durée de survie du bacille pesteux, dans les diverses circonstances qui peuvent se présenter.

Le second moyen consisterait dans une désinfection rigoureuse de la cargaison. C'est celui que l'on se propose d'appliquer. Il est aléatoire, incertain, dans les cas où il est possible. Il y a bien des marchandises qui n'en permettent pas l'application. La prudence exige que le transport en soit interdit.

Quant à la transmission par les animaux qui constitue le danger le plus redoutable, on ne lui oppose à peu près rien que de vagues conseils de propreté et de soins hygiéniques.

Il est difficile de croire que cette organisation que tant de résistances aveugles ont empêché d'améliorer nous assure une immunité certaine. Si nous échappons au fléau, nous devrons quelque chose à l'heureux hasard et à la bonne nature.

XII

Sérothérapie de la peste. — Une dernière ressource nous restera cependant. Elle nous est fournie par la science : c'est la sérothérapie et la vaccination contre la peste.

La *sérothérapie de la peste* (emploi des sérums antipesteux), est l'exacte application à la peste du procédé qui a si bien réussi contre une autre maladie contagieuse, la diphtérie. C'est une opération à deux degrés; elle se propose deux objets successifs. Le premier point est d'obtenir, par des moyens convenables, des animaux qui soient immunisés contre la peste. Ce résultat une fois acquis, on recueille le sang de ces animaux réfractaires au mal, — ou, mieux, une partie de ce sang, le sérum (sérum antipesteux), — et en l'injectant à l'homme pestiféré on prétend le guérir, ou, s'il n'est pas d'ores et déjà atteint, le rendre à son tour réfractaire au fléau.

Le premier essai de ce genre est dû à Yersin et à ses collaborateurs de l'Institut Pasteur : Roux, Calmette et Borrel. Il remonte

à 1895. Ces savans ont réussi à immuniser contre la peste des chevaux, dont le sérum pouvait ensuite être utilisé chez l'homme. Les opérations qui aboutissent à l'immunisation du cheval sont longues : elles ne durent pas moins d'un an et demi. Elles ont été réalisées à la fois à Paris et à Nha-Trang dans l'Annam, où Yersin dirigeait un laboratoire d'hygiène de la Marine. Il y eut ainsi, depuis 1897, dans les écuries de Garches, annexes de l'Institut Pasteur, toute une cavalerie immunisée.

Après avoir éprouvé sur les singes la vertu du sérum antipesteux, on l'essaya sur l'homme. L'épidémie régnait à Hongkong et à Amoy. C'était la peste bubonique. Elle était grave ; il réchappait à peine un malade sur dix. Or, les pestiférés traités par le sérum guérirent dans la proportion de 24 sur 26. La mortalité était abaissée de 90 pour 100 à 7 pour 100. C'était un résultat admirable. Il eut un grand retentissement. M. Landouzy put enseigner, en pleine école de médecine, que la guérison et la prévention de la peste étaient réalisées.

Une seconde occasion se présenta bientôt de mettre à l'épreuve la vertu du sérum antipesteux. La peste avait éclaté à Bombay, et Yersin, mandé par le gouvernement des Indes, s'y rendit en 1897. C'étaient d'autres formes de la peste, plus graves : la peste pneumonique et la peste septicémique : c'était peut-être aussi un autre sérum, moins actif. Toujours est-il que les résultats furent beaucoup moins satisfaisans. Les espérances qu'avait fait naître la campagne de Chine furent déçues. La vertu curative du sérum se montra très inférieure à ce que l'on en attendait. Une épreuve, faite avec un sérum trop hâtivement préparé sans doute, donna une mortalité de 72 pour 100. Les médecins anglais, allemands, autrichiens, restèrent sceptiques quant à l'utilité du traitement; quelques-uns la contestèrent nettement. C'était aller trop loin. Le sérum antipesteux de Yersin est, il est vrai, inefficace contre la forme pneumonique de la peste, qui reste fatalement mortelle; mais il est utile, à des degrés divers, et quelquefois à un très haut degré, contre la peste bubonique ordinaire. Il n'y a jusqu'ici aucun autre traitement qui lui soit comparable, même de très loin.

XIII

Vaccination contre la peste. — Si la vertu thérapeutique du sérum est incertaine, sa puissance prophylactique est incontes-

table. S'il ne guérit pas, il prévient, presque a coup sûr. Les exemples sont nombreux et décisifs.

Sans doute, il ne peut être question de vacciner tout le monde contre la peste, comme on vaccine contre la petite vérole. Il faut attendre l'urgence. L'injection de sérum antipesteux a son indication chez les personnes qui vivent dans un foyer épidémique, dans une maison infestée, dans une famille dont un membre vient d'être frappé. C'est ainsi qu'on procède actuellement pour la diphtérie. Une personne atteinte ne doit être entourée que de personnes vaccinées.

Le seul inconvénient de cette préservation c'est qu'elle n'est que de courte durée. Elle ne dépasse pas une quinzaine de jours. Au bout de ce temps, il faut renouveler l'opération.

La vaccination de Haffkine offre une ressource analogue. Elle n'a pas, comme celle de Yersin, l'ambition de guérir la maladie en cours; son objet est de mettre l'homme à l'abri de la peste, comme la vaccination jennérienne le met à l'abri de la variole.

On pourrait dire, en deux mots, que le meilleur moyen d'être préservé de la peste, c'est de l'avoir eue. On n'a pas la peste deux fois, pas plus qu'on n'a deux fois la fièvre typhoïde ou la variole, ou, si le fait se produit, la seconde attaque est toujours sans danger. Cette immunité des sujets guéris, connue dès le commencement du siècle, avait été utilisée pour constituer un personnel hospitalier à l'abri de la contamination. Pendant la peste de Morée en 1828, les médecins recherchaient les Turcs prisonniers qui portaient des cicatrices d'anciens bubons ou charbons, signes caractéristiques d'une attaque de peste guérie. « Ces gens, dit Gosse, connus sous le nom de *Mortis*, étaient employés de préférence comme gardes auprès des pestiférés. Ils ne prenaient aucune précaution en soignant les malades, en enterrant les morts ou en maniant leurs hardes, ou même ils couchaient et mangeaient dans leur voisinage. La plupart échappèrent intacts et ceux qui furent atteints le furent légèrement. »

La connaissance de cette immunité créée par une première attaque poussa quelques expérimentateurs à essayer l'inoculation préventive qui avait quelquefois réussi avant le temps de Jenner, dans le cas de la variole. La célèbre tentative de Desgenettes pouvait faire croire que l'opération serait sans péril. Il n'en fut rien. Whyte, en 1802, paya de sa vie son illusion à cet égard.

Les sujets de Cerutti et de Dussa, en 1810, payèrent de la leur la témérité de leur médecin.

En 1897, le médecin russe Haffkine reprit cette idée, mais il l'appliqua d'une manière plus raisonnable. Il prépara un vaccin, un virus vaccinal, que l'on pourrait appeler irrévérencieusement « une purée de cadavres de bacilles cuits dans leur jus. » Ce n'est autre chose, en effet, qu'un bouillon de culture où l'on a laissé les microbes se reproduire jusqu'à épuisement, et que l'on a ensuite chauffé. Ce virus vaccinal est inoculé au bras, et il provoque des accidens qui ressemblent à ceux de la peste dans la mesure où les manifestations de la vaccination jennérienne ressemblent à ceux de la petite vérole.

Cette vaccination a été pratiquée sur une grande échelle dans l'Inde anglaise depuis deux ans. D'après le témoignage des médecins anglais et allemands, Bennett, Bannermann, Koch, Gaffky, Pfeiffer, etc., elle a donné d'excellens résultats; elle prémunit contre la maladie ou, en tous cas, elle l'atténue. Les statistiques montrent qu'un sujet vacciné voit quintupler ou décupler ses chances d'échapper à l'épidémie ou à la mort. Le gouvernement de l'Inde favorise la pratique de cette vaccination : il dispense les vaccinés de la plupart des mesures de rigueur imposées par la police sanitaire. Le virus d'Haffkine doit être mis en parallèle avec le sérum antipesteux de Yersin : son activité est un peu moins grande, mais elle paraît plus durable. L'un et l'autre constituent une suprême ressource qui peut nous rassurer dans l'éventualité d'une invasion généralisée de la peste en Europe.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

La quinzaine qui vient de s'écouler a été, à l'intérieur, une quinzaine de liquidation. Non pas, malheureusement, de liquidation complète. Si quelques affaires sont arrivées à leur terme, il en est d'autres qui se prolongent et qui traînent. Mais, enfin, il est permis de croire que la question Dreyfus est close, et cela suffirait pour donner au pays l'impression d'un grand soulagement. On sait déjà que Dreyfus a été gracié, et ce n'est certes pas nous qui reprocherons au gouvernement cet acte de clémence, puisque nous l'avons suggéré et conseillé. Il y avait deux choses dans cette affaire : l'affaire elle-même avec tous les développemens qu'on lui avait donnés, et la personne de Dreyfus. La première devait gagner à être allégée de la seconde. Il importait peu que Dreyfus fît matériellement la peine, toute la peine à laquelle il avait été condamné : le gouvernement l'en a dispensé et il a bien fait. Il a invoqué des considérations de pitié qui ont leur valeur. Mais, pour nous, il y avait encore une autre raison d'accorder sa grâce à Dreyfus; c'est qu'en le délivrant lui-même, on pouvait espérer être délivré de lui, et arriver enfin à cet apaisement, qui, pour tous les hommes de sang-froid, est si désirable. Il fallait seulement prendre les précautions nécessaires pour que sa grâce restât effectivement un acte gracieux, c'est-à-dire facultatif et libre de la part du gouvernement, et qu'on ne pût le présenter, ni comme un acte de réparation obligatoire, ni surtout comme un désaveu de l'arrêt de Rennes. En un mot, c'est Dreyfus déclaré coupable par le conseil de guerre qui devait être gracié, et non pas Dreyfus déclaré innocent par ses partisans et ses amis.

Le gouvernement l'a compris. On a dit que l'accord ne s'était pas fait entre ses membres sans tiraillemens ni difficultés. Cela est possible et même probable, mais, au total, indifférent. Nous sommes en présence de deux actes officiels et publics d'un intérêt égal, et, malgré quelques différences de forme, d'une même venue : le Rapport adressé

à M. le Président de la République pour lui demander la grâce de Dreyfus, et l'Ordre général adressé le lendemain à l'armée. L'un et l'autre document portent la signature de M. le ministre de la Guerre; l'un et l'autre sont animés du même esprit. Dans le second, l'accent personnel est plus sensible, ce qui est naturel, puisque, cette fois, il s'agissait d'un acte tout militaire, accompli par M. le général de Galliffet dans l'exercice de ses fonctions. D'ailleurs, ici et là, l'inspiration est identique. On lit dans le Rapport : « Le jugement, — il s'agit de l'arrêt de Rennes, — est devenu définitif et, dès lors, il participe de l'autorité même de la loi devant laquelle chacun doit s'incliner. La plus haute fonction du gouvernement est de faire respecter, sans distinction et sans arrière-pensée, les décisions de la justice. » On lit dans l'Ordre général à l'armée : « Les juges militaires, entourés de notre respect, se sont prononcés en toute indépendance. Nous nous sommes, sans arrière-pensée aucune, inclinés devant leur arrêt. » Où est la différence entre les deux textes? Peut-être le second sonne-t-il comme un solo de clairon, tandis que, dans le premier, on croit entendre un orchestre composite et, par conséquent, un peu plus assourdi; mais c'est le même air. Le Rapport à M. le Président de la République dit encore : « Un intérêt politique supérieur, la nécessité de ressaisir toutes leurs forces, ont toujours commandé aux gouvernemens, après les crises difficiles, et à l'égard de certains ordres de faits, des mesures de clémence ou d'oubli. Le gouvernement répondrait mal au vœu du pays, avide de pacification, si, par les actes qu'il lui appartient, soit d'accomplir de sa propre initiative, soit de proposer au Parlement, il ne s'efforçait pas d'effacer toutes les traces d'un douloureux conflit. » Rien de plus clair : le gouvernement est d'avis qu'il faut faire l'oubli, il affirme que le pays est avide de pacification. Et c'est ce que M. le ministre de la Guerre traduit plus nettement encore dans son langage à l'armée, lorsqu'il dit : « Il ne saurait plus être question de représailles, quelles qu'elles soient. Je vous demande, et, s'il était nécessaire, je vous ordonnerais d'oublier ce passé pour ne songer qu'à l'avenir. » M. le général de Galliffet néglige les circonlocutions; il va droit au fait; il emploie, pour être mieux compris, le langage du jour. Lorsqu'il se sert du mot de « représailles, » tout le monde entend ce qu'il veut dire, bien que le mot puisse être critiqué dans son acception purement grammaticale. Et il en est de même lorsqu'il dit : « L'incident est clos. » L'incident! Le Rapport à M. le Président de la République avait appelé cela une « crise difficile. » Le mot d'« incident » a paru mesquin; mais il est catégorique, et sans doute il a été

choisi volontairement. Dans l'affaire qui a si fort agité le pays, et à laquelle le monde entier a bien voulu accorder un intérêt où s'est mêlé, — nous voulons le croire, — tant de sympathie pour nous, l'armée ne doit voir qu'un incident, et pour elle cet incident doit être clos. Tout cela est correct, et encore plus sensé. « Avec vous tous, mes camarades, a conclu M. le général de Galliffet, je crie de grand cœur : Vive l'armée! celle qui n'appartient à aucun parti, mais seulement à la France. » C'est la seule armée que nous connaissions. Il n'y en a pas d'autre depuis bien longtemps. Le sentiment du devoir envers la patrie a toujours tenu notre armée en dehors et au-dessus de toutes les suggestions coupables. Elle les a dédaignées. Son idéal était ailleurs.

L'opinion a généralement approuvé l'initiative prise par le gouvernement. Mais quelles en seront les suites? La grâce de Dreyfus a créé une situation nouvelle, parce qu'elle a mis fin à un certain ordre de choses, ou à un désordre, si l'on préfère, qui durait chez nous depuis plusieurs années. Qu'elle soit tout à fait finie ou non, il est sûr que la crise se modifiera, et que le caractère ne saurait désormais en rester le même. Il est sûr aussi que le ministère actuel a été un produit de cette crise, et qu'il correspondait à des circonstances en partie disparues. Nous savons bien qu'il y a le grand complot, et nous allons y revenir; mais le grand complot ne suffit pas, à lui seul, à expliquer et dès lors à justifier un ministère comme celui-ci. On le sent bien, et c'est ce qui explique la brusque évolution qui s'est faite dans un certain nombre d'esprits. Il fallait s'y attendre : l'Ordre général adressé à l'armée par M. le ministre de la Guerre, quoique excellent, soulève déjà dans certains milieux de vives critiques. On affecte de le distinguer du Rapport à M. le Président de la République. Nous avons vu cependant qu'entre le Rapport et l'Ordre général, il y a une parfaite identité d'inspiration. Mais cela n'embarrasse pas les meneurs de la campagne qui se prépare, ou plutôt qui est déjà entamée. La présence de M. le général de Galliffet dans le gouvernement leur a toujours déplu. Ils se sont tus pendant quelques semaines, parce qu'il le fallait bien. Le ministère était fait, et, suivant une vieille formule, ils le prenaient en bloc. Mais, aujourd'hui, tout est changé. Les ménagemens qu'on a dû observer jusqu'à présent paraissent désormais inutiles, et M. le général de Galliffet est dénoncé comme l'homme-obstacle qu'il s'agit de supprimer. On l'accuse de s'être trop incliné devant l'arrêt du conseil de guerre de Rennes. On ne lui pardonne pas d'avoir dit que les juges s'étaient prononcés en toute indépendance. Il n'est pas jus-

qu'à son cri de : Vive l'armée! pourtant si bien à sa place dans sa bouche, et qui l'est d'ailleurs dans celle de tout le monde, qui ne soit l'objet de commentaires malveillans et irrités. Un journal radical-socialiste a eu la naïveté d'écrire que ce cri était devenu le signe de ralliement de ses adversaires, et, dès lors, il ne l'entend pas sans quelque malaise. Mais, surtout, radicaux, socialistes et anarchistes ne peuvent pas se consoler de se voir enlever les « représailles » sur lesquelles ils avaient compté. Des victimes expiatoires leur sont indispensables, et, si on les leur arrache, ils considèrent cela comme un passe-droit qu'on leur fait. Il n'est pas jusqu'à un discours prononcé par M. le général de Galliffet sur une tombe qui n'ait écorché les oreilles de quelques-uns. Il y était question d'un monde meilleur, et, bien qu'ils ne cessent de répéter que celui-ci est détestable, ils ne veulent pas entendre parler d'un autre qui le serait moins. Mais tout cela n'est que prétextes : à défaut de ceux qu'on invoque, on en inventerait d'autres. Beaucoup de ceux qui soutenaient hier le ministère, et qui n'osaient pas encore établir de distinction entre ses membres, parce qu'ils craignaient par là de l'ébranler tout entier, n'ont plus maintenant cette inquiétude. Débarrassés, comme nous le sommes nous-mêmes, de Dreyfus et de son affaire, ils reviennent à des préoccupations purement politiques. Entre M. Millerand et M. de Galliffet, leur choix est fait. Et ils ont tout de suite entamé la guerre. Dans un temps donné, et probablement assez court, le ministère ne pourra éviter de se prononcer dans un sens ou dans l'autre, qu'à la condition de s'en aller intégralement. Quel parti prendra-t-il ?

Revenons au grand complot. Il ne semble pas du tout que sa découverte et sa poursuite puissent, dans notre laboratoire politique, devenir un équivalent de l'affaire Dreyfus et soient susceptibles de servir au même usage. Dès le premier jour, l'intérêt en a été moindre, et tout ce qui s'est passé depuis ne l'a pas sensiblement accru. Peut-être les esprits sont-ils un peu fatigués et les imaginations épuisées. La seule annonce d'un complot, qui aurait autrefois répandu partout une fièvre intense, a laissé le pays parfaitement calme, et il n'y a guère que le monde politique qui s'en soit ému, ou qui ait eu l'air de le faire. C'est ici que le mot d'incident serait très à sa place. L'aventure même du fort Chabrol n'a pas réussi à secouer la torpeur générale. On a éprouvé pendant vingt-quatre heures un léger frisson à la pensée qu'un massacre pouvait avoir lieu en plein Paris; mais bientôt on s'est rassuré. Depuis, le fort Chabrol s'est rendu, il a capitulé, et tout s'est terminé pacifiquement. M. Jules Guérin attendait qu'on

voulût bien lui faire une sommation sérieuse; il était tout prêt à y céder; il l'aurait sans doute fait beaucoup plus tôt si l'impatience du gouvernement avait été égale à la sienne. Quoi qu'il en soit, nous en avons fini avec le roman-feuilleton de la rue de Chabrol, et, aujourd'hui, tous les inculpés dans le grave complot sont à la disposition de la Haute Cour, sauf pourtant MM. Thiébaud, Marcel Habert et un ou deux autres dont on n'a pas de nouvelles. Nous savons aussi un peu mieux ce qu'on leur reproche. La Haute Cour s'est réunie; elle a tenu une première séance; elle a entendu le réquisitoire de M. le Procureur général. L'impression que cette lecture a produite sur elle ne s'est manifestée par aucun signe extérieur, et nous en dirons autant de celle qu'a éprouvée le public. Elle a été faible. Il est fort possible qu'il y ait eu un complot, et sans doute ce ne sont pas les accusés qui le contesteront, car ils ont tout l'air de s'être pris extrêmement au sérieux et leur correspondance témoigne de leurs illusions; mais le pays s'obstine à croire qu'il n'a pas couru de danger, et c'est à cela qu'il mesure l'importance de la chose. Que les desseins des conjurés aient été très mauvais, nous le voulons bien, mais leur impuissance a été plus grande. Ils ont d'ailleurs joué au naturel, et avec une parfaite sincérité, le rôle de la mouche du coche, et ils n'ont jamais mis en doute que toutes les agitations, petites ou grandes, qui ont eu lieu à Paris depuis quelques mois, ont été de leur fait. La grève des terrassiers éclate; ils distribuent un peu d'argent à quelques personnes, — on en trouve toujours pour le recevoir, — et les voilà convaincus qu'ils ont fait la grève des terrassiers. Quelques désordres, d'ailleurs sans gravité, se produisent sur une place publique; aussitôt ils arrivent et se mêlent à la foule; M. Jules Guérin distribue quelques horions à des agens de police ; et les conspirateurs s'essuient le front en se félicitant d'avoir fait tant de besogne. Ils écrivent à un prince exilé pour lui faire part de leurs espérances d'ailleurs déçues, — toujours déçues, — et ils exigent de lui qu'il se porte sur tel ou tel point de la frontière. Le prince est entre leurs mains comme un jouet, il suit toutes les indications qu'on lui donne, il ne voit pas plus juste que ses amis. Tout cela est à la fois triste et ridicule, et assurément le prestige du parti royaliste n'en sortira pas augmenté; mais le danger encouru par la République est nul, et l'instinct populaire ne s'y est pas trompé. Dès lors, à quoi bon avoir fait appel à un tribunal aussi exceptionnel que la Haute Cour? Une juridiction d'un ordre moins élevé, ou relevé, n'aurait-elle pas suffi? Si on voulait surprendre ces hardis conspirateurs en flagrant délit de puérilité,

afin de jeter sur eux un peu de déconsidération politique, on le pouvait sans doute; et, s'il n'en était pas résulté un grand bien, il n'en serait pas non plus résulté un grand mal; mais l'intervention de la Haute Cour n'avait vraiment pas de raison d'être. Un tribunal de droit commun aurait été mieux proportionné au crime, s'il y en a un, et encore plus aux criminels. Nous n'en exceptons pas M. Paul Déroulède. On avait dit qu'il avait conspiré avec les royalistes, ce qui aurait si fort troublé sa légende déjà établie, que nous refusions de le croire. Et nous avions raison. Dans le réquisitoire de M. le Procureur général, on n'aperçoit aucun lien entre M. Déroulède et ses co-accusés. M. Déroulède est un républicain plébiscitaire, ce qui est son droit : où il a tort, c'est lorsqu'il prétend se dispenser de convaincre ses concitoyens et leur imposer par un coup de force un gouvernement de sa façon. Il ne lui manque pour cela qu'un général : il le cherche partout, il ne l'a pas encore trouvé. Grâce à Dieu, cette fois encore, l'armée est hors de cause, et aucun homme portant l'épaulette ne figure parmi les inculpés de M. le Procureur général. Nous sommes loin des conspirations militaires qui ont été la plaie de la Restauration. M. Déroulède n'a pas encore convaincu un simple sergent.

Si nous disons qu'il n'y avait pas lieu, dans un semblable procès, de faire intervenir la Haute Cour, ce n'est pas par défiance contre elle, mais plutôt par ménagement pour elle. La Haute Cour, c'est le Sénat, assemblée toute politique. Il peut y avoir des circonstances où l'intervention d'un tribunal de ce genre est utile, et, dès lors, la Constitution a bien fait d'en réserver la faculté; mais ces occasions doivent être infiniment rares, et, à user mal à propos d'un pareil instrument, on risque de le fausser. On s'expose aussi à en faire contester la légitimité. Ces réserves faites, nous sommes heureux de reconnaître que la Haute Cour, dans sa première séance, a pris très correctement les résolutions qu'elle devait prendre dans l'intérêt des accusés. M. Bérenger, président de sa Commission d'instruction, a eu à cet égard une influence heureuse. Sa présence à la tête de la commission est une garantie, car son autorité morale est très grande auprès de ses collègues, et chez lui la préoccupation de la justice domine celle de la politique. Avant même que l'affaire s'engageât, et, comme disent les légistes, *in limine litis*, au seuil du procès, deux questions se posaient : l'une de savoir si les inculpés seraient admis, lorsque le moment serait venu, à prendre part à la discussion de la compétence du tribunal, l'autre de savoir si la loi de 1897 sur la publicité de l'instruction leur serait applicable. Elles ont été résolues dans un sens favorable à la défense. De ces deux

questions, la seconde surtout était importante. La loi de 1897 a établi la publicité de l'instruction. Aujourd'hui, dès le début de la procédure, tout accusé est assisté d'un avocat. C'est le Sénat, sur l'initiative de M. Constans, qui a fait cette réforme que la Chambre a consacrée, et il en est fier : toutefois, on ne saurait dire qu'il l'ait très bien faite du premier coup, ni même du second, car il a dû s'y reprendre à deux fois, ce qui ne l'a pas empêché d'y avoir laissé encore une lacune. Le législateur actuel ne légifère que par à peu près, obéissant à l'impression du moment, impression souvent très vive, mais courte et partielle, au lieu d'embrasser une question dans son ensemble, de la ramener à un principe et de pourvoir à toutes les applications qu'il comporte. L'histoire même de la loi de 1897 en est une preuve. Elle a décidé que l'instruction serait publique, c'est-à-dire contradictoire, mais elle avait négligé de dire que cette publicité s'étendrait à la juridiction militaire aussi bien qu'à la juridiction civile. On s'en est aperçu à propos de l'affaire Dreyfus, et il a fallu apporter une première retouche, un premier complément à la loi. La question s'est posée à nouveau au sujet de la Haute Cour. A nos yeux, elle était tranchée d'avance : était-il admissible que le Sénat, auteur de la loi, privât de son bénéfice les seuls accusés qui comparaîtraient devant lui? Une pareille décision, si elle avait été prise, aurait soulevé une clameur universelle. Pourtant la loi n'était pas à cet égard tout à fait explicite, et quelques juristes pointilleux y signalaient la même omission qui s'était d'abord produite au sujet de la justice militaire. Le gouvernement lui-même a paru hésiter, et il a laissé à la Haute Cour le soin de se prononcer. C'est sans doute pour ce motif que l'instruction dont M. le Procureur général a apporté au Luxembourg les premiers résultats a été faite en dehors des accusés. Chose étrange et pourtant réelle : aucun d'eux n'a été interrogé, et cela suffit à montrer avec quelle réserve il convient d'accueillir le réquisitoire qui a été lu devant la Haute Cour. Celle-ci a tranché tout de suite la question qui avait tenu le gouvernement en suspens, et a décidé que la loi de 1897 s'appliquait à la procédure ouverte devant elle. Cela fait, elle s'est séparée, laissant à sa Commission le soin d'accomplir sa tâche, qui peut-être sera longue, puisqu'elle a été à peine dégrossie par la première et très sommaire instruction.

On a été frappé de la différence faite entre les accusés de la Haute Cour, et les anarchistes qui, le mois dernier, ont organisé en plein Paris une émeute incontestablement plus sérieuse que toutes celles dont les royalistes se sont vantés dans leurs correspondances. Des

agens de police ont été plus maltraités qu'ils ne l'avaient encore été dans aucune des échauffourées précédentes. Mais les émeutiers ont été plus loin; ils ont essayé de mettre le feu à une église. S'agissait-il là d'un de ces actes violens, mais spontanés, auxquels se laisse quelquefois entraîner une foule qu'on a eu l'imprudence d'agiter? Tout porte à croire que non. Le mot d'ordre avait été donné par les journaux du parti anarchiste. La veille et l'avant-veille de l'émeute, tout avait été préparé et concerté dans des réunions dont la presse a rendu compte. Le complot n'a même pas pris la peine de se cacher; il s'est, au contraire, affiché au grand jour, et on ne saurait contester qu'il n'ait abouti à un commencement d'exécution. Des arrestations assez nombreuses ont été faites; l'une d'elles a porté sur le chef du mouvement, un anarchiste bien connu, M. Sébastien Faure. Nous ne savons pas encore si l'affaire aura ou non une suite; ce qui est sûr, c'est que les arrestations n'ont pas été maintenues, et que M. Sébastien Faure, en particulier, n'a pas tardé à être remis en liberté. Comment n'être pas surpris en présence de traitemens aussi dissemblables? Comment ne pas relever ce qu'ils présentent d'anormal? Quoi! M. Déroulède est prisonnier au Luxembourg, et M. Faure se promène sur le boulevard! Est-ce que le premier serait plus coupable que le dernier? Est-ce qu'il serait plus dangereux? Ah! si le réquisitoire de M. le Procureur général avait pu relever à la charge des royalistes seulement la moitié des faits qui se rattachent étroitement à l'émeute anaachiste, soit qu'ils l'aient préparée, soit qu'ils l'aient accompagnée, on cesserait de le trouver peu significatif; on commencerait à s'inquiéter des révélations qu'il aurait faites. Mais on supporte tout des uns, et on ne se montre sévère que pour les autres. D'où vient donc cette inégalité? Comme elle n'est pas dans les choses, il faut bien en chercher l'origine dans ceux qui ont eu à les apprécier, c'est-à-dire dans le gouvernement. Sa vigilance, qui est si vive et si aiguisée lorsqu'il s'agit des royalistes, se relâche évidemment lorsqu'il s'agit des anarchistes. Nous en aurions une impression meilleure si elle était plus constante, plus impartiale et, tranchons le mot, plus équitable. Mais les choses sont ainsi. On ne peut les expliquer que par la prédominance dans le ministère d'un esprit qui est plein de rigueur d'un côté, plein d'indulgence de l'autre, et cela indique de sa part une tendance qui mérite d'être signalée. Non pas que nous supposions, de la part de la majorité de nos ministres, la moindre tendresse à l'égard des anarchistes; mais ils se croient obligés envers eux à des ménagemens qui ressemblent à des défaillances. Pour soutenir la grande lutte qu'ils ont entreprise

contre les ennemis de la République, si dangereux, paraît-il, et si farouches, ils ont besoin de tous ses amis, même des plus compromettans. C'est la concentration poussée au paradoxe. L'émeute anarchiste est venue mal à propos; on l'a trouvée inopportune et gênante; alors on a pris le parti de ne pas y faire attention, et peut-être, un jour prochain, nous demandera-t-on de la comprendre dans les faits qu'il est bon d'oublier. On commence soi-même par donner l'exemple de cet oubli.

Telle est la situation à l'avant-veille de la rentrée des Chambres, qui ne saurait maintenant se faire attendre guère plus de trois semaines. Nous avons un ministère divisé, dont les divisions s'accusent et s'accuseront de jour en jour davantage. Tout le monde sent qu'il ne peut plus durer dans sa composition actuelle. Le motif qui a maintenu entre ses membres un accord provisoire a cessé d'agir sur lui, et les élémens qui le composent subissent la loi de divergence qui les régit. Le grand complot ne saurait retarder beaucoup la désagrégation. En un mot, nous rentrons dans les questions politiques que des circonstances exceptionnelles avaient momentanément permis de négliger. Et nous ne croyons pas que M. Millerand et M. le général de Galliffet puissent les traiter ensemble longtemps encore.

A l'étranger, une crise ministérielle a eu lieu en Autriche : elle était aussi dans la fatalité des choses et elle n'a étonné personne. M. le comte Thun a donné sa démission; mais, comme il n'a pas été remplacé, et que nous ne savons pas encore comment il le sera, nous nous contenterons pour aujourd'hui d'annoncer le fait, nous réservant de revenir plus tard sur les conséquences qu'il aura eues.

Quant au Transvaal, nous n'en dirons rien non plus. Les faits nouveaux qui sont survenus, et qui d'ailleurs ont exactement le même caractère que les précédens, n'ont pas modifié les conditions du problème. On est toujours suspendu entre la paix et la guerre, et, par malheur, l'état de l'opinion en Angleterre semble devoir faire pencher la balance du dernier côté. Les exigences britanniques s'enveloppent d'une forme moins dure, mais, loin de décroître, elles vont toujours en augmentant. A chaque nouvelle note de M. Chamberlain, il semble que la vis se serre, et il importe peu que ce soit d'une brusque secousse ou d'un mouvement plus lent : le résultat est le même. Les résolutions dernières ne sont pas encore prises, ou du moins elles n'ont pas encore été énoncées. On ne peut qu'attendre un dénouement qui fait naître des inquiétudes de plus en plus vives.

En Serbie vient de se dénouer, par une sentence incontestablement inique, un procès dont toutes les péripéties, avant même qu'il arrivât à sa conclusion prévue, sont de nature à émouvoir la conscience de l'univers civilisé. Des scènes semblables se passaient autrefois dans les petites républiques de l'Amérique du Sud ; mais elles semblaient devenues impossibles en Europe, et si les grands et bruyans défenseurs de la justice avaient gardé disponible un peu de l'attention qu'ils ont accordée à nos propres affaires, ils auraient là une admirable occasion de l'employer. Jamais, en effet, la parodie de la loi ne s'est étalée avec moins de circonspection. Mais tout cela se passait en Serbie, et la Serbie n'a pas le don d'émouvoir.

On est, d'ailleurs, habitué à tant de choses de la part du roi Milan que, de lui, rien n'étonne plus : on en perd même la faculté de s'indigner. Au mois de juillet dernier, un attentat a été commis contre lui par un nommé Knezevitch. Rien ne saurait atténuer la réprobation que mérite un pareil crime, et Knezevitch ne pouvait invoquer aucune excuse. Les faits qui se sont passés depuis ont fait naître quelques doutes sur la réalité de l'attentat ; l'exploitation qui en a été faite au profit de la vengeance et des passions de parti a été si excessive, le scandale en a été si retentissant, qu'on s'est demandé si on n'était pas en présence d'une de ces machinations montées de toutes pièces dont l'histoire offre quelques exemples, heureusement très rares. Cependant Knezevitch n'a jamais nié son crime, et, si le roi Milan a été épargné, un de ses aides de camp a été atteint à côté de lui. La matérialité même de l'attentat semble donc irrécusable. L'assassin avait mérité le dernier des châtimens. On n'avait qu'à le juger et à le condamner. Mais les choses ne se sont passées ni avec cette simplicité, ni avec cette rapidité. L'imagination fertile du roi Milan a immédiatement inventé un complot qu'il a rattaché à la tentative d'assassinat, et de ce complot il a rendu responsable un parti tout entier, celui avec lequel il a toujours été en lutte, qu'il a combattu pendant tout son règne, qu'il n'a pas cessé de combattre depuis son abdication, mais qui n'en a pas moins gardé toutes les sympathies de la nation serbe. C'est le parti radical. Si les élections étaient libres et sincères, il aurait la majorité et il devrait exercer le pouvoir, tandis qu'il est réduit à une opposition stérile. Le parti radical a adopté depuis quelques années une attitude résignée : ne pouvant rien empêcher, il laisse faire et il attend. Le roi Milan n'a pas hésité à l'accuser d'avoir conspiré contre sa vie, et il a fait arrêter ses principaux chefs, hommes honorables, quelques-uns très distingués, qui jouis-

sent dans le pays d'une popularité dont le seul résultat est d'entretenir contre eux les colères royales. Milan ne s'est même pas borné à englober dans le prétendu complot les hommes qu'il déteste et qu'il redoute au dedans; il a étendu ses accusations au dehors, et, sans aucune preuve, il a dénoncé le prince de Montenegro comme un des instigateurs de l'attentat, par lui-même ou par son gendre, le prince Pierre Karageorgevitch, candidat au trône de Serbie. La conspiration avait à ses yeux pour objet évident de restaurer les Karageorgevitch à la place des Obrenovitch, et on commençait pour cela par assassiner le plus redoutable de ces derniers, le seul même qui le soit, car qui se préoccupe du roi Alexandre?

Nous ne suivrons pas Milan dans les détails le plus souvent fantasques, mais toujours odieux, de l'intrigue dont il a ourdi la trame. Aussi longtemps qu'a duré l'instruction, on a fait dire à Knezevitch tout ce qu'on a voulu, et, soit par l'espérance de sauver sa vie, soit par la torture, — car personne ne doute qu'elle ne soit en usage dans les prisons serbes, — on a obtenu de lui qu'il dénonçât tous les chefs du parti radical, tous les hommes dont le roi voulait se débarrasser. Le ministère public est donc venu devant la Cour martiale avec un réquisitoire terrible, où les faits les plus graves à la charge des prévenus étaient affirmés par Knezevitch, et par d'autres témoins comme on s'en procure toujours quand on en a besoin et qu'on y met le prix. Mais Knezevitch, à peine en présence de la Cour, a semblé rendu à lui-même, et il a retiré toutes ses accusations en déclarant qu'elles étaient fausses et qu'il avait parlé par haine ou par vengeance. On l'a fait aussitôt disparaître, et, le lendemain, on a eu affaire à un Knezevitch un peu différent de celui de la veille : nul ne peut dire, mais il est permis de deviner quelles suggestions avaient été exercées sur lui, et par quels moyens. Knezevitch s'est, depuis lors, contredit sans cesse; sa parole a été hésitante et embrouillée, et ses assertions ont paru ne mériter aucune confiance, quel que fût d'ailleurs le sens dans lequel elles se produisaient. Pourtant, à mesure que le procès avançait, qu'on avait moins de prise sur Knezevitch, et qu'enfin l'impossibilité d'échapper à la mort lui apparaissait plus clairement, un reste de conscience s'est réveillé chez lui, et il a affirmé sur l'Évangile que toutes ses accusations étaient mensongères. Il n'avait pas de complices; ses coaccusés étaient innocens. Au moment de mourir, en face de sa fosse ouverte, devant le peloton d'exécution qui allait le fusiller, il a renouvelé avec un surcroît d'énergie les mêmes protestations. La base même de l'accusation n'existait plus. On croira peut-être que la Cour

martiale a prononcé l'acquittement de malheureux qui avaient déjà passé deux mois en prison dans de telles angoisses morales et peut-être physiques qu'un d'eux s'est suicidé à l'ouverture du procès. On se tromperait. Les principaux chefs du parti radical, le colonel Nikolitch, le vieux pope Milan Djouritch, l'avocat Liouba Givkovitch et l'ancien professeur Stoyan Protich, ces deux derniers rédacteurs d'un journal d'opposition, quatre ou cinq autres encore, ont été condamnés à vingt ans de travaux forcés. On se demande quel aurait été leur sort sans les rétractations de Knezevitch. Quant à M. Pachitch, ancien ministre, ancien ambassadeur, il a été à la fois condamné et gracié, et il a écrit aussitôt au roi Alexandre une lettre de reconnaissance et de dévouement si dénuée de tout sentiment de dignité qu'on peut mesurer par là l'étendue de la terreur qu'il a ressentie. On annonce qu'il va quitter la Serbie, et son rôle politique est probablement terminé.

Aucun de ces hommes n'avait conspiré, pas plus contre la vie de Milan que contre sa dynastie. Si le roi s'imagine avoir, par cette dérision de la justice, consolidé le trône de son fils, assurément il se trompe, et il aurait tort de mettre souvent la conscience européenne à une aussi pénible épreuve. Le gouvernement autrichien, dont il est le client, semble éprouver quelque gêne et quelque confusion à couvrir des excès de pouvoir poussés jusqu'à ce degré d'inconscience. On ne peut que plaindre la nation serbe. Au moment de l'abdication de Milan, elle avait mis son espoir dans Alexandre, qui offrait du moins les promesses de la jeunesse et dont le tempérament paraissait plus rassis que celui de son père; mais peut-être l'est-il trop, puisque Alexandre s'efface et disparaît de plus en plus, et que Milan a repris brutalement la direction des affaires. Cette dernière espérance d'un meilleur gouvernement est déjà presque dissipée pour la Serbie.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

MALENTENDUS

Ce soir-là, en rentrant dans l'appartement de garçon qu'il occupait rue Blanche, Jean Lautrec écrivit d'enthousiasme, malgré l'heure avancée, à son ami Georges d'Arlet, qui était allé passer une semaine de flânerie ensoleillée à Monaco :

« Hurrah ! j'ai trouvé, oui, ma foi, je crois bien avoir trouvé mon héroïne ! Je l'ai trouvée par le plus grand des hasards cette après-midi même et je t'en fais part tout de suite, puisque tu t'intéresses à ce futur roman dont nous avons tant causé ensemble que tu en es devenu presque le collaborateur. Sauf que je n'ai pas encore commencé à l'écrire, il ne lui manquait guère que cela, une héroïne, une héroïne exotique, la mode étant aux profils d'étrangères. Américaine, autant que possible, mais pas de ces Américaines de l'Arc de Triomphe qu'on a rencontrées partout, et qui sont nos plus jolies Parisiennes ; non, une vraie *bachelor-maid* telle que nous l'a peinte avec tant de rage Vivien à son retour de New-York, une de ces filles-garçons qui se proposent de remplacer dans l'avenir l'antique espèce féminine disparue, Minerves à bicyclettes, intrépides et sérieuses comme on n'en voit que là-bas, paraît-il. Leur psychologie étant intimement liée aux pronostics d'une ère nouvelle où les hommes n'auront plus le beau rôle, cela m'amuserait de la percer à jour. Cela m'amusera, devrais-je dire, car, je te le répète, la plus belle de ces Walkyries transatlantiques a débarqué pour moi, tout exprès pour moi, dans le modeste salon de Mme de Vincelles. Tu as toujours refusé de te laisser présenter à Mme de Vincelles, sous prétexte qu'elle est ennuyeuse. Eh bien ! pends-toi donc ! Je te laisse à tes regrets. Femme de lettres... un peu, soit ; mais sans ce travers, sans la position de navette internationale qu'elle a prise, elle n'aurait pas

de raison pour recevoir chez elle des échantillons du monde entier, ce qui nous épargne de longs et coûteux voyages. Que ses travaux de pionnier dans les diverses littératures soient beaucoup trop consciencieusement entrepris, trop pondérés, trop sages, qu'elle pousse la bonne foi jusqu'à la naïveté, je te l'accorde. Elle ne soupçonne évidemment pas cette vérité élémentaire que le seul moyen pour un auteur de n'être point endormant, c'est d'afficher de violens partis pris. Peuh! qu'est-ce que ça nous fait, au fond, qu'elle endorme ses lecteurs? Nous ne la lisons pas. Mais tu es intransigeant, toi; tu ne lui as jamais pardonné d'avoir placé cette vieille barbe de Longfellow, parmi les poètes, au-dessus de Vielé-Griffin; tu lui en veux d'ignorer l'existence de ton amie la *Revue Écarlate*, où d'ailleurs on vous l'accommode!... Enfantillage que tout cela, et tu perds, je te le déclare, à bouder ses mardis, plus encore qu'elle ne perd elle-même à ton absence. Moi, je lui passe, sans difficulté, d'être de son temps qui n'a rien de commun avec le nôtre, du temps de ma mère et de la tienne, aussi incapables toutes les deux de comprendre Mallarmé que s'il écrivait en grec. Je sais gré à Mme de Vincelles de comprendre en revanche l'anglais, l'allemand et autres langues septentrionales, ce qui lui permet d'avoir un salon cosmopolite assez curieux, honnête succursale du Pôle Nord, où l'on rencontre des femmes délicieuses.

Entendons-nous! combien de vieilles misses ridicules pour une Ethel Marsh! Mais il suffit qu'Ethel Marsh me soit apparue à la fin pour que je ne regrette pas ma patiente courtoisie envers ses devancières. D'ailleurs, en ses jours les plus gris, les plus ternes, je n'ai jamais détesté le petit salon genre Louis-Philippe de Mme de Vincelles : j'y suis le grand homme, — le grand homme de France bien entendu, car les gloires étrangères surabondent. Oui, je suis là, le seul de mon pays qui ait à se reprocher deux ou trois romans de valeur inégale et une pièce applaudie au Théâtre-Libre. Les autres habitués portent presque tous, c'est à remarquer, des noms célèbres faits pour produire un certain effet sur un nouveau venu; mais allez au fond des choses : X... est le frère de l'académicien, Y..., le fils du professeur au Collège de France, Z... n'est que le cousin germain du Z... qui remporta un si beau succès l'an dernier à la Comédie-Française. De sorte que les amateurs de chasse au lion, sans avoir vu le lion, ne s'en retournent pas tout à fait bredouilles. De moi on peut dire du moins :

il opère lui-même. Elle ajouta bien d'autres choses flatteuses, l'excellente dame, en me nommant à sa « jeune amie d'Amérique, » une amie qu'elle voyait pour la première fois. Miss Ethel Marsh s'était fait précéder de plusieurs lettres d'introduction dont Mme de Vincelles semblait tenir compte. Malheureusement il lui fallait accueillir en même temps une quinzaine de personnes et, malgré ses bonnes intentions, elle ne pouvait s'occuper particulièrement de cette pauvre fille... non pas timide assurément, — miss Marsh a une façon à elle de regarder les gens en face qui n'a rien de commun avec ce que nous appelons modestie virginale, — mais isolée dans son coin. Justement il n'y avait à ce mardi-là que les faux lions X..., Y... et Z... avec leurs très bourgeoises familles, plus Vivien le peintre et deux demoiselles d'un certain âge, Anglaises de distinction, qui ne paraissaient nullement favorables à cette Yankee, comme je les entendis la nommer tout bas. J'arrivais à propos. Avec l'enthousiasme exubérant qui lui est particulier, Mme de Vincelles m'offrit comme interlocuteur à la belle abandonnée, déclinant mes nombreuses qualités, m'accordant tout bonnement du génie à mes heures. Dieu merci, elle ajouta ces trois mots, à mes heures, ce qui me permit de répondre : « Ces heures-là sont si rares ! »

— Oh ! mais, je sais à quoi m'en tenir, s'écria miss Ethel avec un sourire qui montra ses dents éblouissantes. J'ai parlé de vous dans un article récent.

— De moi ?

— Ou plutôt de votre *Pasiphaé*.

— Vous auriez lu *Pasiphaé ?* balbutiai-je, saisi d'épouvante.

— Oh ! non, puisqu'on m'avait dit que c'était un mauvais livre, ce que nous appelons *wicked*, vous savez. Il y a des œuvres de génie qui sont *wicked*. Je l'ai dit dans mon article sur *les Jeunes*, sans m'en assurer davantage.

— Mon Dieu, je ne crois pas que vous soyez le seul critique qui procède ainsi. Mais, règle générale, ils n'en conviennent pas aussi franchement.

— Pourquoi ? J'avais à signaler les tendances d'une certaine école dont vous faites partie. Ne vous point nommer m'eût semblé impossible, car je ne jugeais pas tout à fait en aveugle. Je suis plus honnête que cela. J'ai lu votre premier livre qui m'a plu presque autant que certaines choses de Maeterlinck. C'est beaucoup dire... Nous adorons Maeterlinck en Amérique.

Elle parlait avec lenteur, en cherchant ses mots et en les entremêlant parfois d'anglais, mais sans accent. A peine laissait-elle échapper de temps à autre une de ces fautes qui nous font apercevoir qu'il n'y a aucune raison pour que « chaise » soit plus féminin que « fauteuil ». Ces fautes-là ont une saveur enfantine, gentiment comique, surtout quand elles tombent d'une belle bouche grave.

— Ainsi j'ai l'honneur de m'adresser à un confrère ?

— Comment ?... Seriez-vous journaliste aussi ? Moi, je ne suis que cela.

— C'est chez nous un assez dur métier.

— Chez nous de même, mais il s'agit de vivre.

Elle me fit cette confidence presque brutale après cinq minutes d'entretien, de l'air le plus fier et le plus dégagé. Puis elle reprit :

— Je ne sais si jusqu'à présent je serais capable d'écrire autre chose que des bouts d'articles au jour le jour et sur commande. C'est du métier, comme vous dites, mais cela m'intéresse assez.

Et elle me raconta comment elle avait hésité entre ce *métier* et la pédagogie ; mais le journalisme se prêtait mieux aux voyages, elle tenait à voyager, et de fait elle voyageait en ce moment comme correspondante d'un magazine. Et puis, cette année-là, c'était en vérité un vent qui soufflait sur le collège où elle avait achevé ses études. Tous les gradués se précipitaient à la fois dans la carrière des lettres ; un seul avait complètement réussi, parmi les humoristes, un peu bouffons. Son nom était déjà connu : Johnny Star. Les autres avaient pour eux l'avenir. Avec de la volonté, on arrive à tout.

Et elle relevait son menton énergique, frappé d'une fossette profonde, comme si elle eût voulu s'en servir à la façon d'un coin de fer pour fendre les difficultés.

Je répétais stupidement : — Johnny Star ? Un condisciple ?

— Oui. La co-éducation a cours, comme vous savez, dans l'Ouest. Je suis native de l'Illinois.

— Et vos parens, repris-je, n'ont fait aucune difficulté à ce choix d'une carrière qui ne passe nulle part pour être précisément féminine ?

— Oh ! mais quelles carrières sont donc féminines chez vous ? Sauf celle de femme du monde et de mère de famille, je ne vois pas... Non, mes parens savaient que j'étais résolue à me suffire.

Ils ont beaucoup d'enfans; deux des plus jeunes restent à la maison, c'est bien assez. Mes parens respectent mon indépendance.

Elle parlait certainement d'elle-même et des siens avec plus d'abondance et de liberté qu'il n'est d'usage entre deux personnes qui viennent d'être présentées l'une à l'autre. Je lui sus gré d'esquiver les banalités, de vouloir ainsi se faire bien connaître du premier coup; le ton, le regard, tout l'ensemble de sa physionomie exprimait la franchise, la droiture absolue. Mais c'était presque gênant, tant elle semblait innocemment et sans le vouloir vous défier de lui manquer de respect, fût-ce par un de ces complimens que les jeunes filles les mieux gardées acceptent avec plaisir. Cependant Mme de Vincelles avait toussé deux ou trois fois. Tout à coup, elle se jeta en travers du dialogue.

— Chère miss Marsh, permettez-moi de vous présenter à Mlle X...

Et la nièce du membre de l'Institut, une longue jeune fille très maigre, aux traits moutonniers, rapprocha sa chaise de celle de l'étrangère en rougissant, tandis que miss Marsh lui tendait la main d'un geste viril, un peu brusque.

Je m'écartai à regret pour les laisser causer ensemble et j'allai rejoindre Vivien à l'autre extrémité du salon. La maladie d'estomac qu'il a prise aux États-Unis le rend plus amer que jamais contre le pays de la dyspepsie, comme il le nomme. Il paraît que la nourriture que l'on trouve dans les auberges de campagne est vraiment exécrable et qu'un peintre de paysage, forcé de s'en contenter, risque sa vie.

— Vous connaissez cette miss Marsh? lui demandai-je.

— Pas du tout.

— Quel modèle merveilleux pour un sculpteur, n'est-ce pas? Et pour un peintre aussi, car la carnation vaut les lignes. Ne vous fait-elle pas penser à une grande fleur, avec ce teint si clair, cette élégance de tige... pardon, de taille...

— J'aime autant tige. C'est élancé, mais cela manque de rondeurs. Dans un bal, il y a bien moins de belles épaules à New-York qu'à Paris. En robe montante, oui, la ligne est généralement jolie... D'ailleurs, celle-ci n'est pas de la catégorie des beautés fragiles. Mais qu'on ne me vante plus ces traits nettement découpés comme ceux d'un camée, les *clear cut features* dont elles sont si fières. C'est d'une sécheresse! Tenez, vous vous rappelez l'observation que vous faisiez dans mon atelier en regardant les études rapportées d'Amérique, à côté des paysages de France.

Vous étiez frappé du contraste de notre atmosphère enveloppante avec cette atmosphère de là-bas, impitoyablement claire, où tout ressort si crûment. Eh bien! je trouve, moi, qu'il y a la même différence entre les figures de femmes des deux pays. Il manque aux plus belles Américaines le flou, le je ne sais quoi d'incertain, de moelleux, d'adouci, ce même je ne sais quoi que les peintres américains découvrent avec délices dans un coin de Bretagne ou de Normandie. Aussi voyez comme ils s'y acoquinent sans regretter le Niagara, ni les Montagnes Rocheuses, ni ces rouges feuillages d'automne d'un éclat par trop criard et rebelle à toute interprétation! Ils nous restent, ils nous imitent, et, ma foi, ils ont raison.

— Je m'acoquinerais bien volontiers auprès de miss Marsh! dis-je à ce bilieux fabricant de paradoxes.

Il haussa légèrement les épaules.

— Cela s'explique; mais moi qui les ai vues en masse, je retrouve chez elle ce dépouillement de toute féminité qui m'a fait horreur chez d'autres. Regardez plutôt ce profil dur, ce front obstiné quoique intelligent, ce menton volontaire, ce sourcil impérieusement tendu : tout cela révèle le dédain. Des personnes terribles, je ne vous dis que ça,... terribles pour nous autres, qui ne trouvons rien chez elles de ce que nous sommes habitués à demander aux femmes. Dire, mon cher ami, que je n'ai jamais pu obtenir, là-bas, une omelette, une simple omelette, ce que la dernière des paysannes de France fait si bien. Il est vrai qu'il n'y a pas de paysannes en Amérique. Ah! que le ciel nous préserve de ressembler jamais à ce monde-là!

J'étais sûr en l'abordant qu'il reviendrait par un chemin détourné quelconque à sa maladie d'estomac! Une manœuvre bien dirigée me ramena aussitôt près de miss Marsh. J'entendis Mlle X... qui lui disait d'une voix étranglée :

— Comment! toute seule?... Vous êtes toute seule à Paris?

— Absolument seule. Paris est-il si dangereux? Vous en parlez comme d'une forêt fréquentée par les tigres.

— Et vous allez partout sans être accompagnée?

— Voulez-vous donc qu'on ne sorte pas seule à vingt-six ans passés?

— Ici, on est accompagnée jusqu'à son mariage.

— En vérité! mais si on ne se marie pas?

La longue figure blafarde de Mlle X... s'allongea encore, car,

n'ayant pas de dot, elle se sent menacée de ce malheur suprême.

— Il faut donc être traitée comme un enfant toute sa vie ?

— Ernestine ! dit Mme X... faisant signe à sa fille.

Ernestine s'éloigna de miss Marsh, emportant au fond de l'âme la flèche empoisonnée de ses mauvais exemples.

Je ris un peu avec ma nouvelle amie de la sujétion à laquelle sont condamnées nos jeunes filles et, l'ayant persuadée de ma préférence, — préférence de célibataire, — pour le système de liberté qui a cours en Amérique, j'ajoutai perfidement :

— Si vous vouliez agir avec moi comme vous le feriez avec un de vos compatriotes, et accepter mes services, j'en serais très honoré. Ne m'avez-vous pas dit que vous envoyiez d'ici des lettres à un journal ? Je pourrais peut-être vous proposer quelques sujets, vous mettre à même de bien voir certaines choses.

— Ah ! s'écria-t-elle en battant des mains, que je serais contente ! quel secours précieux vous me donneriez là !

— Disposez de moi à l'occasion.

— Eh bien ! vous viendrez me voir, n'est-ce pas ? J'ai pris gîte au quartier Latin, le vieux Paris où les pierres ont une histoire et où l'on travaille tout de bon.

Elle me donna son adresse à voix haute, sans se soucier qu'on pût l'entendre et, comme je me retirais, ayant promis d'aller dîner avec Marcelle que je conduisais le soir aux Variétés, elle y ajouta un shake hand de vieux camarade. Jamais femme ne m'a serré la main avec cette vigueur.

Mme de Vincelles me dit tout bas, quand je la saluai à son tour : — N'est-elle pas très bien ?

Je répondis avec l'hypocrisie voulue : — Remarquablement bien.

On le serait à moins. Un peu trop grande peut-être, mais quelle démarche rythmée, quel cou long et flexible ! Elle a cette beauté grecque androgyne qui convient également à un éphèbe et à une déesse, mêlant l'énergie d'un sexe à la grâce de l'autre. Et quelle calme possession d'elle-même ! Au fait, qu'y a-t-il là-dessous ? C'est ce que j'aurai grand plaisir à chercher. Me voici aux prises avec l'Ève nouvelle. Ce sera peut-être une étude aussi profitable qu'intéressante ; ce sera, plus probablement, une exquise aventure. »

Arrivé au bout de dix grandes pages, Jean Lautrec s'arrêta brusquement, puis il se dit, en rassemblant les feuilles avec préci-

pitation : — Et ça ne devait être qu'un *Eureka* lancé à la tête de Georges! Il l'attendra longtemps, ma lettre! J'ai jeté sans y penser les jalons d'un premier chapitre. Autant de notes qui s'accumuleront jour par jour et d'où, à la fin, sortira mon roman, — mon roman écrit, — sans préjudice, ajouta-t-il en lui-même, avec un sourire de fatuité, sans préjudice du roman vécu.

Jean Lautrec se regarda quelques instans dans la glace, constata la vérité de ce que lui avait répété Marcelle le soir même, qu'il était très joli garçon, et songea qu'il en avait vraiment assez des femmes de théâtre. Elles mentent trop. Et puis Marcelle engraissait avec excès.

Allumant une cigarette, il se mit à penser à deux beaux yeux étincelans qui l'avaient regardé bien en face et au feu desquels il s'était brûlé. Il pensa qu'il y aurait plaisir à les voir s'humecter de langueur et de tendresse. Un certain trouble, voilà ce qui achèverait de la rendre adorable.

Et avec confiance il reprit : — Nous la troublerons tôt ou tard... — tout en déposant ce qui avait été sa lettre à Georges d'Arlet dans l'armoire où il rangeait en bon ordre, dûment étiquetés, ses documens humains.

Il y avait là des petits cahiers par douzaines, autant de chefs-d'œuvre ébauchés. Jean Lautrec était, bien entendu, de ces analystes rigoureux, de ces disséqueurs d'âmes et de corps qui ne travaillent que sur le vif et auxquels l'épithète de cruel ne déplaît pas.

ETHEL MARSH A JESSIE ALLEN, NEW-YORK

Du *Home-Club*, Paris, 20 mars.

Bien chère Jessie,

Je suis débarquée depuis deux mois, et vous n'avez rien reçu que quelques pauvres petites cartes griffonnées à la hâte. C'est que, si ma pensée est souvent auprès de vous et de Kitty, mes yeux sont occupés sans relâche à regarder, à dévorer Paris. Ah! Jessie, c'est vraiment la plus belle ville du monde, et non pas seulement parce que ses rues n'ont ni montagnes de neige, ni fondrières, comme d'autres rues de notre connaissance, non pas seulement parce que ses édifices sont si anciens, son ciel si doux, — un ciel gris-perle, brouillé d'un peu de bleu, un ciel qui, en cette saison quasi printanière déjà, semble s'abaisser vers vous

d'une façon toute bienveillante et familière, donnant l'idée d'un ciel beaucoup moins orgueilleux, beaucoup moins inaccessible que le nôtre, — j'adore les ciels de Paris, je ne tarirais pas sur leur compte et j'en ai perdu le fil de mon discours. Où en étais-je? A l'éloge, n'est-ce pas? de cette ville incomparable, avec les étalages si artistiques de ses magasins, le va-et-vient tranquille de son aimable population qui semble ne songer qu'à la flânerie, bien qu'elle travaille, je suppose, à en juger par tout ce qu'elle produit! Et je disais : Il y a quelque chose de plus : l'espèce de torpeur enivrée qui vous gagne, que l'on respire dans l'air, une torpeur intelligente aussi, puisqu'elle tient au sentiment d'avoir tout à apprendre de ce chef-d'œuvre des siècles par la seule contemplation. Il suffit de vivre attentive devant lui. Agir, je n'y pense presque pas. Cela vous étonnera de ma part, vous qui me trouviez active parmi les plus actives dans le pays où l'on perd le moins de temps. Mais à quoi bon se presser à Paris? Chaque pas que l'on fait vous conduit vers une impression nouvelle. J'ai déjà une liste, longue comme le bras, de sujets à soumettre au *** *Magazine* et je ne les ai pas cherchés. Ils se présentent tout seuls. Ah! c'est une belle chose que la maturité! Je me le répète du matin au soir, moi qui n'ai connu jusqu'ici que ce qu'il y a de plus jeune, de plus vert, de plus cru, de plus neuf! Le temps donne à toutes choses une teinte homogène, efface les angles désagréables, établit de délicieuses facilités. Il faut être si riche pour s'offrir un peu de superflu à New-York! Combien de fois avons-nous répété cela, mes chères amies, alors que nous organisions bravement un petit phalanstère à trois qui a connu des jours bien durs..., de bons momens aussi, n'est-ce pas, Jessie? car l'essai des forces qu'il y a en nous, l'emploi de l'énergie développée sans relâche, a bien son charme. Et puis ne calomnions pas New-York! Si Paris prodigue des plaisirs qui ne coûtent rien, si les omnibus n'admettent pas plus de voyageurs qu'il n'y a de places, si une sage administration, un peu impatientante par ses lenteurs, remplace partout le simple pugilat, le droit de la vitesse et de la force, il y a d'autres points qui laissent à désirer.

Je ne vous raconterai pas, parce que c'est déjà de l'histoire ancienne, mes premières expériences; comment, après avoir loué deux petites chambres au quartier Latin, j'ai stupéfié la concierge en réclamant une salle de bains pour mon propre usage. Le croiriez-vous? A moins d'être riche, on prend son bain en ville!

Et l'entrée d'une femme dans un restaurant semble toujours provoquer une certaine surprise! Et jamais aucune dame n'aurait l'idée d'emmener ses amies dîner à l'hôtel! Il est vrai que l'on a moins de peine que chez nous à trouver des domestiques, mais enfin il y a toutes les *breadwinners* (1) de ma sorte qui n'en ont pas et rien ne semble commodément arrangé pour celles-là. Le restaurant est réservé aux hommes.

Que ne dirait-on pas contre un club de dames se tenant tous les quinze jours chez Delmonico? Ces pratiques du *Sorosis* seraient conspuées! Par parenthèse, les Françaises n'ont pas de clubs. Vous voyez combien leurs ressources dans tous les genres sont limitées. Ma portière, pendant ce que j'appelle maintenant mes jours de laborieux apprentissage et de douloureuse initiation; ma portière me préparait le matin une tasse de café (personne ici ne mange de viande au premier déjeuner), et je *lunchais* voracement chez le pâtissier en allant à la Bibliothèque. *Luncher*, c'est faire un repas supplémentaire qui équivaut à notre thé de quatre heures. Ce manque de confort n'eût été rien encore, mais la maison meublée, prétendue honorable, où je me trouvais, ne l'était qu'à demi. Je fus trop heureuse d'obtenir l'entrée de ce *Home-Club* qu'une de nos généreuses compatriotes a fondé pour le plus grand bien des jeunes Américaines qui viennent travailler à Paris. Cela s'arrangea par l'entremise de l'excellente Sarah West, qui l'habite depuis deux ans qu'elle fait de la peinture avec Jean-Paul Laurens. J'y suis dans des conditions un peu exceptionnelles, les avantages inappréciables que confère le club étant dédiés aux étudiantes proprement dites, tandis que, moi, je produis déjà, tout en apprenant. Mais de certaines références, de certaines interventions ont eu leur poids. Bref, j'y suis, et je m'en réjouis tous les jours. Il est délicieux de se retrouver chez soi après des excursions quotidiennes en pays inconnu. D'ailleurs, mon installation dans le *Home-Club* (deux mots délicieux, réconfortans à eux seuls) ne m'empêche pas de donner la chasse aux choses nouvelles, de chercher, de découvrir, d'apprécier ces choses à ma guise et en liberté.

Je prétends arriver à me faire, pendant mon séjour, un point de vue français, et j'agis dans ce dessein. Ainsi je dîne beaucoup en ville : une fois par semaine chez mon professeur de conversa-

(1) Littéralement *gagneuses de pain*, celles qui ont à gagner leur vie.

tion, Mme Mousset, une excellente vieille dame, institutrice en retraite, qui a la manie du pot-au-feu. Non que je sois très embarrassée pour causer. Dans notre petit collège de la Prairie, on n'avait pas la notion, trop répandue dans de plus grandes villes, qu'un Suédois ou un Allemand enseigne mieux qu'un autre le français, quoiqu'il ne le parle pas... Mlle Canut, de Genève, nous apprenait, par miracle exceptionnel, non seulement la syntaxe, mais à nous faire comprendre. Si j'en crois Mme Mousset, — mais si l'on croyait les complimens sans conséquence qui ont cours du côté de l'eau où je suis, on serait dupe du matin au soir, — votre amie ne fait presque plus de fautes. Ce que je veux surtout, c'est d'être initiée à de certaines finesses de langage toutes parisiennes et en même temps aux innombrables préjugés qu'il est impossible d'ignorer, sous peine de commettre mille bévues. Les préjugés de Mme Mousset font ma joie. Elle ne peut comprendre, par exemple, que je n'aie jamais bu de vin; c'est pour elle un sujet de pitié. La grande question de la tempérance est discutée entre nous à satiété pendant les petits dîners qui représentent chez elle ce qu'on appelle en France une bonne cuisine bourgeoise : des plats archi-cuits qui doivent avoir mijoté toute la journée. Quand je lui dis que chez nous une ménagère pressée prépare son repas en une demi-heure sur un appareil où tout se fait à la fois, quand je lui parle de tablettes qui, jetées dans l'eau bouillante, improvisent un consommé, elle s'écrie, avec un geste de répugnance profonde : « Fi, l'horreur! » Elle méprise nos écoles de cuisine. L'art de la bonne chère doit être je ne sais quoi d'instinctif et de sacré. En général, on laisse en France presque tout à la magie de l'intuition, en ce qui concerne les femmes, comme si elles pouvaient plus que les hommes se passer d'enseignement systématique et raisonné. Avec cela, Mme Mousset n'est point idéaliste. Un jour, par exemple, j'ai entrepris de lui faire partager notre foi dans les préceptes de la science chrétienne qui consiste à ne pas croire à la maladie, à ne pas vouloir être malade et qui finira vraisemblablement par supprimer la souffrance. Là-dessus, elle a touché son front d'une manière fort expressive; jamais je ne lui persuaderai que les dispensateurs ou plutôt les dispensatrices de cette science, vieille comme Salomon, quoiqu'on l'appelle nouvelle, comptent aux États-Unis parmi les médecins les plus recherchés. « Comment les Américains, si positifs, peuvent-ils avoir tant d'imagination? Comment peut-on être à la

fois protestant et superstitieux?... » Voilà ce qui la confond.

Un autre préjugé qui, non plus que les précédens, n'est pas particulier à la seule Mme Mousset, consiste à croire qu'une jeune fille ne saurait vivre convenablement et en repos qu'à la condition d'être protégée.

— Soit! chez nous, la société en masse la protège.

— Oh! mais, ici, c'est tout le contraire! s'écrie naïvement Mme Mousset.

Après deux années passées à suivre les cours et à fréquenter les ateliers, notre amie Sarah West parle, je dois en convenir, à peu près de même. J'en ai bien ri d'abord, car tu connais ses cheveux courts, ses lunettes et sa tenue négligée.

— Vraiment, Sarah, vous avez été poursuivie par des admirateurs audacieux?

Elle répondit sans se fâcher :

— Il ne s'agit pas de moi, je ne me trompe pas sur le genre de curiosité que j'excite. Mais, tenez, vous vous rappelez bien Alice Drury que son père eut la sottise de confier à un chaperon encore plus léger qu'elle-même pour des voyages qui devaient compléter son éducation. Eh bien! ces dames se sont fourvoyées dans la mauvaise compagnie; c'étaient des comtesses, des marquises plus ou moins authentiques qui leur faisaient des avances; comment y résister? Elles ne s'apercevaient pas de l'absence d'honnêtes femmes dans ce qu'elles appelaient les salons de Paris. Au bout du premier hiver, les hommes parlaient de la pauvre Alice, au cercle, en la désignant par un petit sobriquet des plus impertinens. Elle était très gaie, très drôle, elle avait du succès; elle en eut tant et tant qu'elle se trouva, sans le vouloir, et presque sans le savoir, aussi perdue qu'on peut l'être.

Voilà une triste histoire, mais elle ne prouve rien. Alice Drury avait trop de sang irlandais dans les veines, elle était impulsive, sentimentale, elle se plaisait parmi des oisifs. Je ne verrai, n'ayant ni temps ni argent à gaspiller, que les gens qui travaillent. Il y a cependant des choses désagréables qu'on ne peut éviter, c'est un fait. Par exemple, Jessie, vous ne vous feriez jamais une idée de la façon grossière qu'ont les hommes de dévisager les passantes; il n'est pas rare qu'ils se permettent même de les suivre. Mme Mousset prétend bien que, si l'on traite ainsi les Américaines, c'est en grande partie leur faute, qu'elles ont des manières trop décidées.

Certes, on ne nous a jamais appris à baisser les yeux; notre hardiesse, vantée par ceux qui la comprennent, est ici taxée d'effronterie pure et simple. Ce qui est curieux, c'est que la prétendue galanterie de ces messieurs, si agressive au dehors, est au contraire fort timide dans ce qu'on appelle le monde. J'ai distribué mes lettres d'introduction et je vais aux jours de deux ou trois personnes qui ne se méfient pas des étrangères. Eh bien! presque jamais il n'arrive qu'un homme vienne s'asseoir auprès de moi pour causer. On dirait qu'ils ont peur que je n'entame avec eux un flirt compromettant. Il y a tant de préjugés contre le flirt! Au fond je crois bien qu'ils jugent que c'est une duperie : beaucoup de bruit, peu de profits. Les femmes mariées d'Europe vont plus loin, — à en croire les romans, car je n'ai vu jusqu'ici que d'édifiantes mères de famille, esclaves du cours que suivent leurs petites filles. — Quand rencontrerai-je les autres, ces pernicieuses héroïnes de Paul Bourget? Je les cherche partout.

Pour en revenir à l'isolement où ces messieurs laissent les jeunes filles, je souffrais un peu de mon abandon, au commencement, n'y étant pas accoutumée. A présent, j'ai pris mon parti. Quelques compatriotes m'y aident, en venant me voir. Savez-vous qu'il y a un Club de plusieurs centaines d'étudians américains à Paris? Dans le nombre deux anciennes connaissances, élèves des Beaux-Arts, Jack Bradey et Horace Giles, mais je ne suis pas ici pour me laisser accaparer par l'Amérique.

Un Français a fini tout de même par se risquer dans ma toile et vous allez m'en faire compliment; c'est Jean Lautrec, dont vous portiez aux nues, vous et Kitty, le symbolisme un peu poseur. Je l'ai rencontré chez cette accueillante Mme de Vincelles. Elle est très entourée, Mme de Vincelles. Les vieilles dames le sont étonnamment dans cette partie du monde : mères, grand'mères, comptent beaucoup plus que leurs filles et petites-filles, qui baissent pavillon devant elles. Jusqu'au mariage une femme n'est rien, ce qui donne à toutes la rage de se marier. Si nous ne tenons peut-être pas assez à cette antique coutume, nous autres, vraiment, les Françaises y tiennent trop, et cela se conçoit : sans mariage, point de liberté pour elles. Et puis les pauvres filles ne forment guère de ces amitiés d'école et de collège qui valent souvent mieux que l'amour. Surveillées honteusement en pension, elles s'entendent dire par leur famille que les amies intimes déplaisent au mari et avec docilité elles sacrifient d'avance tout ce

qu'il y a de plus précieux à un inconnu qui peut-être ne daignera jamais se montrer. Je les plains. Autant être Turques! Mais elles ne doivent s'en prendre qu'à elles-mêmes de leur abaissement. Pourquoi ce perpétuel désir de plaire qui est la ruine de toute fierté? Si vous saviez comme Mme de Vincelles cherche à se faire pardonner ses élucubrations littéraires par un excès d'humilité! C'est pitoyable!

M. Lautrec a déjà dû voir que j'étais d'une autre humeur. Il m'a fait deux ou trois visites, dans lesquelles il me parut qu'il m'interviewait avec une certaine indiscrétion, quoique ce soit certes un homme bien élevé. Il a de jolies manières, gâtées par un peu trop de contentement de lui. Quant au physique, — très ordinaire, un visage sans énergie, mais d'une expression vive et spirituelle. — Les hommes vraiment beaux n'existent en France que par exception et les femmes affectent de ne faire aucun cas de cet avantage de la beauté chez le sexe réputé fort. Un homme comme Ralph Edgerton n'obtiendrait pas le succès qu'il a parmi nous et je crois qu'il n'oserait affecter cette coiffure spéciale qui le fait ressembler à l'Apollon du Belvédère. D'ailleurs, les visages complètement rasés, dont nos élégans donnent l'exemple, sont très rares à Paris, ce qui nuit aux types pseudo-grecs.

Il est remarquable qu'à la Comédie-Française le Petrucchio de *la Mégère apprivoisée* ait été créé par Coquelin. En Angleterre, et l'Amérique pense de même, on jugerait impossible de confier ce rôle de dompteur de femmes à tout autre qu'un très bel homme, tandis qu'évidemment, selon l'idée française, c'est l'esprit qui remporte la victoire, et l'esprit peut avoir impunément un nez en trompette.

Je vous parle de cette version défigurée de *Taming of the Shrew* parce que Mme de Vincelles m'y a conduite hier. M. Lautrec avait apporté une loge. Au cours de la soirée, j'ai beaucoup joui des renseignemens qui m'ont été fournis sur les acteurs et le public. Je crois qu'il en sortira un article piquant pour le *Magazine*. Sur leur propre terrain, les acteurs français ne ressemblent pas à ce qu'ils sont chez nous. Ils ont, je le vois, un jeu d'exportation qui nous est dédié, des moyens à notre usage pour se faire mieux comprendre. Une autre différence, c'est qu'ils sont, ici, très bien entourés et qu'on ne risque pas, comme à New-York, pour voir Mounet-Sully dans *Hernani*, d'entendre le sempiternel monologue d'un don Carlos-doublure. Si l'on croit que nous ne

distinguons pas, si l'on croit que l'ensemble irréprochable de la troupe des Français, par exemple, nous laisse insensibles et que nous trouvons une entière compensation à couvrir d'or des étoiles isolées, on se trompe. Mais l'un des préjugés européens les plus enracinés c'est que nous manquons de goût. Pourquoi cela? Parce que nous sommes des gens pratiques, parce que nous fabriquons des machines. Il semble y avoir incompatibilité entre la mécanique et la poésie, entre l'industrie et certains raffinemens.

Selon M. Lautrec, le même ensemble harmonieux d'une troupe telle que celle de la Comédie-Française existe, pour la plus grande gloire de la conversation, dans les salons où causent des gens habitués à se donner la réplique sous les auspices d'une maîtresse de maison experte. M. Lautrec en cite jusqu'à deux. Je voudrais voir ces salons-là; malheureusement ils s'ouvrent très peu aux étrangers. La vraie société française est fort exclusive, presque inabordable. Ceux de la colonie américaine qui s'y glissent ne le font qu'à la condition de recevoir eux-mêmes d'une façon très fastueuse, très amusante, et la plupart ne pénètrent pas au cœur de la place. D'après ce que j'entrevois, ils prennent le parti de se fréquenter surtout entre eux. New-York a élu domicile autour de l'Arc de Triomphe et près de l'Opéra. Ce New-York-là n'est nullement étranger à M. Lautrec. Il a paru s'étonner que je n'y connusse personne. J'ai répondu que je n'étais pas du beau monde, que je ne le verrais pas plus à New-York que je ne le vois à Paris.

— Comment, miss Marsh, dans une république!

— Dans une république, monsieur Lautrec, l'aristocratie d'argent est plus arrogante encore qu'ailleurs.

En vérité, Jessie, ils ne savent rien de nous, rien, pas le premier mot!

PETITS CAHIERS DE JEAN LAUTREC
DOCUMENS HUMAINS

Jeudi.

Première visite à miss Marsh. Un rendez-vous pour commencer, rendez-vous d'affaires. J'ai des articles à lire, des conseils à donner, ne l'oublions pas.

Elle habite un quartier aux joyeux et galans souvenirs: celui de la Chaumière, chère à Paul de Kock. Choix singulier et de bon augure. D'avance je me représente un petit appartement de garçon dans une maison mal gardée.

Vendredi.

Point du tout : je me suis trouvé devant la plus belle porte cochère d'une vieille petite rue respectable et fort triste. Façade de pierre grise assez imposante, portant une inscription peinte, trop petite pour attirer le regard, à moins qu'on ne la cherche : *Home-Club for American students*. Les mots de club et de foyer jurent accouplés; qu'est-ce que cela peut bien être? Une espèce de couvent laïque, ou un simple cercle, une association quelconque? Quoi qu'il en soit, je ne la verrai pas seule, premier ennui!

J'entre dans une vaste cour-jardin où l'œil se repose sur de grands arbres dont l'aspect, quand les bourgeons auront déplié leurs feuilles, sera charmant. Un cerbère me demande, en français d'Auvergne, ce que je veux. Je nomme miss Marsh et, l'instant d'après, je suis à l'attendre dans un grand salon décoré selon le goût esthète le plus sobre. Auprès de la cheminée, une jeune fille et un jeune homme sont assis, causant et riant à demi-voix; sur le canapé, deux dames, dont l'une est en chapeau, tandis que l'autre paraît chez elle, échangent des confidences. Un peu embarrassé de mon personnage, je me promène en regardant les photographies de chefs-d'œuvre qui sont sur les murs. Et tout à coup elle paraît... plus belle encore tête nue, oh! combien plus belle! Des cheveux crêpelés qui s'arrangent d'eux-mêmes en bandeaux sur le front blanc et lisse, au-dessus de la ligne parfaite, un peu sévère, des sourcils noirs. Pas un grain de poudre de riz. Diane sortant du bain,... mais en costume tailleur.

Elle m'aborda comme elle eût abordé un ami de dix ans, me fit asseoir à la place que quittait au moment même l'autre visiteur, un grand garçon imberbe et haut sur pattes qui sortit reconduit par son amie; et, sans tenir compte de la présence des deux dames qui d'ailleurs ne semblaient étonnées de rien, miss Ethel se montra aussitôt gaie, brillante, expansive.

— Où suis-je? demandai-je en regardant autour de moi.

— Oh! est-il possible que vous ne connaissiez pas notre club!

Et avec volubilité elle m'explique cet établissement. J'apprends alors qu'une des plus riches représentantes de la colonie américaine à Paris a ouvert et doté ce gîte à l'intention des jeunes filles de son pays qui viennent étudier chez nous. Elles sont admises à peu de frais dans une maison organisée de manière à leur donner l'illusion de la patrie et de la famille.

— Mais la liberté, cette fameuse liberté! Vous êtes en pension, tout au moins en tutelle, si grandes filles que vous soyez.

— Quelle idée! nous allons, nous venons à notre guise, aucune règle ne nous gêne.

— A la bonne heure! Et toutes ces demoiselles travaillent assidûment, sérieusement, sans se laisser distraire?

— Mais oui, puisqu'elles sont venues pour cela. Nous ne sommes pas des enfans... Quelques-unes étudient la médecine, les autres suivent différens cours; la plupart sont artistes, musiciennes, peintres ou sculpteurs, peintres surtout, c'est la majorité; nous avons aussi deux architectes.

— Et sous quelle rubrique vous rangez-vous, mademoiselle?

— Oh! moi, j'étudie la science sociale, et les mœurs et la vie... C'est le devoir de tout écrivain, n'est-ce pas?

— Certes, répliquai-je, le plus gravement que je pus. Le talent se nourrit d'observation, d'expérience, d'émotions ressenties. Il faut vivre, vivre avec intensité, si l'on veut qu'il se développe.

— Oh! comme vous avez raison! Je l'ai compris toute jeune, mais il y avait à mon développement plus d'une difficulté.

Et elle se met, sans que j'aie besoin pour cela de la pousser beaucoup, à me raconter son histoire. Du premier coup j'apprends tout ce qui la concerne et, après avoir tout appris, je me sens un peu plus perplexe encore qu'avant de savoir. Voici les traits principaux. Fille de fermier (fermier signifie en Amérique propriétaire rural). Ses parens, de souche puritaine, se transportèrent de l'Est à l'Ouest pour défricher je ne sais plus quel coin de la Prairie. M. J. B. Marsh a d'assez grandes cultures, il élève du bétail, mais les revenus sont incertains, à la merci de la sécheresse, des mauvaises récoltes : il trouve donc naturel que ses nombreux enfans se tirent d'affaire tout seuls. Un des fils est missionnaire, un autre commerçant; le troisième est parti pour le Far West, on n'entend plus parler de lui. L'aînée des filles exerce les fonctions de *nurse*, d'infirmière brevetée dans un hôpital, avec un bon traitement : c'était sa vocation; et celle-ci, Ethel, se berce du rêve naïf d'entreprendre tout ce qu'un homme pourrait faire à sa place. Pourquoi pas? Elle a été élevée dans le même collège que ses frères. Une fois bachelière, — car elle est bachelière et n'en tire aucune vanité, — miss Marsh s'est demandé quelle carrière elle choisirait.

— Voyez-vous, me dit-elle en riant, je ne suis pas aussi bonne

que ma sœur Mary, qui a toujours été préoccupée du sort des pauvres et des malades. Le développement pour tous, le progrès, la vie m'attirent beaucoup plus que la caducité et la mort. Je crois qu'en écrivant on peut pousser à la roue. Éclairer mon pays sur ce qui se fait de bon et de généreux dans d'autres pays, pour qu'il profite des expériences accomplies, voilà mon but : il exigera que je voyage un peu. Je satisferai ainsi mes goûts, et la question sociale s'en trouvera bien. Nous devons tous nous consacrer à elle. Qui donc pourrait ne pas s'y intéresser aujourd'hui? C'est le grand péril, la grande énigme, le grand devoir. Vous vous y intéressez, n'est-ce pas?

Ce qui m'intéresse, c'est la forme vraiment parfaite de sa petite tête attachée à ravir, c'est ce cou élégant qui se penche vers moi avec confiance.

Elle continue, les joues toutes roses de curiosité :

— Vous me renseignerez sur beaucoup de points que j'ai pris en note. Mme de Vincelles, — oh ! je l'ai déjà pressée de questions, — Mme de Vincelles n'a pu me rien dire de précis. Elle tombe tout de suite dans l'attendrissement, dans les rêvasseries charitables ; c'est du roman, ce n'est plus de la sociologie. Au fond, elle ne pense qu'à ses petites histoires, elle ne se soucie que de ce qu'elle fait. Et il faut reconnaître qu'en général on se spécialise terriblement chez vous. Cela me fait penser à un savant naturaliste que j'interrogeais une fois sur les papillons et qui m'a répondu : — Le coléoptère, mademoiselle, suffit à absorber une existence d'homme. Le lépidoptère m'est donc indifférent.

Elle rit et sa gaîté a de si belles dents que je ris aussi pour les voir le plus longtemps possible.

— Vous êtes sociologue, j'en suis sûre, reprend-elle, malgré le pessimisme affiché dans vos livres. Un de vos poètes ne nous a-t-il pas démontré la vertu d'un certain pessimisme héroïque, qui peut très bien fraterniser avec notre optimisme, à nous? Et je veux croire que c'est là le vôtre.

— Mon Dieu, oui, fraternisons!

Je détourne vite le sujet, ne voulant pas convenir devant elle que je trouve, quant à moi, ma vie assez bien arrangée, mais que, d'accord en cela, du reste, avec tous les esprits qui ne sont pas absolument chimériques, je renonce à améliorer celle des autres.

— Si nous lisions un peu vos impressions parisiennes, miss Marsh? Vous savez que je suis venu pour cela.

— Vraiment, vous voulez bien? N'allez pas me flatter, au moins. Mais ne me découragez pas non plus.

Elle s'échappe, et revient, deux minutes après, avec des papiers plein les mains. Les dames en visite sont depuis longtemps parties; le salon est désert; nous pouvons nous y croire chez nous, malgré la menace des portes ouvertes. Elle attire une petite table dans l'embrasure d'une fenêtre, me fait asseoir auprès d'elle et, sans aucune grimace de fausse modestie, exhibe trois ou quatre petits articles d'une grande écriture ferme, bouclée, cadenassée, qui, d'après la graphologie, dont je suis un adepte, indiquerait avant tout la prudence et l'empire sur soi-même; écriture masculine avec je ne sais quoi d'élancé qui est bien femme pourtant : hardiesse et circonspection réunies, un grain d'idéal par surcroît. Comment diable s'y prendre pour venir à bout de cette écriture-là?

Les sujets, bizarrement choisis, sont très peu homogènes : *le Balayage des rues de Paris*, *les Grands Magasins*, *les Cours de la Sorbonne*, *la Littérature pour jeunes filles*, *l'Œuvre des Libérées de Saint-Lazare*. Sur ce dernier thème, elle s'exalte :

— Oh! peut-il y avoir au monde un plus beau programme que celui-là : préserver une malheureuse du danger de se perdre à jamais, rendre à la vie sociale les repenties décidées à travailler. Sans aucun doute, vous connaissez les admirables dames qui dirigent cette œuvre de rédemption?

Je confesse que, sauf les religieuses, dont j'ai toujours entendu vanter le dévouement...

— Je vous parle de dévouemens laïques et libres! Vous voilà comme Mme de Vincelles! Des gendarmes pour arrêter les criminels, des religieuses pour réformer les pécheresses... A chacun son métier...

— Mais il me semble...

— C'est possible!... j'admets à la rigueur que la besogne soit mieux faite par des gens qui ne font que cela; mais vous, pendant ce temps, vous n'avancez pas d'une ligne, vous vous rouillez, vous laissez perdre vos forces, vous devenez égoïste...

— Permettez...

— Ne m'en avez-vous pas donné la preuve en avouant ne pas connaître les personnes qui se consacrent à une telle cause, vos compatriotes pourtant? Nous leur rendons justice, nous, des étrangers!

L'indignation, la colère lui vont merveilleusement; ses yeux

sombres lancent des flammes. J'achève de la mettre hors d'elle en lui disant :

— Est-ce que ces questions de prison et d'hôpital ne vous répugnent pas un peu à vous, jeune fille?

— Comment?... Pourquoi?... Toutes les femmes sont solidaires les unes des autres et tenues à s'entr'aider. Ce sont peut-être les pires qui aident les meilleures en leur fournissant l'occasion de panser certaines plaies.

Hum! les plaies des détenues de Saint-Lazare? Sait-elle au juste de quoi elle parle? Je m'absorbe prudemment dans ma lecture, mais elle m'interrompt avant que j'aie atteint la fin de cette étude comparative des prisons de femmes à Paris et en Amérique, étude très solide, me semble-t-il, beaucoup trop approfondie, avec de vilains mots intolérables sous la plume de cette espèce d'archange.

— Monsieur Lautrec, vous reconnaissez bien que nous autres femmes nous pouvons plus que personne pour le salut de l'humanité?

— Pour son bonheur, assurément!

Cette réponse hypocrite la satisfait; elle ne sait pas ce que c'est qu'un sous-entendu, bien qu'elle ait l'autre jour parlé avec mépris chez Mme de Vincelles du *double-entendre* qui, en français d'Amérique, paraît vouloir indiquer la même chose.

— A la bonne heure! Tenez, depuis que les femmes contribuent à diriger chez nous, non seulement l'instruction publique, mais beaucoup d'affaires municipales, tout va bien mieux. Elles sont arrivées à des progrès, même pour le nettoyage des rues, de vrais cloaques autrefois... Ah! lisez donc encore mon second article sur vos balayeurs parisiens. Ils sont si gentils, si propres, si pittoresques et ils font de si bonne besogne. Je sors dès l'aube pour les guetter, car je ne veux parler de rien que je n'aie bien vu moi-même et vu à fond.

Je lis l'article sur les balayeurs après l'article sur les libérées, puis je parcours les suivans avec un intérêt fondé sur l'absolue dissemblance du point de vue, sur l'importance donnée à des choses que nous regardons à peine, les jugeant insignifiantes, mais qui font appel cependant au sentiment américain, tandis qu'il reste fermé à d'autres choses qui nous apparaissent comme l'essentiel. Tout cela est très instructif pour moi. Je découvre enfin pourquoi les journaux de là-bas ont si peu de correspon-

dans français. Ceux-ci ne sauraient pas montrer à leurs lecteurs le genre de France qu'ils ont envie de voir, une France en harmonie avec l'idée préconçue qu'ils s'en font. Il faudrait auparavant se mettre en rapport avec l'esprit étranger, se pénétrer soi-même de cet esprit et n'écrire sur le moindre sujet qu'avec une pénétration exquise des différences, en soulignant toutes leurs causes, tour de force presque impossible. Taine a su l'accomplir pour l'Angleterre, mais miss Marsh n'est pas Taine. N'importe, je ne lui ménage point les complimens, tout en faisant mes réserves quant au style dont je ne puis juger, car je sais mal l'anglais.

— Oh! le style, je crois bien que je n'en ai pas, ce n'est pas au style que je vise. Mais vous trouvez que le fond y est? Vous ne voudriez pas me tromper. Quelques conseils me seraient si utiles!

Elle n'a pas de style et elle écrit! En vérité, il y a des momens où cette enthousiaste, cette héroïne, cette beauté, — elle est tout cela, — me paraît un peu bête.

Je lui soumets perfidement quelques sujets d'actualité. A ce mot, cher aux journalistes, elle dresse l'oreille, elle piaffe comme un cheval généreux. Que dirait-elle d'une séance de réception à l'Académie, d'une répétition générale aux Français, de ces petites expositions de cercles qui sont la note caractéristique de la saison?

— Ce que je dirais? Que vous êtes bon, vraiment trop bon.

— Vous comptez pour rien le plaisir de vous accompagner.

— Mais j'abuserai peut-être, j'empiéterai sur votre temps. Quand donc travaillez-vous?

— La nuit, de préférence.

Elle tire un calepin de sa poche et prend en note ce détail intéressant.

— Je voudrais... Oh! plus tard, beaucoup plus tard, quand j'aurai l'expérience voulue, je voudrais faire un article sur la manière de travailler des différens auteurs.

— Et sur ce qu'ils mangent à déjeuner?

— Vous vous moquez, mais la nourriture a bien son influence sur les fonctions du cerveau.

Comme elle serait charmante si elle n'était que belle! Cette perpétuelle intervention de l'élément professionnel gâte tout.

Samedi.

J'ai obtenu déjà ce que j'appellerais une faveur signalée si j'étais en pays français; je l'ai obtenue avec une facilité décon-

certante. Habilement, je m'en flatte, j'avais trouvé moyen de passer la soirée derrière son fauteuil à respirer le parfum de sa nuque et à effleurer son épaule, sous prétexte d'écouter une pièce qui m'assomme. Mme de Vincelles, m'ayant servi de complice en toute innocence, prend à la fin du spectacle le bras de son éternel sigisbée, le général Brock, et moi, tout en descendant l'escalier avec miss Marsh, j'ose lui demander la permission de la reconduire. Avec une parfaite simplicité, elle accepte. Nous voici tous sur la place du Palais-Royal.

— Vous n'aurez pas peur de rentrer seule, d'après ce que je sais de vos habitudes indépendantes, dit Mme de Vincelles. Nous allons vous mettre en voiture.

— Merci, répond-elle tranquillement, je n'aurais pas peur du tout, mais M. Lautrec offre de m'accompagner.

Ainsi, point de mystère, la moitié de mon plaisir est perdue!

Tressaillement indigné de Mme de Vincelles.

— Vous ignorez donc que M. Lautrec demeure à l'autre extrémité de Paris! s'écrie-t-elle, espérant que la discrétion sera plus forte chez sa protégée que la pudeur et qu'elle va se dédire et que cette énorme inconvenance n'aura pas lieu.

— Je l'ignore en effet, réplique miss Ethel sans aucun souci de s'informer davantage.

Mme de Vincelles paraît scandalisée. Mais nous ne nous en apercevons pas. Le chemin est long, jusqu'à l'Observatoire. J'espérais bien, au milieu de considérations à perte de vue sur Shakspeare, placer un mot qui fît un peu rêver cette raisonneuse. Impossible, elle a coupé tous mes effets. Je n'avais que la compensation d'être près d'elle, extrêmement près d'elle, dans des ténèbres propices. Mais, au moment où, fort ému de mon semblant de bonne fortune, je me demandais si elle était de ces femmes que la réserve touche ou de celles qui excusent l'entraînement de la passion, elle me dit d'une voix claire et indifférente :

— Ces fiacres sont ridiculement étroits; on y est mal à l'aise. Nos voitures de place à New-York sont plus chères, mais bien plus confortables.

Elle serra sa pelisse autour d'elle, s'assit de biais et reprit en riant :

— Quel chemin ont fait les femmes depuis cette mégère, si vite, si aisément mise au pas, et par des moyens si grossiers!

ETHEL A JESSIE

15 avril.

Dear, je le disais bien à cette trembleuse de Sarah, tout dépend en France, comme ailleurs, dans nos relations avec les hommes, de la manière de nous y prendre. Je ne sais pas si M. Lautrec est ou a jamais été de ces gens qui font la cour, mais je vous assure qu'il est avec moi absolument fraternel dans ses attentions. Nous allons partout ensemble et bien des difficultés se trouvent, grâce à lui, simplifiées dans un pays où les femmes n'obtiennent pas comme chez nous tout ce qu'elles veulent. Il est très bien informé, il m'apprend beaucoup de choses. D'autre part, je crois qu'il gagne à me voir souvent. C'est, je le répète, la faute des Européennes, si les hommes ont vis-à-vis d'elles cette attitude où la galanterie se mêle à l'autorité. Elles leur sont si sottement soumises. Elles les flattent dans tous leurs travers, au lieu de comprendre que le temps est venu de se placer vis-à-vis d'eux sur un terrain nouveau, en égales. Les femmes de France ne veulent pas entendre cela, sauf quelques énergumènes qui profanent le noble nom d'émancipées et avec lesquelles vous ne vous soucieriez pas plus que moi de faire cause commune. Je rencontre même beaucoup d'opposition, à mesure que nous nous connaissons davantage, chez l'aimable Mme de Vincelles, ma meilleure amie à Paris. Je m'étais avisée de dire tout franchement à son jour que je lisais Rabelais, pour bien entrer dans la race et vivre de toute sa sève. Elle a fait une grimace sévère. Impatientée, j'ai déclaré que la grossièreté de Rabelais m'offusquait beaucoup moins que les vices à demi voilés de tant d'écrivains actuels. Il me semble, en effet, que sa pensée est saine, qu'elle passe sur le bourbier sans le toucher, comme un grand cygne au vol puissant.

— C'est vous, mademoiselle, a interrompu M. Lautrec, c'est vous qui avez des ailes de cygne capables de vous porter au-dessus de vos lectures.

— J'aime à croire, a repris Mme de Vincelles, que vous connaissez surtout Rabelais par les morceaux choisis. Je suis dans le même cas, non pas par pruderie, mais parce qu'il m'ennuierait très vite. Toutes ces éditions expurgées de nos auteurs qui circulent en Amérique exposent les dames à parler beaucoup trop libre-

ment des plus répréhensibles, de Verlaine, par exemple, et c'est un bien curieux contraste avec leur sévérité sous d'autres rapports.

Je me sentis rougir, en répondant que pour moi il ne s'agissait pas d'amusement, de curiosité vaine, mais d'étude.

— Ce prétexte de l'étude, répondit-elle en riant d'un rire assez sec, peut mener loin.

Mais M. Lautrec, — nous étions entre nous trois, — prit mon parti et déclara qu'il trouvait cette intrépidité fort louable.

— Bah ! bah ! répondit Mme de Vincelles, parce que vous en profitez un peu.

Et elle se leva pour recevoir une visite qui entrait.

Je fus touchée de l'honnête confusion qu'exprimait après cette algarade la physionomie de M. Lautrec. C'est en supposant le mal qu'on pervertit les meilleures intentions. Le grand respect de ce jeune homme envers moi tient peut-être à la simplicité avec laquelle j'aborde avec lui toute sorte de sujets. Lorsqu'il me revit seule, il me dit d'un ton gai qui nous mit à l'aise l'un et l'autre :

— Mme de Vincelles est par trop vieux jeu. Si vous suivez ses conseils, vous ne verrez Paris qu'à travers les grilles d'un couvent, et ce que vous voulez, n'est-ce pas ? c'est le pénétrer à fond. Entrez donc bravement à mon bras, au bras d'un camarade, dans ce Paris où vous avez jusqu'ici tourné toujours dans le même cercle.

Et il est bien vrai que, sans ses excellens avis, je tournerais toujours dans le même cercle, faute de savoir. Grâce à lui, j'ai découvert le vrai bric-à-brac, non pas chez les marchands d'antiquités, qui le parent et le remettent à neuf, quand ils ne l'inventent pas, non pas dans ces boutiques de bibelots frelatés, qui ne sont dédiées, paraît-il, qu'aux Américains en voyage, car jamais un Parisien de race n'y met le pied, mais dans les échoppes du Pont-Neuf et du Marais ; j'ai fait connaissance avec Yvette Guilbert, dont je ne comprends pas bien les chansons, à cause du *slang*, de l'argot, dont elle abuse, mais qui est si distinguée, si longue, si mince, une esthète très spirituelle.

CAHIERS DE JEAN LAUTREC

1er mai.

Mon métier n'est pas une sinécure. Elle se fait tout expliquer minutieusement ! Non que je me défende toujours de répondre à la légère ; les lecteurs du *** *Magazine* auront, grâce à moi,

quelques notions inexactes de plus, mais elle est difficile à tromper, elle découvre très vite une contradiction, une lacune; les épithètes de *sharp* et de *keen* conviennent à son genre d'esprit; elle possède à un degré supérieur la netteté, la logique; je ne m'étonne pas qu'elle ait été très forte, au collège, en mathématiques.

Tout en regardant les tableaux avec elle (le Salon nous est d'un grand secours), tout en visitant le Louvre, les Gobelins, la manufacture de Sèvres, Notre-Dame, tout ce qu'un guide consciencieux doit montrer à une étrangère infatigable, je cherche à découvrir ce qu'il y a sous cette rage de travail, sous cette curiosité de tout voir, sous ce dédain du qu'en-dira-t-on, sous cette gaîté d'enfant qui éclate à travers des préoccupations apparemment sérieuses. Son passé est pour moi de moins en moins clair. Voilà une fille de vingt-six ans qui a été élevée avec des garçons et de la même manière qu'eux; elle a mené, aussitôt ses études bien ou mal faites, une vie indépendante, car, une fois graduée, elle quittait la maison paternelle, sans beaucoup de larmes, m'a-t-il semblé, — il n'est jamais question de ses parens, — pour aller s'établir à New-York en compagnie de deux amies dont l'une, Kitty, se consacre à l'enseignement, tandis que l'autre, Jessie, grande musicienne, confond dans de très hautes aspirations les questions d'art et les questions sociales (où celles-ci ne se fourrent-elles pas?) fermement persuadée, me dit miss Marsh, que l'art peut renouveler la perspective morale, et que la musique surtout possède cette puissance transformatrice. Je ne sais pas laquelle se charge du ménage; il doit être mal fait. Quant à miss Marsh elle va à son journal comme elle irait à un bureau quelconque, et elle a débuté par l'équivalent du reportage. Ces trois filles, toutes trois jolies (j'ai vu les photographies des deux autres), vivent ainsi absolument libres, dans un petit chez elles où j'ai supposé d'abord qu'elles se nourrissaient exclusivement de thé et de sandwiches, mais Ethel m'a détrompé.

— Comment donc! nous mangeons plus que vous. Le premier déjeuner est toujours ce que vous appelez à la fourchette. A neuf heures, en Amérique, on a fait un repas solide et on est habillée pour toute la journée.

— Pas de peignoirs, pas de jolis négligés?

— Tout cela reste dans la salle de bains, répond-elle avec une rougeur légère. Nous sortons de grand matin et nous sommes exposées à recevoir des visites. Les amis passent, ils entrent un instant, même avant le *lunch* de midi.

— Pardon, dois-je comprendre amis au masculin?

— En Amérique, on ne fait pas de différence.

— Vous en aviez beaucoup à New-York?

— Oh! des douzaines.

Je m'enhardis :

— Et des amoureux, bien entendu, dans le nombre?

— C'est possible, on ne sait jamais...

— Comment, on ne sait jamais?

— Non, car ils ont en masse la même attitude qui permet de tout supposer et n'engage à rien.

— Il arrive cependant...

— Oui, on se marie comme ailleurs. Alors un des amis se transforme en fiancé.

A un regard interrogateur qui se fixe sur elle, cette étonnante Ethel répond avec calme :

— Oh! Kitty est fiancée, mais Jessie et moi nous ne voyons aucune nécessité d'enchaîner notre liberté. N'êtes-vous pas, monsieur Lautrec, de l'avis de ceux qui jugent que la position de la femme a été très largement déterminée par le degré de développement auquel avait atteint l'humanité lorsque ont été posées de certaines limites? A l'origine, elle était tenue à toute sorte de devoirs qui ne lui incombent plus que d'une façon secondaire; le rôle même de la mère s'est modifié; à mesure que cette chose barbare, la guerre, s'effacera, et que la science réussira à prolonger la vie humaine, le devoir de mettre beaucoup d'enfans au monde deviendra moins impérieux. Ces idées ne sont pas de moi, mais je m'y rattache. Trouvez-vous que j'aie tort?

Après un silence durant lequel je ne sus que répondre, elle poursuivit de son accent le plus grave :

— La grande affaire pour chacun, homme ou femme, c'est de s'occuper activement du bien de ses semblables et cela, permettez-moi de vous le dire, sans prendre toujours, comme vous le faites ici, l'État pour agent, sans prononcer de vœux comme vos religieuses, sans porter de costumes particuliers indiquant que l'on remplit un ministère, qui en réalité s'impose à tous. Tout cela, n'est-ce pas? a fait son temps. Il faut secouer la routine comme un vieux manteau hors d'usage.

Je lui demandai, interdit, à quelle religion elle appartenait.

— Oh! mes parens sont congrégationalistes, mais, au cours de

mes études, je me suis rattachée à l'Église unitaire, la moins dogmatique qui existe.

— Et comment ont-ils pris cette abjuration, vos parens?

— Mais ce n'est pas une abjuration, puisque nous suivons tous la loi du Christ. Que voulez-vous que leur fasse cette question de forme?

— Pardon, je jugeais au point de vue catholique...

— Ah! vous êtes catholique?

— Comme on l'est pour être né et avoir été baptisé dans une religion à laquelle on ne croit plus.

— C'est-à-dire que vous êtes agnostique?

— Je crois bien que je ne suis rien.

— Oh! vous vous calomniez sans doute, monsieur Lautrec. Il importe peu d'être arrivé à une certaine indifférence des métaphysiques, pourvu que l'on soit bon...

— Mon Dieu, je ne crois pas être un méchant garçon...

— Vous ne voulez pas me comprendre. J'entends bon dans le sens de *good*.

— Vertueux alors?

— Certes oui. Pourquoi souriez-vous? C'est être vertueux que de faire le bien. J'accepte, en ce cas, que le dogmatisme s'efface et se fonde dans la doctrine chrétienne uniquement formulée par la charité.

Singulière fille! Et comme notre entretien déviait d'une façon incommode! Faites donc la cour à une personne qui tout le temps passe d'un cas particulier à des idées générales! Si elle m'avait proposé seulement de me convertir, de me guider dans les voies spirituelles, cela aurait pu faire avancer l'intimité. Mais tant de confiance dans ma vertu! Je pensais à ces petits enfans qui hardiment mettent le poing dans la gueule d'un gros chien, si étonné de cette familiarité, qu'il n'ose mordre.

ETHEL A JESSIE

15 mai.

Oui, vous avez raison, chère, et pourquoi le nierais-je? Il me plaît beaucoup, je goûte sa société de plus en plus, je reconnais qu'elle me manquera lorsque je quitterai la France, mais nous sommes loin cependant, lui et moi, de nous entendre tout à fait. C'est même là, peut-être, ce qui donne du piquant à notre amitié passagère; pourtant, certaines discussions entre nous touchent plus

que d'autres au fond des choses et me font parfois constater des abîmes.

Vous savez qu'à mes momens perdus je m'évertue à traduire *le Livre de la Pitié et de la Mort*, un des rares bijoux de la littérature française qui peuvent être mis entre les mains de tout le monde. Je le lui ai dit et il en a paru mécontent plutôt que satisfait.

— J'aimerais mieux, m'a-t-il dit, qu'on ne traduisît pas les œuvres d'art; un chef-d'œuvre sans sa peau me fait l'effet d'un écorché répugnant; croyez-moi, l'expression est la marque d'artiste par excellence, la caractéristique et la vertu d'un livre.

Bien entendu, je me récrie, car enfin je ne suis pas sûre qu'une étrangère comme moi puisse comprendre au juste la beauté du style, si parfaitement simple en apparence, de Loti. Ce qui me va au cœur c'est cette pitié qu'il exprime pour nos frères les animaux. L'altruisme s'étendant aux races innombrables que la race humaine sacrifie si légèrement en ce temps de vivisection où, sous prétexte de science, les cruautés nécessaires de la biologie s'ajoutent à d'autres cruautés inutiles, voilà ce qui me paraît plus important de beaucoup que l'impeccabilité de la forme. Quand un homme a fait un livre qui est une bonne action, je veux que toute la terre en profite.

Mais, sans écouter mes objections, M. Lautrec reprenait :

— Vaut-il mieux connaître mal que ne point connaître? En matière d'art, la réponse ne me paraît pas douteuse. Je laisserais volontiers aux traducteurs la besogne des bagatelles courantes et des ouvrages de science, mais non pas des livres de haute littérature.

— Je croyais, dis-je, que l'on apprenait fort peu en France les langues vivantes.

— En effet, répondit-il sans se laisser déconcerter.

— Et, continuai-je, il me semble que les femmes, ici, n'étudient que très rarement les langues mortes. Alors les classiques grecs et latins ne seraient donc même pas entrevus par elles et, à vous autres, Shakspeare resterait fermé. C'est comme si vous me disiez qu'il vaut mieux mourir de faim que n'avoir pas un régal complet et être aveugle que de voir tout juste assez pour se conduire et pour admirer vaguement le soleil.

Il répliqua, très dédaigneux : — Les femmes ne sont pas artistes.

Ce qui ne m'empêchera pas d'achever ma traduction. Mais il entre dans ce dédain du fond en littérature le dédain de beaucoup de devoirs.

Ah! j'oubliais de vous dire que parmi mes argumens en faveur des traductions j'avais glissé celui-ci : « Qui donc lit la Bible dans le texte? » Et qu'il avait répondu d'un air triomphant : « Aussi ne la lisons-nous pas du tout. » Non, ils ne la lisent pas, et ils s'en ressentent. La conscience est chez eux très peu développée. J'en conviens avec douleur, je ne puis plus estimer Mme de Vincelles. Le croirais-tu? J'ai enfin rencontré en sa vieille personne l'héroïne de Bourget que je cherchais vainement partout. Et quant à M. Lautrec, il s'est très mal tiré d'une épreuve que je lui ai fait subir. J'avais demandé à Horace Giles, lors d'une de ses dernières visites, de me nommer les endroits publics de Paris où pouvait le moins aller une honnête femme; ainsi renseignée (je dois dire que le pauvre Giles, surpris de ma question, y avait répondu plus que brièvement), j'ai prié M. Lautrec de me conduire dans un de ces endroits-là... Il n'avait qu'à m'éclairer d'un mot; ce mot, je l'attendais... Eh bien! il ne l'a pas prononcé. J'ai donc su que cette protection sur laquelle toutes les femmes ont le droit de compter de la part d'un gentleman, pouvait me manquer auprès de lui. Il s'en est suivi un peu de mépris pour son caractère. Vous voyez, Jessie, que je garde mon sang-froid, quoique, d'ailleurs, certainement, il me plaise...

P.-S. — Je suis bien aise que vous ayez aimé mon article sur *la Littérature pour jeunes filles*. Interdire aux femmes non mariées de lire ce qui s'écrit pour tous, c'est la preuve de l'immoralité du livre et de la faiblesse morale de la femme. C'est la condamnation tacite de *leur* littérature contemporaine et de *leur* éducation féminine. Quant aux romans composés spécialement pour demoiselles, ce genre de cuisine, quoique fade, n'est pas plus sain que le piment lui-même, car la fin est toujours le mariage, mariage de convenance, mariage de raison, mariage très calme, très raisonnable, dans tous les cas, la peinture de l'amour étant considérée comme dangereuse. Tel quel, le mariage est le couronnement inévitable de la vertu, la suprême récompense des bonnes actions. Et personne ne paraît se douter de ce qu'il y a de dégradant, de honteux dans ce besoin de servitude, servitude payée fort cher le plus souvent, puisqu'une dot du côté de l'esclave est presque obligatoire.

CAHIERS DE JEAN LAUTREC

25 mai.

Il ne faut rien brusquer, je suppose ; éveiller sa méfiance serait dangereux. Elle y viendra d'elle-même si je flatte une de ses chimères, qui est la soumission de l'homme au bon plaisir de la femme. Mais quelle revanche j'aurai à prendre ensuite, car en vérité elle me met à rude épreuve ! Au lieu d'avancer, nous rétrogradons plutôt, et je ne le pardonnerai jamais à cette vieille folle de Vincelles, qui est venue, en criant gare, gâter la partie si bien engagée. Tout marchait à merveille, en effet. Sous prétexte d'initier la correspondante du *** *Magazine* au tréfonds de la vie parisienne, je la conduisais dans beaucoup d'endroits où la morale n'avait que faire, ce qui ne l'empêchait pas du reste de moraliser à propos de tout, et cela de la façon la plus divertissante. Peut-être suis-je allé un peu loin. Elle ne peut guère sortir de chez elle sans passer devant le porche du bal Bullier, dont la décoration fantaisiste a fixé, paraît-il, son attention. Naïvement elle m'a exprimé l'envie de voir ce « bal populaire. » Il paraît qu'un journal américain avait fait l'éloge des fêtes du jeudi et qu'il est question de ce lieu de délices dans un livre de notes sur Paris récemment publié à New-York. Tous les livres, là-bas, devant être dédiés aux jeunes filles, l'habitude est prise une bonne fois de parler des choses les moins faites pour elles, de manière à ne pas les choquer. De là quelques méprises. Peut-être aurais-je dû l'éclairer d'un mot, mais j'aurais perdu là une si belle occasion pour mon propre compte ! L'intérêt personnel l'emporta. Je convins sans trop de peine qu'elle n'aurait une juste idée de la gaîté française qu'après avoir franchi ce seuil brodé d'illuminations tapageuses, derrière lequel on danse comme jamais elle n'avait vu danser. Nous prenons jour pour notre partie fine, mais voilà que la veille, quelques lignes assez froides m'avertissent que miss Ethel Marsh a changé d'avis. Quand je vais lui demander l'explication de ce caprice, je me trouve devant un visage plus froid encore que ne l'était le billet.

— Il est difficile, me dit-elle d'un ton parfaitement d'accord avec sa physionomie, de savoir au juste où doivent s'arrêter à l'étranger les explorations et les expériences. Je comptais sur vous jusqu'ici pour ne pas aller trop loin.

Je me récrie avec l'indignation de l'innocence outragée.

— Aurais-je mérité...

— Non, vous avez été très bon et très prudent, je crois... Cependant Mme de Vincelles m'a dit que c'était perdre de réputation une femme, que de l'exposer à être vue au bal Bullier.

— Mme de Vincelles? Vous lui avez parlé de...

— Croyez-vous que je fasse mystère d'aucun de mes actes?

Et, là-dessus, son regard intrépide se fixe sur le mien, qui, j'en ai peur, répond assez mal à cette interrogation hardie.

— Oui, Mme de Vincelles m'a dit que je me compromettais, que déjà plusieurs fois j'avais été rencontrée et toujours avec vous. Ce n'est pas ma faute pourtant si vous seul m'avez témoigné cette complaisance fraternelle que dans mon pays une étrangère trouverait chez tous les jeunes gens. Mme de Vincelles a un peu dépassé les bornes de l'admonestation amicale...

Je n'ai pu me contenir :

— Ah! en vérité, cela lui va bien, elle qui...

— Vous ne voulez pas dire que Mme de Vincelles ait une mauvaise réputation?

— Elle en a une excellente, ce qui n'empêche que tout le monde soit au fait du fidèle attachement qui existe entre elle et le général Brock. Le temps consacre ces faiblesses-là, mais il est bon que les héros de l'aventure n'oublient pas, quand il s'agit du prochain, la tolérance dont le monde a fait preuve envers eux...

— Vous parlez de faiblesses... de faiblesses coupables?

— Oh! coupables est un bien gros mot...

— Elle était mariée cependant...

— Certes, j'ai connu M. de Vincelles, un brave homme... pas fort... fait pour le rôle...

— Assez, monsieur Lautrec, je regrette moins d'avoir répondu si fièrement, en personne qui sait se conduire.

Je demande un peu inquiet :

— Cette austère personne vous a dit du mal de moi ?

— Pas précisément; elle m'a dit que vous étiez comme tous les hommes, et moi, j'ai répondu que je n'en craignais aucun. Mais, à vous, je dis qu'une fille qui se respecte ne doit pas enfreindre les usages du pays qui la reçoit. Le péché, le vice ne m'attirent nullement...

— Le péché, le vice! qui donc a pu employer de pareils termes à propos d'un endroit où tout bonnement on s'amuse? Beaucoup d'Anglaises en voyage y vont avec leurs maris.

— Mais vous n'y conduiriez pas votre sœur?

Je me tus, déconcerté, n'osant répondre que je ne conduirais pas non plus ma sœur aux Ambassadeurs, où je les ai accompagnées, elle et son amie Sarah. Puis, après une minute de réflexion, je trouvai ceci :

— Pardonnez-moi, si vous voulez revenir aux erremens vieux style de nos jeunes filles, je me le tiendrai pour dit.

C'était la piquer au jeu; elle me prouva que telle n'était pas son intention en me proposant, huit jours après, d'aller à Saint-Cloud en bateau-mouche. Journée beaucoup trop gaie. Soyez donc sentimental avec un écolier en vacances! Le renouveau ne lui inspirait qu'un besoin effréné de course et d'escalade. La chanson des oiseaux l'empêchait d'entendre mon ramage plus ou moins amoureux. Au moment où je me demandais si elle allait se fâcher ou s'émouvoir, elle me demandait le nom d'une fleur en français, et m'envoyait la lui cueillir. Mon ignorance en botanique l'amusait fort. Elle était sûre que ce devait être de ma part une affectation et m'écrasait de son savoir. Je dois dire qu'en histoire elle est beaucoup moins forte qu'en sciences naturelles, en histoire de France du moins. L'autre jour, à propos du plus beau chiffre de la Renaissance, n'a-t-elle pas pris Diane de Poitiers pour une reine? Après quoi elle s'est indignée que le nom d'une mauvaise femme (*wicked woman*) fût mêlé sur des monumens publics à celui d'un roi. L'ignorance grossière d'une Marcelle m'amuse plutôt qu'elle ne me choque, mais de telles bévues de la part d'une diplômée semblent énormes et sans saveur. Ces bévues-là sont fréquentes chez miss Marsh; elle parle en aveugle avec assurance de notre littérature, appelant par exemple Corneille et Racine des classiques pour jeunes filles, ou bien vantant chez Rabelais, comme elle l'a fait dernièrement, sa délicatesse morale; elle aurait dit sa chasteté que j'en eusse été à peine surpris, tant ces étrangères réussissent à voir dans les choses qui nous appartiennent ce que nous n'y voyons pas nous-mêmes.

Et, malgré toutes ces différences, toutes ces incompatibilités, elle prétend être un camarade. Quelle folie! La camaraderie exige une entente cordiale, qui ne peut résulter que des mêmes goûts, des mêmes habitudes. Mais d'abord elle est mille fois trop belle. La beauté condamne une femme au rôle d'amoureuse: le reste n'est qu'un pis aller qu'elle doit laisser aux laiderons. J'ai essayé

de lui démontrer cette vérité, mais elle m'a interrompu en s'écriant : — Chut! vous me feriez souhaiter d'être laide!

Son ambition n'est pas d'être adorée, c'est de voter! Les Américaines y viendront, dit-elle, et toutes les autres femmes à leur suite.

Voilà qui m'est indifférent! En tout cas, elles ne voteront pas plus mal que nous autres.

Mais, là où notre camaraderie s'éclipse tout à fait, c'est quand Ethel exprime, comme elle le fit pendant notre promenade à Saint-Cloud, sous les acacias en fleurs, son regret de n'être pas homme pour pouvoir réussir plus vite et mieux dans la carrière de son choix. Cela, ou être née un siècle plus tard, car avant cent ans toutes les ambitions dans tous les genres seront permises aux femmes. Alors je commence à m'insurger.

— Prétendez-vous dire que, nous autres pauvres diables, nous serons réduits à courtiser un ingénieur, un magistrat, un capitaine de vaisseau? Et que deviendra le bébé? Que deviendra le rôti?

Elle rit comme un enfant en répondant : — Laissons en repos ces choses démodées. — Puis, plus sérieusement : — On leur réservera une part, croyez-le bien; la maternité, le ménage auront leurs adeptes; mais il faut pourtant laisser agir l'initiative individuelle et si la mienne, par exemple, me porte dans une autre direction, qu'avez-vous à y reprendre? En somme, cette activité intellectuelle et physique que vous voudriez nous défendre, c'est la vie.

— Non, lui dis-je, trouvant enfin le moyen de placer mon mot, la vie, pour les femmes comme pour les hommes, c'est l'amour.

Elle fit semblant de respirer son bouquet et ne répondit rien.

Au moment même, un couple passait très étroitement enlacé.

— Voilà, repris-je, des sages qui n'en cherchent pas si long.

Avec beaucoup de calme et un peu de hauteur, elle répondit :

— A chacun sa part en ce monde.

Sur le bateau, en regagnant Paris, nous avons rencontré la famille Z... du salon de Mme de Vincelles. Ces dames ont chuchoté en regardant miss Marsh d'un air désapprobateur et Z... a affecté de ne pas nous reconnaître.

A-t-elle senti l'affront? Elle n'en a rien montré.

ETHEL A JESSIE

15 juin.

Je vous écris aujourd'hui sous une impression de tristesse affreuse qui pèse sur moi depuis que j'ai revu notre ancienne amie Alice Drury. J'étais tourmentée du désir de la rencontrer, de causer avec elle, ne fût-ce qu'un instant. Il me semblait que Sarah, en la déclarant perdue, devait être un peu trop sévère à son égard, que je pourrais lui faire du bien, — et puis, je ne le démêlais pas alors, je m'en rends compte maintenant, il y avait dans tout cela un peu de curiosité... Ma curiosité est satisfaite; je ne reverrai plus Alice Drury. Vous l'avez aimée, vous vous intéresserez peut-être à ce qu'elle est, hélas! devenue. Que ceci, d'ailleurs reste entre nous. N'achevons pas de lui nuire.

M'étant procuré son adresse, je lui envoie un petit billet auquel, courrier par courrier, elle répond avec effusion et me voilà partie, le cœur chargé de compassion, de charité évangélique, préparant en moi-même les paroles qui peuvent consoler et racheter une pécheresse. J'arrive dans un très coquet appartement du boulevard Haussmann, encombré de bibelots; un petit chien, aussi précieux qu'eux tous, s'élance à ma rencontre en jappant, puis un frou-frou de soie et Alice se jette à mon cou avec des cris de bienvenue.

Tu aurais peine à la reconnaître, non qu'elle ne soit toujours jolie, mais l'acclimatation définitive en pays étranger l'a transformée sous beaucoup de rapports; on dirait qu'une âme nouvelle éclaire son regard et son sourire, dont l'expression m'a plus d'une fois, pendant les deux heures que j'ai passées avec elle, inquiétée ou blessée. Et puis la vie, la vie mondaine intense dont elle dit tant de bien, a laissé sur son teint de blonde des traces qui déjà la vieillissent. Très élégante, mise à peindre. Son père est mort, il y a deux ans, laissant une certaine fortune qui lui permet, comme elle dit, de se passer ses fantaisies. Et la première de ces fantaisies est d'habiter Paris toute l'année, sauf pendant deux ou trois mois où elle va encore le chercher sur une plage à la mode. Elle ne veut plus entendre parler de l'Amérique ni des Américains; tout cela est assommant, dit-elle, pour qui connaît autre chose. Moi qui croyais savoir qu'elle avait cruellement souffert de l'infidélité d'un Français, je ne pouvais d'abord en croire mes oreilles. Elle m'a cependant parlé très affectueusement de

toutes ses anciennes compagnes, de vous, Jessie, en particulier, mais en s'apitoyant, quand je lui ai dit le genre d'existence que nous menons et les vaillans efforts que vous faites. Le croiriez-vous? c'est elle qui nous plaint, qui nous raille, qui serait tout près de nous condamner. Je l'ai laissée beaucoup parler, car j'étais trop atterrée pour répondre, et voilà le résumé de ce qu'elle m'a dit :

— Vous ne pouvez vous en rendre compte, ma pauvre Ethel, parce que votre Club c'est encore l'Amérique, mais Paris est la seule ville où l'on vive tout de bon... à la condition de prendre son parti d'une chose : tout y est arrangé dans l'intérêt et pour le plaisir des hommes. J'ai constaté cela, dès le début, et à mes risques ; je me suis révoltée, j'ai pleuré, et puis, n'étant pas sotte, j'ai compris... Oh ! il y a déjà longtemps de cela... C'est fini, presque oublié... Au fond, voyez-vous, la femme est ici beaucoup plus réellement reine et maîtresse qu'elle ne l'est chez nous ; seulement sa puissance est occulte, au lieu d'être proclamée. Les hommes recherchent sa société comme ils ne le font pas dans ces vilains pays où la lutte, tantôt pour l'existence, tantôt pour la richesse, absorbe toutes leurs facultés. Ils savent lui parler, ils abordent avec elle tous les sujets, car l'hypocrisie est tenue en horreur, et comme on a raison ! L'idée de retourner dans un pays où la femme n'est que la pareille de l'homme et traitée avec un respect écrasant, au lieu d'être flattée, amusée, gâtée, ne pourrait plus me venir. En général, je n'aime pas la société des femmes, et vous vivez trop entre vous, là-bas. Vous ne cherchez à prendre sur l'homme qu'une influence ennoblissante et moralisatrice, qui serait chose admirable si elle n'était chimérique, car il vous échappe, vous ne le connaissez pas du tout ; vous tenez même à ignorer la différence qui existe entre ce qu'il est devant vous et ce qu'il devient de l'autre côté de la porte, en vous quittant. Tout ce que vous soupçonnez, c'est que les hommes réunis ne parlent guère de vous, mais purement et simplement de leurs affaires. Eh bien, ici, c'est autre chose. Une demi-douzaine d'hommes, au cercle ou dans un fumoir, ne causent que de la femme, fût-ce pour en dire du mal, ce qui n'est qu'une vaine tentative pour se prouver à eux-mêmes qu'ils ne lui appartiennent pas ; mais au fond ils savent le contraire. L'esclave secoue sa chaîne et la maudit, il la porte tout de même, et nous, les femmes, nous sentons cela ; c'est charmant d'être à travers tout, sous prétexte de fai-

blesse, la plus forte; pas assez forte peut-être pour faire de nos adorateurs des saints ou des héros, mais assez pour obtenir d'eux tout ce qui nous est agréable.

On ne sait pas en Amérique ce que c'est que la passion, on se contente de faux semblans et d'étiquettes qui ne recouvrent rien. Comment la passion existerait-elle entre des jeunes gens qui ont vécu côte à côte sur le même pied, en frères et sœurs ou à peu près? La surprise de la première rencontre est supprimée par cette éducation en commun; c'en est fait des illusions.

Chez vous, la femme passe après les affaires et vous y consentez. Quand ces messieurs ont vaqué au reste, ils jouent, en manière de délassement, leur rôle d'ami dans les différens milieux où on leur accorde ce titre, inoffensif et par cela même absurde. Un Français ne voudrait pour rien au monde de ces amitiés multiples, glaciales au fond, ou plutôt, avec lui, elles auraient bien vite changé de caractère. La demoiselle ne tarderait pas à constater l'imprudence du tête-à-tête; elle s'apercevrait un peu trop tard qu'on se brûle en essayant de jouer avec le feu. Et c'est là prendre l'amour au sérieux, beaucoup plus, quoi qu'on en dise, qu'on ne le fait ailleurs avec cette pseudo-amitié qui ne sert qu'à passer le temps, qui n'est qu'un privilège anodin, accordé aux célibataires des deux sexes, privilège très inégalement réparti, car, s'il est permis aux jeunes Américaines d'être troublantes, il est strictement défendu aux Américains de laisser voir seulement qu'ils sont troublés, à moins que le mariage ne s'ensuive aussitôt; et après le mariage plus de *flirt*; plus rien que le mariage avec un mari occupé, ce qui est bien le lot le plus fâcheux qui se puisse imaginer, lorsqu'il n'est pas admis que des amis moins occupés que lui viennent vous distraire.

Oh! Jessie, comment ai-je osé transcrire ces horribles choses? Je me sentais toute souillée pour les avoir seulement entendues. Elle ne les dit pas, tu le penses bien, comme je te les répète, en manière de tirade; non, ce fut répandu à petites doses empoisonnées dans la conversation, à travers beaucoup de complimens et de tendresses.

Je serais si belle, si je voulais seulement me laisser coiffer, habiller un peu mieux! Elle espérait bien que je me *dépuritaniserais* petit à petit; ce joli mot la fit rire d'un rire d'enfant qui n'avait rien de naïf. Elle recevait beaucoup..., elle m'invitait de fondation à ses petits dîners du mardi...

Jessie, j'avais vu jouer *le Demi-Monde* sans bien comprendre, ce genre de société intermédiaire entre les femmes que l'on salue et celles qu'on ne nomme pas n'ayant jamais existé chez nous, Dieu merci; c'est un raffinement de l'extrême civilisation que nous ignorons encore. Eh bien! je me suis sentie tout à coup fourvoyée dans ce monde-là. Le fait qu'Alice Drury ne soit pas vénale, étant suffisamment riche, ne me paraît point une excuse. Mais il ne s'agit pas de cette malheureuse, parfaitement à l'aise dans sa chute profonde; il s'agit du mal qu'elle m'a fait. Ses paroles me sonnent sans cesse aux oreilles; elles renferment une grande part de vérité; c'est ce qui les rend plus odieuses encore.

CAHIERS DE JEAN LAUTREC

Mercredi.

Ces filles qui ont la prétention de se gouverner elles-mêmes y apportent plus de rigueur que si elles avaient un régiment de duègnes à leurs trousses. Miss Ethel, pour des raisons connues d'elle seule, a brusquement mis fin à nos sorties du soir, au moment même où l'été les eût rendues agréables; plus rien, que quelques promenades au grand jour qu'elle espace terriblement. Est-ce coquetterie? Je suis parfois disposé à le croire; il ne faudrait pas qu'elle abusât de ce moyen, qui tournerait très vite contre elle. Peut-être aussi a-t-elle peur de moi, peur d'elle-même. Elle est certainement beaucoup moins calme qu'autrefois. Des ombres passent dans ses yeux changeans et sur ses joues un peu pâlies s'allument des rougeurs soudaines. Le combat qui se livre en elle la mettra sans doute à ma merci plus sûrement que ne le feraient d'habiles entreprises dont elle serait prompte à s'effaroucher. On ne peut tenir que d'elle-même une femme de ce caractère. Voilà comme je me contredis dans mes appréciations dix fois par jour en pensant à elle. Quoi qu'il en soit, je vois le succès remis à bien longue échéance, et pas le moindre acompte pour me faire patienter! Une riposte enjouée accueille tout ce qu'on peut lui dire de sérieux, à moins que ce sérieux ne touche aux sciences morales et politiques.

Vraiment je me lasserais de l'aventure, si mon roman écrit n'avançait plus vite que l'autre, gagnant toujours en minutieuse analyse, en réalité observée et vécue. Si seulement l'héroïne avait un chez elle où l'on pût la surprendre sans gardes du corps! Mais

nous ne nous rencontrons que dans ce *Club* qui, tout ouvert qu'il paraisse, est pour la vertu un asile très sûr. Certes, le parloir-salon est si vaste qu'on peut aisément s'isoler dans un coin, mais dans d'autres coins s'isolent en même temps d'autres causeurs. Ils ne songent pas à surveiller; ils gênent, c'est déjà trop. Quelle idée d'avoir établi à Paris une pareille volière où ces gentils oiseaux, qui sans elle se disperseraient et iraient se faire prendre à tous les gluaux, sont ramenés à l'atmosphère natale! Eussent-elles passé deux ou trois ans à Paris, les pensionnaires du *Home-Club* restent, par suite de ce régime, aussi Américaines qu'elles l'étaient au débarqué , et elles se fortifient quotidiennement les unes les autres dans leurs préjugés.

La semaine dernière, je les ai vues réunies en assez grand nombre pour l'exposition qui a lieu chez elles chaque année. Une carte envoyée par l'Association des Artistes me permit de pénétrer plus avant dans la place. Au premier coup d'œil, cette galerie du club, où m'introduisirent mes amies, rappelle en petit une salle du Champ-de-Mars.

Prédominance de l'impressionnisme, imitation évidente des maîtres qui enseignent chez Julien ou chez Colarossi, du talent çà et là, une sorte de virilité curieuse dans bien des cas, et en général tous les signes de la volonté, de l'effort. Je les voyais, ces signes-là, moins encore dans l'œuvre que sur les physionomies qui m'entouraient. Un essaim de ces demoiselles était accouru; elles souhaitaient que je leur fusse présenté, car elles ont la rage de ce qu'elles appellent les célébrités. Quelques-unes connaissaient mes livres, la plupart n'avaient guère qu'entendu parler de moi. Mais toutes étaient également empressées et me faisaient les honneurs de la galerie avec une aisance que n'auraient pas en France des jeunes filles de la même condition... Bon! J'oublie toujours qu'il n'y a pas de classes aux États-Unis et que, dans une république, la plus obscure est toujours exposée à monter au rang des reines en qualité de femme du Président! Elles se préparent inconsciemment au rôle. Je rencontrai là des Ethel Marsh à de nombreux exemplaires, moins l'extrême beauté, car aucune, sous le rapport des avantages physiques, n'approchait d'elle.

Sauf Sarah, la meilleure amie d'Ethel, il n'en est pas qui s'habille d'une façon ridicule ou négligée, sous prétexte d'émancipation. Elles ont visiblement du goût, si simples que soient leurs robes de laine; elles restent femmes sous ce rapport, peut-

être sous beaucoup d'autres, pauvres petites! Elles ont de la grâce, l'esprit vif et moqueur, la repartie provocante et, sans vous envoyer de grosses flatteries directes, savent vous faire entendre le bien qu'elles pensent de vous. L'une d'elles m'apporta son album pour y inscrire mon nom et la date de ma visite. C'était une gentille Californienne, brune comme une Espagnole; ces demoiselles viennent des différentes parties de l'Amérique, la variété des types est curieuse. Toutes les nations de l'Europe ont évidemment contribué à cette race composite, profondément modifiée d'ailleurs par la transplantation et par la culture. Je m'attarde à causer avec elles beaucoup plus qu'à regarder les tableaux.

L'heure du thé sonne. C'est une délicate attention de la fondatrice, que ce thé de cinq heures élégamment servi de sa part à toutes les étudiantes, comme si elle se donnait chaque jour, quoique absente, le plaisir de les recevoir.

— Nous voudrions vous inviter, me dit malicieusement Ethel, mais bien que cela ne soit pas plus défendu qu'autre chose, nous ne nous le permettrons pas, ayant l'habitude de rester toujours en deçà de nos droits, comme doivent faire les peuples sages qui méritent tout de bon leur liberté.

Et ses compagnes de rire, tandis que je me laisse mettre à la porte, non sans regimber contre ce procédé.

— Il me faut un dédommagement, dis-je à Ethel. Vous accepterez la tasse de thé que je vous ai tant de fois offerte, en échange de celle qui m'est refusée aujourd'hui.

Je n'en dis pas davantage, tant d'oreilles étant aux aguets! Mais elle comprit parfaitement. Depuis des semaines, je travaillais à exciter sa curiosité, à lui prouver qu'il manquait à ses expériences parisiennes d'avoir visité un appartement de garçon. J'étais allé jusqu'à lui dire que beaucoup d'autres dames y étaient venues sans se faire tant prier et il me semblait avoir surpris alors dans ses yeux magnifiques, qui la trahissent quelquefois, une expression de jalousie. Quand je répétai publiquement pour ainsi dire, encore qu'à mots couverts, mon invitation, elle répondit, devant toutes ses compagnes qui ne sourcillèrent point: — Quand vous voudrez.

Il va sans dire que je choisis le jour le plus proche.

Pour en finir avec le *Home-Club*, dont les détails exotiques ne seront peut-être pas déplacés dans mon livre, notons, au rez-de-chaussée, l'aspect du restaurant, que me fait voir, en me recon-

duisant, la directrice, une dame française respectable et distinguée. Il est rempli de petites tables d'une blancheur immaculée, avec un joli couvert et une carte du jour.

Je demande à la directrice :

— Ces demoiselles sont obligées de dîner ici?

— Elles ne sont obligées à rien.

— Et elles rentrent quand elles veulent?

— Certainement, à la condition d'avertir si elles vont au théâtre, par exemple.

Je savais fort bien à quoi m'en tenir, mais c'était pour amener la question importante :

— Et, entre nous, entre Français, tout cela n'a pas d'inconvénient, tout cela n'engendre pas d'abus?

— Je n'en ai constaté aucun, monsieur; pourtant cette liberté m'inquiétait un peu quand j'acceptai le poste que je remplis, mais elles semblent avoir toutes appris de bonne heure à se conduire. Si, plus ou moins bien élevées, elles ont des manières plus ou moins douces, plus ou moins polies, elles pratiquent, du moins, sans exception, le respect d'elles-mêmes d'une façon qui simplifie ma tâche.

La salle à manger de belles dimensions est ornée tout autour d'une sorte de frise brossée sur toile avec verve et qui représente des fruits, des animaux, une ronde fantastique de victuailles. Voyant que je regarde cette ébauche décorative :

— Oh! c'est un souvenir des membres du Club Américain qui sont élèves de l'École des Beaux-Arts. Ils étaient à notre dernier *Thanksgiving*.

— Qu'est-ce que le *Thanksgiving*?

— La fête annuelle d'actions de grâces; le 1er jeudi de novembre, on mange le dindon traditionnel et on danse un peu.

Ainsi les fêtes nationales sont célébrées par la jeunesse des deux sexes dans cette Amérique du quartier Latin. Il me semble, en franchissant la porte qui la sépare de Paris, être plus loin que jamais d'Ethel Marsh. Tout cela m'est si étranger! Et qui sait si parmi ces jeunes gens il n'y en a pas un qui sache se faire écouter d'elle? Mais non, elle a promis de venir chez moi.

Jeudi.

C'est décidément une coquette... Il y avait des fleurs partout, une petite table dressée avec des fruits, des gâteaux, du cham-

pagne; et tout le bric-à-brac qui embellit mon logis, — ce bric-à-brac dont elles sont folles, — allait prêter à sa défaite le plus joli cadre. Le timbre sonne; je cours ouvrir moi-même, ayant donné congé à « mes gens, » et qu'est-ce que je vois au lieu de l'unique attendue? Deux femmes. L'une, affreusement laide, me tend une grande main toute masculine, l'autre rit à belles dents : « Cher monsieur Lautrec, mon amie Sarah désirait tant aussi faire connaissance avec votre repaire, *your den*, comme nous disons! »

Que faire? J'ai déclaré une fois de plus que j'étais charmé de l'intrusion de cette Sarah, tout en l'envoyant à part moi au diable, et pendant une grande heure je me suis partagé entre les deux curieuses, qui furetaient partout, s'extasiaient sur tout. Il fallut leur montrer les belles éditions de ma bibliothèque. Mes autographes, mes collections de médailles et de monnaies anciennes me valurent les questions les plus saugrenues, des questions interminables de la part de Sarah. Je les ai prises en grippe une bonne fois, ces médailles, pour la corvée qu'elles me représenteront toujours. Jamais cependant Ethel ne m'avait regardé avec des yeux si doux, ni leurré d'autant de gentillesse. Elle se sentait en sûreté dans « mon repaire : » dompté, muselé, je devais y faire piteuse mine. Et ces dames s'en amusaient sans doute, car elles montrèrent une gaieté charmante. Ce fut Sarah qui but le champagne, qui mangea gloutonnement les petits gâteaux, et qui, en s'en allant, me lança ce mot chargé d'ironie : « Je vous adore! »

Je m'inclinai, une main sur mon cœur, en ripostant : — Et vous, miss Ethel, ne me direz-vous pas aussi : « Je vous aime? »

— Oh! répondit-elle avec un regard candide, vous savez bien que j'aime en vous le meilleur des amis.

Je trouvai moyen de lui répondre à demi-voix, tandis que Sarah cherchait ses gants :

— Et vous savez bien aussi que j'ai déjà refusé votre amitié.

— Oh! mais vous l'avez tout de même, vous l'aurez toujours. L'amitié, il n'y a rien de meilleur au monde. Je sacrifierais tout à mes amis.

— Soit, miss Marsh, je retiens cette bonne parole pour ce qui me concerne.

Son amitié, que veut-elle que j'en fasse? Ces étrangères manquent d'esprit.

ETHEL A JESSIE

28 juillet.

Chère Jessie, j'ai trouvé dans un roman, célèbre sous le second Empire, d'ailleurs pour moi très peu amusant, car il m'a donné l'impression de vivre parmi des ruines, au milieu d'une société disparue et tous les personnages m'en étaient aussi étrangers que pourraient l'être Sémiramis, le roi Hérode ou l'empereur de la Chine, — j'ai trouvé dans ce livre antédiluvien, que m'avait prêté jadis Mme Mousset, un mot d'une justesse extrême. A propos du héros, je ne sais quelle grande dame dit finement : — « Il est aimable, car on se sent toujours en danger auprès de lui. »

Cette définition est pour vous l'équivalent d'un rébus ou d'une charade. Vous me répondez, je l'entends d'ici, que la première condition pour aimer est de se sentir en sûreté auprès d'un honnête homme. C'est que vous n'avez pas voyagé, Jessie. Ce mot éclaire et résume beaucoup de choses que nous ne comprenons qu'à la longue et seulement à demi. C'est l'appréciation du gibier qui rend hommage à l'habileté du chasseur. Je l'ai ajouté dans ma pensée aux confessions d'Alice Drury.

Dearest, Paris me plaît de plus en plus, quoique tout le monde me dise qu'il est inhabitable par cette chaleur. C'est, je crois, la seule ville qui puisse être délicieuse toujours, même en été. Cependant la raison me défend d'y prolonger mon séjour. J'y ai recueilli en six mois tout ce qui peut contribuer à mes progrès. J'ai du travail sur la planche pour longtemps et j'ai mieux que cela, des trésors d'expérience et de réflexion, dont quelques-uns ne sont pas sans mélange d'amertume. Ceci ne gâte rien, quand on est pressée de vieillir pour savoir toujours davantage. Quoiqu'il n'y paraisse pas, j'ai beaucoup d'années de plus qu'au départ de chez nous, Jessie. En restant davantage, je ne ferais que perdre mon temps, car on l'a souvent constaté, il y a deux manières de voir un pays : s'en tenir à la première impression, vive et sommaire; on croit alors avoir tout vu; ou bien un long, très long séjour qui vous fasse pendant des années habitant de l'endroit et vous permette d'approfondir. Or, tous mes intérêts, toutes mes plus chères affections, et j'ajouterai tous mes devoirs, m'interdisent de songer à cet établissement quasi définitif. J'ai recueilli les fruits du premier coup d'œil; un peu plus et j'arri-

verais à un état fâcheux où l'on comprend assez pour s'imaginer qu'on n'a encore rien vu et où l'on se perd dans des détails contradictoires, dans des énigmes troublantes. Mon projet est donc de revenir plus tôt que je ne le prévoyais. Nous avons causé de cela, Sarah et moi. Elle propose de me reconduire au Havre par le chemin le plus long.

Nous visiterons les vieilles cathédrales normandes en allant à bicyclette de l'une à l'autre. Ce sera une jolie excursion finale. Deux de nos amies, May Clarke et Ella Walker, l'ont déjà faite l'an dernier sans difficulté aucune ; les routes sont si belles dans ce pays ! Elles nous ont tracé notre itinéraire. A peine y a-t-il quelques intermèdes de chemin de fer par-ci par-là. Leurs souvenirs de voyage sont très amusans. Il paraît que des messieurs, rencontrés à Rouen à l'hôtel, se sont scandalisés beaucoup de leur enthousiasme pour la bicyclette. Ils trouvaient imprudent que des femmes, de jeunes femmes, s'aventurassent ainsi toutes seules et offraient courtoisement de les accompagner.

— Nous avons très vite découvert, dit drôlement May Clarke, que les messieurs de ce pays-ci n'admettent l'enthousiasme chez les dames que pour eux-mêmes. Mais nous nous sommes tenues à l'enthousiasme pour la bicyclette, cathédrales comprises.

Nous tâcherons de faire comme elles, Sarah et moi ; nous nous défendrons bravement, l'exercice et le grand air y aidant, contre le plaisir malsain que, pour peu qu'on se laisse aller, on arrive à prendre dans la société de certains Parisiens, aimables parce qu'ils sont dangereux.

CAHIERS DE JEAN LAUTREC

10 août.

Il fallait en finir... Tout roman doit avoir un dénouement quelconque et j'avais déjà trop sacrifié à celui-là de mon temps et de mon repos ; car, amoureux, je le suis jusqu'à la rage. Oui, c'est bien le mot qui exprime le mieux ce genre d'amour, la rage d'avoir à ferrailler toujours contre un adversaire habile comme aucun à parer le coup. Et j'en étais hier encore, autant que jamais, aux conjectures sur le fin fond du caractère qui m'occupe. Est-elle coquette, insensible, ou vraiment résolue à ne se point donner? L'est-elle autant à ne pas se laisser prendre? Est-ce une pédante inaccessible ou une vraie femme? Souhaite-t-elle de dis-

crètes amours? Me sait-elle gré de ma longue réserve? Me prend-elle pour un imbécile? Voilà ce que je me suis demandé six mois de suite et, imbécile que j'étais en effet, il fallait oser beaucoup plus tôt. Cette tasse de thé, qu'elle m'a forcé de boire à trois avec Mlle Sarah West au lieu de la savourer en tête à tête, justifiait les représailles. Mais de nouveau j'ai été dupe, j'ai croqué le marmot tout l'été dans l'attente d'un encouragement. C'est la première fois que le mois d'août me surprend à Paris, et elle en est cause! Jamais je n'ai vu personne pousser à ce degré l'art des demi-consentemens qui vous tiennent en haleine, des demi-refus qui vous laissent de l'espoir, des feintes soudaines qui vous déroutent, et toute cette adresse paraît inconsciente; à l'entendre maintenant, elle n'avait pas compris.

Il fallait être d'emblée plus explicite, me dira-t-on. Que ceux qui m'adressent cette leçon se mesurent donc à une *bachelor-maid!* Je ne leur dis que cela. Ils verront ce qu'il faut penser de l'opinion archi-française qui veut que tout se ressemble, gens et sentimens, d'un bout du monde à l'autre, que du nord au sud et de l'est à l'ouest, dans les deux hémisphères, les passions et les individus soient les mêmes. Pourquoi donc chaque langue posséderait-elle des mots intraduisibles dans aucune autre et qui révèlent des traits particuliers, un *inconnu* que le voisin de race différente ne soupçonne pas? Mes atermoiemens sont venus de ce que j'ai tant bien que mal effleuré trop de langues étrangères, sans du reste en parler aucune. Je suis resté pensif devant certains mots qui m'ont fait supposer que l'âme d'à côté n'était décidément pas la mienne. L'âme d'Ethel Marsh m'a déconcerté comme une énigme. Eh bien! je sais maintenant à quoi m'en tenir : toutes les guerrières, depuis l'antiquité, ne se sont rendues qu'au plus fort, témoin ces reines des Amazones qui ne refusèrent rien à Hercule, à Thésée, à Alexandre; elles vivaient seules, entre elles, aussi, celles-là; elles bannissaient impitoyablement les hommes, mais elles acceptaient des unions passagères à l'étranger. Miss Ethel Marsh devrait s'appeler Antiope ou Thalestris; c'est une amazone.

J'ai fait cette découverte avant-hier dans l'atelier de Vivien. Vivien a terminé son grand tableau, qui portera le soleil du Midi dans l'une des plus belles galeries de l'Angleterre. Tout ce qui reste à Paris d'amateurs en cette saison va l'admirer. J'ai proposé à Ethel de faire comme tout le monde. Elle a consenti avec cet

empressement professionnel qu'elle met à courir au-devant des nouveautés et nous nous sommes donné rendez-vous avenue de Villiers. Malgré l'horrible chaleur caniculaire qui met l'asphalte en fusion, malgré un gros orage qui remplissait l'air de grondemens menaçans, elle est arrivée, ponctuelle comme toujours, et a paru un peu surprise de me trouver seul devant l'immense toile. J'avais prié Vivien de me prêter son atelier pendant une heure.

— Comment? Sorti, M. Vivien?... Il va revenir sans doute? Voyez, je me suis faite belle pour lui!

— Méchante! pour lui seul?

— Pour lui seul. Un peintre seul peut apprécier ma toilette esthétique.

Tout autre qu'elle eût trouvé difficile à porter cette toilette d'été très claire; une robe droite à plis nombreux en mousseline anglaise d'un vert mourant où semblaient peintes de grandes fleurs pareilles à des tournesols; le cou tout à fait dégagé; un mince ruban autour de sa taille aussi svelte, aussi ronde que si elle eût été serrée dans un corset, — elle n'en met pas, — sa superbe chevelure, qui frisait malgré elle sur son front humide, audacieusement découverte, car, ayant si chaud, elle avait jeté en entrant, avec la brusquerie un peu mâle qu'elle sait rendre gracieuse, son chapeau de paille sur un meuble. Elle avait jeté de même un de ses longs gants dont l'absence découvrait jusqu'au coude un bras de marbre.

J'eus peine à retenir mon premier mouvement qui eût été indiscret et lui eût prouvé qu'il n'était pas besoin de peindre pour la trouver belle.

— Oui, Vivien va venir; regardons comme s'il était là.

D'abord cette Côte d'Azur vraiment superbe d'où semblait se dégager une lumière, une chaleur plus intenses encore que celle du dehors, puis des douzaines d'études rapportées d'Amérique qui l'intéressèrent tout particulièrement, qui l'intéressèrent même trop, car un instant je crus qu'il me serait encore impossible de lui dire que je l'aimais. Cela vint cependant tout naturellement à propos du mot de départ qu'elle prononça avec négligence, comme elle eût parlé d'une chose incertaine et encore éloignée, mais je saisis l'occasion au vol.

— Partir! Non, vous ne partirez pas. — Et, l'entraînant vers un canapé sous le grand dais brodé d'arabesques chinoises qui est l'ornement principal de l'atelier de Vivien, je lui dis pourquoi

elle ne devait pas partir. Je lui dis tout ce qu'elle était pour moi depuis notre rencontre chez Mme de Vincelles : — Il n'aima jamais, m'écriai-je, celui qui n'aima pas à première vue!

— Ah! dit-elle en riant, vous citez Shakspeare? Je ne vous savais pas si fort en anglais.

Mais son rire moqueur devint un sourire de satisfaction quand je lui fis remarquer que, dans sa robe fleurie, elle ressemblait en beau à une sibylle de Burne Jones qui, des profondeurs de l'atelier, adossée à un entrelacs de noirs feuillages, ses grands yeux légèrement cernés d'un bistre bleuâtre fixés sur nous, regardait son Sosie avec envie sans doute.

Elle essaya de faire dévier l'entretien sur l'école préraphaélite anglaise; elle essaya de dégager ses mains, la tête tournée vers la porte comme si elle eût espéré, — ou craint peut-être, qui sait? — de voir à tout moment apparaître Vivien. Je revins malgré moi, — oh! il n'y avait plus de préméditation, plus de calcul, — à cet aveu tant différé, ou du moins toujours incomplet jusque-là. Je dus lui dire des choses qu'elle n'avait jamais entendues et qui mirent en défaut ses procédés de combat habituels, car soudain elle cessa de plaisanter ou même de répondre. Je la vis devenir très grave; elle se leva toute droite, sans réussir à m'arracher les deux belles mains que je sentais glacées entre les miennes et que les baisers dont je les couvrais ne réchauffaient pas. Dans son regard assombri, arrêté sur le mien avec une fixité étrange, sans un battement de cils, vibrait je ne sais quelle expression indéfinissable; était-ce colère, émotion d'une tout autre nature, étonnement d'être vaincue? Oh! froide, elle ne l'est certes pas; à la première étincelle du feu sacré, la statue a tressailli tout entière; j'en crois sa pâleur qui un instant m'effraya et ce mutisme étrange... Tout à coup, la chambre s'assombrit extraordinairement, la pluie d'orage, une pluie diluvienne commençait à tomber, retentissant sur les vitres de l'atelier au-dessus du velum qui l'avait jusque-là rempli d'une ombre blonde et transparente.

Elle murmura : — La nuit... c'est la nuit!

Puis : — M. Vivien ne reviendra donc pas?

— Ah! lui dis-je, qu'il ne revienne jamais! Soyons seuls au monde.

Ses lèvres se serrèrent davantage, ses paupières ne s'abaissèrent point; toujours immobile, le buste raidi, la tête un peu renversée, elle semblait attendre, chercher à me deviner. Et ce silence

était si irritant, et elle était si belle, et ces ténèbres d'orage devenaient si propices, que je n'y tins plus ; brusquement, je la saisis entre mes bras et je cherchai de la bouche, cette bouche silencieuse. J'avais la conviction qu'elle ne se donnerait pas, mais qu'elle se laisserait prendre.

A ce moment, elle glissa hors de mon étreinte avec une souplesse de couleuvre et, reculant de deux pas, balbutia d'une voix tremblante :

— C'est ainsi, c'est de cette manière que vous m'aimez!... Vous voulez...

— Je veux... m'écriai-je en la saisissant de nouveau.

Et jamais, je le jure, je n'avais voulu avec cette fureur. Sans se défendre autrement, elle laissa échapper ces mots qui tombèrent sur mes transports comme une douche :

— Je n'avais pas compris... pardon... Le mariage a toujours été si loin de ma pensée...

Moi non plus, je n'avais pas compris. Dans son pays, comme en Angleterre, un aveu d'amour équivaut apparemment à une proposition de mariage; de là tant de pièges, tant de guet-apens dont les hommes sont victimes. Nous n'étions ni en Angleterre ni en Amérique, mais cependant j'eus le frisson et me sentis presque dégrisé.

— Le mariage? Qui vous parle de mariage, chérie? Vous conserverez la liberté qui vous est précieuse. Moi seul je serai esclave, votre esclave pour toujours.

De nouveau je l'entraînai, sans qu'elle fît de résistance, vers le canapé, sous le dais brodé de chinoiseries, je lui expliquai longuement ce que j'avais voulu dire et comment j'entendais la vie à deux, le bonheur caché, sans braver pour cela les conventions qu'on méprise tout en les ménageant. Elle hochait la tête, sa pâleur de rose blanche animée maintenant d'une vive rougeur.

— Libre, répéta-t-elle, — et son sourire avait une expression triomphante, — je resterai libre et vous proposez d'être mon esclave. Je suis si contente maintenant de savoir, de comprendre au juste... Oui, j'accepte votre esclavage, mais je n'y croirai que si vous me le prouvez tout de suite. Ne retenez plus ma main, laissez-moi... laissez-moi quelques jours... Non?... quelques heures... Tenez, après-demain soir! Attendez jusque-là. Je le veux... à mon tour, je vous en prie...

Ah! quelle maîtresse séduisante, délicieuse, nouvelle, j'aurai là! Comme sa voix s'adoucit quand elle est réduite à prier!

— Vous m'accorderez ma revanche? Vous viendrez prendre la tasse de thé chez moi, sans Sarah West?

Elle répète docilement :

— Sans Sarah West. Vous ne reverrez plus Sarah West.

J'ai dit : — Après-demain donc! avec plus de générosité que je n'en ai montré de ma vie. Il le fallait bien. Vivien pouvait rentrer d'une seconde à l'autre. Et après-demain est venu! Et elle sera ici tout à l'heure. Je l'aime comme un fou!

ETHEL A JESSIE

10 août.

Chère, le récit animé de vos vacances, ce campement dans les montagnes du Maine, ces aventures de pêche à l'embouchure de la Piscatauqua, m'ont inspiré une sorte de nostalgie que je n'avais pas sentie encore au même degré. Dormir à la belle étoile sous les grands pins, comme le fait votre bande joyeuse, être éveillée par le chant des oiseaux, voir le jour poindre sur le miroir étincelant de la rivière, tandis que s'éteint le feu de bivouac qui, ranimé, servira tout à l'heure à cuire les provisions, revenir à la vie primitive pour y puiser des forces dont profitera l'œuvre intellectuelle ou morale un instant suspendue, j'y ai pensé toute la nuit, dans ma petite chambre où il fait vraiment trop chaud. Je vous envie tout, jusqu'aux émotions légères que vous a causées l'accident survenu à votre barque. Il m'a paru bien anodin, cet accident, comparé aux risques que je viens de courir, moi, sans quitter le rivage. Inutile d'ailleurs de vous les raconter en détail. Étant un peu souffrante, je ne vous enverrai par ce courrier qu'une recette dont vous ferez votre profit à l'occasion.

Mais non, vous n'aurez jamais besoin de vous en servir, puisque vous n'avez pas l'intention de quitter notre bon pays, où il n'y a pas de tigres. N'importe, la voici, elle peut être utile à d'autres. Quand vous vous égarez par inadvertance dans l'antre d'un tigre (ces choses arrivent, croyez-moi, tout invraisemblables qu'elles paraissent), vous n'avez qu'une chose à faire : garder votre sang-froid autant que possible, prendre le terrible animal par la douceur, — c'est le plus difficile, — ne pas le quitter des yeux et sortir tranquillement à reculons. Si vous agissez ainsi, il y a

quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour que vous vous tiriez du péril saine et sauve. J'en garde une migraine, pourtant, et la honte d'avoir menti. Mais c'était un cas de légitime défense.

CAHIER DE JEAN LAUTREC

15 août.

Très fortes, odieusement fortes, ces fameuses femmes de l'avenir! Hier, elle n'est pas venue. Je l'ai attendue toute la soirée. Ce matin, j'ai couru chez elle. Le concierge m'a reçu d'un air goguenard :

— Ces dames sont parties vendredi pour le Havre.

— Ces dames?

— Oui, elles sont parties ensemble, Mlle Marsh et Mlle West.

— Et quand doivent-elles revenir?

— Elles ne l'ont pas dit.

Je vois clair maintenant. On m'a tendu le filet du mariage, et, comme je n'y tombais pas, on a sauvé l'honneur par une manœuvre habile. Je suis joué, à moins qu'après m'avoir, par malice diabolique, causé cette émotion désagréable, elle ne revienne se remettre sous ma griffe. Tout est possible...

16 août.

Sa grande écriture hardie sur une enveloppe timbrée du Havre. L'enveloppe ne renferme que deux cartes de visite :

MISS SARAH E. G. WEST, MISS ETHEL B. MARSH.
P. P. C.

Et, au-dessous du nom d'Ethel :

« Sur le point de s'embarquer, envoie ses complimens à M. Jean Lautrec, en l'assurant qu'elle n'oubliera jamais tout ce qu'elle lui doit. »

Au bas, elle a négligé d'effacer son adresse à New-York. Le mot d'adieu n'est pas prononcé...

Fuirait-elle pour être suivie?

. . . . . .

Ma foi, non : c'est trop loin!

TH. BENTZON.

L'AMBASSADE DU DUC DECAZES[1]

1820-1821

I

APRÈS LA CHUTE

I

Il n'est pas de spectacle plus douloureux ni plus émouvant que celui du trouble et du désarroi des âmes françaises au lendemain du crime de Louvel, à l'heure où Decazes, dépossédé du pouvoir et nommé ambassadeur à Londres, venait de partir pour la Gironde, première étape de cet exil à peine déguisé, auquel n'avait pu le soustraire la tendre sollicitude de Louis XVIII. De toutes parts, parmi les ultra-royalistes, avaient éclaté, avec plus de violence que par le passé, les vieux ressentimens qu'ils nourrissaient contre lui, contre sa politique, contre les hommes qui s'en étaient portés les défenseurs et contre le roi lui-même. C'est Decazes qu'ils accusaient de tous les malheurs de la France. L'ardeur fratricide des partis engendrait des alarmes non moins vives que leur fureur. De dramatiques incidens parlementaires avaient, au dehors, de sinistres échos et créaient d'autres périls : l'agitation de la rue, l'exaspération des gens de cour, l'attitude menaçante

(1) Voir la *Revue* des 15 juin, 1er et 15 juillet 1898.

des gardes du corps qui méconnaissaient la volonté du roi, bien qu'ils prétendissent défendre sa cause. « Tout est en convulsion, » écrivait un témoin.

Plein de rage, l'ultra-royalisme exigeait à haute voix d'implacables vengeances contre les promoteurs du système politique suivi depuis cinq ans, auquel était due la dissolution de la Chambre introuvable et qu'il rendait responsable de l'assassinat du Duc de Berry. Les pêcheurs en eau trouble qui siégeaient parmi les libéraux s'apprêtaient au combat. Ils cherchaient à tirer parti de la confusion générale pour le triomphe de leurs idées et favorisaient les complots qui allaient bientôt éclater. La loi électorale encore en projet, léguée par Decazes à ses successeurs, et dans laquelle ils se préparaient à introduire le double vote, coup redoutable porté par l'aristocratie à la classe moyenne, cette loi était le terrain où devaient se compter les factions aux prises.

Les nouveaux ministres étaient bafoués, encore qu'ils fussent au moment de faire voter les lois d'exception proposées par le gouvernement aussitôt après le crime de Louvel. A l'instigation de Chateaubriand et de Molé, s'organisait une opposition formidable, qui ne tendait à rien moins qu'à faire de Richelieu et de ses collègues les dociles instrumens de l'ultra-royalisme, ou qu'à les renverser pour livrer le pouvoir aux hommes de ce parti qui réclamaient avec arrogance les portefeuilles et les places.

De cet état des esprits, quelques lettres extraites des dossiers du Cabinet noir donneront une idée plus impressionnante et plus vraie que les récits des historiens.

« Voilà donc encore le sang d'un Bourbon versé par un Français, écrivait-on de Tonnerre au marquis de Vergennes, et Napoléon n'a pas trouvé d'assassin ! Quelle honte éternelle pour notre patrie !... quelle leçon pour notre roi, pour nos ministres ! En profiteront-ils, et abandonneront-ils enfin cet affreux système d'indulgence pour tout ce qu'il y a de coquins ? Ils ont si bien dénigré les pauvres princes que ce malheureux événement ne fait aucun effet sur le peuple, qui ne s'en occupe pas davantage que s'il avait appris la mort du Grand Turc ! »

Cette lettre n'est pas isolée. C'est par centaines qu'on en compte de pareilles à celle-là, ou à celle-ci que recevait, à la préfecture de Lille, Mme de Rémusat :

« Vous dire, ma chère, où nous marchons est impossible. Il y a

dans ce moment une agitation, un trouble qu'on ne peut concevoir. D'un jour de douleur on fait un jour de vengeance. Les Chambres étaient décidées à recevoir les lois. M. de Chateaubriand et M. Molé ont remué ciel et terre pour les faire rejeter, sentant qu'alors M. Decazes serait perdu; ils ne songent qu'à cela!... Les Jacobins sont dans la joie. Ils seront les funestes héritiers de nos crimes et de nos erreurs... Il y a une vive agitation dans Paris. On est obligé de consigner les troupes. Elles sont enragées. Il est bien que cela soit et qu'on le sache. Cela peut contenir en ce moment bien des gens qui, certes, auraient à profiter de l'aveuglement qui dirige tout.

« Recommandez à Charles (1) de la modération dans ses opinions dans ces affreux momens. Mme de la Briche m'a dit que, chez M. Germain, il avait eu une scène très vive sur la liberté de la presse, que M. de Mézy (2) l'avait très malmené, que Charles avait mis de la réserve vis-à-vis M. de Mézy et qu'il n'avait pas oublié relations et âge. M. Anisson m'a dit qu'il était sorti du salon avec un autre homme, impatienté de toute la violente déraison de votre fils sur ce sujet. Ma chère amie, vous ne voulez pas me croire; on perd ce malheureux jeune homme, chauffé chez M. Guizot, chez M. de Broglie, où il passe sa vie dans les réunions les plus incendiaires; on le perd, et l'agitation, la rage sont telles en ce moment qu'il faudrait qu'il se tût. Quelques succès obscurs de pamphlets valent-ils cette triste célébrité? »

Tel est donc l'état des esprits, dans la société royaliste, que Decazes est assimilé à un malfaiteur, que des hommes tels que le duc de Broglie et Guizot ne sont plus que des artisans de désordre, et qu'un jeune écrivain compromet son avenir s'il tente, même dans l'intimité d'un salon, de prendre la défense des idées libérales. Les ardentes passions qui troublent le pays n'épargnent pas l'armée. Un officier écrit de Poitiers au colonel de Virieu, en garnison à Paris :

« Je crois de mon devoir, mon cher colonel, dans la circonstance actuelle, de vous instruire de l'exaspération qui existe ici dans les deux partis. La mort du Duc de Berry nous a fait voir à découvert, chose dont nous ne pouvions douter, qu'une révolution est inévitable, si l'on perd un seul moment pour détruire le Jacobinisme et donner de la force aux amis du roi en replaçant,

(1) Charles de Rémusat, qui débutait alors dans la vie publique.
(2) Député du Centre, ami de Decazes et directeur général des

tant dans les départemens que dans l'armée, les serviteurs dévoués. Qu'on ne s'y trompe plus, l'union ne peut plus exister; l'oubli est impossible comme il l'a toujours été. Cette malheureuse catastrophe a fait voir les progrès que la révolution a faits, depuis un an, dans les régimens. Si notre parti peut contribuer à changer le système, qu'il emploie tous ses moyens pour agir. Il n'y a pas un moment à perdre, et si, de suite, on ne porte pas le coup, tout est perdu.

« Le soldat est encore bon; la majeure partie des sous-officiers est encore machine et agira comme le voudront les chefs. Plusieurs officiers sont déjà très mauvais; du reste, ils sont encore la minorité. Mais, avant six mois, on ne pourra peut-être plus en dire autant. Dans cette ville, il y a des gueux exécrables, mais, les gens bien pensans sont en si grand nombre qu'il serait bien facile de les exterminer s'il y avait un mouvement. »

Une autre lettre, expédiée de Paris à Nice et signée d'un des noms les plus marquans du parti royaliste, complète cette description du trouble effroyable qui règne de toutes parts.

« Nous sommes dans une horrible crise; le ciel seul sait ce qui va arriver; toutes les têtes sont en fermentation; d'un jour, d'un monument de douleur, on veut faire un monument de haine. Le nom de M. Decazes est dans toutes les bouches, et on le maudit comme complice de l'assassinat de M. le Duc de Berry. M. de Chateaubriand monte tous les esprits, bouleverse toutes les têtes, et il paraît à peu près sûr que toutes les lois vont être rejetées... M. Molé, qui croit que ceci peut le faire ministre, remue ciel et terre pour faire des voix contre le roi... On est obligé de consigner les gardes du corps et la garde royale, qui sont dans la rage;... enfin, on ne sait que penser, que croire, qu'attendre, et si l'on ne se mourait de douleur, on pourrait expirer d'effroi... Ah! mon cher, quel pays, quel malheur d'y être né et d'y attendre la mort! Et laquelle? »

On peut mesurer à ces traits les implacables haines qui poursuivaient Decazes à son départ de Paris. Il en avait déjà recueilli le témoignage dans l'attitude de la minorité ultra-royaliste de la Chambre. Après avoir repoussé comme l'extravagance d'un fou la proposition Clausel de Coussergues, cette minorité semblait maintenant disposée à l'utiliser pour consommer la perte de Decazes en le mettant en accusation et en obligeant le roi à lui retirer l'ambassade de Londres avant même qu'il eût pu s'y rendre.

D'autres marques du courroux d'une partie de l'opinion publique, qu'on avait, par des procédés odieux, excitée contre lui, se produisirent encore sur sa route. La duchesse raconte, dans ses notes, que les voyageurs ne durent d'échapper, en traversant Versailles, à un véritable guet-apens, dont quelques gardes du corps étaient les auteurs, qu'au soin qu'avait eu Decazes de devancer l'heure primitivement fixée pour son départ. Cette circonstance, l'obscurité de la nuit déjouèrent les plans criminels des conjurés. Les deux chaises de poste qui emportaient l'ancien ministre et sa famille, auxquels s'étaient joints, pour les accompagner jusqu'à Chartres, le comte de Sainte-Aulaire et l'illustre médecin Dubois leur ami, étaient déjà hors la ville quand les gardes arrivèrent à leur rendez-vous. Furieux de s'y trouver trop tard, ils se mirent à la poursuite des équipages. Mais, les chevaux allant plus vite qu'eux, ils furent réduits à lancer des pierres, qui, fort heureusement, n'atteignirent personne.

Ce premier péril écarté, il fallut se garder contre d'autres. Presque au même moment, le général Donnadieu se mettait en route pour Tours, où Decazes devait nécessairement passer pour se rendre dans la Gironde. Donnadieu était un de ses plus farouches ennemis, celui qui avait proféré contre lui les propos les plus menaçans. La police fut convaincue que son voyage en Touraine était motivé par l'exécution de desseins violens. Le préfet de Tours reçut l'ordre de prendre d'urgence des mesures pour les conjurer le cas échéant.

Quelles qu'eussent été les émotions de son départ, Decazes n'avait rien perdu de son sang-froid ni de son habituel courage. Mais il demeurait profondément irrité par les circonstances qui avaient précédé et suivi sa chute. Le silence gardé par ses collègues lorsque, à la Chambre, Clausel de Coussergues avait proposé sa mise en accusation, ce silence que Pasquier expliquait en disant que la Chambre, par son attitude, avait fait justice de cette proposition inconsidérée, n'en remplissait pas moins d'indignation l'âme de l'ancien ministre.

Pourquoi faisait-on peser sur lui seul la responsabilité de la politique suivie depuis cinq ans? Cette politique, d'autres que lui ne s'y étaient-ils pas associés? Richelieu, Lainé, Pasquier, Gouvion Saint-Cyr, Dessoles, de Serre n'avaient-ils pas pris une part à tout ce qui s'était dit et fait? Le roi ne l'avait-il pas approuvé et toujours voulu avec la même énergie que ses ministres? Decazes

ne pouvait se résigner à être transformé en bouc émissaire et chargé de tous les péchés d'Israël. Les exigences de Richelieu, déclarant au roi qu'il ne consentirait à revenir aux affaires que si son favori quittait Paris sur-le-champ, avaient mis le comble à la colère de celui-ci. Il ne comprenait pas que ce qui lui arrivait était la conséquence logique de l'influence toute-puissante qu'il avait exercée, de ses efforts pour former autour du trône, à l'effet de contrecarrer les plans monstrueux de l'ultra-royalisme, un parti de royalistes libéraux, et qu'il expiait, en un mot, sa longue faveur.

Peut-être aussi s'en voulait-il à lui-même de s'être montré si docile aux exigences de Richelieu et aux supplications du roi, d'avoir consenti à partir au lieu de rester sur son siège à la Chambre des pairs, d'où nulle force au monde n'aurait pu l'éloigner et où il lui eût été si aisé de devenir le chef et le pivot d'une opposition libérale, derrière laquelle se serait rangée la majorité des Français. Par ce moyen, il serait redevenu le maître et eût écrasé de nouveau les factions de la droite. C'était l'avis d'un grand nombre de ses amis, de sa jeune femme et du père de celle-ci, M. de Sainte-Aulaire. Mais, lié par les bienfaits du roi, redoutant de ne pouvoir plus contenir cette opposition quand il l'aurait déchaînée, ni défendre le trône contre elle, il s'était décidé à obéir, à fuir Paris, sans que la satisfaction de s'immoler au prince à qui, non moins qu'à ses talens, il devait son invraisemblable fortune, pût le consoler d'avoir abdiqué volontairement le grand rôle qui s'offrait encore à ses ambitions.

Il est d'ailleurs juste de dire que, si sa résignation lui inspirait des regrets, il les étouffa promptement sous l'influence des témoignages de sollicitude qui lui arrivèrent bientôt de la part du roi. Et puis, il savait qu'il laissait derrière lui de fidèles amitiés, que son malheur ne refroidirait pas. Au moment où commençait sa disgrâce, il les avait senties se serrer autour de lui. Même de loin, elles devaient le soutenir dans ses épreuves et lui apporter le réconfort de conseils utiles et précieux. Il s'y rattachait à cette heure où son étoile s'assombrissait et où tant d'hommes qu'il avait obligés et secourus l'abandonnaient, oublieux de ses services.

Tous, au reste, parmi ces derniers, ne témoignaient pas d'une égale ingratitude. Il s'attendrissait en trouvant, au milieu des innombrables lettres d'adieu qu'il avait reçues avant de partir, ce

court billet de la duchesse de Duras : « Malgré nos vieilles querelles, j'espère que vous croyez qu'il y a hors de la politique des sentimens que rien n'efface. J'ai besoin de vous le rappeler aujourd'hui et de vous parler de ma reconnaissance pour tout ce que vous m'avez montré de grâce, de bonté, d'obligeance, dans l'occasion la plus importante de ma vie. » D'autres adieux pareils venaient le trouver au seuil de sa retraite. Il recevait ainsi ceux de l'abbé de Montesquiou, de Royer-Collard, de Guizot, de Lally-Tollendal, de Camille Jordan, de d'Argout et de beaucoup d'autres, amis ou adversaires, qui gardaient un souvenir reconnaissant de son inépuisable obligeance.

Quant au roi, tandis que celui qu'il appelait « son fils et son ami » s'acheminait à petites journées vers la Gironde, où il devait se reposer durant quelques semaines avant de se rendre à Londres, il était douloureusement hanté par son souvenir. Decazes avait quitté Paris dans la soirée du 26 février. Le lendemain, dès le matin, le roi prenait la plume et commençait pour lui une sorte de lettre-journal qu'il devait continuer jusqu'au jour où, le sachant arrivé au terme de son voyage, il pourrait la lui expédier.

La correspondance nouvelle de Louis XVIII avec son favori, qui s'ouvre à cette date, diffère, au moins dans la forme, de celle d'autrefois. Le tutoiement est supprimé, les lettres sont signées, soigneusement datées : « Mon cher duc, » remplace « Mon cher fils. » La cause de ce changement, c'est que le roi ne peut plus, comme naguère, les faire porter et remettre aux mains de son ami éloigné de lui. Pour les lui faire parvenir, il est obligé de recourir à la poste. Mais se présente une occasion et vienne un porteur sûr, et l'on verra renaître les anciennes formules, si paternelles et si tendres. Ces modifications, au surplus, ne sont que dans les apparences ; la réalité reste la même. Qu'on en juge.

« A Paris, ce dimanche, vingt-sept février. — Vous m'avez prié, mon cher duc, de ne vous écrire qu'après avoir reçu de vos nouvelles. Je me conformerai à vos désirs en ne faisant partir cette lettre qu'en réponse à cette première que j'attends avec tant d'impatience, et qui malheureusement se fera attendre quelque temps. Mais ici, dans ce cabinet, je suis seul maître de mes actions ; il faut que je me soulage.

« Ma santé est bonne ; mon doigt est à peu près guéri ; mon sommeil est toujours imperturbable. Avec cela, bien des gens me

trouvent changé, et comment ne pas l'être quand le moral est si cruellement tourmenté! Ovide a eu raison de dire :

Donec eris felix, multos numerabis amicos;
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

« Cela est vrai des rois tout autant que des autres hommes. J'ai vu bien des visages depuis hier; deux seuls ont été le miroir d'âmes qui correspondent à la mienne, ceux du duc de Gramont et du comte Charles (1). Le premier avait été purgé avant-hier et hier; on voulait le purger encore ce matin. Il n'a pas voulu et, j'en suis sûr, c'était pour m'apporter à déjeuner des regards consolateurs. L'autre est venu hier à l'ordre et aujourd'hui déjeuner. Je lui ai, comme c'est ma coutume, demandé du tabac, et, en le prenant, je lui ai dit en anglais, pour ne pas être entendu des indifférens :

« — Vous êtes, vous serez toujours mon bon Charles.

« Ses petits yeux m'ont seuls répondu; mais qu'il y avait d'expression dans leurs regards! A ce même ordre, je me suis accordé la triste consolation de donner pour mots : Saint-Élie et Chartres.

« Aujourd'hui, personne de la famille n'est venu à ma messe. Il n'y avait ni sermens à recevoir ni contrats à signer. J'en ai profité pour rentrer tout droit chez moi, sans m'arrêter dans le cabinet du Conseil. Je voulais bien qu'en passant, on vît la tristesse empreinte sur mon visage, mais non pas qu'en place, chacun vînt épier et scruter mes regards. Ils se portent souvent sur l'image chérie qui orne mon cabinet. Par un effet d'optique assez singulier, le jour, en frappant les dorures du lustre, reflète sur l'estampe et forme comme une auréole au-dessus de la tête. Qui la mérite mieux que l'ami que j'aime?

« Louis. »

Cette lettre achevée, le roi la laisse sur son bureau, sans la clore, se réservant de la continuer en une occasion plus propice. Il y revient le lendemain, ou, pour mieux dire, il écrit à la suite de la précédente :

« Je n'ai pas encore de vos nouvelles; ma raison le trouve très simple. Mais, dans un ami, tout n'est pas raison. Ma pensée vous

(1) Le comte Charles de Damas.

suit, je cherche à chaque moment à deviner où vous pouvez être. Si vous avez pu, hier, aller coucher à C***, vous devez, à huit heures qu'il est, avoir passé la Loire. Eh bien! c'est une peine pour moi. Chaque rivière me paraît un obstacle de plus entre nous. Déjà, peut-être, le Cher est franchi; il est si près de Tours. Restent la Creuse, la Vienne et la Charente. Bientôt même, il n'y aura plus que celle-là, car, si vous allez jusqu'à Châtellerault, les deux premières sont en deçà.

« Je viens de m'interroger; tout cet étalage d'érudition géographique n'est que pour m'étourdir sur ma véritable pensée, et la voici. Comment supportez-vous le voyage? Comment votre pauvre petite femme le soutient-elle? Je ne parle pas du reste de la famille. La voiture est bonne pour les enfans, et votre sœur, qui est actuellement la mieux portante de tous, est accoutumée aux courses. J'ai été horriblement tourmenté hier; je craignais qu'étant parti si tard, vous n'eussiez pas pu gagner Chartres ou que vous y fussiez hors d'état de continuer votre route. Mais la poste arrive tous les jours de là; je n'ai entendu parler de rien, et, en pareil cas, pas de nouvelles, bonnes nouvelles. Point de nouvelles! Et de qui? Oh! mon Dieu, que la résignation est une vertu difficile!

« Mon physique est bien; c'est à peine s'il reste de l'enflure à mon doigt. Pour le moral, jugez-en par le vôtre. La nature m'a cependant accordé avec abondance le soulagement des malheureux et j'en ai éprouvé quelque bien. Mais ce remède n'est qu'un palliatif. A peine a-t-il produit son effet que le besoin s'en fait de nouveau sentir, et l'on ne peut pas toujours le satisfaire. Adieu pour aujourd'hui.

Ce lundi, 28 février.

« Louis. »

Encore vingt-quatre heures d'interruption dans cette correspondance quotidienne, et il la continue, sous la date du 29 février :

« Je n'ai pas encore eu de nouvelles aujourd'hui, cela n'a rien d'étonnant. Mais on dit que votre beau-père a dû vous accompagner jusqu'à Chartres. Si cela est, je suis surpris qu'à son retour, il ne m'ait rien fait dire. L'amitié inquiète se contente de si peu! Félicitez-moi; j'ai senti aujourd'hui un mouvement de joie... il y a plus de quinze jours qu'elle n'avait approché de mon cœur. J'ai reçu du roi d'Angleterre une lettre par-

faite en tout point. En voici la dernière phrase (versionnée) :

« Je regarde la nomination que Votre Majesté a faite du duc Decazes comme votre ambassadeur auprès de moi comme un nouveau gage de l'amitié de Votre Majesté, sachant à quel degré il possède son opinion favorable. Je recevrai le duc Decazes avec la cordialité qui est due au représentant d'un souverain qui commande toujours mon intérêt le plus chaud et mon attachement le plus dévoué.

Flebunt Germanicum etiam ignoti.

« Vous saurez sans doute, avant de recevoir ceci, que la loi a passé hier à la Chambre des Pairs avec une majorité de 62 voix, et que Pasquier a parlé à merveille (1). *Il* n'y était pas. Adieu, cher duc.

Ce mardi, 29 février.

« LOUIS. »

Le lendemain, le royal signataire de ces billets si affectueux et si confians eut « un des plus fameux désappointemens qu'il soit possible d'avoir. » Le directeur général des postes lui fit porter une lettre en le prévenant qu'elle était de Decazes. Le roi ne reconnut pas l'écriture de son favori, mais il brisa le cachet, ouvrit, et s'aperçut alors seulement qu'il y avait eu erreur. « C'était de Mme Chanson. » Il racontait sa déconvenue à son ami sans lui avouer cependant que, dans cette lettre d'une inconnue où il était question de lui-même, il avait lu cette phrase : « Le roi n'aime que des yeux et non du cœur. » Il ajoutait ensuite : « J'ai envoyé ce matin chercher votre beau-père. On m'avait dit, et avec quelque raison, qu'il avait le projet de réengager l'affaire Clausel de Coussergues. Mais, je l'en ai dissuadé. Quand j'ai lu la manière dont ce Clausel a retiré son odieuse proposition, j'ai d'abord refusé d'en croire mes yeux. J'aurais dicté sa lettre au Président qu'elle ne serait pas autre. Si le retrait eût été pur et simple, il eût pu être fâcheux; mais, tel qu'il est, il traîne le Clausel dans la boue. C'est un brigand qui, satisfait de la bourse d'un voyageur, n'attaque pas sa vie. »

Le jour même où le roi traçait ces lignes, l'incident qu'il avait

(1) C'est de la loi qui rétablissait la censure qu'il est ici question. Elle avait été présentée par Decazes après l'assassinat du Duc de Berry. *Il*, dont parle le roi, n'était autre que Chateaubriand, qui, en effet, n'assista pas à cette discussion.

voulu prévenir se produisait sans la participation du comte de Sainte-Aulaire. Dès le 25 février, Clausel de Coussergues, cédant aux instances de Villèle, s'était décidé à retirer son accusation contre Decazes, et c'est à la lettre qu'il avait écrite au président de la Chambre, à cet effet, que le roi faisait allusion dans celle qu'on vient de lire. Comme conséquence de l'abandon d'une motion aussi blessante qu'insensée et dans une pensée d'apaisement, l'épithète de « calomniateur, » dont s'était servi le comte de Sainte-Aulaire en répondant à Clausel de Coussergues, n'avait pas été mentionnée dans le procès-verbal de la séance. Mais cette suppression d'un mot de justice et de colère fut relevée le 1er mars, au nom de la gauche, par Benjamin Constant. Un débat tumultueux s'ensuivit, et un vote ordonna que le mot supprimé dans le procès-verbal y serait rétabli.

A cette décision, prise surtout contre lui, Clausel de Coussergues répondit en déclarant qu'il maintenait sa proposition et qu'il saurait bien la justifier. C'était un homme violent et exalté. Dans son discours, il qualifia Decazes de chef des révolutionnaires de France. Rappelé à l'ordre pour ce nouvel outrage, il eut cependant la satisfaction de constater qu'aucun des ministres présens, dont plusieurs avaient été les collègues de Decazes, ne prenait sa défense, et que le comte de Sainte-Aulaire, engagé par la promesse qu'il avait faite au roi, restait à son banc. Déjà blessé de n'avoir pas été défendu lorsque la proposition avait été déposée, Decazes devait l'être plus encore cette fois, et on verra bientôt en quels termes amers il exprimait son légitime ressentiment.

Le 1er mars, le roi, au moment où il écrivait, ne savait rien de cet incident. Il n'en est pas question dans sa lettre, non moins pleine d'effusion que les précédentes. En revanche, il se plaisait à confier à Decazes qu'il avait été enchanté de son beau-père. Pour récompenser ce dernier, il lui avait lu en anglais la belle missive du roi d'Angleterre. Il l'avait lue aussi au marquis de La Tour-Maubourg « que la phrase de la fin a bien attendri. C'est, ma foi, un excellent homme. Le beau-père m'a raconté ce qu'a fait Dubois. Les larmes m'en sont venues aux yeux. Que pourrais-je faire pour reconnaître un pareil dévouement? »

Cependant, il attendait avec impatience une « lettre de son fils. » Il l'espérait pour le lendemain, ou il ne répondait pas de son obéissance, c'est-à-dire que, s'il restait sans nouvelles, il expédierait ce qu'il avait écrit depuis quatre jours : « Tout ce fatras

commence à me peser. » Mais, le 2 mars, ce fut une autre antienne, un véritable chant d'allégresse.

« Je l'ai revue enfin, cette écriture chérie. Mais la lettre n'est parvenue à son adresse qu'hier entre trois et quatre heures, tandis que le duc de Richelieu avait reçu la sienne dès avant-hier au soir. Ce que vous me dites de votre santé rabat de la joie que le beau-père m'avait donnée. Cependant, je vois du mieux, et c'est quelque chose. Je ne vous dis rien de la séance d'hier. Elle m'a fait de la peine; elle vous en fera. Que les regrets de la petite sont aimables! Je me mourais d'envie de provoquer une visite d'adieu. Je ne l'ai pas osé, dans la crainte de lui faire du mal. L'heure me presse, il faut finir. Adieu, vous savez si je vous aime vous et les *nôtres*. — Louis. »

Il est, certes, impossible de prodiguer à un absent qu'on aime de plus vifs témoignages de tendresse. Le malheur est qu'ils ne parvenaient au destinataire que plusieurs jours après son arrivée dans la Gironde. Il avait d'abord formé le dessein de s'installer à la Grave et d'attendre là le moment où on lui permettrait d'aller à Paris préparer son départ pour Londres. Mais, à la Grave, rien n'était prêt pour le recevoir. L'installation y était par trop primitive. Il fallait au moins huit jours pour qu'on la rendît un peu plus confortable. Il était donc parti pour une terre voisine, le Gibaud, afin d'y passer cette semaine d'attente. Or, à la date du 5 mars, ni au Gibaud ni à la Grave, il n'avait encore reçu de nouvelles. Il se décidait alors à écrire au roi, dont le silence l'étonnait et l'attristait; il se croyait oublié, il se plaignait. Sa lettre à peine partie, il recevait, avec ce journal que Louis XVIII avait tenu pour lui, des lignes consolantes et rassurantes. Puis, lui arriva une réponse à sa plainte. Elle était bien faite pour ramener dans son âme le calme et la sérénité.

« L'Écriture sainte a bien raison, mon cher duc, de dire que l'esprit vivifie et que la lettre tue. J'ai suivi celle-ci dans l'accomplissement de vos désirs et il en est résulté que vous n'avez rien trouvé en arrivant, que vous avez été même plusieurs jours sans rien recevoir, au lieu que, si j'avais suivi mon mouvement, je n'éprouverais pas le regret qui me tourmente. A ce regret se joint une inquiétude offensante pour vous et que je ne puis expier qu'en vous en faisant l'aveu sincère. Cette lettre de Mme Chanson me revient sans cesse à l'esprit. Cette âme sèche a dit : Il n'aime que des yeux, non du cœur. Elle a bien raison de dire que

j'aime des yeux, mes mouchoirs ont pu l'attester. Mais, pour le cœur ! » Et il protestait avec véhémence contre cette réputation de sécheresse qu'on voulait lui faire et à laquelle, assurément, son fils ne croyait pas. « Ah ! rassurez-moi sur ce point, j'en ai besoin. »

La lettre est longue, et trop d'autres devront être citées pour qu'on puisse donner à celle-ci une place plus étendue. Les dernières lignes en résument exactement l'esprit : « A propos de commission, je suppose que vous voyez quelquefois mon Élie. Dites-lui, je vous prie, que son père l'aime de tout son cœur et ne sera heureux que le jour où il pourra le serrer dans ses bras paternels. » Ainsi l'éloignement ne refroidissait pas le cœur du roi. Quoique à distance, Decazes le retrouvait tout entier avec sa sollicitude et sa chaleur accoutumées.

II

Rassuré de ce côté, le ministre tombé ne trouvait pas dans l'attitude de ses successeurs les mêmes raisons de se réjouir et de se déclarer satisfait. A la tribune de la Chambre des Députés, à celle de la Chambre des Pairs, dans la plupart des journaux, même dans ceux qu'on disait enrôlés sous la bannière ministérielle, il était attaqué tous les jours avec une rare violence, injurié, outragé même, et nulle part il n'était défendu.

Libre de ses mouvemens et resté à Paris, il n'aurait eu besoin de personne pour se défendre. Mais, en faisant appel à son dévouement à la monarchie, en obtenant de lui qu'il s'exilerait, on lui avait lié les mains ; on l'avait, comme il disait, paralysé. Il en concluait que ce qu'il ne pouvait faire lui-même pour son honneur et sa sûreté, ceux à qui il s'était généreusement sacrifié devaient le faire. C'était là pour eux un impérieux devoir, mais ils ne semblaient pas le comprendre. Ils abandonnaient Decazes aux outrages du député Clausel de Coussergues, aux attaques du pair de France duc de Fitz-James, aux insultes du journaliste Martainville, à toutes les odieuses inventions de l'esprit de parti, dont sa chute n'avait épuisé ni les haines ni les vengeances. A la douleur d'être tombé du pouvoir s'ajoutait pour lui celle de voir, à tout instant, l'implacable mauvaise foi de ses adversaires travestir ses actes et calomnier ses intentions. Ce qu'il éprouvait, il le confiait, le 10 mars, à Pasquier, avec une retenue et une modéra-

tion qui rendaient mal son ressentiment et qui étaient encore de sa part un sacrifice à la cause du roi.

« Je ne crois pas que la complaisance envers ces Messieurs doive aller jusqu'à laisser sans réponse des calomnies quand elles citent des faits et des autorités. Je ne le crois pas, parce que je pense qu'une fois à ce point, il faudra leur faire de bien autres sacrifices, que la politique permettra encore moins que ceux-là. Je comprends moins encore que les attaques de cette nature viennent d'un aide de camp de Monsieur, et après ce qui s'est passé. Mais, si ma raison est étonnée, mon cœur, soyez-en bien sûr, n'est pas ébranlé et, de tous les sacrifices qu'il me paraît que j'aurai encore à faire, il n'y en aura de pénible pour moi que ceux qui me paraîtront funestes à la chose publique et à la cause royale. Celui de repartir tout de suite d'ici pour aller à Londres me coûterait fort peu, car ma santé seule en souffrirait. Mais, si ma présence à Paris, il y a quinze jours, effrayait tant ces Messieurs que j'aie du partir précipitamment, quel effet ne ferait pas mon retour et quel rôle jouerais-je en passant à Paris, au milieu de ces attaques et de ces outrages que je puis mépriser de loin, mais qu'il me serait impossible de ne pas repousser si j'étais sur les lieux ? »

Ces dernières lignes répondaient à une offre amicale de Pasquier, devenu, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères, le chef hiérarchique de Decazes. Il croyait que pour imposer silence aux fanatiques qui, tous les jours, malmenaient son ancien collègue par la parole ou par la plume, il fallait que celui-ci allât prendre possession de son ambassade. Il serait alors démontré que ces violentes attaques n'avaient pu lui faire perdre la confiance du roi, ni entraîner sa révocation. Elles cesseraient en raison même de leur impuissance. Mais, pour aller de la Gironde à Londres, Decazes devait nécessairement passer par Paris ; il était même tenu d'y demeurer quelques jours afin de recevoir ses instructions et de procéder à des préparatifs nécessaires, et c'est ce séjour dans la capitale qui, pour les causes qu'il indiquait lui-même, lui semblait dangereux.

Tel était aussi l'avis du roi.

« Cornes m'ont poussé à la tête, — un veuf peut s'exprimer ainsi, — en lisant la douce proposition de Pasquier... Si vous vous portiez tout à fait bien et que Libourne fût à Abbeville ou Londres à Burgos, on pourrait peut-être voir. Mais, avec la nécessité de

passer à Paris, et l'éviter serait bien pire, ce sont les petites maisons ouvertes. »

C'est à la date du 14 mars que le roi exprime à son favori cette opinion, qui témoigne de ses craintes et de sa prudence. Dans la même lettre, il l'entretient familièrement de l'emploi de sa journée. Le matin, il est allé à l'enterrement du Duc de Berry, « sans avoir éprouvé la moindre fatigue, grâce aux bons arrangemens qui avaient été pris. » Il n'a pas été content de l'oraison funèbre. Tandis qu'il s'attendait à pleurer, et il en avait besoin, ses yeux se sont séchés, l'orateur ayant dit qu'il voulait instruire et non attendrir.

« Mais, quand j'ai vu passer cette pauvre bière sous mes yeux, je me suis dédommagé et cela m'a fait du bien... Depuis vendredi, j'ai repris mes promenades. J'ai voulu me forcer, et, tout exprès, j'ai débuté par celle de Choisy. En passant sous *des fenêtres*, j'ai senti mon cœur se serrer. Le duc de la Châtre, dont la place en voiture est vis-à-vis de moi, s'en est aperçu et a jeté un regard sur ces pauvres fenêtres. Alors, je lui ai dit : *Et flevimus dum recordaremur Sion*. Le lendemain, j'ai fait la promenade de Saint-Cloud, Suresnes, etc., etc., où, en cette saison, on voit Madrid en plein. Cela m'a fait mal aussi, mais moins que la veille. Madrid ne m'offre pas les mêmes souvenirs que Choisy. »

Toutes ces émotions, qui trahissent le vide qu'a creusé dans le cœur de Louis XVIII l'éloignement de « son fils, » n'enlèvent rien aux ressources habituelles de son esprit et ne l'empêchent pas de trouver, au courant de la plume, le mot pour rire.

« Je m'acquitterai de votre commission pour le duc de Gramont et le comte Charles. Le premier la mérite sans aucun doute; pour le second, il y a des gens qui prétendent lui avoir entendu tenir un langage tout différent. Je doute, mais, s'il fallait les en croire, je songerais à la famille dont il est entouré et, pour excuser un peu sa faiblesse, je le comparerais à Gil Blas, qui, enrôlé, malgré lui, parmi les brigands, fait feu comme eux en détournant la tête, et qui dit naïvement : J'espère que mon coup ne porta pas. »

Enfin, comme on a rapporté à Decazes que le duc d'Angoulême, auquel il s'est de tout temps passionnément dévoué, s'est exprimé sur lui, depuis la mort du Duc de Berry, en termes amers, le roi s'efforce de le rassurer, en lui rappelant que, par des propos pos-

térieurs, le prince a réparé l'effet des premiers et en plaidant au total les circonstances atténuantes :

« Je comprends très bien que la plaie qu'il vous a faite ne soit pas encore guérie. Mais vous connaissez sa véracité. Ce qu'il a dit au duc de M***, ce qu'il vous a fait dire par Pasquier, c'est son cœur qui l'a dicté. Tout le reste a une interprétation, que l'horrible événement rend peut-être excusable, de ce que lui a souvent répété celui qui depuis quarante ans était *animæ dimidium suæ*. Hélas! la comparaison de Gil Blas lui est encore plus applicable qu'à Charles. Mais, si vous le voyiez comme moi presque tous les jours, être pour sa nièce le père le plus tendre, si surtout il vous avait offert hier comme à moi le spectacle le plus touchant que je connaisse, celui d'une immense douleur supportée avec un immense courage, ah! vous excuseriez un peu de faiblesse réparée d'ailleurs autant que cela était possible. »

En de telles preuves de la sollicitude de son roi, Decazes pouvait trouver plus d'un motif de consolation, et l'effet en était bienfaisant pour lui, si bienfaisant que le compte rendu de la séance du 1er mars, où il avait été de nouveau attaqué par Clausel de Coussergues avec autant d'injustice que de violence, ne semble pas l'avoir d'abord ému plus que de raison. Mais, bientôt, des lettres d'amis venaient ajouter à ce compte rendu des commentaires irritans, faire croire à Decazes qu'il était trahi par ceux dont il était naguère le fidèle compagnon. Alors il fut impuissant à contenir sa colère. On la voit se répandre dans sa correspondance avec le roi. « Que Pasquier, qui n'a pas eu le courage de dire un mot aux deux séances où son collègue et son président a été outragé d'une manière si lâche, qui ne l'avait pas eu non plus un mois avant, lorsque M. de la Bourdonnaye me représentait comme isolé dans la nation et dans la Chambre;... que Pasquier, dis-je, me traite, absent, comme il me traitait présent, et ne défende pas plus son ami qu'il ne défendait son collègue, je peux le comprendre, quoique à grand'peine assurément. Mais que le duc de Richelieu partage cette conduite, voilà ce qui me confond. Tout à l'heure, on me demandera sans doute de faire amende honorable et de demander grâce à M. Clausel et à M. Martainville. Donner ainsi ses amis et ses collègues en holocauste à un parti, ce n'est pas de la politique, c'est de la folie, je ne dirai pas que c'est de la lâcheté. Est-ce ainsi que je me suis conduit envers M. le duc de Richelieu? L'ai-je abandonné à la partie de la Chambre qui se réjouissait de sa

chute? J'ai demandé pour lui une récompense nationale, et j'en ai fait la condition de mon entrée au ministère. N'ai-je pas relevé le gant pour Corvetto? Je ne cite pas ces faits, assurément, pour m'en faire honneur, mais pour ajouter que les partis, loin de m'en vouloir, ne m'en ont que plus honoré. »

Dans les souvenirs que rappelait Decazes, il n'était rien qui ne fût vrai. Mais il y avait quelque exagération dans les reproches qu'il adressait à Pasquier et à Richelieu, quelque injustice dans l'attitude boudeuse qu'il gardait à leur égard, en dépit des lettres cordiales qu'il recevait du premier, attitude dont il ne se départit que lorsqu'il eut acquis la conviction que ses anciens collègues, encore qu'ils n'eussent pas jugé opportun de le défendre à la tribune, présentaient sa défense dans leurs entretiens, à toute heure et à tout propos.

Cette conviction lui fut donnée de divers côtés à la fois :

« Il n'est pas difficile de voir que le ministère vous redoute beaucoup, lui mandait-on, et qu'on cherchera à vous fermer le chemin de Paris le plus longtemps possible. M. Pasquier vous trahit-il? C'est là une question que je me pose tous les jours et que je me force d'éclairer par tous les moyens en mon pouvoir. Hier matin, je l'ai trouvé dans son lit, retenu par un gros rhume. Il m'a dit que vous lui aviez écrit une lettre qui l'affectait vivement. Il paraissait sincère dans ses regrets. »

Un peu plus tard, nouvelle missive du même correspondant et sur le même objet :

« M. Pasquier m'a de nouveau exprimé combien vous auriez tort si vous vous défiiez de lui. Il compte bien que, pour ce qui le concerne, vous sauriez faire la part des circonstances. Il m'a dit que M. de Richelieu, à qui vous veniez d'écrire aussi, était toujours très bien pour vous. »

D'autre part, le roi s'efforçait de rendre confiance à Decazes et de le remonter :

« Je ne sais si Clausel de Coussergues reproduira son infamie. Benjamin Constant l'y a provoqué ces jours-ci. Si cela est, je travaillerai à ce que le duc de Richelieu fasse ce que l'honneur et la probité exigent de lui. »

Enfin, c'était Pasquier lui-même qui, prévenu des griefs de l'ambassadeur, entreprenait de les dissiper en se justifiant :

« J'ai reçu de vous une lettre hier, cher ami. Je vous dirai avec franchise que j'en avais besoin et que votre silence me faisait

mal. J'accorde qu'il y ait des positions où on ait le droit d'être injuste, mais cependant, entre vous et nous, nous nous connaissons trop bien pour que vous ne deviez pas être sûr que ce qui ressemble à un abandon réel de ma part est impossible. Il y a des choses qui ne s'expliquent pas de loin et par écrit; il y a des positions qui ne se comprennent pas, si on n'est pas placé dans leur intérieur même; il est des résultats qu'on ne peut pas calculer quand on n'est pas sur le lieu même de l'action. Le temps et un peu de conversation, quand nous pourrons en avoir, vous auront bientôt démontré combien j'ai raison. Je vous dis en toute assurance qu'il était impossible d'avoir une autre conduite que celle que nous avons tenue, et moi en particulier (1). »

Indépendamment de cette lettre, suivie bientôt de beaucoup d'autres, Pasquier, dès ce moment, prodiguait à Decazes des témoignages d'attachement bien propres à ranimer la confiance de celui-ci en cette amitié fondée sur de vieux souvenirs comme sur la réciprocité des services, et dont il avait un moment paru douter (2). C'est ainsi qu'il fut averti par son ancien collègue que les lettres qu'il écrivait au roi et celles qu'il en recevait, lorsqu'elles passaient par la poste, y étaient ouvertes.

« Des avis que je crois sûrs, mandait-il à son royal correspondant, me disent que nos lettres sont lues. J'ai peine à ajouter foi à un tel manquement de la part de Mézy (directeur général des postes). Cependant, Foudras (inspecteur général de la police) m'a fait assurer que la chose était ainsi. Il l'induit, à ce qu'il paraît, de ce que lui a dit à cet égard Pasquier, et il croit que c'est de la part de celui-ci un avertissement indirect pour moi. J'en profiterai, bien que notre correspondance ne puisse avoir rien de fâcheux pour le duc de Richelieu. Mais, comme je sais que du duc de Richelieu le portefeuille va à Monsieur, puis sans doute à Siméon

(1) Voici ce que dit dans ses Mémoires le chancelier Pasquier des incidens dont s'était offensé Decazes : « On pouvait nous accuser de faiblesse et nous semblions abandonner un homme malheureux avec lequel nous avions tous eu des liaisons plus ou moins intimes. Cette réserve avait pu être commandée par des circonstances impérieuses alors ; la patience toutefois devait avoir un terme. Je déclarai à M. de Richelieu, à tous mes collègues, à MM. de Villèle et de Corbière que cette situation ne me convenait pas, que, si jamais l'accusation devait être discutée, rien ne saurait m'empêcher d'entrer dans les débats avec toute l'énergie dont j'étais capable. »

(2) Les lettres de Pasquier à Decazes conservées dans les Archives de la Grave forment de volumineux dossiers et révèlent, en même temps que l'affectueuse intimité qui régnait entre ces deux personnages, le prix que chacun d'eux y attachait, en dépit des brèves querelles qui troublèrent leurs relations.

(ministre de l'Intérieur), il est inutile que nous passions sous tous ces feux croisés. Je m'arrange en conséquence pour que les lettres m'arrivent par des voies sûres. Je crois qu'il sera bien que la voie de Mézy ne soit pas entièrement abandonnée, et je crois qu'il serait bon que mon père (le roi) en fît autant. »

Après avoir lu ces détails, on pensera avec raison que la lettre suivante de Louis XVIII à son favori, dont nous ne donnerons qu'un extrait, ne fut pas expédiée par la poste :

« Enfin donc, mon cher, mon bien-aimé fils, je puis te donner ce doux nom. Je puis te dire que je t'aime de tout mon cœur. Les occasions en sont si rares, les circonlocutions qu'il faut prendre habituellement sont si fatigantes!... Je me porte bien. L'horrible douleur de notre séparation s'est un peu amortie. Je m'y attendais et toi aussi, et le sentiment qui nous attache l'un à l'autre est trop vrai pour que je fasse à tes yeux le héros d'amitié. Mais, pour être amortie, c'est-à-dire pour ne plus me faire éprouver une souffrance physique, pour ne plus faire à chaque instant couler mes pleurs, elle n'est ni moins vraie ni moins sentie. Tout m'y ramène, tout te peint à mes yeux; ils se portent à chaque moment sur ton image (1). »

Trop longue pour être citée tout entière, cette lettre est triste comme une élégie. En termes de désolation, le roi y déplore l'absence de son fils, et après lui avoir parlé en accens non moins chaleureux de la jeune duchesse, il s'écrie dans un accès d'ardente sentimentalité : « Adieu encore une fois, mon Élie, mon bon fils. Je vous prends tous deux dans mes bras; je vous presse contre mon cœur, et je vous embrasse de toute la tendresse de votre Louis. »

De telles lettres apaisaient le ressentiment de Decazes, lui rendaient son sang-froid et lui faisaient considérer dans un esprit de résignation relative et de dédain les procédés abominables dont il se savait l'objet. Tantôt c'était Anglès, le préfet de police qui, pour s'assurer la faveur des ultras, allait, en prévision de leur triomphe, clabauder auprès d'eux contre son ancien ministre; tantôt, on cherchait à « débaucher » les agens que ce dernier avait employés lors de sa présence aux affaires, et on tentait de leur ar-

(1) Il avait fait enlever de son cabinet un portrait de François Ier pour mettre à la place celui de Decazes. Un jour, « la chère image » fut déplacée par on ne sait qui. Le roi entra dans une violente colère et fit rétablir toutes choses comme il l'avait précédemment ordonné.

racher les secrets rétrospectifs de sa police; tantôt enfin, on suspectait ses relations avec divers personnages connus pour être des partisans de Bonaparte ou de la république, des généraux notamment.

On répandait le bruit qu'à son passage au ministère de la Police, « il s'était diverti à faire surveiller Monsieur, ainsi que les princes et princesses de la famille royale. » A la faveur de ces accusations, des hommes sans mandat ouvraient contre lui, dans un rigoureux mystère, des enquêtes variées sur divers épisodes de sa vie ministérielle, avec l'espoir de le prendre en faute et de le déshonorer aux yeux du roi, au moyen de quelque procès retentissant et scandaleux, établi sur ces dires et dont il eût été le héros et le condamné. C'est la faction des ultras qui rêvait ces vengeances et mettait en circulation ces calomnies, dans un excès de haine contre l'homme d'État qu'elle accusait d'avoir retardé de plusieurs années son avènement au pouvoir. Il y avait là un fonds inépuisable, dont s'alimentait souvent la correspondance du roi avec Decazes.

Parfois aussi, mais plus rarement, c'est la politique extérieure qui en faisait les frais. Comme tous les hommes qui ont passé de longues années aux affaires et qui, les ayant quittées, se croient encore autorisés à donner des conseils à leur successeur, Decazes ne pouvait se déshabituer d'en faire entendre, aussi bien sur les incidens du dehors que sur ceux du dedans. En cette année 1820 et peu de temps avant la chute de Decazes, avait éclaté en Espagne une insurrection contre le triste Ferdinand VII, ayant pour but non de le précipiter de son trône, mais d'amoindrir sa puissance dont, depuis son avènement, il avait odieusement abusé. Les insurgés victorieux venaient de lui imposer une constitution, — celle dite de 1812, votée par les Cortès de Cadix, — qui le dépouillait des principaux attributs du pouvoir royal et laissait sans garanties son autorité. A peine averti de ces incidens dont, dans les environs de Bordeaux, il avait reçu plus vite la nouvelle que s'il se fût trouvé à Paris, Decazes adressait au roi tout un programme de conduite à tenir et de résolutions à prendre, tel qu'il eût eu le devoir et le droit de le formuler s'il avait été encore président du conseil.

« Je crois bon, utile, indispensable que le Roi saisisse cette occasion pour faire voir à l'Europe que la France peut encore quelque chose et que la maison de Bourbon ne se laisse pas sans

secours. Je voudrais que le Roi manifestât sa volonté et qu'il fût connu que ce qui se fera en est le résultat. J'avais proposé au Roi pendant mon ministère, et je l'ai fait en détail au duc de Richelieu, d'offrir au roi d'Espagne le régiment suisse qui est à Toulon, le régiment étranger qui est en Corse, d'envoyer une station devant Cadix ou Malaga ou tout autre point, de lui proposer d'occuper Pampelune et les autres places de la frontière pour lesquelles il peut avoir des inquiétudes. »

Ces conseils ne pouvaient déplaire à Louis XVIII. Quoique entre la cour d'Espagne et celle de France, le pacte de famille eût cessé d'exister, il n'oubliait pas qu'il était Bourbon et que le monarque espagnol l'était comme lui. En conséquence, il se croyait tenu de lui porter secours contre des insurgés victorieux. En revanche, observateur scrupuleux des règles du régime parlementaire, il ne croyait pas qu'ayant lui-même des ministres responsables, il fût libre de suivre des conseils qui ne venaient pas d'eux, ces conseils eussent-ils le mérite de lui être envoyés par son conseiller d'hier, toujours si cher à son cœur, si prudent, si sage, et de qui, deux mois avant, il les eût reçus avec enthousiasme.

Telle était sa loyauté gouvernementale qu'à les écouter et à les suivre, il se fût bientôt considéré comme trahissant son ministère. Il ne voulait donc pas discuter les avis de Decazes et pas davantage feindre de ne les avoir pas entendus, car il lui en eût trop coûté d'affliger « son fils. » C'est à cette occasion que, pour la première fois dans sa correspondance, on le voit ruser avec lui, se donner l'air de lui répondre, mais en réalité se dérober par une phraséologie qui semble dire beaucoup et ne dit rien. Du reste, le même trait se renouvellera souvent par la suite, en toutes les circonstances où Decazes, se souvenant qu'il a été ministre, parlera comme quand il l'était. Le roi, quelles que soient son affection et sa confiance, esquivera l'obligation de s'expliquer en termes nets et précis témoignant d'une conviction bien assise ou même de la volonté de la faire partager. A l'exposé qui vient de lui être tracé de ce qu'il devrait faire en Espagne, il réplique :

« Je vous l'ai dit, mon cher duc, à cent cinquante lieues on ne peut pas politiquer. Je ne raisonnerai donc pas avec vous sur l'Espagne. Mais je me permettrai de gémir sur ce qui s'y passe et de vous dire que je suis fort inquiet des suites. Mon inquiétude

a quelque chose de vexant que vous comprendrez tout de suite. Hier est arrivé un courrier du 14; c'est la plus grande diligence possible. La poste de demain n'apportera même pas tant, et ce sera beaucoup si celle de dimanche apporte quelque chose de plus. Nous voilà donc pour plus de huit jours au même point, à moins d'un nouveau courrier. Mais dans l'état où sont les choses, je ne puis raisonnablement espérer qu'il apporte rien de bon. Ainsi, je me trouve dans le tourment d'ignorer, qui mérite bien d'être compté pour quelque chose, surmonté de la crainte d'apprendre. »

Ceci dit d'ailleurs, il revient aux réflexions que lui suggèrent certains faits intéressant Decazes, réflexions qui souvent, à vrai dire, sont, sous des façons affectueuses, des critiques et des avertissemens. C'est ainsi qu'il faut interpréter celles qu'il lui présente à la suite d'un voyage que le comte de Sainte-Aulaire et le comte d'Argoult ont fait à la Grave :

« Je conçois très bien le motif pécuniaire qui les a portés à voyager ensemble; mais, je me permets de ne pas le trouver suffisant. Je ne parle pas des bêtises que cette réunion a fait dire, du nom de mission dont on l'a revêtue. De notre vivant, nous nous moquions des caquets. *Quanto magis post necem !* Mais leur position à tous deux est différente (1). Le sort de la loi sur les journaux n'est pas douteux; il n'importe guère que la majorité soit de dix-neuf ou de dix-huit; la bataille sur les élections ne commencera pas d'ici trois semaines. Ainsi, M. de Sainte-Aulaire avait par-devant lui tout le temps nécessaire. Il n'en est pas de même pour M. d'Argoult, non que j'aie la moindre inquiétude sur la loi de la liberté individuelle, mais celle des journaux a passé à une si belle majorité qu'il serait fâcheux que l'autre n'en eût pas au moins une pareille. Je suis chiche de voix. De plus, après se qui s'est passé entre Fitz-James et d'Argoult (2), je suis fâché que celui-ci ait, comme on dit, l'air de fouiner. Enfin, dans votre intérêt qui est pour moi la première des considérations, j'ai quelque regret qu'ils soient venus et s'en retournent ensemble. »

Tout ce verbiage ne saurait être considéré que comme une mauvaise chicane, si l'on ne se rappelait de quels soupçons Decazes était l'objet de la part de l'ultra-royalisme et quelle terreur ils inspiraient à Richelieu, qui semble les avoir partagés dans une

(1) Sainte Aulaire était député et d'Argoult pair de France.

(2) Le duc de Fitz-James ayant violemment attaqué Decazes à la Chambre des pairs, d'Argoult s'était mis en avant pour répondre.

certaine mesure. Il croyait, bien à tort d'ailleurs, son ancien collègue dévoré du désir de reprendre le pouvoir et la réalisation de ce désir souhaitée par le roi. Il s'effrayait de tout ce qui semblait donner raison à ses craintes. Il s'en effrayait d'autant plus que chacun de ces incidens avait pour effet d'exciter la fureur des ultras et lui valait à lui-même leurs récriminations et leurs reproches. Il en entretenait alors Louis XVIII, s'efforçant d'obtenir de lui qu'il ne tolérât pas que son favori eût l'air de se prêter aux manifestations de ses amis, dont sa disgrâce était le prétexte et son retour aux affaires le but. La visite que le comte de Sainte-Aulaire venait de faire à son gendre, s'il la lui eût faite seul, eût passé sans doute inaperçue. Mais en s'adjoignant dans la personne du comte d'Argoult un compagnon de voyage, il en avait changé le caractère. Ce n'était plus une visite de famille et d'amitié, mais une démarche politique dont Richelieu avait signalé au roi les inconvéniens, et le Roi à son tour, bien à contre-cœur, les signalait à Decazes. Il convenait d'insister sur ce trait pour faire comprendre en quelle situation délicate et difficile se trouvait Decazes après sa chute. Il est d'ailleurs remarquable qu'après avoir donné libre cours à ces remontrances, le roi s'efforçait d'en réparer l'effet.

Dans la même lettre, on lit :

« J'ai recommencé avant-hier mes lundis. Il y a eu le soir soixante et quinze dames dans la salle du trône, ce qui n'a pas laissé que de me fatiguer un peu. Mais au bout d'un quart d'heure que j'ai été assis, il n'y a plus paru. Cent-quatre-vingt-treize dans l'autre salle : total : deux cent soixante-huit. Le compte est beau. Mais, cher duc, vous m'en croirez quand je vous dirai qu'il ne m'a pas satisfait. J'ai soupiré tout bas, mais du fond du cœur, de n'en pas compter soixante et seize d'abord et cent quatre-vingt-quatorze ensuite. La bonne Mme du Roure est venue. Je lui ai parlé de la petite, de mon fils, du bon ange, de mon petit Louis. Cela m'a fait du bien. Mais qu'il y a loin de cette illusion à la réalité ! »

Ainsi la tendresse du roi ne se refroidit pas. Mais si loin qu'elle l'entraîne, elle ne l'empêche pas de faire un départ rigoureux entre ce qu'elle lui commande et ce que lui commandent aussi ses devoirs de souverain. Sincère avec ses ministres comme avec son ami, il ne veut rien faire au profit de celui-ci qui puisse leur porter ombrage, et s'il continue à prodiguer à l'un son affec-

tion, il a grand soin de ne s'entretenir qu'avec les autres de ce qui a trait à la marche des affaires de l'État. Seuls ils sont ses conseillers; seuls ils sont en possession de sa confiance. Il ne veut pas qu'on puisse l'accuser de chercher en dehors d'eux ses inspirations et ses raisons d'agir, ni d'opposer à la légitime influence qu'ils doivent naturellement exercer celle d'un favori. Cette préoccupation apparaît dans la plupart de ses lettres. Ce qu'il veut avant tout éviter, c'est que le ministre d'hier crée des difficultés à ceux d'aujourd'hui.

Decazes eût donc été tenu complètement en dehors des affaires si, d'une part, les amis qu'il avait laissés à Paris ne lui en eussent parlé tous les jours et si, d'autre part, l'amitié de Pasquier ne s'était appliquée à l'entretenir de ce qui se faisait et se disait. De Pasquier, il apprît au commencement d'avril que ce n'était plus par les ultra-royalistes, à qui on avait fait concessions sur concessions, que le cabinet était menacé, mais par les doctrinaires et les ultra-libéraux qu'avait mis en défiance son orientation plus marquée vers la droite.

« Vous me négligez bien, mon cher ami, et j'ai peur que les douceurs de la vie de campagne ne vous fassent un peu trop oublier vos amis, qui ne sont pas comme vous étendus sur des lits de verdure et de fleurs. Nous voilà cependant hors de la loi de la presse, et ce n'est pas un médiocre avantage après la fureur des attaques que d'en être sorti avec une honnête majorité. Le côté gauche ne s'était pas encore montré avec cette violence; elle lui a même fait quelquefois négliger la perfidie, et il n'a, dans son emportement, rien su cacher. Une telle franchise devrait bien servir d'avertissement à tous les hommes qui ne veulent pas servir d'instrument à un parti qui ne le cède en odieux à presque rien de ce que nous avons vu de plus repoussant depuis trente années. La discussion qui va s'ouvrir sur les comptes donnera, il faut l'espérer du moins, aux esprits le temps de se rasseoir. Mais il faudra bien arriver enfin à cette loi d'élection, et c'est là que se livrera le plus grand combat. De Serre, dont j'ai reçu une lettre, il y a deux jours, paraît toujours décidé à arriver pour ce combat. Mais, il y a une phrase qui termine sa lettre et qui me fait peine : *Il faudra voir*, dit-il, *si ma position pourra supporter la tribune*. Ceci prouve qu'il n'a pas une confiance entière. Nous avons cependant dans cette affaire le plus grand besoin de son appui, car les esprits sur ce point sont plus divisés que jamais, et

nous avons beau dire que nous tenons à notre projet, le croyant bon et ne comptant point le changer, nous ne persuadons presque personne.

« Les journaux, à présent, disent tout sur l'Espagne. Ainsi je n'ai rien à vous apprendre à ce sujet. Je suis fort inquiet du Portugal, qui m'a assez l'air d'être tenté de suivre le même exemple. Des avis très confidentiels, et que je crois sûrs, sont parvenus à cet égard. »

Huit jours plus tard, Pasquier ajoutait :

« Vous nous négligez terriblement et vous me devez plus d'une réponse. J'ai vu la dernière lettre que d'Argoult a apportée au duc de Richelieu, et j'en aurais long à vous dire sur cette lettre. Il y a des circonstances ou il faut savoir supporter les injustices de ses amis. Le temps en fait toujours raison et finit toujours par montrer où sont *les fidèles*. Je ne crains pas cette épreuve.

« ... Je vous écris brièvement parce que je suis obligé d'aller à la Chambre ; et puis, je ne sais pas écrire longuement à qui me répond si peu. »

III

Écrites dans le courant d'avril, les lettres de Pasquier, qui viennent d'être citées, démontrent avec évidence que la démission de Decazes, vieille déjà de six semaines, n'avait pas porté les fruits qu'en attendaient ceux qui la lui avaient arrachée ou conseillée, et que lui-même s'était trompé en la donnant avant d'avoir été mis en minorité. Lorsqu'on faisait appel à son patriotisme pour obtenir cette démission, on lui avait représenté qu'elle déterminerait un apaisement général, consoliderait le ministère et assurerait le vote des diverses lois soumises à l'agrément des Chambres. Combien peu les faits qui s'étaient produits depuis répondaient à ces prévisions !

A la vérité, deux de ces lois, — celles dites de sûreté, — étaient votées, mais après des débats où le parti des ultra-libéraux, contenu cinq années durant par l'habileté de Decazes, venait de révéler son déchaînement et sa puissance. Le péril de droite s'était momentanément amoindri ; mais celui de gauche était devenu plus redoutable, et comme, d'autre part, les concessions faites peu à peu à l'ultra-royalisme ne parvenaient jamais à épuiser

ses exigences, on pouvait craindre la dislocation de la majorité et prévoir le moment où ce parti insatiable, irrité de nouveau lorsqu'il aurait constaté qu'on ne voulait pas lui tout accorder, se coaliserait avec l'opposition libérale pour empêcher le vote de la loi des élections. On ne s'était tiré d'un danger que pour tomber dans un autre. C'est là ce que constatait Pasquier et ce qu'il avouait implicitement à Decazes, en lui faisant part des embarras du ministère.

Par surcroît de malheur, l'état de santé du roi subitement s'aggrava. Au commencement d'avril, une attaque de goutte avait fait craindre pour ses jours. On parvint à enrayer le mal. Mais ce mieux ne se maintint pas. Le jour même où Pasquier mandait à Decazes que « le roi se rétablissait et que cette crise lui aurait été salutaire, » la « coquine, » — c'est ainsi que Louis XVIII appelait la goutte, — reparut non moins alarmante que la première fois (1).

« Que feriez-vous si le roi mourait? écrivait-on à Decazes. Hélas! que ferions-nous, nous-mêmes? Vous ignorez le véritable état de sa santé. Tout le monde se croit instruit et l'inquiétude est générale. On assiège son médecin Alibert. De ce terrible secret dépendent tant d'événemens! Mais, certes, les plus tendus, les plus empressés sont les joueurs de la Bourse. La rente est suspendue aux nouvelles qu'on arrache sur l'état du roi. Les lavemens de moutarde occupent tout Paris, et si le roi veut s'assurer de la confiance qu'il inspire, qu'un de ces matins, par un brillant soleil, il dirige sa promenade sur un point qui traverse la rue Notre-Dame-des-Victoires; à chaque tour de roue de sa calèche, il verra les fonds monter (2). »

En dépit des rumeurs pessimistes, l'état du roi s'était rapidement amélioré. Mais la goutte lui ôtait encore l'usage de ses mains, et sa correspondance avec Decazes se trouva interrompue. Il chargea Pasquier d'en avertir « son fils, à qui il n'aurait pu écrire que deux lignes de la main gauche et que ce n'était pas la peine. »

Cette phrase blessa Decazes. Il s'en plaignit :

« Je suis sans nouvelles et sans consolations. Pasquier m'a

(1) C'est à cette occasion qu'un ultra-royaliste connu disait chez le duc d'Aumont: « — Nous espérons la gangrène.

(2) Mme Hamelin. — Une des belles du Directoire et de l'Empire, dont il est question dans beaucoup de mémoires du temps. Elle fut l'amie de Rovigo et était encore très lancée sous la Restauration. Elle « faisait de la police. » Decazes l'avait employée quand il était ministre et elle continuait à lui écrire. C'est un type très étrange qui mérite d'être étudié de près, ce que je me propose de faire quelque jour.

bien dit une cause; mais, elle m'a fait encore plus de mal que l'effet. Je ne puis croire que mon père ait prononcé ces cruelles paroles. Tous les Pasquier du monde me le répéteraient que je ne le croirais pas. Mon père ne pouvait-il me dire : *Je vais bien* ou *je vais mieux ?* »

Ceci dit, il protestait de nouveau contre des attaques qui se renouvelaient sans que personne du gouvernement ni de l'entourage du roi prît sa défense. Il s'étonnait qu'on laissât exclusivement à des membres de l'opposition le soin de plaider en son nom :

« Si le ministère ne veut pas m'avouer, je n'irai pas en Angleterre. Je resterai en France et à Paris pour me faire voir en face à mes ennemis et savoir enfin ce que je dois attendre de leur perfidie et des protestations que j'avais reçues de la bouche de mon père. »

Il y avait beaucoup d'aigreur dans ces propos. Il est vrai que Decazes était alors très excité. Il venait d'apprendre que la loi des élections présentée aux Chambres et qui était son œuvre avait été modifiée dans ses parties essentielles, à la demande de la droite, de telle façon qu'il ne restait rien de son caractère libéral. On y avait notamment introduit le principe du double vote, tout au profit de la noblesse. Avec une véhémence qu'explique sa conviction, Decazes, mieux inspiré cette fois que lorsqu'il s'attardait à des plaintes et à des reproches, s'écriait :

« La nouvelle loi est une grande faute. Je ne voudrais pas pour tout mon sang l'avoir faite. La responsabilité m'en paraît effroyable comme le danger de dépouiller entièrement la propriété moyenne, car c'est la dépouiller que de ne lui laisser qu'une représentation tout à fait illusoire; c'est blesser au cœur la grande masse de la nation, c'est enfin établir une véritable aristocratie sans aucune part au peuple; c'est perdre tout le fruit des concessions faites jusqu'ici; c'est avouer qu'on n'a pas confiance en la nation. »

Au reçu de cette lettre, le roi y répondit. De sa main gauche, toute tremblante, il traça quelques lignes qu'on peut à peine déchiffrer dans l'original que j'ai sous les yeux. On remarquera qu'il n'y faisait que la part du cœur. Fidèle à son système de correction parlementaire, il se taisait sur tout ce qui avait trait à la politique.

« Il manquait à mes peines, mon cher fils, d'être soupçonné de t'oublier. Je me croyais sûr que tu te disais : Mon père pense à

moi tous les jours, à tous les instans. Si je ne t'ai point écrit depuis le 6 avril, c'est que je ne puis écrire de la main gauche que peu, très lentement et avec beaucoup de fatigue, et que cela devient un supplice de Tantale. Le fond de ma santé est parfaitement rétabli. Mes genoux vont beaucoup mieux. Mais le poignet droit est encore si faible qu'après avoir tracé : je t'aime, il lui faut du repos. J'embrasse tout le monde. »

Ce billet affectueux eut pour effet de dissiper les défiances et les craintes de Decazes. Il en remercia le roi avec effusion. Mais, son ressentiment contre les ministres durait toujours. Déjà douloureusement surpris qu'ils ne l'eussent pas défendu quand il était attaqué, les modifications introduites par eux dans la loi électorale l'exaspéraient à ce point qu'au risque de se répéter, il le confessait une fois encore à Louis XVIII.

« Ils savent que les deux degrés m'ont toujours paru la faute la plus grave et la plus funeste et que c'est ce qui m'a fait me séparer en décembre 1818 du duc de Richelieu, et que dans les modifications à faire à la loi des élections, je n'ai jamais voulu en entendre parler. Nous adoptons ensemble une nouvelle loi que le côté droit agrée, je la leur lègue en partant, et non seulement ils me promettent, mais ils me prient de la défendre par mon influence auprès de mes amis, ils s'alarment de la supposition que j'ai pu faire des concessions à l'un ou à l'autre... et tout à coup, sans avoir daigné m'en dire un mot, sans donner d'autres raisons que la longueur des quarante et un articles et la difficulté de faire passer le renouvellement intégral, ils produisent un nouveau système entièrement opposé au premier ! »

Après cette sortie et comme s'il craignait que le roi y vît un commencement de rébellion, il continuait en lui racontant que Guizot et ses amis le pressaient de rentrer à Paris pour travailler à la formation d'un nouveau ministère, « ce à quoi j'ai répondu en restant à la Grave. J'appartiens au roi, mais ce ne sera qu'avec désespoir que je rentrerai aux affaires. Je crois fermement que ce serait faute et malheur pour moi d'y rentrer actuellement. »

Il était tout aussi décidé à ne pas se mettre à la tête d'un parti d'opposition : « Cela ne pourrait être qu'autant que le roi aurait un ministère qui lui aurait été imposé et qu'il approuvât *in petto* ma conduite et encore que j'aie au moins la chance de le sauver. » Il ne voulait et ne demandait qu'une chose avant de partir pour Londres, c'est que lorsque Clausel de Coussergues développerait

sa proposition, le duc de Richelieu lui répondît. « Il serait beau et noble à lui de dire que la responsabilité de ce qui a été fait dans notre administration a été commune, que rien dans la mienne n'a été qu'honnête, que dans les affaires de Grenoble et de Lyon, rien n'a été fait que d'accord, que j'ai déployé activité et zèle, qu'il faut reconnaître que jamais police n'a été moins inquisitoriale que la mienne, qui cependant n'a pas manqué de prévoyance. » Et il concluait en déclarant que tant qu'il n'aurait pas été vengé par le cabinet des attaques de Clausel de Coussergues, il lui serait bien difficile, sinon impossible, d'aller prendre possession de son ambassade.

En même temps qu'il s'exprimait avec cette franchise et cette vivacité dans ses lettres au roi et aux ministres, il s'appliquait à ne rien laisser transpirer, au dehors, de son mécontentement et de sa colère. Il voulait bien s'en ouvrir à eux, mais non à des étrangers. Villemain, dont il avait encouragé les débuts dans la vie publique en lui ouvrant le Conseil d'État et qui lui en gardait la plus vive reconnaissance ayant blâmé sévèrement, dans une de ses lettres, l'inexplicable silence des ministres en ce qui concernait leur collègue d'hier indignement calomnié, il lui répondait:

« Je suis trop loin du théâtre des affaires pour pouvoir les bien apprécier et je ne saurais assez bien juger la position du ministère pour condamner son silence sur ce qui me touche et l'apparence d'abandon qu'il s'est donné en ne défendant ni mon administration ni mon caractère. Je connais assez mes anciens collègues pour être assuré qu'ils ont fait ce qu'ils ont cru indispensable pour la chose publique et que ce sacrifice leur aura été plus pénible qu'à moi. J'ignore ce qu'à leur place j'aurais fait. J'aurais été bien malheureux si la politique n'eût pu s'accorder avec l'amitié. L'an dernier, j'aurais cru faire une faute et manquer à un devoir en n'avouant pas M. Corvetto et toutes ses opérations d'emprunt, quoique j'eusse quelquefois différé d'avis avec lui sur les détails. Mais la position n'est pas la même et je peux m'affliger mais non me plaindre et encore moins condamner. »

Ce n'était là qu'un généreux mensonge, un beau triomphe sur soi-même, et Decazes s'exprimait tout autrement quand il écrivait au roi, à Pasquier ou à Richelieu, à qui le même jour il adressait une longue lettre au sujet de la loi électorale. Mais ce qu'il leur disait à eux, il se fût reproché de le dire à des tiers. Dans la correspondance qu'il entretenait avec tant de gens, il jouait la

comédie. On n'y voit guère trace des sentimens qui, en réalité, emplissaient son cœur d'amertume. Pour qu'éclatât sa colère, il fallait qu'il eût surpris quelqu'un de ses adversaires en flagrant délit de perfidie, de mauvaise foi, de malveillance plus ou moins dissimulée.

C'est ainsi qu'à propos de Villemain, il se découvrit un ennemi très actif dans un homme assez obscur qu'il avait maintes fois obligé, dont il attendait sinon de la gratitude, du moins de l'indifférence, François Roger, l'auteur dramatique, membre de l'Académie française, qu'il avait fait nommer en 1817 secrétaire général des postes. Naguère, en apprenant que sa correspondance avec le roi passait par le Cabinet noir, il s'était refusé à soupçonner de ces indiscrétions le directeur général M. de Mézy, dont il avait éprouvé l'amitié. Il sut tout à coup non seulement que Roger se vantait partout d'être l'organisateur de cette surveillance mais encore que Villemain ayant posé sa candidature à l'Académie française, le même Roger la combattait par tous les moyens, « l'Académie n'étant pas faite pour les amis de M. Decazes. » C'est une des rares circonstances où, dans les lettres de celui-ci à ses amis, on voit son irritation se trahir. Et encore ici est-elle dissimulée sous la raillerie :

« Si ce n'était qu'une méchanceté et une ingratitude de la part de ce pauvre académicien, écrivait-il à de Mézy, je ne vous en dirais rien. Mais c'est une trop lourde bêtise pour que, charitablement, je ne vous prie d'en avertir ce cher homme. Un nouvel élu est obligé à plus d'esprit, plus de tact et encore plus de mémoire. Lorsqu'il l'a été, il ne trouvait pas que l'obstacle qu'il a la sottise d'opposer aujourd'hui à Villemain fût dirimant. Dites-lui de ne pas changer si vite d'avis. Dites-lui aussi qu'il ne soit pas aussi étourdi secrétaire général des postes qu'il est léger académicien, et qu'il ne se vante pas de faire : *si bien qu'aucune de mes lettres, quelque voie que je prenne, ne puisse arriver sans examen préalable.* C'est encore une grosse sottise et c'est toujours ce qu'il y a de pis pour un secrétaire général comme pour un académicien. Plaisanterie à part, j'ai été indigné de la conduite de ce petit imbécile envers Villemain, dont il n'est pas digne de délier les souliers académiques et à qui il doit sa réception, que j'ai, du reste, aussi un peu sur la conscience. Je serais bien fâché que l'attachement que je porte à un homme de lettres aussi distingué reculât le moment de son entrée à l'Académie, où il occu-

pera sa place un peu mieux que ce pauvre Roger, à qui je vous prie de dire son fait, ne fût-ce que par charité pour lui-même. »

Cependant dans la retraite où les instances des ministres du roi le retenaient malgré lui, Decazes s'impatientait et rongeait son frein. Il regrettait de n'être pas parti pour Londres quelques semaines plus tôt et de s'être engagé à attendre pour partir que la loi électorale fût votée. De quelque apparence de résignation qu'il cherchât à parer son attente et sa servitude volontaire, il appelait nerveusement la fin de son exil, toujours préoccupé toutefois de ne rien dire ni de ne rien faire qui pût alarmer les ministres et altérer la confiance du roi dans sa docilité. Ce qui se passait en lui, alors qu'il attendait depuis trois mois qu'on lui rendît la liberté, se devine dans une lettre qu'il écrivait à de Serre, le 23 mai.

Resté ministre dans le second cabinet Richelieu, De Serre, que le triste état de sa santé avait contraint de partir pour Nice plusieurs semaines avant l'assassinat du duc de Berry, venait de rentrer à Paris pour y défendre devant les Chambres la loi électorale.

« J'ai appris avec bonheur, mon cher ami, votre heureuse arrivée, lui disait Decazes. Un moment, j'ai craint, en vous voyant courir le monde méridional, que je serais privé de vous voir avant mon départ pour Londres, et cela eût été en effet si nos collègues n'avaient pas pensé qu'il était utile que je différasse encore mon départ et que j'attendisse la fin de la discussion et le vote de la loi nouvelle, ce qui me mènera, je suppose, vers le 5 ou le 10 du mois prochain, époque pour laquelle je prépare mes paquets. J'attendrai toutefois pour me mettre en route d'avoir appris l'adoption de la loi, car si elle était rejetée, je me garderais bien de quitter ma retraite et j'attendrais que vous vous fussiez déterminé à en présenter une autre pour traverser Paris et me rendre à Londres. Je regrette de ne l'avoir pas fait il y a trois semaines. Je serais sorti de cette ridicule position qui fait que je n'ose pas traverser Paris dans la crainte d'être un embarras alors que je devrais et que je ne voudrais être qu'un secours. »

Et comme il savait qu'au même moment, Clausel de Cousserques faisait campagne contre lui, annonçait la publication d'un libelle où tous ses griefs seraient énumérés et justifiés et se vantait de l'obliger à l'appeler devant les tribunaux, il ajoutait :

« On m'annonce l'affaire Clausel pour le mois prochain. Je mets beaucoup de prix à ce qu'elle soit vidée avant que j'arrive à

Londres, et je ne doute pas que nos collègues ne partagent cette opinion et n'aident à ce que cela soit ainsi. Ma position serait extrêmement fausse à Londres, soit que j'y arrive ou que j'y reste sous cette impudente attaque, soit qu'elle ne s'y discute que lorsque j'y serai en regard du publie anglais qui en suivrait comme moi les développemens, lesquels pourraient par impossible être tels qu'ils nécessitassent ma présence. J'ai fait et je ne me lasserai pas de faire jusqu'au bout la plus complète abnégation de moi-même tant que cela sera utile le moins du monde au gouvernement, à mes anciens collègues surtout. Mais s'il arrivait qu'on poussât le crime jusqu'à alléguer des faits ou des actes faux, comme il paraît qu'on a voulu le faire dans l'affaire Louvel, et que je pusse seul prouver le mensonge et la calomnie, il faudrait bien que je coupasse court à ces trames d'iniquité. »

Sur ces entrefaites, la loi des élections était discutée et votée dans les deux Chambres, au milieu d'une agitation générale, aggravée par des émeutes et de retentissans procès de presse. L'attitude qu'observa dans cette discussion le beau-père de Decazes, le comte de Sainte-Aulaire, déplut au roi, qui ne le trouvait pas assez ministériel et lui en gardait rancune. Tandis que Decazes s'apprêtait à quitter la Grave, lui arrivèrent, dans une lettre, des preuves du mécontentement de Louis XVIII, qui blâmait du même coup qu'il eût écrit au duc de Richelieu pour se plaindre des changemens apportés dans la loi électorale.

« Votre lettre, mon cher duc, m'apprend que vous avez écrit au duc de Richelieu. Je ne doute pas que vous ne l'ayez fait avec tous les ménagemens possibles. Mais quelque forme qu'on emploie, il est rare qu'un homme ne se sente pas un peu blessé quand on combat son opinion. C'est sans doute la cause du silence que le duc de Richelieu a gardé vis-à-vis de moi, que je trouve fort simple, et de celui qu'il observe à votre égard, qui m'afflige beaucoup. Je n'ai aucune connaissance de la lettre aigre de Pasquier à M. de Sainte-Aulaire. Celui qui l'a écrite ne m'en a point parlé; celui qui l'a reçue n'a eu garde de venir me la montrer. Je l'ai vu une fois à son retour. Depuis ce temps-là, il a trop d'esprit pour ne pas juger en son for intérieur de la peine profonde que sa conduite me cause. »

A la veille de son retour à Paris, Decazes, en raison de ces incidens, aurait pu craindre de trouver le roi refroidi à son égard s'il n'eût été déjà rassuré par cette réponse à ses précédens re-

proches : « Non, vous ne vous êtes pas cru oublié ; non, je ne m'en suis pas cru soupçonné. Mais, l'un et l'autre sentant trop vivement notre mal, nous avons geint un peu trop fort. Pardonnons-nous. Pour moi, j'accorde le pardon de tout mon cœur et j'espère obtenir le mien. » C'est ensuite une approbation des projets de voyage de Decazes, dont celui-ci lui a fait part, et de la durée de son prochain séjour à Paris : « Votre projet me paraît fort raisonnable. Je suis persuadé que le 11, vous saurez le sort de la loi. Mais si cela n'était pas, je crois que vous feriez bien, ainsi que Mézy m'a dit que vous le lui avez mandé, d'en attendre la nouvelle avant que de vous mettre en route. Quant à votre séjour, si quelqu'un me parlait de deux ou trois jours, je lui rappellerais qu'un homme arrivé ici comme une bombe, le 23 avril 1817, n'en est reparti que dans la nuit du 3 au 4 mai suivant (1). »

Ils en étaient donc maintenant tous deux entièrement à la joie de se revoir à bref délai. La loi électorale fut votée le 12 juin. Le 16, Decazes annonçait au roi son arrivée à Paris pour le jeudi suivant 22. « Quand verrai-je mon père? Comment le verrai-je? Ne trouverai-je pas un mot qui me le dira? » Il était d'ailleurs rassuré quant à l'accueil qui lui serait fait par ses anciens collègues. Il avait reçu de Richelieu une réponse « assez bonne. » Si, durant son séjour à Paris, il se trouvait des gens « pour lui mettre l'épée dans les reins, » il leur citerait le précédent Blacas, que le roi lui avait rappelé.

Louis XVIII, de son côté, se préoccupait de lui tracer sa ligne de conduite.

« J'ai reçu lundi, mon cher fils, ta lettre de vendredi. Tu m'y mandes que tu arriveras jeudi. Je comptais donc t'écrire tout à mon aise demain. Mais voilà que tout le monde, le duc de Richelieu lui-même, qui croyait hier la même chose que moi, est persuadé que tu arriveras ce soir. Cela m'oblige, quoique l'heure du dîner soit proche, à prendre la plume et à étrangler ma lettre. Je suis convaincu qu'elle attendra vingt-quatre heures au moins. Mais je ne veux rien avoir à me reprocher.

« Il m'aurait été assez difficile de te donner des directions relativement à ton oncle (Monsieur). Il est des plaies que je ne puis

(1) C'est de M. de Blacas que le roi veut parler. Ambassadeur à Rome, Blacas quitta son poste sans autorisation et vint à Paris, appelé par les ultras qui voulaient se servir de lui pour déposséder Decazes de la faveur de Louis XVIII. Les ministres exigèrent son départ, et il dut obéir.

sonder en personne. Le duc de Richelieu s'en est chargé de lui-même. Le résultat, je le dis avec douleur, n'a pas été bon. Ne demande point d'audience particulière, même à Sp (le duc d'Angoulême) et vas-y dimanche à l'audience publique. Tu seras reçu ce qu'on appelle poliment, mieux de Sp. Mais, je ne me flatte pas encore que ce soit comme nous le désirerions. Hélas! Jonathas était obligé de se cacher de Saül pour aimer David. Pour moi, tu sais bien que mon cœur et mes bras te seront toujours ouverts. Écris-moi à ton arrivée. Adresse ta lettre à Péronnet qui est de service. Je t'indiquerai le moment où quatre mois de peine finiront... pour recommencer bientôt. Je te conseille d'écrire aussi au duc de Richelieu et à Pasquier pour leur demander un rendez-vous. J'ai signé ce matin tes lettres de créance. Je ne peux douter d'après quelques mots, par-ci, par-là, qu'on n'ait grande envie que tu partes. N'y oppose point de difficulté; ne parais point désirer de prolonger ton séjour; nous verrons ce que nous pourrons faire.

« L'affaire Clausel dort. Nul doute qu'à ton arrivée, MM. les doctrinaires et les ultra-libéraux ne semblent la réveiller. Je ne suis pas en peine du dénouement. Mais cela mettrait le feu à la maison : *Incidimus per igne supposita cineri doloso.* On te saisira au saut de ta voiture pour t'en parler. Aie, je t'en conjure, comme ami, comme père, le courage de déclarer hautement que tu *ne veux pas* que ton affaire particulière interrompe le cours des affaires publiques... Tu me trouveras très bien portant, quoique dans mon fauteuil... »

Assuré par ces recommandations du bon accueil qui l'attendait aux Tuileries, Decazes arrivait à Paris dans la journée du 22 juin. Il fut reçu par le roi dans la soirée du même jour et le retrouva tel qu'il l'avait laissé quatre mois avant, tel qu'il devait être pendant la durée de ce séjour où, presque tous les soirs, le favori eut une longue audience qui ne différait en rien de celles d'autrefois. Il n'existe pas dans la correspondance royale de longues lettres datant de cette époque. Le roi voit Decazes autant qu'il veut le voir et n'a pas besoin de lui écrire. Tout se borne à quelques billets brefs et concis par lesquels il le mande : « Bonjour, mon cher fils; si tu es libre, je t'attends à neuf heures et demie. » « A ce soir, cher fils bien-aimé; ne perdons rien du peu de temps qui nous reste. » Rien n'est donc changé dans le cœur du roi. Il est tout entier à son ami.

Il n'en faut pas davantage pour déchaîner toutes sortes de rumeurs. Le bruit se répand que Decazes va revenir aux affaires et que le roi s'est décidé à lui confier de nouveau le pouvoir. Ses amis exultent; ses ennemis sont terrifiés. Ils en reviennent à le redouter et se taisent. Clausel de Coussergues « n'ose reproduire son infamie. » Monsieur, qui le reçoit à peine poliment, est inquiet et s'efforce d'exciter les susceptibilités des ministres; ceux-ci, bien qu'ils sachent qu'ils n'ont rien à craindre de leur ancien collègue, sont pressés de le voir partir; Richelieu et Pasquier, avec qui il confère tous les jours et de qui il reçoit ses instructions en vue de son ambassade, sont avertis qu'il partira pour Londres le 10 juillet et respectent la volonté de Louis XVIII qui, d'accord avec lui, a fixé cette date.

Pendant ce temps, Decazes est l'objet de sollicitations pressantes. On le supplie de se mettre à la tête de l'opposition libérale. En renonçant à quitter Paris, en y restant et en exerçant sa fonction de pair de France, il peut redevenir tout-puissant. L'occasion est unique pour lui. S'il la laisse échapper, elle ne se représentera pas. Déserter en un tel moment, c'est se condamner à ne revenir jamais aux affaires, car la santé du roi ne permet pas d'espérer qu'il vivra longtemps encore, et après lui, il n'y aura plus de chances pour une politique modérée si, dès ce moment, Decazes ne lève résolument son drapeau. Il est convaincu de la vérité de ces avertissemens. Mais les bienfaits du prince ont enchaîné son ambition. Il ne songe qu'à obéir. Il ferme les oreilles et les yeux aux perspectives qui s'offrent à lui.

Bientôt, ses desseins sont connus. Les manifestations les plus flatteuses redoublent autour de sa personne. Royer-Collard, entre autres, lui écrit : « Pendant que je garde la chambre, mon cher duc, je commence à craindre que vous ne m'échappiez. Il ne sera pas dit et il ne serait pas cru que j'ai pu vous embrasser et que j'y ai manqué, quoique empaqueté par la moitié du visage. Soyez donc assez bon pour me dire si je puis vous voir un de ces jours de midi à six heures, car ce sont là, pour moi, les limites de la journée. Toujours bonne et vieille et tendre amitié. »

Quelles offres, quelles invitations ne cachent pas de tels témoignages d'attachement? Mais Decazes ne veut rien comprendre ni rien entendre, et le 11 juillet, il se met en route après avoir pris congé du roi. On lit dans les cahiers de la duchesse : « Nous ne passâmes que quelques jours à Paris avant de partir pour Londres.

C'était en plein été. Je vis peu de monde, je ne fus pas à la cour, mais une fois, le matin, chez le roi. Cette visite ne me fit pas grande impression, car il en est à peine fait mention dans mes notes d'alors. En quittant Paris, nous nous arrêtâmes à Beauvais, chez le préfet M. de Germiny, pair de France depuis 1819, habitué de notre maison comme homme politique et comme ami. Nous fûmes coucher à Calais où nous nous embarquâmes pour Douvres. Pendant la traversée, je fus très souffrante, sans cependant avoir le mal de mer. J'étais descendue dans une cabine. Lorsque nous fûmes en vue de Douvres, on vint me dire qu'il fallait m'habiller parce que l'ambassadeur allait être reçu avec l'étiquette ordinaire. Notre bateau étant entré dans le port, le comte de Caraman et Élisée Decazes, premier et deuxième secrétaires de l'ambassade, montèrent à bord. En débarquant, nous trouvâmes nous attendant le commandant et les officiers de la ville. Ils nous accompagnèrent jusqu'à l'hôtel, où M. Decazes les engagea à dîner. Quel singulier dîner! Une grande table très peu garnie, des plats recouverts de cloches, le tout en plaqué. Quand on levait la cloche, on trouvait quelques pommes de terre bouillies. Il y avait à chaque bout de table deux autres plats, un de poisson, un de bœuf rôti. Le dîner fut long; on fit passer beaucoup de vins. Tout était bien mauvais. Cependant, le dîner et la nuit coûtèrent douze cents francs!... »

Le 13 juillet, le nouvel ambassadeur de France arrivait à Londres.

ERNEST DAUDET.

LES ÉPOQUES DE LA MUSIQUE

L'ANTIQUITÉ

Histoire et théorie de la Musique de l'antiquité, par M. F.-A. Gevaert; 2 vol. Gand Annoot-Braeckmann. — *La Poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec*, par M. Alfred Croiset; Hachette, 1895. — *La Danse grecque antique*, par M. Maurice Emmanuel; Hachette, 1896. — *Théorie du rythme dans la composition moderne, d'après la doctrine antique*, par M. Jules Combarieu; Paris, Picard, 1897.

I

Heureux celui qui cherche dans le marbre le secret du génie de la Grèce. Il n'a, pour le connaître, qu'à regarder le fronton des temples et le visage des dieux. De plus humbles figures même peuvent le lui révéler. Il y a près de quarante ans, la fantaisie d'un écrivain délicieux, et que nous venons de perdre, évoqua dans Athènes un groupe de personnages choisis. Il les nomma simplement, comme dans les contes ou les dialogues, la Marquise, l'Abbé, Milord, le Docteur et le Chevalier. Chaque jour d'un radieux été, unis par la ferveur d'une admiration commune, les pèlerins de beauté gravissaient l'Acropole. A l'ombre tournante des colonnades, assis sur des plians et des coussins, ils « s'entretenaient à l'envi des choses divines. » Leurs discours avaient pour thème l'un des chevaux dont Phidias orna la frise du Parthénon. Pour thème et pour point de départ : de ce cheval, qui n'est qu'un détail dans la décoration de l'édifice, le dialogue ne tardait pas à s'élever et à s'étendre, suivant le mode platonicien, aux principes généraux et aux causes supérieures. Un seul chef-d'œuvre témoignait ainsi de tout un art et suffisait à l'expliquer. Spécula-

tions profondes, aperçus délicats, problèmes d'esthétique posés et résolus, doctrine de l'idéal antique justifiée par de vastes généralisations ou par le détail le plus minutieux, il est rare que tout cela se trouve, comme on dit familièrement, sous le pas d'un cheval. Une fois cependant tout cela s'y est trouvé. Il est vrai que le cheval était de Phidias, et regardé par des yeux dignes de le contempler (1).

Qui demande à la musique la révélation du génie grec entreprend une tâche plus rude. Celui-là sût-il entendre comme savait regarder le maître qui n'est plus, il lui manquerait encore, et sans doute il lui manquera toujours le chef-d'œuvre d'un Phidias musicien. Pieux seulement envers les marbres, l'air léger de l'Attique est oublieux des chants que lui-même autrefois a formés. Les admirateurs de l'immortelle métope eussent cherché en vain, pour la célébrer dignement, une mélodie qui l'égale. Avant les récentes fouilles de Delphes, l'héritage musical de l'antiquité se réduisait, hormis quelques fragmens insignifians ou douteux, à trois médiocres hymnes du second siècle après Jésus-Christ. Les dernières découvertes ont reporté nos connaissances plus loin et jusqu'à l'époque classique, au troisième siècle avant notre ère. Par leur date comme par leur étendue, par leur état de conservation et leur valeur esthétique, les deux hymnes à Apollon, le premier surtout, sont de beaucoup supérieurs aux débris retrouvés précédemment. Ils ne fournissent pourtant à l'étude générale de l'art qu'un étroit et fragile support. Par bonheur, à défaut des œuvres, les doctrines ont survécu. Si nous ne pouvons presque rien sentir de la musique de la Grèce, nous en pouvons presque tout savoir. Sa nature propre; ses relations avec les deux autres arts, poésie et danse, dont elle était presque inséparable; ses fonctions enfin et son « éminente dignité » dans la civilisation hellénique, les maîtres de l'érudition contemporaine ont dit abondamment tout cela. Nous ne souhaitons que de le redire brièvement après et d'après eux. Regarder, ou plutôt deviner l'art pratique à travers la théorie de l'art; imaginer en quelque sorte les effets en ne connaissant que les causes, c'est peu de chose sans doute, et nous n'apercevrons qu'un reflet, peut-être même une ombre. Mais, sous les cieux éclatans de la Grèce, une ombre, fût-ce l'ombre d'une ombre, est encore de la lumière.

(1) *Le cheval de Phidias (Causeries athéniennes)*, par Victor Cherbuliez. Paris, M. Lévy.

La musique se compose de quatre élémens : mélodie, rythme, harmonie et timbre. Dans la musique moderne, j'entends la plus récente, celle d'aujourd'hui, l'harmonie et le timbre ont pris la plus grande place. La musique de la Grèce presque tout entière, et durant des siècles, n'a consisté que dans le rythme et dans la mélodie. Il est vrai qu'à cinquante années d'intervalle, deux des théoriciens les plus fameux de l'antiquité, Aristoxène et Ptolémée, ont traité de l'harmonique. Mais celle-ci, telle que l'un et l'autre l'entendaient, n'avait rien de commun avec ce que nous appelons aujourd'hui l'harmonie, c'est-à-dire la formation et l'enchaînement des accords. Ptolémée a défini l'harmonique : « La faculté de percevoir et de démontrer les lois qui régissent les sons dans leurs rapports mutuels d'acuité et de gravité. » Quant à l'harmonie elle-même, les anciens l'ont à peine connue et pratiquée. Il paraît certain qu'ils n'écrivirent jamais à plus de deux parties : une voix accompagnée par un instrument, ou deux instrumens concertans. Toute musique vocale avait l'unisson pour règle et pour règle sans exception. Ce fut là sans doute pour la chorale antique une cause de monotonie, mais non pas de faiblesse. Sur une scène ou dans une salle moderne, écoutez aujourd'hui soit un chœur fugué de Bach, soit le chœur de l'arrivée du cygne, de *Lohengrin*, ou le dernier finale des *Maîtres chanteurs;* mais que demain, en un jour de prière ou de fureur, la foule entonne le *Credo* liturgique ou la *Marseillaise*, alors vous déciderez si la plus grande puissance est du côté de la polyphonie ou de l'unisson.

Presque exclusivement homophone, il s'ensuit que la musique antique ne fut pour ainsi dire pas instrumentale. Elle le fut cependant un peu. L'antiquité n'a pas, comme le moyen âge, pratiqué le chant non accompagné ; mais elle n'a pas ignoré complètement la musique sans paroles, et c'est un instrument, la lyre, que la musique a pris autrefois et garde encore pour emblème. Les divers instrumens antiques peuvent se ramener à deux types modernes. Tous les instrumens à cordes (lyres et cithares) étaient de la famille de nos harpes; tous les instrumens à vent (αὐλοί) ressemblaient à nos flûtes, hautbois et clarinettes. Harpes imparfaites ; clarinettes, hautbois et flûtes primitives. La musique pure n'employait, en fait d'instrumens à vent, que les « bois »; les « cuivres » étaient réservés pour le culte religieux et pour la guerre. Quant aux « cordes » elles-mêmes, l'usage et l'effet devait

en être singulièrement restreint : elles ne résonnaient qu' « à vide » et jamais autrement que pincées, tantôt par les doigts et tantôt par le « plectre, » lequel était beaucoup moins un archet qu'une sorte de petit grattoir. Nous avons quelque peine à concevoir aujourd'hui cette économie ou cette indigence. Les instrumens à cordes se réduisaient à celui-là seul, la harpe, dont nos maîtres classiques ne se sont pour ainsi dire pas servis : il n'y a pas une note de harpe dans les neuf symphonies de Beethoven. Et les sept ou huit cordes de la lyre, de cette lyre dont la fable et l'histoire même nous ont transmis les miracles, ne donnaient chacune qu'un son ! Et ce son unique, le doigt ou le plectre ne pouvait ni le prolonger, ou le « tenir, » ni le lier avec un autre son. Ainsi la mélodie ou plutôt le chant n'était permis qu'aux instrumens à vent. Que la lyre jouât seule ou qu'elle accompagnât la voix, elle-même ne savait pas chanter : un éternel *pizzicato* était son unique partage. Il n'est pourtant pas impossible qu'elle en ait obtenu d'admirables effets : quelque chose d'analogue peut-être, moins la beauté de l'harmonie, du développement et du contraste, à certaine reprise du *scherzo* de la symphonie en *ut* mineur, que des *pizzicati* justement font si mystérieuse et si tragique. Ailleurs, dans la célèbre invocation d'Orphée sur le seuil des Enfers : *Laissez-vous toucher par mes pleurs !* qu'y a-t-il donc autre chose qu'une lyre et qu'une voix? Antique par le sujet, par le héros, le drame l'est ici plus que jamais par la musique même. Sur un théâtre grec, c'est presque ainsi qu'Orphée, s'accompagnant de tels arpèges, aurait pu gémir et chanter, et cette possibilité, ou cette vraisemblance, m'a toujours paru donner à la scène de Gluck la convenance suprême qui fait la suprême beauté.

Pour d'aussi modestes instrumens, pour eux seuls, les musiciens grecs ne dédaignèrent pourtant pas d'écrire. A défaut de la symphonie, l'antiquité connut le solo et le duo instrumental. L'aulétique surtout (solo pour instrument à vent), importée de Phrygie en Grèce, fit la gloire d'un Olympe et, cent ans plus tard, celle d'un Sacadas d'Argos. Ce dernier en fixa le type et presque le canon dans une composition comparable à la sonate ou au concerto. On l'appelait le nome pythique. La musique y prétendait figurer, d'une manière tout objective, imitative même, le combat d'Apollon et du serpent. Les Grecs aimaient ce sujet fabuleux et symbolique. Depuis, et jusqu'à notre époque, n'est-ce pas le même sujet, moins concret seulement et, pour ainsi dire,

plus intérieur, ou plus idéal, que la musique souvent a chanté? Que représentent, à des degrés inégaux, des opéras comme le *Freischütz*, *Robert le Diable* et *Tannhaüser?* Au plus haut sommet de notre art, que signifie l'œuvre entier de Beethoven, les sonates et les symphonies, sinon cette lutte éternelle, plus âpre et plus tragique en nous-mêmes qu'elle ne le fut jamais entre le monstre et le dieu!

Pour les Grecs, le plus haut intérêt, la plus grande dignité de la musique était dans ce qu'ils ont nommé l'*éthos*. Ils entendaient par ce mot le caractère psychologique ou sentimental, en d'autres termes la moralité de l'art. Chaque rythme, chaque mode et même chaque famille d'instrumens possédait un *éthos* particulier, qui n'était que l'expression en quelque sorte privilégiée de tel ou tel ordre de pensées, de sentimens ou de passions. Or l'*éthos* des instrumens à cordes fut de tout temps réputé supérieur à celui des instrumens à vent. Les *auloi* demeurèrent toujours un peu des étrangers, ou des barbares; mais la lyre, instrument national et sacré par excellence, était la fille de la Grèce et la servante des Dieux. De là jusque dans le timbre, dans cet élément secondaire de la musique antique, une distinction profonde et jamais effacée. De nombreux textes en témoignent. Westphal écrit de la musique citharodique : « Là se trouvent le calme et la paix, la force et la majesté (1). » Au contraire, et suivant Aristote, les « instrumens à vent ne peuvent engendrer dans l'âme une disposition à la vertu; ils ont plutôt un caractère passionné. Leur usage n'est justifié que dans les circonstances où il s'agit de procurer à l'auditeur une libre expansion des sentimens qui l'agitent, et non une amélioration intellectuelle ou morale (2). »

Sans avoir changé tout cela, nous y avons du moins changé quelque chose. Il serait intéressant de rapporter à l'*éthos* instrumental des anciens la psychologie de l'orchestre moderne. On constaterait que la rigueur de l'antithèse antique s'est fort atténuée, et que le temps a multiplié les transactions, même les interversions, entre les deux termes ou les deux facteurs. En d'innombrables rencontres, les maîtres contemporains ont doué de passion les instrumens à cordes, et les instrumens à vent de noblesse, de grandeur et de sérénité. *Wie Flöten so süss*, « douces comme les flûtes, » dit le pêcheur de Schiller, des voix entendues

(1) Cité par M. Gevaert.
(2) *Ibid.*

en rêve. Est-il rien de plus suave, de plus grave aussi, que la flûte introduisant l'Orphée de Gluck dans les Champs Élysées? Le grand musicien liturgique du *Prophète* a demandé certains effets religieux aux notes basses de la flûte. Ces mêmes notes, tenues, répandent un calme mystérieux sur certains paysages du *Songe d'une nuit d'été*. Dans un quintette célèbre, Mozart prête à la clarinette des accens vraiment divins. Weber dans le *Freischütz*, Meyerbeer dans *Robert le Diable* et dans *les Huguenots*, ont fait d'elle ce que Berlioz appelait très bien « un admirable soprano instrumental, » interprète élu, pathétique, mais pourtant chaste, de l'amour et de l'héroïsme féminin. Il n'est pas jusqu'aux « cuivres, » y compris les trombones, que le génie d'un Berlioz n'ait promus à d'augustes, à de sacrés offices. Lorsque Faust inquiet et las s'endort sur un lit de roses à la voix de Méphistophélès, les cuivres soutiennent de leurs moelleux accords la berceuse étrangement amie et paternelle. Des instrumens à vent, des *auloi*, calment aujourd'hui l'âme qu'ils auraient agitée violemment et presque enivrée autrefois. Ils disent, au lieu du trouble et de la violence des choses, leur bonté, leur paix infinie, et ne chantent tout bas autour de l'homme qui repose et qui rêve, que la douceur de sa couche, le calme de son sommeil et la beauté de ses songes.

Une évolution inverse a transformé l'*éthos* des instrumens à cordes. Dans l'antiquité, les doigts ou le plectre effleuraient seulement les cordes; elles chantent aujourd'hui sous la pression de l'archet; elles gémissent, elles crient sous sa morsure. Le « quatuor » est devenu l'interprète par excellence, non seulement de notre âme sereine, mais de notre âme orageuse et souffrante. Trivial ou sublime, le « tremolo » n'est qu'un effet d'instrumens à cordes. Violons, altos, violoncelles, contrebasses même, rien que pour résumer ce que peuvent, isolés ou nombreux, ces quatre instrumens, ce qu'ils peuvent par la lenteur ou la vitesse, par la fantaisie ou le style, la douceur ou la violence, il faudrait analyser des centaines de chefs-d'œuvre et reprendre en quelque sorte l'histoire de la musique entière. Au siècle dernier déjà, mais surtout en notre siècle, on peut dire des instrumens à cordes qu'ils ont été les grands tragiques. C'est eux, par exemple, qui font pathétique une page fameuse de Beethoven, que le rythme seul ferait calme : l'*allegretto* de la symphonie en *la*. Le rythme en est dactylique (une longue et deux brèves : — ⏑⏑), et commence

par le temps frappé ou posé. Les anciens attribuaient à ce rythme le pouvoir de « calmer d'avance l'esprit (1). » Il le possède en effet et dans ce passage de Beethoven il l'exercerait pleinement, s'il n'y était contrarié, dominé même par une influence plus forte, celle des instrumens à cordes et à archet, tels que nous les jouons aujourd'hui. Ainsi deux *éthos* se partagent inégalement ce morceau : l'*éthos* instrumental moderne l'emporte sur l'ancien *éthos* rythmique, et dans notre émotion totale, la part de la passion est plus grande que celle du recueillement et de la solennité.

La hiérarchie antique des instrumens a donc subi de graves atteintes; mais le principe fondamental : suprématie des instrumens à cordes, subsiste toujours. Notre harpe, qui trop souvent efféminé l'orchestre moderne et l'énerve, sait aussi quelquefois l'ennoblir et l'alléger. Il y a des harpes vulgaires et niaisement sentimentales; il y en a d'héroïques, de sacrées et vraiment célestes. Celles-ci possèdent les vertus que les Grecs aimaient dans la cithare et dans la lyre : « une netteté pure et grave et je ne sais quel air de sérénité vraiment virile (2). » Comme la lyre ou la cithare, ces harpes ne nous donnent pas « l'image brillante ou passionnée des plaisirs, des luttes, des souffrances, qui remplissent la vie, ni le reflet changeant des rêves où se plonge parfois notre joie ou notre mélancolie, mais des impressions sereines et simples, et comme l'écho de cet Olympe où règne une éternelle félicité (3). » Quant à nos autres instrumens à cordes, autrement touchés que ne l'étaient ceux des anciens, le premier rang continue de leur appartenir. Ils demeurent la partie essentielle de l'orchestre et comme son âme elle-même. Leur absence fait dans une « bande » militaire un vide que rien ne saurait combler.

Au contraire, quatre instrumens à cordes se suffisent à eux-mêmes. Plus sévère que la symphonie, le quatuor peut n'être pas moins sublime, et ses chefs-d'œuvre sont parmi les plus purs chefs-d'œuvre de la musique pure. Ainsi quelque chose encore subsiste de l'ordre ancien, qui sans doute est éternel, et jusque sur le faîte de nos Opéras, c'est l'Apollon porte-lyre qui reste debout et triomphant.

(1) Aristide Quintilien.
(2) M. Alfred Croiset, *op. cit.*
(3) *Id.*, *ibid.*

II

A peine harmonique et très peu instrumentale, la musique des Grecs avait pour élémens essentiels le rythme et la mélodie. Ces deux élémens sont les plus simples et, pour ainsi dire, les plus uns, ne consistant pas dans la combinaison, mais dans la succession des notes. Ils sont aussi les plus naturels et sans doute les plus anciens. Enfin ils sont les plus nécessaires : il est plus facile de concevoir une musique à laquelle ils ont suffi, que d'en imaginer une où ils manqueraient. La musique antique les a possédés l'un et l'autre dans leur plénitude et leur perfection.

« Gardons-nous, dit l'illustre auteur de l'*Histoire de la musique de l'antiquité*, gardons-nous de parler légèrement de l'art antique, sous prétexte que l'harmonie y joue un rôle très effacé. En définitive, — et ceci a de quoi nous faire réfléchir, — les seuls monumens musicaux qui jusqu'à présent aient traversé les siècles, appartiennent à la mélodie homophone. J'ai, en ce qui me concerne, la ferme conviction que les œuvres de nos grands maîtres résisteront aux vicissitudes des temps; mais il faut bien reconnaître que l'épreuve est encore à faire. Les merveilleuses créations de Palestrina, le dernier représentant de la polyphonie vocale du moyen âge, n'existent plus que pour les érudits, tandis que les humbles cantilènes de saint Ambroise résonnent encore tous les jours dans nos temples, et sont le seul aliment artistique de milliers de chrétiens. » Depuis que M. Gevaert, a écrit ces lignes, la musique palestrinienne a été rendue, après des siècles d'oubli, à l'admiration générale (1). Mais, d'autre part, et depuis quelque vingt-cinq ans, restitué, purifié par le génie bénédictin, voici que le plain-chant ressuscite. Et de ces deux résurrections, la dernière peut-être est la plus éclatante. Polyphonie et monodie vocale, de ces deux admirables formes, délaissées ou méconnues, la plus ancienne paraît ou reparaît la plus belle. J'en eus la preuve un jour, à Solesmes, dans la chapelle des moniales. Elles avaient souhaité de connaître quelques chefs-d'œuvre des maîtres polyphonistes du XVIe siècle. Pour les leur faire entendre, la *Schola cantorum* de M. Bordes prit part aux vêpres et au salut

(1) On ne saurait parler de la restauration palestrinienne en France, sans en reporter l'honneur à M. Charles Bordes, maître de chapelle de Saint-Gervais et directeur de la *Schola cantorum*.

de la Saint-Jean. Ce fut admirable sans doute quand s'éleva le concert des voix entrelacées, mais, de l'autre côté des grilles, quand répondirent les voix unies, alors ce fut plus admirable encore; l'harmonie, le contrepoint furent oubliés, et la pure mélodie triompha.

M. Gevaert a raison : ne parlons pas légèrement de la mélodie. Elle est une grande partie, la plus grande peut-être de la musique; elle en est quelquefois le tout. Le chant populaire, comme le plain-chant, n'est que mélodie. La mélodie est la forme nécessaire et suffisante de la musique, lorsque celle-ci ne fait pour ainsi dire pas fonction d'art, mais de vie, de la vie la plus naturelle, la plus simple et, comme aurait dit Wagner, la plus purement humaine. Quelle part n'a-t-elle pas, et quelle gloire! jusque dans les chefs-d'œuvre de l'art le plus complexe! N'est-elle pas le germe de la polyphonie elle-même, d'une fugue de Bach aussi bien que d'une symphonie de Beethoven, voire d'un drame symphonique wagnérien! Il y a plus, et Wagner, le Wagner de *Tristan*, a par deux fois reconnu la puissance, adoré la beauté de la mélodie à découvert, de la pure mélodie. Au début du premier acte, la voix d'un matelot chante seule parmi les voiles. Au commencement du dernier acte, lorsque Tristan qui se meurt est couché sur la haute terrasse d'où l'on découvre la mer, il entend gémir, seul aussi, le chalumeau d'un berger. Et dans le cours de l'ouvrage, quoi que le génie polyphonique et symphonique de Wagner fasse de ces deux thèmes, il n'en fait rien de plus émouvant qu'eux-mêmes. De quelques draperies, de quelques ornemens qu'il la revête et la pare, la mélodie nue demeure peut-être encore plus belle que tous les vêtemens et toutes les parures. *Die alte Weise!* soupire Tristan, et la mélancolie, la détresse de ce soupir est ineffable. *Die alte Weise!* Pour Tristan, ce n'est que le chant de son enfance. Pour nous, pour nous tous, c'est le chant de l'humanité même, alors qu'elle était enfant. *Die alte Weise!* c'est la mélodie pure, c'est le mode ancien, le vieux mode de l'âme primitive, le seul suivant lequel, pendant les siècles antiques, toute joie et toute douleur aient chanté.

La mélodie grecque avait sur la nôtre de précieux avantages. Non seulement elle pouvait tout ce que peut encore notre mélodie, mais elle disposait de ressources que celle-ci a perdues. D'abord, elle admettait trois « genres, » tandis que nous n'en pratiquons et je dirai même nous n'en comprenons plus que deux

Notre mélodie ne procède que par tons (genre diatonique), ou bien (genre chromatique) par demi-tons. La mélodie grecque partageait le demi-ton lui-même en deux intervalles égaux, et cet emploi du quart de ton constituait le genre enharmonique. Notre esprit a quelque peine à le concevoir; notre voix en aurait plus encore à le réaliser. Chez les anciens eux-mêmes, l'intonation du quart de ton passait pour très difficile. En ce qui touche l'*éthos* des deux premiers genres, le sentiment des Grecs est confirmé par le nôtre. Pour nous ainsi que pour eux, le diatonique est « nerveux, mâle, grave et austère; c'est le genre le plus simple et le plus naturel, accessible à tout le monde, même aux ignorans (1). » Le genre chromatique aussi nous paraît bien, comme aux Hellènes, « celui qui exprime le mieux la douleur. » Mais l'enharmonique nous déconcerte ou plutôt nous échappe. Difficilement perceptible par notre oreille, il semble en outre que notre sensibilité ne le tolérerait pas. Elle proteste et se révolte déjà contre l'abus, je ne dirai pas criant, mais gémissant, que les contemporains, Wagner surtout, ont fait du chromatique. Ces modernes ont pour eux l'exemple et l'autorité des anciens. Le premier des deux hymnes delphiques contient une longue reprise dont le chromatique n'a jamais été surpassé. Si nous le supportons avec difficulté, l'enharmonique nous causerait un bien autre malaise. C'est ici, comme dit à peu près Pascal, que non pas même un degré, mais un demi-degré décide de la beauté. Ce demi-degré, qui nous effraie, les Grecs le franchissaient en se jouant. Leur esprit et leur oreille saisissaient entre les choses des rapports ou des intervalles que nous ne savons plus apprécier. Il leur plaisait que ces rapports ou ces intervalles fussent étroits. Dans une mélodie comme dans un raisonnement ou dans la silhouette d'un édifice, l'interruption ou l'accident leur faisait horreur, la continuité les charmait; une continuité souple, un fil léger, tendu sans raideur. De même que certaines courbes infléchissaient insensiblement le profil de leurs temples, le chromatique et l'enharmonique atténuaient la rectitude de leurs mélodies, et pour flatter leur génie délicat, les sons, comme les idées ou les lignes, « se transformaient les uns dans les autres par des nuances aussi indiscernables que celles du cou de la colombe (2). »

Pline a rapporté « qu'Apelles, étant venu voir Protogène, ne

(1) Aristoxène (cité par M. Gevaert).
(2) Renan.

voulut pas dire son nom, prit un pinceau et traça sur un panneau préparé une mince ligne sinueuse. Protogène, de retour, ayant vu ce trait, s'écria qu'il était certainement d'Apelles; puis, reprenant l'esquisse, il conduisit à l'entour une ligne plus déliée et plus ténue, et ordonna de la montrer à l'étranger. Apelles revint et, honteux qu'un autre eût mieux fait, il coupa les deux premiers contours par une troisième ligne dont la finesse surpassait tout. » C'est ainsi, par la délicatesse et la ténuité de la ligne, que la mélodie antique surpassait la nôtre. Un chant enharmonique ne nous paraîtrait incertain et vague aujourd'hui, que faute d'un sens et d'un esprit assez subtil pour le percevoir et le comprendre. Nous avons perdu plus d'un secret divin : entre autres celui d'un « genre » que les Grecs avaient défini « le genre par excellence, le plus distingué, le mieux ordonné, le plus exact, accessible seulement aux artistes les plus éminens (1). » Il offrait en tout cas au génie mélodique un très vaste, un très riche domaine, et nous aurions mauvaise grâce à le décrier parce que nous ne le possédons plus.

Un autre privilège, encore plus restreint aujourd'hui, de la mélodie hellénique, consistait dans la pluralité des modes. Le mode — pour les anciens comme pour nous — est « le système des intervalles compris entre le son final et les autres sons employés dans la mélodie, indépendamment du degré absolu d'acuité et de gravité de tous les sons (2). » Or les modes, qui ne sont plus que deux : le majeur et le mineur, étaient jadis au nombre de sept. La musique moderne « n'opère le repos final que sur deux degrés de l'échelle type : *ut* et *la*... Dans la musique des anciens au contraire, la terminaison mélodique peut tomber sur chacun des sons de la série diatonique, et c'est précisément ce repos final sur un son déterminé qui distingue les modes les uns des autres (3). » Ainsi, par une mystérieuse conformité, le dernier moment décide en quelque sorte de l'être sonore qu'est la mélodie, comme il fait des êtres vivans, des êtres moraux que nous sommes, et s'il ne faut, suivant le mot de Sophocle, appeler nul homme heureux avant sa mort, on ne saurait non plus, avant qu'elle s'achève, définir le caractère, l'expression et la personnalité d'une mélodie.

Le mode est l'une des parties de la musique antique où l'*éthos*

(1) M. Gevaert.
(2) *Id.*
(3) *Id.*

avait le plus d'importance. Autant que les instrumens divers, les divers systèmes d'intervalles affectaient diversement l'esprit et l'âme des anciens. Au point de vue de l'*éthos* modal, comme de l'*éthos* instrumental, on pourrait signaler entre le sentiment grec et le nôtre des analogies et des contrariétés. Quelques-unes des finales que les Grecs employaient couramment se retrouvent par exception dans la musique moderne. Un *lied* célèbre de Schubert conclut sur la dominante, et, bien que très atténuée par une harmonie fondée sur la tonique, cette conclusion nous surprend et nous laisse incertains. Nous disons volontiers des chants qui finissent ainsi qu'ils ne finissent pas. « Aucune terminaison autre que celle de la tonique ne saurait exprimer l'énergie active, la force consciente d'elle-même. Cette terminaison a envahi graduellement la mélodie occidentale. Aristote dirait de notre musique qu'elle est dominée presque exclusivement par le caractère actif. L'accent élégiaque de la terminaison sur la médiante est ressenti non moins spontanément par notre sens musical. Le caractère passif et indéterminé de la terminaison de dominante nous frappe également, mais sans nous charmer beaucoup. Il exprime un parfait équilibre de l'âme, état sentimental que l'esthétique ancienne considère comme se rapprochant le plus de l'idéal, mais dont s'inspire difficilement le génie chrétien moderne (1). » Conformes sur quelques points de l'*éthos* modal, le goût ancien et le nôtre ne s'accordent pas sur tous. L'antinomie la plus profonde, et qui fait oublier les analogies particulières, consiste en ce que M. Gevaert a très bien défini l'interversion des rapports entre le majeur et le mineur. Dans la musique moderne, le mode majeur domine ; au contraire, le mode favori de la Grèce, le plus purement grec, était le dorien, lequel est notre mineur, sauf la note sensible évitée. C'est le mode du *Dies iræ;* c'est également celui des deux premières mesures de la chanson de la Marguerite de Gounod : *Il était un roi de Thulé*. Et non seulement ce mode à peu près — à très peu près — mineur était le plus répandu ; il était aussi par excellence le mode « viril, grandiose et même joyeux (2). » Ici, pour le coup, nous cessons de comprendre, ou plutôt nous cesserions, si nous ne nous souvenions, avec M. Gevaert et d'après lui, d'abord que le majeur antique « a des particularités harmoniques qui lui donnent une couleur distincte du nôtre, et que,

(1) M. Gevaert.
(2) *Id.*

d'un autre côté, le mineur moderne n'a revêtu son caractère plaintif et pathétique, qu'en devenant partiellement chromatique. »

Et puis, et surtout, la question qui nous occupe en ce moment est beaucoup moins le caractère expressif des modes que leur existence même et leur variété. Ce que nous voulions rappeler seulement, à l'avantage et comme à l'honneur de l'antique mélodie, c'est que, grâce à la pluralité soit des genres, soit des modes, elle pouvait en quelque sorte se teindre de plus de couleurs ou parler plus de langues que la nôtre. Pour être spécial à la mélodie, ce surcroît d'expression et de beauté n'en profitait pas moins à la musique entière. Il représentait pour elle un trésor différent plutôt qu'inégal à celui qu'elle a conquis par le progrès moderne de la polyphonie et de l'instrumentation. Alors le génie de la musique était autre ; il n'était peut-être pas moindre. Tout ce que peut la mélodie, la mélodie le faisait alors. Depuis, nous avons répudié quelques-uns de ses dons ; nous ne la comprenons plus, nous ne l'aimons plus tout entière.

III

Hélas ! avec toutes ses vertus, cette mélodie a péri, et nous ne pouvons guère l'imaginer autrement que d'après ses restes, ou ses reliques. Plus heureux, et sauvé par la poésie, le second élément de la musique antique, le rythme, est parvenu jusqu'à nous. Je dis le second élément. Mais ne serait-ce pas le premier ? On peut douter si, dans la constitution, dans l'être même de la musique, et surtout de la musique grecque, la prédominance appartient au rythme ou à la mélodie. M. Gevaert incline à croire que « le rythme est un élément plus persistant dans les chants des divers peuples que les formes mélodiques, et qu'il pousse ses racines jusqu'au plus profond du sentiment national. » En tout cas, c'est par le rythme presque seul que nous jugeons de la musique antique. On rencontre plus d'une fois, dans l'ouvrage de M. Gevaert, l'étude exclusivement rythmique de certains fragmens, et cette connaissance exacte du rythme supplée si bien à l'ignorance du reste qu'elle finit par nous donner l'impression — ou l'illusion — d'une analyse complète, où rien de ce qui constitue la musique et rien de ce qu'elle exprime ne serait omis. M. Gevaert écrit quelque part des grandes compositions musicales

de l'antiquité : « Leur contour mélodique seul nous demeure inconnu. » Excusez du peu ! se serait écrié cet enragé mélodiste de Rossini. Avouons que c'est beaucoup, et que, par le rythme seul, nous sommes loin de tout savoir de la musique antique ; mais par la seule mélodie, sans le rythme, nous en saurions peut-être moins encore. Prenons, dans la musique moderne, une œuvre qui ne soit guère autre chose, comme les œuvres de l'antiquité, que mélodie et rythme : par exemple, *la Marseillaise*. Retirons-en tour à tour chacun des deux élémens, et ne gardons, avec les paroles bien entendu, que l'autre. Lequel, demeuré seul, sera le plus efficace? Lequel nous donnera le mieux une idée, incomplète sans doute et comme amputée, mais une idée enfin de *la Marseillaise?* La mélodie sans le rythme est une série de sons, et, dans la musique, il est certain que le son a quelque importance. Mais sera-ce vraiment de la musique? Que nous diront ces notes successives, qui seront dans l'espace, puisque nous en percevrons les hauteurs différentes, mais qui ne seront pas dans le temps, car nous ne saurons pas comment le temps est divisé par elles? Au contraire, que la mélodie soit perdue et que le rythme nous reste, il semble bien que la perte sera moindre et le résidu plus précieux. Battue sur un tambour, que dis-je, frappée avec le pied sur le sol, en d'autres termes, exclusivement rythmique, *la Marseillaise* sera plus musicale, plus elle-même, que chantée, sans rythme, par un instrument ou par une voix. Ainsi l'ordre des notes dans la durée importe peut-être plus encore que leur ordre dans l'espace, et nous ne devons pas trop nous plaindre si, des deux facteurs principaux de la musique antique, nous avons sauvé le plus utile à notre science ou du moins à nos inductions.

Les Grecs l'estimaient le plus nécessaire à la beauté. Le rythme servait de loi commune et de lien aux trois arts « pratiques » ou « musiques, » ceux qui se réalisent dans la durée par le mouvement, et qui sont la poésie, la musique et la danse. « Trois choses, dit Aristoxène, sont aptes à recevoir le rythme : la parole, le son et les mouvemens du corps. » Le rythme était, dans l'antiquité, le principe mâle et commandait à la mélodie, principe féminin. Aristoxène encore constate avec regret, et comme un signe de décadence, que « les musiciens d'autrefois étaient amoureux des rythmes, tandis que ceux d'aujourd'hui le sont des mélodies. » L'importance du rythme et le développement de la rythmopée chez les Hellènes s'explique par ce fait unique et capital, que la

langue, et par conséquent la poésie grecque, avait pour principe métrique non pas, comme nos langues modernes, l'accent, mais la quantité. En d'autres termes, — employés, ou peu s'en faut, par M. Gevaert, — ce n'était pas l'intensité, mais la durée des syllabes qui servait de point de départ et de règle à la mesure. Or, comme la musique se conformait exactement à cette division de la durée par la poésie, le texte conservé de la poésie nous a conservé en même temps le rythme de la musique, tout seul, mais tout entier. « Le squelette rythmique indique avec précision la mesure et ses divisions, la coupe des membres et des périodes, la structure de la strophe et du chant entier; d'autre part, le texte permet d'entrevoir le mouvement et le caractère de la mélopée. Seul le dessin mélodique nous manque; perte immense à la vérité, et irréparable, mais qui, néanmoins, ne nous laisse pas dans une détresse absolue, car le « schéma » garde au moins un pâle reflet de la mélodie qui l'a illuminé (1). »

On comprend que le principe de la division par longues et brèves, ce principe en quelque sorte quantitatif, ait engendré un système métrique d'une inépuisable richesse. « Ce principe paraît avoir eu sur les destinées de l'art antique une influence aussi décisive que celui de l'harmonie simultanée sur le développement de la musique occidentale (2). » Aujourd'hui, quand nous regardons un orchestre, ou seulement une partition, à voir tous ces instrumens réunis, ces innombrables portées superposées, il semble que la musique moderne soit dans l'espace un véritable monde. La musique antique en était un dans le temps : réduite à deux lignes écrites, et très souvent à une seule, elle se développait et se décomposait à l'infini dans la durée. M. Gevaert, M. Croiset, dans son bel ouvrage sur *la Poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec*, ont tracé le tableau complet de cet organisme énorme et délicat. C'est chez eux qu'il faut étudier, c'est par eux qu'on peut comprendre les lois de relations et de proportions qui faisaient, d'un chœur d'Eschyle ou de Sophocle, d'une ode de Simonide ou de Pindare, une hiérarchie harmonieuse et vivante.

Les Grecs admettaient trois rapports rythmiques fondamentaux : le rapport d'égalité (une longue et deux brèves); le rapport de deux à un (une longue et une brève), le rapport de un et demi à un, ou de deux à trois (une longue et trois brèves). Le

(1) M. Gevaert.
(2) *Id.*

premier constituait le genre dactylique (mesure à deux temps) ; le second, le genre ïambique (mesure à trois temps), et le dernier (mesure à cinq temps) le genre péonien. Il va sans dire que ces rythmes avaient, comme les modes, chacun son *éthos* particulier, auquel souscrirait ou non, suivant les cas, le sentiment contemporain. « C'est dans la sphère des sentimens élevés, prenant leur source dans la conscience morale de l'individu, — religion, héroïsme, souffrance noblement endurée, — que se meuvent les rythmes binaires. Parmi eux, le dactyle a un *éthos* sévère, grandiose, et d'une haute portée idéale. Il accompagne la marche des dieux, évoque l'image d'un passé lointain, mystérieux, et proclame les arrêts inflexibles du destin (1). » Un morceau fameux, que nous avons déjà pris comme exemple, l'*Allegretto* de la symphonie en *la*, est écrit suivant le rythme dactylique. Enlevons-lui par la pensée le caractère pathétique que lui donnent les instrumens à archet, et nous reconnaîtrons que son *éthos* rythmique seul n'est pas très éloigné de celui qu'avec M. Gevaert nous venons de définir. « L'ïambe a plus de vivacité et de chaleur. » C'est le rythme du premier morceau de la symphonie *héroïque*. Très employé par les Grecs, le rythme quinaire ou péonien se rencontre plus rarement aujourd'hui. Il se prêtait jadis, « par son inégalité et son manque d'équilibre, à exprimer des sentimens extrêmes, mais toujours fougueux et impétueux (2). » La péroraison de la cavatine de *la Dame Blanche : Viens! gentille dame!* la chanson à deux voix de Magali dans *Mireille*, sont rythmées l'une et l'autre à cinq temps. Et sans doute leur *éthos* commun ne va pas jusqu'à la violence, à peine jusqu'à l'impétuosité et à la fougue. Il n'en est pas moins vrai que la mesure à cinq temps anime et, si j'ose dire, bouscule ici avec quelque vivacité la musique ordinairement plus paisible de Boïeldieu, de même que, « par son inégalité et son manque d'équilibre, » elle donne très heureusement à la mélodie de Gounod quelque chose d'incertain, qui se dérobe et fuit.

Dactyle, ïambe et péon, ces trois rythmes étaient en quelque sorte renversables, c'est-à-dire que l'ordre du temps fort et du temps faible y pouvait être interverti. Le rythme inverse du dactyle était l'anapeste (deux brèves et une longue) ; celui de l'ïambe, composé d'une brève et d'une longue, s'appelait le trochée. Et

(1) M. Gevaert.
(2) *Id.*

naturellement ces variantes rythmiques entraînaient des changemens d'*éthos* correspondans. « Parmi les rythmes, dit Aristide Quintilien, les plus tranquilles sont ceux qui, en commençant par le temps frappé, calment d'avance l'esprit; ceux qui donnent à la mélodie comme point de départ un temps levé, expriment plus d'agitation. » Ancienne ou moderne, toute musique atteste cette loi. Une différence d'attaque ou d'*ictus* crée une différence morale entre le début de *la Marseillaise* et celui de la symphonie *héroïque*. Héroïques tous deux, ils ne le sont pas de la même manière : le temps frappé, ou posé, fait la phrase de Beethoven plus contenue et comme plus maîtresse de soi; c'est le temps levé qui imprime à *la Marseillaise* le premier élan de sa véhémence et de sa fureur. Anapestes ou dactyles, ïambes ou trochées, tous ces types divers, qu'on appelait des « pieds, » n'étaient que les élémens premiers de la rythmopée antique. Le développement du génie poétique et musical de la Grèce a consisté dans la combinaison de ces unités fondamentales, dans la création entre elles de rapports dont nous pouvons à peine imaginer le nombre, la logique et l'ingéniosité. Les pieds commençaient par former des mesures, des membres, qui se groupaient ensuite en périodes. Celles-ci « entraient à leur tour dans des organismes plus vastes, — strophes, systèmes ou *commata*, — qui eux-mêmes ne formaient que les subdivisions de la composition entière, du *canticum :* l'unité poétique dans laquelle venaient s'absorber en dernier lieu tous les élémens précédemment énumérés (1). » Il est bon de contempler, dans l'ouvrage de M. Gevaert, le tableau rythmique d'une tragédie ou d'une comédie grecque : l'*Alceste* d'Euripide ou *les Nuées* d'Aristophane. Il faut étudier, avec M. Croiset, l'anatomie détaillée d'une ode de Pindare, pour comprendre ou du moins soupçonner ce que fut, au point de vue du rythme et par le rythme, la musique de la Grèce. Comme l'architecture dans l'espace, la musique alors construisait dans la durée les plus admirables édifices. Et ceux-ci, comme toute création du génie grec, offraient les deux caractères, possédaient la double perfection de l'ordre et de la liberté. « Une grande strophe de Pindare, écrit M. Croiset, — et nous devons entendre de la musique ce qu'il dit de la poésie, — une grande strophe de Pindare forme un ensemble très compliqué.

(1) M. Gevaert.

« D'abord elle comprend un grand nombre de membres : elle en a souvent plus de dix et quelquefois plus de quinze. Puis les membres peuvent être assez différens les uns des autres ; ils sont inégaux en étendue et diversement constitués quant à la prosodie. Ce n'est pas tout encore : leur diversité est savamment réglée. Entre le membre et la strophe, il y a plusieurs sortes de groupes intermédiaires, parmi lesquels ils se distribuent suivant des lois longtemps oubliées, mais qui peu à peu sortent des ténèbres et que nous commençons à entrevoir. Il y a d'abord ce qu'on peut appeler des vers lyriques, bien plus souples que les vers de la poésie ordinaire, bien plus variés par leur étendue et leur composition. Tandis que le vers ordinaire comprend toujours deux membres, le vers lyrique en comprend de un à six ; tandis que le vers ordinaire n'associe que des membres ou égaux ou de formes à peu près semblables, le vers lyrique en réunit de très inégaux et de très différens...

« Mais ce n'est là encore qu'un premier degré d'organisation, pour ainsi dire. Ces vers lyriques sont très inégaux et très divers, et, si l'on se borne à les considérer les uns après les autres, on ne voit pas bien quel principe, quelle harmonie, gouverne l'arrangement des membres dans la strophe. M. H. Schmidt a essayé d'aller beaucoup plus loin. Il a eu l'idée de mesurer exactement l'étendue proportionnelle de tous les membres d'une même strophe. Il s'est alors aperçu que les nombres par lesquels se trouvait représentée l'étendue de chaque membre, bien loin de se suivre au hasard, formaient une suite de groupes systématiquement organisés dont l'ensemble constituait la strophe. Ces groupes étaient plus vastes que les vers lyriques. Ils ne les détruisaient pas ; mais ils se superposaient à eux, et introduisaient dans la strophe un élément de régularité harmonieuse que les vers seuls n'offraient pas encore. Rien d'ailleurs de plus varié que le dessin de chacun de ces groupes ou périodes. Tantôt deux étendues égales se faisaient équilibre ; tantôt une troisième les séparait, ou les précédait, ou les suivait ; d'autres fois encore, des étendues inégales s'entrelaçaient diversement, mais de telle sorte qu'il était toujours aisé de saisir la symétrie de ces figures. »

Cette symétrie n'allait pas jusqu'à la rigueur. D'abord la rythmique grecque admettait certaines durées irrégulières, ou *irrationnelles*, c'est-à-dire « qui ne peuvent s'exprimer que par

des fractions du temps premier (1). » En outre, « si l'on compare entre elles, au point de vue du détail métrique, les odes de Pindare, on s'aperçoit qu'il n'y en a pas deux qui soient tout à fait semblables (2). » Enfin il ne faut pas non plus vouloir retrouver à tout prix dans les développemens de la mélodie grecque cette forme *carrée* qui est ordinaire dans la musique moderne. Le groupement mélodique des mesures quatre par quatre nous est devenu si familier que nous inclinons parfois à le considérer comme nécessaire. Il n'en est rien pourtant et les Grecs certainement ne l'ont pas connu (3). »

Mais ils n'ont pas connu davantage le flottement éternel de notre rythme contemporain. « Ce qu'on appelle aujourd'hui mélodie continue, était tout à fait étranger à leurs habitudes. Il y a aujourd'hui des œuvres musicales très savantes et très belles, dans lesquelles le rythme n'est guère pour ainsi dire qu'un cadre abstrait où le génie du musicien répand librement des mélodies souples et ondoyantes. La Grèce antique n'avait que des rythmes nets et bien marqués, des rythmes de danse, comme on dit maintenant (4). » Rythmes d'autant plus marqués, qu'ils ne l'étaient pas comme à présent avec le bras, avec « cette main qui par les airs chemine, » mais avec le pied frappant le sol et quelquefois même chaussé d'un brodequin de bois. La mesure alors était véritablement « battue. » Et si riche, si compliquée même que fût l'économie d'une œuvre rythmique, elle demeurait toujours réductible à des élémens uniformes, ordonnés par des principes fermes et réguliers. Encore une fois, les contours du rythme se dessinaient aussi nettement dans la durée que ceux de l'architecture dans l'espace; ils y décrivaient des figures aussi précises, je dirais presque aussi plastiques, dont rien n'échappait à l'esprit, ni ne le dépassait.

On peut soutenir que le rythme ainsi compris, ainsi organisé, n'existe plus aujourd'hui. Quand nous disons aujourd'hui, c'est environ et seulement depuis un demi-siècle que nous voulons dire. Par une rencontre ou plutôt une suite extraordinaire, la même discipline rythmique à laquelle furent soumises autrefois la poésie et la musique étroitement liées paraît avoir régi durant

(1) M. Gevaert.
(2) M. Croiset, *op. cit.*
(3) *Id.; ibid.*
(4) *Id.; ibid.*

une période assez longue et très glorieuse, la musique séparée de la poésie. La survivance du rythme grec dans la musique appelée classique, tel est l'objet d'une doctrine célèbre établie en Allemagne par Westphal. Après avoir subi le contrôle, et obtenu l'adhésion de musiciens éminens, cette doctrine nous a été récemment exposée, — réduite sur quelques points mais approuvée en somme, — par un philologue et psychologue musical fort distingué, M. Combarieu. « Quelques-unes des formes, dit M. Combarieu dans l'avant-propos de son ouvrage, quelques-unes des formes imaginées par les lyriques grecs, après avoir été imitées avec plus ou moins d'adresse par les poètes latins, reparaissent, comme une seconde invention originale, chez les maîtres de la musique moderne; mais, avec Beethoven (dernière manière), avec Schumann, avec Wagner surtout, qui leur a donné le coup de grâce, elles s'altèrent, se brisent, finissent par n'être plus employées que comme exception. » A l'appui de cette thèse, M. Combarieu cite quelques axiomes très caractéristiques, énumérés par Westphal dans sa *Théorie générale du rythme depuis J.-S. Bach :*

« Dans la musique des anciens et dans celle des modernes, le rythme est un, et Aristoxène est son plus grand théoricien.

« L'allegro de la sonate de Beethoven pour piano (n° 1) se compose d'une strophe, d'une antistrophe et d'une épode à deux parties... Les ressemblances de l'une à l'autre (de la strophe de Beethoven à la strophe de Pindare) sont aussi étroites que possible... et, si nous ne savions que Beethoven a écrit cette œuvre en 1796, on ne serait pas éloigné de croire que le compositeur a eu connaissance de l'édition de Pindare donnée par Boeckh en 1811-1821.

« Celui qui connaît le trimètre ïambique des poètes grecs (mesure inégale à dix-huit temps d'Aristoxène) et son emploi dans les strophes ïambiques d'Eschyle, où il est associé au dimètre ïambique (mesure à douze temps d'Aristoxène), celui-là verra clairement, après quelque travail, que la fugue en *ut* dièse mineur de J.-S. Bach est comme un miroir où se reflète la strophe ïambique d'Eschyle.

« Que savait Bach de la poésie grecque? Assurément, il n'a connu ni Eschyle ni Sophocle... S'il a reproduit les mêmes formes que les Grecs, c'est en suivant son instinct, et par un sentiment inné de l'ordre et de la beauté rythmique; il s'est élevé à ces créations rythmiques spontanément et librement, comme les poètes-

compositeurs eux-mêmes de l'antiquité, chez lesquels nous trouvons le même *génie* que chez lui. »

Avec plus de réserve que Westphal, son commentateur, qui se fait quelquefois son correcteur, cherche et trouve cependant comme lui, entre la musique classique et la poésie grecque, des analogies qui vont souvent jusqu'à l'identité. Il analyse et pour ainsi dire il découpe en strophes, périodes, membres et pieds, une fugue de Bach ou une sonate de Beethoven, aussi sûrement, aussi nettement qu'une ode de Pindare. Sans démontrer d'après M. Combarieu ou sans discuter avec lui la réalité de ces correspondances profondes, il est permis d'y réfléchir et d'en signaler à plusieurs points de vue le très sérieux intérêt. Et d'abord, point n'est besoin d'être familier avec le trochée, l'anapeste ou le trimètre ïambique, pour constater qu'en un siècle et demi, l'évolution du rythme s'est réduite en quelque sorte à son abolition. L'histoire du rythme offre un *saltus* ou plutôt une cassure très nette, et cela justement à l'endroit où M. Combarieu l'a signalée. Il suffit, pour la reconnaître et la sentir, de comparer l'un des premiers quatuors de Beethoven avec un des derniers, un air de Mozart avec un *lied* de Schumann, ou mieux encore une fugue du *Clavecin bien tempéré* avec une page de *Tristan et Yseult*. De ces divers chefs-d'œuvre, les uns partagent le temps avec exactitude, presque avec rigueur; les autres le mesurent à peine, et mollement, j'allais dire lâchement, ils le laissent passer. La musique a perdu le secret ou le goût des hiérarchies très organisées dans la durée. Elle a fait de plus en plus sienne la fameuse devise : τὰ πάντα ῥέει. Et sans doute le terme même de rythme vient de ῥέειν, *s'écouler*. Mais la musique autrefois se piquait de rendre régulier cet universel et perpétuel écoulement; elle se flatte aujourd'hui de le rendre insensible.

Survivance, puis disparition des rythmes antiques dans l'art contemporain, il est intéressant de constater ce double phénomène, et cela pour plusieurs raisons qu'a fort bien vues M. Combarieu. D'abord il ne saurait être indifférent pour l'histoire générale de l'esprit humain, pour l'unité de cette histoire, qu'à deux mille années de distance, des lois identiques aient régi et pour ainsi dire conditionné des génies aussi éloignés et divers que ceux d'un Eschyle et d'un Bach, d'un Beethoven et d'un Pindare. Si, de plus, on peut limiter à la période dite classique la présence dans la musique moderne de la rythmopée antique, on apporte un

nouvel élément, très considérable, à l'histoire de l esprit classique en musique et à la définition même de cet esprit.

La désorganisation du rythme est un signe très apparent que cet esprit se retire de nous. « Aujourd'hui, comme dit M. Combarieu, certains compositeurs montrent une tendance manifeste à supprimer le rythme, autant qu'il est possible. Ils ne s'affranchissent pas de certaines lois, qui sont générales comme celles de la respiration, mais ils ne négligent rien de ce qui dépend d'eux pour rompre la régularité des formes, pour rendre le style indéfini. Le créateur de cette nouvelle manière est Richard Wagner. » Rien de plus juste. Wagner est le représentant le plus illustre et le plus génial de la musique qu'on pourrait appeler arythmique. Or, une telle musique étant la plus opposée qui se puisse concevoir à celle des Grecs, où le rythme tenait la première place, il en résulte qu'à ce point de vue du moins, le maître de Bayreuth apparaît beaucoup moins que d'autres ne le prétendent et qu'il ne le croyait lui-même, comme le disciple des anciens.

Mais voici quelque chose de plus singulier et qui va beaucoup plus loin. Se pourrait-il que cet effacement et pour ainsi dire cet évanouissement du rythme fût pour la musique non pas une perte, mais au contraire un gain, un progrès vers l'idéal ou l'absolu ? « Le rythme, écrit M. Combarieu, est l'œuvre d'une intelligence artistique encore rudimentaire, qui, trop faible pour saisir les choses dans leur continuité et leur plénitude, les réduit à des proportions moyennes, les morcelle pour les mieux comprendre, en répète certaines parties pour que la mémoire ait plus de prise sur elles, introduit en un mot dans le langage qui les exprime des rapports artificiels... L'intelligence suprême ne pense pas le monde sous une forme rythmique, puisque le temps n'existe pas pour elle, et que le rythme est la division du temps. » Soit, mais alors je me demande avec intérêt, que dis-je, avec une sorte d'angoisse métaphysique, ce qu'il resterait de la musique, — cet art qui n'existe que subsidiairement dans l'espace, — le jour où il se comporterait comme n'existant plus dans le temps. Et si j'ai quelque peine à le comprendre, il ne me déplaît pas d'y réfléchir ou d'y rêver.

Les Grecs n'y rêvèrent jamais. Ils mirent tout leur génie à constituer, à développer la musique dans le temps, plutôt qu'à l'en abstraire. Plus sages que nous, ils étaient moins impatiens de ces grandes lois métaphysiques que Renan rappelait aux artistes,

en leur conseillant de ne les point braver. « L'art, disait-il, se perdrait dans le vague et dans l'insaisissable, le jour où il aurait la prétention d'être infini dans ses formes comme il l'est dans ses conceptions. » Poètes ou musiciens, amoureux de la mélodie et du rythme, les Grecs ont toujours pensé ainsi.

IV

C'est par le rythme, c'est en lui que se consommait l'union de la musique avec la poésie et avec la danse. Et cette union fut plus constante et plus étroite alors qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Entre la poésie et la musique, il est certain que l'ordre antique ne s'est pas seulement altéré, mais renversé. « Chez nous, écrit M. Gevaert, la musique absorbe en grande partie l'intérêt littéraire de la composition. Il en était tout différemment chez les anciens. Pour eux, le contenu poétique du morceau a une prépondérance marquée sur la mélodie et l'harmonie. A parler avec Aristote, la musique n'est qu'un assaisonnement de la poésie. » Et Pratinas de Phlionte, l'un des fondateurs de la scène athénienne, avait dit : « La voix a été instituée reine par les Piérides. » La voix, et par conséquent la parole. Même en musique, il est vrai qu'au commencement était le Verbe, et durant toute l'antiquité le Verbe a été Dieu. Quelques notes de lyre ou de flûte, voilà les premières gouttes, très pures, mais très rares, de ce que, vingt siècles plus tard, Wagner devait appeler le torrent de la symphonie. On peut dire de la musique instrumentale qu'elle est un mode ou un monde de l'âme, que les Grecs ont à peine connu.

Mais la musique chantée elle-même avait avec la poésie une relation que le génie moderne a radicalement intervertie. Si, comme l'a dit le vieux poète, la voix — entendez la parole ou la poésie — était reine, c'est qu'une grande partie, la plus grande partie de la musique antique, le rythme, était, nous l'avons vu, contenu dans la parole même. Supposons que la musique d'un vers moderne vienne à périr, la poésie n'en sauvera rien. Du premier vers de *la Marseillaise : Allons enfans de la patrie!* pas le moindre élément musical ne survivra. Au contraire, dans le texte seul du fameux vers de Tyrtée : Ἄγετ' ὦ Σπάρτας ἔνοπλοι! quelque chose de la musique, le rythme, s'est conservé, et l'on sait que, par une rencontre frappante, ce rythme est justement celui de *la Marseillaise*. Ainsi les Grecs ne mettaient pas, à pro-

prement parler, leur poésie en musique; mais, au contraire, ils dégageaient en quelque sorte la musique d'une poésie où elle était enfermée et latente, d'une poésie qui, beaucoup plus que la nôtre, était déjà de la musique.

La matière même de cette musique n'était guère plus considérable que celle de la poésie. La musique alors était à peine plus de bruit, plus de son que la parole. Voilà le rapport ou la proportion que la musique a rompue en se développant, et son histoire à travers les siècles n'est que l'histoire de cette rupture. Tandis que la parole demeurait à peu près semblable et égale à elle-même, la musique n'a cessé d'accroître et de varier ses ressources. Elle s'est constituée en un système de plus en plus ingénieux et fort. L'évolution musicale a pu, comme toute autre, subir certaines régressions passagères; en somme, elle s'est faite et se poursuit encore aujourd'hui dans le sens que nous indiquons. Comme la mélodie antique, avec laquelle il a des analogies, le plain-chant fut non seulement l'allié, mais le serviteur de la poésie ou de la parole. Autant que la musique grecque, et même encore davantage, le plain-chant, n'étant jamais accompagné, représente un minimum de musique au-dessous duquel on ne peut imaginer que la parole toute nue. Mais, avec le temps, la musique pure prend conscience d'elle-même et s'organise. « On s'aperçoit que les parties de certaines mélodies peuvent se servir mutuellement d'accompagnement, et on crée le canon. On découvre que certaines mélodies peuvent être associées note contre note, à la condition d'observer certains rapports acceptables pour l'oreille et réalisables par les voix, et le contrepoint est fondé. On pousse jusqu'à la puérilité, jusqu'à la folie, le jeu des combinaisons sonores. Marpurg, dans son traité de fugue et de contrepoint, cite des compositions à vingt-quatre chœurs de quatre-vingt-dix voix. Albertini, dans un gros in-folio (*Canoni musicali*, Rome, 1645), s'est attaché à montrer que tel canon était susceptible de deux mille solutions (1). » C'est la polyphonie vocale du moyen âge, la revanche ou la vengeance de la musique pure, qui n'était rien ou peu de chose, et qui veut tout devenir; c'est l'abaissement, l'esclavage même de la parole ou de la poésie, dont on peut vraiment dire alors qu'elle est « mise en musique; » au centre, au fond de la musique, où elle est ensevelie et étouffée.

(1) M. J. Combarieu. Documens à l'appui de son ouvrage, *les Rapports de la Musique et de la Poésie*, Paris, Alcan, 1894.)

La réforme palestrinienne eut beau s'accomplir dans l'intérêt de la parole et pour que celle-ci fût mieux entendue, le génie du maître de Préneste n'en demeure pas moins un génie polyphonique, créateur d'harmonie, de contrepoint, en un mot de musique pure. Au début du XVIIe siècle, quand les fondateurs de l'opéra monodique et récitatif de Florence rendirent à la poésie quelque chose de son ancienne souveraineté, la musique un moment retomba sous l'empire du verbe. Mais bientôt les grands maîtres, les plus grands, vinrent l'en affranchir. Alors véritablement son règne arriva. Tantôt elle se passa de la parole et créa seule, sous des formes innombrables : fugue, sonate, trio, quatuor, concerto, symphonie, le monde infini de la musique instrumentale. Tantôt elle s'unit à la parole, mais pour la couvrir ou la déborder magnifiquement. Ni dans l'oratorio, ni dans l'opéra du XVIIIe siècle, le rôle du « librettiste » n'est comparable à celui du poète antique. Dans la *Passion selon Saint Mathieu* et dans *Don Juan*, la musique l'emporte également, et, de l'un et de l'autre chef-d'œuvre, elle est le centre ou le sommet. A côté d'un artiste comme Gluck, héritier des anciens parce qu'à leur exemple, il fait en quelque sorte jaillir l'expression et la beauté du verbe seul, combien en citerait-on, qui semblent, au contraire, les lui apporter de l'extérieur, de ces dehors infinis et de ces dessous profonds où le pouvoir de la musique s'étend chaque jour davantage ! Jusque dans ses œuvres les plus faibles, les plus pauvrement mélodiques, lorsque le génie déchu de l'Italie a parfois outragé le sens et la vérité de la parole, n'est-ce pas encore à la musique, superficielle et frivole sans doute, mais à la musique pourtant, qu'il les a sacrifiés ?

Notre siècle surtout aura vu la parole s'effacer et comme se dissoudre dans la musique. Cette inversion définitive de l'ordre antique est l'œuvre de l'Allemagne symphonique et de ses plus glorieux enfans. Ils ont aimé la musique pour elle-même ; pour la rendre capable de se suffire et d'exprimer seule tout ce qu'il est dans sa nature d'exprimer, ils l'ont fortifiée, enrichie de toutes les puissances et de tous les trésors de leur âme. Et je sais bien que le dernier d'entre eux, l'ayant amenée à la plénitude de son pouvoir, à la possession totale et parfaite de son être, lui a dit : « Nous ne t'avons faite si belle, que pour te soumettre encore. Tu ne seras jamais, tu ne dois jamais être que l'épouse, et le Verbe, ton seigneur éternel, éternellement dominera sur toi. » Mais, en parlant ainsi, Wagner s'est trompé. Comme l'Oreste de Gluck, il

mentait, et comme le héros encore, c'est l'orchestre, son orchestre, qui le dément. Dans l'inégale union qu'est le drame symphonique wagnérien, qui soutiendra que la parole domine et qu'elle puisse prétendre non pas même à la prééminence, mais seulement à l'égalité ? Matériellement elle n'est rien ou presque rien : l'oreille, au milieu de la polyphonie prodigieuse, arrive avec peine à l'entendre ; pour l'œil, elle n'est qu'une pauvre ligne de mots, isolée, perdue entre les trente ou quarante lignes de notes dont se compose la grande partition wagnérienne. Au point de vue esthétique, elle n'est guère davantage. Expressive et belle souvent, l'expression et la beauté ne sont presque jamais en elle. L'une et l'autre lui viennent de ce monde musical qui s'est créé pour elle peut-être, mais autour d'elle. Ce n'est plus elle qui vit et qui chante, qui pleure et qui sourit ; ce sont les accords, c'est la symphonie, ce sont les instrumens. Elle ne fait qu'indiquer et, pour ainsi dire, nommer les sentimens et les passions ; ce n'est pas elle qui les décrit, les analyse et les communique. Elle n'est plus que la lettre ; la musique est tout l'esprit et toute l'âme. Nous pouvons imaginer, presque ressentir, grâce à la seule poésie, l'effet total d'une ode de Pindare, d'un chœur d'Eschyle ou de Sophocle. Que resterait-il, sans la musique, du duo de *Tristan* ou de la dernière scène du *Crépuscule des Dieux ?* Encore une fois l'ordre antique est détruit. La parole autrefois était l'aliment d'une flamme pure et légère ; elle n'est plus maintenant que l'étincelle : à peine a-t-elle touché la poudre, qu'elle se perd dans les splendeurs du feu d'artifice ou de l'incendie.

Si les relations entre la poésie et la musique ont changé, on peut affirmer qu'entre la musique et la danse, elles ont à peu près disparu. Par le mot de danse il convient d'entendre ici, largement, comme faisaient les Grecs, non seulement la chorégraphie proprement dite, mais la marche, l'attitude, le geste, en un mot toute association à la beauté sonore de la beauté corporelle et plastique. Cette association est devenue fort rare aujourd'hui. D'abord le génie moderne a créé tout un ordre de chefs-d'œuvre : ceux de la musique pure, d'où la beauté physique est naturellement absente, à moins qu'elle n'y soit offensée. L'exécution d'une sonate, d'un trio, d'un quatuor ou d'une symphonie offre un spectacle le plus souvent indifférent, quelquefois désagréable. Que de virtuoses dont l'aspect nous gâte le talent ! Un regard plongé dans l'orchestre de Bayreuth démontre sur-

abondamment que Wagner a bien fait de le dérober aux yeux. Qui donc, admis aux répétitions d'un de nos orchestres parisiens, n'a senti le contraste, ou la contradiction, entre ce qui se voit et ce qui s'entend? Blancs de neige ou trempés de pluie, par un triste matin d'hiver, ils arrivent, les musiciens. Ils gagnent leurs places, et, sous les souliers pesans, l'estrade résonne et crie. Un jour blafard éclaire la laideur des vêtemens et des coiffures ou des crânes, la vulgarité des poses et l'air indifférent des visages. Maintenant ils se sont accordés; ils commencent, et, de tous ces hommes qui soufflent, pincent, frottent ou frappent, l'action esthétique ne se traduit guère que par des mouvemens disgracieux. Des merveilles sans doute naissent de leurs lèvres et sous leurs doigts; merveilles tout idéales, où rien de plastique ni de corporel n'entre comme élément. Cet orchestre fait songer, par antithèse, à l'orchestique des Grecs, qui ne lui ressemblait guère, et l'on revoit en rêve une de ces radieuses journées d'Athènes où Sophocle adolescent chantait et dansait le péan de victoire, où les éphèbes et les vierges mêlaient harmonieusement de belles formes à de beaux chants.

Lyrique ou dramatique même, la musique moderne a le plus souvent dédaigné la danse, ou ne l'a pas comprise. Au XVIIIe siècle, je ne vois guère que Gluck dont le génie fasse une place, — presque la place antique, à cet élément de beauté. Le menuet de *Don Juan*, comme plus tard la valse du *Freischütz*, n'est qu'un détail insignifiant. Beethoven a fait danser un instant, — avec quelle rudesse et quelle fureur! — des villageois et des derviches; je sais dans son ballet de *Prométhée* certain *andante* qui serait digne d'être mimé par des figures de Phidias ou de Praxitèle. Il se peut aussi que, dans la pensée de Beethoven, comme l'a dit, je crois, Wagner, la symphonie en *la* soit l'apothéose de la danse; celle-ci, néanmoins, en fait, se trouve encore plus rarement que la poésie associée aux chefs-d'œuvre du maître. Quant à l'opéra contemporain avant Wagner, sauf de rares exceptions, telles que la scène des nonnes dans *Robert le Diable*, le ballet n'y figure ordinairement qu'à titre d'accessoire et de postiche. Comme exemple de ballet chanté, c'est-à-dire de la danse associée à la musique et à la poésie, on ne saurait citer rien de plus fameux et de plus déplorable que la « Tyrolienne » de *Guillaume Tell: Toi que l'oiseau ne suivrait pas*. Le ballet indépendant et, pour ainsi dire, autonome est lui-même le plus souvent une chose insignifiante ou

misérable. La musique en peut être exquise; l'esprit ou le génie véritable de la danse en est presque toujours absent. Que dire enfin, pour ne plus parler de la danse, mais de l'attitude, du geste, ou seulement de l'aspect extérieur, que dire de ce qu'on nomme en style d'opéra « la figuration? » Rappelez-vous tant de cortèges guerriers, populaires ou sacrés. Rappelez-vous la représentation plastique d'*Orphée*, la théorie funèbre autour du tombeau d'Eurydice et, dans les Champs-Élysées, les groupes que forment les ombres heureuses. Mais surtout allez voir à Béziers, en plein air, la *Déjanire* de M. Saint-Saëns. Là, quand le grand soleil d'août éclairera sans pitié l'anatomie des choristes et des figurans, vous comprendrez que nous ne sommes plus au temps

où le ciel sur la terre
Marchait et respirait dans un peuple de dieux,

et qu'entre la joie de contempler et celle d'entendre, l'équilibre antique s'est rompu.

Il était parfait chez les Grecs. Les Hellènes concevaient autrement que nous la nature et la noblesse de la danse. Ils l'estimaient un art divin. Pindare invoque Apollon danseur et roi de la grâce. Homère, ou l'un de ses imitateurs, dit, dans un hymne au même Dieu : « Apollon, prends ta lyre et joue-nous une mélodie agréable en marchant avec grâce sur la pointe du pied (1). » Les autres dieux également dansaient. « Zeus, Héra, Déméter, Aphrodite, Arès, Hermès, Athéna, n'ont pas seulement présidé à la danse de leurs suivans : les poètes et les mythologues nous les montrent très disposés à y prendre part en personne. Rien ne révèle plus clairement la dignité attribuée par les Grecs à un art que les plus hautes divinités de l'Olympe honoraient de leurs faveurs. Sur les monumens figurés, les grands dieux jouent volontiers le rôle de conducteurs ou d'accompagnateurs de la danse (2). » Les dieux secondaires suivaient naturellement l'exemple de leurs supérieurs. Niké (la Victoire) commença par avoir des ailes. Puis les artistes la représentèrent courant; enfin « ils s'enhardirent jusqu'à la faire sauter (3) » et Phidias sculpta « douze Nikès dansantes pour servir de pieds au trône de son Zeus olympien (4). »

(1) M. Gevaert.
(2) M. Maurice Emmanuel, *op. cit.*
(3) *Id.; ibid.*
(4) *Id.; ibid.*

Comme les Olympiens, les mortels dansaient. Les Grecs associaient la danse à toutes les circonstances de leur vie publique ou privée : aux exercices religieux ou guerriers, aux représentations théâtrales, à la célébration des noces ou des funérailles. Le mot dansseur (ὀρχηστή) était pris par eux dans l'acception la plus étendue. Il désignait également « les rameurs qui, sur les galères, manœuvrent en cadence, suivant le rythme que leur marque la flûte du triéraulète, les ouvriers de l'arsenal qui travaillent au son des fifres, et l'orateur qui scande ses périodes et ses gestes... Sans tomber dans la rythmomanie des Tyrrhéniens, qui, au dire d'Athénée, pétrissaient le pain, boxaient et fouettaient leurs esclaves en mesure, les Grecs ont fait du rythme une application générale et constante. Ils obéissaient à un instinct de leur race, et leurs philosophes finirent par poser en principe que l'*eurythmie*, — la perfection dans le rythme et par le rythme, — était la plus précieuse qualité de l'âme. Or, elle s'insinue dans l'âme par le corps; il n'est donc pas indifférent d'y soumettre les moindres exercices (1). »

Les Grecs demandaient deux choses à la danse : l'expression et la beauté. Elle était pour eux en quelque sorte la sculpture vivante, comme la sculpture était la danse fixée. Et les deux arts s'imitaient l'un l'autre et se prêtaient réciproquement des modèles. La beauté de la danse devait résider à la fois dans chaque figure isolée et dans l'évolution et l'harmonie mouvante de toutes les figures. Lucien nous a décrit une danse collective ou chorale à laquelle prenaient part les jeunes gens et les jeunes filles : « Tous les danseurs, dit-il, se suivent à la file, de manière à former comme un collier; un jeune homme mène la danse avec des attitudes martiales, du genre de celles qu'il devra prendre à la guerre; une jeune fille suit avec grâce, donnant l'exemple à ses compagnes, de façon que le collier est tressé de modestie virginale et de force virile (2). »

Autant que par les yeux, les Grecs jouissaient de la danse par l'esprit. Ils aimaient en elle non seulement le spectacle, mais le symbole. Aussi n'ont-ils point séparé, comme nous l'avons fait, la danse et la mimique. « Pour eux, l'association des deux arts est étroite, constante. Ils ne voient pas dans la danse un simple prétexte à s'agiter suivant un certain rythme, à prendre d'élé-

(1) M. Maurice Emmanuel, *op. cit*
(2) Cité par M. Croiset, *op. cit.*

gantes poses, à dessiner de beaux mouvemens. Ils veulent que toute gymnastique soit un signe, un langage. Avant d'avoir créé la pantomime proprement dite, ils attachent une signification mimétique, ou tout au moins symbolique, aux mouvemens en apparence les plus désordonnés (1). »

Expressive et plastique, la danse concourut avec la musique et la poésie à la perfection d'un genre fameux entre tous, purement grec, et qui n'existe plus aujourd'hui : la lyrique chorale. « Combinaison des trois arts musiques, dit très bien M. Gevaert, la plus complète et la plus originale, sans contredit, que les Grecs aient connue. Fleur délicate, exquise, qui ne pouvait germer, pousser et s'épanouir qu'au sein d'une société chez laquelle l'amour de la vie en commun, le goût des fêtes publiques et des cérémonies religieuses s'alliaient à une haute idée de la dignité de l'art. » Et M. Gevaert encore définit ainsi le rôle et presque la nécessité de la danse en cette création du génie hellénique : « L'orchestique était à la musique des anciens ce que la polyphonie est à la nôtre, l'élément complémentaire et déterminant. Elle devait élever la mélodie, l'essence de la musique, à sa plus haute puissance expressive, en révélant sous une forme sensible la beauté de son organisme rythmique, de même que l'orchestre moderne doit mettre à nu toutes les richesses de l'organisme harmonique de la cantilène. C'était, si l'on peut s'exprimer ainsi, une instrumentation pour l'œil. Aucune création de l'esprit ne reflète plus fidèlement le génie essentiellement plastique des Grecs ; chant et danse ont un rapport si intime dans l'esprit de l'Hellène, que sa langue emploie le mot *danser* (χορεύειν) au sens de *célébrer*. »

On ne saurait mieux comprendre ni mieux expliquer. La danse était pour les Grecs la part faite aux exigences du regard, à l'impérieux besoin de la beauté visible. Elle introduisait dans une ode de Pindare un élément absent de nos plus lyriques chefs-d'œuvre : une cantate, un oratorio, ou le finale de la symphonie avec chœurs. Reliant « la sculpture et la peinture, expression de l'ordre dans l'espace, à la musique, expression directe, immé-

(1) M. Maurice Emmanuel, *op. cit.* — Cf. Lamennais : « Chez les Grecs, point de fêtes religieuses où la danse n'intervint : quelquefois solennellement grave, restreinte à la marche rythmée ; quelquefois passionnée jusqu'au délire, haletante, échevelée, enivrée, comme dans les dionysiaques. Les unes se rapportaient aux conceptions élevées de la cause suprême, de l'ordre intellectuel et moral ; les autres au sentiment des puissances aveugles, énergiques, indomptables de la nature. » (*Philosophie de l'art, Danse.*)

diate de l'ordre dans le temps (1), » elle unissait l'une à l'autre les deux catégories de l'entendement. Elle projetait en quelque sorte et rendait sensible dans l'espace le rythme, que la musique seule n'organise que dans la durée. Un philosophe a dit cette parole austère : « Tôt ou tard on ne jouit que des âmes. » Il semble que la musique aujourd'hui soit toute âme. Autrefois, associée à la danse, elle eut un corps aussi, un corps harmonieux, un corps divin, et les Grecs l'ont passionnément aimé.

V

Constituée presque exclusivement par le rythme et la mélodie, associée le plus souvent à la poésie et à la danse, la musique, telle que nous venons de l'analyser, occupait dans la civilisation grecque une place d'honneur. Le corps, l'esprit et l'âme antique lui étaient soumis. Mêlée sans cesse à la vie individuelle ou nationale, elle n'y intervenait pas seulement comme un élément de beauté, mais comme un principe de morale, universel et tout-puissant. Loin de n'être qu'accessoire et comme extérieure à cette vie, elle en était une fonction ou plutôt une partie intégrante et essentielle. Ce qu'il y a de plus contraire au génie grec, c'est la doctrine de l'art pour l'art, et surtout c'est la conception, bourgeoise et misérable, des « arts d'agrément. » Les Grecs n'ont jamais cru qu'un art, et particulièrement la musique, pût être sa propre fin, une fin aussi artificielle et frivole. Sans doute il existait alors comme aujourd'hui des musiciens de métier, des virtuoses de profession; mais, dans leurs jeux, dans leurs fêtes, à tout moment, les citoyens avaient l'occasion, que dis-je, le devoir d'être eux-mêmes des artistes et des musiciens.

Ils y étaient préparés dès l'âge le plus tendre. « Les enfans d'un même quartier allaient chez le maître de cithare, marchant ensemble et en bon ordre, nus, quand même la neige serait tombée comme de la grosse farine. Là ils apprenaient l'hymne : « Pallas terrible, qui ravages les villes », ou « Un cri perce au loin » et tendaient leurs voix avec la forte harmonie que leurs pères leur avaient transmise (2). » On sait la part que la philosophie a toujours faite à la musique dans l'éducation. « J'appelle éducation,

(1) Lamennais.

(2) Aristophane. — Cité par Taine dans son admirable étude : *Des jeunes gens de Platon.*

dit Platon, la vertu qui se montre dans les enfans, *et lorsque leurs plaisirs et leurs peines, leurs amours et leurs haines sont conformes à l'ordre* (1). » Pour créer et maintenir cette conformité, il n'y a pas, suivant l'auteur des *Lois*, de meilleure discipline que la musique. Encore faut-il que cette musique soit belle, et c'est ici qu'apparaît, dominant l'esthétique musicale des Grecs, la notion de moralité. « Toute figure, dit ailleurs Platon, toute mélodie qui exprime les bonnes qualités de l'âme ou du corps, soit elles-mêmes, soit leur image, est belle; c'est tout le contraire, si elle en exprime les mauvaises qualités... Il faut juger de la musique par le plaisir qu'elle cause, mais non pas aux premiers venus; la plus belle musique est celle qui plaît à ceux qui valent davantage et qui ont reçu une éducation convenable, et plus encore celle qui plaît à un seul, distingué par la vertu et l'éducation. » Ailleurs, si Platon proscrit la musique purement instrumentale, s'il traite « l'emploi des instrumens sans la voix humaine » de « barbarie et de vrai charlatanisme » c'est de peur que l'âme ou la volonté, n'étant plus retenue et préservée par les paroles, s'égare et se corrompe. « Il est mauvais, dit-il, de faire entendre sans paroles des mesures et des mélodies sur la lyre ou la flûte, de sorte qu'il est fort difficile de deviner ce que signifient ces mesures et ces mélodies, dénuées de paroles, ni à quel genre d'imitation un peu raisonnable cela ressemble. » Puisque enfin, toujours selon Platon, la musique est « l'art qui, réglant la voix, passe jusqu'à l'âme et lui inspire le goût de la vertu; » puisque, dans les jugemens que la philosophie a portés sur la musique et jusque dans les définitions qu'elle en donne, le mot de vertu revient sans cesse, on ne saurait douter que l'idéal de la musique grecque ait consisté dans cette correspondance ou dans cette identité du bien et du beau qu'un mot grec, un seul : καλοκάγαθος, exprima.

La théorie des *éthos* divers n'est autre chose que l'organisation ou la reconnaissance d'une hiérarchie morale parmi les modes, les rythmes et les instrumens. Les Grecs avaient poussé très loin ce qu'on peut appeler la psychologie ou plutôt l'éthique musicale. Leur fine sensibilité percevait des rapports très délicats, et qui parfois nous échappent, entre le son et l'âme. Rien n'est plus curieux que de lire dans les ouvrages de l'antiquité certaines analyses de ces modes, qu'on appelait alors « les principes des

(1) *Les Lois*, liv. III, trad. Cousin.

mœurs. » Aristote distinguait les mélodies *éthiques* ou *morales*, convenables à l'éducation, et les mélodies *actives* ou *exaltées*, qu'il est bon, dit-il, de réserver pour le concert ou le théâtre. Platon bannit de sa République les harmonies ionienne et lydienne, comme relâchées, amollissantes, et propres aux festins. Héraclide du Pont va plus loin et précise encore davantage. Parlant de l'harmonie des Éoliens (l'hypodorienne) il en vante l'allure « fière et superbe, où paraît une certaine pointe d'enflure, qui s'accorde avec leur goût pour les chevaux et leur large hospitalité; d'autre part, ce mode a de la franchise et joint l'élévation à la hardiesse, ce qui est propre à des gens qui ont le culte de la vigne, de l'amour et de tout genre de plaisir (1). »

Symbolique, et par là même conseillère de bien ou de mal, la musique n'importait pas seulement à la morale privée; elle avait une mission et comme un devoir public. « Je ne connais pas les harmonies par moi-même, dit Platon, mais il suffira de me laisser celle qui saurait imiter le ton et les mâles accens de l'homme de cœur, qui, jeté dans la mêlée ou dans quelque action violente, et forcé par le sort de s'exposer aux blessures et à la mort, ou bien tombant dans quelque embûche, reçoit de pied ferme et sans plier les assauts de la fortune ennemie. Laisse-nous encore cet autre mode qui représente l'homme dans les pratiques pacifiques et toutes volontaires; invoquant les Dieux, enseignant, priant ou conseillant ses semblables, se montrant lui-même docile aux prières, aux leçons et aux conseils d'autrui; et ainsi n'éprouvant jamais de mécompte, comme ne s'enorgueillissant jamais; toujours sage, modéré et content de ce qui lui arrive. Ces deux harmonies, l'une énergique, l'autre tranquille, aptes à reproduire les accens de l'homme courageux et sage, malheureux ou heureux, voilà ce qu'il nous faut laisser (2). » Cette page, souvent citée, de la *République* est le plus bel hommage que la Grèce ait rendu à sa musique : musique d'État, institutrice de vertu religieuse, politique et militaire, capable, entre tous les arts, de former des magistrats et des prêtres, des citoyens et des héros.

Musique morale et musique nationale aussi, le caractère des modes n'étant que celui des peuples dont les modes portaient le nom. Or, le mode par excellence, celui qui de l'aveu de tous et toujours l'emporta, c'était le mode dorien, le seul vraiment indigène

(1) Cité par M. Gevaert.
(2) *Id.*

et purement grec. Les autres, lydien ou phrygien, d'origine barbare et d'importation plus récente, furent adoptés sans doute et devinrent même populaires. Ils eurent leur beauté, produisirent leurs chefs-d'œuvre, mais des chefs-d'œuvre moins accomplis, une beauté moins exquise. Ainsi dans l'ordre de la musique comme dans celui de l'architecture, l'idéal suprême était dorique ou dorien. Ainsi ce peuple heureux approchait d'autant plus de la perfection qu'il demeurait plus lui-même, et sa musique, gardienne des mœurs et de l'État, l'était également de la race et de la patrie.

Elle fut enfin l'interprète d'une âme ou d'une humanité qui ne ressemblait pas à la nôtre. Les divers et nombreux *éthos* des rythmes, des modes ou des instrumens, peuvent se ramener à deux principes généraux et contraires, qui se sont partagé la doctrine et les œuvres de la musique antique. L'un est le principe dionysiaque : principe de force, mais d'une force qui déborde au lieu de se contenir, qui nous trouble, nous enivre, et, loin de nous diriger, nous égare. Elle animait, cette force aveugle, les rythmes et les modes étrangers ou barbares. Elle inspirait les instrumens à vent, ces flûtes qu'aujourd'hui nous trouvons si douces, et qui paraissent avoir jeté les anciens dans la frénésie et le délire.

Mais la musique antique exerçait une autre influence; un autre principe résidait en elle, opérait par elle, et ce principe, non seulement opposé, mais supérieur au premier, était la vertu d'Apollon. Elle s'exprimait suivant le mode dorien; son instrument de prédilection était la lyre ou la cithare, et c'est justement à propos de la cithare que Westphal a tenté de la définir : « La musique citharodique est celle qui approche le plus de l'idéal des anciens; là se trouvent le calme et la paix, la force et la majesté; là, l'esprit est transporté dans les sereines régions où réside Apollon, le dieu pythique. Exprimer par les sons une vie réelle de l'âme, voilà ce que l'antiquité n'a jamais tenté. Ce mouvement tumultueux où la musique moderne entraîne notre fantaisie, cette peinture de luttes et d'efforts, cette image des forces opposées qui se disputent notre être, tout cela était absolument étranger à la conception hellénique. L'âme devait être transportée dans une sphère de contemplation idéale; ainsi le voulait la musique. Mais, au lieu de lui présenter le spectacle de ses propres combats, elle voulait la conduire immédiatement à des hauteurs où elle trouvât

le calme, la paix avec elle-même et avec le monde extérieur, où elle pût s'élever à une plus grande force d'action (1). »

Tel fut l'esprit le plus pur de la musique antique. Elle avait pour mission et pour idéal beaucoup moins d'agiter que d'ordonner et de rythmer les âmes : ῥυθμίζειν τὰς ψυχάς. Mais cette ordonnance, ou ce rythme, n'avait rien de rigide, encore moins de glacé. Il laissait, que dis-je, il faisait les âmes vivantes, d'une vie qu'il élevait lui-même à la plénitude et à la perfection. Ni l'action ni la force ne manque à la musique antique, telle que la caractérise Westphal. Et quand les commentateurs des anciens, quand les anciens eux-mêmes nous parlent, à propos de leur art, de contemplation et de paix, n'allons pas croire qu'il s'agisse de paresse ou seulement de tranquillité : « Malheur, s'écriait un jour le maître regretté que nous citions au début de cette étude, et qu'en terminant, il nous plaît de citer encore, malheur à celui que l'art grec laisse tranquille ! Et malheur à celui qui demande aux Muses de le plonger dans d'oisives et languissantes rêveries ! Car les passions qu'inspire un art sain sont des principes d'action ; je veux dire qu'elles tiennent de la joie, laquelle n'est pas un repos, mais la suprême activité de l'âme (2). » Activité, passion, force, tels sont, quand on parle d'art, même de l'art antique, les termes auxquels il faut toujours revenir. Il ne s'agit que de les bien entendre. Une activité disciplinée et soumise, une passion qui se contient, une force maîtresse d'elle-même, tout cela, c'était l'âme grecque : une âme, a très bien dit Cherbuliez, une âme qui avait appris la musique ; car, au fond, dans son essence intime et dans le dernier secret de son être, la musique grecque était aussi tout cela.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) Cité par M. Gevaert.
(2) V. Cherbuliez, *Le cheval de Phidias*.

L'ÉCOLE PRIMAIRE

EN ANGLETERRE

Au berceau même de l'école, nous découvrons deux des traits distinctifs de l'esprit anglais : le sentiment religieux et la considération de l'utilité sociale. On les retrouvera dans l'organisation actuelle. Ce sont deux associations religieuses : la *Société pour l'avancement de la connaissance du Christianisme* (fondée en 1698) et la *Société des Écoles du Dimanche* (fondée en 1785) qui ont pris l'initiative de l'instruction populaire en Angleterre. La première a légué en 1811 son œuvre à la *Société nationale pour l'instruction des pauvres dans les principes de l'Église anglicane*. De leur côté, les économistes et les hommes politiques se préoccupaient de l'école au point de vue social. Adam Smith (1) recommandait l'instruction des ouvriers comme propre à les préserver des égaremens de l'esprit révolutionnaire et l'on créait, dès la fin du XVIIIe siècle, des colonies pénitentiaires, pour la correction et l'éducation des adolescens vicieux. A ces deux caractères de l'école anglaise, il faut en ajouter un troisième, la complète indépendance vis-à-vis de l'État.

Jusqu'à ces derniers temps, la profession de l'enseignement en Angleterre s'est exercée en pleine liberté, comme celle de toute autre industrie. A un maître d'école ou à une directrice d'institution on ne demandait pas plus de diplôme qu'à un médecin ou à un apothicaire. Aussi n'était-il pas rare de voir des écoles tenues, soit par d'anciens soldats, qui cherchaient à arrondir leur maigre pension de retraite, soit par de petits marchands ruinés qui luttaient contre la misère. Une femme veuve ou une

(1) *Traité des richesses*, livre I, chap. I, sect. 2.

vieille fille se trouvait-elle laissée sans ressources, vite elle ouvrait une école ou une salle d'asile (*dame school*). D'ailleurs, l'État n'exerçait aucun contrôle sur les conditions matérielles et hygiéniques. Les salles de classe ressemblaient plutôt à des *garderies* qu'à des écoles; on y recevait des enfans de tout âge, de dix-huit mois à onze ans, et les animaux domestiques, des chats, des chiens, voire même des poules, n'étaient pas exclus de la classe. Je vous laisse à penser ce que valait le matériel. On n'avait guère que les évangiles pour livres de lecture, et, les cahiers coûtant cher, on traçait les lettres sur du sable, suivant la méthode indienne; l'ardoise même était un article de luxe inconnu. La fréquentation des enfans était très irrégulière. Seule, peut-être, la discipline était maintenue, mais par les procédés brutaux du moyen âge : la verge et la posture à genoux prolongée. Aussi ces écoles furent-elles à juste titre flétries du nom d'écoles d'aventure (*adventure schools*).

I

Mais, en Angleterre, les abus de l'état social provoquent en général l'initiative réformatrice des particuliers. Deux hommes, au début du siècle, ont doté leur pays d'écoles dignes de ce nom. André Bell et Joseph Lancaster. Le premier, étant chapelain du fort Saint-Georges, près Madras, remarqua, en se promenant à la campagne, de jeunes Hindous, répartis en groupes, instruits chacun par un élève plus âgé ou moniteur, et écrivant du doigt sur le sable. Ce fut pour lui un trait de lumière. Chargé quelque temps après de la direction de l'orphelinat militaire de cette ville, il y appliqua avec succès cette méthode, connue sous le nom de système monitorial (1791-1796); mais quand, une fois rentré en Angleterre, il voulut le faire connaître, il n'éveilla aucun écho. Presque en même temps, Lancaster, fils d'un ouvrier de Londres qui avait acquis par lui-même quelque instruction, et qui ignorait la méthode de Bell, ouvrit à Southwark, dans un faubourg de Londres, l'école de Borough-road pour les enfans pauvres. La rétribution hebdomadaire, qui était d'abord de quatre *pence* (0 fr. 40), fut bientôt supprimée. Grâce à son talent et à son désintéressement, le chiffre des élèves s'accrut si vite, qu'il dut prendre un, puis deux maîtres adjoints. Mais ils coûtaient cher; alors il eut l'idée de les remplacer par ses élèves les plus anciens

et les plus avancés. Par une autre voie, il découvrait ainsi le *système d'enseignement mutuel*. Le docteur Bell, qui était établi comme pasteur à Swanage (Dorsetshire), entendit parler des succès de l'école lancastérienne, il écrivit à son émule pour revendiquer la priorité de son invention. Lancaster alla le voir et s'entretint avec lui des moyens de perfectionner la méthode. Au début, ne régna aucune hostilité ni entre eux, ni entre Lancaster et le clergé. L'archevêque de Cantorbéry et plusieurs autres dignitaires de l'église anglicane favorisèrent d'abord l'école de Southwark.

Mais quand le clergé sut que Lancaster n'enseignait pas le catéchisme anglican et se contentait de faire lire des passages de la sainte Écriture sans commentaire, il lui retira sa protection et chargea le docteur Bell d'organiser des écoles d'enseignement mutuel où l'on donnerait une instruction dogmatique. Quelques années après, par l'initiative des directeurs de la *Société pour l'avancement de la connaissance du Christianisme*, on fondait la *Société nationale anglicane*, qui fut l'année suivante reconnue d'utilité publique. L'archevêque de Cantorbery fut nommé président; l'archevêque d'York, deux évêques et dix pairs du royaume, vice-présidens. De leur côté, les amis de Lancaster, MM. Fox, Corston, Allen, Sturge, en majorité whigs et dissidens, avaient formé un comité (29 juillet 1808) qui se chargea de l'administration des écoles, pour laquelle Lancaster n'avait aucune aptitude. Au bout de trois ans, ils avaient si bien géré les affaires qu'on comptait déjà quatre-vingt-quinze écoles de ce système tant à Londres qu'aux environs. Malheureusement Joseph Lancaster, par ses expériences pédagogiques et par ses dépenses inconsidérées, compromit la situation financière. Ses amis, bien qu'à regret, durent se séparer de lui et fondèrent (novembre 1813) la *Société des Écoles britannique et étrangère*.

Mais, tout en se séparant de l'inventeur du système d'enseignement mutuel, ils conservèrent et sa méthode et ses principes de neutralité religieuse. L'article Ier des statuts adoptés en 1817 définit ainsi le but de la société : « Une institution ayant pour objet de développer l'instruction des classes laborieuses et manufacturières de la société, à quelque confession religieuse qu'elles appartiennent, » et l'article IV stipulait que les textes de lecture seraient choisis dans l'Écriture sainte, mais qu'on n'enseignerait dans les écoles de la société ni le catéchisme, ni les dogmes d'une confes-

sion particulière. On enjoindrait seulement aux enfans d'assister au culte de l'Église, dont leurs parens étaient membres.

Telle fut l'origine des deux associations qui, pendant soixante années, ont présidé presque seules au développement de l'enseignement primaire en Angleterre. Ces deux sociétés avaient en commun la foi en la Bible, l'amour du peuple, et la méthode d'enseignement mutuel, mais elles différaient par leurs idées sur la question qui divise encore les esprits, l'instruction religieuse.

La première se proposait d'endoctriner les élèves en leur faisant apprendre à l'école le catéchisme de Westminster et en leur inculquant la doctrine anglicane. La seconde, au contraire, admettait dans son sein des enfans de toutes les confessions, même des catholiques, et ne leur faisait connaître de la religion que des passages de la sainte Écriture, laissant, comme Lancaster, aux parens ou aux ecclésiastiques le soin de les endoctriner.

La première était sous le contrôle immédiat du haut clergé anglican ; la seconde était beaucoup plus libre, étant sous le patronage du roi Georges III et du duc de Kent.

Mais ni l'émulation de zèle entre Bell et Lancaster, ni les efforts rivaux de la Société nationale anglicane et de la Société britannique et étrangère n'avaient réussi à secouer l'indifférence, que dis-je? les préjugés des hommes politiques et des classes dirigeantes à l'égard de l'instruction du peuple. Il ne fallut rien moins que l'intervention d'un grand orateur pour faire mettre la question des écoles à l'ordre du jour du Parlement anglais.

Henry Brougham (1778-1868), issu d'une famille écossaise d'Édimbourg, était déjà illustre par son génie précoce et par la variété de ses connaissances, quand il fut élu à la Chambre des communes en 1810. Son caractère indépendant, soutenu par une rare éloquence, lui assigna bientôt une place au premier rang des whigs. Entre tant de questions qui sollicitèrent son attention, celle de l'école populaire lui parut des plus urgentes, car il pensait, avec raison, que l'ignorance du peuple est la source d'une foule de vices et le plus grand appui de la tyrannie des rois. Aussi dès 1816, malgré l'opposition des whigs exaspérés, fit-il nommer par les Communes un comité pour s'enquérir de l'instruction des classes ouvrières. Ce comité, présidé par lui, n'eut pas le loisir d'étendre son enquête au delà des limites de la capitale, mais il améliora un état de choses lamentable. Deux ans après, il obtint du Parlement la nomination (1818) d'une commission royale pour

contrôler la gestion des fondations charitables ayant pour objet l'instruction, et cette *Commission*, dite *de charité*, qui fut renouvelée sans interruption pendant trente ans (1817-1837), mit à nu des abus et des dilapidations scandaleuses.

Cette commission ramena peu à peu les fonds de ces donations charitables à leur destination propre : le soulagement des pauvres et l'instruction de leurs enfans. On multiplia et améliora les écoles primaires.

Brougham ne s'en tint pas là; il voulut procurer aux adultes les bienfaits de la science, et surtout la connaissance des élémens des sciences physiques et naturelles. Il prêcha aux ouvriers de la grande industrie le goût de l'étude et de l'économie; il leur montra les fruits qu'ils en tireraient pour devenir plus habiles dans leur métier et, partant, pour accroître leur salaire. D'autre part, il signalait aux riches les principaux obstacles qui s'opposaient à la diffusion de l'instruction dans le peuple et étaient à ses yeux la cherté des écoles et des livres. Sa campagne, secondée par son éloquence, fut couronnée de succès.

Avec l'aide du docteur Birbeck, qui avait fondé à Glasgow les premiers cours de ce genre, et au moyen de souscriptions privées, il établit à Londres, en 1823, sous le nom de *Mechanic's Institute*, des cours de science appliquée aux arts et métiers, qui se propagèrent rapidement dans les grandes villes manufacturières. Bientôt après, la *Société pour la diffusion des Connaissances utiles* (1825), fondée avec le concours des lords Aukland et Althorpe, de sir John Russel, de l'historien Hallam, etc., répandit par milliers d'exemplaires à bon marché des traités élémentaires sur les sciences et les arts. Henry Brougham inaugura la série de ces manuels par un traité sur les *Plaisirs et avantages de la science* (1).

Ainsi, la question de l'instruction populaire était dans l'air. Il s'agissait d'en faire une réalité et pour cela, il fallait qu'un crédit pour les écoles fût ouvert au budget; c'est encore à Henry Brougham et aux députés de son parti, les whigs, qu'en revint l'honneur.

Depuis 1807, le législateur s'était efforcé de préserver les enfans des inconvéniens d'un travail prématuré dans les fabriques mais il n'avait pas pourvu à leur enseignement. En 1833, l'année même où M. Guizot fit voter en France la loi qui organisait l'in-

(1) Ce traité a été traduit en français et publié à Paris, en 1825.

struction primaire, la Chambre des communes, sur la proposition de lord Althorpe, vota une loi qui assurait l'instruction aux enfans de parens employés dans les fabriques. D'après cette loi, les quatre inspecteurs du travail devaient veiller à ce qu'il y eût une école auprès de chaque fabrique. Les parens devaient payer un *penny* par *shilling* du salaire des enfans pour la création et l'entretien de l'école. Les enfans de neuf à treize ans ne devaient être employés que s'ils présentaient une pièce justifiant qu'ils avaient fréquenté l'école deux heures par jour de la semaine écoulée. Cette même année, le Parlement accorda la première subvention de 500 000 francs aux écoles des deux sociétés existantes. Le crédit ne fut voté que par une majorité de 24 voix sur 66 présens et il avait été combattu par des hommes qu'on n'aurait pas crus des adversaires de l'école primaire : le philosophe J. Hume et le démocrate Cobbett. Le dernier déclara que le seul résultat du mouvement scolaire serait d'accroître le nombre des maîtres et maîtresses d'école, « cette nouvelle classe d'oisifs, » et il combattit le projet comme « digne des doctrinaires français et étant une tentative d'imposer l'instruction au pays. » La Chambre des lords eût sans aucun doute repoussé le bill : heureusement, comme le crédit était un crédit supplémentaire, on put se passer de son vote. Cette subvention était destinée à la construction de bâtimens scolaires. L'impulsion était donnée. Le mouvement continua dès lors sans interruption.

En 1835, la commission établie l'année précédente pour veiller à l'application de la *loi des pauvres* publia un premier règlement sur les écoles. D'après celui-ci, les garçons et les filles de tout *workhouse* devaient apprendre à lire, à écrire (on ajouta le calcul en 1847) et les principes de la religion chrétienne, trois heures par jour. Les tuteurs du *workhouse* étaient tenus d'engager à cet effet des instituteurs et institutrices, et devaient surtout respecter la liberté de conscience des enfans des dissidens.

Bientôt une troisième société vint s'adjoindre aux deux ci-dessus mentionnées : la *Home and colonial School Society* (1836), sous le patronage de la reine Victoria et du prince Albert. Cette dernière se proposait surtout de former des institutrices capables et des directrices de salles d'asile ; elle établit à Gray's inn road une école normale avec des annexes modèles et, comme son titre l'indiquait, elle s'appliqua à former de bonnes maîtresses d'école et même des gouvernantes pour la Grande-Bretagne et les co-

lonies. Quelques années après, les wesleyens (1840), les congrégationnalistes (1843) et les catholiques romains (1847) formèrent à leur tour des sociétés pour l'encouragement d'écoles, où l'enseignement fût donné d'après les principes de leur confession respective.

II

Jusque-là le gouvernement n'avait pris qu'une part indirecte et assez faible à l'instruction populaire : il s'était borné à accorder aux sociétés Nationale et Britannique une subvention pour les aider à bâtir des écoles. Cette allocation, il est vrai, s'était élevée en six années de 500 000 à 780 000 francs par an, et, eu égard aux traditions parlementaires de nos voisins, on pouvait prévoir que la Chambre des communes ne tarderait pas à vouloir contrôler l'emploi de ces sommes. La Chambre des lords, de son côté, demeurait obstinément hostile au développement des écoles et elle aurait rejeté tout projet de loi dans ce sens. Que faire? On recourut à un expédient. La reine promulgua un ordre du conseil nommant un comité du Conseil privé chargé spécialement d'administrer les fonds votés par la Chambre. Ce comité, qui était comme le germe d'un ministère de l'instruction publique, eut pour président lord Lansdowne, président du conseil, les autres membres furent le gardien du sceau privé, le chancelier de l'échiquier, le secrétaire d'État et le maître des monnaies.

Les motifs qui poussèrent le gouvernenent à doter l'instruction publique d'un organisme spécial sont nettement exposés dans la lettre adressée par sir John Russel, premier ministre, à lord Lansdowne le 4 février 1839;

« Sa Majesté le Reine, y disait-il. a remarqué, avec un profond souci, le manque d'instruction qui règne parmi les classes pauvres de ses sujets. Toutes les enquêtes, ont montré un déficit dans l'instruction générale du peuple, qui est incompatible avec la caractère d'une nation civilisée et chrétienne... Sa Majesté a trouvé quelque consolation en constatant, dans les dernières années, l'accroissement du zèle pour l'éducation populaire. L'Église établie a fait de grands efforts pour multiplier la bâtisse des écoles et des sociétés scolaires : la Nationale et la Britannique ont déployé une grande activité pour stimuler les libéralités des amis éclairés de l'instruction publique.

« Mais il reste encore beaucoup à faire. Parmi les défauts principaux qui subsistent, on peut compter le nombre insuffisant de maîtres d'école qualifiés; le mode imparfait d'enseignement qui prévaut dans la plupart des écoles; l'absence d'une inspection suffisante des écoles; le manque d'une école-modèle qui puisse servir d'exemple à ces sociétés et comités, qui cherchent anxieusement à perfectionner leurs propres méthodes d'instruction et finalement, la négligence d'un si grand sujet au milieu des actes de notre volumineuse législature. »

Le premier ministre avait, en quelques mots, tracé nettement le programme du nouveau comité d'instruction publique, qui entra en fonctions le 13 avril 1839.

La Chambre des lords, par 229 voix contre 118, vota une adresse à Sa Majesté Victoria, dans laquelle elle protestait contre la création du comité comme étant dangereuse pour l'ordre établi. Mais la jeune reine, — elle avait alors vingt ans, — n'hésita pas, dans sa réponse, à blâmer ce vote rétrograde : « Je ne puis m'empêcher, dit-elle en réponse à l'adresse des lords, de vous exprimer le regret que vous ayez cru nécessaire de faire une telle démarche dans cette occasion. »

Parallèlement au comité d'Instruction publique, et par un procédé analogue, s'était formé le *Département des Arts et des Sciences*. Un ordre du Conseil, avait en 1886 nommé un comité spécial pour les métiers (*Board of Trade*), lequel à son tour avait fondé des écoles de dessin (1836) et créé un département des sciences et arts (1852). Cette administration faisait inspecter les écoles de dessin, les cours d'adultes, dits *Mecanic's Institute* et répartissait les subventions votées par le parlement. Elle fut, en 1856, disjointe du ministère du Commerce et rattachée, avec le Comité scolaire, au nouveau département de l'Instruction publique. Ainsi fut constitué définitivement le département d'Instruction publique avec ses deux branches principales : l'Instruction primaire et l'Enseignement des arts et des sciences. On lui donna pour chef le vice-président du Conseil privé, chargé spécialement de défendre ses intérêts au Parlement.

A peine créé, le Comité scolaire du Conseil privé se mit à l'œuvre et prit pour secrétaire le docteur Kay, ancien inspecteur du bureau des pauvres, appelé plus tard sir Shuttleworth.

Il décida de partager une somme de 250 000 francs, qui avait été votée en 1835, entre les deux sociétés pour les aider à établir

des Écoles normales. Quant à la subvention annuelle du Parlement, elle dut être principalement employée à la construction de maisons d'écoles, soutenues par les Sociétés nationale et britannique.

Les premières écoles normales furent ouvertes par le docteur Kay à Battersea (1840), par la Société anglicane nationale à Chelsea (Collège Saint-Marc) et par la Société britannique à Borough Road. Il fut décidé par le comité qu'aucune allocation ne serait désormais accordée pour l'établissement d'Écoles normales ou de toute autre école qu'à deux conditions; la première, qu'elles seraient soumises à la visite des inspecteurs de l'État, afin de s'assurer si elles étaient conformes aux règles et à la discipline établies dans plusieurs écoles, et la deuxième, qu'on pourrait y introduire de temps en temps tels perfectionnemens qui paraîtraient utiles au Comité. Cette clause souleva une telle agitation dans les comtés que beaucoup de clergymen aimèrent mieux refuser la subvention que de passer sous le joug du nouveau règlement.

Enfin, après bien des tiraillemens, le vice-président du Conseil privé réussit à conclure une sorte de concordat avec l'archevêque de Cantorbéry, d'après lequel les noms des inspecteurs de la Reine chargés de visiter les écoles de la Société nationale seraient soumis à l'approbation de l'évêque de chaque province. Ils ne pourraient entrer en fonctions avant d'avoir obtenu ce consentement (15 juillet 1840). En fait, le comité scolaire eut soin de choisir des ecclésiastiques pour inspecter les écoles anglicanes, et les évêques ne firent jamais d'objection aux nominations.

Trois ans après, sur la réclamation des non-conformistes, le Conseil privé conclut avec la Société britannique un accord semblable pour les inspecteurs de ses écoles et, dès lors, l'entente ne cessa de régner entre les associations scolaires de toute dénomination, et le département de l'Instruction publique, qui a contribué pour les trois quarts aux frais d'érection et d'entretien des Écoles normales. Les deux premiers inspecteurs nommés par le gouvernement : W. Allen et M. Tremenhere (décembre 1839), furent d'abord chargés d'examiner les écoles d'enfans de troupe et les écoles des enfans de matelots de la marine royale. Mais telle était la méfiance des hommes d'église à l'égard de toute ingérence de l'État que dans tous les milieux anglicans, on les appelait les « pachas de lord Russell. »

Les troubles et les émeutes qui éclatèrent en 1839 et en 1842 dans les districts miniers et industriels des comtés de Lancaster, York, Durham et Monmouth, et auxquels prirent part même des enfans, appelèrent de nouveau l'attention des citoyens anglais sur la nécessité urgente qu'il y avait à faire pénétrer jusque dans les plus basses couches de la société les principes de la religion et d'une saine instruction.

Des hommes de tout culte étaient alors convaincus de l'efficacité de l'école pour l'amélioration morale du peuple. De là, une seconde marée montante de l'opinion publique en faveur de l'instruction primaire qui donna naissance aux *Écoles de déguenillés*, aux *Écoles industrielles* et à l'extension des *Écoles de workhouse*.

Tous ceux qui sont au courant des œuvres de la philanthropie anglaise connaissent le nom de lord Shaftesbury. On sait qu'étant encore M. Ashley, il organisa cette Union des *ragged schools* (1), qui s'en allait ramasser dans les rues et les bouges de White-Chapel les enfans déguenillés et vagabonds, pour leur enseigner les élémens de l'instruction et les principes de la morale chrétienne. Dès 1844, la société avait ouvert à Londres vingt écoles ; une dizaine d'années après, elle en comptait une centaine, donnant asile à près de 1 500 enfans. Plus tard, la charité ingénieuse de lord Shaftesbury habilla ces pauvres enfans d'un uniforme rouge, et leur fournit les outils nécessaires pour exercer le métier de décrotteur. Il fit mieux encore et, quand ces vagabonds d'hier furent un peu moralisés et instruits, il facilita leur émigration dans les colonies, où la plupart devinrent de braves ouvriers. L'exemple a été suivi par le docteur Barnardo, dans la capitale, et, à Liverpool, par le Rev. Nugent, ancien aumônier catholique des prisons, et, de la sorte, on a transformé en une école d'apprentissage pour les colonies cette pépinière de voleurs et d'assassins.

Les Écoles dites « industrielles » ont une origine analogue. Elles ont pour objet de prévenir la déchéance de l'enfant élevé par des parens vicieux, voire même abandonné à toutes les tentations de la rue. Il ne faut pas les confondre avec les *Reformatories*, ou « écoles correctionnelles. »

Tandis que ces dernières reçoivent des adultes mineurs de seize ans, déjà convaincus d'un délit entraînant la peine de la

(1) Eugène Rendu : *De l'Instruction primaire à Londres dans ses rapports avec l'état social*, Paris, 1883.

prison ou du travail forcé, les premières sont destinées à des « délinquans virtuels, » c'est-à-dire en général des mineurs de quatorze ans, dont l'entourage est si mauvais que, s'ils étaient abandonnés à son influence, ils deviendraient criminels. Comme leur nom l'indique, elles s'efforcent, en outre, de leur faire apprendre un métier.

C'est en 1846 que les premières subventions furent accordées par le département d'Instruction publique aux écoles industrielles d'externes, pour les aider à construire des ateliers, des buanderies et des cuisines, dans les quartiers des grandes villes à population dense. Le comité du Conseil privé augmenta considérablement ces allocations en 1856 et 1857 ; mais quelque temps après (1860), on crut mieux faire en rattachant ces écoles au ministère de l'Intérieur (*Home office*), duquel elles dépendent encore aujourd'hui.

On a vu que dès 1834-35, les *commissaires du bureau des pauvres* avaient pris des mesures pour l'instruction des enfans d'indigens recueillis dans les *workhouses*. Cet enseignement était naturellement obligatoire, comme le travail des parens. En 1847, cette commission fut érigée en un vrai ministère, présidé par l'un des membres du Cabinet et connu sous le nom de *Bureau de la loi des pauvres* et, depuis 1871, *Bureau du gouvernement local*. En 1846, la Chambre des communes avait voté une somme de 375 000 francs pour pourvoir aux salaires des maîtres et des maîtresses d'école dans les *workhouses*. Elle accorda aussi un crédit de 500 000 francs pour la construction d'une école normale, destinée à former ces instituteurs et l'établissement d'une école d'indigens et d'une école pénitentiaire modèle. Le projet de ces dernières fut abandonné; en revanche l'École normale fut inaugurée à Hounslow (1850) sous la présidence d'honneur de l'archevêque de Cantorbéry. En même temps, le comité du Conseil privé nommait quatre inspecteurs pour visiter les écoles de ce genre (1847). Mais, ayant reconnu de graves inconvéniens à maintenir ces enfans en contact avec la population des *workhouses*, depuis 1875, on s'est efforcé de les en isoler, en les envoyant aux mêmes écoles que les autres enfans. S'il y en a de réfractaires, on les dirige sur les écoles industrielles. On a remarqué que ces enfans ne restaient pas en général dans les métiers qu'on leur avait fait apprendre, sauf ceux de marin et de musicien qui sont leurs professions favorites.

Enfin, les enfans de mineurs n'étaient pas oubliés. La loi de 1860 sur les mines interdit aux jeunes filles tout travail souterrain et exigea des garçons de 10 à 12 ans un certificat d'assiduité scolaire.

D'autre part, la commission Taunton, nommée en 1865 pour s'enquérir de la situation des « écoles dotées, » c'est-à-dire entretenues par des fondations charitables, constata que, sur 820 de ces écoles, près de 200 donnaient l'instruction primaire. Cette même commission déjà revêtue depuis 1860 de pouvoirs judiciaires obtint en outre le droit de réorganiser complètement ces écoles d'après des statuts nouveaux, conformes à un certain nombre de modèles approuvés par le Parlement. Elle se compose de sept membres, qui tous doivent être jurisconsultes. Trois sont nommés en vertu de la *loi sur les fidéicommis charitables;* deux suivant la *loi des Écoles dotées*, et deux d'après la *loi sur les fondations charitables et paroissiales de la cité de Londres*. Les écoles primaires qui en dépendent sont soumises au règlement et au contrôle du département de l'Instruction publique, leur revenu se montait, en 1895, à 87 500 000 francs, ce qui leur permet d'être des Écoles modèles.

Ainsi, de 1839 à 1870, deux administrations publiques, le ministère de l'Intérieur et le Bureau des pauvres, s'étaient associées à trois sociétés scolaires pour ouvrir des écoles sur tous les points, où apparaissait de la façon la plus menaçante le péril social résultant de l'ignorance.

Cependant le comité scolaire du Conseil privé, dont le rôle s'était borné à encourager les bâtisses scolaires, les écoles normales, et à charger ses inspecteurs de vérifier l'emploi fait par les Sociétés nationale et britannique des subventions, commençait à se préoccuper de la qualité de l'instruction donnée. Celle-ci était, en effet, assez médiocre. Il résolut, pour la relever, d'introduire le système des élèves-maîtres. C'étaient, en général, d'anciens moniteurs qui partageaient leur temps à l'école entre l'enseignement et l'apprentissage des fonctions d'instituteur. Le comité accorda au directeur 25 francs par moniteur instruit et à l'élève-maître 250 francs pour la première année, avec augmentation. Chacun d'eux avait 25 enfans sous sa direction. Après quatre ou cinq ans, si l'élève-maître avait montré des aptitudes, on l'envoyait à l'École normale pendant deux ans. Ce système a donné de bons résultats.

Le Comité assura aussi une pension de retraite aux instituteurs.

Cette sollicitude, pourtant si naturelle, provoqua une réclamation des dissidens. Ils se plaignirent qu'on voulût transformer les instituteurs en fonctionnaires publics et qu'on accordât à l'Église établie des avantages refusés aux autres confessions. C'est surtout contre la hiérarchie anglicane que le comité scolaire eut à lutter depuis 1847; car les évêques tenaient à conserver la domination exclusive des écoles primaires. Le comité, de son côté, s'efforça d'introduire dans les règlemens d'administration une clause sauvegardant la liberté de conscience des enfans de dissidens qui fréquentaient les écoles de la Société nationale. Enfin après quelques années, les évêques finirent par l'accepter en réservant à toute école le droit de s'affranchir de la clause gênante en remboursant la subvention (1853).

Nos voisins, pour toutes les questions d'intérêt social, aiment à procéder par voie d'enquêtes, qui ne sont pas toujours dirigées par des membres du Parlement, mais sont confiées parfois à des sociétés privées ou à des inspecteurs. Il n'y a pas eu, depuis 1816 jusqu'à 1858, moins de sept enquêtes touchant l'état de l'Instruction primaire, accusant un progrès constant, bien qu'assez lent des écoles.

En 1813, il y avait 230 écoles publiques avec 40 484 élèves.

En 1834, il y avait 5 559 écoles publiques avec 516 181 élèves, y compris 191 000 fréquentant les écoles du dimanche.

En 1858, il y avait 15 518 écoles publiques avec 1 422 982 élèves.

Le gouvernement nomma, le 30 juin 1858, une commission qui fut chargée, sous la présidence du duc de Newcastle, de faire une enquête sur la situation de l'instruction primaire et d'examiner et proposer les mesures les plus propres à la répandre à bon marché, dans toutes les classes de la population. Le rapport, présenté en 1861, constata que le chiffre des écoles publiques s'était élevé à 24 563, recevant 1 675 158 élèves, outre les écoles privées et recommanda les mesures suivantes :

I. Que la subvention annuelle payée par l'État pour le maintien des écoles fût réduite à des secours de deux sortes : 1° le premier payé sur les contributions générales du pays moyennant certaines conditions à remplir par les administrateurs des écoles; 2° le second pris sur les contributions des comtés, eu égard au degré de connaissance atteint par les enfans de l'école qui auraient

fréquenté pendant 140 jours de l'année précédente. Mais le total de ces deux allocations ne devait pas dépasser 15 shillings par élève;

II. Qu'un bureau d'Instruction publique fût établi dans chaque comté et chaque bourg comptant plus de 40 000 âmes;

III. Que l'on continuât de payer les subventions (*grant*) aux écoles normales, mais en exigeant des certificats de progrès;

IV. Qu'on améliorât l'organisation des écoles du soir;

V. Qu'on employât d'une façon plus profitable les legs charitables, ayant un objet d'éducation;

VI. Qu'on introduisît des perfectionnemens dans les écoles de fabrique, de *workhouses*, et dans les écoles correctionnelles.

Ce programme fut adopté avec de légères modifications par le gouvernement, et M. Lowe, le vice-président du comité du Conseil privé (1), avec l'aide des lords du conseil, revisa le Code des procès-verbaux et règlemens de manière à le mettre en harmonie avec ses conclusions (juillet 1861).

Le principe essentiel était que l'allocation serait proportionnée aux résultats obtenus pour chaque écolier et constatés par un examen annuel à jour fixe.

On accordait un shilling par enfant ayant été deux cents jours à l'école, mais l'allocation totale ne devait pas dépasser le montant des souscriptions locales et des rétributions scolaires. L'école jouissait-elle d'une dotation, celle-ci était comptée comme faisant partie de la subvention de l'État qui était diminuée d'autant.

L'allocation devait être désormais payée aux administrateurs de l'école et non plus à l'instituteur. On supprima aussi le système des pensions de retraite, sauf les droits acquis. C'est ce qu'on appela *payment by results* (payement d'après les résultats).

Il y avait là non pas une simple revision, comme l'indiquait le titre de cette loi scolaire, mais une vraie révolution. On réduisait l'art de l'éducation à une préparation mécanique à l'examen, car tous les efforts des maîtres tendaient à faire arriver le plus grand nombre d'élèves à un certain niveau. » Et d'autre part, en cessant de payer directement la subvention aux maîtres d'école et en ne leur assurant plus de retraite, on les mettait à la merci des administrateurs locaux ou de la direction des grandes associations.

En deux mots, le *Code revisé* établissait partout une uniformite

(1) M. Lowe (Robert) devint plus tard lord Sherbrooke.

monotone et sans vie. Aussi, souleva-t-il des réclamations presque unanimes de la part du corps enseignant et produisit-il un grand découragement, en particulier chez les Sociétés, qui entretenaient des écoles. De 1861 à 1865, la subvention parlementaire tomba de 813 441 à 636 810 livres sterling, c'est-à-dire qu'elle diminua d'environ 1 104 000 francs par an. Il n'y eut donc que le Trésor public qui bénéficia du système Lowe.

Le mécontentement fut si général que conservateurs et libéraux prirent tour à tour des mesures pour en corriger les inconvéniens. Ainsi M. Corry, vice-président du Conseil privé dans le cabinet Derby (20 février 1867), introduisit un bill qui avait pour objet de venir en aide aux dépenses relativement plus fortes des petites écoles, d'augmenter le personnel enseignant en multipliant le nombre des élèves-maîtres, et enfin d'encourager les élèves des classes supérieures à passer l'examen sur des « sujets spéciaux » (élémens de science, langues vivantes). Cette même année, MM. Bruce, Albert Egerton et W. E. Forster présentèrent une nouvelle loi sur l'instruction des pauvres. En voici les dispositions essentielles :

La direction de l'école serait confiée non plus au vicaire anglican, mais à un Comité de district, élu dans les villes par le Conseil municipal et à la campagne par les contribuables. — Ce comité aurait le droit de lever des taxes locales. — La lecture de la Bible serait obligatoire chaque jour à l'école ; mais on réservait formellement la liberté de conscience des enfans de famille nonconformiste ou israélite. — Les écoles seraient subordonnées à l'autorité du département d'Instruction publique et des inspecteurs de la Reine.

Avant d'étendre ces règles à toutes les écoles primaires, le gouvernement anglais, suivant sa méthode constante, institua une nouvelle enquête qu'il confia à deux inspecteurs généraux. M. J. A. Fitch fut chargé de visiter les écoles de Birmingham et de Leeds, M. Fearon celles de Liverpool et de Manchester. Les résultats de leurs observations étaient à peu près concordans. Étant admis que le nombre d'enfans, d'âge scolaire, représente 1/6 de la population totale, les inspecteurs constatèrent qu'il n'y en avait que 16 p. 100 qui fréquentaient l'école. Par exemple, sur un total de 1 500 000 enfans inscrits sur les rôles scolaires, il n'y en avait que 1 152 389 faisant acte de présence. Non seulement le niveau d'instruction des écoles, qui n'étaient pas sou-

mises à l'inspection du gouvernement, était très inférieur à celui des écoles publiques, mais encore elles se trouvaient dans de mauvaises conditions hygiéniques. La classe se faisait souvent dans une misérable chambre à coucher et ressemblait plutôt à une garderie. On n'y enseignait quasiment qu'un peu de lecture. Quant au prix de revient annuel de l'instruction, il était de 30 fr. 15 par tête dans les écoles anglicanes, de 31 fr. 25 à l'école catholique et de 40 francs à l'école non-conformiste. Il est vrai que les administrateurs de ces dernières percevaient une rétribution scolaire plus élevée. Au contraire, dans les écoles juives, 75 p. 100 des enfans étaient reçus gratuitement.

III

L'année 1870 marque une étape considérable dans le développement de l'école anglaise. Jusqu'alors, l'État avait laissé toute l'initiative aux sociétés particulières. Une localité avait-elle besoin d'école? elle s'adressait par l'intermédiaire de son pasteur ou d'une association scolaire au département d'Instruction publique, et celui-ci lui venait en aide pour la bâtisse et l'entretien de l'école à certaines conditions. Mais si un village, voire un district ne se souciait pas de l'entretien des enfans, le gouvernement ne pouvait lui imposer l'obligation d'ouvrir une école. En d'autres termes, alors, l'enseignement primaire était aux mains du clergé anglican ou d'associations scolaires protestantes, et l'obligation n'existait que pour les enfans de troupe ou de fabrique, les pupilles des écoles industrielles, des *workhouses* et des maisons de correction. A partir de cette époque, tout change : l'école primaire devient une affaire de l'État, qui tend à lui donner un caractère neutre, obligatoire et gratuit. Mais, combien différente a été l'application de ces principes en France et en Angleterre! La ligue de Birmingham, formée par le parti radical, réclamait la réalisation immédiate et intégrale de ces idées; elle eût voulu édicter les peines d'amende et de prison, comme sanction de l'obligation scolaire. Mais, grâce à la résistance des conservateurs et à la sagesse des libéraux, le Parlement britannique a mis plus de vingt ans à réaliser ce programme et s'est efforcé de ménager les écoles libres. Nous, au contraire, nous avons organisé l'instruction primaire au moyen de trois lois, votées coup sur coup, sous l'énergique impulsion de Jules Ferry,

sans nous inquiéter du sort des écoles confessionnelles. Il n'a pas fallu moins de sept lois aux Anglais pour établir un système scolaire et encore ne sont-ils pas au bout. On peut dire, en gros, que la loi Forster (1870) a institué des écoles neutres ou non confessionnelles, les lois Sandon et Mundella (1876 et 1880) ont assuré l'obligation de fréquenter l'école primaire ; enfin, la gratuité a été réalisée par les lois de 1891 et 1897. Tels sont les actes du Parlement qui ont constitué la législation actuelle de l'enseignement primaire en Angleterre et dans le pays de Galles.

La loi du 9 août 1870, s'appuyant sur les résultats de l'enquête de MM. Fitch et Fearon, avait pour but principal, dans tout district sans écoles ou en ayant d'insuffisantes, d'en établir, au moyen de taxes extraordinaires, levées sur les contribuables et administrées par des corps *ad hoc* appelés « Bureaux scolaires » (*school boards*) (1). Ainsi l'intention du législateur était, non pas de supplanter les écoles libres (*voluntary school*) déjà existantes, mais de compléter leur réseau. Ces dernières pouvaient, d'ailleurs, à certaines conditions, être transférées sous la gestion des bureaux scolaires. Trois conditions devaient être remplies par toute école primaire, pour être reconnue comme école publique et obtenir la subvention du Parlement :

1° On n'exigera d'aucun enfant, pour l'admettre, ni qu'il assiste à une instruction ou se livre à une pratique religieuse quelconque à l'école ou ailleurs, ni qu'il vienne à l'école le jour mis à part pour le culte de la confession religieuse à laquelle appartiennent ses parens ;

2° Toute prière ou instruction religieuse sera placée au commencement ou à la fin de la classe. Le tableau indiquant les heures de ces exercices de dévotion sera affiché à une place apparente de la salle d'école, et les parens auront le droit de retirer l'enfant d'un tel exercice, sans que l'écolier soit par là déchu d'aucun des avantages attachés à l'école (2) ;

3° L'école sera ouverte en tout temps aux inspecteurs de la Reine, et ceux-ci ne seront tenus en aucune façon de s'enquérir de l'instruction religieuse donnée à l'écolier, ou d'examiner les élèves sur un sujet ou livre religieux quelconque.

(1) Le bureau scolaire est élu tous les trois ans, par tous les contribuables de la ville ou du district, y compris les femmes qui sont aussi éligibles. Le vote se fait au scrutin uninominal (Lois de 1872 et de 1898).

(2) Ces deux règles sont connues sous le nom de *clause de conscience*.

A ces conditions-là, et, bien entendu, sur un avis favorable de l'inspecteur, une école primaire libre ou de bureau scolaire a droit à une subvention de l'État. D'après M. Forster, l'auteur de la loi de 1870, l'instruction élémentaire d'un enfant coûtait en moyenne 30 shillings par an. Un tiers environ était pris à la charge du conseil privé, c'est-à-dire de l'État; des deux autres tiers, l'un était payé par les parens de l'élève, et l'autre par les souscripteurs (école libre) ou par les contribuables (école de bureau scolaire). Ces règles furent complétées par l'article dit *Cowper Temple* du nom de l'auteur de l'amendement, adopté par la Chambre et qui forme l'article 14 de la loi de 1870 : « Toute école de « bureau scolaire » sera conduite suivant les conditions requises par les écoles publiques élémentaires. On n'y enseignera aucun catéchisme, ni formulaire distinctif de telle ou telle confession religieuse. »

Sous réserve de cette observation, un bureau scolaire peut faire donner dans les écoles qui dépendent de lui telle instruction religieuse qu'il jugera appropriée, et, d'autre part, une école qui n'en donnerait aucune a droit, quand même, à la subvention. En effet, désormais le gouvernement n'accordera aucune subvention en vue de l'instruction religieuse.

Se prévalant de cette liberté, un certain nombre de bureaux scolaires, par exemple à Birmingham et dans le pays de Galles ont supprimé toute instruction religieuse positive; mais c'est un nombre infime, environ 57 sur 7198. La grande majorité l'y ont maintenue sur la base de la Sainte-Écriture, beaucoup font même apprendre le symbole apostolique comme étant commun à toutes les confessions chrétiennes. En général cet enseignement consiste dans la lecture de textes de la Bible, expliqués par le maître. On fait en outre apprendre aux enfans l'oraison dominicale et chanter des cantiques très simples au début et à la fin de la journée (1). D'ailleurs, la loi de 1870 autorisait les inspecteurs autres que ceux de la Reine, en général des ecclésiastiques désignés par l'évêque du diocèse, à examiner les élèves des écoles de bureau scolaire sur ces matières, pendant un jour ou deux. Il pouvait même y donner une instruction religieuse, mais il était tenu d'en prévenir à l'avance le directeur, afin que les parens, qui auraient

(1) Voir le rapport publié par sir G. W. Kekewich, secrétaire du Département d'instruction publique, sur les règlemens concernant l'instruction religieuse dans les Écoles de bureau scolaire sur un ordre de la Chambre des lords (4 février 1895).

des objections, pussent en dispenser leurs enfans. Ces principes ne sont autres que ceux qui avaient toujours été observés par la Société britannique.

Quelle est la valeur de cette instruction religieuse? Les représentans de l'église anglicane et l'archevêque de Westminster la déclarent insuffisante et « non définie; » ils voudraient qu'on enseignât le catéchisme de leur culte respectif aux plus jeunes écoliers. Il s'est même fondé une Société pour l'instruction religieuse, sous le patronage de plusieurs évêques, qui se propose d'obtenir la permission pour des ministres du culte et d'autres maîtres, spécialement accrédités par les différentes églises, de donner une instruction dogmatique dans les écoles de bureau scolaire.

L'expérience a été tentée par des inspecteurs diocésains dans plusieurs écoles de donner cette instruction le samedi, mais sans succès, les enfans ont peu à peu déserté.

D'autre part, un délégué du *Manchester Guardian*, qui a fait une enquête minutieuse sur soixante villages des comtés de Middlesex, Bucks, Kent, Cornouailles et Lincoln, a constaté que la plupart des parens étaient indifférens à la question d'une instruction dogmatique et qu'ils étaient satisfaits qu'on enseignât à leurs enfans le *Credo*, le *Pater*, les dix commandemens, quelques histoires et paraboles bibliques et qu'on leur apprît à chanter des cantiques (1).

J'ai assisté aux exercices religieux, dans l'école de bureau scolaire de Burleigh-road. Cinq cents garçons environ étaient debout, rangés dans un large couloir, servant de vestibule; il y avait un petit orchestre formé de six violons, un violoncelle et un harmonium. A un signal donné par le directeur, tous entonnèrent un psaume, un cantique, puis on chanta l'oraison dominicale, et c'était un spectacle réjouissant de voir ces enfans, de tout culte, — il y avait même quelques israélites, — chanter à gorge déployée, sans qu'il parût à leur mine que ce fût à contre-cœur. Cela ne prit pas plus de dix minutes. Après quoi, ils se rendirent chacun dans leur classe, au son d'une marche. Les leçons de religion, auxquelles j'ai assisté dans deux classes, roulaient sur des passages des Évangiles et des Actes des Apôtres, et les maîtres, au moyen de questions bien posées et de commentaires empruntés à la vie familière, dégageaient la leçon morale, à la manière d'un père de famille intelligent avec ses enfans.

(1) *Education in the Country Districts*, Manchester, 1899.

Cette impression est confirmée par les trois ecclésiastiques qui furent chargés en 1897-1898 d'inspecter l'enseignement biblique dans les écoles de bureau scolaire de Sheffield. Tous les trois exprimèrent, dans leur rapport (1), leur satisfaction de la manière sérieuse dont les maîtres d'école s'acquittaient de cette partie de leur tâche, d'autant plus difficile qu'ils n'avaient pas, comme leurs collègues des écoles anglicanes, le concours du clergé.

En somme, les écoles de bureau scolaire sont neutres au point de vue confessionnel. Elles ne méritent le nom de laïques que dans ce sens qu'elles sont gouvernées par des conseils de laïques, élus par les contribuables, et ne sont pas, comme les écoles libres anglicanes ou catholiques, contrôlées directement par des ecclésiastiques. Mais, il s'en faut de beaucoup qu'elles soient étrangères à la religion, l'instruction biblique qu'on y donne est assez solide pour servir de préface à un enseignement plus dogmatique, qui est donné à l'école du dimanche ou au catéchisme. En tout cas, les parens peuvent toujours recourir à la « clause de conscience » et en profiter, grâce à la sage prévoyance qui a placé les exercices religieux au commencement ou à la fin de la journée, sans faire perdre aux enfans le bénéfice des autres leçons.

Chose étrange, l'obligation de fréquenter l'école a précédé la gratuité, chez nos voisins. La loi de 1870 avait déjà accordé aux bureaux scolaires le droit de faire des règlemens locaux pour assurer la fréquentation régulière des écoles de leur dépendance, mais les écoles libres (*voluntary*) étaient livrées à elles-mêmes. Ce sont les lois de 1876 et de 1880 qui ont généralisé l'obligation scolaire. La première, proposée par lord Sandon, ministre du cabinet Disraeli, en a posé le principe nettement : « Il est du devoir des parens de tout enfant de lui procurer une instruction effective dans les élémens de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique, et si les parens manquent à ce devoir, ils seront responsables et passibles des peines édictées par la présente loi. »

D'après le *bill*, tout enfant de cinq à quatorze ans était tenu de fréquenter l'école. Aucun enfant au-dessous de dix ans ne devait être employé dans les fabriques, et, à partir de cet âge, on exigeait un certificat de l'inspecteur, constatant qu'il avait passé le niveau de la 4e classe. En cas de négligence de la famille ou de vagabondage habituel, les parens étaient passibles d'une amende

(1) *Copies of H. M. inspector's biblical reports for* 1897-98.

de 5 shillings et, si l'enfant était absolument réfractaire, ils devaient le mettre à l'*École industrielle*.

Voici, comment le législateur assurait l'exécution de la loi. Partout, où il n'y avait pas de bureau scolaire, un *Comité de fréquentation scolaire* (*School attendance committee*) (1) devait être nommé, dans les bourgs, par le conseil du bourg, et dans les provinces, par les curateurs de la loi des pauvres. Ces comités locaux avaient le droit de faire tel règlement, qui leur semblait le plus apte, étant donné le genre de vie de la population, à obtenir l'assiduité des enfans à l'école.

On pourvoyait d'ailleurs à l'accroissement des écoles industrielles, pour y envoyer les enfans vagabonds (*vagrant* ou *truand*).

La loi Sandon enlevait au bureau scolaire la charge de payer pour les enfans pauvres, fréquentant les écoles libres, et l'imposait aux tuteurs de la loi des pauvres. Elle s'efforçait en outre d'étendre le champ de l'enseignement primaire, en ajoutant aux matières ordinaires (*standard subjects*) deux catégories nouvelles, appelées matières classiques et matières spécifiques (2) et en promettant une allocation de 2 à 4 shillings par écolier ayant passé l'examen sur ces matières.

La loi de 1880, proposée par M. Mundella, alors vice-président du conseil privé, ordonnait à tous les bureaux scolaires et à tous les comités de fréquentation de faire des règlemens pour assurer l'exécution de la loi Forster. Elle exigeait la fréquentation *entière* jusqu'à dix ans. De dix à treize ans, l'exemption d'une partie du temps de la classe pouvait être obtenue, si l'écolier avait atteint le niveau de la seconde, et l'exemption totale, s'il était de la force de la quatrième.

Cependant avait lieu à Berlin la conférence internationale sur la question sociale provoquée à l'avènement de l'empereur Guillaume II, et le gouvernement anglais, qui y fut représenté entre autres par sir John Gorst, s'était engagé à prendre douze ans pour l'*âge minimum* du travail des enfans en fabrique. En conséquence, le cabinet libéral proposa de porter à douze ans la durée de l'obligation scolaire. Sur les objections des manufacturiers du Lancashire, on ne put obtenir qu'une extension d'une année (loi de 1893).

(1) Ces conseils ont été établis en 1888 par la loi sur le gouvernement local et forment un des rouages dans le système de l'instruction publique.

(2) On appelle « classique » l'enseignement de la grammaire, de l'histoire et la géographie et « spécifique » celui des mathématiques et des langues vivantes.

Actuellement, un projet de loi a été présenté à la Chambre des communes par MM. Robson, Burns, Yoxhall, tendant à rendre l'école obligatoire jusqu'à douze ans au lieu de onze, à partir du 1er janvier 1900. Le bill a été combattu par les députés de plusieurs comtés agricoles et districts manufacturiers pour la raison qu'il désorganiserait le travail et priverait les classes pauvres d'une source de revenus. Mais les promoteurs du bill ont été appuyés par sir John Gorst, chef du département de l'Instruction publique, qui a signalé le tort qu'on faisait à la nation, en arrachant à l'école 50 à 60 mille enfans, précisément à l'âge où ils pouvaient profiter le plus de l'instruction et montré les déplorables effets du système de l'école de demi-temps. L'éminent homme d'État a fait une distinction qui me paraît fort juste entre les districts ruraux et les régions manufacturières :

« Les lois scolaires, a-t-il dit, ont été inventées pour les grandes villes et les régions ouvrières, elles s'adaptent mal au genre de vie des campagnes. Autant le travail en fabrique est malsain, autant le travail des champs est salutaire aux enfans qui sont à l'âge de la croissance. » Il voudrait donc qu'on laissât à certaines administrations locales, bien qualifiées, le droit de modifier les applications de la loi d'obligation, comme cela se fait en Suisse, en Bavière et au Canada (1).

Dès 1889, l'Écosse avait établi la gratuité dans ses écoles primaires en appliquant au remboursement des rétributions scolaires les droits de vérification et d'autorisation de débit de boissons alcooliques. Le vice-président du Conseil privé ne voulut pas laisser l'Angleterre trop en arrière et proposa, en 1891, une loi qui accordait 10 shillings par an, aux écoles primaires, pour tout enfant de 3 à 15 ans, ayant une bonne moyenne de fréquentation, à la condition qu'on ne ferait payer aucune rétribution aux écoliers de cet âge. C'est ce qu'on appela le *fee-grant*. Les résultats ne se firent pas attendre. En 1896-97, sur un total de 5 507 039 élèves des écoles primaires publiques, il n'y en avait plus que 735 142 qui payassent encore, et 101 écoles sur 19 958 ne recevaient pas le *fee-grant*. Une autre conséquence de cette loi a été d'accélérer le mouvement, qui tendait depuis quelques années à envoyer les enfans du Bureau des pauvres aux écoles primaires

(1) Voir débats de la séance des Communes du 1er mars 1899 dans le *School Guardian* du 4 mars 1899. Le bill a passé victorieusement par l'épreuve du Comité et est revenu devant la Chambre qui l'a voté.

publiques. En 1890, il y avait 328 écoles fréquentées par ces enfans d'indigens, et le chiffre est monté à 449 en 1896 (1).

D'ailleurs, la gratuité avait été introduite dès 1870-71 dans les écoles régimentaires et dans celles dépendant de l'Amirauté.

Après avoir ainsi établi le système de l'instruction publique dans ses grandes lignes, le Parlement anglais s'occupa d'en assurer les bienfaits à certaines catégories d'enfans qui se trouvent dans des circonstances spéciales, les infirmes et les adultes. Deux lois, en 1893 et 1896, déclarèrent que les bureaux scolaires ou, à défaut, les Conseils de Comtés devaient subvenir à l'instruction des enfans aveugles, sourds-muets, faibles d'esprit (*defective*) ou épileptiques. Tout enfant de cette catégorie âgé de 7 à 16 ans doit être envoyé à une école appropriée à son infirmité, et si le bureau scolaire ou le Conseil de district néglige de payer sa pension, le département d'Instruction publique a le droit de l'y contraindre. Désormais ni la cécité, ni la surdité ne vous exemptent plus de l'obligation scolaire.

Cette même année 1893, un Code spécial, rédigé par le département d'Instruction publique, réglementa les *écoles du soir*, qui existaient depuis plusieurs années et qui correspondent à nos cours d'adultes et à notre enseignement primaire supérieur. On y reçoit des écoliers depuis l'âge de treize ans jusqu'à vingt et un ans et au delà. L'allocation du gouvernement est calculée non pas sur la fréquentation moyenne, mais d'après le nombre d'heures suivies par l'écolier, à raison de 1 shilling par 12 heures de classe. Ces écoles, après avoir traversé une crise, ont pris un grand essor. Quelques-unes sont devenues des écoles commerciales, d'autres de véritables institutions ; elles ont de la peine à s'acclimater dans les districts ruraux. De 1895 à 1897, le chiffre des écoles du soir est monté de 3 947 à 4 980, et celui des élèves de 210 285 à 358 628. Ces classes ayant pour objet de compléter et non pas de refaire l'instruction primaire, le Gouvernement leur accorde des subventions proportionnelles au nombre de sujets classiques ou spécifiques enseignés. La statistique des élèves fréquentant tel ou tel cours a permis d'établir la hiérarchie des sujets favoris de ces adultes. C'est la géographie qui vient en tête avec 48 927 élèves, puis vient la sténographie ; la musique vocale, la tenue des livres

(1) La fréquentation moyenne dans les écoles primaires était, en 1898, de 81,8 pour 100 des élèves inscrits.

et les langues vivantes (allemand ou français) ne viennent qu'au septième rang.

Un obstacle à la réussite des cours du soir, c'est que les auditeurs se partagent à peu près par moitié entre adultes de 13 à 16 ans et hommes de 21 ans et au-dessus. Or ces derniers ayant quitté l'école depuis une dizaine d'années au moins ont oublié presque tout ce qu'ils y avaient appris, et les maîtres sont obligés de leur rapprendre, négligeant l'objet propre de ces écoles.

Les lois de 1870 et 1876, en créant les bureaux scolaires et les comités de fréquentation, donnèrent une vive impulsion à l'instruction populaire dans toute la Grande-Bretagne. Au bout de dix ans, les bureaux scolaires avaient ouvert des écoles offrant 1 082 634 places, sur lesquelles 750 000 étaient occupées en moyenne. Mais, par suite de la concurrence, les écoles libres durent améliorer leur matériel, augmenter le personnel et, pour suffire à ces besoins nouveaux, les adhérens de la Société nationale anglicane durent doubler leurs souscriptions, la dépense d'entretien monta, en ce laps de temps, de 9 308 750 francs à 19 054 050 francs ; un grand nombre d'écoles libres furent « transférées » à des bureaux scolaires et quelques-unes même succombèrent. Les écoles catholiques romaines et celles entretenues par les méthodistes eurent aussi à souffrir de la concurrence. Ce furent les réclamations, élevées par les comités scolaires de ces différentes églises, qui amenèrent le cabinet Salisbury à présenter en 1897 la loi connue sous le nom de « Loi des écoles libres » (*Voluntary School Act*) et qui a pour but de leur accorder une subvention extraordinaire. D'après cette loi, les écoles primaires d'externes, non soutenues par un bureau scolaire, peuvent former des associations dans un tel rayon et avec tel comité d'administration qui sera approuvé par le département d'Instruction publique. On octroie à chaque association 4 shillings par élève ayant une bonne moyenne d'assiduité.

L'allocation peut néanmoins être fixée à un taux différent, suivant qu'il s'agit d'une école urbaine ou rurale (1), et ne serait distribuée que sur l'avis donné par le comité d'admission. On pouvait aussi accorder la subvention même à des écoles libres qui ne se joindraient pas à un groupe, pourvu que ce fût pour des raisons sérieuses, c'est-à-dire à cause d'une différence confession-

(1) La subvention a été fixée à $3^s\ 3^d$ = 4 fr. 05 pour les écoles rurales, et à $5^s\ 9^d$ = 7 fr. 15 pour les écoles urbaines.

nelle. Il n'y eut que 267 écoles libres qui tinrent à rester indépendantes ; la grande majorité se groupèrent en associations, par diocèses et comtés. Les écoles anglicanes en formèrent 46 ; les écoles catholiques, 11 ; les écoles wesleyennes, 6 ; les écoles de la Société britannique et autres dissidens, 11 ; les israélites 1 ; soit un total de 75 groupes.

D'ailleurs les comptes de toutes les écoles libres doivent être revus par un vérificateur qualifié et approuvé par le département d'Instruction publique.

Mais, alors, ce fut le tour des bureaux scolaires pauvres de se plaindre, et le gouvernement, par un sentiment d'équité, fit voter une nouvelle loi, qui augmentait l'allocation par tête d'élève dans tout district, où la contribution produisait moins de 7 s. 6 d. (8 fr. 35) par enfant. Le Trésor accordait une allocation supplémentaire complétant cette taxe locale jusqu'à concurrence de 12 fr. 50 à 20 fr. 60 au maximum. En 1891-92, 710 écoles de bureau scolaire bénéficièrent de cette disposition. Le résultat actuel de ces diverses lois est que la population scolaire s'est élevée de 1 168 980 à 4 488 043 élèves fréquentant. De ce nombre il y a, en gros, 2 millions dans les écoles de bureaux scolaires et 2 millions et demi dans les écoles libres. Le nombre des maîtres brevetés et le prix de revient d'un écolier sont en sens inverse; ce dernier est de 2 liv. 01.6 d. (50 fr. 60) dans les secondes, et de 66 fr. 45 dans les premières.

Les écoles libres, avec un personnel plus nombreux, n'ont que 28 343 maîtres brevetés, ce qui fait un maître par 115 élèves, tandis que les écoles du bureau scolaire ont 30 371 maîtres brevetés soit 1 pour 80 élèves.

IV

Le département de l'Instruction publique ne s'est pas seulement inquiété de la quantité, mais de la qualité de l'instruction primaire et il s'est efforcé depuis plus d'un demi-siècle d'en élever le niveau en surveillant la formation du personnel enseignant et en organisant un bon système d'inspection. En premier lieu il a substitué, dès l'année 1846, aux moniteurs, empruntés aux écoles lancastériennes et aux écoles du dimanche, des élèves-maîtres (*pupil-teacher*) ; ces derniers sont des élèves ayant au moins treize ans, choisis par le directeur de l'École comme bien doués

pour l'enseignement et qui reçoivent pendant une moitié de la journée une instruction pédagogique. On les emploie pendant l'autre moitié comme maîtres-adjoints. Ils y passent de quatre à cinq ans, et reçoivent pendant ce temps une allocation qui s'élève d'année en année. J'ai visité une de ces écoles de *pupils-teachers* établie par le bureau scolaire de Londres, auprès du groupe d'écoles Burghley-road, et j'ai constaté le niveau élevé de leur instruction, qui permet à quelques-uns d'atteindre le diplôme de bachelier ès arts de l'Université de Londres. Mais le plus grand nombre se présente au concours pour obtenir une bourse de la Reine (1) qui leur permet de passer deux ans dans une école normale, au sortir de laquelle ils obtiennent un certificat d'instituteur public. On se rappelle que les premières écoles normales furent fondées par la Société nationale et par la Société britannique suivant les principes respectifs de chaque confession. L'État leur donne une allocation qui représente environ les trois quarts de la dépense totale. Il y a actuellement 45 de ces écoles dites « résidentielles » ou internats, 20 pour les instituteurs et 25 pour les institutrices, avec 3 784 élèves. 28 sont entretenues par la Société nationale et 2 par la Société scolaire *Home colonial*, qui toutes deux dépendent de l'Eglise établie. Les directeurs sont en général des clergymen, et, pour y être admis, il faut justifier qu'on est membre de l'Église anglicane. Les catholiques romains ont trois écoles normales, les Wesleyens deux; il en reste dix qui ne sont pas confessionnelles.

Aussi, sur les réclamations des non-conformistes qui se voyaient refuser l'entrée des écoles normales de la Société nationale et sur la recommandation de la Commission d'enquête présidée par lord Cross, le département de l'Instruction publique autorisa, en 1890, l'admission d'externes non anglicans dans 8 de ces écoles. En outre, on créa 14 écoles normales d'externes, soit dans les villes d'Université comme Oxford, Cambridge ou Londres, soit dans les villes possédant des collèges supérieurs, telles que Bangor, Birmingham et Liverpool.

Ces externats reçoivent 956 élèves qui ont également des bourses de la Reine et à qui on n'impose aucune condition religieuse. Ces 59 écoles normales, auxquelles il faut ajouter une pour les maîtres d'écoles d'aveugles, fournissent annuellement

(1) La bourse varie de 500 à 625 francs par an.

2 300 instituteurs ou institutrices brevetés qui ont au moins six années de préparation. Mais le nombre des places dans les écoles normales est insuffisant, on n'a pu recevoir en 1897 que 2 279 élèves sur 5 000 candidats qui avaient satisfait à l'examen des bourses de la Reine. La proportion des maîtres ainsi préparés est de 71 pour 100 et malheureusement les 29 pour 100 restants laissent beaucoup à désirer (1).

Il y a un grand nombre d'écoles libres de paroisses rurales qui abusent de l'article 68 du code scolaire de 1890, pour obtenir à prix réduit des maîtresses-adjointes, âgées d'au moins 18 ans qui n'ont d'autre titre que d'avoir été autorisées par l'inspecteur.

L'État n'a pas oublié de pourvoir à la retraite des instituteurs. Le système de pensions introduit en 1846 a été suspendu en 1862 et remis en vigueur depuis 1875 pour ceux qui avaient fait leurs versemens. La question fut reprise en 1895 sur un rapport favorable du comité d'Instruction publique, et le Parlement vota en août 1898 la loi sur le fonds de retraite des instituteurs dont voici les articles essentiels. Le certificat accordé aux instituteurs expirera lorsqu'ils auront atteint l'âge de 60 ans à moins d'une décision spéciale. L'instituteur contribue au fonds de retraite par un versement annuel de 75 francs qui lui donne droit au bout de vingt ans à une pension de 1 150 francs ; les institutrices ne versent que 50 francs par an et ont droit, au bout du même temps, à une retraite de 575 francs par an.

L'inspection, qui jusqu'en 1869 avait été en général confiée à des ecclésiastiques anglicans, est devenue, depuis, entièrement laïque et, partant, la tâche d'examiner les élèves des écoles primaires sur la Bible et l'histoire sainte est dévolue à des inspecteurs diocésains, choisis par les évêques pour les écoles anglicanes et, pour les autres écoles libres, aux ministres du culte dont elles relèvent. On avait coutume, il y a une vingtaine d'années, de nommer aux postes d'inspecteurs de la Reine des lauréats des universités d'Oxford ou de Cambridge, sans se soucier de leur compétence en fait d'enseignement primaire ; mais depuis 1882, le département d'Instruction publique tient compte davantage de l'expérience pédagogique.

L'état-major de l'inspection se compose d'un inspecteur général doyen et de neuf inspecteurs généraux, qui se répartissent

(1) Nous empruntons ce résumé à l'article si bien documenté de M. Guillaume dans *Revue pédagogique* du 1er janvier 1899, p. 92.

entre eux les dix districts scolaires entre lesquels sont divisés l'Angleterre et le pays de Galles. Ils ont sous leurs ordres quatre-vingt-dix inspecteurs. Il y a, en outre, un inspecteur particulier pour la musique, et deux inspectrices, l'une pour contrôler les travaux à l'aiguille, l'autre pour surveiller l'apprentissage de la cuisine et du blanchissage.

On a modifié, depuis l'année 1898, la méthode d'inspection des écoles primaires. Tandis que, sous le régime du Code revisé (*payment by results*), l'examen se faisait à un jour fixé à l'avance par l'inspecteur et en sa présence, actuellement les inspecteurs doivent faire leur visite sans être annoncés. Ils apprécient l'école non pas comme une fabrique de petits phénomènes, mais comme un organisme vivant, et c'est après un entretien approfondi avec le directeur et, si possible, avec les administrateurs, qu'ils donnent leur note. Ce système, plus juste, a été depuis longtemps appliqué avec succès en France, et nous ne pouvons que féliciter nos voisins de l'avoir adopté.

Voyons maintenant le rôle de l'État. S'il offre une grande latitude aux *managers* des écoles libres pour le choix des maîtres et s'il leur laisse liberté entière pour le programme de l'instruction religieuse, il exerce pourtant un contrôle sur les écoles primaires, et ce contrôle est d'autant plus efficace, qu'il a pour sanction l'octroi, la diminution ou la suppression de la subvention annuelle. Quelles sont donc les conditions *sine quâ non* imposées à toutes les écoles pour obtenir les *grants?* D'abord, il faut que les plans de l'école libre soient approuvés par les architectes du gouvernement et, s'ils recommandent certaines améliorations, il faut les exécuter coûte que coûte. En second lieu, aucun instituteur et aucune institutrice ne peut exercer, sans l'approbation du département d'Instruction publique, et le personnel enseignant doit se conformer aux règlemens édictés par le Comité scolaire du Conseil privé. C'est ce dernier qui fixe la durée de l'ouverture des écoles et l'époque des vacances. Le programme des leçons doit être approuvé par les inspecteurs généraux de la Reine. Enfin, c'est à des censeurs (*auditors*) désignés par la loi ou par le bureau du gouvernement local qu'il appartient de vérifier les comptes des écoles libres. Tels sont les liens qui rattachent ces écoles, si indépendantes d'ailleurs, au pouvoir central et qui tendent à établir une certaine harmonie dans leur variété infinie.

En somme, l'école anglaise se ressent de ses origines ecclé-

siastiques et des causes économiques et politiques qui ont présidé à son développement. Elle offre au moins quinze catégories différentes, qui ressortissent à six ministères ou administrations, et que nous avons essayé de passer en revue tour à tour, depuis les écoles de *workhouses* jusqu'aux écoles de bureau scolaire, et aux écoles normales; ces dernières présentent le type le plus élevé. A première vue cela fait l'effet de l'anarchie; mais en y regardant de plus près, nous avons discerné certaines règles communes et une tendance à plus d'uniformité. Ce qui n'est pas douteux, c'est que, sauf dans certains districts reculés à la campagne, il y règne une activité féconde et progressive. Cela tient à ce que la majorité de ces écoles a été fondée et est encore soutenue par l'initiative privée. Or, n'est-il pas évident qu'on se soucie d'une œuvre, en proportion des sacrifices qu'elle demande? Il y a donc en Angleterre beaucoup plus de personnes qui s'intéressent aux écoles que chez nous. Comme en France, ces amis de l'enseignement primaire se divisent en partisans de l'église (*churchmen*) et libéraux. Ces derniers ne veulent du contrôle d'aucune église sur l'école. Mais il y a deux points sur lesquels tout le monde est d'accord : c'est que l'instruction du peuple doit être établie sur la base générale du christianisme et qu'on doit respecter, à l'école, la liberté de conscience de l'enfant des plus humbles parens.

Ainsi, le rôle de l'État a été grandissant depuis soixante ans; il s'est produit au sein de ce chaos une lente évolution dans le sens de l'unité et de la sécularisation des corps dirigeans de l'instruction primaire. Le premier pas a été fait par l'ordonnance de la reine Victoria, substituant un Comité du Conseil privé aux évêques anglicans dans la direction suprême des écoles (1829). On a franchi une seconde étape, en 1870, lorsque le gouvernement a provoqué la formation des bureaux scolaires et décidé qu'il y aurait des écoles normales exemptes du certificat d'anglicanisme. Le troisième pas a été plutôt un recul, marqué par la constitution de ces groupes d'écoles libres (1897), car il a renforcé l'autorité ecclésiastique. Malgré tout, on n'a pas pu enrayer le mouvement qui porte de plus en plus les écoles libres pauvres à se transformer en écoles de bureau scolaire et par là même à s'affranchir de la tutelle cléricale. Depuis 1872, la clientèle des écoles libres est restée stationnaire, tandis que celle des écoles de bureau scolaire a doublé, et l'on a calculé que, dans une dizaine d'années, les élèves de la première catégorie auront diminué de moitié.

Il reste encore deux étapes à faire, pour parvenir à la centralisation complète de l'enseignement primaire. La première, c'est de réunir le département des sciences et arts, celui de l'instruction publique et les écoles dépendant de la *Charity commission* en un seul ministère, et la seconde serait de mettre les frais d'entretien des écoles libres entièrement à la charge du Trésor public. Or voici que la première est à moitié faite, car un *bill* créant un Ministère de l'Instruction publique (*Board of education*) vient d'être voté par la Chambre des lords et est actuellement ratifié par les Communes. Ce projet de loi laisse encore les *écoles dotées* en dehors du ministère, tout en les soumettant au contrôle des inspecteurs de la Reine. Il institue, en outre, un Conseil consultatif de l'Instruction publique, dont deux tiers des membres seraient des représentans élus par les universités et les Sociétés d'instruction.

Quant à la seconde étape, elle sera plus difficile à franchir, car elle entraînerait pour le trésor un accroissement de charges nouvelles de 100 millions de francs. En attendant, le système de l'enseignement primaire présente un faisceau d'anomalies, d'antagonismes et de lacunes nuisibles au progrès. C'est ce qu'il nous reste à examiner.

La première anomalie qui saute aux yeux, c'est l'inégalité des ressources des écoles de différentes catégories. Les écoles de bureau scolaire sont entretenues par des taxes locales et des subventions de l'État; les écoles libres, par des souscriptions particulières et des *grants*. A mesure que le nombre des élèves a augmenté, par suite des lois sur l'obligation scolaire, les bureaux scolaires, encouragés par l'opinion éclairée des villes, ont élevé le taux des contributions pour suffire aux dépenses; tandis que les administrations des secondes, qui sont en général dans des villages, n'ont pas vu les offrandes s'accroître en proportion des charges. De là vient que les bureaux scolaires dépensent, pour deux millions d'élèves, beaucoup plus que les administrateurs d'écoles libres pour deux millions et demi d'enfans. En 1897, le coût annuel d'un élève dans une école de bureau scolaire était de 66 fr. 30, tandis qu'il n'était que de 50 fr. 60 dans une école libre. Le salaire des maîtres d'école est aussi en raison inverse de la quantité d'élèves à instruire, ce qui est souverainement injuste (1).

(1) Discours de sir John Gorst, à la Chambre des communes, du 19 avril 1898.

Il résulte de cette inégalité un vrai dualisme qui amène une rivalité entre les écoles libres anglicanes et les écoles de bureau scolaire. C'est à qui obtiendra les allocations les plus élevées du Trésor public. Et quand, pour y parvenir, les moyens de concurrence loyale, l'émulation dans l'éducation des enfans ne suffisent pas, on a recours aux influences politiques et même aux procès de tendance. Les administrateurs des écoles anglicanes accusent leurs rivales d'être des foyers de scepticisme et d'athéisme; les bureaux scolaires, à leur tour, reprochent aux directeurs des écoles libres leur bigoterie et leur esprit de prosélytisme. On intrigue auprès des inspecteurs généraux pour faire transformer telle école libre en école de bureau, ou pour enlever les enfans à l'école neutre, et l'on en vient, entre bergers de ces deux troupeaux, à ce qu'un membre du Parlement appelait d'une façon pittoresque : « se voler mutuellement ses moutons à l'aide des subventions de l'État. » (*State aided sheep stealing.*)

Mais il est une autre conséquence, non moins grave, de cette inégalité de ressources financières, c'est le misérable état dans lequel languissent une foule d'écoles de village. Ce même inspecteur, délégué par le *Manchester Guardian* pour visiter soixante villages des comtés de Bucks, Middlesex, dans son rapport cité plus haut, a fait une description navrante de la plupart des salles de classe et des logemens d'instituteur. Ici les salles sont trop petites, il a vu 62 enfans entassés dans une chambre de 42 mètres carrés et, en revanche, autre part 18 écoliers étaient comme perdus dans une salle de 260 mètres carrés. Qu'on se représente les souffrances des enfans, l'hiver, avec des moyens de chauffage rudimentaires! Ailleurs, c'est l'eau qui manquait ou bien il fallait aller la chercher très loin, de sorte que les locaux de l'école étaient sales. Voilà pour les écoles libres. Mais il y a, paraît-il, dans le pays de Galles des écoles de bureau scolaire, qui ne valent guère mieux et voici pourquoi. C'est que les madrés paysans, seuls contribuables, ont fait en sorte d'élire au bureau scolaire les candidats qui ont promis de lever la taxe scolaire minima. En général, le paysan anglais préfère l'école libre à celle de bureau scolaire, afin d'éviter la levée de contributions *ad hoc* — et, s'il ne peut empêcher la création d'un bureau scolaire, du moins fait-il tout son possible pour réduire les dépenses de l'école à la portion

(1) Discours de M. Lloyd George à la Chambre des communes, 7 mars 1899.

congrue. Je ne jurerais pas que, sur ce point, le paysan français ne lui ressemblât pas un peu.

Après l'inégalité des ressources entre les écoles de bureau scolaire et les écoles libres, entre les écoles de ville et celles de village, ce qui choque, dans le système anglais d'instruction primaire, c'est l'extrême diversité des règlemens. Grâce à la latitude laissée par la loi Sandon aux autorités locales, les règlemens (*bye-laws*) sur l'obligation scolaire sont si variés et variables, que les comités de fréquentation et même les bureaux scolaires ont beaucoup de peine à les appliquer. Leur incohérence permet à beaucoup de parens avides d'exploiter leurs enfans et aux élèves vagabonds d'éluder la loi.

Si l'on vient au personnel enseignant, on est choqué de voir que l'instituteur est exclu de la plupart des comités scolaires, même des comités dirigeans des associations d'écoles, créés par la loi de 1897. La Société des écoles nationales fait des économies, même au détriment de la dignité et de la capacité du personnel enseignant. Abusant de l'article 68 du Code scolaire, elle engage, pour un grand nombre d'écoles de village, un instituteur marié et fait passer sa femme pour maîtresse-adjointe, quand même elle n'a aucune aptitude, voire aucun goût pour l'enseignement. De la sorte, la Société touche, de la part de l'État, une allocation pour deux maîtres; mais elle n'en paye pas un penny de plus le pauvre instituteur. Ce serait encore peu.

Ce qu'il y a de pis, c'est que beaucoup de vicaires de village, avec une morgue aristocratique, traitent le maître d'école libre en paria. Ils en font le *factotum* de leur église: organiste, moniteur à l'école du dimanche, sacristain, etc., aucune besogne ne lui est épargnée. Et malheur à lui, s'il se plaint ou s'il réclame! Il est immédiatement dénoncé à la Société nationale scolaire, comme rebelle et infidèle et peut être révoqué sans appel. Cette tyrannie exercée par le clergé anglican sur le personnel des écoles libres, dépendant de ladite Société, est un des abus qui ont soulevé les plus vives réclamations depuis de nombreuses années.

Une autre anomalie, c'est que la majorité des maîtres formés dans les écoles normales de la Société nationale et imbus de principes et de doctrines anglicans, sont appelés plus tard à enseigner dans les écoles de bureau scolaire; or là ils sont tenus de ne donner à l'instruction religieuse aucun caractère dogmatique.

Il faut aussi signaler la lacune qui existe entre l'école primaire et l'enseignement secondaire. Il n'y a pas, comme en France, d'écoles primaires supérieures bien organisées. Les écoles du soir, dont nous avons parlé, et les « écoles dotées » dans lesquelles on donne l'enseignement primaire, avec un peu de latin (*grammar school*), n'en sauraient tenir lieu.

En dernière analyse, la question confessionnelle est la plus grosse difficulté dans le système des écoles primaires anglaises. Les chefs de l'Église anglicane n'ont cessé, depuis 1870, de réclamer contre le caractère neutre de l'instruction religieuse dans les écoles des bureaux scolaires; non contens d'imposer l'apprentissage du catéchisme un jour par semaine à tous les élèves des écoles libres, qu'ils soient Anglicans ou non-conformistes, ils voudraient conquérir les écoles de bureau scolaire et y faire donner l'enseignement dogmatique. A la suite des élections de 1893, qui avaient donné la majorité aux conservateurs, le bureau scolaire de Londres lança une circulaire qui prescrivait un enseignement très analogue à celui de la confession anglicane. Ils voudraient, comme l'exprime une lettre pastorale des évêques de Londres et de Rochester, que l'instruction confessionnelle fût confiée aux membres ordinaires du corps enseignant de l'école — et non pas à des maîtres spéciaux, délégués par les chefs de telle ou telle église. Ils s'efforcent de faire accorder à leurs associations scolaires un droit de priorité pour l'ouverture d'écoles nouvelles, et résument leurs revendications dans cette formule : « Contrôle de l'État, mais administration des écoles par chaque confession respective. »

La réaction n'a pas tardé à se faire sentir contre cette tendance de l'Église établie à accaparer la direction au moins religieuse de toutes les écoles. Après la déclaration de la majorité des instituteurs de Londres refusant de donner l'instruction dogmatique, les électeurs envoyèrent au bureau scolaire de Londres une majorité libérale (25 novembre 1897) qui supprima la circulaire sur l'enseignement dogmatique.

Les libéraux, à leur tour, accusent les Anglicans de vouloir se servir de l'école comme d'une pépinière pour recruter les membres de leur église et de n'admettre parmi les « élèves-maîtres, et dans leurs trente écoles normales les jeunes gens de familles non-conformistes qu'à condition de se convertir à l'anglicanisme. La clause de liberté de conscience, disent-ils, n'est en

bien des cas qu'une duperie; car si quelque enfant de dissidens en fait usage, il est mis à l'index et exclu des avantages, des fêtes que les administrateurs ou bienfaiteurs de l'école libre assurent aux enfans de famille bien pensante. Ces réclamations des libéraux et des non-conformistes ont été portées récemment à la Chambre des communes (7 mars 1899). M. Lloyd-George, député de Carnarvon (pays de Galles), y a présenté la motion suivante : « Que le système de l'enseignement primaire en Angleterre et au pays de Galles provoque chez un grand nombre de sujets de Sa Majesté de sérieuses plaintes et réclame l'attention immédiate du Parlement. » Après avoir signalé l'hostilité des deux groupes d'écoles comme un obstacle à la bonne instruction des enfans, il s'est plaint que des subventions votées dans l'intérêt de toutes les classes et de tous les cultes fussent employées à promulguer les doctrines d'une seule confession, dogmes choquans pour de nombreux contribuables. « Il y a, s'est-il écrié, 14 000 écoles (1) où les doctrines d'une secte sont enseignées aux dépens de tous et 8 000 paroisses où il n'y a qu'une école, gouvernée par le ministre de l'Église établie. Dans ces écoles, les enfans de dissidens n'ont aucune chance, même s'ils ont du mérite, d'être admis comme élèves-maîtres. »

Sir H. Fowler, député de Wolverhampton, a confirmé cette assertion en annonçant, d'après les résultats d'une enquête faite par la *Conférence Wesleyenne*, que sur 946 petites villes et villages, il y en a 858 où l'on exige, comme condition pour admettre un élève-maître, le certificat de première communion de l'Église anglicane ou d'assiduité aux services de cette Église, et 88 seulement où on les dispense d'un acte de conformité.

Sir John Gorst, le chef du Département de l'Instruction publique, essaya en vain d'affaiblir l'argument en citant l'exemple de l'évêque de Saint-Asaph, recommandant à son clergé de donner des chances égales aux non-conformistes et aux anglicans, pour les emplois d'élèves-maîtres. En vain insista-t-il sur la parfaite indifférence des paysans pour l'instruction religieuse de leurs enfans. « Il n'est pas rare, dit-il, d'en voir qui vont le matin à l'Église anglicane et l'après-midi à la chapelle baptiste ou méthodiste pratiquer, » ce que l'évêque de Londres, M. Blomfield, appelait « filouter le diable. » En vain déclara-t-il que le seul remède

(1) Les chiffres donnés par le Rapport de 1897-98 sont 15 882 pour les écoles confessionnelles et 7 198 pour celles de bureau scolaire.

était que les dissidens bâtissent un plus grand nombre d'écoles normales ou qu'ils envoyassent leurs novices aux écoles normales d'externes. La masse de la Chambre était très persuadée de la justice de cette cause et il fallut l'intervention de M. Balfour pour entraîner la majorité à repousser la motion de M. Lloyd Georges.

Pour nous, nous croyons en effet qu'il y a là une injustice et, puisque l'État paye plus des trois quarts des dépenses des écoles normales d'internes, il aurait le droit de leur imposer la clause de conscience, comme elle est appliquée à toutes les Écoles primaires, en vertu de la loi de 1870.

Quant à la question dite religieuse, nous pensons que c'est plutôt une question de clocher, soulevée par le clergé anglican, afin de maintenir sa domination sur l'école primaire, comme sur l'École normale. En effet, ni l'Église catholique romaine, ni l'Église méthodiste n'ont réclamé pour leurs ministres le droit d'enseigner leurs doctrines à l'école de bureau scolaire, si les parens n'ont fait appel à la clause de conscience ou demandé pour leurs enfans une instruction spéciale de la doctrine de leur secte. Un tel enseignement confié à des maîtres d'école anglicans assez jeunes pourrait être funeste à l'Église qui l'entreprendrait, car il risquerait de faire enseigner le dogme par des profanes. « Ce que les parens désirent pour leurs enfants, a dit très bien M. Richardson, c'est de faire d'eux des honnêtes gens, cette œuvre la plus noble de Dieu, plutôt que des théologiens capables de couper des cheveux en quatre; c'est de leur enseigner à observer la sainte volonté et les commandemens de Dieu et à se conduire d'une manière conforme tous les jours de leur vie. Et pour cela, le Décalogue, le Sermon sur la Montagne et les paraboles de l'Évangile sont bien suffisans. »

Si, maintenant, nous essayons de conclure, nous dirons qu'en dépit de bien des incohérences, de l'indifférence des campagnards et des difficultés financières, le système de l'École primaire anglaise offre l'image de la vie, du libre jeu des grandes forces sociales qui sont à l'œuvre en Angleterre : l'Église établie et les dissidens, l'Église catholique romaine, l'aristocratie anglicane et la démocratie radicale des grandes villes.

Sans doute, il y a souvent des frottemens, parfois des luttes très vives entre ces différens pouvoirs, qui se disputent l'éducation des générations futures. Mais cette lutte n'est-elle pas la

condition même de la liberté? La variété de ces types d'écoles n'amène-t-elle pas entre eux une émulation féconde?

L'État, entre ces partis, joue le rôle d'arbitre, de protecteur. Il distribue à tous libéralement ses subventions, proportionnellement au nombre des enfans et à la valeur de l'enseignement donné. On pourrait souhaiter qu'il fût un peu plus généreux pour les écoles rurales et que, là où les souscriptions locales ne produisent pas assez, il autorisât les corps *ad hoc* à lever des taxes additionnelles. Ce qu'il faudrait lui demander, c'est qu'il protégeât mieux l'instituteur de village contre l'omnipotence du clergé anglican et qu'il le délivrât du fardeau des besognes accessoires, qui n'ont rien à voir avec son métier. Enfin et surtout, c'est au pouvoir central à veiller à l'application loyale de la *clause de conscience*, qui est la marque d'honneur de la législation scolaire anglaise, et à l'étendre aux écoles normales et à l'éducation des élèves-maîtres.

Nous nous associerons en terminant au jugement porté par un éducateur éminent qui connaît à fond l'école anglaise. « Le présent système d'instruction publique, a dit sir Joshua Fitch (1), est l'effet d'un compromis entre l'Église et les Bureaux scolaires, représentant les contribuables laïques. Or il n'est pas utile de le faire cesser, car la variété des types scolaires n'est pas seulement bien appropriée au génie de la nation anglaise, mais elle est encore, dans certaines limites, désirable pour les écoles populaires. Parmi les amis de l'instruction confessionnelle, il y en a beaucoup qui par leur zèle, leur intelligence et leurs fortes convictions religieuses, sont bien qualifiés pour rendre de grands services à l'école. Et, si même il était vrai que l'intérêt de clocher fût le mobile déterminant qui poussât à maintenir les écoles libres, il n'est pas moins évident que les administrateurs de ces dernières témoignent, en général, d'un intérêt sincère pour la cause de l'instruction publique. Ce ne serait donc pas sans de sérieux dommages que l'État se priverait de leur coopération et de leur sympathie. »

GASTON BONET-MAURY.

(1) Voir *The Educational Record*, février 1899.

JOURNAL DE ROUTE

EN

ASIE CENTRALE

DU FERGANAH EN KACHGARIE [1]

Après une marche d'un kilomètre environ à travers un massif de grands arbres de l'aspect le plus agréable, qui doit faire de ce lieu de campement une résidence charmante en été, nous retombons dans la vallée de Kizil-Sou. Nous suivons la rive gauche de ce fleuve pendant six kilomètres, puis nous sommes forcés de passer sur la rive droite. Le Kizil-Sou ressemble ici, comme débit, au Rhône en amont de Lyon. La traversée n'est pas trop difficile, au point où nous l'effectuons, à cause du grand nombre d'îles qui, en cet endroit, divisent son lit, et de la faible profondeur de l'eau, étalée sur un large espace et coulant rapidement sur un fond de galets. Néanmoins les gués sont rares. Le fleuve s'encaisse assez profondément, un peu plus bas, et il nous faut en suivre la rive droite en cheminant, pendant plusieurs heures, à un niveau notablement supérieur à celui de la berge, au milieu d'un chaos de rochers très pittoresque, mais où la marche est assez pénible.

Un peu avant la sortie de ce défilé, nous sommes forcés de franchir une sorte d'énorme rempart qui le barre et qui est évidemment la moraine frontale d'un ancien glacier. On peut s'en

(1) Voyez la *Revue* des 1er septembre et 1er octobre 1898, et du 1er octobre 1899.

convaincre facilement par l'examen des coupures qu'y ont pratiquées les eaux. Le fait est intéressant à noter au point de vue géologique. En effet, on a cru longtemps, et plusieurs voyageurs des plus compétens ont écrit qu'il n'y avait pas de glaciers en Asie centrale. D'après eux, les conditions atmosphériques s'opposeraient, dans cette région, à la formation du *névé*, élément essentiel et primitif des glaciers tels qu'on les voit en Suisse. Ce dernier point est peut-être exact, mais les glaciers, quoique rares, existent quand même dans le massif du Pamir et dans les montagnes voisines. Les découvertes les plus récentes l'ont démontré. Assurément l'extrême sécheresse atmosphérique qui règne, à l'époque actuelle, sur toute la partie centrale du continent asiatique a fait reculer les glaciers et en a diminué le nombre. Mais il en existe encore de considérables. Tel est par exemple l'énorme glacier du Zerafchane, où prend naissance le fleuve de ce nom, qui arrose Samarkande; il ressemble, par sa forme et son orientation, au glacier du Rhône, mais avec des dimensions bien plus grandes, car il est long de 100 kilomètres et se trouve à une altitude de 5 000 mètres. Tels sont encore les glaciers du Pic Kauffmann, ceux qu'a énumérés M. Capus dans son travail spécial à ce sujet (1), ceux qu'ont visités les voyageurs anglais dans la vallée du Haut-Indus et dans celle de son affluent le Cheyak. Tels sont encore ceux qui descendent des flancs du Mouz-Tagh-Ata, que j'ai observés de loin et que le voyageur suédois Sven Hedin a explorés ou approchés depuis. Et il en a existé autrefois un bien plus grand nombre, lorsque la limite des neiges éternelles était plus basse qu'aujourd'hui. La barrière rocheuse dont nous parlons en est un témoin irréfutable.

La partie de la vallée du Kizil-Sou située en amont de ce point formait autrefois un glacier. A une époque plus moderne, celui-ci ayant disparu, son ancienne moraine a constitué un barrage de retenue, en arrière duquel la rivière s'épanchait en un petit lac. Depuis lors, les eaux ayant pratiqué, dans la digue, une brèche qui l'entaille jusqu'à la base, ce lac lui-même a disparu.

A trois kilomètres plus loin, à l'Est, la vallée s'élargit brusquement et le Kizil-Sou s'étale dans une sorte de plaine où il reçoit plusieurs affluens, notamment le torrent d'Outch-Tach. Le fleuve décrit vers le Nord plusieurs sinuosités, que la route ne suit pas, et

(1) Cf. G. Capus, *Étude de la distribution des neiges sur le Pamir*. Bulletin de la Société de Géographie, 1892.

dans lesquelles il va battre le pied de collines, formées de marnes rouges, que nous apercevons assez loin de nous au Nord-Est. Il revient ensuite vers le Sud-Est. L'entrée de cette plaine est gardée par un fort chinois en assez bon état, et qui contient la garnison la plus avancée vers l'Ouest qu'entretienne le Céleste Empire. Elle est commandée par un général de brigade, le général Kouan. Le fort, de forme carrée, est entièrement construit en pisé. Il est entouré de murailles crénelées, et son réduit central, également carré et crénelé, est surmonté d'une toiture pyramidale. Il se dresse dans la plaine, sur la rive droite du fleuve. Cet endroit s'appelle Oulong-Tchat, mot que l'on peut traduire indifféremment par *le Grand angle* ou *le Mauvais coin*. Régulièrement, nous devrions rendre une visite au commandant chinois et lui faire viser nos passeports. Mais je sais quel temps demanderont ces formalités. Il est trois heures de l'après-midi et je prévois que, si nous entamons des pourparlers de ce genre, qui, d'ailleurs, je le reconnais, seraient parfaitement légaux, nous ne pourrons pas aller plus loin et nous perdrons une étape. Et puis, pour tout dire, nous sommes encore trop près de la frontière et trop loin de Kachgar. Je préfère n'avoir à m'expliquer que dans cette dernière ville, auprès des autorités supérieures. Aussi je donne l'ordre d'obliquer brusquement à droite, à un kilomètre du poste. C'est une manœuvre audacieuse, car il ne passe pas beaucoup de monde par là, et notre venue doit constituer un événement pour les habitans du fort. Certainement nous devons déjà être signalés et observés. Néanmoins, j'ai confiance dans la supériorité des jambes de nos chevaux sur celles des montures de la garnison, et dans la nonchalance des fonctionnaires chinois. Nous brûlons la politesse au général Kouan, et nous filons, avec toute la vitesse dont nous sommes capables, le long du versant Sud, de manière à rejoindre le fleuve un peu plus bas, sans nous préoccuper en aucune façon des signaux qui nous sont faits par les Chinois. A cinq kilomètres de là, nous retrouvons le fleuve, et il nous faut le traverser à gué pour passer sur sa rive gauche, car la rive droite, bordée d'une falaise, devient, à peu de distance devant nous, impraticable. Cette opération se fait sans grande difficulté, quoique le volume des eaux, grossies par de nouveaux affluens, soit considérable et le courant rapide. Nous en sommes quittes pour un bain à basse température, dont nous commençons à avoir l'habitude, et nous ne perdons rien. Il est vrai qu'en dehors de nos armes et de

nos montures, nous n'avons pas beaucoup de choses à perdre.

Une fois hors de la vue du poste chinois, je me retourne pour passer une revue sommaire de ma petite troupe, afin de m'assurer que personne ne manque. Souleyman, le cuisinier, se fait seul attendre, et, lorsqu'il nous rejoint, je constate avec surprise la métamorphose qu'il a subie. Il a échangé son fameux *khalat* de soie moirée contre une sorte de froc en poil de chèvre d'un aspect beaucoup moins pittoresque. Il a aussi changé de bonnet. Il m'explique qu'il a fait un troc avec des bergers que nous avons rencontrés un peu plus haut, et qu'il a eu grand avantage à abandonner son ancien costume contre celui-ci, augmenté, comme appoint, d'un renard dont la peau lui paraît précieuse. Cet échange sera d'ailleurs suivi de beaucoup d'autres, car cet indigène a la bosse du commerce et son costume subira de ce chef, pendant notre voyage, d'incessantes transformations. Je n'ai rien à objecter, d'autant plus que ses vêtemens sont à lui, et qu'en toute conscience, les températures que nous subissons justifient son opération d'aujourd'hui. Mais, au fond, cela m'afflige de ne plus voir ce *khalat* de soie, aux nuances rutilantes et multicolores, si hardiment discordantes, et qui faisait si bien, de loin, quand le vent le gonflait, sur le dos du cheval pie. Au milieu de ces paysages sinistres, où les couleurs, en hiver, varient uniquement dans les limites comprises entre le gris jaunâtre ou rougeâtre et le gris noirâtre, cette robe jetait une note gaie, que nous portions avec nous. A perte de vue, il n'y a rien pour la remplacer.

Le volume du Kizil-Sou, grossi par les affluens qu'il reçoit dans la plaine d'Ouloug-Tchat, est assez important. Il devient à peu près impossible partout, en aval de ce point, de le traverser à gué. Dans la saison où nous sommes, assez semblable comme volume au Rhin vers Bâle, il roule avec rapidité une eau large et profonde, en minant le pied de hautes falaises formées d'argiles rouges, dont les matériaux délayés donnent à ses eaux la coloration qui lui a valu son nom (Fleuve Rouge). Ces argiles, qui appartiennent à l'étage saliférien, contiennent de grosses lentilles de sel gemme et de gypse. Des efflorescences salines très abondantes se montrent à leur surface. Un peu plus bas, à ces berges succèdent des falaises de grès et de conglomérats rougeâtres. C'est avec quelque peine qu'une fois engagés dans ces derniers terrains, nous trouvons, sur la rive gauche, la place nécessaire pour passer entre le pied de ces falaises et le bord de la

rivière. Il y a des éboulis de gros blocs, difficiles à franchir, et qui descendent jusque dans l'eau.

A cinq heures du soir, toujours en suivant la rivière, nous arrivons à hauteur de l'endroit où nous devons camper, et qui porte le nom de Yassi-Koutchouk. C'est une localité parfaitement inhabitée pour le moment et qui ne présente guère de ressources. Mais c'est là que nous devons quitter définitivement la vallée du Kizil-Sou, et il importe d'utiliser encore cette fois l'eau du fleuve pour notre campement. De plus, nous aurons là à discrétion du bois, chose parfois rare dans la région, comme nous l'avons déjà expérimenté les jours précédens.

En ce point, le fond du thalweg s'élargit en une sorte de vaste cirque, d'où la rivière s'échappe ensuite pour entrer dans un fouillis de montagnes inextricables, à travers lesquelles elle roule ses eaux dans une suite de gorges étroites. Cette plaine de Yassi-Koutchouk, qui est évidemment le fond d'un ancien lac, et qui doit même être submergée de temps en temps, lors des crues, est remplie de broussailles et d'arbres formant un vaste fourré marécageux, où la rivière, divisée en plusieurs bras, décrit un parcours incertain. A travers ce fourré, composé principalement de saules, de peupliers et d'arbustes épineux, nous nous frayons, non sans peine, un passage, pendant plus d'une heure, pour tâcher de gagner le bord du fleuve, que nous atteignons enfin à la nuit close. Chemin faisant, nous avons constaté la présence de très nombreux sangliers, ce qui me donne immédiatement l'idée d'établir un affût. Justement nous n'avons pas de viande fraîche et je pense que, le lendemain, un rôti de marcassin varierait avantageusement notre ordinaire.

Nous nous installons pour camper au bord du fleuve, qui coule silencieusement, à pleins bords, encadré de glaçons, au clair de la lune, à travers cette sorte de jungle. Le froid est extrêmement vif. Nous n'avons ni yourte, ni aucun abri. Nous en établissons un tant bien que mal avec le morceau de toile que nous avons emporté, mais il est insuffisant. C'est le cas ou jamais de passer la nuit à l'affût. Après avoir cassé la glace pour faire boire les chevaux, nous allumons un grand feu, car heureusement le combustible ne manque pas, et nous tâchons d'y faire cuire quelque chose. Nous n'avons que du riz, du thé, une queue de mouton, qui constitue notre provision de graisse, et quelques débris de légumes gelés depuis Och. Nous n'avons plus de

viande : ignorant que, ce soir-là, nous campions dans un lieu inhabité, j'ai négligé de m'en pourvoir à notre étape précédente. Nos amis de la veille, que nous avions invités, ne nous en ont pas laissé une miette. Nous faisons tant bien que mal un repas, que je trouve maigre, avec une sorte de soupe aux légumes, puis nous allons, Balientzky et moi, nous mettre à l'affût, à quelque distance dans le fourré. Nous choisissons le bord d'une clairière où les traces de sangliers sont nombreuses. Nous nous blottissons au fond d'un trou, en nous dissimulant avec des branchages, et nous attendons. Il fait un clair de lune superbe, qui rendrait le tir facile. Mais aucun animal ne se montre. Au bout de deux heures, nous commençons à être transis. Nous changeons de place; nous nous postons chacun au pied d'un gros arbre. Deux heures se passent encore : il est minuit. Rien ne vient. Je m'en prends à Balientzky, lequel, toujours impassible, fume un perpétuel cigare. Je lui déclare que c'est l'odeur de son tabac qui éloigne les sangliers. Il jette son cigare avec regret, et, un quart d'heure après, sans observations, il va se coucher. Moi, je reste. Mais à deux heures du matin, je me décide à imiter mon compagnon. Je suis tellement gelé que je ne pourrais pas tirer si quelque animal se présentait. Mais cette éventualité n'a aucune chance de se réaliser. Et dire que c'est toujours comme cela! Un autre jour, quand nous aurons déjà de la viande, nous tuerons du gibier en quantité considérable. Depuis un certain nombre d'années que je parcours trois continens en vivant souvent de ma chasse, je devrais bien savoir qu'on ne tue jamais rien les jours de famine, et qu'on ne voit jamais rien les nuits d'affût. Au moins, là-bas, au bord de la rivière, il y a du feu. Je vais m'y étendre sur un coin du carré de feutre. Mais c'est égal, la nuit est glaciale et le voisinage de la rivière rend le froid encore plus pénétrant. C'est là que je regrette et que j'apprécie les yourtes. Le thermomètre indique — 21°.

5 novembre 1890. — De grand matin, après un déjeuner composé de thé, de riz et d'un peu de graisse, nous sommes en route. Il commence à devenir urgent de tuer quelque chose ou de rencontrer quelqu'un.

Presque aussitôt apres avoir quitté Yassi-Koutchouk, nous cessons de suivre la vallée du Kizil-Sou. J'aurais désiré très vivement, au point de vue géographique, pouvoir descendre d'un bout à l'autre le thalweg de ce fleuve, jusqu'à Kachgar, où il nous

aurait menés forcément, puisqu'il y passe. La partie de son cours située en aval du point où nous nous trouvions est encore inconnue, et j'aurais voulu en faire le relevé cartographique. Mais mes guides me déclarèrent que c'était impossible. Le cours du Kizil-Sou n'aurait pu être reconnu par nous qu'au prix de traversées réitérées, qui nous auraient probablement coûté la perte ou la détérioration de nos bagages et de nos instrumens.

Je me résignai donc à obéir aux indications de mes guides et à quitter les bords du fleuve pour les sentiers habituellement suivis par les gens du pays. Cette piste, que nous prîmes, est d'un parcours assez dur et surtout très fastidieux. Elle est tracée à peu près parallèlement au fleuve : elle s'en éloigne et s'en rapproche alternativement. Le système, fort simple, mais peu avantageux pour les voyageurs, qu'ont admis ceux qui ont pratiqué ou imaginé les premiers ce tracé, a consisté à remonter la vallée d'un affluent du Kizil-Sou, puis à obliquer le plus possible vers l'Est en suivant la vallée secondaire d'un sous-affluent quelconque. Arrivé au bout de cette vallée, on gravit comme on peut la crête que l'on a devant soi, et l'on redescend dans la vallée contiguë par un sous-affluent de droite de cette dernière. On remonte ensuite un sous-affluent de gauche, on escalade un nouveau col, et ainsi de suite. On décrit ainsi un itinéraire en dents de scie où les montées succèdent indéfiniment aux descentes et où la trajectoire d'un point à un autre est loin d'être la plus courte. Comme ces vallées, outre leur obliquité générale, sont très tortueuses, et comme, une fois engagé dans l'une d'elles, entre deux murailles à pic, on est bien obligé de la suivre jusqu'au bout, l'allongement du parcours est vraiment considérable. D'autre part, au point de vue de la descente ou de la montée générale entre le sommet et le pied de la grande chaîne, toutes les escalades que l'on fait sont en majeure partie inutiles, puisque chaque montée est suivie d'une descente et réciproquement. Il serait plus logique, en même temps que plus commode et plus intéressant, de suivre la vallée d'un même cours d'eau, où chaque mauvais pas franchi vous rapprocherait du but. Le sentiment que l'on a d'accomplir un travail de Sisyphe rend le voyage fort ennuyeux et cause une impression des plus pénibles. Cette impression pourrait être rachetée par le charme des sites traversés. Mais c'est un élément qui manque ici. Le terrain, complètement dénudé, de couleur presque toujours rougeâtre ou

grise, présente des reliefs bizarres, intéressans pour le géologue qui en fait l'analyse, et souvent pittoresques. Mais l'aspect général du paysage est d'une tristesse navrante.

Dans la matinée, nous franchissons un col insignifiant, celui de Chour-Boulak. Puis, à deux heures, après une marche pénible qui nous a menés à 40 kilomètres d'Ouloug-Tchat, et à environ 30 kilomètres de notre point de départ du matin, nous apercevons, du haut d'un col, une petite construction en pisé, située à mi-côte d'un versant que nous allons descendre pour pénétrer dans une vallée où un ruisseau coule du Nord au Sud.

— Machrab! s'écrient tous mes hommes en se signant ou en se prosternant avec force marques de respect.

Le petit édifice qui est devant nous, but de pèlerinage pour les tribus de la montagne, porte le nom de Machrab, qui est en même temps un nom d'homme, celui du personnage vénéré dont la dépouille est enterrée là.

Depuis longtemps, en maints endroits divers du Turkestan, on m'avait parlé de Machrab, toujours avec une profonde vénération, sans qu'il me fût possible de savoir au juste ce qu'il était, ni même dans quel pays et dans quel siècle il avait vécu. Je savais seulement que c'était un personnage canonisé, ce qui n'est pas très rare en pays musulman, un penseur et un martyr, ce qui n'est pas non plus très rare, et un écrivain, ce qui l'est davantage.

Vers quatre heures du soir, nous atteignons le tombeau du saint. C'est une construction humble et informe, en terre battue, recouverte d'une sorte de petit dôme à plusieurs coupoles, de même matière, et qui est en partie cachée sous un énorme amoncellement de cailloux, dont chacun est dû au respect d'un passant. Plusieurs perches en bois de saule, chargées de lambeaux de chiffon et diversement inclinées au-dessus du tumulus, représentent d'une façon pauvre, mais cependant suffisante, paraît-il, au point de vue rituel, les étendards et les *tougs* caractéristiques des tombeaux de saints plus riches ou plus civilisés. Quelques massacres d'*oudjda* (*Ovis Poli*), le grand mouflon dédié à Marco Polo, et d'*akrar* (*Ovis Karelini*), remarquables par leurs dimensions monstrueuses, ou de *tiik* (*Antilope subgutturosa*), qui ressemblent à des cordes à nœuds, sont posés au sommet du tumulus. Ces sont les ex-voto offerts par des cliens qui, plus chasseurs ou plus pieux que les autres, ne se sont pas contentés

de déposer un simple caillou pour contribuer à l'architecture primitive de ce mausolée, mais ont apporté de loin une offrande plus rare et plus pesante. Le tout disparaît sous une invraisemblable quantité de petits chiffons multicolores, accrochés à toutes les parties de la construction, ainsi qu'aux branches d'un buisson voisin. Ce sont des lambeaux arrachés par des passans respectueux à la doublure de leurs vêtemens, tous plus crasseux les uns que les autres, en témoignage de leur dévotion.

Nous quittons le tombeau qui nous a abrités un instant, après que j'en ai relevé le plan ainsi que celui de ses abords. A l'intérieur se trouvent plusieurs chambres, qui ne contiennent rien de particulier, sauf le sarcophage du saint dans l'une d'elles. Mes hommes ont pieusement ajouté à l'édifice chacun une petite pierre ou un lambeau de khalat. Moi, je me suis borné à en emporter, comme souvenir, la plus grosse des paires de cornes d'*Ovis* qui en décoraient le sommet. Par un hasard singulier, au milieu des vicissitudes qui m'ont fait perdre en route tant d'objets plus précieux, elles sont revenues avec moi jusqu'en France, et cependant ce n'était pas une petite affaire que de les transporter pendant tant de milliers de kilomètres, car, bien que desséchées, elles pèsent encore actuellement à Paris, où elles sont, 42 kilogrammes, ce qui est un très honnête poids à porter sur la tête.

Ces montagnes dénudées, informes, sans grandes lignes et sans la moindre trace de végétation, ont un aspect vraiment lamentable. C'est une besogne aussi monotone que peu intéressante que d'escalader ces plissemens de terrain formés par des argiles, des gypses et des grès, dont la couleur varie du gris au rougeâtre, et qui se succèdent les uns aux autres dans un chaos désordonné et interminable. Après avoir dépassé le tombeau de Machrab, nous arrivons à une fortification abandonnée, qui défend un col dans une de ces crêtes. Ce rempart crénelé, construit en terre, est, ainsi que de nombreux ouvrages du même genre épars dans la même région, l'œuvre de Yakoub-Beg, cet aventurier de génie qui ressuscita naguère, pendant vingt ans, le royaume de Kachgarie. Préoccupé du danger qui pouvait venir pour lui du côté de l'Ouest et du Nord, il avait multiplié les défenses sur ces deux frontières de ses États, sans se méfier de l'invasion chinoise venant de l'Est, dont il se croyait sans doute suffisamment couvert par le désert de Gobi. Cette invasion, qui devait faire disparaître le royaume de Kachgar avec son fondateur, prit à revers toutes

ces fortifications et les rendit inutiles. Aujourd'hui, elles sont abandonnées, et les Chinois ont établi dans le Tian-Chan des défenses fondées sur d'autres systèmes.

Après avoir dépassé ce rempart, nous descendons dans une vallée profonde et laide, encadrée entre deux pentes d'argiles gypseuses sans végétation, et où coule, du Nord au Sud, un petit affluent du Kizil-Sou. Nous le suivons pendant quelque temps vers l'aval, et nous atteignons ainsi un endroit où la vallée s'élargit et où nous trouvons un aoul composé d'une dizaine de yourtes. Les habitans nous font bon accueil. Ils sont un peu plus civilisés que les Kirghiz de Nagra-Tchaldi : ils ont l'habitude de voir passer des caravanes, ainsi que les courriers allant de Kachgar au Ferganah. Leur aoul présente un caractère de stabilité relative, attesté par l'existence d'une sorte de hutte en terre non transportable. Afin de me faire honneur, on m'y installe, malgré mes instances pour avoir une simple tente, que j'aurais certainement préférée. Nous avons l'imprudence de faire du feu, mesure justifiée par la température, qui est d'une trentaine de degrés au-dessous de zéro.

Aussi, au bout d'un quart d'heure, sommes-nous enfumés comme des renards. Après une lutte désespérée contre la fumée, nous sommes obligés de capituler. Optant pour le froid extérieur, nous évacuons notre abri. Nul espoir de le rendre de nouveau habitable avant un long délai, car le plan de la construction est celui d'un four, et la fumée n'en peut sortir facilement. Il n'y a qu'une seule ouverture, très basse, par laquelle on s'insinue en rampant, et le toit ne présente aucun orifice. Après de longs pourparlers, je finis par trouver une yourte, qui est abandonnée pour moi par la famille de ses propriétaires. Elle est criblée de trous comme une écumoire. J'aime mieux cela. La nuit est froide pourtant. Le thermomètre indique, malgré le voisinage de notre feu, — 22°.

Ce soir-là, nous dînons, grâce à l'achat d'un mouton, que je négocie, non sans quelque peine, avec mes hôtes, lesquels n'en possèdent que six. J'en mets deux quartiers en réserve pour les jours suivans, en prévision d'une mauvaise chasse. Puis, je consacre toute la soirée et une partie de la nuit à des soins culinaires dont la mise à l'ordre du jour me paraît surabondamment justifiée. Faisant subir à mes travaux l'une des transformations soudaines et nombreuses dont la succession rapide constitue l'art du voyageur, je procède, alternativement et avec un soin égal, à des

observations astronomiques portant sur les occultations des satellites de Jupiter et à la confection d'une soupe à l'oignon et d'une omelette au suif, mets que je fabrique moi-même et que je révèle aux Kirghiz, tandis que Souleyman prépare le mouton.

Mes hôtes sont, aussi bien que tous les habitans du Turkestan russe, Sartes ou Kirghiz, grands amateurs de fauconnerie. Ils possèdent dans leur campement, à l'état domestique, un certain nombre d'oiseaux de proie, dont ils me vantent le mérite et le dressage. Il ne m'est pas possible de vérifier ces qualités séance tenante; aussi bien ne suffiraient-elles pas à me séduire. Mais plusieurs de ces oiseaux me semblent appartenir à des variétés rares ou même inconnues en France. J'en achète trois, que je destine au Muséum de Paris, et que nous emportons vivans. Les hasards de la route leur ont donné d'autres destinations.

J'avais entendu, au moment du coucher du soleil, le chef de l'aoul, qui remplissait en même temps, comme cela arrive quelquefois, les fonctions de mollah, appeler ses voisins à la prière. J'en conclus que j'avais affaire à un Kirghiz quelque peu lettré, et que, les circonstances de voisinage aidant, il serait peut-être à même de me fournir quelque renseignement historique ou biographique sur Machrab.

Plusieurs points piquaient ma curiosité : d'abord, l'extraordinaire popularité de ce saint dans tout le Turkestan; puis, la situation de son tombeau dans ces montagnes reculées; et aussi ce titre de roi qui lui est donné tant par ceux qui le vénèrent que dans les textes où il est question de lui. On le nomme fréquemment Chah-Mahrieb ou Chah-Machrab. Avait-il régné quelque part, ce qui ajouterait un nom nouveau à la chronologie des souverains musulmans de ces régions? Était-ce un ascète fils de roi, et, dans ce cas, y avait-il là quelque analogie avec le Bouddha? Enfin, à quelle époque vivait-il? Autant de points qui pouvaient être intéressans à éclaircir.

Je puis dire, en passant, que je les ai éclaircis plus tard, car, ma curiosité une fois mise en éveil par l'aperçu incomplet que j'eus dans ces montagnes, je persévérai, et j'eus la bonne fortune, l'année suivante, au cours de recherches archéologiques que je fis aux environs de Boukhara, de déterrer un manuscrit complet relatant la vie de Machrab et ses doctrines. J'ai pu rapporter ce manuscrit en France, et j'en donnerai peut-être quelque jour la traduction ou le commentaire.

Mais, pour le moment, je ne saurais entrer ici, bien entendu, dans l'examen, même sommaire, des opinions philosophiques du révolutionnaire Machrab, quelque curieuses qu'elles puissent être. Je me bornerai à relater la conversation que j'eus ce soir-là avec le chef de l'aoul. Les renseignemens qu'il me donna furent d'ailleurs tout à fait conformes à ceux qui m'ont été fournis plus tard par le manuscrit dont il s'agit, bien que ces derniers soient plus détaillés. Il y a donc des raisons pour les supposer exacts. C'est pourquoi je les répète ici textuellement.

La conversation fut laborieuse : elle exigea, comme la plupart de mes conférences de longue haleine avec les indigènes sur des sujets sérieux, l'entremise de l'un de mes hommes. Toutefois je dois avouer que je m'abstins de faire traduire *in extenso* à mon interlocuteur mes propres réflexions, qui eussent été de peu d'intérêt pour lui.

« Machrab, me dit le chef de l'aoul, fut un puits de science et de sainteté. La date exacte de sa naissance est incertaine. Il naquit à Namangân, ville du Ferganah, d'une famille distinguée ou présumée telle.

— Bon, lorsque l'on dit cela d'un prophète, nous savons ce que cela signifie. Admettons tout de suite qu'il était le fils d'un porteur d'eau, et passons. Voici déjà l'hypothèse de l'origine royale écartée.

— Dieu créa son âme depuis le commencement des temps...

— Ceci est banal et lui est commun avec bien des gens, illustres ou obscurs. D'ailleurs, cette assertion manque de preuves et d'autorité.

— ... Et donna à celle-ci pour nourriture l'amour.

— Ah! voici qui est moins banal et établit un lien peut-être intéressant entre Machrab et le Bouddha, ainsi qu'avec d'autres réformateurs religieux qui ont prêché une morale de charité. Voyons la suite.

— Sa mère, étant enceinte de lui, alla chez un épicier...

— Chez un épicier! quelle prose! Que ceci est vulgaire et peu ingénieux!

Je crois avoir mal compris et je fais répeter deux fois. Non, je ne me trompe pas. C'est bien chez un épicier. Mon hôte me le confirme, et d'ailleurs le manuscrit le dit aussi. Après tout, cela s'explique. On voit bien que l'on est ici dans le voisinage du Ferganah, ce pays qui n'est qu'un grand jardin, et où la princi-

pale richesse consiste dans la production et le commerce des fruits secs, dont il approvisionne une partie de l'Orient. On voit bien que l'on est aussi sur la grande route par laquelle, à travers tout le continent asiatique, les précieuses épices, aux vertus médicinales ou magiques, venues de l'Extrême-Orient, du sud-est de l'Asie et de la Malaisie, ont été transportées, dès le commencement du moyen âge, et, même dès l'antiquité, par des voies inconnues des Européens, jusqu'en Asie Mineure et jusqu'aux rives de la Mer-Noire et de la Méditerranée. En somme, dans ces conditions, l'épicier, ce n'est pas seulement celui qui vend du thé, des pruneaux et des raisins secs, c'est celui qui vend les drogues précieuses avec lesquelles on fabrique les philtres puissans qui guérissent, qui font mourir et qui font aimer. L'épicerie est donc là-bas, à bon droit, en honneur. C'est égal, remonter à l'origine des temps pour arriver chez un épicier! Quel détour! Sortir de l'empyrée où sont tenues en réserve les âmes d'élite et tomber dans la cassonade! Quelle chute!

— ... Lequel épicier, à des signes infaillibles, lui présagea que son fils serait illustre et changerait la face du monde.

— La science de cet épicier de Namangân me confond. Eh bien! pour tout dire, elle ne m'étonne qu'à demi. Je m'étais toujours méfié de la sorcellerie des épiciers, en voyant avec quelle machiavélique habileté, chez nous, ils fabriquent certains produits, et même des matières premières, avec des substances qui ne sont pas du tout celles qui, dans la nature, paraissent destinées à les former. Maintenant que je sais qu'en Asie, il y a un pays où ils annoncent et devinent les prophètes, j'aurai pour leur savoir encore plus d'égards, s'il est possible.

— Après une vie qui tint ce qu'elle avait promis et après avoir été un flambeau de lumière et de vérité, Machrab fut assassiné, sous le règne de Mohammed-Chah, au lieu même où nous nous trouvons. »

C'est tout ce que savait le chef kirghiz, et c'est tout ce que j'appris ce jour-là sur Machrab. Il ne me dit pas en quoi cet homme illustre avait changé la face du monde. Je ne pus même pas savoir si ce Mohammed-Chah qui le fit mettre à mort était Mohammed Kharezm-Chah, le grand conquérant turcoman dont Genghiz-Khan détruisit l'empire, ou Mohammed-Chah, roi de Perse, de la dynastie des Kadjars, ou tout autre souverain du même nom. Il y a pourtant six siècles d'écart entre les deux premiers.

Je dirai ailleurs, en quelque autre occasion, ce que j'ai pu apprendre depuis sur le compte de Machrab.

6 novembre 1890. — Nous quittons de grand matin nos hôtes pour recommencer un itinéraire à peu près semblable à celui du jour précédent. Nous descendons pendant quelque temps la petite rivière sur le bord de laquelle nous avons campé, puis nous obliquons vers l'Est; nous nous remettons à suivre, comme la veille, un parcours en dents de scie, motivé par la nécessité de couper en travers les vallées principales et d'utiliser les ravins ou les vallées secondaires. Cette façon de voyager devient monotone, d'autant plus que le pays est absolument dépourvu de végétation et qu'il fait — 15 à — 20 degrés. Il y a quelques animaux. Tout près de notre point de départ, nous rencontrons une nombreuse compagnie d'oiseaux assez semblables à des cailles qui auraient la taille de grosses perdrix. Leur plumage est varié de gris, de blanc et de roux, leurs pattes sont rouges. On peut les approcher facilement : elles ne s'enlèvent pas. Je reconnais la Lerwe des neiges (*Lærwa nivicola*), découverte par Hodgson dans l'Himalaya (1), et que les Chinois appellent Sué-Ky (Poule des neiges). Le fait mérite d'être noté au point de vue zoologique, cette espèce n'ayant pas encore été signalée dans la région. Le R. P. David l'a observée au Thibet, près de Mou-Pin, par plus de 4 000 mètres d'altitude. Un peu plus loin, dans un endroit où la vallée est encombrée de blocs de rochers, nous voyons d'autres oiseaux très curieux, et tout à fait particuliers au pays : ce sont des *Podoces*. Ces oiseaux, de la taille des geais, paraissent atteints de la frénésie du mouvement : ils ne volent pas, mais ils courent sans cesse en zigzag avec une telle rapidité que l'œil peut à peine les suivre. Ils se cachent au milieu des rochers, dans les fentes desquels ils circulent comme des rats. Dans les mêmes rochers, j'observe une nombreuse colonie de rongeurs très voisins du *Goundi* des montagnes d'Afrique.

Vers midi, nous arrivons à un campement habité uniquement par des femmes. Les hommes sont allés faire je ne sais quelle expédition de brigandage sur la frontière afghane. Comme nous avons marché assez vite depuis le matin et que nous sommes en avance, j'ordonne de faire halte et j'entame des pourparlers ayant pour but d'acheter du lait, s'il est possible de s'en procurer un peu. On nous apporte du lait d'yak, jaune, épais comme de la crème, et

(1) Cf. *Proceedings of the Zoological Society*, Hodgson, 1833.

d'un goût excellent. Ces femmes ne sont pas farouches : elles manifestent un vif désir d'entrer en possession des bouteilles de verre que nous pouvons avoir dans nos bagages. Les fioles de verre constituent, dans cette partie reculée de l'empire chinois, le bijou le plus estimé. Les hommes s'en servent pour mettre du tabac ou de l'opium, et, quant aux femmes, elles en font, non pas des ustensiles de ménage, mais des objets de parure. Rien n'est plus élégant pour elles que de porter, pendue au cou, une fiole plus ou moins ébréchée. Généralement, plus la fiole est petite, plus elle a de valeur, ce qui serait encore un avantage pour les négocians tentés d'en importer. Dans le pays même, on fabrique laborieusement des flacons en jade, qui finissent parfois, après avoir traversé toute la Chine de l'Ouest à l'Est, par tomber entre les mains de collectionneurs européens qui les achètent fort cher. Mais le phénomène inverse a lieu : les simples flacons de verre, sans valeur pour nous, ont là-bas, pour les indigènes, un prix au moins égal à celui du jade. Si don Juan revenait en ce monde et désirait explorer la Kachgarie à son point de vue particulier, il ne saurait être mieux avisé que d'emporter une ample cargaison de bouteilles vides : les femmes qu'il rencontrerait n'auraient rien à lui refuser. Mon cuisinier, qui le sait, abuse étrangement de la situation, et je suis obligé de faire bonne garde autour de mes caisses pour empêcher la disparition prématurée des quelques bouteilles que nous avons eu la chance de transporter jusqu'ici sans les briser, et que je tiens à conserver jusqu'à la fin du voyage. Je suis obligé de lui faire honte de sa conduite, en lui rappelant qu'il n'est marié que depuis un mois, et qu'au départ de Kokan il m'a ennuyé de son désespoir désordonné, motivé par la seule pensée de quitter sa femme.

Il reçoit, en baissant la tête d'un air effaré, mes admonestations qui, sur ce sujet, ne sont pas les premières et ne seront pas les dernières. Puis comme j'insiste, et comme, vu la nécessité de l'exemple, je le rudoie un peu, il balbutie quelques excuses et finit par me citer tout à coup, avec assurance, deux vers d'un poète de Khiva (1), dont voici la traduction : « L'homme est faible et vil : le premier homme a été fait de boue ; mais cette

(1) Abou-Saïd Medj-oud-Din, noyé dans l'Oxus en 1210, par ordre de Mohammed Kharezm-Chah. Ce crime passe, dans les croyances populaires, pour être l'un de ceux qui ont attiré sur l'empire fondé par les sultans du Kharezm la colère céleste, laquelle se traduisit par l'invasion des Mongols de Genghiz-Khan.

boue avait été pétrie avec la rosée de l'amour. » Que répondre à un argument aussi littéraire, survenant à brûle-pourpoint par 12000 pieds d'altitude et à 8000 kilomètres de ma bibliothèque? Je fais grâce de plus amples reproches, pour cette fois, au domestique assez lettré pour avoir su me servir cette citation à propos. Je me borne à lui faire observer doucement que celui qui a composé ce distique a été noyé dans l'Oxus, par ordre de son maître, le sultan Mohammed Kharezm-Chah.

Nous nous remettons en route vers l'Est. Par une nouvelle escalade insignifiante, nous arrivons dans une autre vallée, qui est celle d'un autre affluent du Kizil-Sou. Celui-là, qui vient du Nord-Est et que nous remontons, est entièrement gelé. Il fait froid. Le soleil brille. La glace, épaisse et dure, sur laquelle il nous faut marcher, et qui couvre d'un enduit raboteux et complet la surface de la petite rivière et celle des rochers de son lit, sonne comme du fer sous les pieds des chevaux, qui, reposés par leur halte, marchent d'un bon pas. Pendant deux heures, nous cheminons ainsi entre deux hautes murailles verticales de rochers calcaires, lisses et compacts, qui répercutent l'écho. Puis nous passons encore un col et nous retombons dans les grès rouges profondément ravinés.

Les ravins étroits au fond desquels nous marchons sont en somme des sortes de *cañons* comme ceux de l'Amérique du Nord. Mais ils empruntent un caractère particulier à la nature géologique du sol. Les terrains appartiennent à l'étage que les géologues appellent triasique : ils sont formés tantôt de grès rouges et tantôt d'argiles de même couleur, contenant du gypse. Les eaux, par leur ruissellement, y ont creusé des rainures étroites et capricieuses dont la largeur n'est parfois que de quelques pieds et dont la profondeur peut être de plusieurs centaines. C'est dans les grès surtout que les parois arrivent parfois à en être presque absolument verticales. Quand on s'est une fois fourvoyé dans une de ces rainures, il faut en suivre toutes les sinuosités, et Dieu sait où elles mènent! Dans cette journée du 6 novembre, il nous arrive plusieurs fois, étant engagés dans un de ces couloirs, de nous y trouver nez à nez avec de longues files de chevaux chargés de thé, dont les conducteurs cherchent à faire la contrebande entre la Chine et le Ferganah. Il nous faut alors, bon gré, mal gré, nous réfugier sur des corniches, le passage au fond étant trop étroit pour deux.

Ailleurs, le trajet est encore bien plus difficile. C'est quand l'une de ces rigoles tombe dans des terrains argileux ou coupe par hasard un amas de gypse. Ces amas, en forme d'énormes lentilles, englobées dans les argiles, se boursouflent, sous l'influence alternative de l'humidité atmosphérique et de la gelée, puis se fendent en crevasses étoilées. Pour donner par une comparaison triviale, mais exacte, une idée du phénomène qui se produit, je dirai qu'ils se comportent comme une pomme de terre cuite à la vapeur. L'équilibre des blocs disloqués de cette roche friable, suspendus dans des positions extraordinaires, est des plus instables : le moindre ébranlement de l'air en provoque l'éboulement, de sorte que les voyageurs qui cheminent au fond de pareilles fissures risquent à chaque instant d'être écrasés. Nous y passons pourtant, car il est impossible de faire autrement, et nous assistons à de nombreuses avalanches. Il nous arrive de marcher pendant deux heures consécutives dans de semblables conditions, au fond d'une même et interminable galerie. Aussi n'est-ce pas sans un véritable soulagement que nous atteignons un col, balayé par le vent, mais où, du moins, nous sommes en plein air.

Nous redescendons dans une autre vallée. Enfin à cinq heures, nous arrivons au sommet d'un col assez élevé. La pression barométrique y est de $569^{mm},2$, la température étant de $-3°$. Puis nous descendons derechef dans une vallée où coule une petite rivière d'eau vive et abondante, au milieu d'un paysage très bouleversé et qui pourrait être agréable s'il n'était pas dépourvu de toute trace de végétation. A peu de distance de cette rivière et sur l'autre bord, nous trouvons un petit fortin en terre, abandonné, et où nous nous hâtons de chercher un abri. Cette petite construction se nomme Kourgatin-Khaneh. Nous y campons. Nous avons fait ce jour-là 52 kilomètres, dans des conditions peu favorables à la marche, sans route frayée, à travers de hautes montagnes. C'est une bonne étape, surtout pour des animaux faibles et mal nourris.

7 novembre 1890. — La journée du 7 novembre est employée tout entière à une longue marche à travers les mêmes montagnes, jusqu'à une autre petite masure du même genre que celle qui nous a abrités la veille, et également déserte. Celle-ci se nomme Kara-Ngoulouk. Nous y prenons gîte. Comme à Kourgatin-Khaneh, le bâtiment se compose d'une sorte de blockhaus en pisé, for-

mant trois ou quatre chambres basses où peuvent s'abriter pêle-mêle les hommes et les animaux. Ces pièces, sans fenêtres, sont encombrées de fumier et de détritus, mais le grand froid paralyse la vermine qui y foisonne. Telles qu'elles sont, nous sommes bien heureux de les trouver.

Je ferai grâce aux lecteurs du récit de cette étape, qui a ressemblé à la précédente, Les observations que j'ai faites ce jour-là ne présentent d'intérêt qu'au point de vue topographique et j'en ai consigné le résultat sur les cartes que j'ai dressées.

Le détail le plus notable a consisté à couper transversalement la vallée d'un petit affluent du Kizil-Sou, venant du Nord.

Nous avons fait dans cette journée, de Kourgatin-Khaneh à Kara-Ngoulouk, 40 kilomètres, sans rencontrer personne. A 23 kilomètres de notre point de départ, nous avons dépassé, sans nous y arrêter, un autre petit fortin semblable, que l'on nomme Khan-Djougan.

Le seul incident de la journée a été la rencontre d'une bande de mouflons, dont j'ai tué deux. Ce sont des *Ovis argali*, aux cornes moins grandes que celles des *Ovis Poli*, et à la taille moins élevée. J'ai pu les abattre à la carabine sans difficulté. Ils tiennent à 200 mètres et ne s'enfuient pas au bruit des armes à feu, dont ils paraissent seulement écouter avec surprise la détonation, évidemment nouvelle pour eux.

Au cours de cette étape, j'observe des escarpemens dont l'aspect, bien caractéristique, me réjouit comme quelque chose de déjà vu, tout en me montrant une fois de plus que nous sommes déjà bien en Chine. Chacun a contemplé, sur les paravens ou les meubles chinois, ces prodigieuses montagnes dont la silhouette semble empruntée au domaine de la fantaisie pure.

L'une de leurs formes les plus fréquentes et les plus caractérisées consiste en une agglomération de troncs de cône étagés les uns au-dessus des autres, la grande base de chacun débordant la face supérieure de celui qui le supporte, d'une façon qui semble contraire aux lois de l'équilibre. Du pourtour déchiqueté de leurs saillies pendent, en invraisemblables stalactites, des cristallisations bizarres, et leur flanc se creuse d'étonnantes anfractuosités qui défient, en apparence, les lois de l'architecture comme celles de la géologie.

Pour compléter la description de ces montagnes bien connues, j'ajouterai que, quand elles ne sont pas en nacre ou en laque d'or,

ce qui est le cas le plus fréquent, elles sont d'un jaune surnaturel ou d'un bleu bizarre. Il y en a aussi de rouges. Eh bien, il existe dans cette partie de la route, entre les crêtes du Pamir et Kachgar, des formations géologiques répondant trait pour trait au signalement donné par les documens chinois en question. J'en ai revu plus tard d'analogues dans diverses parties des Monts Célestes, et il y en a également dans le centre et le sud de la Chine. Tout dans ces images est exact, jusqu'à la couleur. Les argiles pyriteuses, imprégnées de concrétions salines, prennent, à la suite du ravinement et des érosions atmosphériques, les profils qui viennent d'être indiqués. Les cristallisations de sel ou d'alun qui les agglutinent, ainsi que la sécheresse extrême de l'air, permettent le maintien de ces escarpemens qui, dans nos climats humides, s'éboulerait certainement, pour prendre un profil banal que viendrait recouvrir la végétation.

Ces étonnans reliefs hérissent le flanc de certains monts arides, squelette des parties les plus décrépites du vieux continent, comme certains groupes de champignons coriaces, auxquels ils ressemblent, s'attachent au flanc des vieux arbres.

Ailleurs, dans les mêmes parages, des roches caverneuses, formées de grès et de calcaires dolomitisés, présentent encore des apparences singulières et du même style. Il s'y ouvre des cavités polyédriques et grimaçantes. C'est dans ces cavernes invraisemblables que se cachent d'habitude, on le sait pour peu que l'on ait visité les recoins de vieux meubles chinois, des animaux étranges et des ascètes momifiés. Je suis surpris de n'en pas voir ici. Je salue ces montagnes comme de vieilles connaissances et je trouve que, décidément, c'est avec raison que ces déserts ont été attribués au Céleste-Empire dans les partages politiques de la région. Ils lui appartiennent bien légitimement.

8 novembre. — Nous quittons Kara-Ngoulouk au point du jour, et nous marchons encore pendant deux heures à travers des montagnes moins hautes que celles des jours précédens, mais tout aussi monotones.

Le paysage change enfin : après avoir descendu un escarpement assez rapide, au débouché d'un col, nous nous trouvons dans une grande plaine encadrée du côté de l'Ouest et du Nord par les dernières terrasses des montagnes d'où nous sortons. A notre droite, du côté Sud, nous apercevons l'énorme sommet neigeux du Mouz-Tagh-Ata, dont le dôme, sillonné de glaciers de

cristal, étincelle sous les rayons du soleil. Du côté de l'Est, la plaine s'élargit et s'abaisse de plus en plus. Cependant elle est barrée par une dernière ligne de collines de forme singulière : ce sont des escarpemens de grès rouge dont la stratification a été redressée par quelque cataclysme, de manière à devenir exactement verticale.

La façade que l'on voit du côté Sud, modelée par les élémens en cannelures parallèles, ressemble, dans certaines de ses parties, à un jeu d'orgues colossal. Cette érosion singulière paraît avoir été produite par le vent plutôt que par les eaux. La muraille rocheuse, haute de plusieurs centaines de mètres, et dont le sommet est étrangement découpé, semble n'avoir qu'une bien faible épaisseur : ce doit être en quelque sorte un simple mur, car, à une très grande hauteur au-dessus de la plaine, une des excavations inaccessibles qui la sculptent la perce de part en part, et forme un grand trou rond à travers lequel on voit le ciel.

Le capitaine Younghusband, que je rejoindrai à Kachgar, a élucidé tout dernièrement, sur le Pamir, un autre phénomène naturel dû à une circonstance de même ordre. Un des pics les plus escarpés et les moins accessibles de la région qu'il traversa présentait, près de son sommet, une surface rocheuse qui, à certaines heures de la journée, devenait lumineuse. Les indigènes attribuaient à ce phénomène une cause magique. M. Younghusband, résolu à savoir ce qu'il en était, exécuta la difficile ascension du sommet, et là, il reconnut que le phénomène en question tenait tout simplement à l'existence d'une caverne, dont la voûte réfléchissait, à certains momens du crépuscule, les rayons du soleil, entrant par une seconde ouverture, invisible d'en bas et située sur l'autre versant de la montagne. Cette disposition, aux heures où le versant tourné vers les observateurs était déjà plongé dans l'ombre, produisait un effet particulier qui avait motivé la légende.

La traversée de cette plaine dure plusieurs heures; elle est pénible. Un vent d'Ouest assez fort s'y élève et soulève en tourbillons une poussière épaisse qui remplit l'air et qui forme, sous nos yeux, de petites dunes peu élevées, mais très mobiles, animées d'un mouvement général vers l'Est. Ces petites dunes, isolées les unes des autres, n'ont guère qu'un mètre de hauteur. Elles avancent rapidement.

Je profite de cette circonstance pour observer dans de bonnes

conditions la marche de ces poussières qui, transportées par les vents vers l'Est, à travers l'immense bassin du Lob-Nor, et remaniées à plusieurs reprises, finissent par aller constituer, dans les plaines de la Chine, le *lœss* ou *terre jaune* dont la fertilité est si connue. La dernière crête que nous avons traversée est formée par des terrains triasiques inférieurs, sur le versant oriental desquels s'appuient des marnes irisées, rouges et vertes. Nous retrouverons ces terrains pendant plusieurs jours : ils composent la majeure partie du pays que traverse le Kizil-Sou, depuis ses sources jusqu'au moment où il débouche dans la plaine de Kachgar.

C'est donc, en dernière analyse, à des emprunts faits dans les marnes irisées des monts Tian-Chan que doit être attribuée l'origine première de cette terre jaune que les voyageurs en Chine ont rencontrée dans des stations successives, toujours amenée de l'Ouest par les vents et par les eaux, mais toujours à l'état de terrains remaniés, et jamais en place. Des emprunts analogues sont faits, évidemment, aux montagnes situées plus à l'Est, entre le Lob-Nor et le bassin du Hoang-Ho.

La façon dont s'est produit ce remaniement a été longuement discutée par les géologues, et il existe, sur le mode de formation du lœss, de nombreuses théories, dont la plus autorisée et la plus étudiée est celle de Richthofen, l'éminent géologue allemand.

Dans la même plaine, nous rencontrons une petite bande de *tiik* (*Antilope subgutturosa*), formée de cinq ou six animaux. Ils marchent en broutant et en trottinant à la façon des gazelles. Ils s'arrêtent plusieurs fois pour nous regarder, mais ils paraissent assez farouches et ne se laissent pas approcher à moins de 400 mètres. Je les observe quelque temps, mais la poussière qui obscurcit l'air, la fatigue de nos chevaux et la nécessité de faire ce jour-là une longue étape, m'empêchent de leur donner la chasse, ce qui, d'ailleurs, serait peu utile. A ce point du voyage, je ne puis songer à les conserver comme échantillons zoologiques, et nous avons en abondance de la viande, celle des mouflons tués la veille.

Nous nous dirigeons vers la pointe méridionale de la ligne de hauteurs aperçues dans l'Est. Là, le passage qui mène à la plaine ouverte est gardé par un petit fort chinois, appelé Min-Youl. Il paraît que nous devons y faire viser nos passeports, dont a eu soin de nous munir, à Och, la chancellerie du colonel Deibner. Du moins, telle est la règle pour les indigènes qui composent mon convoi, car, pour ma part, un cas analogue au mien ne s'étant

jusqu'alors jamais présenté, les précédens font défaut. Je me suis muni néanmoins d'un passeport semblable à celui de mes hommes, et même plus complet. Il y est fait mention, entre autres choses, de ma qualité de Français.

Le fortin, bâti en terre jaune et d'un faible relief, étale à l'entrée de la plaine ses larges parapets entourés de profonds fossés. Nous y pénétrons par un pont mobile et une porte que garde une sentinelle chinoise. Notre arrivée inopinée provoque un certain émoi, et le commandant du poste, le colonel Ou, qui est là avec une trentaine d'hommes, paraît excessivement perplexe, lorsque je lui décline ma nationalité. Il n'a jamais vu de Français et ne s'attendait certes pas à en voir de sitôt. Mentalement, je crois bien qu'il souhaite de me voir au diable.

Il n'a pas d'ordres pour me laisser passer, et il a une peur effroyable des conséquences qui peuvent en résulter pour lui. Après réflexion, il commence un long discours pour tâcher de me persuader de retourner vers les pays d'où je viens, ce qui lui évitera tous désagrémens. Il a recours pour cela aux argumens les plus saugrenus, en la circonstance, tel l'éloge des charmes de la famille et du foyer. Me voyant résolu à n'en rien faire, il m'offre obligeamment d'envoyer un exprès demander des instructions à son gouvernement et faire viser mon passeport dans les bureaux compétens : il me prie seulement, en revanche, de vouloir bien attendre la réponse sans dépasser le poste qu'il commande. Quoique je n'aie pas plus l'intention d'accepter cette proposition que la précédente, je ne refuse pas de la prendre en considération, et je lui demande combien il faut de jours à un courrier pour aller de Min-Youl à Péking, où siège le Tsong-li-Yamen, qui seul a qualité pour me donner l'autorisation en question. Il me répond gravement qu'en marchant bien, un cavalier peut faire le trajet en quatre mois.

Je lui réplique, non moins sérieusement, que huit mois sont une période assez longue dans l'humble vie d'un mortel, mais que cependant ce temps me paraîtra court s'il m'est donné de le passer dans sa compagnie ou dans son voisinage. J'ajoute que toutefois une chose m'arrête : c'est le délai beaucoup plus considérable encore, et illimité, celui-là, qu'exigera le Conseil pour prendre une détermination. Ce détail seul m'empêche de me ranger à sa proposition essentiellement raisonnable.

Il tente sans succès quelques autres moyens dilatoires; enfin,

me trouvant fermement décidé à continuer ma marche en avant, il me demande de vouloir bien attendre, tout au moins, qu'il ait reçu des ordres, sinon de Péking, du moins de Kachgar, dont la distance n'est que de 43 kilomètres. Naturellement, je m'y refuse : pour gagner du temps, il me fait apporter gracieusement une collation de petits gâteaux, composés de millet, de suif et de miel. Cette mixture, assez agréable au goût, du moins pour un voyageur privé de dessert depuis longtemps, a pour principal effet de provoquer une soif inextinguible. J'accepte néanmoins, par politesse. Pendant ce temps, le colonel Ou expédie, sans m'en informer, un courrier à Kachgar, afin de donner avis de mon arrivée et de demander des ordres. Comme il est impossible de manger indéfiniment des petits gâteaux au miel, je me lève bientôt, et j'annonce mon intention de partir. Le colonel Ou insiste de nouveau pour me retenir, et, pour me faire prendre patience, il m'offre un melon. Je commence à m'impatienter et le temps presse : peut-être la perspective de cette nouvelle collation serait-elle insuffisante pour me faire prolonger mon séjour, si je ne m'apercevais que ce cucurbitacé est d'une espèce extraordinaire et qui m'est tout à fait inconnue. Extérieurement, il ressemble à une pastèque, mais son intérieur et ses graines tiennent à la fois du concombre, du potiron et du melon. Il est d'ailleurs excellent : j'en recueille les graines, que je mets dans ma poche. J'ai réussi à les rapporter jusqu'en France. Mais une seule d'entre elles, plantée au Muséum, deux ans après, a réussi. Elle y a produit, sous notre climat, une plante très volumineuse, d'une végétation exubérante, aux feuilles très découpées, d'un vert glauque, recouvertes d'une efflorescence cireuse et ayant un aspect tout particulier. Ce végétal paraissait devoir être rattaché au genre *Citrullus*. Malheureusement, l'exemplaire unique était un pied mâle : les fleurs dont il était couvert n'ont pu donner de fruits, et, la plante étant annuelle, l'espèce est aujourd'hui perdue. Je signale ce curieux légume aux voyageurs qui retourneront dans la même localité. C'est une conquête à faire pour nos jardiniers.

Par égard pour l'inquiétude de mon hôte, dont je suis touché, et pour lui témoigner mon désir de lui être agréable, je consens à rester à Min-Youl encore une heure, que je passe à herboriser sur les talus du fort, où poussent des plantes sauvages assez intéressantes. J'y découvre notamment une nouvelle espèce de *Glycyrrhiza*. Puis, la journée étant déjà fort avancée, je déclare

au colonel que je suis obligé de prendre congé de lui, et, malgré son insistance désespérée, je remonte à cheval et je donne l'ordre à mes hommes d'en faire autant. Le colonel est embarrassé, la sentinelle hésite, les soldats observent. Mais mes hommes, eux, n'hésitent pas : ils ne sont pas botanistes, et la contemplation d'un *Citrullus*, voire même d'une *Glycyrrhiza*, ne leur a été de nul secours pour chasser les ennuis de trois heures d'attente. Le mouvement de rassemblement des animaux et de marche vers le pont est exécuté vite et résolument, et nous effectuons notre sortie du fort avec armes et bagages, avant qu'on ait pu nous fermer la porte.

Nous cheminons alors dans un pays plat et découvert, qui ne ressemble plus aux montagnes que nous avons parcourues jusque-là. Celles-ci disparaissent peu à peu, à l'horizon voilé de brume et de poussière. Nous traversons, vers quatre heures, une assez grosse rivière, qui roule, à travers une plaine déserte, son eau jaunâtre et limoneuse, bordée de grands roseaux. Puis, assez longtemps après le coucher du soleil, nous atteignons le *kichlak* ou oasis de Soulouk, où la population, composée entièrement de Sartes, nous fait bon accueil. Nous sommes conduits à la maison des étrangers, où nous trouvons un abri spacieux et commode, et nous remettons au lendemain notre entrée à Kachgar. L'étape a été de 45 kilomètres.

9 novembre 1890. — Dès le matin nous nous mettons en marche à travers une plaine, coupée de loin en loin de quelques fourrés de saules, qui ne présente rien de particulier à la vue et que couvrait d'ailleurs, ce jour-là un brouillard glacial et opaque. Cette plaine, qui s'étend jusqu'au Thibet, c'est le fond de l'ancienne mer dont le Lob-Nor actuel n'est que le dernier résidu. Un peu avant midi, nous arrivions à Kachgar : une heure auparavant, l'escorte de cavaliers envoyée au-devant de nous par le tao-taï nous avait rejoints. Le bruit de notre arrivée s'était déjà répandu dans la ville, et nous y faisions une entrée véritablement solennelle.

Depuis Och, sans compter les menus détours du chemin, nous avons fait 462 kilomètres, ce qui, en montagne, avec de mauvais chevaux et avec des étapes parfois abrégées par la longueur des nuits, représente une moyenne très satisfaisante. Nous n'avons pris qu'une seule journée de repos, celle que nous avons passée à Irkechtam. Aucun cheval n'est resté en route.

Que les lecteurs jugent de ce que serait le récit journalier d'une marche de 3 600 kilomètres, comme l'a été celle dont ils viennent d'entrevoir une partie. Aussi n'en raconterons-nous pas davantage.

J'avais à l'avance fondé un grand espoir sur Kachgar, au double point de vue pittoresque et archéologique. Et voici pourquoi.

Nous avons tous, tant que nous sommes, lu les *Mille et une Nuits*, sinon dans le texte arabe, ce qui est à la portée d'un petit nombre, ou dans la traduction complète, qui n'a été publiée que récemment et seulement pour l'usage de quelques lettrés, du moins dans la traduction, plus ou moins exacte, en français du XVIIIe siècle, que nous en a donnée le bon Galland. Je déclare les avoir savourées jadis, pour ma part, avec la plus grande attention et la foi la plus entière.

Chacun a pu remarquer que ces contes appartiennent à plusieurs cycles. Les uns sont de simples récits de faits comme il en peut advenir dans la vie ordinaire des Musulmans, et qui prennent place à une époque plus ou moins contemporaine de ceux qui les ont écrits. D'autres sont plus étonnans, d'autres enfin sont tout à fait merveilleux et féeriques. Les premiers, ceux qui ne sont que des récits d'aventures plus ou moins piquantes, se passent le plus souvent à Bagdad ou à Bassorah, c'est-à-dire dans le pays même des premiers auditeurs, et généralement sous le règne du grand khalife Haroun-al-Rachid. Ceux qui sont un peu plus extraordinaires et qui ont besoin d'un peu plus d'éloignement pour être admis comme possibles par les imaginations, même orientales, ont pour cadre la Perse, l'Inde ou d'autres pays analogues, limitrophes de l'empire des Khalifes, et leurs héros sont habituellement le sultan des Indes ou un prince de Perse. Mais ceux qui sont tout à fait prodigieux et invraisemblables sont placés plus loin encore, dans des pays d'un accès plus difficile, et le souverain qui préside aux destinées des personnages est presque toujours le sultan de Kachgar, que supplée quelquefois, mais à titre de simple doublure très effacée, l'empereur de la Chine.

Le motif de cette circonstance est bien clair : Kachgar a été, pendant tout le moyen âge, la capitale du plus oriental et du plus reculé des royaumes musulmans. C'était le point extrême atteint par la conquête islamique. Kachgar, c'était, pour les Arabes, la ville lointaine, reliée au reste de l'Islam par la com-

munauté de religion, intéressante par conséquent pour les croyans, mais séparée cependant des autres pays mahométans, et de tout le reste de l'univers, par des montagnes d'une énorme épaisseur et d'une hauteur proportionnée, par les montagnes les plus colossales du monde, qui lui formaient alors, comme encore aujourd'hui, une ceinture presque infranchissable.

Le Pamir et le Paropamise, rendus plus inaccessibles encore par les immenses déserts qui s'étendent à leur pied, séparaient la Kachgarie de la Perse et de l'empire des Khalifes ; l'Europe, la Sibérie et la Grande Tartarie en étaient isolées par les monts Célestes et par des steppes glacées. Du côté de l'Inde, on rencontrait comme barrière l'Himalaya, et la Chine même était séparée de la Kachgarie par les plateaux du Thibet, dont la traversée constitue l'un des plus formidables obstacles qui existent sur le globe.

Aussi est-il naturel que les conteurs arabes aient choisi ce pays, le plus inabordable de toute l'Asie, pour y placer celles de leurs histoires dont les circonstances, par trop miraculeuses, auraient risqué d'ébranler la robuste crédulité de leurs auditeurs. étayée pourtant par le soleil d'Orient et par l'amour du merveilleux, si elles avaient eu pour cadre une autre région, moins inaccessible à tout contrôle.

J'avais, quant à moi, dès mon enfance, constaté la supériorité de ceux des contes féeriques qui se sont passés à Kachgar sur ceux dont on a conservé la tradition dans tous les autres pays, et j'avais dès cette époque, c'est-à-dire il y a plus de trente ans, formé le ferme projet d'aller plus tard à Kachgar, dont j'ignorais complètement alors, je l'avoue, la situation géographique.

J'ai réalisé ce rêve de voir Kachgar, un peu tard peut-être, mais assez tôt pour être le premier Français qui y soit parvenu, et le seul jusqu'à présent qui en soit revenu. De mes deux compatriotes, Joseph Martin et Dutreuil de Rhins, qui y sont arrivés après moi, par deux autres routes, aucun ne devait revoir l'Europe. L'un est mort de fatigue en arrivant au Ferganah, l'autre a trouvé au Thibet la mort d'un martyr de la géographie (1).

Eh bien! je dois l'avouer, malgré toutes mes recherches,

(1) Depuis l'époque où ce journal de route a été écrit, M. Grenard, compagnon de voyage de Dutreuil de Rhins, est, comme on le sait, revenu en France après avoir effectué la traversée de l'Asie, et il a rapporté de Kachgar, comme du Thibet, des documens de premier ordre pour la science, dont il poursuit en ce moment la publication. (*Note de l'auteur.*)

malgré toutes mes espérances préconçues, je n'ai pas trouvé le moindre vestige des palais de pierres précieuses que devaient habiter les héros de si merveilleuses histoires.

Ce qui paraîtra plus étonnant peut-être, du moins aux yeux des savans occidentaux qui, écartant systématiquement de l'histoire tout le fabuleux, ont la prétention de faire de l'archéologie une science exacte, c'est que, pendant mon séjour à Kachgar, je n'y ai pas trouvé la moindre ruine, soit sous terre, soit au-dessus du sol.

Les archéologues, même les moins idéalistes et les moins hasardeux, avaient le droit de présumer qu'à défaut de palais pavés de pierreries, qui ont pu s'évanouir dans la fumée du rêve ou du pillage, il a dû y avoir là certainement des constructions en pierre commune ou en briques pour loger les plus modestes d'entre les souverains qui, pendant tant de siècles, ont fait de Kachgar leur capitale. Il est probable qu'il devait même y avoir en outre quelques autres bâtimens. Or il n'en reste rien.

Les déplacemens du lit du fleuve, qui peut avoir balayé les ruines anciennes, l'incessante alluvion atmosphérique du lœss, de ces poussières impalpables qu'apportent sans cesse les vents à la surface de toute cette région, peut-être les déplacemens successifs de la ville, à la suite de guerres ou d'événemens politiques qui sont inconnus à nos historiens, telles sont les causes que l'on est réduit à invoquer pour expliquer ce singulier phénomène.

Aujourd'hui l'aspect extérieur de l'ancienne capitale de plusieurs empires n'a rien de bien imposant. Dans une plaine unie, qui a été le fond d'un ancien lac, et dont le sol est partout formé d'un limon jaunâtre, la ville, entourée de remparts faits du même limon, et entièrement construite elle-même avec cette matière, s'élève sur le bord de l'un des bras du Kizil-Sou. Le fleuve est ici fort amoindri, depuis la montagne, par les emprunts que lui a déjà faits l'irrigation, et traîne ses eaux bourbeuses entre deux rives sans relief et à peine définies.

Trois ou quatre pagodes chinoises, aux toits multiples et superposés, se dressent au-dessus de la masse informe de la ville sarte, où pointent aussi quelques tours, peu remarquables par leurs dimensions et leur architecture, flanquant des médressés, et indiquant ainsi qu'on est là au point de contact des deux civilisations chinoise et turque, et des deux religions en apparence les plus opposées, le bouddhisme et l'islamisme.

L'aspect général est morne, terne, poudreux, et d'une tristesse profonde.

Kachgar, capitale du Turkestan chinois, ne dément pas les vers d'un poète indigène qui avait vu les deux versans du Pamir et de l'Himalaya :

Indoustan Goulistan,
Tourkistan Gouristan.

« L'Indoustan est un parterre de roses, le Turkestan un cimetière. »

L'Inde, malgré les merveilles qu'elle renferme, et malgré la végétation tropicale de certaines de ses parties, n'est pas partout, tant s'en faut, un jardin de roses ; mais ses régions les plus ingrates en sont encore un, en comparaison des paysages sinistres du Turkestan. Les environs de Kachgar sont parmi les plus lugubres.

Avant d'arriver à l'enceinte actuelle, on traverse, comme autour de la plupart des grandes villes musulmanes, d'interminables et arides cimetières, qui ne sont que des morceaux de désert semés de tombes et protégés par les prescriptions religieuses contre toute mise en culture et toute irrigation, qui pourraient en modifier l'aspect.

Mais ici l'étendue de ces champs de mort est hors de proportion avec la population actuelle de la ville, qui n'excède plus aujourd'hui 30 000 habitans. Le dicton ci-dessus n'est pas une simple image, quand on songe aux effroyables massacres qui ont marqué les conquêtes réitérées du pays par les Chinois, à la suite de chacune des insurrections sanglantes elles-mêmes et maintes fois réitérées.

Édouard Blanc.

LE POUVOIR JUDICIAIRE

DANS

LA DÉMOCRATIE

Tous les jours, lorsque, au Parlement, dans le profond désordre où nous sommes, et dans le désarroi sans nom de tous les pouvoirs, un orateur invoque gravement « le grand principe de la séparation des pouvoirs » exécutif, législatif et judiciaire, il donne au monde un bel exemple de ce que les philosophes appellent le raisonnement verbal. Il débouche une de ces bouteilles où dorment « les paroles gelées, » les paroles qui n'enveloppent plus rien, auxquelles rien ne correspond plus dans la pratique de la vie; et, par sa voix, ce sont des *morts qui parlent*. Dans les réalités de notre politique, nous sommes devenus des romantiques de la fantaisie la plus échevelée, qui brouillent les fonctions comme les autres brouillaient les genres; mais, dans son vocabulaire, nous sommes demeurés des classiques, et pour nous, depuis que Montesquieu nous l'a révélé, il y a *trois pouvoirs* dans l'État, dans tout État; pas un de plus, pas un de moins : « Il y a dans chaque État trois sortes de pouvoirs : la puissance législative, la puissance exécutrice des choses qui dépendent du droit des gens, et la puissance exécutrice de celles qui dépendent du droit civil... Lorsque, dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutrice, il n'y a point de liberté... Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice... Tout serait perdu si le même

homme ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçait ces trois pouvoirs : celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers (1). »

Faut-il conclure de là que, présentement, en France, « il n'y a point de liberté » et que « tout est perdu? » Mais le fait est, quelle que soit la doctrine, que les trois pouvoirs s'y mêlent et s'y confondent trop souvent deux par deux; le législatif empiète sur l'exécutif, qui s'en venge en actionnant à l'occasion le judiciaire, sur lequel le législatif, à son tour, prend sa revanche en le domestiquant. Et ainsi s'introduit et s'installe l'anarchie, car il y a anarchie non seulement par défection, mais par confusion des pouvoirs. Il y a anarchie non seulement quand les rouages ne fonctionnent plus, mais quand un rouage ne fait plus ce qui est sa besogne propre et fait ce qui est la besogne d'un autre. Il y a anarchie quand les barrières s'abaissent et quand les frontières s'effacent entre les pouvoirs au point qu'on ne puisse plus distinguer les domaines; et c'est, dans ces derniers temps, précisément ce que nous avons vu.

Je ne parlerai point ici des rapports de l'exécutif et du législatif : le mélange en est évident, depuis que se forment dans le législatif des comités de vigilance pour contrôler la manière dont le Président de la République exerce la seule prérogative qu'il ait en effet conservée : celle de choisir ses ministres, et depuis que ces mêmes comités ou leurs pareils pèsent jusque sur les actes les plus insignifians de l'administration. Quant aux rapports soit de l'exécutif, soit du législatif (et particulièrement de ce dernier pouvoir) avec le judiciaire, je n'en dirai qu'un mot, à savoir qu'on ne nous a véritablement pas assez ménagé les raisons de nous demander si la politique se fait au Palais de Justice ou si la justice se rend au Palais-Bourbon. Et véritablement on a paru ne rien épargner pour nous faire croire que le judiciaire, sous la troisième République, avait un peu dépouillé son essence ou transformé sa nature pour devenir un nouvel outil de gouvernement, dans la main, toujours rude et lourde, du juge d'instruction. Ou, moins crûment, dans la France d'aujourd'hui, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire ont eu de trop fréquens et de trop longs contacts. Le législatif a eu trop de prises

(1) *Esprit des lois*, livre XI, chap. VI. *De la Constitution d'Angleterre.*

sur le judiciaire par la recommandation, et le judiciaire trop de prises ou de reprises sur le législatif par l'incrimination. Il s'est tissé entre eux une trop large et trop forte toile de services et d'obligations, de gratitude et de crainte réciproques.

Le régime auquel peu à peu on aboutirait de la sorte serait un régime flottant, sans sécurité, sans stabilité, et qui irait, selon les cas, de l'omnipotence parlementaire, — les neuf cents Tyrans, — à une oligarchie judiciaire illimitée, inamovible, irresponsable : on aurait peine à en imaginer un pire. Le droit n'y serait plus que dans les formules : c'est l'arbitraire, le caprice, la fantaisie de celui qui fait la loi et de celui qui l'applique qui, alternativement, seraient dans les actes. Il est bien certain que là est un des dangers — et des grands dangers — de la démocratie : l'oppression réelle, la suppression finale du droit des citoyens, sous une phraséologie, pompeuse et tout enflée des droits du citoyen. Pour que ce péril puisse être évité, il faut que tout le monde l'aperçoive, et, pour qu'on l'aperçoive, il faut que quelqu'un le dénonce hautement. Aussi n'est-il pas sans doute d'un intérêt purement spéculatif, et n'est-ce pas écrire pour écrire, mais écrire pour agir, et agir pour se défendre, pour défendre chacun de nous, que d'examiner ce qu'est le pouvoir judiciaire, quelles sont ses conditions particulières dans la démocratie, comment il y peut être rendu indépendant des autres pouvoirs, et comment les autres peuvent y demeurer indépendans de lui ; comment il y doit être organisé et quel rôle il y doit jouer ; ce qui revient, au fond, à étudier, sous son aspect positif et dans le fait, non dans les mots, — *res, non verba*, — la grande question de *l'Individu contre l'État*, ou plus exactement de *l'Individu en face de l'État*, c'est-à-dire la grande question de la liberté même.

I

Mais, d'abord et au préalable, le pouvoir judiciaire est-il véritablement un pouvoir? ou, si l'on veut, y a-t-il vraiment un *pouvoir* judiciaire? Il s'est trouvé des théoriciens pour le contester, pour nier que l'on pût parler d'un *pouvoir* distinct des autres et placé avec eux sur un pied d'égalité, pair de l'exécutif et du législatif, qui serait le judiciaire (1). Professeurs et jurisconsultes,

(1) Voyez, sur l'égalité ou la hiérarchie des pouvoirs, Bluntschli, *Théorie générale de l'État*, traduction française de M. A. de Riedmatten, p. 458, 459.

rompus aux classifications, ils soutiennent, — et, en pure raison, ils ont raison, — que le judiciaire n'est point proprement un pouvoir *politique*, et que même il a quelque chose, on ne veut pas dire de subordonné, mais de rigoureusement déterminé et d'étroitement lié à la loi telle qu'elle est (1), qui fait qu'en somme ce n'est pas « un pouvoir. » Ce serait plutôt, suivant eux, « une branche de l'administration publique, » au même titre que la police, et un peu au-dessus d'elle. *Théoriquement* donc, ces théoriciens peuvent avoir raison et, par certains côtés, leur thèse est assez spécieuse. Mais, historiquement, elle n'est pas très solide, et il est tel de leurs argumens qui s'appliquerait presque aussi bien au législatif ou à l'exécutif, lesquels, de l'aveu commun, sont pourtant des « pouvoirs. »

Sans se perdre en des querelles qui tourneraient vite à une logomachie, la vérité est que l'exécutif, le législatif et le judiciaire sont tous les trois, et ne sont que des fonctions du souverain, ou des modes de l'État. La fonction de juger ou *de dire le droit* est une fonction du chef, aussi bien que celle de *faire la loi* ou celle de l'*exécuter*. Elle est contemporaine, si même elle n'est pas antérieure, et elle n'est assurément point, — à considérer l'histoire, — inférieure aux deux autres. Je dis : « si même elle n'est pas antérieure, » et en effet il n'est guère douteux que l'on ait rendu la justice, une justice instinctive et rudimentaire, avant qu'il y ait eu une loi écrite, plus ou moins raisonnée et de plus en plus savante, avec un pouvoir spécial pour en garantir l'exécution : et que, très probablement, une certaine jurisprudence transmise oralement ait fait partie de cette coutume qui est devenue dans la suite une des sources, peut-être la principale source de la législation. Ces questions, au surplus, sont d'un haut intérêt, mais elles laissent à l'hypothèse une trop grande place pour que l'on puisse, sans risque de s'y égarer, entrer dans tous leurs détails.

Il suffit de constater que la direction générale du développement des institutions politiques est, en somme, celle-ci : A l'origine, tous les pouvoirs, qui sont *de fait* et s'appuient immédiatement sur la force, résident dans la personne du chef. On ne distingue pas entre « faire une loi, promulguer une loi, exécuter une loi (2). » Juger est donc une fonction, et presque la première

(1) Ainsi Kant, *Rechtslehre*, et Spittler, *Vorlesungen über Politik*.

(2) Voyez sir Henry Sumner Maine, *Etudes sur l'ancien Droit et la Coutume*

fonction du roi. Mais, de très bonne heure, il n'est pas seul à juger; il lui est légalement permis de prendre pour assesseur « un juriste professionnel (1). » C'est par là, par l'adjonction comme assesseurs de juristes professionnels, que s'opérera, lorsque, plus tard, elle s'opérera, la première séparation de pouvoirs, celle de l'exécutif et du judiciaire : l'assesseur professionnel participe déjà au pouvoir judiciaire du roi et déjà le limite. Mais ce n'est pas tout, et de très bonne heure aussi, à côté du roi, il y a une réunion d'hommes libres, tantôt assemblée, tantôt tribunal, cour populaire, quand elle est convoquée pour la fonction de justice. Par conséquent, bien que tout roi fût nécessairement et obligatoirement un juge, tout le pouvoir judiciaire ne résidait pas dans la seule personne du roi. Il résidait alors dans l'union du roi et de la cour populaire. A ces cours anciennes, qu'est-ce donc que le roi apportait en propre? Surtout la force exécutoire, c'est-à-dire qu'il était surtout l'exécutif dans le judiciaire. Et c'est-à-dire qu'à côté de son autorité, qui est surtout d'exécution, il y en a une autre, qui est surtout de décision; bientôt les deux s'opposent, se défient, se rencontrent et se choquent. Le roi grandit aux dépens de la cour populaire; d'abord, il la préside ou il la fait présider en son nom, par un homme à lui, le comte, qui remplace l'homme de la cour, le président élu.

Ainsi, voilà une institution, une justice, la justice royale, qui tend à absorber l'autre; mais, en même temps, voilà deux parties du pouvoir qui, dans le roi lui-même, commencent à se séparer; et, plus la justice royale l'emportera sur la justice populaire (ou, après elle, sur les justices seigneuriales), plus on distinguera dans le roi le chef politique et le juge. Il est, en premier lieu et *indistinctement*, le chef politique et le juge direct, puis il n'est plus, directement, que le chef politique, et le juge indirect, juge d'appel suprême, qui prononce en dernier ressort, mais qui, souvent, n'intervient pas de sa personne. L'assesseur professionnel,

primitive, traduction française, p. 214 et suiv. Le chef, du reste, légifère peu; il légifère surtout indirectement par les sentences rendues qui, s'ajoutant les unes aux autres, forment une espèce de corps de droit, de *corpus juris* primitif. Quant à l'exécutif et au judiciaire, ils ne font réellement qu'un seul pouvoir en une seule personne, ce qui est naturel, puisque, des trois pouvoirs, le judiciaire est celui qui met le plus fréquemment et le plus nécessairement en jeu la force de coercition, attribut essentiel de l'exécutif. C'est ce qu'on exprime, pour Rome, en disant que « celui qui a l'*imperium* a dans la même mesure la *jurisdictio*, et que les magistrats cumulent régulièrement des attributions de gouvernement et de justice. »

(1) Par exemple, dans l'ancienne Irlande. — Cf. notre livre : *la Politique*.

que le roi, autrefois, s'adjoignait seulement pour les cas difficiles, va prendre, à ses côtés, de plus en plus régulièrement, une place de plus en plus en évidence, jusqu'à ce qu'enfin il prenne, dans l'administration de la justice, non plus une place près du roi, mais la place du roi. Et, quand à ces assesseurs d'occasion auront succédé des assesseurs permanens ; lorsque la vie et la loi, d'un mouvement parallèle, se seront compliquées, et que la grossière et instinctive justice d'une assemblée sera par trop en retard sur elles ; quand ce sera toute une science que de connaître la loi et tout un art que de l'interpréter ; quand, à cause de cette difficulté croissante, la cour populaire ne pourra plus tenir devant le comité d'experts, de juristes, de légistes ; à ce moment, le pouvoir judiciaire sera presque séparé du pouvoir politique. Rejeté à la fois hors de l'assemblée et hors de la personne du roi, il ne se rattachera plus au pouvoir politique que par la fiction d'une délégation royale, et parfois, à son tour, quoique né de lui, il viendra en opposition avec lui, comme jadis la cour populaire avec la justice du roi.

C'est de cette façon et par cet instrument, un corps technique de magistrats, que s'est opérée la séparation du pouvoir judiciaire et du pouvoir politique. C'est de cette façon et par cet agent, une magistrature, qu'il s'est formé dans l'État, longtemps avant le législatif distinct, un pouvoir judiciaire distinct, et que ce qui n'était qu'une *fonction différente* est devenu un *pouvoir séparé*. Et c'est peut-être aussi ce qui explique que les plus ardens défenseurs du « principe de la séparation des pouvoirs, » en France notamment, ont toujours été des magistrats, des *parlementaires*, comme Montesquieu, par exemple, au XVIIIe siècle, et Jean Bodin dès le XVIe (1).

La question, à présent, est de savoir si cette séparation doit être absolue, ou plutôt, lorsqu'on veut bien sortir des abstractions, et ne voir que la réalité, il n'y a pas de question. « La *séparation* (2) complète dissoudrait l'unité, romprait le corps social. Les membres du corps physique, quoique distincts, sont *liés* entre eux. L'État, de même, exige *division* (3) et *liaison* des pouvoirs ; il ne com-

(1) Voyez *la République* de Jean Bodin.

(2) Bluntschli se sert, en ce cas, du mot *Trennung*. — Voyez *Théorie générale de l'État*, traduite en français par M. A. de Riedmatten, p. 458. — Cf. Holtzendorff, *Principes de la Politique*, traduction française, par M. Ernest Lehr, § 100, 102, p. 180, 181.

(3) Dans ce second cas, Bluntschli emploie le mot *Sonderung*. — *Ibid.*

porte pas leur séparation. Il faut donc à la fois *unité de la souveraineté* et *division des organes* d'après les fonctions; *division relative*, et non *séparation absolue*. » Il faut que les pouvoirs soient non point séparés jusqu'à se contrarier l'un l'autre, mais divisés pour ne pas se confondre, et liés pour ne pas se neutraliser. Il faut que ce soient des pouvoirs *coopérans* et dont l'indépendance n'aille pas jusqu'à *l'isolement*, mais néanmoins indépendans, et « il importe, comme l'a dit Washington (1), que les hommes qui participent aux affaires publiques d'un pays libre restent toujours strictement dans leur compétence, et se gardent d'empiéter sur celle d'autrui, car il est aussi nécessaire de retenir les pouvoirs dans leurs bornes que d'établir ces bornes mêmes. » C'est donc affaire de mesure; mais où est la mesure, et qui la fera respecter; les bornes établies, qui les maintiendra?

II

Ce sera, dit Benjamin Constant, un quatrième pouvoir, *le pouvoir modérateur*, qui, dans l'État monarchique, est tout trouvé et n'est autre que le pouvoir royal. Dans l'État monarchique, « le pouvoir royal est, pour ainsi dire, le pouvoir judiciaire des autres pouvoirs. » Il est entre eux le commun arbitre, et cela, en effet, est conforme à la vérité historique, car, on vient de le montrer, les trois grands pouvoirs de l'État n'étaient originairement que des fonctions du prince, et le prince, qui était « le lieu d'unité » entre le chef politique, le législateur et le juge, tant que ces fonctions demeurèrent attachées à sa seule personne, fut pour chacune d'elles la limite et comme l'étalon, quand, l'une après l'autre, plus ou moins elles s'en détachèrent.

Mais, dans l'État démocratique, quelle sera la limite, quel sera l'arbitre commun, le pouvoir modérateur, le pouvoir judiciaire des autres pouvoirs? En particulier, quel sera le pouvoir judiciaire du pouvoir judiciaire? *Quis custodiet custodes?* Les juges, c'est entendu, diront le droit. Il y aura des tribunaux qui le diront entre les particuliers; d'autres qui le diront entre les particuliers et les pouvoirs publics ou l'État; et d'autres qui le diront entre les différentes administrations, ou divisions de l'État. Il y aura un tribunal, le Tribunal des conflits, qui gardera telle

(1) Discours d'adieux de 1796.

administration des usurpations de l'administration voisine, et un tribunal, la Cour de cassation, qui, par le règlement de juges, assurera à chacun contre les tentatives du voisin sa juridiction. Et voilà le juge garanti du juge; mais qui garantira du juge le justiciable?

Il faut bien en convenir : dans l'État démocratique, tel qu'il nous est fait, le pouvoir judiciaire est, en pratique, devenu exorbitant; et il y a là un danger d'autant plus sérieux qu'en pratique aussi, jamais les pouvoirs n'ont été moins séparés, et jamais on n'a vu plus de relations, de conjonctions et d'immixtions réciproques, jamais plus d'interdépendances entre le législatif ou l'exécutif d'une part, et le judiciaire de l'autre. Ou, si l'on veut poser en termes précis la même question : qui nous garantira que le judiciaire ne se fera point, contre chacun de nous, ou contre tel ou tel d'entre nous, l'exécuteur des œuvres plus ou moins hautes du législatif et de l'exécutif? En termes plus précis et plus concrets encore : qui empêchera le juge de se faire l'instrument des ambitions, des cupidités, des rancunes, ou simplement des desseins politiques du parti à cette heure dominant? Et s'il le fait, s'il se fait l'exécuteur des œuvres basses ou médiocres d'un gouvernement d'occasion, un outil ou une arme dans la main d'hommes de parti, quel recours aurons-nous? devant qui? et sera-ce bien la peine, en ce cas, d'avoir fait dix révolutions contre la tyrannie du prince, pour retomber ainsi sous le caprice effréné, l'arbitraire despotique, la tyrannie hypocritement légale du juge?

Non vraiment, il ne nous aura servi de rien, et nous aurons même perdu au changement. Autrefois, en dernier ressort, nous eussions pu recourir au prince. Aujourd'hui, « le prince » n'est que par une fiction vaine, et qui ne trompe personne, placé en dehors et au-dessus des partis, mais, en réalité, il n'est qu'un chef d'État élu; et ce chef d'État est toujours l'élu d'un parti ou d'une combinaison de plusieurs partis, dont, à moins d'être tout ensemble un grand esprit et un grand caractère, il reste, quoiqu'il en ait, le champion, quand il n'en est pas le prisonnier. Dans cette faillite du prince au peuple, — car, dès qu'il procède par privilège et par exclusion, dès qu'il manque à un citoyen, il manque au peuple, et, dès cet instant, il n'est plus « le pouvoir judiciaire des autres pouvoirs, » — à qui donc s'adressera-t-on? Où sera la sauvegarde de la liberté, puisqu'en effet, s'il est bien

d'avoir proclamé la liberté, il est mieux encore de ne pas croire avoir tout fait aussitôt qu'on l'a proclamée.

Ce n'est pas assez de dire : Je donne; il faut donner, et ne pas reprendre, et ne pas souffrir qu'il soit repris. De là (observons-le incidemment) l'utilité, dans une démocratie, la nécessité d'avoir une constitution qui soit autre chose qu'un emmanchement boiteux et hasardeux des pouvoirs publics, qu'un démarquage de tous les systèmes ou une cote mal taillée entre tous les régimes; la nécessité d'avoir une constitution qui soit, vis-à-vis de l'État et de ses trois pouvoirs et au besoin contre eux, la charte des citoyens, et qui le soit en termes clairs, formels et juridiques. Oh! je sais que nous avons « les Immortels principes » et « la Déclaration des droits de l'homme; » bien plus, trois Déclarations au moins des droits de l'homme, 1791, 1793 et 1795! Mais c'est comme si nous n'avions rien, et, au total, les ayant toutes trois, nous n'avons rien. Les Anglais, les Américains ont des droits, nous n'avons, nous, que des déclarations de droits; ils ont une substance, nous avons du vent; ils ont le fait, nous avons des phrases. Or, ces grandes phrases et ces grands mots, *sesquipedalia verba*, ces mots gonflés comme des outres, ces phrases si générales qu'elles sont universelles, si largement, si indéfiniment humaines qu'elles ne stipulent plus particulièrement pour personne en aucun temps ni dans aucun pays, et que, voulant atteindre l'homme, elles passent au-dessus des hommes : tout cela, toute cette rhétorique, toute cette musique, tout cet air artistement travaillé, un publiciste éminent, qui n'était pas Français, a écrit que l'esprit politique des Français en avait été troublé, étourdi, obnubilé (1). Ce qui paraît sûr, c'est que, nul peuple au monde, ou, pour ne point exagérer, que chez nul peuple au monde, le citoyen n'a à un moindre degré la conscience de ses droits, et, gravant sur toutes les murailles consacrées le nom de la liberté, n'a moins le sens, et presque n'a moins le besoin de la liberté. Eh bien! chez ce peuple, la démocratie étant désormais son lot, il faut que le citoyen apprenne à se défendre contre le gouvernement, contre le législateur, contre le juge, contre les trois pouvoirs de l'État; il faut qu'il en ait un moyen légal, constitutionnel.

Que de fois on nous a conseillé d'imiter les Anglo-Saxons! Cette fois le conseil est bon : imitons-les donc en ce point. Vous

(1) Il a même dit « abêti. » — Sir Henry Maine, *Le Gouvernement populaire*.

entendez déjà l'objection : l'Angleterre n'a pas de constitution écrite; elle n'a pas d'institution spéciale pour la défense du droit individuel et de la liberté. Sans doute, mais l'Angleterre n'est pas une démocratie, ou ce n'est qu'une démocratie mêlée de monarchie et d'aristocratie; elle a une coutume qui a force de loi, une tradition qui a force de constitution; et l'on est d'ailleurs certain d'y trouver encore « le pouvoir judiciaire des autres pouvoirs. » Nous, nous avons rejeté ce pouvoir modérateur, nous n'avons ni coutume, ni tradition et nous sommes un pays de constitution écrite, qui veut, sans mélange de monarchie ou d'aristocratie, se constituer en démocratie. C'est, par conséquent, d'autres Anglo-Saxons, puisqu'ils se piquent de l'être, que nous devons imiter, et ce n'est pas vers l'Angleterre, c'est plus loin, vers un pays plus jeune, démocratique et de constitution écrite, qui n'a qu'une coutume empruntée et qui, du reste, en circonscrit l'action aux choses du droit civil, c'est vers les États-Unis que nos regards doivent plutôt se porter.

III

Dans la démocratie, cette sauvegarde, ce refuge ou ce recours, ce ne peut être qu'une juridiction supérieure; et, en effet, dans la démocratie américaine, c'est la Cour Suprême des États-Unis. Elle a reçu comme en dépôt le pacte fondamental, et elle est, en quelque sorte, comptable des libertés constitutionnelles envers les citoyens qui, se croyant lésés par une loi, s'adressent à elle pour faire constater que cette loi qui leur cause un dommage ou leur crée une servitude viole la Constitution, et, par là même, est à leur égard comme si elle n'était pas. Car la Cour Suprême ne décide que sur des espèces, elle ne tranche qu'un cas à la fois, seulement lorsqu'elle en est saisie, et seulement en ce qui touche la partie qui l'a saisie. C'est aux citoyens, en multipliant les cas particuliers, à créer l'équivalent d'un obstacle absolu, mais l'on se doute que cet obstacle absolu est assez vite créé : lorsque la Cour Suprême a jugé qu'une loi n'est pas applicable à telle personne, ni à telle autre, et qu'on arrive à un certain nombre de personnes auxquelles elle est déclarée non applicable, elle n'est plus, la conséquence en est forcée, applicable à personne. Cependant la Cour Suprême des États-Unis demeure ainsi dans son rôle de cour de justice; ainsi elle habitue les citoyens à la garde, à

l'exercice et aux batailles de la liberté; et ainsi elle met un frein aux fantaisies législatives, sans que les pouvoirs soient confondus et sans qu'elle se mêle de résoudre des questions politiques.

Elle ne décide que sur des espèces et ne tranche que des cas particuliers, un seul cas à la fois. C'est là, comme le remarque sir Henry Maine (1), une méthode anglaise, tout opposée à la méthode française des déclarations oratoires ou philosophiques, et bien autrement efficace, soit comme tutelle, soit comme discipline : « Jamais proposition générale n'est formulée par un tribunal anglais, à moins qu'elle ne résulte des faits qui sont actuellement soumis à son appréciation. Le succès de la Cour Suprême aux États-Unis provient pour une grande part de ce qu'elle a adopté ce mode de décision dans les questions de constitutionnalité et d'inconstitutionnalité. »

Cette cour, c'est la Constitution elle-même qui l'a instituée: la Constitution fédérale, dont l'esprit est que les autorités exécutive et législative n'ont aucun pouvoir en dehors de ceux qu'elle leur confère expressément (2). Si donc l'une de ces autorités, l'exécutif dans un de ses actes, le législatif par une loi, s'arroge quelque pouvoir que la Constitution ne lui a pas donné, la Cour Suprême a qualité pour l'empêcher et ramener dans ses limites l'autorité qui les déborde. Ou plutôt, elle aura qualité pour empêcher un excès de pouvoir, quand des individus, des États particuliers ou les États-Unis eux-mêmes se seront adressés à elle, comme parties intéressées. Une question d'inconstitutionnalité se trouve-t-elle soulevée dans une controverse de ce genre; alors, la Cour Suprême la résout en interprétant la Constitution. Mais elle ne la résout que pour cette controverse, non pour d'autres, et à l'égard de la partie plaignante, non pour d'autres. « Une déclaration d'inconstitutionnalité qui n'ait pas été provoquée par un litige défini est chose inconnue à la Suprême. » Sa prérogative n'est susceptible que d'une action indirecte; elle n'est mise en jeu que dans un cas déterminé, à l'endroit de tel intéressé, en tel débat pendant devant elle.

Mais, surtout, jamais de proposition générale; la Cour Suprême s'en abstenant rigoureusement, un gros écueil est évité. Ce

(1) *Essais sur le Gouvernement populaire*, La Constitution fédérale des États-Unis; traduction française, p. 313.

(2) *Id. Ibid.*, p. 303 et suiv. — Cf. A. Dicey, *Le Gouvernement fédéral*, dans la *Law Quarterly Review* de janvier 1885.

ne serait pas sans provoquer des jalousies et des défiances, sans soulever des conflits redoutables, qu'on soumettrait à un corps judiciaire, sous une forme doctrinale, des propositions politiques; et tout spécialement dans une démocratie. « Dans les gouvernemens populaires, la crainte ou l'envie de toute autorité qui ne serait point directement déléguée par le peuple est cause que la solution de la difficulté a été trop souvent abandonnée au hasard ou à l'arbitrage des armes. »

Et sans doute, quand il rêve une cour de justice chargée de décider sur les prétendues violations d'une règle ou d'un principe constitutionnel, « l'étranger » pense naturellement à une de ces consultations politico-judiciaires en forme doctrinale; et c'est pourquoi il n'a rien contre une violation possible de la Constitution que « le hasard ou l'arbitrage des armes; » c'est pourquoi il n'a, tout au plus, contre ces transgressions possibles, que les fabricans de constitutions sont partout obligés de prévoir, *que des sanctions de droit criminel*, comme la mise en accusation du coupable, et non pas une sanction de droit civil. Mais les Américains ont vu le piège: ils n'y sont point tombés; et c'est pourquoi ils ont, contre les violations de la Constitution, autre chose que l'inutile et impuissante sonorité d'une déclaration des droits du citoyen, autre chose que le hasard, autre chose que l'insurrection, autre chose qu'une sanction, — toujours un peu fictive et qui souvent, si elle n'était pas fictive, serait excessive, et qui, étant souvent excessive, est la plupart du temps caduque, — de droit criminel : c'est pourquoi ils ont, contre toute tentative d'usurpation de l'exécutif ou du législatif, *une sanction de droit civil.*

C'est pourquoi encore les Américains, ayant un moyen pratique de maintenir le législatif dans les bornes que la Constitution lui a tracées, restent fidèles au système, conçu par eux comme idéal, *de parlementarisme limité*, « système dans lequel, par extension, tous les juges, soit fédéraux, soit d'État, ont le pouvoir, en leurs sphères respectives, de prononcer sur la validité de chaque loi, qu'elle émane de la législature fédérale ou d'une législature d'État (1); » à la différence du système anglais, où la Constitution n'impose point de frontières à l'assemblée législative et qui aboutit à un parlementarisme illimité; à la différence, surtout, des mau-

(1) Hannis Taylor, *The Origin and Growth of the english Constitution*. Part I, *The Making of the Constitution*. Introduction, *English Origin of the federal Republic of the United States*, p. 72-74.

vaises traductions ou adaptations de ce système que l'on s'est ingénié depuis un siècle à faire sur le continent, où la puissance législative est presque infinie, où le Parlement, suivant l'adage, peut tout ce qu'il veut, hormis changer un homme en femme ou une femme en homme, et où encore, quoiqu'il ne le puisse pas, pour peu qu'il le veuille, il lui est permis de perdre son temps et notre argent à l'essayer (1).

Si maintenant la Cour Suprême des États-Unis a eu ou n'a pas eu un prototype dans l'histoire; si c'est ou si ce n'est pas « une création virtuellement tout originale des fondateurs de la Constitution américaine »; si la procédure qu'elle suit est ou n'est pas une procédure spécifiquement anglaise; et si, en se conformant à la jurisprudence de l'ancienne métropole, la Cour Suprême devient ou ne devient pas une source, non seulement de droit américain, mais de droit anglais; c'est un problème ou ce sont autant de problèmes qui ont de quoi passionner peut-être des Anglais ou des Américains. — Mais nous qui sommes des « étrangers, » et de ceux-là précisément que leur penchant ne porte que trop, « lorsqu'ils rêvent une cour de justice chargée de décider sur la violation d'une règle constitutionnelle, » à lui soumettre le litige, oubliant qu'ils sont devant un corps judiciaire, sous forme de proposition politique, et de proposition générale; nous, donc, contentons-nous de relever ces trois points :

1° La Cour Suprême des États-Unis *ne juge que sur des espèces, uniquement quand elle est saisie, et uniquement pour le cas dont elle est saisie;*

2° *Elle assure aux Américains, contre les violations de la Constitution, une sanction de droit civil*, qu'il appartient à chaque citoyen de rendre effective en ce qui le concerne, tandis que les sanctions ordinaires de droit criminel ne peuvent être rendues effectives que par l'intervention d'un des pouvoirs publics en cause, et qui, par conséquent, n'auront garde d'intervenir.

3° *Elle maintient et perpétue le système américain du parlementarisme limité*, et elle établit, à elle seule, une protection utile contre les abus du pouvoir législatif, ou du pouvoir exécutif (2).

Cela suffit, et cela nous dispense de nous attarder à montrer comment la Constitution des États-Unis complète cette protection

(1) Cf. Austin, *Province of Jurisprudence*, lect. VI.

(2) Sur la Cour Suprême en général, voyez Willoughby, *Supreme Court of United*

du citoyen; comment elle permet « aux cours inférieures que le congrès pourrait instituer » de concourir, chacune à son rang et dans la mesure de sa juridiction, à la défense de la liberté contre l'omnipotence de la loi, et de l'individu contre l'État; du haut en bas de la hiérarchie judiciaire, le principe est le même, la procédure serait la même (1).

Mais si, avec la Cour Suprême, les citoyens des États-Unis ont, dans le judiciaire, une sauvegarde efficace contre les dérèglemens de l'exécutif et du législatif, où trouver, dans le judiciaire, une sauvegarde contre les entreprises du judiciaire même?

A Dieu ne plaise que nous rouvrions, à ce sujet, le classique et déjà antique débat sur « le jugement par jurés (2), » considéré comme un des articles fondamentaux du programme républicain, comme une des clauses nécessaires du contrat social démocratique. Cette question, et d'autres questions voisines, sont, à notre avis, non pas certes sans importance, mais d'une importance bien moindre qu'on ne l'a longtemps cru et fait croire. Unité du juge ou pluralité des juges, présence ou absence du jury tant au civil qu'au criminel, permanence en un lieu ou déplacemens périodiques des tribunaux, rien de tout cela n'est une condition ni un dogme de la démocratie.

Ce ne sont que des formes de la justice, et ces formes, quelque intérêt et de quelque ordre qu'elles présentent, peuvent être et sont, dans le fait, déterminées par des circonstances locales. En elles-mêmes et par elles-mêmes, elles n'offrent point la garantie que nous voudrions trouver, dans le juge, pour le justiciable, et contre les abus des autres pouvoirs de l'État, et contre les excès du pouvoir judiciaire tout le premier. En fin de compte, il se peut bien qu'après l'institution d'une cour suprême, imitée, en ses œuvres vives, de celle des États-Unis, contre les empiétemens du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, une des meilleures

States. — Cf. H. A. Herbert, *The Supreme Court in Politics, read before the Alabama State Bar Association*, août 1883; James Bryce, *The american Commonwealth;* et C. Ellis Stevens, *Sources de la Constitution des États-Unis*, traduction de M. Louis Vossion, p. 194. — Sur les rapports du Président avec le pouvoir judiciaire, voyez Adolphe et Pierre de Chambrun, *Le Pouvoir exécutif aux États-Unis;* et l'article du duc de Noailles : *Le Pouvoir judiciaire aux États-Unis*, dans la *Revue* du 1er août 1888.

(1) Voyez Georges Picot, *La Réforme judiciaire*, II, *les États-Unis et la Suisse*, dans la *Revue* du 1er janvier 1881.

(2) Cf. Cánovas del Castillo, *Problemas contemporaneos*, t. III, *El juicio por jurados.*

garanties, pour le justiciable, contre les entraînemens ou les défaillances du juge, contre ses colères ou ses complaisances, soit encore, et tout bonnement, dans le choix du juge.

IV

Or, il n'y a guère que deux manières de choisir les juges : la nomination par le gouvernement ou l'élection par le peuple ; et si l'une et l'autre a ses avantages, l'une et l'autre également a ses inconvéniens : laquelle donc présente le plus d'avantages ou le moins d'inconvéniens? Les vices de l'élection sont publics, ils s'étalent, et le spectacle de ce qu'elle donne dans l'ordre politique n'est pas fait pour encourager à l'introduire dans l'ordre judiciaire. Ici, je ne veux pas dire que les résultats seraient pires encore, les produits plus défectueux, les conséquences plus funestes ; mais, à coup sûr, ils seraient aussi mauvais, et nous serions doublement à plaindre quand à l'ignorance, au manque de préparation, à la médiocrité du législateur seraient venus s'ajouter l'ignorance, le manque de préparation, la médiocrité du juge. Et cependant c'est une fatalité contre laquelle il n'y a pas à s'insurger, c'est, pour employer un mot peut-être un peu ambitieux, une loi contre laquelle il n'y a pas à récriminer, que le suffrage universel débridé, abandonné à lui-même, glissant de toute sa force et à toute vitesse sur sa pente naturelle, abaisse et rase tout ce qu'il touche. Il en serait, avec l'éleetion, du juge comme du législateur. Et si d'aventure il se trouvait, comme il s'en trouve quelques-uns dans les élections politiques, certains candidats qui dédaigneraient certaines pratiques et se refuseraient à certaines compromissions, comme les autres, ceux-ci ne seraient point élus. Ici, du reste comme ailleurs, le mal de l'élection s'aggraverait et s'exaspérerait des maux de la réélection ; ce serait, à chaque renouvellement de mandat, une surenchère, et, plus le terme des mandats serait court, plus les risques et le péril augmenteraient.

Et puis pour finir par quoi? Par établir, ayant déjà une législation de parti, une justice de parti, c'est-à-dire encore par doubler le poids du joug que sont contraintes à porter les minorités du moment, et par leur couper le dernier accès qu'elles puissent avoir à la vraie justice. Mais, en outre, à quelles extrémités ne serait-on pas conduit et réduit, si la majorité, — ce qui pourrait parfaitement arriver, — dans le même collège électoral ou sur

l'ensemble du pays, était autre pour l'élection du judiciaire que pour l'élection du législatif? Le législatif tirerait en un sens, le judiciaire en sens contraire; les lois que le législatif ferait, le judiciaire ne les appliquerait pas ou les appliquerait de travers; la lutte des partis continuerait et se prolongerait jusque dans l'action des pouvoirs; et c'est un nouveau facteur d'anarchie qui s'irait joindre à tous ceux dont nous sommes travaillés déjà. Comme si nous en manquions et comme s'il en fallait un de plus!

Ce qui s'est passé en France même, il y a une centaine d'années, nous est, au demeurant, un avertissement précieux. On a vu, à Paris, aux élections faites conformément à la loi d'octobre 1792, figurer, sur une liste de cinquante et un juges et suppléans, à côté de douze « hommes de loi, » un peintre, deux graveurs, un ciseleur, deux employés, deux commis, un jardinier, etc. » fort honnêtes gens, c'est possible, mais professionnellement peu aptes à juger. Et s'il en était ainsi des juges à Paris, songez à ce qu'il en devait être des juges de paix au fond des provinces : « Dans les campagnes, écrivait en l'an IX Redon, l'un des commissaires chargés de l'enquête sur la situation de la République, les maires ne savent pas lire, les juges de paix n'ont aucune idée des lois (1). » Goûtez-vous, rétrospectivement, la douceur de vivre sous un tel régime, dans une de ces bergeries sociales à la mode du XVIIIe siècle où les ânes, quand ce ne sont pas les loups, portent la houlette? Rien qu'à s'en souvenir, ne se sent-on pas tout à l'aise, et, tandis que les bons se rassurent, les méchans ne tremblent-ils point?

Le grand avantage, et le seul peut-être de l'élection des juges par le peuple, c'est de les soustraire à la pression gouvernementale; mais la pression électorale vaut-elle mieux? N'est-elle pas plus brutale encore, et, après tout, l'élection même les soustrairait-elle aux ingérences et aux interventions incorrectes du gouvernement? Ou ne seraient-elles pas seulement plus détournées, plus déguisées, mais, en somme, le juge élu ne serait-il pas exposé tout ensemble et aux exigences électorales et aux directions gouvernementales? De telle sorte que l'unique avantage qui, en apparence, restait à l'éleetion, en réalité, n'en serait pas un, et finalement se résoudrait en un inconvénient encore.

Avec la nomination des juges par l'exécutif, au contraire, on échappe à la plupart des maux dont nous menacerait l'élection.

(1) Voyez Arthur Desjardins, *La Magistrature élue*, dans la *Revue* du 1er août 1882.

Du moins on y échapperait, si le choix était toujours bien fait, s'il n'y entrait point d'autres considérations que le culte de la justice et l'intérêt du justiciable. Mais comment éviter qu'il y en entre d'autres? Comment obtenir toujours de bons choix? et comment exclure toujours la faveur? Exclure la faveur! on ne l'a jamais pu, depuis les temps où le juge n'était pour le chef rendant la justice qu'un conseiller sachant le droit, autrement dit du plus loin qu'il y ait eu des juges. Mais on le pourrait moins que jamais dans une démocratie toute parlementaire, où, le législatif étant devenu incontestablement le premier pouvoir de l'État, si c'est l'exécutif qui nomme, c'est le législatif — j'entends tel groupe, tel syndicat, telle coterie de membres du législatif — qui impose.

Et, phénomène curieux, qui se développe devant nous, mais que nous ne paraissons pas apercevoir : dans notre démocratie toute parlementaire, et par elle, et sur nous, aux approches de l'an 1900, il se forme ou il se reforme *une féodalité*. Je le dis sans nulle intention de paradoxe, et en donnant aux mots la plénitude historique de leur sens. Oui, dans tous les emplois publics, nos cinq cent mille fonctionnaires sont, aux degrés différens de l'échelle féodale, les vassaux de ces gros seigneurs de la démocratie parlementaire que sont nos 880 sénateurs et députés. Et cette féodalité, comme l'autre, se fonde par la *commendatio*, la « recommandation ; » — ce mot aussi, prenons-le dans son sens absolu. De nos jours, l'homme qui cherche une situation vient trouver un député ; il « se recommande » à lui, se remet « en ses mains », se fait « son homme ; » moyennant quoi, le député le protège et le nourrit, ce qui signifie qu'il le « case » et lui procure sa subsistance à même quelque budget d'État, départemental ou municipal. Mais l'homme, préfet, sous-préfet, percepteur, agent voyer, cantonnier, facteur, — ou juge, — lui doit le service ordinaire et le service extraordinaire, le service dans la paix, entre deux élections, et le service dans la guerre, en temps d'élection, pour lequel le seigneur parlementaire convoque le ban et l'arrière-ban. Et quand le vassal, fonctionnaire ou magistrat, a fidèlement accompli ces devoirs de paix et de guerre, comme le suzerain, qui lui a promis récompense, a sa parole à dégager, et comme le législatif est le maître, le gouvernement acquitte, à nos frais, la dette du député, des 580 députés (ou de ceux de la majorité tout au moins), et, s'il y a encore un exécutif, il « s'exécute » bien plus qu'il n'exécute.

Après tout ce que nous venons d'en dire, on ne nous accusera pas, — ou ce serait à tort, — d'avoir dissimulé les inconvéniens que comporte, pour sa part, la nomination des juges par le chef de l'État, ni d'avoir feint d'ignorer les motifs, parfois étrangers au mérite, qui peuvent dicter le choix. Mais, tout pesé, la nomination est préférable encore à l'élection, surtout avec réélections successives, et surtout avec réélections rapprochées. C'est prendre parti du même coup pour l'inamovibilité de la magistrature ; mais l'inamovibilité elle-même peut, dans l'occurrence, avoir ses dangers ; si, par exemple, ce juge dont nous ne pourrons plus nous défaire, jusqu'à l'âge avancé de la retraite, était nommé à la faveur, tout exprès pour servir un parti politique. L'inamovibilité, qui est une précaution, appelle donc elle-même une autre précaution ; et c'est que la nomination des juges par l'exécutif ne soit pas tout à fait un acte du bon plaisir de l'exécutif.

Il faut lui donner le moyen de soutenir et de repousser l'assaut que lui livre le législatif pour emporter, — qu'on nous passe cet « à peu près » involontaire, — pour emporter « la place. » Il faut le fortifier contre le législatif et contre lui-même. Mais le moyen? Ne pourrait-on pas décréter que les magistrats seront nommés par le chef de l'État, sur la proposition du Garde des Sceaux, et sur la présentation ou après avis d'un Conseil supérieur de la justice, qui ne serait autre que cette cour suprême, dont l'institution à tant d'égards est si désirable, laquelle serait très peu nombreuse et par conséquent très qualifiée pour remplir le rôle de Conseil? Ainsi qu'auprès du ministre de la Guerre il y a — ou il y avait — un Conseil supérieur de la Guerre, auprès du ministre de la Justice il y aurait un Conseil supérieur de la Justice, qui serait la Cour Suprême de France. Comme celle des États-Unis, elle se composerait de neuf membres et se formerait en quelque sorte automatiquement, disons : des trois plus anciens conseillers à la Cour de cassation (qui ne pourraient, étant les plus anciens, avoir été nommés pour la circonstance), des trois plus anciens conseillers d'État, et des trois plus anciens membres de la section de législation de l'Académie des Sciences morales et politiques (ou des trois plus anciens premiers présidens de cour d'appel, etc.). A cette condition, l'inamovibilité pourrait et devrait être étendue le plus possible, car on aurait fait tout le possible afin d'écarter ou de diminuer les causes d'erreur dans le choix des personnes. Et s'il en reste, comme il en restera certai-

nement, il faudrait se consoler en pensant que, quoi qu'on fasse, on n'aura jamais que des hommes pour gouverner et pour juger les hommes.

V

En résumé, la Cour Suprême de France aurait pour mission essentielle *la défense de la liberté*. Elle ferait respecter par tous les pouvoirs, même par le législateur, la loi constitutionnelle et les droits nécessaires du citoyen, pour la sauvegarde pratique et efficace duquel toutes nos déclarations mises bout à bout ne valent certainement pas un arrêt de la Cour Suprême des États-Unis.

Les détails seraient d'ailleurs à étudier. Nous n'avons voulu, aujourd'hui, que poser le problème dont voici le bref énoncé : Étant donné que le régime parlementaire, tel qu'il fonctionne actuellement chez nous, aboutit à placer le judiciaire dans la dépendance du législatif, de qui dépend déjà l'exécutif, et par suite à la confusion des pouvoirs ou à la réduction en fait des trois pouvoirs à un seul, à leur absorption en lui; comment mettre un terme à cette confusion, comment libérer en même temps l'exécutif et le judiciaire, et, par l'indépendance suffisante de chaque pouvoir, garantir la liberté des citoyens? — Réponse: En substituant *au parlementarisme illimité, à l'anglaise, le parlementarisme limité, à l'américaine.* — Mais comment opérer cette substitution? Comment « limiter le parlementarisme? » — Réponse: Par l'action régulière d'une haute juridiction qui, comme la Cour Suprême des États-Unis, veillera, quand elle en sera requise dans les formes et pour des cas nettement spécifiés, à ce que le législatif lui-même ne franchisse pas les bornes constitutionnelles.

L'institution d'une Cour Suprême de France rendrait à la démocratie ce « pouvoir modérateur, » ce « pouvoir judiciaire des autres pouvoirs » qu'elle n'a plus; elle l'enrichirait d'un organe dont elle ne saurait se passer plus longtemps; et, s'il est permis de le répéter encore, elle contribuerait puissamment à cette « organisation de la démocratie, » qui est, dans l'état présent des choses, la seule question politique à laquelle il vaille la peine de s'intéresser, et la seule œuvre politique à laquelle il vaille la peine de se dévouer.

CHARLES BENOIST.

REVUE LITTÉRAIRE

NOS HUMORISTES

Si vous recevez une carte de visite ainsi libellée : X..., *humoriste*, gardez-vous de manifester aucune surprise. L'humour n'est plus seulement, comme on l'avait cru jusqu'ici, un tour d'esprit, un genre de plaisanterie ; c'est une position sociale. On est humoriste, comme on est ingénieur ou employé d'administration. On fait de l'humour, non pas par caprice, à ses heures et au gré de sa fantaisie, mais régulièrement et quotidiennement, comme on va au bureau. Toute profession, dans les conditions actuelles du travail, doit être garantie par une association professionnelle ; aussi les « humoristes » n'ont-ils pas manqué de se constituer en société. Ils se sont syndiqués pour l'exploitation de l'humour, comme on fait pour l'exploitation d'un brevet, pour la vente d'un produit manufacturé ou d'une denrée alimentaire. L'humour est une « spécialité » de MM. Courteline, Jules Renard, Alphonse Allais, Capus, Georges Auriol, Tristan Bernard, Pierre Veber, Willy et Grosclaude ; ils en ont le monopole, comme l'État a celui de la fabrication des allumettes, et les raffineurs celui de l'industrie sucrière. D'ailleurs, MM. Grosclaude, Willy, Pierre Veber, Tristan Bernard, Georges Auriol, Capus, Alphonse Allais, Jules Renard et Courteline font tout ce qui concerne leur état et suffisent à tous les besoins de la consommation. Ils tiennent l'humour en tout genre, gros et détail ; ils le débitent au mètre, souvent aussi au poids. On dirait d'une maison de commerce montée par des organisateurs habiles, bien pourvue d'ateliers pour la production et de débouchés pour la vente, outillée contre la concurrence et la contrefaçon, et soutenue par une forte publicité.

C'est ce groupe des humoristes qu'un débutant de lettres, M. Paul Acker, nous présente dans son livre *Humour et Humoristes* (1). Ce livre est un essai de critique mêlée de fantaisie. Avec raison, M. Acker a pensé que ce n'était pas le cas de recourir aux méthodes usitées dans les thèses de doctorat, et qu'il y aurait un peu de sottise à déployer l'appareil d'une critique savante pour l'appliquer à l'auteur de *Coquecigrues* ou à celui de *J'ai tué ma bonne*. Il nous donne, en guise de chapitres, une série de saynètes plus ou moins divertissantes : la réception de Courteline à l'Académie française, la lecture d'un Mémoire sur les découvertes scientifiques d'Alphonse Allais, présenté à une Société savante en l'an 2300, la conversation d'Erckmann-Chatrian avec Georges Auriol, le dialogue de Grosclaude avec un éléphant. Et lui aussi, ce critique est un humoriste ! C'est l'humoriste retournant les procédés de l'humour contre l'humour des humoristes. C'est le pince-sans-rire conviant le public à voir mystifier les mystificateurs. Cela fait un rebondissement d'humour, un ricochet d'ironies, un chassé-croisé de sous-entendus, une progression de sourires de plus en plus pincés. On a quelque peine à se reconnaître dans cette complication et à s'orienter parmi ces étages de railleries qui s'opposent en se superposant. C'est ici que tantôt les mots veulent dire ce qu'ils disent, et tantôt ils veulent dire le contraire, suivant que l'envie leur en prend. Il arrive que M. Acker mette dans la bouche de ses personnages des aveux qui nous touchent par la clairvoyance et le ton de bonhomie. Par exemple, M. Capus nous dira, songeant aux fantaisies qu'il insère dans le *Figaro :* « Ça n'est pas fameux, ah ! certes non... Mais il faut vivre, et ces petites choses, je les exécute pour vivre, en cinq sec, en voiture, au café, en wagon, et, neuf fois sur dix, j'offre des ratés au bon public gobeur. » Mais la plupart du temps, le procédé usité par M. Acker est justement le procédé inverse. Il consiste à accabler les gens sous le poids de comparaisons écrasantes, à leur envoyer en plein visage une volée de louanges hyperboliques, comme on administre une volée de bois vert, ou encore à leur prêter des propos par lesquels ils trahissent la bonne opinion où ils sont d'eux-mêmes, étalent leur suffisance, et font faire la roue à leurs secrètes prétentions. Aussi bien, le procédé est connu et je le crois d'un emploi assez facile. Dès le début, nous sommes prévenus. L'auteur nous déclare que, si les anciens ont eu Aristophane, les Français du XVIe siècle Rabelais, les Espagnols Cervantès, les Anglais Sterne, Swift, Carlyle,

(1) *Humour et Humoristes*, par Paul Acker, 1 vol. (Simonis Empis).

Dickens, Thackeray, les Allemands Heine et Jean-Paul, nous avons T. Bernard, P. Veber, J. Renard, A. Allais. Comme on dit, cela commence bien. Cela continue mieux. Courteline nous est donné pour un autre Molière. Capus est un second Lesage, et s'il n'a pas écrit *Gil Blas*, c'est que Lesage, qui fut le Capus du XVIIIe siècle, ne lui en a pas laissé le temps. Jules Renard est tout à la fois La Bruyère et Benvenuto Cellini. L'auteur suppose qu'introduit auprès de lui, il affecte de suffoquer d'admiration et de balbutier des formules pâmées : « Vous êtes un maître, vous le savez bien. » M. Renard le sait, et, nullement embarrassé par ces flagorneries, il y fait écho par une explosion du plus naïf contentement de soi : « Je suis l'homme des petits chefs-d'œuvre, des minuscules, minuscules chefs-d'œuvre... Un Benvenuto Cellini. Mais la foule est bête, elle ne comprend pas. Que lui importent les livres d'une impeccable écriture et d'une exacte observation ? » Maintenant, c'est le tour de M. Tristan Bernard. Dickens sort tout exprès du tombeau pour venir le saluer et l'étreindre convulsivement. « Ainsi c'est vous, vous qu'on appelle Tristan Bernard !... Vous êtes mon fils, mon vrai fils, mon fils unique. » Et, à mesure qu'il continue, il devient évident que, de T. Bernard et de Dickens, l'humoriste n'est pas Dickens. « Moi, toujours emporté par mon imagination, je m'enthousiasme, je m'exalte, je me passionne. Je suis un poète encore plus qu'un humoriste. Mais vous, les classiques vous ont légué toutes leurs qualités, ce goût, cette mesure, cette simplicité qui rendent leurs œuvres impérissables. » Ici le trait est trop appuyé. La plaisanterie, cesse d'être amusante quand il n'y a pas moyen de se méprendre sur sa signification. Mais M. Acker est impitoyable. Il dira encore, raillant les prétentions des humoristes d'aujourd'hui : « Quelques-uns les avaient sans doute précédés, et comme annoncés : Moinaux, Chavette ; mais ils manquaient de littérature. » C'est ainsi qu'il frappe et qu'il assomme à coups de violente ironie.

J'ai dû signaler cette excessive sévérité. Elle a plus d'une excuse. D'abord M. Acker est très jeune, et on n'arrive à l'indulgence qu'avec le temps. Puis, afin de se documenter, il a été obligé de lire d'affilée la « collection des humoristes » suivie de la « collection des auteurs gais. » C'est une épreuve redoutable. Non certes qu'on ait à craindre cet ébranlement du cerveau qu'on ressent à vivre avec des personnes d'une imagination délirante : nos humoristes sont très raisonnables, très appliqués, très sages. Mais l'humour n'est supportable qu'à petite dose ; pareil à l'éloquence continue, l'humour continu ennuie. Tant de drôlerie attriste. On serait tenté d'emprunter à l'un

des humoristes que M. Acker met en scène, cette exclamation : « Ah! zut! que c'est bête tout ça! » D'autres causes encore motivent cette irritation. Se conformant aux préceptes de l'art de composer, l'auteur du livre sur l'humour et les humoristes s'efforce d'abord de donner une définition de l'humour. Il l'emprunte aux exemples des représentans les plus fameux de l'humour; après quoi, il essaie de l'appliquer aux humoristes d'aujourd'hui. Il s'aperçoit qu'elle ne concorde pas. Cela le fâche. Qu'importe? Et faut-il être dupe d'une étiquette? Laissons donc de côté, et une fois pour toutes, la définition de l'humour. Laissons en paix les grandes ombres de Swift et de Dickens, celles pareillement de Rabelais et de Voltaire. Ces écrivains n'ont ici rien à faire et on n'en parle que pour embrouiller la question. Prenons nos humoristes pour ce qu'ils sont; et, en leur conservant pour la commodité de l'étude la dénomination qu'ils ont adoptée, ayons soin d'abord de la vider de toute espèce de sens. Ils se sont attelés à la besogne d'amuser ceux qu'on est convenu d'appeler les « honnêtes gens » et qui constituent, comme on sait, une société fort mêlée. C'est une dure besogne. Ils y font preuve d'une exemplaire bonne volonté. C'est pourquoi on ne peut parler d'eux qu'avec sympathie et même avec une espèce d'apitoiement.

Ils ont apporté à la tâche commune des qualités très différentes. M. Willy est admirable pour la fertilité avec laquelle il inonde la France de calembours qui n'ont pas tous servi. Qu'il parle de musique, de littérature, ou des menus événemens de la semaine, à chaque détour de phrase, à chaque coin de mot, le calembour est embusqué : on l'attend, on le prévoit, on le devine : il arrive. C'est le calembour bon enfant, celui qui de tout temps a défrayé les almanachs et que le bon marché met à la portée de toutes les bourses, celui qui a consacré à travers le monde la réputation de nos commis voyageurs, et qui n'a pas son pareil quand on veut rire en société. Beaucoup de personnes goûtent le talent de M. Willy; seulement il faut aimer le calembour. C'est dans le même genre qu'excelle M. Grosclaude, mais il y réussit par d'autres mérites. Tandis que le calembour, chez M. Willy, se recommande par son naturel et son abondance facile, chez M. Grosclaude, il séduit au contraire par son imprévu et on lui sait gré de la peine qu'il a prise de venir de si loin. Qu'il me suffise d'avoir indiqué ce thème d'un parallèle à la manière classique. En outre, M. Grosclaude a jadis fréquenté le monde parlementaire; il a noté au passage les façons de s'exprimer qu'on a dans ce monde-là; en cousant ensemble quelques-unes des locutions usitées dans le langage de la tribune française, il arrive aisé-

ment à des effets de fou rire. M. Georges Auriol se satisfait en contant des historiettes saugrenues et incongrues. C'est là tout un ordre de productions dont l'auteur se trouve suffisamment récompensé quand il a obtenu de son lecteur un : « C'est idiot! » de satisfaction. — M. Alphonse Allais a la spécialité de la fantaisie scientifique. C'est lui qui propose de remplacer les pigeons par des poissons pour le transport des dépêches, et de constituer des régimens de culs-de-jatte. Il invente un nouveau fusil à aiguille dont l'aiguille enfilée d'un solide fil de trois kilomètres peut ficeler et empaqueter des régimens entiers. Il lance l'idée d'utiliser la Tour Eiffel, en l'enfonçant dans la terre et l'emplissant d'une eau qui, devenue ferrugineuse, rendra la vigueur aux Parisiens anémiés. Ailleurs nous le trouvons en train de causer familièrement avec le président Carnot, à qui il soumet un projet pour résoudre la question sociale : c'est d'organiser des tombolas annuelles où les conditions seront tirées au sort, en sorte que chacun parcourra successivement tous les degrés de l'échelle. — C'est sur la vie de caserne que s'exerce la verve copieuse, abondante et grasse, le comique haut en couleur de M. Courteline. L'odyssée drolatique de deux cavaliers, Laguillaumette et Croquebolle, qui s'en vont à Saint-Mihiel chercher des chevaux, négligent en route de changer de train, débarquent à Bar-le-Duc, errent toute la nuit sous la pluie et dans la boue, sont appréhendés par les gendarmes et s'échouent en prison, c'est tout le sujet du *Train de 8 h. 47*. Cette énorme caricature ne pouvait manquer d'avoir un grand succès dans un pays où tout le monde passe par le régiment. Proche parent des conteurs gaulois que les mésaventures amoureuses ont de tout temps mis en joie, M. Courteline a encore crayonné dans son Boubouroche un bon type de bêtise épanouie et heureuse. — M. Pierre Veber est surtout un satirique. Dans une foule de petites histoires, il a dit à ses contemporains le plus de choses désagréables qu'il lui a été possible, et dans son roman *Chez les Snobs*, il a justement raillé les plus récens engouemens qui ont sévi en littérature et dans l'ameublement. — M. Tristan Bernard aime à refléter dans des dialogues d'une exactitude minutieuse la platitude de la vie quotidienne. — M. Jules Renard se donne pour un « chasseur d'images; » et le pêcheur, les vers luisans, l'herbe, les bœufs, les moineaux, l'affût et la vendange, les perdrix, les poules, les lapins, tous les êtres et toutes les choses de la nature lui servent de prétextes à des tableautins maniérés. Ce sont là, comme on voit, des dons fort divers. Et ces messieurs ne se rejoignent guère que par leur désir de substituer à la « vieille gaieté française » une autre forme de gaieté.

Cette vieille gaieté française, les humoristes en parlent avec un mépris sans bornes, ainsi qu'il est naturel, puisqu'ils aspirent à la remplacer. Ils lui reprochent d'être triviale et basse; et, rien que d'y songer, ils en éprouvent un écœurement. Elle leur apparaît constituée essentiellement par la gauloiserie, la gaudriole, la gaillardise et la paillardise, et ils en poursuivent les plus désobligeantes manifestations à travers l'œuvre de M. Armand Silvestre. Celui-ci est pour eux le personnage représentatif; ils incarnent en lui toute cette littérature pornographique qui, voilà une vingtaine d'années, commença d'envahir et de salir nos journaux. Dans une fantaisiste *Vie de Bill Sharp*, qui est comme le programme des humoristes, M. P. Veber écrivait : « La gaieté de nos pères et d'Armand Silvestre est parmi les choses les plus fétides qui soient, étant donné qu'elle trouve ses meilleurs effets dans la scatologie, la pornologie et la gynécologie. » Et M. Acker ne manque pas de nous faire assister à un « enterrement de M. Armand Silvestre, » où les commis de rayons, les demoiselles de magasins, les vieux messieurs et les petits collégiens versent des larmes sincères sur la perte de celui qui leur fournissait leur quotidienne ration d'ordure. On ne peut qu'approuver ces énergiques protestations. Il faut applaudir à ces éclats d'indignation vertueuse. Ce qui risquerait d'en diminuer le prix, c'est que, chez les « auteurs gais » eux aussi, les malpropretés abondent. Eux aussi, les humoristes sèment leurs livres d'épisodes répugnans, d'allusions déplacées, de sous-entendus grivois, de détails grossiers et de termes indécens. Ils ne se les permettent qu'à regret et la mort dans l'âme, je n'en doute pas. Ils y sont obligés par les nécessités mêmes du genre; je l'entends bien ainsi. Apparemment, ils ne pouvaient s'en passer. Car le rire ne s'adresse pas aux instincts les plus nobles de l'homme, et ce ne sont pas ses facultés supérieures qu'il met en jeu. Ni la plaisanterie d'Aristophane, ni celle de Plaute, ni celle de Shakspeare n'étaient chastes, pas plus que celle des écrivains gaulois. De même, les moyens de provoquer le rire ne sont pas en nombre infini ; il en est dont l'effet est assuré : jeux de mots, calembours, à peu près, charges, parodies. Les humoristes ont jugé avec raison qu'ils ne les écarteraient pas sans dommage; et, puisqu'ils voulaient se réserver le monopole de la gaieté, ils ont donc commencé par reprendre tous les procédés de la vieille gaieté française.

Ils en ont ajouté d'autres. C'est par là qu'ils sont intéressans. Et, par exemple, il peut être curieux de noter ceux qu'ils ont trouvés dans la défroque des dernières écoles littéraires. On sait combien ce pauvre

Edmond de Goncourt était fier d'avoir inventé « l'écriture artiste. » Vainement tâchait-on de lui montrer que toutes les contorsions de cet ingénieux système tendaient au coq-à-l'âne comme à leur aboutissement logique. Mais savourez les descriptions et définitions que voici. La dinde : « Des grappes de colère lui pendent au bec. Elle a une crise de rouge. » La pintade : « C'est la bossue de ma cour. Elle ne rêve que plaies à cause de sa bosse. » Le paon : « Il relève sa robe à queue toute lourde des yeux qui n'ont pu se détacher d'elle. » La demoiselle : « Elle soigne son ophtalmie. D'un bord à l'autre de la rivière elle ne fait que tremper dans l'eau fraîche ses yeux gonflés. Et elle grésille comme si elle volait à l'électricité. » L'araignée : « Une petite main poilue, crispée par des cheveux. » Le papillon : « Ce billet doux plié en deux cherche une adresse de fleurs. » La puce : « Un grain de tabac à ressort. » De qui sont ces gentillesses? De Mascarille? Ou des frères de Goncourt? Je les emprunte aux *Histoires naturelles* de M. Jules Renard. C'est que de l'extrême préciosité au style burlesque la transition se fait d'elle-même. Il n'y a pas de différence essentielle; c'est, des deux côtés, un même jeu de métaphores outrées, un même abus du langage.

On n'a pas oublié les rodomontades des écrivains naturalistes. Ils s'étaient donné pour mission de dénoncer les platitudes de la vie et la médiocrité de nos âmes; et par là leur œuvre ne pouvait manquer de comporter de salutaires leçons. Vainement tâchait-on de leur montrer qu'au lieu d'une copie de la vie, ils nous en donnaient une caricature, et que l'art réaliste, lorsqu'il n'est ni pénétré par un sentiment de pitié, ni relevé par une préoccupation morale, aboutit au comique. Les humoristes se sont chargés de reprendre la démonstration. Ils n'ont eu qu'à emprunter les procédés du roman naturaliste pour arriver à des effets de comique analogues à ceux que, vers le même temps, les auteurs du Théâtre-Libre produisaient dans la « comédie rosse. » Dans *Poil de Carotte*, M. Jules Renard nous conte les mésaventures d'un enfant disgracié, laid, gauche, et qui joue dans la famille le rôle de souffre-douleur. C'est Poil de Carotte qu'on envoie tout apeuré dans la nuit fermer la porte du poulailler; c'est lui qu'on charge des besognes pénibles, comme de tordre le cou aux perdrix blessées; c'est pour lui que sont les mauvais morceaux, les mauvais complimens et les taloches. Le chapelet de ses infortunes se dévide avec une impitoyable monotonie. Pas un mot, pas un trait ne nous laisse supposer que l'auteur prenne en pitié son pauvre héros. La parfaite insensibilité, l'absolue sécheresse du narrateur fait tout le comique morose de son récit. *L'Écorni-*

fleur est la misérable aventure d'un jeune pleutre qui, admis dans l'intimité d'un ménage bourgeois, se livre à un essai d'adultère et à un commencement de viol.

C'est de la même veine réaliste que procèdent les *Mémoires d'un jeune homme rangé* de M. Tristan Bernard. Le jeune homme rangé, Daniel Henry, mène une existence pareille à celle de beaucoup de jeunes gens de la moyenne bourgeoisie. Il est fils d'un commerçant, connu généralement sous le nom de Henry-tissus, qui permet de le distinguer de son cousin Henry-pétrole. Son père essaie de lui faire prendre goût aux affaires. Daniel vient de temps en temps flâner au bureau, où son père l'accueille par des facéties de la force de celle-ci. « Permets, dit-il à un ami, que je te présente le haut patron, le commanditaire de la maison, M. Daniel Henry. Monsieur vient de temps en temps au magasin pour voir si nous travaillons bien et si tout va suivant son idée. Voulez-vous nous faire l'honneur de vous asseoir, monsieur le comte ? On va vous montrer les livres de la maison. » Daniel a un ami, Julius, qu'il rencontre le soir au café. « Pourquoi, chameau, n'es-tu pas venu ici hier soir ? — C'est ta faute, chameau, tu m'avais dit que tu n'étais pas sûr de venir. » Par l'entremise d'une amie complaisante, Daniel négocie ses fiançailles avec Berthe Voraud ; les deux fiancés échangent des : « M'aimez-vous? — Je vous aime, » machinalement, comme on échange des Allô, allô ! au téléphone. Puis, ce sont les économies sur le bouquet, sur la bague, sur le trousseau, les inquiétudes respectives des deux familles sur leur situation financière, et tout le prosaïque manège d'un mariage sans enthousiasme. Le comique vient du parti pris d'apercevoir tous les menus détails de la réalité quotidienne et de n'apercevoir qu'eux seuls, de l'insistance à souligner tout ce qui est insignifiant et insipide. A coup sûr toutes ces niaiseries, toutes ces pauvretés, toutes ces sottises, tous ces riens vulgaires font partie de la vie. La question est de savoir s'il vaut la peine de les relever. L'humoriste est ainsi un naturaliste conscient de son œuvre, comme le romancier naturaliste était un humoriste sans le savoir.

En même temps qu'ils recueillaient, pour y trouver leur bien, les déchets des écoles littéraires finissantes, les humoristes subissaient certaines influences nouvelles. Celle, d'abord, de l'exotisme. Ils se sont moqués de cette manie comme ils se sont moqués de tout ; mais ils en ont eu, eux aussi, leur part. Cette invasion étrangère est un fait important et sans lequel toute une partie de l'histoire de la société française en ces derniers temps deviendrait inexplicable. Musique, peinture, objets d'art, littérature, romans, théâtre, philosophie, nous

avons voulu ne plus rien devoir qu'aux étrangers. Nous n'avons eu d'admiration que pour Wagner, Burne Jones, Tolstoï, Ibsen, Nietzsche et leurs compatriotes. Ce cosmopolitisme artistique et intellectuel a été l'opinion bien portée, l'opinion snob. Il était inévitable qu'on en vînt à emprunter aux étrangers jusqu'à leur manière de plaisanter; la tentative des humoristes a été une application de la manie exotique au rire. Par malheur, rien ne se prête moins au commerce d'importation que la plaisanterie : c'est un article qui ne supporte pas le voyage. D'un pays à l'autre, on peut sentir, penser, s'émouvoir sur les mêmes sujets et de façon analogue, parce que sentimens, idées, émotions atteignent, par delà les différences de races, le fond d'humanité. On ne rit ni des mêmes choses, ni de la même manière, justement parce que le rire, étant superficiel, ne dépasse pas cette surface formée en nous par les conditions historiques et sociales. C'est surtout par sa littérature gaie qu'un peuple est impénétrable à un autre peuple. Vous êtes-vous parfois demandé ce que des étrangers peuvent comprendre aux livres et aux pièces de théâtre du genre « vie parisienne? » ne disons pas qu'ils n'y comprennent rien; disons qu'ils les comprennent autrement que nous. Il en est de même de l'humour, qui, chez les peuples anglo-saxons, correspond à la tournure d'esprit nationale et atavique, aux habitudes sociales, religieuses, morales. Chez nous, il ne correspond à rien; cela fait que nous ne pouvons goûter ce qui en fait la saveur originale. Nos humoristes se recommandent volontiers de l'Américain Mark Twain. Or, prenez telle fantaisie de Mark Twain, fameuse dans les pays anglais et germaniques, par exemple *le Vol de l'Éléphant blanc*. Cela est puéril et long. On a l'impression d'une farce pour grands enfans qui aiment à être secoués d'un gros rire. L'impression n'est pas juste, évidemment; et il est clair que, pour avoir conquis une si grande réputation, Mark Twain doit être un fantaisiste éminent. Mais de cette fantaisie rien ne passe dans la traduction. Et c'est bien l'avis de Mark Twain. Cet humoriste s'est maintes fois égayé aux dépens de ses traducteurs, commentateurs et adaptateurs ; c'est sur eux qu'il a exercé son humour avec le plus de verve. Il faut en prendre notre parti. Goûter parfaitement l'œuvre de Marck Twain est une joie à laquelle doivent renoncer ceux qui ne possèdent pas à merveille la langue anglaise, ou qui même n'ont pas dans les veines un peu de sang anglais. Mais nos humoristes sont de Batignolles, de Montmartre ou de l'avenue de Villiers. L'amusante pochade de M. T. Bernard, *L'anglais tel qu'on le parle*, nous donne l'exacte mesure de leur connaissance de la langue et des littératures

anglo-saxonnes. C'est dire qu'ils n'ont pu prendre à l'humour américain que ses procédés extérieurs et ses moyens mécaniques. Ils sont restés eux-mêmes ; mais ils ont contracté des habitudes d'insistance dans la plaisanterie, de lourdeur et de lenteur, quelque chose de gêné, de gauche et de mal à l'aise, ainsi qu'il arrive quand nous endossons des vêtemens qui ne sont pas faits pour nous.

Une autre manie, qui a sévi dans ces derniers temps, et qui ne nous fait pas autrement honneur, ç'a été le goût de la mystification. Nous en avons dû la recrudescence au farceur « génial » qui opérait sous le nom de Lemice-Terrieux. C'est lui qui, lors des décrets contre les congrégations religieuses, envoie au *Figaro* une relation de l'expulsion des jésuites de Chandernagor ; l'article est inséré, soulève dans la presse des commentaires indignés, met le gouvernement dans une situation très embarrassante, quand une enquête officielle prouve qu'il n'y a jamais eu à Chandernagor ni jésuites, ni, partant, expulsion de jésuites. C'est lui qui inonde Paris de lettres de faire-part annonçant le mariage de M. Paul Masson, ancien magistrat, avec Mlle Tittée, du Dahomey, en résidence au Jardin d'Acclimatation. Il publie des « Réflexions et pensées du général Boulanger, extraites de ses papiers et de sa correspondance intime, » un « Carnet de jeunesse du prince de Bismarck; » et la presse sérieuse commente ces ouvrages avec componction. Il annonce une conférence à la Bodinière sur la fumisterie et les fumistes et entretient posément son auditoire de tous les modes de chauffage. Il adresse aux journaux des lettres qui posent des candidatures imprévues à l'Académie française, ou promettent des libéralités magnifiques au nom de donateurs qui n'ont pas été consultés. Il s'attache tout particulièrement à deux ou trois victimes, qui, grâce à lui, vivent désormais dans une sorte de perpétuel affolement, et, chaque matin, en ouvrant leur journal, se demandent avec angoisse quelle nouvelle absurde il va leur falloir démentir. Lemice-Terrieux ne pouvait manquer d'avoir des imitateurs : un vent de mystification a soufflé sur notre société. Ce genre de facéties a généralement passé pour être du plus mauvais goût; néanmoins, il a amusé certaines gens. Ou, pour mieux dire, les mêmes personnes les ont trouvées d'un goût déplorable quand elles atteignaient leurs amis, et « vraiment amusantes » quand elles atteignaient des gens qu'elles n'aimaient pas.

Faut-il ajouter que nos humoristes professent à l'égard des clowns et autres farceurs de cirque une sympathie admirative? Ils n'en parlent qu'avec respect; ils trouvent à leurs cabrioles une signification

philosophique et brûlent de leur être comparés. Mais cabrioles de l'esprit, calembours énormes, farces indécentes, mièvrerie, rosserie, ironie et trivialité, plaisanteries exotiques, absurdité prolongée, fantaisie travaillée, mystification, tous ces élémens de la « drôlerie » s'étaient déjà trouvés réunis. C'était chez l'ingénieux entrepreneur d'ahurissement que fut le cabaretier Rodolphe Salis. Le souvenir du Chat Noir, voilà celui qu'il fallait évoquer au début d'une étude sur nos humoristes. C'est bien pour cela que l'auteur du livre sur *l'Humour et les humoristes* n'en fait mention qu'à la dernière page et sans avoir l'air d'y attacher d'importance : signe évident que c'est le point capital et le mot de l'affaire. Le genre humoristique n'est autre que le genre chatnoiresque transporté dans la chronique et le roman. Il ne vaut ni moins, ni plus.

Nous pouvons maintenant répondre à quelques questions qu'on a coutume de poser au sujet de nos humoristes, questions oiseuses au surplus et que je signale uniquement pour montrer qu'il n'y a pas lieu de les poser. On demande : les humoristes, les nôtres, sont-ils gais? Eux-mêmes s'appellent indifféremment les humoristes et les auteurs gais. Or, on remarque qu'ils manquent en général de ce jaillissement de belle humeur, qui faisait le prix de la gaîté française. On note encore qu'ils affectionnent les sujets lugubres, qu'ils pratiquent volontiers la plaisanterie macabre, et que le spectacle de la vulgarité où ils se complaisent n'a rien de très réjouissant. Mais c'est faire le procès à la gaieté elle-même. De tout temps on s'est égayé de choses qui sont en elles-mêmes fort tristes. On a plaisanté sur la mort, sur la maladie, sur les infirmités, sur les laideurs physiques et morales, et sur les infortunes de toute sorte. Ce qui est vrai seulement, c'est qu'on n'est pas gai parce qu'on veut l'être, sur commande et sous une raison sociale. Les humoristes sont-ils gais? Ils font effort pour l'être. Ce n'est pas la même chose; mais de bonne foi on ne peut leur en demander davantage. — Les humoristes sont-ils amers? Ils se moquent de tout; est-ce donc qu'ils sont revenus de toutes choses et promènent sur l'univers entier un regard de philosophes désenchantés? Sont-ils parvenus aux extrêmes limites du scepticisme ou du nihilisme moral? Nullement. Ils ne nient pas qu'il n'y ait dans la vie de graves problèmes et dans l'existence des heures douloureuses; seulement ils pensent que ce n'est pas leur affaire de s'en occuper : à chacun son rôle. Leur raillerie, s'appliquant à toutes choses indifféremment, devient donc, par là même, inoffensive. L'humour, quand il est mis au service de la pensée ou du sentiment, peut être en effet une arme terrible.

Quand l'humour est à lui-même son objet, il est sans portée. L'humour pour l'humour, l'humour à vide, telle est la formule de nos humoristes. C'est elle aussi bien qui les met à l'abri de tout soupçon de méchanceté. Ce sont pour la plupart d'excellens garçons. Seulement ils ont le cerveau fait d'une manière spéciale. Regardez-vous dans certains miroirs : votre nez s'allonge, votre bouche s'élargit, vos sourcils se rapprochent : la caricature se fait d'elle-même. Le cerveau des humoristes est un de ces miroirs où la réalité se déforme. — Les humoristes sont-ils spirituels? Mais depuis quand est-il nécessaire d'avoir de l'esprit pour faire rire? Et l'esprit est-il toujours drôle? Le rire est un phénomène en partie inexpliqué : on en ignore la nature, et on se contente de cataloguer les moyens qui le produisent. Les humoristes se sont proposé de mettre en œuvre l'ensemble de ces moyens; il suffit qu'ils y aient souvent réussi.

Le groupe des humoristes, s'il faut en croire leur historien, est en train de se désagréger. Plusieurs de ceux qui en firent partie répudient une étiquette qui leur est devenue odieuse. M. Capus, M. Renard, prisonniers de l'humour, cherchent une porte de sortie. M. Grosclaude s'est fait colonisateur. M. Bernard et M. Veber se font vaudevillistes. Qu'importe? S'il est à la veille de disparaître, le groupe des humoristes a existé; ce qui est déjà bien joli. Il aura sa place dans l'histoire du rire. Ceux qui l'ont composé seront cités à leur rang après Eugène Chavette, Jules Moinaux, Henry Monnier, Sapeck et d'autres. Il y a eu de tout temps, en marge de la littérature, de bons compagnons dont les inventions plaisantes ont déridé leurs contemporains. Au XVIIe siècle, on les appelait les burlesques, les poètes de cabaret, et d'autres noms encore moins relevés. Nous n'avons plus aujourd'hui ni autant de liberté dans les mœurs, ni les coudées aussi franches. Notre société est organisée d'une façon plus étroitement régulière, et, pour tout dire, plus bourgeoise. Eux aussi, nos rieurs, ont dû s'embourgeoiser. Leur plaisanterie a moins de laisser aller, plus de prétention, plus de raideur; elle s'est faite méthodique, elle s'est figée en procédés; elle est pénible. Ils sont rangés, ils sont laborieux. Et le titre d'humoristes, qu'ils se sont choisi, atteste chez eux, par sa saveur exotique et ses bonnes références littéraires, ce goût éminemment bourgeois : le goût du distingué.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

MARY WOLLSTONECRAFT ET LES DROITS DE LA FEMME

A Study of Mary Wollstonecraft and the Rights of Woman, par Emma Rauschenbusch-Clough, 1 vol. Londres, 1899.

De même que Mme Beecher Stowe, dont M. Annie Field nous présentait naguère la touchante figure (1), Mary Wollstonecraft a été un apôtre. C'est elle qui, la première, a prêché la guerre des sexes, la révolte de la femme contre le joug de l'homme. Sa prédication n'a pas eu, en vérité, comme *la Case de l'Oncle Tom*, la bonne fortune de produire un effet immédiat; mais elle a donné naissance à une lutte qui se poursuit depuis cent ans avec une ardeur toujours croissante, et sans que personne encore en puisse deviner l'issue. Et, de même que Mme Beecher Stowe, Mary Wollstonecraft s'est trouvée vraiment prédestinée au rôle qu'elle a joué : son caractère, son éducation, les circonstances de sa vie, tout a concouru à faire d'elle l'apôtre des droits de la femme.

Elle est née le 27 avril 1759, aux environs de Londres, d'une famille irlandaise qui avait été riche, mais qui allait s'appauvrissant d'année en année. Son père, homme intelligent et actif, mais aigri peut-être par la mauvaise chance, était pour les siens un véritable tyran. Il battait ses enfans à toute occasion; et plus volontiers encore, il battait sa femme, malgré les larmes, les supplications et les invectives de la petite Mary. Celle-ci avait en effet concentré sur sa mère toute l'ar-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1898, *La Vocation de Mme Beecher Stowe.*

dente passion qui débordait de son cœur; avec joie elle eût sacrifié sa vie pour la protéger; et ni la brutalité de son père, ni l'indifférence de ses frères, rien ne paraît lui avoir été aussi cruel, durant ses sombres années d'enfance et de jeunesse, que la froideur et l'injustice témoignées à son égard par cette mère, qu'elle adorait. Mais Mrs Wollstonecraft, tout en considérant sa fille comme un soutien précieux, ne pouvait lui pardonner de n'être pas un garçon. Elle n'aimait que ses fils, et surtout l'aîné de ses fils, un être égoïste et méchant qui, sitôt sorti de la maison paternelle, devait s'empresser de rompre tout lien avec sa famille. « Jamais je n'ai eu de père, ni de frère, » écrivait plus tard Mary Wollstonecraft : et elle disait que, de tous les malheurs qui peuvent accabler une femme, le plus affreux était de « n'avoir pas connu l'affection d'une mère. »

Ainsi elle grandit, triste et seule, sans personne qui voulût accueillir ses tendres élans. Mûrie de bonne heure par la souffrance, elle dirigeait le ménage, s'occupait d'élever ses petites sœurs; mais sa principale consolation était la lecture. Elle lisait au hasard tous les livres qui lui tombaient sous la main, se nourrissant, pêle-mêle, de romans, de mémoires scientifiques et de dissertations religieuses. Un jour, elle lut une traduction de l'*Émile* de Rousseau : elle en fut si remuée qu'elle ne quitta point le livre avant de l'avoir appris par cœur tout entier; et Rousseau devint, depuis lors, son auteur favori, l'inspirateur de tous ses sentimens et de toutes ses pensées. C'est lui, sans doute, qui lui donna, dès l'âge de dix-huit ans, le goût de l'indépendance et la décida à se mettre en quête d'un emploi pouvant lui permettre de gagner sa vie.

Les emplois de ce genre étaient malheureusement assez difficiles à trouver, pour une jeune fille qui, en dehors de ses parens et de quelques pasteurs, ne connaissait personne au monde, et dont l'instruction, malgré d'innombrables lectures, restait jusqu'alors des plus incomplètes. Mary finit par accepter une place de lectrice auprès d'une vieille dame. Deux ans elle occupa cette place, où aucune autre jeune fille, avant elle, n'avait pu se maintenir plus de quelques semaines : elle l'aurait occupée plus longtemps encore si sa mère, mourante, ne l'avait rappelée, et ne l'avait suppliée de la remplacer dans les soins du ménage. Et Mary vit mourir sa mère; elle vit son père, veuf depuis six mois à peine, reprendre une autre femme, et signifier à ses enfans qu'il n'était plus en état de s'occuper d'eux.

Elle se réfugia alors auprès d'une amie, Fanny Blood, jeune fille intelligente et instruite, qui, pour faire vivre sa mère, avait dû re-

noncer à ses études, et ouvrir un atelier de couture. Fanny aimait un homme d'une classe sociale supérieure à la sienne, et cet homme, un certain Hugh Skeys, l'aimait aussi : mais il craignait que ses parens et ses amis ne lui sussent mauvais gré de son mariage avec une couturière, et les années se passaient sans qu'il se décidât à tenir la promesse qu'il lui avait faite. Les mois que Mary Wollstonecraft vécut en compagnie de sa chère Fanny n'en furent pas moins les meilleurs de sa vie; elle achevait son éducation littéraire et morale, elle aidait son amie dans ses travaux d'aiguille, elle avait l'impression d'être libre et de se rendre utile. Mais elle n'était point née pour la tranquillité. Elle reçut un jour une lettre d'une de ses sœurs, Élisa, qui la priait de lui venir en aide; pour échapper à la tyrannie paternelle, Élisa s'était mariée, et son mari, maintenant, était pour elle un tyran pire encore que son père. Non content de la battre, il la trompait sous ses yeux, de telle sorte que la pauvre Élisa se sentait devenir folle. Mary accourut à son appel. Après un examen impartial de la situation, elle déclara que, en toute justice, l'inconduite du mari avait brisé le lien qui l'unissait à sa femme. Elle engagea sa sœur à se considérer désormais comme libre, sans s'inquiéter d'une loi que son mari, le premier, avait annulée. Elle la détermina à s'enfuir, la tint cachée pendant plusieurs mois, et finit par obtenir du mari qu'il consentît expressément à la séparation.

Avec sa sœur et Fanny Blood, Mary Wollstonecraft ouvrit, dans un faubourg de Londres, une école pour les jeunes filles : elle eut aussitôt vingt élèves, dont quelques-unes pensionnaires; et de nouveau elle put se croire sur le chemin du bonheur. Mais bientôt Fanny la quitta, pour se marier avec l'homme qu'elle aimait : et à peine Mary s'était-elle résignée à vivre loin d'elle, qu'elle apprit que la jeune femme était mortellement malade. Depuis longtemps déjà les médecins lui avaient déclaré que l'air du Midi pouvait seul lui rendre des forces; et en effet, sitôt mariée, elle était allée demeurer à Lisbonne; mais le mariage avait trop tardé, Hugh Skeys avait été trop longtemps retenu par le respect des convenances sociales, et, sous le soleil de Lisbonne, Fanny se mourait. Dès qu'elle l'apprit, Mary Wollstonecraft se mit en route, voulant du moins assister aux derniers momens de son amie. Elle la vit mourir entre ses bras; à Londres, quand elle y revint, elle trouva l'école à peu près déserte. De nouveau seule au monde, sans ressources, elle eut alors pour la première fois une claire conscience de l'injuste fatalité qui pesait sur elle.

Dans l'automne de 1787, après de longs mois de misère, elle trouva

un emploi d'institutrice chez lord Kingsborough. Elle eut à subir, dans le palais de ce grand seigneur, les dédains de femmes frivoles et sottes, mais surtout elle paraît avoir eu à y subir, de la part des hommes, toute sorte d'allusions et de propositions dont le souvenir, dix ans plus tard, la faisait encore frémir de colère. Et elle finit par être chassée, simplement parce que la fille aînée de lady Kingsborough lui avait témoigné plus d'attachement qu'une jeune fille noble n'en devait témoigner à une gouvernante. De sorte que Mary Wollstonecraft dut revenir à Londres, où l'éditeur Johnson lui confia divers travaux de traduction et d'adaptation. Malgré elle, sous l'effet d'influences auxquelles elle s'était en vain efforcée d'échapper, elle se vit ainsi amenée à devenir une femme de lettres.

Ce Johnson, à qui le hasard l'avait adressée, était le protecteur de tout un groupe d'écrivains, d'artistes, et d'hommes politiques, représentant les nuances diverses du radicalisme. Mary Wollstonecraft eut l'occasion de rencontrer chez lui le futur conventionnel Thomas Paine, l'ancien pasteur Godwin, qui se vantait d'être athée, le peintre suisse Fuseli, admirateur de Rousseau et défenseur passionné des théories révolutionnaires. C'est dans ce milieu qu'elle vivait, s'imprégnant chaque jour davantage des pensées et des sentimens qui s'agitaient autour d'elle, lorsque, en 1790, Burke fit paraître ses fameuses *Réflexions sur la Révolution française*. Sans prendre le temps de réfléchir, tout d'un trait, elle répondit au pamphlet de l'orateur irlandais par un pamphlet plus violent encore, la *Revendication des Droits de l'Homme;* et, deux ans après, en manière de complément à ce premier ouvrage, elle publia sa *Revendication des Droits de la Femme*.

Elle n'avait point fini, cependant, de faire personnellement l'expérience de ce qu'elle appelait « le malheur d'être une femme. » Le peintre Fuseli, à force de la voir et de discuter avec elle, s'était un jour surpris à en être amoureux. Il était marié, père de famille, et ses opinions révolutionnaires ne l'empêchaient point de faire grand cas de la considération qu'il s'était acquise. Pour lui épargner les ennuis d'un scandale public, Mary Wollstonecraft dut quitter Londres et se rendre à Paris, sous prétexte d'y étudier les progrès de la Révolution.

Elle avait alors trente-trois ans; mais jamais elle n'avait été plus belle, ni plus désirable. Un Allemand, le comte Schlabrendorf, qui eut l'occasion de la voir à Paris, nous a laissé d'elle un curieux portrait : « C'était, nous dit-il, la femme la plus noble et la plus pure que j'aie jamais connue. Elle n'était pas d'une beauté éblouissante, mais une grâce adorable se dégageait d'elle. Son visage, plein d'expression, avait

un style de beauté infiniment supérieur à celui que produit la régularité des traits. Il y avait une véritable fascination dans son regard, dans sa voix, dans tous ses mouvemens. Pendant mon emprisonnement, elle est venue me voir plusieurs fois, et sans cesse j'ai senti davantage son attrait. Mais ce n'est qu'après mon départ de Paris que je me suis aperçu que j'en étais amoureux. » Cette première *féministe* était, en effet, une très jolie femme : telle encore elle nous apparaît dans le portrait que peignit d'elle Opie, en 1797, avec la masse superbe de ses cheveux blonds, et de grands yeux pleins de douceur et de mélancolie. Et telle sans doute elle apparut, en 1792, à un officier américain qui se trouvait alors à Paris, et qui, dès qu'il la vit, se prit pour elle d'un amour passionné. Cet Américain, le capitaine Gilbert Imlay, était un fort bel homme. Mary Wollstonecraft, peu à peu, se laissa aller à lui donner son cœur : ce fut son premier et son dernier amour.

Les deux amans auraient voulu se marier tout de suite : mais ils craignirent que Mary, si elle faisait connaître sa qualité d'Anglaise, n'eût à subir des désagrémens de la part du Comité de Salut public ; et ainsi leur mariage se trouva différé. Ils n'en vécurent pas moins comme mari et femme ; et, l'année suivante, Mary mit au monde une fille, qui fut inscrite à l'état civil sous le nom de Fanny Imlay. En 1795, Imlay et sa compagne se rendirent à Londres : mais déjà l'officier américain commençait à se fatiguer d'un amour trop exigeant : et, au lieu d'épouser Mary Wollstonecraft, il imagina de l'envoyer avec sa fille en Suède, pour y régler certaines affaires dont on l'avait chargé. La jeune femme resta absente pendant plusieurs mois, et s'acquitta de sa mission avec un succès qu'Imlay lui-même n'avait pas espéré : quand elle revint à Londres, toute fière d'avoir rendu à son ami un si précieux service, elle trouva une autre femme installée à sa place. Elle s'enfuit, affolée, courut se jeter dans la Tamise. Un batelier, par miracle, la vit tomber, et parvint à la tirer de l'eau.

Les mois qui suivirent furent pour elle d'une affreuse tristesse. Elle ne pouvait se résigner à continuer de vivre ; elle voulait vivre, cependant, pour élever sa fille ; et de nouveau la misère s'était abattue sur elle. Imlay lui offrit plusieurs fois de l'argent : elle refusa avec obstination. « Je ne vous ai jamais rien demandé que votre cœur, lui écrivait-elle ; vous me l'avez repris, il n'y a plus rien désormais que vous puissiez me donner. » Elle accepta seulement de porter le nom de Mrs Imlay.

Pour gagner quelque argent, elle publia en volume une partie des lettres qu'elle avait écrites à Imlay pendant son voyage en Suède, en

Norvège et en Danemark. Le volume lui valut, entre autres complimens, ceux du philosophe William Godwin, qui déjà l'avait remarquée quatre ans auparavant : et bientôt une étroite intimité se forma entre eux, qui aboutit même, en 1797, à un mariage parfaitement régulier. Godwin avait cependant écrit, tout récemment encore, que « le mariage était la plus détestable de toutes les lois; » mais Mary Wollstonecraft, toute révolutionnaire qu'elle fût, ne poussait pas aussi loin la haine des lois, et une expérience toute fraîche lui avait appris à mesurer l'importance de cette loi-là en particulier. Le philosophe athée et anarchiste se vit forcé de la conduire, un matin, devant le pasteur de l'église Saint-Pancrace, et de lui jurer, sur l'Évangile, une fidélité éternelle. Et bien qu'il ne fût point homme à garder sans peine un serment de ce genre, tout porte à croire qu'il n'eut pas le temps d'y manquer, car, sept mois plus tard, le 10 septembre 1797, Mary Wollstonecraft mourut, après avoir mis au monde une seconde fille, cette Mary Godwin qui devait un jour devenir la compagne du poète Shelley.

L'auteur de la *Revendication des Droits de la Femme* a-t-elle enfin trouvé le bonheur, dans ces quelques mois de sa vie de mariage? Elle ne l'y a point trouvé, en tout cas, sous la forme romanesque et passionnée qui était la seule à la toucher vraiment. Son mari ne paraît guère lui avoir inspiré autre chose qu'une cordiale amitié, le seul sentiment que, d'ailleurs, il pût inspirer. C'était un froid et cynique égoïste, fort intelligent avec cela, et suffisamment honnête. Mais j'imagine que plus d'une fois, en écoutant ses paradoxes, Mary Wollstonecraft a dû regretter le capitaine Imlay, le bel Américain qui savait aimer. Godwin, lui, ne savait que raisonner, et pour démolir tout ce qu'il touchait. Son biographe nous raconte que, durant les derniers jours de l'agonie de sa femme, et comme celle-ci, un moment soulagée après d'atroces souffrances, tendait la main vers lui en lui disant : « Oh! William, je suis au ciel! », William, au lieu de prendre sa main, avait fait la grimace, et s'était borné à répondre : «Vous voulez dire, ma chère, que vos sensations physiques sont un peu moins pénibles! » Ainsi mourut, à trente-huit ans, cette charmante jeune femme, qui avait passé toute sa vie à souffrir par la faute des hommes. Et nous savons, à coup sûr, que son mariage avec Godwin n'a point atténué l'ardeur de son féminisme; car c'est durant les dernières semaines de sa vie qu'elle commença l'ouvrage qui, autant et plus que ses *Revendications des Droits de la Femme*, était destiné à contenir l'exposé de ses griefs contre l'homme : un roman, qu'elle avait intitulé *Maria, ou le*

malheur d'être une femme, et que la mort l'a empêchée de finir (1).

Elle avait rêvé d'incarner, dans les diverses figures féminines de ce roman, toutes les variétés de la femme malheureuse. « La préoccupation de ma thèse, nous dit-elle, a restreint ma fantaisie; et j'ai raconté plutôt l'histoire de la femme en général que celle d'une femme en particulier. » Mais on sent qu'il n'y a pas une des figures du livre à qui elle n'ait prêté quelques-uns de ses sentimens personnels, depuis Maria elle-même, désespérée de découvrir dans le visage de son enfant un lointain reflet du visage du père, jusqu'à Jemima, dont tous les malheurs viennent de ce qu'elle « n'a pas eu l'affection d'une mère pour la soutenir, à son entrée dans la vie. » Et, riches ou pauvres, jeunes ou vieilles, belles ou laides, les héroïnes de *Maria* sont, toutes, victimes de la barbarie des hommes, ou plutôt victimes de leur propre faiblesse et de la tyrannie de lois qui rendent d'avance inutiles tous leurs efforts d'émancipation. « Contre des lois faites par le fort pour opprimer le faible, s'écrie la jeune Maria, j'en appelle à mon sens naturel de la justice! » C'était déjà au nom de ce « sens naturel de la justice » que Mary Wollstonecraft, quinze ans auparavant, avait proclamé nul le mariage de sa sœur.

Son dernier livre est ainsi pour nous comme son testament, le résumé des réflexions, des rêves, et des souffrances de toute sa vie. Il achève de nous prouver combien elle a mis d'elle-même dans ses théories, et comment c'est le souvenir de ses propres malheurs qui a fait d'elle une *féministe*. Mais, si loin qu'elle ait poussé, dans ce livre, la « préoccupation de la thèse à soutenir, » la forme du roman ne lui a point permis d'exprimer à loisir l'ensemble de sa doctrine. Considérée à ce point de vue, *Maria* n'est que le commentaire, ou, pour mieux dire, l' « illustration » des idées exposées par elle, en 1792, dans sa *Revendication des Droits de la Femme*. Aussi bien cette *Revendication* est-elle le seul de ses ouvrages qui ait exercé une influence réelle et durable. Traduite dans toutes les langues dès l'année même de sa publication (2), elle a donné lieu à une foule de réponses et de controverses; Saint-Simon, Fourier, J.-Stuart Mill y ont trouvé le point de départ de quelques-unes de leurs théories; et, aujourd'hui encore, tous les historiens du mouvement féministe s'accordent à la tenir pour une œuvre capitale. Le seul malheur est que, écrite trop vite et trop

(1) Ce roman, publié par Godwin en 1798, a été, la même année, traduit en français.

(2) Deux traductions françaises ont paru, simultanément, en 1792 : l'une chez Buisson, à Paris, l'autre à Lyon, chez Bruyset frères. La dernière édition anglaise a été publiée en 1892, avec une introduction de Mrs. E. R. Pennell.

au hasard, cette œuvre capitale soit à peu près illisible. « Je dédaignerai d'orner mes phrases ou de polir mon style, déclare Mary Wollstonecraft dans son *Introduction :* mon seul objet est d'être utile, et ma sincérité me dispensera de toute affectation ; » et Godwin nous apprend que l'ouvrage entier a été écrit en six semaines. Il a été écrit, en tout cas, avec tant de hâte, que non seulement les phrases n'y sont guère « ornées, » mais que les idées elles-mêmes y sont présentées pêle-mêle, sans ombre de plan ni de préparation. Et c'est un véritable service que vient de nous rendre Mme Emma Rauschenbusch-Clough, en prenant la peine de débrouiller pour nous cet obscur fatras, de façon à mettre en pleine lumière la doctrine féministe de Mary Wollstonecraft.

Cette doctrine est d'ailleurs, au fond, d'une simplicité parfaite, et quelques lignes suffiront à la résumer. Mais on devra se rappeler, d'abord, la date de l'ouvrage et les circonstances où il fut conçu. Indignée du pamphlet de Burke contre la Révolution française, Mary Wollstonecraft y avait répondu en « revendiquant les droits de l'homme ; » d'où l'idée lui était venue de « revendiquer, » ensuite, « les droits de la femme. » Son livre n'est ainsi qu'un énorme pamphlet, écrit sous l'influence directe des faits contemporains. Et, en effet, l'auteur, tout en s'adressant au public anglais, ne cache point que c'est de la France qu'elle attend la réalisation de son plan de réformes. « Pourquoi la France, la plus éclairée des nations, n'essaierait-elle pas de voir quels effets peut produire la raison pour ramener les femmes à leur véritable nature ? Pourquoi n'essaierait-elle pas, en les admettant à partager avec les hommes les avantages de l'éducation et du gouvernement, de voir si la sagesse et la liberté n'auraient point pour conséquence de les rendre meilleures ? L'expérience, du moins, ne saurait avoir pour les femmes de mauvais effet : car rien de ce que l'homme pourra tenter contre elles ne parviendra à les rendre plus nulles qu'à présent. » C'est donc sur la Révolution française que compte Mary Wollstonecraft pour proclamer l'émancipation intellectuelle et sociale de la femme : elle lui propose de compléter par là son œuvre, ce « retour à la nature » que Rousseau lui a appris à considérer comme le devoir le plus sacré de l'humanité ; elle-même, d'ailleurs, n'a point d'autre objet, en écrivant son livre, que de compléter l'*Émile* et *le Contrat social.*

Elle s'est aperçue, en effet, que Rousseau, qui raisonnait si bien sur les droits et les devoirs de l'homme, se trompait tout à fait dès qu'il

parlait de la femme. De son infériorité physique il concluait à son infériorité morale, et à la nécessité pour elle de rester dépendante vis-à-vis de l'homme. Il ajoutait que la femme a naturellement besoin d'être dominée, qu'elle éprouve naturellement le désir de plaire, et que les soins de la toilette, du ménage, de la vie de famille étaient mieux faits pour elle que les travaux de l'esprit. Autant d'erreurs! affirme résolument Mary Wollstonecraft. « J'ai probablement eu plus que Rousseau l'occasion d'observer des petites filles. Je puis recueillir mes souvenirs personnels, et y joindre les résultats de nombreuses expériences faites sur des enfans que j'ai vus grandir. Or, je dois déclarer que, loin d'être d'accord avec lui sur le premier éveil du caractère féminin, j'estime qu'une petite fille dont le caractère n'a pas été déprimé par l'inactivité sera toujours plus disposée à jouer en plein air qu'à s'amuser dans sa chambre avec ses poupées. » Quant au désir de plaire et au besoin d'obéir, que Rousseau croit être naturels à la femme, Mary Wollstonecraft n'y voit que le déplorable effet d'un état séculaire de servitude et d'abrutissement. « Sans doute, dit-elle, la femme doit apprendre la pratique de l'obéissance, étant condamnée à vivre sous le joug de l'homme. Mais la nature n'est pour rien dans sa soumission. A considérer la longueur du temps depuis lequel les femmes dépendent des hommes, est-ce chose étonnante que quelques-unes d'entre elles s'accoutument à leurs chaînes? Leur cas est le même que celui de certains chiens, qui d'abord tenaient leurs oreilles droites : mais peu à peu l'habitude a supplanté la nature, et ce qui était d'abord un signe de crainte a fini par devenir un signe de beauté. »

Mary Wollstonecraft admet cependant, avec Rousseau, l'infériorité physique de la femme; mais elle se refuse à en déduire son infériorité intellectuelle et morale. Elle affirme que, par nature, la femme est, à ce double point de vue, l'égale de l'homme. La raison, en effet, a été donnée à la femme comme à l'homme, de cela Rousseau lui-même est forcé de convenir; or, la raison est une émanation divine, un lien qui unit la créature à son créateur; comment supposer qu'elle ne soit pas toujours égale à elle-même, et qu'elle puisse différer suivant les deux sexes? Si l'on reconnaît qu'il n'y a qu'une vérité, toute raison doit être également capable de la discerner; et si l'on reconnaît que le bien est distinct du mal, on n'a pas le droit de supposer que l'homme seul soit capable d'en faire la différence.

Tel est le fondement théorique du *féminisme* de Mary Wollstonecraft : on y retrouve le rationalisme un peu superficiel de Rousseau et des rédacteurs de la *Déclaration des Droits de l'Homme;* et l'on ne peut

s'empêcher de penser que, plus tard, Godwin a dû mainte fois reprocher à sa femme la faiblesse d'une argumentation qui repose tout entière sur l'origine surnaturelle de la raison et des sentimens moraux. Mais, d'ailleurs, Mary Wollstonecraft n'insiste guère sur ses syllogismes. Après avoir rapidement établi que la femme est, par nature, l'égale de l'homme, elle ne s'occupe plus que de nous exposer les motifs qui, dans notre société soi-disant civilisée, empêchent la femme de faire valoir son égalité naturelle.

Le principal de ces motifs est que l'homme, pour maintenir l'ascendant que lui donne sa vigueur physique, a besoin d'être intellectuellement supérieur à la femme : à ce prix seulement, il peut rendre sa domination permanente et sûre. La faiblesse, avec la soumission qui en est la conséquence, convient mieux à ses intentions tyranniques que l'indépendance, qui serait la suite certaine de l'égalité. Et la femme, d'autre part, satisfaite des hommages que l'homme lui accorde, se résigne à lui faire le sacrifice de ses facultés. « Quoi de plus révoltant que de voir un homme s'élancer avec sollicitude pour ramasser un mouchoir ou pour fermer une porte, alors que la dame à qui s'adressent ces prévenances n'aurait que deux pas à faire pour les rendre inutiles ! » C'est par de semblables ruses que l'homme, depuis des siècles, étouffe chez la femme la voix de la raison, que la nature a mise en elle comme en lui. Il lui interdit toute étude sérieuse, il la tient à l'écart des grands intérêts de la vie, il l'accoutume à ne s'occuper que de ses toilettes, il la déprave au point qu'elle-même finit par prendre goût à à sa servitude. « Enfermées dans des cages comme des oiseaux, les femmes n'ont rien à faire qu'à se lisser les plumes, et à sauter, avec une majesté comique, d'un perchoir sur l'autre. On pourvoit, en vérité, à leur nourriture ; mais leur santé, leur liberté, leur vertu, on les leur enlève en échange. »

Je dois ajouter que, d'une façon générale, Mary Wollstonecraft est peut-être plus sévère encore pour la femme que pour l'homme, dans la peinture qu'elle fait des vices de son temps. Elle s'indigne contre l'opinion qui attribue aux femmes plus de sensibilité, de pitié, de bonté qu'aux hommes. « Comment les femmes pourraient-elles être justes et généreuses, s'écrie-t-elle, étant esclaves de l'injustice et de la cruauté ? » Elle accuse son sexe de bassesse, d'hypocrisie, d'égoïsme et de manque de cœur : elle le montre descendu au plus bas degré de la dépravation. Mais elle affirme que cette dépravation n'est que la résultat de sa servitude. Qu'on affranchisse la femme, qu'on lui permette de « revenir à sa véritable nature, » qu'on l'autorise à « partager avec l'homme les

avantages de l'éducation et du gouvernement : » et on ne tardera pas à la voir « devenir meilleure, par cela même qu'elle sera devenue plus libre et plus sage. » A la créature inutile et frivole qu'est la femme dans notre société dégénérée, on verra alors se substituer une femme nouvelle, l'égale de l'homme en raison et en vertu. « Et sans doute, remarque Mary Wollstonecraft, on ne pourra plus alors la définir aussi justement la douce fleur qui sourit sous les pas de l'homme; mais elle aura la conscience d'être un membre respectable de la société. »

Quant aux réformes pratiques capables de préparer l'avènement de cette « femme nouvelle », deux d'entre elles paraissent à Mary Wollstonecraft plus urgentes que tout le reste : ce sont les deux réformes qu'elle signale aux révolutionnaires français, lorsqu'elle leur demande, par manière d'expérience, d'autoriser la femme « à partager avec l'homme les avantages de l'éducation et du gouvernement. » Les jeunes filles, suivant elle, doivent être élevées en commun avec les garçons, dans de grandes écoles nationales où n'existe nulle distinction de sexe ni de fortune. Elle veut aussi que toutes les carrières soient, indistinctement, ouvertes aux deux sexes; et elle recommande d'une façon particulière aux femmes la carrière médicale, comme convenant tout à fait à leurs qualités naturelles. Son programme politique est beaucoup plus vague. Elle se borne à demander pour la femme des droits civils égaux à ceux dont jouissent les hommes, en ajoutant que, parmi ces droits, ne peut manquer de figurer le droit de voter, et celui d'élire des femmes aux fonctions publiques; mais, sur l'organisation pratique de ce droit de vote, elle s'en tient à des généralités, et qui souvent se contredisent d'une page à l'autre.

Tout le livre, du reste, abonde en contradictions, et sa valeur philosophique est des plus médiocres. Mais, bien que les « droits de la femme » aient trouvé, depuis lors, des défenseurs infiniment plus habiles et plus éloquens, personne peut-être ne les a « revendiqués » avec autant de passion, personne n'a mis autant de son cœur à proclamer « le malheur d'être femme. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

A mesure que nous pensons nous rapprocher de la rentrée des Chambres, la date s'en éloigne comme par un effet de mirage, sans que personne d'ailleurs s'en mette en peine. Rarement, dans l'histoire de ce siècle, les Chambres ont inspiré aussi peu d'intérêt qu'aujourd'hui : la confiance qu'on avait en elles a singulièrement diminué, et la curiosité qu'elles ont inspirée à d'autres époques s'est, pour le moment du moins, épuisée. Aussi longtemps que, fidèles à leur fonction légitime, les Chambres ont exercé leur contrôle sur le gouvernement, elles ont été populaires ; mais, depuis qu'elles sont, à leur tour, devenues le gouvernement, on s'est aperçu qu'elles étaient le plus mauvais de tous. Tout ce que nous leur demandons aujourd'hui est de voter un budget, parce qu'il en faut un et que nous ne pouvons pas nous en passer. Pour l'avoir, on se résigne à l'incommodité que présente d'ailleurs le bourdonnement parlementaire. Telle est l'impression actuelle : nous ne l'approuvons pas, nous le constatons. M. Méline, poussé par quelques-uns de ses amis qui auraient voulu une réunion anticipée du parlement, en a consulté par écrit un certain nombre : la plupart ont répondu qu'il n'y avait aucune raison de se hâter. Le ministère en a conclu qu'il y en avait d'excellentes à temporiser encore davantage, et, au lieu de réunir le parlement à l'époque ordinaire de ses travaux, c'est-à-dire au moment où nous sommes, il l'a renvoyé hardiment au mois prochain. Soit ; mais quand le budget sera-t-il voté ? Nous avons eu l'année dernière cinq douzièmes provisoires : combien en aurons-nous l'année prochaine ? Les douzièmes semblent être devenus notre institution financière la plus stable. C'était jadis un expédient exceptionnel auquel on éprouvait quelque confusion de recourir : l'expédient est devenu la règle. Les étrangers qui viendront au mois de mai prochain à l'ouverture de notre Exposition universelle ont des chances sérieuses de nous trouver encore aux prises avec la discussion du budget de 1900. En somme,

cela vaudra peut-être mieux que si nous étions occupés à d'autres débats qu'on commence à annoncer, et qui seraient plus funestes à la paix des esprits et des consciences.

Mais n'anticipons pas sur l'avenir : nous ne voulons parler pour le moment que des faits accomplis. Depuis trois semaines, nous avons assisté à toute l'évolution d'une grève qui a présenté un très grand intérêt, soit par les questions qui y ont été posées, soit par les solutions qu'elles ont reçues. Il s'agit de la grève du Creusot. Elle a éclaté le 20 septembre, et s'est terminée virtuellement le 9 octobre, à la suite de l'arbitrage de M. Waldeck-Rousseau. Nous avons lu tous les documens qui ont été publiés à son sujet, tant par le comité de la grève que par la direction du Creusot, et aussi tout ce qu'en ont dit les journaux socialistes, sans nous trouver mieux éclairés sur ses causes véritables. Il semble qu'il n'y en ait eu aucune de sérieuse. Les allégations énoncées par les ouvriers ont été reconnues inexactes, qu'elles portassent sur la violation des engagemens pris antérieurement par la direction, ou sur de prétendues atteintes à la liberté de conscience. Ce dernier grief, en particulier, a été très exploité dans les polémiques, et, s'il était fondé, il serait très grave ; mais il a été impossible aux ouvriers, à leurs représentans ou à leurs délégués, de lui donner même une apparence de réalité. Quant aux autres allégations, qui portent sur des modifications arbitraires aux prix convenus an mois de juin dernier, elles se sont en quelque sorte évaporées lorsqu'on a voulu les préciser, et nous n'exagérons pas en disant qu'il en est resté si peu de chose, à supposer même qu'il en soit resté quelque chose, que ce n'est pas la peine d'en parler. On ne fera croire à personne que les vrais motifs de la grève soient dans ces infiniment petits. Au surplus, les ouvriers, après avoir décidé la cessation du travail, ont-ils mis plusieurs jours avant d'énoncer leurs griefs, comme s'ils éprouvaient une insurmontable difficulté à y parvenir.

Et c'est peut-être la première fois qu'un pareil phénomène se produit. Jusqu'ici, les ouvriers présentaient d'abord leurs réclamations, et c'est seulement si elles n'étaient pas admises qu'ils suspendaient le travail : cette fois, ils ont commencé par suspendre le travail, sauf à s'ingénier pour trouver ensuite des réclamations à présenter. Jamais le caractère non professionnel d'une grève n'était apparu plus clairement ; et s'il n'était pas professionnel, que pouvait-il être, sinon politique ? Nous avons rappelé la grève de juin. Il y a quatre mois à peine, les ouvriers du Creusot y avaient eu recours pour obtenir de l'administration des salaires plus élevés : c'est de cette crise que le syn-

dicat est sorti. Il n'existait pas avant; on l'a créé, un peu rapidement, à cette occasion. Nous disons un peu rapidement, parce qu'on n'a même pas pris le temps de lire avec soin la loi de 1884, qui admet seulement dans les syndicats des membres actifs de la profession, c'est-à-dire des ouvriers en exercice : le secrétaire général choisi au Creusot était un ancien ouvrier, nommé Adam. A peine formé, le syndicat a voulu justifier sa création en faisant quelque chose, et il semble bien qu'il ait plus songé à son intérêt propre qu'à celui des travailleurs : c'est d'ailleurs ce qui arrive presque immanquablement lorsque quelques-uns des membres d'une de ces associations ne sont plus des ouvriers, et voilà pourquoi la loi de 1884 a décidé sagement que les ouvriers seuls pourraient en faire partie. Au mois de juin dernier, on avait déjà demandé au directeur du Creusot, M. Schneider, de reconnaître le syndicat, et il avait répondu très correctement qu'il n'avait pas à le faire ; que, la loi donnant aux ouvriers le droit de former des syndicats, ce n'était pas lui qui leur en contesterait l'exercice ; mais que le syndicat n'intéressait que les ouvriers, que le patron pouvait l'ignorer, et que, pour son compte, il était décidé à traiter tous ses ouvriers sur le même pied, qu'ils fussent syndiqués ou non. Le syndicat du Creusot a trouvé que ce n'était pas faire assez de cas de lui, et il a cherché une occasion d'intervenir auprès de M. Schneider en tant que syndicat, comme l'intermédiaire obligatoire entre lui et les ouvriers. S'il est de bonne foi, il avouera que là était pour lui toute la question. En effet, la grève une fois déclarée, il a demandé à être reçu par M. Schneider dans la personne de M. Adam. — Qu'est-ce que c'est que M. Adam? a demandé M. Schneider, est-ce un ouvrier? — Non, c'est le secrétaire du syndicat. — Alors, je me refuse à le recevoir, non parce qu'il est le secrétaire du syndicat, circonstance dont je n'ai pas à m'occuper, mais parce qu'il n'est pas un ouvrier de l'usine, et que je ne connais que les ouvriers de l'usine. — Tel est, à peu près exactement, le premier échange de vues qui a eu lieu entre M. Schneider et les grévistes, et l'avantage est resté au premier. Les grévistes ont dû choisir d'autres délégués, avec lesquels M. Schneider s'est aussitôt, et très volontiers, mis en rapport; mais il y avait déjà là un échec pour le syndicat. Par sa faute, à coup sûr, car pourquoi était-il organisé contrairement aux prescriptions de la loi? Si M. Adam avait été un ouvrier, M. Schneider n'aurait eu aucune raison de l'évincer. Le syndicat n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il avait fait fausse route; qu'il s'était mal engagé dans cette affaire, et que tout était à recommencer. Il s'est effacé pour laisser la place, d'abord

à M. le sous-préfet d'Autun, et ensuite à M. le préfet de Saône-et-Loire, jusqu'au moment où sous-préfet et préfet ont disparu à leur tour pour la laisser au président du Conseil, M. Waldeck-Rousseau, choisi ou admis comme arbitre par les deux partis.

Comment sous-préfet, préfet et ministre se sont-ils laissé engager dans cette affaire, où ils auraient mieux fait de s'abstenir? Il y a eu là d'abord de la faiblesse, puis de l'entraînement. Une fois le doigt dans l'engrenage, le corps y passe tout entier. On s'est félicité du résultat de l'arbitrage, et nous reconnaissons que ce résultat n'a pas été mauvais; mais c'est le procédé que nous blâmons. Le président du Conseil n'a aucune qualité pour s'entremettre dans les conflits qui s'élèvent entre patrons et ouvriers, et il est à peine besoin d'insister pour faire comprendre les inconvéniens que présente son intervention. Si elle ne les a pas eus tous cette fois, elle les aura une autre, à supposer que la méthode s'établisse de recourir habituellement au même personnage, pour dénouer une difficulté qu'on juge, autrement, inextricable. Lorsqu'on songe à la manière dont sont choisis les présidens du Conseil, et aux hasards qui dirigent généralement ces choix, il est impossible de ne pas trembler en voyant de pareilles pratiques devenir chez nous une espèce de droit coutumier. Car ce n'est pas la première fois que le fait se produit. Déjà, en 1892, à propos de la grève de Carmaux, qui avait été plus longue et plus violente que celle du Creusot, on avait eu recours au même expédient. L'arbitrage de M. Loubet, alors président du Conseil et ministre de l'Intérieur, comme M. Waldeck-Rousseau l'est aujourd'hui, a été improvisé au milieu du désordre d'une séance à la Chambre des députés. M. Clémenceau a mené toute l'affaire avec une maëstria supérieure. Il avait sous la main non seulement M. Loubet, cloué sur son banc de ministre, mais M. le baron Reille, président du Conseil d'administration des mines de Carmaux, et il fallait entendre de quel ton il les harcelait l'un et l'autre. — Acceptez l'arbitrage, disait-il à M. Loubet qui devait le rendre, et à M. Reille qui devait le subir, acceptez-le, et tout est fini : je me porte fort au nom des ouvriers. — Ni M. Loubet, ni M. Reille n'étaient disposés à se rendre. Le premier sentait parfaitement qu'on voulait le faire sortir de son rôle et lui imposer d'autres responsabilités encore que celles dont il était déjà surchargé; le second sentait non moins vivement le danger qu'il y avait à introduire le chef du gouvernement dans une affaire industrielle, comme juge d'un conflit dont toutes les conditions étaient par cela même modifiées. Il s'exhalait de là un parfum de socialisme d'État qui ne plaisait

pas non plus beaucoup à la Chambre de cette époque. C'était l'État sur-patron, si on nous permet le mot, l'État providence, l'État *deus ex machina !* Mais M. Clémenceau était dans la plénitude de sa puissance, sa parole était tranchante et impérieuse ; elle ne convainquait pas, mais elle dominait. MM. Loubet et Reille, vaincus du même coup, ont balbutié un oui qu'ils regrettaient déjà l'un et l'autre en le prononçant. Ils avaient au moins la supériorité sur les hommes d'aujourd'hui de se rendre parfaitement compte qu'ils faisaient une sottise, mais, ne pouvant pas l'éviter, ils s'y résignaient. On se rappelle la suite de l'incident ; elle a été instructive. M. Loubet a rendu une sentence à peu près aussi bonne que celle de M. Waldeck-Rousseau, inspirée, en ce qui concernait les questions de fait, du même esprit de conciliation et de transaction. Le lendemain, M. Clémenceau, M. Millerand, M. Pelletan, — tous les trois avaient été auprès de l'arbitre délégués des ouvriers, — conseillaient à ceux-ci de passer outre à la sentence et de continuer la grève. La grève continuait effectivement quelques jours de plus, et elle finissait, grâce à la lassitude générale, par une cote mal taillée. On a pu voir alors un des inconvéniens de l'arbitrage en général, bien que nous n'en contestions pas les avantages, et de l'arbitrage du président du Conseil en particulier : c'est qu'on n'a, pour le moment du moins, aucun moyen d'en imposer les conclusions aux ouvriers. C'est en cela que la loi de 1884 est incomplète et manque de sanction. Pour revenir à l'arbitrage de M. Waldeck-Rousseau, il a mieux réussi. On a fait croire aux ouvriers qu'il avait été rendu exclusivement à leur avantage, et ils en ont triomphé. La sentence n'a donc pas été protestée, comme celle de M. Loubet, il y a sept ans : mais le procédé n'en est pas moins vicieux et périlleux au premier chef, non pas parce que c'est l'arbitrage, mais parce que c'est celui du gouvernement.

En 1892, à la vérité, et peut-être même aujourd'hui, quoique moins clairement, on a eu soin de dire que c'était l'homme seul qui était arbitre, et non pas le ministre ; mais ces distinctions échappent aux ouvriers, et pour nous-même elles sont artificielles. En fait, l'État, le gouvernement est érigé en arbitre presque permanent des conflits industriels. On met entre ses mains la balance, faut-il dire de la justice ? Oh ! non, certes, car il n'a pas les yeux bandés ; il n'est pas, il ne peut pas être un juge indépendant ; il est un personnage essentiellement politique, soumis à toutes les influences des partis qui aujourd'hui l'exaltent et demain le renversent. Il s'appelle un jour Loubet, un autre Bourgeois, un troisième Waldeck-Rousseau, et demain peut-

être il s'appelera Millerand. Nous ne nions la bonne volonté personnelle d'aucun de ces hommes, considérés à titre privé; mais, une fois ministres, ils deviennent moins libres, et c'est beaucoup attendre de la nature humaine que de lui demander, dans ces conditions, une justice impartiale et absolue. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour présenter ces observations qu'elles s'appliquent moins à la personne même de M. Waldeck-Rousseau et à sa sentence : mais n'est-ce pas le cas de dire que l'exception ne détruit pas la règle?

On sait comment le rôle d'arbitre a été dévolu à M. le président du Conseil. Les grévistes du Creusot ne voyaient pas d'issue à leur situation, tant elle était fausse. Alors une idée singulière est venue à l'esprit de quelques-uns d'entre eux et a été acceptée par un grand nombre des autres avec une ardeur plus singulière encore, à savoir de marcher en masse sur Paris, et de venir frapper à la porte de cette ville lumineuse et légendaire, qui contient les états-majors de tous les partis et où les pouvoirs publics sont établis. Là, pensaient-ils, on nous rendra justice, et, dans tous les cas, on ne pourra pas se dispenser de nous faire vivre. Cette conception de Paris et du gouvernement donne la mesure de ce qu'il y a encore de crédulité simple et naïve et, tranchons le mot, d'enfantillage dans l'esprit des ouvriers. Tout était réglé dans leur imagination. Les étapes étaient fixées. On devait coucher dans telle ville, dont le conseil municipal avait promis un bon accueil, bon souper et bon gîte. On devait s'arrêter de temps en temps pour se reposer, et alors des conférenciers auraient fait entendre leur parole, à la fois pour encourager et pour distraire les pèlerins : quelques-uns auraient peut-être dormi. Tout cela devait être très pittoresque, et quelque Callot aurait pu y trouver d'intéressantes inspirations. Il est vrai que les Callot de nos jours sont des photographes qui vont à bicyclette; l'art y perd, mais la vulgarisation par la publicité y gagne. Le gouvernement s'est placé à un autre point de vue que celui de l'art. M. Viviani est parti à la hâte pour le Creusot, et, par un habile mélange de rhétorique exaltée dans la forme, parfaitement calculée et réfléchie dans le fond, prodiguant à la fois les promesses et les réserves, présentant enfin des critiques qui ont été fort mal reçues, les retirant aussitôt pour les reproduire ensuite sous une autre forme, affirmant aux ouvriers que leur projet était peu sensé, mais que, s'ils y persistaient, il se mettrait à leur tête pour l'exécuter, tantôt câlin et persuasif, tantôt presque sévère, toujours infiniment souple, il est parvenu à les faire renoncer à leur folle entreprise. Mais comment? En leur disant qu'il n'était pas nécessaire d'aller au gouver-

nement, si le gouvernement allait à eux. Et le gouvernement y était allé d'abord, comme intermédiaire, dans la personne d'un sous-préfet et d'un préfet; il y viendrait maintenant, comme arbitre, dans la personne de M. Waldeck-Rousseau. Va pour l'arbitrage de M. Waldeck-Rousseau! Les ouvriers l'ont demandé, et il était bien difficile à M. Schneider de ne pas l'accepter.

Quant à la sentence de M. Waldeck-Rousseau, il faut rendre à son auteur la justice qu'il l'a faite aussi bonne qu'elle pouvait l'être. M. Schneider, dans les conversations qu'il avait eues avec M. le sous-préfet d'Autun et M. le préfet de Saône-et-Loire, s'était mis d'accord avec eux sur tous les points, sauf un seul, à savoir la reprise intégrale à l'usine de tous les ouvriers. Il refusait d'accepter sur ce point la discussion, et, par conséquent, de s'engager. Que ce fût son droit strict de ne pas reprendre quelques-uns de ses ouvriers, on ne saurait le nier, car la rupture du contrat qui liait les ouvriers à lui le déliait lui-même envers eux. Les ouvriers le sentaient bien, puisqu'en demandant à être tous repris, ils reconnaissaient implicitement qu'on pouvait ne pas le faire. Mais, le droit du patron une fois admis, était-il sage d'en user? La grève, quelque intempestive qu'elle eût été, n'avait pas dégénéré en désordres graves, et l'on ne pouvait guère reprocher aux ouvriers que de s'y être mis mal à propos. Dès lors, il n'y avait pas lieu de pousser la sévérité à l'extrême. Mais M. Schneider avait-il l'intention de le faire? Point du tout : dès les premiers mots qu'il a échangés avec M. Waldeck-Rousseau, il lui a fait connaître son dessein de reprendre tous les ouvriers sans exception. Une pareille déclaration devait mettre l'arbitre bien à son aise, au moins sur le point auquel les ouvriers portaient naturellement le plus d'intérêt. Les malheureux, après s'être condamnés à trois semaines de chômage sans savoir pourquoi, n'avaient pas d'autre désir que de se remettre au travail et de toucher des salaires; mais le point d'honneur, et un sentiment de solidarité qu'on ne saurait désapprouver lorsqu'il n'est pas poussé trop loin, les portaient à demander que tous y fussent admis en même temps. Il est à croire que, si M. Schneider avait annoncé son projet de reprendre tout le monde lorsque le sous-préfet ou le préfet l'ont interrogé à ce sujet, tout se serait terminé aussitôt. L'arbitrage de M. le président du Conseil serait devenu inutile, ce à quoi il y aurait eu tout avantage, malgré ce qu'a d'ailleurs d'excellent la partie de la sentence qui traite des syndicats, et du rôle qu'ils sont appelés à jouer entre ouvriers et patrons.

Ici, M. Waldeck-Rousseau s'est souvenu qu'il avait été l'auteur

principal de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels. C'est lui qui en a pris l'initiative, et qui en a dirigé la discussion avec une fermeté de vues et un talent de parole qui n'ont pas peu contribué à lui créer la grande situation parlementaire qu'il n'a cessé de remplir que lorsqu'il l'a voulu, et qu'il a retrouvée aussi dès qu'il l'a voulu. M. Waldeck-Rousseau, en 1884, et la Chambre d'alors, avec lui, étaient très éloignés, sinon tout à fait de prévoir, au moins d'admettre les prétentions excessives que ceux-ci devaient chercher à s'attribuer. On a vu les syndicats sortir peu à peu du rôle qui leur avait été assigné pour en jouer un autre, beaucoup plus considérable, qui devait finalement les poser en face du patron comme une sorte de pouvoir avec lequel il devait négocier et traiter. Nous disons « devait », parce que telle était bien effectivement la pensée des syndicats : ce n'était pas une faculté qu'ils entendaient laisser au patron, mais une obligation qu'ils lui imposaient. Ils n'étaient pas seulement les intermédiaires naturels entre le patron et les ouvriers, — ce qui serait admissible, et ce que M. Waldeck-Rousseau a admis comme une chose parfois utile, — ils étaient les intermédiaires forcés. Dès lors, ils ont poussé leur action dans un double sens : d'une part, ils se sont efforcés d'englober tous les ouvriers en pratiquant sur eux le *compelle intrare*, c'est-à-dire en les obligeant d'accepter leur tutelle ; et, de l'autre, ils se sont tournés vers le patron, avec la prétention de plus en plus exigeante et arrogante de partager avec lui le pouvoir sur l'usine. On écrira certainement un jour l'histoire des luttes qui se sont produites entre les syndicats toujours envahissans et les patrons qui défendaient leur autorité légitime, parfois même leur propriété. On verra que ce ne sont pas seulement les patrons qui ont résisté à des ambitions exorbitantes ; beaucoup d'ouvriers n'ont pas accepté non plus de s'y soumettre, et se sont obstinés à rester en dehors de syndicats dont ils désapprouvaient et redoutaient l'esprit de combativité et d'agression. Cette histoire sera très intéressante, et nulle autre ne caractérisera mieux l'époque où nous sommes. La sentence de M. Waldeck-Rousseau y tiendra une place importante, car, sur tous les points, elle donne tort aux syndicats, et elle les ramène aux limites précises où la loi de 1884 avait entendu les enfermer.

Ainsi le syndicat du Creusot, à l'exemple de plusieurs autres, a voulu s'imposer à la direction de l'usine comme intermédiaire avec les ouvriers. « Considérant, dit la sentence, que, si les syndicats constituent un intermédiaire qui peut logiquement et utilement intervenir dans les difficultés qui s'élèvent entre patrons et ouvriers, nul ne

peut être contraint d'accepter un intermédiaire; qu'un patron ne saurait exiger des ouvriers qu'ils portent leurs réclamations au syndicat patronal dont il fait partie; que les ouvriers ne sauraient davantage lui imposer de prendre pour juge des difficultés pendantes entre eux et lui le syndicat ouvrier auquel ils appartiennent, — décide : L'intermédiaire du syndicat auquel appartient une des parties peut être utilement employé si toutes deux y consentent; il ne peut être imposé. » Cela est écrit dans le style lapidaire des anciens juristes. Qu'est-ce donc qu'un syndicat aux yeux de M. Waldeck-Rousseau qui les a inventés? C'est une association professionnelle, formée par les ouvriers pour étudier en commun les intérêts de leur profession et pour veiller à leur sauvegarde. Les ouvriers en rédigent les statuts, qui doivent être conformes à la loi et déposés entre les mains du juge de paix. Mais le syndicat, une fois formé, est leur chose à eux, leur chose propre, et non pas du tout celle du patron, qui est parfaitement libre de l'ignorer. Il n'a, comme le dit M. Waldeck-Rousseau dans un autre passage de sa sentence, ni à le reconnaître ni à le méconnaître. A quoi bon le reconnaître? La loi donne un droit aux ouvriers, nul ne peut leur en refuser, ni même leur en mesurer l'exercice. Reconnaître un syndicat serait une façon de dire qu'on peut se refuser à le faire, c'est-à-dire contester le droit des ouvriers. Leur droit est entier, mais celui du patron reste entier également. Quand M. Schneider dit qu'il ne fait pas de distinction entre ses ouvriers, et qu'il les traite de la même manière, qu'ils soient syndiqués ou non, il se place sur un terrain inattaquable : il ne commencerait à en sortir et à avoir tort que s'il refusait de recevoir ses ouvriers parce qu'ils seraient syndiqués. Telle est la doctrine de M. Waldeck-Rousseau, et il lui a donné une application immédiate. Les ouvriers avaient demandé à entrer en rapports avec la direction à des intervalles réguliers, pour lui présenter leurs réclamations. C'en est une qu'on ne pouvait accueillir que favorablement, et M. Schneider, qui se déclarait prêt à recevoir ses ouvriers tous les jours, soit personnellement, soit, en son absence, par ses représentans, ne faisait aucune objection à ouvrir tous les mois sa porte à leurs délégués. Mais comment ceux-ci devaient-ils être choisis dans les ateliers? Les grévistes auraient désiré que ce fût mi-partie par les syndiqués et mi-partie par les non-syndiqués. Non, a répondu M. Waldeck-Rousseau. Voici d'ailleurs le passage de sa sentence qui se rapporte à ce point : « Considérant qu'admettre que chaque catégorie nommât des délégués différens, ce serait organiser le conflit et créer entre les uns et les autres une distinction qui ne saurait être

admise, — décide : Les délégués seront nommés dans les ateliers à raison d'un délégué par corporation. » On le voit, la préoccupation de M. Waldeck-Rousseau a été d'empêcher l'organisation du conflit par le fait du syndicat et, pour cela, d'interdire son action là où elle n'avait que faire. C'est la première fois que les prétentions abusives des syndicats ont été condamnées avec cette fermeté et cette autorité, et il restera à l'actif de cette sentence que, loin d'avoir soulevé de la part des grévistes la moindre protestation, ils l'ont approuvée et ont même fait les démonstrations les plus bruyantes pour en manifester leur parfaite satisfaction.

Les circonstances y sont pour beaucoup. Les ouvriers ne désiraient qu'une chose, rentrer à l'usine. Les prétentions des syndicats appartiennent, pour la plupart d'entre eux, au domaine d'une métaphysique particulière, où s'exercent leurs meneurs. Or ceux-ci, pour des raisons très diverses et dont nos lecteurs se doutent, ne veulent pas en ce moment créer de difficultés au gouvernement. Ils ont donc tout accepté. Non pas cependant sans faire quelques réserves pour l'avenir; mais ils ne les ont pas tirées de la loi actuelle, que M. Waldeck-Rousseau ne pouvait pas, de leur propre aveu, interpréter autrement ; ils les ont tirées d'une loi future que M. le Président du Conseil leur a promis de déposer sur le bureau de la Chambre, dès la rentrée. A parler franchement, nous ne croyons pas que M. Waldeck-Rousseau leur donne la loi qu'ils attendent. Les décisions de sa sentence s'appuient, non pas sur la loi écrite, mais sur des principes auxquels il a donné un caractère absolu, comme celui-ci : nul n'est tenu de subir un intermédiaire qu'il n'a pas librement accepté. Si donc le gouvernement dépose un projet de loi, ce ne sera pas celui qu'on a paru annoncer. Nous vivons d'ailleurs au jour le jour, et c'est le cas de dire qu'à chaque jour suffit sa peine. Voilà une difficulté esquivée; il en reste assez d'autres pour que nous nous réjouissions que celle-là du moins ait disparu, d'autant plus qu'elle ne pouvait se prolonger sans que de pauvres ouvriers et leurs familles en fissent les frais. Nous avons dit ce qu'il y avait eu de mauvais et aussi ce qu'il y avait eu de bon dans l'incident. Nous souhaitons que les syndicats méditent la sentence que celui du Creusot a sollicitée et dont il s'est déclaré content. Nous ne doutons pas qu'il ne l'ait comprise, et dès lors tout est bien qui finit bien.

Au Transvaal, la guerre est commencée. Il fallait d'ailleurs pousser bien loin l'optimisme pour conserver la moindre illusion sur le

maintien de la paix. Depuis plusieurs semaines, sinon même depuis plus longtemps, il était clair que le gouvernement britannique avait résolu la guerre. Comment expliquer, sans cela, le retard qu'il a mis, après avoir reçu la dernière note de M. Krüger, à envoyer à Pretoria celle qu'il a lui-même annoncée comme devant contenir ses revendications définitives. Personne, en effet, n'admettra que les idées du gouvernement de la Reine ne soient pas sur ce point parfaitement arrêtées, et il n'aurait pas fallu quinze ou vingt jours, mais seulement quelques heures pour les mettre sur le papier. Évidemment, le cabinet de Londres savait que ses prétentions ne seraient pas admises, parce qu'il avait l'intention de les rendre inadmissibles, et c'est un véritable ultimatum qu'il préparait lorsqu'il a été surpris par celui de M. Krüger. Si le gouvernement anglais temporisait, c'est qu'il n'était pas prêt, et qu'il voulait choisir son heure. Le gouvernement transvaalien, au contraire, est prêt depuis plusieurs jours déjà, et il ne pouvait que perdre à attendre davantage : c'était du répit qu'il donnait à ses adversaires pour mieux se préparer et se fortifier.

On a même été un peu étonné que les Boërs aient attendu aussi longtemps. Craignaient-ils de paraître les provocateurs, et de s'exposer ainsi à voir l'odieux de la guerre retomber sur eux? « Entre les sociétés, a dit Montesquieu, le droit de défense naturelle entraîne quelquefois la nécessité d'attaquer, lorsqu'un peuple voit qu'une plus longue paix en mettrait un autre en état de le détruire, et que l'attaque est dans ce moment le seul moyen d'empêcher cette destruction. Il suit de là que les petites sociétés ont plus souvent le droit de faire la guerre que les grandes, parce qu'elles sont plus souvent dans le cas de craindre d'être détruites. » Ce passage s'applique parfaitement au Transvaal. S'il prend l'offensive, tout le monde sait bien que c'est parce qu'il était sûr d'être attaqué un peu plus tard, et non pas dans une pensée d'ambition qui ne lui sera certainement prêtée par personne. Son existence même est en péril, et il est douteux qu'il parvienne à la sauver. Tout ce qu'il peut espérer en prenant les devans est d'obtenir quelques succès immédiats, qui serviront de consolation à sa défaite ultérieure, à peu près inévitable. Les prévisions humaines ne permettent pas du moins d'attendre autre chose : il est vrai qu'elles ont été quelquefois trompées par les événemens. Une grande atrocité va être commise au nom de la civilisation. L'opposition libérale en Angleterre n'a pas rempli tout son devoir, peut-être parce qu'elle est divisée, peut-être aussi parce que, n'ayant trouvé aucun appui sérieux dans l'opinion, elle s'est sentie, dès le premier moment, découragée. Son intervention

a été tardive et molle, et s'il faut faire, comme toujours, quelques exceptions au profit d'un petit nombre de doctrinaires généreux, le jugement d'ensemble que nous portons sur le parti n'est que trop justifié.

Désormais le sort est jeté. Les Boërs ont confiance; ils comptent sur la protection divine, qui ne leur a jamais manqué, et il suffit à leurs yeux que leur cause soit juste pour qu'ils la croient déjà victorieuse. Ils ne connaissent que leur histoire, qui peut-être leur donne raison, mais l'histoire générale nous oblige à plus de scepticisme. En tout cas, ils font leur devoir. On ne peut refuser à leur courage ni la sympathie, ni l'estime. S'ils succombent, ils succomberont noblement, et il n'est pas impossible qu'ils soient vengés. Leur chute peut être, en Afrique, le signal de complications que la diplomatie anglaise s'efforce d'écarter, mais qui pourraient bien déjouer toutes les précautions. C'est la politique du partage qu'on s'apprête à y pratiquer, et, si elle ne s'applique pas directement au Transvaal et à l'État libre d'Orange que l'Angleterre se réserve en entier, elle s'appliquera à des pays voisins, c'est-à-dire aux colonies portugaises, car il n'y a pas à se gêner pour les nommer : elles sont dans la pensée de tous. On sait que certains arrangemens ont eu lieu à ce sujet entre l'Allemagne et l'Angleterre, mais qui pourrait dire si, à la longue, chacun sera content de son lot, et s'il n'y a pas là le germe de difficultés futures? L'Angleterre s'efforce d'isoler l'infortuné Transvaal pour le frapper plus à l'aise et plus sûrement. Elle lui fait l'honneur de le traiter comme un adversaire dangereux, avec lequel il convient de se mesurer seul à seul, à l'abri de toute distraction imprévue. Qui pourrait assurer, cependant, qu'il n'y en aura pas plus tard? L'entreprise britannique change tout l'équilibre de l'Afrique, et il faudra bien qu'un effort soit fait pour le rétablir. Et enfin, que feront les Afrikanders du Cap? Il y a là un point très noir. C'est dans une aventure de longue haleine que M. Chamberlain a lancé son pays. Mais, nous l'avouons, les regards risquent de s'égarer en essayant de porter si loin. Restons dans le présent, et voyons les premiers événemens qui vont se produire. La parole, aujourd'hui, n'est plus qu'à la poudre : les Anglais en ont et en auront probablement davantage, mais les Boërs ont prouvé qu'ils savaient merveilleusement s'en servir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT CINQUANTE-CINQUIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXIXe ANNÉE

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1899

Livraison du 1er Septembre.

Pages.

La Conférence de La Haye et l'Arbitrage international, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Académie des Sciences morales. 5

Nos Peintres du siècle, dernière partie, par M. Jules BRETON, de l'Académie des Beaux-Arts. 27

Pour Noémi, deuxième partie, par Mme Marguerite PORADOWSKA. 60

Les Chemins de fer chinois et l'ouverture du Céleste-Empire, par M. Pierre LEROY-BEAULIEU. 99

Un Homme d'État espagnol. — Emilio Castelar. — III. Sa présidence, son rôle politique sous la monarchie, par M. E. VARAGNAC. 132

La Première représentation de *Lucrèce*, par M. F. PONSARD. 168

L'Unité italienne et l'Italie du sud-est, par M. Georges GOYAU. 187

Revue scientifique. — Le Mal des montagnes. — La Cure d'altitude, par M. A. DASTRE. 217

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 229

Livraison du 15 Septembre.

La Crise du socialisme et la fin d'une doctrine, par M. J. BOURDEAU. . . 241

Pour Noémi, troisième partie, par Mme Marguerite PORADOWSKA. 265

La France du Levant. — VI. Les Chances d'avenir, par M. Étienne LAMY. 306

Un Normalien sous la Restauration. — Charles Loyson, d'après des documens inédits, par M. Léon SÉCHÉ. 345

Pages.

Une Colonie anglaise. — Birmanie et États shans, par Mme Isabelle MASSIEU. 377
L'Avenir de Cuba, par M. Charles BENOIST. 417
Poésie. — Bucoliques, par M. Léonce DEPONT. 442
Revue littéraire. — Les Littératures de décadence, par M. René DOUMIC. 446
Revues étrangères. — Le Cent cinquantième anniversaire de la naissance de Gœthe, par M. T. de WYZEWA. 458
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 468

Livraison du 1er Octobre.

Le Peuple espagnol, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 481
Pour Noémi, dernière partie, par Mme Marguerite PORADOWSKA. 511
La Poésie provençale au moyen age. — II. La Poésie chez les troubadours, par M. A. JEANROY. 545
La Grande Mademoiselle. — II. La Transformation des mœurs. — Naissance de la vie de salon, par M. Arvède BARINE. 575
Le Coup de canon (10 septembre 1870), par M. Art ROË. 611
Journal de route en Asie centrale. — Du Ferganah en Kachgarie, par M. Édouard BLANC. 628
Un Document sur l'histoire de la Révolution. — Les Prisons du marquis de Castellane. 657
Revue scientifique. — La Peste, par M. A. DASTRE.. 676
Chronique de la quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Octobre.

Malentendus, par Th. BENTZON. 721
L'Ambassade du duc Decazes (1820-1821). — I. Après la chute, par M, Ernest DAUDET.. 770
Les Époques de la musique. — L'Antiquité, par M. Camille BELLAIGUE. . 806
L'École primaire en Angleterre, par M. Gaston BONET-MAURY. 841
Journal de route en Asie centrale. — Du Ferganah en Kachgarie, par M. Édouard BLANC. 877
Le Pouvoir judiciaire dans la démocratie, par M. Charles BENOIST 905
Revue littéraire. — Nos Humoristes, par M. René DOUMIC.. 924
Revues étrangères. — Mary Wollstonecraft et les droits de la femme, par M. T. de WYZEWA. 936
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 947

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 38422.

3 9090 007 525 526